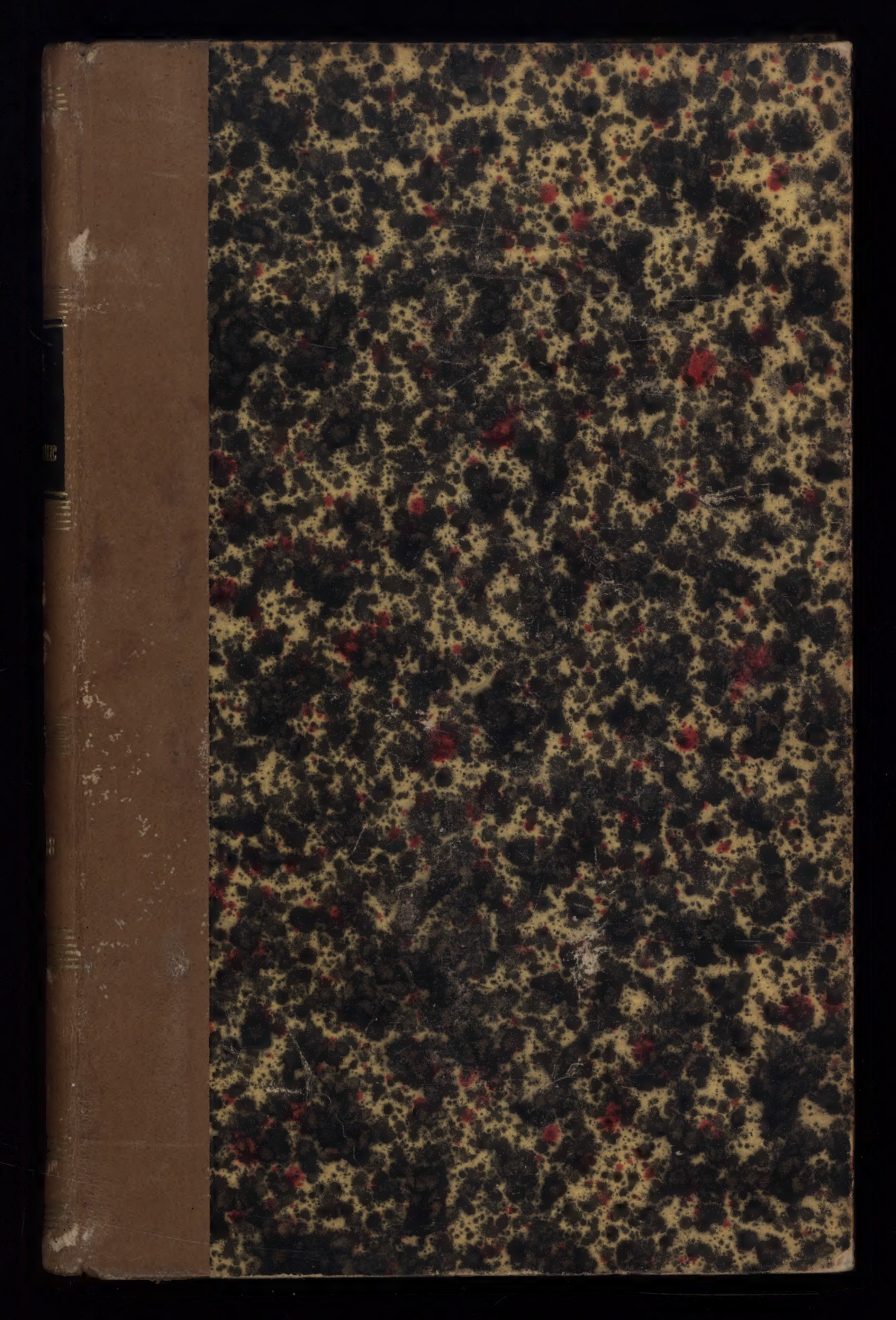


LA VOIX
DE NOTRE-DAME
DE CHARTRES

PETIT JOURNAL MENSUEL EN L'HONNEUR DE MARIE,
HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868.



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal. c. IV., 19.)

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident : on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr. l'Ev. de Poitiers 31 mai 1855.

3 fr. par an pour la France.

5 fr. par an pour l'Etranger.

Notre-Dame de Sous-Terre.

Invocation — O VIERGE immaculée, QUI DEVEZ ENFANTER à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous, pour que je ressemble à Jésus.

XXXIe ANNÉE

1er NUMÉRO. — JANVIER 1887

S'adresser pour les abonnements,
à M. le DIRECTEUR de la *Voix* ou à l'un de MM. les Chapelains de Notre-Dame de CHARTRES (Eure-et-Loir).

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

BULLETIN MENSUEL DE L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME OU DES VOCATIONS PAUVRES, ET DE L'ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Trente et unième année d'existence

La Voix de Notre-Dame de Chartres est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'Œuvre des Clercs de Notre-Dame a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever pour le service de l'Eglise, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Eglise ; ils aident l'Œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes : Seigneur Jésus, donnez à votre Eglise des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Eglise et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de Notre-Dame*. Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune ; mais, en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre le 25 *de chaque mois* et *le samedi de chaque semaine ;* ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'Association ; 2° à l'article de la mort ; 3° le jour de la Nativité de la sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que de plus les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie, ou, s'ils ne le peuvent, leur *propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite, aux fêtes : 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la sainte Vierge (21 novembre); 4° des saints innocents (28 décembre).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(*D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église à* NOTRE-DAME DE LORETTE).

La Voix de Notre-Dame de Chartres paraît au commencement de chaque mois.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance **par un mandat sur la poste.** Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

La date de l'abonnement est fixée pour chacun au 1er *du mois qui suit celle de son inscription.*

Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est impossible *de faire droit aux réclamations.*

Les demandes de rectification d'adresse après le 18 du mois, arrivent ordinairement trop tard pour le mois suivant.

TRENTE ET UNIÈME ANNÉE

1er NUMÉRO — JANVIER 1887

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* compte actuellement trente années d'existence. Les sympathies de nombreux abonnés ont justifié son programme et de plus en plus étendu la portée de son action modeste. A l'appui de cette assertion, nous aurions pu reproduire bien des lettres encourageantes.

C'est surtout la bénédiction de la Très Sainte Vierge qui donne vie à notre humble revue. Pour la gloire de Marie, pour l'honneur de son Pèlerinage et de son diocèse privilégiés, pour la prospérité de l'institution des Clercs qu'elle protège, les associés de l'Archiconfrérie de N.-D. de Sous-Terre continueront, nous en avons l'espérance, d'appeler sur notre bulletin mensuel et sur toutes les œuvres dont il est l'organe, les faveurs de la Bonne Mère.

De ce concours précieux nous remercions à l'avance nos bienveillants Associés en leur offrant nos vœux pour l'année 1887 (1).

L'abbé Goussard.

LES LIBRES PENSEURS ET L'ENSEIGNEMENT

(Lettre pastorale de Monseigneur l'Évêque de Chartres)

A l'occasion de la quête pour le Denier de St-Pierre fixée au jour de Noël, Monseigneur l'Evêque de Chartres vient d'adresser à ses diocésains une lettre pastorale, développant plusieurs points de la belle Encyclique du pape Léon XIII sur la Constitution des États.

Après avoir rappelé que les chefs des nations sont particulièrement obligés au respect de la religion, Sa Grandeur insiste plus

(1) Aux abonnés qui désirent payer leur cotisation annuelle à cette époque de l'année (et c'est le plus grand nombre), nous rappelons que le mandat de poste est bien préférable aux timbres. Qu'on veuille bien aussi renvoyer sa bande en cas de changement d'adresse ou de cessation d'abonnement.

longuement sur ce qui concerne l'enseignement religieux. Voici sur ce sujet le texte de la lettre pastorale :

« ..... Les libres penseurs, qui veulent se séparer de Dieu et de l'Église, ont dressé leur plan ; ils ont élaboré un système aussi pernicieux qu'insensé : celui de bannir de l'école la connaissance de Dieu, et même son nom, et d'y substituer le sensualisme, l'amour du Moi humain poussé jusqu'à l'idolâtrie. Par ce moyen, ils veulent enflammer les mauvaises passions qui mènent les peuples à la corruption des mœurs, et par suite à l'anarchie. Ils comptent bien qu'après quelques années, soit de force, soit par des ménagements habilement calculés, ils deviendront complètement maîtres de l'enseignement. La multitude qui les écoute ne comprend pas la signification des termes vagues, équivoques, souvent mensongers qu'ils emploient : la neutralité, la liberté de conscience, la libre pensée, le progrès. Toutefois, si le peuple est trompé, il voit les faits et les juge à son point de vue, quelquefois assez justement. Dans notre pensée, la neutralité et la liberté de conscience n'ont lieu que quand les parents ont le droit et la facilité d'élèver et d'instruire leurs enfants selon leur volonté et la religion de leurs pères ; c'est ainsi qu'elle est appliquée en Amérique, — en Angleterre, — et jusque dans ces derniers temps en Belgique, où, à côté de chaque école communale, a été ouverte une école libre où les enfants reçoivent du maître l'instruction religieuse (1). Mais ce n'est pas ainsi que les libres penseurs entendent la neutralité et la liberté de conscience ; cette liberté, ils ne la veulent que pour eux seuls, et ils ont tout mis en œuvre pour qu'on exclue de l'enseignement public toute une classe de citoyens. Dans les pays que nous venons de citer, on ne s'informe pas si les candidats aux examens appartiennent à une congrégation religieuse ; il suffit qu'ils réunissent les conditions requises pour tout le monde ; dans les écoles de ces mêmes pays, il n'y a ni aversion contre la religion, ni exclusion de ses pratiques. Au reste, la neutralité de nos adversaires n'est pas seulement un prétexte, mais une

(1) Voyez, dans nos *Lettres à un Ecclésiastiques*, publiées en 1880, des renseignements sur ce sujet, dont nous garantissons l'exatitude. Chez Poussielgue, à Paris, rue Cassette, 15.

chimère, car l'homme ne peut rester longtemps neutre dans la vie pratique. Celui, dit Jésus-Christ, qui n'est pas pour moi est contre moi (S. Luc, XI, 23).

On voit de suite combien il sera difficile, dans les campagnes, à un grand nombre de parents chrétiens de faire donner à leurs enfants l'instruction religieuse à laquelle ils tiennent par-dessus tout. Si ce sont des pères et des mères de famille peu aisés, et obligés de vivre du travail de leurs mains, les libres penseurs leurs diront sans doute qu'ils ont le Curé de la paroisse à leur disposition. Mais le temps manque à celui-ci. Malgré son zèle et son activité, il ne peut très souvent disposer que de quelques instants saisis à la dérobée, l'école primaire obligatoire retenant les élèves en classe presque toute la journée. Encore faut-il que le Curé veille sur la santé des enfants, et leur ménage quelques moments de repos. Que reste-il alors pour l'instruction religieuse? Nous connaissons beaucoup de ces dignes prêtres qui, tous les jours, s'efforcent de rassembler les enfants pour balbutier avec eux les rudiments de la Doctrine chrétienne et leur apprendre mot à mot quelques brèves formules de prières qu'ils ignorent entièrement. Oh ! comme je loue ces dignes ecclésiastiques! comme j'admire leur charité et leur patience! Un grand nombre d'entre eux m'ont souvent parlé des difficultés qu'ils rencontrent dans leur ministère sous ce rapport; je leur ai donné le conseil de tâcher de découvrir dans leurs paroisses quelque bon fidèle, des filles vertueuses et âgées, qui puissent les seconder dans leurs efforts. C'est là une des œuvres les plus méritoires pour le ciel. Jésus-Christ, dans son Evangile, nous assure que celui qui rendra quelque office de charité à un enfant le lui rendra à lui-même. Les missionnaires, dans les contrées lointaines, étendent beaucoup le royaume de Dieu par l'aide des catéchistes indigènes, qui ont un accès plus facile auprès des populations infidèles. Que de bien se fait en France de tous côtés par ce moyen, et que d'admirables exemples nous pourrions citer !

C'est aussi un devoir pour nous, N. T. Ch. F., d'encourager les catholiques généreux qui ont fondé des écoles libres, malgré

bien des obstacles et au prix de tant de sacrifices. Ils ne se lasseront pas, car ils sentent la nécessité de cette œuvre. Les anciens philosophes païens définissaient la vertu un effort sur soi-même pour faire le bien. Ils reconnaissaient la faiblesse de l'homme et son penchant pour le mal, et, en effet, il n'y a que la grâce de Jésus-Christ et la lutte contre nos mauvaises passions qui nous donneront la paix avec la victoire. Mais le jeune homme laissé à lui-même, que les francs-maçons veulent à tout prix priver dans les écoles de toute notion de la loi de l'Evangile, que deviendra-t-il ?

Il faut bien le reconnaître, les efforts que font les incrédules pour écarter de la jeunesse tout ce qui pourrait lui procurer la connaissance de la religion et la porter à la pratique des vertus qu'elle inspire, sont une des plus cruelles persécutions que l'Eglise ait eu jusqu'ici à subir. Ils promettent, disent-ils, de nous dédommager, et ils nous assurent que par la liberté de penser, le progrès toujours croissant des lumières, nous arriverons à tout le bien-être possible, bien-être et bonheur qu'ils ne définissent pas. Récemment, un des partisans de ces théories prononçait un discours public que nous avons déjà signalé, mais nous croyons opportun dans le temps présent de le signaler encore ; voici ses paroles : Encore quelques années, toutes les notions du surnaturel disparaîtront. Or, N. T. Ch. F., le surnaturel par excellence, c'est Dieu. Cette proposition, que le surnaturel n'est rien et doit disparaître, équivaut à celle-ci : Il n'y a pas de Dieu. C'est une profession d'athéisme..... »

FLEURS DES SAINTS

SAINTE ALPAIS, l'extatique de CUDOT [1]

L'étonnante nouvelle de la transformation d'Alpais et de la guérison subite du mal affreux dont elle était naguère affligée se répandit avec la rapidité de l'éclair ; on s'approchait avec empressement de cette pauvre case si longtemps un objet

(1) D'après le beau travail biographique de M. l'abbé Tridon sur la Vierge senonaise, prix 5 fr , et 6 fr. 50 avec gravures hors texte. (Sens, Mosdier, libraire).

d'effroi, et, en contemplant la douce vierge toujours retenue par la paralysie sur son pauvre grabat, mais dont le visage plein de fraîcheur et de vie semblait à ceux qui le contemplaient une vision du ciel, tous s'écriaient : « le doigt de Dieu est ici ». Ce qui paraissait le plus surprenant, c'était le prodige sans cesse renouvelé d'une existence se soutenant sans le secours de la moindre alimentation : malgré des essais plusieurs fois réitérés, Alpais ne put jamais conserver rien de ce qu'elle essayait d'avaler, et qu'elle rejetait aussitôt avec des souffrances inouïes. Le pain eucharistique était seul excepté.

Le bruit de ces merveilles parvint à la connaissance de Guillaume, comte de Champagne et de Blois. Elu évêque de Chartres en 1156, promu à l'archevêché de Sens en 1168, nommé l'année suivante légat du Pape Alexandre III, ce grand Pontife possédait toutes les qualités que demandait la haute position qu'il occupait dans l'Eglise et dans l'Etat. Les circonstances étaient solennelles. L'éminent Prélat devait donc s'entourer de toutes certitudes possibles avant de formuler un jugement sur ces faits extraordinaires soumis à son examen. Après y avoir longuement réfléchi devant Dieu, il crut opportun de confier à des dames recommandables par leur âge et leur piété, le soin de surveiller nuit et jour la jeune vierge pour s'assurer, d'une manière irréfragable, si elle ne prenait aucune nourriture ni aucun breuvage ; et si, dans ses conversations comme dans sa conduite, tout était marqué au sceau de la perfection chrétienne.

Cette investigation intelligente, constante et minutieuse, dura un mois... Ce laps de temps écoulé, l'Archevêque fit venir les dames, les interrogeant sur ce qu'elles avaient vu et entendu. —« Nous avons vu une SAINTE, répondirent elles d'une commune voix, — toute recueillie en Dieu dans la prière ; et, quand elle parle, elle dit de ces choses qui semblent un écho du paradis. — Ne pouvant supporter ni breuvage, ni nourriture, la prolongation de ses jours est une continuelle merveille. Chaque dimanche elle se nourrit cependant du pain des anges qui, seul a le divin privilège de pénétrer dans sa poitrine desséchée » ...

Ce rapport des matrones, joint aux affirmations du curé de Cudot, de l'abbaye Cistercienne des Echarlis, des philosophes, des théologiens, parvenues depuis deux ans à la chancellerie archiépiscopale, accompagnées de la clameur populaire, ne pouvaient laisser aucun doute dans l'esprit du savant et pieux pontife, sur le caractère du SURNATUREL DIVIN des phénomènes observés dans cette admirable vie : dès lors, la cause d'Alpais devient la sienne ; il en fait une de ses gloires et la soutient avec une incomparable sagesse et une persévérante ardeur.

Un matin l'archevêque Guillaume se rend, accompagné seulement de quelques conseillers, à la pauvre chaumière de la bergère ; sa visite est tout à la fois une démarche juridique et un acte de religieuse vénération envers la recluse. L'illustre prélat, pour se présenter à la bergère, se revêt d'humilité ; il foule avec émotion le sol sacré du misérable réduit témoin de tant d'événements miraculeux, honoré des apparitions divines et de la présence de la Reine du Ciel ; sanctifié aussi par les douleurs expiatrices de la sainte martyre.

Ce lieu béni, Jacob l'eut nommé « le lieu terrible ; « Guillaume peut le saluer d'un nom plus doux : car pour la France et pour l'Eglise, si troublées alors, c'est le lieu du rachat et de l'espérance !

L'archevêque de Sens adresse à la *favorisée* DU CHRIST les plus suaves paroles et les plus paternelles encouragements. « Encore un peu de temps, chère fille, lui dit-il avec bonté, et votre pauvre logette sera agrandie ; une église couvrira le sol qui l'avoisine ; une large fenêtre placée vis-à-vis de votre couche vous permettra de voir à l'autel le prêtre offrir les saints mystères et, sans sortir de votre cellule, vous serez en réalité dans la maison du Seigneur. Une collégiale de chanoines sera établie pour desservir l'église, je pourvoierai à tous les frais, réclamant seulement le secours de vos prières..... »

A mesure que le prélat développe ses plans généreux, l'âme d'Alpais se trouble. Dans un coup d'œil prophétique, elle entrevoit sa chère solitude envahie par l'affluence populaire ;

ses sublimes entretiens avec le ciel interrompus ; son existence si humble glorifiée ! Aussi, quand le Pontife cesse de parler, Alpais, d'une voix suppliante, le conjure-t-elle d'avoir égard à sa bassesse, à son inexprimable besoin de solitude, et de renoncer à des projets dont la réalisation lui causerait tant de nouvelles douleurs.

Les instances de l'extatique édifient l'Archevêque, sans le persuader.

Rentré dans son palais, le Pontife, aux vastes pensées, dirige aussitôt des ouvriers sur Cudot.

Tous les fondements sont jetés à la fois d'après un plan d'ensemble; l'œuvre se commence, se poursuit et s'achève avec rapidité.

Chère Alpais, qu'elle eut à souffrir tout le temps que durèrent les travaux ! Immobile sur sa couchette, elle entendait le bruit des ouvriers, leurs chants, leur va-et-vient continuel, ce qui lui causait une angoisse inexprimable. Cependant le Seigneur eut pitié de sa petite épouse. Il s'offre à ses regards couvert de sang, cloué au bois de la croix : en même temps une voix se fait entendre, — c'est la voix du crucifié, — « tiens, regarde, vois à quel prix tu es à moi ?... Qu'au même prix je sois à toi... »

Alpais comprend la leçon divine, et cessant de se plaindre, elle rentra dans sa paix !

Cependant autour d'elle montaient les murailles de l'église nouvelle, et celles qui englobaient sa *logette* sainte : car, sans toucher d'abord à cette masure, on l'enveloppa complètement de la construction monumentale devenue aujourd'hui dans l'église, la propre chapelle de Sainte Alpais, après avoir été pendant quarante ans la vénérée cellule de la recluse du bon Dieu !

La Très Sainte Vierge, dans cette apparition où la lèpre d'Alpais disparut sous son attouchement béni, avait fait connaître à la bergère les merveilleuses visions dont elle devait être favorisée, les dons surnaturels qui seraient son partage ; mais à cet ensemble de radieux privilèges, dont elle lui faisait le consolant énoncé, la Reine du Ciel avait ajouté en la quittant ces mots renfermant toute la substance de sa mission rédemptrice :

« Adieu, chère enfant, je finis ; sous ma garde et celle de

mon fils, je te laisse et je remonte aux cieux. POUR LE SALUT DE BEAUCOUP, tu dois un peu de temps demeurer ici bas. Courage, bientôt tu viendras me rejoindre. »

Le voilà donc révélé le mystérieux secret des connaissances suréminentes en métaphysique et en théologie de la simple fille des champs; de ses aperçus scientifiques qui devancent les découvertes modernes et les confirment à l'avance. L'univers dans son magnifique ensemble; l'enfer avec ses horribles tortures; le ciel avec ses beautés ineffables, lui apparaissent tour à tour. Elle lit dans le plus intime repli des cœurs. Les malheurs des temps, les crimes des hommes, les efforts des démons pour perdre les âmes, lui sont dévoilés. C'est alors que son âme, en proie à d'indicibles tortures, boit à longs traits le calice des douleurs. Alpais « *signe de Dieu, victime de propitiation* », n'avait-elle pas reçu la sublime mission de vivre pour souffrir et pour expier ?...

L'église construite sur les plans approuvés par l'Archevêque étant terminée, des chanoines réguliers de l'abbaye Saint-Jean, de Sens, vinrent s'établir à Cudot. Chaque jour, ils offraient le saint sacrifice et entendaient les confessions des pèlerins qui accouraient en foule dans cette petite bourgade, devenue tout à coup si grande par les merveilles qui s'y opéraient.

La veuve de Louis VII, Alix de Champagne, sœur de Guillaume, vint plusieurs fois visiter Alpais et prendre ses conseils dans des affaires très importantes. L'illustre visiteuse assura une rente, sa vie durant, à la collégiale de Cudot, et son fils Philippe-Auguste, la confirma à perpétuité. Elle fut en effet desservie jusqu'en 1789.

Sibylle de Hainaut était aussi une des *habituées princières* de la voyante (1) dont la réputation de vertu avait franchi les limites de la France.

L'humilité d'Alpais ne souffrait pas de ces hommages. Favorisée plusieurs fois de la contemplation Déifique, comment

(1) Parmi les historiens qui ont parlé d'Alpais on doit mettre en première ligne le moine des Echarlis qui avait toute la confiance de l'Extatique Deux de ses manuscrits sont conservés à la bibliothèque de Chartres. Le premier est catalogué sous le numéro 131. Le deuxième est coté sous le numéro 51; tous deux proviennent de l'abbaye de St Père.

aurait-elle pu s'enivrer des témoignages de respect qu'elle recevait des puissants de la terre? Non, la glace si pure de son âme ne fut jamais ternie par le souffle de l'orgueil. Toute la gloire qu'on lui rendait, elle la renvoyait à son Dieu et restait toujours à ses propres yeux *la petite servante du Seigneur.....*

Une preuve bien touchante du renom de sainteté dont jouissait Alpais, ressort du fait qui va suivre :

« Des bandes de pillards sacrilèges s'attaquant principalement à tout ce qui regardait l'adorable Eucharistie, pour mettre en sureté les corporaux sur lesquels avaient reposé Jésus-Hostie, les chanoines qui desservaient le pèlerinage, transportaient en digne révérence les corporaux sacrés dans le *reclusorium* d'Alpais. Sur la poitrine immobile de la merveilleuse paralytique on les laissait chaque nuit religieusement déposés, et c'était de là que chaque matin ils étaient reportés dans la chapelle de Cudot, pour la célébration des saints mystères. »

— XIIIe SIÈCLE —

. . . .

Les temps ont marché. Des événements de la plus haute portée pour la France et pour l'Eglise se sont accomplis.

L'héroïque Simon de Montfort a mis à Muret les Albigeois en fuite (1213). Le triomphe de Philippe-Auguste, dans les champs de Bouvines, a marqué d'un sceau glorieux le relèvement de la Royauté (1214). La Papauté légitime, victorieuse de ses ennemis, est parvenue, dans la personne d'Innocent III, à l'apogée de sa toute puissance. Alpais, *la sainte nationale,* qui a obtenu par sa vie crucifiée, ces grâces suprêmes à la France et à la Ste Eglise de Jésus-Christ, rompant le fil mystérieux qui la retenait captive, est allée jouir au ciel de l'éternel bonheur ; mais, croyons le bien, la chère sainte n'oublie pas dans la gloire ses frères souffrants de la terre, et prie sans cesse pour la patrie qu'elle a tant aimée !

O France ! bénie de Dieu, ne perds pas confiance. Trois bergères chéries du Seigneur, — GENEVIÈVE, ALPAIS, JEANNE D'ARC, — veillent sur toi. Puissent-elles un jour figurer

ensemble dans le monument expiatoire consacré au Sacré-Cœur de Jésus, et nous aider à célébrer dignement l'heure si désirée de la délivrance et l'avènement du règne immortel du divin amour !

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

JÉSUS-CHRIST, SALUT ET RÉDEMPTION DE LA FRANCE

(Extrait du discours prononcé à la cérémonie de Loigny, le 2 décembre 1886)

M. l'abbé J. Tissier, professeur à l'Institution Notre-Dame de Chartres, a prononcé le discours du 2 décembre à Loigny, comme nous l'avions annoncé. Plusieurs hauts fonctionnaires de l'Etat assistaient, auprès du clergé et aux premiers rangs d'une nombreuse assemblée, au service anniversaire célébré pour les glorieuses victimes de la bataille de 1870.

L'orateur, après avoir exposé le rôle providentiel de la guerre, a montré dans la mort des soldats chrétiens tombés à Loigny la rançon, la rédemption momentanée de la France, puis il a fait voir en Jésus-Christ notre Dieu, le vrai salut et la vraie rédemption de la patrie.

Nous reproduisons la dernière partie de ce beau discours. L'*Écho Dunois* l'a inséré tout entier dans son n° du 9 décembre.

III

« D'où vient, mes frères, qu'après d'aussi rudes coups et des leçons aussi graves, d'où vient qu'après tant d'holocaustes généreux et purs, la France aujourd'hui se retrouve avec les inexpériences et les périls d'autrefois ? Car, à qui veut ouvrir les yeux, sa situation ne peut paraître sans alarmes. Ce n'est pas seulement Dieu irrité qui saurait la faire trembler encore... Nous sommes descendus du trône de l'Europe ; d'autres que nous dictent aux peuples des lois, et nos vainqueurs d'hier (le ciel nous en garde !) ne seraient-ils pas nos vainqueurs de demain ? D'autre part, à voir au sein du pays les partis qui s'agitent, les compétitions qui affaiblissent le pouvoir, l'instabilité des constitutions qui détruit l'autorité, les foules en bas qui remuent, qui menacent et qui font loi, on se prend involontairement à douter de l'avenir. La confiance, elle-même, a disparu des affaires. Quoi qu'on dise, un malaise secret paralyse et tourmente la nation. Une vague inquiétude trouble partout la sécurité. Sous les apparences de l'ordre, grandit, souffle et s'étend je ne sais quel vent de révolution. L'équilibre est rompu entre les diverses classes de la société, et ce n'est point une main de fer qui le saura rétablir.

Le mal dont souffre la France veut un autre remède. Ce mal profond, quel est-il, sinon d'oublier et de renier aujourd'hui le Dieu qui, dans les temps passés, l'avait faite prospère et grande, et qui ne la punissait naguère que pour la sauver toujours ? Ce Dieu, le

Dieu de Clovis, de Charlemagne et de Saint-Louis, aura-t-il toujour droit d'asile sur sa terre privilégiée ? Une guerre acharnée le chasse de partout, *à custodia matutina usque ad noctem;* elle le poursuit avec rage du matin au soir de la vie, du cœur de la jeunesse jusqu'au chevet de l'agonisant. Ses ennemis sont le nombre. On ne veut plus de ses dogmes consolants ; on n'a plus besoin de savoir d'où vient l'homme, où il va, quelle destinée l'attend. La morale chrétienne est un joug importun, qu'en temps de liberté on doit secouer sans scrupule.

Qu'offre-t-on à la place ? Des théories matérialistes, des doctrines indécises et flottantes, qui glacent toute espérance, qui détruisent tout idéal, qui sapent toute autorité ; une morale civique qu'on appelle indépendante et qui, suivant le mot de Tacite, ne peut que jeter dans le servilisme, *ruere in servitium*, parce qu'en permettant toutes les jouissances, elle anéantit la dignité personnelle, la loyauté, l'honnêteté, et, par suite ouvre la porte à toute les bassesses.

Ne nous abusons point. Là est la plaie, là la blessure, là peut-être la mort. Condamner la France à vivre sans Dieu, c'est changer trop violemment son tempérament séculaire. Nous ne déchirons pas sans courir un danger national le pacte qui, depuis tant d'années, nous unit à la religion et à l'Église, parce qu'en ôtant du cœur français le sentiment religieux et catholique, on arrache du même coup tout ce qui fait sa supériorité, sa noblesse et sa grandeur passée. on éteint le foyer le plus fécond des fiers enthousiasmes, des sublimes dévouements, des élans magnanimes.

Voilà ce qui fait, de la guerre livrée maintenant à l'Église et à Dieu, un péril plus menaçant et plus redoutable que la guerre même dont je vous ai dit les péripéties sanglantes ! Pourquoi ces craintes, mes frères ? C'est que la guerre étrangère, si funeste qu'en soit l'issue, loin d'abaisser et d'avilir le caractère national, ranime plutôt toutes les énergies vitales d'un pays, fait revivre ses héroïques traditions, réveille les sentiments d'honneur et de patriotisme, réunit devant l'ennemi, comme en un faisceau, toutes les volontés, tous les partis, toutes les forces. Au contraire, la guerre présente jette le trouble, sème la haine, et, en effaçant les souvenirs protecteurs du passé, en ébranlant les antiques appuis de notre société, elle détruit dans le germe les seuls principes de vie, elle brise au moins le plus puissant moteur des vertus privées et sociales.

Qu'advient-il, en effet, depuis que l'athéisme défend à nos aspirations de s'élever vers Dieu, à nos pensées d'aller s'éclairer, à notre courage d'aller se retremper au ciel ? On se plaint à bon droit de l'abattement universel des âmes et de l'effondrement général des caractères. Où sont les convictions solidement assises ? Où sont les

passions nobles ? Le don de soi-même, la fierté, l'enthousiasme, toutes ces antiques vertus, où sont-elles ? Les émotions qui font battre le cœur aux grands mots de liberté et de patrie, où sont-elles ? L'esprit de famille, la tendresse filiale, le culte du foyer, que sont-ils devenus ?

Jadis les foyers et les autels étaient un mot de ralliement, le cri toujours entendu du patriotisme en détresse : *Pro aris et focis !* Aujourd'hui les autels chancellent et les foyers ne sont plus sacrés. Amasser, arriver, se faire jour, voilà les grossiers intérêts, les ambitions malsaines, les plaisirs égoïstes, qui conduisent à l'heure présente des milliers d'âmes vénales, toujours prêtes à prendre, jamais à se donner.

Mes frères, qui relèvera, pour nous protéger contre ce matérialisme envahissant, les murs à moitié rompus de l'Évangile ? Qui maintiendra, avec les droits sacrés de Dieu, les traditions chrétiennes du dévouement et de la foi ? Nous tous, nous du moins ; nous le devons à la mémoire des héros que nous sommes venus honorer, aux exemples de leur vie, aux enseignements de leur mort. Comme eux, quand le péril appelle, soyons soldats. Il est des combats qui se livrent autre part que dans les plaines sanglantes. Dans ces luttes cachées aux plus secrets replis de notre conscience, entre la vérité et le mensonge, entre l'intérêt et le devoir, ne capitulons pas. Cette résistance de tous les jours aux instincts égoïstes, aux attraits de la jouissance, aux contagieux entraînements du mal, a ses labeurs et son héroïsme, mais aussi ses utiles triomphes, dont le vainqueur garde le mérite et dont toute la société recueille le profit.

Que notre devise aussi soit celle des zouaves : « Dieu et la France ! » En servant Dieu, on ne désapprend pas de servir son pays : vous en avez ici d'irréfutables preuves. Si le patriotisme peut trouver dans les seuls sentiments généreux du cœur humain une source passagère, la Religion, du moins, donne à ces sentiments la force, la constance et l'élévation. Pour qui craint Dieu, la Patrie est toujours plus chère : car notre Patrie « n'est pas seulement le sol qui nous a vus naître, mais encore, a dit Lacordaire, les souvenirs de notre enfance, nos traditions, nos lois, nos mœurs, nos libertés, notre histoire et *notre religion.* »

Gardons toutes ces grandes choses, mes frères, et rangeons-nous, pour les défendre, sous la bannière des zouaves, sous l'étendard du Sacré-Cœur, parce que là seulement est l'espoir et le salut : *Quia copiosa apud eum redemptio.* Jeunes gens, c'est à vous surtout que convient ce poste d'honneur. *O filii, æmulatores estote legis :* Soyez les champions de nos lois saintes, et donnez votre vie pour la cause qu'ont soutenue vos pères : *Et date animas vestras pro testamento patrum...*

« Quand l'œuvre de la destruction, s'écrie l'abbé Perreyve dans une page éloquente que je veux vous redire, sera finie dans notre tremblante Europe, quand l'orage révolutionnaire aura renversé ce que Dieu veut laisser périr et que les farouches exécuteurs de ce travail de mort auront à leur tour disparu sous les ruines, ce sera l'heure de retrouver les fondements du Temple et de relever ses murs pour la paix du siècle à venir. C'est vous, jeunes hommes, qu'attend une si grande heure du monde. Que jetterez-vous dans ces fondements où le ciel prochain espère enfin trouver son repos? Prenez garde alors de préparer encore aux hommes des tremblements et des ruines. Plaise à Dieu que vous ayez compris que les fondements des sociétés humaines sont choses sacrées et que c'est trop peu, pour la solide grandeur des générations qui doivent y vivre, que d'y jeter de l'or, de la puissance et du progrès! Il y en a un qui est la pierre angulaire : *Hic est lapis.* Quiconque a voulu bâtir sans cette pierre n'a rien élevé que le premier vent n'ait dispersé. Celui-là, rien ne le remplace. Quiconque a fait sans lui de l'industrie n'a réussi qu'à abrutir les hommes. Quiconque a fait sans lui de la science s'est enfoui dans les sables de la raison pure. Quiconque a fait sans lui de l'autorité a glissé dans le sang. Quiconque a fait sans lui de la liberté s'est réveillé partout, serré à la gorge par un soldat qui lui a dit, en le chargeant de fers : « Je suis la liberté ! » C'est que celui dont je parle leur manquait. C'est celui-là qu'il faut connaître et dont il faut porter le nom éternel dans les fondements de l'édifice à venir. Toutes nos grandeurs passées ont connu ce nom divin. Nos épreuves et nos périls le savent aujourd'hui plus que jamais : C'est le nom du Seigneur Jésus-Christ ! »

O mes Frères, malgré nos fautes et nos alarmes, espérons tous à jamais en Lui, car il est l'infinie rédemption. *A custodia matutina usque ad noctem speret Israel in Domino, quia copiosa apud eum redemptio.* Forts de sa bonté puissante, malgré tant de menaces, croyons encore en l'avenir. Aux jours mauvais, le peuple peut oublier tout sans doute ; mais Dieu se souvient toujours, et à l'heure qu'ont fixée ses desseins, les sacrifices d'autrefois changeront en fruits de grâce et de douceur l'amertume de son divin courroux. De ces braves endormis, la mort un jour fera ce que fait l'hiver des semences confiées à vos sillons généreux. Au printemps, tout renaît, reverdit, croît et prospère. Le printemps viendra, et nous verrons sur les ruines se lever une France plus forte : *surget in virtute ;* une France plus glorieuse : *surget in gloria ;* une France immortelle : *surget in incorruptione.* — AMEN. »

FAITS RELIGIEUX

On écrit de Rome :

« Les présents destinés à N. S. P. le Pape Léon XIII, à l'occasion de son jubilé sacerdotal, commencent à arriver au Vatican. Naples se propose d'envoyer un trône d'or au Pape Léon XIII. A Rome, toutes les sociétés catholiques préparent leurs offrandes. Ce seront des objets d'art ou des objets sacrés. Les anciens officiers de l'armée pontificale ont déjà commandé au célèbre bijoutier Pierret, de la place d'Espagne, un magnifique encrier pour l'offrir au Souverain Pontife. Cet encrier en or et argent, style renaissance, sera surmonté d'une statuette de Saint Michel archange, et sur le devant on admirera de petits médaillons ciselés, représentant saint Joachim, patron de baptême, et saint Léon, patron de pontificat du Saint-Père ainsi que saint François d'Assise et saint Thomas d'Aquin, qu'il a tout spécialement glorifiés dans ses encycliques. »

— Mais pendant que les catholiques préparent pour le Jubilé du Saint-Père une éclatante manifestation de foi et d'amour, les ennemis de l'Église redoublent d'acharnement. Les expulsions de religieux et de religieuses même par la force armée se multiplient à Vérone, à Rieti à Ravenne, etc.....

— Le 4 décembre, la sacrée Congrégation des Rites a tenu une séance. La question proposée était de savoir s'il y a lieu d'introduire la cause de béatification du cardinal Fisher, du chancelier Thomas Morus, et de plusieurs autres catholiques anglais martyrisés sous Henri VIII ou Elisabeth.

— Le dernier dimanche après la Pentecôte, a eu lieu au Vatican, en présence du Souverain-Pontife, la cérémonie solennelle de la promulgation des décrets proclamant que, étant déjà donnée l'approbation des vertus et des miracles, on peut procéder sûrement à la béatification du Vénérable Ludovic-Marie Grignon de Montfort, fondateur de la Congrégation du Saint-Esprit et des Sœurs de la Sagesse ; du Vénérable Clément-Marie Hofbauer, prêtre profès de la Congrégation du très saint Rédempteur, du Vénérable Egidius-Marie de Saint-Joseph, frère lai profès de l'ordre des Mineurs déchaussés de Saint-Pierre d'Alcantara, de la Vénérable sœur Joséphine-Marie de Sainte-Agnès, vulgairement désignée sous le nom d'Inès de Beniganin, religieuse professe de l'ordre des Ermites de St-Augustin.

Missions étrangères. — Congo. — On annonce de Rome que S. Em. le cardinal Lavigerie a restreint ses missions du Congo à la partie orientale, c'est-à-dire aux lacs équatoriaux. La Propagande a réorganisé dans cette région les vicariats apostoliques de Nyanza et de Tanganyica, et elle a créé ceux d'Onnianembé et du Haut-Congo, tous compris entre Zanzibar, le pays des Gallas et le 25° de longitude. Le cardinal Lavigerie laisse ainsi le champ libre, dans une grande partie du Congo aux missionnaires qui doivent sortir du séminaire spécial fondé en Belgique.

— *L'Eglise au loin.* — Depuis 1822, date de la création de la Propagation de la foi, 220.000.000 de francs ont été offerts par les fidèles pour soutenir les missionnaires. — Le Saint-Siège a créé 260 préfectures ou évêchés nouveaux. — Actuellement il y a, dans l'Inde 26 archevêques et évêques avec 1,200 prêtres ; dans l'Indo-Chine, la Chine et le Japon, 50 vicaires apostoliques et 1,400 missionnaires, en Afrique, 2

archevêques, 12 évêques, 17 vicariats et 16 préfectures apostoliques; dans l'Amérique anglaise, 30 évêques et 2,000 prêtres; en Océanie, 23 évêques.

Archiconfrérie de N.-D. des Victoires. — Cette grande et sainte association vient de célébrer le cinquantième anniversaire de sa fondation. Trois dates sont à remarquer dans les fêtes commémoratives qui obtiendront du Saint et Immaculé Cœur de Marie un accroissement de secours en faveur des pauvres pécheurs. Le 3 décembre rappelait l'inspiration céleste que reçut M. des Genettes, curé de N.-D. des Victoires et qui l'amena à fonder l'Archiconfrérie. Le 11 décembre vit la première réunion des associés. Le 16 du même mois était la date de l'érection canonique de l'association.

En outre le 24 avril 1888 sera le cinquantième anniversaire du jour où Grégoire XVI lui conféra le titre d'archiconfrérie et l'enrichit de privilèges.

M. l'abbé Chevojon, actuellement curé de N.-D. des Victoires et directeur de l'Archiconfrérie, avait fait solliciter à Rome par son auxiliaire dévoué, M. l'abbé Dumax, des faveurs exceptionnelles qui ont été libéralement accordées.

La loi scolaire d'octobre 1886. — La *Société générale d'éducation et d'enseignement* a publié une importante circulaire à propos de cette loi. En voici les trois points principaux : — 1° Devoir pour les catholiques de favoriser de toutes manières les écoles libres chrétiennes. — 2° Devoir de soutenir, à la tête des écoles publiques, les instituteurs congréganistes ou les instituteurs laïcs qui sont animés de l'esprit chrétien. L'article 18 permet encore d'arrêter quelquefois l'œuvre de laïcisation. En dehors des cas d'extinction ou de révocation, on ne peut laïciser arbitrairement. Le ministre lui-même a pris l'engagement, à la tribune, de ne pas le faire contre le vœu des conseils municipaux. — 3° La loi permet de confisquer, au profit de l'enseignement laïc, une donation faite à une école publique congréganiste. Dans ce cas, les donateurs ou leurs héritiers ont un délai de deux ans pour réclamer en justice la révocation de leur donation ou une indemnité. Il est important de remarquer que ce délai part du jour où l'arrêté, soit de laïcisation soit de suppression de l'école, est inséré au *Journal officiel*. Comme cette insertion peut facilement passer inaperçue, la *Société* s'engage à y veiller et à publier les arrêtés dans son *Bulletin*. Elle promet aussi aux intéressés l'appui de son comité de contentieux.

Incendie du grand Séminaire de Périgueux. — Dans la nuit du 25 octobre, le grand Séminaire de Périgueux a été détruit par un incendie.

L'alarme a pu être donnée assez tôt pour qu'on n'ait eu à déplorer la mort d'aucune des personnes qui habitaient l'établissement diocésain, ni même aucun accident; mais c'est au milieu d'un désarroi bien facile à comprendre, et en ayant à peine le temps de se vêtir, que tous les ecclésiastiques, en ce moment au Séminaire, au nombre de 158, ont pu échapper au danger et descendre dans les cours.

La majeure partie de la bibliothèque est détruite ou considérablement endommagée. Elle était composée en partie de dons faits par Mgr Baudry, ancien évêque de Périgueux; par MM. les chanoines Bernaret et O'Reilly, et d'autres ecclésiastiques. Elle contenait 20,000 volumes. La construction du grand Séminaire commencée en 1828, ne fut terminée que vers 1850.

Monseigneur l'évêque de Périgueux, fait un appel à la charité pour

réparer l'immense désastre et d'abord pour procurer aux séminaristes les livres dont ils ont besoin. (Adresser les dons au Secrétariat de l'évêché de Périgueux.)

La cause de Jeanne d'Arc. — Les catholiques de l'Ouest ont tenu à Nantes, sous la présidence de Mgr l'Evêque, un Congrès, du 16 au 21 novembre. Mgr l'évêque d'Orléans avait délégué à cette assemblée le secrétaire général de son évêché, M. Séjourné, qui a fait un rapport sur l'état actuel de la cause de Jeanne d'Arc.

Les membres du Congrès ont signé un *Postulatum* ou supplique au Souverain Pontife demandant que Jeanne d'Arc soit déclarée Vénérable.

Allemagne. — Les dames. — L'homme de fer, M. de Bismarck, vient de couper court aux succès pédagogiques des dames.

« On écrit de Berlin que le gouvernement vient de prendre une décision en vertu de laquelle les femmes ne pourront être admises dans aucune Université, ni comme étudiantes, ni comme auditrices. »

Château-Villain. — L'affaire de Château-Villain dont toutes les revues politiques ou religieuses ont parlé est terminée. Il fallait bien donner un petit gage aux entrepreneurs de cette triste affaire. Ce gage est dérisoire : 200 fr. d'amende à M. Fischer et à M. l'abbé Guillaud. C'est une condamnation ridicule qui équivaut à un acquittement. Du reste les honnêtes gens ont dit depuis longtemps leur dernier mot sur ce fait, savoir : la rébellion pour avoir défendu l'entrée d'une chapelle située au milieu d'une propriété particulière.

Congrès. — Une députation du congrès ouvrier de Pau, ayant à sa tête M. le comte Albert de Mun, a été déposer aux pieds de N.-D. de Lourdes les résultats des travaux de l'Assemblée. La députation de ces apôtres des intérêts populaires représentaient 40,000 ouvriers catholiques. — Le congrès de Limoges a fait avancer la question des corporations catholiques. Patrons et ouvriers s'entendent et mettent leurs intérêts communs sous la tutelle de la religion.

LA PRESSE — Lecture des journaux. — Au milieu du débordement actuel de la mauvaise presse, tous les catholiques peuvent faire leur profit des graves avertissements que, peu de temps avant de mourir, Mgr Lachat, archevêque de Damiette, administrateur apostolique du Tessin, adressait au clergé du vicariat de Lugano. En voici la partie principale :

« Soutenir de son argent et lire habituellement sans nécessité bien certaine les feuilles de l'impiété et de l'enfer, c'est un péché mortel *ex genere suo.* N'est-ce pas, en effet, un péché mortel de payer un sicaire pour qu'il tue un homme ? Et ce ne serait pas un monstrueux péché mortel de payer un journal pour qu'il tue non pas une âme seulement, mais des milliers d'âmes ! pour qu'il nie, offense, tourne en dérision, insulte, haïsse Jésus-Christ, la sainte Vierge, l'Eglise ; pour qu'il sème la haine, les passions, le vice, la calomnie entre frères ; pour qu'il corrompe les innocents et leur donne la mort éternelle !

Celui qui lit les journaux immondes se met volontairement dans le péril, dans le grave péril de perdre la foi et la vertu ; c'est pourquoi il pèche mortellement contre lui-même, contre sa propre conscience. De plus, il donne un scandale énorme à son prochain.

Je sais qu'il y a des prêtres pusillanimes qui, par crainte des colères ennemies ou bien par ignorance ou par oubli de leur propre responsabilité en face de Dieu et en face des hommes, font sur ce point les

chiens muets quand ils prêchent, qui se tiennent négligemment tout le jour hors de l'église, qui absolvent à l'aveugle et n'interrogent pas sur ce point les pénitents suspects de mauvaises lectures. Ces prêtres sont très condamnables Le péché dont je vous parle doit être nécessairement déclaré en confession ; il est nécessaire de spécifier s'il y a eu scandale, si on a fait lire le journal à d'autres ; sinon, celui qui agit consciemment de la sorte, sa confession est ou nulle ou sacrilège.

L'absolution doit être refusée à celui qui ne promet pas clairement et ouvertement de jeter au feu les livres impies et les journaux d'enfer, d'y cesser son abonnement et de s'écarter pour toujours de ces pâturages empoisonnés.

Grande doit donc être votre horreur pour les mauvais journaux, active et continuelle la guerre qu'il faut leur faire ; mais non moins grand doit être le zèle à soutenir la bonne presse par des actions, par des abonnements, et à la répandre parmi le peuple. Pour les séculiers, l'obligation est la même, proportionnément à leur sphère d'action, de pourchasser la mauvaise presse et de soutenir la bonne

Le journalisme catholique est une œuvre d'une souveraine utilité et d'un souverain mérite. « Pie IX l'a dit et Léon XIII l'a répété. »

— Des faits récents révélés par la *Croix* montrent que l'*Association générale d'Alsace-Lorraine*, établie à Paris, 38, rue du Château-d'Eau est, non pas impartiale et ouverte à tous, comme on pourrait le croire, mais franc-maçonne et exclusive, refusant des secours aux pères de famille qui ont assez de conscience pour ne pas livrer, à ce prix, leurs enfants à des écoles sans Dieu. C'est pour les catholiques et les gens sans parti-pris une raison pour ne plus confier leurs offrandes à cette société sectaire, mais à l'*œuvre* catholique et vraiment patriotique des *Alsaciens-Lorrains.*

— L'Institut catholique de Paris poursuit avec persévérance la fondation d'une école libre de médecine dans la capitale.

Un terrain de 46,000 mètres a été acheté et payé. Une partie des constructions est achevée et l'hôpital St-Joseph a déjà cinquante deux lits occupés par des malades. La dépense totale de cet hôpital, où seront installées les cliniques, est évaluée à cinq millions.

En attendant que l'enseignement clinique puisse commencer à l'hôpital Saint-Joseph, l'Institut catholique s'occupe des étudiants en médecine. Une conférence groupe déjà plus de cent membres et leur offre les moyens d'étude et d'émulation, une bibliothèque, une salle de conférence, des collections, etc.

Notre-Dame de la Salette. — Une guérison. — Le diocèse de Chambéry a fait, il y a peu de temps, un pèlerinage à Notre-Dame de la Salette ; la foi des pèlerins a été récompensée par une guérison dont nous sommes heureux de reproduire les touchants détails donnés par la *Semaine* de Chambéry.

Près de 600 personnes étaient réunies sur les lieux de l'apparition ; le R P. Camille, directeur du pèlerinage, prend alors la parole : « Chers pèlerins, dit-il, vous voyez près de la fontaine miraculeuse un père de famille qui s'est imposé bien des sacrifices pour venir demander à Marie la guérison de sa petite fille qu'il tient entre ses bras. Nous allons unir nos prières aux siennes et demander à Notre-Dame de la Salette de rendre à cette pauvre paralytique l'usage de ses membres, pendant que son père plongera les pieds de l'enfant dans la piscine. »

Alors, tous les pèlerins, les bras en croix, récitent avec le R. P. cinq *Pater* et cinq *Ave*, puis l'acte de contrition, pour demander à Dieu le pardon de leurs fautes, afin que leurs prières soient plus pures et touchent plus efficacement le cœur de Marie, puis les Litanies de la Sainte Vierge. Tous les regards sont fixés sur la pauvre enfant, et les cœurs sont partagés entre la crainte et l'espérance. Tout à coup, le père de la petite infirme, mû par un sentiment de foi plus ardent, saisit les deux béquilles de son enfant, les jette aux pieds de la *Vierge qui pleure*, et retire la pauvre malade de la piscine. Quel n'est pas son étonnement! il voit son enfant se tenir debout, ce qu'elle n'avait jamais fait encore. Il la prend par la main, elle se met à marcher, gravit à pieds nus les trente-deux marches d'escalier qui séparent la fontaine de la statue de la *Vierge montant au ciel*, traverse, toujours pieds nus et sur des cailloux, la place située entre la Vierge de l'Assomption et la basilique, puis va se prosterner devant le grand autel avec son père.

Cette enfant avait atteint sa huitième année; jamais elle n'avait pu non seulement marcher, mais même se tenir debout. A la vue du prodige, des larmes de joie et de bonheur s'échappent de toutes les paupières, et les cris de « Vive Notre-Dame de la Salette! montent jusqu'au ciel avec le chant du *Magnificat*. De telles choses ne peuvent se redire, il faut les éprouver. ... Tous les pèlerins sont au sanctuaire; leurs chants de reconnaissance sont entrecoupés de sanglots de joie et d'attendrissement, et ils remercient, les bras en croix, la Reine du Ciel de l'insigne faveur dont elle vient de gratifier ses serviteurs.

La petite enfant se nomme Marie Pommier, née à Montsapey, canton d'Aiguebelle, département de la Savoie.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Parmi les *ex-voto* apportés récemment, il en est un qui mérite une note particulière tant à cause de sa valeur qu'à cause de l'intention de la donatrice. Une jeune dame de Dreux, Madame Leroux, que la mort a ravie à l'affection des siens, a voulu, avant de quitter ce monde, donner une nouvelle preuve de sa dévotion à Notre-Dame de Chartres. Elle a désigné comme devant être remis aux chapelains pour servir à l'ornementation de la Sainte-Châsse un de ses objets les plus précieux : une dentelle de point d'Angleterre, haute de 20 cent. sur une longueur de 10 mètres. Cette digne chrétienne avait confié son pieux désir à son mari qui s'est empressé de nous transmettre la dentelle, en recommandant de nouveau sa bien regrettée compagne aux prières de chaque jour.

Autres *ex-voto.* — Linges et nappe d'autel; 2 cœurs; 2 plaques de marbre avec inscription.

Lampes. — 94 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en décembre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 70; devant Notre-Dame du Pilier, 10; devant Saint Joseph, 5. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 3.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 222.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 142.

Nombre de visites faites aux clochers : 120.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En décembre ont été consacrés 44 enfants, dont 22 de diocèses étrangers.

— La fête de l'Immaculée-Conception, jour de tant de glorieux souvenirs, a été célébrée comme elle doit l'être dans une des plus grandes églises dédiées à la Très Sainte Vierge. Beaucoup de fidèles se sont approchées de la Sainte Table aux messes basses ; on ne peut mieux honorer la Mère qu'en allant se donner ainsi à son Fils divin. A l'office capitulaire, les *Kyrie*, *Gloria*, *Sanctus* et *Agnus*, ont été chantés en musique ; harmonies qui ne diminuent pas l'effet des unissons de plaint-chant réservés aux autres prières liturgiques ; on peut varier les expressions du beau.— Aux vêpres, l'assistance était plus nombreuse qu'à la grand'messe ; M. l'abbé Canuel, vicaire de la cathédrale, a donné une instruction solide sur le mystère de la fête, en expliquant les convenances du privilège accordé à Marie. — Le salut solennel a été suivi de la procession aux flambeaux dans la cathédrale et la crypte illuminées. Malgré le mauvais temps, une foule de personnes s'étaient rendues à l'église pour cette magnifique cérémonie toujours aussi populaire.

— Le 8 décembre était la clôture de la retraitte annuelle pour les membres de la conférence St Vincent-de-Paul. La retraite a été prêchée à la chapelle St Martin, dans la crypte de la cathédrale, par M. l'abbé Drouin, curé de Beaumont. Puisque nous parlons de cette œuvre si profitable *spirituellement* aux généreux chrétiens qui assistent les pauvres, saisissons l'occasion pour dire les progrès de la Société de St Vincent-de-Paul en 1885. Trente-huit nouvelles conférences ont admises à en faire partie. Les recettes totales se sont élevées dans l'univers entier, à 9,378,544 francs ; les dépenses à 7,868,441. Dans ces chiffres la part de la France, sans y comprendre nos colonies, a été de 2,664,736 pour les recettes, et de 2,190,107 pour les dépenses.

— Fête des Saints Innocents, le 28 décembrere, au salut dans la crypte, sermon par M. l'abbé Brunel, curé de Morancez.

— Le dimanche 12 décembre, l'église Saint-Aignan célébrait sa fête patronale. La partie musicale de cette grande solennité était confiée à l'*Harmonie Saint-Ferdinand ;* M. Piau, supérieur du grand séminaire et M. Durand, curé de la paroisse, avaient bien voulu se charger, aux différents offices, du ministère de la parole. M. Levassor, chanoine honoraire et ancien curé de Saint-Aignan, officiait à la grand'messe et M. Piau, aux vêpres. L'ornementation de l'autel

était splendide. Ce simple exposé suffit pour dire que rien ne manquait aux nombreux fidèles réunis dans le temple saint, de ce qui pouvait intéresser leur piété et réjouir saintement leurs cœurs.

— Au numéro de décembre, nous avons dit que des listes de souscription pour le jubilé sacerdotal de S. S. Léon XIII circulaient à Chartres comme ailleurs, et que les adhésions se multipliaient. Nous apprenons qu'à côté de ces listes destinées aux chiffres d'offrandes, d'autres feuilles se propagent actuellement où sont inscrites les œuvres saintes que l'on s'engage à faire pour le Pape. Si l'on n'a pas de ces feuilles à sa disposition, adresser directement aux Prêtres de la Sainte Face, à Tours, une formule d'adhésion ainsi conçue : « Moi (noms de baptême et de famille), de (nom du lieu habité et du diocèse), je m'engage à offrir, durant l'année 1887, aux intentions du Saint Père (mettre le nombre) communions, (nombre) chapelets, (nombre) adorations réparatrices. »

— Une note de la *Semaine religieuse d'Angers* nous apprenait les nouveaux succès de l'Université catholique de cette ville. Parmi les sept licenciés-ès-lettres reçus à la session de novembre, nous avons remarqué M. l'abbé Alexandre Brou, de Chartres ; c'est à Chartres, où réside sa famille, qu'il a commencé ses études. L'Université catholique d'Angers a déjà fourni 122 licenciés-ès-lettres.

— Les Frères des Écoles chrétiennes ont célébré avec pompe leur fête de Saint-Nicolas. L'Harmonie Saint-Ferdinand a exécuté plusieurs morceaux avec l'ensemble qu'on lui connaît et une messe en musique composée par un jeune artiste de talent, M. Marret, organiste de Saint-Pierre de Chartres.

Au sortir de l'église le défilé des enfants semblait interminable, tant leur nombre était grand.

La loi nouvelle donnait une valeur de plus à cette preuve palpable et irréfutable de la confiance que les parents ont gardée aux Frères. « Et voilà, semblait-on se dire, voilà pourtant les maîtres dévoués que les conséquences de la loi forceront de quitter ces chères écoles communales confiées jusqu'ici à leur habile direction ! »

— Nous apprenons qu'une cérémonie de *jubilé sacerdotal* a réuni, le 15 décembre, dans l'église Saint-Pierre de Dreux, beaucoup de prêtres et de très nombreux fidèles. M. le chanoine Olivier, l'un des aumôniers de la collégiale Saint-Louis, neveu de feu Mgr Olivier évêque d'Évreux, était le héros de la fête. Il y a eu messe solennelle et discours. L'honneur rendu au sacerdoce en la personne d'un vétéran du sanctuaire est un acte de foi que bénit Notre-Seigneur, le Prêtre par excellence.

— La fête prochaine d'Adoration mensuelle sera célébrée le jeudi 20 janvier à l'église de N.-D. de Sous-Terre.

— L'ordination du 17 décembre a eu lieu à la Crypte. Monseigneur de Forges a ordonné deux prêtres : MM. Joineau et Corne, et dix diacres.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Veuillez faire célébrer la sainte messe pour les âmes du purgatoire ; j'avais promis de demander cette messe lorsque je me suis adressée au Sacré-Cœur et à N.-D. de Chartres pour obtenir une faveur. Ayant été exaucée, je viens m'acquitter de ma dette de reconnaissance. (V. L. à Sav., diocèse du Mans).

2. Depuis deux années que mon fils est au régiment, je l'ai mis ainsi que ses frères sous la protection de N.-D. de Chartres, et à cette intention j'ai continué l'entretien d'une lampe devant son image à la crypte. J'ai ressenti les effets de sa maternelle protection. Il y a cinq jours, un cheval s'est abattu sur mon pauvre soldat ; et, au grand étonnement de tous, mon fils n'a éprouvé qu'une simple égratignure comme suite de cet accident qui semblait devoir lui briser les jambes. Je veux, sans retard, vous adresser le témoignage de ma reconnaissance à Notre-Dame.
(N. C. à Sil., diocèse du Mans).

3. Après une neuvaine à N.-D. de Chartres, un père et une mère viennent d'obtenir pour leur fils une grâce temporelle très importante puisqu'elle peut avoir un résultat spirituel très heureux pour l'âme de ce même jeune homme. Ma modeste offrande est bien peu proportionnée à ma reconnaissance ; mais je ne puis faire mieux pour le moment. Vous jugerez mieux que moi s'il faut faire dire des messes, brûler des cierges, ou consacrer cette modique somme à votre œuvre si utile des Clercs. (M. F., diocèse de Versailles).

4. J'étais atteint d'une grave maladie, déjà même on n'espérait plus de guérison, lorsque, à la suite d'une neuvaine à N.-D. de Chartres, j'ai retrouvé ma bonne santé d'autrefois. Grâces en soient rendues à la Ste Vierge qui, depuis mon bas âge, n'a cessé de veiller sur moi d'une manière toute spéciale ! (XYZ).

5. Une messe à N.-D. de Chartres, s'il vous plaît, pour la remercier d'une faveur qu'elle m'a obtenue... En même temps je lui adresse de nouvelles recommandations par votre intermédiaire, et, si Marie nous exauce de nouveau, comme nous en avons l'espoir, nous irons à Chartres en pèlerinage d'actions de grâces.
(H. C. à V., diocèse de Blois).

6. En vous envoyant le prix de mon abonnement à la *Voix* j'avais demandé des prières à N.-D. de Chartres pour une guérison. Pendant que le médecin déclarait de graves complications dans la maladie, le Sacré-Cœur de Jésus et N.-D. ont été invoqués avec plus de confiance ; et l'amélioration a paru. Au nom de la malade bien guérie et au mien, je viens exprimer mes remerciements.
(A. P. à R., diocèse de Verdun).

7. Ayez la bonté de faire acquitter à mon intention une messe d'action de grâces. Le Seigneur invoqué par l'intercession de N.-D. de Chartres et de St Joseph, a daigné m'accorder une précieuse faveur. (V. D., diocèse de Strasbourg).

8. J'ai une dette de reconnaissance que je suis heureuse d'acquitter aujourd'hui... Vous connaissez ma dévotion envers N.-D. de Chartres et j'eus recours à elle. Je fis une neuvaine pour lui demander la guérison des yeux ; le huitième jour les douleurs avaient disparu, et aujourd'hui je puis venir vous prier d'unir vos prières aux miennes en action de grâces. (E. M. à Ch., diocèse de Nancy).

L'Œuvre de la Messe du départ.

Cette œuvre répond à un besoin de l'heure présente. Le jeune homme qui part pour le service, a bien besoin de mettre sa foi et sa vertu sous la protection divine. Au moment où l'Etat met sur lui sa main athée, quelle meilleure pensée peut-il avoir que d'aller aux pieds des autels, solliciter les bénédictions puissantes qui doivent lui servir de palladium, d'égide tutélaire ?

Voici ce que nous écrivait, il y a quelques jours, M. le curé de X. (diocèse de Chartres), à l'occasion de la messe du départ qu'il a instituée dans sa paroisse depuis sept ans.

Mes jeunes gens, conscrits ou soldats des vingt-huit et des treize jours, savent dès la Toussaint à quelle date je me propose de dire la messe à leur intention, et beaucoup s'y rendent avec leurs parents. J'ai toujours constaté une bonne impression produite. D'ailleurs diverses circonstances m'ont autorisé à croire que nos soldats, même les moins chrétiens dans leurs habitudes, sont encore accessibles aux sentiments religieux. Permettez-moi de vous raconter à ce propos un petit fait très récent :

« Appelé pour affaires de famille à B..... je pris le chemin de fer à ..... Le hasard, ou plus chrétiennement, le bon Dieu permit que le compartiment voisin du mien fut occupé par dix jeunes gens, tous inconnus pour moi. Me voilà sans doute, leur dis-je, avant de m'asseoir au milieu de conscrits ? — Oui, M. le Curé — Allez-vous loin, mes amis — Tout près d'ici, M. le Curé, nous allons directement à Constantine, dans un escadron du train des équipages. Après quelques mots d'encouragement, je liai conversation avec un voyageur de ma connaissance et nos conscrits de s'unir plus ou moins, moins plutôt que plus, à l'un d'eux qui pour s'étourdir, chantait une chanson. Je n'ai pas prêté l'oreille mais les quelques paroles ou refrains qui me parvenaient m'inclinent à croire qu'elle était patriotique, je n'oserais pas dire qu'elle ne fût aussi légèrement grivoise.

Tout en faisant un bout de conversation avec mon voisin, ou avec quelqu'un de ces pauvres enfants, j'étais tourmenté par la pensée de leur dire une bonne parole, qui pût leur rappeler leur âme et le bon Dieu.

Le terme de mon voyage approchait. Enfin, l'un d'eux ayant

parlé des clochers de Chartres — je leur dis : Mes enfants, vous n'oublierez pas de les saluer en passant, nos beaux clochers de Chartres. — Oh ! non, M. le Curé. — Seriez-vous contents d'emporter avec vous à Constantine une médaille de N.-D. de Chartres ? — Oh ! oui, mais nous ne nous arrêtons pas, et ne pourrons nous en procurer. — Si quelqu'un de vous en désire, je dois en avoir sur moi quelques unes. Alors toutes les mains se tendent vers moi ; les plus ardents étaient deux pauvres garçons que leur accoutrement un peu débraillé me fait prendre pour deux courtiers de maquignons en foire ; et généralement ceux-là ne se piquent pas de dévotion. — L'un de ces deux-là me dit le premier — M. le Curé, moi j'en veux bien une, peu m'importent les autres !

J'ouvris mon porte-monnaie, ou à défaut d'autre chose, se trouvent toujours quelques médailles de N.-D. de Chartres, et de N.-D. de Lourdes, destinées aux enfants, ou aux malades pour lesquels je suis si souvent chargé de vous écrire. Mon petit bataillon put être satisfait. J'avais une médaille pour chacun des jeunes gens ; ils la reçurent avec respect et, quand je les quittai à la station la plus prochaine, nous échangeâmes des salutations amicales ; ils me semblaient plus confiants dans leur avenir. »

Nominations. — M. l'abbé Hénault, chapelain de la Providence à Chartres, a été nommé chanoine honoraire et installé le 6 décembre. Ce digne ecclésiastique, nous avons eu plusieurs fois occasion de le dire, a travaillé beaucoup pour la gloire du pèlerinage chartrain ; nous sommes heureux de le voir occuper une stalle d'honneur dans l'église de N.-D. de Chartres.

M. l'abbé Brière, Paul, curé de Hanches, vient d'être nommé à la cure cantonale d'Auneau, en remplacement de M. l'abbé Popot que son âge et son état de santé ont engagé à demander sa démission. M. l'abbé Popot a rendu dans l'importante paroisse d'Auneau de longs services qui n'y peuvent être oubliés ; M. l'abbé Brière arrive à son tour précédé d'une réputation qui lui vaudra partout un bon accueil.

M. l'abbé Corne, est nommé curé de Saint-Ouen.

M. l'abbé Joineau, reste professeur à Saint-Cheron.

Le R. P. Michon, mariste, est maintenant le supérieur de la Maison Sainte-Foy, à la place du R. P. Gilles appelé à une autre résidence.

Nécrologie. — Le 17 décembre est décédé subitement à Chartres, dans la paroisse de Saint-Pierre où il résidait, M. l'abbé Schirr (Marie-Joseph), ancien curé de Châtillon-sur-Seine, ancien premier aumônier de l'hôpital Saint-Louis à Paris. Ce vénérable ecclésiastique était né à Dalhenheim (Bas-Rhin), le 12 mars 1813. Ses dernières

années se sont passées à Chartres dans le calme de la solitude et de la prière. Nous recommandons aux suffrages de nos lecteurs l'âme du pieux défunt.

BIBLIOGRAPHIE

— **Avis aux maîtres chrétiens.** — *L'Univers* interrogé sur la meilleure *Revue* d'éducation pour l'enseignement primaire met en première ligne l'*Education catholique*, rédigée par M. l'abbé Touzery.

On n'a pas oublié le bref que lui a adressé dernièrement Sa Sainteté Léon XIII et dans lequel est spécialement approuvée et recommandée l'*Education catholique*.

« *D.* Indiquer une publication périodique pouvant servir à un père pour l'éducation de sa fille, dans laquelle il trouvera des conseils, des sujets de devoirs et des corrigés ? Il désirerait à la fois, dans ce journal, la compétence pédagogique et un esprit catholique irréprochable.

« *R.* Nous n'en connaissons pas de meilleure que la petite revue bi-mensuelle intitulée : *L'Education catholique*, dont il faudrait se procurer la collection depuis six ans (Paris, Gaume, éditeur), Prix : 5 fr. 50. Elle est excellente. — A Rodez, chez Carrère, imprimeur-libraire. »

En ce moment l'*Education catholique* publie des leçons de catéchisme particulièrement remarquables. Les prêtres aussi bien que les instituteurs, les institutrices et les catéchistes volontaires, y trouveront toutes les indications désirables (comparaisons, traits historiques, explications, etc) pour enseigner la doctrine chrétienne d'une manière fructueuse et intéressante.

Rappelons à nos lecteurs que l'*Education catholique* tient ses abonnés au courant de tout ce qui intéresse les règlements et la bonne direction des écoles Aux exercices de tout genre qu'elle renferme, elle vient d'ajouter un cours facile et méthodique de plain-chant, qui sera extrêmement utile pour répandre dans les paroisses l'amour et la connaissance du chant liturgique

— **VIE de MONSEIGNEUR FORCADE**, archevêque d'Aix, par l'abbé Marbot, 1 vol. in 8° de 630 pages et portrait. Prix: 7 fr. 50 et par la poste: 8 fr. A. Makaire, éditeur à Aix, en Provence.

— **La Première Communiante à l'Ecole du Divin Maître.** — Lettres sur la vie chrétienne, par M. l'abbé Paulin Moniquet, directeur du catéchisme de Saint-Germain des Prés. Ouvrage aprouvé par NN. SS. les archevêques et évêques de Besançon, de Rodez et d'Anthédon, 1886, 1 volume in-18 de XII-517 pages, deuxième édition. Paris, Victor Palmé, 76, rue des Saints-Pères. Prix : broché 2 fr. 50, relié en toile percaline noire, 3 fr.

— **Neuvaine au Saint Enfant Jésus**, recueil de Noëls pour les fêtes de la Nativité et de l'Epiphanie par M. l'abbé W Moreau, chanoine honoraire Solos et chœurs à 2, 3 et 4 voix, avec accompagnement d'orgue. En partition, prix net : 8 fr. part. sép. 3 cahiers à 50 c. l'un, (12 parties « assorties » demandées à la fois, net et franco : 4 fr. 50. — S'adresser à Poitiers, chez l'auteur et dans les librairies religieuses. Les œuvres de M. l'abbé Moreau n'ont plus besoin de recommandations nouvelles. Le talent de l'auteur est assez connu.

— **Mois de St François de Sales**, (30 c *franco*) Victor Palmé, Paris — Nice, imprimerie St Pierre, place d'Armes, n° 1. Ce petit livre que recommandait tout spécialement Mgr de Ségur aux associés de sa chère œuvre de St François de Sales, se compose d'une suite de méditations: tirées intégralement des écrits de ce grand directeur des âmes, elles ne peuvent qu'être utiles à tous les pieux fidèles

— Les *souhaits de bonne année* **de St François de Sales aux âmes pieuses** (prix 20 c *franco*). Casterman, 66 rue Bonaparte, Paris, Nice, 1, place d'Armes. Ce charmant petit opuscule parvenu à la 48e édition, peut être offert comme un bouquet de ces fleurs charmantes que cet aimable saint faisait éclore sur ses livres tout embaumées de l'amour Divin. Il remplace avantageusement ces images de nouvel an dont les légendes renferment l'expression de vœux qui sont parfois en désaccord avec les vrais besoins de ceux à qui on les adresse.

— **Les neuf offices du Sacré-Cœur**, se trouvent aussi à Nice, place d'Armes, 1, au prix de 20 centimes *franco*. Les fidèles, qui ont embrassé ce mode de dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, trouveront dans ce petit opuscule d'excellentes prières pour alimenter leur piété.

Pour les Chroniques et les Extraits :
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

TRENTE ET UNIÈME ANNÉE

2me NUMÉRO — FÉVRIER 1887

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

DOM FRANÇOIS REGIS

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA TRAPPE, A ROME

Fondateur et abbé de Notre-Dame de Staouëli (Algérie) (1)

Avant de commencer la biographie de *Dom François Regis,* nous tenons à reproduire ce qu'est en réalité l'ouvrage si remarquable de l'abbé Bersange ; il nous le dit lui-même dans son introduction :

« Ce livre est moins l'histoire d'un homme qu'un chapître ajouté aux annales de Citeaux..... Le principal personnage de notre récit est un trappiste, et les trappistes reconnaissent pour leur premier législateur Saint Benoit, et comptent parmi leurs ancêtres Saint Robert, Saint Albéric, Saint Etienne et Saint Bernard.

« *La Trappe* n'est pas une institution moderne, comme on le croit encore assez généralement. Le célèbre abbé de Rancé n'a pas fondé ce bel institut qui plonge ses racines profondément dans le passé, et s'est élevé au sein de l'ordre antique de Citeaux comme sort d'un tronc vénérable un rameau jeune et vigoureux.

L'ordre de Citeaux naquit lui-même au onzième siècle, d'une pensée de réforme et d'un désir énergique de rendre à l'ordre bénédictin son ancienne austérité et sa première vigueur.

« Vingt et un religieux de l'abbaye de Molesme, au diocèse de Langres, quittent leurs frères et, conduits par Saint Robert

(1) D'après le beau travail de M. l'abbé Bersange. — Éditeur, Dumoulin, libraire, 5, rue des Grands-Augustin, Paris. — Prix : 4 fr.

leur abbé, s'enfoncent dans la forêt presque inaccessible de Citeaux. Là, ils abattent quelques chênes et groupent leurs pauvres cellules autour d'une chapelle en bois qu'ils ont érigée en l'honneur de Marie.

« Saint Robert ayant été rappelé à Molesme par le Souverain Pontife, Saint Albéric prit alors la conduite des religieux de Citeaux et leur donna des règlements, fruits de l'expérience, et qui n'étaient autres que l'accomplissement intégral de la règle de Saint Benoît interprétés dans le sens le plus littéral et le plus rigoureux.

« Saint Albéric déposa toutefois le sombre costume des bénédictins dont il ne conserva que le scapulaire noir, et animé d'une tendre dévotion envers Marie, il revêtit la robe blanche pour porter les livrées de la Reine du ciel. A la mort de Saint Albéric, Saint Etienne lui succéda. Un jour, tandis qu'il priait avec les quelques moines que la maladie et la mort avaient épargnés, pour que le Seigneur en augmentât le nombre, une troupe de trente hommes vint frapper à la porte du monastère. Saint Etienne, le cœur ému d'un doux pressentiment, les accueille, Bernard, leur jeune chef, se jette à ses pieds ; ses compagnons se prosternent : tous demandent avec humilité de rester au monastère.

Leur exemple y attira une telle affluence de novices que, pour soulager sa ruche trop pleine, Saint Etienne dut en faire sortir de nombreux essaims. Parmi les quatre *premières filles de Citeaux,* nous citerons *Clairvaux* dans l'Aube, dont Saint Bernard fut le premier abbé (1115).

Le couvent de *Notre-Dame de la Trappe,* fondé en 1140 sur la limite du Perche et de la Normandie, par le comte Rotrou II, se rattacha à l'ordre de Citeaux. Malheureusement après l'avoir suivi dans sa réforme il n'avait pas échappé au relâchement progressif qui s'était introduit dans la plupart de ses maisons ; mais, au XVIIe siècle, l'abbé de Rancé lui rendit sa premiere ferveur et y rétablit la stricte observance de la règle de Saint Benoît, en y ajoutant quelques modifications qui furent approuvées par le Saint Siège.

« Alors la Trappe brilla dans le monde d'un éclat sans égal ; la réforme se propagea dans plusieurs monastères et, circonstance glorieuse pour la maison d'où était sorti le signal de la renaissance, les moines des communautés rendues à l'ancienne discipline, furent appelés *Trappistes,* et plus tard on la désigna elle-même sous le nom de GRANDE TRAPPE. »

Maintenant nous pouvons entrer dans le cœur même de notre sujet et nous transporter à la *Trappe d'Aiguebelle,* près Grignan (Drôme).

L'horloge du monastère sonnait minuit et mettait en branle toutes les cloches joyeuses qui saluaient la grande fête de Saint Bernard (20 août 1841), quand la porte hospitalière de cette demeure bénie du ciel s'ouvrit devant deux voyageurs qui venaient y solliciter la faveur d'une retraite. L'un était l'abbé Rouanet, curé de Saïx, l'autre l'abbé Léon de Martrin, curé de Tels (diocèse d'Albi). Celui-ci, malgré la fatigue d'un long voyage voulant assister à l'office de nuit, alla aussitôt s'agenouiller à la tribune des étrangers. Les religieux affluaient de tous côtés et s'avançaient gravement dans l'église revêtus de leurs longues robes blanches ou brunes. Les chants commencèrent, l'abbé de Martrin se sentait profondément ému ; mais le lendemain il le fut bien davantage encore à la vue de trois postulants appelés à prendre l'habit religieux. Au premier rang un capitaine portait sur son brillant costume de nombreuses décorations..., il disparut quelques moments avec les deux autres frères. Quand on le vit revenir, avec une robe de bure tout usée, après avoir déposé sa belle tunique, ses croix, ses épaulettes d'or, des larmes d'attendrissement mouillèrent les yeux de tous les assistants. En même temps une voix parla au cœur de l'abbé de Martrin et lui dit : « Tu ne quitteras plus ces lieux... » C'en était fait, le soir de ce grand jour, un visiteur discret frappait à la porte de la cellule de Dom Orsise, abbé de la Trappe d'Aiguebelle. Le saint religieux se reposait dans la prière et le recueillement des nombreux travaux du jour. Un regard jeté sur le prêtre qui était en sa présence, lui fit pousser un cri d'étonnement ; il avait connu autrefois l'abbé Léon ayant été curé dans le Tarn avant d'entrer à la Trappe.

— Vous ici, lui dit-il, en lui tendant les bras.

— Oui, répondit M. de Martrin, et je crois que Dieu m'a conduit à Aiguebelle pour que j'y demeure toujours.

— Assurément, reprit le Père abbé, d'un ton convaincu.

A la suite de cet entretien, il fut convenu que M. de Martrin pourrait entrer dès le lendemain en communauté pour faire l'essai de la vie de Trappiste, et recevoir ensuite l'habit religieux s'il persévérait dans ses désirs.

Le curé de Tels vint annoncer cette bonne nouvelle à son compagnon : « Faites tout seul votre retraite, lui dit-il, et retournez ensuite à Albi, moi je n'y retournerai plus. »

Pour bien comprendre la promptitude d'une aussi sérieuse détermination, il est bon de savoir que dès sa préparation au sacerdoce, Léon de Martrin avait senti une attraction surnaturelle qui le portait à sortir de la vie commune. A mesure qu'il avançait en âge, cette invitation mystérieuse devint plus pressante, et quand il fut prêtre et curé, malgré le bien qu'il faisait dans le ministère, il craignait de ne pas être dans sa voie et aucune lumière n'éclairait son incertitude. L'Archevêque d'Albi, qui avait le secret de ses peines, le traitait en père et en ami, mais ne trouvant rien de précis dans son état, il lui disait invariablement : « l'heure de Dieu n'est pas encore venue. » Fatigué de ces troubles persévérants, l'abbé de Martrin se décida à partir pour Toulouse, afin d'y faire une retraite de probation chez les Jésuites. Le Père auquel il donna connaissance de ses peines intérieures se recueillit un instant et lui dit : « Dieu a formé un dessein dont vous serez l'ouvrier... Il prépare tout ce qui est nécessaire, quand le moment sera venu, il rapprochera *l'œuvre de l'ouvrier*... Jusque-là, restez en repos. »

La suite de l'histoire de Dom François Regis, nom que l'abbé de Martrin reçut à sa prise d'habit (29 août 1841), nous montrera la complète réalisation de ces paroles prophétiques.

(A suivre) Un humble serviteur de Marie.

LA PAROISSE

Qu'est-ce que la Paroisse ?

C'est une fraction de l'Église. Et l'Église n'est autre chose que la société, la famille des chrétiens qui reconnaissent Dieu pour Père, Jésus-Christ pour chef invisible, notre Saint Père le Pape pour chef visible. Cette grande famille des chrétiens est répandue sur toute la terre, et partout où se réunit une portion de ses membres sous la conduite d'un pasteur légitime, il y a diocèse sous l'autorité d'un évêque, il y a paroisse sous la bienveillante direction d'un curé. La maison, où se réunit cette famille de chrétiens catholique, s'appelle église paroissiale.

Quels sont les devoirs et les droits d'un paroissien ?

Le premier devoir d'un bon paroissien est de ne point faire schisme, c'est-à-dire de ne point se séparer de la famille, d'assister aux réunions de la famille, aux prières solennelles obligatoires, aux instructions, aux offices tout au moins du dimanche ; car si le curé doit veiller sur ses paroissiens, les instruire, leur administrer les sacrements, le fidèle chrétien doit s'attacher à son église paroissiale, comme la brebis à son bercail.

Vous me direz : *mais Dieu est partout, et toutes les églises sont bonnes?...* Oui, Dieu est partout, puissiez-vous ne jamais l'oublier ? Oui, toutes les églises sont bonnes. Mais de même que Dieu est plus présent dans le Saint Tabernacle que partout ailleurs, de même Il est plus présent en quelque manière pour vous dans votre église paroissiale que dans toute autre église. Sans doute, vous trouverez ailleurs le même Dieu, vous assisterez au même sacrifice, vous entendrez la même parole divine, vous verrez peut-ère de plus belles cérémonies..... Mais dans votre église paroissiale vous pouvez revendiquer tous vos droits de chrétien, vous devez y demander pour vous et les vôtres la grâce de la régénération, manger l'Agneau pascal, solliciter la bénédiction nuptiale, réclamer les derniers sacrements ; et, après votre dernier soupir, vos cendres y recevront les honneurs suprêmes.

L'église paroissiale est donc votre église propre, vous avez des droits acquis sur les biens spirituels dont elle est riche pour vous ; dans les autres églises on ne vous doit rien.

A ces droits du paroissien correspondent certains devoirs. Je ne veux point définir la grièveté de la faute commise par ceux qui enfreignent ces devoirs. Nos Évêques ne nous rappellent plus à la stricte observance de l'ancienne discipline ecclésiastique, mais l'esprit n'a point changé, non plus que la nature de la paroisse. Or, nous devons à notre paroisse un amour filial. Nous l'avons dit : c'est une famille, et son église est notre maison. C'est à l'abri de son toit que nous passons les heures les plus saintes de notre vie. C'est le lieu de notre naissance spirituelle, ce sera le lieu de nos funérailles ; c'est le lieu où nous venons chercher les consolations dans la souffrance, et ranimer nos célestes espérances ; c'est le lieu des meilleurs souvenirs pour le chrétien parvenu à la fin d'une longue carrière : Voici cette fontaine sacrée, où il a reçu le titre d'enfant de Dieu, où lui-même a demandé pour ses enfants le même titre d'honneur et de douces espérances ; voici la chaire qui lui rappelle les instructions de son pasteur, et son âme en a conservé l'empreinte

ineffaçable ; voici la Table Sainte de sa première communion, l'autel devant lequel il s'agenouilla le jour où il fondait son foyer, où son cœur ne rêvait que joie, espérances ; voici la dalle sur laquelle encore bien jeune, il priait aux côtés de sa mère ; voici le Tribunal de la Pénitence, d'où il sortait meilleur et plus heureux ; l'autel de Marie qui fut témoin de ses premiers serments ; voici, voici la place où devant le cercueil d'un père, d'une mère, d'une épouse, d'un enfant bien aimé, il versa tant de larmes avec les suprêmes prières..... Ah ! je vous le demande ; pouvez-vous trouver au monde un lieu qui vous soit plus cher ?

Parfois nous fuyons le foyer domestique où de trop poignantes douleurs sont venues nous accabler, mais notre asile alors, notre refuge, c'est l'église aux chers souvenirs, l'église de notre paroisse, notre église. Et remarquez que cet amour ne dépend pas du plus ou du moins de beauté de l'édifice. Notre paroisse doit être la plus aimable, la plus chère. Ne me taxez pas, si je préfère notre église de........ à d'autres plus splendides que vous avez pu admirer. Notre église ne ressemble-t-elle pas à une mère qui rassemble tous ses enfants ? L'on aime toujours sa mère quelle qu'elle soit. Voyez ce petit enfant : Une dame somptueusement parée lui tend les bras, et l'enfant détourne la tête, il se cache, il a peur ; une pauvre femme tristement vêtue lui tend aussi les bras, et il se jette sur son cœur, il la couvre de baisers, dans son sein il se croit sauvé. Pourquoi ? Cette femme est sa mère, et pour lui, il n'y a pas de mère plus aimante. Voilà quels doivent être nos sentiments à l'égard de notre église paroissiale. X., *associé au culte de N.-D. de Chartres.*

PIEUX SOUVENIR DE RECONNAISSANCE

Cantique à Notre-Dame de Chartres.

Sur le désir qui nous en a été exprimé, nous insérons ici les paroles du joli cantique chanté à la crypte par les Clercs de Notre-Dame lors de nos dernières fêtes. Le titre : *Pieux souvenir de reconnaissance,* a été choisi par l'auteur (1).

I

Sainte Vierge Marie,
L'espérance et la foi
De Chartres qui te prie
Remontent jusqu'à toi.
Veille, douce Madone
Sur la France et sur nous !
Mère toujours si bonne
Encor protège-nous !
Ecoute la prière
De tes enfants pieux ;
Que de ce sanctuaire
Elle s'élève aux cieux !

II

Dans cette Grotte austère
Bien avant que du jour
Tu visses la lumière,
On eut à toi recours.
Ton image bénie
Du Druide inspiré
Fut une prophétie
Qu'en ce lieu vénéré
Tu serais la TUTELLE
De tous les vrais chrétiens,
Et bénirais le zèle
Des pieux pèlerins.

(1) On trouvera ce cantique avec musique à Paris, rue de Richelieu, 85, Maison Marcel Colombier, Loret, successeur.

III

Notre-Dame SOUBS-TERRE
Vit nos Rois tour à tour
Courbés dans la poussière,
Invoquant ton secours.
Grands et petits se pressent
Dans ce temple imposant ;
Des remords qui l'oppressent
Le pécheur repentant
S'agenouille et s'écrie :
« C'en est fait, je me rends,
Tu m'as vaincu, Marie,
Par tes regards puissants ! »

IV.

A tes pieds, tendre Mère,
Je sens paix et bonheur,
J'aime, je crois, j'espère,
Je te livre mon cœur.
De ma reconnaissance
Daigne accepter le don.
Fais que ma confiance,
En invoquant ton nom,
Dure toute ma vie ;
Et, quand viendra la mort,
Dans tes bras, ô Marie
Fais que j'arrive au PORT.

A. L.

Un Testament à Châteaudun en 1412. — Colin-d'Autueil

On trouve dans les sarcophages antiques des vases à charbon : Ce sont des pots de terre, généralement percés à jour à leur partie supérieure. Les érudits ne sont pas toujours d'accord sur leur destination. Durand de Mende en parle : « *On place, dit-il, de l'encens près du cadavre, pour combattre les mauvaises odeurs qu'il exhale* (supposition non fondée.) *Cet encens est aussi le symbole des bonnes œuvres qui sont pour le défunt, une recommandation puissante auprès de Dieu.* » Ici l'auteur est pleinement dans la vérité.

Chose étrange ! si les vases funéraires sont communs, la mention en est excessivement rare. Or, le testament que nous allons citer ne laisse plus aucun doute, ni sur la fréquence de cette pratique religieuse, ni sur sa signification symbolique.

Colin d'Autueil, bourgeois de Châteaudun, étant en sa pleine santé, pensant au salut de son âme..., a fait son testament. Il a pris sur tous ses biens meubles les dons qui s'ensuivent. — Premièrement il donne à Denise, fille de Guillot d'Autueil sa cousine, 10 livres tournois ; à Jehan Anceaume, 10 livres tournois une fois payées. — Item, ledit testateur veut et entend qu'il soit distribué par ses exécuteurs testamentaires, à quatre pauvres filles à marier, à chacune cent sous tournois.— Item, il donne et laisse à trois ou quatre pauvres gens qui seront excommuniés et n'auraient de quoi contenter leurs créanciers ni de quoi se faire absoudre (1), cent sous tournois. — Item, à quatre pauvres Ladres, à chacun 10 sous tournois.— Item, pour faire son luminaire, le jour de son obit *(funérailles)* et de ses octaves, 25 livres de cire.— Item, pour revêtir douze pauvres, le jour de son obit, deux draps blanchets de la Jurée de Châteaudun.— Item, pour dire treize psautiers

(1) Ce n'est pas l'Église qui a inventé la prison pour dettes. Mais au moyen-âge, la société sollicitait ses censures contre les voleurs et débiteurs de mauvaise foi.

la veille ou le jour de son obit, pour chacun psautier, deux sous, six deniers tournois.— Item, pour chanter et célébrer treize messes pour l'âme dudit testateur, le jour de son obit et autant le jour des octaves, pour chacune vingt deniers tournois.— Item, *aux pauvres qui porteront les poz à l'encens, autour de son corps, le jour de son obbit*, à chacun dix deniers tournois.— Item, pour *donner* aux pauvres le jour de son obit, quarante sous tournois lesquels seront convertis en pain.

Item, pour *faire sa charité*, le jour des octaves, *deux muids* de blé à convertir en pain.— Item, pour les processions de la Madeleine et de St-André de Châteaudun, *pour sonner les Saints*, à chacune de ces églises 30 sous tournois.— Item, pour la procession de St-Valérien, 20 sous tournois.— Item, pour la procession de la Maison-Dieu, 10 sous tournois.— Item, ledit testateur à élu sa sépulture dans l'église de St-Valérien, et pour ce a donné à ladite église, 20 sous tournois.

Item, a donné aux Curés de la dite paroisse de St-Valérien, pour faire la procession le jour de son obit, 10 sous tournois. — Item, il laisse au curé de St-Père de Châteaudun dont il est paroissien, la somme de 60 sous tournois pour chanter chaque semaine, une messe pour le repos de son âme. A l'église de St-Valérien, il lègue encore deux maisons, afin de s'assurer 4 anniversaires pour le repos de son âme, et quatre autres, pour l'âme de son père et de sa mère. — Il n'a garde d'oublier Agnès, sa femme, à laquelle il lègue, dans les termes les plus affectueux, le reste de ses biens meubles, et l'usurfruit de tous ses héritages. (*Devant Jean Farineau, notaire à Châteaudun*).

Colin d'Autueil avait passé le plus grande partie de sa vie dans le quatorzième siècle. Ce qu'il ordonne ici, il l'a vu sans aucun doute, à l'inhumation de Jehan d'Autueil, son père, et de tant d'autres défunts.

Nous remontons ainsi au 13e siècle et audelà. Il observe la coutume des personnes de son rang : car il appartient aux notables de la ville. Pour la première fois, nous voyons apparaître ici les mystérieux vases des sépultures. C'est par la main des pauvres, que ces pots funéraires, remplis de charbons ardents et exhalant les parfums de l'encens, seront déposés dans le sarcophage : Symbole touchant de la prière et de la bienfaisance. Colin d'Autueil reposera, jusqu'au jour du suprême réveil, sous la protection de l'aumône.

Personne n'ignore que l'Eglise fait encore brûler l'encens bénit de la liturgie sur le cercueil des chrétiens, ses enfants. M.

FAITS RELIGIEUX

Un décret de la Sacrée Congrégation des Rites, en date du 29 décembre, confirme le culte rendu au cardinal Fisher, au chancelier Thomas Morus et à cinquante-quatre de leurs compagnons de martyre. Ce décret est un équivalent de canonisation.

— Les catholiques du Canada avaient envoyé à Sa Sainteté une Adresse d'adhésion à l'Encyclique *Immortale Dei.* Ils ont reçu du Saint-Père une lettre de de félicitations dont ils pourront être fiers à bon droit.

— Le Souverain Pontife a écrit également une lettre aux moines cisterciens de Lerins pour bénir et encourager l'intention qu'ils ont formée de publier le Magnificat en 150 langues toutes imprimées avec leurs caractères propres. Pour rendre ce travail digne de l'Immaçulée Vierge Marie, digne du Pape Léon XIII, chaque traduction du Magnificat sera entourée d'un encadrement à plusieurs couleurs, gravé par les plus habiles artistes ; le verso de la page de chaque Magnificat contiendra une fleur emblématique des vertus de la très sainte Vierge.

L'ouvrage contiendra en outre une préface illustrée ; une superbe gravure, la Visitation. L'éloge du Magnificat en six langues, une dédicace au St Père, etc.

— Les Tertiaires de Saint-François, d'Italie, ont ouvert une souscription pour offrir à Sa Sainteté, le jour de ses noces d'or, une belle statue du Patriarche séraphique. Ce sera une fidèle reproduction de la grande statue en marbre qui, à l'occasion des fêtes du dernier centenaire en l'honneur du bienheureux François, fut érigée sur la place de la cathédrale, à Assise.

— *Le serviteur de Dieu, François de Montmorency-Laval.* — Nous recevons la note suivante :

On prépare à Rome l'introduction de la cause de béatification du serviteur de Dien François de Montmorency-Laval, originaire du diocèse de Chartres, devenu évêque de Québec, après avoir été archidiacre d'Évreux.

D'après les constitutions et décrets des Souverains Pontifes, tous les écrits du serviteur de Dieu doivent être recherchés, puis examinés avec le plus grand soin.

A cette occasion, Monseigneur l'archevêque de Paris ordonne, sous peine des censures de l'Eglise, à tous ceux qui possèderaient quelques lettres, opuscules, méditations, traités, notes, mémoires et autres œnvres écrites de la main du serviteur de Dieu, de les communiquer à l'archevêché. C'est à Paris que Mgr de Montmorency-Laval a été ordonné prêtre en 1648 et sacré évêque dans l'église de St Germain-des-Prés.

— Pour la cause de béatification de la mère Pauline de Pinczon, fondatrice de l'Institut des sœurs de St Thomas de Villeneuve, dit Notre-Dame-de-Grâce, même demande de Mgr l'archevêque de Paris.

Missions. — Depuis la création de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, deux cent vingt millions de francs ont été offerts par les fidèles pour soutenir les missionnaires. Le Saint-Siège a créé 260 préfectures ou évêchés nouveaux. Actuellement, il y a dans l'Inde 26 archevêques et évêques avec 1,200 prêtres ; dans l'Indo-Chine, la Chine et le Japon, 50 vicaires apostoliques et 1,400 missionnaires ; en Afrique, 2 archevêques, 12 évêques, 17 vicariats et 16 préfectures apostoliques ; dans l'Amérique anglaise, 30 évêques et 2,000 prêtres ; en Océanie, 23 évêques.

Les missions de l'Afrique équatoriale ont vu répandre le sang de leurs premiers martyrs. Dans le petit état de l'Ouganda la persécution vient d'éclater avec fureur, le roi Muanga a ordonné de massacrer tous les chrériens : 25 martyrs indigènes ont donné courageusement leur vie

pour J.-C. Les nouveaux chrétiens sont fermes dans leur foi, ils préfèrent le martyre et la mort à l'abjuration. Ce sang répandu sera la semence de nouveaux chrétiens.

Océanie. — Les Espagnols viennent de planter la croix dans l'île de Yar, l'une des Carolines que leur a attribués l'arbitrage du Saint-Père. Cette croix a été élevée sur l'emplacement choisi pour l'église et la résidence future des missionnaires. C'était le 16 juillet, jour où la catholique Espagne célèbre le triomphe de la Croix, où l'Eglise entière exalte Notre-Dame du Mont-Carmel, où l'Ordre franciscain fête la canonisation du Séraphique Patriarche. Le gouverneur de l'île, le chef militaire avec ses hommes en grande tenue, faisaient escorte aux missionnaires capucins qui portaient la croix. Les indigènes attirés par cet apparat insolite, s'étaient groupés à quelques distance sur le versant du promontoire et témoignaient leur étonnement par des cris de joie et des gestes très expressifs : *Fel ni fel* : c'est beau, très beau ! »

L'œuvre de nos Écoles chrétiennes. — Parlant des charges que la création des écoles libres et leur entretien feront peser sur les chrétiens de France, le *Monde* dit :

« Mais si nous sollicitons des souscriptions abondantes, il importe essentiellement, croyons-nous, que les charges de fondation et d'entretien des écoles libres soient avant tout supportées, dans la mesure du possible, par les populations intéressées. *Les riches dans chaque paroisse*, comme Mgr Freppel le leur rappelle très justement, *doivent donner beaucoup ;* mais les autres ne doivent pas se désintéresser de l'œuvre commune ; ils y peuvent et doivent contribuer, à défaut d'une participation plus large, par un moyen qui est à la portée de presque tous : nous voulons parler de la rétribution scolaire.

« Le principe de la gratuité absolue est un principe faux, un principe contraire aux intérêts bien entendus de l'instruction elle-même, un principe anti-social et, en un certain sens, immoral. Le grand archevêque de Paris, dont l'admirable vie était racontée et célébrée à Notre-Dame, avec une éloquence digne du sujet, a exposé ces vérités d'une façon lumineuse et péremptoire. L'expérience est d'accord avec la doctrine : les comités qui ont établi la rétribution scolaire s'en félicitent à bon droit. Il ne manque à ceux qui ne sont pas encore entrés dans cette voie que d'avoir confiance en eux-mêmes. »

— L'Eglise vient de faire de grandes pertes en la personne du cardinal Ferrieri, du cardinal Caverot, archevêque de Lyon, et de Mgr Coldefy, évêque de la Réunion, décédé le 18 janvier, à Marseille où il était récemment débarqué, mortellement atteint dans la force de l'âge par le rude climat des colonies.

Nous avons appris aussi la mort d'un ecclésiastique anglais qui occupait un rang distingué dans le clergé de Birmingham. Le docteur Tenday, dévot serviteur et pèlerin de N.-D. de Chartres, était supérieur des Sœurs de Saint-Paul en Angleterre, depuis que, par son initiative, elles ont fondé pour ce pays une maison-mère en dehors de la direction de celle de Chartres.

— *La Semaine de Bourges* résume dans les lignes suivantes la situation actuelle du monde catholique.

« Au dehors, des menaces de guerre, duel terrible, duel à mort entre deux grandes nations, qui au fond ne demandent pas mieux que de rester en paix ; la persécution dans les missions de l'Afrique équatoriale ; des désastres au Tonkin. A l'intérieur, continuation de la

guerre au clergé; dans la commission du budget des cultes, rejet de l'allocation pour les chanoines et pour le culte en Algérie; impiété officielle, athéisme, dans des discours odieux, à l'occasion de l'enfouissement de P. Bert; le mépris de la religion excitée dans le peuple et chez les instituteurs; l'anarchie et les avertissements de la Commune; menaces et tentatives d'assassinat; et pour arrêter le torrent qui se déchaîne, aucune digue, aucun principe sauveur des sociétés. »

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — 3 cœurs. — 2 plaques de marbre avec inscription rappelant des actions de grâces.

Lampes. — 106 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en janvier, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 85; devant Notre-Dame du Pilier, 10; devant Saint Joseph, 3. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 300.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 119.

Nombre de visites faites aux clochers : 79.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En janvier ont été consacrés 48 enfants, dont 29 de diocèses étrangers.

— La fête de la Confrérie de N.-D. de Chartres, célébrée cette année le 30 janvier, n'a pu être racontée dans le présent numéro mis sous presse plusieurs jours auparavant.

— Les cinq lancettes placées sous la grande rose du transept nord de la cathédrale ont subi une restauration importante. Les verrières emportées le 4 juin 1886 nous sont revenues de Paris en décembre dernier. C'est M. Bonneau, successeur de M. Coffetier, qui avait été chargé de ce travail. Les connaisseurs se montrent satisfaits de l'ensemble des modifications apportées par l'artiste, bien qu'ils critquent certains détails. Il est vrai que l'unité du style XIIIe siècle a été partout rétablie; mais ils eussent voulu en quelques parties des tons moins criards, et particulièrement un bleu plus conforme à celui des verrières primitives.

La Monographie, en cours de publication, nous donnera sans doute bientôt une description complète de ces verrières. Ici qu'il nous suffise d'indiquer les sujets représentés. Dans la fenêtre centrale : Sainte Anne. Dans les fenêtres de droite : 1° David : 2° Melchisédech; et au-dessous d'eux Saül et Nabuchodonosor. — Dans les fenêtres de gauche : 1° Salomon; 2° Aaron; et au-dessous d'eux Jéroboam et Pharaon.

La grande rose septentrionale étant consacrée à la glorification de

la Sainte Vierge, le peintre à placé près de Notre-Dame des personnages figuratifs de l'Ancien Testament. Melchisédec et Aaron sont les figures du sacerdoce de J. C.; David et Salomon, les types de sa royauté.

— Les fêtes du mois de janvier sont comme la continuation de celles de la Nativité de Notre-Seigneur; les dernières se ressentent de l'éclat donné aux précédentes. Ainsi, à la cathédrale, les belles exécutions musicales de Noël sont ordinairement reproduites à l'Épiphanie; et les cérémonies, en l'un et l'autre jour, se déploient avec la même pompe. A la fête du Saint Nom de Jésus, l'assiduité et la piété des fidèles sont encouragées par les mêmes attraits extérieurs. N'en est-il pas à peu près de même pour chaque fête. A cette occasion, qu'on veuille bien nous permettre la réflexion suivante : Il est beaucoup de personnes qui semblent ne vouloir connaître de cérémonies que celles d'une messe basse, et de mélodies ou d'harmonies que celles d'une salle de concert. Ces personnes, nous les plaignons, et on les a souvent plaintes devant nous. Elles ignorent que dans l'église où les rites sacrés ont toute leur magnificence, où l'orgue et les voix prient, l'âme saisit plus que partout ailleurs l'idéal du beau et du grand.

— Le rapport annuel sur l'Œuvre des pauvres malades dans la paroisse de Notre-Dame de Chartres, vient d'être publié. M. l'abbé Dancret, curé de la paroisse, après avoir établi, dans ce compte-rendu, comment l'Œuvre est bonne quant à sa constitution et quant à ses opérations multiples, expose des faits et des chiffres bien propres à édifier. Nous en citons quelque chose : « Regardons en premier lieu les consolants résultats auprès des malades. Je commence par le plus important : celui de la préparation à la mort chrétienne.

N'est-ce rien d'avoir décidé pendant le cours de l'année onze malades à bien mourir ? De ces onze, un seul, jeune homme étonné d'être appelé sitôt au tribunal de Dieu, ne s'y est décidé qu'à grand-peine; au moins s'est-il rendu à la dernière heure, conversion due aux prières nombreuses et ferventes faites pour lui ; un autre, jeune également, accepte le sacrifice douloureux d'abandonner sa femme désolée et un tout petit enfant. Il y a dans cette volontaire résignation un acte héroïque que la Religion seule peut inspirer.

D'autres ont reçu plusieurs fois avant leur trépas le Dieu qui console et qui promet une meilleure vie. De tous les actes de charité, le plus fructueux est assurément celui qui prépare à la grâce décisive d'une bonne mort; mais, indépendamment de ce bienfait qui couronne tous les autres, n'est-ce rien que d'adoucir, par d'affectueuses marques d'intérêt et par des secours délicatement distribués,

les angoisses du cœur et les tortures poignantes des maladies ? »

M. le curé nous apprend que dans le cours de l'année, 2593 visites ont été rendues aux malades dont le nombre s'est élevé jusqu'à 600.

« Trente-deux associées se sont fait inscrire en apportant leur précieuse cotisation.

La douce et puissante présidente de l'œuvre (N-D de Chartres) a voulu ainsi nous consoler des pertes nombreuses que nous avons faites.

La mort a moissonné dix-huit de nos associées. Nous confions au pieux souvenir des vivants les noms de ces personnes décédées.

Dieu a donc appelé à lui dans le cours de cette année :

MMmes Fichot, Paragot, Aubry, Témoins, Régnier, Paul Durand, Cailleaux, Billard; MMlles Rougeoreille, Sicot et Raimbert. Chacune de ces bonnes personnes aurait droit à une mention particulière à cause de ses vertus.

Nous laissons à Dieu le soin de les récompenser plus dignement. »

Le compte-rendu donne ensuite à part les noms de neuf associées ayant laissé après elle une source de mérites qui les suivront au Paradis, en s'augmentant toujours dans les pieux legs qu'elles ont attribués à l'œuvre et dont le placement produira un revenu perpétuel et sur la terre et au Ciel. Voici les noms : Mme Corbin, Mme de Sainte-Beuve, Mme Alexandre François, Mlle Dumuid, Mlle Michard, Mlle Boulanger, Mme Pichon, Mme Fichot et Mme Cailleaux.

— La principale fête de décembre, après celle de Noël, a été la solennité des Saints Innocents. Elle était gracieuse, cette année comme les précédentes, avec ses processions d'enfants de chœur dans la cathédrale et à la chapelle de N-D. de Sous-Terre, avec son concours de fidèles près de la crèche et de la relique des Saints Innocents, enfin avec son charmant et pieux sermon prêché par M. l'abbé Brunel.

Depuis lors, aucune manifestation n'a été émouvante et grandiose comme celle de l'Adoration mensuelle. Elle a eu lieu, comme nous l'avions annoncé. L'église de Notre-Dame de Sous-Terre, toujours belle pour le pélerin comme pour l'archéologue, revêt chaque année, en pareille circonstance une parure exceptionnelle qui ajoute encore à sa splendeur. Mais l'ornement incomparable de l'immense crypte, c'est l'affluence des personnes qui viennent rendre hommage à Jésus-Hostie auprès de l'image de sa Mère. Dès cinq heures et demie du matin, malgré la pluie, les adorateurs s'étaient rendus nombreux à l'église. Il est touchant ce zèle des âmes aspirant aux prémices des dons divins ! Les visites continuèrent jusqu'au soir. A quatre heures a commencé, en présence de Monseigneur, la cérémonie finale, savoir : le sermon et le salut. Le prédicateur, M. l'abbé Verret, professeur à l'Institution Notre-Dame, a déve-

loppé, dans un discours bien pensé et bien écrit, cette proposition : J.-C., dans l'Eucharistie, est le meilleur modèle et le meilleur moyen de réparation de nos offenses envers Dieu. Les cantiques et motets au Saint-Sacrement, le soir comme le matin, avaient tous ce caractère de piété simple, tendre et expansive que savent trouver les compositeurs chrétiens, et qu'aiment à interpréter en chœur les pieuses enfants de Marie ou les clercs de Notre-Dame.

— Le sermon de charité pour l'Œuvre des Jeunes Economes de la ville de Chartres a été prêché le 16 janvier, à la cathédrale, par M. l'abbé Ansault, curé de St-Eloi de Paris. Le sermon goûté par l'auditoire a été suivi de la quête ; on nous dit qu'elle a été très bonne. Il devait en être ainsi. Le profit de cette quête doit contribuer à la subsistance de beaucoup de jeunes filles, à l'entretien de plusieurs ouvroirs ; tout ce qui touche à l'éducation et à la protection des pauvres confiés à la charité chrétienne est d'un intérêt croissant dans nos jours troublés.

— Le diocèse de Chartres s'est distingué jusqu'ici par son dévouement au succès de l'Œuvre du Vœu national. Au tableau des chiffres d'aumônes faites pour l'église du Sacré-Cœur de Montmartre, ce diocèse occupe le quatrième rang parmi ceux qui ont donné le plus.

— La lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Chartres pour le Carême 1887 a pour sujet : L'Eglise dans ses rapports avec les états civils.

— M. l'abbé Hautin, curé de Marboué, a été installé chanoine honoraire de la cathédrale de Chartres, à la fin du mois de décembre. Cette nominatisn a été très agréable aux membres du chapitre ; l'échange de compliments entre eux et M. l'abbé Hautin après la cérémonie d'installation nous l'a prouvé.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Je vous envoie dans cette lettre un mandat de ... vous priant de vouloir bien faire brûler une lampe pendant neuf jours à Notre-Dame de Sous-Terre, en action de grâce d'une guérison obtenue par l'intercession de notre bonne Mère. J'ajoute la somme de ... pour l'œuvre des Clercs de Notre-Dame ; j'avais promis de donner cette somme si le malade revenait à la santé. Agréez, etc...

(M. B. dioc. du Mans.)

2. J'avais promis à Notre-Dame de Chartres de faire brûler une lampe devant sa statue, si Elle m'obtenait la guérison de mon enfant malade. Ma demande étant exaucée, je viens acomplir ma promesse avec joie, en priant cette bonne Mère de nous continuer sa

maternelle protection. Je vous envoie en même temps mon abonnement à la *Voix*..... (P. D... à R. s. S. dioc. de Versailles)

3. Je viens acquitter une dette de reconnaissance. N.-D. de Chartres a daigné nous exaucer, en venant à notre aide, hier matin, au moment où finissait la neuvaine à laquelle vous avez bien voulu associer vos Clercs.

Gloire, hommage et reconnaissance à Notre-Dame et au Bienheureux Saint-Joseph ! (G. de Ch. dioc. du Mans)

4. Il y a quelques semaines, je demandais instamment des prières pour un vieillard dangereusement malade. Ce qui nous inquiétait le plus, c'était la difficulté d'arriver à la confession. Dieu soit béni ! Notre cher parent a enfin répondu à la grâce ; il a reçu les derniers sacrements et profité avec bonheur des visites plusieurs fois renouvelées du prêtre ; au moment des grandes souffrances on le voyait faire le signe de la croix et se recommander au bon Dieu. Il est décédé dans la paix du Seigneur.

(M. M. à A. diocèse de Blois.)

5. Je suis très confuse d'être si en retard pour l'envoi de mon abonnement à votre excellent journal que je reçois très exactement à ma campagne, où même à Rome où j'ai passé plusieurs mois et où j'ai prié Dieu tout particulièrement de bénir votre œuvre qui m'est si chère. — Veuillez être assez bon pour me recommander ainsi que toutes mes intentions devant N.-D. de Chartres... Nous recevons sans cesse de nouveaux effets de sa douce et puissante protection ; et en demandant qu'elle nous soit continuée, nous sollicitons avant tout de ferventes actions de grâces. (E. G. à L. dioc. de Blois.)

6. Dans une maladie grave j'ai eu recours à N.-D. de Chartres et j'ai fait la demande de deux neuvaines auxquelles j'ai pris part avec espérance. Le dernier jour je me trouvai en état de reprendre mes occupations. Je regrette d'avoir tant tardé à exprimer ma reconnaissance. (J. M. M. à V. dioc. d'Autun.)

7. J'ai une dette de reconnaissance que je suis heureux d'acquiter aujourd'hui. Vous connaissez ma dévotion envers N.-D. de Chartres et j'eus recours à Elle. Je fis une neuvaine pour lui demander la guérison des yeux ; le huitième jour les douleurs avaient disparu, et aujourd'hui je puis venir vous prier d'unir vos prières aux miennes en actions de grâces. Veuillez acquitter plusieurs messes à cette intention. (E. M. à Ch. dioc. de Nancy.)

8. J'aurais déjà dû vous dire que nous considérons notre cher enfant comme un petit miraculé !..... Depuis que vous l'avez consacré à Notre-Dame de Chartres nous avons pu avoir une certaine espérance de le conserver et, deux jours après, il était complètement

guéri. Grâces en soient rendues à Notre-Dame de Chartres ! Je l'ai voué aux couleurs de la Sainte Vierge.

(M. L. F. à H. diocèse d'Aire.)

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts dont les noms suivent :

1° M. l'abbé **Lainé** (Pierre-Antoine-Clément), décédé le 25 décembre 1886. M. l'abbé Lainé naquit à Chérisy le 22 novembre 1808. Ordonné prêtre le 22 décembre 1832, il fut alors nommé curé de Rueil. Dix-huit ans après, il quitta cette paroisse pour aller à Sours, où il exerça le saint ministère depuis le 24 février 1850 jusqu'à la dernière année de sa vie, qu'il dut passer à Chartres pour y recevoir les soins exigés par l'épuisement de sa santé. Après sa mort, ses restes furent transportés à Sours, selon le désir qu'il en avait exprimé de son vivant. Là, les hommages rendus à sa mémoire par ses chers paroissiens furent unanimes. A la cérémonie d'inhumation, un des prêtres natifs de la paroisse, M. l'abbé Piébourg, curé de Nogent-le-Roi, prononça l'éloge funèbre ; il lui était facile, sans dépasser les limites de la vérité, de donner des louanges à une vie sacerdotale dont la sagesse et la simplicité apostolique furent le caractère principal ; dont le désintéressement absolu a pour preuve authentique et permanente, l'existence d'une école de sœurs fondée et entretenue avec tant de peine. Nous rappelons que le 19 mars 1885, Monseigneur avait donné à cette carrière bien remplie un témoignage de sa haute estime en nommant M. l'abbé Lainé, chanoine honoraire de sa cathédrale.

L'ancien curé de Sours, durant sa longue maladie, ne perdit pas un instant de vue les âmes dont il avait eu la charge. Sans cesse il priait et offrait ses souffrances pour elles. Que les paroissiens reconnaissants offrent à leur tour pour le bien aimé pasteur leurs pïeux suffrages !

2° M. l'abbé **Maillier** (Louis-Raoul) décédé aussi le 25 décembre 1886. M. l'abbé Maillier, né le 11 octobre 1830, à Meslay-le-Vidame, fut ordonné prêtre le 17 décembre 1853. Il fut nommé vicaire de Janville le 1er janvier suivant, curé de Poinville le 10 mars 1855, curé du Puiset le 21 février 1875. C'est dans ce dernier poste, qu'il a succombé, le jour de Noël, aux suites d'un anthrax ; la mort vint plus rapidement qu'on ne pouvait s'y attendre; toutefois le malade reçut en pleine connaissance les sacrements de la Sainte Église.

M. l'abbé Maillier s'était rendu utile à un très grand nombre de familles, même en dehors de sa paroisse ; aussi la reconnaissance amena-t-elle à ses funérailles une assistance considérable. Un de

ses anciens condisciples du séminaire, M. l'abbé Hautin, curé de Marboué, fut invité à prendre la parole ; l'orateur fit ressortir avec le talent qu'on lui connaît, d'abord ce que nous avons admiré nous-même autrefois dans l'abbé Maillier, séminariste : le mérite littéraire et le goût pour les sciences ; puis ce que les paroissiens ont su apprécier dans le vicaire et le curé : une charité toujours prompte au service d'autrui.

3° M. l'abbé **Doret** (Césaire-Nicaise-Aimable) décédé le 30 décembre 1886. M. l'abbé Doret était né le 24 septembre 1811, à Fresnay - l'Évêque. Après son ordination sacerdotale, il fut d'abord vicaire d'Yèvres. Il a été nommé curé de Corvées-les-Yys, le 22 novembre 1835 et il a administré cette paroisse pendant près de 51 ans. C'est depuis quelques mois seulement que, démissionnaire pour cause de santé, il vivait dans la retraite près de sa chère église des Corvées, qu'il aima toujours à embellir. Quelques jours après la mort de M. l'abbé Doret, son digne successeur nous écrivait : « Le bon et vénérable vieillard que nous pleurons a beaucoup souffert ; il lui fallait sa foi et sa piété pour ne pas donner cours à son tempérament nerveux que la douleur lancinante surexcitait encore. Aussi quand je le rappelais au calme, à la patience en vue de l'éternité, il me répondait invariablement : « Je ne veux plus me plaindre ; ne faut-il pas être épuré pour aller au ciel ? » Sa fin a été celle du saint prêtre qui s'éteint dans la paix du Seigneur »

M. le curé de la Loupe qui a prononcé l'éloge du défunt, après la messe des obsèques, a fort édifié la très nombreuse assistance en esquissant la vie couronnée par cette fin précieuse devant Dieu. Il a montré M. l'abbé Doret, tel qu'il fut : humble et modeste, plein de respect envers l'autorité ecclésiastique, fort régulier dans les habitudes de sa vie privée et de son ministère, aimant à donner avis et secours aux personnes qui le consultaient dans la peine et la maladie, comme pour les besoins spirituels. Le pieux ecclésiastique avait demandé, dans son testament, l'enterrement du pauvre. Personne n'en fut étonné; on savait qu'après un demi-siècle et plus de sacerdoce, il laissait à peine le petit patrimoine que lui avait laissé sa famille.

4° M. l'abbé **Pelletier** (Louis Joachim), décédé le 10 janvier 1887. Il était né à Coullonges (diocèse de Séez) le 26 juillet 1822. Il fit ses études au séminaire de Chartres ; ordonné prêtre en décembre 1848, il fut nommé le 8 du même mois vicaire de Senonches, et curé de Manou le 21 juin 1857.

L'aîné des élèves ecclésiastiques de ce bon prêtre, M. l'abbé Massot, curé de Digny, a consacré à la mémoire de son maître une notice destinée à la *Voix N.-D.* Nous l'insérons bien volontiers.

« Le mercredi 12 janvier, la paroisse de Manou rendait les derniers devoirs à son vertueux et bien aimé pasteur, M. l'abbé Louis-Joachim Pelletier, qu'elle était heureuse de posséder depuis 30 ans. En trois jours, il avait été ravi à l'affection de ses chers paroissiens et de ses nombreux amis. Malgré les circonstances les plus défavorables, 24 prêtres, près de 600 fidèles sur lesquels plus de 200 hommes l'accompagnaient à sa dernière demeure. On regrettait l'absence d'un de ses élèves les plus distingués, Mgr Foucault, curé de N.-D. de Nogent-le-Rotrou, retenu par une indisposition. Tous aimaient M. Pelletier, cette physionomie souriante, ouverte, franche et loyale, qui signalait à la sympathie et à la confiance universelle celui qui restera le *légendaire* curé de Manou. L'assistance vraiment extraordinaire, venue de tous les points de la paroisse et des paroisses voisines, proclamait éloquemment la haute estime, la profonde affection dont jouissait le vénéré défunt. Aussi M. Mauté, notaire à Manou, n'était-il qu'un écho fidèle, quand, sur la tombe, il attestait, avec sa reconnaissance et ses regrets, les regrets et la reconnaissance de tous, ajoutant, avec les accents du cœur : « Nous vous aimions M. le curé et nous vous aimerons toujours. Nous prions pour vous du fond du cœur, continuez de prier pour nous. » Déjà, à l'église, l'éloge funèbre de M. Pelletier avait été prononcé par un de ses élèves, M. l'abbé Beauchet, professeur de rhétorique à l'Institution de N.-D. de Chartres. L'orateur, dont la mâle parole trouvait naguère à Loigny de si nobles accents pour pleurer les fils de la France tombés au champ de l'honneur, a dit, avec une éloquence non moins saisissante et d'une voix encore plus émue, les qualités et les vertus, les travaux du modeste curé de campagne. Après avoir évoqué, dans un pieux hommage, la grande et noble figure de M. l'abbé Bigarne, décédé curé de Senonches, dont le souvenir est toujours vivant dans la contrée et qui fut le premier maître de M. l'abbé Pelletier et son premier guide dans son ministère paroissial, M. l'abbé Beauchet a montré dans le cher défunt l'homme de tous, l'homme de Dieu. Chacun le reconnaissait, quand on le montrait bon, affable, généreux et toujours égal, familièrement paternel envers les pauvres et les malades, s'associant aux espérances et aux joies, partageant les chagrins et les inquiétudes de tous, incapable enfin de faire la moindre peine à quelqu'un ; tous ceux qui l'ont connu en sont témoins. Homme de Dieu, M. Pelletier le fut pendant son vicariat de Senonches en recrutant avec tant de zèle et de succès des élèves pour le Séminaire. Il le fut à Manou, en érigeant sur tous les points du pays des calvaires gigantesques et la ravissante chapelle de N.-D. de Bon Secours dans la solitude de la Oiserie, en multipliant les cérémonies religieuses et les processions qui

enthousiasmaient les fidèles et attiraient les populations voisines, en restaurant, ou plutôt en reconstruisant l'église de Manou qu'il trouva si misérable, et qu'il laisse aujourd'hui si belle et si gracieuse avec sa voûte et son pavé en mosaïque, avec ses autels en pierre, ses statues et ses splendides verrières, avec ses riches ornements; tout à la fois maçon, entrepeneur et architecte, heureux de reverser sur son église les libéralités qu'attiraient ses bienfaits. Enfin, tous les cœurs tressaillirent d'émotion et de religieuse espérance, lorsque en terminant M. l'abbé Beauchet s'est écrié : « *In paradisum, in paradisum deducant te.* » Oui, père bien-aimé, allez au ciel où vous portent nos prières, où vous appellent vos mérites ! Et il faisait voir venant à sa rencontre le saint curé sous les auspices duquel il s'était formé et avait formé des prêtres à son image, toutes les âmes des enfants qu'il avait régénérées, des malades qu'il avait préparés à la mort et sauvés.

Au ciel ! Jésus, le bon Pasteur ne devait-il pas venir lui-même au devant des son bon et fidèle serviteur qu'il avait aimé et fait aimer, servi et fait servir ? Devait-il fermer l'entrée de sa demeure éternelle à celui qui lui avait préparé sur terre une si belle demeure ? » Le nom de M. Pelletier vivra à jamais dans les cœurs de ses paroissiens. »

— A cette liste de prêtres, nous joignons le nom d'un curé du diocèse de Versailles, originaire du nôtre : M. l'abbé Chapelain, chanoine honoraire, curé d'Herblay. Il fut, dans sa jeunesse, condisciple de Mgr Pie au presbytère d'Epernon. Sa carrière sacerdotale s'est passée dans une grande sainteté, surtout dans une charité et une humilité extraordinaires. On l'a signalé comme un admirable promoteur de vocations ecclésiastiques.

— La Congrégation des Sœurs de Saint-Paul a, comme le clergé diocésain, payé un large tribut à la mort. Nous recommandons aux prières les religieuses défuntes.

Mère Saint-Luc, *supérieure-générale des Sœurs de Saint-Paul de Chartres.*

Le deuil causé par le décès de Mère Elie, le 19 juillet 1886, s'est aggravé pour la Congrégation de Saint-Paul par une perte non moins sensible. Mère Saint-Luc, supérieure-générale, a quitté ce monde pour aller recevoir sa récompense. Elle est décédée le 24 janvier 1887, après plusieurs mois de maladie; ses obsèques ont eu lieu, le 26, à la cathédrale. Avons-nous besoin de dire que l'affluence des prêtres et des fidèles était considérable. Tant d'existences s'étaient liées à la précieuse vie qui venait de s'éteindre ! Tant d'œuvres lui étaient redevables de bienfaits multipliés ! Toutes les

Communautés de la ville étaient représentées à la cérémonie, à côté des religieuses de Saint-Paul dont beaucoup avaient dû franchir une grande distance avant d'être au rendez-vous de famille, au rendez-vous des communes prières et des larmes. M. le vicaire-général Legué, supérieur de la Congrégation, a célébré la messe ; Monseigneur assistait à l'office. Voici maintenant quelques détails biograques sur la vénérable défunte.

Sophie Aimée Bleuze naquit à Douai, le 14 mars 1823, d'une très bonne famille de commerçants; elle reçut le baptême à l'église de Saint-Pierre, le 18 mars. Son éducation ne laissa rien à désirer pour la culture intellectuelle comme pour la formation à la vertu; le Bon Dieu la préparait de bonne heure à l'importante mission qui lui était réservée.

Elle entra comme postulante à la Maison-Mère des Sœurs de Saint-Paul, le 5 mars 1846. En 1847, revêtue du saint habit, elle allait seconder, pour la fondation et les débuts de l'établissement de Maintenon, sœur Léonce qui survit maintenant à son ancienne auxiliaire et rend témoignage à la maturité précoce de la jeune religieuse toujours gaie, toujours prête à l'obéissance.

C'est le 7 octobre 1849 que Sophie Bleuze, devenue Sœur Saint-Luc, fit sa profession religieuse. Deux années après (1851) nous la voyons sortir de Maintenon pour prendre la direction de l'établissement de Cloyes. Elle était donc jugée digne, à l'âge de vingt-huit ans, d'exercer les fonctions de supérieure; la confiance qu'on avait mise en ses qualités exceptionelles ne fut pas trompée. Que de fois feu M. l'abbé Barrier, curé de Cloyes de cette époque, et plus tard à Chartres supérieur de la Congrégation en même temps que vicaire-général de son évêque, n'a-t-il pas rappelé la sage et sympatique administration de Sœur Saint-Luc dans la petite communauté de son ancienne paroisse ?

En 1854 l'établissement des Sœurs de Grenelle, à Paris, jouit à son tour du zèle et des talents de cette bonne supérieure. Elle en quitta la direction le 18 novembre 1861 ; elle était alors nommée maîtresse des novices, et elle ne devait plus sortir des grandes charges. La Divine Providence l'initiait de plus en plus au gouvernement d'un Institut dont les sujets se multipliaient sous les bénédictions d'En-Haut.

Aux élections de 1867, la maîtresse des novices dut, par obéissance, accepter un fardeau plus lourd encore ; les suffrages des sœurs dignitaires la désignaient comme supérieure-générale. Dans notre article nécrologique sur Mère Élie (1), nous avons déjà tracé un aperçu de la vie de Mère Saint-Luc à

(1) Voir n° d'août 1886.

partir de cette nomination. Nous avons dit comment, par une exception à la règle, elle vit la charge de supérieure prorogée entre ses mains jusqu'à la fin de la septième année jusqu'en 1874; comment après avoir été assistante durant six années, elle fut élue de nouveau supérieure en 1880. Au mois de septembre dernier, elle s'attendait à la déposition réglementaire, et l'appelait de tous ses vœux. La mort trop récente de Mère Élie et sans doute d'autres considérations qui ne sont pas de notre ressort motivèrent, dans le Conseil des électrices, une décision contraire aux désirs de la vénérable Mère qui forcément garda la charge. Il lui fallait dès lors trouver appui et consolation dans une assistante nouvelle; nous n'avons qu'à nommer Mère La Croix, précédemment supérieure à Grenelle, pour dire que le choix de l'assistante fut bien à la hauteur des obligations et des difficultés du moment.

Cependant la santé de Mère Saint-Luc, visiblement altérée bien avant les retraites de septembre, baissait de plus en plus. Ses filles spirituelles trouvaient toujours en elle ce mélange de mansuétude et de fermeté, cette décision de caractère, cette amabilité au service de tous, enfin cet attachement aux saintes observances qui avaient fait d'elle un vrai modèle de religieuse et de chef d'institut; mais des symptômes que ne conjuraient ni les prières ardentes adressées au ciel, ni les soins empressés de l'art médical, inspiraient des alarmes croissantes.

Après des vicissitudes d'améliorations et de rechutes, la maladie parut tout-à-coup approcher d'un dénouement fatal. Il ne fut pas difficile de prévenir la pieuse malade. Elle reçut les derniers sacrements, en présence de ses religieuses qui purent recevoir, à ce moment, quelques bonnes paroles tombées de ses lèvres. Deux jours après, le 21, elle demanda les prières de l'agonie qui furent en effet récitées, puis un calme inattendu reparut. Dans l'intervalle qui sépara l'extrême onction de son trépas, Mère Saint-Luc garda l'admirable sérénité d'une âme dans l'espérance du ciel. Elle souriait maternellement à ses chères visiteuses, et leur disait, entre autres choses: « Soyez de bonnes religieuses, on en vient si tôt là. » Là, c'est-à-dire, à la fin de la vie présente; et cette fin, pouvait-elle la redouter? Elle demanda, pour l'attendre avec une foi encore plus vive, le crucifix qui reçut le dernier baiser de Mère Élie. « Du courage! lui dit la garde-malade en le lui présentant. » — Du courage, reprend la mourante, le Bon Dieu m'en a toujours donné en ce monde; il m'en donnera jusqu'au bout. »..... Et ces sentiments, elle les manifesta en toute paix et toute simplicité, dans ces instants suprêmes qui préludent au départ des prédestinés pour l'autre vie.

Enfin, vers dix heures du matin, au milieu des prières de la Communauté, Sœur Saint-Luc rendit sa belle âme à Dieu.

C'était le 24 janvier, veille de la fête de Saint Paul, patron de l'Institut ; en ce jour Saint Timothée, le plus cher disciple de l'Apôtre, recevait les hommages de l'Eglise. Saint Paul redisait sans doute à la digne fille, à la religieuse expirante, ce qu'il dit autrefois à Timothée : « *Saisis la vie éternelle, but de ta vocation ! Apprehende vitam æternam in quâ vocatus es.* »

Une autre religieuse, faisant partie de la Communauté de Dourdan, avait précédé de quelques heures devant Dieu sa Supérieure-générale. Sœur Euphémie, qui avait vieilli dans la pratique de grandes vertus et l'exercice d'un emploi modeste mais laborieux et méritoire, a été inhumée, le 25, à Dourdan. Il est consolant de penser que l'humble Sœur et Mère Saint-Luc, à l'entrée dans l'éternité, pouvaient saluer ensemble le bienheureux protecteur Saint Paul en lui empruntant ces paroles, gage de la récompense : *La grâce n'a pas été stérile en moi.*

Sœur Saint-Paul, *supérieure d'une maison de religieuses de Saint-Paul de Chartres, à Nogent-le-Roi.* Justine Rousseau (c'était son nom dans le monde) naquit à Blois le 25 février 1816. Entrée dans la Congrégation des Sœurs de Saint-Paul à Chartres, le 17 juin 1836, elle y fit profession le 29 juillet 1838. Après avoir rempli diverses fonctions dans les communautés de Voves, de Ferrières, de Dourdan, elle dut prendre, le 6 octobre 1861, le fardeau qu'elle avait été heureuse de déposer un an auparavant à Ferrières ; elle fut nommée alors supérieure à Nogent-le-Roi ; elle est décédée dans l'exercice de cette charge, le 15 janvier 1886. Ses vingt-cinq années de supériorité au même lieu laisseront des traces profondes. Cette femme d'une grande intelligence, d'une rare énergie et d'une foi vive, marquait d'un sceau particulier les œuvres dont elle s'occupait. L'extension du pensionnat et la fondation de l'orphelinat lui ont coûté bien des labeurs dont elle va maintenant recevoir la récompense.

La population de Nogent-le-Roi avait pour sœur Saint-Paul un respectueux attachement; on l'a bien vu, le dimanche 14, aux larmes qui ont accueilli l'éloge prononcé dans la chaire de l'église par M. le Curé, lui aussi fort ému. On a pu s'en rendre compte mieux encore, le lundi 15, par l'affluence des habitants qui vinrent s'unir aux prêtres de la contrée et à une quarantaine de religieuses pour rendre les derniers devoirs à la supérieure défunte.

BIBLIOGRAPHIE

Méthode rationnelle pour apprendre le latin avec ou sans maître, par M. l'abbé Théodore, aumônier, membre de la Société générale d'éducation et d'enseignement, lauréat de l'Académie française. *La Semaine religieuse* d'*Autun*, de *Chalon* et de *Mâcon*, recommande ainsi cet ouvrage :

« Une des plus vives préoccupations de l'Eglise, à l'heure présente, est le recrutement et la formation des jeunes clercs. L'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui ne pouvait donc venir plus à propos. En effet, ce cours de latin a été composé surtout pour les enfants pauvres qui se destinent à l'état ecclésiastique. A l'aide de ces livres, ils peuvent rester au village jusqu'à l'âge de quatorze et quinze ans, sans préjudice aucun pour leurs études. Il est prouvé par la statistique des élèves de plusieurs petits séminaires que, sur vingt élèves qui entrent en huitième avec l'intention d'arriver à la prêtrise, cinq seulement et quelquefois quatre et trois achèvent leurs études. Il est, au contraire, prouvé par la même statistique que, parmi les jeunes gens qui entrent au petit séminaire à l'âge de quatorze ou quinze ans, trois ou quatre au plus sur vingt s'arrêtent en chemin ; les seize autres entrent au grand séminaire.

Les livres du cours ont été rédigés de manière à permettre à un enfant de douze à treize ans, intelligent et laborieux, d'étudier à peu près seul.

L'application de cette méthode a déjà été faite.

Deux heures de classe par semaine suffisent et au delà pour initier premièrement l'enfant à ce travail et secondement pour contrôler ce qu'il a fait. Quel est le curé ou même le catholique instruit qui ne peut distraire de ses occupations deux heures par semaine pour les consacrer à une si bonne œuvre ? La marche est tellement simple et facile que, pour l'enseignement particulier, une mère de famille, une institutrice, une sœur aînée, peuvent apprendre et enseigner à la fois la langue latine et conduire leur élève jusqu'en quatrième où le cours finit.

Déjà, dans plusieurs petits séminaires, entre autres à Plombières, près Dijon, on a établi un cours dit *spécial* où l'on suit une marche analogue. Les enfants qui le composent sont âgés de treize à quinze ans ; ils n'ont jamais appris un mot de latin et cependant, après dix mois d'études, ils entrent presque toujours en quatrième et sont placés au premier rang. Il est donc facile d'obtenir les mêmes résultats en deux ou trois ans dans l'enseignement particulier.

Les livres de M. l'abbé Théodore sont adoptés dans beaucoup de communautés religieuses dont les membres peuvent en très peu de temps, sans devoirs ni leçons, rien que par des lectures, se mettre à même de comprendre aisément le saint office en latin, l'*Imitation*, l'Evangile, les prières de la messe et les nombreuses citations latines qu'on entend dans les sermons ou qui se rencontrent dans les livres.

On trouvera à la librairie Auguste Boyer, Paris 49, rue St André-des-Arts, le cours de latin de M. l'abbé Théodore. Il se compose des livres suivants :

Epitome historiæ sacræ, texte latin, traduction française, nombreuses notes de lexicologie, de syntaxe, de synonymes, etc., cartonné, 1 fr. — *De Viris*, idem, in-18, 480 pages, 2 fr. — *Cornelius Nepos*, idem, in-12 de 550 pages, 3 fr. — *Tableaux Synoptiques* avec

des exercices latins tout préparés sur les déclinations et conjugaisons tant régulières qu'irrégulières, analyses, thèmes d'imitations, double traductions remplaçant la lexicologie d'une grammaire latine et le Cours de thèmes, cartonné, 1 fr. 25.

Le *Cornelius Nepos* de M. l'abbé Théodore a obtenu de l'Académie française un prix de traduction latine que semblait présager à l'auteur la lettre élogieuse dont il a été honoré, au lendemain de la publication du livre, par Mgr l'évêque d'Autun.

— *DEVANT L'ENNEMI!* (1). — Cet ouvrage par l'intérêt des récits qu'il renferme, la beauté des gravures et de l'impression, est un de ceux que l'on voudrait voir prendre une place d'honneur sur toutes les tables de familles chrétiennes, où tant de photographies et de livres sont étalés.

L'auteur prouve par des faits irrécusables, comment le clergé *séculier et régulier, les frères des écoles chrétiennes, les sœurs de charité, les élèves des collèges religieux* ont donné pendant la triste guerre de 1870-71, des preuves d'un dévouement tout chrétien et d'un amour de la patrie porté, pour la défendre, jusqu'à l'héroïsme, jusqu'à l'effusion du sang le plus pure et le plus généreux.

Si l'on objecte que ces faits sont bien connus déjà nous répondrons avec l'auteur : non, ils ne le sont pas ou ils ne le sont plus du moins; si on s'en souvenait encore n'imposerait-on pas silence à ceux qui calomnient et qui outragent ces saintes victimes du devoir? Il faut donc redire à la foule combien ils furent grands, combien ils furent nombreux ces actes accomplis sous la triple inspiration de la foi, du patriotisme et de la charité.

Les lecteurs de ce livre, dont le titre si fier renferme en lui un programme glorieux, comprendront mieux que nous ne saurions le dire tout ce qu'il y a de grand, de beau, contenu dans ces pages dont la réunion est une sorte d'*écrin de famille*, où les enfants de la sainte Eglise retrouveront, comme l'exprime si bien M. D'AVESNES, *quelques uns des joyaux qui resplendissent sur le front de la France catholique*, notre commune mère. C. de C.

— **Entretiens sur les Mystères du Saint Rosaire**, par Mgr L.-Charles Gay, évêque d'Anthédon, ancien auxiliaire du cardinal Pie, évêque de Poitiers, 2 vol. Prix : 7 fr. 50. (A Paris, librairie H. Oudin, 17, rue Bonaparte.— A Chartres, librairie Durand-Pie, cloître Notre-Dame). On est heureux de voir s'ajouter aux autres ouvrages déjà si répandus de Mgr Gay ces belles études sur la dévotion à la Divine Mère.

— **Les Mensonges de la Franc-Maçonnerie**, par Jean-Baptiste M. Dupuy, Prix : 50 centimes. (Paris, Propagande catholique, 19, rue du Cherche-Midi, 19 — A Chartres, chez Durand-Pie) Propageons les opuscules contre la Franc-Maçonnerie ; tant d'âmes sont entraînées dans ses pièges par suite d'ignorance

— **Calendrier ecclésiastique pour 1887.** — Ouvrage publié avec l'approbation et la bénédiction de Notre S. P. le Pape Léon XIII. (Prix : 5 fr., à Chartres, librairie Durand-Pie) Format grand in-8 raisin, de plus de 400 pages.

Edition *franco-italienne* avec plus de mille gravures sur bois, intercalées dans le texte représentant tous les papes, depuis Saint-Pierre jusqu'à Léon XIII, tous les Cardinaux et tous les Evêques de France et d'Italie, avec leur biographie et leurs armes.

(1) Par D'AVESNES, *Palmé*, éditeur, Paris, 76, rue des Sts-Pères.

Pour les Chroniques et les Extraits :
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

TRENTE ET UNIÈME ANNÉE

3me NUMÉRO — MARS 1887

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

DOM FRANÇOIS RÉGIS

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA TRAPPE, A ROME

Fondateur et abbé de Notre-Dame de Staouëli (Algérie) (1)

(Suite)

Toute la famille du cher fugitif fut profondément émue en apprenant la détermination de celui qui en était l'honneur et la joie : M. de Martrin, espérant que ses instances et ses larmes pourraient amener son fils à changer de dessein, se rendit à la Trappe d'Aiguebelle. Tout son cœur de père fut brisé en le voyant venir à lui, la tête rasée et en costume de religieux ; aussi quand son Léon si aimé, voulut se jeter dans ses bras, au lieu de l'y recevoir, il détourna de lui son regard, et lui adressa les plus pénibles reproches.

Le novice l'écouta un moment les yeux baissés, mais tout à coup tombant à ses genoux : « mon Père, s'écria-t-il, si vous croyez, comme vous le dites, que votre fils est un ingrat frappez-le. Voici ma discipline. »

Le père attendri releva son fils et le pressa contre son cœur : puis, pour plaider sa cause, il présenta au novice les nombreuses lettres dont il était chargé et qui toutes faisaient valoir éloquemment les motifs capables de le décider à revenir. L'Archevêque d'Albi lui-même, qui avait d'abord approuvé le généreux sacrifice de son cher curé de Tels, s'était laissé toucher par le désespoir du père et plaidait en sa faveur.

(1) D'après le beau travail de M. l'abbé Bersange. — Editeur, Dumoulin, libraire, 5, rue des Grands-Augustins, Paris. — Prix : 4 fr.

François Régis n'eut d'autre tactique pour résoudre ces objections si pressantes que de laisser paraître sur son visage et sur sa physionomie, la joie intérieure dont il était inondé.

M. de Martrin en fut tellement frappé qu'il finit par lui dire: « Je le vois, tu es heureux, pourquoi serais-je ennemi de ton bonheur? »

La lutte était finie; la victoire restait à l'élu du Seigneur. Le lendemain M. de Martrin reprenait le chemin de Valence, triste sans doute, mais éprouvant aussi en lui-même l'ineffable consolation que Dieu attache aux sacrifices accomplis en son nom!

A peine admis à faire sa profession, le nouveau religieux reçut, de la confiance de ses supérieurs, des charges très importantes. Il eut d'abord la direction des retraitants à l'hôtellerie et ne tarda pas à être nommé maître des novices de chœur. Il exerçait cette charge si délicate avec un tact tout particulier, quand il fut désigné par le Révérendissime abbé, Marie Hercelin, abbé de la Grande Trappe et vicaire général de l'ordre, pour faire partie et devenir le supérieur des moines destinés à fonder en Algérie une colonie agricole qui renouvellerait, au XIXe siècle, pour la France africaine, l'œuvre civilisatrice accomplie, au XIIe, par leurs Pères de Citeaux.

C'était en 1842, tout semblait préparé pour une réalisation prochaine de cette entreprise, quand des entraves réitérées, occasionnées en particulier par le choix du terrain, et le mode de concession proposé par le gouvernement, amenèrent de fâcheux retards. Cependant le samedi 12 août 1843, après cinquante-deux heures de traversée, le Père François Régis, accompagné seulement du Père Gabriel son économe, arrivait en présence de la colossale pyramide que forme Alger. Les premiers rayons du jour, éclairaient d'une éblouissante lumière les minarets, les maisons blanches et carrées, terminées en terrasse qui dominent le quartier européen. Saisi d'admiration, le P. François Régis salua avec amour sa nouvelle patrie et se hâta de descendre sur cette terre où l'obéissance l'avait conduit.

Mgr Dupuch, évêque d'Alger, donna audience le lendemain

aux deux religieux et leur promit un appui constant et dévoué. Le maréchal Bugeaud, qu'ils visitèrent ensuite, les reçut avec bienveillance et, devant son conseil assemblé, il déclara « que « l'établissement projeté était appelé à faire un grand bien, qu'on « pouvait compter sur ces religieux, hommes de discipline et « de travail : qu'il fallait donc les seconder par tous les moyens. »

Aussitôt, avec son esprit pratique, le maréchal assigna à chacun sa tâche et sa part de responsabilité. Le 21 août fut fixé pour le commencement des travaux.

La vaste plaine de Staouëli, située à dix-sept kilomètres d'Alger, telle était pour les trappistes cette *terre promise* qu'ils devaient arroser de leurs sueurs avant qu'elle ne justifiat ce beau titre par son étonnante fécondité. Dans l'après-midi du 20 août, fête de Saint Bernard, et second anniversaire de l'entrée du Père François à la Trappe d'Aiguebelle, une caravane se dirigeaït vers le désert. L'ardent religieux allait enfin être « en présence *de l'œuvre mystérieuse dont il devait être le principal instrument.* » Le lendemain, on arriva, non sans fatigues, au lieu désigné pour l'emplacement du monastère. Un vieux palmier s'élevait là, magnifique et solitaire ; son tronc noirci avait résisté aux temps et à ces incendies périodiques dont les montagnes et les plaines d'Afrique sont si souvent le théâtre; c'est à ses pieds qu'avait été célébré la messe d'action de grâces après la grande victoire de Staouëli, remportée par les Français, le 19 juin 1830, sur les cinquante mille arabes commandés par l'Aga Effendi Ibrahim, gendre du dey d'Alger.

C'est encore à ses pieds et à son ombre tutélaire qu'on élevat l'autel improvisé où le Père François Régis, après avoir répandu l'eau sainte pour purifier la terre infidèle, offrit le sang de la Divine Victime pour la régénérer.

Bientôt après arriva l'armée des travailleurs, tout d'abord on dressa des tentes, puis l'habile capitaine Renoux, muni des plans que le Père Supérieur avait apportés de France, orienta le monastère futur, plaça les premiers jalons et détermina la largeur des fondations. Une course dans les terres pour découvrir quelques carrières de sable et de moellons, termina cette pre-

mière journée, suivie de tant de travaux dont la difficulté et le nombre étaient bien propres à décourager les plus vaillantes natures. Cependant trois années se sont à peine écoulées depuis cette époque, qu'une transformation tenant du prodige s'est opérée à *Staouëli*. Indigènes et colons l'admirent et s'en étonnent, le nom de Dom François Régis est sur toutes les bouches : on exalte son génie organisateur, son indomptable énergie, l'affabilité de ses rapports jointe à une incomparable dignité. La lettre pastorale de Mgr Dupuch écrite à l'occasion de la consécration et de la dédicace de la chapelle du monastère, fixée au 20 avril 1885, fait admirablement ressortir le contraste qui existe entre l'état présent de Staouëli et la triste situation où il était réduit avant la venue des moines de Citeaux ; nous allons reproduire, en partie, ces lignes éloquentes qui contiennent une description remplie d'exactitude et de charme de *Notre-Dame de Staouëli.*

« A la place de ces vastes et superbes jardins (c'est l'évêque d'Alger qui parle), avec les merveilleux légumes qui les enrichissent, avec leurs mille canaux et leurs longues allées d'arbres de la patrie habilement mariés à ceux d'une patrie nouvelle et leurs verdoyantes pépinières, et leurs premiers berceaux, vous n'eussiez rencontré que de stériles bruyères, les troncs calcinés des oliviers brûlés dans les dernières batailles, ou les tristes et perpétuels bouquets de palmiers-nains.

« A la place de ces belles avenues, de ces milliers d'arbres qui en dessinent les contours, au lieu de ces routes qui serpentent à leur ombre naissante ou se croisent dans la direction des villages contemporains de NOTRE-DAME DE STAOUELI, et qui lui servent de ceinture à l'horizon ; au lieu de cette hôtellerie, de cette ferme immense, de ces ateliers de toute sorte, de ces gerbes entassées, de ces troupeaux, de ces champs cultivés au loin, de ces côteaux couverts de leurs premiers pampres ; au lieu de ces meules broyant sous les coups répétés du torrent le pain du Sahel presque entier, au lieu *d'Aiguebelle*, de *Bellefontaine*, de *Melleray* (1), pour parler comme ils aiment à parler, vous n'eussiez vu de tous côtés, vous n'eussiez foulé sous vos pieds ensanglantés et meurtris, qu'un sol hérissé de chardons, que d'épais buissons où se sauvent, confus à votre approche, leurs hôtes sauvages et féroces.

« Au lieu de ces sons cadencés de l'airain qui mesure les heures,

(1) Noms donnés aux différents quartiers de culture.

au lieu du tintement pieux de la cloche du monastère, au lieu de ces longs cantiques, de ces prières mêlées au bruissement des vents et au murmure lointain des flots, vous n'eussiez entendu que les cris des hiboux, les glapissements des chacals, les rauques accents des hyènes et des panthères, et quelques jours auparavant, les cruels complots ou les échos d'une prédication impie.

« Oh ! qu'il a fallu de sacrifices, dit encore Mgr Dupuch, qu'il a fallu de généreux efforts pour consommer l'admirable fondation de Notre-Dame de Staouëli ! »

L'historien de Dom François Régis donne sur ces phases douloureuses de sa vie des détails navrants, qui font comprendre tout ce que l'âme si fortement trempée, mais cependant si profondément sensible, eut à souffrir en voyant tant de fois l'œuvre gigantesque qui lui avait été confiée, prête à périr faute de ressources nécessaires pour la soutenir ; en voyant surtout plusieurs de ses frères minés par la fièvre, épuisés par d'incessantes fatigues, privés des secours que réclamaient leur état, mourir entre ses bras, ou penchés sur son cœur !.....

Cependant, comme nous venons de le décrire, aux épreuves les plus poignantes, devaient succéder d'éclatantes compensations.

Les Trappes *d'Aiguebelle*, de *Bellefontaine* et de *Melleray*, envoyèrent à Staouëli de nouveaux *héros* du travail pour remplacer ceux qui en avaient été les *martyrs ;* les secours pécuniaires arrivèrent aussi. Enfin, le concours persévérant des *Hercelin*, des *Orsise*, des *Dupuch*, des *Bugeaud, des Corcelle* (1), des *Terrage* (2), des *Marengo* (3), et de plusieurs autres encore, ayant triomphé de toutes les résistances, l'existence de la colonie se trouvait désormais assurée.

Pour clore magnifiquement cette admirable fondation, le 11 juillet 1846, Mgr Pavy, qui remplaçait Mgr Dupuch sur le siège épiscopal d'Alger, promulguait solennellement, dans la chapelle du monastère, un bref de Grégoire XVI qui érigeait en abbaye *Notre-Dame de Staouëli.*

Le 29 octobre suivant, Dom François Régis en était proclamé abbé, avec l'appareil religieux usité dans ces sortes d'élections.

(A suivre) Un humble servant de Marie.

(1) *Député de l'Orne.* — (2) *Pair de France.* — (3) *Ancien colonel de l'empire*, fondateur en Algérie des villages Ste Amélie et St Ferdinand.

NOTRE-DAME DE CHARTRES. — LA BONNE MÈRE

(12ème article)

Filioli mei, quos iterùm parturio, donec formetur Christus in vobis.

Mes petits enfants que j'enfante de nouveau, jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous (S. Paul aux Gal. IV, 19).

Nos derniers acticles sur le texte de St Paul : *Filioli, quos iterùm parturio,* etc., ont montré le rôle des instituteurs et institutrices congréganistes dans le diocèse de Chartres depuis plus de deux siècles. A nos yeux, c'est une grâce due à la tutelle de la Bonne Mère, que la possession de telles ressources pour l'enseignement chrétien.

Après avoir ainsi parlé des écoles primaires, voyons maintenant celles où l'instruction moins limitée dans ses programmes, s'adressait surtout aux adolescents laïques. C'étaient les collèges.

Les collèges furent des créations toutes chrétiennes ; c'est à des donations de vraie charité, c'est à une direction pieuse qu'ils durent leur existence et leur prospérité. Pour ce qui concerne le diocèse de Chartres, moins étendu actuellement qu'autrefois, l'histoire des collèges, tant qu'ils suivirent la voie tracée au début, nous fait toucher du doigt l'influence de notre auguste Patronne en faveur de la jeunesse.

Évêques, chapitres et moines ont multiplié sur le territoire de N.-D. de Chartres ces utiles fondations. En présidant à la rédaction des statuts, à l'observation des règlements que l'esprit de foi pénétrait dans tous les détails, ils exerçaient cette forme de zèle qui dérive de la dévotion à la maternité spirituelle de Marie, *Virgini pariturœ.* Ils voulaient la formation de Jésus-Christ dans les âmes, et par suite l'extension de son règne dans la société.

L'ancien diocèse de Chartres comptait jusqu'à dix collèges, érigés dans les villes dont les noms suivent : Ecquevilly (aujourd'hui du diocèse de Versailles), Montmiral (aujourd'hui du diocèse du Mans), Longny (aujourd'hui du diocèse de Séez), Bonneval, Maintenon, Thiron, Châteaudun, Nogent-le-Rotrou,

Dreux, Chartres. Nous n'osons nommer ici comme onzième ce qu'on appelait vers 1613 le collège de Brou. Nous n'en connaissons pas assez les habitudes antérieures à cette date; et au moment où son existence nous est indiquée par la récente biographie d'Adrien Bourdoise, le dévot serviteur de Notre-Dame de Chartres, nous la voyons devenir un vrai séminaire sous la direction de ce saint Abbé et sous les auspices de la Sainte Vierge.

Les collèges d'Ecquevilly, de Montmiral, de Longny, de Bonneval nous sont signalés dans un pouillé de 1738. Dire leur dépendance de l'autorité épiscopale ou d'un monastère, c'est assez marquer le caractère de ces institutions.

— Le collège de *Maintenon* destiné à des élèves de latin qui pouvaient y faire leurs classes jusqu'à la troisième, avait encore pour chef, vers la fin du XVIIIme siècle, un chanoine de la collégiale qui existait alors dans cette ville.

— Celui de *Thiron* a joui d'une grande célébrité. Les Bénédictins de Saint-Maur ayant reçu en 1629 sous leur juridiction l'antique abbaye de Bernard d'Abbeville fondèrent le collège et une école militaire. Et l'on vit à Thiron mêlés aux élèves français des jeunes gens d'Angleterre, d'Allemagne, de nos colonies américaines, et d'autres pays étrangers. Quel bel apostolat pour les religieux ! Grâce à leurs exemples et à leurs leçons, que d'âmes attachées à jamais au service de Jésus-Christ, ou du moins imbues de principes qui, en cas d'égarement, les ramèneraient plus tard à Dieu ! La Révolution française arracha les bénédictins à leur monastère de Thiron et par suite à leurs établissements où ils avaient si bien mérité de N.-D. de Chartres.

— A *Châteaudun*, l'histoire nous montre au seizième siècle, des écoles florissantes sous la surveillance des chanoines de Saint-André et des religieux de la Madeleine; puis, au commencement du dix-septième, après les ravages causés par les Ligueurs, le collège rétabli dans une propriété donnée par Geslain de Souancé. Aux gratifications royales qui aidaient à couvrir les dépenses vinrent se joindre des libéralités épiscopales. Monseigneur François-Charles de Mérinville, pendant

plusieurs années, entretint à ses frais deux régents. Preuve de l'intérêt porté à l'institution où grandissaient nombreux, dans l'étude de la science et de la vertu, les jeunes diocésains de Notre-Dame de Chartres.

L'enseignement des laïques fut ainsi sauvegardé jusqu'à l'ère de calamités ouverte en France par la première République.

Quand un gouvernement plus régulier eut rendu le calme au pays et la possibilité de l'étude à la jeunesse, le collège de Châteaudun reprit ses cours avec des ecclésiastiques pour maîtres. Un des professeurs remarqués durant cette nouvelle période d'enseignement par le clergé, ce fut le célèbre abbé Migne. Un de nos confrères qui le visitait à Paris, il y a environ trente ans, l'entendit raconter avec bonheur quelques pieux souvenirs de son professorat ; M. Migne informé par son visiteur des progrès nouveaux du culte de Notre-Dame de Chartres, rappelait que, par la pratique du rosaire, Notre-Dame recevait jadis au collège de Châteaudun un hommage quotidien.

C'est vers 1838 que la direction de l'établissement passa des mains de M. l'abbé Leveau à celles d'un laïc, du reste excellent chrétien qui a depuis longtemps achevé sa carrière.

— *Nogent-le-Rotrou* eut aussi les faveurs de Notre-Dame de Chartres pour l'instruction du jeune âge. Ce fut un de nos évêques du seizième siècle, Mgr Jacques Lescot, qu'elle chargea de fonder à Nogent un collège chrétien. Cette institution prospéra jusque vers l'an 1792 ; dix ans plus tard, elle fut rétablie et reconnue comme école secondaire par le Gouvernement ; en 1808, il y eut changement de local et installation dans l'ancien monastère de Saint-Denis.

Les noms de M. l'abbé Beulé et de M. l'abbé Edouard de Mondésir brillent d'un bel éclat dans les annales du collège nogentais à cette époque. L'éloge funèbre du premier de ces ecclésiastiques prononcé en 1839 et publié depuis insiste avec complaisance sur les hautes qualités du maître, sur la force des études et le bon esprit de la maison ; ces pages ont été écrites par un ancien élève, certes un des meilleurs : M. l'abbé Brière qui mourut en 1866 curé de la cathédrale de Chartres. Nous citons quelques lignes

de son discours : « J'en atteste mes anciens condisciples, avec quel soin la religion et les lettres ne nous étaient-elles pas enseignées ! Je dis la religion d'abord ; car elle formait la base essentielle de notre éducation. On ne se contentait pas de nous en donner une idée légère et superficielle ; on l'imprimait bien avant dans nos âmes ; son histoire, ses dogmes, ses preuves, ses pratiques, tout ce qui la concerne nous était profondément inculqué, et ce que nous avions le plus besoin de connaître, c'est-à-dire Dieu et son culte, était aussi ce que nous connaissions le mieux. Ne croyez pas cependant qu'on négligeât les sciences humaines ; nulle part, on ne les cultivait avec plus d'amour et de succès. . . . .

A l'époque de la Restauration, le collège de Nogent-le-Rotrou devint école ecclésiastique, déchargeant le petit séminaire de Versailles trop restreint pour le nombre des élèves ; et cet état de choses dura jusqu'en 1821.

— *Dreux* bien pourvu d'écoles de temps immémorial, eut son collège à partir du 6 juillet 1536. Un contrôleur du grenier à sel, Robert Lemusnier, avait donné dans ce but une maison appelée l'Hermitage ; la maison fut enrichie d'abord d'une rente par un chanoine, puis d'une prébende à la collégiale de Saint-Étienne de Dreux. Donc nous voyons, là aussi, le clergé diocésain obéir à des sentiments de zèle et de générosité pour l'éducation, sentiments comme en a toujours inspirés à ses prêtres Notre-Dame de Chartres.

Parmi les détails historiques que nous avons lus sur les origines de cet établissement, deux surtout reviennent à notre sujet et nous les notons : 1° Le chapitre de St-Étienne qui avait la haute main sur le collège comme sur les autres écoles de Dreux et qui députait chaque année deux chanoines pour les visiter, délivrait des lettres d'institution aux maîtres, et dans cette circonstance « il les exhortait à élever et instituer les enfants dans la crainte de Dieu et la doctrine chrétienne. » — 2° On est édifié du nombre et du choix des prières qu'avaient à faire ensemble écoliers et régents ; la récitation journalière et en commun du *Salve* ou de l'*Ave regina* et, le vendredi, du

Stabat doit être signalée comme un témoignage de la reconnaissance qu'on voulait avoir pour les bienfaits de Notre-Dame dans l'œuvre de l'éducation.

Cette maison ferma ses classes vers 1794.

Nous nous occuperons du collège de Chartres dans un prochain article.

L'abbé GOUSSARD.

SAINT JOSEPH

La dévotion envers Saint Joseph, magnifiquement sanctionnée par Pie IX quand il l'a proclamé le Patron de l'Église universelle, prend de jour en jour une plus grande extension.

La foi, on le sait, enfante les miracles, et les miracles en se multipliant augmentent la foi. Or, les grâces obtenues par cet incomparable saint sont si nombreuses, qu'elles font merveilleusement éclater sa puissance d'intercession, et dès lors portent les cœurs à y recourir avec ces dispositions intérieures qui obtiennent des prodiges.

Le *Messager de Saint Joseph* publie, dans les mois qui suivent les examens, d'interminables listes de cœurs reconnaissants, renvoyant à la protection de Saint Joseph une grande part dans le succès de ces redoutables épreuves. Il ne faut pas s'en étonner; la confiance en ce grand Saint, au moment de cet assaut périlleux, engendre la tranquillité et le calme d'esprit si nécessaires alors; puis assure, au besoin, une lumière, un *secours* au moment opportun qui décidera le triomphe. En cette cause critique comme en toutes celles qui demandent une intervention directe du ciel, Saint Joseph se présente à nos cœurs comme un protecteur bienveillant qu'on n'invoque jamais en vain.

Nous pourrions en citer de nombreux exemples; mais, s'ils se multiplient indéfiniment, nos limites pour les reproduire sont bornées. Notre choix va donc se fixer sur deux faits empruntés à l'excellent petit livre du Père Louis, fondateur de l'archiconfrérie de Saint Joseph d'Angers (1).

— Une maison religieuse, bâtie sur le bord d'une route dans le faubourg d'une grande ville d'Irlande, (ce religieux pays si dévoué à Saint Joseph), possédait un jardin dépourvu de murailles. A chaque instant, d'indiscrets visiteurs s'introduisaient dans les appartements.

L'une des religieuses, désirant vivement voir construire un mur s'avisa, dans le but d'obtenir de l'argent, de placer la statue de Saint Joseph sur la croisée de la chapelle. « Grand Saint, dit-elle, en y plaçant cette statue, vous verrez ce qui se passe et vous serez plus disposé à nous exaucer. » Une neuvaine faite par toutes les

(1) Paris, Jules-Vic, rue Cassette, et Josse, rue de Sèvres.

religieuses, sollicite la grâce désirée : elle se termine, rien n'arrive. Celle qui a exposé la statue va lui faire visite : « Bon Saint, dit-elle, il paraît que vous n'avez rien vu, rien entendu de ce qui s'est passé depuis huit jours ; alors nous vous accorderons encore quelque temps, et quand vous nous ferez connaître que votre séjour ici a été assez long, bien volontiers nous vous rendrons votre ancienne place. »

Or voilà qu'un jeune homme apercevant du dehors cette statue lui lance une pierre qui ne l'atteint pas, mais défonce la croisée et va heurter contre une porte qui est en face. Des cris perçants se font entendre. On accourt. « Qu'est-ce qu'une maison semblable ? on n'y est pas en sûreté ! Voyez cette pierre ! Pourquoi laisse-t-on les gens approcher ? »

Ainsi parle une dame qui est venue faire une retraite dans la maison. Tout effrayée, elle écrit à son mari de la venir prendre ; qu'elle a failli être tuée. Celui-ci arrive tout éperdu, il s'informe de ce qui s'est passé, examine les lieux. « Mesdames, dit-il, faites un mur qui écarte les étrangers, et vous serez en paix chez vous. — Pour faire un mur, Monsieur, il faut de l'argent ! — Oui, mais quelques centaines de francs suffiront ; tenez, je m'en charge, laissez-moi faire. Quelques mois plus tard, le mur était construit, et Saint Joseph remis triomphalement à sa place. Depuis ce temps, il est fort invoqué dans la maison, comme on peut bien le penser.

— « La dévotion à Saint Joseph est solidement établie en Angleterre, où, depuis plusieurs années, de nombreuses communautés se sont associées à l'Archiconfrérie d'Angers. Le bon Saint, on va le voir, n'est point indifférent aux hommages qu'il reçoit. Une maison d'Augustines, uniquement soutenue par les fonds de la Providence, donne asile à une soixantaine de vieillards infirmes, recueillis dans tous les coins de Londres. Ces religieuses, filialement dévouées à Saint Joseph, portent toutes, sur elles une statuette du Saint et ont recours à lui dans leurs besoins. Il arriva qu'un jour, à bout de ressources, elles se crurent menacées de perdre leurs bonnes gens. Elles n'avaient même pas la possibilité de suffire au repas suivant. Recourons à Saint Joseph, se disent-elles toutes d'une voix, et les voilà prosternées à ses pieds, le conjurant de ne pas abandonner cette pauvre famille. Le lendemain, de bonne heure, arrive un énorme panier plein de gâteaux... Des gâteaux, dès ce matin !... Comment va donc se passer la journée ? Voilà le boucher, il apporte quarante livres de viande. — Mais, Monsieur, vous vous trompez ; nous ne vous avons point fait cette commande. — Prenez toujours, mes bonnes sœurs, ne vous inquiétez point ; c'est payé. — On frappe encore. Evidemment les pourvoyeurs se sont donné

rendez-vous : le pain. le vin, le linge, des provisions de toutes espèces abondent ; l'argent même est de la partie. Les pauvres filles et leurs bonnes gens n'en reviennent pas. C'est à Saint Joseph qu'on attribue tant de faveurs ; son nom est sur toutes les lèvres et la reconnaissance dans tous les cœurs. Une fois de plus on a la preuve de sa paternelle sollicitude envers ceux qui se confient à lui. »

Notre ville de Chartres possède dans chacune de ses églises et de ses communautés, une chapelle ou une image de notre grand patriarche.

En des jours meilleurs son culte avait surtout pour centre, le délicieux sanctuaire de Sainte-Foy, où les pieux fidèles se rendaient en foule pour rendre hommage au chaste époux de Marie, au père adoptif de l'Enfant-Dieu. Une des plus belles chapelles de la crypte lui est consacrée et l'église supérieure va inaugurer son mois béni devant une belle statue qui l'offre aux regards, tenant l'enfant Jésus entre ses bras.

Touchante représentation de ce que Saint Joseph a fait tant de fois avec amour dans les premières années de l'Enfant-Dieu.

En venant prier à ses pieds, conjurons-le de bénir cette grande *œuvre des écoles* qui doit être si chère à son cœur. Oh ! oui, disons lui, dans tout l'élan de l'amour et de la foi : « Bon Saint Joseph, aidez-nous à sauver l'âme de nos pauvres enfants », et nous serons exaucés !

C. de C.

UNE SŒUR de SAINT-PAUL décorée au Tonkin.

Le 12 décembre dernier, M. le médecin principal de 1re classe, Dujardin-Beaumetz, directeur du service de santé de la division d'occupation au Tonkin, remettait solennellement la croix de la Légion d'honneur à la sœur Marie-Françoise, de la Congrégation des Sœurs de St Paul de Chartres. On nous a communiqué le beau discours prononcé à Haïphong en cette circonstance par M. Dujardin-Beaumetz ; nous sommes heureux de le reproduire :

« Le grand chancelier de la Légion d'honneur, en me conférant les pouvoirs nécessaires pour vous recevoir dans l'ordre de la Légion d'honneur, m'a rendu, Mme la Supérieure, très heureux, parce qu'il m'a permis de rendre ainsi en votre personne, hommage au dévouement des sœurs de charité qui viennent, à 4,000 lieues de la Mère-Patrie, donner à nos soldats malades les soins affectueux et touchants que, dans leur cher pays de France, ils recevraient de leurs mères, de leurs sœurs, ces soins de la famille à laquelle nous pensons tous.

« Vous avez renoncé à tout ce qui pouvait vous rattacher aux souvenirs de votre enfance, aux satisfactions du monde, à l'affection de vos

parents, pour vous consacrer entièrement au soulagement des soldats malades, qui deviennent votre nouvelle famille; vous savez adoucir pour nos malades les longues heures des convalescences pénibles, vous priez discrètement pour leur guérison, vous ne craignez pas de les assister à l'heure de la mort. Ces émotions si terrifiantes pour les heureux de ce monde ne font que vous attacher davantage à l'accomplissement de votre œuvre de paix, d'espérance, de charité, sentiments sublimes nés de l'amour divin qui vous élèvent au-dessus de toutes les défaillances humaines, et répandent autour de vous le charme bienfaisant des consolations dans la souffrance.

« Ce n'est pas, mesdames, de ma venue au Tonkin que date notre reconnaissance réciproque. Après la bataille du 2 décembre 1870, quand 2,000 blessés se pressaient à l'ambulance de Loigny, dans le pays chartrain, trois sœurs de la communauté de Saint-Paul de Chartres se sont empressées de venir, dans les circonstances les plus rigoureuses et les plus pénibles, nous aider à organiser les secours. Ce souvenir des anciens jours de misère et de malheur se mêle dans mon cœur à celui des jours de peine que nous avons, mesdames, passés ensemble dans cet hôpital d'Haïphong, alors que le si regretté médecin principal, Zuber, en était le médecin chef, que le vénérable abbé de Bonde en était l'aumônier. Tous deux ont payé de leur vie leur dévouement au devoir, ainsi qu'un grand nombre d'infirmiers militaires. C'était en août et en octobre 1885, pendant cette épidémie meurtrière, que la sœur Emilienne, la sœur Valérie, la sœur Emérancia se dévouaient nuit et jour à nos cholériques, à l'exemple de la sœur Maria de la Croix, leur Supérieure, qui vient aujourd'hui féliciter sa compagne dont elle est, comme on dit dans l'armée, l'ancienne dans l'ordre de la Légion d'honneur.

« Ce que ces nobles femmes ont fait ici, vous l'avez, Madame la Supérieure, fait à Hanoï avec le concours incessament dévoué de la sœur Hyacinthe, dans le service des cholériques que dirigeait M. le médecin principal Lemardelay. Rappeler ici le nom de la sœur Emilienne, de la sœur Valérie, de la sœur Emérancia, de la sœur Hyacinthe, ce n'est que témoigner faiblement notre reconnaissance, dont l'expression troublera certainemunt leur modestie, comme elle étonnera la simplicité de leur dévouement au devoir. Honneur aussi à celles de leurs compagnes qui, pour avoir approché de moins près ou moins longtemps les cholériques, pouvaient bien vous envier le bonheur que vous faisait éprouver ce vertueux entrainement dans la voie du sacrifice.

« J'ai entendu dans une cérémonie militaire Monseigneur Darboy, archevêque de Paris, alors qu'il bénissait la croix qui s'élève maintenant au dessus du Val-de-Grâce, dire que Jésus-Christ en se sacrifiant pour les hommes, avait donné un exemple d'obéissance, d'amour, de courage.

« Vous avez, mesdames, fait preuve d'obéissance en annihilant votre volonté personnelle pour le bien du service, d'amour de la patrie en la personne des soldats malades, de courage en vous dévouant pendant des épidémies meurtrières. Je vous remercie au nom de nos malades, au nom du service de santé militaire, au nom des chefs du corps d'armée.

« Je vais donc m'acquitter du mandat qui m'a été conféré, et dont l'accomplissement devient, en cette circonstance, une bien charmante obligation pour moi. Je suis heureux, madame la Supérieure, de vous adresser l'expression de la haute estime et des félicitations de M. le général Warnet, de M. le général Munier, qui commandent la division d'occupation.

« En vous remettant ces insignes sur lesquels est gravée la devise de l'Ordre « honneur et patrie », au nom du Président de la République, je vous fais chevalier de la Légion d'honneur. »

ŒUVRE DES TABERNACLES

C'était pour la *vingt-cinquième fois*, en 1886, que l'Œuvre des Tabernacles distribuait ses largesses au diocèse de Chartres.

Après ce long espace de temps, il ne sera peut-être pas sans intérêt de raconter la naissance de cette Œuvre au milieu de nous, et de dire à quel nombre se montent les dons qui, d'année en année, sont allés rendre moins indignes du Dieu de nos autels les ornements du culte dans les paroisses pauvres.

I. — Une des premières œuvres accomplies sous le pontificat de Monseigneur Regnault fut la restauration de la Crypte de notre Cathédrale (1), que la Révolution avait plongée dans le dénûment et l'abandon. Les ruines morales accumulées par la tourmente étaient en partie réparées, des maisons d'éducation chrétienne et des séminaires étaient ouverts, des communautés rétablies ou instituées ; c'était l'heure de songer aux ruines matérielles, de purifier nos temples, et de relever nos autels.

Nous pouvons admirer aujourd'hui ce que des prêtres vénérés ont fait, sous les yeux et la direction de sa Grandeur, pour l'antique sanctuaire de Marie. Les murs et les voûtes ont repris leur parure de fête ; les lampes mystiques projettent devant le tabernacle leurs rayons adorateurs; les pèlerins, comme autrefois, viennent implorer la Vierge de Sous-Terre.

Mais la Crypte n'avait pas été seule à souffrir les déprédations de l'impiété. La plupart de nos églises gardaient toujours l'aspect du déla-

(1) Consulter Lettres pastorales et Mandements de Mgr Regnault, t. 1er p. 116, 284 et 296. — *Voix de Notre-Dame*, année 1857, p. 154, 172 et 178; année 1860, p 169 et suivantes.

brement ou les traces de la profanation. On y voyait encore des calices tout de cuivre, des ciboires d'étain et des chandeliers de bois. Beaucoup ne possédaient pas même la moitié des ornements exigés par la liturgie.

Il fallait une Œuvre pour suivre l'exemple donné à Chartres, consoler nos sanctuaires en deuil et réjouir la foi du chrétien.

M. l'abbé Hénault, que Monseigneur a chargé récemment de continuer la décoration artistique de la Crypte, devint alors par ses écrits le propagateur de cette idée. Sous le titre *de l'Ornementation des églises de campagne*, il fit paraître dans la *Voix de Notre-Dame* (1), en 1859 et 1860 une série d'articles remarqués, où il dénonçait l'état lamentable du plus grand nombre des sanctuaires de nos villages, et conjurait les âmes pieuses, au nom du Dieu de l'Eucharistie, de soulager cette auguste indigence. Peu de temps après (2), Madame la comtesse de Chabannes, en quelques pages sorties de son cœur, saluait l'arrivée de l'Œuvre des Tabernacles dans nos contrées, et annonçait les premiers secours accordés à quelques paroisses par la charitable visiteuse.

Le diocèse de Chartres venait d'accueillir les propositions faites précédemment par l'Archiconfrérie de l'Adoration perpétuelle, établie à Paris dès 1846, et quatre de nos paroisses, Argenvilliers, Aulnay-sous-Crécy, Gohory et Marville, prenaient part à la distribution de 1861. L'Œuvre des Tabernacles le constate dans son rapport; elle enregistre l'année où ses bienfaits ont commencé à se répandre sur nos églises.

Madame de Possesse et M. le chanoine Olivier avaient reçu de Monseigneur la mission de propager l'Œuvre nouvelle. Quelques années suffirent à ces âmes d'élite pour se faire comprendre de tous. A leur voix des groupes d'associés se formèrent et réunirent d'abondantes aumônes. Bientôt même des dames charitables, à la tête desquelles était, comme aujourd'hui, Madame la comtesse du Temple de Rougemont, se firent un honneur de consacrer leur industrie à parer nos autels; et des ouvroirs furent organisés à Chartres par Madame de Villiers, à Dreux par Madame Touraugin, et à Illiers par Madame la comtesse de Chabannes.

L'Œuvre était définitivement fondée. Depuis elle a courageusement poursuivi sa tâche, car les années et les deuils n'ont point tari la source des dévouements qu'elle inspire. Une arrière-petite-nièce de Saint François de Sales continue noblement dans la famille de Possesse la mission de notre fondatrice. Mademoiselle Peluche et Madame la marquise d'Alvimare, à Chartres et à Dreux, dirigent habilement nos ouvroirs. Enfin, grâce au zèle de Madame la vicomtesse de la Tullaye

(1) *Voix de N.-D.*, année 1859, p. 86, 123 et 138; année 1860, p. 154.
(2) *Voix de N.-D.*, année 1862, p. 8.

et de Madame Renard, Nogent-le-Rotrou et Châteaudun offrent aujourd'hui au Dieu de nos tabernacles leur tribut de travail et d'amour.

Notre reconnaissance n'a pas oublié ces noms ; mais il est doux de les citer encore pour les mêler dans nos prières à ceux que la formule du *prône* désigne à l'assemblée des fidèles comme *bienfaiteurs de nos églises*.

II. — Il sera consolant pour tous de voir quel a été le résultat de ces efforts. La quantité des objets distribués dira mieux que de belles paroles le précieux concours apporté par l'Œuvre à Messieurs les Curés.

Relevé des dons faits par l'Œuvre des Tabernacles, de 1861 à 1886, aux églises pauvres du diocèse de Chartres :

Calices	57	Chasubles	703
Ostensoirs	36	Chapes	107
Ciboires	41	Écharpes	89
Boîtes pour les Stes Huiles	18	Dais	82
Croix d'autel ou de procession	64	Thabors	19
Chandeliers ou candélabres	316	Étoles	202
Encensoirs	9	Pavillons	22
Expositions	28	Nappes	193
Bannières	53	Aubes	305

Plusieurs custodes, bénitiers, baisers de paix, canons d'autel, missels, tableaux, statues, tabernacles, bourses de viatique, bourses de salut, surplis, fleurs artificielles, etc., etc., et un nombre incalculable d'amicts, de purificatoires et de corporaux.

Pendant ces vingt-cinq ans, le total des aumônes et cotisations recueillies dans ce diocèse, et envoyées à la trésorière générale de l'Œuvre ou employées en dépenses diverses, est environ de 65.000 francs.

Le travail de nos dames charitables, les dons en nature, les quêtes faites à Paris, etc. ont plus que doublé cette somme En effet, si nous suivons pour l'estimation des prix le rapport de 1885-1886, la valeur des objets distribués, en cette même période de temps, aux paroisses pauvres du diocèse, est au moins de 160.000 francs.

Ces chiffres destinés à exciter notre gratitude pour les généreux donateurs et à soutenir nos espérances, ne doivent pas cependant nous faire illusion. Sans doute les bienfaits de l'Œuvre sont nombreux et considérables ; mais la réflexion de l'apôtre St André ne pourrait-elle pas s'appliquer ici : *Sed hæc quid inter tantos* (1), qu'est-ce que cela pour tant d'églises si pauvres, si dénuées ? Oui, qu'est-ce que cela, si l'on pense que beaucoup d'entre elles sont obligées, vu leur misère, de ne compter que sur notre Œuvre pour le renouvellement ou l'entretien de leurs vases sacrés, ornements et linges d'autel ?

Puissent ces souvenirs du passé réveiller la foi des chrétiens et leur

(1) Joan. VI. 9.

rappeler que les ressources ordinaires de nos églises diminuent de jour en jour ! Ils écouteront alors la voix de leurs cœurs ; ils connaîtront ce qu'ils doivent au Dieu de l'Eucharistie, et ils apporteront leur offrande ou leur travail à l'Œuvre des Tabernacles.

La prochaine exposition s'ouvrira à l'Évêché le samedi 12 mars, et continuera les deux jours suivants.

Nous prions d'adresser sans retard à Melle Peluche ou à Mr l'abbé Provost, à Chartres, tout ce qui est destiné aux églises.

Avantages. — Les paroisses pauvres, en reconnaissance des dons qu'elles reçoivent, font célébrer plus de 75 messes par an pour leurs bienfaiteurs vivants et défunts.

Cinq indulgences plénières ont été accordées aux associés par Notre Saint-Père le Pape Pie IX.

Tout acte de piété et tout travail fait en faveur de l'Œuvre, avec un cœur contrit, leur mérite chaque fois 300 jours d'indulgence.

Les personnes qui veulent obtenir une grâce particulière, le succès d'une entreprise, la conversion d'un parent, la délivrance d'une âme du purgatoire peuvent ainsi, par une aumône relativement légère, s'assurer le fruit de nombreux sacrifices, et l'appui d'inestimables privilèges.

L'abbé Provost,
Directeur de l'Œuvre des Tabernacles.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Un des faits qui ont le plus occupé l'Europe en février, c'est l'intervention du Pape dans les élections allemandes, à l'occasion du septennat militaire que réclamait M. de Bismarck.

— Le 20 février, le Pape tenant cercle à l'occasion de l'anniversaire de son élection, a profité de la présence des évêques de Blois, de Clermont-Ferrand et de Saint-Brieuc, pour parler de la France dans les termes de la plus touchante sollicitude.

— En Allemagne l'attention est fixée sur un projet de loi pour la révision de la législation politico-ecclésiastique ; ce serait la révocation des mesures hostiles à la religion catholique.

— La Sacrée-Congrégation des Rites a tenu, le mardi 5 février, une séance dite anté-préparatoire sur l'examen des miracles attribués à l'intercession du B. Alphonse Rodriguez, dont la canonisation pourrait avoir lieu, on l'espère, à l'occasion du jubilé sacerdotal de Léon XIII. On ne doit pas confondre le B. Alphonse Rodriguez avec l'auteur de la *Pratique de la perfection chrétienne*, ce chef-d'œuvre de la science ascétique.

— Parmi les personnages décédés depuis un mois et dont les journaux ont raconté la vie et la mort édifiantes, nous citons : 1° M. Robert de Mun, l'admirable frère de M. le comte Albert de Mun et organisateur avec lui des cercles catholiques. — 2° La digne mère de Mgr le nonce

apostolique à Paris, Madame la marquise di Rende, morte le 13 février à Naples, vers midi, entourée de ses six enfants. C'est Mgr di Rende qui lui a donné lui-même les derniers sacrements et la bénédiction apostolique. — 3° M. Ferdinand Gaillard, le grand maître dans l'art de la gravure. C'était par dessus tout un grand chrétien. « D'une humilité égale à sa piété, il servait la messe et communiait tous les jours. Il disait volontiers que la source de son talent était dans sa foi. Comme Fra Angelico, c'est dans l'Eucharistie qu'il cherchait l'inspiration et la force. Pour tout dire sur cette belle vie de chrétien, Ferdinand Gaillard était du tiers-ordre de Saint-François, dont il remplissait les obligations avec une ferveur et une régularité exemplaires. C'est dans la robe de bure du religieux qu'il est mort à l'hôpital homœopathique Saint-Joseph, où il s'était fait porter. C'est dans cette robe qu'il a été enseveli ; il avait cinquante-deux ans. » — 4° Un prélat romain, Mgr Marinelli, sacristain de Sa Sainteté, curé des palais apostoliques et évêque titulaire de Porphyre.

— Le *Comité des Pèlerinages* annonce sa sixième croisade de pénitence à Jérusalem. Les Pèlerins, en voyage pour les Lieux Saints, feront halte sur la terre d'Afrique et iront prier à Carthage où mourut Saint Louis, où vécurent Saint Augustin et tant d'autres saints des premiers siècles. Départ de Marseille le 10 mars.

Une belle communion. — Dans une des principales villes de France, un médecin plaisantait souvent sur les guérisons merveilleuses opérées par Notre-Dame de Lourdes. Un jour, il tomba malade, et toutes les ressources de l'art furent vaines.

Un prêtre, dont il avait conservé l'amitié, vint le voir. Le malade au milieu de douleurs intolérables lui dit sur le ton de la plaisanterie ; « Je crois que je n'ai plus d'autre ressources que de prendre de l'eau de Lourdes. » Une famille s'empressa de lui en procurer. Il en prit d'abord en riant ; mais se sentant soulagé, il se mit à la boire avec un sentiment de foi qui grandissait tous les jours.

A quelque temps de là, le mardi gras, le même prêtre passait en voiture au milieu des masques, revêtu des ornements et portant le saint Viatique. Le docteur avait demandé à faire la communion à l'anniversaire de ses plus grandes folies. Quand le prêtre arriva, il était entouré de ses nombreux amis de toute opinion.

« Mes chers amis, leur dit-il, je vous ai assemblés pour que vous soyez témoins de mon repentir et de mon retour à la foi. Je suis de ceux qui pensent que Dieu, qui a donné à l'homme la puissance de faire avec l'eau l'énergie active et conquérante de la vapeur, peut bien, quand il lui plaît, y mettre sa puissance infinie de guérir nos corps et nos âmes. J'en ai d'ailleur la preuve dans l'eau de la grotte de Massabielle. Ne me demandez plus si je crois en Dieu, en Jésus-Christ, en l'Eglise catholique. J'y crois avec toute la fermeté avec laquelle je crois désormais en Notre-Dame de Lourdes. J'ai voulu en laisser un souvenir indiscutable. Fasse Dieu qu'il vous donne la force de suivre un exemple que j'ai tenu à vous donner en pleine possession de monintelligence et de ma liberté. Je vais renouveler devant vous ma première communion. »

L'assistance fondait en larmes. Le docteur vécut quelques mois encore. Au dernier moment, son visage prit tout à coup une expression radieuse, qui n'était plus de la terre : « Vous ne souffrez plus, docteur ? lui demanda la sœur qui le veillait. — Comment souffrirais-je, répondit-il. je vois Notre Dame de Lourdes ! Qu'Elle est belle ! » et dans un sourire séraphique il expira. *(Le Pouvoir de Marie)*

Un ministre italien et les Jésuites. — Un ministre de la justice et des cultes, M. Cajani, auteur d'une fameuse fourberie contre les Jésuites et signataire d'une circulaire contre les religieuses, a mis son fils en pension chez les Jésuites à Rome.

Il y a quelque temps, le R. P. Directeur de l'Institution voyant arriver M. le ministre qui lui demandait des renseignements sur la conduite de ses fils, lui tint ce langage : « Excellence, dites-moi, comment, vous qui montrez tant d'hostilité aux Ordres religieux, surtout dans vos derniers actes, avez vous pu avoir l'idée de nous confier l'éducation de vos fils, à nous autres jésuites ? — Que voulez-vous, mon Père, répondit non sans embarras le ministre, tout autre est la qualité de ministre qui m'impose ma conduite publique, et celle de père qui me fait un devoir de veiller à l'éducation de mes enfants. Je vous les ai confiés parce que je vous estime et que vous êtes des hommes capables, honnêtes et vertueux ».

Tout commentaire de ce singulier aveu serait superflu.

— *La première sainte de l'Amérique méridionale.* — Le troisième centenaire de Sainte Rose de Lima a été célébré avec grande pompe, il y a quelques mois, à Lima, à Curaçao et en d'autres villes. La ville de Lima était tout entière pavoisée ; des salves d'artillerie saluaient d'heure en heure, le souvenir de la sainte. — Procession admirable ; reliques et statue de Sainte Rose portées dans les rues de la ville.

Jérusalem. — Dans une lettre adressée aux évêchés de France, le vicaire-général du patriarcat grec-catholique, à Jérusalem, M. l'abbé Basile Amara sollicite la générosité des catholiques français pour les besoins du patriarcat, savoir : 1° pour le sanctuaire de sainte Véronique, (6me station du chemin de la croix) ; c'est actuellement une pauvre maison qu'on vient d'acheter à un prix excessif et qu'il faut démolir et remplacer par une église. — 2° pour la construction de l'église et de la cure dans les paroisses récemment érigée de Naplouse et de Ramlek. — 3° pour les frais d'installation première à Bethléem où l'on se propose aussi d'établir une paroisse et où la mission n'a pas encore de propriété.

Les personnes qui désireront être bienfaitrices de ces œuvres et particulièrement du sanctuaire de Sainte Véronique, pourront adresser leurs offrandes au Patriarcat par l'entremise du Secrétaire-général de l'évêché de Chartres.

Devoir des catholiques. — Au dernier congrès tenu dans sa ville épiscopale, Monseigneur l'Evêque de Liège, rappelait que les Catholiques ont le devoir :

1° De tenir et de professer, en public et en particulier, la doctrine entière de l'Eglise ;

2° De conformer leur vie privée, celle de leurs enfants et de leurs subordonnés, aux lois de Dieu et de l'Eglise ;

3° De prendre part, *dans une pensée chrétienne*, aux luttes de la politique ;

4° D'agir avec unité d'efforts, d'après les inspirations du Saint-Siège ;

5° De créer des œuvres ouvrières, des corporations chrétiennes, des patronages, d'organiser des conférences, etc. ;

6° De favoriser, de promouvoir l'enseignement catholique à tous les degrés ;

7° De prier avec persévérance.

Parmi les causes de faiblesses des catholiques, Monseigneur a signalé

le défaut de *volonté*, résultant d'une erreur de jugement ou d'un calcul égoïste. Il a fait un émouvant appel à la jeunesse des classes fortunées, que l'assemblée souligne de vifs applaudissements. Il montrait comme une cause de ruine du sens chrétien et de péril pour la société, l'esprit de *luxe* et de *folles dépenses* qui pervertit le peuple, excite sa haine contre le riche, détruit les patrimoines et tarit la source des bonnes œuvres. Après avoir cité Mgr Pie et le testament de M. Harmel, il demande que le Congrès soit l'origine d'une Ligue contre le luxe.

Enfin, un des grands devoirs sociaux est la direction chrétienne de la jeunesse.

— *L'Emmanuel ou Revue Eucharistique (23e année).* — Recueil mensuel d'articles, faits édifiants, traditions, légendes, prières, etc., relatifs à la dévotion et au culte de Jésus-Christ dans le Saint-Sacrement. — Honoré d'un bref de Pie IX et d'un autre bref très remarquable de Léon XIII. — Publié dans le but de faire mieux connaître J. C. de répandre la dévotion envers le Très Saint-Sacrement, d'inspirer le goût de la communion fréquente et d'encourager les vocations sacerdotales. — Prix de l'abonnement : 3 fr. 50. — On peut s'adresser à M. Tournemire, zélateur général des œuvres catholiques à Riom (Puy-de-Dôme).

Les années précédentes, brochées et formant un beau volume, chacune 2 fr. 25, franco. — Faveur exceptionnelle : Quatre volumes in-8° de l'*Emmanuel* seront cédés à 5 fr. net, pour livres de prix, pour étrennes et souvenirs.

Œuvre recommandée par le *Congrès Eucharistique* de Lille des 28-30 juin 1881, où elle a été l'objet d'un rapport très favorable.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — 1 cœur. — Un très bel ornement (chasuble, étole, etc.) offert à l'église de N.-D. de Chartres par M. le duc de Vallombreuse en mémoire de sa noble épouse décédée. Mme la duchesse de Vallombreuse avait fait elle-même cet ornement.

Lampes. — 112 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en février, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 88 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 4. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 3.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 333.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 139.

Nombre de visites faites aux clochers : 92.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En février ont été consacrés 54 enfants, dont 20 de diocèses étrangers.

— La fête de la Confrérie de Notre-Dame de Chartres (30 janvier) a été célébrée solennellement à l'office paroissial ; l'office capitulaire faisait concourir, le même jour, ses prières et ses chants à la gloire de Notre-Dame, refuge des pécheurs. La réunion du soir, pour la Con-

frérie, a groupé près de la Madone du Pilier et dans le grand chœur une très belle assistance. C'est M. l'abbé Durand, curé de Saint-Aignan, qui a prêché, entre la procession et le salut. Son intéressant discours sur les dévotions en l'honneur de la Sainte Vierge a commencé par un rapide historique des origines de la Confrérie chartraine de Notre-Dame ; l'exemple de nos aïeux généreusement fidèles à Marie est une leçon précieuse pour nous. — Pendant que les congréganistes et associés de la ville honoraient ainsi la Bonne Mère, des milliers d'autres associés répandus dans le diocèse et en bien d'autres lieux plus éloignés, unissaient leurs prières aux nôtres. Nous aimons à constater, par les nombreuses lettres qui nous apportent les listes et offrandes annuelles des *couronnes*, combien de toutes parts s'est accrue la confiance au culte de N.-D. de Chartres.

— La fête de l'adoration à l'église de Saint-Pierre (10 février) a été bien suivie. M. l'abbé Escalle, vicaire de Saint-Augustin, à Paris, était le prédicateur du jour. Son sermon sur ce texte : *Voici que je suis avec vous*, a donné de belles considérations sur l'infinie bonté du Seigneur associant notre vie à la sienne.

— La prochaine fête d'Adoration mensuelle aura lieu à l'église de Saint-Aignan, le jeudi 17 mars.

— Le dimanche, 13 février, le R. P. Léonard d'Estaires, franciscain, a prêché à la Cathédrale pour l'Œuvre des Pauvres malades dont nous avons parlé dans le dernier numéro de la *Voix*. C'était un discours chaleureux et persuasif sur la participation nécessaire des fidèles à l'apostolat par le zèle, le bon exemple et la *charité*. La quête a été très fructueuse.

— Le Prédicateur annoncé pour la station quadragésimale, à la cathédrale de Chartres : le R. P. de Laroière, dominicain. Son *Mois de Marie* prêché jadis dans la même église l'a fait connaître et aimer de son auditoire.

— Le jeudi 24 février, neuf religieuses de Saint-Paul ont dit adieu à leur maison-mère et à l'église Notre-Dame, pour se diriger vers les missions de l'Extrême-Orient.

— La quête annuelle pour l'Institut catholique a été fixée au premier dimanche de Carême.

ASSOCIATION DE SAINT-FRANÇOIS DE SALES

Nous sommes heureux de rendre compte de l'œuvre de Saint-François de Sales dans le diocèse ; chaque année elle y progresse et fait de nouvelles recrues ; en 1886, elle s'est implantée dans deux chefs-lieux de canton et a débuté par 5 dizaines d'associés à Senonches et par 4 à Voves après une mission. Chartres moissonne un millier de francs ; Dreux, 400 fr. ; Nogent-le-Rotrou, 120 fr. ; bien-

tôt sans doute quelques zélatrices se concerteront à Châteaudun pour que l'œuvre y prenne vie. Soizé, avec ses 790 habitants, compte 13 dizaines et tient la tête de la liste des paroisses rurales ; Montigny-le-Gannelon (680 habitants) réunit 10 séries ; Houville et Sours, qui ont des écoles a soutenir, n'ont pas moins de 6 dizaines chacune. Les plus petites paroisses rivalisent de zèle : c'est Landelles qui n'a que 330 habitants et qui trouve moyen de réunir 4 dizaines ; c'est la population de Boncé (300 habitants), qui, privée actuellement de curé résidant, se cotise elle-même et trouve 45 associés.

Toutes les paroisses qui entreprennent l'œuvre comprennent qu'elle est appelée a faire un grand bien, qu'elle est vraiment providentielle pour notre temps, puisqu'elle répond aux besoins urgents du moment en sauvant la foi par les missions, l'enfance par les écoles chrétiennes et la moralité par les bons livres.

Les bons livres, il en faudrait une provision dans chaque paroisse, puisque la ligue maçonnique des bibliothèques populaires établit dans chaque commune un dépôt de ses publications empoisonnées. En 1886, dans le diocèse, l'œuvre de Saint-François de Sales a fondé des bibliothèques dans 6 paroisses, a soutenu 2 œuvres de patronage, fait donner 3 missions, et accordé des secours à 9 écoles. Plus l'œuvre sera répandue, plus elle donnera ; elle n'a pas encore atteint par toute la France un million de recettes par an, mais elle veut y arriver pour pouvoir le donner chaque année. Apportons-lui notre cotisation annuelle de 60 centimes, et notre invocation à Saint-François de Sales : la prière et la charité sauveront encore une fois le royaume de Marie.

Offrandes pour le Jubilé Sacerdotal de S. S. Léon xiii — La pensée du Jubilé sacerdotal de Léon XIII a provoqué dans tous les diocèses les plus généreuses initiatives. — Communautés religieuses, tiers-ordres, confréries, pensionnats, œuvres diverses et concours individuels, rivalisent d'émulations et de pieuses industries, pour offrir à Léon XIII des dons qui témoignent de leur profond et respectueux attachement. La plupart sont des objets destinés au culte ; des ouvrages de tout genre sont sur les métiers, ou entre les mains de brodeuses habiles qui mettent tout leur art et leur bonne volonté à leur confection.

Le diocèse de Chartres, si dévoué au Saint-Siège, ne pouvait rester étranger à ce grand mouvement catholique dont l'amour filial est le principal moteur. Aussi, Mgr Regnault, a-t-il bien voulu encourager cette belle œuvre, en ouvrant une des salles du palais épiscopal pour y déposer tous les dons destinés à faire ensuite partie de l'exposition du Vatican.

L'époque où ils pourront y être apportés sera indiquée ultérieure-

ment. Ce premier avis sera surtout utile aux ouvrières de la dernière heure, désireuses de commencer ou finir quelques jolis ouvrages qui viendront augmenter le nombre de ceux que des mains diligentes ont déjà terminés.

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières deux prêtres défunts : 1° M. l'abbé **Cornillon** (Charles-Etienne-Victor), né le 10 octobre 1831 à Anet, ordonné prêtre le 22 septembre 1855, nommé curé de Villeau le 4 octobre suivant, puis curé de Montainville et Villeneuve-Saint-Nicolas, le 7 juin 1873. Le bon curé, atteint depuis longtemps d'une maladie de cœur, est décédé à Mainvilliers le 9 février. Il était venu recevoir chez son frère des soins empressés et affectueux, mais, hélas ! impuissants pour la guérison. La proximité de l'église de Notre-Dame de Chartres, où il croyait pouvoir se rendre bientôt, était aussi un sujet de consolation. Que de fois il s'est recommandé à la Bonne Mère dont il chercha toujours à propager le culte. Les derniers jours de sa vie se passèrent dans des souffrances croissantes, mais toujours sanctifiées par la prière. Le sacrement des mourants le fortifia pour une bien longue agonie ; et enfin, après avoir indiqué à sa famille le ciel par ces mots : « Nous nous reverrons », il entra dans son éternité.

Ses restes mortels furent transportés à Montainville où eut lieu, le 11, la cérémonie d'inhumation en présence de 18 prêtres et de très nombreux fidèles. Les notabilités de Villeau, son ancienne paroisse, et beaucoup d'habitants prouvaient, par leur présence, qu'ils ne l'avaient point oublié après quatorze ans d'absence. Presque tous ses paroissiens de Montainville et Villeneuve, les maires, les conseillers municipaux, les instituteurs et institutrices, les enfants des écoles, la compagnie des sapeurs-pompiers en grande tenue, formaient un cortège imposant.

M. le curé de Voves a parlé avant l'absoute et M. Henri Duchon, maire de Montainville, au cimetière. Chacun de ces deux discours impressionna vivement l'assistance. On ne pouvait se rappeler sans émotion le zèle du regretté pasteur, l'ardeur qu'il avait mise pour la restauration des églises de Montainville et de Villeneuve, ses vertus et particulièrement sa bonté.

2° M. l'abbé **Coricon** (Louis-Jacques), ancien curé de Bérou-la-Mulotière, décédé le 22 février à Tillières (Eure), où il vivait dans la retraite. M. Coricon naquit à Mézières-en-Drouais, le 29 août 1805. Ordonné prêtre le 5 juin 1830, il fut nommé d'abord vicaire d'Yèvres, puis le 1er juin 1833 curé de Bérou ; il a administré cette paroisse pendant cinquante ans. Sa démission, nécessitée par l'état de sa santé, date de juillet 1883. Un de ses anciens élèves, curé dans le diocèse, a rendu hommage à la mémoire de M. l'abbé

Coricon, en louant surtout son exactitude au devoir dans la vie privée et dans la vie publique.

BIBLIOGRAPHIE

— Nous signalons à l'attention de nos lecteurs le **Dimanche Paroissial**, revue hebdomadaire paraissant revêtue de l'imprimatur épiscopal et donnant dix jours à l'avance, la préparation complète des Dimanches et Fêtes de l'année (*Sermon de la grand messe, catéchisme, instruction pour le soir, cantiques avec accompagnement, variétés et traits édifiants*). Prix : 6 francs par an. (Arras librairie Sueur-Charruey). L'abonnement part du 1er Novembre de chaque année. La première année du *Dimanche Paroissial*, du 1er Novembre 1885 au 1er Novembre 1886, forme un très fort volume, in-8°, prix : 6 fr. *franco*. La table complète des matières traitées en ce volume, sera adressée franco de suite à tout ecclésiastique qui en fera la demande.

— **Manuel du Chrétien** publié pour la première fois en gros caractères, édition du chanoine Gaume, approuvée à Rome et autorisée par Mgr l'Archevêque de Paris, broché en vol. in-12. de 1,600 pages 8 fr. relié, en 1 vol. in-12, basane racine 10 fr. — en toile 9 fr., — 1/2 rel. plats en toile 10 fr., — en basane anglaise 12 fr., — en chagrin 1er choix 14 fr., — en maroquin du Levant 30 fr, (Gaume & Cie, éditeurs 3, rue de l'abbaye, Paris).

Il y a trois livres que les fidèles doivent avoir toujours sous la main, et que l'on appelle pour cela le *Manuel du chrétien :* c'est 1° le *Nouveau Testament.* L'Eglise ne permet de lire cette divine parole, confiée à sa garde, que dans une *Traduction approuvée* ou *autorisée*, et accompagnée de *Notes explicatives* conforme à la tradition 2° Le *Psautier*, que nos pères lisaient dès l'enfance, et qu'ils savaient par cœur, parce qu'ils en récitaient chaque jour une partie C'est la prière par excellence. Là encore la traduction doit être *autorisée et annoté*; ce que l'on n'observait pas toujours autrefois.

Frappé de ce manquement à la loi très sage de l'Eglise. M. le chanoine Gaume fit une traduction *nouvelle et très exacte* du Nouveau Testament, dont la publication fut *autorisée* par le cardinal Morlot, et ensuite par Mgr Darboy, et qui fut *approuvée* à Rome par le Maître du Sacré-Palais Le Censeur qu'il avait chargé d'en faire l'examen loua dans son rapport sa *fidélité parfaite*, ainsi que la science et la clarté de notes, au nombre de plus de *quatre mille*, qui expliquent les plus difficiles passages du texte sacré.

M. Gaume traduisit également le *Psautier*, qu'il enrichit de notes non moins nécessaires, et qui fut autorisé aussi par l'Ordinaire. Il y joignit : *l'Imitation de Jésus-Christ* du P. Lallemant, de la Cie de Jésus, dont la traduction est l'une des plus parfaites. C'est le troisième livre qui entre dans le *Manuel du Chrétien*. Les éditeurs, sollicités par des personnes âgées, dont la vue affaiblie demandait un caractère plus gros, viennent d'en faire une édition en un très beau volume, in-12 de 1600 pages, volume très agréable à lire.

— **LA FOI DE NOS PÈRES** *ou exposition complète de la doctrine chrétienne*, par le cardinal GIBBONS, archevêque de Baltimore, ouvrage traduit de l'anglais sur la 28e édition, avec l'autorisation spéciale de l'auteur, par l'abbé Adolphe SAUREL, vicaire à la paroisse Saint-Paul, de Nîmes. 1 vol. in-8°. Paris, Retaux-Bray, éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris Prix : 4 francs

Ce remarquable ouvrage, qui a eu en Amérique une influence semblable à celle qu'exerça en Europe, au XVIIe siècle, l'exposition de Bossuet, fut publié pour la première fois aux Etats-Unis en 1876. On a dernièrement imprimé le *cent cinquantième mille* du texte anglais. — Traduit successivement en diverses langues, il vient de l'être en français par l'abbé Saurel. Ce livre dans lequel on trouve réuni à la vigueur de Bossuet, la douceur et l'esprit évangélique de Saint François de Sales, peut faire un bien immense à nos frères séparés, en leur donnant la solution des objections qu'ils opposent à nos croyances doctrinales. Les catholiques eux-mêmes, en lisant cette exposition si claire, si précise, si complète, de notre sainte religion, y puiseront un attachement plus grand encore pour cette *Foi de leurs pères* que, plus heureux que les protestants, ils ont eu le bonheur de conserver.

— **Annuaire de l'enseignement libre pour 1887**, 12me année. — 1 vol. in-18 : 3 francs (Gaume et Cie éditeurs 3, rue de l'Abbaye, Paris) Les renseignements contenus dans cet ouvrage sont précieux. Que de détails sur les Facultés, les écoles spéciales, lee communautés de religieuses enseignantes, les séminaires, les lois et décrets de 1886 sur l'enseignement ! ! etc. etc.

— Vie de St Joseph par Dom Bosco. Prix : 0,30, *franco*. Nice, place d'Armes n° 1.

Pour les Chroniques et les Extraits :
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

TRENTE ET UNIÈME ANNÉE

4me NUMÉRO — AVRIL 1887

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

Lettre Pastorale de Monseigneur l'Évêque de Chartres

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE ANNONÇANT LE JUBILÉ SACERDOTAL de S. S. le PAPE LÉON XIII

NOS CHERS COOPÉRATEURS ;

Vous savez déjà que le 31 décembre 1887, Léon XIII célèbrera le cinquantième anniversaire de son Sacerdoce. Quelle joie ce jour apportera à son cœur, quand, se rappelant le bonheur de sa première messe, il offrira le même sacrifice, après cinquante ans de travaux et de combats qui ont mis sur sa tête la triple couronne du suprême pontificat ! Que ne devons-nous pas faire en cette circonstance pour le successeur de saint Pierre, pour le Vicaire de Jésus-Christ ? Ce n'est plus seulement une paroisse qui célèbre les *Noces d'or* de son pasteur vénéré, ni un diocèse qui se lève pour fêter son Évêque, chargé d'années et de mérites ; c'est le monde entier qui tressaille, ce sont des millions de catholiques qui veulent fêter les noces d'or de leur Père et lui apporter leurs vœux pour la prolongation de sa vie, avec l'hommage de leur obéissance, de leur vénération et de leur amour. Plus il souffre, plus en ce jour nous devons l'exalter. Il y a cinquante ans, il était au pied de la montagne ; maintenant, arrivé au sommet, il est comme Moïse qui, sentant la fatigue, demande assistance pour tenir ses bras élevés au ciel pendant le combat ; nous lui viendrons en aide en priant pour lui, avec lui, et nous le consolerons en lui prodiguant les témoignages de notre fidélité et de notre dévouement.

Nous offrirons donc d'abord au Saint-Père l'hommage de nos prières, jusqu'à la fin de l'année, nous penserons plus souvent à lui, lorsque nous élèverons notre cœur, vers Dieu ; nous engageons les fidèles à réciter chaque jour à cette intention un *Pater* et un *Ave*, et vous, Nos Chers Coopérateurs, vous choisirez de préférence, pour l'oraison *ad libitum*, celle *pro Papâ*. Un *Te Deum* sera chanté au salut solennel qui sera donné le 31 décembre de cette année, dans toutes les Églises

et chapelles publiques de notre diocèse, pour remercier Dieu d'avoir donné à la catholicité un Pape aussi éclairé, aussi prudent, dont le cœür surabonde d'amour pour les brebis et les agneaux de son immense troupeau.

Mais des enfants ne se contentent pas de prier pour leur Père, au jour de sa fête; ils veulent encore lui offrir les présents de l'affection filiale; c'est ce que les catholiques de tous les points de l'univers ont résolu de faire pour le jour de fête du Père commun des fidèles. On a pensé à recueillir de très modestes offrandes, afin qu'un plus grand nombre pût y contribuer, et à les présenter à Léon XIII, comme honoraire de la messe jubilaire qu'il célébrera pour tous les catholiques; les noms des donateurs seront inscrits sur un livre qui sera remis entre les mains du Saint-Père.

L'amour des fidèles s'ingéniant à trouver des moyens de donner au Saint-Père des témoignages d'affection, on a décidé de toutes parts de lui offrir tout ce qui pourrait lui être agréable; ce sont des objets d'art et d'industrie, des ornements du culte divin, jusqu'à des vêtements pour les pauvres. Ces touchantes inspirations ont plu à Léon XIII qui a autorisé qu'une exposition de tous ces dons eût lieu au Vatican, avant qu'il en fit la distribution aux missions, aux églises pauvres et aux indigents. Nous espérons que les communautés religieuses, les pensionnats catholiques de jeunes filles, les associations de charité et de piété, même les personnes privées voudront y prendre part; les dons simples plairont autant que les dons magnifiques; c'est le cœur qui en fera tout le mérite, parce que derrière le plus humble objet donné se cache une grande pensée d'amour et de foi. C'est du reste ce qu'écrivait aux Évêques le Cardinal Schiaffino, Président honoraire des fêtes du Jubilé: « En cette occurrence, dit-il, une manifestation d'amour filial et de gratitude s'adressant au Souverain Pontife porte en elle-même une signification qui, j'oserai le dire, va au delà de l'auguste et grande Personnalité qui en est l'objet. Il s'agit de montrer, à ceux de nos frères égarés qui affectent de croire que la foi est vaincue et comme anéantie par les coups de l'incrédulité, combien au contraire elle demeure vigoureuse et pleine de vie; il s'agit de mettre sous les yeux de la société divisée en partis ennemis les uns des autres, cette société catholique qui, ravivée par l'esprit du Seigneur, trouve dans la chaire de saint Pierre et dans le magistère du Vicaire de Jésus-Christ une merveilleuse unité d'esprit et de cœur. »

Tel doit être, Messieurs et Chers Coopérateurs, le mobile de notre concours en cette heureuse circonstance: montrer dans ces témoignages d'affection au Souverain Pontife la vitalité de la foi et l'union intime des catholiques. Ce sera votre langage auprès de vos paroissiens en les engageant à participer à cette œuvre; vous pourrez vous faire aider

en établissant sous votre direction un comité soit de Dames soit de Messieurs, là où ce comité est possible; les listes de souscription avec les noms des donateurs, ainsi que les objets qui vous seront remis, pourront être déposés en temps utile (fin de septembre prochain), à l'Évêché, qui les fera parvenir au Vatican.

Vous voudrez bien lire cette lettre au prône de la messe paroissiale le dimanche qui en suivra la réception.

Croyez, Messieurs et Chers Coopérateurs, à mes sentiments affectueux et dévoués.

Chartres, le 25 février 1887.

† L.-EUGÈNE, *Évêque de Chartres.*

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

DOM FRANÇOIS RÉGIS

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA TRAPPE, A ROME

Fondateur et abbé de Notre-Dame de Staouëli (Algérie) (1)

(Suite et fin)

Ce fut Mgr Pavy qui donna au nouvel élu la bénédiction abbatiale, en présence du Révérendissime dom Hercelin et de dom Fulgence. Cette imposante cérémonie eut lieu le 28 décembre et fut le digne couronnement de l'année 1846 qui demeurera célèbre dans les fastes de Citeaux.

La révolution de Juillet ayant contraint le duc d'Aumale, successeur du maréchal Bugeaud dans le gouvernement de l'Algérie, de quitter cette nouvelle patrie pour prendre le chemin de l'exil, les généraux Cavaignac, Changarnier et Charron, occupèrent tour à tour ce poste important. Ces changements si réitérés jetaient un grand malaise dans la colonie. Néanmoins, le monastère de Staouëli, quoique éprouvé par des malheurs récents, la mort ayant frappé pendant l'été de 1848 plusieurs de ses membres, étonnait par sa prospérité ses innombrables visiteurs; parmi eux se trouvaient d'illustres étrangers auxquels l'éminent fondateur savait inspirer estime et affection.

Louis Reybaud (2) l'un des commissaires envoyés par le gou-

(1) D'après sa vie écrite avec beaucoup d'intérêt, par M. l'abbé Bersange. — Editeur, Dumoulin, libraire, 5, rue des Grands-Augustins, Paris. — Prix : 4 fr.

(2) Le spirituel auteur de Jérôme Paturot.

vernement pour examiner les travaux, a fait de Dom Régis un remarquable portrait dont voiçi les principaux traits :

« Par l'ardeur du zèle et l'énergie de la vocation, l'abbé de Staouëli rappelle le réformateur de l'ordre, et la tâche qu'il a entreprise n'est pas au-dessous de celle que Rancé exécuta. Comme lui il se fait un devoir de se mêler aux choses du monde et de se montrer partout où l'appellent les intérêts de sa communauté.....

« Dans les comices agricoles, on le voit arriver avec sa robe de bure et la croix massive suspendue à un ruban : vif, le corps droit, hâlé par le soleil, le visage sillonné de ces rides rigoureuses qui attestent une *lutte* plutôt qu'elles ne signalent un *déclin*. Il n'est point de fait extérieur auquel il ne se mêle, quand la fortune de son monastère y est de près ou de loin engagée. Attentif à son double rôle d'abbé et d'agriculteur, il a un œil sur les âmes qui lui sont confiées et sur les champs qu'ils mettent en culture. — S'il le faut, si les circonstances l'exigent, il franchit la mer, visite coup sur coup Marseille, Rome et Paris, au gré de la vapeur et avec la même rapidité qu'elle. Rien ne résiste à sa parole, rien n'altère sa patience, rien n'effraye son courage, quand il s'agit de répondre à l'appel du Seigneur dont il discerne la voix dans le recueillement de la prière..... »

Ce qui faisait la force de Dom Régis, c'est qu'il était avant tout un religieux fervent, humble de cœur, et sachant renoncer à sa volonté propre pour suivre celle de ses supérieurs : La pratique constante de ces vertus lui attiraient les bénédictions de Dieu et, jointes à ses qualités naturelles, elles expliquent son ascendant irrésistible et salutaire sur ceux qui le fréquentaient. Parmi les hommes de génie qu'il subjugua saintement et qui furent ensuite fidèles à Dieu jusqu'à la mort, nous citerons Horace Vernet, le grand peintre, dont l'immortel pinceau sut reproduire avec un incomparable talent, les scènes émouvantes des victorieux faits d'armes de nos soldats sur les plages africaines. L'édifiant épisode de sa conversion trouve ici une place toute naturelle.

En 1863, Horace Vernet ayant voulu revoir sa chère Algérie, se rendit à Staouëli. Le R. P. abbé, averti qu'un étranger le demandait, s'empressa d'accourir. Il fit au peintre voyageur le plus cordial accueil, et après avoir parcouru le monastère et ses alentours, on continua la promenade dans la campagne. Le grand artiste avait pris le bras du religieux, et, peu à peu s'ouvrant à la confiance, lui dévoilait les préoccupations douloureuses qui agitaient son cœur.

Cette confiance sans réserve toucha François Régis, et il eut la pensée d'en user discrètement pour le bien du nouvel ami qui se jetait dans ses bras.

« Monsieur », dit-il tout à coup, comme frappé par une idée lumineuse « nous sommes à la veille du dimanche des Rameaux. Vous avez déjà fait les deux tiers de ce qu'on a coutume de faire à cette époque de l'année. Il ne vous reste plus qu'à vous incliner pour dire : *Benedic mihi pater.* »

« Eh bien ! mon père répondit Vernet avec une simplicité d'enfant, si vous le voulez, j'y consens. »

— « N'allons pas si vite en besogne », reprit Dom Régis avec son aimable familiarité. « Je vous laisse pour ce soir à vos graves pensées et je retourne à mes affaires », et il s'engagea dans le chemin qui conduisait à l'abbaye, se retournant de temps en temps pour voir ce que faisait Horace Vernet. Le peintre était assis sur une pierre, la tête dans ses mains, immobile, ayant la mer à ses pieds, et disparaissant à moitié dans la brume du soir.

Cette méditation solitaire dura jusqu'à la nuit : en rentrant à la Trappe, il se présenta au Père abbé : « Me voici, s'écria-t-il, faites de moi ce que vous voudrez ». Le prudent religieux qui désirait retenir son néophyte pour donner à cette conversion des bases solides, l'engagea à remettre sa confession au lendemain.

Quoique Vernet fut venu dans la pensée de faire une simple partie de chasse, il n'hésita cependant pas à rester.

Le lendemain, il assista à la messe et sortit de l'église tout ému de la solennelle attitude des religieux au chœur, de la

majestueuse lenteur de leurs chants, de leur air pieux et recueilli. Après s'être agenouillé aux pieds de son confesseur, il ne songea plus à rentrer à Alger, et accepta avec ravissement la proposition de passer toute la semaine sainte à Staouëli pour se préparer, dans la retraite, à l'accomplissement du devoir pascal.

La veille du grand jour, ne pouvant presque pas croire au bonheur qu'il éprouvait : « Je veux, dit-il au Père Régis, offrir à Dieu tous les *colifichets* que j'ai reçus, et sanctifier ainsi cette vaine gloire de l'homme ». Sur son ordre, on apporta d'Alger l'écrin qui renfermait les plaques et les croix des divers ordres dont il avait été décoré.

Il les étala sur sa poitrine, qui en fut couverte, prétendant en faire hommage au Dieu de l'Eucharistie.

Lorsqu'il se leva pour aller communier, des larmes de délicieuse émotion tombaient de ses yeux. Le même soir on lui permit, sur ses instances, de s'asseoir à la table commune et de prendre part au maigre repas de la communauté.

Il partit ensuite, et en quittant la maison saintement hospitalière où son cœur avait retrouvé la paix, il dit d'une voix attendrie aux religieux qui l'accompagnaient : « Ce jour est le plus beau de ma vie ».

On ne saurait décrire à quel point fut grande l'action surnaturelle qu'exerça le Père Régis sur l'armée et ses glorieux chefs : il s'était établi entre ces nobles cœurs, si bien faits pour se comprendre, un courant de confiance amicale qui ne tarit jamais.

Au commencement de septembre (c'est la chronique de Staouëli qui rapporte le fait suivant), en passant par une des rues d'Alger, le Père abbé fut accosté par le général Pélissier qui lui prit rondement la main comme d'habitude : « Ah! ça, Père, lui dit-il, nous sommes ici trois généraux de division, C***, Mac-Mahon et moi, et, mardi de la semaine prochaine, nous allons chez vous, d'abord pour entendre la messe à l'autel de la Sainte Vierge sur notre champ de bataille de 1830, et puis vous nous donnerez à déjeuner, n'est-ce pas? » On juge si la proposition fut gracieusement acceptée.

Au jour convenu, on voyait les trois généraux à genoux sur le pavé, devant l'autel de Marie.

Cette dévotion à la Reine du Ciel inspira, on le sait, au maréchal Pélissier de choisir le jour de la Nativité pour livrer l'assaut à la tour Malakoff. Le vainqueur de Sébastopol renvoya publiquement l'honneur de son triomphe à la Vierge Immaculée dont il portait ostensiblement la médaille, et quand il revint à Paris, il se rendit à Notre-Dame des Victoires pour remercier son Auguste Souveraine. Le Père François Régis, en passage dans la capitale, célébra la messe d'action de grâces. Le saint sacrifice achevé, le maréchal suivit le Père dans la sacristie.

Là, M. Desgenettes se présenta devant lui pour le complimenter de ses succès et le féliciter de la salutaire pensée qu'il avait eue de venir en remercier Dieu dans l'église de Notre-Dame des Victoires où, depuis le commencement de la guerre d'Orient, il avait fondé deux messes pour attirer les bénédictions du Ciel sur cette expédition. — « J'ai aussi pensé à votre sanctuaire, répondit au saint curé le héros chrétien, car voici une *vieille croix* qui a été sauvée des débris de la tour Malakoff et dont je vous fais hommage. »

Glorieux *ex-voto* que l'on voit toujours appendu près de l'autel de la Vierge aux miracles !

Nous touchons à une des phases les plus douloureuses de la vie de François Régis — son départ de Staouëli. — Après dix années de travaux, d'épreuves et de souffrances, il ne lui restait plus, pour couronner son œuvre, que la construction d'un mur de clôture autour du monastère nécessaire pour isoler les religieux du mouvement des étrangers. Une somme de 30,000 fr. avait été réunie et mise par lui en réserve à cette intention ; mais il croyait devoir attendre encore une augmentation de ressources pour commencer les travaux : ces prudents délais effrayèrent le P. Gabriel, venu à Staouëli, pour faire la visite régulière du monastère africain ; il communiqua ses craintes au chapitre général, qui les partagea.

Le Père Régis, fidèle à l'obéissance religieuse, se prêta avec une admirable simplicité à tout ce que l'on désirait de lui. Héroïque dans son abnégation il pria même ses vénérables frères du chapitre général de l'autoriser de s'éloigner quelque temps du mo-

nastère « afin de goûter dans la solitude un repos nécessaire, et » de laisser au Père Gabriel toute sa liberté d'action : » ce qui lui fut accordé. Les Pères du chapitre désignèrent le R. P. Timothée, prieur de la Grande-Trappe, pour être administrateur de Staouëli pendant l'absence du titulaire qui ne devait être que momentanée, du moins tous le pensaient ainsi ; mais la Divine Providence n'avait pas dit son dernier mot sur celui à qui elle avait si largement départi le don bien rare de conduire à bonne fin les affaires les plus épineuses et les plus désespérées, et le 17 septembre 1855, Dom François Régis était nommé par le chapitre des abbés réunis, *procureur général des trappistes cisterciens* à Rome. Cette marque de confiance pour le religieux qui en était l'objet, devint pour lui l'occasion d'un sacrifice douloureux — son *abdication d'abbé de Staouëli.*

. . . .

Mais si le vénérable fondateur ne put continuer à demeurer pendant sa vie dans la pieuse retraite élevée par ses mains, ses restes mortels y furent du moins transportés, alors que miné par ce mal implacable qui naît dans la campagne de Rome sous les ardeurs du soleil de juillet et dont il avait emporté les germes en venant en France, il eut rendu à Dieu son âme si bien préparée, par tant de souffrances et de labeurs, à recevoir les récompenses éternelles ! (13 mai 1880).

(Fin) UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

NOTRE-DAME DE CHARTRES. — LA BONNE MÈRE

(13ème article)

Filioli mei, quos iterùm parturio, etc.

Le collège de Chartres, dit *Pocquet*, parce que J. Pocquet et Michelle Haligre sa femme donnèrent, le 3 janvier 1572, une maison et des terres pour le fonder, fut officiellement érigé en 1587 par Monseigneur de Thou. On lui affecta une prébende dite préceptoriale, selon l'ordonnance royale de 1560 qui, dans chaque cathédrale ou collégiale réservait une des prébendes pour un précepteur d'école gratuite nommé par l'Évêque. Plus tard, le chanoine Edeline, chevecier de l'église de Chartres donna au collège son prieuré de Saint-Michel ou

d'Ouerré (paroisse d'Amilly). Les revenus de ce bénéfice devaient être distribués aux régents, sauf une bourse de cent livres destinée à un enfant de chœur de la Maîtrise choisi par le Chapitre; il ne pouvait en jouir qu'en poursuivant ses études au collège.

Des lettres royales de Henri III confirmèrent l'érection de cet établissement, et quel but se proposait le prince? les lignes suivantes le montrent assez: « Nous, en perpétuelle mémoire de nostre dite érection, et pour témoignage du soin qu'avons de l'*instruction de la jeunesse en la piété chrestienne et Lettres humaines*, vous mandons . . . . . , etc. »

C'est ainsi qu'on entendait autrefois l'éducation publique de la jeunesse française, et il nous paraît superflu de dire que les personnages formés à telle école pouvaient rendre à leur pays des services que notre siècle ne serait pas en droit de dédaigner.

On comprendra mieux encore l'esprit qui devait diriger le collège chartrain en lisant quelques extraits des anciens règlements. Le vénérable évêque, Monseigneur de Thou, les avait certainement médités aux pieds de Notre-Dame de Chartres, en demandant à la Bonne Mère ce qui convenait le mieux à la formation de chrétiens laïques dans l'intérêt de leur avenir personnel et aussi de l'avenir de la cité.

Le collège de Chartres, rouvert après la Révolution dans le local qu'il occupe maintenant, est resté sous la direction d'un personnel ecclésiastique jusque vers la fin du règne de Charles X.

Extraits des Statuts.

Ce jourd'huy quatorzième jour de septembre, l'an mil cinq cent quatre vingt sept, en l'Assemblée tenue en l'Hostel épiscopal de Chartres . . . . . ont été faits par le Révérend Evesque de Chartres et Messieurs les Députés du Chapitre et de la Ville les statuts cy transcrits pour le Règlement du Collège. . . . . .

Et premièrement ont les susdits ordonné que la maison et lieu de Chinche donnés par feu Maistre Jean Pocquet, bourgeois de Chartres, et honneste Dame Michelle Haligre sa femme, le troisième jour de janvier mil cinq cent soixante et douze . . . . sera par autorité publique érigé en collège.

Sera désormais le Collège appelé le Collège royal de Chartres chez Pocquet.

Sera ledit Collège en la direction du Révérend Evesque de Chartres et de ses vicaires, conformément à la disposition du Droit commun pour pourvoir selon les occurences à ce qu'il sera requis, à l'honneur de Dieu, libérale éducation des enfants, et Police du Collège, par l'advis des Vénérables Doyen et Chapitre de son Eglise ou leurs deputez, ensemble de Messieurs les principaux officiers de la Justice, et Echevins de ladite ville.

Des Regens. L'Institution des Régens appartiendra au Principal qui fera choix de Précepteurs de bonne vie et doctrine hors soupçon d'hérésie, pour enseigner aux enfants les lettres humaines, avec les bonnes mœurs . . . .

Des Ecoliers qui seront admis audit collège. Tous enfants de la ville et fauxbourgs ensemble du Dioceze y seront admis pour estre enseignez gratuitement (1) en la connaissance, amour et crainte de Dieu, Doctrine de l'Eglise catholique et romaine, des bonnes lettres selon leur capacité..........

Sera dit à haute voix par les Écoliers chacun en son tour et ordre *Benedicite* avec Grâces audevant de la remembrance du crucifix selon la forme contenue au tableau qui sera pour ce posé en ladite salle.

Du divin service qui se fera en la chapelle du collège. Journellement y sera dit Messe basse à sept heures du matin et un Salut entre cinq et six heures du soir, avant soupé, ou devotement assisteront les Écoliers, avec le Principal et Regens au son de la cloche. Es dimanches et festes sera dite Messe haute et à notte, avec Vespres et Complies à l'usage du Dioceze de Chartres accoutumées, et Matines, aussi aux quatre festes annuelles, ensemble au jour de Saint Jean-Baptiste, patron de ladite chapelle.

Comment les Ecoliers se comporteront. Entrans en la Chapelle prendront de l'eau bénite et le signe de la Croix fait, diront deux à deux leurs heures à genoux, la teste nüe et les mains jointes et la veüe tournée vers l'autel, sans penser à autre chose qu'à leur prière, pour apprendre par les rudiments et principes de modestie et piété ce qui appartient à la vie et profession chrétienne.

Des Nomenclateurs. De semaine en semaine seront commis de par les Regens deux des premières classes pour observer les déportements des Écoliers en la Chapelle, et les raporter au Principal, afin de les blamer et chastier en public selon l'exigence de leurs fautes et irrévérences.

De la Visitation dudit collège. Sera ledit collège d'an en an visité par ledit Evesque ou ses vicaires, les susdits de Chapitre, de la Justice et Ville appelez au jour Saint Remy, ou à tel jour qu'il se trouvera convenable, environ ladite feste, pour entendre comme l'on sy sera comporté, et pourvoir pour l'année ensuivante, aux affaires qui s'offriront.

LES PRIÈRES D'UNE ÉPOUSE CHRÉTIENNE

ET LA CONVERSION D'UN MARI INCRÉDULE (2)

Un homme, jouissant d'une honnête aisance, avait eu le bonheur d'épouser une jeune fille vraiment chrétienne, dont il appréciait le mérite et les douces vertus : néanmoins sur plusieurs points et spécialement sur la religion, le plus essentiel de tous, ils étaient en complet désaccord. Sa femme, hélas ! ne tarda pas à s'en apercevoir, et ce fut avec la plus vive douleur qu'elle finit par se convaincre que son époux ne partageait pas ses croyances et qu'il ne remplissait aucun des devoirs imposés par notre sainte Foi.

Les idées du Philosophisme moderne l'avait entièrement subjugué et le guidait dans toute sa manière de vivre.

(1) Le Pouillé du diocèse (1838) nous apprend qu'alors, les revenus des donations et bénéfices ne suffisant pas aux dépenses nécessaires, les écoliers sont obligés de payer.

(2) D'après l'auteur italien Matteucci.

Le chagrin qu'elle éprouva de cette triste découverte, ne lui enleva pas l'espérance de ramener à de meilleurs sentiments celui qui lui était cher à tant de titres. Dans les commencements elle redoubla d'attentions, de soins, de prévenances, évitant de rien faire qui put lui déplaire, et accomplissant tous ses devoirs d'épouse et plus tard de mère, quand la bénédiction de la fécondité lui fut accordée, de la manière la plus irréprochable.

Grâce à une conduite si sage, Madame X. réussit bien vite à gagner la confiance de son mari. Celui-ci, il faut le dire, par une singulière contradiction, ne trouvait pas mauvais qu'elle accomplit ses devoirs de religion, reconnaissant ainsi, comme malgré lui, que c'était à cette religion sainte qu'il devait le bonheur d'avoir une telle compagne ; mais d'un autre côté, il ne voulait entendre parler, pour ce qui le regardait personnellement, d'aucun changement dans sa manière de voir. — Son épouse, nouvelle Monique, répandait tous les jours son âme devant le Seigneur, le conjurant de toucher le cœur de cet infortuné, et de ne pas permettre qu'il persévérât dans son refus formel de le servir.

Néanmoins, la pieuse femme essayait de glisser de temps à autre quelque bonne parole, de suggérer quelque réflexion capables d'amener le résultat si désiré ; mais, toujours en vain : son mari ne lui répondait jamais qu'avec froideur et mépris, et il prenait même, en ces moments là, un ton autoritaire qui contrastait péniblement avec celui si confiant et si affectueux dont il usait dans toute autre circonstance.

Il semblait que le cœur de ce malheureux, atrophié par sa prétendue philosophie, n'était plus capable de ressentir aucune impression religieuse.

Sa vertueuse épouse, craignant d'irriter le mal qu'elle voulait guérir et d'exaspérer celui qui, jusqu'alors, lui avait témoigné tant d'attachement et d'égards, se renferma dans le silence et dans la prière, s'efforçant de gagner toujours davantage les bonnes grâces de son époux en lui rendant son intérieur agréable et la vie pleine de douceurs.

Elle veillait avec un soin tout particulier à ce que ses enfants eussent pour leur père tout le respect, toute la soumission, tous les égards qui lui étaient dus. De cette manière, elle mettait continuellement devant ses yeux, les bienheureux fruits que procure la religion, et les inestimables bienfaits qu'elle répand dans les familles qui se laissent diriger par son esprit.

Sur les entrefaites, une mission fut donnée dans la ville habitée par nos deux époux. La femme conçut aussitôt l'espoir que cette circonstance serait le moyen choisi par la Divine Providence pour

faire éclater sa miséricorde sur son ménage. Elle osa même en parler à son mari, le conjurant d'assister du moins à quelqu'une des prédications ; notre incrédule, l'esprit rempli de ses préjugés anti-catholiques, en particulier contre les missions qui ont toujours été l'objectif des attaques et des calomnies de l'impiété, l'incrédule, disons-nous, lui répondit *clair et net* que son parti de s'abstenir de toutes pratiques religieuses était pris *irrévocablement*, et qu'elle avait tort de s'obstiner à vouloir le faire changer d'idée ; qu'il entendait conserver ses opinions et sa liberté, en lui laissant cependant la faculté de se conduire selon les principes qu'elle avait jusqu'alors suivis. Du reste, ajouta-t-il, d'un ton irrité, pas plus les missionnaires que vous, Madame, ni personne autre n'auraient le pouvoir de me convaincre, parce que je suis décidé à ne jamais revenir sur ma résolution.

O femme chrétienne ! ne vous laissez pas abattre par ces navrantes paroles ; redoublez vos supplications et vos bonnes œuvres pour cette âme digne de toute votre compassion. Dieu est riche en miséricorde ; sa bonté surpasse la malice des hommes ; la prière persévérante du juste apaise sa colère, et il sait, quand il lui plaît, rompre la glace des cœurs les plus endurcis.

Or, il arriva que ce fanfaron d'impiété qui voulait s'éloigner pour toujours des sources du salut, vint à passer, par hasard, près de l'église où l'on donnait les exercices de la mission ; à la vue des fidèles qui s'y rendaient en foule, M. X. se rappelle l'instante prière de son épouse, et ressent en lui-même une irrésistible impulsion qui l'entraîne à la suite de la multitude. Le voilà donc entré dans la maison du Seigneur ; lui qui, depuis tant d'années, avait refusé d'en franchir le seuil..... Un silence recueilli règne dans l'auditoire qui se presse autour de la chaire de vérité. Le prédicateur commence. La parole sainte, écho du ciel, tombe dans son âme desséchée, flétrie, comme une bienfaisante rosée ; ses yeux se remplissent de larmes : une transformation subite s'empare de tout son être. Il n'est plus cet impie qui voulait vivre et mourir dans son incrédulité. — Non. — Dieu n'a pas frappé en vain à la porte de ce cœur fermé jusqu'ici aux purs rayons de la grâce ; l'orgueilleux sectaire de la libre-pensée est devenu tout à coup un humble chrétien, qui reconnaît le suprême empire du Maître Divin sur toutes ses créatures.

La honte de son obstination, la douleur d'avoir vécu si longtemps dans l'oubli de Dieu, la joie intérieure qu'il goûte depuis le moment où il a reconnu ses égarements et pris la résolution de les réparer, envahissent son âme et ne lui laissent aucun repos.

Il veut à tout prix revenir à Dieu ; ce qu'il a méprisé, il veut

désormais l'adorer et réparer par une vie édifiante les iniquités dont il s'est rendu coupable. Il veut au plus tôt purifier son âme, remplir les devoirs qu'il a transgressés, croire les vérités qu'il a méconnues et devenir d'autant plus fidèle et zélé qu'il a été naguère impie et ingrat. Il veut, et c'est là une de ses plus douces perspectives, aller porter l'édification dans sa famille, et remplir de joie le cœur de sa digne épouse en lui apprenant le miracle de sa conversion... Le sermon, dont il attendait impatiemment la fin, étant terminé, M. X. rentre en toute hâte chez lui, va droit à l'appartement de sa femme, et ne l'y trouvant pas, il court de chambre en chambre, l'appelle, mais personne n'apparaît à ses regards, personne ne répond à sa voix. A la fin, en désespoir de cause, il ouvre la porte d'un petit réduit inhabité, et là il aperçoit sa pieuse épouse agenouillée avec ses enfants et priant avec ferveur.

« Que faites-vous ici, s'écrie-t-il d'une voix émue? Ah ! je le sais, vous priez pour moi.

« Chère femme, chers enfants, louez Dieu : JE SUIS CHRÉTIEN ! »

Impossible de décrire l'allégresse, l'admiration, le bonheur de Madame X en voyant ses vœux exaucés d'une manière si frappante. Un torrent de larmes s'échappait de tous les yeux. Une effusion de tendresse, de joie, de reconnaissance, enivrait tous les cœurs.

« A toi, chère femme », reprit le mari après un instant de silence, à toi, ma bien-aimée, je dois ma félicité ; tes exemples, ta piété, tes prières, m'ont attiré une faveur si grande et dont j'étais si indigne. A l'avenir, il n'y aura plus entre nous le plus petit nuage, et nous ne ferons plus qu'un cœur et qu'une âme pour servir Dieu et pour l'aimer. » S'adressant ensuite à ses fils : « mes enfants, leur dit-il, conservez précieusement les sentiments de la foi que votre pieuse mère vous a donnés : surtout, chers amis, n'oubliez jamais que seule, la religion catholique par ses préceptes divins, peut éclairer notre intelligence, comme seule aussi, par les vertus qu'elle nous apprend à pratiquer, elle peut révéler à notre âme le secret du vrai bonheur.

C. de C.

L'aspect de la Cathédrale de Chartres

M. le chanoine O. Rivet, d'Orléans, a prononcé dernièrement dans l'église Saint-Marceau de cette ville un très beau discours dont nous détachons un passage sur la cathédrale de Chartres. — L'orateur, ayant pour but d'intéresser son auditoire à l'œuvre de reconstruction de la vieille église où il prêchait, montrait nos saints temples comme le rendez-vous de tous à certaines époques et dans certaines circonstances solennelles : à la naissance... dans l'enfance... dans la jeunesse... au mariage... dans l'âge mûr et à la vieillesse...

pour les obsèques... pour les solennités des dimanches et des fêtes...

« Ainsi, mes Frères, conclut-il, tout gravite autour de l'église, car l'individu, la famille et la société vivent de religion, et comme l'église est le centre de tous les actes religieux, elle semble à la fois développer et absorber toute leur vie ; ainsi nos grandes cathédrales écrasent de leur masse imposante et sublime, les cités qui s'étalent à leurs pieds.

Allez à Chartres en effet. D'aussi loin que le regard plonge à l'horizon monotone des plaines de la Beauce, vous apercevez la croix qui domine la plus haute flèche, puis la flèche elle-même, puis la seconde flèche et les deux clochers qui se détachent seuls au milieu de la plaine immense, gigantesques témoins des siècles passés. Ainsi se détachaient du milieu des sables du désert les pyramides séculaires au pied desquelles Napoléon jetait à son armée la parole célèbre : « Soldats, du haut de ces pyramides, quarante siècles vous contemplent ». Mais avancez, et le colossal monument se découvre peu à peu. Vous apercevez d'abord ses tours secondaires et les pinacles qui les couronnent, puis la galerie qui circule autour du monument, les rosaces et les fenêtres dentelées, les puissants contreforts et les nefs latérales. Bientôt vous avez découvert la base du monument, et la cité ne vous apparaît pas encore. Enfin vous la voyez, s'étalant au fond de la plaine, comme une esclave couchée aux pieds de sa reine.

Elle est reine, en effet, la splendide Cathédrale ! reine de la cité, reine du pays, reine de la contrée ! Et dans la ville elle-même, tout disparaît devant elle, on ne voit plus ni maison, ni monument, ni palais, on ne voit que la Cathédrale. En elle semblent concentrés tout le mouvement, toute la vie, toutes les richesses, toutes les gloires et tout l'orgueil de la cité pour le passé, le présent et l'avenir. Ainsi nous apparaissent toutes nos grandes Cathédrales, Saint-Étienne de Sens, Saint-Étienne de Bourges, Notre-Dame d'Amiens, Notre-Dame de Reims. Et quand ces grandes Cathédrales n'écrasent point les grandes cités, il y a des églises élancées qui les dominent de toute la hauteur des collines environnantes. Telles Notre-Dame de Fourvières et Notre-Dame de le Garde, en qui se résume toute la vie religieuse de Lyon et de Marseille. — Et il y a des démolisseurs qui voudraient renverser ces indestructibles monuments ! Oh ! leurs marteaux et leurs bras de pygmées s'attaqueraient vainement à ces masses gigantesques. Et il y a des barbares qui menacent de les faire sauter ! Oh ! quand la mèche sera déjà allumée, Dieu permettra que la conscience bourrelée de l'exécuteur trahisse le secret, ou que la vue du danger se manifeste à temps, et le monument sera sauvé. Les siècles passeront et avec eux le flot

rapide et souvent menaçant des générations humaines, mais les Cathédrales resteront immobiles. — Il y a trois choses qui ne passent pas, les chênes, les moines et les Cathédrales ! »

FAITS RELIGIEUX

— Le lundi 14 mars, le Saint-Père a tenu un consistoire secret. Ont été créés cardinaux NN. SS. Aloïsi Masella, ancien nonce à Lisbonne ; Giordani, archevêque de Ferrare ; Vannutelli, nonce à Vienne ; Rampolla, nonce à Madrid ; di Rende, nonce à Paris. Ensuite ont été préconisés des évêques d'Italie, des Indes orientales et des évêques *in partibus infidelium.*

— La S. Congrégation de l'Index a publié, avec l'autorisation du Souverain Pontife, un décret en date du 1er mars, qui condamne un ouvrage édité en Italie, sous ce titre : *Le Pape et l'Allemagne.* L'auteur présentait l'intervention du Pape dans la question du septennat en Allemagne comme une démonstration hostile contre la France.

— Unes des belles œuvres de la piété à Rome est l'Adoration réparatrice des nations catholiques. Ce nom en dit suffisamment le but et la nécessité. Elle est dirigée par M. l'abbé Brugidou, Piazza della Pigna, 24. Cette dévotion est étroitement unie à celles des Quarante-Heures qu'on n'interrompt jamais à Rome, et qui se transporte successivement dans tous les sanctuaires de la Ville éternelle. Léon XIII l'a encouragée par un bref du 6 mars 1883, qui étend aux associés du monde entier les indulgences dont la dévotion des Quarante-Heures est enrichie à Rome même, pourvu qu'ils fassent une demi-heure de visite dans une église où réside le Saint-Sacrement. *(Semaine de Verdun)*

— Le R. P. Beckx, supérieur général de la compagnie de Jésus, vient de mourir à Rome. On sait que, depuis plusieurs années, il avait laissé le soin du gouvernement au R. P. Anderledy, que la congrégation de l'ordre, autorisée par S. S. Léon XIII, lui avait donné comme vicaire général et successeur éventuel. Le R. P. Beckx était âgé de 92 ans. — Signalons aussi, en France, le décès : 1° d'un homme de bonnes œuvres qui était au premier rang des admirables laïques de Paris, dévoués au salut de la jeunesse : M. Beleuze, fondateur et directeur du Cercle Catholique du Luxembourg ; 2° de M. le comte de Blacas, le fidèle serviteur de M. le comte de Chambord ; 3° de Mgr Trouillet, l'admirable curé de St-Epvre, de Nancy, qui a tant quêté et tant donné pendant sa longue carrière. Il a trouvé, dit-on, au moins six millions pour la construction de sa magnifique église, et de dix à onze millions pour autres églises et autres œuvres.

Béatification du curé d'Ars. — Entre autres nouvelles que Mgr Richard, archevêque de Paris, a rapportées de Rome, citons la certitude que donne le vénérable prélat de la béatification prochaine de l'ancien curé d'Ars, M. Vianney.

— L'affluence des catholiques romains et étrangers qui se sont rendus le jeudi matin, 3 mars, au Vatican, pour la cérémonie solennelle de l'anniversaire du couronnement, était si considérable qu'il n'a pas été possible de permettre l'entrée de la chapelle Sixtine à bon nombre d'assistants et qu'il a fallu leur assigner une place dans la salle Ducale

et la salle Royale, par où le St-Père est passé avec le magnifique cortège des cardinaux, des prélats, entre autres NN. SS. de Blois et de St-Brieuc, et des personnages de la Cour, pour se rendre à la chapelle Sixtine.

Les tremblements de terre. — Il est impossible aux catholiques, et même à tout homme sensé, qui juge les évènements au point de vue providentiel, de ne pas voir de frappantes coïncidences dans les catastrophes qui, depuis plusieurs années, sont venues fondre sur la ville de Nice.

On sait que nulle part le carnaval n'est plus scandaleux que dans la région Niçoise. Or, depuis quatre ans, chaque année, quelque terrible catastrophe s'est produite dans cette contrée ; et, chose frappante, le mercredi des cendres : L'incendie du théâtre de Nice, où 300 personnes ont été brûlées vives, en 1884 ; l'incendie du Casino de Nice, en 1885 ; le terrible accident du chemin de fer de Monte-Carlo, où deux trains se sont broyés et anéantis, en 1886 ; et cette année, l'affreux tremblement de terre qui a causé tant de désastres à Nice, et sur toute la côte de Gênes à Nice.

C'est par milliers qu'on a compté les victimes.

A Diano-Marina, ville la plus éprouvée par la catastrophe, la multitude affolée se réfugiait près des restes de la chapelle, au pied d'une statue de la Vierge ; le prêtre sortit, élevant le Saint-Sacrement au-dessus de toutes les têtes, qui se courbaient en criant : Pitié !

Les Crimes. — Les crimes se multiplient dans d'effrayantes proportions. On ne peut ouvrir un seul journal sans y trouver des récits qui épouvantent l'imagination et déconcertent celui qui veut prévoir l'avenir. Aveugle qui ne voit pas dans la multiplication des crimes la conséquence d'une éducation qui bannit Dieu. Il est bon de réfléchir un instant et de nous demander où nous allons.

A la Chambre, M. le Ministre de l'instruction publique constatait que d'après les statistiques les plus récentes, les départements de la Bretagne étaient les plus ignorants de France. Un député de la Droite a fait remarquer que ces départements étaient aussi ceux où les crimes sont le moins nombreux. Que conclure de là ? Que l'instruction en soi est immorale ? Evidemment non. Mais au moins, l'ignorance ,elle vaut mieux que l'instruction telle qu'on la donne.

Madagascar. — Le commandant Toureng, récemment décédé à Madagascar, était un fervent chrétien. On en jugera par ces extraits de lettres qu'il écrivait à un ami de France :

« A bord de la *Sydney*, le 5 juillet 1885. — Depuis que je me suis approché de la sainte table, à Mayenne, je sens que Dieu est avec moi et je me soutiens. Sans son aide, comment aurais-je traversé des épreuves si difficiles ? En France, l'ennemi le plus redoutable, c'est l'indiscipline. Cependant le premier juillet, tout mon bataillon, au grand complet — sans un seul soldat ivre — se trouvait sur le quai d'embarquement. Tout mon matériel, qui représente un poids de quinze tonnes, était intact. Ce résultat est très rare.

Je me rappelle vos bonnes leçons, et je prends le plus grand plaisir à lire un chapitre de l'*Imitation de N.-S. J.-C.* et du livre que vous m'avez donné du P. Scupoli.

La paix est en moi, et je prie Dieu de me conserver sa grâce pour que cet état continue.

Dans peu de jours je passerai dans la mer Rouge, au pied du mont

Sinaï, et aussi non loin des lieux où naquit Notre Sauveur. Je prierai encore avec plus de ferveur, si c'est possible.

Un de mes amis m'a remis un mot d'introduction pour le R. P. supérieur de la mission de Madagascar. J'espère pouvoir continuer comme vous le dites mon commerce avec Dieu ; mais j'ai besoin de son indulgence. »

Pour Jésus-Christ. — Pendant le siège de Paris, en 1870, un Frère des écoles chrétiennes soignait, avec un dévouement rare, un pauvre soldat atteint de la variole noire. Un témoin s'étonnait de son courage et lui disait : « Ce que vous faites là, je ne voudrais pas le faire pour dix mille francs. — Mais je ne le ferais pas pour cent mille, » répondit le Frère ; puis, se recueillant et baisant son crucifix, il ajouta avec un sourire angélique ! « Je le fais pour Jésus-Christ. »

Il savait bien, cet humble Frère, que c'est la conscience qui paye le dévouement et que Dieu le récompensera au ciel.

Hommages à Notre-Dame. — Nous lisons dans le *Journal de Lourdes* :

« La reconnaissance envers la Sainte Vierge se traduit par les attentions les plus variées. En veut-on deux nouveaux exemples ?

Un horticulteur-pépiniériste, M. Lagrange, de Bordeaux, a obtenu plusieurs grâces de Notre-Dame de Lourdes. Non content d'envoyer fréquemment de superbes bouquets et de gracieuses couronnes, pour les faire déposer au pied du Rocher, il a voulu que les abords de la Grotte soient plantés de rosier pris parmi les plus beaux qu'il possède. Nous en avons reçu de lui vingt-cinq, qui sont un souvenir de la Malmaison. Selon l'intention du donateur, ils formeront un massif dans un lieu où les pèlerins pourront en admirer les fleurs.

Un Américain de la Louisiane a eu une autre inspiration, pour s'acquitter du même devoir de l'action de grâces. Il a fait couper à Florenville, dans les Etats-Unis, deux pièces de bois de *pitchpin*, longues, l'une de 13 mètres, l'autre de 10 mètres 50 centimètres, sur une épaisseur uniforme de 43 centimètres. Ces pièces ont été expédiées à grands frais à Lourdes ; elles étaient destinées à faire une croix. La croix est déjà dressée sur la montagne ; elle va recevoir entre ses bras et protéger contre les efforts du vent la croix de Jérusalem, que les grands pèlerinages ont adoptée pour but de leurs pieuses stations. »

Les Corporations chrétiennes. — L'assemblée régionale des Cercles catholiques d'ouvriers, qui vient de se tenir à Montpellier, a mis de nonveau en pleine lumière ce qu'on peut attendre de bien de ces corporations au point de vue social. Le 27 février, la Corporation chrétienne des Lyonnais, qui ne compte qu'une seule année d'existence, s'est réunie dans l'église Saint-Bernard pour assister à une messe solennelle. 1,000 membres environ étaient présents, accompagnés la plupart de leurs familles. Cette magnifique assistance était le plus heureux démenti donné aux incertitudes et aux doutes qui accueillirent la naissance de cette Corporation, dont l'influence, chacun se plaît à le reconaître, a épargné cette année de nouveaux troubles industriels à la cité lyonnaise.

Toute proportion gardée, Poitiers offrait un spectacle non moins édifiant, dans l'église de Sainte-Radegonde, où se sont réunies les Corporations industrielles et ouvrières nouvellement organisées.

Paris. — Les travaux de l'église votive du Sacré-Cœur à Montmartre. — Depuis le lundi 7 mars, toute une armée d'ouvriers charpentiers est à l'œuvre pour établir les cintres destinés à recevoir la

construction de la voûte de la nef, tous les bas côtés étant aujoud'hui couverts. Il faut ajouter que le pourtour du chœur de l'église haute est maintenant fermé ; les baies sont pourvues de vitres provisoires, ce qui fait de cette partie de l'édifice une véritable église, maintenant livrée au culte et pouvant contenir au moins 1,800 personnes.

Terre Sainte. — Le pèlerinage en Terre Sainte vient d'être l'objet d'un magnifique Bref du Pape adressé en réponse à une supplique du T. R. P. Picard et qui renouvelle pour le *6e pèlerinage de pénitence* les faveurs et indulgences accordées au grand pèlerinage de 1882.

Le départ est fixé au 28 avril, de Marseille.

S'adresser au Secrétariat des Pères, rue François Ier, no 8, Paris.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Lampes. — 112 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en mars, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 88 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 4. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 3.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 295.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 142.

Nombre de visites faites aux clochers : 94.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En mars ont été consacrés 52 enfants, dont 20 de diocèses étrangers.

— La fête de N.-D. de la Brèche était autrefois à Chartres ce qu'est la fête du 8 mai à Orléans. Notre-Dame, miraculeuse libératrice de notre ville assiégée en 1568 et tutelle de la France par l'expulsion des Huguenots qui voulaient y implanter l'hérésie, recevait les hommages de nos aïeux au milieu d'un immense mouvement populaire. Depuis cent ans les autorités civiles et militaires ne participent plus à la manifestation reconnaissante de la cité le 15 mars. La solennité est encore belle toutefois avec sa procession dans les rues de la ville et ses offices à la chapelle de la Brèche. Cette année le prédicateur était M. l'abbé Reinert, professeur à la Maîtrise ; des traits choisis dans l'histoire locale lui ont fourni le thème d'un intéressant discours à la gloire de N.-D. de Chartres.

— Le mois de Saint Joseph entre de plus en plus dans les habitudes chartraines. Les églises paroissiales et les chapelles sont témoins de beaucoup d'actes de dévotion accomplis auprès des images du glorieux Patriarche. On sait qu'à la cathédrale ces saintes images sont nombreuses. La Crypte a la sienne devant laquelle brûlent perpétuellement plusieurs lampes ; l'église supérieure en offre d'autres à la vénération. Sans parler des superbes statues que nous admirons au pourtour du chœur, sans parler des tableaux de Sainte

Famille qui sont aux verrières, nous avons maintenant sous les yeux trois statues du Père nourricier de l'Enfant-Dieu ; une récemment bénite et installée à l'ancien autel de l'*Ecce homo* (lequel attend une restauration prochaine) ; une de plus petite dimension dans l'un des entrecolonnements du sanctuaire du Pilier ; une troisième très grande, placée depuis environ un siècle dans la chapelle de la Transfiguration et qui nous semble avoir été trop oubliée de nos jours.

— Le 25, la fête de l'Annonciation, a été solennellement célébrée, comme un jour de bénédiction pour les enfants de Marie. A ce jour, commémoratif de l'Incarnation du Divin Sauveur, l'histoire ecclésiastique rattache le souvenir du Concile de Clermont où le pape Urbain II avait appelé l'élite de l'Europe et où prit naissance le magnifique mouvement des Croisades. L'institution de la sainte coutume de l'*Angelus* date de la même circonstance. Pour nous, Chartrains, ce que nous ne pouvons surtout oublier, c'est que l'Annonciation du Verbe à la Vierge qui allait enfanter confirmait la prédiction dont se réjouissaient depuis longtemps déjà les Carnutes nos aïeux, et sanctionnait pour toujours le culte dont ils avaient donné le signal au monde païen.

— La station de Carême à la Cathédrale continue avec une édification croissante. Le R. P. de Laroière voit grandir le nombre des auditeurs autour de sa chaire ; nous pouvons dire que sa parole est d'un puissant attrait. Le zélé dominicain multiplie ses belles et bonnes prédications pour les confréries particulières et surtout les retraites préparatoires à la communion pascale. Les instructions des dimanches ont été réservées au développement d'un sujet spécial dont l'importance ne pouvait échapper à personne : le prédicateur a voulu profiter de ces jours de grande assistance pour parler sur *la famille chrétienne;* la doctrine de l'Église sur le sacrement de mariage a été exposée avec toute la prudence de langage que réclament l'austérité du ministère apostolique et la dignité du saint lieu.

— La fête d'Adoration mensuelle pour avril est fixée au jeudi 21 avril, dans la chapelle des Sœurs du Saint Cœur de Marie.

— La fête de l'Adoration a été célébrée le 17 mars dans l'église Saint-Aignan avec la solennité accoutumée. A la cérémonie du du soir, M. l'abbé Rettig, premier vicaire de cette paroisse, a parfaitement développé ces deux pensées renfermées dans le texte de son discours : *Oportet illum regnare.* « Il faut à JÉSUS EUCHARISTIE des hommages intérieurs et publics. Il faut qu'il règne dans nos cœurs et sur nos autels. »

Des voix d'hommes et de jeunes gens de la ville ont interprété

avec ensemble au salut, différents motets d'Herman, ce converti du St-Sacrement toujours si bien inspiré quand il s'agit de rendre en musique les louanges de l'adorable Eucharistie.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Merci de tout cœur à Notre-Dame de Chartres de sa protection visible sur ma petite famille ! Ci-joint 5 fr. pour mettre un cierge devant sa statue. (M. C. B. diocèse d'Évreux)

2. Merci à N-D de Chartres ! Depuis que j'ai eu recours à elle, je vais beaucoup mieux. Je vous prie de faire brûler une lampe en action de grâces. (H. à Chartres)

3. Une famille remercie N-D. de Chartres, de lui avoir accordé la faveur qu'elle sollicitait, par sa maternelle intercession, depuis plusieurs années. (M. G. de V. diocèse de Blois)

4. La neuvaine que je vous ai demandée le 6 janvier dernier pour ma sœur G. L. qui était en grand danger, à obtenu un grand succès ; la malade s'est trouvée mieux dès le premier jour de la neuvaine, et le neuvième jour la bronchite et l'anémie avaient disparu complètement, aujourd'hui elle commence à travailler.

Nous nous unissons tous pour remercier notre Bonne Mère la Ste Vierge Marie, de sa bonté miséricordieuse envers ses enfants. Gloire et honneur lui soient rendus ! nous ne l'oublierons jamais.

(L. C. à V. diocèse de Chartres)

5. Action de grâces à Notre-Dame pour une guérison obtenue après neuvaine et recommandation aux prières devant son autel !

(M. R. de Paris)

6. En novembre 1886 j'étais à Chartres pour faire des démarches que je craignais de ne pas voir réussir. Je promettais, si j'obtenais l'objet de ma demande, un ex-voto à Notre-Dame de Chartres que j'invoquais. Cette Bonne Mère, en qui j'ai toute confiance, à bien voulu écouter mes prières et je tiens la promesse que j'ai faite.

J'ai donc l'honneur de vous envoyer par colis postal une plaque en marbre avec inscription. Je vous serait très reconnaissante de vouloir bien la déposer près de Notre-Dame. (A. F. C. rue P., Lyon)

7. Par suite de fatigues, je fus atteinte à la jambe d'un mal dont l'aspect était effrayant. Je ne consultai aucun médecin. Je sentais que la Sainte Vierge et Saint Joseph seuls pouvaient me guérir.

J'ai fait plusieurs neuvaines dont deux à Notre-Dame du Pilier ; j'eus recours à l'eau de Lourdes en l'employant à chaque pansement trois fois par jour ; je priais la Sainte-Vierge et Saint-Joseph de me guérir... Ils ont daigné exaucer nos prières ; je suis guérie, je puis marcher. Je demande une messe d'action de grâces. (A.S.H.)

8. Je viens aujourd'hui m'acquitter d'une dette de reconnaissance envers la Très-Sainte-Vierge. Au mois de mai dernier, je vous demandai des neuvaines pour la guérison d'une jeune fille, promettant en action de grâces une messe à la Crypte et de vous donner connaissance de la guérison. La messe fut dite le huit juillet dernier et vous avez ma lettre ; donnez lui telle publicité que vous voudrez pour la gloire de Notre-Dame de Chartres qui a daigné écouter les prières de ses enfants. (F. F. diocèse de Chartres)

9. Je viens vous annoncer l'heureux succès de la neuvaine. La grâce sollicitée par les Clercs et leurs associés a été obtenue contre toute prévision humaine. Je vous demande une seconde neuvaine en reconnaissance de ce bienfait. (C. de Chartres)

10. Nous vous annonçons avec bonheur que le grand embarras pécuniaire dont nous vous avions parlé pour demander la protection de Notre-Dame de Chartres, est enfin calmé. Après six mois d'anxiété et de prières pour cette grave affaire, un bienfait inespéré nous est venu de la Bonne Mère et a tout terminé de la façon la plus heureuse. Reconnaissance à Marie !

(A. B. diocèse de Nantes.)

11. Une pieuse famille, reconnaissante envers N.-D. de Chartres d'une faveur obtenue et en demandant une nouvelle, envoie cent francs, pour deux lampes d'un an devant son autel.

(M. C. de B. diocèse d'Évreux.)

Une double cérémonie à Épernon. — On nous écrit :

Le dimanche 13 mars, la paroisse d'Épernon était en fête. C'était un jour de douce joie pour son vénéré pasteur, et de légitime fierté pour sa population chrétienne. Il s'agissait de couronner l'œuvre si bien conduite de la restauration de l'église par l'érection solennelle d'un Chemin de la Croix — nouveau et magnifique don d'une généreuse famille qui ne compte pas quand il s'agit de la charité ou de la splendeur du culte divin. Plusieurs ecclésiastiques et d'autres personnes de Chartres avaient répondu à l'aimable invitation de Monsieur le Curé. L'édification devait être grande pour tous. Après deux années de soucis et d'efforts, M. l'abbé Genet peut être heureux : il a fait à N. S. une maison vraiment digne du culte divin. Le concours empressé qu'il a trouvé partout lui a permis d'entreprendre des travaux d'ensemble qui, aussi bien exécutés que conçus, équivalent aujourd'hui à une rénovation complète. Assise sur le roc au sommet de sa colline, l'église d'Épernon avec ses trois nefs régulières, ses voûtes hardies, sa nouvelle abside, ses fenêtres garnies de vitraux du meilleur goût, ses autels en pierre admirablement sculptés, sa chaire gothique et son mobilier neuf fait involontairement penser à

la vision de l'Apocalypse : *Video Jerusalem novam descendentem de cœlo à Deo paratam sicut sponsam.....*

Les pompes des cérémonies liturgiques s'y déploient à l'aise avec l'ampleur et l'ordre parfait que l'on admire dans les églises de la ville épiscopale. Rien d'étonnant d'ailleurs : M. l'abbé Genet longtemps vicaire de St-Pierre à Chartres s'est plu à transporter dans sa nouvelle paroisse les meilleures traditions chartraines. — M. le chanoine Vassard avait été délégué par Monseigneur pour présider à la bénédiction de l'église et à l'érection canonique du Chemin de la Croix. Dans une touchante improvisation, il exprima à M. le curé d'Épernon combien il était heureux de constater les nouveaux résultats d'un zèle qu'il avait si longtemps apprécié de plus près ; il remercia tous ceux qui, d'une manière plus ou moins directe, avaient bien voulu s'intéresser à l'œuvre commune, et il félicita chaleureusement les paroissiens. Puis, M. l'abbé Verret professeur à l'Institution N.-D. de Chartres, après un exposé clair et complet des origines, des renseignements et des avantages spirituels du Chemin de la Croix, a conduit les fidèles du prétoire de Pilate jusqu'au sépulcre du sauveur, leur retraçant les grandes scènes de la voie douloureuse.

Pendant plus d'une heure il a tenu son auditoire sous le charme de sa belle et éloquente parole dont les paroissiens d'Épernon garderont longtemps le précieux souvenir. Ils étaient venus en foule à cette fête ; ils avaient compris, et cette affluence nombreuse et recueillie le prouvait assez, qu'un bon curé n'embellit ses églises que pour la mieux remplir ! » Un Témoin.

Meslay-le-Grenet. — Nous avons trouvé dans la *Semaine* de Séez l'annonce suivante : — « *Grands et magnifiques jeux pour écoles et patronages de garçons. S'adresser à M. Dourdoigne, curé de Meslay-le-Grenet (Eure-et-Loir)* ». Nous reproduisons bien volontiers cette annonce avec le désir qu'elle produise de bons résultats. Saint Paul ne craignait pas de se livrer à un travail manuel pour gagner sa vie ; aujourd'hui certains curés en font autant pour gagner l'entretien d'une école libre fondée par leur zèle en dépit de maint obstacle.

NÉCROLOGIE. — Nous recommandons aux prières M. l'abbé **Debra** (Hippolyte-Joseph) décédé le 9 mars 1887, à Nogent-le-Rotrou. Né le 16 mars 1817, M. Debra fut ordonné prêtre le 24 septembre 1842, devint curé de Guainville le 27 du même mois, curé de Santeuil le 21 mai 1845, curé de Francourville le 12 novembre 1856. Admis à la retraite pour cause de maladie en novembre 1873, il a vécu depuis lors à Nogent-le-Rotrou dans un état habituel de souffrances patiemment supportées et dans la prière.

Nominations. — M. l'abbé Gromard, précédemment aumônier de l'hospice de Dreux, a été nommé aumônier de la chapelle Saint-Louis dans la même ville.

M. l'abbé Bigot, précédemment curé de Fontaine-Simon, a été installé, le 27, par M. le vicaire-général Legué, dans ses nouvelles fonctions de curé de La Ferté-Vidame. Cette cure cantonale était devenue vacante par la démission de M. l'abbé Pichot que le mauvais état de sa santé force à la retraite.

BIBLIOGRAPHIE

Demander à la librairie Delhomme et Briguet, 3, avenue de l'Archevêché, Lyon, et 13, rue de l'Abbaye, Paris.

1° **La Vierge chrétienne dans sa famille et dans le monde.** — *Ses vertus et sa mission dans les temps actuels — Avec une lettre d'introduction de S. G. Mgr Jourdan de La Passardière*, évêque de Roséa, auxiliaire de Lyon (Prix : broché 2 fr. 50, relié 3 fr. 50. Lyon, librairie Delhomme et Briguet).

Ce livre que nous avons lu avec une bien vive satisfaction, sera grandement utile aux âmes qui, selon le langage de Mgr de Roséa « savent se créer un monastère dans le coin obscur d'une maison paternelle » — « habiter des Thébaïdes, au sein même des plus bruyantes cités, en gardant close et silencieuse la cellule de leur cœur..... » Il est sur terre trois voies qui conduisent au ciel : le mariage, la vie religieuse, et la virginité dans la famille et au milieu du monde. Cette dernière vocation moins sublime que la vocation religieuse peut être aussi très féconde pour la gloire de Dieu et le salut du prochain. En lisant l'ouvrage ici recommandé, on peut mieux comprendre les appels que le Divin Époux fait à certaines âmes : « on respire l'air pur des sommets que Dieu habite. »

2° **Vie de Monseigneur de Belsunce,** par le R. P. Dom Théophile Bérengier, Sous-Prieur des PP Bénédictins de l'Abbaye Ste-Madeleine, à Marseille. Deux beaux volumes in-8°, avec portraits, armes et fac-simile. — 12 fr.

S'il est une figure vénérée, s'il est un nom popularisé par le dévouement sans mesure, c'est bien le nom, c'est bien la figure de Mgr de Belsunce.

Ecrire la vie de ce héros sublime de la charité et du devoir pastoral, était une œuvre ardue et difficile. En effet, les traits saillants de son histoire, conservés dans des relations nombreuses, sont gravés dans la mémoire de tous De plus, les caractères distinctifs de cette grande figure d'évêque sont multiples ; c'est le rejeton d'une race illustre, et le modèle de ces prélats gentilshommes qui, dans notre ancienne France, savaient être à la fois le charme d'une société polie et distinguée, et l'honneur de l'Eglise ; — c'est l'émule de Saint Charles Borromée, le bon pasteur offrant sa vie pour son troupeau, et attirant sur lui la miséricorde divine ; — c'est enfin le champion ardent et ferme de la vérité contre l'erreur janséniste.

3° **Traité de la Communion Fréquente,** par l'abbé J. L. A. Maurel Un volume in-8°, de 600 pages. — Prix : 7 fr. 50.

Les premiers chrétiens, on le sait, avaient la pieuse et salutaire habitude de la communion quotidienne. Ils ne faisaient d'ailleurs, en agissant ainsi, que mettre en pratique la demande que Notre-Seigneur a placée lui-même sur les lèvres de chaque fidèle : Donnez-nous le pain de chaque jour C'est dans le même esprit que les Pères de l'Eglise, le Saint Concile de Trente, les docteurs et les auteurs ascétiques, ont fait de la communion quotidienne un précepte constant.

On voit donc, sans qu'il soit nécessaire d'insister autrement, l'importance de l'ouvrage de M. l'abbé Maurel Ajoutons seulement qu'à côté d'une science théologique approfondie et dont *l'imprimatur* de Mgr l'évêque de Rodez est un sûr garant, le *Traité de la communion fréquente* est comme embaumé par les parfums de la plus douce et à la fois de la plus ardente piété

4° **Devoirs Mutuels des Parents et des Enfants,** par l'abbé Salesse, aumônier de la Solitude à Lyon. — Un volume in-18 raisin. — Prix : 2 francs.

Dans un temps comme le nôtre, où la famille reçoit de si graves atteintes ; où beaucoup d'enfants comprennent peu leurs devoirs envers leurs parents et les remplissent mal, si toutefois ils les remplissent ; où, d'autre part, bien des parents se désintéressent par trop de l'éducation de leurs enfants, il est urgent de rappeler, tant aux enfants qu'aux parents, leurs mutuels devoir.

5° **La Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ** au point de vue historique et archéologique, par M. l'abbé Martin (2e édition). Beau volume in-12, de 400 pages, *franco* 3 fr. 50.

Ce livre est « une œuvre d'érudition et de piété. La concordance des faits, les indications topographiques, les réponses aux difficultés d'exégèse, les réflexions substantielles de l'auteur forment un large et solide commentaire du texte évangélique »

Mgr Perraud, évêque d'Autun (*Lettre de la 1re édition*)

— « Puisque j'ai eu le bonheur de faire naître en vous l'idée de ce travail, j'aime à dire que je remercie Dieu d'une publication qui répond si bien à l'un des besoins actuels de la société chrétienne. » Mgr Isoard, évêque d'Annecy

Demander à la Société de St-Augustin, Lille, Nord, rue Royale, 26, et chez tous les libraires :

1° **Correspondance du P. J.-B Aubry**, des Missions étrangères, missionnaire au Kouy-Tchéou, docteur en théologie, ancien directeur au Grand-Séminaire de Beauvais. Un volume in-8° avec filets rouges, de VIII-390 pages. Prix : 6 fr.

Le Père Aubry, brillant élève du Collège Romain, professeur de Grand-Séminaire, lettré délicat, théologien éminent, passe par les Missions Etrangères, et, de là, s'en va finir sa vie au service des Chinois. Perdu là-bas, en plein milieu de l'empire du Milieu, aussi éloigné de Pékin, quant aux communications, que Pékin l'est de Paris, complètement en dehors de l'itinéraire des touristes, il écrit à sa famille et à ses amis ce qui se passe sous ses yeux, sans songer à faire un livre Il écrit ou plutôt il décrit, avec une rare vigueur et une vérité méticuleuse, et les hommes et les choses. Les unes et les autres apparaissent enfin sous leur vrai jour, pas idéalisés du tout ; et il faut l'invariable bonne humeur du missionnaire, cette vertu vivifiante tant recommandée rue du Bac, pour égayer un peu cet ensemble : elle ne manque ni à l'apôtre ni à son style.

2° **Histoire de la Passion du fils de Dieu fait homme,** ou **Chemin de la Croix médité,** offerte aux gens du monde par un homme du monde. Approuvée par NN. SS. G. de Pélacot, du Puy, Jourdan de la Passardière, évêque de Roséa, auxiliaire de Lyon, et par Son Em. le cardinal Lavigerie, archevêque de Carthage et d'Alger. — Petit in-8° de 516 pages avec filets rouges. Prix : 5 fr. — Vendu au profit de l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Société Saint-Augustin, Lille (Nord), rue Royale, 26.

A la librairie Saint-Paul, rue Cassette, 6, Paris.

1° **Guide de l'homme de bonne volonté dans l'exercice de l'oraison,** par le R. P. Simler, Supérieur général de la Société de Marie. In-18 de XIV-338 pages. 2e édition. Prix : broché, 1 fr. 50 ; relié, 2 fr.

2° **Catéchisme de l'oraison,** par le même. In-18 de 64 pages. 2e édition. — Prix : 30 cent.

Ce Catéchisme n'est qu'un abrégé du Guide par demandes et par réponses.

— **Manuel polyglotte** permettant à tout prêtre d'entendre la confession des Allemands, des Anglais, des Italiens, des Espagnols ; de les instruire et de les assister dans leurs maladies sans savoir leur langue. Sous ce titre les éditeurs Roger et Chernoviz, 7, rue des Grands-Augustins, Paris, mettent en vente, au prix de 1 fr. 50, un travail destiné à rendre de précieux services au clergé, mais particulièrement aux ecclésiastiques exerçant le saint ministère dans les grandes villes, dans les hôpitaux, sur les frontières, et dans les localités diverses visitées par les étrangers. Court, complet, commode, présentant la prononciation figurée, ce Manuel facilitera grandement, en bien des cas, le ministère sacré et le salut des âmes.

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

TRENTE ET UNIÈME ANNÉE

5me NUMÉRO — LA VOIX — MAI 1887

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

CROISADE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Un pieux appel a été publié, il y a quelques mois, sous les auspices de Notre-Dame de Chartres : nous nous empressons de le reproduire ici, et nous recommandons avec instance à nos lecteurs l'œuvre excellente et facile qu'il a pour but de faire connaître et de propager. C'est une *ligue de prières* que des enfants ont formée surtout en faveur des enfants, mais à laquelle tout le monde peut s'associer et qui sera profitable à tous.

VIRGINI PARITURÆ

PRESSANT APPEL AUX AMES CHRÉTIENNES

Sauvons les enfants par Marie,
Sauvons le monde par les enfants.

Le salut des enfants, notre salut à tous est tout entier dans la prière, et la prière des petits et des humbles va sûrement au cœur de Dieu.

Prions donc beaucoup pour les enfants et faisons-les beaucoup prier.

Adressons-nous d'abord à Notre-Dame de Chartres, *Virgini pariturœ,* protectrice spéciale de l'éducation chrétienne, et disons-lui tous les jours :

Notre-Dame de Chartres, secours des mères et salut des enfants, priez pour nous et sauvez les enfants.

Recourons ensuite au Cœur sacré de Jésus, au Cœur immaculé de Marie, à Saint Joseph, père nourricier du Sauveur, à tous les Anges et à tous les Saints par les invocations suivantes :

Cœur sacré de Jésus, ayez pitié de nous et sauvez les enfants ;

Cœur immaculé de Marie, priez pour nous et sauvez les enfants ;

Saint Joseph, priez pour nous et sauvez les enfants ;

Esprits bienheureux, priez pour nous et sauvez les enfants ;

Saints et Saintes du Ciel, priez pour nous et sauvez les enfants.

Enfin, ne nous lassons point de répéter nous-mêmes et de faire répéter aux enfants ce cri de salut : *Cœur de Jésus, sauvez la France.*

Récitées avec une humble confiance, chaque jour ou plus fréquemment encore, ces prières ne peuvent manquer d'être exaucées.

Chartres, 23 décembre 1886.

Permis d'imprimer,

† L. EUGÈNE, *Évêque de Chartres.*

Prière de reproduire et de communiquer cet appel.

Les sept invocations ci-dessus qui se disent après les catéchismes dans certaines paroisses, et à la fin des classes dans plusieurs écoles, seraient encore mieux à leur place après l'*Angelus*. L'*Angelus*, en effet, ou la récitation de trois *Ave Maria* le matin, à midi et le soir, en l'honneur du mystère de l'Incarnation était la prière des Croisades au Moyen-Age, et, en leur survivant, elle est restée comme le mémorial de ces grandes expéditions religieuses. Voila pourquoi, au mois de mars 1857, la *Voix de Notre-Dame de Chartres,* publiant une Croisade spirituelle en faveur de l'enfance, proposa pour arme l'*Angelus* à ceux qui voudraient y prendre part. Ce qui vient de se faire aujourd'hui, et qui l'a été par l'inspiration de Notre-Dame, nous avons sujet de le croire, n'est donc que la continuation et le couronnement de ce qui s'est fait de la même manière, il y a trente ans révolus.

Nous ne sommes plus au temps des guerres saintes ; toutefois, entre les enfants de Dieu et les fils de Satan la lutte existe toujours, mais elle devrait, de notre part, être plus vive et plus ardente. Si c'était en effet, pour les croisés nos pères, une sainte et noble entreprise que d'aller, loin de leur patrie, au risque de perdre leur fortune et de ne jamais revoir ce qu'ils avaient de plus cher au monde, arracher aux mains des mécréants une terre consacrée par la naissance, les travaux et la mort d'un Dieu, est-il moins digne d'un chrétien, est-il moins glorieux et moins nécessaire de porter secours à de petites créatures rachetées par le sang de Jésus-Christ, de pré-

server de la dégradation et de la ruine ces vivants sanctuaires où Dieu repose avec délices, de lui en ouvrir l'entrée ou de lui en garder la possession qu'on veut lui interdire ou qu'on lui dispute ; enfin, d'arracher ces jeunes âmes aux ténèbres de l'ignorance religieuse et par là même à l'impiété et à la corruption qui en sont la suite à peu près inévitable ? Or, c'est pour cet objet, si noble et si important, qu'on fait appel à la foi et à la charité de toutes les âmes croyantes.

Le premier moyen proposé à cet effet est à la portée de tous et souverainement efficace : c'est la prière, la prière à Jésus, à Marie, à Joseph, la prière à tous nos protecteurs et amis du ciel. Quel père, quelle mère surtout, pour peu qu'ils aient du sang chrétien dans les veines ; quel maître, quelle maîtresse vouée de cœur à l'éducation du jeune âge ; quel prêtre, quel religieux, quel laïque même, s'ils ont une étincelle de charité pour Dieu et pour leurs frères, ne s'empresseraient de répondre à cette invitation ou du moins de solliciter pour les enfants, de quelque manière que ce soit, la grâce et le salut ?

Prions donc, mais faisons plus encore ; associons les enfants à notre prière, mettons sur leurs lèvres et surtout dans leurs cœurs, un cri puissant de recours à Marie ! que cette divine Vierge leur soit la plus chérie des mères, une mère dont le pouvoir et l'amour, les remplissent de la confiance la plus inébranlable ! Voici pour eux, en son honneur, une pratique aussi efficace qu'elle est simple et facile. Habituons-les à réciter matin et soir, à l'heure du lever et du coucher, la salutation angélique avec cette pieuse invocation : « O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous », puis cette consécration si naïve qui est pour l'enfance et la jeunesse, la source de tant de grâces : « O ma Souveraine ! ô ma Mère, je m'offre tout à vous, et, pour vous prouver mon dévouement, je vous consacre aujourd'hui mes yeux, mes oreilles, ma bouche, mon cœur, tout moi-même. Puisque je vous appartiens, ô ma bonne Mère, gardez-moi, défendez moi comme votre bien et votre propriété. » Enfin, engageons-les à redire au moment des tentations et des épreuves : « O ma Souveraine ! ô ma Mère !

Souvenez-vous que je vous appartiens ! Gardez-moi, défendez-moi comme votre bien et votre propriété. »

Que Notre-Dame de Chartres, à l'entrée de ce mois béni, daigne inspirer à tous ceux qui liront ces lignes la résolution de s'enrôler dans sa Croisade ; et nous n'en doutons pas, des milliersd'enfants, arrachés par eux à l'enfer, iront les remercier un jour au ciel de leur avoir procuré le salut.

UN AMI DES ENFANTS.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

MGR DE LA BOUILLERIE

Évêque de Carcassonne, Archevêque de Perga, Coadjuteur de Bordeaux (1)

Ce fut au sein d'une noble famille, riche de foi, d'honneur et de patriotisme, que naquit à Paris, le 10 mars 1810, FRANÇOIS-ALEXANDRE-MARIE DE LA BOUILLERIE, dont nous allons esquisser la belle vie. « Son père, trésorier de la couronne, plus tard intendant général de la maison du Roi, pair de France héréditaire et ministre d'état, élevait ses fils dans les principes d'une probité sévère, d'une loyauté sans tache, d'une fidélité inviolable à la maison royale et d'une vertu à toute épreuve. « Sa Mère, humble femme et grande dame, tendre et ferme chrétienne, possédait une merveilleuse intuition des exigences de la nature de cet enfant prédestiné, mais c'est surtout à l'époque de sa première communion que la comtesse de La Bouillerie prodigua à son jeune fils les plus ardentes sollicitudes maternelles » ; cette fête de l'âme lui produisit les plus profondes impressions et dans l'ardeur de son amour et de sa foi, il demanda à Notre-Seigneur de se consacrer à lui sans partage. « J'ai toujours, dira-t-il plus tard, attribué la grâce de ma vocation sacerdotale à l'*immanquable* efficacité d'une demande faite à Dieu le jour d'une première communion. » François de La Bouillerie entra, après cette époque, dans la petite communauté de la rue du Regard, si bien dirigée par

(1) D'après l'oraison funèbre de Mgr Mermillod et sa vie écrite avec un grand intérêt, par Mgr Ricard, Prélat de la Maison de Sa Sainteté. — Palmé, éditeur, 76, rue des Saints-Pères, Paris. Prix : 8 fr.

l'abbé Poiloup : il y fit de brillantes études, et ne quitta cet établissement que pour entrer au petit séminaire d'Issy; il avait alors dix-huit ans et sa résolution était fortement arrêtée d'embrasser, après les délais voulus, l'état ecclésiastique; mais sa santé ne se trouva pas à la hauteur de ses désirs : il tomba malade, et se vit forcé de retourner dans sa famille pour demander à son foyer protecteur les soins et le repos qui lui étaient si nécessaires. Quand il se trouva mieux, sur le conseil de son père, il fit son droit et passa tous ses examens avec un succès marqué. Lancé dans les salons de la haute société, il s'y fit remarquer par ses manières distinguées et affables, son esprit vif et pénétrant, et son talent précoce pour la poésie. « J'étais très jeune (a-t-il écrit dans ses *souvenirs*), à
» cette époque, merveilleusement littéraire qui précéda et suivit
» de très près la trentième année de notre siècle. En d'autres
» temps, la France a pu produire de plus grands poètes,
» jamais peut-être elle n'a autant aimé la poésie. Nous vivions
» dans une sorte d'atmosphère sonore où chaque parole était
» un chant, où le moindre écho apportait une rime : au milieu
» de cette société aimable où tout le monde était poète, je
» m'imaginais l'être aussi... » Si ses productions profanes ne lui ont pas survécu, celles que l'amour de l'Eucharistie lui inspira nous sont restées et le *ciboire doré,* le *ciboire de cire,* et surtout *l'ange et l'âme*, attestent de son talent comme poète. D'ailleurs combien sa prose elle-même ne renferme-t-elle pas de lyriques accents !

Cette période de la vie de François le montre, entraîné dans un courant littéraire, artistique et mondain, qui lui faisait oublier les aspirations de sa première jeunesse, sans pourtant lui enlever le précieux trésor de la foi. « Il était de ceux (dira un jour de lui le Père Lacordaire), qui apportent aux pieds de la chaire chrétienne cette attention bienveillante et soutenue qui dispose l'âme à toute ouverture du côté de Dieu..... C'était une âme prédestinée à la vertu, à la vérité, à la piété. »

Le comte de La Bouillerie, frappé au cœur par la chute de la royauté, était mort le 7 avril 1833. Sa veuve avait perdu en

lui un soutien pour porter le si lourd fardeau de la famille. Mais avec l'épreuve, grandissait son courage : redoublant de vigilance et d'amour dans l'éducation de ses quatre fils, elle s'efforçait de remplacer auprès d'eux le guide si sage qu'ils avaient perdu.

« Cette mère si chrétienne, si éclairée, discernant les périls qui menacent cette existence tout à la fois littéraire, généreuse et frivole, lui écrit un jour ce mot qui rappelle la parole de la mère de St François de Sales lorsqu'elle le consacra par une maternelle bénédiction au seuil de ses études. « Mon fils, pars pour Rome, évite les hommes oisifs, leur langage tue l'âme. » Il obéit sans retard, et, sous l'égide de sa tante, la comtesse de Foucault, il se dirige vers la ville éternelle. « Il y fait son entrée en brillant désœuvré, avide des émotions de l'artiste et du voyageur. Son âme inquiète, lasse même des premiers sourires de la gloire, travaillée par cet inexorable ennui qui est le fond de la vie humaine, cherchait quelque chose de meilleur que des ambitions satisfaites. C'est l'infini qui se remue dans ce cœur de vingt ans. » Au bout de très peu de temps, a-t-il dit en peignant ses impressions, « je sentis ma vie s'alanguir et je ne sais quel vide se faisait en moi » : ce vide n'était autre que le sentiment de l'absence de Dieu, absence dont il décrira plus tard, en termes si émus, la douloureuse sensation !

Le réveil du cœur approche. La curiosité, un appel d'ami entraînent le jeune littérateur dans une classe de théologie ; sa raison s'éveille, son intelligence s'ouvre ; elle a des coups d'ailes qui la portent dans les horizons lumineux de la science sacrée. De la chaire du collège romain où Saint Thomas le passionne déjà, il aborde la cellule d'un religieux doux et austère. Le Père de Villefort, ce Ravignan romain, lit dans cette âme loyale éprise de généreux renoncements ; il prononce la parole du sacrifice : « Vous serez prêtre, lui dit-il » ; C'en était fait, Dieu rentrait dans ce cœur pour y reprendre son souverain et doux empire ; François avancera toujours « et ne regardera jamais en arrière ». Il écrivit aussitôt à Madame de La Bouillerie la résolution qu'il avait prise, cette fois sans retour, d'embrasser

le sacerdoce. « Quelle joie immense ce fut pour elle », a-t-il dit en rapportant ce fait de sa vie intime ! « J'étais bien moins qu'*Augustin*, mais elle était autant que *Monique !...* »

L'heureux converti ayant commencé ses études cléricales, reçut la tonsure le 16 juin 1838, des mains du cardinal de Bonald, au couvent de la Trinité du Mont.

A mesure que l'esprit du jeune clerc s'illuminait au contact des sciences sacrées et que son âme s'imprégnait de l'atmosphère surnaturelle que l'on respire à Rome, son amour pour la divine Eucharistie prenait un accroissement nouveau. Chaque jour le pieux étudiant prenait le chemin d'un petit sanctuaire, modeste chapelle des sacramentines, où le Saint Sacrement était tous les jours exposé ; et, dans de doux et mystérieux colloques, il s'unissait à Celui dont il devait être un jour l'apôtre privilégié.

Les cinq années de préparation au sacerdoce étant écoulées, François de La Bouillerie reçut l'ordre de la prêtrise avec une ferveur que trahissaient ses larmes, et célébra sa première messe le jour de Pâques de l'année 1841, dans la chapelle Borghèse de Sainte Marie majeure. Sa mère, comme on peut le deviner, accourut à ce joyeux *Alleluia* de son premier sacrifice : « Nulle âme, « a-t-il dit en rappelant ce beau jour, » ne tressaillit d'une joie plus vive à l'unisson de la mienne. Ma mère avait été pour moi l'ange de Tobie : elle m'avait, dès mon enfance, dirigé vers l'autel, et c'est elle-même qui m'y avait ramené. *Me duxit et reduxit !.....* »

Quelle admirable et sainte mission que celle de la mère chrétienne ! Bien comprise et bien remplie, elle serait, à l'égard de ses enfants, ce qu'est le grain de sable posé par Dieu comme barrière au vaste océan, elle empêcherait le flot envahissant des mauvaises passions, de monter jusqu'à leurs jeunes cœurs !

Le premier soin du nouvel élu du Seigneur, à son retour définitif de Rome, en 1842, fut d'aller se mettre à la disposition de Mgr Affre, archevêque de Paris : ce prélat n'avait pas, vis-à-vis du pouvoir nouveau, cette haute et fière attitude de son prédécesseur, Mgr de Quélen, « le grand seigneur *qui ne for-*

ligne pas » ; mais il se tenait debout, ferme, calme, évitant le bruit, sans faiblesse jamais, mais sans rayonnement au dehors. Jetant un regard de prédilection sur ce jeune prêtre, nourri de la moëlle de la Théologie romaine, il lui assigne tout d'abord pour résidence et pour but d'action, le petit séminaire de Saint Nicolas sur lequel M. Dupanloup (le futur évêque de Jeanne d'Arc), jetait les premiers rayons de son éclatante renommée. Ce ne devait être qu'une halte pour l'abbé de La Bouillerïe, il fut bientôt appelé dans le conseil épiscopal. — Chargé, deux ans après, du rapport général des conférences du clergé de Paris qui se fait à l'archevêché, il reçut, comme témoignage approbateur du mérite de son travail, la nomination de vicaire général honoraire.

Plus l'abbé de La Bouillerie approchait de l'archevêque et plus celui-ci goûtait sa piété tendre, sa doctrine profonde, son véritable génie pour la parole ; sa facilité d'improvisation, sa douceur, sa bonté (1), le soin avec lequel il mettait le plus d'*huile* possible sur les rouages administratifs; ses industries charmantes pour apaiser les petites querelles auxquelles n'échappent pas toujours les esprits animés des meilleures intentions ; toutes ces qualités réunies avaient tellement gagné le cœur du bon prélat, qu'il lui répétait souvent : « Je ne suis pas un ardent ultramontain comme vous, mais je vous aime plus qu'aucun des modérés qui m'entourent. » Mgr Affre, comprenant toute l'influence que pouvait exercer l'abbé de La Bouillerie sur la jeune génération qui s'agitait sous le souffle fécond du catholicisme renaissant dans les âmes, le nomma vicaire général titulaire, chargé d'administrer l'archidiaconé de Sainte Geneviève. M. de La Bouillerie s'appliqua avec un zèle consciencieux au travail d'administration qui lui incombait, mais ce qui donna le plus de relief à son ministère, pendant toute la durée de son passage aux affaires diocésaines de Paris, ce fut l'appui intelligent et dévoué qu'il donna à toutes les *bonnes œuvres* en germe à cette époque, et qui prirent sous son tutélaire protectorat, une extension dont nous admirons et nous goûtons main-

(1) Cette bonté qei fut le caractère distinctif de sa vertu, lui faisait dire avec une incomparable naïveté : « Je ne comprends pas que l'on puisse être méchant. »

tenant les merveilleux et durables effets. — « Parure et paratonnerre de la grande cité », elles se sont étendues dans toute la France sous des noms divers; néanmoins, soit qu'elles s'appellent patronages, conférences de Saint Vincent de Paul, cercles d'ouvriers, refuges, crèches, asiles, elles n'ont toutes qu'une même devise : DIEU ET LE PROCHAIN, qu'une même bannière, LA CHARITÉ.....

Mais il y a pour le vicaire général, au milieu des innombrables délaissés du grand Paris, le *délaissé* par excellence, le *pauvre* du sanctuaire. « CELUI qui est dans le monde et que le monde ne connaît pas ! »

A l'aide de femmes fortes « qui ne veulent pas manger leur pain dans l'oisiveté », il crée et développe *cette œuvre des tabernacles,* si nécessaire pour voiler la nudité des autels de campagne, l'indigence du culte eucharistique dans ces modestes maisons de la priée où réside le consolateur qui appelle à lui tous les blessés de la vie : Cependant son *chef-d'œuvre* surtout (nous avions hâte d'en parler), n'est-ce pas cette adoration nocturne, cette adoration perpétuelle qu'il avait tant aimée à Rome? Il avait promis alors de ne rien négliger afin de les fonder à Paris, et de les dilater dans la France entière. Ce serment solennel il l'a tenu. A la voix de ce vaillant chevalier de JÉSUS-HOSTIE, des phalanges de nombreux fidèles accourent à l'envi au pied des tabernacles pour rendre au Roi des Cieux, présent au Très Saint Sacrement, de l'autel, un culte non interrompu d'adoration et d'amour, répétant avec les milices célestes le *Sanctus* éternel et le glorieux HOSANNA.

(A suivre) UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

LES SŒURS DE CHARITÉ

La vie de la Sœur de charité, c'est le dévouement, l'immolation volontaire pour le prochain qui souffre. Dans toutes les parties du monde, sous tous les climats, on a sous les yeux ce spectacle du sacrifice. Il n'est pas un homme de cœur qui n'en soit ému. Il n'est pas un homme de foi que cette vue ne porte à un plus grand amour de Dieu, source et récompense de tels héroïsmes. A cause de cela, n'est-il pas bon de propager les récits concernant les Sœurs de cha-

rité, récits que des sectaires seuls sont incapables d'apprécier ? — Voici un trait que nous venons de lire dans une lettre adressée par une Fille de Saint Vincent de Paul à sa mère qui réside à Chartres. La lettre est datée de *Montevideo* (Amérique).

... « Jai été passer quelques semaines, à trois heures d'ici, dans une maison de nos Sœurs, où le choléra venait d'éclater parmi leurs vieillards. Les premiers jours c'était effrayant de voir tomber ces pauvres vieux les uns après les autres, douze et quatorze par jour, dans une même maison dont le personnel comptait de 250 à 300 personnes ; cela allait vite. Grâces à Dieu, les moyens énergiques employés pour désinfecter la maison, ont coupé court à l'épidémie. On était tellement effrayé dans le voisinage qu'on a, dès le premier jour, cerné la maison par un cordon de soldats qui non seulement ne laissaient sortir personne, mais ne nous permettaient d'ouvrir ni portes, ni fenêtres ; nous étions comme de vraies prisonnières. On nous apportait le pain et les vivres au milieu de la rue, car personne ne voulait même s'approcher de la maison. Alors le sergent jetait une grosse pierre dans la porte pour nous avertir ; le portier sortait en entr'ouvrant à peine la porte, et il lui fallait courir, parce qu'on lui criait : Dépêchez-vous, dépêchez-vous et fermez la porte.

Nous avons subi bien des privations et nous étions très exposées. Enfin le Bon Dieu a bien voulu épargner les Sœurs ; une seule a été atteinte des symptômes de la maladie, mais on l'a sauvée. Maintenant je suis rentrée à Montevideo..... »

Les francs-maçons ne *laïcisent* donc pas encore dans ce pays !..... Voilà pourtant des religieuses qui méritent bien l'expulsion de l'hôpital. Elles y risquent tranquillement leur propre vie devant un fléau qui terrifie toute une ville. Le Bon Dieu certes les bénit ! Que de raisons pour Satan de ne pas les tolérer !

LES CHRÉTIENTÉS NAISSANTES

— Nous avons parlé déjà des témoignages favorables rendus au livre de M. l'abbé Hénault, intitulé : *Recherches historiques sur la fondation de l'Église de Chartres et des Églises de Sens, de Troyes et d'Orléans*, suivies d'un Appendice sur la Vierge druidique..... Une lettre, venue récemment de l'extrême-Orient à l'adresse de l'auteur, confirme trop bien sa thèse sur un point important, pour que nous la passions sous silence. M. Ligneul, le prêtre chartrain missonnaire au Japon, ayant pu prendre connaissance de l'ouvrage important dont nous parlons, a voulu exprimer à M. l'abbé Hénault les sentiments que lui avaient inspirés cette lecture. Il lui écrit en ces termes :

« J'ai reçu votre savant ouvrage, sur les Origines de l'Eglise de

Chartres ; j'aurais dû bien plus tôt vous en remercier, mais je voulais auparavant le parcourir, et je l'ai lu, malgré le peu de temps que j'avais à y consacrer, avec un plaisir extrême. Vraiment ce travail est une bonne œuvre. Il ne m'appartient pas de vous féliciter ; vous l'avez été par des juges plus compétents que moi ; mais vous me permettrez de vous remercier du bien que vous m'avez fait. En remontant à ces « Origines » de la Foi dans notre pays, il y a du bonheur de se dire : Voilà comme nous est venu le salut, comment nos pères ont été éclairés de Dieu, par où nous a été transmis ce don inestimable que si peu savent apprécier aujourd'hui. C'est bon comme de boire l'eau du fleuve à sa source même. En mission surtout, c'est bon, Monsieur l'abbé ; votre livre pour être bien compris doit être lu parmi les infidèles, en compagnie des rares chrétiens qui entourent le missionnaire pendant que le reste du pays est encore dans la nuit. Alors on sent ce qu'était la France à l'époque dont vous parlez. Cette histoire est absolument l'histoire de ce que nous faisons ici maintenant. Pour l'Extrême-Orient, ce sont maintenant les temps apostoliques.....

J'ai surtout goûté ce passage où vous dites que dans les commencements, ce que l'on appelait des églises ce n'étaient pas des monuments magnifiques, ni des diocèses organisés comme aujourd'hui. Je le crois bien ; ce que nous aussi nous appelons églises, ce ne sont pas des cathédrales. On loue une maison japonaise ; la meilleure chambre sert de chapelle : quand on peut avoir quelque part, trois chrétiens, une maison et un catéchiste, on dit pompeusement : l'Église de tel endroit est fondée, et de fait elle l'est. Car le grain de sénevé est planté, il a la promesse divine de devenir un grand arbre, il le deviendra. Plus tard, — peut-être dans un siècle — dans ces grandes villes où le missionnaire n'a aujourd'hui qu'un pied à terre et huit ou dix chrètiens, il y aura aussi des évêques, des cathédrales, des diocèses. Mais en attendant quand l'évêque y passe, toute l'assemblée des fidèles ne fait qu'une petite famille dans une même chambre. Tout le monde se salue et se parle comme entre frères, avant que la messe commence. Quand le prêtre dit : *Dominus vobis cum,* il est parmi son peuple ; s'il s'exprimait en langue vulgaire, selon l'usage primitif de Rome, l'assistance lui repondrait comme en conversation. Lorsque l'évêque officie en solennité, sa mitre touche le plafond, et souvent il faut improviser une chaise pour l'asseoir ; il y a encore des pays entiers où il n'y a pas une seule chaise. Mais en revanche quelle simplicité de foi et quelle charité fraternelle parmi les chrétiens, dans ces premiers commencements !

Monsieur l'abbé, je me suis oublié à parler mission, mais c'est votre faute, ou mieux c'est grâce à vous. Le souvenir des travaux de nos

pères est le meilleur encouragement pour nous dans les nôtres. Que de temps et de patience il a fallu pour remplacer, à tous les angles des champs et des chemins, les idoles qui y étaient alors, par les croix et les saintes images qui y sont aujourd'hui ! Et pourtant l'Europe a changé d'aspect, la face en a été renouvelée, — celle de l'Asie, en particulier celle du Japon le sera aussi... *Lux mundi... véritas liberabit vos.*

Permettez-moi, Monsieur l'abbé, de réclamer en finissant, le secours de vos prières et celles de votre pieuse communauté.

Veuillez agréer, Monsieur l'abbé, avec mes remerciments, l'assurance de mon profond respect et de mon religieux dévouement.

F. LIGNEUL, *miss. apost.*

FAITS RELIGIEUX

Rome. — S. Em. le cardinal Parocchi, vicaire général de Sa Sainteté, a été nommé protecteur de la Congrégation française de Saint-François de Sales.

— Le prieur général de l'ordre des Chartreux a fait don au Souverain-Pontife, à l'occasion de son jubilé sacerdotal, de la villa Saint-Bruno, outre une importante somme d'argent et un subside annuel, afin que Sa Sainteté en dispose pour la fondation d'un nouvel et plus vaste établissement pour l' « Institut de Pie IX des Petits Artisans de Saint-Joseph. »

— On a fait à Rome une découverte à laquelle on peut attacher une véritable importance : en dehors de la porte Portuensis, dans un sépulcre certainement païen, on vient de trouver une petite médaille chrétienne sur la poitrine du défunt : ce fait constate non seulement l'usage des médailles aux premiers siècles, mais est surtout la preuve que les chrétiens étaient quelquefois enterrés en dehors des catacombes ; ce fait, soupçonné depuis longtemps, vient d'avoir ainsi sa démonstration.

— Notre St-Père le Pape vient de donner une nouvelle preuve de sa bienveillance envers l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, en conférant à M. Joseph de la Bouillerie, ancien ministre, président du comité général de l'œuvre, le titre de comte, transmissible à sa descendance.

— La discussion de la nouvelle loi politico-religieuse dans les Chambres allemandes préoccupe à bon droit les catholiques. Puissent les concessions qu'elle leur fait être le prélude de toutes celles auxquelles ils aspirent !

— On se rappelle le récent décret qui a confirmé le culte rendu de temps immémorial, en Angleterre, au cardinal Fisher, à Thomas Morus et à de nombreux compagnons de leur martyre. Un nouveau décret annonce que le Souverain Pontife autorise l'introduction de la cause de béatification de 261 autres martyrs anglais. Reste un troisième groupe, comprenant encore 44 victimes des fauteurs du protestantisme anglican ; à l'égard de ce groupe, la Sacrée-Congrégation déclare qu'il est nécessaire d'attendre de nouvelles preuves.

— Mgr Rouger, évêque en Chine, est mort. ces jours-ci, à Paris, dans la maison des Pères Lazaristes. La vie du prélat défunt ne fut qu'une longue série de douleurs et de persécutions. Poursuivi, emprisonné, lapidé, il eut à souffrir maintes fois de la faim et de la soif. Un jour il fut enterré vivant jusqu'aux épaules et ne dut son salut qu'à un miraculeux hasard.

Les martyrs de l'Ouganda. — Nous avons annoncé cette persécution sanglante qui s'est déclarée tout-à-coup et qui a fait revivre parmi les nègres d'Afrique les plus beaux souvenirs des premiers siècles chrétiens. Son Em. le cardinal Lavigerie a publié, une lettre de Mgr Levinhac, vicaire apostolique du lac Nyanza, où nous trouvons les traits admirables du martyre héroïquement souffert par des enfants, les pages du roi Mouanga.

La Foi chrétienne, quelle force dans la souffrance! — Une terrible explosion s'est produite dans les ateliers militaires où se préparent les obus chargés de mélinite, à Belfort.

Outre les malheureux soldats tués sur le coup, dix blessés sont successivement morts des suites de l'explosion, après avoir enduré leurs souffrances avec un courage héroïque. Dans le discours prononcé aux obsèques par M. l'abbé Péty, aumônier militaire, nous lisons ce consolant témoignage :

« Tout à coup, dominant le râle des mourants et les gémissements des blessés, une voix se fait entendre : Monsieur l'aumônier ! faites venir Monsieur l'aumônier ! Le cri de l'un des blessés, c'était l'expression du désir de tous ; c'était aussi, dans la circonstance, une prière sublime. Dieu l'a exaucée. Avant de consommer leur sacrifice, tous ont vu le prêtre, tous ont reçu avec l'absolution de leurs fautes, le Saint Viatique, cette provision du grand départ pour l'éternité, et l'Extrême Onction qui fortifie pour les dernières luttes. Avec quelle joie ! avec quels sentiments de foi et de résignation chrétienne ! c'est surtout ce que je dois vous redire pour vous édifier.

« L'un d'entre eux, les dents déjà serrées par les spasmes de l'agonie, ne cessaient de répéter : « Mon Dieu, je vous offre mon corps, mon cœur, mon âme et ma vie. » Tous invoquaient avec confiance l'aide de Dieu : « Mon Dieu, aidez-moi ! Mon Dieu ! ayez pitié de moi. » Cependant, au milieu de leurs souffrances, malgré les frémissements involontaires de leurs chairs mutilées et pantelantes, malgré les cris que leur arrachait la douleur au moment des pansements, pas un murmure, pas une récrimination, pas une plainte. Par contre quelle abnégation ! comme ils s'oubliaient eux-mêmes pour ne songer qu'à leurs parents auxquels ils me chargeaient de transmettre leurs derniers adieux, à leurs camarades morts et blessés comme eux. »

Œuvre de l'hospitalité de nuit. — Nous avons reçu le rapport sur les travaux de cette œuvre pendant l'année 1886. Il a été lu à l'assemblée annuelle, tenue à Paris le 28 mars dernier. Sans parler de la propagation à l'étranger, deux nouveaux asiles ont été fondés à Paris même (deux en plus), à Marseille, à Bordeaux, à Saint-Etienne. De l'établissement de cette dernière ville, on a cru devoir bannir toute pratique et tout emblème religieux. Dans le rapport, M. le baron de Livois, président du conseil d'administration, juge ainsi cette mesure :

« Nous ne pouvons nous empêcher de regretter que le Christ n'ait pas sa place marquée dans tous ces asiles qui recueillent les plus infortunés des malheureux. La prière fervente que nous adressons à Dieu chaque

soir en union avec les pauvres qui veulent se joindre à nous, empêche-t-elle l'Œuvre de l'hospitalité de nuit d'exercer la charité aussi largement que possible? Elle ne fait acception de personne et respecte assez la liberté de conscience pour ne jamais s'enquérir de la religion d'aucun.

Combien ils se trompent ceux qui pensent honorer la liberté de conscience par la suppression du crucifix ou de la prière dans cette France catholique qui a eu l'honneur, pendant des siècles, de porter le nom de Fille aînée de l'Eglise!

Loin de sa patrie, le Francais tressaille à la vue de son drapeau; le marin en péril sent renaître l'espoir quand il aperçoit la chapelle de la madone sur la dune; et l'on voudrait priver le naufragé de la vie de contempler l'image du Christ, la plus haute expression de la consolation et de l'espérance! »

Les Vocations. — On se trompe si l'on croit que le débordement d'injures et de violences contre l'Église dont nous sommes témoins affaiblit le sentiment religieux dans les âmes capables de le goûter. Les grandes injures enfantent de grandes réparations.

Une jeune personne après avoir subi avec succès l'examen du baccalauréat-ès-lettres, est allée dans un couvent de Clarisses offrir à Dieu en holocauste sa rare instruction. Dans le même temps, le prince Edmond Radziwil et sa sœur la princesse Élisabeth Radziwil allaient cacher leur noblesse, lui, dans un couvent de Bénédictins, elle, dans un Ordre des Sœurs hospitalières.

Aujourd'hui l'on annonce l'entrée dans la Compagnie de Jésus de deux membres de la haute aristocratie austro-allemande, le prince Charles de Hohenlohe-Langenbourg, et le jeune comte Paul d'Huyn..

— *La médaille de N.-D. protection dans le péril.* Les soldats qui travaillaient au sauvetage, lors du tremblement de terre, à Diano Castello ont trouvé dans une cavité, sous les ruines, une mère et sa fille qui avaient passé douze heures sous terre dans des transes indescriptibles. J'ai pu voir et interroger ces pauvres femmes qui sont à demi-folles de peur. Je leur ai demandé si elles avaient perdu connaissance. La mère m'a raconté que sa fille était restée évanouie plusieurs heures après le tremblement de terre et qu'elle la croyait morte.

A son tour, elle demandait la mort pour ne pas mourir à petit feu sur le cadavre de son enfant.

Tout à coup, elle sentit la main glacée de sa fille; *Marghérita*, lui dit-elle. — *Dove siamo*, *Mamma*, lui répond son enfant, *où sommes nous*, *maman.* — *Povera siamo, nella mano di Dio. Pauvrette, nous sommes dans la main de Dieu.*

L'obscurité était complète et les deux femmes avaient fait le sacrifice de leur vie. Vers le soir, elles entendent un bruit sourd: c'était le bruit des pioches des soldats qui venaient à leur secours.

C'est alors seulement que ces pauvres ensevelies vivantes virent reluire l'espérance et bientôt un rayon de jour. En entendant les coups de pioche elles s'écrièrent:

— *Avanti*, *Ecco*, *siamo di questa parte. Eccoçi*, *per l'amore di Dio et della Madona avanti. Avancez*, *nous voici*, *nous sommes de ce côté pour l'amour de Dieu et de la Madone*, *avancez.*

Vers cinq heures du soir, elles étaient sauvées. Comme pour l'infortunée reine Marie-Antoinette, les cheveux de la plus âgée des deux femmes ont blanchi pendant ces douze heures de sépulture, et ces

pauvres infortunées me faisaient voir la *médaille* qu'elles portent à leur cou en me disant : « *Ecco la salute e la vita. Voila le salut et la vie.*

Leur joie était du délire, quand on les a rendues à la liberté. »

(Semaine relig. de Nice.)

Nominations épiscopales. — Mgr Foulon, archevêque de Besançon, est nommé à l'archevêché de Lyon ; Mgr Ducellier, évêque de Bayonne, à l'archevêché de Besançon ; Mgr Gouzot, évêque de Gap, à l'archevêché d'Auch ; Mgr Fleury-Hottot, évêque de Digne, à l'évêché de Bayonne ; M. Mortier, vicaire-général de Cambrai, à l'évêché de Digne ; M. Blanchet, vicaire-général de Bourges, à l'évêché de Gap ; M. Fulbert Petit, vicaire-général de La Rochelle, à l'évêché du Puy ; M. Maréchal, curé de Corbeil, à l'évêché de Laval.

Lois scolaires. — Déjà de nombreuses décisions des tribunaux ont confirmé le droit d'exiger la restitution d'une donation ou d'un legs, pour cause d'inexécution de charges, quand la donation ou le legs a été fait en faveur d'une école, à condition qu'elle serait congréganiste, et que cette école vient à être laïcisée. La ville d'Issoire ayant été en appel contre un jugement rendu en ce sens, s'est vue condamnée de nouveau par la cour de Riom.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Une belle nappe d'autel avec garniture donnée par une personne de Vendôme. — Deux pavillons pour le Saint-ciboire, donnés par une dame de Chartres. — Une plaque de marbre avec inscription, pour action de grâces.

Lampes. — 107 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en avril, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 74 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 14. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 3.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 297.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 348.

Nombre de visites faites aux clochers : 210.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En avril ont été consacrés 61 enfants, dont 25 de diocèses étrangers.

— La station de Carême s'est terminée, à la cathédrale de Chartres, par une série de sermons pour les hommes. Cette retraite a été bien suivie ; nous avons lieu de penser qu'elle a porté d'heureux fruits en beaucoup d'âmes. Une messe spéciale pour la communion des hommes a été célébrée au grand cœur le jour de Pâques, selon l'usage annuel. Le R. P. de Laroière, dont nous avons déjà dit le zèle et la docte éloquence, a parlé aux vêpres de la fête de Pâques sur les bienfaits de l'Eglise.

— La quête en faveur de l'asile des Petites Sœurs des Pauvres, faite le vendredi-saint à l'église de Notre-Dame et la veille dans les

autres églises de la ville, a été l'occasion de recommandations chaleureuses et certes bien motivées en faveur de cette œuvre magnifique. Comment les personnes charitables ne s'intéresseraient-elles pas au dévouement de ces religieuses qui vivent de sacrifices et attendent de la Providence, au jour le jour, leur pain et celui de leurs vieillards ? Nous avons pu constater quelles sympathies les entourent, lors des obsèques des trois Petites-Sœurs décédées récemment et à peu de distance l'une de l'autre dans leur chère maison de Chartres. Avec la prière pour ces trois saintes victimes du travail et de la pénitence, nous appelons de nouveau l'aumône pour l'œuvre à laquelle s'immola leur vie.

— Monseigneur de Forges, évêque de Ténarie, a chanté la messe et bénit les saintes-huiles le jeudi-saint. Monseigneur l'évêque de Chartres l'a également prié de le remplacer pour les tournées de confirmation.

— *Mois de Marie de Notre-Dame de Chartres*, ou *histoire abrégée de cette célèbre Madone, par l'abbé Bulteau* (1). C'est, parmi les livres du Pèlerinage chartrain, celui qui convient le mieux à l'époque de l'année où nous nous trouvons. Il ne peut manquer de plaire, soit par les récits, soit par les délicieuses prières qui les suivent. Les personnes qui font usage de ce petit livre, s'unissent par la pensée à celles que la distance n'empêche point de fréquenter le sanctuaire de Notre-Dame de Chartres, pour les pieux exercices du mois de mai.

Ces exercices commenceront peu après l'heure où doit paraître le présent numéro de *La Voix*. Le 30 avril, au soir, il y a empressement autour du sanctuaire de N.-D. du Pilier ; on veut avoir les prémices des bénédictions que Marie destine aux âmes désireuses de l'honorer, chaque jour de ce mois privilégié, par des prières, des chants et l'audition de la parole de Dieu.

— Le lundi de Pâques, sont venus faire leur pèlerinage à N.-D. de Chartres : 1° Les ouvriers du patronage dit de Saint Joseph d'Orléans ; ils étaient conduits par leur aumônier et des Frères des écoles chrétiennes. — 2° Environ soixante jeunes filles, enfants de Marie, de la paroisse de Grenelle (Paris) ; elles avaient été amenées de la capitale par des Sœurs de Saint Paul qui dirigent à Grenelle plusieurs maisons d'éducation.

— La prochaine fête de l'Adoration mensuelle est fixée au jeudi 12 mai, dans l'église de Saint Martin-au-Val, faubourg Saint Brice. Celle du mois d'avril, célébrée dans la chapelle de la *Maison-Bleue*, a été très favorable à la piété par le recueillement d'une nombreuse

(1) Se vend à la Maîtrise au profit des Clercs, 0,75 centimes. — franco, un franc.

assistance, l'exécution de beaux chants, et surtout l'intérêt qu'a offert le sermon prêché avant le salut solennel. Le sujet choisi par le prédicateur, M. l'abbé Canuel, était l'Eucharistie considérée comme sacrifice. Monseigneur présidait la cérémonie.

— Un travail important a été exécuté, en avril, au sanctuaire de N.-D. du Pilier, dans la cathédrale. Les pavés en mauvais état depuis longtemps, ont été remplacés aux frais du Pèlerinage, par un carrelage en marbre dont M. Bœswilvald, archictecte du Gouvernement, a fourni le dessin.

— Trois Sœurs de Saint Paul de Chartres ont quitté la maison-mère le 16 avril, pour se rendre à Saïgon (Cochinchine). — Cinq autres sont partis le 23, pour la Guadeloupe.

— L'*Année Dominicaine*, revue mensuelle, a dit, dans son dernier numéro, comment la fête de Saint Thomas, le patron de l'enseignement théologique et philosophique, avait été célébrée dans les maisons de son ordre et dans plusieurs séminaires. Nous détachons de ce compte-rendu les lignes suivantes : « A Chartres, en particulier, où un de nos Pères, le R. P. de Laroière, prêchait la station de Carême à la cathédrale, on avait eu la délicate attention de donner à la fête un caractère tout à fait dominicain, en invitant gracieusement le prédicateur à chanter la grande messe suivant les rites de l'Ordre. Celui-ci n'eut pas de peine à former parmi les élèves du grand séminaire un diacre, un sous-diacre, ainsi que des ministres inférieurs, et les assistants purent admirer, dans toute sa splendeur, l'antique liturgie Dominicaine. Le soir avait lieu dans la grande salle du séminaire une séance solennelle moitié littéraire, moitié philosophique. Nous regrettons que l'espace ne nous permette pas de reproduire ici le programme de la soirée, lequel fait honneur aux étudiants du diocèse de Chartres et à leurs maîtres. »

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Veuillez faire acquitter une messe en l'honneur de N.-D. de Chartres. Nous la demandons en action de grâces de la protection manifeste que la Sainte Vierge a daigné accorder à notre enfant, pendant une cruelle maladie. (M. L. de G., diocèse d'Evreux.)

2. Heureuse de voir une parente revenue à la santé après les prières faites à son intention, je désire remercier N.-D. de Chartres par une messe en son église ; je réalise par là une promesse que je lui avais faite... (M. de M..., Paris.)

3. Nous venons d'obtenir une grâce par l'intercession de N.-D. de Chartres. Je veux la remercier par une petite offrande dont profitera son œuvre des clercs. (F. M..., Angers.)

4. Voici une offrande adressée à Notre-Dame, comme témoignage de ma reconnaissance. J'ai reconnu sa main maternelle dans l'issue de l'affaire temporelle que je lui avais confiée.

(X. à N., diocèse de Chartres.)

5. Ayant eu le bonheur d'obtenir la grâce que je demandais à Dieu par l'entremise de notre Mère chérie, je viens dire ma reconnaissance et demander une messe. (J. P. à V., diocèse de Blois.)

6. Veuillez mettre un cierge d'un franc devant la statue de Notre-Dame du Pilier, en reconnaissance de la touchante et visible protection dont elle a entouré mes chers enfants, surtout en préservant le plus jeune d'un accident que nous redoutions.

(L. R. à R., diocèse d'Evreux.)

7. Amour et reconnaissance à N.-D. de Chartres pour un bienfait que nous devons certainement à sa puissante intercession !

(L. A. C..., Paris.)

8. La Sainte Vierge nous a fait sentir, le 15 mars, en la fête de N.-D. de la Brèche, sa maternelle et puissante protection. Nous avions imploré son appui et celui de Saint Joseph, demandant à sortir d'un cruel embarras; et nous avons vu nos prières exaucées. Veuillez faire célébrer la sainte messe à nos intentions. Nous voulons remercier par là notre Bonne Mère de Chartres et notre Saint Protecteur. (A. B..., Nantes.)

9. Notre fils a été voué à Notre-Dame de Chartres, il y a quelques années. Depuis lors il n'a pas cessé de porter les vêtements blancs et bleus, et nous avons récité pour lui chaque jour les prières d'usage. Que de fois nous avons eu lieu de reconnaître les bienfaits de cette consécration ! En plusieurs cas de danger imminent nous avons reconnu devoir la préservation à la Sainte Vierge. Nous ne croyons pas pouvoir mieux remercier la Bonne Mère qu'en faisant offrir le saint sacrifice en son honneur. Veuillez donc dire une messe à nos intentions. (S. à M., diocèse d'Orléans.)

10. Je vous avais écrit de N. pour recommander aux prières ma pauvre mère malade et encore éloignée des devoirs religieux. J'espérais bien obtenir la guérison spirituelle; quant à celle du corps, je n'osais guère l'attendre, ma mère étant octogénaire. Dès le commencement de la neuvaine, ma pauvre mère, qui paraissait n'avoir plus qu'un souffle, me dit elle-même qu'elle allait prier la Sainte Vierge. Elle le fit et nous continuâmes chaque jour. J'eus bientôt constaté l'amélioration, et le neuvième jour, le médecin put déclarer qu'il n'y avait plus de sujet d'inquiétude... Actions de grâces à Notre-Dame de Chartres ! (L. B..., Chartres.)

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières plusieurs prêtres décédés depuis un mois :

1° M. l'abbé **Radais** (Joseph-Ambroise-Victor), chanoine honoraire, curé de la Madeleine de Châteaudun, décédé le 6 avril 1887. — M. Radais, né à Condé-sur-Huisnes (diocèse de Séez), le 28 mars 1811, ordonné prêtre le 29 mars 1834, a été nommé curé de Montigny-le-Gannelon, le 30 mars 1834; curé de canton à Nogent-le-Roi, le 26 novembre 1856; curé d'arrondissement à Châteaudun, le 4 mars 1866; chanoine honoraire, le 14 juillet 1866. L'éloge de sa carrière ecclésiastique a été prononcé le jour de ses obsèques, comme il l'avait été jadis le jour de son jubilé sacerdotal, par un de ses anciens élèves, M. l'abbé Lemoine C., chanoine honoraire, aumônier du collège de Chartres. Avec les paroissiens de la Madeleine et toutes les personnes qui ont pu connaître et estimer M. l'abbé Radais, nous nous associons aux hommages que l'orateur a rendus à la mémoire de son ancien maître dans un langage éloquent qui trahissait une vive émotion. Aux premiers rangs de l'assistance étaient une trentaine de prêtres; les premières autorités de la ville ont tenu les cordons du poële.

2° M. l'abbé **Martin** (André-Marie-Edouard), curé de Béville-le-Comte, décédé le 3 avril 1887. — M. Martin, né à Boutigny, le 4 avril 1849, ordonné prêtre le 25 mai 1872, a été professeur au petit séminaire de Nogent-le-Rotrou, depuis son sous-diaconat jusqu'au 1er octobre 1883; date de son arrivée à Béville. Son ministère de trois ans et demi dans cette paroisse a été laborieux et béni du Seigneur. Deux genres de labeur semblent avoir surtout préoccupé son zèle intelligent et infatigable. Il s'est consacré au soin des enfants et ses pieuses industries ont obtenu sur ce point d'heureux résultats; il a entrepris la restauration de son église, et ce qu'il a fait pour la décoration de l'intérieur et la construction du clocher, sont des œuvres dont les habitants de Béville peuvent être fiers. Le jeune curé a été enlevé rapidement à l'affection de ses parents et de nombreux amis par des crises rhumatismales. Sa mort a été un vrai deuil pour ses paroissiens. Parmi ceux-ci, nous nommerons M. le sénateur E. Labiche, qui, empêché par une maladie d'assister aux funérailles, a écrit de Paris une touchante lettre d'excuse; puis M. le député Millochau qui a tenu un des cordons du poële. Quarante ecclésiastiques assistaient à la cérémonie d'inhumation. M. l'abbé Friteau, curé de Francourville, a prononcé un bel éloge funèbre.

3° Le R. P. **Massias,** de la Compagnie de Jésus. Ce vénérable religieux mérite vraiment une large place dans le nécrologe chartrain. Depuis 1852, on l'a vu chaque année venir prêcher plusieurs retraites à Chartres et en d'autres villes de notre diocèse. Les communautés, et en particulier celles de Saint Paul et de la Providence, le redemandaient tous les ans. Les prêtres et les séminaristes ont pu aussi plusieurs fois jouir de son apostolat, dont il confiait le succès à N.-D. de Chartres avec un abandon filial. Chaque jour il venait prier à son autel, demander un évangile au chapelain, et allumer son petit cierge, témoignage de sa confiante prière.

La Semaine religieuse de Poitiers a consacré à sa mémoire l'article suivant :

« La Compagnie de Jésus, déjà si éprouvée, vient de faire une perte irréparable par la mort du R. P. Louis Massias, décédé à la Résidence de Poitiers (ou plutôt sous la tente qui lui servait d'abri depuis la dispersion), dans la nuit du 30 au 31 mars, le dernier mercredi du mois de saint Joseph, patron de la bonne mort. N'est-ce pas comme une délicate attention de ce grand Saint envers ce bon et fidèle serviteur qui s'était tout dévoué à son honneur et à sa gloire ?

Il est peu d'ouvriers évangéliques qui aient autant travaillé que cet infatigable missionnaire tombé au champ d'honneur. Pendant quarante ans, il n'a cessé de parcourir nos provinces de l'Ouest surtout, annonçant la parole de Dieu, sans distinction de personnes, dans les villes et dans les campagnes, aux religieuses et aux prêtres, aux grandes dames et aux humbles servantes, reparaissant vingt et trente fois devant les mêmes auditoires sans s'épuiser jamais, toujours redemandé avec instance, et produisant toujours les mêmes fruits de salut et de perfection. Il savait avec un charme indéfinissable se faire tout à tous pour gagner toutes les âmes à Jésus-Christ.

Une profonde connaissance de toutes les sciences ecclésiastiques, jointe à une mémoire des plus heureuses et à une étonnante facilité d'élocution, lui permettait d'être toujours prêt quand on faisait appel à son dévouement. Le zèle des âmes le dévorait, et ce feu intérieur animait sa voix d'un accent persuasif, convaincu, qui entraînait les esprits et les cœurs. On ne se lassait jamais d'entendre cette parole mélodieuse qui, selon l'expression de la sainte Ecriture, coulait de ses lèvres plus douce que le miel.

Le P. Massias avait quitté Poitiers, avant le Carême, plein de force et de vie, mais non sans quelque pressentiment de sa fin prochaine. Il était parti joyeux pour une importante Mission dans sa chère Bretagne dont il aimait les chrétiennes populations. Selon son

habitude, il se dépensa nuit et jour sans compter avec l'âge et la fatigue ; et les habitants de Pleudhen (Côtes-du-Nord) se pressaient autour de la chaire et assiégeaient le confessionnal, avides d'entendre sa chaleureuse parole d'apôtre et de recevoir ses sages conseils de directeur.

C'est là, sur le champ de bataille, que le vaillant soldat du Christ a été frappé en pleine mission, et, pour ainsi dire, les armes à la main. Le coup était mortel, il le sentit aussitôt ; mais, si son cœur éprouva un vif regret d'abandonner son œuvre inachevée, ses lèvres ne laissèrent échapper qu'un cri de résignation à la sainte volonté de Dieu.

Transporté par les soins d'un de ses Frères en religion dans cette ville de Poitiers qu'il a évangélisée, pendant près de quarante ans, avec un entrain qui ne s'est jamais démenti, avec une suavité qui lui gagnait tous les cœurs, il n'eut plus qu'une pensée, celle de se préparer saintement à la mort. C'est debout, en pleine connaissance qu'il voulut recevoir les derniers sacrements, afin de se fortifier pour la lutte suprême. Elle fut terrible, mais de courte durée. C'était une dernière consolation pour ce bon ouvrier de la vigne du Seigneur, de ne pas mourir au repos, mais de travailler encore par la souffrance à gagner des âmes à Jésus-Christ.

Quand enfin la violence du mal le terrassa sur son lit d'agonie, il put répéter avec l'apôtre saint Paul : « J'ai combattu le bon combat ; j'ai achevé ma course, et maintenant j'attends la couronne de justice qui m'a été promise. »

Le Père Massias, né dans le diocèse de Saint-Brieuc, le 10 juin 1815, était entré le 8 octobre 1846 dans la Compagnie de Jésus, après avoir exercé, pendant quelques années comme vicaire, le ministère paroissial. R. I. P.

4° Un prêtre, originaire du diocèse de Chartres, décédé à Paris il y a quelques semaines. — M. l'abbé **Favre** (Pierre-Etienne-Lazare), missionnaire apostolique, chanoine honoraire d'Avignon. C'était un orientaliste distingué, dont nous avons trouvé jadis la biographie dans la revue intitulée : *Les Savants Contemporains*. Il est né en 1812, à Janville (Eure-et-Loir) ; il y a reçu le saint baptême le 17 février 1812. Dans sa jeunesse, il s'appliqua d'abord à l'étude des sciences exactes pour lesquelles il éprouvait un grand attrait. A l'âge de 22 ans, il se sentit appelé à l'état ecclésiastique, entra au grand séminarie d'Orléans, où il fit ses études de philosophie et de théologie. Il en sortait prêtre en 1838.

En 1842, mettant à exécution une résolution prise depuis son entrée au séminaire, il entrait dans la congrégation des missions étrangères. Envoyé en Malaisie, puis en Chine, et enfin définitive-

ment fixé en Malaisie, il fut chargé du poste de Malacca. La principale difficulté de cette mission était l'étude des langues, la population de ce pays se trouvant composée de peuples de différentes nations. Avec un travail laborieux, l'abbé Favre se trouva après un certain nombre d'années, en état d'instruire en chinois, en malais, en portugais et en anglais. Il commença parmi la population chinoise de cette ville une mission qui eut des succès par la suite. Il passa une partie des années 1847 et 1848 dans les forêts de la péninsule malaise pour y commencer une mission parmi les peuples sauvages.

De retour dans la ville de Malacca, il entreprit la construction d'une église qui est aujourd'hui un des beaux monuments de l'Indo-Chine.

Manquant de ressources pour compléter cette œuvre, il entreprit un long voyage pour recueillir des aumônes. Il passa aux îles Maurice et de la Réunion, au cap de Bonne-Espérance, visita le Brésil et la Confédération Argentine; puis, voyageant au milieu des pampas et croisant la chaîne des Cordillères, il traversa l'Amérique du Sud de Buenos-Ayres à Valparaiso, visita le Chili et le Pérou et revint dans sa mission en doublant les caps Horn et de Bonne-Espérance. Il était occupé à la construction de l'église de Malacca lorsqu'il fut attaqué d'une dyssenterie qui l'obligea à venir se rétablir en France en 1855. Au commencement de 1856, il repartit pour la Malaisie. Son vicaire apostolique le chargea alors de la chrétienté de la principale ville de l'île de Penang. Il y bâtit des écoles, y construisit une église provisoire en planches et allait jeter les fondements de la nouvelle église qui y a été bâtie depuis, lorsqu'une nouvelle attaque de dyssenterie l'obligea à revenir définitivement en Europe en 1858. Les fatigues qu'il éprouva à la suite d'un naufrage qu'il fit dans cette traversée et où il ne sauva que sa vie, ayant encore aggravé sa maladie, il arriva à Paris, au séminaire des missions étrangères, dans un état désespéré. Il se rétablit cependant, mais avec une santé affaiblie qui ne lui permit plus de retourner en mission.

M. Rouland, alors ministre de l'instruction publique, crut devoir mettre à profit pour le pays des connaissances acquises pendant un séjour de seize années dans l'extrême Orient; et, par un arrêté ministériel du 30 novembre 1860, l'abbé Favre fut chargé d'un cours de langue malaise, et en 1864, sous le ministère Duruy, il devint titulaire de la chaire de Malais et de Javanais à l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes. En 1861, l'abbé Favre avait été chargé, par le ministre de l'instruction publique, d'une mission scientifique en Angleterre, et en 1863, d'une mission semblable en Hollande.

En 1870, il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur et officier d'académie. Il devint vice-président de la Société académique indo-chinoise et membre honoraire de plusieurs sociétés savantes françaises et étrangères.

L'abbé Favre a publié, en français, en portugais, en anglais, en malais, différents ouvrages. Jusqu'à la fin, il garda ses relations avec la Société des missions étrangères, et se rendit utile, surtout par ses écrits, aux missionnaires des Indes et de l'Océanie.

Il n'avait point oublié son diocèse natal où il reparut de temps à autre; plusieurs fois son souvenir et son nom nous sont revenus dans les correspondances du Pèlerinage.

— **Nomination.** — M. l'abbé Geslin, précédemment curé de Billancelles est maintenant curé de Manou.

BIBLIOGRAPHIE

— **Le Guide de la Femme Chrétienne** *ou Recueil de réflexions, prières et pratiques de piété, à l'usage des Dames*, par Madame la baronne de L. avec approbation. — Nouvelle édition. — Beau volume in-32 Jésus, broché : 2 fr. 75. — Librairie catholique de Clermond-Ferrand, M. Bellet et fils, éditeurs, Avenue Centrale, 4.

— **Nouveau Mois de Marie** dédié à Notre-Dame de l'Espérance, par M l'abbé Provost, curé-archiprêtre de Mortagne. — Un joli volume in-16, imprimé en caractère elzéviriens, prix *franco:* 2 fr. — Paris, librairie Bloud et Barral, 4, rue Madame. — En province, chez les principaux libraires.

Nous croyons devoir signaler particulièrement aux membres du Clergé et aux personnes pieuses, ce *Nouveau Mois de Marie* dont le vaillant évêque de Séez, Mgr Trégaro, a bien voulu accepter la dédicace. — La lecture pour chaque jour se compose :

1° De l'histoire des mystères et de la vie de la Sainte Vierge; 2° D'une visite à quelques-uns des sanctuaires les plus connus ou des pèlerinages les plus fréquentés ; 3° D'une prière qui se rapporte toujours ou au sujet de la lecture ou à l'histoire du sanctuaire. Ce livre remet donc en mémoire et les principaux faits de la vie de Marie et quelques-uns des lieux consacrés par son culte dix-huit fois séculaire : Le pèlerinage à N.-D. de Chartres ne pouvait être oublié.

— **L'Éloquence scientifique**, par M. Aimé Witz, professeur à la Faculté catholique des sciences de Lille — Un beau volume in-8°, prix : 4 fr. — Société de Saint Augustin, Lille, rue Royale, 26.

Toutes les sciences sont représentées par les vingt-deux savants dont parle ce livre. Leurs éloges, empruntés à tous les secrétaires perpétuels qui se sont succédé depuis Fontenelle jusqu'au plus éloquent de tous, J.-B. Dumas, sont aussi divers par le ton et le style que variés par le sujet Ils ont été pris à la source la plus sûre, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences.*

— **Mois de Marie pratique** ou Marie modèle de la vie chrétienne, avec exemples — C'est comme un petit traité de doctrine religieuse mise en relief par les vertus de la divine Vierge, le modèle le plus parfait de la vie chrétienne. Prix *franco* et 13e gratis : broché, 1 fr. 50. (S'adresser à M. Delhomme, éditeur, Paris; ou à M. le Chapelain de Célcyran, par Salles-d'Aude (Aude)

— **La Première Communiante à l'Ecole du Divin Maître.** — *Lettres sur la vie chrétienne*, par M. l'abbé Paulin Moniquet, directeur du catéchisme de Saint-Germain-des-Prés. Ouvrage approuvé par N. N. S S. les évêques de Rodez et d'Anthédon, (Paris, Société générale de librairie catholique, 76, rue des Saints-Pères.)

« On sent dans ces pages cette science de l'enseignement catéchistique et cette connaissance de l'enfant que l'expérience seule peut donner. »

— **La Foi de nos Pères**, ou Exposition complète de la Doctrine chrétienne, par le très Révérend D. D. James Gibbons, cardinal-archevêque de Baltimore Ouvrage traduit de l'anglais sur la 28e édition, avec l'autorisation spéciale de l'auteur, par l'abbé Adolphe Saurel, vicaire à la paroisse St Paul de Nîmes. In-8° de 430 pages. (Paris, librairie Retaux-Bray, 82, rue Bonaparte.)

— **Le Roman de Sire Bertrand du Guesclin**, connétable de France — Un vol. in-8° orné de filets rouges, 4 francs. Saint-Augustin, Lille (Nord), rue Royale, 26, et dans les librairies du diocèse précédemment indiquées.

Puisqu'on veut des romans, en voici un. Il est vieux de quatre siècles, et cependant presque inédit, presque inconnu, c'est-à-dire presque nouveau. C'est un *roman de cape et d'épée:* sire Bertrand le traverse la lance au poing, pourfendant Navarrais, Maures et Castillans. On y trouve à chaque page de fines peintures de mœurs et des détails historiques qui font de ce livre un écho fidèle des préjugés, des passions, des enthousiastes et des haines de l'époque. Le style a gardé cette couleur réaliste qui laisse aux Routiers et aux Chevaliers leur rude langage et leur joyeuse liberté d'allures

— **Le Mois de Marie du clergé**, par le R. P. Constant, dominicain, docteur en théologie et en droit canon Un vol. in-32 — Librairie Poussielgue. Une nouvelle approbation épiscopale ajoute chaque année son illustre appoint à tous les hauts suffrages qui honorent déjà le *Mois de Marie du clergé*.

Voici celle de Mgr l'évêque d'Arras, qui a été précédée de celles de : S. Em. le cardinal Bernadou, Mgr l'archevêque de Besançon, NN. SS. les évêques de Vannes, Genève, Orléans, Chartres, Nîmes, Saint-Brieuc, et Mgr Altmayer, dominicain. « Votre Mois de Marie est un livre sérieux, qui touche, en les éclairant, les vérités les plus élevées de la théologie catholique et qui met sous la main des prêtres des trésors de docrine dont ils pourront profiter pour faire goûter davantage la dévotion à la Très Sainte Vierge. Je fais des vœux pour le succès de cette utile publication »

Ainsi s'exprime Mgr l'évêque d'Arras. Le P. Constant, chaud disciple de saint Thomas, dont son petit livre rend si bien la doctrine sur la Sainte Vierge, peut espérer à bon droit la bénédiction de Notre-Dame de Chartres, patronne de son diocèse natal.

— **Marie et les Saints du mois de mai** ou Mois de Marie nouveau, par l'abbé Joseph Lamic, curé de Notre-Dame de Lenne. (Tulle, Imprimerie de J. Mazeyrie.) Prix : 0,75 cent. Par la poste : 1 fr.

— **Premier mois de Marie du Pèlerin en France**, par un prêtre du diocèse de Rodez. — Prix: 0 fr. 75 franco. La douzaine avec treizième 6 fr. 50, franco 7 fr 80. Chez Carrère lib. éd. à Rodez (Aveyron).

— L'introduction de la cause de Jeanne d'Arc est appelée par bien des vœux, et provoque les plus vives sympathies. **La Vierge Lorraine Jeanne d'Arc,** écrite au point de vue de l'héroïcité de ses vertus, ne peut que contribuer à populariser cette chère mémoire; nous en recommandons la lecture aux familles chrétiennes et aux maisons d'éducation, cet ouvrage étant un de ceux qui satisfont à la fois l'esprit et le cœur ; Paris — Plon, éditeur, rue Garancière, 10, belle édition avec portrait. Prix : 3 fr. 50.

— A l'approche des premières communions, nous recommandons de nouveau **La SEMAINE EUCHARISTIQUE à l'usage des enfants qui se préparent à leur première communion.** Ce petit livre est un manuel complet du Très Saint-Sacrement qui peut aussi venir en aide aux catéchistes pour développer le culte et l'amour de l'adorable Eucharistie dans l'âme de leurs chers enfants — 4me édition revêtue d'un grand nombre d'approbations, éditeur Palmé, rue des Saints-Pères, 76. Prix : 75 cent. broché.

— Le **Mois de Marie de la Sainte Famille** approuvé par l'Evêque de Limoges et publié par Lefort, convient parfaitement à la jeunesse. Doctrine sûre, — pieux conseils, — faits bien choisis, s'y donnent rendez-vous chacun des jours de ce mois béni ; apportant ainsi leur part d'édification et d'intérêt à ces pages écrites pour mieux faire connaître et pour exciter à imiter davantage, les vertus incomparables de la *Sainte Famille* pendant son séjour sur la terre. — Paris, rue des Saints-Pères, 30. Prix : 1 fr.

Pour les Chroniques et les Extraits :
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

TRENTE ET UNIÈME ANNÉE

6me NUMÉRO — JUIN 1887

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

NOTRE-DAME DE CHARTRES. — LA BONNE MÈRE

(14eme article)

Filioli mei, quos iterùm parturio, donec formetur Christus in vobis.

Mes petits enfants que j'enfante de nouveau, jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous (S. Paul aux Gal. IV, 19).

Notre-Dame de Chartres a été propice à l'enseignement secondaire des jeunes laïques; nous l'avons vu dans notre esquisse rapide sur les collèges du pays chartrain avant 1830.

La Bonne Mère ne pouvait montrer moins de complaisance pour la jeunesse destinée au sacerdoce. Nous allons donner quelques renseignements sur ce sujet.

L'histoire des séminaires du diocèse de Chartres se lie intimement, pour leur origine, à l'histoire même du saint Abbé Bourdoise. Cet homme extraordinaire peut être considéré comme le premier et le plus grand promoteur des séminaires de France. Citons tout d'abord un passage de sa biographie écrite, il y a quelques années, par Jean Darche.

« En 1611, de Bérulle, Vincent de Paul et Bourdoise entrèrent ensemble dans la solitude pour mieux connaître la volonté de Dieu. Quand leur retraite fut terminée, ils se communiquèrent entre eux ce que le Saint Esprit leur avait mis au cœur : à de Bérulle, de fonder un institut propre à faire glorifier Notre Seigneur en ce monde; à Vincent de Paul, de fonder une congrégation d'hommes apostoliques pour les missions des campagnes; à Bourdoise, de faire vivre les prêtres de paroisse en communauté, d'établir de Petites Écoles et des Séminaires

propres à élever de jeunes Clercs pour les paroisses, selon les prescriptions du Concile de Trente.

Dès que cette retraite fut finie, Bourdoise quitta à l'instant même ces Messieurs (Bérulle et Vincent de Paul) pour s'en retourner à Chartres, où la divine Providence devait le disposer à l'accomplissement de ses grands desseins. »

Dès l'année 1608, le saint abbé s'était occupé de l'éducation des clercs dans sa paroisse natale, à Brou, petite ville du diocèse de Chartres ; il avait groupé, associé des jeunes gens pour leur formation aux vertus et aux fonctions ecclésiastiques.

Ses historiens ont raconté ces essais de noviciats lévitiques ; ils ont fixé à 1612 la fondation faite par lui à Paris d'une communauté et d'un séminaire qui fut bientôt comme universel et servit de modèle aux autres. Or St Nicolas-du-Chardonnet commencé en même temps que l'Oratoire et avant Saint-Sulpice, comme œuvre et lieu de préparation immédiate aux ordres sacrés, fut tout simplement la réalisation définitive d'un projet déjà tenté avec succès sur le territoire de Notre-Dame de Chartres.

A Chartres même, où nous le voyons en 1610 simple clerc-minoré remplissant des charges qui relevaient du Chapitre et plus tard tout entier à ses études auprès de son oncle, l'abbé Janvier, principal du collège, que ne fit pas M. Bourdoise pour le recrutement et l'affermissement des vocations ?

C'est Notre-Dame qui lui inspirait ce zèle. C'est Elle évidemment qui l'avait attiré à son sanctuaire, source de consolations et foyer de lumière pour les cœurs apostoliques, point central des travaux demandés par le ciel à l'ancien pâtre de Brou, devenu, même avant la prêtrise, sanctificateur du Clergé.

« La chapelle de la Sainte Vierge Marie, dans la cathédrale de Chartres, avait pour son cœur aussi pur que généreux, un attrait irrésistible. Il ne pouvait détacher ses yeux de l'image de sa sainte Protectrice. Il fit toutes les instances possibles auprès de Messieurs du Chapitre pour obtenir l'emploi de sous-sacristain de l'église de Notre-Dame Sous-Terre. Il eut été si heureux de pouvoir demeurer toujours en cet asile sacré ! »

M. Bourdoise alla finir ses études à Paris, au milieu de la Communauté sacerdotale qui débutait sous sa direction, et il ne consentit à recevoir l'ordre de la prêtrise qu'en 1815. Nous le retrouvons auprès de N.-D. de Chartres peu d'années après. Il venait éclairer son évêque sur le résultat des réformes déjà opérées dans notre diocèse. A la mort de Monseigneur Philippe Hurault, en 1620, il quitte Paris de nouveau et accourt à Chartres. C'était un moment critique « pour les bons commencements de *Cléricature* qu'il avait heureusement jetés en notre région. » Par ce mot de cléricature, le saint homme entendait tout ce qui concerne l'état ecclésiastique et en particulier le soin des vocations.

A son arrivée dans la cité, il n'eut rien de plus pressé que de se rendre à la cathédrale et de recommander à Marie, *Virgini pariturœ* le succès de ses travaux. Il a avoué que « son esprit et son cœur furent remplis, dans ces moments précieux, d'une force et d'une lumière extraordinaire pour la sainte Cléricature. »

La Reine du clergé allait, en effet, seconder de plus en plus les désirs de son fidèle serviteur. Le nouvel évêque était Mgr Léonor d'Etampes de Valençay. Sa tendre dévotion à la Sainte Vierge, prouvée dès 1605 par la belle prière qu'il avait composée en son honneur, pouvait faire bien augurer de son épiscopat auprès de N.-D. de Chartres. La Bonne Mère sembla diriger spécialement ses vues sur l'accroissement et la sanctification du clergé. Il commença par donner une mission de confiance à M. Bourdoise qui dut non seulement s'occuper des clercs chartrains étudiant à Paris, mais parcourir le grand diocèse de Chartres en tout sens, dans le double but signalé plus haut.

Enfin, en 1629, un *petit séminaire* proprement dit commençait dans un faubourg de la ville épiscopale, à l'abbaye de Saint-Cheron. Cette abbaye venait d'embrasser la réforme des chanoines réguliers de la Congrégation de France (1624). Le P. Faure et le P. Baudouin, anciens disciples de Bourdoise, étaient venus de Senlis et de Paris, et Monseigneur d'Étampes de Valençay favorisa de tout son pouvoir l'introduction de leur

règle à St-Cheron. Un des premiers soins des religieux réformés fut la fondation d'un séminaire dans leurs bâtiments claustraux. N'était-ce pas comme un lieu prédestiné pour l'éducation des clercs ? Là, selon une tradition, vécurent en communauté, dès les premiers temps du christianisme, les disciples de St-Cheron qui catéchisaient le peuple ; à la fin du sixième siècle nous y voyons les religieux appelés par le vénérable évêque Pappol ; quatre siècles après, le monastère passa aux mains des chanoines séculiers de N.-D. de Chartres, pour revenir plus tard à des chanoines réguliers et leur rester jusqu'à la Révolution. Ainsi de tout temps à peu près, sur la tombe du diacre martyr, furent rassemblés des hommes de prière et d'étude ecclésiastique. Les jeunes clercs y étaient bien à leur place.

Pourtant l'institution de 1629 ne fut pas de très longue durée. Nous dirons comment elle fut rétablie à une époque ultérieure. Qu'il nous suffise de remarquer que les petits séminaristes, élèves des Genovéfins, étaient à bonne école pour une formation parfaite à la vie sacerdotale sous le patronage de Notre-Dame. Les règlements d'alors, communs aux maisons que dirigeaient ces chanoines, peuvent encore être consultés. Nous y avons lu des détails sur la congrégation de la Sainte Vierge et autres moyens d'entretenir la pieté.

Nous transcrivons la recommandation suivante faite aux séminaristes : « Après le Saint Sacrement de l'autel, ils auront une singulière dévotion à la Sainte Vierge, à leur ange gardien, à leur patron, à celui du Séminaire qui est Saint Joseph, et en général à tous les saints. Mais ils rechercheront avec empressement et tendresse la faveur de la Sainte Vierge, ils estimeront heureux ceux qui ont l'honneur d'être sous sa protection, ils auront grande confiance en elle, ils l'invoqueront souvent dans leurs dévotions et en leurs besoins, et fuiront soigneusement tout ce qui peut lui déplaire et attirer sa colère contre eux. »

L'abbé GOUSSARD.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

MGR DE LA BOUILLERIE

Évêque de Carcassonne, Archevêque de Perga, Coadjuteur de Bordeaux (1)

La santé du zélé vicaire général, sensiblement altérée par d'incessants travaux, reçut un choc cruel de la mort de Mgr Affre. Accouru à sa rencontre au moment où l'Évêque martyr de son zèle, porté dans un brancard sur les épaules de six hommes du peuple, était ramené des barricades à l'archevêché, Mgr de La Bouillerie, en apercevant la douce victime de nos querelles intestines, ne put retenir ses larmes ; et, se joignant aussitôt aux personnes dévouées qui lui faisaient cortège, il demeura avec ce Pontife si tendrement aimé jusqu'à son dernier soupir, — c'était le 24 juin 1848. Pour unique testament, l'héroïque Évêque « demanda que son sang fut le dernier versé ! » Le lendemain, vers 4 heures du soir, ce *bon Pasteur,* qui n'avait pas craint de donner sa vie pour le salut de son troupeau, rendait sa belle âme à Dieu, après avoir reçu tous les secours de la religion et la bénédiction apostolique que Pie IX lui avait envoyée « comme gage de sa tendresse. » Mgr de La Bouillerie se réserva la filiale consolation de lui fermer les yeux.

Dès lors, abîmé dans sa douleur, il ne cessa de pleurer, et pendant les obsèques triomphales plutôt que funèbres de l'archevêque, il poussait de tels sanglots que ceux qui le voyaient ne pouvaient retenir leurs larmes.

Un excès de travail, joint à quelques dissentiments d'opinion, déterminèrent Mgr de La Bouillerie à prier Mgr Sibour, successeur de Mgr Affre, d'accepter sa démission de l'archidiaconé de Ste Geneviève. Le nouvel archevêque y consentit, mais tout en lui laissant la charge, en qualité de vicaire général honoraire, du *département des œuvres.*

Cette disposition permit à ce zélé promoteur de la charité, de seconder de plus en plus l'efflorescence de ce bel arbre, qui

(1) D'après l'oraison funèbre de Mgr Mermillod et sa vie écrite avec un grand intérêt par Mgr Ricard, Prélat de la Maison de Sa Sainteté. — Palmé, éditeur, 76, rue des Saints-Pères, Paris. Prix : 8 fr.

dut à son souffle puissant l'éclosion de ses plus verdoyants rameaux.

Ainsi tout concourt au bien de ceux qui, aimant Dieu par dessus toutes choses, « cherchent avec simplicité à le faire » aimer par l'acquiescement de leur propre volonté au vouloir » Divin ».

Ce fut dans ces sentiments que Mgr de La Bouillerie consentit à sa nomination d'Évêque de Carcassonne, en remplacement de Mgr de Bonnechose appelé au siège archiépiscopal de Rouen.

Cette nouvelle, qui parut dans le *Moniteur* vers les premiers jours de février de l'année 1855, émut bien des cœurs, provoqua bien des regrets, mais fit naître aussi bien des espérances. Le Père Hermann écrivait à cette occasion au comte de Cuers (1), l'un des premiers membres de l'adoration nocturne: « la promotion à l'épiscopat de Mgr de La Bouillerie est un évènement de la plus grande importance pour les œuvres eucharistiques ; » ce qui advint en effet : et dès la seconde année de sa vie d'Évêque, après en avoir conféré avec ses chers coopérateurs, il fit connaître à tous ses diocésains, dans une éloquente lettre pastorale, son désir ardent de pouvoir établir un jour au milieu d'eux l'adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement.

Ce fut une traînée de poudre. Bientôt une sainte rivalité se manifesta dans toutes les paroisses pour célébrer avec plus d'éclat, cette incomparable solennité.

Dans ce mouvement religieux les campagnes ne restèrent pas au-dessous des cités, sous le rapport de la piété et du zèle pour orner le trône préparé au Dieu de l'Eucharistie. « Plusieurs diocèses voisins », écrivait quelques années après Mgr de La Bouillerie, « ont voulu nous imiter..... » Ils ont couru à l'odeur de nos parfums!... J'ai pu également, » ajoutait-il, « fonder une œuvre de missionnaires diocésains, une caisse de retraite pour les prêtres infirmes, et les conférences du clergé. »

Du reste, on peut affirmer, et ses actes sont là pour le dire, « que toutes les entreprises secourables aux malheureux, de la

(1) Capitaine de frégate très distingué, il avait renoncé au monde pour se consacrer à Dieu. Il était alors au séminaire de Marseille, où il faisait ses études ecclésiastiques.

crèche à la tombe, vinrent s'abriter sous sa houlette de pasteur et ses générosités; » mais ce qui fut surtout la sève de son action apostolique, c'est l'amour surnaturel pour les âmes; bon pasteur, il les pousse, il les transforme et les transporte avec lui sur les hauteurs de la perfection.

« Cet amour, il le révèle aux premiers jours de son épiscopat, par cet accent: « Une âme n'est-elle pas plus qu'un monde? » Cette beauté des âmes l'attire dans sa fleur, il la recherche dans l'enfance, il l'élève dans les mystérieux dialogues du catéchisme, dans ces fêtes de la première communion, où Dieu descend et imprime aux jeunes générations, avec le trésor de sa présence réelle, « les plus doux souvenirs et les meilleures espérances! »

» Dans ses tournées pastorales, l'Évêque de Carcassonne apparaissait dans la dignité du Pontife; mais sa distinction personnelle, la gravité tendre de sa parole, l'aménité de sa nature attiraient autour de lui, comme le Sauveur lorsqu'il traversait la Judée, bénissant les foules et faisant le bien à tous.

» La glorieuse élite de son diocèse, ses prêtres, sont l'objet de ses plus vives sollicitudes. Aidé d'auxiliaires qui deviennent les instruments de son zèle, il développe les vocations, garde le nerf de la milice sacrée, et prépare des consolations à ceux que l'âge ou l'infirmité ont brisés. Cependant, où son cœur l'entraîne surtout, c'est vers ces solitudes sacrées où germent et fleurissent les vertus des conseils évangéliques: il sera le guide et le défenseur de ces *passionnés* de la vérité, de l'austérité et de l'obéissance; de ces serviteurs et de ces épouses du Christ voués, dans un libre holocauste, à la prière publique, à l'enseignement chrétien, à la consolation de la souffrance et à l'apostolat des âmes. C'est là dans ces épanchements intimes que s'échappent ses plus suaves et ses plus gracieuses allocutions (1). »

Si Mgr de La Bouillerie avait, par sa parole, le don d'électriser les âmes consacrées au Seigneur; par ses écrits il a su aussi initier les personnes du monde aux secrets de la plus

(1) Panég de Mgr de La Bouillerie, par Mgr Mermillod.

tendre piété envers l'adorable Eucharistie et les faire pénétrer dans les mystères de la création, les élevant, par la contemplation des choses visibles, à la connaissance de Celui qui en est l'auteur. C'est tout le plan de ses magnifiques études sur *le symbolisme de la nature* dont il a dit dans ses souvenirs : « Ce livre que j'ai la faiblesse d'aimer un peu, je l'avoue, demeurera plus que mes autres œuvres ; c'est *mon livre à moi :* car un homme n'écrit qu'un livre. Tout ce que Dieu m'a donné, je l'ai fait passer dans cet ouvrage, et si le livre n'est pas meilleur, c'est que je ne suis pas meilleur moi-même. »

C'est à la suite de cette remarquable publication que l'Académie de Toulouse s'honora elle-même, en admettant Mgr de La Bouillerie au nombre de ses membres.

La vie réglée et presque monacale que l'Évêque de Carcassonne avait adoptée, lui permettait de faire ainsi valoir le *talent* que le Père de famille lui avait confié.

Après le symbolisme, parut son *Traité de la vie chrétienne dans ses rapports avec l'Eucharistie.* Ses ravissantes méditations avaient été publiées précédemment, mais il en ajouta quatre autres qui sont de vrais chefs-d'œuvre. Le commentaire qu'il fit ensuite des trois premiers chapitres du *cantique des cantiques* enleva tous les suffrages. Chaque verset y sert de thème à une courte méditation, et le rapprochement *eucharistique* qui en est le refrain final, conserve au pieux commentaire, le caractère d'un chant rempli de grâce et de douceur. Ces deux chapitres « *la beauté de la tourterelle et les yeux de la colombe* », donnèrent lieu à un charmant épisode qui a laissé un profond souvenir au couvent de Notre-Dame, à Carcassonne, où il eut lieu.

Après les avoir lus, quelques élèves guettant la visite de l'Évêque, lui apportèrent une jolie petite colombe. Mais au moment de l'offrir, elle s'échappa de leurs mains ; pendant qu'elle voltigeait dans le salon, le doux Pontife, s'égayant de la joie enfantine de ses visiteuses : « Ne la prenez pas, leur dit-il, laissez-là voltiger, voyons où elle s'arrêtera. » Après bien des tours, elle vint se reposer sur la poitrine du bon prélat. Tandis

qu'il la caressait, les enfants de s'écrier : « Il y a sympathie, voilà pourquoi Monseigneur a si bien écrit sur la colombe. » Ses lettres pastorales témoignent de la profondeur de sa doctrine, de son attachement sans bornes à la Sainte Église, à la Papauté. Rempli de mansuétude pour les personnes, il avait une solidité de principes qui ne fléchit jamais ; et, dans les mauvais jours qui s'élevaient pour l'Église, sans crainte comme sans forfanterie, l'Évêque de Carcassonne monte sur la brèche, signale l'approche de l'ennemi, faisant entendre, pour parler son langage symbolique, « ses *aboiements* de gardien du troupeau. »

Mgr de La Bouillerie avait une étonnante facilité d'improvisation et un grand entraînement dans sa diction toujours appropriée aux pensées qu'il voulait exprimer, aux pieux effets qu'il cherchait à produire dans l'âme de ses auditeurs. « On trouvait en lui des délicatesses, des mystères de langage qui ne peuvent être révélés que par le cœur. La grâce et la majesté du port, l'expression mobile de sa physionomie, ajoutaient une fascination toute particulière à ses paroles, et achevaient de provoquer l'attention et les sympathies de son auditoire. »

Impossible de rendre le frémissement religieux et le pieux enthousiasme que produisit l'éloge funèbre qu'il prononça en l'honneur des glorieuses victimes de Castelfidardo, à l'occasion du service solennel célébré dans sa cathédrale pour le repos de l'âme de ces héroïques croisés de la papauté. Prenant pour texte : *Hœc est victoria quœ vincit mundum, fides nostra,* « chose étonnante, s'écrie aussitôt l'éminent orateur, j'ai choisi ces paroles de l'apôtre Saint Jean pour venir aujourd'hui vous parler de ces jeunes hommes qui moururent écrasés par le nombre sur un champ de bataille.

« Ils ne furent pas vainqueurs, mais vaincus ; les lauriers du triomphe n'ombragèrent pas leurs fronts que la mort avait pâlis, nul chant de victoire n'accompagna leur dernier soupir, et cependant VICTOIRE, oui VICTOIRE... Ah ! je vous l'avouerai, je ne sais pas dans ces temps modernes de plus glorieuse victoire, que cette défaite... Il le prouva dans le plus entraînant discours. »

La foule, réunie dans le saint lieu, écoutait avec transport ce triomphe de la foi dont dix ans, plus tard, LOIGNY ET PATAY devaient offrir de nouveau au monde surpris *d'un si constant* héroïsme, l'émouvant et sublime spectacle.

(A suivre) UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

ALLIANCE CATHOLIQUE

Le Culte de la Croix, à Chartres, au XVIIIme siècle.

I

Le 25 octobre 1751, notre Cathédrale, si connue par son pèlerinage à *la Vierge qui devait enfanter*, vit la multitude des fidèles se presser dans son enceinte. Des milliers de voix firent retentir ses voûtes des strophes du *Veni Creator ;* c'était l'ouverture solennelle du Jubilé accordé par l'Eglise à l'univers chrétien au lendemain du demi-siècle (1).

Monseigneur de Fleury, Évêque de Chartres, désirant en cette circonstance donner une mission à sa ville épiscopale, avait appelé des prêtres zélés de diverses contrées de la France. Cinquante prédicateurs évangélisaient la cité de Marie, et le célèbre Père Bridaine était à leur tête. Sa parole ardente avait rapidement mis en fuite les préventions soulevées contre lui ; tous étaient subjugués et bénissaient le Ciel de leur avoir envoyé un si saint orateur.

L'apôtre résolut de clore les exercices du Jubilé, le dimanche 21 novembre, fête de la Présentation, par une émouvante cérémonie et l'érection d'un calvaire monumental.

La croix, dont Monseigneur de Fleury avait voulu supporter seul la dépense, était de fer forgé et doré par les plus habiles ouvriers de la ville, et haute de 18 pieds. Un cœur enflammé dans une double couronne d'épines et les divers attributs de la Passion ornaient les croisillons et les montants. Elle était déposée dans la cour de l'Évêché sur un brancard étincelant de dorures.

Bridaine n'oubliait rien pour rendre la croix chère et respectable aux chrétiens. Non content de l'embellir par le choix dans la matière et l'élégance dans la forme, il savait l'exposer et la planter avec l'appareil le plus magnifique, la pompe la plus imposante.

A deux heures et demie, Monseigneur se rendit à la Cathédrale pour y entendre les vêpres. La procession sortit bientôt. Elle prit les

(1) Consulter pour cette première partie : — 1° Célébration du Jubilé à Chartres, en 1751, par M. Emile Bellier de la Chavignerie — 2° Manuel sur le Jubilé, imprimé par ordre de Monseigneur Clausel de Montals, 1826. — 3° Biographie du Père Bridaine ou « Le Modèle des Prêtres », par l'abbé Carron, 4e édit, Paris, 1820.

rues des Changes et de la Pie, passa devant l'église de Saint-Saturnin (1), suivit les rues du Chapelet (2) et du Bois-Merrain, et arriva par la porte des Épars sur la place où la croix devait être érigée, auprès du cimetière de Saint-Thomas (3).

Un nombre prodigieux de jeunes filles, couronnées de fleurs et d'épines, de femmes et de garçons prirent part au défilé ; les hommes étaient quatre mille et marchaient sur quatre rangs. Tous et toutes, on en compta plus de dix mille, avaient à la main une petite croix de bois. De distance en distance, des voix et des instruments faisaient entendre des hymnes ou des cantiques en l'honneur du divin Crucifié. Quarante-huit jeunes hommes, pieds nus malgré les rigueurs de la saison, et la tête ceinte d'une couronne d'épines, portaient sur leurs épaules le brancard où la Croix reposait à demi-couchée. A cet aspect les plus indifférents étaient émus et versaient des larmes. Puis venait le clergé des paroisses; le chapitre en soutanes noires accompagnait les châsses de la Vraie Croix et de plusieurs insignes reliques ; enfin apparaissait Monseigneur de Fleury revêtu de ses habits pontificaux. Madame la duchesse de Fleury, mère de l'Évêque, et ses gens, le présidial, le corps de ville en robes et l'élection se faisaient un honneur de marcher à la suite de la Croix.

Bien que la procession fût nombreuse, Bridaine eut l'art de faire passer successivement tous les rangs devant la Croix, à l'endroit où elle devait se dresser. Les jeunes gens étaient immobiles sous leur pesant fardeau, le front courbé et un genou en terre. Un missionnaire, placé en avant de cette pieuse cohorte, commentait du ton le plus pénétrant, les souffrances de Jésus, ses opprobres dans les rues de Jérusalem, l'ingratitude des hommes envers lui. Ce spectacle ébranlait profondément les âmes; il y gravait, en traits ineffaçables, des repentirs et des résolutions.

Lorsqu'il fut arrivé sur la place des Épars, Monseigneur bénit en même temps et le nouveau Calvaire, et les petites croix de bois que les assistants tenaient élevées. Elles étaient si nombreuses que la foule en était littéralement couverte ; à une certaine distance on ne distinguait plus ceux qui les soutenaient. A peine les bras du pontife implorant le Ciel s'étaient-ils abaissés, que plusieurs décharges d'artillerie et de mousqueterie répandait au loin la joie des fidèles et la gloire du Rédempteur.

Bientôt le Père Bridaine monta quelques degrés, et, grâce à sa voix tonnante, tous entendirent son fameux sermon sur la Croix. « Mes Frères, disait le saint, nous voulons laisser au milieu de vous un missionnaire vivant qui achève dans vos âmes ce que nous ne faisons

(1) Place Marceau.

(2) Rue Marceau.

(3) Cette croix fut donc élevée non loin de l'endroit où se trouve aujourd'hui la statue du général Marceau. Voir le plan de Chartres en 1750.

qu'y commencer : c'est la croix, l'aimable croix du divin Jésus. Elle vous répétera d'une manière muette, mais efficace, les vérités consolantes que nous vous avons annoncées ; vous rappellera sans cesse les bons mouvements que la grâce a fait naître et fera naître dans vos cœurs... Allez, portez ces petites croix dans vos demeures. Que chaque maison soit un Calvaire où ce monument éternisera la mémoire de l'amour d'un Dieu pour des pécheurs. Devant cette sainte croix, placée décemment, la famille s'assemblera en prière..... Dans les afflictions, les maladies, les adversités domestiques, vous regarderez le divin Crucifié, vous vous animérez mutuellement à supporter ces malheurs pour l'amour de votre auguste Maître. »

Le brouillard et la nuit obligèrent l'orateur de terminer son discours et la procession de rentrer à la Cathédrale. Bridaine y fit à ses auditeurs des adieux si touchants, et sut si bien leur inspirer la plus vive gratitude pour Monseigneur de Fleury, le promoteur de la mission, que l'enthousiasme populaire, malgré la sainteté du lieu, s'oublia jusqu'à crier : Vive M. l'Évêque !

II

Le départ des missionnaires ne fut point le signal du relâchement : la semence évangélique était tombée dans une bonne terre où elle devait donner des fruits.

Les jeunes hommes qui avaient eu l'honneur de porter la croix, « se sentirent si puissamment attirés par la grâce dans cet acte de religion, que de ce moment ils se regardèrent comme consacrés au culte spécial du signe adorable de notre rédemption. Ils résolurent de se distinguer du commun des fidèles par un genre de vie et des pratiques qui eussent un rapport marqué à l'objet de leur dévotion (1). »

C'était le vœu de Bridaine. Aussi, par son entremise, les postulants obtinrent sans difficulté de l'Ordinaire la reconnaissance de la Confrérie qu'ils voulaient former. L'abbé de la Prunarède, vicaire général, et quelques ecclésiastiques pieux, leur furent accordés comme supérieur et directeurs ; ils devinrent rapidement fort nombreux, eurent des exercices réglés et prirent le nom de *Frères de la Croix.*

Les femmes de leur côté aspirèrent à suivre un si noble exemple. L'une d'elles, Mlle Levée, âme ardente et dévouée, déploya le plus grand zèle pour s'associer des compagnes. Mais Monseigneur de Fleury, désirant mettre sa persévérance à l'épreuve, attendit quatre mois avant d'encourager la Congrégation naissante des *Filles de la Croix*, et de nommer un supérieur, Mr le chanoine Cassegrain.

(1) Consulter pour cette seconde partie : — 1° Vie manuscrite de M. Cassegrain, fondateur des Religieuses du Sacré Cœur de Saint-Remy d'Auneau, dites aujourd'hui « Sœurs de Bon-Secours », à Chartres. — 2° La dévotion à la Croix du Sauveur, par M. le chanoine Cassegrain, ouvrage imprimé par ordre de Monseigneur de Fleury, Chartres, 1753.

Nul sanctuaire ne parut au vénéré chanoine plus propre à favoriser le recueillement et la piété des associées dans leurs réunions, que la chapelle souterraine de l'église paroissiale de Saint-Aignan. La demande en fut faite, et Mrs les Marguilliers, avec l'agrément de Mr le Curé, en concédèrent facilement l'usage. Cette crypte était dans un état de complet abandon ; il fallait la nettoyer et l'embellir. Melle Levée sut trouver l'argent nécessaire pour la décoration des murs et de l'autel, l'achat d'un tabernacle, d'un calice, d'un ciboire et des ornements qu'exigeait la majesté des cérémonies. En quelques années, les quêtes qui se faisaient parmi les sœurs, ou les dons des personnes de piété fournirent abondamment tout ce qui pouvait en rehausser la splendeur.

On devait surtout songer à préciser le but et à rédiger les statuts de l'association

Melle Levée désirait unir le culte de la croix à la piété la plus tendre envers l'Eucharistie. Ses réflexions lui avaient fait voir le rapport intime qui existe entre ces deux dévotions. Le sacrifice de la messe est au fond le même que celui de la Croix ; l'autel devient un nouveau Calvaire par une immolation constante de l'auguste Victime, et, trop souvent, hélas ! par les sacrilèges qui se commettent à la Table sainte.

Dès la première réunion, le Supérieur, dans un pathétique discours, développa ces pensées. « Ce serait réparer imparfaitement, disait-il, les outrages qui furent faits à Jésus dans sa Passion, si l'on n'expiait les injures qui lui sont adressées dans le sacrement de son amour. » Puis il traça la conduite à tenir, lorsqu'on serait enrôlé sous l'étendard de la croix, pour faire oublier au Sauveur les blasphèmes de l'impiété et les insultes de l'ignorance.

Mr l'abbé Cassegrain, homme d'une foi antique et d'une austérité monacale, se proposait de fonder « un tiers-ordre, le plus parfait peut-être qui eut jamais été institué. » Il en fit le plan dans un livre intitulé : *Dévotion à la Croix*, qui était comme le directoire de ses Congréganistes. Mais, sur les conseils de son Évêque, il s'accommoda bientôt à la faiblesse des fidèles, et présenta le lait dont parle l'Apôtre à ces enfants qui ne pouvaient supporter une nourriture plus solide. Il insista seulement sur la modestie dans la forme et la couleur des habits ; donna à chaque sœur un petit crucifix d'os, de couleur brune, qui devait être porté au cou ; et fit des règlements pour les assemblées, les fêtes, les processions et les retraites.

Deux fêtes spéciales furent établies, et des mesures pécuniaires furent prises avec la fabrique de Saint-Aignan afin qu'il fût possible de les solenniser dès 1752 : c'étaient les fêtes de l'Invention et de l'Exaltation de la Sainte Croix. La première avait pour objet de réparer les injures faites à Jésus dans l'Eucharistie, la seconde d'expier les outrages

qu'il souffrit chez Pilate et sur le Golgotha. A chacune de ces fêtes, le Saint Sacrement était exposé ; un gros cierge brûlait du matin au soir devant l'autel ; depuis la messe jusqu'aux vêpres, des psaumes étaient récités dans le chœur ; à l'issue des complies, on se rendait processionnellement au Calvaire de la Mission ; un salut solennel couronnait la journée.

Deux autres processions étaient également de règle : la première se faisait le Vendredi-Saint ; la seconde, le dimanche le plus rapproché du 21 novembre, fête de la Présentation de Notre-Dame, en souvenir de l'érection de la Croix jubilaire, en 1751.

Les assemblées se tenaient tous les vendredis, et se terminaient le premier vendredi de chaque mois par une bénédiction.

Une retraite, donnée pendant les jours gras, réunissait les associées ; et plusieurs messes étaient dites annuellement à l'intention de la Confrérie.

Vers la fin d'avril 1753, arrivèrent de Rome les faveurs spirituelles demandées, dès le commencement de la Congrégation, par les Frères et les Filles de la Croix. Dans un bref daté du 4 décembre 1752, le pape Benoît XIV, d'illustre mémoire, bénissait la pieuse entreprise des fidèles chartrains, et, ouvrant les trésors de l'Église, accordait de riches indulgences, dont trois plénières, et un grand nombre de partielles. Elles devaient d'ailleurs être encore augmentées plus tard.

Le bref ayant été visé par l'Ordinaire le 30 avril 1753, les indulgences furent immédiatement publiées. Aussi, le 3 mai, fête de l'Invention de la Sainte Croix, grâce aux dispositions de Mr le chanoine Cassegrain, la Confrérie fut canoniquement érigée, et les fidèles purent gagner l'indulgence plénière promise à l'entrée dans l'association.

Enfin, après une assez longue attente, pendant laquelle il put juger de l'Œuvre, non sur ses débuts et le dévouement de ses chefs, mais par ses résultats et l'édification croissante qu'elle répandait sur toute la ville, Monseigneur de Fleury, dans un acte authentique de 21 février 1755, approuva définitivement la Confrérie des Frères et des Filles de la Croix.

Il semble que cette association de foi et de prière, abritée sous de si hautes protections, eût pu, à partir de cette époque, envisager l'avenir avec confiance. Mais le Christ sera toujours pour le monde un signe de contradiction, *signum cui contradicetur* (1) : la persécution est la marque des amis de Dieu. Aussi la Congrégation avait-elle rencontré plus d'une fois sur sa route les sarcasmes de l'ironie et les pièges de l'impiété. Forte cependant et victorieuse jusque-là, elle continuait de croître et d'attirer à elle les âmes sincèrement chrétiennes, lorsqu'une tempête plus terrible faillit la détruire.

(1) Luc. II. 34.

On était en 1760, à l'heure où les gouvernements affolés cherchaient les moyens d'anéantir la Compagnie de Jésus. Les constitutions de tous les Ordres religieux subissaient l'examen d'une philosophie satanique et railleuse. Chacun pouvait craindre de se trouver compris dans l'arrêt de proscription ; car, pour donner un prétexte aux poursuites, les griefs les plus ridicules étaient mis en avant. On voulut bien alors paraître suspecter les assemblées des Filles de la Croix qui se tenaient si régulièrement, et les statuts de l'Œuvre furent demandés par le magistrat inquisiteur pour être soumis à sa critique.

Monseigneur de Fleury, en cette occasion, fut d'avis de céder à l'orage. Il permit de faire remettre « La dévotion à la Croix du Sauveur », ce livre incriminé, entre les mains de M. le Procureur du Roi, et ordonna même de cesser les réunions. La foudre cependant ne devait pas tomber sur l'humble Confrérie. Après environ six mois, vers les Pâques de 1761, Monseigneur crut pouvoir lever sa défense. Il autorisa les Filles de la Croix à reprendre leurs exercices, à la seule condition que désormais les portes de la chapelle de Saint-Aignan seraient ouvertes au public.

Pendant ce temps d'épreuve, la pieuse présidente, M[elle] Levée, soutenue et consolée par les exhortations du sage M[r] Cassegrain, s'était plus que jamais dévouée pour affermir le culte du crucifix, et réparer les injures faites à l'Eucharistie sur nos autels. Elle résolut de fonder en bonne et due forme, à perpétuité, dans l'église de Saint-Aignan, la célébration des deux fêtes de la Sainte Croix, avec exposition du Saint Sacrement, prières, saluts et processions. L'acte fut passé le 9 mars 1761, ratifié ensuite par Monseigneur l'Évêque, et homologué au Parlement trois ans plus tard. Une table de cuivre, sur laquelle était gravé le précis des actes et objets de la fondation, fut alors scellée au mur dans le lieu le plus en vue de l'église de Saint-Aignan.

Les exercices de la Confrérie avaient donc recommencé. Ils continuèrent pour la sanctification de tous, sans être interrompus de nouveau, jusqu'à la Révolution, et étaient assidûment fréquentés par la foule. Un auteur contemporain, M[r] Durand, chanoine de Chartres, que la Terreur devait bientôt traîner en prison (1), nous donne ces renseignements en 1787 : On peut dire que les deux Congrégations des Frères et des Filles de la Croix ont procuré jusqu'ici, chacune à leur manière, de précieux avantages pour le salut des âmes. L'association des Frères joint au culte de la Croix la dévotion aux sacrés Cœurs de Jésus et de Marie. Mais la diversité des sentiments et des pratiques entre les personnes qui tendent à la perfection, ne sert souvent qu'à propager le bien. On n'a rien oublié pour rendre la Confrérie des hommes édifiante et pro-

(1) Il existe de lui un manuscrit de la vie de M[r] Cassegrain sur la dernière page duquel on lit ces mots : *Fini le 24 Septembre 1793, en la prison des Jacobins* (aujourd'hui Communauté des Sœurs de Saint-Paul, à Chartres).

fitable à tout le monde, en faisant participer la ville et la campagne à leurs pieuses réunions. En effet, des retraites publiques, ou espèces de missions annuelles, sont faites à Saint-Aignan par des apôtres pleins de zèle, dont la parole et les mœurs ne manquent jamais de produire des fruits de grâce. Les retraites des Sœurs précèdent ou suivent celles des Frères ; de sorte que, pendant deux semaines, il se trouve une série d'instructions et d'exercices spirituels où tous les fidèles sont conviés.

III

Les récits qui nous parlent de nos pères ont toujours un charme secret. Leur langage ne nous paraît pas étranger : il éveille un souvenir dans notre âme ; il semble un écho de la voix des aïeux. En écoutant raconter leurs tristesses, leurs entreprises et leurs enthousiasmes, notre cœur s'échauffe, notre œil s'illumine, notre front se relève. Il n'y a qu'un instant nous étions indécis ; nous sommes résolus maintenant : nous voyons la route du bien et nous voulons y marcher.

Or, il est de nos jours une ligue sainte qui appelle tous les chrétiens sous l'étendard de la Croix : c'est l'Alliance Catholique. Elle a pour but de garder au milieu de nous Jésus, cet unique Sauveur, que l'irréligion s'efforce de chasser.

Suivons l'exemple de nos pères ; aimons sans en rougir, comme ils l'ont aimé, le divin Crucifié du Calvaire. Afin de ranimer le courage des faibles, d'arrêter le complot des impies, entourons-le de nos respects publics et de nos adorations solennelles. Il reste notre espérance ; il sera le salut de notre patrie, pourvu que de toutes nos poitrines s'échappe ce vieux cri de nos preux : Vive le Christ qui aime les Francs !

L'abbé PROVOST.

L'Alliance Catholique, dont Monseigneur dirige et bénit les progrès, dans son diocèse, n'exige de ses membres que les conditions suivantes :

1° *Porter sur soi un crucifix*, de la manière la plus commode et surtout la plus chrétienne. — 2° *Respecter et affirmer les droits de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* — 3° *Mener une vie conforme à cette profession de foi.* — 4° *Avoir son nom inscrit* sur les registres d'honneur, à Reims, à Jérusalem et à Rome.

Pour tout ce qui concerne l'Alliance Catholique, demandes d'admission, de renseignements, d'abonnement au Propagateur *ou achat de crucifix, s'adresser à M. l'abbé Provost, Directeur diocésain de l'Œuvre.*

FAITS RELIGIEUX

Le V. de La Salle. — Tout porte à croire que la béatification du Vénérable serviteur de Dieu pourra avoir lieu à l'époque du jubilé sacerdotal de Léon XIII.

Le Nouveau Nonce. — Mgr Rotelli, délégué apostolique à Constantinople, a été désigné par le Souverain Pontife pour succéder à son Em. le Cardinal di Rende, comme nonce à Paris.

Relique de St-Vincent de Paul. — Dans l'un de ses derniers numéros, la *Semaine religieuse de Rome* raconte un miracle dont le rapport vient d'être adressé de la ville de Sienne à Sa Sainteté :

« Une fille de la Charité, ayant voulu faire attacher une très petite parcelle de relique du cœur de saint Vincent de Paul, qui s'était détachée d'un reliquaire *apporté de Paris*, un prêtre de l'archevêché brisa le sceau. La parcelle, mise sur un morceau de papier, étant trop petite pour être prise entre les doigts, elle la piqua avec la pointe d'une épingle, mais aussitôt un sang vermeil inonda le papier. L'archevêque de Sienne a ordonné que la feuille de papier, ainsi rougie, fût placée dans une bourse et honorée elle-même comme une relique. »

St-Benoît Labre. — « L'Eglise propose à la France un Pauvre devenu pour nous riche et généreux, et qui attend la prière publique pour pousser devant Dieu un cri de salut. Courons à lui, apportons à ses pieds prière et pénitence. »

Ces lignes expliquent le saint empressement avec lequel on se rend aux pèlerinages en l'honneur de S. Benoît Labre. Celui de Marçay, près Vivonne (Vienne) a été célébré le 26 mai après une neuvaine solennelle.

Rétablissement d'une statue de Notre-Dame. — Le mardi 20 avril, une commission de citoyens de Gênes, s'est rendue à la municipalité pour présenter deux énormes volumes contenant les signatures de plus de 80.000 Génois qui demandent la remise en place de l'image de la Très-Sainte Vierge sur la porte occidentale de la ville, d'où elle avait été enlevée, il y a quelques années, pour donner satisfactions aux impies. Que nos populations qui ont été témoins des sacrilèges de nos iconoclastes modernes imitent cet exemple.

Hollande. — La Hollande, puissance protestante, ne tient pas les militaires ni les malades à l'écart du prêtre. Des associations militaires catholiques sont établies dans les principales villes de garnison. Chaque association dispose d'un local où les soldats peuvent se réunir le soir, s'amuser, faire leur correspondance, et trouver un prêtre qui les entretient familièrement, et les aide de ses conseils et de son expérience.

Assemblée générale des catholiques. — Elle a eu lieu à Paris, comme les années précédentes, au grand avantage des intérêts sociaux comme des intérêts chrétiens. Parmi les rapports des commissions, nous devons mentionner celui de M. le comte de Bizemont sur l'organisation des bibliothèques circulantes, tout récemment érigées en œuvre diocésaine; celui de M. Benoist-d'Azy sur la presse conservatrice et catholique, qui doit étudier la question sociale en s'inspirant du dernier enseignement du Saint-Siège.

M. l'amiral Gicquel des Touches a prononcé un discours sur les œuvres des militaires et des marins, qui a été vivement applaudi. M. le comte Yvert a insisté sur les devoirs des actionnaires chrétiens, des sociétés industrielles et commerciales. M. le comte Albert de Mun a parlé sur la question ouvrière. Dans ce discours remarquable, le brillant orateur a affirmé son union la plus complète aux œuvres dirigées par M. de Chesnelong. Il reconnu que l'idée corporative faisait des progrès considérables en France. Mgr d'Hulst et M. de Belcastel ont parlé

d'une manière bien utile et bien éloquente sur la liberté de l'enseignement. Mgr Mermillod a fait ressortir combien l'œuvre de la Société Bibliographique répond aux besoins de l'heure présente : le groupement des bonnes volontés pour éviter l'émiettement qui affaiblit le grand parti catholique, et l'application de la loi divine du travail qui s'impose également à toutes les classes de la Société. Citons encore le beau discours de M. Keller sur les écoles, etc.

Orléans. — Le 458e anniversaire de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc a été célébré avec un grand éclat.

A cette solennité nationale, qui fut présidée par Monseigneur l'évêque d'Orléans, prirent part Mgr Laborde, évêque de Blois, et Mgr Lelong, évêque de Nevers. Le panégyrique de Jeanne d'Arc prononcé par Mgr Perraud, évêque d'Autun, a fait ressortir avec une haute éloquence la Sainteté de Jeanne d'Arc.

Nimes. — Monseigneur l'évêque de Nimes publie une lettre pastorale annonçant le couronnement de la statue de la Sainte Vierge dans le sanctuaire de Prime-Combe. La cérémonie aura lieu le 22 mai :

« Il y a mille ans passés, dit Sa Grandeur, que Notre-Dame de Prime-Combe est invoquée sous le titre de Notre-Dame de Bon-Secours, et c'est un millénaire que nous allons célébrer. Le premier monument qui nous reste de cette antique dévotion porte la date à peine effacée de 887. Elle florissait donc dans les siècles précédents, et l'on ne saurait douter qu'elle n'ait été d'un secours opportun dans la lutte qui s'engagea dans notre Midi entre Charles Martel et Mahomet...

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Une plaque de marbre, commémorative d'une grâce reçue. — Un cœur.

Lampes. — 122 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en mai, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 97 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 5 ; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 3.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 301.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 645.

Nombre de visites faites aux clochers : 443.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En mai ont été consacrés 48 enfants, dont 22 de diocèses étrangers.

— Les pèlerinages ont repris leur cours ordinaire interrompu par la mauvaise saison. Il en est ainsi pour tous les sanctuaires célèbres. A Chartres, le nombre des étrangers que l'on a vus prier dans la cathédrale a été croissant depuis plusieurs semaines. Citons, parmi les groupes remarqués en mai : les premiers communiants de paroisses voisines de la ville ; toute une communauté de prêtres oratoriens de Paris ; plus de soixante membres de l'Association eucharistique venus de Paris, le 24, sous la conduite des Pères du

Saint-Sacrement ; le pèlerinage de la paroisse Saint-Sulpice, annoncé à l'avance pour le lundi de la Pentecôte.

— Le Mois de Marie a été prêché cette année devant Notre-Dame de Chartres par M. l'abbé Guérin, premier vicaire de la cathédrale. Le prédicateur avait pris pour sujet les *Grandeurs de la Sainte Vierge*, et il l'a développé dans une suite de sermons pleins de doctrines et toujours intéressants pour son nombreux auditoire.

— La fête d'Adoration, à Saint-Brice, a été célébrée comme le demandent une si grande solennité et une si belle église. M. l'abbé Tillard, curé de Luisant, a donné un beau sermon sur Notre-Seigneur, modèle d'obéissance et de patience dans l'Eucharistie. La prochaine Adoration mensuelle aura lieu à la communauté de St-Paul le jeudi 16 juin.

Neuvy en Dunois. — Un Scandale réparé.

« Un jour, on vit l'autel profané, et tous furent dans la consternation. Alors une heureuse pensée leur vint à l'esprit : détruire l'autel ancien pour en édifier un nouveau. Il fut béni au chant des cantiques; et le peuple entier vint se prosterner et adorer, et tous remercièrent celui qui avait mené à bonne fin une si belle entreprise. » (1. MACCH. IV.)

La profanation et le vol sacrilège dans le temple saint deviennent de plus en plus fréquents à notre époque d'indifférence et d'impiété. C'est du moins une consolation et un motif d'espérance quand nous voyons nos populations chrétiennes accourir en foule pour venger l'honneur de Dieu.

Ce spectacle nous l'avons eu sous les yeux à Neuvy-en-Dunois le jour de l'Ascension. Il y a un an environ, l'église de cette paroisse avait été le théâtre d'un scandale, dont la plume se refuse à décrire les affreux détails ; on avait été jusqu'à briser la statue de la Sainte Vierge ; aussi l'indignation fut générale alors, et cette indignation vient de se traduire de nouveau par une réparation éclatante. Grâce à l'initiative de Monsieur le curé, grâce à l'habile concours de Monsieur Moncassin statuaire à Toulouse, grâce à la générosité d'une de ces personnes intelligentes et dévouées qui ne comptent plus quand il s'agit de donner au Bon Dieu, deux charmants autels gothiques s'élèvent désormais à l'honneur de Notre-Dame de Lourdes et de Saint-Joseph. Les détails en sont très délicats et très soignés. Comme ils se détachaient gracieusement sur la muraille maintenant rajeunie, au milieu des guirlandes et des massifs de fleurs ! La cérémonie d'ailleurs fut fort touchante. Non seulement toute la paroisse était là, mais de nombreux fidèles étaient venus des villages voisins et surtout de Sancheville. Sancheville a un chœur de chant bien exercé qui a parfaitement exécuté plusieurs cantiques et plusieurs motets.

Toutes les âmes étaient donc parfaitement disposées, quand à

l'issue des vêpres, Monsieur l'abbé Durand, vicaire de Saint-Pierre, monta en chaire, et dans un discours plein d'une chaleureuse éloquence, développa les enseignements que nous donnent les statues de Notre-Dame de Lourdes et de Saint Joseph, que l'on allait inaugurer. « Aujourd'hui la foi tend à disparaître, mais Dieu s'est manifesté à Lourdes ; Lourdes nous dit : croyez — Aujourd'hui on ne travaille plus que pour la terre ; Saint Joseph nous dit : travaillez chrétiennement et gagnez Dieu. »

Enfin on enleva le voile qui couvrait les deux statues, et nous pûmes les admirer : elles forment avec les autels un ensemble parfait. Elles furent bénites par le vénérable curé de Rouvray-Saint-Florentin : puis après un dernier cantique, tous se prosternèrent pour adorer Notre - Seigneur dont cette foule recueillie attendait les bénédictions.

La paroisse de Neuvy qui gardera longtemps ce souvenir, était fière à juste titre, et tous étaient unanimes à remercier celui qui avait mené à bonne fin une si belle entreprise. UN TÉMOIN.

Saint Victor-de-Buthon. — M. l'abbé Tondut, chanoine honoraire, curé de Saint Victor, a célébré, le 26 mai, sa cinquantaine de prêtrise, au milieu de ses paroissiens et de nombreux ecclésiastiques.

Mignières. — Le pèlerinage des Trois-Maries est toujours très populaire. Le programme des cérémonies du 22 mai, publié par le *Journal de Chartres*, a été bien rempli, à l'édification des assistants.

Paroisse Saint-Aignan de Chartres. — La paroisse St-Aignan de Chartres se prépare à célébrer son *Tridium* annuel en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus. — Les exercices commenceront le mercredi soir, 15 juin, pour se terminer le dimanche suivant, au jour même de la fête du Sacré-Cœur. — Le lendemain (lundi 20 juin), pèlerinage, désormais traditionnel, à la basilique de Montmartre, à Paris. — Les personnes désireuses de faire partie de ce pèlerinage, qui s'accomplira tout particulièrement cette année, aux intentions du Souverain-Pontife, — sont priées de se faire inscrire le plus tôt possible à la Sacristie ou au presbytère de St-Aignan.

NÉCROLOGIE

— M. l'abbé **MÉLAND** (Eugène-Désiré), curé de Montigny-sur-Avre, décédé le 24 avril 1887. — M. l'abbé Méland est né le 18 octobre 1845 à Viabon. Ordonné prêtre le 29 août 1869, il a été d'abord curé de Fessanvilliers et, depuis le 14 janvier 1877, curé de Montigny. Un accident qu'il éprouva, il y a plusieurs années, fut pour lui la cause de souffrances presque habituelles ; à cause de leur intermittence, il put continuer l'exercice du ministère, mais il prévoyait que le terme ne serait pas long à venir. Une crise plus forte étant survenue, il sentit que c'était la fin, remercia le Bon Dieu de lui avoir ainsi annoncé l'heure suprême, et fit tout disposer autour de lui pour la réception des derniers sacrements. Il tenait à montrer à ses paroissiens comment un chrétien doit se disposer au

départ de cette vie. Il succomba peu après en laissant ainsi à leurs cœurs attristés mais édifiés un précieux souvenir.

— **M. l'abbé SORTAIS** (Théodore-Aimé), curé de Prudemanche, décédé le 29 avril 1887. — M. l'abbé Sortais est né à Margon le 12 septembre 1829. Il a été professeur un an à St-Cheron, avant la prêtrise. Ordonné prêtre en octobre 1852, il a été successivement vicaire de St-Hilaire de Nogent-le-Rotrou, curé de Gohory, de Coudreceau, de Varize et de Prudemanche. Il administrait cette paroisse depuis le 12 novembre 1871, donc depuis plus de quinze ans, lorsqu'une cruelle maladie est venue l'enlever à l'affection de ceux qui le connaissaient. D'un éloge rendu à sa mémoire et publié dans plusieurs journaux, nous voulons recueillir ces lignes. « Cet homme de cœur savait se faire aimer partout où il passait. Les larmes qui ont accompagné son cercueil en sont la meilleure preuve. Les pauvres perdaient en lui leur providence, et tous, un ami. » Ajoutons que ses confrères regretteront de plus en M. Sortais un collaborateur dévoué et toujours prêt à leur rendre service, surtout quand ils faisaient appel à son talent et à ses aptitudes bien connues pour la chaire.

— **M. l'abbé PETIT** (Jules-Paul-Faustin), curé de Boisgasson, décédé le 5 mai 1887. — M. l'abbé Petit est né à Voise le 15 février 1853. Il a été ordonné prêtre le 26 mai 1877 et le 5 juin suivant, il était curé de Boisgasson. Les dix années qu'il a passées à la tête de cette paroisse auront été, nous l'espérons, pleines de mérites devant Dieu, à cause des souffrances que n'a cessé de lui imposer depuis son séminaire une phtisie en vain retardée dans sa marche par des soins continus. Le jeune prêtre, ancien élève de la Maîtrise, s'est souvent fait recommander au sanctuaire du Pèlerinage, lieu béni de sa première éducation. Que la Mère de miséricorde présente au Seigneur nos suffrages pour le prêtre défunt, autrefois clerc si heureux au pied de ses autels !

Précieuse mort d'un jeune Congréganiste du Petit Séminaire de Saint-Cheron.

— On nous écrit :

Le 27 avril dernier, s'endormait dans le baiser du Seigneur Adrien-Henri-Stanislas Hénault, un de nos élèves les plus pieux et les plus édifiants, petit neveu et filleul de M. l'abbé Hénault, chanoine, chapelain de la Providence.

Le jour du Vendredi-Saint, à la récréation de midi, le cher enfant jouait avec son entrain ordinaire, quand, à la suite d'un violent effort, il est pris d'un vomissement de sang. Nous sommes effrayés d'abord ; mais, après quelques soins et un peu de repos, à nos premières alarmes succède l'espoir que l'accident n'aura pas d'autres suites fâcheuses. Cependant, sur l'avis du médecin, nous remettions Adrien à sa famille le lundi de Pâques : hélas ! il emportait la mort dans son sein. Dans les premiers jours, ses parents, excellents chrétiens, cultivateurs à Ozoir-le-Breuil, ne s'inquiétèrent pas trop, sauf la pieuse mère, dont le cœur s'ouvrait déjà à de sinistres pressentiments.

Le 17 nous recevions des nouvelles relativement rassurantes. Mais le 23, une seconde lettre nous jetait dans la consternation : la position d'Adrien s'aggravait tous les jours ; il avait reçu la veille,

après une nuit bien pénible, le Saint Viatique et l'Extrême-Onction avec une foi et une résignation admirables. Pendant qu'on fondait en larmes autour de sa couche, lui, disait : « Oh ! ne pleurez pas ; priez plutôt pour moi, afin que je sois moins longtemps en Purgatoire. »

Le dimanche 24, j'avais le bonheur de passer quelques heures auprès du cher enfant et d'être le témoin ravi de sa patience, de sa douceur, de sa soumission absolue à la volonté de Dieu : « Mon père, me disait-il, je suis bien content ; que vous êtes bon d'être venu ! » Je lui apportais une image, des litanies, et un peu de l'huile miraculeuse de la Sainte-Face. Il fut convenu que toute la famille et lui-même s'uniraient à la neuvaine qui devait commencer le lendemain au sanctuaire de Tours et au petit séminaire, pour sa guérison : « Je la demanderai, me disait-il, si tel est le bon plaisir de Dieu. » Cette parole me fit trop entendre que le petit malade était mûr pour le ciel. Depuis longtemps, mais avec plus de ferveur encore depuis la fête de Saint Joseph, il avait pris l'habitude de faire de toute son âme cette offrande à Jésus au moment de la Communion : « Seigneur, plutôt mourir mille fois que de perdre la sainte innocence ! » Il avait de tout cœur renouvelé sa chère offrande en recevant le Saint Viatique. Je lui dis alors que si le Bon Dieu prenait sa vie, il serait en quelque façon martyr de la sainte vertu : « Oui, oui ! mon père, » me répondit-il avec un sourire céleste et une expression indéfinissable. Je compris encore mieux qu'il fallait dire adieu à mon cher enfant ! Je lui fis mes recommandations, je le bénis et je m'arrachai avec déchirement de ce lit près duquel un charme invincible m'enchaînait.

Dans la nuit, Adrien eut une crise terrible, qu'on crut devoir être la dernière. C'était la supérieure des Sœurs qui le veillait. Toute la famille est vite réunie autour de lui : on récite les prières des agonisants. Bientôt le petit moribond retrouve des forces nouvelles. Il adresse à chacun des paroles brûlantes et de touchantes et inoubliables recommandations. Puis il demande M. le Curé et passe avec lui le reste de la nuit à dire et à redire mille oraisons jaculatoires enflammées.

Les saintes ardeurs de la charité lui faisaient oublier ses souffrances : pourtant elles devaient être cruelles. Une toux déchirante, des étouffements, le feu de la fièvre, une faiblesse parfois extrême, les plaies dont les vésicatoires avaient couvert son corps endolori : rien ne put lui arracher une seule plainte durant tout le cours de sa maladie.

Mais je me suis laissé entraîner trop loin, sans m'en apercevoir. Pourtant que de détails délicieux je dois passer sous silence, et qui trouveront place dans une prochaine notice plus étendue !

Le mardi matin, le cher enfant eut encore une fois le bonheur de recevoir le Saint Viatique ; la journée fut calme. On crut que la Sainte Face allait faire le miracle qu'on lui demandait. Le petit malade souriait à tout le monde, priait continuellement, baisait le crucifix, s'adressait à Marie avec de pieux transports, consolait lui-même ses chers parents, exhortait ses frères et ses sœurs à rester fidèles au bon Dieu, pour venir le retrouver en Paradis.

A onze heures de la nuit, nouvelle crise plus effrayante : on croit que le moment suprême est arrivé. La courageuse mère s'approche de son enfant bien-aimé et lui dit d'une voix assurée : « Pars, mon

cher fils, pars pour le ciel ! » Mais Adrien devait voir une grande partie de la journée du lendemain et édifier encore, ou plutôt ravir ceux qui l'assistaient. Les sentiments les plus délicats et les plus sublimes jaillissaient de son cœur, et s'épanouissaient sur ses lèvres en paroles qui étaient moins de la terre que du ciel. Sur la fin, on l'entendait dire de temps en temps : « Mon Jésus, venez, venez, je suis prêt ! »

A trois heures de l'après-midi, le démon essaya de troubler cette âme virginale. Adrien poussa un cri, se dressa sur son lit, effaré et tremblant : « Jésus, Marie, Joseph, suppliait-il d'une voix forte, à mon secours ! Marie, Marie, Marie ! » La vertu de l'eau bénite et du signe de la croix lui rendit le calme comme par enchantement ; et M. le Curé arrivait juste pour donner au cher enfant une suprême absolution et recevoir son dernier soupir. Un élu de plus était au ciel.

L'inhumation eut lieu le vendredi, en présence de presque toute la population de la paroisse, et d'une députation de maîtres et d'élèves de Saint-Cheron. La touchante allocution de M. le Curé fit couler bien des larmes. M. le Supérieur du petit Séminaire voulut aussi en quelques paroles émues dire un dernier adieu à notre enfant. Et chacun se retira, en se disant à lui-même et en le disant aux autres : « *Beati mortui qui in Domino moriuntur !* Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur ! »

Adrien n'avait pas encore atteint sa dix-septième année.

DEUZET,
Professeur au petit séminaire.

Une Sœur de St-Paul de Chartres décédée au Tonkin.

M. Nogier, médecin principal de 1re classe, directeur du service de santé de la division d'occupation, du Tonkin et de l'Annam, a écrit à Madame la supérieure générale des Sœurs de St-Paul, la lettre suivante en date du 25 mars 1887.

« J'ai une bien douloureuse nouvelle à vous annoncer : Madame la sœur Hélène vient de succomber, à l'hôpital militaire d'Hanoï, à une fièvre typhoïde paludéenne ; elle nous a été enlevée en quatre jours. Dès les premières atteintes, sa maladie offrit des symtômes très alarmants au médecin-chef de l'hôpital de Hanoï qui m'appela en consultation, mais nos efforts associés furent vains.

Nous regrettons tous sincèrement sœur Hélène, qui était si douce et si dévouée pour nos malades ; c'est une grande perte ; tous nos pauvres soldats y ont pris part.

Le général, commandant la division d'occupation du Tonkin et de l'Annam, a présidé lui-même à la solennité des obsèques qu'il a voulu entourer de tous les honneurs militaires.

M. le Médecin-major de 1re classe Moty, au service duquel la sœur Hélène était attachée, a, au milieu de l'émotion générale, prononcé sur la tombe quelques paroles que je vous adresse. »

« Nous rendons aujourd'hui les derniers devoirs à Marie Montel, en religion sœur Ste Hélène, de l'ordre des Sœurs de St Paul de Chartres, née à Clermont d'Auvergne et morte à Hanoï le 21 Mars, à l'âge de trente-quatre ans, après 22 mois de séjour au Tonkin.

Sœur Ste Hélène est la première victime que fait notre nouvelle

colonie parmi ces religieuses dévouées qui apportent à nos blessés et à nos malades en Extrême-Orient les consolations dont leur cœur de femme possède le secret.

Attachée aux salles des blessés, puis à celles des sous-officiers cholériques, et revenue enfin au service des blessés, elle a partout donné ses forces à ses malades sans compter avec sa frêle constitution, et soutenue par la charité naturelle qui l'animait, elle avait supporté sans défaillance toutes les fatigues de sa mission, jusqu'au jour où des deuils de famille successifs vinrent la frapper et la laissèrent en proie aux dangers du climat. C'est alors qu'une de ces fièvres malignes qui pardonnent rarement l'enleva en quelques jours au respect et à l'affection de tous ceux et de toutes celles qui l'ont connue.

Quelle simplicité dans l'histoire de cette trop courte existence : et que de noblesse dans le sentiment d'abnégation profonde qui la remplit ! Sœur Ste Hélène était douée d'une bonté pénétrante qui rayonnait autour d'elle comme une auréole et lui gagnait la confiance et le cœur des malades. C'est surtout à la suite des derniers faits de guerre du Than-Hoa qu'il nous fut donné d'admirer la puissance de sa douceur, quand les blessés indigènes arrivèrent à Hanoï ; ces hommes naïfs s'abandonnaient à la douleur, laissaient échapper des paroles désespérées et ne montraient qu'une confiance et une docilité hésitante, mais tout changea bientôt : ce que nos encouragements n'avaient pu faire, elle le fit sans paroles et par cette force mystérieuse qui subjugue les masses et qui part du cœur.

Il y a huit jours encore, elle répandait dans nos salles cette douce atmosphère de calme dont tous subissaient le charme, et c'est pourquoi nous disons aujourd'hui qu'elle est tombée au champ d'honneur.

C'est une grande consolation pour moi de rendre sur sa tombe un suprême hommage à celle qui fut l'ange des mourants, et de lui adresser au nom de tous, un dernier adieu.

S'il est un monde meilleur pour les justes et les charitables, les mille voix des malheureux auxquels sa vie a été consacrée l'y appelaient, et s'il ne nous reste à nous que l'impression d'une profonde tristesse en face de cette existence fauchée en pleine jeunesse, admirons la sublime résignation de ses derniers instants et espérons que sa mort si douce n'est qu'un sommeil dont le réveil triomphant sera son éternelle récompense. — ADIEU SŒUR Ste HÉLÈNE ! »

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

TRENTE ET UNIÈME ANNÉE

7me NUMÉRO — LA VOIX — JUILLET 1887

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

NOTRE-DAME DE CHARTRES. — LA BONNE MÈRE

(15eme article)

Filioli mei, quos iterùm parturio, donec formetur Christus in vobis.

Mes petits enfants que j'enfante de nouveau, jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous (S. Paul aux Gal. IV, 19).

Pendant qu'un petit séminaire s'organisait à l'abbaye de Saint Cheron, sous la direction des chanoines de la Congrégation de France, M. Bourdoise continuait de semer en tous lieux « la cléricature. » Il aurait voulu établir çà et là des « pépinières cléricales, » espérance d'ordinations nombreuses et bien préparées pour plus tard ; il y réussit en plusieurs paroisses, par exemple : à Brou, comme nous l'avons dit, à Epone, à Boinvilliers. En 1639, il y eut des pourparlers avec les échevins de Châteaudun qui lui demandaient secours contre la propagande calviniste, et on traita de l'érection d'un séminaire en cette ville. De tels fruits de son zèle en notre contrée se reproduisaient en d'autres diocèses. Beaucoup de villes épiscopales ont dû ainsi leur premier établissement de noviciat lévitique à ce saint homme qu'un de ses contemporains, originaire comme lui de notre diocèse, Mgr Godeau, évêque de Vence, nommait « le miroir du clergé, le père des séminaires ».

Ce que nous tenons le plus à faire remarquer, comme point important de notre thèse, c'est que partout M. Bourdoise s'inspirait de la dévotion à la Sainte Vierge. Partout son apos-

tolat en faveur du recrutement sacerdotal devait être inauguré, soutenu, fécondé par des pèlerinages à quelque sanctuaire de Marie. — N.-D. d'Yèvres près Brou, N.-D. de la Victoire à Senlis, N.-D. de Bon-Secours à Compiègne, N.-D. de Liesse près Laon, N.-D. de Pontoise, N.-D. de Paris, l'entendaient redire sa prière cent fois répétée devant N.-D. de Chartres, pour lui recommander les œuvres de réforme ecclésiastique et de vocation.

Mgr Jacques Lescot, nommé en 1643 évêque de Chartres, accorda les mêmes encouragements que son prédécesseur à l'ardent missionnaire dont il avait été lui-même le disciple à Paris et qu'il appelait « une fournaise d'amour et de charité. » Fort de cet appui, M. Bourdoise poursuivit jusqu'à la fin de sa carrière (1655) ses courses apostoliques, ses conférences aux prêtres et sur le prêtre, ses essais de petites communautés.

Lorsque le Seigneur l'appela à l'éternelle récompense, le mouvement en faveur des institutions cléricales ne pouvait plus s'arrêter dans la plupart des diocèses. Notre-Dame de Chartres jugeait le temps venu d'en ouvrir une nouvelle aux portes de sa chère cité.

Mgr Ferdinand de Neuville, quatre ans après la mort de M. Bourdoise, obéit sans doute à un vœu général autant qu'à une pensée personnelle en fondant un grand séminaire (1659). Il l'établit à la campagne, mais tout près de Chartres, là où fut autrefois la maladrerie et plus tard le prieuré de Beaulieu. Beaulieu, nom justifié par la perspective sur la ville et la basilique. Les clercs devaient souvent diriger leurs regards vers le monument où tout parle de Marie, et leur cœur vers la Madone qui en est la gloire.

Mgr Godet des Marais, successeur de Mgr de Neuville, eut grandement à cœur la beauté de sa cathédrale ; il se réjouit de décider avec son Chapitre, l'achèvement des groupes historiés de la clôture du chœur « lequel ouvrage, dit Sablon, étant achevé sera la merveille de la chrestienté et instruira les ignorants autant que les plus habiles prédicateurs évangéliques. » Le vénéré Prélat s'intéressait plus vivement encore à la splen-

deur de son église spirituelle et à l'accroissement du nombre des clercs qui l'étendraient, l'embelliraient un jour. Selon lui, ce n'était pas trop de quatre petits séminaires éloignés l'un de l'autre par une bonne distance; les familles ne retiendraient plus les enfants aptes à la vie lévitique en prétextant la difficulté des communications avec le chef-lieu. Ils furent fondés à Chartres (Saint-Vincent), à Saint-Cyr (près Versailles), à Fresnes, à Nogent-le-Rotrou. Ajoutons que Mgr des Marais entretenait de ses propres ressources trente pauvres clercs dans chacune de ces maisons. De la belle épitaphe inscrite sur son mausolée de Beaulieu, et copiée jadis par les annalistes, qu'il nous suffise de détacher la phrase suivante: « Il pourvut et assura pour l'avenir au clergé chartrain l'instruction canonique, l'érudition nécessaire et la durée de l'une et de l'autre. »

Son neveu, Mgr de Mérinville porta sur le siège épiscopal qu'il devait occuper après lui les mêmes vertus et le même zèle pour les vocations. Mais l'expérience ayant montré l'inconvénient de trop grandes dépenses dans la distribution des petits séminaristes en quatre maisons, il les réunit en une seule qui porta le vocable de la chapelle dédiée à Saint Charles; c'est, depuis 1822, notre grand séminaire diocésain.

Mgr de Mérinville payait la pension de la plupart des élèves. Après lui, Mgr de Fleury consacra au même objet une portion considérable de sa fortune.

C'est bien plutôt son infortune que Mgr de Lubersac eut à partager avec ses prêtres. Quel immense sujet de douleur que la suppression des séminaires de France en 1790! Loin de la patrie le malheureux évêque secourait par des aumônes envoyées de Chartres les ecclésiastiques déportés comme lui. Pouvait-il ne pas confondre dans les mêmes prières l'avenir de ces confesseurs de la foi et celui de la jeunesse de son diocèse écartée du service des autels! Si l'espérance venait de temps à autre rasséréner son âme, c'est sans doute que devant elle passait une vision de Notre-Dame de Chartres, reine du clergé. Nous aimons à nous la figurer, en ces temps désastreux, telle que nous la représente une médaille décernée cent ans auparavant

par le Chapitre au chanoine de Salornay, en récompense de son zèle pour une restauration difficile du grand clocher de la cathédrale. Sur cette médaille « on voit d'un côté le plan de l'église de Chartres, dont un clocher est penchant sur sa ruine, et après une figure de la Vierge, tenant d'une main son enfant, et l'autre qu'elle avance pour soutenir le clocher qui penche, avec cette inscription : *Illâ sustinente non corruet ;* Elle soutenant il ne tombera point ; » au bas sont les armoiries du sieur de Salornay, puis sur le revers une chemisette environnée de nuages.

Elle ne tombera point non plus, malgré les assauts révolutionnaires, la colonne principale de l'église chartraine, c'est-à-dire l'œuvre des vocations ecclésiastiques. Notre-Dame la tient trop près de son cœur. Si, pendant plusieurs années, les séminaristes ne paraissent plus, Marie n'en continue pas moins de former à Jésus-Christ des enfants d'élite qui plus tard sortiront de la maison paternelle et seront conduits en diverses institutions protégées par le Concordat de 1802, pour aller ensuite faire leur théologie à Versailles.

Après l'arrivée de Mgr de Latil au siège épiscopal de Chartres, 1821, on put espérer des noviciats ecclésiastiques auprès de l'église de Notre-Dame. Une loi de juillet 1822 favorisa en effet le rétablissement du grand séminaire où l'on vit bientôt affluer des élèves venant des collèges mixtes de Chartres et de Nogent-le-Rotrou, puis du pensionnat ecclésiastique fondé peu d'années auparavant à Terminiers (en Beauce), par des disciples du célèbre M. Liautard, de Paris, surtout par M. l'abbé Cosme qui l'entretint dans sa propriété.

Enfin, une lettre pastorale de Mgr de Montals, datée de la fête de l'Immaculée-Conception, 1824, annonçait en termes éloquents les premiers projets du nouvel évêque relativement à l'éducation des clercs ; une instruction la suivait de près, adressée aux Dames composant l'Association établie dans le diocèse, pour le soutien du petit séminaire ; il fut ouvert en octobre 1825 à Saint Cheron, près Chartres, comme celui de 1629.

Un article de cette ordonnance est ainsi conçu : « Nous

célêbrerons tous les mois la Sainte Messe en l'honneur de la bienheureuse Vierge Protectrice spéciale de l'œuvre, afin d'en faciliter le succès par son intercesion et d'attirer sur chacune des Dames Trésorières les grâces qu'elles désirent et qu'il leur importe le plus d'obtenir de la bonté divine. »

L'instruction parut pour la fête de la Présentation de la Sainte Vierge qui devint la fête patronale à Saint Cheron.

Ainsi, dans l'histoire de nos séminaires, toutes les lignes principales se rattachent à Marie, à Notre-Dame de Chartres.

L'abbé GOUSSARD.

FLEURS DES SAINTS

Saint VICTOR, Soldat et Martyr

C'était vers le commencement du IVe siècle, Dioclétien régnait alors à Nicomédie. Ce soldat de fortune, trouvant l'Empire trop lourd, l'avait partagé avec un de ses compagnons d'armes, Maximien-Hercule, et lui avait donné le titre d'Auguste et en partage le Gouvernement de l'Occident. Ame basse, cœur corrompu, Maximien détestait tout ce qui était grand et pur, il haïssait les chrétiens. Il partit bien déterminé à les exterminer tous; nous le devancerons à Marseille qu'il devait rendre le théâtre de ses implacables fureurs.

Eclatante de jeunesse et de beauté, débordante de sève, Massillia porte légèrement le poids des siècles, et pourtant elle comptait déjà mille ans d'existence au temps de Maximien.

Elle était riche comme toutes les villes de l'Occident; la mer lui appartenait; la Grèce, la Syrie, l'Egypte, lui envoyaient leurs produits. Elle était le premier comptoir du monde, la gloire des armes ne lui avait pas manqué. Elle cultivait avec amour les arts et les lettres et possédait une école florissante de rhétorique et de philosophie. Elle avait remplacé Athènes, et l'aristocratie romaine, comme au temps de Tacite, accourait dans ses murs pour y recevoir une éducation brillante. Mais l'éternel bonheur de Marseille est d'avoir la première, entre les cités de la Gaule, reçu la *Bonne nouvelle* de la Rédemption.

Presque au lendemain du Sacrifice du Calvaire, la foi chrétienne lui avait été apportée par les plus chers amis du Christ ; Lazare le ressuscité de Bethanie avait été son premier évêque.

Au début du IVe siècle, les fidèles étaient nombreux à Marseille. Un d'entre eux devait être à jamais illustre; il se nommait Victor. Il était d'une noble famille et avait combattu glorieusement sous les drapeaux de l'Empire. Parmi les soldats du Christ nul n'égalait son zèle, sa piété. L'histoire nous raconte qu'au moment où les fureurs de Maximien répandaient partout l'épouvante, Victor, intrépide, raffermissait les courages; et nous voudrions le suivre par la pensée, allant de maison en maison prêcher aux chrétiens timides le mépris de cette vie périssable, et le désir des biens éternels.

Dénoncé pour son zèle, l'intrépide soldat est arrêté et conduit par de vils satellites au tribunal des préfets. Ceux-ci cherchent à le gagner par la pensée des avantages temporels.— Victor repousse leurs offres avec énergie, et confesse sa foi *en Jésus crucifié et Jésus ressuscité,* avec un visage assuré et d'une voix retentissante. — Aussitôt des clameurs s'élèvent contre lui, mais comme Victor était un personnage illustre, les préfets déclarèrent que sa cause serait portée au tribunal de l'Empereur. Elle le fut sans délai : Victor sans s'inquiéter des accusations qui pleuvent contre lui, fait une admirable apologie de la religion chrétienne et démontre en même temps la fausseté du culte des idoles.

L'empereur, hors de lui, ordonne qu'on promène le saint dans toute la ville après avoir resserré ses liens ; la sentence est exécutée dans toute sa barbarie. A son retour de cette course sanglante, on ramène le héros chrétien au tribunal des préfets. — Là, après avoir de nouveau confessé sa foi, il leur dit avec une assurance toute surnaturelle : « Soumettez-moi à » tous les supplices, réunissez contre moi tous les tourments, » vous ne pourrez me vaincre, car je recevrai de mon Dieu la » force de les supporter. » — Astérius, l'un des juges, le fait étendre sur le chevalet ; au milieu de ses tortures la sainte victime est merveilleusement consolée par une céleste vision.

—

Le Sauveur lui apparaît, tenant en main La Croix comme trophée de victoire.

« La paix soit avec toi, » lui dit-il, « c'est moi qui souffre dans » les saints les injures et les tourments, sois fort et constant, » je serai ton appui dans le combat et ton fidèle rémunérateur » après la lutte, au sein de mon royaume. » Cependant les forces des cruels licteurs s'épuisent sans succès sur l'élu du Seigneur ; ce que voyant, le juge commande qu'on le reconduise dans sa sombre prison : mais voilà que vers le milieu de la nuit les portes s'ouvrent, une lumière plus brillante que le soleil illumine cet antre obscur, et des anges du ciel viennent fortifier le martyr qui, joignant sa voix aux esprits bienheureux, se met à chanter avec eux les louanges du Dieu trois fois saint. Les gardes, témoins du prodige, se prosternent avec respect aux pieds du saint, implorant son pardon, et demandant le baptême.

Quelle scène sublime ! On n'en saurait rencontrer de semblables dans les histoires profanes, tandis que la vie des martyrs en est remplie. Cependant, comme le temps presse, Victor instruit à la hâte ces hommes déjà si bien disposés et, avant l'aurore, il les conduit sur les bords de la mer où un prêtre caché au fond d'une nacelle, attendait nuit et jour qu'on vint faire appel à son ministère. Sur un signal de Victor il s'approche et verse sur les fronts inclinés des soldats l'eau de la régénération. Victor retourne ensuite dans sa prison avec ses chers néophytes destinés à le précéder dans la mort. Conduit avec eux sur le *forum,* il les fortifie par ses paroles. Maximien, furieux d'une telle constance dans sa foi, fait apporter un autel de Jupiter pour le contraindre à prendre part au sacrifice qui va lui être offert. Victor s'approche, mais au lieu de vénérer l'idole, d'un vigoureux coup de pied il la renverse à terre. — L'empereur, dans sa rage, ordonne que l'on coupe aussitôt le pied du généreux martyr et condamne ensuite Victor à être écrasé sous la meule d'un moulin, mais cette meule s'étant renversée et le saint respirant encore, un licteur lui trancha la tête.

Ses bienheureux ossements sont conservés à Marseille dans la crypte de l'église qui lui est consacrée (1).

Grotte de Saint Victor, grotte aux piliers antiques
Garde, garde toujours ces restes angéliques
A la sombre lueur de tes pâles flambeaux.
Que de tes froids caveaux vénérant la poussière
Les pèlerins dans leur prière
Tour à tour de leurs pleurs arrosent les tombeaux.

César ! tu n'es pas grand ! César ! tu n'es qu'un homme
Arrière ! tes vaincus sont les maîtres de Rome
Oui ! ton trône est à nous, César, il faut partir.
Plus d'encens, plus d'honneurs, plus de sang à répandre ;
Sur les débris fumants de tes palais en cendre
S'est levé l'autel des martyrs.

Dors ! sous tes vieux crénaux, sous tes vieilles tours grises
Entends la voix des mers te bercer dans ses brises
Victor ! dors à jamais du sommeil du vainqueur !
Marseille, ne dis plus que le ciel est avare ;
Victor est digne de Lazare
Et les fils du soldat sont les fils du pasteur !

Nous regrettons bien de n'avoir pu reproduire entièrement faute d'espace l'admirable pièce de vers intitulée : *Le Martyr*, dont nous avons tiré ces strophes, et dont nos lecteurs auraient si bien su apprécier toutes les beautés. C. de C.

Les Sœurs de Notre-Dame de Chartres

A la dernière assemblée générale de l'œuvre des Sœurs de Notre-Dame de Chartres, M. le chanoine Manceau, supérieur de la Communauté, a présenté un rapport plein de traits édifiants sur les travaux de ces bonnes religieuses, institutrices et garde-malades.

Nos lecteurs nous sauront gré certainement de la citation suivante :

. . . « Suivons les Sœurs de Notre-Dame au chevet des malades. Les mauvaises fièvres, les angines, ont sévi dans plusieurs paroisses, nos Sœurs ont dû se multiplier ; elles ont parfois poussé le zèle jusqu'à l'héroïsme, j'allais dire jusqu'à l'imprudence. Dans une localité où l'on a cherché à former un parti contre les Sœurs, afin de soustraire les jeunes personnes à leur influence, presque tous les opposants furent atteints de maladies graves ; alors les voisins

(1) Le pied de Saint Victor, après différentes translations, se trouve maintenant à Paris, dans l'Eglise de Saint Nicolas du Chardonnet.

et les amis s'éloignèrent dans la crainte de la contagion. Le médecin appelé déclare qu'il ne peut seul suffire à tous les traitements. Plusieurs jurent qu'ils n'appelleront pas les Sœurs et se suffiront à eux-mêmes. Hélas ! C'est facile à dire ; mais à faire ! L'un d'eux avait un fils unique, objet de toutes ses espérances, atteint de la maladie. A force de soins il parut être un peu mieux et les pauvres parents joyeux espèrent qu'ils triompheront du mal sans le secours des Sœurs. Mais une recrudescence se déclare, et, malgré les soins redoublés, le malade est bientôt à l'agonie. Cependant il est nuit, le médecin est éloigné et l'enfant sans parole rejette une espèce d'écume, symptôme d'une mort prochaine. La mère éperdue s'écrie : Nous ne pouvons rester ainsi ; vite, il faut aller chercher la Sœur ! Et le mari consterné d'obéir, mais la Sœur viendra-t-elle ? Oui, elle viendra, malgré la nuit, malgré tout, elle vole partout où la charité la réclame ; elle arrive donc en hâte, mais l'enfant ne donne plus signe de vie. La bonne Sœur cependant après avoir essuyé l'écume de la bouche du pauvre enfant, au milieu des cris déchirants des parents, invoque Notre-Dame, et, sans hésiter, car elle croit à une asphyxie, elle colle sa bouche sur celle de l'enfant en s'efforçant, par des insufflations incessantes de donner de l'air aux poumons, de rétablir le jeu de la respiration. Au bout d'une heure environ, l'enfant donne signe de vie, le pouls était revenu. Au bout de deux heures l'enfant avait ouvert les yeux et avait pu boire quelques petites cuillerées d'une boisson réconfortante ; il était sauvé. Dire la joie de ces pauvres gens après une émotion aussi poignante est impossible.

Le père, hors de lui, serrait les mains de la Sœur en disant : Amis pour la vie, ma Sœur ! Et la mère de la serrer dans ses bras en disant ; notre enfant vous devra la vie, il pourra bien vous dire : Ma mère. Après quelques jours de convalescence l'enfant était complètement guéri, et le père de lui dire : Donne ta main à ma bonne Sœur et dis ; amis pour la vie ! N'est-ce pas admirable de voir la manière dont Dieu s'y prend pour désarmer ses ennemis ? L'émotion fut grande dans toute la commune, lorsque ce fait fut connu, et tous les ennemis des Sœurs demeurèrent persuadés qu'il n'y avait pas moyen de se passer d'elles et disaient tout bas : Un médecin ne suffit pas.

Que de traits à peu près semblables se produisent dans le cours d'une annnée ! Nos Sœurs y sont tellement habituées que leur première réponse à la demande qu'on leur fait de rapporter quelques traits pour le compte rendu, est celle-ci : Nous n'avons rien eu d'extraordinaire. Ce n'est qu'en guise de conversation qu'elles racontent quelques uns de ces traits dont le récit émeut vivement les personnes non coutumières des faits. Malgré les œuvres diaboliques qui se

proposent d'arracher la foi du cœur des hommes, les Sœurs ne laissent pas d'avoir encore souvent des consolations par des coups de grâces inattendues que Dieu leur ménage par l'intercession de Notre-Dame de Chartres sa divine et toute puissante mère. Que de pauvres malades convertis au moment de la mort donnent encore des marques de repentir et de reconnaissance envers Dieu ! »

La Cathédrale de Chartres

IMPRESSIONS D'UN MINISTRE ANGLICAN

Dans un de ses voyages en France le célèbre Thomas Arnold, savant docteur de l'Église anglicane visita la cathédrale de Chartres le jour de l'Assomption. Le lendemain il écrivait : « En voyant la foule des fidèles qui remplissaient la nef, les ailes, les transepts, prenant part au service solennel célébré dans le chœur, tandis que les tonnerres de l'orgue et les voix de la congrégation résonnaient sous les voûtes du magnifique édifice, je songeai au contraste de cette pompe, avec la nudité de nos cathédrales, où tout, à l'exception du chœur, n'est qu'un froid monument d'architecture. Il y a selon moi, une grave erreur à confondre avec la superstition, les splendeurs de l'Église romaine. La réforme après s'être élevée contre les abus du haut clergé catholique les a consacrés dans ses dignitaires ecclésiastiques tandis qu'elle a supprimé les parties les meilleures et les plus populaires de l'ancien culte, la beauté qui impressionne les âmes, l'onction qui pénètre les cœurs. Les églises toujours ouvertes, les offices variés, les solennités majestueuses, les processions, les calvaires, les crucifix, sont autant d'appels à la foi et n'ont aucune liaison naturelle avec la superstition. On oublie que si le culte chrétien est essentiellement spirituel, s'il ne relève ni du temps, ni des lieux, ni de la forme, le christianisme s'est manifesté par le plus grand des signes visibles dans la personne de Jésus-Christ, Dieu et homme. Rejeter l'intervention des sens c'est revenir à cette illusion de l'orgueil qui croit pouvoir par la seule force de la raison remonter jusqu'à Dieu éternel, invisible, sans interprète et sans médiateur. »

Arnold's Life and Letters, 2 vol. Ar. Stanley.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Le 21 juin, il y a eu au Vatican séance définitive au sujet de la canonisation du B. Berchmans.

— Une médaille commémorative de l'Exposition Vaticane sera exécutée par le célèbre professeur Bianchi, graveur de Sa Sainteté. Elle représentera d'un côté Léon XIII et de l'autre la Religion couronnant les arts.

— Conformément à la décision de notre Saint-Père le Pape, c'est dans la vaste salle historique, située au-dessus du péristyle de Saint-Pierre, que seront célébrées les grandes fêtes de son jubilé sacerdotal.

— S. M. la reine Victoria occupe le trône d'Angleterre depuis cinquante ans; beaucoup de princes de diverses nations se sont rendus à la solennité de son jubilé. Le Pape s'y est fait représenter par un nonce. Une telle démarche du Souverain Pontife en pays protestant où, il y a quelques années, on n'admettait même pas un prêtre catholique en costume ecclésiastique, a une grande importance.

— Le voyage des 360 pèlerins français en Terre-Sainte (du 28 avril au 8 juin) a été très heureux. Aucun accident. Pendant la traversée pour le retour, première communion de deux novices et de deux matelots du bord.

Le Pape et la France. — Monseigneur l'archevêque de Reims passait naguère à Paris, se rendant à Rome pour aller recevoir le chapeau. Admis en audience par le président de la Répnblique, il entendit celui-ci lui parler en ces termes : « Dites au Saint-Père que nous ne saurions assez le remercier de la lettre qu'il a écrite au Centre (Reichstad allemand). Sans cette lettre la guerre était imminente. »

Comme le cardinal s'acquittait de son message, le Saint-Père lui fit la déclaration suivante : « Une telle démarche n'était pas dans les traditions de la papauté. Pour m'y résoudre après de longues hésitations, il m'a fallu l'assurance de la pacification religieuse en Allemagne. J'ai eu surtout en vue les intérêts de la France. »

— *La statistique du clergé en Italie* accuse une diminution pour la période de 1881-1885, pendant laquelle il n'y a eu que 4,957 ordinations, tandis qu'il est mort 10,701 prêtres. Le *Diritto* s'en réjouit, comme une « indice des progrès de la civilisation. » Mais alors, demande le *Moniteur de Rome*, comment se fait-il que cette diminution coïncide avec la progression de plus en plus accentuée des crimes, au point qu'une feuille libérale déplorait hier la triste primauté acquise par l'Italie dans les statistiques criminelles ?

La vraie cause de la diminution ou plutôt de la perte des vocations, ce sont les lois révolutionnaires promulguées en Italie dans ces dernières années, *et particulièrement la loi militaire.*

Nos radicaux et libres-penseurs de France espèrent le même résultat de la nouvelle loi militaire actuellement en discussion au Parlement. Quelles magnifiques paroles MM. Keller, de Martimprey, de Lamarzelle et de Mun, ont fait entendre contre les dispositions anti-religieuses de cette loi !

Notre-Dame, protectrice à l'heure des catastrophes. — Les *Annales* de l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires relatent plusieurs faits touchants où la protection de la Sainte Vierge s'est révélée sensiblement dans l'horrible catastrophe du théâtre de l'Opéra-Comique (Incendie du 25 mai). Elles ajoutent :

« Ces traits d'intervention maternelle de la Sainte Vierge en cet effroyable évènement, ne sont pas les seuls.

Ainsi, le lendemain, dès le matin, deux dames, la mère et et la fille, demandaient à la sacristie de Notre-Dame des Victoires des prières d'actions de grâce, et voici quel était le sujet de cette action de grâce : une amicale indiscrétion nous l'a révélé..

Les deux dames étaient arrivées depuis peu à Paris. Elles s'étaient

empressées de visiter Notre-Dame-des-Victoires et de lui confier le succès d'une délicate affaire qui les avaient amenées dans la capitale. Désireuses toutefois d'assister à la représentation de Mignon, elles étaient allées le soir du 25 à l'Opéra-Comique. On y délivrait les derniers billets. La place qu'on leur offre les doit tenir bien loin de la scène. Epreuve faite, elles redescendent au bureau et demandent une loge. On leur en assigne une, mais impossible d'y pénétrer : elle est au complet. Les deux dames se voient obligées de se priver du spectacle. Elles sortent du théâtre.

« Mère, dit la jeune fille, allons au mois de Marie de la Madeleine, cela vaudra mieux. »

Ce que fut la réunion, ce soir-là, dans cette grande église, ce qu'elle eut de charme et de beaux chants, ceux qui y ont assisté le savent.

La jeune fille était dans toute la joie de son cœur : « Mère, disait-elle en quittant la Madeleine, que j'ai été heureuse ! Jamais je n'aurais éprouvé pareil bonheur au théâtre ! »

Les deux dames se dirigent vers leur hôtel : il leur faut passer près de l'Opéra. Quel n'est pas leur étonnement, leur effroi en le voyant en feu ! Et quand elles aperçoivent les nombreuses victimes que l'on transporte déjà dans les pharmacies, comme elles remercient Notre-Dame et leurs bons anges ! Ne viennent-elles pas d'être sauvées de ces brasiers ardents qui les épouvantent, par les providentiels obstacles qui les ont empêchées de trouver place à une représentation à laquelle elles avaient désiré assister ! »

Le clergé et la science. — Les Sociétés savantes de Paris et des départements ont tenu, le 1er juin, à la Sorbonne, leur réunion d'été. Dans cette assemblée le clergé a occupé, comme toujours d'ailleurs, un rang honorable que nous tenons à signaler.

Dévouement d'un missionnaire. — Les journaux italiens, qui sont loin d'être sympathiques aux missionnaires français, publient un ordre du jour du général Gené rendant hommage au dévouement d'un missionnaire français, le Père Colbeaux, qui, le 26 janvier, s'est rendu au péril de sa vie au camp des Abyssins, pour réclamer la grâce des explorateurs italiens faits prisonniers par Baz-Alula. Les pressantes sollicitations du missionnaire purent seules arracher à une mort certaine le comte Salimbeni et ses compagnons.

Aux médecins chrétiens. — Le pèlerinage de Luzarches. — Des recherches historiques faites sur la confrérie médicale de Saint-Côme et Saint-Damien, il ressort comme un fait certain qu'elle avait pris naissance sous le règne de Saint Louis et que des chirurgiens célèbres, tels que Jean Pitard, Pierre de Crosse, Gui de Chauliac et Ambroise Paré en faisaient partie. On retrouve trace de cette confrérie sous Louis XIII et ses successeurs jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. La confrérie est aujourd'hui reconstituée canoniquement et compte plus de *deux cents médecins* et chirurgiens, dont plusieurs des hôpitaux de Paris, de Lyon, de Marseille, Besançon, Lille, Rennes, Rouen, Angers, *Chartres* et du Mans.

La tradition du pèlerinage de *Luzarches*, auquel étaient restés fidèles Cruveilhier, Laennec, Récamier et Maisonneuve, quatre des pures gloires médicales de notre siècle, a été heureusement reprise en 1886.

La Société médicale de Saint-Luc, Saint-Côme et Saint-Damien

fait élever une chapelle dans l'église du Vœu national. La somme recueillie à ce jour est de 59,147 fr. 80.

(Bulletin du Vœu national.)

Le Conseil des Pèlerinages (8, rue François Ier, Paris), nous a informés du prochain pèlerinage à La Salette, Paray-le-Monial, Fourvières et à La Grande Chartreuse.

Tout croule autour de nous. L'amour du plaisir et de l'indépendance amène la ruine et la servitude. C'est à la pénitence de réparer ces ruines.

Après Jérusalem, La Salette est, par excellence, le sanctuaire de la pénitence et de la réparation. Allons donc à La Salette. Allons en ce lieu béni répondre à l'appel de notre Mère qui nous crie : Prière et pénitence. Allons conjurer les malheurs qui nous menacent, en renouvelant les actes de foi accomplis en 1872 et en 1885.

Qu'on soit nombreux et fervents sur la Sainte Montagne.

Le pèlerinage partira de Paris le **mardi 5 juillet**, ira, le lendemain, prier au tombeau de la bienheureuse Marguerite-Marie, à **Paray-le-Monial,** sanctifiera la soirée du **7 juillet** dans le sanctuaire de **Notre-Dame de Fourvières** à Lyon, et, après avoir passé dans la retraite les journées des vendredi, samedi et dimanche sur la montagne de La Salette, il ira demander à saint Bruno, à **La Grande Chartreuse,** la force du silence et du recueillement, et rentrera à Paris le **mercredi 13 juillet.**

— Le Comité de l'Œuvre des Pèlerinages en Terre-Sainte continuera, ainsi qu'il le fait depuis plus de 30 ans, à organiser une caravane pour les vacances. Son 50e pèlerinage partira donc de Marseille le jeudi 25 août 1887. Les nouvelles reçues de Terre-Sainte font en effet connaître que la tranquillité du pays est absolue. Ce pèlerinage complet comprendra comme d'habitude la visite de la Judée, de la Samarie et de la Galilée, sous la conduite du frère Liévin.

Pour l'inscription, s'adresser *le plus promptement possible à M. l'abbé Fernique*, secrétaire de l'Œuvre, *63, rue de Turbigo*, à Paris. M. l'abbé Fernique reçoit à la *sacristie de Saint-Nicolas-des-Champs, rue Saint-Martin, 251*, tous les matins, de neuf heures à onze heures *(le jeudi excepté)*.

L'Union des Syndicats du Commerce et de l'Industrie. — La dernière Assemblée des Catholiques de France a appelé l'attention sur cette association qui s'est formée à Paris au mois de décembre dernier, et qui est maintenant organisée sur les bases de la loi du 21 mars 1884 relative aux Syndicats professionnels.

L'Union comprend déjà les cinq syndicats suivants : 1° de l'ameublement ; 2° du bâtiment ; 3° des produits alimentaires ; 4° de la librairie et de l'imprimerie ; 5° des voyageurs et représentants de commerce. Elle a créé un bulletin mensuel (5 fr. par an) un service du contentieux, un service de renseignements, un service d'arbitrage et enfin un service d'assurances.

« Telle est, — d'après les renseignements du Comité général de Défense religieuse, — l'organisation dont la clientèle catholique peut faciliter le développement en envoyant à l'*Union* et *en lui faisant connaître les commerçants, industriels, voyageurs et représentants de commerce qui méritent d'être agrégés.* »

L'Union a son siège à Paris, rue des Bourdonnais, 30. S'adresser au directeur, M. J. Pégat.

L'Union des syndicats est un excellent moyen de lutter contre l'organisation de la juiverie et de la franc-maçonnerie pour l'exploitation et la ruine des catholiques, clients ou commerçants et industriels.

Notre-Dame en Nouvelle-Calédonie. — En face de la côte N.-E. de la Nouvelle-Calédonie s'étend un groupe de plusieurs petites îles, appelées les îles Loyalty; celle du milieu, la plus grande, porte le nom de Lifou. La population indigène de ces îles est en grande partie protestante, les missionnaires anglais y ayant précédé les missionnaires français de la Société de Marie. Pour combattre l'hérésie, dont le propre est l'horreur du culte de la Sainte Vierge, les Pères Maristes ont appelé à leur aide le mystère victorieux par excellence, le mystère par lequel la Sainte Vierge a écrasé la tête du serpent infernal, le mystère de l'Immaculée Conception.

Sur le Cap Mékétépoun, que les navires qui viennent de la Nouvelle-Calédonie aperçoivent tout d'abord, ils ont dressé une statue colossale de l'Immaculée Conception. Au pied de cette radieuse image du triomphe de Marie, les sapins de la Montagne forment une guirlande d'une verdure perpétuelle, et plus bas les vagues de la mer couvrent les rochers de leur blanche écume.

Lorsqu'ils passent devant cette statue de Marie Immaculée, les navires de la Mission et les barques des Canaques catholiques abaissent leur pavillon tricolore, pour saluer la Reine de la France; en même temps tous les fronts se découvrent, et de pieux cantiques s'élèvent du milieu des flots.

Notre-Dame au Canada. — Depuis quelques années les sanctuaires de Notre-Dame de Lourdes se sont multipliés dans la province et dans la ville de Québec. Non seulement il y a des chapelles sous ce vocable dans un bon nombre d'églises, mais encore à Québec même il y a une belle église dédiée à Notre-Dame de Lourdes, et, à cinq lieues de Québec, une autre très jolie église bâtie à l'imitation de celle de Lourdes, dans un endroit qui rappelle assez sa situation, au bord du fleuve Saint-Laurent. Cette église est devenue un lieu de pèlerinage très fréquenté. Montréal et bien d'autres endroits ont aussi leurs chapelles et églises de Notre-Dame de Lourdes.

— *Pélerinage des associations ouvrières à Rome, sous le patronage de N.-D. de l'Usine* et sous la conduite de Son Eminence le Cardinal Langénieux, Archevêque de Reims.

Le Souverain Pontife encourage cette démonstration, ce voyage, qui sera comme un hommage social du monde du travail à Jésus Christ, vivant toujours dans Pierre. Ce sera comme la Préface. Sa Sainteté a bien voulu promettre une audience solennelle et un discours français.

Un train spécial partira de Paris mercredi 12 octobre et ira directement à Rome par le mont Cenis. On prendra sur le trajet les pélerins de l'Est, jusqu'à Lyon et environs. (On cherche à organiser pour le Midi un train de Bordeaux par Toulouse, Marseille.)

Les pèlerins seront six jours à Rome qu'ils quitteront le jeudi 20 octobre pour rentrer directement à Paris.

Ce train sera composé de voitures de seconde classe. La compagnie accepte de ne mettre que huit voyageurs par compartiment au lieu de dix. On acceptera les bagages à la main. Les bagages enregistrés devront payer la taxe complète sans franchise.

Il est impossible aujourd'hui de fixer exactement les prix, mais

on ne pense pas dépenser 170 francs pour ceux qui seront logés par la Commission, et 215 francs pour ceux qui seront logés dans les hôtels, tout compris, chemin de fer aller et retour, hôtel, nourriture et voitures à Rome.

Le premier train sera composé des trois cents premiers inscrits.

S'adresser pour tout renseignement à Monsieur Léon Harmel au Val des Bois par Warmériville. Marne.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Deux cœurs. — Une palle brodée. — Une croix en or.

Lampes. — 125 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en juin, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 92 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 5 ; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 12.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 380.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 385.

Nombre de visites faites aux clochers : 394.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En juin ont été consacrés 52 enfants, dont 26 de diocèses étrangers.

— Il y aura à Chartres, au palais épiscopal, une exposition d'objets préparés pour le Jubilé sacerdotal du Souverain Pontife et qui doivent être envoyés à Rome. Les personnes du diocèse qui ont l'intention d'adresser à l'évêché quelque objet ayant cette destination, sont priées d'en informer au plus tôt M. le Secrétaire général.

— Monseigneur de Forges, a été délégué par Monseigneur l'Évêque de Chartres, pour l'ordination du 4 juin à la cathédrale. Il y a eu 10 nouveaux prêtres, 1 diacre et 11 sous-diacres.

Ces rites sacrés de l'ordination sont fort touchants. Des livres distribués à l'assistance lui permettent de comprendre les détails liturgiques et de mieux s'associer aux prières. La solennité se termine par une procession du grand chœur au sanctuaire de N.-D. du Pilier. Cela encore est magnifique et imposant comme la plupart des cérémonies spéciales au Pèlerinage chartrain.

Les merveilles divines se sont multipliées par le ministère de l'Évêque devant l'autel. Qu'il est beau le chant du *Te Deum* redit par tous les clercs ordonnés ! La reconnaissance enflamme leurs cœurs et monte à leurs lèvres en accents mélodieux. Mais ce n'est pas assez d'une hymne au Seigneur, *portion de leur héritage* et cause de leur joie. Ils ont besoin de porter leurs actions de grâces à Marie, reine du clergé, protectrice de leur éducation, mère de toute sainte espérance. Et voici que leurs rangs s'ébranlent ; ils

partent en chantant ; bientôt ils entourent Notre-Dame du Pilier comme d'une couronne vivante ; les couleurs des ornements et l'éclat des flambeaux ajoutent à la beauté du tableau. Le Pontife célébrant a suivi la longue file des lévites ; en leur nom comme au sien, il offre à la Madone l'encens, symbole de la prière. Tous prient avec ardeur ; écoutez les notes frémissantes de leur salutation à Marie : *Regina cœli*, *lætare*.

Comment ne répondrait-elle pas à cette invitation filiale, Notre-Dame de Chartres ? Oui, elle sourit à ses enfants, parce que le Divin Sauveur les a choisis avec prédilection ; parce qu'ils sont de la famille apostolique. Marie entend sans doute un autre cantique faire écho à l'antienne joyeuse de ses clercs ; c'est le cantique chanté par le ciel et la terre à la gloire des apôtres : *Apostolorum gloriam tellus et astra concinunt.*

— Les processions de la Fête-Dieu ont été favorisées par un temps superbe. De toutes parts nous sont arrivées les meilleures nouvelles sur la participation empressée et sympathique des populations à cette solennité. A Chartres, les rues et les carrefours étaient remplis de spectateurs dans l'attitude la plus respectueuse. Le Saint-Sacrement qui a passé en bénissant les foules avait pour cortège un nombreux clergé, les élèves de maisons ecclésiastiques, des délégations des communautés, les confréries paroissiales, et plusieurs centaines d'enfants en blanche parure. Une vingtaine de bannières partageaient les groupes. La musique des élèves des Frères, les cantiques des confréries et les hymnes des chantres animaient le défilé. Le public a semblé unanime dans l'admiration pour les reposoirs tous d'une ordonnance et d'une décoration parfaites. Et dans ce public que de prières ont jailli des cœurs émus vers Jésus qui aime infiniment et qui pardonne !

— La fête de première communion, à la cathédrale, aura lieu le 6 juillet. Prédicateur annoncé : un Père Jésuite.

— La fête de l'Adoration mensuelle aura lieu à la Chapelle de la Visitation le 28 juillet.

Celle du 16 juin à la Communauté des Sœurs de Saint-Paul a été célébrée par de beaux offices et les pieuses visites de nombreux fidèles à Jésus-Hostie. Le sermon a été prêché par M. l'abbé Tissier, professeur à l'Institution Notre Dame. Notre-Seigneur aliment de notre vie spirituelle par l'Eucharistie, tel a été le sujet développé par le prédicateur, dans un discours où l'onction des sentiments se joignait à l'élévation des pensées. — Le salut du Saint-Sacrement a été terminé par une cérémonie nouvelle pour beaucoup de témoins : celle des prières de l'itinéraire à l'accasion d'un départ de Sœurs

pour l'étranger. Trois allaient se diriger vers La Guadeloupe et la Martinique ; trois autres vers la Cochinchine et le Tonkin. L'auditoire a été visiblement ému de cette scène d'adieux ; surtout pendant le chant d'une poésie composée pour la circonstance. Nous insérons plus loin ce chant du départ pour les Missions.

— La fête du Sacré-Cœur a eu pour prédicateurs : à la cathédrale, M. l'abbé Guérin ; au monastère de la Visitation, M. l'abbé Pichot ; à l'église de Saint-Aignan, le R. P. Béthune, rédemptoriste. Cet éloquent religieux a été fort goûté de son auditoire pendant le *triduum*. Il a accompagné le 20, à Montmartre, les pèlerins chartrains et, là encore, a excité leur piété par une chaleureuse allocution. Sur l'invitation de M. le curé de Saint-Aignan, les pèlerins ont offert en ex-voto une pierre pour l'église du Vœu national.

— Nous avons eu quatre premières messes de jeunes prêtres à l'église de N.-D. de Sous-Terre, le jour de la Trinité. Cinq anciens élèves de la Maîtrise, venaient d'être ordonnés : MM. Boulay, Charpentier, Loiseau, Lefèvre et Simon. L'un d'eux célébrait au grand séminaire ; les autres, à la crypte. Les cinq ensemble se sont présentés à la Bonne Mère sous les ornements sacerdotaux pour lui consacrer un ministère qui commence et dont elle a béni la formation. C'est une cérémonie depuis longtemps en usage à la crypte ; elle parle au cœur des jeunes clercs désireux de monter au même autel dans quelques années.

Le même jour il y a eu aussi des premières messes aux petits séminaires de Saint-Cheron et de Nogent.

— Le pèlerinage de l'Apostolat de la prière à N.-D. de Laghet, près Nice, a été raconté par les revues religieuses, comme un fait d'un vif intérêt et d'une grande édification. Plusieurs évêques et des milliers de fidèles y participaient. Il a été organisé surtout par un Chartrain, M. le chanoine J. Proust, directeur de l'Apostolat de la Prière et de plusieurs autres œuvres à Nice.

— Le P. Charles Bellamy, ancien vicaire de la cathédrale de Chartres, était, comme on sait, le directeur de l'Oratoire Saint-Pierre Saint-Paul à Paris (28 rue Boyer, Ménilmontant). A cause du mauvais état de sa santé, il a supplié ses supérieurs de le décharger de cette direction. Dans une lettre adressée aux associés salésiens, il les remercie de la sympathie qu'ils lui ont accordée. Un autre disciple de Dom Bosco lui succède à Paris ; c'est Dom Joseph Ranchail.

— A l'occasion du 15me centenaire de la conversion de Saint Augustin, un concours universel a eu lieu en Espagne sur de hautes questions de science et de théologie. Une thèse à traiter, entre les autres, était celle-ci : Liberté de la pensée dans le dogme princi-

palement d'après les doctrines et les procédés de Saint Augustin. On pouvait la soutenir en langue espagnole, ou latine, ou française, ou italienne. M. l'abbé Loriot, curé d'Oisonville, a concouru sur cette question. Sa thèse (d'une étendue de 70 pages in-8°) a obtenu un beau succès. M. l'abbé Loriot a eu le 2me accessit. On lui a adressé une lettre élogieuse et un brillant diplôme avec une médaille de cuivre argenté.

— Parmi les pèlerins remarqués en juin dans notre basilique nous citerons un missionnaire du Cambodge. Avant de retourner auprès de ses chers chrétiens d'Orient, il avait tenu à venir recommander à N.-D. de Chartres son apostolat et celui de ses confrères, au nombre desquels est le P. Pianet que nous avons déjà nommé dans la *Voix*, comme membre du clergé chartrain, ancien professeur au Petit-Séminaire. Nous avons eu, par cette occasion, des nouvelles du prêtre clerc de Notre-Dame, qui évangélise maintenant le Cambodge; nous avons appris avec joie que sa santé s'était soutenue assez bonne dans l'exercice d'un zèle ardent, et au milieu des difficultés continuelles que les missionnaires rencontrent dans ces régions.

— Le dimanche 5 juin, nous avons eu à la cathédrale un sermon suivi d'une quête en faveur des œuvres catholiques de la Terre Sainte. Le prédicateur était le R, P. Patrem, franciscain.

— Un autre enfant de St François, le R. P. Ludovic, venait de terminer au grand séminaire les exercices de la retraite préparatoire à l'Ordination.

— Le pèlerinage des Trois Maries (Marie Madeleine, Marie Jacobé, Marie Salomé) a toujours été populaire à Chartres. Autrefois elles avaient leur autel dans la plupart des églises de la ville. Une chapelle leur était dédiée dans la Cathédrale. Il est juste que dans son sanctuaire privilégié et fréquenté par tant de pèlerins, Notre-Dame ait pour cortège les chères saintes de sa parenté. Nous voyons encore leurs statues à la porte royale et autour du chœur de la basilique; l'usage s'est conservé de demander, auprès du Pilier de Notre-Dame de Chartres, l'évangile des trois Bonnes Maries, comme bénédiction spéciale en leur nom. Mais pourtant là n'est pas le lieu ordinaire du pèlerinage en leur honneur. C'est dans une paroisse située non loin de Chartres, à Mignières, que se rendent les foules aux solennités de leur culte; et, toute l'année, des pèlerins arrivent à l'antique chapelle de Mignières, amenés par le désir d'une guérison ou d'une autre grâce. C'était un spectacle édifiant que celui du 22 mai au modeste sanctuaire des Trois Maries et à l'église paroissiale qui n'en est séparée que par le cimetière. Quel concours de peuple ! Quelle affluence de malades, d'infirmes, et d'autres personnes

venant solliciter des faveurs spirituelles ou temporelles par l'intercession des Saintes !

Il en a été ainsi depuis bien des siècles dans cette paroisse. La Beauce et le Perche comptent, en dehors du Pèlerinage exceptionnel de N.-D. de Chartres, beaucoup de lieux de dévotion aux saints ; il en est peu d'aussi fréquentés que celui de Mignières. M. l'abbé Cintrat, curé de cette paroisse vient de publier un livre intitulé : *Les Trois Maries.* Cette Notice historique (1) est bien accueillie. Elle renferme de précieux documents sur le culte et la vie des Saintes Femmes, disciples du Sauveur, puis sur le Pèlerinage de Mignières.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

---

1. En reconnaissance d'une faveur obtenue par l'intercession de Notre-Dame de Chartres, je viens vous demander une messe d'actions de grâces. (V. R., diocèse de Versailles).

2. Je vous avais fait part de mes craintes au sujet de mon frère, indifférent à la pratique de ses devoirs religieux et ne se croyant pas près de la mort. J'avais sollicité sa conversion et demandé pour cela les prières des clercs. Notre-Dame de Chartres nous a exaucés. C'est au moment où le malade se jugeait en meilleur état que de lui-même il a témoigné le désir des sacrements ; il les a reçus avec grande piété et nous a fort édifiés tous. Cette belle préparation à la mort qui n'a pas tardé à venir me porte à vous adresser l'expression de notre reconnaissance envers Notre-Dame.
(C. P. à B., diocèse d'Orléans).

3. J'ai l'honneur de vous écrire, étant chargée par une pauvre femme de remercier la Sainte Vierge, pour une grâce obtenue à la suite d'une neuvaine à Notre-Dame de Chartres. Elle demande une messe d'action de grâce et un cierge de 50 centimes.
(A. C. à O., diocèse de Versailles).

4. Je remercie mille fois Notre-Dame de Chartres à l'occasion de la neuvaine que j'avais demandée. J'ai été exaucée au-delà de mes espérances. Je désire une messe en reconnaissance.
(J. T., diocèse de Chartres).

5. Je vous ai envoyé, il y a quelques mois, une offrande comme honoraires d'une messe et d'une neuvaine pour obtenir par l'intercession de Notre-Dame de Chartres le succès de plusieurs affaires. J'ai pu obtenir succès pour deux affaires. Je vous adresse ci-inclus la somme de trois francs avec nouvelle demande d'une *messe* à Notre-Dame et *des prières* pour remercier le Seigneur et sa Sainte Mère des faveurs obtenues, et implorer le secours du ciel pour d'autres également urgentes. (L. à C., diocèse d'Angers).

6. Mon fils, jeune soldat en garnison à R., était gravement malade. J'ai recommandé sa guérison à Notre-Dame de Chartres, et lui ai promis une offrande en action de grâce. Je viens acquitter ma promesse et confier de nouveau mon fils à la protection de cette Bonne Mère. (F. B. à L., diocèse de Bayeux).

(1) Chartres, Imprimerie Garnier. Prix : 1 fr.

7. Je viens remercier la Bonne Mère pour les grâces qu'elles nous a accordées. Ma femme était bien malade et le médecin craignait encore une aggravation funeste. Notre-Dame de Chartres a eu pitié de ses pauvres enfants et la maladie a été détournée. Merci à la Très Sainte Vierge que nous avions tant invoquée pour la guérison! Nous irons faire notre pèlerinage d'action de grâces à Chartres.

(L. A. à Ch., diocèse de Chartres).

8. Je viens vous demander une neuvaine d'action de grâces et une lampe pour neuf jours. C'est pour remercier Notre-Dame de Chartres d'une guérison obtenue après recommandations dans son vénéré sanctuaire. ———— (G. B., diocèse de Blois).

Nominations dans le clergé.

M. l'abbé Desvaux, curé de Senonches, a été nommé curé d'arrondissement à La Madeleine, Châteaudun. Installé, le 21 juin, chanoine honoraire de la cathédrale, il a reçu, après la cérémonie, les félicitations du Chapitre; ses amis et particulièrement ses anciens élèves du petit séminaire ne pouvaient manquer d'y joindre les leurs.

M. l'abbé Lalizel, curé de Brunelles, a été nommé chapelain de la Visitation, à Chartres.

M. l'abbé Perthuy a été transféré de la cure de Blévy à celle de Fontaine-Simon; M. l'abbé Garranché, de Landelles à Brunelles; M. l'abbé Roulleau, de Chassant à Blévy; M. l'abbé Guitel, de Morvilliers à Montigny-sur-Avre.

M. l'abbé Coutant, curé de Dampierre-sur-Blévy, a été nommé vicaire de Dreux. — M. l'abbé Aiglehoux, vicaire de Dreux, a été nommé curé de Montainville et de Villeneuve. — M. l'abbé Rettig, Charles, vicaire de La Loupe, a été nommé curé de Vaupillon, en remplacement de M. l'abbé Lebrun, démissionnaire pour cause de santé. — M. l'abbé Desjouis, vicaire de La Loupe, a été nommé curé d'Orgères, en remplacement de M. l'abbé Lancelin, Constant, démissionnaire pour cause de santé.

Jeunes prêtres. — M. l'abbé Descauses est resté professeur au petit séminaire de St Cheron. De même, M. l'abbé Pichois, au petit séminaire de Nogent-le-Rotrou.

M. l'abbé Boulay, est curé de Dampierre-sur-Blévy; M. l'abbé Charpentier, vicaire d'Illiers; M. l'abbé Hamet, curé de Prudemanche; M. l'abbé Hamard, curé du Puiset; M. l'abbé Levêque, curé de Billancelles; M. l'abbé Loiseau, curé de Boisgasson; M. l'abbé Rousseau, curé de Morvilliers; M. l'abbé Simon, vicaire de La Loupe.

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières: 1° un prêtre du diocèse de Tulle, depuis très longtemps chanoine honoraire de Chartres, M. l'abbé **Lafon**, décédé à l'âge de 81 ans.

2° La Très Honorée Mère, Jeanne-Françoise **de Hontheim**, supérieure du monastère de la Visitation de Chartres, décédée le 12 juin après une maladie de deux mois. Madame de Hontheim avait eu à faire bien des sacrifices en se vouant à la vie du cloître ; le Seigneur lui donna aussi de douces consolations. Mère généreusement chrétienne, elle eut le bonheur de voir ses trois filles devenir religieuses et l'un de ses fils, jésuite ; le fils aîné est resté dans le monde qu'il édifie par ses vertus. Le bien aimé jésuite a pu venir, à Chartres, encourager, avant le départ pour le ciel, celle qui avait guidé vers Dieu ses premiers pas dans la vie, et recueillir aussi une dernière bénédiction. La T. H. Mère Jeanne-Françoise a toujours donné à ses Sœurs en religion, l'exemple de hautes vertus, surtout d'un grand esprit de foi, et d'un abandon total à son adorable Maître dans tous ses Vouloirs divins.

3° Le R. P. Mathieu **Lecomte**, des Frères prêcheurs, décédé à Jérusalem le 19 juin. Presque tous les diocèses de France ont entendu sa parole d'apôtre ; il a laissé à Chartres particulièrement le souvenir d'un grand zèle servi par un langage clair, distingué, éloquent.

A l'occasion d'un pèlerinage accompli en Terre Sainte en 1882, nous dit l'*Univers*, il conçut le projet de restaurer à Jérusalem le sanctuaire construit autrefois sur le terrain où Saint Étienne versa son sang pour Jésus-Christ. Il arracha donc aux mains des infidèles ces restes bénis, et y fonda un couvent de son ordre. Son dessein était d'y établir une hôtellerie destinée tout spécialement aux prêtres français, d'y placer le centre d'une confrérie pour les diacres dont St Etienne est le patron, et d'y faire fleurir la dévotion du rosaire, là ou se sont accomplis les mystères qui en sont la vie. La *Voix* a fait jadis un appel à l'aumône pour l'hôtellerie projetée où l'image de N.-D. de Chartres devait occuper un place d'honneur.

Tout ce qui concerne l'œuvre catholique et française commencée par le R. P. Mathieu Lecomte pourra être adressé au R. P. Xavier Faucher, des Frères prêcheurs, 123, Grande rue, à Sèvres (Seine-et-Oise,)

SŒURS DE SAINT-PAUL DE CHARTRES

Chant de Départ pour les Missions

Partez, mes sœurs ; Dieu vous appelle
Sur les confins de l'Orient.
Que rien n'arrête votre zèle ;
Partez, le vaisseau vous attend.
Au pied de ce doux sanctuaire
Qui reçut vos pleurs et vos vœux,
Aux pieds de notre auguste Mère
Mes sœurs, recevez nos adieux.

Refrain : Adieu, adieu ! mes sœurs, adieu !
Adieu, adieu !
On met à la voile :
Quittez le saint lieu.
Marie au ciel bleu :
Sera votre étoile.
Adieu, adieu, mes sœurs, adieu !
Adieu, adieu !

Partez, pieuses conquérantes,
Aux plus lointaines régions,
Vous êtes les filles ardentes
De l'Apôtre des nations.
Allez verser l'eau du baptême
Sur le front des petits enfants
Et ravir, à l'heure suprême,
Au démon l'âme des mourants.

A ces peuplades désolées
Que domine l'esprit du mal
Vos cornettes immaculées
Apparaîtront comme un fanal.
A ces âmes longtemps rebelles
Vous parlerez du bon Jésus ;
Et de ces païens infidèles
Bientôt vous ferez des élus.

Allez ranimer l'espérance
Au cœur de nos guerriers souffrants,
Vous leur parlerez de la France
Et du Dieu de leurs jeunes ans.
En soignant d'une main timide
Ces braves par le fer meurtris,
Montrez à leur paupière humide
La médaille et le crucifix.

Allez à toutes les misères
Servir d'anges consolateurs ;
Aux orphelins servez de mères,
Aux délaissés servez de sœurs.
Nous prierons pour que vos cornettes
Conservent toujours leur blancheur,
Pour que le souffle des tempêtes
N'en puisse ternir la splendeur.

Et c'est ainsi, vierges fidèles,
Après vos labeurs accomplis
Que déployant vos blanches ailes
Vous volèrez aux saints parvis;
Vous irez au sein des phalanges
Des apôtres et des martyrs.
Anges, vous rejoindrez les anges,
Au ciel objet de vos soupirs.

Là-bas, là-bas aux Colonies
Vous resterez toujours nos sœurs,
Nos compagnes les plus chéries,
Les plus vivantes dans nos cœurs.
Jamais peut-être sur la terre
Nos yeux ne reverront vos yeux;
Mais confiance ! oh ! je l'espère,
Nous nous reverrons dans les cieux. Adieu, adieu !

BIBLIOGRAPHIE

— **Petit manuel de la famille chrétienne pour la réception des derniers Sacrements.** Par le P. Michon, S. M. (Chartres, Imprimerie Garnier, 15, rue du Grand-Cerf). Prix : 60 cent. On fait forte remise pour la douzaine. Prix : 5 fr. Dépôt chez la Concierge de la Maîtrise, Chartres. Nous avons publié la lettre approbative de Monseigneur l'Evêque de Chartres.

— **Un Ami du peuple au XVIII[e] siècle. — Vie du Père Rocco**, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, par Son Eminence le Cardinal Capecelatro, archevêque de Capoue. — Version française par Adelaïde André — Un volume in-12 de XV-242 pages, avec filets rouges. — Prix : 2 francs (Société Saint-Augustin, 26, rue Royale, Lille).

Le Père Rocco, moine du XVIII[e] siècle, fut un précurseur : économiste par intuition, il avait projeté et réalisé bien des choses dont s'enorgueillit notre siècle : et toute sa longue vie, dépensée au service spirituel et temporel du menu peuple, fut une réfutation anticipée des inepties que l'on débite sur l'inutilité des moines.

Maître du peuple, écouté du roi, ce moine calme les séditions, reforme les abus, assure l'hygiène publique, éclaire les rues, crée des cimetières, des hôpitaux, des orphelinats, des écoles d'arts et métiers, fait face à l'épidémie, à la famine et tient tête au Vésuve. Tout cela, sans cesser jamais d'être le plus pauvre, le plus obéissant, le plus mortifié des religieux, et, suivant son expression, le plus zélé « chasseur d'âmes. »

— **Le Virginal de Marie la glorieuse Mère de Dieu**, publié pour la première fois, d'après un manuscrit du XIV[e] siècle, par le Père Ragey, de la Société de Marie, éditeur du *Mariale* de St Anselme. — Etude préliminaire — Texte latin — Traduction en regard (1 vol. in-18 : 1 fr. Paris, Gaume et C[ie], éditeurs, 3, rue de l'Abbaye). Le *Virginal*, remarquable par tant de côtés, est surtout hors ligne comme livre de prières à Marie, prise pour patronne et pour modèle comme Vierge des Vierges.

— **Manuel de la Confirmation**, par M l'abbé J. C. Paris, librairie de l'Œuvre de Saint-Paul, 6, rue Cassette. — Prix : 25 centimes.

— **Le Rosaire de la B. Vierge Marie.** — Instruction générale, histoires, cérémonies, prières, méditations, hymnes et cantiques, par M l'abbé Regnaud, auteur de la *Somme du Catéchiste* (1 beau vol. in-18. Prix : 2 fr. 25 ; *franco*, 2 fr. 50. Paris, libr. Bloud et Barral, 4, rue Madame).

— **Les Sept Clefs du passé, du présent et de l'avenir** ou les sept mots qui renferment toute l'histoire de l'Eglise (chez M. Tournemire, à Riom (Puy-de-Dôme). Prix : *franco* 0,25 cent.

— **Symptômes de la fin des temps**. Même adresse. Prix : 0,50 cent.

— Notice sur la **Vie d'Angèle de Sainte-C*****, comtesse de P*** et de sa fille **Marie de P*****, élève de la Congrégation de Notre-Dame, Maison dite des Oiseaux. Troisième édition.

Beau volume in-12, filets rouges, orné d'un portrait. Prix : 2 francs. Société de Saint-Augustin, Lille, 26, rue Royale.

Les deux éditions de ce petit livre, si considérables qu'elles fussent, ont été cependant rapidement épuisées. Ce succès a surtout pour cause l'intérêt plus grand que présente le développement, à notre époque, de la dévotion du divin Cœur de Jésus, et la reconnaissance sympathique des âmes pieuses pour celle qui fut l'initiative du *Mois du Sacré-Cœur* On verra, en effet, dans le cours du volume, tant vanté par L. Veuillot, de quelle ingénieuse manière Angèle de Sainte-C*** s'y prit pour obtenir l'autorisation d'établir une pratique aujourd'hui si fructueuse et universelle.

En vente chez tous les libraires du diocèse.

— **Recueil** de **Prières** et de **Différents Passages** de l'**Ancien** et du **Nouveau Testament**, tirés de la traduction de M. l'abbé Glaire. Un volume in-32 avec filets rouges, prix : 2 fr. 50. Société Saint-Augustin, Lille, 26, rue Royale

En vente dans les librairies de MM. Duchet, Mesnard, à Rochefort; Camiade, Clenet, à Saintes; et chez M. Robin et Mme veuve Bernard, à la Rochelle.

— **Une bibliothèque à cinq centimes** Nous recommandons à nos lecteurs et spécialement aux membres du clergé la *bibliothèque à cinq centimes* éditée par l'œuvre de la *Propagande catholique* Elle se compose d'opuscules in-32 de 64 pages (papier satiné avec couverture ornée de vignettes

Cette œuvre qui a reçu l'approbation de plusieurs Évêques a déjà publié un certain nombre de brochures.

Citons entre autres *Jésus-Christ est Dieu ;*

Les sept sacrements; l'*Almanach des écoles;* le *Pensez-y bien;* l'*Existence de Dieu* par Fénélon, etc Pour une somme de 10 francs on reçoit 200 brochures, franc de port.

S'adresser à M. le Directeur de l'œuvre de la *Propagande Catholique*, 77, Rue Violet, Paris.

— **Les Grandes Journées de la Chrétienté** : Le Pont Milvius, Tolbiac, Poitiers, Pavie, Jérusalem, Las Navas, Grenade, Lépante, Vienne, Peterwardein.

Un fort volume in-8° : 3 fr. 50. Remise spéciale à l'occasion des Distributions de prix : 1 fr. 80, port en plus — Librairie Victor Lecoffre, 90, rue Bonaparte, Paris.

Monsieur Hervé-Bazin, professeur à l'Université catholique d'Angers, vient de publier sous ce titre : « *Les grandes journées de la Chrétienté.* » un livre dont la presse religieuse a fait hautement l'éloge. L'auteur raconte, avec une émotion communicative, ces journées solennelles qui, depuis des siècles, tiennent une place si mémorable dans l'histoire de l'Eglise et de la civilisation.

Pour vulgariser ces graves enseignements du passé, on donnerait utilement comme récompense, aux distributions de prix, le livre de M. Hervé-Bazin.

— A l'occasion du **Jubilé Sacerdotal** de Sa Sainteté **Léon XIII**. — La Société Saint-Augustin, Lille, 26, rue Royale, a imprimé de splendides feuilles pour adresses et hommages au Saint-Père.

	SUR PAPIER JAPON		SUR PAPIER ORDINAIRE	
	frontispice	feuillets supplémentaires	frontispice	feuillets supplémentaires
Grand in-folio	2-40	1-20	1-50	0-40
In-4° (grand papier perlé)	1-80	0-90	1-00	0-30
In-4°	1-20	0-60	0-75	0-20

Les feuilles supplémentaires sont ornees d'un encadrement fort joli formé d'un rinceau fleuri en chromo. Elles sont imprimées sur les deux faces.

— **Confrérie de Notre-Dame du Mont Carmel et du Scapulaire.** — Tel est le titre d'un excellent petit opuscule qui contient tout ce qui peut intéresser la piété des associés à cette sainte dévotion. Nice, Patronage St Pierre, place d'Armes, n° 1 Œuvre de dom Bosco Prix : 0,30 c. *franco*.

Pour les Chroniques et les Extraits :
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

TRENTE ET UNIÈME ANNÉE

8me NUMÉRO — LA VOIX — AOUT 1887

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Mgr DE LA BOUILLERIE

Évêque de Carcassonne, Archevêque de Perga, Coadjuteur de Bordeaux (1)

(Suite et fin)

Au lendemain de son discours sur les *croisés* de Castelfidardo, Mgr de La Bouillerie conjura tous ses prêtres de donner un nouvel élan à l'œuvre du denier de St Pierre qu'il avait organisée autour de lui, et qui a pris depuis une si vaste expansion.

La Canonisation des martyrs du Japon en 1860, et le Centenaire de Saint Pierre en 1867, ramenèrent à Rome l'Évêque de Carcassonne. Chaque fois qu'il revint de la ville éternelle il fut reçu par son clergé avec un enthousiasme qui témoignait combien ses prêtres s'associaient à son dévouement au Saint Siège et partageaient ses convictions doctrinales ; mais cet enthousiasme se transforma en un frémissement indescriptible, quand l'éminent pontife, dans la retraite pastorale qui précéda son départ pour le Concile œcuménique du Vatican, leur adressa ces nobles paroles avec un accent que sa foi rendait plus saisissant encore.

« Si vous apprenez qu'au Concile le dogme de l'infaillibilité doctrinale des papes a été proclamé, sachez que votre Évêque aura

(1) D'après l'oraison funèbre de Mgr Mermillod, et sa vie écrite avec un grand intérêt par Mgr Ricard, Prélat de la Maison de Sa Sainteté. — Palmé, éditeur, 76, rue des Saints-Pères, Paris. Prix : 8 fr.

signé le premier ». Mgr de La Bouillerie fut fidèle à son serment ; et l'histoire redira quelle part publique et secrète il eut dans ces délibérations si sages, si patientes, si dignes de l'esprit de lumière et de force qui anime l'Église : « Nous avons été le témoin ému et consolé de ses prières et de ses larmes, ajoute Mgr Mermillod dans son panégyrique, nous étions près de lui lorsqu'au milieu des éclairs qui sillonnaient le ciel assombri, et des coups de la foudre qui retentissaient, en présence de Pie IX, en face des reliques de Saint Pierre, toutes les voix de l'Église réunies de l'Orient, de l'Occident, du Septentrion et du Midi, acclamaient la tradition catholique ; nous nous souvenons avec quel ferme accent, avec quelle note vibrante le PLACET tomba de ses lèvres, et le *Te Deum* vint jaillir de son âme, débordant de foi et d'allégresse sur ce *Sinaï* nouveau, heureux de voir l'*Arche* tutélaire de la vérité dominer les eaux du déluge et les catastrophes qui menacent les sociétés de guerres désastreuses et du socialisme grandissant. »

L'Église de Carcassonne, si fière de son Pasteur, devait éprouver l'immense douleur de le perdre.

Sur la demande de Mgr Donnet, archevêque de Bordeaux, qui réclamait comme coadjuteur Mgr de La Bouillerie, le Souverain Pontife Pie IX, adhérant à un choix si bien selon son cœur, donna aussitôt mission au nonce apostolique de traiter sans retard cette importante affaire avec le Ministre des Cultes (3 juin 1872). Mais les négociations ayant traîné en longueur, Mgr l'Évêque de Carcassonne reçut le 11 décembre seulement la notification officielle de sa nomination. C'est Mgr Pie, son ami si dévoué, qui conduisit ces pourparlers à bon terme ; et, le 7 décembre, M. Jules Simon mandait à l'Évêque de Poitiers, que la nomination du coadjuteur venait d'être signée sur son instance pressante.

Mgr de La Bouillerie écrivait à l'un de ses amis pour lui en faire part : « Voilà donc le *fait* consommé. Priez Dieu pour qu'il soit pour sa gloire, le plus grand bien de l'Église et le salut des âmes. Cette nouvelle, si tard venue, m'a trouvé sans grand enthousiasme. Le moment où vont se briser les liens qui

m'unissaient à mon diocèse est aussi pour moi celui d'un dur brisement de cœur. Je me sens le besoin de demander à Dieu le courage que je n'ai pas. » Ce moment des adieux fut en effet solennel et déchirant ; nous renonçons à le décrire...

L'Évêque de Carcassonne, préconisé archevêque de Perga et coadjuteur de Mgr Donnet, avec future succession, fit son entrée à Bordeaux le 25 avril 1873. Il y reçut le plus sympathique accueil.

Dès les premiers instants de son installation, le coadjuteur put se rendre compte de la vie nouvelle que la divine Providence lui avait faite et lui destinait sans changement jusqu'à l'appel suprême. « Je vais, écrit-il à un confident intime, commencer une série de tournées pastorales qui m'éloignera longtemps de Bordeaux. Du reste, ces visites, ajoute-t-il quelques jours après, me mettent peu à peu en rapport avec le clergé et cela me fait plaisir. Les curés me reçoivent avec une grande effusion. Je cherche la *note* de parole qui convient à leurs populations. Puissent ces débuts me faciliter un avenir qui m'effraie un peu. »

Cette première impression s'accentue : « je suis coadjuteur *pour de bon,* écrit-il encore. On continue à me faire un accueil qui m'encourage. Mais je ne me dissimule pas les difficultés imminentes présentes et à venir. »

A la vérité, le cardinal Donnet, encore rempli d'activité, malgré son grand âge, avait conservé la direction de l'administration diocésaine ; mais les occupations de l'Évêque de Perga se multipliaient sans cesse sous l'inspiration de son zèle et de son génie, et l'affection qu'il inspirait, augmentait avec l'expérience que l'on faisait de ses talents et de ses vertus.

« Clergé, religieux, fidèles, dans tous les partis, grands et
» petits, riches et pauvres, admiraient en lui le docteur ascé-
» tique, la parole ailée et vivante de la piété, le promoteur
» des hautes études ecclésiastiques, le protecteur des congré-
» gations religieuses, la personnification de toutes les amabi-
» lités évangéliques. »

Mgr de La Bouillerie ayant essayé de reprendre son beau

travail *sur l'homme, sa nature, ses facultés, sa fin, d'après la doctrine de Saint Thomas* (1), sentit renaître ses anciennes douleurs gastralgiques. « Décidément, disait-il gaiement, en faisant allusion à ce nouvel ébranlement de sa frêle santé, « l'archevêché de Bordeaux est *un détestable cabinet de travail.* »

Le pèlerinage qu'il fit à Notre-Dame de Lourdes, à l'occasion du couronnement solennel de la Vierge de la grotte, adoucit un peu ses souffrances.

La mort de Pie IX enlevé à la vie, couronné de l'auréole des années du premier pape, causa une bien vive impression à Mgr de La Bouillerie: mais elle ne le laissa pas sans espérance. « Il savait que PIERRE ne meurt pas et que la prison mamertine, les catacombes, le Vatican en deuil, sont les berceaux de cette vie renouvelée et de cette dynastie impérissable qui a les clefs du royaume des cieux et la paix de la terre. »

Le cardinal Donnet, comme prince de l'Église, se rendit à Rome afin de prendre part à l'élection du nouveau pape. L'archevêque de Perga l'y accompagna et fut nommé, concurremment avec Mgr Place, évêque de Marseille, custode du Conclave.

Le cardinal Pecci *(lumen in cœlo)*, « hérite sous le nom de Léon XIII, de la triple couronne et aussi des *chaînes*, mais il porte dans ses mains la puissance libératrice de l'humanité ».

Mgr de Ségur ayant été appelé à un monde meilleur, le coadjuteur de Bordeaux, fut appelé à lui succéder comme président du Congrès eucharistique. Il accepta, mais Dieu devait se contenter de sa bonne volonté.

L'heure du repos approchait pour ce grand ouvrier de la vigne du Seigneur.

Le 1er juillet 1882, ne songeant pas à suspendre ses fatigues malgré la diminution sensible de ses forces, le courageux pontife présida le pèlerinage de Notre-Dame de Verdelais. Sa voix plus suave que jamais émut et attendrit les foules :

c'était le chant du cygne !.....

(1) Cet ouvrage si remarquable devait lui valoir son admission à l'Académie romaine de Saint Thomas, et un bref des plus flatteurs du Souverain Pontife Léon XIII.

Le lendemain, des symptômes effrayants se manifestèrent : les docteurs de Perry et Baudéan, accourus la nuit à son chevet, constatèrent que l'asphyxie pulmonaire s'était déclarée et qu'ils n'osaient conserver l'espoir de l'arrêter.

Le père Carrère, supérieur des Jésuites, son confesseur et son ami, prévenu du danger, n'hésite pas à faire appel à l'esprit de foi de son vénérable pénitent. Le malade l'en remercie, et sans effort, avec une paix visible, il offre à Dieu le sacrifice de sa vie. « M. l'abbé Gervais, vicaire général, vient ensuite. Il tient le viatique céleste, le pain vivant, Jésus-Hostie. « En vain, la terre dispute à l'Église triomphante cette âme prête » à s'envoler. La sainte Eucharistie, qu'il a tant aimée, prêchée » et chantée, est *son char de feu,* elle l'enlève aux ombres » d'ici bas ; elle l'emporte dans les tabernacles de l'éternelle » communion. »

On lui fit de princières funérailles (1) et la piété filiale des bordelais éleva à Mgr de La Bouillerie un monument qui le représente, encore simple prêtre, prosterné devant un autel où rayonne l'hostie sainte, placée au-dessus d'un calice que supporte un ange à genoux... Heureuse pensée, qui résume admirablement les dernières paroles du Saint Pontife :

« Le Dieu de l'EUCHARISTIE a toujours été bien bon pour moi ! »

(Fin) UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

M. l'abbé Cochard, d'Orléans, nous a adressé, pour la Voix *de N.-D., une intéressante notice sur S. Altin. Les* **Annales religieuses** *d'Orléans avaient publié autrefois un court article du même auteur sur le même sujet. Après de nouvelles études, le savant abbé a développé plus louguement ce travail dont nous donnons aujourd'hui les premières pages.*

SAINT ALTIN, martyr, apôtre des Carnutes

(19 OCTOBRE)

La Gaule, bien que vaincue, sut toujours en imposer au peuple-roi. Devenue la France, elle devait être par son dévoûment la fille aînée de l'Église. Aussi, ne pouvait-elle être dédaignée par ceux à

(1) Pendant la messe de *Requiem*, le Cardinal Donnet, profondément ému, rendit un suprême hommage à son *saint et savant* coadjuteur et remercia les nombreux évêques présents à la cérémonie.

qui il fut dit : « Enseignez tous les peuples, » et : « Mon champ, c'est le monde. » C'est pourquoi nous nous rangeons au sentiment de Bossuet, dont l'érudition égala l'éloquence, et nous aimons à croire avec lui « qu'à la suite de Rome et par elle, tout l'Occident est venu à Jésus-Christ, et que nous y sommes venus des premiers (1). »

En effet, dès l'an 55, Saint Pierre, revenu à Rome et retiré dans la maison du sénateur Pudens, organisait mission sur mission, dans le but de gagner à la vérité la Gaule transalpine (2). Par ses ordres, Crescent, Trophime et Paul se partageaient la *Gaule Narbonnaise* en se fixant à Vienne, à Arles et à Narbonne. L'*Aquitaine* recevait Daphnus à Vaison ; Saturnin à Toulouse ; Austremoine à Clermont ; Martial à Limoges, et Ursin à Bourges. Par Memmius, qui gagnait Châlons-sur-Marne, la Belgique était préparée aux bienfaits de la foi.

Restait la Lyonnaise, c'est-à-dire tout le pays situé entre la Seine, l'Océan et la Loire.

Or, entre les cités qui composaient cette province, il en était deux qui, par leur position, étaient le cœur de la Celtique et qui, par la valeur de ses peuples, en furent longtemps le rempart. C'était, on s'en souvient, cette forte race carnute et sénonaise qui, avec un *Brennus*, avait victorieusement campé dix-huit ans au pied du Capitole, et qui, avec Vercingétorix, avait tenu tête aux légions romaines. César lui enlevait sa nationalité, en souillant sa victoire par le meurtre du dernier des Gaulois ; Auguste, son nom, en l'incorporant dans la province lyonnaise, et Tibère, son culte, en proscrivant la religion des druides. Mais il lui restait ce fond de vertus humaines, qu'elle tenait de ses vieilles traditions et de sa nature vaillante et généreuse. Déjà, malheureusement, la corruption du polythéisme romain commençait à l'entamer. Tel était le peuple, ou plutôt le sol dans lequel, vers l'an 64, allait être jetée pour la première fois la semence évangélique.

Voici les hommes de Dieu à qui il était réservé de la faire lever. Ils étaient trois, Galiléens d'origine, et disciples de Jésus par leur baptême. Après l'Ascension de leur divin Maître, ils s'étaient attachés à Pierre, le chef des apôtres, l'avaient suivi à Antioche, puis à Rome. Ils s'appelaient Savinien, Potentien et Altin.

A Rome, l'imbécile Claude était mort, laissant l'empire à Néron. Celui-ci, au début de son règne, n'inquiéta pas les chrétiens. Mais,

(1) Cf. le chapitre II de notre ouvrage sur l'*Origine apostolique de l'Église d'Orléans :* Saint Altin, premier évêque d'Orléans, et surtout la 2e partie des *Recherches historiques sur la fondation de l'Église de Chartres et des églises de Sens, de Troyes et d'Orléans*, par M. l'abbé Hénault.

(2) Dom Guéranger. *Vie de Ste Cécile.*

Saint Paul ayant osé le contrarier dans ses infâmes plaisirs, incendiait Rome, et lançait dans tout l'empire un premier édit de mort contre les disciples du Christ (64).

Ce fut alors que Saint Pierre manda près de lui ses trois disciples, et leur assigna la Sénonie et les cités voisines comme champ de leur apostolat (1). Dès qu'ils eurent reçu les dernières instructions de Pierre, les trois prédicateurs de l'Évangile se jetèrent à ses pieds, pour recevoir sa bénédiction. Le prince des apôtres, étendant sur leurs têtes ses mains sacrées, supplia le Seigneur de les protéger dans leur route, en les confiant, comme Tobie, à l'un de ses anges ; et, les larmes aux yeux, il donna à chacun d'eux le baiser de paix, en leur disant : « Allez donc, vous aussi, évangéliser les Gentils ! » (2) Le même jour, Savinien, Potentien et Altin quittaient Rome, traversaient rapidement l'Italie ; et, après avoir franchi des fleuves et erré dans les montagnes, faisant des cavernes leur gîte préféré, prêchant et baptisant, ils atteignaient, après mille périls et mille alertes, les frontières des Gaules (3).

Là, plus rassurés du côté des agents impériaux à mesure qu'ils s'éloignaient de l'Italie, où la persécution sévissait, nos apôtres semblent avoir ralenti leur marche. Ils allaient entrer dans le territoire sénonais, quand ils s'arrêtèrent au bord d'une petite rivière, dans le fond d'une vallée couronnée de forêts, et à laquelle, dit-on, des mines de fer délaissées ont fait donner le nom de Ferrières (4). C'était au sein de l'hiver, à la fin de décembre, dans l'anniversaire même de cette nuit bienheureuse qui nous a donné l'Enfant-Dieu. Les trois apôtres célébraient la sainte veille au fond d'une grotte ouverte, quand, soudain, le firmament resplendit d'une lumière dont l'éclat effaçait celui des plus beaux jours ; les anges apparurent chantant, au haut des cieux, le *Gloria in excelsis*, et la Vierge, son fils et son époux se montrèrent aussi visiblement aux yeux des trois pèlerins qu'à ceux des bergers de la Judée : « Mes frères, dit alors Savinien, le lieu où nous sommes est un autre Bethléem ; prosternons-nous, et

(1) Cumque ...solertissimus imperator ...potentis imperii decreta... adversus sanctæ Christianitatis cultores opposuisset..., ...contigit dispositione Dei et affatibus ...summi Apostolorum Petri, luculentissimos martyres Christi Savinianum et Potentianum, sanctum quoque eorum imitatorem *Altinum*, ...ad ultimos populosæ gentis Galliarum fines expetere (*Grande Passion*)

(2) Presque dans le même temps les *Turones* étaient évangélisés par Saint Gatien.

(3) *Grande Passion*.

(4) La *Grande Passion* se tait sur le séjour de nos saints à Ferrières. — Mais la tradition locale, dont parlent Loup de Ferrières, et les plus anciens Bréviaires de Sens et de Ferrières ne nous permettent aucun doute sur la véracité du fait.

Si nous plaçons l'époque de ce séjour avant l'arrivée de Saint Savinien et de ses compagnons à Sens, c'est parce que nous adoptons la version des Bréviaires précités : « Per agrum Vastinensem transeuntes, *dùm Senones* . (Agedincum) *contendere statuunt*, instante Natali Domini Nostri Jesu Christi... Subsistunt co loco quem Ferrarium dicunt. » (*Brev. M.-S. Senon* du XIII[e] siècle.)

adorons. » Ils remercièrent Dieu qui leur envoyait ce présage et cet encouragement. En souvenir de cette vision miraculeuse, ils consacrèrent là une petite chapelle qu'ils nommèrent Bethléem (1). C'est à quelques pas de là que s'élevait, plus tard, la célèbre abbaye de Ferrières, comme pour être la gardienne du berceau de notre foi. C'est aussi sur cette grotte que fut bâti, bien avant la basilique de Saint Pierre et Saint Paul, un sanctuaire dédié à la Sainte-Vierge, sous le vocable de *Notre-Dame-de-Bethléem* (2).

Après ce premier coup de filet, en Gâtinais, nos pêcheurs d'hommes se dirigeaient sur *Agedincum*, la capitale de la *civitas* des Sénons.

Cette ville occupait un rang distingué parmi les plus célèbres villes de la Gaule celtique. Savinien et Potentien, tout d'abord, ne pénétrèrent pas dans ses murs. Venant au nom du Dieu de paix en faire le siége, ils se tinrent à distance, « pour préparer les pacifiques machines de guerre de l'Évangile. » Ils dressèrent leurs tentes à l'orient de la ville, dans le faubourg où, plus tard, fut fondé par une fille de Clovis, le monastère de Saint-Pierre-le-Vif. Ils s'adressaient surtout aux pauvres, mais ils ne repoussaient ni les savants ni les riches. C'est ainsi qu'ils gagnèrent à Jésus-Christ deux hommes considérables, fervents idolâtres, l'un que sa lenteur à parler avait fait surnommer Sérotin, et l'autre, un homme de haute stature, orateur brillant, nommé Éodald. Se confiant dans leur intelligence des choses de la foi et dans leur zèle de néophytes, Savinien n'hésita pas à faire de ces premiers prosélytes des coopérateurs : il les consacrait diacres pour les associer à sa mission (3).

Un noble patricien, du nom de Victorin, à l'exemple de Sérotin et d'Éodald, leur ouvrit sa villa, où ils demeurèrent quelque temps. Ils furent, pour celui-ci, comme Jésus pour Zachée, le salut de sa

(1) « Savinianus utpotè ætate grandior sic fatur : « *Hic est verè Bethleem* ! » quod nomen ad hœc usquè tempora locus ille retinuit. » (*Brev. Ferrariena.*)

C'est à ce fait que Loup de Ferrières faisait allusion, quand il écrivait au milieu du IXe siècle : « Ecclesiam in monasterio quod... ferrarias appellatur ac Bethleem a conditore impositum nomen possidet ...operire plumbo molimur. » (Ep. XIII)

Les auteurs du *Gallia christiana* pensent que le premier sanctuaire chrétien, où Saint Savinien, et après lui Saint Potentien et Saint Altin, célébrèrent la messe, était une grotte semblable à l'étable de Bethléem, et que le nom de la chapelle qui lui succéda vient de cette ressemblance.

(2) Cette chapelle existe toujours ; elle fut, elle est encore le siége de la célèbre *Confrérie de Notre-Dame-de-Bethléem*, qui compta parmi ses membres des rois, des reines, des princes, la ville de Paris, celle de Montargis, et des hommes illustres tels que le grand Condé et le duc de Bellegarde. Elle a donné son nom à une école libre établie dans ce qui reste de l'abbatiale (1874).

(3) En l'honneur de Saint Sérotin, premier diacre de l'église métropolitaine de Sens, le premier archidiacre de cette église avait le privilége d'introniser sur leurs siéges l'archevêque de Sens et ses suffragants, qui donnaient pour récompense à cet archidiacre une demi-livre d'or, et aux deux ecclésiastiques qui l'accompagnaient une demi-livre d'argent. — V. Desguerrois, dans sa *Sainteté chrétienne*.

maison. Il était impossible, en effet, qu'une vertu secrète ne sortit point de ce saint voisinage. Victorin recevait le baptême avec toute sa famille. C'était de cette maison hospitalière et bénie que les deux apôtres partaient chaque jour, pour évangéliser la ville et les villages environnants, où Dieu manquait rarement de vivifier leur parole et de féconder leurs travaux.

Ces heureuses prémices firent pressentir au saint missionnaire que la moisson serait abondante. Aussi, considérant déjà la cité de Sens comme une ville conquise, Savinien en prenait possession au nom de Jésus-Christ, en marquant ses murailles du signe de la croix. La tradition rapporte que la dureté de la pierre cédait comme de la cire molle sous le pouce du pontife vainqueur. L'empreinte s'en conserva aussi longtemps que durèrent les murs (1). Depuis lors, Savinien, aidé de son collègue Potentien, ne cessa de jeter dans ce sol prédestiné les semences de la parole de Dieu, et agrandissait chaque jour le champ du père de famille. Mais aux néophytes, dont le nombre croissait sans cesse, la demeure de Victorin ne suffit plus. Pour les contenir, il fallut un local plus grand. Savinien, confiant dans la durée immortelle de son œuvre, réussit à se faire céder un temple qui était sur le bord d'une voie et dans le voisinage ; et, l'ayant consacré au Sauveur, il inaugura le culte public des chrétiens.

Le moment était venu pour Savinien, d'annoncer la bonne nouvelle aux peuples voisins de la Sénonie. Une notable partie des habitants d'Agedincum avait embrassé la religion chrétienne. L'édit de persécution, promulgué en 64, quoique toujours en vigueur, n'était plus exécuté, du moins dans les provinces. Ses compagnons Potentien et Altin savaient assez de langue Gauloise pour se faire comprendre. Néanmoins, Savinien hésitait encore à les envoyer au loin, quand, une nuit, Saint Pierre et Saint Paul lui apparurent. Ils venaient d'être, après une longue détention, condamnés à mort et exécutés, l'un sur le Janicule, l'autre aux Eaux-Salviennes, tous deux cimentant d'un sang fécond cette pierre angulaire et indestructible sur laquelle le Christ avait bâti son Eglise.

Après lui avoir appris leur glorieuse fin : « Élève-nous, lui dirent-ils, une église pour remercier Dieu de notre victoire, et apprête-toi à subir le dernier combat ; bientôt le calice que nous venons de vider, tu le boiras toi-même ; hâte-toi de travailler, avant que le soir ne se fasse, et commence par disperser tes ouvriers dans le champ fertile où la moisson blanchit, et qu'il te faudra aussi arroser de ton sang. » *(A suivre.)*

(1) V. *Brev. Senon*, ms (1264).

B. Pierre de Luxembourg

Les diocèses de Verdun, de Nîmes et d'Avignon ont célébré de grandes fêtes à l'occasion du cinquième centenaire du B. Pierre de Luxembourg.

Dans la petite ville de Lagny en Barrois, où naquit le Saint, les cérémonies ont duré plusieurs jours.

Le 1er juillet, Mgr Natalis, archevêque de Sébaste, administrateur apostolique du diocèse de Verdun, a présidé les offices.

Le 2, les reliques furent exposées à la vénération des fidèles.

Le 3, la messe fut chantée avec accompagnement d'instruments de musique par les élèves de diverses écoles et les ouvriers des ateliers catholiques de Vaucouleurs.

Le 5, la clôture est solennelle, Mgr l'évêque de Soissons célèbre pontificalement, en présence de NN. SS. les archevêque et évêques de Reims, de Saint-Dié, Châlons, Langres et Nancy.

Et Mgr d'Hulst, l'éminent recteur de l'Institut catholique de Paris, prononce un magistral panégyrique du B. Pierre.

Dans le diocèse de Nîmes, Mgr l'évêque, par une lettre pastorale éloquemment écrite, a convoqué une nombreuse assemblée d'évêques, de prêtres et de fidèles pour fêter ce même anniversaire à Villeneuve-lès-Avignon, diocèse de Nîmes, où mourut le Bienheureux.

Monseigneur l'Archevêque d'Avignon a présidé, et la « *Semaine religieuse d'Avignon* » qui avait précédemment publié une notice sur la vie et le culte du Saint, a donné de ces fêtes un compte-rendu des plus élogieux.

Ce B. Pierre de Luxembourg, fils de Gui, comte de Ligny, et de Mathide de Châtillon, comtesse de Saint Pol, naquit à Ligny en 1369. Il fut d'abord, malgré sa jeunesse, pourvu d'une *chanoinie* à Paris, de *l'Archidiaconat de Dreux, au diocèse de Chartres*, et peu après de l'évêché de Metz et d'un titre de cardinal.

Il n'avait que dix-huit ans lorsqu'il mourut en 1387 et déjà sa réputation de vertu remplissait l'univers. Il fut, dit Mgr Jager, un de ces prodiges de sainteté que Dieu montre de temps en temps à la terre et qu'il enlève bientôt de peur que l'air contagieux du siècle ne ternisse l'éclat de leur innocence.

Le nombre des miracles dûs à son intercession est étonnant, et c'est après les avoir examinés juridiquement que le pape Clément VII donna la bulle de sa béatification, en 1527.

Divers écrivains composèrent le récit de sa vie ; Étienne Carneau, né à Chartres en 1610, religieux célestin, en donna une édition qui, de son temps, eut un grand succès ; de nos jours plusieurs éditions nouvelles viennent de paraître et font honneur aux études archéologiques

et chrétiennes ; les auteurs de la « *Vie des Saints* » indiquent sa fête pour le 5 juillet.

Le B. Pierre fut archidiacre de Dreux, André son frère le remplaça dans cette dignité et devint évêque de Cambrai ; Galerand, comte de Ligny et de Saint-Pol, son autre frère, épousa Bonne de Bar, dame de Nogent-le-Rotrou, et fut dans nos contrées le représentant et le chef de cette grande et illustre famille de Luxembourg.

Le diocèse de Chartres a donc aussi des droits pour s'associer à ce centenaire de Ligny, de Villeneuve et d'Avignon, et c'est avec plaisir que nous voyons paraître dans ces fêtes un des plus illustres prêtres de Notre-Dame, Monseigneur d'Hulst ordonné à Chartres.

« Journaux religieux de 1887. — *Voix de N.-D.* Octobre 1875. — Mai 1876. — Février 1879. — Liste des cardinaux et évêques originaires de Chartres. — Souchet III 253-371. »

L'abbé H.

Aux détails qu'on vient de lire nous joindrons une lettre du Bienheureux.

Il sera édifiant en notre siècle, où la jeunesse est précoce dans le mal, de montrer par ce précieux document qu'autrefois l'enfance était précoce en vertu.

Etant élève de l'Université de Paris, Pierre de Luxembourg, âgé de dix ans environ, écrivait à sa sœur Jeanne, plus âgée que lui de six ans, la lettre suivante :

« Très chère sœur et fille, gardez que vous ne soyez semblable à l'arbre qui est moult beau en temps de fleurs et le fruit point ne mûrit. Bon commencement avez, et bon fruit portez, si le vent d'orgueil ne le fait cheoir, ou si la froidure d'indévotion ne le fait engeler, ou la bruine sensuelle ne le fait pourrir. Créature résonnable et juste qui est le bon arbre fait les fruits venir à mûreté par prudence, par atrempence (1), par justice, par ferme constance, par profonde humilité, et par amoureuse charité.

» Gardez-vous du monde qui trait et tire, et de la chair qui à péché fort incline. Et en révérence de Dieu mêlez-vous peu du monde et des gens de quelque état qu'ils soient, si ce n'est afin que plus grand bien en puisse venir.

» Souvenez-vous du grant amour que Dieu vous a montré et quand en fleur de jeunesse vous a appelée. Car je remercie Dieu maintes fois (et bien faire le dois) quant je vois votre bon commencement. Prenez sens et mœurs anciens et soyez atrempé et prudente, car prudence, atrempence, simplesse, solitude, humilité, et discréte conversation tirent la créature à bonne fin et jeunes gens sont merveilleusement agréables à Dieu.

» Faites donc que ces vertus soient en vous. »

(1) Tempérance.

CATÉCHISME DE PERSÉVÉRANCE DES GARÇONS

DE SAINT-SULPICE DE PARIS

Pèlerinage à Notre-Dame de Chartres le 21 juillet 1887 (1)

Le 17 août 1838, M. l'abbé E. Pie, catéchiste-rapporteur de la Persévérance, diacre de l'Église de Chartres, eut l'heureuse inspiration de venir consacrer à N.-D. notre catéchisme naissant. — Attribuant à la divine protection de Marie la prospérité dont jouit leur œuvre depuis cinquante ans, les jeunes gens de ce catéchisme résolurent de venir cette année remercier Notre-Dame de Chartres et la prier de bénir le cinquantenaire qui va commencer.

Encouragés et bénis par M. l'abbé D. Sire, directeur général des catéchisme de Saint-Sulpice, ils sont venus ce jeudi 21 juillet 1887, accompagnés par deux de leurs catéchistes chargés de la petite conférence de Saint Vincent-de-Paul dont tous font partie : M. l'abbé Gaston Cheneau, diacre d'Orléans, et M. l'abbé Emile Calot, sous-diacre d'Evreux.

M. le Directeur général des catéchistes se fit représenter par M. l'abbé Stumpf, prêtre du diocèse de San-Franscisco, frère de Saint Vincent-de-Paul de la maison de Chaville et catéchiste regretté de la Persévérance. Il dit la sainte Messe, fit une petite allocution à l'Évangile et donna le salut du T.-S. Sacrement.

Après la cérémonie, tous montèrent à l'Église supérieure, s'agenouillèrent aux pieds de N.-D. du Pilier, et, après avoir récité une dizaine de chapelet, consacrèrent à Marie leur cher catéchisme. M. l'abbé Cheneau, président de la petite conférence, délégué par M. le Directeur général, lut au nom de tout le catéchisme l'acte de Consécration. On chanta ensuite trois fois le *Monstra te cesse Matrem*, et le petit pèlerinage quitta la basilique de Notre-Dame.

Consécration à N.-D., 17 août 1838. — Nous donnons ici l'acte de Consécration que M. l'abbé E. Pie fit autrefois au nom de tout le catéchisme et déposa dans les archives de la basilique, tel que nous l'avons trouvé dans le tome I, des rapports sur le catéchisme de Persévérance. (Msc. archives des Catéchismes-Chancellerie).

« O Sainte Mère de Dieu et des hommes, Vous êtes le canal de communication entre le ciel et la terre, et toutes les grâces nous viennent par vos mains. Mais c'est surtout de Vous que nous devons attendre le grand don de la Persévérance, cette grâce décisive à laquelle est attaché notre salut éternel. Dieu qui nous a donné par Vous son divin Fils, principe de notre rédemption, n'achèvera pas de nous sauver sans vous. J.-C. en mourant nous a remis entre vos

(1) Compte rendu laissé par M. l'abbé Cheneau, d'Orléans, aux archives du Pèlerinage chartrain.

bras de mère et il vous a laissée sur la terre pour confirmer les premiers chrétiens : dès lors Vous fûtes N.-D. de la Persévérance.

« O Marie, et nous aussi nous Vous prenons pour notre Mère et nous voulons persévérer sous vos auspices. C'est pourquoi nous nous consacrons en ce jour solennellement à votre culte, et, déposant entre vos mains notre salut, nous Vous proclamons Reine, Maîtresse et Dame de la Persévérance. Trop peu sûrs de nous-même, nous nous abandonnons tout entiers à Vous. A la vie, à la mort, soyez toujours pour nous N.-D. de la Persévérance.

« N.-D. de Chartres soit gardienne de nos engagements et protège notre persévérance ! »

E. PIE
S.-D. — 17 août 1838.

Consécration à N.-D., 21 juillet 1887. — « O N.-D. de Chartres, nous, enfants du catéchisme de persévérance de Saint-Sulpice, et membres de la conférence de Saint Vincent-de-Paul, venons nous mettre sous votre maternelle protection.

« Il y a cinquante ans, vous fûtes choisie pour Mère et Gardienne de notre œuvre naissante : bénie et soutenue par Vous, elle a grandi et de nombreux enfants sont venus lui demander l'instruction et l'éducation chrétiennes.

« En reconnaissance de toutes les grâces dont vous avez comblé notre catéchisme depuis cinquante ans, nous avons voulu venir cette année, au nom de tous nos frères, Vous prier de lui continuer votre divine assistance.

« Il y a longtemps, ô N.-D. de Chartres, que les jeunes gens qui composent la petite conférence de Saint Vincent-de-Paul désiraient venir se recommander à Vous. Daignez les bénir ! Daignez bénir leur œuvre si chère, leurs familles, leurs pauvres ! Jetez sur leurs parents et sur eux un regard de miséricordieuse bonté ! bénissez leurs études, leurs travaux, leur vocation ! et faites que toujours, malgré les embûches du démon et les sollicitations du monde, ils restent de bons et de fidèles chrétiens, de dignes enfants du catéchisme de Saint-Sulpice !

« O Marie, nous Vous prenons pour notre Mère et nous voulons persévérer sous vos auspices. C'est pourquoi nous nous consacrons en ce jour solennellement à votre culte et, déposant entre vos mains notre cœur, nous vous proclamons Reine, Maîtresse et Patronne de notre catéchisme de Persévérance. Nous nous abandonnons tout entiers à Vous. A la vie, à la mort, soyez pour nous N.-D. de la Persévérance !

« Saints protecteurs de notre catéchisme et de nos œuvres : Saint Joseph, Saint Paul, Saint Vincent-de-Paul, et Vous, bienheureux

Louis Grignon de Montfort et vénérable Jean-Baptiste de La Salle, nos anciens catéchistes, soyez du haut du ciel témoins de nos engagements et protecteurs de notre persévérance !

« N.-D. de Chartres, à Vous pour toujours ! »

Chartres, le 21 juillet 1885.

Suivent les signatures des pèlerins, et tous les noms des jeunes gens du catéchisme de persévérance et de leurs catéchistes.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Dans une circulaire adressée aux Nonces pontificaux, S. E. le cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat, a revendiqué fermement les droits du Saint Siège au domaine temporel.

— Le Secrétaire de la Sacré-Congrégation de la Propagande, Mgr Dominique Jacobini, archevêque de Tyr, est venu à Paris avec des instructions spéciales relativement aux Missions.

Le Saint-Père continue d'envoyer, chaque année, la rose d'or à une princesse ayant bien mérité de l'Eglise et du Saint-Siège. Sa Sainteté a décidé de la faire remettre à Miss Caldwel de Washington, qni a donné 300,000 dollars (1,500,000 fr.) à la nouvelle Université catholique d'Amérique.

— A la suite d'une décision qui fut prise au Congrès catholique de Lucques, relativement à la situation du Pape, le Comité permanent de l'Œuvre des Congrès a résolu, avec l'autorisation du Vatican, de préparer un vaste mouvement de pétitions dans toute l'Italie, afin de réclamer qu'il soit mis fin à cette situation anormale.

Pèlerinages italiens. — En Italie, les fêtes du centenaire de Saint Nicolas attirent par milliers les pèlerins des Pouilles et des Abbruzzes à Bari, qui possède depuis l'an 1088 le corps du grand Thaumaturge, si bien qu'à la vue de ce spectacle, le correspondant du *Pungolo*, feuille libérale de Naples, s'écrie : « Nous sommes relancés en plein moyen-âge ! Dans le midi de l'Italie, ajoute le correspondant, le vent glacé du scepticisme n'a pas encore passé, et l'idéal religieux subsiste dans tous les cœurs. On croit et l'on espère encore là-bas ! »

« Mais, ce n'est pas seulement là-bas, c'est-à-dire dans les provinces napolitaines, que l'on croit et que l'on espère. Au nord de la Péninsule, les mêmes sentiments de foi se manifestent avec un admirable enthousiasme. Le 6 mai, quarante mille pèlerins du diocèse de Padoue se sont rendus au sanctuaire de Notre-Dame-des-Grâces, à Este. Là, les fidèles se sont approchés de la Sainte-Table, au nombre de quinze mille en un seul jour. »

— Mgr Persico s'est rendu à Dublin pour étudier comment le Pape pourra protéger les catholiques d'Irlande. Le duché de Bade propose à Rome de renoncer à son ancien kulturcampf.

— La réception magnifique faite au prince Mgr Ruffo Scillo, envoyé du Pape à la cour d'Angleterre, a causé une grande excitation chez ceux qui pensaient la puissance du Pape finie.

Hesse. — Les chambres du grand-duché viennent de voter une nouvelle loi religieuse qui avait auparavant été négociée avec le Saint-Siège. Sans obtenir satisfaction sur tous les points, les catholiques gagnent de nouvelles libertés ; c'est encore un progrès de la pacification religieuse en Allemagne.

L'abrogation du Concordat en France. — Le projet Boysset, dont va s'occuper le Parlement, prétend enlever à l'Eglise le budget insuffisant qu'on lui attribue, les édifices qui lui ont été rendus à l'époque du Concordat, ceux que les divers gouvernements ont pu élever depuis lors, mais tous les meubles et immeubles sans distinction, tout ce qu'elle a reçu en don des fidèles, pour soutenir les œuvres diverses !

Pèlerinage national de Notre-Dame de Salut à Lourdes. — Le 18 août, plantation de la croix de Jérusalem au sanctuaire de Rocamadour (Lot). Le 19 août, arrêt à Toulouse et pèlerinage à Saint-Germain. Départ de Paris, 17 août, de Tours et de Poitiers, le 19 août. Retour le 24 août. Cette année, la croix du pèlerinage de Jérusalem sera portée et plantée à Rocamadour (Lot). Trois des trains spéciaux, se rendant à Lourdes, s'arrêteront à Rocamadour, puis à Toulouse. Ils sont mis à la disposition des pèlerins de Lourdes qui voudront prendre part à cette grande manifestation de foi et de pénitence. (S'adresser aux Pères Augustins de l'Assomption, rne François 1er, 8, Paris).

Le couronnement de Sainte Radegonde. — A l'occasion du treize centième anniversaire de la mort de Sainte Radegonde, le Souverain Pontife a octroyé le couronnement de l'antique statue de la Sainte Reine.

Nous apprenons qu'on a décidé d'offrir en cette circonstance à Sainte Radegonde une magnifique couronne, qui sera l'hommage de la France et spécialement du Poitou à celle que l'Eglise appelle « la Mère de la Patrie ».

La loi militaire et les missions. — S. Em. le cardinal Lavigerie a été reçu dernièrement à l'Elysée, par M. Grévy.

L'archevêque de Carthage et d'Alger, avant son départ pour l'Afrique, aurait, dit-on, entretenu le Président, en son nom et au nom des évêques, des missions françaises du monde entier, des préoccupations que fait naître dans ces missions le récent projet de la loi militaire.

Ce projet, qui vient d'être porté au Sénat, ruinerait toutes nos missions françaises, si les ecclésiastiques qui doivent les desservir étaient soumis en France à la loi de recrutement, ne pouvaient plus se préparer dans leurs séminaires spéciaux à leur rude apostolat.

Solesmes. — Les Pères Bénédictins de Solesmes avaient résolu de fêter, cette année, par un *triduum* solennel, le cinquantième anniversaire de la fondation de leur célèbre abbaye. On sait, en effet, qu'avant dom Guéranger, il n'y avait à Solesmes qu'un simple Prieuré. A cause du malheur des temps, les cérémonies ont eu lieu dans la chapelle de Sainte-Cécile. Le samedi 9 juillet, premier jour du *triduum*, Mgr l'évêque de Jaffna (Ceylan) a officié pontificalement. Le dimanche 10, Mgr l'évêque du Mans a conféré les saints Ordres à plusieurs Pères Bénédictins. Le lendemain, 11, la messe a été célébrée par le Révérendissime Père Abbé, qui a donné la bénédiction papale ; et, à la suite des Vêpres, un magnifique discours a été prononcé par Mgr l'évêque d'Angers.

Urbain II. — C'est le 21 juillet que le cardinal Langénieux a procédé, à Châtillon, à l'inauguration du monument du pape Urbain II.

Cette statue colossale, rappelle les proportions de celles de N.-D. de France au Puy et de Saint Charles Borromée ; elle sert à une nouvelle exaltation de la Papauté.

Les fêtes ont été magnifiques, en présence de S. E. le Nonce, de Mgr l'archevêque de Paris et d'un très grand nombre d'évêques. Mgr Freppel a prononcé un admirable discours.

Le dimanche 24, a eu lieu à la cathédrale de Reims la fête du B. Urbain II ; on y a exécuté la messe de Gounod, dite de Jeanne d'Arc, et le soir, aux vêpres, M. le chanoine Lémann rapprochait, dans un éloquent panégyrique, les deux noms d'Urbain II et de Jeanne d'Arc.

L'histoire du Cardinal Pie. — S. M. l'empereur François-Joseph d'Autriche a décidé que l'ouvrage : *Histoire du cardinal Pie, évêque de Poitiers, avec portraits*, par Mgr Baunard, sera placé dans la bibliothèque de fidéicommis de la sérénissime Maison archiducale de Lorraine-Autriche, ce qui ne se fait que pour les ouvrages les plus remarquables.

Nous apprenons que l'éditeur Oudin vient de mettre en vente la troisième édition de l'*Histoire du cardinal Pie*, à laquelle l'illustre auteur a fait des corrections et additions de réelle importance (1).

L'Éclairage d'autrefois, et les Madones. — Nos pères, qui ne craignaient pas d'ajouter le bon exemple à leur piété personnelle, illuminaient chaque soir de l'année la statue de la Sainte Vierge, placée à l'angle ou au milieu de la façade des maisons. Paris n'était pas la ville de France la moins fidèle à ce pieux usage. « A chaque rue, dit M. l'abbé Orsini (*Histoire de la Mère de Dieu*), une petite statue de Marie élevait son front séculaire au-dessus d'un massif de fleurs que les âmes pieuses du quartier renouvelaient chaque matin à l'heure où les trompettes sonnaient l'aurore, du haut des tours du Châtelet.

Pendant la nuit, les lampes brûlaient constamment dans les petites niches grisâtres, et ces niches étaient, tous les samedis, complètement illuminées. Ce fut *le premier éclairage des rues.*

Cet éclairage, moins lumineux que celui qu'on emploie de nos jours, avait pourtant sur le nôtre un grand avantage : il s'y joignait une pensée chrétienne, propre à faire réfléchir une population croyante. Les lampes mystiques des Madones, brillant de loin en loin, comme un léger cordon d'étoiles, à travers les tiges parfumées de fleurs, semblaient dire au vagabond qui marchait la nuit pour mal faire : Il y a au-dessus de cette ville assoupie un œil qui ne se ferme jamais et qui veille sur ces rues désertes et silencieuses. — l'œil de Dieu.

Aujourd'hui nous avons pu éclairer nos rues par le gaz et l'électricité. C'est très bien. Mais dans les rues et jusque dans les maisons, y a-t-il moins de voleurs et moins d'assassins ? Il y en a beaucoup plus. Pourquoi ? parce que le gaz et l'électricité n'ont pas la puissance d'éclairer les consciences. *(Semaine relig. de Poitiers).*

L'Ave Maria des sourdes-muettes à Lourdes. — Au milieu d'autres récits édifiants, le *Journal de Lourdes* rapporte un fait curieux dont le dénouement a un caractère miraculeux :

(1) A Chartres, on peut se procurer cet ouvrage ainsi que les Œuvres du Cardinal, à la librairie Durand-Pie, (cloître N.-D.)

Il y a eu à Lourdes un pèlerinage de sourdes-muettes. Croira-t-on que ces jeunes filles ont chanté ? N'ayant pas d'oreilles, il ne s'agit pas pour elles d'émettre des sons justes. Nous estimons que c'est beaucoup faire que de leur communiquer le rythme d'un morceau et de déterminer quelques modulations dans leurs voix. Elles ont chanté ainsi l'*Ave Maria* de Lourdes et ces mots d'un cantique : Amour, amour à Jésus ! L'une d'elles, à la chapelle, a lu les actes avant et après la communion, ainsi qu'une longue consécration à la Sainte Vierge, composée par le bienheureux Grignon de Montfort. Ses compagnes, qui la suivaient des yeux, ont répondu : Ainsi soit-il.

La sainte Vierge a-t-elle voulu sourire plus particulièrement à ces jeunes déshéritées de la vie ? Un des buts de leur pèlerinage était de prier pour une de leurs maîtresses malades. Les sourdes-muettes priaient depuis un jour à peine, quand elles reçurent une dépêche : Sœur Serène de la Croix, guérie le 22 juin.

— Nous annonçons plus loin, à la *Bibliographie*, un ouvrage récent, intitulé : *Les Frères des Ecoles chrétiennes* et *l'enseignement primaire* après la Révolution (1797-1830). — (Paris, lib. Poussielgue, rue Cassette — Chartres, lib. Selleret.)

C'est une mine de précieux documents bien coordonnés et d'où la vérité jaillit claire et forte en faveur de l'enseignement congréganiste. L'auteur, M. Alexis Chevalier, a mis en tête de son livre une fort belle lettre qui lui a été adressée par le T. H. F. Joseph, supérieur général des Frères des Ecoles chrétiennes ; voici la fin de cette lettre.

« A l'heure actuelle, c'est pour un intérêt plus grand encore que les Frères ont à subir la défaveur des Pouvoirs publics : le caractère essentiellement religieux de leur enseignement leur vaut l'honneur d'une mise hors la loi. Mais, fidèles comme leurs devanciers aux principes mêmes de leur institution, ils espèrent obtenir comme eux justice de l'avenir : car le temps reviendra où l'on reconnaîtra avec M. Cousin :

.....Que l'augmentation de l'instruction n'amène pas du tout une augmentation de moralité. Il faut, ajoutait-il, tourner l'instruction en éducation, ou l'on n'a rien fait. — Ce n'est pas l'instruction qui moralise, c'est l'éducation, chose fort différente, et surtout **l'éducation religieuse...** *Dans tous les pays où une forte éducation religieuse accompagne l'instruction primaire, celle-ci est féconde en résultats moraux ; sinon, non..... L'instruction ne suffit pas, il faut encore, il faut surtout un milieu moral.* (*Comptes rendus des travaux de l'Académie des sciences morales et politiques. Tome XVI, p. 409 à 436*).

C'est la tâche comme c'est l'honneur des Congrégations religieuses de réaliser cet idéal ; elles ont reçu cette mission de Dieu et de la Sainte Eglise ; avec le secours de Dieu, elles n'y failliront jamais. »

— La cérémonie du sacre de Mgr Maréchal, à la cathédrale de Versailles, le 25 juillet, a été fort belle. Cinquante prêtres du diocèse de Laval étaient venus prendre part à cette solennité et saluer leur nouvel évêque.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Deux cœurs. — Une offrande pour achat de linges d'autel. — Trois plaques de marbre.

Lampes. — 103 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en juillet, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 72 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 4 ; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 4.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 275.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 540.

Nombre de visites faites aux clochers : 462.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En juillet ont été consacrés 50 enfants, dont 14 de diocèses étrangers.

— Voici la fête de Notre-Dame des Anges, fête de la Portioncule. Les fidèles n'oublieront pas cette occasion si précieuse de gagner des Indulgences en accomplissant les conditions requises. A la cathédrale, visites pour l'indulgence *totiès quotiès*, depuis l'heure des vêpres du 1er août, jusqu'au coucher du soleil, le 2... A chaque visite, il faut sortir de l'église, au moins sous les portiques (communion le 1er ou le 2).

Parmi les groupes de pèlerins remarqués en juillet au sanctuaire de N.-D. de Chartres, nous citerons : des séminaristes de St Sulpice venus à pied de Paris à Chartres, le 2 ; d'autres sulpiciens venus plus tard ; les jeunes filles d'un ouvroir de Sèvres avec des Sœurs de Saint Vincent-de-Paul, leurs maîtresses, le 5 ; les nombreuses élèves d'un pensionnat de Rambouillet avec les Sœurs de la Sainte-Enfance, leurs maîtresses, le 7 ; des novices des Frères de Marie, à la fin du mois ; plusieurs réunions de premiers communiants de différentes paroisses du diocèse. Nous avons parlé plus haut des jeunes gens du catéchisme de Saint-Sulpice de Paris.

— C'est le R. P. Lhuillier, jésuite, qui a prêché la première communion à la cathédrale ; il a su captiver l'attention de son jeune auditoire par une parole intéressante et toujours bien adaptée au but des saints exercices.

— La retraite ecclésiastique, à Chartres, s'ouvrira le dimanche soir ; 21 août, et la clôture aura lieu le samedi matin, 27. Une lettre de Monseigneur en a averti le clergé. C'est le R. P. Fayollat, jésuite de la résidence de Lyon, qui est annoncé comme prédicateur.

— Monseigneur l'archevêque de Montréal (Canada) a publié, en date du 6 juin 1887, une lettre relative à la cause de la béatification de François de Laval, premier évêque de Québec, originaire de Montigny-sur-Avre, au diocèse de Chartres.

— Plusieurs revues religieuses ont déjà signalé quelques uns des dons destinés au Jubilé sacerdotal du Souverain Pontife par des

personnes du diocèse où elles se publient. Voici les objets que la *Voix de N.-D.* peut faire connaître actuellement comme provenant du diocèse de Chartres et devant être offerts pour l'Exposition Vaticane : — Le Tiers-Ordre franciscain offre un autel portatif avec tous les ornements et autres accessoires utiles pour un missionnaire. — L'Association des Mères Chrétiennes : un magnifique album des photographies de la Cathédrale de Chartres. — Les religieuses du Carmel : un très bel ornement : chasuble, étole, etc... L'Association des enfants de Marie a aussi son offrande qui figurera avec honneur à l'exposition de l'évêché, comme celles d'autres personnes qui ont annoncé leur don particulier : aubes, étoles, pavillon pour ciboire, bourses en tapisserie ou peinte, nappe d'autel, etc.

— La fête de l'Adoration pour le mois d'août est fixée au 25 à la chapelle du Carmel. Celle du 28 juillet à la Visitation a eu pour prédicateur, M. l'abbé Pardos, curé de la Bazoche-Gouet.

— La fête de la Visitation au monastère de ce nom, 2 juillet, a eu pour prédicateur M. l'abbé Lalizel, chapelain de la communauté. — Celle de N.-D. du Carmel, au monastère de ce nom, 16 juillet, M. l'abbé Gérondeau, chapelain de St Paul. — Celle de St Vincent-de-Paul, à l'Hôtel-Dieu, 19 juillet : M. l'abbé Beauchet. — La réunion générale de la Société de Saint Vincent-de-Paul, le dimanche 24, à l'évêché, a été présidée par M. le chanoine Duthuillé.

— M. l'abbé Desvaux, le nouveau curé de la Madeleine de Châteaudun, a été installé dans son église, le 24 juillet, par M. le vicaire-général Legué.

— M. l'abbé Courtois, professeur au petit séminaire de Saint-Cheron, vient d'être reçu licencié-ès-sciences à la Faculté de Paris.

Nominations dans le clergé. — M. l'abbé Beauchet, professeur de rhétorique à l'Institution N.-D. de Chartres, a été nommé curé de Saint-Aignan, à Chartres, en remplacement de M. l'abbé Durand, Émile, qui a donné sa démission pour entrer dans une communauté religieuse.

M. l'abbé Thirant, curé de Bailleau-l'Évêque, a été nommé curé de Toury, en remplacement de M. l'abbé Mercier. Ce vénérable vieillard, que l'épuisement de sa santé contraint à donner sa démission, et à quitter Toury, emporte les regrets d'une paroisse qu'il a gouvernée avec zèle pendant près de trente ans.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. En reconnaissance d'une grande faveur obtenue par l'intercession de Notre-Dame de Chartres, je demande de faire brûler devant la chapelle du Pilier, une lampe, pendant un mois.

(B. M. diocèse de Chartres.)

2. Je viens acquitter une dette de reconnaissance à Notre-Dame de Chartres en vous priant de faire faire une neuvaine d'actions de grâces pour une grâce temporelle obtenue.

Je demande une autre neuvaine pour attirer les bénédictions du ciel sur un jeune ménage. Agréez, etc.

(M. B. à O. diocèse de Bayonne).

3. En demandant la guérison d'un enfant, j'ai fait une promesse, s'il plaisait à la Ste Vierge de nous le rendre bien portant. Son état ne pouvait plus laisser d'espoir ; il est maintenant en parfaite santé. Je viens donc acquitter mon engagement et vous prie de bien vouloir témoigner ma reconnaissance à Marie.

(L. B. de Chartres).

4. Merci à Notre-Dame de Chartres de sa protection visible sur un jeune homme pour qui j'ai fait un voyage et fait faire une neuvaine dernièrement.

J'avais déjà éprouvé sa protection pour ma petite fille, guérie de la maladie du croup, après recommandations à Notre-Dame. Soyez assez bon pour faire dire une messe d'actions de grâces.

(G. de P. diocèse de Blois).

5. Une jeune fille, affligée d'une infirmité qui l'empêchait de suivre sa vocation religieuse promit à St Joseph, s'Il la guérissait, de faire une offrande au sanctuaire de N.-D. de Chartres et de faire insérer cette grâce dans la *Voix de N.-D.* Aujourd'hui complètement guérie, elle accomplit sa promesse et vous envoie une somme de..... dont vous disposerez comme ex-voto.

Gloire et action de grâces à N.-D. et à St Joseph !

(S. X. Chartres).

6. Je vous prie de m'envoyer trois médailles en argent ; je vous en adresse le prix. Nous nous engageons à porter ces médailles toute notre vie en souvenir des merveilles que Notre-Dame a opérées pour nous. (R. à R. diocèse de Blois).

7. Les ferventes prières adressées pour moi à N.-D. de Chartres par vos jeunes clercs et les Associés m'ont valu la liberté de marcher, après quatre années passées au lit. Je ne pouvais faire usage de mes jambes, même appuyé sur des béquilles et soutenu par mon père ou ma mère bien désolés de ma triste situation. Enfin, sur les instances de M. P., j'ai été transporté à Chartres en sa compagnie et celle de mes parents. Notre pèlerinage a été béni. Aujourd'hui un simple bâton me suffit et je marche seul. Grâces en soient rendues à Dieu et à sa Sainte Mère !

(D. P. à E. diocèse de Versailles).

8. Le cher petit malade pour qui j'avais demandé une neuvaine,

est hors de danger. Combien je suis reconnaissante à N.-D. de Chartres de sa maternelle protection ! Veuillez la remercier avec nous. Je joins à ma lettre une petite offrande pour ses clercs.

(D. M. à A. diocèse de Séez).

9. Plusieurs personnes ayant obtenu différentes faveurs par l'intercession de N.-D. de Chartres et après des actes de dévotion aux âmes du Purgatoire, vous prient d'acquitter des messes en actions de grâces. Elles en désirent neuf en l'honneur du Sacré-Cœur, neuf en l'honneur de la Sainte Vierge, deux en l'honneur de Saint Antoine.

(E. D. à F. B diocèse du Mans).

10. Quelle protection visible de Notre-Dame de Chartres ! A la fin de la neuvaine, notre petite B. s'est trouvée soulagée de ses accès méningitiques et de ses fièvres ; le délire a cessé. Depuis, les forces sont revenues ; le médecin déclare que les suites de la maladie vont disparaître. (O. H. à R. diocèse de Chartres).

— Plusieurs correspondances du mois de juillet contenaient l'expression d'une vive reconnaissance à N.-D. de Chartres après des succès d'examens.

Les Vitraux de Saint-Aignan. — La décoration intérieure de l'église de Saint-Aignan, à Chartres, va se compléter par la pose de plusieurs vitraux. Le contraste qui existait depuis trop longtemps entre les remarquables verrières de vieille date et les grandes fenêtres à verres blancs doit enfin disparaître dans la partie absidiale de l'église.

Les deux fenêtres du côté de la sacristie offriront en vingt-quatre sujets les principaux faits de l'Ancien Testament. Celles du côté opposé représenteront vingt-quatre sujets du Nouveau Testament parallèles à ceux de l'Ancien qui en sont la figure. Ainsi la *Loi ancienne* et la *Loi nouvelle* se trouveront séparées par la chapelle de la Sainte Vierge, la *divine médiatrice*, pour aboutir à la chapelle du *Sacré-Cœur de Jésus*, personnification de la *loi d'amour* dans laquelle elles se résument toutes deux.

La réalisation du projet est déjà commencée. La première des quatre fenêtres, à droite de la sacristie, est garnie de son vitrail, et l'effet produit donne les meilleures espérances pour ce qui reste à faire.

La maison Lorin, de Chartres, chargée de l'éxécution de ces vitraux, a magnifiquement orné une foule d'églises en France et à l'étranger. Après avoir imité avec succès en plusieurs monuments le style 13e siècle de la cathédrale près de laquelle travaillent ses artistes, elle dote l'église Saint-Aignan de jolies peintures sur verre en style 16e siècle. Par le dessin et l'harmonie des couleurs, les fenêtres nouvelles avoisineront dignement les anciens vitraux de

même genre qui ornent les bas-côtés de la même église. Nous attendons avec confiance la fin du travail que peut hâter l'empressement des donateurs.

Avis. — Toute personne qui offrira soit un vitrail entier, soit une portion importante de verrières aura, si elle le désire, son nom ou celui de sa famille peint sur le vitrail. — La verrière ou les verrières obtenues par les souscriptions, quêtes ou offrandes faites dans le tronc à cela destiné dans l'église de Saint-Aignan, porteront l'inscription : *Offert par les fidèles.* — On distribuera à tous ceux qui participeront à cette œuvre pour une somme convenable une photographie faite d'après les cartons.

Une mission à Lumeau. — Une mission vient d'être donnée dans cette paroisse avec succès. Le prédicateur était M. l'abbé Drouin, curé de Beaumont-les-Autels. Il a parlé et dirigé les pieux exercices en missionnaire expérimenté, en homme qui connaît les populations rurales du diocèse ; le Bon Dieu a béni ses efforts. Plusieurs cérémonies : bénédiction d'un chemin de croix, bénédiction d'une statue de Saint Joseph, etc., ont rehaussé encore l'intérêt des réunions. A ces attraits variés répondait l'empressement toujours croissant des fidèles. Daigne N.-D. de Chartres multiplier encore et protéger les heureux fruits de cette mission !

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières 1° M. l'abbé Sagot (Etienne-Philippe), ancien curé d'Ollé, décédé le 17 juillet, à l'âge de 84 ans. Il était né le 13 juillet 1803 sur la paroisse Saint-Pierre de Chartres ; il fut ordonné prêtre le 23 septembre 1826, et un an après il fut chargé de la paroisse d'Ollé, qu'il a administrée jusqu'à sa vieillesse. Il y a vécu encore bien des années après avoir donné sa démission.

2° M. l'abbé Damiot (Céleste-Julien) curé de Dancy, décédé le 24 juillet 1887.—M. l'abbé Damiot est né le 18 novembre 1827 ; il a été ordonné prêtre le 1er juillet 1855. Après 18 mois de professorat au petit-séminaire de Nogent-le-Rotrou, il fut nommé vicaire de Brezolles, le 12 décembre 1856. Le 19 mars 1859, il devint curé de Dancy ; il y a passé plus de vingt-huit ans dans l'exercice des vertus sacerdotales et, presque toujours, dans un état maladif qui ne pouvait qu'accroître ses mérites devant Dieu. Ce digne ecclésiastique a continué au presbytère la sainte vie que ses condisciples admiraient au cours de son séminaire. Entré fort tard à Saint Cheron, il y parut tout de suite dans cette régularité austère et cette habitude de travail opiniâtre qu'il devait garder jusqu'à la fin de sa carrière. On se rappellera longtemps à Dancy le pieux curé, voué à

la solitude par ses goûts autant que par ses infirmités, habitant toute la journée l'église pour la prière ou la sacristie pour l'étude. Le tabernacle et tout près sa bibliothèque ont été la grande consolation de sa vie qui avait pour objectif continuel : Dieu et les âmes.

BIBLIOGRAPHIE

— **Recueil de Prières et de Différents Passages de l'Ancien et du Nouveau Testament**, tirés de la traduction de M. l'abbé Glaire. Un vol. in-32 avec filets rouges Prix : 2 fr. 50. Société St-Augustin, Lille, 26, rue Royale.

Un moment de recueillement, d'amour et de présence de Dieu en lisant l'évangile, fait plus voir et entendre la vérité que tous les raisonnements des hommes (Fénélon). « Nos pères le savaient bien, dit un pieux évêque en accordant sa haute approbation au *Recueil de prières*, et c'est pourquoi ils se faisaient une règle de lire chaque soir, dans leur particulier ou en famille, un chapitre de nos saintes Ecritures »

L'auteur de ce petit livre désirerait faire revivre partout une si pieuse coutume en facilitant aux fidèles le moyen de se nourrir fréquemment l'esprit et le cœur des principaux passages de l'Ancien et du Nouveau Testament.

— **Les Frères des Écoles chrétiennes et l'Enseignement primaire après la Révolution**, par Alexis Chevalier. Un volume in-8°. Paris, Poussielgue.

— Se trouve aussi à la librairie Dejussieu, à Autun.

Le livre que nous annonçons vient de faire ses débuts au Conseil d'État. C'est à l'aide des pièces authentiques, publiées dans ce livre, que l'avocat des Frères a victorieusement plaidé leur cause et obtenu l'arrêt qui paraît devoir assurer la stabilité de leur noviciat et de leur établissement principal.

« L'ouvrage de M Alexis Chevalier mérite, à un autre titre, une attention particulière et un examen approfondi. En nous rappelant à l'aide de documents originaux la leçon trop oubliée des évènements, il jette une vive lumière sur la crise si dangereuse que traverse aujourd'hui, pour la seconde fois depuis la Révolution, l'éducation populaire.

— **La Chaire Chrétienne**, *par le R. P. Félix*, — Brochure in-12 de 56 pages. — Paris, Téqui, libraire-éditeur de l'Œuvre de Saint-Michel, 85, rue de Rennes.

Un récent discours du glorieux vétéran de l'éloquence sacrée, qui a si longtemps continué dans la chaire de Notre-Dame les traditions des Lacordaire et des Ravignan, ce sera aux yeux de tous les catholiques, prêtres et fidèles, une bonne fortune. Celui-ci a été prononcé le 5 décembre 1886, « dans l'église de Neuville-sur-l'Escaut, lieu de naissance de l'auteur, pour l'inauguration de la nouvelle chaire. »

Puissent tous ceux qui les liront, comprendre mieux que jamais, que parmi toutes les paroles qui retentissent dans le monde, du haut de toutes les tribunes humaines, il n'en est pas de comparable à celle qui retentit dans cette tribune divine et que nulle autre, quelque soit celui qui la porte, n'offre un tel caractère de grandeur et n'exerce avec une telle puissance un tel empire dans l'humanité.

— **Autour de mon fauteuil.** — Par M. J. Bidal, prêtre. (Libr. Bourguet-Calas, rue St-Sulpice, 38, Paris). C'est un recueil de charmants récits utiles à la jeunesse.

— **Les Contes** de l'abbé Ferret, 2 volumes in-12, illustrés brochés : 3 fr. (Librairie Gaume et Cie, édit. 3, rue de l'Abbaye, Paris). Chaque volume peut être acquis séparément : 1 fr. 50.

Le succès obtenu par le premier volume des *Contes de l'abbé Ferret* détermine à donner aujourd'hui une deuxième *Série* des contes de cet auteur si aimé de la jeunesse.

L'illustration de cette deuxième série a été, comme celle de la première, confiée à M. G. Julien, dont le talent bien connu est une garantie de fine interprétation et d'exécution irréprochable.

— **Chemin de la Croix** *du prêtre, du religieux et des âmes qui sont consacrées à Dieu ou qui aspirent à la perfection.* — Par le P. Abt, de la Compagnie de Jésus. 12me édition, broché 30 centimes, plats percaline, 40 cent. Librairie Lefort, Paris, rue des Saints-Pères, 30.

— **Le renouvellement de la Paroisse** *par les cinq grandes œuvres de Léon XIII et la fédération universelle des œuvres catholiques.*—Un volume in-18 : prix, 50 centimes, *franco* par la poste, 75 centimes. Paris, René Haton, rue Bonaparte, 35.

L'auteur, s'appuyant sur les enseignements mêmes de Léon XIII, indique les œuvres qu'il faut établir, et il entre dans les détails les plus pratiques, en même temps que les plus nécessaires, sur la manière de les organiser. Pour avoir une idée de sa méthode, il suffit de parcourir son premier chapitre, qui a pour objet le *Catéchisme.* On y apprendra comment il convient d'organiser les catéchismes, de gouverner les enfants, de les instruire, de les sanctifier, et d'assurer leur persévérance.

— **« L'Illustration Catholique ou la Hiérarchie Catholique Illustrée et le Diario du Vatican. »** Voici une publication périodique d'histoire contemporaine.

La première partie comprendra les portraits, accompagnés des armoiries et de l'autographe, avec notice biographique ; 1° de *la Hiérarchie Catholique et de la Cour Pontificale;* 2° des catholiques de toutes les nations qui ont particulièrement bien mérité de l'Eglise et du Siège apostolique, sous ce titre : *Les ouvriers du Catholicisme ;* 3° *des grands du monde*, en commençant par les souverains, qui se sont montrés *favorables à la sainte Eglise.*

La seconde partie de la revue sera consacrée à l'histoire de chaque jour, composée des évènements qui se rattachent à la personne du Souverain Pontife et à son action, Ils serviront comme d'autant d'arguments pour montrer le Pape sous ces divers aspects : 1° de *Docteur infaillible ;* 2° de *Guide de la civilisation et du progrès ;* 3° de *Chef et Père des peuples catholiques.*

Cette grande idée pour se rendre pratique, à l'aide de la publication projetée, a besoin du secours des catholiques. C'est en français que paraît d'abord l'*Illustration.* On est prié de s'adresser à l'éditeur François de Fredericis, à Rome, Place St Pierre, 37.

Le nom des souscripteurs avec le montant des souscriptions seront inscrits à part et publiés dans le premier volume de l'*Illustration Catholique* sous ce titre : **Fondateurs de l'Illustration.** Un exemplaire de ce volume, magnifiquement relié sera offert à Sa Sainteté à l'occasion de son Jubilé.

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

TRENTE ET UNIÈME ANNÉE

9me NUMÉRO — SEPTEMBRE 1887

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

NOTRE-DAME DE CHARTRES. — LA BONNE MÈRE

(16eme article)

Filioli mei, quos iterùm parturio, donec formetur Christus in vobis.

Mes petits enfants que j'enfante de nouveau, jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous (S. Paul aux Gal. IV, 19).)

Nous avons dit sommairement ce que Notre-Dame de Chartres a fait pour l'éducation de la jeunesse laïque ou ecclésiastique jusque vers la fin de la Restauration. Sous le gouvernement de Juillet, les ecclésiastiques attachés à l'éducation étaient rares dans le diocèse de Chartres ; le grand et le petit séminaire étaient les seuls établissements dirigés par des prêtres. Cependant le clergé avait encore la consolation de trouver pour des enfants destinés à vivre dans le monde, une institution très chrétienne où le culte de Notre-Dame portait ses fruits. Dans sa belle histoire du Cardinal Pie, Mgr Baunard a écrit une page fort élogieuse sur la maison où l'illustre évêque de Poitiers fit ses premières études littéraires. Alors aux élèves laïques se joignaient plusieurs aspirants au petit séminaire. A la rentrée des classes de 1853, M. l'abbé Brou qui avait succédé à son vénéré père comme directeur, s'entoura de professeurs ecclésiastiques plus nombreux. Le 15 mars 1854, réunissant son personnel de maîtres et d'élèves à la chapelle dite de La Brèche, il consacra solennellement à la Vierge reine de la cité sa maison qui s'intitula dès lors : Institution de Notre-Dame de Chartres.

Un des professeurs, lui-même ancien élève de l'établissement, venait d'être promu au sacerdoce (1). C'est lui qui eut l'hon-

(1) M. l'abbé G. Leroy, actuellement curé de Saint-Georges-sur-Eure.

neur de déposer aux pieds de la Madone l'acte de consécration. Le gracieux discours qu'il prononça nous reste comme un hymne d'amour filial à Marie, tutelle des Carnutes, toujours protectrice des intelligences et des cœurs.

Six ans après, le même ecclésiastique invité à prendre la parole pour la solennité de Notre-Dame de la Brèche, disait les heureux résultats du fait de 1853. A cette occasion, il décrivit avec une véritable éloquence les luttes de l'Église en faveur de l'enseignement et les avantages qu'elle avait récemment conquis par la loi de 1850; il attribuait cette précieuse victoire sur Babylone, cité de Satan, à l'intervention de la Vierge Marie, gardienne de Jérusalem, cité de Dieu.

Le 15 mars 1860, c'était M. l'abbé Legendre, vicaire de la cathédrale, qui parlait aux élèves de l'Institution Notre-Dame; et il les félicitait ainsi du titre inscrit aux portes de leur établissement : *Collegium B. M. V. Carnutensis.*

« Mot heureux qui porte visiblement avec soi sa bénédiction et révèle à lui seul tout un programme : le programme des bons principes, des saines doctrines et du vrai progrès basé sur la foi, la piété, la vertu. Lettres et sciences, travail, discipline, conscience, devoir, grandes choses sans doute que tout cela ! grandes choses qu'ici non moins qu'ailleurs on ne néglige pas, j'imagine, de vous apprendre à cultiver, à pratiquer, à aimer. Mais ce qui rehausse singulièrement votre éducation, ce qui lui donne un caractère à part, ce qui en fait par dessus tout le mérite et le charme, c'est que, par le fait même de l'heureuse consécration, dont nous célébrons en ce moment l'anniversaire, c'est qu'à vos prières, à vos études et jusqu'à vos délassements se mêle sans cesse comme naturellement le nom, le souvenir, le culte et l'amour de Marie. »

Puis le prédicateur représentait Notre-Dame promenant sur tous un regard de tendresse et semblant dire : « La voilà donc enfin cette couronne d'enfants que la divine Bonté réservait à ma virginité toujours féconde; *Ecce ego et pueri mei quos dedit mihi Dominus, Virgini pariturœ !* »

L'Institution dont nous venons de rappeler les origines, con-

tinue de remplir avec honneur le but de sa fondation. C'est avec une confiance justifiée par les souvenirs du passé que l'orateur, désigné pour la dernière fête de distribution des prix (1) pouvait dire aux élèves :

« Vous aussi, mes amis, vous répondrez à nos efforts comme l'ont fait vos aînés. Comme eux vous entretiendrez en vous ce culte des belles et grandes choses que nous cherchons à vous inspirer, le culte de tout ce qui élève l'esprit, de tout ce qui ennoblit l'âme. Un jour aussi, vous ferez partie de cette jeunesse d'élite, au sein de laquelle se recrutent ceux qui honorent la religion, les lettres, les sciences, la patrie, l'humanité. »

Tel est bien aussi le sens de l'allocution paternelle prononcée dans la même circonstance par Monseigneur l'Évêque de Chartres. Le vénérable Prélat, venait bénir les maîtres et les élèves, avant la proclamation des lauréats ; les paroles tombées de ses lèvres ont été pleines d'éloges et d'encouragements pour tous. Entre les phrases particulièrement soulignées par les applaudissements du respectueux auditoire, nous reproduisons la suivante qui fixera l'attention de nos lecteurs sur une autre Œuvre, voisine et sœur de l'Institution Notre-Dame.

« Parmi les jeunes gens qui siègent sur ces bancs, dit Monseigneur, je distingue avec complaisance les élèves de la *Petite École ;* ils ne sont pas les moins agréables fleurs du bouquet qui nous est présenté dans cette enceinte. Les familles en sont fières et nous partageons leur bonheur. »

— La création de la Petite École de Notre-Dame de Chartres remonte à l'année 1856. Le 15 mars, en la fête de N.-D. de la Brèche, elle était consacrée à son auguste Patronne, et elle ouvrait le samedi 5 avril, jour anniversaire de la naissance de Mgr Clausel de Montals dont la bénédiction fut précieuse pour l'établissement. Quel était, quel est le but de cette école ? Procurer à de petits garçons des avantages spirituels dont ils sont plus souvent privés que les petites filles ; les mettre à même de croître dans la vie de la grâce reçue au baptême, leur communiquer ces impressions heureuses qui fixent dans le bien, leur

(1) M. l'abbé Claireaux, l'un des licenciés-ès-lettres professeurs dans cet établissement qui a depuis longtemps pour directeur M. l'abbé Rouillon.

dispenser d'une manière aussi attrayante que possible l'instruction convenable à leur âge ; et, pour cette éducation première, les confier à des institutrices pieuses qui comprennent la sollicitude maternelle et leur prodiguent tous les soins de la famille.

« Le grand objet de l'éducation chrétienne, à l'école aussi bien que dans la famille, écrivait jadis le fondateur de cette maison, est de former Jésus-Christ dans les enfants... Il faut que l'enfant entende souvent parler de Jésus-Christ ; il faut qu'on lui fasse connaître Jésus-Christ, qu'on lui fasse aimer Jésus-Christ, qu'on lui montre partout Jésus-Christ ; il faut qu'il le voie dans l'autorité de son père, dans la tendresse de sa mère, dans l'innocence de ses condisciples, dans le dévouement de ses maîtres, dans les leçons qu'il entend, dans les images qu'on lui met sous les yeux ; il faut en un mot que Jésus-Christ l'investisse tout entier d'une atmosphère céleste et vivifiante..... »

Un programme ainsi tracé répond bien à l'appel de la très Sainte Vierge, tel que nous le répétons en tête de chacun de nos articles. Il est suivi à la Petite École depuis plus de trente et un ans, et la sympathie des familles chartraines prouve qu'il a été compris.

L'abbé GOUSSARD.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

(NOTRE DAME DE LIGNOU)

Ce titre, Monsieur le Rédacteur, est heureusement susceptible d'avoir des limites restreintes ; autrement je n'oserais, malgré votre demande, confier à la *Voix* mes souvenirs de l'excursion que j'ai faite dans le département de l'Orne : Bagnoles (eaux thermales situées assez près de Chartres), en étant l'unique objet.

S'il faut en croire quelques historiens, la découverte et l'appropriation des eaux de Bagnoles, remonterait aux *Romains :* sans discuter cette assertion, je préfère m'en rapporter au récit légendaire que je vais transcrire dans toute sa naïve simplicité.

« Il y avait au temps jadis, sur les marches ou confins du Maine, de la Normandie et du Perche, un seigneur de haut lignage et de grand renom. Il avait été jeune, fort brave et très aventureux. Il s'appelait Hugues : vidame de la Ferté-Macé, seigneur de Tessé, Couterne et autres lieux circonvoisins, il possédait des châteaux imprenables, de grands biens, de nom-

breux vassaux ; mais il aurait volontiers renoncé à tous ces honneurs, abandonné toutes ces richesses, pour retrouver un peu de sa vigueur d'autrefois, et aussi celle de *Rapide,* son vieux destrier auquel il devait d'avoir si souvent vaincu dans les tournois tous ses rivaux, devancé tous ses compagnons à *l'hallali* du cerf, et défait l'ennemi sur les champs de bataille. A ce rude métier, le Vidame avait vite vieilli, reçu bien des blessures, *gagné*, comme on le dit vulgairement, force rhumatismes, mais si le maître ne valait *plus guère*, le cheval ne valait plus rien du tout. Cependant Hugues ne pouvait se résigner soit à faire abattre, soit à voir périr sous ses yeux dans ses écuries, ce noble et fidèle compagnon de ses succès et de ses horions.

« Sur la lisière de la forêt d'Andaine, il existait une gorge étroite et profonde, traversée par un torrent rapide, entourée de rochers escarpés et sauvages, et de halliers impénétrables ; jusqu'alors aucun homme n'avait osé y pénétrer. C'est là que le Vidame résolut d'envoyer son favori, bien convaincu hélas ! qu'il y laisserait ses os. Quel ne fut donc pas son étonnement et sa joie quand, un mois après, il le retrouva à son ratelier frais et dispos comme dans ses plus beaux jours. Le seigneur Hugues n'en pouvait croire ses yeux, il contemplait, il embrassait *Rapide*, dont la transformation tenait du prodige ; néanmoins, curieux de voir si un tel changement se reproduirait encore, il envoya successivement sur le bord de la gorge, ses chevaux les plus infirmes, les plus malades et les plus fatigués ; ils revinrent au bout d'un mois dans un état aussi florissant que celui de *Rapide.*

« Le Vidame, dès lors, n'eut plus de repos qu'il ne connut la cause de ces cures merveilleuses ; et un beau matin, accompagné d'un de ces plus vieux et plus fidèles serviteurs, suivi d'une haquenée poussive et fourbue qui portait ses vivres pour un mois, il s'enfonça sous bois. Chasseur habile, habitué à découvrir la piste des bêtes fauves dans la bruyère, il n'eut pas de peine à retrouver et à suivre le sentier qu'avaient tracé ses chevaux sous les halliers épais. Il arriva ainsi non loin d'une fontaine aux eaux limpides, dont l'odeur sulfureuse lui faisait redouter quelque maléfice du malin esprit : cependant, comme il reconnut que les bords de cette fontaine avait été foulés par les pieds de ses coursiers, apercevant tout auprès une grotte creusée dans des rochers à pic, il résolut de s'y installer pour voir ce qui allait se passer. A peine son valet eut-il débarrassé sa haquenée du fardeau qu'elle portait, que le dolent animal rendu à la liberté et à ses instincts naturels, dressa la tête, ouvrit démésurément ses naseaux, puis

après un instant d'arrêt sur la fontaine, il s'y précipita , en but les eaux à longs traits et y resta plongé pendant une demi-heure. Ensuite, il s'en alla paisiblement paître les maigres bruyères suspendues aux flancs des rochers arides et les herbes marécageuses qui croissaient au fond du ravin. Le soir venu la pauvre bête revint à sa baignoire et à son abreuvoir, et ainsi chaque matin et soir pendant une semaine. Mais déjà elle n'était plus reconnaissable et tandis qu'en arrivant elle se traînait à peine, maintenant elle sautait et bondissait avec une inconcevable agilité.

A ce spectacle le Vidame n'y tenant plus se précipita lui aussi dans la fontaine, non pourtant sans s'être signé trois fois, et y but à satiété.

« Au bout de quelques jours, il sentit ses membres raidis se détendre, sa peau ridée s'assouplir, ses forces renaître ; en un il revenait à la vie.

« Témoins de ces heureux résultats le vieux serviteur, après avoir recommandé son âme à Dieu, à Notre-Dame la bienheureuse Vierge Marie, et à tous les saints du Paradis, se décida à faire comme son maître.

« A quelques temps de là, maître, serviteur et monture revenaient au manoir, ayant fait pour de longues années provision de santé.

« Le Vidame fut si reconnaissant de cette grâce providentielle qu'il fonda, au lieu où il avait trouvé la guérison de tous ses maux, un hôpital et une chapelle pour les pauvres malades et infirmes qui viendraient y chercher du soulagement à leurs misères. Il les dota d'une grande étendue de bois qui forment aujourd'hui le parc de Bagnoles. »

C'est ainsi qu'au moyen-âge — ce temps si méconnu de nos jours —, on savait reconnaître, en les faisant tourner au bien-être des souffrants et des malheureux, les bienfaits du Seigneur.

Longtemps les eaux de la source de Bagnoles ne furent l'objet d'aucun règlement, et restèrent à la disposition de tout le monde, particulièrement des indigents du pays : mais, sous François I[er], ce furent les bains de prédilection de tout ce que la cour renfermait de plus éminent. Sous Louis XIV, leur importance croissante, nécessita de nombreuses constructions, et l'érection de la chapelle qui existe aujourd'hui. Placée sur une hauteur, au centre de l'établissement, la petite croix qui la domine apparaît aux regards, comme un signe d'espérance pour les malades qui viennent en ces lieux chercher un remède à leur infirmités.

Au-dessus du tableau qui surmonte l'autel, on lit l'inscription suivante :

« Donné en reconnaissance d'une guérison inespérée, par J. B., » M[is] de Somnaria, grand d'Espagne de 1[re] classe, Directeur de la » République Cisalpine. »

On ne saurait trop admirer cette pensée de foi qui porte les âmes vraiment chrétiennes à rendre grâces au Divin Maître de la maladie et de la santé, de la vie et de la mort, d'avoir fait surgir de la terre, en tant de lieux divers, ces sources merveilleuses qui adoucissent les maux de l'humanité !

Inutile de s'étendre sur les différentes phases diverses que Bagnoles eut à traverser jusqu'à l'époque où nous sommes ; il suffit de dire que s'il prospère dans le présent, l'avenir lui prépare encore, par tous les travaux qui sont en voie d'exécution, une nouvelle extension et une plus grande célébrité.

Une splendide couronne de verdure, formée par des arbres de toutes espèces où dominent les pins, surmonte tout l'établissement : ces arbres magnifiques sont placés en amphithéâtre sur des rochers dont plusieurs portent les traces de bouleversements volcaniques, et ont reçu de leur configuration des noms plus ou moins bizarres.

Les environs de Bagnoles, avec leurs beaux châteaux et leurs sites ravissants, offrent aux baigneurs de nombreux buts d'excursions. Plusieurs lieux de pèlerinage peuvent favoriser leur piété. Nous citerons en première ligne Notre-Dame de Lignou consacré à la Très Sainte Vierge, et l'oratoire de Saint Ortaire (1). L'un des vitraux du modeste sanctuaire représente le Bienheureux Abbé, guérissant une lépreuse et un paralytique, et l'autre, Sainte Radegonde, honorée comme la protectrice des moissons. Des traditions orales du pays rapportent que la Sainte Reine passa quelque temps à cet ermitage *du Bézier*, dans le lieu même où Saint Ortaire fonda au VI[e] siècle un monastère.

La dévotion à la Très Sainte Vierge qui règne dans le pays, s'est manifestée d'une manière bien touchante le 15 août. La paroisse de Couterne est allée processionnellement à *Notre-Dame de Lignou*, faisant retentir les airs des louanges de leur bien aimée patronne. Sans doute on ne retrouvait pas dans la manifestation religieuse de ce peuple des campagnes, la pompe que l'on admire dans nos grandes cités, mais il y avait dans ces chants un tel entrain de foi ; et, il régnait sur ces fronts brunis

(1) Ce pèlerinage a été interrompu par suite d'un différend entre les propriétaires et l'autorité diocésaine.

par le travail des champs un tel rayonnement de bonheur, que l'âme, déjà portée vers Dieu par le spectacle de la nature, éprouvait un indéfinissable sentiment de confiance et d'amour envers la douce souveraine que l'on allait honorer dans son miraculeux sanctuaire... Admirable unité de la croyance catholique. Les lieux peuvent changer; mais soit qu'on appelle Marie *Notre-Dame de Chartres*, *Notre-Dame de Lignou*, ou qu'on l'invoque sous tout autre vocable, c'est toujours à la Mère de Dieu, à la Reine du Ciel et de la terre, que l'on vient offrir l'hommage de cœurs dévoués et reconnaissants ! C. de C.

SAINT ALTIN, martyr, apôtre des Carnutes

(19 OCTOBRE)

(Suite)

Le lendemain Savinien convoquait ses frères; et, après leur avoir révélé les ordres du ciel, il assignait à chacun d'eux la contrée du centre, la Lyonnaise, qu'il avait à évangéliser.

Potentien reçut mission de se rendre dans le pays des Tricasses et de se fixer à *Augustobona*, dont le nom romain n'appartenait pas encore à l'histoire. Le diacre Sérotin devait l'aider dans son apostolat.

Altin, accompagné du diacre Eodald, fut chargé d'annoncer Jésus-Christ à toute la contrée des Carnutes. Il devait se rendre d'abord à *Genabum*, sur la Loire, *l'emporium* des Carnutes, *l'oppidum* ou chef-lieu du pagus des *Aureliani*, dont le nom venait de retentir glorieusement, comme celui d'une fière cité, qui avait beaucoup souffert en combattant jusqu'au bout pour l'indépendance nationale. Puis, après avoir traversé les mystérieuses forêts, où le Druidisme proscrit n'avait plus que de secrets adeptes, il devait gagner *Autricum*, la capitale de la cité ; enfin, il avait ordre de pousser jusqu'à Lutèce, alors resserrée dans une île de la Seine, et habitée par une colonie de pêcheurs et de nautoniers.

L'itinéraire d'Altin était plus long que celui de Potentien ; mais sa mission devait être plus facile. Les croyances druidiques, longtemps professées par les Carnutes, devaient leur faciliter l'intelligence de la doctrine Evangélique (1). C'est ce qui explique le succès de nos premiers missionnaires à *Genabum* et à *Autricum*.

Suivons donc, pas à pas, à la lueur des *Actes* et de la tradition locale, les hérauts de la bonne nouvelle parmi nous ; ils sont vraiment beaux à voir : *Quam pulchri sunt pedes evangelizantium bona.*

Altin et Eodald, en quittant Sens, suivirent la voie romaine qui, à travers la forêt de Loge, unissait cette ville à *Genabum*. Ils y pénétrèrent vers l'an 68.

(1) Hénault, p. 477.

Ce n'était plus l'*oppidum* gaulois, avec ses maisons de paille et son pont de bois. Ce n'était pas encore la cité gallo-romaine des *Auréliens*, avec son enceinte de briques et son pont de pierre sur la Loire, avec ses thermes et ses temples, son amphithéâtre et ses villas. César avait saccagé *Genabum*, mais il ne l'avait pas détruit. Admirablement située, au milieu du cours de la Loire, à son point le plus rapproché de la Seine, et par cette position entrepôt naturel du commerce entre la Méditerranée et l'Océan, cette ville ne pouvait périr. Aussi, au lendemain du départ des légions, elle renaissait de ses ruines et commençait de nouvelles destinées. Elle n'était devenue romaine, pour ainsi dire, que pour être chrétienne. Mais alors le polythéisme romain et le druidisme gaulois s'y disputaient les âmes. La cité, peuplée de colons et de marchands, honorait Apollon et Vesta, Mercure et Bacchus. Dans la campagne, le dieu gaulois *Rudiobus* avait un autel à *Cassiacum* (1), et la nymphe *Acciona* près d'une fontaine (2) située sur la voie qui conduisait à Lutèce par *Salioclita*. Ce fut à ces dieux dissolus ou grossiers que saint Altin vint hardiment opposer le Dieu chaste et mortifié de l'Évangile, vers l'an de grâce 68, époque mémorable, qui fut celle de notre naissance à la vérité et à la vie divine.

Autant qu'il est permis de l'entrevoir à la faible lueur que jette l'histoire sur ces temps éloignés, la religion de la croix fit de nombreux disciples dans la ville d'Orléans. La vie pure et mortifiée de l'évêque Altin, son désintéressement inouï, sa charité universelle lui gagnaient tous les cœurs, et les miracles dont il accompagnait sa prédication achevaient de convaincre ceux qu'elle avait ébranlés. On dit que le diacre Eodald ravissait le peuple par son éloquence, et que les brebis se pressaient sur les pas du pasteur que Dieu leur envoyait. C'est dans une pauvre maison, adossée aux murailles, que saint Altin les rassemblait. Il l'avait transformée en oratoire, en la consacrant, disent les *Actes*, au diacre saint Étienne, le premier martyr chrétien, et peut-être autrefois son ami et son collègue. Elle fut notre première cathédrale. En effet, à dix-huit siècles d'ici, plein d'ombres et de mystères, riche dans sa pauvreté, brillant dans sa nudité, ce *sacellum* domestique abritait les commencements de notre Église et servait de basilique au premier évêque d'Orléans.

Altin et Eodald restèrent quelques années dans les murs de *Genabum*, où ils avaient trouvé toutes les facilités pour annoncer avec succès Jésus-Christ. Les prêtres des idoles, soit ignorance, soit indifférence, ne pensèrent pas à les inquiéter, et cependant c'était tout une évolution religieuse qui commençait.

(1) Chécy — Cf. *Bronzes de Neuvy-en-Sullias*, par M. Mantellier, IXe vol. des *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais.*

(2) Cette fontaine fut connue plus tard sous le nom de *Fontaine de l'Étuvée.*

Mais les évêques d'alors étaient des missionnaires, allant d'une ville à l'autre, sans se fixer dans aucune, portant la sainte parole partout où il y avait des âmes à sauver. Dès qu'Altin vit la chrétienté d'Orléans assez instruite pour se passer de ses soins, et assez forte pour vivre de sa propre vie, et au besoin défendre sa foi, il résolut de s'éloigner pour travailler à de nouvelles conquêtes. Auparavant, parmi les néophytes, il choisit les plus instruits et les plus fervents, et leur conféra le sacerdoce. Et même, selon une tradition acceptée par nos vieux historiens, il transmit à l'un d'eux son caractère épiscopal ; il se nommait *Alithe* (1).

Ayant donc supplié le divin Maître de bénir le grain de sénevé qu'ils avaient déposé dans la capitale des *Auréliens*, et d'écarter du jeune troupeau le fer de la persécution et le venin de l'hérésie, Altin et Eodald reprenaient le bâton de pèlerin et gagnaient Chartres, où Dieu leur avait réservé une ample moisson d'âmes (2).

Il ne semble pas que nos apôtres aient gagné d'un trait *Autricum*. Des traditions locales que corroborent les données de la science archéologique, nous les montrent à Orgères (3), à Etampes, et dans plusieurs bourgades du Perche, où ils fondent des chrétientés et des oratoires.

Enfin les voici dans la capitale des Carnutes.

Comme saint Paul, parlant aux Athéniens, prenait texte de l'autel érigé au Dieu inconnu, afin de le leur faire connaître, ainsi saint Altin choisissait, comme point de départ de sa prédication aux Chartrains, le culte populaire qu'ils rendaient à la Vierge qui devait enfanter (*Virgini pariturœ*), pour leur annoncer le divin fils de cette Vierge qui avait enfanté (4). C'était l'explication claire de ce qu'ils n'avaient vu qu'à travers le voile d'une obscure prophétie. Après les avoir convaincus de son accomplissement, Altin dédia la grotte mystérieuse, où se trouvait la statue de la Vierge vénérée, au souverain Maître du ciel et de la terre, et en fit un sanctuaire chrétien, sous le vocable de la glorieuse Vierge Marie, Mère de Dieu (5).

Ainsi Notre-Dame de Chartres et Notre-Dame de Bethléem datent des temps apostoliques, et c'est à notre saint Altin que revient la gloire sans pareille d'en avoir consacré les premiers autels et d'avoir, au centre de la France, inauguré le culte de Marie.

Toutefois, dans la capitale du pays chartrain étaient réservés à

(1) V. *Annales Ecclesiœ Aurelianensis*, auctore C. Sausseyo.

(2) La tradition, à Chartres, prétend que Saint Potentien accompagnait Saint Altin. Les *Actes*, et avec eux les bréviaires d'Orléans et de Sens, montrent au contraire Saint Potentien à Troyes, où il annonçait Jésus-Christ, pendant que Saint Altin prêchait à Orléans, à Paris et à Créteil.

(3) Hénault, p. 453, et suiv.

(4) Cfr. Hénault. — Appendice — La *Vierge Druidique*, p. 463 et 477.

(5) *Passion abrégée*.

Altin et à Eodald les honneurs de la persécution et la gloire d'une confession qui fut, en quelque sorte, l'essai de leur futur martyre.

Si les pontifes d'une secte proscrite, les Druides, avaient reçu avec empressement la religion nouvelle, les prêtres du polythéisme romain, les flamines, qui accompagnaient les colonies romaines dans la Gaule, s'irritèrent de voir leurs rivaux passer au christianisme avec leurs adhérents secrets. Aussi s'empressèrent-ils de dénoncer au gouverneur romain, Quirinus, les agissements d'Altin et de son compagnon et les conversions en masse, qui diminuaient les rangs des sectateurs du culte officiel. Force fut bien à celui-ci de sévir contre les chrétiens, afin de ne pas paraître tolérer la violation publique des lois de l'Empire, s'imaginant qu'il arrêterait tout d'un coup la propagation de la nouvelle doctrine, en faisant battre de verges ceux qui l'enseignaient; il les fait donc arrêter, mettre en prison et fouetter. Mais la persécution a toujours profité aux disciples du divin Crucifié. On croit volontiers des témoins qui affirment la vérité aux dépens de leur vie.

Les chrétiens se portèrent en foule au cachot de leurs apôtres. Parmi eux se distinguait une jeune fille nommée Modeste, qui, dans son zèle de néophyte, les visitait chaque jour, pour leur rendre tous les services dont ils avaient besoins (1). Devant tant d'audace, le gouverneur, à l'instigation des prêtres des idoles, faisait cerner par ses soldats le lieu où se réunissaient les chrétiens. Tous, sans en excepter Modeste, furent égorgés, et leurs corps précipités dans un puits très profond, qui était situé près de l'oratoire dédié à la Mère de Dieu (2). Quirinus, saisi d'un mal affreux, ne tardait pas à mourir. Le peuple se portait à la prison et en faisait ouvrir les portes aux généreux confesseurs de la foi. Aussitôt, Altin et Eodald sortaient plus ardents et plus puissants que jamais.

Ils reprenaient hardiment leurs prédications. Dès qu'ils eurent affermi dans la foi leur troupeau, un instant troublé par la persécution, ils le confiaient à l'un des prêtres chartrains, qu'ils avaient gagnés à Jésus-Christ, après lui avoir conféré le caractère épiscopal : selon la *vieille chronique*, il se nommait Aventin (3) Enfin, ils s'éloignaient de Chartrespour continuer leur mission.

L'Église d'Orléans avait une sœur. C'était peut-être pour reconnaître cette parenté spirituelle, ainsi que l'insinue Symphorien Guyon, que, chaque année, le clergé de Chartres venait en procession à Orléans.

(*A suivre*).

(1) Une tradition populaire que n'autorise nullement le récit des *Actes* a toujours reconnu dans la vierge Modeste la propre fille de Quirinus

(2) La trace de ce puits, appelé des *Saints forts*, est complètement perdue.

(3) *Cartulaire de N.-D. de Chartres*. T. I, 2e partie, p. 1 et 2. — Hénault, p. 367.

FAITS RELIGIEUX

Le Jubilé sacerdotal de sa Sainteté Léon XIII. — On lit dans l'*Osservotor Romano :*

Les députés de la République de l'Equateur viennent de voter à l'unanimité, un crédit important destiné à offrir, au nom du gouvernement et de la population de ce pays, un souvenir à Léon XIII à l'occasion de son jubilé.

Un tel acte, que nous devons également enregistrer pour le gouvernement et le peuple des Etats-Unis de Colombie, fait de mieux en mieux connaître en quel respect et en qu'elle vénération est tenu le Souverain Pontife, même auprès des gouvernements de ces régions lointaines, lesquelles, attachées aux vraies libertés constitutionnelles et éloignées du centre de notre religion, connaissent si bien de quel respect et de quelle autorité doit être entouré le Souverain-Pontif, centre de l'ordre et de la vraie liberté.

— Le jour de saint Joachim, son glorieux patron, S. S. Léon XIII a reçu les hommages de toute la cour pontificale et les souverains de l'Europe lui ont envoyé leurs félicitations.

— Au nombre des dons qui ont été reçues par Léon XIII pour enrichir l'exposition préparée au Vatican, nous citerons :

De l'Inde française, par l'intermédiaire du vénérable archevêque de Pondichéry, une cassette contenant différents objets en ivoire, d'un travail remarquable et du plus grand prix.

De la Cochinchine, de beaux vases en porcelaine.

Du Japon méridional, une superbe pagode avec tous les accessoires du culte.

Du vicariat apostolique de Hu-Pé (Chine), de grandes caisses contenant des travaux sur bois finement taillé, des objets de collection zoologique, plantes et autres curiosités indigènes.

— La lettre de l'Empereur d'Allemagne accompagnant les cadeaux qu'il a fait au Pape Léon XIII, à l'occasion de son jubilé, notamment une mitre fort riche rehaussée de perle et de diamants, est empreinte de sentiments très affectueux. L'Empereur Guillaume y dit qu'il est beau, consolant, glorieux pour le Pape et pour lui-même d'avoir pu, dans leur vieillesse, rétablir la paix religieuse. Le Souverain-Pontif a répondu, le 4 août, par une lettre autographe dans laquelle il remercie vivement l'Empereur et déclare s'associer complètement aux sentiments exprimés par la lettre impériale. D'autres cadeaux affluent en abondance au Vatican de tous les diocèses.

— La circulaire de S. Em. le cardinal Rampolla, relative à la nécessité du pouvoir temporel, continue à produire une vive impression, non seulement en Italie, mais en Europe.

— *Nouvelle-Calédonie.* — Les *Missions catholiques* racontent ce qui suit :

« En face de la côte nord-est de la Nouvelle-Calédonie s'étend un groupe de petites îles appelées les îles Loyalty ; celle du milieu, la plus grande, porte le nom de Lifou. La population indigène de ces îles est en grande partie protestante, les missionnaires anglais y ayant précédé les missionnaires français de la Société de Marie.

« Pour combattre l'hérésie, dont le propre est l'horreur du culte de

la sainte Vierge, les P. Maristes ont appelé à leur aide le mystère victorieux par excellence, le mystère par lequel la sainte Vierge a écrasé la tête du serpent infernal, le mystère de l'Immaculée-Conception. Sur le cap de Mékétépoum, que les navires de la Nouvelle-Calédonie aperçoivent tout d'abord, ils ont dressé une statue colossale de l'Immaculée-Conception.

« Au pied de cette radieuse image du triomphe de Marie, les sapins de la montagne forment une guirlande d'une verdure perpétuelle, et, plus bas, les vagues de la mer couvrent les rochers de leur blanche écume.

« Lorsqu'ils passent devant cette statue de Marie-Immaculée, les navires de la mission et les barques des Canaques catholiques abaissent leur pavillon tricolore pour saluer la Reine de la France ; en même temps tous les fronts se découvrent, et de pieux cantiques s'élèvent au milieu des flots. »

Suisse. — On annonce la fin du schisme des vieux catholiques en Suisse. Les conseils municipaux ont demandé qu'on restituât les églises au clergé catholique, et le conseil d'Etat de Genève s'est empressé de faire droit à cette requête.

Paris. — Pendant que, à Paris, ils réclament *l'épuration athée* des livres de classe et la laïcisation complète, à bref délai, des cinq hôpitaux restés libres, ils annoncent pour la mi-septembre à Clermont-Ferrand, un congrès relatif à la séparation de l'Eglise et de l'Etat ; ainsi le veux la secte. C'est un anti-concile tenu là où eu lieule premier concile en faveur des croisades, à ce cri : *Dieu le veut ! Dieu le veut !*

Toulouse. — S. Em. le cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, vient de fonder un orphelinat agricole. Mgr Desprez a, par acte authentique, transmis aux orphelins une propriété de 67 hectares, dont 16 de vignes, 12 en prairies naturelles et le reste en terres labourables ; le tout traversé par le canal de Saint Martory ; des bâtiments en rapport avec son importance et un cheptel suffisant à son exploitation.

— Le pèlerinage d'hommes (Associations ouvrières, Groupe du Nord), organisé par le cercle catholique d'ouvriers sous la conduite de S. Em. le cardinal Laugénieux partira de Paris pour Rome le 12 octobre et reviendra le 22, (écrire à M. Léon Harmel-Valdesbois, Warmeriville, Marne).

Les Sœurs de Charité. — M. Maxime du Camp, l'académicien, auteur des *Convulsions de Paris*, a fait naguère une conférence sur les Sœurs de Charité. Voici une anecdote empruntée à sa causerie, qui est un chapitre d'un prochain livre du même écrivain, la *Charité à Paris.*

Il y a quelque mois, un conseiller municipal, d'opinions très avancées, visitait, en province, un hopital décimé par l'épidémie ; il s'attendait à voir les Sœurs fuir la contagion et déserter le chevet des malades. Bien au contraire, toutes étaient à leurs postes : « Comme elles sont hypocrites ! » murmurait rageusement le bon radical.

Mais dans un couloir, il entend un léger bruit : « Plus de doute ! s'écrie-t-il, c'est là qu'est le mystère ! » Et il pousse une porte. Alors dans la Chambre des morts, il aperçoit une jeune Sœur qui enveloppait des cadavres dans leurs linceuls.

Emu — qui l'aurait cru ? — Le conseiller s'écrie :

— « Mais ce n'est pas là votre service, laissez ce soin à l'homme de garde. »

— « Excusez-le, monsieur, » repond tout honteusement la Petite-Sœur : « Il est père de famille et ces pauvres morts sont des cholériques. »

Et c'est ainsi que ces femmes qui ont des battements de cœur lorsque, la nuit, il leur faut traverser les corridors obscurs, trouvent dans la charité l'énergie suffisante pour soigner les pestiférés et faire taire leur sensibilité féminine. Singulier régiment que celui là, où tous les soldats sont des héros, accomplissent une action d'éclat, l'oublient, recommencent, et fuient l'éloge comme une flétrissure.

Le Couronnement de Sainte Anne de Beaupré. (Canada). — Le Souverain Pontife Léon XIII, glorieusement régnant, aime la bonne Sainte Anne et le Canada. Il vient de le signaler encore avec éclat. Il y a quelques mois, Sa Sainteté a daigné ériger en basilique le Sanctuaire de Sainte Anne de Beaupré, et accorder à sept autels de cette église toutes les indulgences que l'on peut gagner en visitant à Rome les sept autels indulgenciés de Saint-Pierre.

A ces faveurs si précieuses, la pieuse munificence du Saint Père en a ajouté une nouvelle qui comblera de joie tous les cœurs canadiens.

D'après une décision récente, la statue de Sainte Anne de Beaupré sera solennellement couronnée au nom de Léon XIII comme sainte Anne d'Auray l'a été au nom de Pie IX.

— La fête du centenaire de sainte Radegonde, à Poitiers, a été merveilleusement belle, malgré l'arrêté du maire qui interdisait la procession annoncée.

— S. Em. le cardinal Lavigerie a fait un appel aux offrandes pour la basilique qu'il élève sur le tombeau de saint Louis, roi de France, à Carthage (et spécialement pour le reliquaire).

S'adresser à la Procure des Missions d'Afrique, Paris, rue du Regard, 11.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — 1° Deux cœurs. — 2° Une offrande pour achat d'un ornement (chasuble, etc.). — 3° Une belle bague avec améthyste et perles pour la Sainte-Châsse. Les deux derniers ex-voto ont été offerts par deux personnes d'une même famille : Mesdames H. de Paris

Lampes. — 91 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en août, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 71 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 2 ; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 358.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 647.

Nombre de visites faites aux clochers : 443.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En août ont été consacrés 57 enfants, dont 20 de diocèses étrangers.

— La belle procession aux flambeaux qui clot les cérémonies de

l'octave de la Nativité à la cathédrale de Chartres, aura lieu le jeudi, 15 septembre, à l'issue du salut solennel, vers 8 heures du soir.

— Les prêtres pèlerins ont été nombreux pendant le mois d'août. Nous avons vu devant Notre-Dame des ecclésiastiques appartenant aux diocèses de Versailles, d'Orléans, de Paris, de Lyon, de Beauvais, de Luçon, de Laval, de Verdun, de Dijon, du Mans, d'Angers, de Meaux, etc... Signalons particulièrement un prêtre qui a fait à pied le long voyage de Melun à Chartres et de Chartres à Melun. La lecture de la vie du cardinal Pie, lui avait inspiré la pensée de consacrer à Notre-Dame de Chartres, une œuvre qu'il avait à fonder et à diriger : une institution secondaire d'enseignement sous le vocable de Saint Aspais. M. l'abbé T. est venu à Chartres remercier la Sainte-Vierge des succès déjà obtenus, et mettre de nouveau sous sa tutelle l'avenir de son œuvre. Il a voulu laisser sur la Sainte Châsse de Notre-Dame la principale clef son œuvre.

— Plusieurs groupes de pèlerins sont venus de loin nous édifier devant nos Madones. Citons : une société de prêtres et de frères de Saint-Vincent de Paul, de Paris ; des frères des écoles chrétiennes, des religieuses de diverses communautés, les jeunes filles aveugles qui vivent en communauté à Illiers dans un ouvroir spécial, dirigé par des sœurs de Saint-Vincent de Paul.

— La procession de la fête de l'Assomption, à Chartres, est une de ces manifestations religieuses qui charment la population entière et attirent même des étrangers à la ville de Marie. Le cortège de la Sainte-Chasse a été magnifique comme toujours ; et par là nous entendons non seulement le long défilé des confréries et du clergé, avec l'éclat et la variété des bannières ou des costumes d'église, mais aussi les flots de peuple qui envahissaient toutes les avenues. La bonne tenue et le silence, au passage de l'insigne relique du *Saint Voile* indiquaient partout l'attente des bénédictions de Notre-Dame.

— A la fin de la première semaine d'août, environ cent soixante personnes de la ville ou du diocèse de Chartres, se sont rendues en pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray (Morbihan), sous la conduite de M. l'abbé T. Guérin, vicaire de la cathédrale. Elles ont rapporté les meilleures impressions de ce lieu béni, et surtout une ardeur nouvelle pour le culte de Sainte Anne, qui doit être cher à tout enfant de Marie. Les Chartrains possèdent dans leur basilique de Notre-Dame, une chapelle consacrée à la Mère de la Sainte Vierge, et, dans un monastère de la ville le chef de Sainte Anne. Il n'est pas étonnant que la dévotion à la glorieuse aïeule du divin Sauveur soit dans leurs habitudes. Nous vénérerons avec une confiance croissante Sainte Anne et Saint Joachim ; leur chapelle et leurs statues, à la crypte

de la cathédrale excitent l'attention des fidèles et provoquent la prière.

— L'exposition des objets à offrir par le diocèse de Chartres au Saint Père, à l'occasion de son jubilé, aura lieu dans une des salles de l'Évêché, depuis le 8 septembre prochain jusqu'au dimanche suivant inclusivement, à partir de une heure jusqu'à cinq heures du soir, sauf le temps des offices. Les personnes qui ont l'intention d'offrir ces objets sont priées de les faire parvenir avant le 8, à l'Évêché.

— Le pèlerinage national à Lourdes n'a plus besoin d'être raconté ; cette année, comme les précédentes, il a fait l'admiration de toute la France catholique, en reproduisant les mêmes démonstrations de foi et d'amour au milieu de cérémonies splendides, de scènes émouvantes. Sur les milliers de personnes venues par les trains de Paris, on comptait 800 malades dont les souscriptions organisées par les Augustins de l'Assomption, avaient payé le voyage. Sur ce nombre, il y en a eu vingt admis sur la demande du Comité de Chartres. Le journal *La Croix* publie les récits de guérisons merveilleuses obtenues pendant ce pèlerinage, et constatées par un jury officiel de docteurs-médecins.

— La retraite pastorale prêchée par le R. P. Fayollat, du 21 au 27 août, a été certainement comme toujours, abondante en grâces spirituelles pour le clergé. Elle a été aussi pleine de charmes, au point de vue du mérite des instructions et conférences qui lui ont été données. Nous croyons être l'écho de nos vénérés confrères en disant que la parole du prédicateur était toujours appuyée sur une forte théologie et empreinte d'une piété ardente et communicative, ainsi que d'un tendre amour pour les âmes.

— Trois sœurs de la Communauté de Saint-Paul ont quitté Chartres, le 25 août, pour se rendre en Chine et en Cochinchine.

— La fête prochaine d'adoration, à la cathédrale, aura lieu le jeudi 15 septembre, octave de la Nativité. Prédicateur annoncé pour cette octave : M. l'abbé Lemoine, chanoine honoraire, aumônier du collège de Chartres. — La fête d'adoration du 25 août a été solennellement célébrée au monastère du Carmel. Beaucoup de personnes se sont succédé toute la journée dans la chapelle, s'unissant aux prières des Filles de Sainte Thérèse, qui ont toujours considéré le culte eucharistique comme le plus grand bonheur de leur solitude. Le prédicateur était M. l'abbé Durand, vicaire de Saint-Pierre.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Il y a plusieurs mois je vous demandais des prières à N.-D. de Chartres pour obtenir une guérison. Notre attente n'a pas été trompée. Aussi je viens acquitter une dette envers la Bonne Mère. La présente lettre sera l'expression de ma reconnaissance.

(J. C. à Chartres.)

2. C'est l'hiver dernier que je me suis adressée à N.-D. de Chartres pour obtenir la conservation de ma nièce, jeune mère de famille, dont la vie nous semblait en danger. Nos prières ont été exaucées. J'ai recours à votre obligeance en vous adressant par la poste une offrande pour des cierges et pour des messes en actions de grâces.

(V. M. à Strasbourg.)

3. Ayant de grandes actions de grâces à rendre à N.-D. de Chartres pour une faveur obtenue, et ayant encore besoin de son secours, je vous prie de me servir d'intermédiaire auprès de cette Bonne Mère. Voici un bon de poste dont la valeur est destinée aux honoraires d'une neuvaine de messes. J'ose compter sur votre bienveillance, et vous prie d'agréer, etc.... (E. H. à Paris.)

4. J'ai l'honneur de vous adresser une modeste offrande que je fais à N.-D. de Chartres. C'est un témoignage de ma reconnaissance pour grâce obtenue. De nouveau je me recommande avec mes quatre petits enfants aux bonnes prières qui se font devant son autel. (J. L. à P. de L. M. diocèse de Bordeaux.)

5. Grâces soient rendues à N.-D. de Chartres pour une nouvelle faveur obtenue et pour la sollicitude avec laquelle elle ne cesse de veiller sur ma chère petite fille ! (J. D. Le Mans.)

6. Madame V. B., ayant obtenu une grâce par l'intercession de N.-D. de Chartres, veut lui témoigner sa reconnaissance en entrant dans son archiconfrérie et en s'abonnant à *la Voix*. Je suis heureux d'être son intermédiaire pour cette pieuse commission.

(J. P. au Mans)

7. Je vous envoie un mandat sur la poste, vous priant de faire dire deux messes d'actions de grâces à N.-D. de Chartres, pour une amélioration très grande dans la santé de mon cher frère, et l'autre pour la réussite d'une opération très grave faite à une de mes amis, qui va à merveille. Je les avais recommandés tous deux, aux prières de vos petits Clercs. (M. de M. à M. diocèse de Sens.)

8. Il y a quelques jours nous étions très inquiets pour un cher petit malade. Nous l'avons recommandé à N.-D. de Chartres et le danger a disparu, nous avons promis une messe d'actions de grâces. Ayez la bonté, de la dire ou de la faire dire prochainement

(M. P. à R. diocèse d'Évreux.)

NÉCROLOGIE

Parmi les défunts que nous devons recommander aux prières, nous nommerons :

1° **M. l'abbé MAURY** (Auguste-Eugène), décédé à Dreux le 23 juillet. — Né à Chartres le 27 février 1806, M. l'abbé Maury a été ordonné prêtre le 14 mars 1829. Le 1er avril suivant, il était vicaire de Dreux ; il fut en même temps curé de Vernouillet à partir du 1er janvier 1844. C'est en 1878 qu'il se démit de ces charges en devenant aumônier de la chapelle Saint-Louis. Jusqu'à la fin de sa carrière toutefois il prêta le concours de son zèle au clergé paroissial pour certaines fonctions du ministère. Ainsi pendant cinquante-huit ans la même ville a pu admirer en lui le prêtre bon et dévoué aux âmes, Vernouillet loue de plus les soins apportés par son ancien pasteur à l'embellissement de son église. La cérémonie des obsèques de M. l'abbé Maury ont été célébrées le 25 ; l'assistance était très nombreuse ; M. l'abbé Leroy, curé de Dreux, a prononcé un touchant éloge du prêtre défunt.

2° **Le général de SONIS,** décédé le 15 août. — Pour nous ce nom glorieux se rattache surtout au fait d'armes accompli sur un point désormais célèbre du diocèse de Chartres. M. de Sonis commandait l'armée de la Loire, le 2 décembre 1870, et c'est lui qui, avec l'étendard du Sacré-Cœur, dirigea la charge mémorable des zouaves pontificaux à Loigny. La blessure très grave qu'il reçut alors au combat ne l'a pas empêché de continuer son service actif. L'héroïque général fut souvent recommandé à N.-D. de Chartres. On sait qu'il a toujours été un ardent chrétien. Voici, à ce sujet, un renseignement que nous trouvons dans le journal *la Croix.*

« Le brave de Sonis, ce général bouillant et courageux, disait chaque jour le bréviaire des prêtres, et lorsque c'était jeûne, il prenait un peu de café noir et attendait jusqu'au soir pour faire un seul et maigre repas ; chaque matin il allait à la messe ; il s'y faisait traîner en sa petite voiture quand il ne pouvait marcher, et quand il souffrait trop pour la supporter, il s'y faisait porter par deux domestiques. Il n'a manqué la messe que la veille de sa mort, quoique depuis six jours le mal devenu aigre dût être terrible. Nous tenons le détail de ces dernières souffrances du docteur Ménard, l'ancien chirurgien militaire, qui a soigné les blessures du vieux soldat jusqu'à la fin. » La dépouille mortelle du général de Sonis va être transportée à l'église du Sacré-Cœur de Loigny.

3° — **Sœur Marie Xavier** de la Communauté de Saint Paul de Chartres.

Sœur Marie Xavier naquit le 28 septembre 1819, au château de la Chaise, commune des Loges Marchis (Manche) d'une famille patriarcale. Son père se nommait Jean Mallet, Comte de Mailly, sa mère Emilie Laigre. Elle avait une sœur plus âgée qu'elle et un frère plus jeune. Son éducation fut soignée; on voulut même qu'elle se présentât aux examens où elle obtint son brevet, ce qui pourtant n'était pas capable de la charmer. Son attrait la portait invinciblement à tous les exercices de la charité. Son père, poussé par la grâce, alla du consentement de son épouse, terminer ses jours au monastère de la Trappe; mais avant de mourir, il recommanda à sa fille de fonder un orphelinat en faveur des jeunes filles pauvres. Comme la famille avait une propriété à Saint-Paul-sous-Flers, ce fut là qu'on essaya la fondation; l'orphelinat fut ouvert le 26 décembre 1861 et ne put subsister que six ans.

En 1843, mademoiselle de Mailly était entrée au noviciat de la Communauté de Saint-Paul, la maladie l'avait obligée d'en sortir six mois après. Ce ne fut qu'au bout de dix-huit ans, en 1862, que l'état de sa santé enfin améliorée lui permit de solliciter une seconde fois l'admission au même noviciat. Ses instances et des signes évidents de la pureté de ses intentions finirent par vaincre les hésitations des supérieurs; elle fut reçue malgré son âge. Une fois revêtue du saint habit, elle fut envoyée à l'établissement de Saint-Paul-sous-Flers où elle resta jusqu'à la fermeture de l'orphelinat, 8 mars 1867; elle avait alors trois ans de profession.

Sœur Marie Xavier revint à la maison-mère. Elle y fut occupée principalement à la procure pour les vêtements et autres objets à fournir aux religieuses. Du reste sa vertu s'accommodait à merveille des plus humbles emplois. Elle était aux aguets pour rendre à tout le monde les services même les plus pénibles à la nature; rien en ce genre n'échappait à sa prévoyance aimable; on la voyait heureuse de s'abaisser ainsi aux pieds de ses sœurs.

De bonne heure elle avait voulut s'habituer à une vie sans jouissance. Dès sa jeunesse, goûtant les douceurs que Dieu se plaît à répandre sur les âmes pures, elle pria Notre Seigneur de l'en priver. le Ciel l'entendit et dès lors son existence put connaître toutes les amertumes du cœur. Ce martyre prit fin, le 26 juillet 1887, en la fête de Sainte Anne à qui sœur Marie Xavier avait eu une extraordinaire dévotion.

Une maladie de six semaines acheva de la préparer à la mort. Sentant les progrès de la faiblesse, elle demanda elle-même et reçut les derniers sacrements; puis elle sembla se recueillir encore davantage pour ses derniers jours. Elle n'ouvrit plus les yeux que si l'on s'approchait d'elle; dès qu'on lui parlait du bon Dieu, son visage

s'illuminait. Nulle plainte sur sa souffrance, nulle demande de soulagement; ce qu'on lui disait, ce qu'on lui donnait, tout était bien. Enfin sa belle âme partit pour l'éternité et un sourire tout céleste vint se graver sur ses traits. « Nous nous sentions, disent les sœurs, plus portées à l'invoquer qu'à prier pour elle; heureusement nos saintes règles y ont pourvu, en nous en faisant une obligation. Chacune voulait un objet qui eu appartenu à la chère défunte. Elle n'avait pas grand'chose, elle qui aimait tant la sainte pauvreté. Mais il nous reste à toutes le souvenir de ses vertus. »

4° **Sœur Eugénie** (Jeanne-Marie Guichard) supérieure du Pensionnat de Saint-Paul de Chartres, autrefois supérieure à Angerville, décédée le 24 août 1887, dans sa 81e année de son âge. L'affluence des personnes qui sont venues prier à la cérémoaie des funérailles était un bel hommage aux mérites de Sœur Eugénie et aux tyrans services rendus par les religieuses à l'éducation.

5° Au moment de mettre sous presse (le 27 août) nous apprenons la mort de M. l'abbé *Lancelin* (Gilles-Constant), ancien curé d'Orgères, décédé à Chartres, dans la soirée du 26. M. l'abbé Lancelin est né à Levainville le 31 janvier 1811. Ordonné prêtre le 14 mars 1835, il a été d'abord vicaire d'Anet; puis le 1er mai 1838, curé de Loigny, et le 1er juillet 1846, curé d'Orgères. C'est le 30 avril 1887 que démissionnaire pour cause de maladie, il est venu de Chartres chercher les soins nécessaires à sa situation pénible et se préparer à la mort dans une tranquille et pieuse retraite.

Nominations dans le clergé : M. l'abbé Chauveau, précédemment curé de Frazé, a été nommé à la cure cantonale de Senonches et installé le 21 août.

M. l'abbé Hallier, vicaire de la Madeleine de Châteaudun, a été nommé curé de Frazé. Il est remplacé, à Châteaudun, par M. l'abbé Barré, précédemment curé d'Oinville-St-Liphard.

M. l'abbé Lebel, vicaire de St-Aignan de Chartres, a été nommé curé de St-Aubin-des-Bois.

M. l'abbé Beauchet, le nouveau curé de St-Aignan, a été installé dans son église le 31 juillet, par M. l'abbé Vassard, curé de Saint-Pierre, en présence de nombreux paroissiens et de beaucoup d'ecclésiastiques. On distinguait aux premiers rangs le personnel de l'Institution N.-D. de Chartres où M. l'abbé Beauchet exerça si longtemps avec grand succès le professorat.

Pour les Chroniques et les Extraits :
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

DISTRIBUTION DES PRIX

A L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Année 1886-1887

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Quatrième. — Prix : Paul Damas, de Soizé. — Accessit : Jules Guillon, de Triel, diocèse de Versailles.

Cinquième. — 1er prix : Ernest Métra, de Chartres. — 2e prix : Louis Guiard, de Tuffé, diocèse du Mans. — Accessit : Yves Meudec, de Lenderneau, diocèse de Quimper.

Sixième. — 1er prix : Auguste Dhuit, de Chartres. — 2e prix : Joseph Lethiers, de Corancez. — Accessit : Henri Villain, d'Ymonville.

Septième. — 1er prix : Albert Gérondeau, de Boncé. — 2e prix : Théophile Venot, de Lignières, diocèse de Blois. — 1er accessit : Adolphe Fournier, de Tarcenay, diocèse de Besançon. — 2e accessit : Emile Guérin, de Chartres.

Huitième. — 1er prix : Emile Béa, de Lucé. — 2e prix : Georges Brulard, du Mans. — 1er accessit : Léon Esnault, d'Authon. — 2e accessit : Henri Gouhier, de Nogent-le-Rotrou.

RAPPEL DU PRIX D'EXCELLENCE

Quatrième. — Prix : Paul Damas, 2 fois nommé. — Accessit : Jules Guillon, 2 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Ernest Métra, 2 fois nommé. — 2e prix : Louis Guiard 2 fois nommé. — Accessit : Yves Meudec, 2 fois nommé.

Sixième. 1er prix : Henri Villain, 2 fois nommé. — 2e prix : Gabriel Pothier, du Favril. — Accessit : Joseph Lethiers, 2 fois nommé.

Septième. 1er prix : André Baudouin, de la Croix-du-Perché. — 2e prix : Léon Vatonne, de Frazé. — 1er accessit : Marie Massot, de Senonches. — 2e accessit : Théophile Venot, 2 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Emile Béa, 2 fois nommé. — 2e prix Georges Brulard, 2 fois nommé. — 1er accessit : Léon Esnault 2 fois nommé. — 2e accessit : Paul Marque, d'Ymonville.

THÈME LATIN

Quatrième. — Prix : Paul Damas, 3 fois nommé. — Accessit : Jules Guillon, 3 fois nommé.

Cinquième — 1er prix : Ernest Métra, 3 fois nommé. — 2e prix : Paul Coulombeau, de Chartres. — Accessit : Louis Guiard, 3 fois nom.

Sixième. — 1er prix : Joseph Lethiers, 3 fois nommé. — 2e prix : Auguste Daguy, de Nogent-le-Rotrou. — Accessit ex-æquo : Gabriel Pothier, 2 fois nommé ; Henri Villain, 3 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Léon Vatonne, 2 fois nommé. — 2e prix : Arthur Mauvais, de Chaux-de-Fonds, Suisse. — 1er accessit : Joseph Maillard, de Danjoutin, diocèse de Besançon. 2e accessit : Adolphe Fournier, 2 fois nommé

Huitième. — 1er prix : Emile Béa, 3 fois nommé. — 2e prix : Léon Esnault, 3 fois nommé. 1er accessit Georges Brulard, 3 fois nommé. 2e accessit : Paul Marque, 2 fois nommé.

VERSION LATINE

Quatrième. — Prix : Jules Guillon, 4 fois nommé. — Accessit : Paul Damas, 4 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Paul Coulombeau, 2 fois nommé. — 2e prix :

prix : Louis Guiard, 4 fois nommé — Accessit : Ernest Metra, 4 fois nom.

Sixième. — 1er prix : Auguste Daguy, 2 fois nommé. — 2e prix : Lucien Isambert, de Chartres. — Accessit : Gabriel Pothier, 3 fois nom.

Septième. — 1er prix : André Baudouin, 2 fois nommé. — 2e prix : Joseph Maillard, 2 fois nommé. — 1er accessit ex-æquo : Lucien Laire, de Villemenx ; Théophile Venot, 3 fois nommé. — 2e accessit : Léon Vatonne 3 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Georges Brulard, 4 fois nommé. — 2e prix : Emile Béa, 4 fois nommé. — 1er accessit : Paul Marque, 3 fois nommé. 2e accessit : Henri Gouhier, 2 fois nommé.

VERS LATINS

Quatrième. — Prix : Jules Guillon, 5 fois nommé. — Accessit : Paul Damas, 5 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Yves Meudec, 3 fois nommé. — 2e prix : Ernest Métra, 5 fois nommé. — Accessit : Louis Guiard 5 fois nommé.

NARRATION FRANÇAISE

Quatrième. — Prix : Jules Guillon, 6 fois nommé. — Accessit : Paul Damas, 6 fois nommé.

THÈME GREC

Quatrième. — Prix : Paul Damas, 7 fois nommé. — Accessit : Stanislas Paragot, d'Houville.

Ciuquième. — 1er prix : Gustave Samson, de Fresnay-le-Comte. — 2e prix : Louis Guiard, 6 fois nommé. — Accessit : Auguste Denieaud, d'Angers.

Sixième. — 1er prix ex-æquo : Gabriel Pothier, 4 fois nommé ; Henri Villain, 4 fois nommé. — 2e prix ex-æquo : Eugène Bisson, de Neuilly-sur-Eure, diocèse de Séez ; Auguste Thieux, de Nogent-le-Rotrou. — Accessit : Joseph Lethiers, 4 fois nommé.

VERSION GRECQUE

Quatrième. — Prix : Jules Guillon, 7 fois nommé. — Accessit : Stanislas Paragot, 2 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix ex-æquo : Ernest Métra, 6 fois nommé, Paul Coulombeau, 3 fois nommé. — 2e prix : Gustave Samson, 2 fois nommé. — Accessit : Louis Guiard, 7 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Auguste Daguy, 3 fois nommé. — 2e prix : Eugène Bisson, 2 fois nommé. — Accessit : Henri Villain, 5 fois nom.

Septième. — 1er prix : Léon Vatonne, 4 fois nommé. — 2e prix : André Baudouin, 3 fois nommé. — 1er Accessit : Arthur Mauvais, 2 fois nommé. — 2e accessit : Marie Massot, 2 fois nommé.

GRAMMAIRE FRANÇAISE ET ORTHOGRAPHE

Quatrième. — Prix : Paul Damas, 8 fois nommé. — Accessit : Jules Guillon, 8 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Louis Guiard, 8 f. n. — 2e prix : Paul Coulombeau 4 f. n. — Accessit : Louis Cardeneau, d'Aucuns, diocèse de Tarbes.

Sixième. — 1er prix : Lucien Isambert, 2 fois nommé. — 2e prix : Henri Villain, 6 fois nommé. — Accessit : Gabriel Pothier, 5 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Arthur Mauvais, 3 fois nommé. 2e prix : André Baudouin, 4 fois nommé. — 1er Accessit : Joseph Hugot, de Senonches. — 2e accessit ex-æquo : Léon Vatonne, 5 f. n. ; Théophile Venot, 3 f. n.

Huitième. — 1er prix : Emile Béa, 5 fois nommé. — 2e prix ex-æquo : Georges Brulard, 5 fois n. ; Laurent Rauel, de Versailles. — 1er accessit : Henri Gouhier, 3 f. n. — 2e accessit : Amédée Riberou, de Sancheville.

GRAMMAIRE GRECQUE

Cinquième. — 1er prix : Louis Guiard, 9 fois nommé. — 2e prix ex-œquo : Paul Coulombeau, 5 fois nommé ; Ernest Métra, 7 fois nommé. — Accessit : Simon Jallon, de Langey.

Sixième. — 1er prix : Henri Villain, 7 fois nommé. — 2e prix : Joseph Lethiers, 4 fois nommé. — Accessit ex-œquo : Eugène Bisson, 3 fois nommé ; Gabriel Pothier, 6 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Arthur Mauvais, 4 fois nommé. — 2e prix : Léon Vatonne, 6 fois nommé. — 1er accessit : André Baudouin 5 fois nommé. — 2e accessit : Joseph Hugot, 2 fois nommé.

GRAMMAIRE LATINE

Sixième. — 1er prix : Henri Villain, 8 fois nommé. — 2e prix : Joseph Lethiers, 5 fois nommé. — Accessit : Gabriel Pothier, 7 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Marie Massot, 3 fois nommé. — 2e prix : Léon Vatonne, 7 fois nommé. — 1er accessit : André Baudouin, 6 fois nommé. — 2e accessit Théophile Venot, 4 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Emile Béa, 6 fois nommé. — 2e prix : Léon Esnault, 4 fois nommé. — 1er accessit : Henri Gouhier, 4 fois nommé. — 2e accessit : Laurent Rauel, 2 fois nommé.

HISTOIRE

Quatrième. — Prix : Stanislas Paragot, 3 fois nommé. — Accessit : Paul Damas, 9 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Louis Guiard, 10 fois nom. — 2e prix : Ernest Metra, 8 fois nommé. — Accessit ex-œquo : Paul Coulombeau, 6 fois nommé ; Albert Rousseville, de Berchères.

Sixième. — 1er prix Henri Villain, 9 fois nommé. — 2e prix : Gabriel Pothier, 8 fois nommé. — Accessit : Auguste Dhuit, 2 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Joseph Maillard, 3 fois nommé. — 2e prix ex-œquo : Francis Jumentièr, de Chartres ; Théophile Vénot 4 fois nommé. 1er accessit : André Baudouin, 7 fois nommé. — 2e accessit : Albert Gérondeau, 2 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Georges Brulard, 6 fois nommé. — 2e prix : Emile Béa, 7 fois nommé. — 1er accessit : Marcellin Nervé, de Saint-Aignan, diocèse de Blois. — 2e accessit : Léon Esnault, 5 fois nommé.

GÉOGRAPHIE

Quatrième. — Prix : Paul Damas, 10 fois nommé. — Accessit : Stanislas Paragot, 4 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Ernest Métra, 9 fois nom. — 2e prix : Paul Coulombeau, 7 fois nommé. — Accessit : Louis Guiard, 11 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Joseph Lethiers, 6 fois nommé — 2e prix : Lucien Isambert, 3 fois nommé. — Accessit : Henri Villain, 10 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Joseph Maillard, 4 fois nommé. — 2e prix : Lucien Laire, 2 fois nommé. — 1er accessit : Arthur Mauvais, 5 fois nom. 2e accessit : André Baudouin, 8 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Emile Béa, 8 fois nommé. — 2e prix ex-œquo : Georges Brulard, 7 fois nommé ; Charles Paragot, d'Houville. — 1er accessit : Amédé Riberou, 2 fois nommé. — 2e accessit : Paul Marque, 4 fois nommé.

ARITHMÉTIQUE

1er Cours. — 1er prix : Ernest Métra, 10 fois nommé. — 2e prix :

Auguste Thieux, 2 fois nommé. — 1er accessit ex-æquo : Jules Guillon, 9 fois nommé ; Laurent Rauel, 3 fois nommé.—2e accessit: Paul Damas, 11 fois nommé.

2e Cours. — 1er prix : Léon Esnault, 6 fois nommé. — 2e prix Georges Brulard, 8 fois nommé. — 1er accessit : Albert Gérondeau, 3 fois nommé. — 2e accessit : Stanislas Paragot, 5 fois nommé.

3e Cours. — 1er prix : Emile Béa, 9 fois nommé. — 2e prix : Henri Gouhier, 5 fois nommé. — Accessit : Gabriel Pothier, 9 fois nommé.

4e Cours. — 1er prix . Paul Marque, 5 fois nommé. — 2e prix ex-æquo : Paul Beausergent, d'Epernon ; Arthur Mauvais, 6 fois nommé. — 1er accessit : Eugène Bisson, 3 fois nommé. — 2e accessit : Emile Pasquier, d'Umpeau. — 3e accessit : Lucien Laire, 3 fois nommé.

EXAMEN

Quatrième. — Prix : Paul Damas, 12 fois nommé. — Accessit : Jules Guillon, 10 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Ernest Métra, 11 fois nommé. — 2e prix : Louis Guiard, 12 fois nommé. — Accessit : Paul Coulombeau, 8 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Lucien Isambert, 4 fois nommé.— 2e prix : Gabriel Potier, 9 fois nommé.— Accessit : Henri Villain, 11 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Léon Vatonne, 8 fois nommé. — 2e prix : André Baudouin, 9 fois nommé. — 1er accessit : Théophile Venot, 5 fois nommé. — 2e accessit : Adolphe Fournier, 3 fois nommé ; Lucien Laire, 4 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Georges Brulard, 9 fois nommé. — 1e prix ex-æquo : Léon Esnault, 7 fois nommé ; Paul Marque, 6 fois nommé. — 1er accessit : Laurent Rauel, 3 fois nommé. — 2e accessit : Henri Gouhier, 5 fois nommé.

MUSIQUE

Chant : Soprano. — Prix : Léon Vatonne, 9 fois nommé ; Georges Brulard, 10 fois nommé. — Accessits : Joseph Lethiers, 8 fois nommé ; Théophile Venot, 6 fois nommé ; Emile Béa, 10 fois nommé.

Alto. — Prix : Lucien Isambert, 5 fois nommé. — Accessit : Adolphe Fournier, 4 fois nommé.

Plain-Chant. — Prix : Jules Guillon, 11 fois nommé.— Accessits : Pierre Vergez, d'Arcis-en-dessus, diocèse de Tarbes ; Albert Rousseville, 2 fois nommé ; Maurice Lebel, d'Angers.

Piano. — Prix : Paul Damas, 13 fois nommé ; Auguste Denieaud, 2 fois nommé. — Accessit : Auguste Dhuit, 3 fois nommé.

PRIX D'ACCESSITS

En quatrième : Jules Guillon, pour 6. — Paul Damas, pour 5. — Stanislas Paragot, pour 4.

En cinquième : Louis Guiard pour 4.

En sixième : Gabriel Pothier, pour 6. — Henri Villain pour 5. — Joseph Lethiers pour 3.

En septième : Théophile Venot, pour 6. — Adolphe Fournier, pour 4. — André Baudouin, pour 4. — Lucien Laire, pour 3.

En huitième : Henri Gouhier, pour 5, — Paul Marque, pour 4. — Laurent Rauel, pour 3. — Léon Esnault, pour 3.

La première rentrée est fixée au samedi 3 septembre.

La rentrée général est fixée au mardi 4 octobre.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

TRENTE ET UNIÈME ANNÉE

10me NUMÉRO — LA VOIX — OCTOBRE 1887

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

LES OBSÈQUES DU GÉNÉRAL DE SONIS

A LOIGNY (22 Septembre 1887)

La cérémonie des obsèques du Général de Sonis a été un événement pour le diocèse de Chartres. Les restes mortels du noble et pieux héros reposent maintenant dans la belle église du Sacré-Cœur de Loigny, près du théâtre de la sanglante bataille de 1870 ; il y attendra, au milieu de ses soldats défunts, la résurrection générale. On ira, auprès de son tombeau, demander au Sacré-Cœur, l'imitation des sublimes vertus qui ont embelli la vie de l'un des plus glorieux enfants de la France.

C'est le 22 septembre, en la fête de Saint Maurice, chef de la légion thébéenne, qu'avaient lieu les funérailles.

L'église de Loigny, fort beau monument construit après la guerre et dont le clocher reste encore à faire, ne pouvait contenir toute la foule. Plusieurs centaines de personnes avaient dû rester en dehors. M. le Curé avait pris toutes les précautions pour l'ordre et la dignité de l'office avec une telle affluence au lieu saint.

A droite de la nef, les fils du général, dont plusieurs officiers, et toutes les personnes notables de la contrée ; à gauche, le général de Charrette, le général Bary, le général Allan, plusieurs officiers du 20e Chasseurs, et un grand nombre de Zouaves pontificaux, parmi lesquels : le colonel d'Albiousse, le commandant de Couëssin, le commandant de Moncuit, MM. du Puget, Jacquemont, de la Brière, de Falaiseau, du Plessis, de Claye, Neyron, de Boissieu, de Meurville, de Parcevaux, de Vertamont, Ferdinand de Charette, du Beau, Debrais, Wittrant, etc.

Plus de 200 prêtres accourus de tous les points de la France remplissaient le sanctuaire et la plus haute partie de la nef.

Partout des tentures de deuil ; les armes du général avec le nom des batailles auxquelles il a pris part, les drapeaux de la France.

Sur le cercueil, les insignes du général, et l'étendard du Sacré-Cœur, le cher drapeau des Zouaves.

M. le chanoine Roussillon, secrétaire-général de l'évêché, représentait Monseigneur Regnault, que son grand âge a retenu à Chartres, et officait. La messe de *requiem* chantée à l'unisson par les prêtres alternant avec des enfants de chœur de la maîtrise de Chartres, a été d'un effet grandiose.

A l'issue de la messe, Monseigneur l'évêque d'Angers est monté

en chaire et a prononcé l'oraison funèbre. Nous reproduisons ces merveilleuses pages de haute éloquence. On ne saurait dire la profonde impression causée à l'auditoire par l'émouvant discours de Monseigneur Freppel. Les grandes leçons qu'il renferme atteindront avec fruit des milliers d'âmes; la bénédiction du Seigneur est là.

ÉLOGE FUNÈBRE DU GÉNÉRAL DE SONIS

PRONONCÉ PAR MONSEIGNEUR FREPPEL

De omni corde suo dilexit Deum qui dedit illi contra inimicos potentiam.

« Il a aimé Dieu de tout son cœur, et Dieu lui a donné la force en face de l'ennemi. »

(Eccl., XLVII, 10)

Mes Frères,

Cet éloge d'un grand soldat, que je trouve dans l'Ecriture sainte, me paraît s'appliquer en toute vérité à l'homme de guerre dont le souvenir nous rassemble en ce jour, et qui avait su réunir en lui la bravoure et la piété, pour les porter l'une et l'autre au degré de l'héroïsme. Aussi lorsque, il y a trois semaines, la nouvelle de sa mort éclata au milieu de nous, ce fut de toutes parts un témoignage d'admiration mêlé à d'universels regrets. On sentait que le pays venait de perdre quelque chose de ce qui avait fait son honneur et sa force. Et cependant, celui devant la tombe duquel s'inclinait avec tant d'émotion toute la France militaire et chrétienne, ne s'était pas éteint dans l'exercice de la charge suprême ; il n'avait ni présidé aux destinées de la nation, ni pris part à ses conseils ; il était resté dans un rang inférieur à celui auquel son mérite aurait pu l'appeler. Sans doute, il y avait des noms que l'on ne pouvait plus prononcer désormais sans songer à lui : Patay, Loigny, l'élan incomparable d'une charge audacieuse, l'enthousiasme survivant aux revers, la valeur écrasée sous le nombre, les sublimes efforts d'une résistance désespérée, il rappelait tout cela ; et chacun voyait en lui une image glorieuse de la patrie mutilée. Mais tant d'autres à ses côtés avaient ajouté comme lui au vieux renom de la vaillance française ! et d'ailleurs, dans la retraite où ses souffrances l'avaient conduit avant le temps, loin d'attirer l'éclat autour de sa vie, il semblait n'avoir plus d'autre souci que de se faire oublier des hommes.

Pourquoi donc l'annonce d'une telle perte a-t-elle retenti si profondément dans nos cœurs ? Et d'où vient qu'à la suite des chefs de l'armée, la religion elle-même élève sa voix pour ajouter ses louanges à celles de tout un peuple ? Ah ! c'est que le général de Sonis a été, dans la deuxième moitié de ce siècle, le type achevé du héros chrétien. A une époque où l'esprit de secte fait tant d'efforts pour séparer l'idée militaire de l'idée religieuse, il a eu le mérite de les associer dans un admirable mélange de foi et de patriotisme. En lui nous avons vu revivre, sous les yeux d'une génération trop souvent incrédule ou

sceptique, les Bayard, les Catinat, les Drouot, toute cette lignée de capitaines pour lesquels la croix et l'épée étaient le double symbole d'un même sacrifice. Parlant du marquis de Fénélon, tombé sous les murs de Liège, Voltaire disait : « Son extrême dévotion augmentai encore son intrépidité ; » et il ajoutait, vaincu par l'évidence : « Il faut avouer qu'une armée composée d'hommes qui penseraient ainsi serait invincible (1). » Le général de Sonis a eu pour mission de rappeler cette vérité à son siècle, avec tout l'éclat d'un grand exemple et toute l'autorité d'une haute leçon. Voilà le trait distinctif de sa physionomie. Il y a trouvé son mérite devant Dieu, comme ce sera toujours sa grandeur dans l'histoire.

Aussi, ayant reçu la tâche de vous retracer sa carrière, je ne la diviserai pas, tant il y a d'unité dans cette vie toujours égale à elle-même. Depuis le commencement jusqu'à la fin, elle m'apparaît comme la meilleure application des paroles que j'ai prises pour texte : « Il a aimé Dieu de tout son cœur, et Dieu lui a donné la vertu militaire : « *De omni corde suo dilexit Deum qui dedit illi contra inimicos potentiam.* » C'est la pensée que je voudrais mettre en lumière, heureux d'avoir à la développer en ce jour où l'Église célèbre la mémoire de saint Maurice et de ses compagnons, de cette vaillante légion thébéenne restée jusqu'à nos temps l'idée du soldat chrétien.

La vie du général de Sonis, c'est toute l'histoire militaire de nos jours dans ce qu'elle a eu d'éclatant et de douloureux, avec ses alternatives de revers et de succès. Grande idée, mes frères, mais idée mystérieuse également que celle de l'homme appelé à jouer son rôle dans ces terribles drames où la gloire est presque toujours faite de sang et de larmes. Il faut bien qu'il y ait là quelque chose d'imposant et d'élevé pour que, à toutes les époques et dans tous les pays, l'humanité ait réservé à un tel service son admiration la plus passionnée, jusqu'à ne rien trouver de supérieur, si ce n'est le service même de Dieu. La froide raison, indocile aux entraînements de la foule, a beau protester contre une conception qui la heurte ou la dépasse, les peuples n'en continuent pas moins à ceindre de lauriers le front du vainqueur. On épuisera, d'âge en âge, les ressources de la parole pour flétrir « ce qu'il y a de plus fatal à la vie humaine », selon le mot de Bossuet ; et, par le plus étonnant des contrastes, sous l'empire de je ne sais quel sentiment, l'enthousiasme des masses ne cessera d'y voir ce que Montaigne appelait « la plus grande et pompeuse des actions humaines ». Quoi donc ! le sens commun est-il ici en défaut ? N'y a-t-il dans tout cela qn'un mirage trompeur, une fascination des esprits, le résultat d'une erreur d'autant moins compréhensible qu'elle paraît plus cruelle ? Non, ce qu'il faut voir par-dessus tout dans le service des armes, c'est

(1) Siècle de Louis XV, ch. 18.

l'idée morale qui en fait la grandeur, le dévouement sous l'une de ses formes les plus vives : des foyers à défendre, la liberté et l'indépendance d'un pays mises en jeu, une garantie nécessaire de la sécurité publique, le respect d'une discipline sévère, l'obéissance portée jusqu'à l'oubli de soi-même, l'effort d'une volonté qui échappe à la mollesse par l'habitude des privations, le mépris de la fatigue, la souffrance acceptée de grand cœur pour le bien général, la mort regardée en face et sans crainte dans l'accomplissement du devoir, toutes ces choses qui viennent se réunir comme autant de rayons d'une même gloire pour former autour de la figure du soldat l'auréole du sacrifice.

C'est l'idée que se faisait de la vie militaire le jeune sous-lieutenant qui, le 1er octobre 1846, sortait de l'école de Saint-Cyr, où il était entré à la suite de brillantes études achevées à Stanislas et au collège de Juilly. Vouer son existence à sa patrie sans retour et avec une entière abnégation, telle fut sa devise dès le premier instant, et il y restera fidèle lorsqu'à la veille de la campagne de 1870 il écrira ces mots où l'esprit de sacrifice se révèle avec autant de force que de simplicité : « Demandons à Dieu la grâce de savoir mourir en chrétien, les armes à la main, les yeux au ciel, la poitrine en face de l'ennemi, en criant : Vive la France !... En partant, pour l'armée, je me condamne à mort. » Aussi bien, marchant sur les traces d'un père dont la perte inattendue venait de le plonger dans le deuil, était-il allé à la source du vrai dévouement, celui qui s'inspire de la foi et ne connaît d'autre mobile que le devoir. A Castres, à Limoges, où il marque ses débuts dans la carrière des armes, c'est déjà le soldat chrétien tel qu'il paraîtra jusqu'à la fin de ses jours : fidèle à ses convictions, ferme dans sa conduite, sévère envers lui-même et indulgent à l'égard des autres, estimé et aimé de tous par la droiture et la loyauté de son caractère, édifiant une ville entière par les pratiques d'une piété sur laquelle la raillerie n'a pas de prise et dont la sincérité commande le respect ; assidu au travail, soucieux d'éviter par l'étude le double écueil de la jeunesse militaire, l'attrait du plaisir et le désœuvrement ; attaché par goût comme par devoir à sa noble profession, et l'aimant d'autant plus que chez lui l'esprit militaire se fortifie de ce qui seul est capable d'élever les vertus humaines à la perfection, l'amour de Dieu, cet immortel foyer où s'allume la flamme du dévouement, l'amour de Dieu dont il disait : « Lorsqu'on se met à aimer Dieu, on ne peut point l'aimer assez (1) : » *De omni corde suo dilexit Deum qui dedit illi contra inimicos potentiam.*

Cependant l'Algérie, cette grande école de la bravoure française, avait de quoi tenter le brillant officier pour qui l'absence de périls équivalait à l'inaction. Il regarda comme une faveur de pouvoir échanger

(1) Lettre à M. le comte Louis de Sèze.

la vie des camps contre un régime où la fatigue et le danger tenaient une moindre place. C'était en 1854 : on sentait alors, mieux que par le passé, l'importance de cette magnifique colonie dont la royauté avait doté le pays à la veille de tomber sous la plus coupable des émeutes, et qui était restée si longtemps l'objet de discussions stériles, faute d'esprits assez doués de sens politique pour comprendre que le plus sûr moyen de s'attacher une race foncièrement religieuse, c'était de lui montrer par des actes et des institutions la supériorité de la civilisation chrétienne sur la barbarie musulmane. Le capitaine de Sonis était l'un de ces officiers d'élite qui, à la suite des Bugeaud et des Lamoricière, voyaient dans l'action religieuse et morale plus encore que dans la vigueur d'une répression sévère, l'avenir de la domination française. Étudier la langue du pays, se familiariser avec ses divers dialectes, s'initier aux mœurs et aux coutumes des tribus arabes, pour éviter les froissements inutiles et les vexations dangereuses ; et, d'autre part, donner l'exemple du désintéressement, imposer aux indigènes l'estime et le respect par la dignité de la vie, convaincre ces populations, pour qui la religion est le tout de l'homme, qu'elles n'avaient point affaire à des vainqueurs sans prière et sans culte : telle est la ligne de conduite qu'il ne cessa de suivre à l'armée d'Afrique, quittant le travail pour la prière et la méditation, heureux de continuer au pied du Saint-Sacrement les veillées de chaque mois dont il s'était fait une habitude depuis son séjour à Limoges, et s'exerçant aux œuvres de charité dans les conférences de Saint-Vincent de Paul d'Alger. Il s'appliquait à cette tâche, qu'il devait reprendre plus tard avec tant de succès, quand le cours des événements l'appela sur un autre théâtre pour y faire éclater sa valeur.

La campagne d'Italie venait de s'ouvrir : sous prétexte de mettre un terme à des souffrances imaginaires, et pour appliquer des théories au triomphe desquelles la France ne pouvait que perdre, une fatale politique allait mettre en péril l'indépendance du Saint-Siège et attacher à nos propres flancs une menace permanente pour l'avenir. Encore si tout s'était borné à créer sur nos frontières du Sud un puissant Etat retenu par un lien aussi faible que celui de la reconnaissance ; mais, de même que l'abîme appelle l'abîme, ainsi, à quelques années de là, l'unité italienne devait-elle entraîner comme conséquence l'unité allemande, bien autrement redoutable. Faute immense et peut-être irréparable, si la Providence ne se charge pas elle-même de corriger les erreurs des hommes. Mais du moins la valeur de nos troupes allait-elle couvrir tant d'illusions, en mêlant à nos inquiétudes les consolations de la gloire. Le 24 juin 1859, en avant de Casanova, dans cette journée de Solférino qui décidera du sort de la campagne, à l'aile droite de l'armée française, le corps du maréchal Niel est sur le point de fléchir sous le

nombre. Depuis cinq heures du matin, l'artillerie n'a cessé de tonner de part et d'autre. Malgré les ravages d'un feu bien nourri, les rangs se reforment après chaque décharge et les deux adversaires maintiennent leurs positions. Il est trois heures de l'après-midi, et les munitions commencent à s'épuiser. Rien n'a pu réduire jusque-là l'infanterie autrichienne, protégée par un bois où se trouvent, formant d'inpénétrables carrés, ces chasseurs tyroliens, l'élite de l'armée ennemie. Il faut rompre à tout prix cette muraille vivante ; et c'est au troisième escadron des chasseurs d'Afrique qu'échoit l'honneur d'exécuter la première charge. De Sonis, qui le commande, fait le signe de la croix et s'élance en avant de ses hommes, qu'il entraîne à sa suite électrisés par son exemple. Un feu meurtrier l'accueille lui et ses braves ; et, en quelques instants, de ce magnifique escadron, il ne reste plus que des débris. Mais l'infanterie autrichienne est entamée. De Sonis, qui a eu son cheval tué sous lui, court à pied, le sabre à la main, parant les coups qu'on lui porte ; puis, revenant en arrière, à travers les balles qui pleuvent autour de lui sans l'atteindre, saute sur le premier cheval qu'il rencontre, rallie les siens qu'il ramène au combat, suivi du gros de la division qui, traversant à son tour les carrés déjà rompus, achève la déroute et complète la victoire sur le seul point où l'ennemi refoulé partout ailleurs opposait encore à nos armes une résistance désespérée.

Au lendemain de la bataille, il écrivait, le cœur pénétré de reconnaissance envers Dieu : « Cette journée sera peut-être la plus terrible de ma vie ». Ah ! quelques années après, il devait y en avoir une autre plus terrible encore ! Mais qu'était-ce que la vue du danger pour le soldat chrétien préparé à tous les sacrifices par l'ardeur et la vivacité de sa foi ? Non, je craindrais d'affaiblir, en y mêlant aucune réflexion, l'éloquence de ces lignes, où, croyant n'écrire que pour l'intimité, il nous a révélé les habitudes de cette vie militaire, qui était celle d'un saint doublé d'un héros : « Dans nos reconnaissances, en traversant des bourgades ou des villages, tout à coup nous apercevons un clocher : le Maître est là ! à terre ! Nous descendons tous les deux de cheval, nous entrons dans l'église ; nous prions un prêtre de nous donner la sainte communion. C'est fait ! nous repartons aussitôt ; le temps n'est pas à nous. Nous faisons notre action de grâces à cheval et en courant... ». Non, jamais l'esprit français joint à la piété chrétienne n'a trouvé le sublime dans une page plus merveilleuse de grandeur et de simplicité.

L'Algérie, où le commandant de Sonis se hâta de rentrer après la campagne d'Italie, allait ouvrir un nouveau champ à son activité. Là, ce n'était plus la guerre d'Europe avec ses chocs formidables entre deux empires et ses victoires retentissantes. Des expéditions dans le désert, la poursuite d'un ennemi insaisissable, une lutte continuelle avec les

éléments de la nature, plus redoutables que les hommes ; il n'y avait rien dans de tels succès qui fût de nature à exciter l'enthousiasme. Mais que de qualités nécessaires dans l'exercice d'un commandement où il fallait joindre à la connaissance de la langue celle des lieux, concevoir un plan ferme et précis, en surveiller l'exécution dans ses moindres détails, prévoir des incidents toujours possibles, éviter les surprises, frapper à propos le coup décisif, et, par-dessus tout, inspirer la confiance à des soldats marchant vers l'inconnu au milieu des privations et des souffrances ! Je viens de résumer en quelques traits la carrière du colonel de Sonis en Afrique. Soit qu'il faille réprimer l'insurrection de 1864, à force d'habileté et d'énergie, soit qu'il s'agisse de refouler dans le Sahara la puissante tribu des Oulad-Sidi-Cheik, toujours prête à revenir à la charge ; soit enfin que, dans un suprême effort, les réfugiés du Maroc essayent d'envahir la province d'Oran, le commandant du cercle de Laghouat est là, l'œil à tout, ne livrant rien au hasard, organisant une colonne mobile après l'autre, payant de sa personne aux avant-postes jusqu'à ce qu'enfin le glorieux combat d'Aïn-Madhi vienne mettre un terme à toutes les tentatives de rébellion Mais quelle admiration que j'éprouve pour tant d'intelligence et de bravoure, j'aime encore mieux le voir, sur la frontière du Maroc, en face de la plus cruelle des épidémies, se faire le garde-malade de ses soldats, consolant les uns, encourageant les autres, et se multipliant pour apparaître auprès de tous comme l'image de la famille et de la patrie absentes. Ah ! il avait bien le droit de leur faire entendre le langage de la foi, le héros chrétien qui, au plus fort de ses expéditions d'Afrique, trouvait le moment de réciter son chapelet chaque jour, communiait tous les dimanches, jeûnait trois fois par semaine, et mettait à suivre la règle du tiers ordre du Carmel autant d'ardeur et de fidélité qu'il en montrait dans le service de son pays.

De si hautes qualités ne pouvaient manquer d'appeler sur lui l'attention du souverain. Aussi lors de son voyage en Algérie, l'empereur voulut-il l'attacher à sa personne. Soldat prêt à obéir en toute circonstance, le colonel de Sonis se serait incliné devant un ordre ; il crut pouvoir décliner une proposition qui lui semblait peu en harmonie avec sa foi politique. Attaché de cœur à la dynastie royale, et plein d'admiration pour le prince en qui s'incarnait le droit héréditaire, rien n'avait pu ébranler des convictions qu'il s'était formées de longue date. Il était de ceux qui pensent qu'on ne refait pas plus le tempérament d'un peuple que celui d'un individu ; qu'il est impossible d'arracher du corps d'une nation un organe essentiel sans la frapper de mort ; et que, pour maintenir une société dans les conditions normales de sa force et de sa vie, il est nécessaire avant tout de conserver au milieu d'elle, haute et respectée, l'institution centrale avec laquelle et par laquelle un

peuple est né, a vécu, a grandi, a prospéré, s'est développé, ne faisant qu'un avec elle, et trouvant dans cette alliance féconde, à travers les vicissitudes de son histoire, la garantie souveraine et permanente de sa grandeur et de son unité.

Est-ce à dire, mes frères, que cette conviction ardente ait fait oublier un seul instant au général de Sonis que la patrie est avant tout et au-dessus de tout, sous n'importe quel régime? Non, certes, et on le vit bien, lorsqu'en 1870 il n'hésita pas à venir se ranger sous les ordres de l'homme politique, qui, avec la dictature républicaine, avait cru pouvoir prendre sur lui la tâche glorieuse, mais redoutable, de la défense nationale. Pourquoi faut-il que je ne puisse plus désormais retracer tant d'héroïsme, sans rappeler en même temps les deuils de la patrie, ces funèbres journées de Frœschwiller et de Sedan où, par suite de l'imprévoyance des uns et de l'impéritie des autres, l'armée française, plus brave que jamais, succombait sous le nombre, forçant jusqu'au bout l'admiration du vainqueur encore plus étonné que fier de ses succès? Car si quelque chose doit nous inspirer la confiance dans l'avenir, c'est de penser que d'après le propre témoignage de nos ennemis eux-mêmes, leur triomphe a été l'effet d'un pur accident (1), qu'il n'a rien moins fallu que des hésitations inexplicables pour ne pas convertir en victoires décisives les journées si glorieuses d'ailleurs de Gravelotte et de Saint-Privat, et que, loin de trouver dans ces cruels souvenirs aucune pensée de découragement, il nous est permis d'y chercher la certitude que la France, instruite par ses revers, saura se retremper à l'école de l'adversité, pour reprendre son rang en Europe et dans le monde entier.

Mais revenons à ces jours d'angoisses où la fortune trahissait la valeur de nos soldats. Maîtresse de l'Est et du Nord, l'invasion étrangère déborda sur le centre de la France. Comme au temps de Jeanne d'Arc, c'est autour d'Orléans qu'allait se dénouer le dernier acte de ce drame douloureux. Une fois la capitale investie, il ne restait plus d'autre ressource que de donner la main aux défenseurs de Paris à travers les lignes de l'ennemi rompues par un effort suprême. Il est vrai, la désastreuse capitulation de Metz, en amenant sur la Loire l'armée du prince Frédéric-Charles, venait d'ajouter aux difficultés d'une entreprise déjà si périlleuse par elle même. Mais la victoire de Coulmiers avait rendu l'espoir à nos jeunes troupes, pour la plupart improvisées de la veille. A peine arrivé d'Afrique, le général de Sonis reçoit, avec le commandement du 17e corps l'ordre de se porter en avant. Déjà, le 24 novembre, au combat de Brou, il a rejeté vers Châteaudun l'aile gauche du duc de Mecklembourg qui menaçait de le tourner. Cependant, le cercle formé autour de l'armée de la Loire va se resserrant de plus en plus sur les

(1) Paroles de M. de Bismark au Reichstag allemand.

plateaux de la Beauce. Bavarois et Prussiens ont uni leur forces. Tout annonce pour le 2 décembre une action décisive. Dès huit heures du matin, le 16[e] corps se dirige vers Loigny, s'empare de la ferme de Beauvillers et du parc de Goury, et s'y maintient malgré des attaques réitérées ; mais, vers midi, les divisions ennemies se renforçant les unes les autres le ramènent en arrière et l'obligent à se replier sur Villepion et Faverolles. Seule, une poignée de braves continue à se retrancher dans le cimetière de Loigny. A ce moment-là, tout est perdu, si une charge vigoureuse du 17[e] corps ne parvient pas à refouler ces colonnes profondes que rien n'a pu encore arrêter dans leur marche.

Ici, messieurs, je devrais me taire pour laisser la parole à l'un des survivants de cette grande scène, au vaillant colonel dont le nom déjà si glorieux et si cher à la Vendée, est devenu inséparable du nom de Sonis. Voyez-vous, dans la petite église de Saint-Péravy, le 2 décembre, à trois heures du matin, ce groupe de jeunes officiers qui, entourés de leurs soldats, se préparent à la lutte par l'assistance à la messe et par la sainte communion ? Avant d'accomplir à leur tête ces actes de foi, le général de Sonis qui les commande, leur a dit : « Quand on porte Dieu dans son cœur on ne capitule jamais. » Naguère, ils étaient à Rome, formant à la Papauté un rampart de leurs poitrines, et, les voilà qui, à la première nouvelle des dangers de la patrie, sont accourus pleins d'ardeur, pour montrer que l'amour de l'Eglise et l'amour de la France ne font qu'un dans leurs cœurs. L'heure du sacrifice a sonné pour eux. A la voix du général de Sonis, les zouaves pontificaux déploient l'étendard du Sacré-Cœur, et s'élancent en avant pour reprendre Loigny. Ils ont entendu cet appel du héros : « Montrons ce que peuvent des chrétiens et des hommes de cœur » ; et ils lui ont répondu par la bouche d'un de leurs chefs les plus intrépides : « Merci, général, de nous avoir menés à pareille fête. » Ils s'avancent au cri de « vive la France ! vive Pie IX ! » avec la douleur de ne pas se voir soutenus par d'autres comme ils auraient dû l'être. Devant un pareil élan, l'ennemi recule abandonnant la ferme de Villours ; les zouaves avancent encore, entraînant à leur suite quelques hommes encouragés par leur exemple, lorsque d'un bois voisin une terrible fusillade les accueille à bout portant. Le Général de Sonis est atteint d'une balle qui lui brise le genou ; deux cents braves tombent à ses côtés, autour de la bannière que leurs chefs, blessés tour à tour, se passent de main en main ; mais les zouaves décimés avancent toujours ; chassant les Prussiens devant eux, ils entre dans Loigny, s'y retranchent, et il faut « que le général de Treskow engage sa dernière réserve, en y joignant toutes les troupes luttant aux environs (1) », pour refouler vers Villours les débris de ce bataillon sacré. La bataille de Loigny était perdue ; mais jamais la bra-

(1) Relation du grand état-major prussien. 13[e] livraison, pages 487 et 488.

voure soutenue par la foi n'avait fait briller d'un plus vif éclat l'honneur du nom français.

Et maintenant, que dire de celui qui avait montré le chemin du sacrifice et de l'honneur à ces héroïques jeunes hommes ? Il est là, étendu sur le champ de bataille, baigné dans son sang, et n'ayant pour oreiller que la selle de son cheval. Sur son instante prière, ses officiers se sont éloignés de lui, le laissant seul, pour aller exécuter ses derniers ordres. Bientôt il voit, il entend le flot de l'armée ennemie passer et repasser sur lui et autour de lui. La nuit est venue, nuit cruelle, nuit terrible, pendant laquelle la neige tombant à gros flocons va couvrir d'un linceul les morts et les mourants. Pour lui, son âme est toute en Dieu, à qui il fait le sacrifice de sa vie pour la France et pour les siens ; et l'image de Notre-Dame de Lourdes, présente à son esprit, vient mêler à ses souffrances d'ineffables consolations. Deux jeunes zouaves, gisant non loin de là, se traînent jusqu'à lui pour recueillir de sa bouche quelques paroles de foi et de résignation ; un troisième vient expirer sur son épaule ; et le héros chrétien, se soulevant avec peine, exhorte ces enfants à la confiance en Dieu, leur parle de la Vierge secourable aux pécheurs, de l'éternité bienheureuse dont ils vont franchir le seuil. Puis, tout retombe dans un lugubre silence interrompu de temps à autre par les gémissements des blessés. Quinze heures s'écoulent dans cet abandon complet, Nulle part de secours ni d'espérance. Enfin, vers dix heures du matin, un prêtre (1) et un médecin viennent relever le général, pour l'emporter au presbytère de Loigny, où l'attendent les soins d'un vénérable curé dont je ne louerai pas le dévouement, parce qu'il n'appartient qu'à Dieu de réserver aux hommes des récompenses aussi grandes que leurs œuvres (2). Il fallut amputer la jambe gauche, sauver de la gangrène le pied droit gelé ; et pendant que le chrétien arrachait aux assistants des larmes d'admiration en bénissant Dieu de l'avoir associé aux souffrances du Calvaire, le soldat se retrouvait tout entier avec sa mâle énergie pour dire ce mot sublime : « Coupez ma cuisse, si cela est nécessaire, mais laissez-en juste ce qu'il faut pour que je puisse remonter à cheval et servir mon pays. »

Dieu reçut le sacrifice et exauça le vœu. Alors commence cette lutte de dix-sept années entre une âme grandie par la souffrance et les restes d'un corps devenu impuissant à la servir. Mais la volonté reprend le dessus, affermie qu'elle est par la foi et par le sentiment du devoir. A Rennes, à Saint-Servan, à Châteauroux, à Limoges, on reverra le glorieux mutilé, des journées entières à cheval, exercer le commandement, inspecter les troupes, diriger des manœuvres avec cet entrain et

(1) M. l'abbé Batard, aumônier des mobiles de la Mayenne.

(2) M. l'abbé Theuré, curé de Loigny.

cette activité qui égalaient en lui la sûreté du coup d'œil et la connaissance approfondie des armes les plus diverses. Parfois ses forces trahissent son courage ; les suites de l'effroyable nuit de Loigny le retiennent cloué sur un lit de douleur ; à Rennes, il se casse la jambe droite d'une chute de cheval : en Lorraine, sa jambe de bois elle-même se brise : c'est le martyre vingt fois renouvelé. Mais sitôt que le mal lui laisse une trêve, le soldat reparaît, toujours debout et partout, appliqué aux moindres détails du commandement, le premier sur le terrain, par tous les temps, de nuit comme de jour, oubliant ses blessures et ne comptant pour rien la fatigue devant les intérêts de l'armée et le service de la patrie.

Et ne vous étonnez pas, mes frères, de cette force d'âme supérieure à toutes les infirmités humaines. Avec l'amour de Dieu qui le pénétrait de plus en plus, le général de Sonis était arrivé à un degré d'élévation morale où atteignent rarement les natures les mieux douées : *De omni corde suo dilexit Deum qui dedit illi contra inimicos potentiam.* Ici, ce n'est plus dans la vaillante résignation des Daumesnil et des Rantzau que je puis chercher des exemples ; pour trouver des modèles à de si hautes vertus, il me faut ouvrir la vie des saints. Quel détachement du monde dans ces aspirations vers les choses du ciel : « Je n'ai pas oublié qu'une bonne partie de mon corps est déjà réduite en poussière, et que dégagé d'une partie du poids qui nous attache à la terre, je serais bien coupable, si je n'obéissais pas à ce mouvement de la grâce qui nous attire en haut ! (1) » Quelle confiance en Dieu et quel abandon filial dans ces admirables lignes écrites au plus fort de la souffrance : « Je me suis mis à tout à fait entre les mains de Dieu, ces mains qui me portent depuis si longtemps, avec une tendresse toute maternelle, sans m'avoir jamais laissé tomber... Bénie soyez-vous, volonté adorable de mon Dieu, qui êtes toute justice et toute sagesse, je n'aime que vous ! (2) ». Quel accent de foi et de piété dans cette réponse à l'envoi d'un ouvrage de dom Guéranger : « Je ne sais rien de consolant comme la prière, rien de grand comme les cérémonies de l'Église, rien de beau comme sa liturgie. Je n'ai jamais trouvé d'offices assez longs, et j'ai toujours quitté l'église avec peine ! (3). Est-ce Sainte Thérèse ou Saint Vincent-de-Paul qui ont écrit ces pages empreintes d'une humilité si profonde et d'un si ardent amour de Dieu : « J'éprouve une véritable peine à occuper mon prochain de ma personne et c'est par ce côté que je me sens le plus humilié... Je ne suis qu'une misérable nature d'homme comblée des grâces de Dieu et ayant bien peu fait pour témoigner toute la reconnaissance que mérite un si bon maître.

(1) Lettre du 10 juin 1877 à dom Victor Sarlat, bénédictin de Solesmes, ancien capitaine de frégate.

(2) Lettres du 27 mars et du 23 juin 1878 au même religieux.

(3) Lettre du 25 juin 1876 au même.

Il est vrai que j'aime Dieu ! Oh ! je voudrais l'aimer encore plus, mais combien je fais peu pour lui témoigner mon amour ! (1) ». Et l'homme qui ouvrait ainsi son cœur dans l'intimité, sans prévoir que l'avenir trahirait sa modestie, édifiait encore plus par ses actes, priant, méditant, récitant son office tous les jours, passant chaque année en oraison la nuit anniversaire de celle de Loigny, et attendant avec une pieuse impatience, au quartier général comme ailleurs, le retour du mois de mai et du mois de juin pour satisfaire ses deux dévotions de choix au Sacré-Cœur de Jésus et à la Sainte Vierge. Ah ! dites-moi, n'est-ce pas ainsi que parlent et qu'agissent les saints ?

Est-il besoin d'ajouter que le zèle pour les intérêts de l'Église allait de pair, chez le général de Sonis, avec l'ardeur et la vivacité de sa foi ? Autant les enseignements du Saint-Siège trouvaient en lui l'obéissance prompte et joyeuse, autant toute diminution de la vérité heurtait son esprit trop ferme et trop droit pour se plier à de molles concessions où l'erreur se dissimulait sous le masque du libéralisme. Quelle ne fut pas sa douleur de voir qu'après nos désastres, au lieu de chercher à guérir les plaies de la France humiliée et meurtrie, un parti devenu maître du pouvoir ne semblait avoir d'autre souci que de persécuter l'Église ! Aussi quand parurent ces funestes décrets, qui, faisant litière de tous les droits, exilaient de leurs demeures les hommes de la prière et les meilleurs éducateurs de la jeunesse, la résolution du général de Sonis se trouva toute prête. Jamais il ne consentirait pour sa part à faire concourir une portion quelconque de l'armée française à une besogne de ce genre. On voulut bien ménager des convictions hautement exprimées, en faisant passer par dessus lui des instructions aux troupes placées sous ses ordres. Mais cela même ne pouvait suffire aux délicatesses d'une conscience blessée jusqu'au vif. Le commandant de la division de Châteauroux craignit d'y voir une participation indirecte ou tacite à l'expulsion des religieux ; et alors, aimant mieux se retirer du service que d'être exposé plus longtemps à assiéger des monastères, il écrivit de cette main, qui, à Loigny, avait montré à nos soldats le chemin du devoir, il écrivit à son chef hiérarchique ces lignes qui resteront à jamais, parce qu'elles marquent le point précis où l'honneur militaire, appuyée sur la foi du chrétien, a le droit de reculer devant la persécution : « En entrant dans l'armée, j'ai fait le sacrifice de ma vie ; mais je n'ai pas entendu faire celui de mon honneur, et je veux, faute d'autre chose, laisser à mes enfants un nom honoré et respecté. »

Ah ! oui, ses enfants, sa famille, la pieuse et dévouée compagne de sa vie, tel était bien, après Dieu et avec la France, l'objet de ses affections les plus vives ; et je me reprocherais de tarder plus longtemps à

(1) Lettres du 12 janvier 1876 au même, et du 29 juillet 1856 au comte Louis de Sèze.

rappeler quels trésors de tendresse et de bonté renfermait ce grand cœur. Tant il est vrai que la religion fortifie tous les nobles sentiments de l'homme, en les élevant jusqu'à Dieu! En Afrique, en Italie, sur la terre d'Europe et aux confins du désert, partout où le cours des événements conduisait le général de Sonis, l'image de sa famille le suivait, pour se mêler à toutes ses joies comme à toutes ses inquiétudes. Avant la charge de Solférino, où, a moins d'un miracle, il doit succomber, c'est aux siens qu'il envoie, par la bouche d'un ami, un adieu suprême. Sur le champ de bataille de Loigny, pendant les heures d'angoisses où il lutte avec la mort, c'est encore ce souvenir qui demeure présent à son esprit avec la douce figure de la Vierge Marie. A Saint-Servan, je le vois se faire lui-même l'instituteur de ses plus jeunes fils, entrecoupant de leçons d'algèbre et de latin ses occupations militaires, heureux surtout de pouvoir y joindre le pain de la doctrine. Leurs noms, le souci de leur avenir, les craintes de la sollicitude paternelle reviennent à chaque page dans cette correspondance intime où les vertus domestiques se révèlent sous des formes si touchantes. « Quel bonheur, écrivait-il, de façonner ces jeunes âmes pour le ciel et de préparer aux luttes de ce monde ces jeunes cœurs de chrétiens! Je ne pense jamais à cela sans émotion; » et encore : « Toutes mes pensées sont concentrées sur mes enfants. Je ne sais ce qu'ils deviendront, je crois fermement que Dieu leur donnera du pain, mais je ne suis préoccupé que de les voir fidèles au Seigneur, aux traditions que je leur laisserai. J'aimerais mieux les voir mourir de misère que de les savoir impies ou même seulement indifférents; et pourtant Dieu sait si je les aime; mais qu'est-ce que la vie en comparaison de l'éternité? (1) » Rassurez-vous, général, vos exemples et vos leçons seront pour eux un patrimoine plus précieux que toutes les richesses de ce monde, et votre nom, qu'ils ont l'honneur de porter, est à lui seule une gloire dont ils sauront se montrer dignes.

Cependant la souffrance allait achever son œuvre, en épuisant peu à peu les forces d'un corps que l'âme ne parvenait plus à maîtriser malgré toute l'énergie d'une volonté soutenue par l'esprit de foi. Relevé, sur sa demande, du service actif, le général de Sonis n'en continuait pas moins à se rendre utile au pays, en faisant profiter de son expérience les conseils de l'armée (2). Mais, plus il avançait vers le terme de sa carrière, plus il sentait croître en lui, avec l'amour de Dieu, le désir de la perfection chrétienne. « Encore un peu de temps, écrivait-il, et nous prendrons notre part de l'éternel Alleluia. » Chaque matin, à Paris, on pouvait le voir se diriger vers l'église de sa paroisse, avec l'appui de la piété filiale, pour y recevoir la sainte communion

(1) Lettres à M. le comte Louis de Sèze.

(2) Membre de la commission mixte des travaux publics; membre adjoint du comité de cavalerie.

dans les sentiments d'une humilité profonde qui lui faisait dire : « Le Maître se donne à moi avec une libéralité qui me comble de confusion et me saisirait d'effroi, si je ne savais que l'amour a vaincu le monde (1). » En vain le pressait-on, dans l'intérêt de sa santé, d'apporter quelques tempéraments à la règle austère qu'il s'était imposée depuis de longues années : « Si je puis en conscience supporter ces privations, répondait-il à un vénérable religieux, pouvez-vous me les défendre ? » Oui, dussé-je étonner la vertu la plus sévère, je ne saurais taire que ce vrai disciple de la croix, n'estimant pas ses souffrances assez vives pour le rapprocher de l'adorable victime du Calvaire, cherchait à y suppléer par ces instruments de pénitence dont un siècle énervé a perdu le souvenir. Ainsi le sacrifice se consommait-il lentement en même temps que s'achevait la sanctification d'une âme qui avait coutume de s'épancher devant Dieu dans cette admirable prière : « O Jésus ! que votre main est bonne même au plus fort de l'épreuve ! Que je sois crucifié, mais crucifié par vous ! (2) ». Puis vint le jour de la délivrance, et ce fut le jour de l'Assomption, comme si la Sainte Vierge avait voulu associer à son triomphe ce fidèle serviteur, en le couvrant d'une dernière protection. Ah ! c'est bien ce qu'il disait, dans la nuit de Loigny, aux soldats mourants qui lui demandaient une parole de consolation : « Marie est placée au seuil de l'éternité pour inspirer de la confiance à ceux qui doivent le franchir (3) ».

Grand Dieu ! qui avez fait à notre pays la grâce de lui montrer dans le général de Sonis, le type accompli du héros chrétien, continuez votre œuvre de miséricorde en multipliant sous nos yeux de si beaux exemples. Donnez à la France, pour l'aider à reprendre sa noble mission, donnez-lui des hommes d'intelligence, des hommes de cœur, des hommes de caractère ; mais surtout donnez-lui des saints qui, par leurs vertus, raniment autour d'eux l'esprit de sacrifice, relèvent le moral de la nation, inspirent l'amour du devoir, et deviennent une force, la plus souveraine de toutes, en apparaissant au milieu de nous comme des modèles de foi, d'abnégation, de dévouement à la religion et à la patrie.

Pour moi, mes frères, c'est le cœur plein d'émotion que je vais quitter ces lieux témoins de si grandes choses. Loigny ! Loigny ! terre des braves, qui as bu le sang le meilleur et le plus généreux de la France, reçois ces dépouilles glorieuses qui n'auraient pu trouver nulle part ailleurs de place plus digne d'elles, en attendant le jour de la résurrection. C'est bien ici, sous l'égide du Sacré-Cœur, que devait être la demeure dernière du vaillant soldat, au milieu de ses compagnons d'armes qui lui formeront une garde d'honneur jusqu'au sein

(1) Lettre du 12 octobre 1876 à dom Sarlat.

(2) Dernier verset d'une prière composée par le général de Sonis et trouvée dans ses papiers après sa mort.

(3) Epilogue du rapport du général de Sonis sur la bataille de Longny.

de la mort. Désormais, quand on voudra chercher les leçons les plus sublimes du patriotisme, on viendra se recueillir à Loigny auprès de cette tombe, mémorial insigne de la bravoure française et de la piété chrétienne. Ce sera le pèlerinage du dévouement et de la vertu militaires. Je ne sais si, à la prière de la foi, Dieu daignera faire germer le miracle dans ces lieux à jamais bénis ; je ne sais si l'Église, toujours désireuse de glorifier l'élite de ses fils, ne voudra pas quelque jour faire resplendir d'un plus vif éclat une vie où les vertus chrétiennes se sont élevés jusqu'à l'héroïsme ; mais ce que l'admiration publique me permet dès maintenant d'affirmer sans crainte, c'est que la mémoire du général de Sonis traversera les générations, entourée du respect et de la vénération de tous : car il a été grand devant Dieu et devant les hommes.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Le Bienheureux Louis-Marie GRIGNON de MONTFORT[1]

Il y a peu de serviteurs de Dieu, dans le XVIIIe siècle, qui portent plus fortement gravées sur eux les marques *d'homme de la Providence* que le Bienheureux dont nous allons à grands traits esquisser la vie.

Louis-Marie Grignon de la Bicheraye, emprunta, en souvenir de son baptême, le nom de Montfort, sous lequel il est plus spécialement connu, à la ville de Bretagne où il vint au monde le 31 janvier 1673. Dès sa première jeunesse il montra la plus vive horreur pour le vice, et les plus grandes inclinations pour la vertu. Son ardent amour pour Dieu qui éclatait d'une manière expressive et touchante dans toutes ses paroles et dans toute sa conduite ; sa tendre dévotion pour Marie qui fut toute sa vie le caractère distinctif de sa piété ; son respect et son attachement pour ses chers parents ; son affection pour ses frères et sœurs dont il était le modèle ; le soin qu'il mettait à porter au bien les enfants de son âge par toutes sortes d'encouragements et d'industries ; ses ferventes oraisons ; ses mortifications, qui lui tenaient lieu des jeux propres au jeune âge, tout annonçait en lui ce qu'il deviendrait un jour.

(1) D'après la vie du Bienheureux, écrite *in-extenso*, avec beaucoup d'intérêt par le P. Fontaneau, de la Cie de Marie.—Beau volume in-8° de 583 pages (5 fr.75 *franco*)

Entré à l'âge de 12 ans au collège de la ville de Rennes, qui florissait alors sous la direction des Pères de la Compagnie de Jésus, il y fit les plus brillantes études ; mais ses succès littéraires ne lui enlevaient rien de la profonde humilité qui fut, pendant tout le cours de son existence, la fidèle compagne des plus héroïques vertus. La dévotion de Louis-Marie pour la Ste Vierge, n'avait fait que s'accroître avec les années. Il passait souvent des heures entières au pied de son autel. C'est devant une de ses images, vénérée dans l'église des Carmes, qu'il lui fut révélé, par une grâce singulière, que Dieu l'appelait au sacerdoce ; mais comme ses parents, chargés de famille, n'avaient qu'une médiocre aisance, il dut, pour ne pas leur être à charge, accepter les offres généreuses de Mademoiselle de Montigny qui, afin de seconder son désir d'entrer au séminaire de St-Sulpice, encore tout embaumé du souvenir et des vertus de M. Olier, consentait à se charger de tous les frais de la pension.

Le jeune Louis n'ayant que *trente écus* pour couvrir les frais de voyage, fit à pied les 76 lieues qui séparent Rennes de Paris. Arrivé dans la grande cité, après d'incroyables fatigues, il se rendit chez sa bienfaitrice ; celle-ci au lieu de le conduire à Saint-Sulpice, comme il s'y attendait, le fit entrer dans une petite communauté ecclésiastique fondée récemment par un saint prêtre, où le prix de la pension était très modique. Louis-Marie y fit de rapides progrès dans la science théologique, et le moment vint enfin où il fut admis au séminaire dont il fit l'édification par sa fervente piété. Cependant l'un des directeurs, voulant éprouver sa vertu, fit passer par le creuset des humiliations les plus révoltantes pour la nature, cet or déjà si pur ; mais n'ayant jamais pu surprendre en lui, ni le moindre découragement, ni le plus léger murmure, il lui rendit toutes ses bonnes grâces et le chargea de plusieurs emplois de confiance. Ce qui compensa surtout, pour son cœur si dévoué à la très sainte Vierge, toutes les peines du passé, ce fut la douce mission qu'il reçut d'aller, au nom du séminaire, en pèlerinage à Notre-Dame de Chartres. On lui donna pour compagnon, un homme digne de sa haute piété, M. Bardou,

qui devint plus tard grand vicaire du diocèse de Narbonne. « Pouvant suivre avec lui tout à son aise les mouvements de » son zèle, il s'y abandonnait dans les campagnes de la Beauce, » et se dérobait à son compagnon pour aller çà et là, chemin » faisant, parler de Dieu aux laboureurs et aux pauvres gens » qu'il voyait *près ou loin*, et revenait à grands pas, de même » qu'il était allé rejoindre M. Bardou qui se contentait de » s'édifier de son zèle, sans oser entreprendre de l'imiter. »

Dès que Montfort aperçut les merveilleux clochers de la cathédrale de Chartres, il tressaillit de bonheur ; et, hâtant le pas il atteignit bientôt le but si désiré de son pèlerinage. Se prosternant aussitôt aux pieds DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE, il sentait son âme déborder d'allégresse, et, comme autrefois Saint-Pierre sur la montagne de la Transfiguration, il pouvait dire : « Oh ! qu'il fait bon ici : « *Bonum est nos hic esse* » ; volontiers il y aurait *dressé sa tente*. Contraint, par la nuit, de quitter ces lieux bénis où les Druides, 200 ans avant Jésus-Christ, honoraient LA VIERGE MÈRE (*Virgini pariturœ*), il y revint le lendemain au point du jour, il y communia et demeura ensuite six ou huit heures en oraison, à genoux, immobile et tout perdu en Dieu.

L'heure du repas vint, bien contre son gré, interrompre ses ineffables entretiens avec le Seigneur et la Vierge Mère ; mais il ne tarda pas à revenir au poste de la prière qu'il ne quitta que lorsque le soir étant venu on l'avertit qu'il fallait se retirer.

M. Bardou admirait son infatigable ferveur et avouait ingénument qu'après quelques heures, sa dévotion était épuisée et qu'il ne comprenait pas comment le jeune Montfort « *pouvait avoir tant de choses à dire au bon Dieu.* » Bien d'autres que lui, croyons-nous, auraient partagé son étonnement.

Cependant le moment approchait où le Bienheureux devait franchir les derniers degrés du sanctuaire. Il fut ordonné prêtre la première année de ce XVIIIe siècle (1) qui devait causer tant de maux à la sainte Eglise par le philosophisme et la déssé-chante hérésie du Jansénisme.

Le nouvel élu du Seigneur célébra sa première messe à

(1) Le 5 juin 1700.

l'église Saint-Sulpice, dans cette chapelle de la sainte Vierge dont il avait pris tant de soins depuis son entrée au séminaire.

Il monta au saint autel tout pénétré de la grandeur de l'action toute divine qu'il allait accomplir. Sa voix, tremblante d'émotion, et son visage, animé d'un feu surnaturel, révélaient à son insu, les sentiments de foi et d'amour dont son cœur était embrasé.

Devenu Ministre de Jésus-Christ le Bienheureux prit pour lui ces paroles du Seigneur adressées à ses apôtres : « Allez, enseignez toutes les nations.... leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé (1). »

Déclarer une guerre acharnée au péché, au monde et à l'enfer : lutter avec ardeur contre les mauvaises passions qui éclataient partout sans frein et sans mesure : prêcher la vraie doctrine de l'Église déchirée par des erreurs funestes ; attacher les peuples à la chaire de Pierre et les disposer à écouter avec respect et amour la parole infaillible du Vicaire de Jésus-Christ sur la terre ; étendre aussi loin que possible le régne de son Divin Maître et la connaissance de sa religion sainte ; telles furent, au premier jour de son sacerdoce comme au dernier de sa vie, les aspirations de son cœur d'apôtre. Aussi, ne voulant pas rester inactif, il entra sans différer chez des missionnaires de Nantes pour partager leurs travaux ; mais il résolut bientôt de s'en séparer, quelques uns d'entre eux n'étant pas entièrement exempts des doctrines jansénistes qu'il eut toujours en horreur, et se rendit à Poitiers, les pauvres de cette ville l'ayant demandé pour aumônier.

Il y jeta les fondements de sa congrégation des Filles de la Sagesse, en attachant au service des malades Mademoiselle Trichet, jeune demoiselle d'une éminente vertu qui, sous le nom de *sœur Marie-Louise de Jésus* devait un jour en devenir la supérieure.

L'homme de Dieu exerçait autour de lui une si favorable influence que le démon, jaloux de ses succès, mit tout en œuvre, pour déchaîner contre lui une furieuse tempête. En butte à

(1) St Mathieu, ch. XXVIII.

mille tracasseries et aux défiances de l'administration, Grignon de Montfort voyant le bien qu'il voulait faire compromis et neutralisé, quitta l'hôpital et alla s'offrir à l'evêque de Poitiers pour prêcher des missions et des retraites dans son diocèse. Le pieux évêque accueillit sa demande avec d'autant plus d'empressement qu'il connaissait ses talents et ses vertus.

Le Bienheureux avait alors 30 ans. Un attrait invincible le portait vers la carrière apostolique et il s'y donna tout entier avec une ardeur et un zèle incroyables. Il est vrai qu'il réunissait tout ce qui peut réaliser le type d'un missionnaire accompli : une vertu solide, des connaissances variées, une science théologique très étendue, une doctrine sûre, une intelligence développée, une imagination vive, un cœur ardent, une santé robuste, une voix puissante, une éloquence forte et persuasive, un entrain et une activité propres à électriser les masses; de plus un goût prononcé pour le culte extérieur et une aptitude extraordinaire pour les cérémonies religieuses. Dessinateur habile, poëte inspiré, il composait avec une facilité surprenante des cantiques pleins de doctrine et de piété que les fidèles se plaisaient à redire et qui restaient dans les paroisses qu'il évangélisait, comme un précieux et impérissable souvenir de son passage, de son enseignement et de ses vertus : « tout cédait à sa parole inspirée, préjugés, intérêts, habitudes. On ne songeait pas à le louer; mais à se convertir. On pleurait malgré soi et pour ainsi dire sans s'en apercevoir. »

Mais par combien de cruelles macérations, de mortifications inouïes, de veilles prolongées, de prières incessantes, d'avanies cruelles ne payait-il pas ces triomphes incessants sur l'esprit du mal ? aussi celui-ci savait-il s'en venger en suscitant contre ce grand lutteur, cet infatigable champion du Christ, des peines de tous genres : interdits, — suspensions de pouvoirs, — coups redoublés sur sa personne, — attentats répétés contre sa vie, — toutes ces armes sorties de l'arsenal de Satan, furent employées pour combattre la doctrine du saint et mettre fin à ses jours; mais Marie, sa douce Mère, dont il propageait le culte par ses

prédications enflammées et la récitation du Saint-Rosaire, veillait sur son bien-aimé serviteur : et, par de merveilleuses apparitions venaient apaiser toutes ses douleurs et guérir tous ses maux.

Après avoir évangelisé plusieurs églises de Poitiers, le Bienheureux vit le cours de ses missions interrompu par un ordre de l'évêque (que quelques jansénistes avaient prévenu contre lui), qui lui intimait de sortir de son diocèse.

L'homme de Dieu, sans s'émouvoir, quitta cette ville où il avait été l'instrument des miséricordes célestes ; puis, désireux de réaliser le projet qu'il nourrissait depuis longtemps, de visiter le tombeau des saints apôtres et d'aller se jeter aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ, il prit le bâton du pèlerin et partit à pied pour l'Italie.

Après être resté quinze jours en prières à N.-D. de Lorette, Louis-Marie se dirigea vers la ville éternelle et dès qu'il se sentit un peu remis de ses fatigues, il sollicita une audience du Souverain-Pontife qui lui fut gracieusement accordée.

(*A suivre*). UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

SAINT ALTIN, martyr, apôtre des Carnutes

(19 OCTOBRE) *Suite*

Avant d'atteindre Lutèce, nos missionnaires parcoururent, en prêchant, les pays voisins du pays Chartrain (1). Il se pourrait qu'alors les habitants de Saint-Jean-sur-Eure, maintenant Saint-Prest, eussent reçu la bonne nouvelle (2).

Enfin Altin et Eodald arrivaient à Lutèce, le terme de leur mission. La moisson ne fut pas abondante dans cette ville, où Satan régnait en maître. Dieu la réservait sans doute au disciple de Paul, à l'envoyé de saint Clément, à saint Denis l'Aréopagite.

Se rappelant alors le précepte de Notre-Seigneur, qu'il avait peut-être entendu proclamer : « On vous chasse d'une ville ; passez dans une autre, » Altin secoua la poussière de ses pieds et gagna Créteil (*Cristolium*). C'était un gros bourg, assis sur les bords de la Marne, et placé dans un site enchanteur, mais complètement livré au culte des idoles. On y remarquait un temple d'une riche structure, desservi par un puissant collège de prêtres et fréquenté par toutes les popu-

(1) *Grande Passion* « Regressi à facie urbis, perlustrantes confinia ejus pagi. »
(2) Hénault. — p. 458.

lations d'alentour. Le jour où les hommes apostoliques arrivèrent était un jour de fête. De nombreux pèlerins étaient réunis sur la place du temple et attendaient l'heure des sacrifices. L'occasion était trop belle pour des *pêcheurs d'hommes.* Aussi Altin et Eodald n'hésitèrent pas un instant à jeter leurs évangéliques filets au milieu de tous ces dévots païens. Ils se présentèrent hardiment devant eux et, élevant la voix, ils exposèrent, avec une autorité tout apostolique, la doctrine du divin Maître.

Les païens les écoutèrent d'abord avec surprise, puis avec plaisir. Le type et l'accent hébraïques d'Altin, la jeunesse, la haute taille et l'éloquence d'Eodald, qui, lui du moins, parlait merveilleusement leur langue, les choses étranges qui leur étaient dites avec ce ton convaincu qu'ils n'avaient jamais rencontré sur les lèvres menteuses de leurs prêtres, tout avait frappé, ébranlé, séduit les esprits. La grâce de Dieu fit le reste. A peine les pieux étrangers avaient-ils cessé de parler, que deux notables de la contrée *(nominatissimi viri)*, Agoard et Aglibert, se jetant aux pieds des saints, demandaient le baptême. Ils le reçurent, eux et leur famille. Un tel exemple impressionna si vivement les habitants de Créteil, que la plupart abandonnèrent leurs superstitions pour s'attacher au Seigneur Jésus. Pour mieux affirmer leur foi, avec un zèle plus vif que prudent, ils coururent au temple, en brisèrent les idoles et en démolirent les murs. Comme il arrive toujours, la réaction fut prompte. Les prêtres païens, déjà dépités de la désertion en masse de leurs fidèles, ne se possédèrent plus quand ils virent détruits les autels qui les faisaient vivre. Ils gagnent Paris et dénoncent au préfet Agrippinus l'arrivée dans leur bourg de deux Orientaux qui, au mépris des lois, prêchent un nouveau culte ennemi de tous les autres, et poussent leurs adeptes à renverser les temples et les autels des dieux protecteurs de l'empire. Agrippinus, en toute hâte, se transporta à Créteil pour y rétablir le culte officiel et sévir contre tous ceux qui avaient osé s'en séparer ; mais déjà Altin et son diacre s'étaient retirés auprès de Savinien. Ne pouvant donc saisir les semeurs de la nouvelle doctrine, le gouverneur romain se rejeta sur ceux qui l'avaient embrassée. Leur nombre ne l'effraya pas, et les chrétiens de Créteil, ayant à leur tête Agoard et Aglibert, furent, après avoir été jugés sommairement, impitoyablement décimés. C'était le 24 juin, jour où l'Église universelle célèbre encore le triomphe de ces valeureux martyrs, que le zèle d'Altin et la parole d'Eodald avaient conquis au Christ (1).

Presque en même temps qu'Altin, Potentien et Sérotin, après avoir annoncé la bonne nouvelle à Troyes et l'avoir confessée devant le juge

(1) *Grande Passion.* Hénault p. 250 et *Passio S. Agoardi.* - Apud Bollaud • 27 juin. — La paroisse de Créteil est fière de posséder encore la plus grande partie des reliques de ses martyrs. Une confrérie très ancienne s'est établie en leur honneur ; elle a été enrichie de précieuses indulgences, en 1672, par le pape Clément X.

Montanus, rentraient à Sens, qui était comme le point de ralliement de ces hérauts du vrai Dieu. Dès qu'ils eurent raconté à Savinien leurs travaux, leurs luttes et leurs victoires, ils se préparèrent à de nouveaux combats, ne comptant que sur l'éternité pour se reposer. Sens devait en être le théâtre et le témoin.

Parmi les divinités honorées dans cette populeuse métropole s'en distinguait une qui l'emportait, et par le nombre de ses adorateurs et par la richesse de son temple : c'était Vesta, la mère des dieux (1) renverser son idole et, sur ses ruines, arborer la croix du Christ, ce fut par un tel exploit que le vieil athlète de l'Évangile, Savinien, voulut couronner son apostolat et en perpétuer les fruits. Il y allait de sa vie; mais il savait que mourir pour une telle cause, c'était en assurer le succès, et puis sa tâche était accomplie : n'avait-il pas enfanté au Christ les Églises de Sens, de Troyes, d'Orléans et de Chartres ?

Le moment est venu : il fait nuit. Savinien, suivit ou plutôt assisté de ses deux fidèles compagnons, Potentien et Altin, se rend au fameux temple *(fanum insigne)* qui dominait la ville. Arrivé sur le seuil, il tombe à genoux et prie Dieu avec larmes. A peine la prière de l'homme de Dieu est-elle achevée, que les murs croulent, abîmant dans leur chute l'idole et les autels. Le matin, la foule s'étonnait d'une destruction si prompte, mais elle n'en soupçonnait pas encore la cause. Elle ne l'apprit que lorsque sur les ruines elle vit s'élever au pied des murailles trois oratoires que Savinien dédiait à la Vierge Mère, à saint Etienne et à saint Jean-Baptiste (2), Les *Flamines*, ou prêtres augustaux (3), qui desservaient le temple ne purent voir, sans jalousie, s'introniser un nouveau culte là où ils exerçaient le leur. Ils accusèrent Savinien auprès du gouverneur romain, mais gaulois d'origine, Sévère, d'être de ces Galiléens venus de Jérusalem en Gaule pour y répandre la croyance d'une secte nouvelle condamnée naguère à l'extermination par les décrets de Claude et de Néron, d'avoir outragé les dieux en pervertissant le peuple et en démolissant les temples. Sévère qui venait de promulguer pour la Sénonie les édits contre les chrétiens (4), en fonctionnaire zélé fit de suite arrêter Savinien comme le chef des chrétiens, et Victorin comme celui qui, le premier, avait donné sa demeure et son nom à la nouvelle religion. Il les fit comparaître à son tribunal et leur demanda de quel droit ils prêchaient un Dieu inconnu, pour le substituer aux anciens dieux dans la croyance des peuples. Savinien, avec la dignité d'un vieillard, l'autorité d'un pontife et la liberté d'un homme qui regarde la mort comme un gain, lui répondit : qu'il était juif de

(1) V. le *Mercure de France*, 1735, décembre, t. I.

(2) Ce sont ces oratoires, transformés en chapelles, que l'église métropolitaine de Sens devait plus tard englober sous le vocable de *Saint-Etienne*.

(3) V. le *Mercure de France*, 1734, février.

(4) *Grande Passion*. — Hénault, 254.

naissance ; l'un des soixante-douze diciples choisis par N.-S. pour aller prêcher son nom aux nations infidèles, et prêt à mourir pour lui, car il valait mieux obéir à Dieu qu'aux hommes ; et Victorin, avec la simplicité d'un noble cœur qui met sa foi au dessus des richesses et des honneurs de ce monde, qu'en adorant le Christ il n'avait renié que des dieux qui n'avaient jamais existé. Pour toute réplique le gouverneur ordonna que les accusés fussent frappés de verges plombées et conduits en prison les bras liés et une chaîne de fer au cou. Savinien et Victorin étaient heureux : leur sang avait coulé pour Jésus-Christ, et ils entrevoyaient déjà l'heure où ils allaient être jugés dignes de lui faire un sacrifice plus complet, celui de leur vie. Comme, dans cette espérance, les deux confesseurs passaient la nuit en prières, le Seigneur Jésus leur apparut au fond de leur cachot et leur annonça, pour les rendre invincibles dans la lutte suprême, qu'avant la fin du jour qui commençait ils seraient avec lui dans son paradis. *(A suivre).*

L'abbé MOIGNO et la prière aux Anges gardiens.

A la veille de la fête des Saints Anges gardiens, l'insertion des lignes suivantes est tout-à-fait de circonstance. Tous les catholiques connaissent les doctes écrits de M. l'abbé Moigno, chanoine de Saint-Denis, fondateur et directeur du *Cosmos* et auteur des *Splendeurs de la Foi;* mais ce que tous ne savent pas, c'est le degré de piété de l'éminent écrivain. La lettre suivante que, quelques mois avant sa mort, M. Moigno adressait au premier chapelain de Montmartre, fera connaître la dévotion et le zèle qui animaient ce saint prêtre :

« En attendant que ma santé me permette d'aller en pèlerinage au » Sacré-Cœur, ayez la bonté de m'affilier à toutes les associations » dont votre sainte Chapelle est le centre, sans en excepter une » seule ; je ne veux rester étranger à aucun de vos apostolats, à » aucune de vos saintes Ligues, à aucune de vos réunions de suppli- » cation ou de réparation. Je vous dirai confidentiellement ce qui » me rend Montmartre si cher, c'est que le 8 septembre 1823, dans » la chapelle des Martyrs de Montmartre, je fis le double vœu au » Sacré-Cœur : de propager de tout mon pouvoir la dévotion envers » ce divin Cœur, et de demander par des prières ferventes la béati- » fication de la vénérable Marguerite-Marie. Voilà le souvenir qui » me cloue à votre sainte montagne, où mon vœu trouvera sa réali- » sation. Ci-joint 20 francs, en reconnaissance de mon affiliation à » toutes vos saintes Ligues, avec l'espoir de recevoir bientôt mon » diplôme en gage de prédestination.

» Je suis de nouveau entraîné à vous faire une confidence. En » lisant dernièrement l'office de saint Joseph Calazance, *j'ai été* » *vivement frappé des menaces que le divin Maître fait à ceux qui*

» *scandalisent les âmes des petits enfants*, menaces dont les Anges
» gardiens de ces petits enfants doivent être les exécuteurs. Jamais
» dans aucun siècle on n'a tant scandalisé les âmes des enfants,
» qu'on veut séparer complètement de Dieu; et cependant leurs
» Anges gardiens ne sont pas encore intervenus! Pressé par cette
» pensée, *j'ai résolu de provoquer de tout mon pouvoir une supplication*
» *solennelle aux saints Anges gardiens;* à un jour libre, tous les
» prêtres diraient la messe votive des Anges gardiens, et tous les
» fidèles feraient la sainte Communion, à l'intention d'obtenir, par
» l'intercession de ces bienheureux esprits, *la cessation de ces scan-*
» *dales de l'enfance*, si chère au Cœur du divin Maître. Je vous ai
» ouvert mon cœur, j'ai communiqué cette pensée à ceux qui pou-
» vaient m'aider à la réaliser, maintenant je me tais; j'attendrai
» l'heure de la Providence.

FAITS RELIGIEUX

— L'*Osservatore Romano* du 18 septembre publie un décret *Urbis et Orbis* par lequel tout ce que le Saint-Siège a décrété, concédé et ordonné les années précédentes, et en dernier lieu par le décret de la Congrégation des Saints Rites du 26 août 1886, relativement à la consécration du mois d'octobre à Notre-Dame du Rosaire, est de nouveau décrété, ordonné et concédé.

De plus, la fête de Notre-Dame du Rosaire, qui se célèbre le premier dimanche d'octobre, est élevée au rite double de seconde classe et ne pourra être transférée que dans le cas d'occurrence avec une fête de classe supérieure.

Cercle catholique des Etudiants de Paris. — « Nous engageons vivement les parents dont les fils vont à Paris, terminer leurs études et suivre les cours des diverses Facultés ou Ecoles, à les adresser, au **Cercle catholique du Luxembourg, rue du Luxembourg, 18.** Moyennant une cotisation des plus modestes, ils y trouveront des moyens sérieux d'étude, tels que : Conférences, Bibliothèque, Salle de travail, etc., des délassements honnêtes et une société choisie.

» Le bien fait aux jeunes gens par l'Œuvre du regretté M. Beluze, n'est d'ailleurs plus à rappeler, et nous sommes assurés que sous la direction de son *nouveau Président et de son Aumônier*, l'Association des Etudiants catholiques de Paris, va recevoir une nouvelle et énergique impulsion. »

Paris. — Les *Dames du Calvaire* sont des veuves de la plus haute société parisienne, qui, à certains jours, vêtues simplement, quittent leurs hôtels, leurs voitures, leur luxe, et vont à tour de rôle panser elles-mêmes les lépreux et les cancéreux, pour lesquels elles ont ouvert un asile spécial à Grenelle.

Elle portent les noms les plus éclatants de l'aristocratie française, noms illustrés par des maréchaux, des cardinaux, des princes. Elles se font humbles et petites, et, sans qu'on les soupçonne, vont entourer de soins ces malades dont la maladie seule est faite pour éloigner tout le monde.

Aussi comme elles sont respectées ! Un exemple.

L'autre jour, une de ces dames, la marquise de Chabannes de la Palisse, vêtue de noir, descendait de l'omnibus de Grenelle, et se dirigeait humblement vers l'asile où elle allait passer la journée à soigner les plaies les plus épouvantables et les plus répugnantes. Sur son chemin, un groupe d'ouvriers se trouva, qui barrait le passage et chantait bruyamment.

L'humble servante des malades tâchait de s'effacer pour passer.

Un des ouvriers la reconnaît, et, tirant immédiatement sa casquette, il crie à ses camarades : « Au large, faite place, c'est une Dame du Calvaire. » Et la marquise passa au milieu d'une haie d'ouvriers, chapeaux bas.

Il est bon de montrer quels dévouements peut faire germer la religion bien entendue et combien une pareille œuvre est digne de tous les respects.

Suisse. — Un tabernacle incendié. — Le dimanche 19 juin dernier (1887), deux heures environ après la fin des exercices religieux de l'après-midi, on s'est aperçu qu'il y avait un commencement d'incendie dans l'église de Lully (canton de Fribourg). Le feu s'était communiqué à l'autel par des charbons préparés pour l'encensement. Des enfants, qui s'amusaient près de l'église, signalèrent le sinistre, et les secours arrivèrent bientôt.

On trouva l'autel, du côté de l'épître, entièrement brûlé, avec ses gradins, les cartons et les linges. Le tabernacle, déjà troué par les flammes, contenait le Saint-Ciboire du côté de l'évangile, tandis que la Grande-Hostie, à nu sur la lunule, se trouvait du côté où le tabernacle était déjà tout carbonisé. Or, le Saint-Ciboire brûlait à la main, mais la *Grande-Hostie*, beaucoup plus exposée, *ne s'était pas même infléchie et était restée parfaitement blanche, bien qu'immédiatement exposée au feu.* (*L'Ami du Peuple*, de Fribourg.)

Congrès. — Les catholiques allemands se sont réunis en Congrès à Trèves, le 30 août, et, d'avance, on avait signalé l'importance exceptionnelle qu'aurait cette réunion, après les événements religieux qui se sont accomplis, cette année, en Allemagne. Plusieurs milliers de congressistes étaient présents.

Ce 34e Congrès des catholiques allemands s'est terminé par un beau discours de M. Windthorst sur la situation religieuse de l'Allemagne et le rétablissement du pouvoir temporel du Pape. M. le comte Ballestreim a clos la dernière séance par la salutation d'usage : « Loué soit Jésus-Christ ! Ainsi soit-il. »

De leur côté les catholiques belges ont fait appel à leurs frères de France et se sont réunis à Liège. Le programme du Congrès comprenait toutes les questions qui se rattachent au problème social, particulièrement à la question ouvrière qui est devenue la question vitale de notre époque.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — 1° Deux cœurs. — 2° Une croix en or pour la Sainte-Châsse.

Lampes. — 100 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en septembre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre,

79 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10; devant Saint Joseph, 2 ; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 340.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 920.

Nombre de visites faites aux clochers : 875.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En septembre ont été consacrés 95 enfants, dont 35 de diocèses étrangers.

— La *Fête de la Nativité de la Sainte-Vierge* à Chartres, est une des belles solennités du Pèlerinage. Beaucoup de personnes, étrangères à la ville, choisissent au moins un jour dans l'année pour venir communier devant l'autel de N.-D. de Chartres, et le 8 septembre est le plus souvent la date de leur choix. Aussi les messes basses ont-elles été suivies par une nombreuse assistance. Et il en a ainsi pendant toute l'octave.

L'office pontifical a été réhaussé, le 8, par la présence de deux évêques. Le chef vénéré de notre diocèse assistait avec ses insignes; sur son invitation, MONSEIGNEUR ILSLEY, auxiliaire de l'évêque de Birmingham (Angleterre), célébrait. Les chants liturgiques ont été très imposants, malgré l'absence de la plupart des séminaristes et des élèves de la Maîtrise, alors en vacances.

Pendant que les cérémonies se déployaient dans tout leur éclat au chœur capitulaire, une agglomération étonnante de pèlerins se tenait aux abords du sanctuaire du Pilier et autour de la Madone. Les pèlerins, en cette fête, ce sont surtout des milliers de petits enfants, la plupart aux bras de leur mère.

Consacrés à la Sainte Vierge depuis leur entrée dans la vie, beaucoup même avant la naissance, ils viennent chercher au sanctuaire privilégié le sourire de Notre-Dame et l'*évangile* du chapelain. Aux différentes processions qui amènent le clergé à travers ces groupes compacts, Nos Seigneurs les évêques se détachent de leur cortège pour répandre sur ces anges terrestres leurs bénédictions.

Aux offices de l'après-midi, la foule était encore plus considérable, grossie par les fidèles des autres paroisses de la ville. Entre vêpres et complies, M. l'abbé Lemoine C., chanoine honoraire, aumônier du lycée, a donné la première de ses instructions de l'octave ; sa parole docte et facile nous a montré la Très Sainte Vierge comme le chef-d'œuvre de la sagesse et de la bonté de Dieu. Une belle procession et le salut ont couronné la journée.

Les jours suivants ont été comme le prolongement de cette magnifique solennité. La Sainte-Châsse était exposée pendant les messes ; l'autel de l'Assomption restait plus majestueux et plus

resplendissant que jamais entre les massifs de plantes et de fleurs ; chaque soir des cantiques glorifiaient Notre-Dame et le sermon édifiait les âmes avant le public hommage à Jésus-Hostie par le Salut du Saint-Sacrement. Le dimanche 11, le prédicateur changea le sujet ordinaire de ses conférences et parla sur l'*œuvre des campagnes ;* il proposa la participation à cette œuvre d'évangélisation des populations rurales, comme un acte de foi, de reconnaissance et de patriotisme chrétien ; le sermon fut suivi d'une quête dont profiteront surtout les missions paroissiales.

MONSEIGNEUR D'HULST. — La clôture de l'octave de la Nativité, est toujours pleine d'attraits, et le soir, le spectacle de la cathédrale remplie dans son immense étendue, impressionne vivement. Tout ce monde, le 15, voulait jouir des illuminations de l'église, entendre le prédicateur annoncé, *Monseigneur d'Hulst* prélat de la maison du Pape et recteur de l'Institut catholique de Paris, et avant tout sans doute s'associer à l'incomparable manifestation de la dévotion chartraine envers Notre-Dame.

Cette cérémonie de clôture coïncidait avec la fête d'Adoration mensuelle commencée le matin au grand chœur et continuée tout le jour par des prières et des chants. Monseigneur d'Hulst s'est inspiré de cette circonstance pour le sujet de son discours. Après avoir exposé le rôle de Marie dans le plan divin de la Rédemption, l'éminent orateur a montré le culte eucharistique et le culte de la Sainte Vierge intimement unis, et partageant les mêmes phases de développement aux premiers siècles, de splendeur au moyen-âge, de décadence au temps du jansénisme, de renaissance et d'extension par les œuvres eucharistiques d'aujourd'hui. L'auditoire a suivi avec un vif intérêt cette magnifique thèse. Pouvait-on rester insensible surtout à la peinture éloquente de cette ère de foi qui vit d'une part le plein épanouissement de la dévotion eucharistique par l'institution de la Fête-Dieu et de ses admirables offices; et d'autre part la floraison de merveilleuses cathédrales dédiées à Marie : Notre-Dame de Reims, Notre-Dame de Paris, au premier rang Notre-Dame de Chartres ?

Monseigneur d'Hulst, après son discours, a présidé la cérémonie du salut et la procession. Monseigneur l'évêque de Chartres assistait, et près de Sa Grandeur on remarquait un vénérable ecclésiastique, fidèle à son pèlerinage annuel : M. Icard, supérieur général des Sulpiciens.

Quiconque n'a jamais vu la procession aux flambeaux du 15 septembre à Chartres, ne peut se faire une idée du nombre des personnes qui défilent de l'église supérieure à la crypte pour saluer Notre-Dame de Sous-Terre. La foule incroyable qui passe ainsi à

flots pressés, n'est-ce pas le peuple de Marie ? Que d'âmes, dans ce passage au milieu des nefs inondées de lumière, n'ont qu'une préoccupation : celle de confier à Notre-Dame une peine, un désir, et remportent avec joie une espérance ! Nous aimons à penser que tous les visiteurs, même les plus indifférents, reçoivent de la Vierge aux miracles au moins une bénédiction féconde pour l'avenir.

Pèlerinages. — Il nous serait difficile de citer tous les groupes de pèlerins qui sont venus, depuis un mois, invoquer Notre-Dame de Chartres Nous avons remarqué, entre autres, une députation de la Société des Missions étrangères de Paris ; les jeunes filles d'un ouvroir tenu par les Sœurs de St Vincent-de-Paul de Paris ; un cercle de jeunes gens amenés par un ecclésiastique, vicaire à Issy-sur-Seine ; d'autres jeunes gens élèves des Frères dans un quartier de la capitale ; les premiers communiants d'une paroisse des environs de Chartres ; des groupes d'enfants et de jeunes filles d'autres paroisses. Nous ne parlons pas des religieuses qui se rendaient à leur maison-mère à l'occasion des retraites, et qui profitaient de la circonstance pour faire leurs dévotions à Notre-Dame.

Beaucoup de prêtres de divers diocèses de France et de l'étranger ont célébré la sainte messe à la crypte.

Plusieurs venaient d'Angleterre. — Nous avons nommé plus haut Monseigneur Ilsley, l'auxiliaire de l'évêque de Birmingham. Sa Grandeur avait voulu faire le pèlerinage de Chartres, en même temps que plusieurs religieuses anglaises dont la maison principale est sous la juridiction épiscopale de Birmingham. La congrégation à laquelle appartiennent ces religieuses a commencé il y a quarante ans, sous le vocable de Saint-Paul et la direction d'une sœur de Saint-Paul de Chartres : la Révérende Mère Zoïle Dupuis, encore maintenant supérieure générale en Angleterre. Mère Zoïle a toujours conservé les mêmes liens avec sa première famille religieuse qui la prêta en 1847 pour la fondation anglaise. Elle a été heureuse de pouvoir montrer cette année à ses filles adoptives d'Outre-Manche son premier et cher couvent, et de fêter avec elles la Nativité dans la basilique chartraine.

Monseigneur Freppel après la cérémonie de Loigny, est venu rendre visite à *Monseigneur l'évêque de Chartres*, et, le 23, a dit la messe à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre. *Monseigneur d'Hulst* l'avait dite le 16.

— Monseigneur l'évêque de Chartres a communiqué au clergé et aux fidèles de son diocèse le décret sur le T. S. Rosaire dont nous avons parlé plus haut. Sa Grandeur demande la récitation publique et quotidienne du Saint Rosaire avec bénédiction du Saint Ciboire,

si l'assistance est assez nombreuse. La lettre épiscopale finit ainsi : « Léon XIII, plein de confiance en l'intercession de Marie, ne cesse de propager la dévotion au Rosaire ; répondant aux appels réitérés du Père commun des fidèles, à notre tour, nous dirons à nos chers diocésains : Allons à Marie ; par elle on peut tout espérer et tout obtenir. »

Consécration de la nouvelle église de Douy

Monsieur le Rédacteur,

Tandis qu'à Chartres on faisait à Notre-Dame les préparatifs de ce dernier jour qui clôture admirablement l'octave de la Nativité, et qu'Orléans célébrait avec solennité l'Exaltation de la Sainte-Croix sous le vocable de laquelle est placée sa basilique, une imposante cérémonie réunissait, aux confins du diocèse cher à Marie, un grand nombre de prêtres et de fidèles accourus de toutes parts.

C'est que, ce jour-là, la paroisse de Douy était en fête. Il y a cinq ans, le jeune prêtre envoyé là au début de son ministère fut navré de douleur en voyant son église tomber littéralement en ruines. Aussi a-t-il compris de suite que la Providence qui l'amenait pour être le père, le gardien des âmes, temples vivants de l'Esprit-Saint, lui confiait une autre mission : celle de lui élever un temple matériel plus digne de la majesté qui l'habite.

Grâce à son zèle actif et plein de sagesse, grâce surtout à la générosité des nobles familles qui sont à Douy comme une seconde Providence, son désir fut enfin réalisé. Et aujourd'hui, sur l'emplacement de l'ancienne église, s'élève, dominant la colline, un gracieux temple.

Mgr Coullié, évêque d'Orléans, dont la condescendance est si connue, et qui professe, a-t-il dit lui-même « une si profonde vénération et une affection toute filiale envers Mgr l'Évêque de Chartres empêché par son grand âge d'assister à une aussi longue cérémonie », avait bien voulu répondre à l'invitation de consacrer la nouvelle église.

Favorisée par un temps magnifique et rehaussée par la présence de vingt prêtres, cette fête fut splendide. Mgr l'Évêque d'Orléans, accueilli avec tant de sympathie dans ce diocèse voisin et ami du sien, en exprima tous ses remerciements au zélé pasteur de la paroisse, aux nobles bienfaiteurs du lieu saint, et aux habitants de Douy. A ses félicitations Sa Grandeur ajouta de paternels conseils, dans un langage plein d'à-propos, exhortant ses auditeurs à se retrouver chaque dimanche dans cette enceinte sacrée, embaumée de toutes les bénédictions d'en-haut, et devenue désormais la leur.

Puissent ses accents être entendus ! C'est le plus cher désir de

tous ceux qui ont prodigué à la nouvelle église leur or, leurs fatigues, leur dévouement. UN ASSISTANT.

Mignières. — Le pèlerinage de N.-D. de la Salette à Mignières, le 19 septembre, a été l'occasion d'un grand concours de prêtres et de fidèles. Eglise gracieusement décorée, offices bien chantés, procession dans le village, tout contribuait à donner à cette fête un caractère particulier d'édification. Avant de se séparer, les pèlerins ont voulu signer une adresse à N. S. P. le Pape, à l'occasion de son jubilé sacerdotal.

Nominations dans le clergé. — M. l'abbé Gaudichau est nommé à Dommerville et remplacé à Saint-Arnoult, par M. l'abbé Lemenant, précédemment professeur au petit séminaire de Nogent-le-Rotrou. — M. l'abbé Duchon est transféré de Dommerville à Oinville-Saint-Liphard. — M. l'abbé Descauses, professeur à Saint-Cheron est nommé curé du Mée.

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières :

1° Monseigneur **Maréchal,** évêque de Laval, décédé le 21 septembre, quelques semaines seulement après son sacre. Nous ne pouvons oublier les stations qu'il a prêchées autrefois en l'église de N.-D. de Chartres ; il a acquis un droit particulier aux suffrages de ceux qu'il a instruits et édifiés.

2° M. l'abbé **Blaise,** décédé le 5 septembre à Chartres, dans sa trente-cinquième année. Il appartenait au diocèse par sa naissance, (il était natif de Brou que ses parents habitent encore) et par son éducation ecclésiastique (il a fait tout son petit seminaire à Saint-Cheron). Gravement malade de la poitrine pendant sa rhétorique, il obéit au conseil de finir ses études dans le midi ; il alla d'abord à Alger puis vint plus tard à Nîmes ; c'est dans le diocèse de Nîmes, au petit séminaire de Beaucaire, que, prêtre professeur, il a passé les dernières années de sa vie. Au mois d'août de cette année, passant ses vacances dans sa famille, il a senti que la phthisie dont il souffrait depuis si longtemps touchait au terme fatal, et il a demandé une chambre à l'hôtel-Dieu de Chartres, pour y recevoir les derniers soins. Son séjour y a été de courte durée, mais suffisant pour la grande édification de M. l'aumônier et des sœurs de charité. Le pieux malade prit, dans une paix parfaite, toutes ses dispositions vis-à-vis de ses parents et de ses amis comme vis-à-vis du bon Dieu ; il témoigna une vraie satisfaction d'avoir bientôt pour lieu de sépulture le cimetière voisin du petit seminaire de Saint Cheron, c'est-à-dire de son pre-

mier noviciat ecclésiastique. Puis, se recommandant avec amour à Notre-Dame de Chartres, selon l'habitude de toute sa vie, il entra plein d'une humble et douce confiance dans son éternité.

3° Une fervente chrétienne, connue de beaucoup d'ecclésiastiques qui recoururent à sa charité pour les besoins de leur église : Mademoiselle Marie **de Haut**, secrétaire de l'Œuvre des Tabernacles, décédée au château de Sigy (Haute-Marne).

(*Errat. de la dernière nécrologie.* — Au numéro de septembre, quelques pages dont nous n'avons pu revoir l'épreuve ont gardé des fautes que nous indiquons ici pour la correction. — Page 207, quinzième ligne : au lieu de clef son œuvre, il faut : clef de son Œuvre. — Page 212, ligne 22, au lieu de: venu de Chartres, il faut : venu à Chartres. — Même page, ligne 14, au lieu de tyrans services, il faut : grands services. Ce dernier passage, que les lecteurs auront certainement rectifié tout d'abord, se trouve dans la trop courte nécrologie de Sœur Eugénie, ancienne supérieure à Angerville, à l'hôpital-général de Blois et au pensionat de Saint-Paul de Chartres).

Nous avons été heureux de voir dans le *Courrier d'Eure-et-Loir*, (n° du 4 septembre) un long et bien intéressant article de M. l'abbé T. P. sur la vie de cette vénérable religieuse.

BIBLIOGRAPHIE

TABLEAU SYNTHÉTIQUE *de toutes les connaissances humaines, dédié à Sa Sainteté Léon XIII, à l'occasion de son glorieux jubilé sacerdotal.*

Nous avons reçu la lettre suivante :

« Pour tous ceux qui étudient, il est d'un grand intérêt de classer les connaissances dans un ordre méthodique, permettant de se rendre compte du lien mystérieux qui les unit et en fait un tout compact. L'esprit est ainsi mis mieux à même d'apprécier leur importance et leurs mutuelles relations, en voyant la place que chacune occupe dans l'ensemble. Or le centre qui, dans l'ordre logique, comme dans l'ordre réel, relie toutes choses et les ramène à l'unité, c'est Dieu, principe et fin des créatures. Aussi dès longtemps, saint Thomas, le prenant comme point de départ a-t-il composé sa magnifique synthèse. Mais l'illustre docteur n'a pu y faire entrer les sciences naturelles et expérimentales qui ont pris de nos jours un si grand développement. L'état actuel de nos connaissances permet de compléter son immortel ouvrage. Ce sera l'œuvre du vingtième siècle et des travailleurs de la pensée qui, dans n'importe quel ordre, voudront se grouper résolument sous la bannière de l'Ange de l'école de composer cette somme nouvelle, à la gloire de Dieu, de Jésus-Christ et de son Eglise. En attendant nous en traçons le programme et comme la table en un grand tableau synthétique, que nous dédions, pour son jubilé sacerdotal, à Léon XIII, le Docteur infaillible de la Foi, l'auguste Rénovateur de la Philosophie scholastique, l'intrépide

Défenseur de l'Histoire. le zélé Protecteur des Sciences, le Père des Lettres, l'Inspirateur éclairé des Arts. La filiation des connaissances humaines y est indiquée de la manière la plus claire et la plus précise. L'œil descend de Dieu vers les créatures multiples, son œuvre dans le temps, de même qu'il suit, sans s'égarer, du tronc aux derniers branchages, les ramifications diverses d'un arbre vigoureux.

Ce tableau, d'une hauteur de plus de 1^{m}50 sur 0^{m}50 de large, sera imprimé, sur papier fort, par la maison Didot. C'est dire qu'il aura toute la netteté et la perfection typographiques désirables. Un exemplaire sera déposé aux pieds de Sa Sainteté et il sera en outre adressé à toutes les personnes, qui, dès maintenant, nous auront envoyé leur adhésion.

Le prix sera pour les souscripteurs de 1^{f}50 que nous ferons toucher par la poste, après l'envoi du tableau, vers le mois de novembre.

Nous prions instamment les personnes qui voudront souscrire de le faire le plus tôt possible en écrivant à Monsieur l'abbé Goursat, rue des Capucins, 27, Dreux (Eure-et-Loir.) »

— **Le Rosaire illustré**, par le R P. Vasseur, prix franco, 0 fr. 15 ; le cent 10 fr. le mille 75 fr.; chez Téqui, 85, rue de Rennes, Paris.

Le frontispice représente la croisade du Rosaire prêchée à chaque retour d'octobre, depuis trois ans, par Notre-Saint Père Léon XIII. Les premières pages reproduisent les principaux passages des Encycliques Pontificales sur ce sujet. Elles sont illustrées par le portrait de Léon XIII, les trois séries des mystères, et les trois demandes de l'*Ave Maria.* Viennent ensuite quinze méditations suivies d'une prière et d'une pratique. Deux illustrations, se rapportant au mystère médité, leur servent d'encadrement. Nous recommandons à l'attention des lecteurs, la gravure qui occupe la dernière page du livret. Les habitants de Rouen y reconnaîtront l'imitation libre de leur célèbre vitrail des *trois Chars* que les artistes vont admirer dans leur église de Saint-Vincent : ils représentent l'état d'innocence, la chute et la réhabilitation du genre humain par la T. S. Vierge.

— **Sobieski ou la Mission de la Pologne.** — Beau volume in-8° avec filets rouges, orné de nombreuses gravures. (Nouvelle collection historique). Prix : 2 fr.

Société de Saint-Augustin, Lille.

Si étrange que soit cette histoire, qui semble une épopée, elle est vraie dans tous ses détails, et le héros en qui s'incarne, à cette époque, le génie de la Pologne, n'est emprunté ni à l'Iliade, ni au Cycle de Charlemagne, ni aux *Mille et une Nuits*. Que de poésie cependant dans cette existence ! Quel merveilleux décor l'encadre ! Quel invraisemblable milieu la gêne ! Que de témérités généreuses ! Que de grands coups d'épée ! Nos chansons de gestes ne prêtent à personne plus de magnanimité unie à plus de bravoure et de sagesse.

On sait de Sobieski qu'il a délivré Vienne; mais ce n'est là qu'un épisode de sa vie, et ce n'est pas le plus merveilleux. Si l'Europe s'en est souvenue, c'est que alors elle avait vu le péril plus proche et avait eu plus peur. Sobieski n'en était pas à sauver l'Europe pour la première fois quand, vainqueur de lui-même avant de l'être des Turcs, il avait sacrifié au bien général ses justes ressentiments contre l'Empire, dont la reconnaissance devait se manifester plus tard au partage de la Pologne.

Durant trente ans de guerre, Sobieski fut le rempart de la chrétienté. C'était la mission, la raison d'être de sa patrie, mais la Pologne ne disparut pas par « suppression d'emploi ; » elle se mit elle-même en lambeaux ; et quand on assiste aux divisions qui l'agitèrent à l'apogée de sa puissance, sous un roi qu'elle aimait et dont elle était fière, on ne se demande plus comment elle a péri, mais comment elle a pu vivre.

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

TRENTE ET UNIÈME ANNÉE

11me NUMÉRO — LA VOIX — NOVEMBRE 1887

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

NOTRE-DAME DE CHARTRES. — LA BONNE MÈRE

(*17eme article*)

Filioli mei, quos iterùm parturio, donec formetur Christus in vobis.

Mes petits enfants que j'enfante de nouveau, jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous (S. Paul aux Gal. IV, 19).)

Les deux maisons d'enseignement, dont nous avons parlé au numéro de septembre, l'Institution Notre-Dame et la Petite école, se reliaient à un plan général de saintes œuvres projetées en même temps pour l'honneur de la religion et le bien des âmes. Moins d'un an après l'élévation de Monseigneur Regnault sur le siège épiscopal de Chartres commençait la réalisation de ce plan dont nous allons maintenant offrir à l'observation du lecteur deux autres parties. Commençons par la Maîtrise de Notre-Dame de Chartres. Le sort de cet établissement touche de plus près les abonnés de la *Voix*, puisqu'il vit de leurs offrandes ; aussi nous croyons-nous obligés à quelques détails.

L'Œuvre des Clercs a réuni ses premiers éléments pendant l'octave de la Nativité de la Sainte Vierge, en septembre 1853. Elle débutait ainsi sous les bénédictions de Notre-Dame de Chartres. L'époque ne pouvait être mieux choisie. Marie et l'éducation des clercs, la Vierge-mère et la préparation même lointaine au sacerdoce, voilà un nom et une idée qui sont en rapport intime. Marie a donné au monde le Verbe de Dieu revêtu de la nature humaine: *Lumen œternum mundo effudit Jesum Christum Dominum nostrum.* Le futur prêtre est

appelé au même honneur. Il y a donc entre lui et la Sainte Vierge conformité de vocation. Sur qui s'étendra mieux la sollicitude de Notre-Dame que sur les adolescents qui, au parvis du temple, lui rappellent sa jeunesse passée dans l'attente du Verbe ?

Les commencements de la Maîtrise furent pénibles. Le fondateur (1) poursuivait, avec l'autorisation épiscopale, une tâche moins généralement appréciée alors qu'elle n'aurait dû l'être. Pour clercs ou enfants de chœur, quinze, vingt, vingt-cinq écoliers difficilement recrutés, et pour professeur un séminariste que nous connaissons bien, c'était tout le personnel. La quête auprès d'un petit nombre d'âmes charitables qui comprenaient l'utilité comme l'audace de l'innovation, c'était l'unique ressource. Après les premiers essais, la vue des services rendus à la cathédrale, peu coûteux pour la Fabrique, puis l'assurance de succès obtenus pour la formation des élèves, facilitèrent des perfectionnements dans l'organisation primitive. Disons mieux : Notre-Dame y mettait la main et opérait ses merveilles de protection maternelle.

Bientôt, favorisé par des circonstances qui honoreront la mémoire de Mgr Regnault, le Pèlerinage chartrain semble sortir d'un long sommeil et reprendre vie avec la restauration de l'immense crypte de la cathédrale. A la Maîtrise se trouvait concentré presque tout le travail de l'appel aux aumônes pour cette restauration. La Maîtrise aidait singulièrement le retour aux antiques traditions en ce lieu béni, comme elle rehaussait dans l'église supérieure toutes les solennités. Notre-Dame sembla vouloir récompenser ce mouvement de zèle autour de la Madone en multipliant les petits clercs et en suscitant au milieu d'eux de nouveaux moyens de subsistance.

Nos fêtes exceptionnelles de 1855 pour le couronnement de N.-D. de Chartres, de 1857 pour l'inauguration de la statue de N.-D. de Sous-Terre, de 1860 pour le sixième centenaire de la dédicace de la cathédrale et la consécration de tous les

(1) M. l'abbé Yochard, actuellement supérieur du Petit-Séminaire de Saint-Cheron. Qu'il nous permette de citer son nom qui aurait dû figurer déjà dans l'article précédent, surtout à propos de la *Petite École N.-D.*

autels de la crypte, ont marqué des phases nouvelles de croissante popularité pour le Pèlerinage ; elles accroissaient dans la même mesure l'importance de l'humble maison des clercs. En 1861, lorsque le fondateur de la Maîtrise fut nommé supérieur à Saint-Cheron, nous comptions déjà chez nous quarante élèves, presque tous pensionnaires ; une trentaine des enfants qu'il y avait admis successivement devaient arriver à la prêtrise, et plusieurs en approchaient. De plus, des ressources bien nécessaires étaient créées par les correspondances relatives au Pèlerinage ou à l'Œuvre, par la *Voix Notre-Dame* qui en était à sa cinquième année d'existence, par l'entrée du personnel de l'établissement dans plusieurs emplois de l'église.

Au fondateur succéda l'un de ses amis, le vénéré prêtre que nous avons eu la douleur d'inscrire dans notre nécrologe de 1885 (1). Le nouveau supérieur était à ce poste laborieux depuis deux ans et quatre mois, quand la chapellenie de Notre-Dame du Pilier, vacante par le décès du pieux abbé Lapierre, fut confiée par Monseigneur aux prêtres de la Maîtrise, gardiens de la Crypte. Leur nomination collective à la chapellenie a fait date dans l'histoire des clercs de Notre-Dame, non seulement parce qu'ils voyaient là une faveur de la Bonne Mère et l'occasion de devoirs particuliers envers Elle, mais parce que ce fut le point de départ d'une extension nouvelle de l'Œuvre. Les relations plus nombreuses avec les fidèles chartrains ou étrangers, promettaient plus d'aumônes ; Monseigneur permit d'ouvrir la maison à plus d'élèves ; leur nombre atteignit bientôt le chiffre de soixante, puis celui de soixante-dix ; il n'y eut plus d'externes. Ajoutons que l'internat actuel a pris les garanties légales en se faisant reconnaître comme Institution libre d'enseignement secondaire. La sécurité de l'avenir semble donc tenir surtout à la continuation des dons de la charité.

Quels avantages amenait ce développement progressif de la Maîtrise ? On le devine. Le service de la basilique et des chapelles de communautés devenait plus facile, la beauté du culte pour le chant et les cérémonies y gagnait sans demander plus

(1) M. le chanoine Bourlier.

de frais à la Fabrique de l'église ; le principal résultat c'est que notre œuvre préparerait plus de prêtres pour la Sainte Église. Le premier promu au sacerdoce le fut en 1863 ; cent dix-sept de nos élèves sont arrivés au même but. Sur ce nombre sept sont morts curés ; trois sont missionnaires ; deux sont religieux ; d'autres font partie du clergé séculier sur divers points de la France. Quatre-vingt-onze exercent un ministère dans le diocèse de Chartres et trente d'entre eux lui sont étrangers par la naissance. Puissent nos clercs étudiants d'aujourd'hui, après leurs derniers cours d'humanités suivis à Saint-Cheron et leurs cours au grand séminaire, monter, la plupart du moins, au saint autel, objet de leurs vœux !

Malgré le malheur des temps, nous voulons espérer que le recrutement du sacerdoce continuera par un nombre suffisant de sujets tant à la Maîtrise qu'au Petit-Séminaire de Saint-Cheron dont nous avons esquissé l'histoire dans un de nos précédents articles. Ces deux maisons ont chacune leur raison d'être avec des conditions particulières et bien connues. Si les mêmes causes qui troublent les sociétés et démoralisent les familles ne détournaient pas de leur voie tant de jeunes âmes marquées du sceau de la vocation cléricale, les étudiants abonderaient toujours ici et là, comme nous devons le désirer. Moins de familles opulentes ou simplement aisées, insensibles aux besoins de l'Église, refuseraient l'honneur de compter un séminariste et plus tard un prêtre dans leur descendance. Plus de vrais chrétiens, pauvres de biens terrestres mais riches en foi, seraient heureux de présenter leurs enfants au sanctuaire. Quel redoublement de zèle Notre-Dame de Chartres attend aujourd'hui des prêtres de paroisses qui ont à découvrir autour d'eux les prédestinés de l'autel et à les conduire vers les asiles lévitiques dont ils ont le choix ! (1)

Nous venons d'en nommer deux ; il y en a un troisième qui favorise le développement des vocations sacerdotales sans exclure les enfants et jeunes gens appelés à un autre état ;

(1) Des écoles presbytérales, au moins dans certaines paroisses plus populeuses, multiplieraient les vocations. Nos meilleurs souhaits à celle de *Dreux* ouverte en 1886 et tenue par l'un de MM. les vicaires.

nous voulons parler du Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou.

C'est après les vacances de 1853 qu'un groupe d'enfants de chœur et d'autres élèves formés par le zélé vicaire de la paroisse Notre-Dame à Nogent-le-Rotrou (1), devint le noyau d'un établissement ecclésiastique dont le même vicaire fut le premier supérieur. Des lettres de Monseigneur l'Évêque de Chartres en date du 15 août 1853, du 26 juin 1854, du 14 septembre 1856 (2) indiquent le but et l'organisation de cette Institution de Notre-Dame, comme on l'appelait alors ; nous y voyons aussi quelles espérances elle donnait dès le début au chef vénéré du diocèse. Son titre de Petit-Séminaire a paru pour la première fois sur l'*Ordo* diocésain en 1860 ; mais depuis longtemps on la considérait comme telle, et à cette époque ses plus anciens élèves étaient déjà grands séminaristes. En 1864 plusieurs eurent le bonheur de recevoir le sacerdoce. Après eux et comme eux, bon nombre de prêtres se sont plu à saluer la maison de Nogent comme le berceau bien aimé de leur éducation cléricale.

C'est dire qu'à quinze lieues de Chartres, comme au chef-lieu du diocèse, Notre-Dame, reine et mère du clergé choisit ses lévites et les entoure de maîtres qui ont l'esprit de Jésus-Christ, pour former au cœur de ces adolescents Jésus-Christ le vrai prêtre. *Donec Christus formetur in vobis.*

L'abbé GOUSSARD.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Le Bienheureux Louis-Marie GRIGNON de MONTFORT (3)

(Suite et fin.)

On peut mieux comprendre, qu'on ne saurait exprimer, les sentiments de foi, de respect et d'amour qu'éprouva le Bienheureux quand il se trouva en présence du Vicaire de Jésus-

(1) M. l'abbé *Dancret*, actuellement chanoine-archiprête de la cathédrale de Chartres.

(2) Voir Lettres pastorales et mandements de Mgr Regnault, Évêque de Chartres. — Collection publiée en plusieurs volumes par l'imprimerie G. Durand, Chartres.

(3) D'après la vie du Bienheureux, écrite *in-extenso*, avec beaucoup d'intérêt, par le P. Fontaneau, de la Cie de Marie.—Beau volume in-8° de 583 pages (5 fr.75 *franco*) Oudin, éditeur, Paris, rue Bonaparte, n° 17.

Christ. Après s'être prosterné à ses pieds, il lui adressa en latin un petit discours que sa Sainteté écouta avec bonté ; puis il lui exprima en français son désir ardent de porter l'Évangile chez les idolâtres. Clément XI qui connaissait les maux que le Jansénisme, dont il venait de condamner les coupables erreurs, causaient à l'Église de France, lui répondit qu'il devait rester dans sa patrie qui offrait un champ assez vaste à son zèle. « Combattez l'hérésie, ajouta-t-il, enseignez la doctrine particulièrement aux enfants et au peuple, et faites refleurir l'esprit du christianisme par le renouvellement des promesses du Baptême. » Puis le Souverain-Pontife lui conféra le titre de missionnaire apostolique, auquel il joignit différents autres privilèges.

Assuré de la volonté de Dieu, Montfort quitta Rome pour revenir en France ; mais avant de se mettre à la disposition des Evêques pour donner des missions et retraites dans leurs diocèses, le Bienheureux voulut mettre ses travaux évangéliques sous la protection de la Très Sainte Vierge et de l'Archange vainqueur de l'enfer, en faisant le double pèlerinage de Notre-Dame des Ardilliers à Saumur et du Mont-St-Michel, dans la merveilleuse basilique qui lui est consacrée. Insatiable d'humiliations et de sacrifices, l'héroïque apôtre fit, vers ce même temps, le vœu de ne vivre que d'aumônes. Ainsi fortifié par la prière, il commença ces admirables tournées évangéliques qui n'eurent de fin qu'avec sa vie. Elles furent si multipliées, qu'il nous serait impossible de les énumérer ici, ni d'en rapporter en détail les succès incroyables, les traverses sans nombre et les émouvants épisodes : nous ne saurions cependant passer sous silence le Calvaire monumental de Pontchâteau construit dans une lande inculte, située à peu de distance de cette petite localité du diocèse de Nantes. Le plan conçu par le Bienheureux offrait de grandes difficultés d'exécution. Il s'agissait d'élever en ce lieu aride une montagne artificielle faite de main d'homme, et qui, surmontée de trois croix, serait l'image de la montagne sacrée où mourut le Rédempteur du monde.

Cette pensée fut acclamée par les prêtres des alentours

auxquels l'homme de Dieu la communiqua. Il en fit ensuite part à tous les paroissiens de Pontchâteau assemblés dans l'église ; l'élan fut général, il se répandit aux alentours, et aussitôt on vit affluer sur le terrain désigné des centaines de personnes de toutes conditions qui, excitées par l'exemple et les paroles enflammées de l'homme de Dieu, travaillèrent avec une telle activité, que cette gigantesque entreprise fut achevée en quinze mois. Les croix de ce nouveau calvaire s'apercevaient de douze lieues à la ronde. Des ornements symboliques de toutes sortes dus à la piété ingénieuse de Montfort embellissaient le pourtour de la montagne..... Tout était achevé, l'autorisation d'une bénédiction solennelle avait été accordée par l'Évêque de Nantes et fixée au 14 septembre (1710), fête de l'Exaltation de la sainte Croix. La contrée tout entière s'ébranlait pour assister à l'imposante cérémonie, l'allégresse était dans tous les cœurs ; quand la veille du jour si désiré, vers les quatre heures du soir, un prêtre, envoyé par l'Évêque, signifia au zélé missionnaire la défense de faire la bénédiction. A cette nouvelle, la consternation fut générale, le Bienheureux, seul, ne laissa paraître aucun trouble ; sans perdre un moment il partit pour Nantes, espérant obtenir la révocation du fatal arrêt... Mais le prélat demeura inflexible.

Une peine plus grande lui était encore réservée. Les Jansénistes, ces ennemis jurés du Bienheureux, craignant que la vue de ce monument ne rappelât aux fidèles le souvenir des enseignements du saint missionnaire et l'influence qu'il avait conquise sur leur esprit, sollicitèrent et obtinrent la démolition du Calvaire. A la vue d'un tel vandalisme, le cœur du Bienheureux fut brisé ; mais éclairé d'une lumière surnaturelle, le saint apôtre prédit qu'il serait rétabli jusqu'à deux fois, ce qui s'est accompli en effet ; et le Calvaire de Pontchâteau est devenu un lieu de pèlerinage et de vénération pour la contrée (1).

Le Bienheureux, à la suite de cet assaut, alla faire une

(1) Le 24 septembre 1873, 50,000 pèlerins, plusieurs évêques et 600 prêtres de différents diocèses, répondant à l'appel de Mgr Fournier, évêque de Nantes, y vinrent en pèlerins pour attirer les bénédictions du Ciel sur Rome et sur la France.

retraite chez les RR. PP. Jésuites qu'il édifia par sa ferveur, et l'inaltérable paix qui, miroir fidèle des sentiments de sa belle âme, se reflétait sur son visage. Le saint homme sortit de ce pieux asile, où lui aussi avait trouvé tant d'exemples de vertu et de sujets d'édification, tout rempli d'ardeur pour entreprendre de nouvelles œuvres.

La ville de Nantes n'avait point d'hôpital pour les incurables, ni de maison pour recevoir pendant leur convalescence les malades sortis de l'Hôtel-Dieu ; le Bienheureux contribua puissamment à leur établissement.

Il forma, à la même époque, une association d'hommes sous le nom *d'amis de la Croix,* dont les règlements étaient remplis de sagesse. Ce généreux apôtre de Jésus-Christ donna des preuves admirables de son courage et de sa charité, dans un épouvantable débordement de la Loire. Insoucieux du danger, il ne craignit pas d'exposer sa vie pour aller porter de la nourriture à plusieurs riverains qui, parvenus à gagner les plus hauts étages de leurs maisons, seraient morts de faim sans son intrépide initiative.

Tel fut le dernier souvenir de son passage, que l'incomparable serviteur de Dieu laissa à la ville de Nantes, dont il crut devoir s'éloigner puisqu'il ne lui était plus permis d'y travailler au salut des âmes par la prédication du saint Évangile et l'administration des sacrements.

En quittant Nantes, le Bienheureux passa dans le diocèse de Luçon, puis entra dans celui de La Rochelle où il devait terminer sa carrière apostolique. Il eut l'ineffable consolation de trouver des protecteurs et des amis dans les deux Évêques de ces diocèses, N. N. S. S. de Lescure et de Champflour, qui faisaient comme lui une opposition bien accentuée aux erreurs du jour. Muni des pouvoirs les plus étendus par l'Évêque de La Rochelle, le serviteur de Dieu prêcha successivement dans cette ville quatre missions, avec le plus grand succès.

Beaucoup de Calvinistes, gagnés par ses démonstrations claires et pathétiques des vérités consolantes de la religion, rentrèrent dans le sein de l'Église ; d'autres, au contraire,

cherchèrent, mais sans y parvenir, à lui ôter la vie.

La mission qu'il donna aux soldats à l'hôpital Saint-Louis, eut des résultats vraiment prodigieux. Ce qu'il y eut surtout d'édifiant, ce fut la procession militaire qui se fit à la fin de ces pieux exercices. Un officier marchait à la tête, pieds nus, portant un drapeau ou étendard de la croix ; tous les soldats le suivaient, aussi pieds nus, le crucifix dans une main et le chapelet dans l'autre, chantant ensemble. D'espace en espace, les chantres entonnaient ce mots : *Sainte Vierge, demandez pour nous,* et tout le chœur répondait : *le saint amour de Dieu*. Cette réponse se faisait d'un air si touchant, chacun ayant les yeux fixés sur son crucifix, que tous ceux qui étaient présents se sentaient émus jusqu'aux larmes.

Le Bienheureux à la fin de chaque mission plantait une croix, établissait la pratique du saint Rosaire et fondait en outre plusieurs autres associations ou confréries. C'est dans l'intérêt des ces œuvres si belles et si importantes, auxquelles il avait donné son cœur et consacré sa vie, qu'il songea à instituer trois congrégations qui devaient composer sa famille religieuse : *la congrégation de la Sagesse* composée de sœurs enseignantes et hospitalières, dont la maison mère est à Saint-Laurent-sur-Sèvre (1) ; *la Compagnie de Marie,* composée de prêtres missionnaires ; et les *frères du Saint-Esprit,* chargés dans le principe de l'instruction des communautés et de l'instruction des petits garçons. Ceux qui ont conservé ce soin spécial, s'appellent maintenant frères de Saint-Gabriel, et ont été approuvés sous ce nom par le gouvernement, pour toute la France, en 1853. Le Bienheureux avait commencé à évangéliser Saint-Laurent-sur-Sèvre, quand à la suite d'un ravissant sermon sur la *douceur de Jésus,* il fut forcé de se mettre au lit. La maladie était mortelle. Connaissant la gravité de son état le saint missionnaire demanda et reçut les sacrements de l'Église avec la plus grande piété. Il fit ensuite son testament. N'ayant plus alors à s'occuper des choses de la terre, il ne songea qu'à se préparer à la venue du divin Maître, répétant sans cesse de ferventes invo-

(1) Ce bourg important faisait alors partie du diocèse de La Rochelle. *La Compagnie de Marie* y avait avant l'expulsion son principal établissement.

cations. Cependant le démon, toujours plein de rage contre celui qui lui avait arraché un si grand nombre d'âmes, voulut attaquer cet indomptable athlète jusqu'à son dernier soupir ; mais ce fut pour essuyer une dernière défaite. Jésus et Marie étaient là pour donner une suprême victoire à leur fidèle serviteur.

Après une lutte d'un moment le Bienheureux expira doucement sur les huit heures du soir, le mardi 28 avril 1716, à l'âge de 43 ans. L'humble et pieux missionnaire avait demandé que son corps fut enterré dans le cimetière, et son cœur placé sous le marchepied de l'autel de la Sainte Vierge; mais après sa mort on ne crut pas devoir les séparer. Le chantre et l'apôtre de Marie, celui qui s'était voué à Elle à titre *d'esclave, « pour être par* ELLE, tout entier à Jésus-Christ, » fut inhumé dans la chapelle de l'auguste Mère de Dieu. Cette tombe chérie est un précieux trésor confié par le ciel, depuis plus d'un siècle et demi, à la pieuse paroisse de Saint-Laurent, qui s'est toujours montrée digne de l'honneur que Dieu lui a fait.

La mort de l'homme de Dieu fut un deuil pour toutes les contrées qu'il avait évangelisées avec tant de labeurs et de fruits. Favorisé pendant sa vie de plusieurs apparitions de Notre-Dame, annonçant l'avenir, guérissant les malades, pratiquant les vertus chrétiennes à un dégré héroïque, les peuples le regardaient comme un saint. Après sa mort cette croyance fut confirmée par des preuves multipliées de son pouvoir d'intercession.... Mais il fallait la sanction de l'Église pour changer en culte public ces opinions privées. Elle ne devait pas lui manquer.

La cause de Louis-Marie de Montfort ayant été portée en cour de Rome, le Souverain Pontife Pie IX le déclara Vénérable le 29 septembre 1869 : S. S. Léon XIII, couronnant l'œuvre de son prédécesseur, a formulé le *décret* de sa béatification le 21 novembre 1886, *ordonnant de l'insérer dans les actes de la Sacrée Congrégation des rites et d'expédier des lettres apostoliques en forme de Bref, pour la célébration, en temps opportun, de la Béatification solennelle.*

Tout fait espérer que les noces d'or du souverain Pontife seront le *temps opportun*, si ardemment souhaité.

(*Fin*) UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

SOUVENEZ VOUS DES TRÉPASSÉS !

Chaque année, au retour de ce mois de novembre où la nature attristée a perdu sa brillante parure, la Sainte Eglise fait un touchant appel à tous ses enfants de la terre en faveur de cette autre partie d'elle-même qu'on appelle, dans le langage de la foi, L'ÉGLISE SOUFFRANTE. Cette tendre mère suspend même ses chants de victoire, et interrompt la pompe de ses cérémonies, le grand jour de la Toussaint, pour entonner des hymnes lugubres et se révêtir des livrées de la douleur, en souvenir des pauvres âmes du Purgatoire qui attendent de nos prières la fin de leurs horribles tourments. Ne leur refusons pas cette aumône du cœur ; et d'ailleurs leur donner n'est-ce pas s'enrichir soi-même ? car, si un verre d'eau froide offert à un pauvre au nom de Dieu ne sera pas perdu, il est certain que tout ce que nous ferons pour le *rafraîchissement* de ces pauvres âmes, sera porté par les saints anges *à notre avoir*, dans ce compte à partie double, où le *passif*, composé de nos fautes journalières, occupe, hélas ! une si large place. Et puis, d'après une pieuse croyance, appuyée sur des faits nombreux et autorisés, la reconnaissance de ces chères prisonnières envers leurs bienfaiteurs, obtient à ceux-ci les grâces qu'ils sollicitent du ciel par leur entremise. Admirable échange !... Pauvres... dénuées de tout, si ce n'est du manteau de feu qui les recouvre, elles ne peuvent *rien* pour elles-mêmes, mais elles peuvent *beaucoup* pour nous, non seulement quand elles sont encore dans leurs geôles brûlantes ; mais surtout alors que, délivrées par nos pieux suffrages et nos œuvres expiatoires, elles jouissent en Paradis d'une éternelle félicité.

En ce siècle d'indifférence, d'égoïsme et d'oubli, on est frappé du généreux élan qui porte les fidèles à s'enrôler dans les diverses associations et confréries spécialement érigées pour procurer aux chères exilées de la céleste patrie, le plus efficace des secours : — LE SAINT SACRIFICE DE LA MESSE offert à leur intention. — La très Sainte Vierge en est la patronne sous le doux *vocable de Notre-Dame du suffrage*. Agrégées, pour la plupart, à l'archiconfrérie du perpétuel secours établie à Rome, elles procurent aux personnes qui s'y font inscrire de précieuses indulgences applicables aux défunts.

Afin de mettre à la portée de toutes les bonnes volontés et de toutes les bourses, L'ASSOCIATION POUR LES AMES LES PLUS DÉLAISSÉES DU PURGATOIRE, érigée il y a quatre ans à la Chapelle-Montligeon avec l'approbation de Mgr Trégaro, évêque de Séez, les fondateurs de l'œuvre ont eu l'ingénieuse idée de publier des listes de souscriptions de vingt associés fournissant la modique cotisation de 5 centimes, par laquelle ils participent, pendant un an, au mérite de

toutes les messes de l'association (1). Des zélateurs et zélatrices sont chargées de recueillir les noms et les offrandes.

Dans les maisons religieuses, les pensionnats, on peut facilement réunir bon nombre d'associés parmi les enfants, ce qui est un excellent moyen d'ouvrir leurs jeunes cœurs à la charité envers les défunts, et de les prévenir contre ces fautes qu'ils commettent si légèrement et qui devront être expiées un jour par de si affreux supplices !

LA PIEUSE LIGUE UNIVERSELLE ET PERPÉTUELLE
POUR LA DÉLIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE
AU MOYEN DU SAINT SACRIFICE DE LA MESSE
ÉTABLIE A NOTRE-DAME DE LÉRINS

Bénie et encouragée par S. S. Léon XIII

ET PAR UN GRAND NOMBRE D'ÉVÊQUES

Cette pieuse Ligue est placée sous le patronage du Cœur-Sacré de Jésus, de Marie Immaculée, du glorieux saint Joseph et de tous les saints de Lérins (ordre de saint Benoît).

Faire inscrire son nom ou celui de toute personne vivante ou défunte sur le registre de l'association, et donner un franc pour offrande, une fois pour toutes, sont les seules conditions à remplir pour participer à perpétuité à toutes les messes de l'œuvre (2); on peut faire inscrire toute personne vivante ou défunte en donnant l'offrande désignée. **Tout pour Dieu, tout pour les âmes du purgatoire, tout pour notre avenir spirituel,** tel est la devise des membres de la sainte ligue. D'après le relevé des messes acquittées en 1886, les membres de l'œuvre ont participé à une moyenne de *1,500 messes par mois.*

Le jour de la *fête des Morts,* comme on appelle, dans ce langage populaire toujours juste et imagé, la *Commémoraison des défunts,* ce n'est pas seulement au pied des tombes qui renferment les restes mortels d'un père, d'une mère, d'un ami, que coulent le plus de larmes. Elles arrosent aussi celles de ces petits élus chéris qui ont quitté la vie sans en avoir connu ni les joies vives, ni les amères tristesses. Des parents désolés cherchent à raviver leur bien aimé souvenir en leur portant de blanches couronnes, image de la pureté de leur âme que le péché n'a jamais souillée... La foule qui passe compatit à tant de douleur. C'est que le cimetière est bien *le lieu où la fraternité chrétienne se manifeste de la manière la plus émouvante.* En présence des tombeaux tout ressentiment s'évanouit

(1) Une cotisation de 1 fr. y donne droit pour 20 ans. Il y a plusieurs messes dites chaque mois pour les prêtres delaissés. S'adresser pour plus de renseignements soit au directeur, M. le curé de La Chapelle-Montligeon, par Mortagne-sur-Huisne (Orne), soit au comte de Bonneval, secrétaire-général, rue de la Néva, 10, Paris, — 60,000 fidèles, répandus dans le monde catholique, font déjà partie de cette association.

(2) Adresser les noms et les offrandes au R^{me} abbé de Lérins, par Cannes (*Alpes-Maritimes*).

pour faire place, dans les cœurs ulcérés, à la bienveillance et à l'affection : le trait suivant en est une preuve bien frappante.

Il y a quelques années, M. de B. épousait une jeune fille qui réunissait tous les charmes modestes, mais attractifs que donne la vertu.

Position magnifique, grande fortune, rien ne manquait à leur bonheur, que vint bientôt doubler la naissance d'un fils. Mais voyez le peu que durent les joies humaines. — Comme l'enfant, ayant grandi, venait d'être mis en pension, un désaccord éclata entre les deux époux. La justice intervint, prononça une séparation et, donnant les torts au mari, ordonna que l'enfant demeurerait confié aux soins de sa mère.

La douleur de M. de B. fut grande. Une seule consolation lui restait : voir son enfant. Heureusement son épouse l'avait laissé dans la même pension. Tous les jours elle venait l'y voir. Elle était à peine sortie que son mari venait à son tour embrasser son petit Rodolphe. Chose admirable ! jamais l'enfant ne parlait à l'un des visites de l'autre. — Les choses en étaient là, lorsque un coup plus cruel vint frapper ces deux cœurs, et sembla les diviser pour jamais. Rodolphe mourut. Le pauvre père était absent de Paris. Il y retourne en toute hâte, et le cimetière de Montparnasse, où reposait son fils, reçoit sa première visite. Il trouve la tombe couverte de fleurs. Dans la violence de son chagrin, il les enlève, et les remplace par des arbustes rares et précieux. Il revient quelques jours après ; les fleurs avaient reparu : mais les arbustes étaient restés.. M. de B. fut touché.....

Enfin, le jour des morts, comme Mme de B. était agenouillée sur la tombe de son fils son mari arrive : il s'arrête debout et immobile derrière elle : la tête nue, les yeux au ciel, il priait... En se levant elle l'aperçut... deux mains se tendirent... tout fut oublié en un moment ; la haine se fondit dans les larmes, et, sur la tombe du petit ange, ils se promirent de se consoler l'un l'autre dans la pensée de le revoir un jour.

Oh ! oui, au ciel on se revoit et pour ne plus se quitter.... Dogme consolant qui adoucit l'amertume des regrets, en faisant découler dans nos âmes le baume divin de la sainte espérance. C. de C.

ŒUVRE DES TABERNACLES

Le Ciboire de l'Aumône

I

Dans une église de village
Au mur humide et lézardé,
Un vieux prêtre courbé par l'âge
Etait, un dimanche, attardé.

Il ne la quittait qu'avec peine,
Car, se croyant seul au saint lieu,
Il laissait son âme sereine
Elever la voix jusqu'à Dieu.

« Oh ! Seigneur, qu'il est beau le temple
« Qu'à l'homme tu sais préparer !
« Soir et matin je le contemple
« Pour te bénir et t'adorer.

« C'est pour lui que le soleil brille,
« Que la lune s'éveille aux cieux ;
« Pour lui que l'étoile scintille
« Sur le monde silencieux ;

« Pour lui que le coursier rapide
« Fend l'air ou creuse le sillon ;
« Pour lui, près du torrent limpide,
« Que l'agneau paît dans le vallon ;

« Pour lui que la fleur se colore,
« Que le fruit pend à l'arbrisseau,
« Que la moisson naît et se dore,
« Que chante et voltige l'oiseau.

« Partout jaillit de ta présence
« Une étincelle de splendeur :
« L'éclat de ta munificence,
« Enseigne à l'homme sa grandeur.

« Mais... quelle angoisse me torture !
« Vous revenez, rêves déçus !!
« L'homme, ce roi de la nature,
« Que te rend-il, ô mon Jésus ?

« Celui pour qui ta main divine
« Verse un trésor à tout moment,
« Laisse ta demeure en ruine
« Et tes autels sans ornement !! »

La voix se tut, et la pensée,
Faite de plaintes, de désirs,
Ainsi qu'une vague brisée,
S'acheva dans de longs soupirs.

A l'heure où s'enfuit la lumière,
Quand le vieillard agenouillé
Se releva de sa prière,
De pleurs son œil était mouillé.

II

Deux jeunes filles inconnues,
Que d'heureux hasards conduisaient,
Dans cette église étaient venues,
Et de prier ne se lassaient.

Selon leur règle des dimanches,
Elles disaient avant la nuit,
Leur chapelet aux perles blanches,
Pour celui qui souffre, ou qui nuit.

En face de la Vierge Sainte,
Dans l'ombre, d'un coin retiré,
Elles entendirent la plainte
Et les sanglots du bon Curé.

Le sort n'a pas mis la richesse
Pour compagne dans leur berceau ;
Il ne pare point leur jeunesse
De bijoux d'or, de fin réseau.

A Chartres, de leurs mains légères,
Et par un travail journalier,
Elles doivent, humbles lingères,
Gagner leur pain à l'atelier.

Qu'importe, la foi les anime,
Et leurs regards se sont compris ;
Toute âme pure est magnanime :
Du ciel elle connaît le prix.

Alors avec plus de courage
Elles surent coudre, broder ;
On eut dit que dans leur ouvrage
Un ange venait les aider.

Plus soigneuses de leurs recettes
On les vit devenir encor ;
Hélas ! il faut tant de piécettes
Pour grossir leur pieux trésor !

Aucune parole, aucun geste
Ne trahit jamais leur secret :
Le don garde un parfum céleste,
Aimé de tous, s'il est discret.

Quand la bourse me fut remise
J'y trouvai *cent francs*, et dessus :
« Achetez, pour la pauvre église,
« Un ciboire au divin Jésus. »

O Dieu des âmes innocentes,
Que l'aumône charme toujours,
Protège ces adolescentes,
Bénis leur mère en ses vieux jours ! (1).

Nous prions les fidèles d'envoyer une aumône, soit à l'une des Dames Patronnesses, soit à M. l'abbé Provost, à Chartres, pour l'achat et le renouvellement des vases sacrés, linges et ornements, ou l'entretien d'une lampe devant le tabernacle, dans les églises indigentes.

Avantages. — Les paroisses pauvres, en reconnaissance des dons qu'elles reçoivent, font célébrer plus de 80 messes par an pour leurs bienfaiteurs vivants et défunts.

Cinq indulgences plénières ont été accordées aux associés par Notre Saint-Père le Pape Pie IX.

(1) Le fond de ce récit, le don de cent francs par deux jeunes ouvrières de Chartres pour l'achat d'un ciboire destiné à une église pauvre, est historique.

Tout acte de piété et tout travail fait en faveur de l'Œuvre, avec un cœur contrit, leur mérite chaque fois 300 jours d'indulgence.

Les personnes qui veulent obtenir une grâce particulière, le succès d'une entreprise, la conversion d'un parent, la délivrance d'une âme du purgatoire peuvent, en proportion de leur aumône, s'assurer le fruit de nombreux sacrifices et l'appui d'inestimables privilèges.

L'abbé PROVOST,
Directeur de l'Œuvre des Tabernacles.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — L'audience donnée le 17 octobre au pèlerinage des cercles catholiques de France a ouvert les grandes démonstrations du jubilé sacerdotal de S. S. Léon XIII.

Plus de quinze cents pèlerins, parmi lesquels près de mille ouvriers, réprésentant des centaines de mille de leurs frères, étaient groupés derrière la bannière de l'œuvre des Cercles et répartis par province, avec les drapeaux spéciaux de chacune d'elles Son Em. le cardinal Langénieux a présenté les pèlerins au Souverain Pontife que plusieurs cardinaux entouraient : son discours et l'adresse de M. le comte de Mun ont été reproduits par les journaux catholiques. La réponse du Pape fera sensation, nous l'espérons, parmi tous ceux que préoccupe la grande question des classes ouvrières. Les pèlerins étaient dans une vive émotion, en entendant le Saint-Père expliquer les encouragements de l'Église aux corporations ouvrières, puissant élément du salut social, et exhorter les travailleurs à ne pas se laisser séduire par les doctrines du jour. A la messe qui précéda l'audience générale en l'église Saint-Pierre, il y avait eu 1800 communions. — Que de bénédictions rapportées de Rome au sein des familles et des ateliers ?

— L'opinion générale dans le monde diplomatique et dans la presse, est que l'étude de la question romaine et d'une solution équitable pour la Papauté, aurait été le principal, sinon l'unique objet sérieux, de l'entrevue entre M. Crispi, président du conseil des ministres d'Italie, avec M. de Bismarck. Les évêques suburbicaires de Rome et ceux de la province de Naples ont fait au sujet de la question romaine des déclarations solennelles qui revendiquent le pouvoir temporel pour le Pape.

— Le Saint-Père a chargé son médecin, le docteur Ceccarelli, qui a été élu conseiller municipal de Rome aux dernières élections, de préparer le lazaret pontifical pour recevoir les pèlerins malades, à l'occasion des fêtes jubilaires. On sait que, par un mouvement spontané de sa générosité royale, Léon XIII avait fait arranger cet hôpital pour les cholériques, alors que l'épidémie sévissait en Italie.

L'Assemblée générale des Catholiques du Nord et du Pas-de-Calais doit avoir lieu à Lille, du 29 novembre au 4 décembre 1887, sous le patronage de NN. SS. les Évêques de la province ecclésiastique de Cambrai. Ceux de nos lecteurs qui auraient des communications à faire ou qui auraient le projet d'y assister, sont invités à donner leur adresse sans retard au Secrétaire Général à Lille, rue Négrier, 9.

Paris. — Dans une allocution de Mgr Richard à ses prêtres, pendant la retraite ecclésiastique, Sa Grandeur leur a annoncé trois nou-

velles fondations d'hôpitaux catholiques, où les malades retrouveront le dévouement incomparable de religieuses dévouées, Sœurs de Charité et autres.

Congrès des Jurisconsultes catholiques. — La douzième session de ce congrès s'est ouvert à Montpellier le mardi 11 octobre. M. Lucien Brun, sénateur, président du congrès, a exposé le programme de ses travaux. Définissant la Révolution, il a dit que c'est simplement la guerre à la foi chrétienne, et il a conclu que la Révolution ne pourra être vaincue que par la pleine restauration sociale des lois de Dieu. En souhaitant la bienvenue aux congressistes, Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, a dit que « leur œuvre est grande et sainte, parce qu'il n'a jamais été plus nécessaire d'opposer la barrière des saintes doctrines aux débordements de l'erreur et de l'immoralité !... Sans doute, a-t-il ajouté, la restauration du droit chrétien ne sera pas l'œuvre d'un jour ; néanmoins faisons notre devoir et ayons confiance qu'elle arrivera. »

Les nouveaux Évêques. — Un décret récent a nommé à l'évêché de St-Denis (Ile de la Réunion), M. l'abbé Fuzet, curé-doyen de Villeneuve, près Avignon ; à l'évêché de Tarentaise, M. l'abbé Bouvier, ancien vicaire-général de Laval ; et à l'évêché de Quimper, M. l'abbé Lamarche, curé de Sainte-Marie des Batignolles, (Paris). M. l'abbé Lamarche, né à Paris en 1827, a passé une partie de sa jeunesse dans le diocèse de Chartres ; neveu de M. l'abbé Durvie, curé de Cherisy, et parent d'autres prêtres du même diocèse, il entretenait dans notre contrée des relations dont plusieurs établissements ont profité. Nous l'avons vu souvent aux pieds de Notre-Dame de Chartres.

M. l'abbé Lamarche est curé des Batignolles depuis dix ans ; auparavant il avait été longtemps aumônier militaire : il l'était déjà durant la guerre de Crimée.

Lorsque la guerre de 1870 éclata, il reprit son poste ; il suivit l'armée du Maréchal de Mac-Mahon et fut fait prisonnier à la prise de Sedan. Il aurait pu être remis en liberté ; il demanda à suivre en captivité nos malheureux soldats ; interné avec eux près de Breslau, en Silésie, il partage leurs souffrances, les encourage, fortifie par les derniers sacrements ceux que la mort implacable va retenir sur la terre étrangère ; et lorsque sonne l'heure du retour il ne consent à revenir en France qu'après avoir élevé à ses frais un monument funèbre en souvenir de tous ceux qui étaient morts.

Depuis sa nomination, en 1877, à Sainte-Marie des Batignolles, sa charité s'est manifestée surtout par des fondations d'écoles, d'asiles et de maisons de retraite.

Une profession chez les Frères. — Le 15 août, dans la chapelle des Frères des Ecoles chrétiennes de Saint-Claude (*Jura*), on voyait un vieillard de soixante-sept ans s'avancer au pied de l'autel et faire sa profession religieuse. Cinq de ses enfants, Frères des Ecoles chrétiennes, entouraient leur vénérable père. Sa fille est une pieuse enfant de Sainte Claire, qu'abritent les grilles du couvent de Poligny. La vie de celui qui vient de se consacrer à Dieu a été celle d'un patriarche. Un jour, quatre de ses fils entrèrent chez les Frères des Écoles chrétiennes, le père et la mère les bénirent, et ce n'était point leur moindre joie que d'offrir au bon Dieu ces pieux enfants qui n'avaient au cœur que le désir du bien. Nul n'est revenu, l'offrande s'est faite sans pensée de retour. En 1874 la mère mourait en disant : *Ah! si ceux que je laisse se vouaient aussi tout à Dieu!* Sa prière fut

exaucée. Un jour, l'unique fille, celle qui remplaçait la mère au foyer, s'en alla frapper à la porte d'un cloître; son père lui avait dit : *Va puisque la vie du sacrifice te sourit, je ne saurais te refuser à Dieu.* Mais l'appel providentiel se fit aussi pour le vieux père, et après avoir pris conseil de son respectable pasteur il vient à son tour, accompagné de son fils, le 1er octobre 1878, demander au noviciat des Frères un abri pour ses dernières années. Son activité lui permettrait encore de travailler en quelque modeste emploi et il lui siérait d'avoir le plus humble de tous. L'enfant, à peine âgé de douze ans, avait sollicité avec la même piété l'entrée au petit noviciat, et tandis qu'au 1er novembre de la même année son père revêtait l'habit des fils du vénérable de la Salle, sous le nom de frère Flavien, il faisait sa première communion. Les années ont passé, la vocation de l'enfant s'est affermie, le père a goûté l'ineffable joie de se reposer, dans les œuvres du dévouement, des fatigues de la vie, et, quand au 15 août, il s'est présenté devant son supérieur pour mettre le sceau à sa consécration, et promettre à Dieu de mourir sous l'habit des pauvres religieux, il n'a exprimé qu'un désir, c'est que tous ses enfants persévérassent dans le choix qu'ils ont fait.

— Les ordres religieux rentrent peu à peu dans leurs maisons d'Allemagne.

— La petite république de Libéria, Etat indépendant de la côte Africaine, et où le protestantisme est la religion dominante, a demandé au Saint-Siège de nouveaux missionnaires pour des établissements d'instruction publique.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — 1° Un cœur. — 2° Deux plaques de marbre avec inscription témoignant des actions de grâces. — 3° Une étole pour la chapelle du Pilier.

Lampes. — 99 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en octobre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 76; devant Notre-Dame du Pilier, 10; devant Saint Joseph, 4; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 3.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 315.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 374.

Nombre de visites faites aux clochers : 280.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartes : En octobre, ont été consacrés 41 enfants, dont 20 de diocèses étrangers.

Pèlerinage. — Monseigneur Picarda, évêque titulaire de Paphos, vicaire apostolique de la Sénégambie, préfet apostolique du Sénégal, a célébré la sainte messe à la Crypte, le 11 octobre. Monseigneur était assisté d'un religieux de la Congrégation à laquelle il appartient lui-même : Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie.

Nous avons vu aux pieds de N.-D. de Chartres, en octobre, plusieurs missionnaires et des prêtres de divers diocèses : de Paris, de

Versailles, de Cambrai, de Poitiers, de La Rochelle, de Clermont, de Séez, etc.

— La Congrégation des Sœurs de Saint-Paul de Chartres a ouvert un établissement tout près de Nice (Alpes-Maritimes), il y a trois semaines. Quatre religieuses du même institut ont quitté Chartres, le 21, pour se rendre à la Guadeloupe (Amérique). — Sept autres vont partir pour les missions de l'Extrême-Orient.

— Une Fille de la Charité, Sœur Julie (Vignal) chargée, depuis 23 ans du service des salles militaires à l'hospice de Châteaudun, a été nommée, sur une proposition du ministre de la guerre, au grade de Chevalier de la Légion d'honneur. Le décret est du 16 octobre. Cette digne religieuse de Saint Vincent-de-Paul est signalée particulièrement comme ayant fait preuve du plus grand dévouement pendant la guerre de 1870-1871 et durant plusieurs épidémies.

— Le triduum de la fête du Rosaire a été prêché à la cathédrale par le R. P. de Laroière. Devant l'image de N.-D. du Rosaire, les pieux exercices prescrits par le Souverain-Pontife ont rassemblé chaque jour du mois une foule pieuse. Et il en a été ainsi dans toutes les grandes églises et les communautés du monde catholique; les églises de paroisses moins populeuses avaient au moins une fois par semaine la récitation publique du chapelet. Comment ne pas espérer la protection de Marie pour la gloire de l'Église et le bien social !

— La fête de l'Adoration, à la chapelle des Petites-Sœurs-des-Pauvres aura lieu le 10 novembre. Celle du 20 octobre, à la chapelle de N.-D. de la Brèche, a été suivie par de nombreux fidèles. Monseigneur assistait à la cérémonie du soir. Le prédicateur était M. l'abbé Pichot, vicaire de la cathédrale ; la préparation à la sainte communion a fait le sujet de son discours.

— Le 15, il y avait affluence à la chapelle du Carmel, pour la fête de Sainte Thérèse. En ce lieu d'ardentes prières et de sacrifices inspirés par l'amour divin, les âmes pieuses encore forcées de se mêler au monde vont chercher avec bonheur un accroissement de dévotion vraie et forte. L'office de la fête a été bien chanté par des séminaristes. L'instruction a été donnée par M. l'abbé Fagnoue, chapelain des Carmélites.

— Le 19, fête des premiers apôtres du pays chartrain, plusieurs messes ont été dites à l'autel de la crypte qui leur est consacré ainsi qu'aux premiers martyrs leurs disciples. La précieuse relique de Saint Savinien et celle de Saint Altin étaient exposées à la vénération.

— Une lettre pastorale de Monseigneur l'Évêque de Chartres a annoncé la quête pour l'église du Sacré-Cœur (Montmartre). Cette quête est fixée à la fête de la Toussaint.

— Les dons offerts par le diocèse de Chartres au Saint-Père, à l'occasion du Jubilé, sont partis pour Rome. En même temps que

les objets exposés en septembre au palais épiscopal, une somme importante recueillie pour les honoraires de la messe pontificale, a été envoyée par M. le Secrétaire-général de l'évêché.

— Une neuvaine de messes a été demandée en l'église de N.-D. de Chartres par le Supérieur-général des Frères des Écoles Chrétiennes pour les besoins de son Institut. Il en est ainsi chaque année, lors de la rentrée des classes.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Je viens offrir à Notre-Dame de Chartres l'hommage de ma vive et profonde reconnaissance pour la faveur insigne qu'elle m'a obtenue. J'avais dans ma famille une personne atteinte de la terrible maladie de phthisie, elle se faisait illusion sur son état comme c'est assez l'ordinaire en pareil cas, nous la voyions arriver aux portes de l'éternité sans qu'elle y fut préparée, nous étions désolés et nous ne cessions de prier, nous implorions surtout Notre-Dame de Chartres qu'on n'invoque jamais en vain. Un samedi, jour consacré à la Sainte Vierge, notre chère malade eut une crise violente qui la fit réfléchir sur le danger où elle se trouvait; le prêtre appelé auprès d'elle entendit sa confession et lui administra les derniers sacrements qu'elle reçut avec d'excellentes dispositions. Quelques jours après son âme non seulement lavée dans le sang divin, mais perfectionnée par de rudes souffrances tant morales que physiques, s'envolait belle et pure vers Dieu pour jouir, nous l'espérons, du repos et du bonheur éternels. Gloire à Notre-Dame de Chartres! c'est une âme de plus sauvée par elle. (X. à J. diocèse de Chartres).

2. Vous avez eu la bonté de faire commencer au jour indiqué la neuvaine que je vous avais demandée, je vous en remercie de tout cœur et je tiens à vous dire que ma chère malade en a éprouvé un mieux sensible. Elle qui, depuis un mois, ne pouvait se mouvoir dans son lit, en descend maintenant sans le secours de personne et commence même à faire quelques pas dans la chambre.

(A. D. diocèse de Nevers).

3. Ma sœur ayant une petite fille très dangereusement malade, a invoqué Notre-Dame de Chartres. Le danger a disparu. Elle me charge de faire brûler de suite un cierge devant Notre-Dame de Sous-Terre. (L. F. à A. diocèse de Paris).

4. Je vous prie de vouloir bien faire dire une neuvaine de messes pour une heureuse délivrance. Nous avons toujours la plus grande confiance en N.-D. de Chartres pour ces moments difficiles, et dernièrement, une jeune femme de mes amies, pour laquelle on avait fait dire aussi une neuvaine de messes à Chartres, a été bien protégée par cette bonne Mère, qu'on n'invoque jamais en vain.

Agréez, ... (E. S., à Paris.)

5. Je viens vous annoncer la guérison de mon fils, en action de

grâces de laquelle je vous adresse une offrande pour l'œuvre des clercs. (A. M., diocèse du Mans.)

6. J'avais demandé une neuvaine à N.-D. de Chartres pour la réussite d'un examen très important que devait subir un jeune homme de ma famille, et je promettais en même temps une messe d'action de grâces avec offrande à N.-D. Le succès désiré ayant été obtenu, je viens m'acquitter de ma promesse avec bonheur.

(J. C. à C., diocèse de Châlons.)

7. Notre-Dame de Chartres a protégé notre établissement ; par reconnaissance pour ces marques visibles de sa bonté, nous demandons une messe en son honneur.

(Sœur A., religieuse de la Ste Enfance, diocèse de Versailles.)

Bénédiction d'une nouvelle Croix a Louville-la-Chenard

Monsieur le Directeur,

A cette époque, où l'Enfer redouble de rage, pour humilier et faire disparaître la Croix, instrument de sa défaite, l'une des dévotions les plus agréables à Dieu doit être, ce semble, le culte de ce Signe adorable, mémorial de la victoire de Jésus-Christ et du salut du monde.

Telle a été l'opinion des fondateurs de l'*Alliance catholique*. Telle est la croyance de ces courageux chrétiens qui rapportent de Jérusalem la Croix de leur pèlerinage pour l'ériger sur les sommets les plus célèbres de notre France.

Telle vient d'être la pensée d'une pieuse dame de Chartres, dont le nom est bien connu dans les annales des bonnes œuvres.

Le mardi, 14 juillet 1885, le glaive à deux tranchants, dont parle l'Écriture, transperçait son cœur. Le matin, son mari faisait une chute de cheval, qui lui enlevait la vie ; le soir, sa mère tombait, foudroyée par la mort, sur le plancher de sa chambre.

Sous le poids de ce double malheur, son premier besoin fut de s'écrier avec Bossuet : « Glaive du Seigneur, quel coup vous venez de frapper ! »... Mais à ce premier besoin en succédèrent deux autres, non moins impérieux : celui de la résignation pour elle-même et celui de l'expiation en faveur de ses chers défunts.

Le moyen d'y satisfaire ? Dieu, qui égale ses grâces aux sacrifices qu'il impose, le lui indiqua dans la contemplation et la glorification de la Croix de son Divin Fils. En contemplant cette Croix, où expira Celui « qui n'a point ouvert la bouche pour se plaindre », elle sentirait le murmure de la révolte s'éteindre sur ses lèvres et le baume de la patience cicatriser ses blessures. En glorifiant cette croix, qui semble, à cette heure des ténèbres, subir une éclipse, elle ferait une œuvre souverainement méritoire et qui pèserait d'un poids immense, pour le salut des siens, dans la balance de l'infinie Justice.

Fidèle à cette inspiration céleste, la veuve éprouvée, dont je parle, résolut de planter cet Arbre sacré et au lieu même, où son infortuné mari termina si tristement ses jours, et dans le pays où sa vénérée mère coula une grande partie des siens. Dès lors, la mémoire lugubre de ces êtres regrettés ne se présenterait plus à sa douleur qu'accompagnée de l'image consolante de la Croix.

Le vingt septembre mil huit cent quatre-vingt-cinq, le village des Mousseaux, commune de Lèves, fut témoin de la première de ces bénédictions.

La seconde eut lieu à Louville-la-Chenard, le 25 du mois dernier, XVIIe dimanche après la Pentecôte, à l'issue des vêpres. Rien ne fut épargné pour donner à cette cérémonie le plus de solennité possible. Une troupe nombreuse de jeunes filles, vêtues de robes blanches et suivant les bannières du Rosaire et de la Sainte-Enfance ; le chant alternatif du *Vexilla Regis* et du cantique : Vive Jésus, vive sa Croix ; un concours considérable de fidèles ; la présidence d'un illustre Prélat, habitant de la paroisse : Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut catholique de Paris ; une procession ravissante à travers les magnifiques ombrages du château, tout se trouvait réuni pour assurer à la nouvelle Croix un splendide triomphe. Il n'est pas jusqu'au soleil même qui ne l'ait couronnée de l'éclat mourant de ses derniers feux. L'âme se prenait, à ce spectacle, à rêver du ciel. Elle entrevoyait là comme un rayon de ces divines merveilles, dépeintes dans l'Apocalypse : « Je vis, raconte l'apôtre St-Jean, une grande multitude que personne ne pouvait compter... Ils se tenaient debout devant le trône et devant l'Agneau, vêtus de robes blanches et portant des palmes à la main. Ils chantaient à haute voix : Gloire à notre Dieu qui est assis sur le trône et à l'Agneau pour nous avoir sauvés ! » — Les prières liturgiques terminées, l'assistance comprit que, avant de s'éloigner, il lui restait l'accomplissement d'un grand devoir : celui de la reconnaissance. Elle s'en acquitta, d'une manière touchante, envers les généreux donateurs du monument qu'on venait de bénir, en chantant solennellement le *De profundis*, pour le repos des âmes de leurs parents défunts. Le *Te Deum* de l'action de grâces éclata ensuite sur toutes les lèvres, et le religieux cortège reprit processionnellement le chemin de l'église, emportant de cette belle journée un précieux et impérissable souvenir.

Et maintenant la Croix de Jésus est là, parlant à tous un mystérieux et salutaire langage. Elle est là, les bras étendus entre le ciel et la terre, pour dire à Dieu : Pitié, Seigneur, pour les pauvres victimes surprises par la mort. Rappelez-vous l'abondante Rédemption dont j'ai été le théâtre. De grâce, accordez-leur le repos éternel ! *Requiem æternam dona eis, Domine !...* Elle est là, pour dire au cœur affligé : Ne murmure pas sous l'aiguillon de la douleur. Pense à Celui que j'ai porté, sur le Calvaire, et qui « s'est tu devant la souffrance, comme un agneau en présence de celui qui le tond. » Imite sa douceur et sa résignation..... Elle est là, pour dire à chaque

passant : Chrétien, souviens-toi de ton âme et de l'éternité N'oublie pas qu'un jour je viendrai, avec le Fils de l'homme, sur les nuées du ciel, te demander compte de toutes tes œuvres.

Plaise à Dieu que ces fêtes édifiantes se renouvellent souvent au sein de notre Patrie ! Qu'il nous soit réservé de voir, dans un avenir prochain, l'étendard adoré du Sauveur reconquérir les places d'où le Juif l'a détrôné ! Puissions-nous bientôt reprendre ce chant de victoire interrompu par la Franc-Maçonnerie : « *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat :* par sa Croix, Jésus-Christ triomphe, Jésus-Christ règne, Jésus-Christ commande ! »

Agréez, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments respectueux.

UN ASSISTANT.

Bullou. — *Érection d'un Chemin de Croix.* — L'église de Bullou vient de s'enrichir d'un nouveau Chemin de Croix. A la place des cadres et tableaux trop modestes d'autrefois il fallait cette belle décoration dans l'enceinte sacrée que M. l'abbé Besnard, curé de la paroisse, a su orner sur tous les points. Maintenant autel, statues et tableaux, peintures murales, vitraux avec inscriptions aux fenêtres, forment un ensemble qui ne laisse rien à désirer. Qu'il nous soit permis d'exprimer ici nos compliments aux personnes dont les offrandes ont été si bien employées ! La statue de Notre-Dame du Sacré-Cœur et une fenêtre en grisaille ont été données par la châtelaine, Madame Bucquet, qui voulait mettre sa jeune enfant sous la protection de la Mère de Dieu ; une mort prématurée a enlevé la donatrice à l'affection de sa famille. Un peintre sur verre, de Paris, a donné un vitrail représentant Saint-Pierre, patron de l'église ; il faisait ainsi son offrande en souvenir des siens inhumés dans le cimetière de Bullon. Un troisième bienfaiteur, celui qui continue actuellement ses générosités, ne nous permet pas de le nommer à ce titre. Mais revenons au Chemin de Croix que nous avons admiré pour les reliefs du fond et pour le riche encadrement. On le comprend, c'est un but plus élevé que celui d'une simple ornementation qui détermine la pose de ce genre de tableaux. Le témoignage suprême de l'amour de l'Homme-Dieu pour nous, le souvenir des bienfaits spirituels attachés à la méditation des mystères douloureux, voilà ce qui frappe une âme chrétienne devant ces représentations pieuses. Ce sont précisément les pensées qu'a développées en chaire M. l'abbé G...., chanoine honoraire de Chartres, délégué pour l'érection du Chemin de Croix, le 9 octobre. L'auditoire remplissait l'église ; on y comptait huit prêtres ; la cérémonie a été très édifiante, surtout par la tenue religieuse et les réponses de toute l'assistance aux prières durant l'exercice du *Via crucis*. Au salut solennel comme aux vêpres, un bon harmonium, inauguré le matin de ce jour, accompagnait les chants et contribuait à l'éclat de la fête.

Que les paroissiens de Bullon reprennent exactement dimanches et fêtes, le chemin de l'église et prient là comme ils l'ont fait ensemble le 10 octobre ; et Dieu les bénira.

Nominations dans le Clergé. — M. l'abbé Vincent, curé de Cloyes, a été installé chanoine honoraire de la cathédrale de Chartres, le 12 octobre. En le félicitant le Chapitre a bien été l'interprête du clergé diocésain.

— M. l'abbé Bestaux, précédemment curé de Pré-Saint-Évroult, a été nommé curé de Moléans. — M. l'abbé Perrier, précédemment curé de Saint-Léger-des-Aubées, a été nommé curé de Béville. — M. l'abbé Sonntag, vicaire de Maintenon, a été nommé vicaire de Saint-Aignan, à Chartres; il est remplacé à Maintenon par M. l'abbé Vallée, professeur à Saint-Cheron.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières :

— 1° M. l'abbé **Évette** (Remy-Pierre) ancien curé de Saint-Lubin-de-la-Haye, décédé à Saint-Louans (Indre-et-Loire), âgé de 66 ans.

— 2° Un jeune clerc de Notre-Dame, décédé dans sa famille à Nogent-le-Rotrou. Henri Gouhier, c'était son nom, avait quitté Chartres à la fin du mois d'août, dans un état de fatigue qui ne paraissait pas devoir s'aggraver. Une méningite aiguë l'a emporté en quelques jours. Pendant son délire comme aux heures de lucidité, sa pensée habituelle était pour Notre-Dame de Chartres, la Maîtrise et les classes qu'il désirait voir recommencer. Ce pieux enfant de quinze ans a beaucoup prié sur son lit de douleur, puis il s'est résigné à la volonté du Bon Dieu. Le bon Dieu le voulait au séjour de l'éternelle récompense. Les maîtres et les condisciples du jeune Henri Gouhier ont pris une vive part à la douleur de ses parents, et plusieurs d'entre eux se sont rendus à ses funérailles.

BIBLIOGRAPHIE

— **La Doctrine catholique** exposée d'une manière simple, méthodique, complète, à l'usage des collèges, des pensionnats, des catéchismes de persévérance, des communautés religieuses et des familles chrétiennes, par M. l'abbé Ch. Portais, licencié en théologie, chanoine prébendé, rédacteur des Conférences ecclésiastiques du diocèse d'Angers. Approbation motivée de Mgr Freppel. Deux beaux volumes in-18 jésus, caractères elzéviriens, 6 fr. — Retaux-Bray, libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte, à Paris.

Ce remarquable travail, aussi utile au clergé qu'aux fidèles, sort tout à fait de l'ordinaire pour le fond et pour la forme. Mgr Freppel, si bon juge en matière de doctrine et d'enseignement, reconnait à ce livre « toutes les qualités propres à en faire un manuel classique d'instruction religieuse, pour les collèges, les pensionnats, les communautés et les familles chrétiennes »; il estime que, « pour les catéchismes de persévérance, cette petite somme théologique sera d'un grand secours »; et il proclame que « les personnes plus avancées en âge, non moins que la jeunesse chrétienne, l'étudieront avec profit. »

— **LA PERSÉVÉRANCE après la Première Communion, démontrée par des traits édifiants et des exemples contemporains**. — Ajoutons, au titre de ce charmant petit livre, qu'il le réalise entièrement : nous engageons donc les catéchistes et les directeurs de la jeunesse à le propager. Les mères de familles s'en serviront aussi avec profit pour l'âme de leurs chers enfants. Casterman, éditeur, rue Bonaparte, 66 — Une jolie image de la *Persévérance* avec résolutions au verso, se trouve chez M. Ruban, place Bellecour, Lyon. — 25 exemp., 1 fr. 25 cent. soit 5 cent. l'exemplaire.

Pour les Chroniques et les Extraits :
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Note-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

TRENTE ET UNIÈME ANNÉE

12me NUMÉRO — DÉCEMBRE 1887

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

LETTRES APOSTOLIQUES

PORTANT CONCESSION D'INDULGENCES AUX PÈLERINS DU JUBILÉ SACERDOTAL DU SOUVERAIN-PONTIFE ET A CEUX QUI S'UNISSENT EN ESPRIT AUX PIEUX PÈLERINAGES.

LÉON XIII PAPE

A tous les fidèles qui liront les présentes Lettres, salut et bénédiction apostolique.

A l'approche du premier jour de la nouvelle année où, Dieu aidant, Nous célébrerons la solennité de Notre jubilé sacerdotal, tous les peuples de la terre et toutes les classes sociales, comme n'ayant qu'un seul cœur et une seule âme, exultent de joie et, au milieu des temps si difficiles où Nous occupons par la volonté divine le siège auguste de Saint Pierre, ils Nous offrent, sous les formes les plus admirables, les témoignages solennels de leur foi, de leur amour, de leurs respects et de leurs félicitations. Nous en reportons toute la gloire à Dieu qui Nous console dans Notre tribulation, et Nous le supplions sans cesse de bénir tout le peuple chrétien et d'accorder la paix et la concorde depuis si longtemps désirée.

Touché de ces manifestations sincères d'attachement et de solide piété, et secondant les instances qui Nous ont été adressées afin que tous Nos fils retirent de la fête de leur Père quelque avantage pour mieux s'assurer le bonheur éternel, Nous avons décidé d'ouvrir les trésors de l'Eglise dont Dieu nous a confié la dispensation.

C'est pourquoi, fondé sur la miséricorde du Dieu tout-puissant et sur l'autorité de ses saints apôtres Pierre et Paul, Nous accordons dans le Seigneur l'indulgence plénière et la rémission de tous les péchés à tous et à chacun des fidèles de l'un et de l'autre sexe qui viendront en pèlerinage à Rome, à l'occasion de Notre jubilé sacerdotal, pour donner un témoignage public et manifeste de piété et d'attachement au nom de leurs nations respectives et pour rendre l'honneur et l'obéissance voulus à l'autorité suprême dont Dieu Nous a revêtu.

De même, à tous les chrétiens des deux sexes qui suivent et

accompagnent d'esprit et de cœur ces pèlerinages à Rome, et pareillemment à tous et à chacun de ceux qui donnent leurs soins, de quelque manière que ce soit, à la bonne et heureuse réussite de ces pieuses pérégrinations, s'ils font précéder d'une neuvaine, avec la récitation de la troisième partie du saint Rosaire le jour de Notre jubilé sacerdotal, c'est-à-dire le 1er janvier prochain, et s'ils répètent la même neuvaine pendant le temps établi pour les audiences de ces pieux pèlerinages, et si, vraiment contrits, s'étant confessés et ayant reçu la sainte communion, ils visitent leur église paroissiale, ou toute autre église, ou un oratoire public, en y adressant à Dieu de pieuses prières pour la concorde des princes chrétiens, pour l'extirpation des hérésies, pour la conversion des pécheurs et pour l'exaltation de la Sainte Eglise notre Mère, Nous accordons dans le Seigneur l'indulgence plénière et la rémission de tous les péchés aussi bien au jour de Notre jubilé sacerdotal qu'au jour de fête qui suivra immédiatement la neuvaine répétée au choix de chacun dans le temps fixé comme ci-dessus.

En outre, à tous et à chacun de ceux qui, au moins contrits de cœur, feront ces neuvaines, Nous leur remettons pour chaque jour de ces neuvaines, dans la forme habituelle de l'Eglise, trois cents jours des pénitences qu'ils auraient encourues ou qui leur seraient dues de quelque façon que ce soit. Toutes et chacune de ces indulgences, rémissions de péchés et dispensations de pénitence, Nous accordons qu'elles puissent être appliquées aussi aux âmes retenues dans le Purgatoire, et Nous voulons qu'elles ne soient accordées que pour cette année, nonobstant toutes choses contraires. Nous voulons enfin qu'aux transcriptions ou copies, même imprimées, des présentes Lettres, signées de la main de quelque notaire public et munie du sceau de quelque personne constituée en dignité ecclésiastique, on prête entièrement la même foi que l'on prêterait aux présentes Lettres si elles étaient exhibées ou montrées.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 1er octobre 1887, en la dixième année de Notre pontificat.

(Place du sceau.) M. card. LEDOCHOWSKI.

NOTRE-DAME DE CHARTRES. — LA BONNE MÈRE

(18eme et dernier article)

Filioli mei, quos iterùm parturio, donec formetur Christus in vobis.

Mes petits enfants que j'enfante de nouveau, jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous (S. Paul aux Gal. IV, 19).

Nous avons montré le rôle de Notre-Dame dans l'éducation,

en faisant l'historique de nos associations et institutions fondées en vue de l'enfance et de la jeunesse.

A la liste de ces œuvres chartraines, anciennes ou récentes, nous aurions pu en ajouter plusieurs créées en d'autres diocèses, mais confiées à la protection de N.-D. de Chartres. Dans cette catégorie il nous fallait nommer en première ligne la grande Œuvre de la Sainte-Enfance établie en 1843 par Mgr Forbin-Janson, évêque de Nancy. Le zélé Prélat vint lui-même à Chartres recommander aux pieds de la Madone sa fondation dont l'Orient et l'Occident admirent depuis longtemps les fruits. Peu d'années après, le 4 mai 1848, des Sœurs de Saint Paul partaient du même sanctuaire pour arriver à Hong-Kong le 12 septembre suivant; et devaient être les premières directrices d'asiles de la Sainte-Enfance en Chine.

Les catéchismes de Saint-Sulpice de Paris, qui on servi de modèles ailleurs, méritaient, comme le séminaire de M. Olier, une mention spéciale parmi les œuvres de jeunesse mises sous la tutelle de Marie en sa basilique chartraine.

Que d'autres dont les fondateurs ou directeurs se sont faits pèlerins à Chartres et pour une consécration semblable ! Nous les avons vus venir de Paris, de Troyes, de Châteaugontier, de Meaux, de Blois, d'Orléans, de Tarbes, de Melun, de Poitiers; sans parler du congrès de l'Alliance pour l'enseignement chrétien, congrès qui réunit beaucoup de supérieurs d'établissements ecclésiastiques devant N.-D. de Chartres, patronne de l'éducation.

Mais c'est assez de développements sur le texte de Saint Paul : *Filioli quos iterùm parturio,* appliquée à la Bonne Mère. Pour clore notre série d'articles sur cet intéressant sujet, il nous suffira de quelques indications sur l'attitude de l'enfance et de la jeunesse après les douces prévenances de Marie. Signalons trois manifestations de leur reconnaissance, en nous bornant à des faits contemporains.

1° Offrandes à l'église de Notre-Dame. — Dès que l'on sut en France le projet de restauration de la Crypte chartraine, de nombreux étudiants ou écoliers se prirent d'émulation pour aider de quelque aumône cette sainte et difficile entreprise.

C'est à leurs cotisations que nous avons dû le relèvement des chapelles de Saint Nicolas, de Saint Lubin, de Saint Clément et de Saint Denis. Les diocèses d'Aire et d'Agen sont de ceux qui envoyèrent le plus de réponses aux circulaires chartraines, et les réponses c'étaient des listes de noms et d'offrandes. Moins de vingt ans après, un religieux Franciscain, prêchant dans notre ville, déclarait que sa dévotion pour N.-D. de Sous-Terre datait de cette époque de propagande. Petit séminariste à Carcassonne, il avait eu le bonheur de rencontrer l'image de notre Madone antique avec notice sur son culte; il avait commencé dès lors à l'invoquer, et maintenant il la remerciait d'avoir conduit sa vie jusqu'à l'apostolat et à l'apostolat en tel lieu.

2° Les Pèlerinages. — Les enfants de Marie aiment cette manifestation de foi dans notre admirable église. Le 24 mai 1857 c'était tout le collège Ste Geneviève que les Pères Jésuites y avaient amené de la capitale; le calice, ex-voto présenté en ce jour par les élèves au milieu de leurs magnifiques cérémonies, rappelle maintenant à la messe capitulaire ce souvenir de vieille date, l'acte pieux de jeunes gens qui étaient destinés en bon nombre à de hautes positions sociales. En 1887, c'étaient plusieurs pensionnats et ouvroirs venus aussi de Paris, sous la conduite de religieuses leurs maîtresses. Entre ces deux époques, que d'institutions, d'écoles, de patronages ont été représentés au moins par une députation, souvent même par tout leur personnel au célèbre sanctuaire. Nommons plusieurs villes qui nous ont envoyé des pèlerinages de cette nature : Orléans, Evreux, Etampes, Dourdan, Mortagne, Argenteuil, Louviers, Versailles, Sèvres, Rambouillet.....On comprendra aisément notre silence sur les paroisses de notre diocèse ; l'énumération serait longue de celles surtout qui ont vu leurs premiers communiants se rendre au chef-lieu, pour renouveler dans la grande église l'acte de consécration à Marie.

3° Demandes d'admission aux Confréries. — Il y a trente ans s'organisait, avec la permission de notre vénérable évêque, la croisade de l'Immaculée-Conception de N.-D. de Chartres. « Sauvons les enfants par Marie, sauvons la Société par la

prière et l'apostolat des enfants. » Telle était la devise de cette croisade pacifique. Bientôt après sur cette association s'en greffait une autre établie ailleurs et propagée parmi nous sous les auspices de Notre-Dame de Chartres, dans le but tout spécial de faire prier le jeune âge. Ce double appel ne resta point sans écho dans les maisons d'éducation et les familles. Une milice enfantine se forma sous l'étendard de la Bonne Mère; et de toutes parts, s'éleva ce cri des âmes innocentes vers N.-D. de Chartres, la Protectrice de la France, ce chant qui reparut en 1873 : « Faites éclater votre puissance... comme dans les anciens jours. »

Mais ce qui, depuis le couronnement solennel de N.-D. de Chartres, a surtout donné l'essor à son culte, c'est avec les circulaires et le petit journal mensuel du Pèlerinage, l'extension donnée à la Confrérie. Cette Confrérie du Sacré-Cœur de Marie, fort ancienne à la cathédrale et reconstituée sur de nouvelles bases en 1826, s'est grandement développée dans le diocèse et au-delà à partir de 1855, grâce au zèle de plusieurs prêtres mais particulièrement d'un vicaire qui a fait beaucoup pour les œuvres et les cérémonies paroissiales (1). Elle s'adresse à des personnes de tout âge. Mais l'image annuelle, en pénétrant dans les familles, ne devait-elle pas exercer un attrait plus puissant encore sur l'enfance et la jeunesse? Aussi les associés enfants ou adolescents se sont-ils de plus en plus multipliés sur les listes d'inscriptions; leurs noms s'y mêlent à ceux de leurs parents et de leurs amis, et de telles *couronnes* (désignation donnée aux séries d'associés) ne peuvent que plaire davantage à Marie. C'est de plus pour les enfants qui furent consacrés à Notre-Dame dès leur naissance et inscrits à ce titre par les chapelains du Pilier, un excellent moyen de continuer leurs hommages de reconnaissance à la Bonne Mère.

Quant à l'Archiconfrérie de Notre-Dame de Sous-Terre, chaque numéro de notre humble Revue la définit. Nos lecteurs savent qu'elle fut érigée et bénie en faveur des clercs qu'elle soutient par la prière et par l'aumône. Cette associatien, comme

(1) M. l'abbé Legendre, vicaire de la cathédrale, décédé en 1870.

la Confrérie du Sacré-Cœur de Marie, ouvre ses rangs à des chrétiens de toute condition. Pourtant les membres les plus en relief, ce sont des enfants et des jeunes gens dont la formation spirituelle se rapporte plus spécialement à la mission de N.-D. de Chartres. Ils ont entendu les invitations de sa tendresse, et ils sont accourus près d'Elle pour recevoir de son cœur les leçons du noviciat sacerdotal.

En terminant notre modeste commentaire sur le texte apostolique appliqué à la Bonne Mère, nous prierons tous les membres de notre Archiconfrérie de recommander à la protection du Seigneur et de Notre-Dame les enfants, les jeunes gens et surtout les clercs. Combien vous les aimez ces serviteurs en qui nous désirons votre venue et votre vie, ô Jésus vivant en Marie ! *O Jesu, vivens in Mariâ, veni et vive in famulis tuis.....* »

L'abbé GOUSSARD.

SAINT ALTIN, martyr, apôtre des Carnutes

(19 OCTOBRE)

(Suite et fin)

En effet, dès le matin, ils sont ramenés au prétoire. Sévère siégeait déjà, résolut d'en finir, par une sentence capitale, avec ces hommes qui bravaient avec tant de sang-froid les dieux, l'empereur et la mort. Mais le persécuteur s'était souvenu, la nuit, que Victorin avait un fils, âgé de sept ans à peine, nommé Paulin, et, se flattant que le père serait moins ferme que le chrétien, il avait fait arracher par ses licteurs l'enfant des bras de sa mère, avec ordre de l'amener droit au tribunal, pendant qu'il procédait à un second interrogatoire. Les captifs du Christ accueillirent avec une émotion diverse cet ange de la terre que Dieu associait à leur sacrifice. Savinien bénit son fils spirituel, à qui un double baptême allait ouvrir le ciel des élus. Victorin, qui avait deviné le cruel dessein du tyran, le pressa longtemps sur son cœur, et, nouvel Abraham, avec une générosité digne de la mère des Machabées, offrit son Isaac au Dieu du Calvaire, car il préférait mourir plutôt que de racheter la vie de son enfant au prix d'une apostasie. En effet, vainement Sévère menaça Victorin de faire mourir le jeune Paulin, si lui-même n'adjurait ; celui-ci, fortifié par Savinien, resta inébranlable. Le juge, croyant avoir plus facilement raison de l'enfant, lui commanda sur un ton de colère d'offrir de l'encens aux dieux. Paulin, avec une fermeté au-dessus de son âge, lui répondit par un acte de foi à

Jésus-Christ, qui arrachait des larmes à toute l'assemblée. Outré d'être vaincu par un vieillard et par un enfant, le farouche proconsul prononça enfin une triple sentence de mort, au milieu des murmures d'une foule que la vue du jeune fils de Victorin avait vivement émue, et, pour en finir, il donnait, séance tenante, l'ordre de l'exécuter (1).

Les trois confesseurs furent conduits immédiatement au lieu du supplice. En passant par le faubourg du Vif, Savinien obtenait de ses gardes la grâce de faire une dernière prière pour ses ouailles et ses bourreaux, dans l'oratoire de Saint-Sauveur. Il descendit dans la crypte, et là, assisté par Victorin, en présence de Potentien, d'Altin, d'Eodald, de Sérotin, de la mère de Paulin et de quelques fidèles accourus pour recevoir la dernière bénédiction de leur pontife et recueillir les restes glorieux des trois martyrs, il célébra les saints mystères, pendant lesquels, après avoir fini ses adieux à ses ouailles, il leur désigna Potentien, comme devant être son successeur, sur le siège de Sens. Il venait de partager avec Victorin et son fils le corps et le sang de la sainte victime, lorsque les soldats, impatientés de ne plus voir revenir leurs captifs, se précipitaient dans la chapelle. Savinien était encore à l'autel, le front incliné, dans l'extase de l'action de grâces. Ils lui assènent sur la tête deux terribles coups de hache et d'épée, qui le renversent sans vie sur les marches du sanctuaire. A quelques pas de là, Victorin tenait par la main son enfant. La même hache sépare les têtes du père et du fils, et les réunit à jamais dans les splendeurs de l'éternité. On était au 31 décembre. Potentien et Altin s'empressèrent de recueillir secrètement ces sanglants mais glorieux trophées, et avec une tristesse qu'allégeait l'espoir d'un même et prochain triomphe, ils les inhumèrent dans le lieu même où leur chef avait emporté sa suprême victoire.

Potentien prit la direction de la jeune Église de Sens : c'était se vouer à la mort. Altin, Eodald, Sérotin se rangèrent sous sa houlette, et bien résolus à partager ses travaux et son sort. Par prudence, toutefois, ils ne réunirent qu'en secret leurs disciples dans les cryptes sablonneuses du faubourg du Vif, et le plus souvent près des tombeaux de leurs martyrs. Leurs succès réveillèrent les susceptibilités jalouses des prêtres des idoles et les ressentiments d'un pouvoir ombrageux, trop habitué à disposer des sujets, corps et âme, pour ne pas sévir contre un culte qui ne croyait pas à la divinité des Césars et qui révélait aux âmes leur dignité et leur noble destinée. Sur des dénonciations perfides et intéressées, Sérotin, surpris près du tombeau de Savinien, est tué à coups de bâton. Par les soins de Saint Potentien et de Saint Altin, assistés de leur disciple Eodald, le corps du nouveau martyr fut transporté dans le cimetière où reposait celui de Saint Savinien et dé-

(1) L'épisode de la confession du fils de Victorin est tiré de la tradition. *La grande Passion* mentionne seulement son martyre.

posé dans une superbe hypogée que ses proches avaient fait construire.

Quelque temps après, Sévère fait arrêter et traduire à son tribunal Potentien, Altin et le fidèle diacre Eodald. Interrogés sur la doctrine qu'ils propageaient malgré la défense de l'empereur, ils confessèrent Jésus-Christ et déclarèrent que c'en était fait des dieux de l'empire, que le règne du Christ était arrivé, et qu'ils étaient heureux de mourir pour l'établir à tout jamais dans la ville de Sens, et qu'après tout, en mourant ils échangeaient une vie courte et misérable contre une autre où ils seraient éternellement heureux. Ils avaient parlé en apôtres : ils allaient souffrir en vrais disciples du divin Crucifié. Sévère commença par les faire battre de verges, puis il ordonna de scier le bras droit de Potentien ; enfin il les fait étendre sur des chevalets afin qu'on leur applique aux flancs des lames de fer rougies au feu, et qu'on leur arrache les ongles des mains et des pieds. Soudain un ange brise leurs liens et adoucit leurs douleurs. Vaincu, mais non apaisé, le gouverneur les condamnait à la peine capitale, et, remettant l'exécution au lendemain qui était un jour de fête populaire (1), il faisait enchaîner et reconduire en prison les vaillants confesseurs.

Le jour suivant, le lieutenant de Sévère, nommé Urbain, recevait l'ordre de les décapiter en dehors de la ville. Dès qu'il eut remis à son escorte les prisonniers, il se dirigea vers le cimetière, où reposaient les restes vénérés de Savinien. Des flots de peuple et une foule considérable de chrétiens de l'un et l'autre sexe suivaient le cortège. Potentien, durant tout le trajet, ne cessa de les engager de rester attachés à la foi du Christ et à la sainte Église. Arrivés au lieu du supplice, ils adressèrent à Dieu une fervente prière, pour lui confier leurs âmes, et pour obtenir la grâce de rejoindre dans la céleste patrie, leur illustre maître Savinien. A peine avaient-ils cessé de parler que leur tête tombait sous la hache des bourreaux. C'était encore le 31 décembre, et dans le même lieu où, un an auparavant, Savinien et Victorin avaient triomphé.

Leurs corps furent laissés en pâtures aux bêtes sauvages et aux oiseaux de proie ; mais ceux-ci, respectueux envers ces saintes dépouilles, se contentèrent de faire autour d'elles une garde religieuse, jusqu'au moment où quelques prêtres, aidés par des fidèles courageux et trompant les regards des païens, vinrent les enlever pour les déposer auprès des restes vénérés de saint Savinien, leur chef.

Ainsi la mort — mais une mort qui est une renaissance (*natale*) — avait réuni dans le même tombeau ceux qu'une même foi, une même espérance et un même amour de Dieu avaient tenus si unis pendant leur vie, et l'Église, pour consacrer cette union, confondait le même

(1) Le 1er janvier était un jour de divertissements et de débauches en l'honneur des Janus. On s'y préparait sans doute en immolant aux dieux les ennemis des saturnales païennes

jour leur nom dans un même culte, enveloppant leur mémoire de la même auréole. (1)

Mais l'Église d'Orléans, qui reconnait en saint Altin, son fondateur, sans le séparer de ses compagnons, peut et doit l'en distinguer, et dans le culte qu'elle leur rend il est juste qu'elle lui donne un rang à part, en célébrant sa fête à part (2). Car, m'écrierai-je avec son vieil historien : « c'est là, antique et illustre Église d'Orléans, ton premier évêque. Il fut pour toi cet agriculteur qui, alors que tu n'étais qu'une terre maudite, fit pleuvoir sur toi la rosée de la céleste vérité, et d'olivier sauvage te convertit on olivier franc. Il fut pour toi cet homme prédestiné qui fit lui à tes yeux le flambeau de l'Évangile ; ce père qui t'engendra au Christ ; ce sage architecte qui dans ton sein posa les premiers fondements de la vraie religion, sur lesquels près de cent vingt évêques ont bâti depuis. » Sois donc reconnaissante et glorieuse entre toutes, car tu peux t'écrier avec les Églises voisines, tes sœurs : « Moi aussi, je suis fille du Christ et des apôtres ! » puisque par saint Altin disciple du Sauveur, tu remontes au premier des papes, prince des apôtres, à saint Pierre, *qui fuit Christi !*

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Le jour de la Toussaint, le Souverain Pontife a présidé, dans la salle du Trône du palais apostolique du Vatican, la cérémonie solennelle de la promulgation des décrets sur les miracles constatés et approuvés pour la canonisation des sept Bienheureux fondateurs de l'ordre des Servites de Marie et des trois Bienheureux de la Compagnie de Jésus : Claver, Berchmans, Rodriguez, ainsi que du décret du *tuto procedi posse* relativement à la cause de béatification du Vénérable Félix de Nicosie, Frère lai-profès de l'ordre des Mineurs-Capucins, et du décret sur les miracles pour la béatification du Vénérable Jean-Baptiste de la Salle, fondateur des Frères des écoles chrétiennes.

— Le Programme définitif des *fêtes jubilaires* a été ainsi arrêté par la commission cardinalice déléguée à cet effet :

Le 31 décembre, réception solennelle par le Souverain-Pontife de la députation de tous les comités italiens et étrangers qui ont concouru à préparer les fêtes jubilaires. Elle présentera à Sa Sainté, à titre d'offrande du monde catholique pour les noces d'or de son sacerdoce, les sommes d'argent recueillies à cet effet. — Le 1er janvier, le Sou-

(1) Le martyrologe romain et le martyrologe gallican placent la fête de saint Savinien, de saint Potentien et de saint Altin, au 31 décembre, le jour de leur martyre et de leur naissance au ciel (*natale*) ; mais les Églises de Sens, de Troyes et d'Orléans, ne pouvant solenniser ce jour, qui tombe dans l'octave de Noël, ont préféré depuis 847, célébrer la fête de leurs saints fondateurs le jour anniversaire de la première translation de leurs reliques, c'est-à-dire le 19 octobre. Il en est de même à Chartres.

(2) Dans le nouveau propre du bréviaire d'Orléans, la fête de saint Altin, premier évêque d'Orléans, martyr, occupe seule le 19 octobre. La fête de saint Savinien, de saint Potentien et de leurs compagnons est remise au 22 octobre.

verain-Pontife célèbrera la messe de son jubilé à l'autel de la basilique Vaticane. — Le 2 janvier, dans la basilique Saint-Laurent, séance académique solennelle. — Le 3 janvier, audience par le Souverain-Pontife au grand pèlerinage italien, qui comprendra des députations de tous les diocèses de la Péninsule. — Les 4 et 5 janvier, audiences accordées par le Saint-Père à des députations de catholiques de tous les pays. — Le 6, fête de l'Epiphanie, inauguration de l'exposition vaticane. — Du 6 au dimanche 11, nouvelles audiences collectives accordées par le Pape aux pèlerins du jubilé. — Le 14, cérémonie de la canonisation, dans la salle superposée au vestibule de Saint-Pierre. Dans la même salle, les dimanches suivants, auront lieu les béatifications annoncées.

— Les présents envoyés au Souverain Pontife à l'occasion de son jubilé pontifical arrivent tous les jours plus nombreux, plus riches et plus beaux. La noble et généreuse émulation des catholiques du monde entier fait affluer les dons de toutes parts. — Des rois et des princes de toute nation donnent l'exemple dans ce concert d'hommages au Pape. Monseigneur le comte de Paris envoie à Rome un bureau de grand prix, pour l'usage personnel du Saint-Père. Le représentant du principe monarchique a voulu joindre à ce premier présent un souvenir de caractère intime, qui rappelât particulièrement la Maison de France auprès du Chef de tous les catholiques. Il a fait faire une réduction en argent de la statue de Jeanne d'Arc due au ciseau de la princesse Marie d'Orléans, l'une des filles du roi Louis-Philippe.

Si l'on veut avoir quelque idée des richesses artistiques qui arrivent à Rome pour le Jubilé, on peut s'abonner à **l'Exposition Vaticane illustrée.** — Journal officiel de la Commission promotrice du Jubilé sacerdotal de S. S. Léon XIII. — Abonnements : 20 fr., le numéro : 0 fr. 65 c. — S'adresser à Paris, au Syndicat de la Presse catholique, 116, rue du Bac.

A la suite du pèlerinage de l'œuvre des Cercles catholiques à Rome, le Saint-Père a nommé MM. le comte Albert de Mun et Harmel, commandeurs de l'Ordre de Pie IX avec plaque ; MM. le comte de Villechaize et de la Guillonnière, chevaliers de l'Ordre de Saint-Grégoire, le-Grand ; M. Des Francs, fondateur des cercles ouvriers d'Orléans commandeur du même ordre.

— L'*Osservatore romano* publie un bref pontifical du 5 octobre, adressé à M. l'abbé Brugidou, directeur de l'*Œuvre universelle de l'adoration réparatrice des nations catholiques*, dont le centre est à Rome. Le but de cet œuvre est d'associer les catholiques de tout pays aux prières expiatoires des Quarante-Heures qui se perpétuent à Rome depuis trois siècles. Elle est déjà établie dans 358 diocèses, et plus de 300 lettres épiscopales ont encouragé les efforts de M. Brugidou. Le Saint-Père se réjouit des succès obtenus, et il ajoute : « Nous espérons que cette supplication unanime des bons obtiendra la cessation des calamités présentes et conjurera les maux plus terribles encore qui nous menacent, »

— L'Episcopat des Marches, comprenant 23 archevêques et évêques, vient de suivre l'exemple de l'Episcopat des provinces de Naples, de Turin, de l'Ombrie, etc., et d'adhérer dans les termes les plus explicites aux revendications formulées par le Souverain-Pontife dans sa lettre au cardinal secrétaire d'Etat.

Nominations épiscopales. — M. l'abbé Bougaud, vicaire-général à Orléans, l'auteur bien connu de la *Vie de sainte Chantal*, de la *Vie de sainte Monique*, de la *Vie de la B. Marguerite-Marie*, du *Christianisme et les Temps présents*, est nommé à l'évêché de Laval, et M. l'abbé Luçon, curé de Cholet, à l'évêché de Belley. — Le sacre de Mgr Navarre, nommé par S. S. Léon XIII, Evêque de Pentacomie, Vicaire apostolique de la Mélanésie et Administrateur du Vicariat apostolique de la Micronésie, à l'exception des Iles Carolines a eu lieu le 30 novembre, dans l'église paroissiale d'Issoudun.

Tours. — La neuvaine pour la fête de St-Martin à Tours a commencé par la translation solennelle des reliques de St Perpet, 6e évêque de cette ville. La translation solennelle de ces précieux restes, en dépôt depuis un an à l'archevêché, a été célébrée le dimanche 6, par Mgr Meignan, après un éloquent discours du R. P. Jouin, dominicain.

Paris. — La séance annuelle de l'Institut catholique s'est tenue mercredi dernier, 16 novembre, à 3 h. 1/2 de l'après-midi, dans la grande salle de l'Institut, rue de Vaugirard, en présence de NN. SS. les archevêques et évêques fondateurs. On y a distribué les prix du concours de la Faculté de droit. Le rapport sur ce concours a été lu par M. Delamarre, professeur. C'est Mgr d'Hulst, recteur, qui a prononcé le discours de rentrée, en faisant, suivant son expression, « un examen de conscience », aussi vivant que détaillé, sur l'état et les résultats de l'œuvre, comme sur ses espérances d'avenir.

Cambrai. — Dans la séance du 24 août, au Conseil général du Nord, on a déposé le vœu suivant signé par plusieurs membres : « Considérant que la criminalité s'accroît en France dans des proportions inquiétantes ;

« Considérant que, par une coïncidence tout au moins frappante, la criminalité augmente en France précisément à l'époque où l'on s'efforce de proscrire la religion de l'école l'enseignement primaire ;

« Les soussignés prient le Conseil général de vouloir bien émettre le vœu :

« Que la législation actuellement en vigueur sur l'enseignement primaire soit promptement revisée, et que, dans le but d'arrêter cet accroissement de criminalité constatée par la statistique, l'enseignement religieux reprenne sa place dans l'école, conformément aux dispositions de la loi de 1850. »

Rennes. — *La Tempête.* — Le *Lyra*, ayant cent hommes à bord, essuyait la tempête depuis 8 heures, lorsque, vers une heure du matin, toutes les voiles étant déchirées et personne ne pouvant tenir sur le pont pour la manœuvre, le navire alla bosser sur les Roches-Douves, où il se trouva tout à coup comme encaissé. Le péril était imminent ; l'équipage et les passagers, n'attendant plus aucun secours des moyens humains, adressèrent en commun une invocation au Ciel, et invitèrent le capitaine à faire en leur nom un vœu à la Sainte Vierge. Le vœu fut solennellement formulé.

Au même instant, racontent tous les acteurs de ce drame émouvant, une saute de vent se produit, et le navire est emporté entre les Roches-Douves et Bernoully : il était sauvé. Le 30 octobre, le navire est entré dans le bassin de Saint-Malo. Dès le matin, les passagers avaient été débarqués, et on ne pouvait sans émotion entendre ces braves gens affirmer leur reconnaissance envers Dieu. — Le vœu a été tenu. Le 4 de ce mois, équipage et passagers, assistaient à une grand'messe qui fut célébrée dans l'église de Saint-Jouan-des-Guérets.

Le R. P. Pététot. — Dieu vient de rappeler à lui l'un des Prêtres qui auront le plus honoré le Clergé de France pendant ce dix-neuvième siècle: le R. P. Pététot, ancien curé de Paris et Supérieur de l'Oratoire de France. Voici un trait de son enfance, qui préludait bien à sa sainte vie.

Bossuet prêcha son premier sermon à seize ans : le P. Pététot a été plus heureux encore. Il était enfant de chœur à Saint-Merry, paroisse très populeuse de Paris, de 1815 à 1818. Beaucoup de jeunes gens, dans ces jours si troublés, n'avaient point fait leur première communion, n'avaient reçu aucune instruction religieuse. On les réunissait dans la nef, après la grand'messe ; le jeune Pététot quittait sa soutane rouge d'enfant de chœur, en revêtait une noire, montait en chaire et faisait le catéchisme.

Une profession religieuse. — Mademoiselle Blanche Palmé, la seconde fille de l'éditeur catholique Victor Palmé, a prononcé ses vœux de religion, le 22, à l'Abbaye de Sainte-Cécile de Solesmes. — A cette occasion, les lignes suivantes ont paru dans l'*Ami du Clergé :* « Toute famille où entre Notre Seigneur Jésus-Christ pour y prendre une de ses épouses bien aimées, est une famille bénie. Et il semble qu'il ait, en ce temps, de spéciales prédilections pour celles qui soutiennent les bons combats de la presse : c'est ainsi que nous avons vu les divines fiançailles de Sœur Marie-Luce, la fille de Louis Veuillot; de Sœur Marie-des-Anges, la fille d'Eugène Veuillot ; des filles de M. le marquis de Beaucourt : ainsi que nous voyons aujourd'hui celles de Sœur Julienne Palmé. L'éditeur catholique a mérité cet honneur par plus de trente années (dont les dix dernières comptent double) de labeurs et de sacrifices, que le Maître a vus et jugés.

Heureux les militants qui sont trouvés dignes et savent accepter de telles récompenses ! »

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — De très belles dentelles offertes pour ornementation d'objets du culte.

Lampes. — 101 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en novembre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre. 79 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 3 ; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 302.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 230,

Nombre de visites faites aux clochers : 155.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartes : En novembre, ont été consacrés 33 enfants, dont 14 de diocèses étrangers.

— La procession aux flambeaux dans la cathédrale et la crypte, le 8 décembre, aura lieu après les vêpres et le salut, vers cinq heures.

— Il y a eu affluence considérable dans beaucoup d'églises aux fêtes de la Toussaint, cette année comme par le passé. C'est la remarque faite par bien des journaux, et elle est consolante. Le culte des morts occupe encore une grande place au cœur des chrétiens,

même de ceux qui semblent avoir oublié les pratiques religieuses.— A la cathédrale, les grands offices ont été très suivis. Entre les deux vêpres, M. l'abbé P. Reinert, professeur à la Maîtrise, a donné une excellente instruction sur la *Sainteté*, en développant ces deux pensées : les chrétiens doivent être les fils du surnaturel et les hommes de l'action.

— La fête de l'Adoration mensuelle à l'asile des Petites-Sœurs des Pauvres, donnait un heureux rendez-vous aux âmes pieuses, et, malgré le mauvais temps, elles n'y ont pas manqué. Notre-Seigneur se plaît au milieu des humbles et des pauvres ; les vrais disciples entrent dans les sentiments du Divin Maître. Monseigneur assistait au sermon et au salut. Le prédicateur, M. l'abbé Canuel, a doctement expliqué les effets de la Sainte Communion. — La fête d'adoration en décembre à la chapelle de l'Hôtel-Dieu, aura lieu le jeudi 15 décembre.

— Le 14, le Chapitre et le clergé de la ville ont été, à l'issue des vêpres, offrir leurs souhaits de fête à Monseigneur. Sa Grandeur a célébré Saint Eugène son patron, en disant la messe, le 15, dans la chapelle de la Crypte où se trouvent sa précieuse relique et son image. Le même jour se rendaient à l'évêché, sur une invitation de Sa Grandeur, les personnes qui s'intéressent aux travaux et aux succès de nos missionnaires catholiques. C'était la réunion annuelle de l'Œuvre de la *Propagation de la foi.* On a écouté avec un vif intérêt le rapport présenté par M. l'abbé Favrot, et d'autres communications venant de la Communauté de Saint-Paul et des Sœurs en pays de missions. Conclusion : Il faut partout exciter le zèle pour les collectes en faveur de la Propagation de la foi et le soutenir en répandant les *Annales* dans toutes les paroisses.

Voici une statistique générale donnée par le Comité central de l'Œuvre pour 1886 :

Les dépenses se sont élevées à 6,805,676 fr., dont 974,103 fr. pour l'Europe, 3,040,769 fr. pour l'Asie, 1,302,016 fr. pour l'Afrique, 618,880 fr. pour l'Amérique et 504,692 fr. pour l'Océanie.

Les directeurs de l'Œuvre appellent l'attention des associés sur la convenance de faire le dernier versement de leurs cotisations pour 1887 avant la fin de décembre.

— Le 21, la solennité de la Présentation de la Sainte Vierge a été célébrée à Saint-Cheron, au grand séminaire, et en d'autres communautés de Chartres au milieu de belles et touchantes cérémonies. Au grand séminaire se sont rendus, pour l'office du soir, beaucoup de prêtres de la ville, désireux de renouveler leurs promesses cléricales, en même temps que les séminaristes. Monseigneur

présidait. Un sermon bien fait pour préparer les âmes à l'acte de consécration a été prêché par M. l'abbé Hubert, ancien professeur de philosophie. — A peu près à la même heure, les clercs de N.-D. de Chartres, maîtres et élèves, étaient réunis devant l'autel de la Vierge de Sous-Terre, et se consacraient aussi de nouveau au service du Seigneur et de la Bonne Mère.

— Prédicateurs annoncés pour la station d'Avent à la cathédrale : M. l'abbé Lebel, curé de St-Aubin-des-Bois ; M. l'abbé Tissier, professeur à l'Institution Notre-Dame ; M. l'abbé Bordier, curé de Nogent-sur-Eure ; M. l'abbé Desjouis, curé d'Orgères. — Le jour de l'Immaculée-Conception, M. l'abbé Bourgine, vicaire de Dreux ; le jour de Noël, M. l'abbé Thiverny, professeur à la Maîtrise.

— L'Œuvre des Pauvres Malades des paroisses de Saint-Pierre et de Saint-Aignan réunies a eu cette année, pour interprète de ses besoins auprès des fidèles, le R. P. Matignon de la Cie de Jésus. Attaquant de front dans un chaleureux discours l'erreur criminelle de ces hommes du jour qui veulent exiler la religion de l'assistance du pauvre, comme ils la bannissent des écoles, l'orateur a démontré, avec une logique irrésistible, comment la charité d'état ou le prétendu droit du pauvre à l'assistance publique n'était qu'un privilège retourné ; véritable ferment de discorde et de division entre les classes de la société, conduisant fatalement à la ruine publique, en faveur de ceux qui ne contribuent en rien au bien général. Le R. Père a fait ensuite un saisissant tableau de la charité chrétienne qui, laissant intact le droit de propriété, rapproche les hommes entre eux et constitue un profit réel et pour celui qui donne et pour celui qui reçoit.

Un salut chanté en musique a terminé brillamment cette belle cérémonie.

Le Petit livre d'or des Indulgences

Opuscule de propagande en faveur des âmes du Purgatoire.

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, nous avons cessé de publier dans la *Voix* un mémorial des Indulgences pour chaque jour du mois. Nous sommes heureux d'annoncer ici un opuscule qui le remplacera très avantageusement ; nous engageons beaucoup nos abonnés à le propager.

Ce tout petit Livre aspire à devenir le Manuel de toutes les âmes pieuses qui apprécient le trésor des saintes Indulgences, et à remplacer les recueils coûteux et diffus où il est souvent difficile de se reconnaître. Il ne contient pas les Indulgences des Confréries et Associations particulières ; mais on y trouve tout ce qui est usuel et pratique, toutes les Invocations, toutes les Œuvres faciles, toutes

les Prières habituelles indulgenciées. Sous sa forme concise et méthodique, il est à la fois plus net et plus complet que les livres les plus considérables sur la matière. Prix : cinq centimes ; 4 fr. le cent.

Il se vend aussi, et mieux encore, par feuilles de 4 pages. Chaque feuille fait un tout complet : N° 1 : Invocations. — N° 2 : Pratiques. — N° 3 : Prières usuelles. — N° 4 : Œuvres pour divers Temps de l'année. — N° 5 : Quelques Prières spéciales. Ces feuillets peuvent servir de signets dans tout livre de pieté ou d'étude, d'où elles passent aisément sous les yeux, sur les lèvres et dans la mémoire. On recommande surtout la précieuse petite feuille des *Invocations (N° 1)*. — Pour les semer à profusion dans un monde qui ne prie plus, mais que le souvenir des Défunts touche encore, et pour faciliter aux plus pauvres ce petit apostolat, ces feuilles, prises en nombre considérable, se donnent à un prix égal, ou même inférieur au prix de l'impression. Le cent : 1 fr. ; le mille : 7 fr. — Pour les Séminaires et Communautés : 5 fr. le mille ; 25 fr. les dix-mille (40,000 pages ; 20 feuilles au sou).

Nous ne distribuons pas nous-même ce petit livre. On est prié de s'adresser à M. le Curé de Villers-Canivet (Calvados), ou à Mme veuve Domin, imprimeur à Caen.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

---

1. A Saint-Bomer, canton d'Authon, une petite fille de 3 ans, Marguerite Billard, en pension chez les Sœurs de Notre-Dame, se trouve prise de violentes convulsions. Un médecin la trouve en triste état et annonce qu'une autre maladie va se déclarer. Un second médecin est appelé, mais refuse sa visite, en donnant pour motif d'abstention que si son confrère pouvait sauver l'enfant, il le ferait. Un troisième vient ; il reconnaît une méningite et juge l'enfant perdue ; il ne craint pas de le dire. Les parents sont dans le désespoir. Toutefois, sur un conseil de la Sœur, il font recommander à N.-D. de Chartres la petite malade ; c'est une religieuse de notre Communauté qui le 9 octobre, a été vous présenter la recommandation au sanctuaire du Pèlerinage. Pendant deux jours l'enfant ne peut prendre qu'un peu d'eau de Lourdes. « Lourdes, Lourdes ! » murmure-t-elle quelque fois tout bas, et c'est la seule parole qu'elle prononce. Alors on lui donne de l'eau miraculeuse et on lui en met des compresses. A peine la neuvaine a-t-elle été commencée à Chartres que le calme est revenu ; au bout de quelques jours il ne restait plus de la terrible maladie qu'un peu de faiblesse ; les yeux qui étaient tournés sont revenus dans leur sens naturel. Le médecin avoue croire à un prodige, puisque la petite malade n'a pris que

l'eau de Lourdes. Le père de l'enfant, à la vue d'une si prompte guérison, dit : « Ah ! l'on est forcé d'avoir la foi en pareil cas. Nous devons cette faveur à Notre-Dame de Chartres; qu'on le publie dans la *Voix* et qu'on fasse brûler une lampe pendant neuf jours en action de grâces ! » Monsieur le directeur, je suis l'interprète de cette volonté et vous adresse l'offrande pour la lampe. Amour et gloire à Marie ! (V. Sœur de Notre-Dame de Chartres).

2. Veuillez faire dire une neuvaine à N.-D. de Chartres, pour la remercier d'une grâce que nous devons à sa toute puissante intercession. (F. à Paris).

3. J'ai l'honneur de vous envoyer en mandat de poste une offrande pour l'entretien d'une lampe pendant un mois devant la statue de N.-D. de Chartres. C'est en action de grâces pour guérison obtenue.
A. D. à R. diocèse de Cambrai.)

4. Je vous envoie vingt francs comme honoraires de messes que j'avais promises en retour de grâces de protection demandées à plusieurs reprises et accordées. On ne prie jamais en vains la Bonne Mère. (R. G. à C. diocèse du Mans.)

5. J'ai le bonheur de vous adresser une offrande pour une neuvaine, une messe et une lampe. Je veux remercier notre bonne Mère de la protection efficace qu'elle nous a accordée encore une fois. (D. à V. diocèse du Mans.)

6. Une messe et une neuvaine s. v. p ! C'est pour remercier la Sainte Vierge de la guérison de mon mari.
(F. B. à B. diocèse de Séez.)

7. Je souffrais depuis longtemps de vives douleurs dans l'estomac, ne pouvant presque supporter aucune nourriture, j'en arrivai a un état de faiblesse tel que le moral se trouva fortement ébranlé.

La médecine était impuissante, nous nous adressâmes avec confiance à N.-D. de Chartres et aux âmes du Purgatoire... ce ne fut pas en vain. Aujourd'hui je me sens parfaitement remise et nous en remercions notre bonne et si puissante mère ainsi que les charitables âmes. Nous désirons qu'une messe d'action de grâces soit célébrée en reconnaissance d'une si grande faveur. (V. C.)

8. Nous pourrions joindre à ces extraits d'autres lettres remerciant N.-D. à l'occasion de succès obtenus aux examens académiques.

9. Je vous prie de vouloir bien faire brûler une lampe pendant un mois devant l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre. Nous voulons exprimer notre reconnaissance à cette bonne Mère qui nous a obtenu la guérison de notre cher malade.
(C. de P. à N., diocèse de Chartres.)

NÉCROLOGIE

Parmi les défunts recommandés aux prières de nos associés de l'Archiconfrérie, nous signalerons :

1. **M. l'abbé Clément**, curé des Étilleux. — On nous écrit :

Monsieur l'abbé Louis-Auguste Clément, né à Courville en 1809; fut d'abord, après son ordination, vicaire de S. Laurent de Nogent-le-Rotrou. Il eut alors des relations fréquentes avec le célèbre abbé Beulé qui l'honora de son amitié et de sa confiance; il y avait du reste entre ces deux caractères plusieurs traits de ressemblance; ils s'édifiaient souvent l'un l'autre par des lectures pieuses faites en commun. Nous savons que pendant son vicariat, M. Clément s'employa beaucoup pour procurer aux habitants de Pierre-fixte la messe du dimanche.

En 1841, M. Clément fut nommé curé des Étilleux. Il dirigea cette paroisse pendant quarante-six ans, avec un zèle, une piété, une humilité et un désintéressement au-dessus de tout éloge. Tout jeune encore, il avait désiré quitter le ministère paroissial et se retirer dans une maison religieuse; il eut voulu vivre à la Grande Trappe, dans l'obscurité, la prière, le travail des mains et la pénitence. Bien des fois paraît-il, il sollicita cette faveur. Mais Monseigneur, qui appréciait le mérite de l'abbé Clément et savait le bien qu'il faisait, le retint toujours à son poste,

L'humble curé resta donc dans sa paroisse, mais y vécut en vrai Trappiste. Tout le temps qu'il n'avait pas à donner au soin des âmes, il l'employait à la prière, ou à l'étude, ou au travail manuel. Il n'avait personne à son service et il y a longtemps qu'il s'était interdit l'usage du gras. Depuis bien des années aussi, ses pauvres ustensiles de ménage avait disparu, et presque tout son mobilier était passé je ne sais où, ou plutôt dans les mains des pauvres. Il s'était créé une solitude dans un champ qu'il avait acheté avec l'héritage de ses parents. C'est là qu'on le trouvait d'ordinaire, quand il n'était pas à son église ou auprès des malades; c'est là qu'il méditait à loisir, priait et travaillait des mains. Son lit consistait en une paillasse sanglée sur un lit de fer. Sous différents rapports, on peut dire que ce vénérable athlète de la vertu était de ceux dont parle un Docteur de l'Eglise, et qui sont plutôt des héros à admirer que des modèles à imiter. Son austérité hors ligne ne l'empêchait pas toutefois d'être enjoué, gai et fort aimable en société. Partout on reconnaissait en lui l'homme de Dieu.

Après avoir ainsi rempli sa carrière sacerdotale, ce bon vieillard mourut, on peut le dire, comme il l'avait demandé et en avait souvent exprimé le désir, sans causer d'embarras, ni recevoir les

soins pénibles que réclame une maladie. Le vendredi, 28 octobre, il avait accompli ses devoirs habituels, confessé, dit sa messe, récité le rosaire et donné le salut. Le lendemain matin, à 8 heures, on le trouva à genoux, appuyé sur son lit de paille et de fer, sans connaissance, frappé d'une congestion cérébrale. Deux prêtres voisins furent aussitôt demandés. L'un d'eux, son confesseur, lui administra les derniers sacrements, et il mourut à 2 heures du soir. Le surlendemain, veille de la Toussaint, environ vingt prêtres, malgré les difficultés d'un dérangement à pareil jour, assistèrent à son inhumation, et tous les paroissiens en larmes témoignaient de leur estime, de leur vénération et de leur affection pour leur vénéré pasteur.

Veuillez agréer, etc. GOUHIER, curé de Coudray.

2. **Sœur Céline.** — Le 16 novembre, avait lieu à la cathédrale la cérémonie des obsèques de Sœur Céline Biziou, décédée le 14, dans la communauté du Saint-Cœur de Marie, à l'âge de 64 ans. Elle avait succédé, comme supérieure de cette communauté à Sœur Cécile Lefèvre qui en réunit les premiers éléments en 1831-1832 et resta à la tête de l'établissement jusqu'à sa mort (4 janvier 1878.) Sœur Céline, elle aussi, avait vécu longtemps sous la direction de M. l'abbé Lecomte, l'archiprêtre, de vénérée mémoire, qui a fondé la Maison-bleue. Toute jeune, elle était là au service des petites filles pauvres; et, pendant les dix dernières années de sa vie, elle a gouverné la communauté qui a maintenant trois succursales, en y gardant avec respect les traditions des fondateurs et surtout les habitudes de simplicité chrétienne, de piété et de travail. Les religieuses et les centaines d'enfants qu'elle a entourées d'une maternelle affection, se souviendront de ses vertus aimables et l'assisteront de leurs prières.

3. **Mme la duchesse de Noailles,** née de Rochechouart Mortemart. Elle s'est éteinte dans sa 88me année et son inhumation a eu lieu le 22, à Maintenon. Monseigneur s'est fait représenter aux obsèques par M. le chanoine Roussillon. M. le curé de Maintenon a prononcé l'éloge de la noble châtelaine, grande bienfaitrice de sa paroisse.

BIBLIOGRAPHIE

— **LA VIERGE LORRAINE JEANNE D'ARC.** — Son histoire au point de vue de l'Héroïsme, de la Sainteté et du Martyre, par Madame la Comtesse A. de Chabannes, 2e édition honorée d'une lettre de Rome, d'une lettre de Mgr l'évêque de Chartres et de plusieurs autres approbations épiscopales. (Paris. E. Plon, Nourrit et Cie, rue Garancière, 10. Prix : 3 fr. — Dépôt à Chartres, librairie Selleret.)

Nous indiquons aujourd'hui ce bel ouvrage comme joli livre d'étrennes.

Au moment où la cause de Jeanne d'Arc en Cour de Rome préoccupe tous les vrais Français, tous les bons catholiques, il importe de répandre l'histoire de cette admirable libératrice de la France. Aucun livre ne la fait connaître par des récits instructifs et attachants comme le livre de Madame la Comtesse A. de Chabannes.

— **Les dernières persécutions du troisième siècle** (*Gallus, Valérien, Aurélien*), d'après les documents archéologiques. — Un volume in-8. Paris, librairie Lecoffre, rue Bonaparte, 90. Lyon, Vitte et Perrussel. Prix : 6 fr.

On se rappelle le succès légitime des deux premiers volumes de M Paul Allard sur *l'Histoire des Persécutions pendant les deux premiers siècles et la première moitié du troisième siècle.* Ce fut un concert unanime d'éloges dans les revues, les journaux et même à l'Académie, qui tint à couronner l'ouvrage. On trouvera dans ce nouveau volume les qualités habituelles de l'auteur. M. Allard y déploie la qualité maîtresse de l'historien : il peint ce qu'il raconte.

Un quatrième et dernier volume paraîtra dans quelques mois et terminera cette grande publication.

— **Mon bon Gaston**, souvenirs intimes et familiers par sa sœur Olga, vicomtesse de Simard de Pitray, née de Ségur, 1 vol. in-12, 3 fr.

A la librairie Gaume et Cie, éditeurs, 3, rue de l'Abbaye, à Paris. — Voilà encore une histoire complète de Mgr de Ségur racontée d'une manière ravissante. L'auteur a vu, aimé ; et ses sentiments se communiquent au lecteur.

— **La Destinée.** — Par le R. P Félix, un volume in-18 de 330 pages. Prix : 3 fr. Téqui, éditeur de l'Œuvre de St-Michel, 85, rue de Rennes.

Ce livre nouveau que publie le R P Félix, l'éminent orateur et écrivain, est une série de Conférences inédites, sur la Destinée humaine. On ne saurait être plus clair, plus convaincant, plus brillant même. Elles sont au nombre de six ; en voici les sujets : *La Destinée devant la vie humaine. — Existence et certitude de la Destinée. — La Destinée est hors la terre et le temps. — La vie pour nous dans le temps, n'est qu'un voyage vers la Destinée. — Conséquences du voyage de la vie. — Dieu seul est la Destinée de l'homme.*

— **Les Etudes religieuses**, revue des RR. PP. de la Compagnie de Jésus. — Nous sommes heureux d'apprendre la réorganisation et l'heureuse résurrection, après sept ans d'une interruption dont les causes sont connues, de la grande revue mensuelle, religieuse, philosophique et littéraire, dirigée avec tant de succès par les RR. PP Jésuites.

L'abonnement est annuel ; il part du 15 janvier, du 15 mai ou du 15 septembre. Un an : France, 20 fr. Union postale, 23 fr. Un numéro, 2 fr Adresser les mandats à M. Retaux-Bray, éditeur, rue Bonaparte, 82, Paris. Pour la rédaction : au Directeur, rue Monsieur, 15, Paris. On s'abonne dès maintenant.

— **Le Rachat de la France,** petit opuscule de 4 pages, prix : par mille, **5** fr., par cent, **60** cent., *franco.*

« La France est coupable d'un crime social, inouï dans l'histoire des nations : elle, l'élue de Dieu, la fille aînée de l'Eglise, elle a laissé proclamer et enseigner chez elle l'athéisme !

La France, placée à la tête de la civilisation chrétienne, a laissé mettre son influence et son prestige au service de la secte impie qui s'efforce de replonger la société moderne dans le matérialisme et l'esprit de servitude du vieux monde païen.

Comme autrefois dans Ninive par la voix de son prophète, Dieu, aujourd'hui, par les fléaux qui nous frappent et les cris de guerre de nos ennemis conjurés, nous fait entendre la menace d'une ruine prochaine, si la France ne se hâte de faire pénitence.

Tous sont solidaires dans une nation ; il faut donc que ceux qui ont gardé la foi et la crainte de Dieu s'offrent comme victimes, pour payer la rançon de la patrie chacun dans la mesure de ses moyens et de sa générosité ....

Il ne s'agit pas de former une nouvelle confrérie, une association spéciale, mais de développer, dans toutes les pieuses associations existantes, comme dans toutes les familles chrétiennes, le zèle des bonnes œuvres et l'esprit de pénitence pour le rachat de la France. »

Cet opuscule se trouve : à Caen, chez M l'abbé Garnier, aumônier du Pensionnat Saint-Joseph ; — à Paris, à l'imprimerie D. Dumoulin et Cie, rue des Grands-Augustins, 5.

ALMANACHS. — Il nous est bien impossible d'insérer toutes les annonces d'Almanachs qui nous ont été communiquées. Après avoir rappelé le **Messager de la Beauce et du Perche**, très-curieux recueil d'histoires morales et de récits comiques avec dessins (Dépôt chez tous les libraires — Prix : 40 centimes) nous nommerons d'abord les trois almanachs, publiés par la Société Saint-Augustin de Lille, et déposés chez tous les libraires catholiques.

1° *L'Almanach Catholique*, 8ᵐᵉ année — Toujours aussi admiré — Un volume in-4° illustré. Prix : 1 fr. — Édition de luxe ornée de deux belles chromolithographies. Prix : 3 fr. — Édition de luxe ornée de six grandes chromolithographies sous cartonnage imprimé en chomo. Prix : 5 fr.

2° *L'Almanach illustré des Familles.*— Un beau vol. in-4°, 88 pages de texte, illustrations en couleur. Prix : 50 centimes.

3° *L'Almanach des Enfants.* — Un vol. grand in-32 orné de vignettes en chromotypographie et de nombreux dessins en noir dans le texte. — Prix : 50 centimes.

— Puis le *Grand Almanach de Notre-Dame de Lourdes.* — Indépendamment du récit de nombreuses guérisons particulières, on y trouve la relation du dernier Pèlerinage Lyonnais, du Pèlerinage national Belge, du Pèlerinage national Français : celui-ci, notamment, avec Notices sur vingt des miraculés. Beau volume illustré in-8° de 80 pages. Prix : 0,50 cent. ; *franco*, 0,65 cent. — Adresser les demandes à M. Victor Palmé, 76, rue des Saints-Pères, Paris.

— Enfin le bel *Almanach de N.-D. de Fourvières*, 40 cent. chez Delhomme et Briguet, à Lyon, Avenue de l'Archevêché.

— L'*Almanach illustré de Saint-François de Sales*, à la même adresse. Prix : 40 cent.

— L'*Almanach illustré des Missions.* — Aux bureaux de l'Œuvre de la Propagation de la foi. Prix : 1 exempl., 50 cent.; *franco*, 70.

TABLE DES MATIÈRES DE LA VOIX DE NOTRE-DAME durant l'année 1887.

I. Œuvre des Clercs et de la Crypte.

II. Chronique de N.-D. de Chartres

III. Religion, Littérature, Beaux-Arts.

IV. Articles biographiques.

Nécrologie.

V. Faits divers.

VI. Chronique diocésaine.

VII. Œuvres diverses.

VIII. Bibliographie.

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

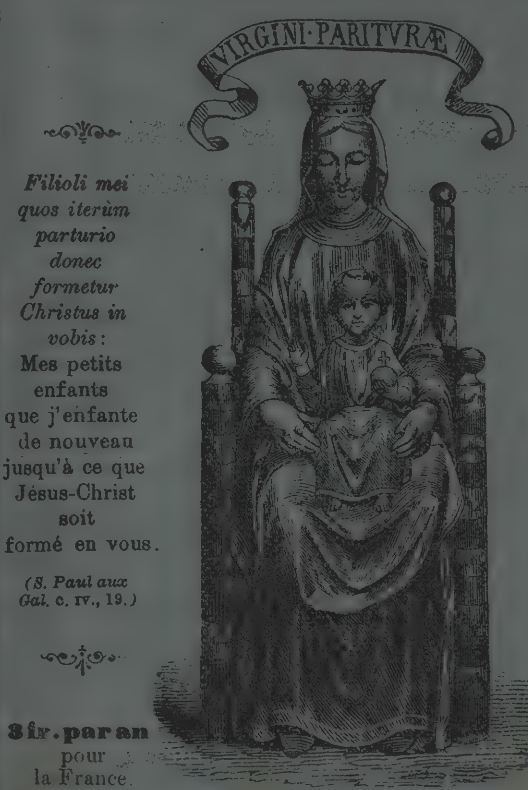
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Note-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

LA VOIX
DE NOTRE-DAME
DE CHARTRES

PETIT JOURNAL MENSUEL EN L'HONNEUR DE MARIE,

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868.



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal. c. IV., 19.)

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident : on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr. l'Ev. de Poitiers 31 mai 1855.

3 fr. par an pour la France.

5 fr. par an pour l'Etranger.

Notre-Dame de Sous-Terre.

Invocation — O VIERGE immaculée, QUI DEVEZ ENFANTER à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous, pour que je ressemble à Jésus.

XXXIIe ANNÉE

1er NUMÉRO — JANVIER 1888

S'adresser pour les abonnements, à M. le DIRECTEUR de la *Voix* ou à l'un de MM. les Chapelains de Notre-Dame de CHARTRES (Eure-et-Loir).

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

BULLETIN MENSUEL DE L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME OU DES VOCATIONS PAUVRES, ET DE L'ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Trente deuxième année d'existence

La Voix de Notre-Dame de Chartres est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'Œuvre des Clercs de Notre-Dame a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever pour le service de l'Eglise, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Eglise ; ils aident l'Œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes : Seigneur Jésus, donnez à votre Eglise des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Eglise et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de Notre-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune ; mais, en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre le 25 *de chaque mois* et *le samedi de chaque semaine ;* ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'Association ; 2° à l'article de la mort ; 3° le jour de la Nativité de la sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que de plus les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie, ou, s'ils ne le peuvent, leur *propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite, aux fêtes : 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la sainte Vierge (21 novembre); 4° des saints innocents (28 décembre).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église à NOTRE-DAME DE LORETTE).

La Voix de Notre-Dame de Chartres paraît au commencement de chaque mois.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance **par un mandat sur la poste**. Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

La date de l'abonnement est fixée pour chacun au 1er du mois qui suit celle de son inscription.

Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est impossible *de faire droit aux réclamations.*

Les demandes de rectification d'adresse après le 18 du mois, arrivent ordinairement trop tard pour le mois suivant.

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE

1er NUMÉRO — JANVIER 1888

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

Avis. — *Le Denier de Notre-Dame.* — Les personnes qui ont l'intention de nous envoyer prochainement leurs cotisations pour l'abonnement à la *Voix* (1888 ou annuités précédentes oubliées), sont priées de faire usage du mandat postal. Le talon de ce mandat peut tenir lieu d'un accusé de réception qu'il ne nous est pas toujours possible d'adresser à nos correspondants; surtout à cette époque de l'année. Nous désirons aussi éviter un encombrement de timbres difficiles à placer.

LETTRE PASTORALE

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES AU CLERGÉ ET AUX FIDÈLES DE SON DIOCÈSE, AU SUJET DE LA QUÊTE DE NOEL (1887) ET DES OFFRANDES DESTINÉES AU SOUVERAIN PONTIFE.

Nos Très Chers Frères,

Depuis l'époque malheureuse où le Souverain Pontife a été dépouillé de son pouvoir temporel et de ses ressources, Nous avons ordonné chaque année dans toutes les paroisses de Notre diocèse, pour le jour de Noël, une quête dont le produit est destiné à Sa Sainteté. Nous avons ordinairement profité de cette occasion, N. T. Ch. F., pour vous inspirer à l'égard de son Auguste personne les sentiments de respect filial et d'obéissance empressée qui nous animent nous-même. Vicaire de Jésus-Christ, successeur de saint Pierre, il est le Chef que nous devons tous suivre, le Docteur que nous devons docilement écouter. En dehors de la voie qu'il trace, des vérités qu'il enseigne, il n'y a pour personne ni vie, ni salut possibles. Les individus qui ferment de parti pris leur cœur à ses doctrines et méprisent ses préceptes, peuvent paraitre heureux pendant les quelques jours de leur vie mortelle; mais au grand jour du jugement, Jésus-Christ ne les reconnaîtra point pour ses brebis, parce qu'ils n'auront point reconnu le Souverain Pontife, son représentant sur la terre, pour leur véritable Pasteur. Le catéchisme lui-

même nous l'apprend : Il n'aura point Dieu pour Père celui qui n'aura point pris l'Église pour sa Mère. — Les sociétés elles-mêmes, les peuples et les princes ne peuvent sans l'Église et sans le Souverain Pontife atteindre leur fin temporelle d'une façon convenable. En fondant l'Église et la Papauté, Jésus-Christ a voulu qu'elles fussent l'une et l'autre la condition nécessaire de tout progrès réel, de toute vraie civilisation et de tout bonheur temporel digne des êtres raisonnables ; il a voulu que, tout en conduisant les hommes à leur éternelle félicité, elles leur procurassent par surcroît les biens d'ici-bas.

C'est ce que montre admirablement une lettre écrite le 15 juin de cette année par Léon XIII à son Eminence le cardinal Rampolla, au moment où Il lui confiait la charge de secrétaire d'Etat. On y voit avec évidence combien le Pape et l'Église aiment les peuples rachetés par Jésus-Christ, et quel bien produirait dans le monde leur influence, si elle pouvait s'exercer librement.

.... *Sa Grandeur fait suivre des considérations suivantes le document pontifical reproduit dans ses principaux passages :*

Vous avez entendu, N. T. Ch. F., la parole du Souverain Pontife avec une religieuse attention. Après tant d'autres, vous avez admiré la sagesse et la prudence qui la caractérisent, vous avez senti l'immense affection qui l'inspire. Que de malheurs seraient évités si l'on écoutait de si précieux enseignements, et surtout si on les mettait en pratique ! L'on verrait, avec la religion de Jésus-Christ, la paix refleurir entre les peuples divisés et toujours prêts à s'entr'égorger, les haines civiles s'éteindre dans une concorde entière des classes et des partis, les esprits tranquillement appliqués aux sciences et aux arts, y découvrir pour le bonheur de la vie de nouvelles merveilles. Les cœurs et les caractères reprendraient leur vieille noblesse et leur antique énergie, et les Etats retrouveraient une sécurité, une prospérité dont ils ne jouissent plus depuis longtemps. Déjà beaucoup d'hommes puissants sentent de quelle utilité serait l'influence de l'Église, et malgré de vieux préjugés ils s'adresseraient volontiers au Souverain Pontife dans les complications qui les divisent, dans les nombreuses difficultés qui les arrêtent. Les peuples eux-mêmes comprennent par instinct que le Pape est leur meilleur ami, leur véritable Père. Aussi, de toutes les régions de l'univers, ils envoient à Léon XIII des dons magnifiques, à l'occasion de son Jubilé sacerdotal qui aura lieu au début de l'année prochaine. Nous-mêmes, nous lui avons transmis dernièrement vos propres offrandes. Ces présents divers ont un double but : ils témoignent au Souverain Pontife l'amour que lui portent ses enfants répandus sur la surface du globe, et ils lui donnent les

moyens de continuer, comme avant sa spoliation, ses grandes œuvres d'évangélisation et de charité. Ne l'oublions pas, il a la sollicitude de toutes les Églises. Pauvre lui-même, il soutient de plus pauvres que lui, et particulièrement ces infortunés chrétiens de l'Asie, victimes de leur attachement à leur foi et à notre pays, et ces missionnaires qui vont porter au loin, avec le nom de Jésus-Christ, le nom si cher de la France. Nous n'écouterons donc, en ce jour de Noël, N. T. Ch. F., que la générosite naturelle à nos cœurs de Catholiques et de Français. A notre offrande nous joindrons la prière. Nous supplierons Notre-Dame de Chartres de nous conserver encore longtemps notre glorieux Pontife, de le rendre heureux sur la terre et de ne point l'abandonner aux mains de ses ennemis : « *Dominus » conservet eum et vivificet eum, et beatum faciat eum in terra et non » tradat eum in animam inimicorum ejus.* »

MM. les Curés donneront connaissance à leurs paroissiens de cette lettre et de la quête qu'elle annonce, soit le Dimanche qui en suivra la réception, soit même le jour de Noël, s'ils le jugent plus à propos. Ils feront cette quête à tous les offices de la solennité de Noël, en personne si c'est possible, et le produit qu'ils Nous en adresseront sera, par Nos soins et ceux de Son Excellence le Nonce Apostolique de Paris, transmis au Souverain Pontife.

Donné à Chartres, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing de Notre Secrétaire-Général, le 30 novembre 1887, en la fête de saint André.

† L.-EUGÈNE, *Évêque de Chartres.*

Par mandement de Monseigneur,

J ROUSSILLON,

Chanoine, Secrétaire-Général.

Vie de Marguerite BOSCO

MÈRE DE DOM BOSCO

FONDATEUR DE LA CONGRÉGATION SALÉSIENNE(1)

Les pages charmantes de ce petit livre ne sont point destinées seulement, comme le dit si bien l'auteur, « à perpétuer la mémoire de *Marguerite Bosco,* à redire sa coopération dans l'établissement de l'œuvre charitable de son fils ; elles ont encore pour but d'offrir aux filles et aux mères chrétiennes un miroir des vertus les plus pures de la religion et de la famille. » Nous ajouterons que c'est aussi la pensée qui nous anime en venant

(1) Se trouve à Lille, imprimerie Salésienne.

reproduire quelques traits de cette belle physionomie, qui rappellent ceux de la *Femme forte* dont la Sainte Ecriture présente à notre admiration le portrait achevé.

Marguerite Bosco ne fut pas riche ; mais elle eut un cœur généreux jusqu'à l'héroïsme. — Elle ignora les sciences humaines ; mais elle posséda le grand art d'élever ses enfants dans la crainte et dans l'amour de Dieu. Privée de bonne heure d'appuis humains, elle sut, par l'ardeur de sa foi et l'énergie de sa volonté, remplir sans défaillance la difficile mission que la divine Providence lui avait confiée.

La loi du Seigneur fut en toute occasion sa loi suprême, la barrière sacrée qu'elle ne franchit jamais. Droite en sa conscience, tendre en ses affections, pure en ses pensées, active et franche, d'un jugement sûr, elle ne connaissait ni la crainte ni l'hésitation. Que l'affaire fut grave ou de moindre importance, on retrouvait toujours en elle, ce qui est devenu si rare de nos jours : UN CARACTÈRE.

Marguerite naquit à Capriglio, commune d'Asti, le 1er août 1788. Ses parents étaient d'honnêtes cultivateurs tout animés de l'esprit de Dieu. Cette fille bien aimée suivit leurs pieux exemples et partagea, en grandissant, leurs goûts simples et leur existence laborieuse. Comme eux elle observait avec fidélité le repos dominical, non seulement en s'abstenant de tout travail défendu, mais en allant à l'église plusieurs fois en ce saint jour... L'église, *son église,* voilà quel était l'unique objet de ses délices, le centre de toutes ses affections !

Qui ne sait avec quelle facilité la jeunesse court aux divertissements, aux danses prolongées dans la nuit. Jamais Marguerite ne voulut y prendre part : et, quand ses compagnes l'appelaient pour venir avec elles, apparaissant sur le seuil de son habitation : « Où voulez-vous me conduire? leur disait-elle. — Mais au bal, il y aura du monde, de la belle musique et nous passerons la soirée gaiement. — Marguerite prenant alors un air sérieux et les fixant au visage : « Qui veut jouir avec le diable, leur disait-elle, ne pourra se réjouir avec Jésus-Christ » ; la sentence prononcée, elle refermait la porte, les laissant telle-

ment étourdies de sa réponse que plusieurs d'entre elles, au lieu d'aller *à la danse* s'en retournaient pensives à leur logis.

Marguerite avait atteint sa 23e année, quand elle fut demandée en mariage par Jean Bosco de *Murialdo* (1), qui vivait du produit d'une petite terre qu'il cultivait lui-même. La jeune fille aurait bien voulu passer sa vie entière avec ses parents sans enchaîner sa liberté ; mais sur le désir exprès de son père, qui trouvait dans cette alliance si chrétienne des avantages sérieux, elle consentit à lui accorder sa main.

Les deux futurs époux appelèrent sur leur union toutes les bénédictions du ciel par la pieuse réception des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

François avait eu d'un premier mariage un fils nommé Antoine, auquel la jeune femme prodigua tous ses soins. Elle devint mère elle-même le 8 avril 1813 d'un petit garçon qui reçut au baptême le nom de Joseph ; celui de Jean-Baptiste fut donné au second qui naquit le 15 août 1815.

Le courageux François, activement secondé par Marguerite, suffisait à l'entretien de la famille, de deux serviteurs et de sa mère, respectable septuagénaire affligée de plusieurs infirmités, lorsque soudain, une épreuve terrible visita la paisible habitation. François Bosco revenait des champs. Baigné de sueur il descendit à la cave humide et froide... Il en remonta frappé à mort. Une fluxion de poitrine se déclara aussitôt et, en peu de jours, dans la force et la fleur de l'âge, il s'endormit dans le Seigneur, après avoir reçu avec la foi la plus vive les secours de notre sainte religion (12 mai 1817).

Le tendre cœur de Marguerite fut brisé par ce coup si subit ; mais, magnanime dans sa douleur, elle réprima toute plainte : ses larmes coulaient silencieuses, muets témoins de sa vive affliction. L'épreuve était d'autant plus grande que les récoltes de l'année, l'unique revenu de la famille, avaient été mauvaises par suite d'une désespérante sécheresse.

La disette affreuse qui se fit sentir dans les campagnes, conduisait dans les fermes une foule de misérables implorant,

(1) Village du Piémont.

d'une voix défaillante, le plus petit morceau de pain. Marguerite, par des sacrifices multipliés et l'aide manifeste de la Providence, venait au secours de ces pauvres faméliques, ajoutant à ses dons quelques bonnes paroles pour les exciter à la résignation et à la confiance en Dieu.

Le terrible fléau n'était plus qu'un souvenir, les affaires domestiques s'étaient améliorées, quand Marguerite Bosco reçut de nouvelles propositions de mariage. Quoique fort convenables et devant lui procurer une certaine fortune, elle les rejeta sans hésitation. Lorsqu'on lui objectait que le parti qui se présentait deviendrait un protecteur, un tuteur pour ses enfants, la généreuse femme répondait : « le tuteur serait peut-être un » ami ; je suis, moi, la *mère de mes fils*. Que m'importe l'or » et l'argent? *Mes enfants, voilà tout mon bien.* »

Réponse sublime qui fait un admirable pendant aux paroles de Cornélie, la mère des Gracques ; néanmoins, en comparant ces fougueux tribuns qui troublèrent leur patrie, aux fils de Marguerite qui en furent les bienfaiteurs, on sent que la *paysanne* piémontaise l'emporte sur la *matrone romaine,* de toute la différence, qui existe entre les vertus païennes et celles dont le catholicisme présente au monde la merveilleuse éclosion.

Initier ses enfants aux vérités de la foi contenues dans le catéchisme ; les habituer à l'obéissance et les occuper aux travaux compatibles avec leur âge, tel fut le continuel labeur de toute sa vie.

Pour apprendre à l'enfant et graver profondément dans son cœur de saintes aspirations, l'horreur du péché, la crainte des châtiments éternels, l'espérance du Paradis, il n'est pas un moyen comparable à celui des lèvres maternelles. Sa parole, son exemple, les comparaisons palpables, familières, saisissantes qu'elle établit entre la conduite habituelle de ces chers petits êtres et les préceptes de la loi divine, produisent en leur âme une action efficace et durable.

Par cette inoculation incessante, la religion devient chez l'enfant comme une seconde nature ; il est vertueux pour ainsi dire sans effort, et cette foi des premières années que l'on

pourrait appeler les *années douces*, sera le préservatif le plus assuré contre les dangers des années difficiles qui leur succéderont. — Ne perd pas la foi qui veut: — c'est l'auteur de Marguerite qui fait cette judicieuse remarque, — souvent elle semble morte, mais cette mort n'est qu'un sommeil, dont l'âme, sous l'action de la grâce, sortira un jour repentante et radieuse au souvenir des enseignements de sa mère, et de la joie si pure qu'elle a goûtée en recevant son Dieu pour la première fois.

Chez Marguerite Bosco la fermeté et la douceur s'étaient donné ce saint baiser dont parle *l'Ecriture Sainte* au sujet de la justice et de la miséricorde divines. Inflexible quant aux principes, elle avait une manière si aimable de conduire ses fils au bon Dieu par la prière et par les sacrements, qu'elle leur rendait faciles et agréables, ces devoirs de piété qui, lorsqu'ils sont présentés à l'enfance d'une manière austère, les en éloignent au lieu de les lui faire aimer. Cette influence salutaire qu'elle exerçait sur ses fils ne s'effaça point avec les années. Quand ils arrivèrent à l'âge d'homme, elle leur demandait encore résolûment et dans la simplicité de son autorité maternelle, s'ils avaient rempli leurs devoirs de bons chrétiens, et ils lui répondaient avec la candeur et l'ingénuité de l'enfance.

On rapporte que lorsque Jean, retenu sur le champ si vaste de son apostolat rentrait à une heure tardive : « Et ta prière, l'as-tu récitée, » lui disait-elle parfois ? Jean n'avait pas attendu jusque-là pour se mettre en règle avec Dieu ; mais sachant que cela faisait plaisir à sa mère il lui répondait : « Mère, j'y vais à l'instant. » Marguerite reprenait alors en souriant : « C'est que, vois-tu, vous étudiez vous autres votre latin, vous savez votre théologie, mais votre mère en sait autant que vous : *elle sait que vous devez prier.* »

C'est ainsi que Marguerite pouvait redire à ses fils déjà grands les paroles obéies du premier âge, avec la certitude qu'elles seraient acceptées, comme autrefois, avec une respectueuse soumission. De cette sorte les années pouvaient s'écouler, mais les charmes de l'enfance demeuraient toujours, et plus d'une fois émue au fond d'un cœur sensible et délicat, Margue-

rite s'éloignait de tout regard pour essuyer une larme! O larmes de joie que l'amour d'un fils peut faire jaillir des yeux d'une mère, vous êtes plus précieuses que les perles de l'Océan.

Hélas! il n'en est pas de même dans bien des familles où l'autorité de la mère est méconnue et son cœur brisé par le ton méprisant et hautain de ses enfants. Lamentable effet du peu de soin qu'elles ont mis à jeter dans leurs jeunes cœurs, pour en réprimer les défauts naissants, les germes puissants de la Foi. Pauvres mères! maintenant elles versent des larmes amères et trop souvent stériles comme leurs tardifs regrets.

Chaque semaine, Marguerite était forcée de s'absenter pour aller au marché : Avant de partir elle assignait à chacun de ses fils, qu'elle confiait à la surveillance de la bonne aïeule, une tâche à remplir, leur promettant en récompense, s'ils étaient bien laborieux et bien sages...un jouet?...une petite friandise? ...non, mieux que cela : UN PAIN BÉNIT. Oui, un pain bénit; pour les enfants de cet âge, de cette éducation simple et pieuse c'était assez.... Et, quand le soir, du haut de la colline, au bout du sentier qui montait à la maison, la *maman* apparaissait, poudreuse, harassée, baignée de sueur, ils volaient à sa rencontre et s'écriaient en se pressant autour d'elle : *le pain bénit, le pain bénit.* Marguerite souriait et, ralentissant le pas : « Quel empressement ! quelle ardeur ! leur disait-elle ! ayez un peu de patience, allons premièrement au logis me débarrasser de ce lourd panier et me reposer un moment. »

Les enfants la suivaient en sautant; arrivés à la cuisine la mère s'asseyait, le pain bénit sortait de la bienheureuse corbeille, et les petits de tendre la main en disant : « *A moi, à moi.* » Patience, reprenait la maman, commencez par me rendre vos comptes. Suspendus à ses lèvres ils attendaient ses interrogations qui devenaient un véritable examen de conscience par lequel cette mère intelligente pénétrait au plus intime de leurs actes et de leurs pensées. Les enfants lui racontaient ingénûment les moindres circonstances de leur journée avec une sincérité charmante. Ils recevaient alors en échange le pain bénit si désiré, si bien mérité, et mangé par suite avec tant de plaisir..... *(A suivre).* C. de C.

Le nom de Marie chez nos Aïeux

Dans un vieux *Recueil de miracles de la Sainte Vierge*, transcrit au XIIIe siècle et compilé à la fin du XIIe par un moine anglais, qui semble être venu personnellement à Chartres, nous trouvons un témoignage bien curieux de la dévotion de nos pères envers notre bien aimée Madone. Après avoir loué la science et la piété de St Fulbert, et raconté comment N.-D. de Chartres le guérit du Mal des Ardents en versant sur ses lèvres brûlantes quelques gouttes de son lait précieux, l'auteur termine en ces termes que nous traduirons plus bas :

« *Fulberti certe industriam spirât adhuc urbs Carnotina, nulli in tota Gallia vel doctrina vel clericorum copia secunda. Preterea in Sancte Marie veneratione ita fervida ut si quis eciam plebeius simpliciter Sanctam Mariam vocet, nec adiciat Dominam nostram, sit dampnabile et pene capitale, omniumque denotetur digito, pro immani contemptus obprobrio.* » — Voici la traduction :

« De nos jours encore le génie de Fulbert anime la cité chartraine, cette cité qui ne le cède à nulle autre dans toute la France pour le savoir et la splendeur de son clergé. En outre elle est si ardente au culte de la Sainte Vierge, que si même quelqu'un du peuple l'appelle simplement *Sainte Marie*, sans ajouter *NOTRE-DAME*, son acte est regardé comme condamnable et presque digne de mort : il est montré au doigt par tous, en punition de son affreuse irrévérence. »

Et ces Chartrains si dévots à leur Madone, n'étaient pas de petits esprits ni de petits caractères. C'étaient ceux-là même qui enflammés par la parole de St Bernard, couraient aux Croisades, ou bâtissaient par enthousiasme nos deux superbes tours et notre admirable cathédrale. Aujourd'hui l'on aime aussi beaucoup Notre-Dame. Mais combien de personnes, même religieuses, obéissent sans le savoir au mot d'ordre protestant, et craignent toujours d'être trop respectueuses envers Jésus-Christ et sa Sainte Mère ! Elles disent simplement le *Christ, Marie, la Vierge.* Si nos braves aïeux nous entendaient, ils frémiraient d'indignation et nous montreraient au doigt. Au moins sur ce point soyons dignes d'eux, et ne craignons pas, quand nous parlons de Jésus et de Marie, d'ajouter à leurs noms ces titres que le respect, la confiance et l'amour, inspiraient déjà à nos ancêtres. Appelons hardiment comme eux, Jésus Notre Seigneur, et Marie Notre-Dame de Chartres.

POÈME DU SACRÉ-CŒUR

Verrières de l'Église du Sacré-Cœur à Tourcoing (Nord.)

Elever l'âme en charmant les yeux, tel a toujours été l'idéal de l'art véritable. Les grands architectes du Moyen-Age, imagiers, maçons, verriers, lorsqu'ils construisaient et décoraient nos splendides cathédrales, n'avaient d'autre but que de plaire en instruisant. Delà, ces compositions admirables, où l'imagination s'unit à la science, pour faire redire à la pierre le triomphe de Notre-Seigneur, la gloire de la Sainte-Vierge ou les terreurs du dernier jugement. Mais, c'est dans les intérieurs surtout, que l'art du verrier a su développer des ressources étonnantes. Parlant aux yeux par l'harmonie des couleurs, il saisit les esprits et fait entendre à l'homme des enseignements multiples. Ici, l'Arbre de Jessé retrace la Généalogie royale du Messie; ailleurs, la Nouvelle alliance nous rappelle le parallèle de l'Église et de la Synagogue, ou bien les épisodes merveilleux des légendes des Saints viennent édifier les fidèles. On retrouve partout la même idée, partout la même mission de l'Art et l'on a pu dire en toute vérité que les Vitraux de nos églises étaient le livre des ignorants.

Au milieu des faiblesses et des décadences actuelles c'est un bonheur de retrouver parfois et de saluer quelques œuvres rappelant ces artistes chrétiens. Aussi nous faisons-nous un devoir de présenter aux lecteurs de *la Voix*, le travail sorti récemment des ateliers de la Maison Lorin, de Chartres, pour l'église du Sacré-Cœur de Tourcoing.

Le thême général que l'on a voulu traduire est la glorification du Sacré-Cœur. Toutes les Verrières de l'œuvre principale sont employées au développement de ce thême.

Dans le chœur, l'artiste a fait l'histoire de cette dévotion, il en montre le fondement dans les prophéties de l'Ancien Testament dont il retrace la réalisation dans l'Évangile.

C'est d'abord Moïse frappant le rocher d'Horeb et en faisant jaillir une source d'eau vive. Ce rocher, dit l'apôtre St Paul, c'était J.-C.

Puis le prophête Ézéchiel qui, dans une vision, voit un torrent sortir du côté droit du temple, et s'en aller grossissant jusqu'à la mer dont il adoucit l'amertume; image de la dévotion au Sacré-Cœur; sorti du côté droit du Sauveur entr'ouvert par la lance du soldat, ce culte s'est développé à travers les siècles pour s'épanouir en notre temps, vraie mer d'iniquités qu'il doitadoucir en la purifiant.

A côté de ces figures, viennent les réalités; St Jean reposant à la Cène sur la poitrine du Sauveur, le Centurion qui transperce le

cœur de Notre-Seigneur, St Thomas constate la réalité des plaies de Jésus.

La deuxième partie du thème général comprend le développement du culte du Sacré-Cœur dans l'histoire.

L'Apparition de Notre-Seigneur à la Bienheureuse Marguerite-Marie dans la chapelle des Novices, 27 Décembre 1673. C'est là que le Sauveur demanda l'établissement de cette dévotion.

La seconde apparition sur le noisetier (juin 1674) où le divin Maître réclama le pieux usage de l'heure sainte, de 11 heures à minuit, le premier jeudi et la communion du 1er vendredi du mois.

La troisième apparition à la grande chapelle en présence du St Sacrement exposé (16 Juin 1675). Ce fut la plus solennelle de toutes les manifestations et elle eut pour résultat l'institution de la fête du Sacré-Cœur.

A côté de ces apparitions, on a retracé l'image des Saints qui ont reproduit en eux d'une manière visible la Passion du Sauveur.

St François stigmatisé au mont Alverne.

Ste Thérèse, le cœur transpercé par le dard enflammé du Chérubin.

La troisième partie redit plus spécialement les gloires de la dévotion au Sacré-Cœur à notre époque.

C'est, par ordre de dates : Mgr de Belsunce consacrant Marseille au Sacré-Cœur à la demande de la Vénérable Sœur Madeleine de Rémusat et obtenant ainsi la cessation de la peste (1721).

Louis XVI, prisonnier au temple, fait vœu pour le salut de la France, d'ériger une église à la gloire du Sacré-Cœur (25 décembre 1792).

La bataille de Loigny (2 décembre 1870), où l'étendard du Cœur de Jésus, flottant sur une poignée de héros, les conduit à la sanglante expiation qui doit hâter la délivrance de la patrie. Nos artistes ont traité ce sujet avec un spécial amour et une fidélité scrupuleuse.

La Consécration de la France à Montmartre.

Enfin, Tourcoing voué au Sacré-Cœur.

Pour compléter ce travail, on a formé un cortège d'honneur de tous les saints personnages qui ont contribué à répandre cette dévotion :

D'un côté :	De l'autre :
St Bernard.	St Thomas d'Aquin.
St Jean Chrysostome.	St Augustin.
Ste Jeanne de Chantal.	Ste Gertrude.
St François de Sales.	Le Père de la Colombière.

Dans le *transept :*

St Bruno.
St Norbert.
St Ignace.
St François Xavier.
St Louis de Gonzague.
St Charles.
St Vincent-de-Paul.
St Alphonse de Liguori.

Vis-à-vis :

Ste Marie-Madeleine.
Ste Catherine d'Alexandrie.
Ste Julienne.
Ste Monique.
Ste Brigitte.
Ste Catherine de Sienne.
Ste Françoise romaine.
Ste Germaine Cousin.

A la suite de ce cortège d'honneur, le verrier a reproduit l'histoire de la Miséricorde de Notre-Seigneur, dont le Sacré-Cœur est la représentation.

D'abord le chef-d'œuvre de la bonté de Jésus : l'Eucharistie, *figurée* aux Noces de Cana, *annoncée* à la multiplication des pains au désert, *préparée* par la scène sublime du lavement des pieds, *manifestée* dans ses effets par les disciples d'Emmaüs.

Puis, Jésus, médecin des âmes, convertissant les pécheurs et appelant à lui tous les hommes, a inspiré les sujets suivants :

Zachée, image du pécheur, sollicité par la grâce. — Jésus, bon Pasteur, ramenant la brebis égarée. — Le Bon Samaritain, représentant le pécheur guéri. — L'Enfant prodigue, modèle de la réhabilitation.

Viennent ensuite les pécheresses de l'Evangile : La femme adultère, — la Cananéenne, — Marie-Madeleine et la Samaritaine.

Après le soin des âmes, la guérison des corps ; aussi les verrières suivantes nous rappellent :

Les deux Aveugles de Jéricho, — le Sourd-Muet, le Paralytique et le Lépreux.

Voilà, dans un rapide exposé, l'idée qui a dirigé cette magnifique décoration d'intérieur.

Cette œuvre aussi remarquable au point de vue artistique qu'au point de vue doctrinal, a été exécutée d'après les données du vénérable curé du Sacré-Cœur, par la Maison Lorin, de Chartres ; et l'on peut dire que l'exécution est digne à tous égards de la composition.

La réputation de cette Maison n'est plus à faire, et malgré l'absence toujours regrettée de son chef, trop tôt ravi par la mort, elle a su garder l'impulsion qui lui avait été donnée et demeurer fidèle aux traditions.

Précision du dessin, richesse des couleurs, vigueur des tons, harmonie du coloris, telles sont les qualités qu'elle sait unir pour allier, dans ses travaux, la puissance de l'ensemble qui saisit la foule et la finesse des détails qui charme les délicats.

P. Reinert.

FAITS RELIGIEUX

— *Indulgences accordées par S. S. Léon XIII à la Ligue anti-maçonnique :* 1° Une indulgence plénière aux enfants vraiment pénitents et confessés, qui, s'approchant pour la première fois de la sainte Table, prennent avec serment l'engagement de ne jamais donner leur nom à aucune société secrète, pourvu qu'ils y ajoutent quelque prière aux intentions du Souverain Pontife ;

2° De même, une indulgence plénière, une fois chaque année, au jour choisi par eux, à tous les fidèles qui, vraiment pénitents, s'étant confessés et ayant communié, renouvelleront leur serment de ne jamais s'affilier aux sectes maçonniques et prieront quelques instants aux intentions du Souverain Pontife. *(Décision, Rome, 20 août 1887.)*

On trouve le Manuel de la Ligue : Lille (Nord), rue de la Barre, 104, prix, 0,10 c. — Le *Messager du Sacré-Cœur* en fait mention (Mois de novembre 1887, p. 577).

— *Indulgences de l'*Angelus. — Pour gagner ces indulgences, Benoît XIII et Benoît XIV avaient prescrit : 1° Qu'on réciterait, au son de la cloche, l'*Angelus* ou le *Regina Cœli ;* 2° Que l'*Angelus* se dirait à genoux, excepté depuis le samedi soir de chaque semaine jusqu'au dimanche soir inclusivement, et que le *Regina Cœli* se dirait debout.

Ne voulant pas que la difficulté d'accomplir ces conditions privât des indulgences un si grand nombre de chrétiens ; jaloux, en outre, d'exciter plus efficacement tous les fidèles à rappeler dans leur esprit le pieux souvenir des touchants mystères de l'Incarnation et de la Résurrection, N. T. S. Père le Pape Léon XIII, dans l'audience du 15 mars 1884, a bien voulu que les indulgences ci-dessus mentionnées pussent être gagnées : 1° Par tous les fidèles qui ne pourront se mettre à genoux, ou qui n'entendront pas sonner la cloche ; 2° Par tous les fidèles qui, ne pouvant ni apprendre ni lire l'*Angelus* et le *Regina*, réciteront 5 *Ave Maria* ou *Je vous salue Marie*, pieusement et dévotement, soit le matin, soit à midi, soit le soir.

— Le 1er dimanche de l'Avent a été lu au Vatican, en présence du Souverain Pontife, le décret portant que l'*on peut procéder sûrement à la béatification du vénérable serviteur de Dieu* Jean-Baptiste de La Salle.

En la même cérémonie, semblable décret a été promulgué pour les vénérables Grignon de Montfort, Clément Hofbauer, Inès de Béniganim, Félix de Nicosie et Egidius de Saint-Joseph.

— Le 5 décembre, a été tenu un consistoire secret pour les préliminaires de la canonisation des sept Bienheureux fondateurs de l'ordre des Servites de Marie et des trois Bienheureux de la Compagnie de Jésus. Après un exposé présenté par Son Em. le cardinal Bianchi, préfet de la Sacrée-Congrégation des Rites, Sa Sainteté a demandé les suffrages des EEmes cardinaux, et chacun a répondu affirmativement à la question : *Si l'on peut procéder à la canonisation solennelle.*

Angleterre. — Lord Lyons, ancien ambassadeur d'Angleterre à Paris, a fait son abjuration, le 4 décembre entre les mains de l'évêque de Southwarck et a été admis dans les rangs de l'Eglise catholique romaine. C'est une dernière leçon qu'il a donnée, sur le lit de mort, à son pays et à la France, apres les nombreux services qu'il leur a rendus au cours de sa longue carrière diplomatique.

Missions africaines. — Le St Père vient de créer et de délimiter, dans le Zanguebar méridional, une nouvelle préfecture apostolique. Cette érection s'est faite à la prière de l'Allemagne, désireuse d'obtenir ainsi des appuis pour les établissements coloniaux qu'elle veut fonder sur ces côtes.

Italie. — On signale de nouvelles adhésions collectives de l'épiscopat italien aux réclamations du Saint-Père concernant son domaine temporel. Après les provinces de Sardaigne et de Ligurie, sout venus les prélats du pays napolitain.

Jubilé sacerdotal de S. S. Léon XIII. — Dans le consistoire du 2 novembre le Saint-Père s'exprimait ainsi, à l'occasion des préparatifs de son Jubilé :

« Vous voyez, Vénérables Frères, combien vive est la manifestation de la joie publique, combien l'union des cœurs est étroite, combien les témoignages de la plus ardente piété sont variés et exquis. Toutes les classes sociales, sur tous les points de la terre, en particulier et en public, rivalisent de zèle pour Nous combler de toutes sortes d'hommages, par les députations, par des lettres, par des pèlerinages venant des plus lointaines contrées et par l'envoi d'un nombre immense de présents dont il est vrai de croire que la richesse et le travail artistique sont encore dépassés par l'élan des cœurs. On voit resplendir admirablement en cela la bonté et la puissance de Dieu qui, au milieu des grandes épreuves de l'Eglise, en soutient et en confirme les forces ; qui accorde ses consolations á ceux qui combattent pour son nom ; qui, en un mot, dans les desseins de sa Providence, retire des maux eux-mêmes une abondante moisson de bien. On voit briller pareillement la gloire de l'Eglise qui montre la vertu divine de son origine et de sa vitalité, l'esprit divin qui la régit et l'anime et grâce auquel les pensées et les sentiments des fidèles sont unis entre eux et avec le Pasteur suprême de l'Eglise par un seul et même lien. »

— Dernièrement, le Saint-Père a reçu les pèlerins de Hongrie.
En tête du pèlerinage venaient les évêques hongrois en grand costume. Le cardinal Simor a lu une adresse en latin, à la suite de laquelle les pèlerins poussèrent trois vivats formidables. Son Eminence présenta ensuite le texte d'une adresse magnifiquement reliée, avec un grand nombre de volumes immenses contenant des millions de signatures.

— La France catholique était représentée à Rome, le 20 novembre, par plus de 300 pèlerins, pour la plupart du diocèse de Coutances, mais en grand nombre aussi de Nantes, de Séez, de Vannes.
Le 28 décembre, départ d'un Pèlerinage de Paris pour Rome.

— A la nouvelle de l'élection de M. Sadi-Carnot, comme successeur de M. Grévy à la Présidence de la République française (2 décembre), les journaux romains ont répété ce qu'ils avaient déjà dit sur l'attitude du Pape et de son entourage relativement à la crise subie par la France : « Ce qu'on désirait à Rome pour notre pays, c'était tout d'abord un Chef d'Etat qui comprit la nécessité de sauvegarder et de faire respecter les intérêts religieux, base et protection de tous les autres intérêts. » Nous verrons bientôt comment l'élu comprend cette mission.

Jérusalem. — Un firman tout récent a autorisé la construction d'une nouvelle église catholique, dite *du Spasme*, à l'endroit où la Sainte Vierge a rencontré son divin Fils portant la croix. Ce sera la première église de Jérusalem dédiée à la Mère de Dieu.

Pologne. — La *Liberté*, journal de Fribourg (Suisse), annonçait dernièrement que la persécution redouble en Podlachie. Les Uniates (catholiques du rit grec) sont l'objet de mesures atroces. Des familles entières sont transportées à Orenbourg, et l'on confisque tous leurs biens. Dans le district de Biala, toutes les églises catholiques sont fermées. A Lomazy, le gouverneur a convoqué le peuple et lui a ordonné d'apostasier.

— Mgr Blanger, évêque de Limoges, ancien évêque de la Basse-Terre, est décédé, le 11 décembre, le jour même de la fête de N.-D. de la Guadeloupe à laquelle il s'était consacré, dix ans auparavant, en Amérique.

Mgr Rœss et sa mère. — Le 22 novembre ont eut lieu à Strasbourg les funérailles de Mgr Rœss, qui a été pendant près de cinquante ans le premier pasteur de ce beau diocèse, séparé de la France depuis la guerre de 1870, et qui arrivait à la quatre-vingt-quatorzième année de sa vie, si féconde et si traversée par les évènements politiques et religieux.

Né en pleine Terreur à Ligolsheim, il avait eu le bonheur d'être élevé par une pieuse et forte mère, qui vivait encore quand son fils fut élevé à la dignité épiscopale. On raconte que le jour où il fit sa première visite dans son pays natal, après son élévation sur le siège de Strasbourg, tandis que la foule chantait, jetait des fleurs, et que l'évêque bénissait, tout à coup on vit s'avancer la mère du pontife, la vénérable Mme Rœss. En présence de cette foule qui s'arrête et se tait, elle s'adresse à son fils, et dans une courte harangue, lui rappelle, non sans force et sans majesté, les devoirs de son nouvel état. Elle lui dit qu'il est évêque pour donner le bon exemple, pour combattre le démon, pour conduire à Dieu le peuple de Dieu. Tant qu'elle voulut parler, le pontife écouta, plein d'émotion et de respect. Ayant fini, elle se mit à genoux :

« Maintenant, dit-elle, Monseigneur, donnez-moi votre bénédiction. »

L'évêque, pleurant, bénit sa mère. Voilà ce que fit cette paysanne, en toute simplicité et certainement sans se douter qu'il y eut là rien de grand ni qu'elle était sublime. Une telle mère devait avoir un tel fils.

— *Apostolat des religieuses auprès des négresses, en Afrique.* — Son Em. le Cardinal Lavigerie, primat d'Afrique, prêchant à Lourdes, il y a quelques mois, a fait le tableau le plus émouvant du triste état des négresses dans le centre du continent africain. *Deux cents millions*, dit-il, livrées à la plus dégradante idolâtrie, sont exposées à être vendues et traitées comme un vil bétail. Après cette description, l'éloquent prélat a poursuivi en ces termes :

« Depuis longues années, j'étais désolé de ne pouvoir travailler à leur évangélisation. Dans le silence des nuits, j'entendais, comme l'apôtre saint Paul, la voix d'une immense population qui me disait : *transiens, adjuva nos*. En passant, viens à notre aide.

« Cette voix, je l'ai entendue dès les premiers jours. Les *Pères blancs* se sont exposés à toutes les tortures pour aller annoncer la bonne nouvelle. Onze d'entre eux y ont conquis la palme du martyre ; mais les femmes étaient restées en dehors de ce mouvement. C'est que les missionnaires à cause des préjugés du pays, ne peuvent aborder directement les femmes. Seules, d'autres femmes sont à même d'approcher des femmes païennes, de panser leurs maux, de toucher ainsi leurs cœurs. Mais où trouver des religieuses qui consentent à se vouer à une

telle mission, à braver les fatigues de longs mois de voyage à travers ces déserts, où l'on ne peut pas même songer à employer les bêtes de somme, car une mouche leur fait des blessures mortelles !

« Il semblait impossible de demander cela à une femme. La *Vierge Immaculée* a fait ce miracle. Depuis longtemps, je me disais qu'on ne pouvait laisser périr deux cents millions de femmes, lorsque je reçus, un jour, une lettre d'une jeune fille de dix-huit ans, de famille riche et noble, demandant, attirée par une force irrésistible, à se vouer au salut des pauvres négresses, je répondis par un refus absolu, permettant seulement à cette chrétienne de m'écrire une fois par mois Après trois ans de luttes et de refus, il fallut bien se rendre. En présence de sa mère, la jeune fille, alors majeure, renouvela sa demande, et comme, me tournant vers sa mère, je voulus savoir d'elle ce qu'elle en pensait, avec un héroïsme tout chrétien, celle-ci se jetant à genoux, offrit à Dieu son enfant.

« D'autres sont venues depuis. J'ai béni dernièrement le premier postulat qui commence en France, à Lyon ; la supérieure m'écrit qu'on lui présente quotidiennement des aspirantes. »

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Une très belle nappe d'autel avec garniture brodée. — Du linge pour le culte. — 2 cœurs.

Lampes. — 96 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en décembre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 71 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 7 ; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 248.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 142,

Nombre de visites faites aux clochers : 72.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartes : En décembre, ont été consacrés 28 enfants, dont 12 de diocèses étrangers.

— A l'occasion de la nouvelle année, les Clercs de Notre-Dame offrent leurs vœux aux Associés de l'Archiconfrérie qui soutient leur Œuvre. Nous sommes l'interprète de ces vœux qu'accompagne une nouvelle promesse de prières aux pieds de la Bonne Mère à l'intention de tout bienfaiteur.

— Déjà plusieurs personnes de Chartres sont parties pour Rome. D'autres s'y rendront avec les Pèlerins des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, dans un mois. Plusieurs ecclésiastiques se proposent le même pèlerinage après les fêtes de Pâques.

— Le 17, ont été ordonnés en l'église de N.-D. de Sous-Terre 1 prêtre (M. l'abbé J. Pérot), 11 diacres et 2 sous-diacre. M. l'abbé Pérot a célébré sa première messe, le 18, à la Crypte ; clerc de

Notre-Dame lui-même, il était entouré des jeunes clercs et de leurs maîtres; c'est à eux et à ses parents qu'il devait ses premières bénédictions. Cette fête de famille a eu lieu, comme toujours, avec allocution et chants ; les jeunes choristes étaient heureux d'honorer le nouveau prêtre qui, depuis trois mois, exerçait parmi eux le professorat.

— La fête de l'Immaculée-Conception, dans l'église de N.-D. de Chartres, est toujours une magnifique solennité. Les communiants sont forts nombreux aux messes basses; l'assistance est considérable aux offices du soir; la messe capitulaire est chantée en musique comme aux plus grands jours. Le sermon a été prêché cette année, comme nous l'avions annoncé, par M. l'abbé Bourgine, vicaire de Dreux ; prenant pour texte le *Tu gloria Jerusalem*, appliqué à la Sainte Vierge comme à Judith, le prédicateur a développé un très beau parallèle qui faisait ressortir les grandeurs de la Vierge Immaculée. — Après le salut, la procession aux flambeaux nous a mis de nouveau devant le spectacle incomparable que présentent deux fois l'an les splendeurs de la crypte illuminée. Monseigneur s'était rendu à l'autel de N.-D. de Sous-Terre avant le défilé de la procession ; il a fallu près d'une demi-heure pour le passage de la foule dans les larges nefs de l'église souterraine.

— Le 10, fête de N.-D. de Lorette, la même église souterraine affiliée au célèbre sanctuaire qui porte ce vocable, devait avoir une commémoration spéciale de la Madone italienne. Les fidèles unis au prêtre célébrant n'ont pas manqué à ce devoir.

— L'image adressée aux associés de la Confrérie de N.-D. de Chartres pour 1888, représente Sainte Modeste et ses compagnons, premiers martyrs chartrains. Beaucoup des lettres qui nous apportent les listes et les cotisations annuelles, font l'éloge de ce joli dessin tiré des peintures murales de la Crypte. Le sujet, si intéressant par lui-même, ne pouvait être mieux traité; c'est l'avis des connaisseurs.

— Le 28 décembre, fête des Saints Innocents. Prédicateur : M. l'abbé Lecesne, professeur au Petit Séminaire de Nogent-le-Rotrou.

— La fête de la Confrérie de Notre-Dame, à la cathédrale, aura lieu le dimanche 22 janvier.

— Quatre Sœurs de Saint-Paul sont parties de Chartres pour les établissements de la Guyanne (Amérique), le 8 décembre.

— La Société de Saint-Vincent-de-Paul a eu, dans la chapelle St-Martin de la Crypte, sa retraite annuelle préparatoire à la fête de l'Immaculée-Conception ; elle a été prêchée par M. l'abbé Tissier.

professeur à l'Institution N.-D. Le 8, la même Société avait à l'évêché sa réunion générale présidée par Monseigneur. La Conférence de St-Vincent-de-Paul à Chartres participe à cette vitalité qui s'attache à toute œuvre catholique correspondant aux besoins de notre époque. Elle prospère actuellement dans le monde entier. La statistique de 1886 nous apprend que 156 nouveaux centres ont été établis dans la Chrétienté ; et sur ce nombre, 35 en France. — Ils se comptent par milliers les imitateurs des sept jeunes gens qui commencèrent, en 1883, cette belle manifestation de vraie charité.

— Une des œuvres soutenues par la Conférence, c'est le Patronage des jeunes apprentis et ouvriers. Il est de plus en plus florissant. Les Chartrains ont pu s'en rendre compte, lors de la distribution des récompenses à la salle Saint-Ferdinand. Une foule compacte assistait aux intéressantes soirées données le 10 et le 11 à cette occasion par les jeunes gens du Patronage. Le 11, le compte-rendu des offrandes et des livrets a été précédé d'un charmant discours de l'aumônier, M. l'abbé Durand, sur l'utilité de l'œuvre et ses succès à Chartres.

— La fête d'Adoration aura lieu le jeudi 19 janvier, à l'église de N.-D. de Sous-Terre ; sermon par M. l'abbé Métivier, curé de Levesville. Celle de décembre, célébrée dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, a été là ce qu'elle y est toujours, très bien préparée et très suivie. Le prédicateur était M. l'abbé Rettig, vicaire de Saint-Aignan. Les effets de la Sainte Eucharistie sur le corps du communiant ont été expliqués dans cette très utile instruction avec une grande netteté.

— De belles manifestations de la dévotion au Pape s'organisent dans plusieurs églises et chapelles de communautés, à l'occasion du Jubilé de S. S. Léon XIII. Cette circonstance ajoutera aux saluts du Saint-Sacrement, donnés le 31 décembre, une particulière solennité.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Il y a dix jours, une lettre nous venant de Châlons, nous annonçait que notre chère fille était au plus mal des suites d'une fausse couche. Les médecins avaient dit à ma belle-sœur que dans 48 heures tout serait fini. Je partis en toute hâte, après avoir fait commencer une neuvaine à N.-D. de Chartres. Le lendemain matin, j'étais auprès de la chère malade ; et déjà les médecins avaient repris espoir. Une amélioration s'étaient déclarée la veille, vers l'heure où je l'avais recommandée aux prières ; le mieux a continué. Ayant promis l'insertion d'un témoignage d'action de grâces dans *la Voix*, avec mon nom signé en toutes lettres, je viens vous prier d'accéder à mon désir. En même temps je demande cinq messes pour les âmes

du purgatoire qui ont le mieux aimé et servi Marie sous le titre de N.-D. de Chartres. (Irma Chauvière, à Chartres.)

2. Au commencement du mois, je vous priais de faire faire une neuvaine, par vos petits Clercs, pour une mère de famille gravement malade. Après quelques jours de grand danger, la fin de la neuvaine a amené la convalescence. Notre reconnaissance à N.-D. de Chartres qui plusieurs fois déjà a guéri nos malades ! — Nous avons invoqué aussi N.-D. de Lourdes, Ste Anne, St Joseph, et le Vénérable de La Salle et promis une neuvaine de messes pour les âmes du purgatoire. Veuillez agréer, etc. (L. B. à Chartres.)

3. En 1883, j'avais demandé des prières pour une paralytique alitée depuis quatre mois; elle ne pouvait faire usage d'aucun de ses membres. Au dernier jour de la neuvaine, elle a pu prendre son verre et boire sans le secours de personne; c'était le commencement de la guérison qui a suivi une marche ininterrompue et n'a pas tardé à devenir complète. La Providence m'a permis de la rencontrer depuis peu; sa santé continue d'être parfaite. Je demande une nouvelle neuvaine en actions de grâces pour cette faveur et pour une autre encore concernant un militaire qui a échappé à un grand danger. Bénie soit N.-D. de Chartres ! (R. A. à Paris.)

4. Veuillez inscrire au nombre des grâces obtenues par les prières à N.-D. de Chartres la guérison d'une malade de V., guérison qui a eu lieu dans des conditions bien étonnantes pour les témoins.
(Sœur X. religieuse de St Paul, dans le Puy-de-Dôme.)

5. Le mariage pour lequel nous avions tant prié N.-D. de Chartres a eu lieu. Nous la remercions aujourd'hui pour sa protection manifeste au milieu d'obstacles qu'Elle seule pouvait vaincre. Sa statue bénite est inaugurée dans la demeure du nouveau ménage; elle n'y sera jamais oubliée. (C. M. à L. diocèse de Montpellier.)

6. Notre dernière neuvaine a eu son bon fruit; nous demandons à notre Mère qu'Elle continue son œuvre. (S. C. à Paris.)

7. N.-D. de Chartres m'a protégée dans une circonstance bien critique; j'ai ressenti alors surtout les heureux effets de notre neuvaine de prières. Maintenant je la remercie avec amour et me recommande de nouveau avec mon cher enfant dont elle a béni la naissance. (P. O. au Mans.)

Le Mois de la Sainte-Enfance de Notre-Seigneur.

Faveurs spirituelles accordées le 12 septembre 1834.

Sur la demande de Mgr l'Évêque de Chartres, Sa Sainteté Grégoire XVI a accordé à tous les fidèles des deux sexes qui, en mémoire et en honneur des douze mystères de la Sainte-Enfance de Notre-Sei-

gneur, l'auront particulièrement honorée avec dévotion et contrition du cœur dans quelque église ou oratoire public du susdit diocèse — du 25 décembre au 25 janvier —

Une indulgence de 600 jours à gagner une fois seulement chaque jour.

Une indulgence plénière, une fois dans le mois, à un jour du choix de chacun, moyennant, en ce même jour, après confession et communion, la visite d'une église ou d'un oratoire public, et prière pendant quelque temps aux intentions du Souverain Pontife.

Ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

— Le bref annonçant ces faveurs spirituelles est conservé aux archives de l'Évêché de Chartres. En le rappelant à nos lecteurs, nous signalons un aliment de plus à leur piétié. Beaucoup voudront mériter les grâces de l'Enfant Jésus en remplissant les conditions ici indiquées. Ils les obtiendront plus sûrement encore, qu'ils nous permettent de le leur dire, s'ils joignent à cet acte de dévotion un acte de charité qui est aussi de circonstance, savoir : la participation à l'*Œuvre de la Sainte-Enfance* pour le baptême, le rachat et l'éducation chrétienne des enfants nés de parents infidèles en Chine ou dans les autres pays de mission. Nous avons déjà dit que le fondateur de cette belle Œuvre, Monseigneur Forbin-Janson, était venu lui-même à Chartres mettre ses projets sous la protection de Notre-Dame; les succès croissants de la Sainte-Enfance depuis l'origine (11 juillet 1843), prouvent que l'évêque pèlerin avait été exaucé. C'est donc répondre à des attentions maternelles de N.-D. de Chartres que d'adhérer efficacement à la Sainte-Enfance, par *la prière* et par *l'aumône.* (S'adresser pour les cotisations et la demande des Annales de l'Œuvre au curé de sa paroisse ou à d'autres zélateurs désignés par lui).

Fête patronale de Saint-Aignan. — La fête patronale de l'église Saint-Aignan a été rehaussée cette année par la présence de Mgr l'Evêque de Chartres. Cette présence d'un si haut prix a fourni à M. l'abbé Beauchet, curé de la paroisse, le prédicateur de la cérémonie, un touchant parallèle entre le Pontife dont on célébrait la fête et le Vénérable prélat qui la présidait.

Sa Grandeur a daigné lui répondre par quelques-unes de ces paroles dont son cœur sait si bien trouver le secret.

Un beau salut chanté en musique a terminé cette fête qu'une brillante illumination rendait plus splendide encore. X.

Nominations dans le Clergé. — M. l'abbé Monier, précédemment à Flacey, a été nommé curé de Dancy. — M. l'abbé Geslin A., précédemment à Crécy-Couvé, a été nommé curé des Étilleux, et remplacé par M. l'abbé Lhuillery, vicaire de La Bazoche-Gouet.

Limites du diocèse de Chartres

Le diocèse de Chartres qui a de nos jours la même circonscription que le département d'Eure-et-Loir, avait autrefois des limites moins restreintes et portait à Rome le titre de *grand diocèse des Gaules.*

Mais, dans le cours des siècles, il a de tous côtés perdu de son étendue sans en gagner beaucoup sur quelques points.

La tradition nous assure que dans l'origine l'étendue des diocèses fut fixée sur celle des provinces civiles.

Or le Pinserais, capitale Poissy, dépendait en entier de la Beauce et de la cité des Carnutes.

Donc nous pouvons croire que le Pinserais en entier a dépendu du diocèse de Chartres ; et si nous trouvons dans le diocèse de Paris, une moindre partie de ce *pagus*, celle qui renferme Roquencourt, Rueil, Courbevoye, Nanterre, etc., nous pouvons supposer que cette moindre partie a été distraite du diocèse de Chartres.

L'histoire de Sainte Geneviève nous confirme dans cette opinion. Il est dit que la Sainte de Nanterre vint à Chartres recevoir, des mains de l'évêque Villicus, le voile des vierges qu'elle ne devait recevoir que de son évêque, et l'historien Chévard (I. 257) dépassant ces conjectures affirme que Nanterre était alors du diocèse de Chartres.

Du côté du Perche, il est probable que ce diocèse a encore été amoindri dès les temps les plus reculés.

1° Un historien, mais sans preuve suffisante, nous dit que le Perche était *tout entier* du diocèse de Chartres, (Cité par M. Gouverneur. *Le Perche, 201).*

2° Bar des Boulais nous explique, d'après René Benoit dans la vie de Saint Marcou, que l'archidiaconé de Corbonnois au Perche, divisé plus tard en archidiaconés de Bellême et de Mortagne, passa à une époque inconnue, au diocèse de Séez, du consentement de l'évêque de Chartres et de l'autorité du Souverain Pontife *(Id., 201).*

3° La Liturgie chartraine a été longtemps suivie dans ces deux archidiaconés et elle ne fut abandonnée qu'en 1613 sur les ordres de Suarez, évêque de Séez *(Id., 201).*

4° Quelques auteurs, entre autres Robert Cénal, évêque d'Avranches, mort en 1560, ayant à parler de Sainte Céronne, dont les reliques étaient au Mont Saint-Michel, nous affirment que cette Sainte mourut dans le diocèse de Chartres, à Mont-Cacune, près du village de Sainte Céronne, au-delà de Mortagne. *(Abbé Blin, Vies des Saints de Séez*, I. 164).

Du côté d'Orléans et d'Etampes, le diocèse de Chartres a-t-il aussi perdu ?

C'est l'affirmation malheureusement sans preuve de l'historien Ozerai (II. 315).

Mais quittons les hypothèses.

A ces preuves et à ces suppositions particulières et locales, l'histoire de Saint Lubin ajoute une preuve générale d'un premier démembrement du diocèse et nous en fait connaître la date.

Il est dit de ce Saint qu'il fixa l'étendue de son diocèse et lui assigna des limites. De là, il est facile de conclure qu'il s'entendit avec les évêques, ses voisins, pour leur laisser une partie de son vaste territoire et leur permettre d'agrandir leurs diocèses vraiment trop petits aux dépens du sien.

Depuis Saint Lubin, le diocèse de Chartres a des limites bien établies et connues. Nous allons les indiquer à grands traits, après avoir fait remarquer que les cartes de Samson et de Jaillot ne nous semblent pas suffisamment exactes et qu'il serait à désirer qu'une carte bien faite fut dressée par un auteur compétent.

. . . .

L'Avre, depuis sa source dans la forêt du Perche, servait de limites entre le diocèse de Chartres et ceux de Séez et d'Evreux, et donnait au diocèse de Chartres toutes les paroisses de sa rive droite ; Randonnai, Normandel et la Trinité, de l'Orne ; Armentières, Saint-Victor et Saint-Martin-du-Vieux-Verneuil, de l'Eure ; Montigny et les autres paroisses du diocèse de Chartres jusqu'au confluent de l'Eure à Montreuil et jusqu'à Guainville.

A Guainville, la limite laissant une minime partie du *pagus* de Madrie au diocèse d'Évreux s'en va à travers la plaine par Bréval et arrive à la Seine sur le territoire de Jeufosse, remonte le fleuve en en suivant toutes les sinuosités jusqu'au prieuré d'Ennemont et Saint-Léger-en-Laye, réuni maintenant à Saint-Germain.

De Saint-Léger la limite vient à Bailly, aux portes de Versailles, et faisant un détour pour laisser Rennemoulin au diocèse de Paris revient prendre Souzy-aux-Bœufs dans le parc du Trianon, de là à Coignières ; traverse les communs de l'abbaye des Vaux-de-Cernay, s'avance à Bonnelles, près de Limours, à Breuillet, près Arpajon, passe auprès d'Etampes et nous donne Angerville.

Après Angerville les limites ancienne et nouvelle sont les mêmes jusqu'à Oinville-Saint-Liphard ; là l'ancienne limite laisse une partie des cantons de Janville et d'Orgères au diocèse d'Orléans et s'en va, par la maladrerie d'Orgères et Loigny, rattacher à Chartres Patay, Villeneuve-sur-Conie, la Chapelle-Onzerain, Tournoisis et Villamblin, actuellement du Loiret ; entre dans Loir-et-Cher par Prénouvelon, laisse encore quelques paroisses de Loir-et-Cher au diocèse d'Orléans, va à Marchenoir, à Plessis l'Échelle, passe la Loire à Mer et à Muides, nous donne Chambord, dans la forêt de Boulogne, Bracieux, Fresnes, Thénay, Pontlevoy et Vallières-les-Grandes ; entre dans l'Indre-et-Loire pour prendre Mosne, Cangey et Fleurai, canton d'Amboise ; suit par

Authon et l'abbaye de l'Étoile la limite actuelle des diocèses de Blois et de Tours et va demander encore à ce dernier Le Sentier, La Ferrière et Monthodon dans les cantons de Neuvy-le-Roi et de Châteaurenault; laisse Lavardin, Montoire et Savigny pour Le Mans, va chercher Cormenon et Choue près de Mondoubleau, Champrond annexe de Vibraye, Melleray et Montmirail dans la Sarthe.

A Chapelle-Guillaume on suit la limite actuelle jusqu'à Nogent-le-Rotrou, en laissant toutefois Saint-Bomert pour Le Mans et prenant Mâles et les Clairets qui sont maintenant de Séez.

De Mâles et de Nogent-le-Rotrou l'on doit remonter l'Huisne par Condé et Rémalard jusqu'à l'arrivée de la Commauge à Boissy-Maugis, et remonter ce ruisseau jusqu'à Tourouvre pour donner ainsi au diocèse de Chartres la pluplart des paroisses des cantons actuels de Rémalard, Tourouvre et Longny, et arriver à la butte de Saint-Gilles, au ru de Sainte-Nicole et à la source de l'Avre par où nous avons cammencé.

Telle fut pendant longtemps l'étendue du diocèse de Chartres. Il était alors de la province de Sens, il en fut détaché en 1622 pour devenir premier suffragant de Paris qui fut à cette époque élevé au titre d'archidiocèse.

A la fin du XVII[e] siècle le diocèse de Chartres fut démembré en faveur de la création de l'évêché de Blois.

Le procès-verbal d'enquête sur l'utilité et la nécessité de cette érection est daté du 1[er] mars 1696 et Bossuet évêque de Meaux vient le premier apporter sa déposition favorable et motivée; les consentements sont donnés le 12 du même mois, par les nombreuses parties intéressées; le 1[er] juillet 1697 le pape envoie sa bulle et le roi Louis XIV accorde ses lettres patentes en mars 1698. Enfin le 3 mai 1700, Nicolas Guillard, notaire à Chartres, rédige une transaction relative à ce démembrement.

Par ce démembrement 184 paroisses et 115 bénéfices simples, savoir : 7 abbayes, 3 chapitres, 64 prieurés simples et 41 chapelles furent attribués au diocèse de Blois, et depuis lors de ce côté les dernières paroisses du diocèse de Chartres furent Champrond, Montmirail et Melleray actuellement de la Sarthe; Oigny, Arville, La Fontenelle, Bourguerin, Boisseleau actuellement de Loir-et-Cher; Langey, Douy, La Chapelle-du-Noyer, Thiville, Saint-Cloud, Villampuy d'Eure-et-Loir; Villeneuve-sur-Conie et Patay du Loiret. Toutes les autres paroisses plus au sud furent donnnées à Blois.

Après cette division le diocèse de Chartres avait encore une vaste étendue. Il conservait ses autres limites et s'il ne dépassait plus la Loire, il s'avançait encore jusqu'à la Commauge, l'Avre, l'Eure et la Seine.

Mais nous avons dit qu'il devait toujours perdre sans jamais gagner beaucoup. *(A suivre)*

Voir *mémoires du clergé*, t II p. 111 et minutes de notaires à Chartres, étude de M[e] Lefèvre.

BIBLIOGRAPHIE

— **Les Saints Evangiles**, traduction nouvelle par Henri Lasserre, publiée avec l'*Imprimatur* de l'Archevêché de Paris. — Grande édition in 4°, revue et corrigée, illustrée d'après les chefs-d'œuvre de tous les temps et de tous les pays. Scènes évangéliques, cartes, vues, paysages de la Terre Sainte.

Après avoir écoulé, dans le cours de 1887, vingt-cinq éditions successives de la traduction nouvelle des **Saints Evangiles**, par M. Henri Lasserre, publiée avec l'*Imprimatur* de l'Archevêché de Paris et honorée de Lettres approbatives de Rome et de l'Episcopat, *l'éditeur Victor Palmé*, à l'occasion de Noël et du jour de l'an, vient d'en faire une splendide et monumentale édition qu'il a illustrée de près de 400 magnifiques gravures, d'après les chefs-d'œuvre de tous les temps et de tous les pays, et d'après les vues pittoresques des sites célèbres qui furent témoins de la vie du Rédempteur. De sorte que cette illustration du Livre sacré est en même temps une histoire de l'Art chrétien et un voyage aux Lieux saints.

L'ouvrage est à peine mis en vente que déjà les demandes affluent de toutes parts, et le tirage, bien que considérable, aura peine à y suffire. Au milieu des publications innombrables de la Librairie à cette époque de l'année, il n'est pas, en effet, un seul volume, quel que soit son mérite, qu'une main chrétienne puisse préférer au Livre divin. Il n'en est pas un seul non plus dont l'ornementation soit mieux faite pour charmer et pour captiver le goût éclairé des esprits artistiques.

Et c'est ainsi, sous la bénédiction de Dieu, que l'*Evangile*, ouvrant de nouveau comme un Maître et comme un ami, la porte de nos demeures, prend sa place royale, sa place suréminente au foyer catholique.

Ce magnifique ouvrage se vend au prix de 25 fr. broché, 30 fr. cartonné et 35 fr. relié dos chagrin, fers spéciaux, tranches dorées. (Lib. Victor Palmé, 76, rue des Saints-Pères, Paris).

— **Calendriers religieux à effeuiller** (Société de S[t] Augustin, Lille.) — Calendrier de St Dominique. — id. de St Benoît. — id. de Ste Thérèse. — id. de St Alphonse. — id. de St François de Sales. — id. de St Vincent de Paul. — id. de St François d'Assise. — id. de la Ste Vierge. — id. du Sacré-Cœur. — id. de St Ignace. — id. de St Paul de la Croix. — Suivant les dimensions et la beauté des cartons sur lesquels sont fixés ces calendriers, les prix varient comme suit : 0,60 — 0,70 — 1,00 — 1,50 — 2,00. — **Calendrier de la Vie des Saints**, 2,00.

— **Abrégé de l'Histoire de la Religion** par demandes et par réponses, comprenant l'Histoire sainte et l'Histoire de l'Eglise jusqu'à nos jours, à l'usage des catéchismes et des écoles chrétiennes, **publié par ordre de Son Eminence le cardinal Langénieux**, archevêque de Reims, in-18 de 134 pages. — Prix cartonné : 50 cent., franco, 60 cent. — Remise par quantité. — Paris, librairie de l'Œuvre de Saint-Paul, 6, rue Cassette.

Cet opuscule, œuvre admirable de doctrine et de précision, en est déjà à la 4e édition (tirage à 25,000 exemplaires).

— **Le Livre des Psaumes** traduit en vers français par un Religieux cloîtré (Tournai, Belgique, libr. Desclée, Lefebvre et Cie) Monseigneur l'Evêque de Périgueux a fait un grand éloge de ce livre où « la pensée du poète sacré, pénétrée à fond, est rendue avec une exactitude qui se concilie, d'une manière admirable, avec le mouvement et les grandes images de la poésie lyrique. »

— **Œuvres oratoires** du R. P. Constant des Frères prêcheurs, docteur en théologie et en droit canon. (La Foi et les Vertus militaires — l'Evangile et la famille — Le Travail.) Paris, Gaume et Cie, éditeurs, 3, rue de l'Abbaye. « Vos discours si patriotiques, écrit Mgr l'Evêque de Limoges à l'auteur, sont pleins d'à propos ; ils devraient être lus par tous les hommes publics de notre pays »

— **Journal des enfants de Marie**. — Nous recommandons principalement aux enfants de Marie des paroisses et des pensionnats l'excellente publication mensuelle rédigée par les Pères Maristes avec piété et talent. Il y trouveront d'excellents conseils, des histoires intéressantes, en un mot une lecture aussi agréable qu'utile. — Prix de l'abonnement : 2 fr. 50. S'adresser à M. le directeur du *Journal des Enfants de Marie*, à Ste-Foy-lès-Lyon, par la Mulatière (Rhône).

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Note-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE

2me NUMÉRO — LA VOIX — FÉVRIER 1888

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

Vie de Marguerite BOSCO

MÈRE DE DOM BOSCO

FONDATEUR DE LA CONGRÉGATION SALÉSIENNE[1]

(Suite)

Le voyageur qui se rend de Buttigliera au hameau des Becchi, découvre à sa droite, sur la colline, une maison isolée. C'était, à l'époque où nous sommes de notre histoire, la demeure de Marguerite Bosco. Par le fait de sa position solitaire et de la générosité bien connue de celle qui l'habitait, cette maison recevait parfois d'étranges visiteurs. Certains personnages, appelés vulgairement *repris de justice,* venaient y demander l'hospitalité. Dans la crainte de tomber entre les mains des gendarmes, ils appelaient de loin et à voix basse la maîtresse du logis. Elle répondait à leur appel, ouvrait sans peur, et donnait à manger et à dormir à ces fugitifs qui, ravis de sa bonté, voulaient avant de gagner leur lit de paille lui baiser les mains en signe de reconnaissance. « Ce qu'il me faut, disait-elle, c'est votre prière. Promettez-moi de la bien faire avant de vous endormir. » Ils promettaient et s'exécutaient de bonne grâce ; ils passaient la nuit doux et paisibles comme des agneaux, et, chose extraordinaire, Marguerite n'eut jamais à se repentir de sa générosité à leur égard.

Sa maison servait encore de rendez-vous aux gendarmes. Ils venaient assez fréquemment frapper à sa porte pour échanger leur correspondance, ou se reposer d'une course longue et

(1) Se trouve à Lille, imprimerie Salésienne.

difficile. La position devenait piquante et même dramatique, si les susdits gendarmes envahissaient subitement la chambre occupée par *leurs clients*. Ces derniers se réfugiaient au plus vite dans le coin le plus obscur, avalaient sans bruit les restes d'une excellente *minestra*, et subissaient parfois le supplice d'une conversation bien trop longue à leur gré.

Marguerite avait, pour soulager les malheureux qui recouraient à elle, des industries qui suppléaient à l'impuissance où elle était de leur venir en aide comme son cœur si généreux l'eut désiré; en voici un touchant exemple.

Une certaine nuit d'hiver, par la neige et un temps glacial, un mendiant vint lui demander asile. Sa chaussure en lambeaux ne tenait plus à ses pieds : il avait froid, il avait faim. Marguerite allume vite du feu, le réchauffe, lui donne à manger et lui prépare un bon lit. Le lendemain, le mendiant veut partir, mais il est sans souliers et Marguerite n'en a pas à lui donner. Que fait-elle ? Dans sa charité inventive, elle enveloppe d'un drap solide les jambes du mendiant, sous la plante des pieds elle attache une semelle de cuir, lie le tout avec des bandelettes, et le pauvre s'en va plein de gratitude et d'amour pour le Seigneur, l'inspirateur Divin d'une si intelligente compassion.

Inutile de dire que Marguerite avait pour tirer les jeunes filles de la misère un attrait tout particulier; en soulageant leur indigence, elle s'efforçait de les porter au bien et de les prémunir, par de sages avis, contre les dangers que leur innocence pouvait courir. —Les marchands ambulants ne manquaient pas, lorsqu'ils venaient au pays, de s'arrêter chez Marguerite. Celle-ci leur faisait bon accueil ; puis, après avoir regardé ce que contenait le dessus de la boîte, elle parvenait, tout en causant, à découvrir le fond qui, trop souvent, renfermait de mauvais livres et des images obscènes. La pieuse femme s'y prenait si bien qu'elle se faisait remettre tout ce qui était mauvais, et le tout allait au feu séance tenante.

Les marchands étaient traités dès lors en amis. Ils s'asseyaient à la table de famille, et la meilleure part était pour eux. Ils ne quittaient pas la maison sans avoir pris l'engagement de ne

plus vendre des livres ou gravures qui corrompent les âmes, et ces hommes, devenus meilleurs, s'éloignaient ravis de la charité de l'hôtesse des Becci.

Si les étrangers recevaient d'elle tant de soins, plus grands encore étaient ceux qu'elle donnait à sa famille. Sa belle-mère fut de sa part l'objet des attentions les plus délicates ; de plus, chose assez rare, elle sut inspirer à ses enfants, pour leur vénérable aïeule, une affection pleine de respect. A sa mort, ils versèrent d'abondantes larmes, tribut sacré rendu à la mémoire de cette *nonna* si digne de leurs regrets !.

Bien qu'élevés ensemble, Antoine, Joseph et Jean, avaient des caractères bien différents. Le premier, plus âgé, s'adonnait surtout à la culture. Joseph, tranquille et doux, et cependant d'un esprit fin et délié, aurait fait un excellent commerçant, si la vie paisible de la campagne n'avait eu toutes ses préférences. Jean-Baptiste, le plus jeune, était doué d'une âme ardente, d'un cœur tendre, d'une prodigieuse mémoire, d'une facilité étonnante à s'approprier les arts et les métiers qu'il voyait exercer autour de lui.

Il se faisait au besoin cordonnier, tailleur, menuisier, forgeron *en miniature*. Ce savoir-faire devait être utilisé au profit de ses œuvres de charité. Jean parlait peu, mais il réfléchissait beaucoup.

La plus parfaite union régnait entre Joseph et Jean, ce qui réjouissait grandement le cœur de Marguerite. Attentive au développement de leur intelligence et cherchant à discerner leurs penchants et leurs aptitudes, elle ne tarda pas à comprendre que Jean était appelé à une tout autre mission que celle de cultiver les champs. Une circonstance assez extraordinaire la confirma dans cette opinion. Un songe avait occupé ce cher enfant une nuit entière, et le matin — comme autrefois Joseph le fils de Jacob, — il l'avait raconté à la famille. — « Je me suis trouvé, dit-il, transporté tout à coup au milieu d'une troupe d'enfants qui avaient tout d'abord la figure des animaux sauvages de la forêt ; mais peu à peu, ils se transformèrent en un troupeau de moutons, et une voix mystérieuse me commanda de les mener au pâturage. »

Un éclat de rire accueillit cette communication singulière. D'une voix sèche, Antoine Bosco s'écria : « Tu seras chef de brigands, sans doute ! » — « Non, fit Joseph, tu seras berger.» — Marguerite reprit à son tour : « Qui sait si tu ne seras pas prêtre un jour ? » La mère en parlant ainsi, lisait déjà peut-être au fond du cœur de son fils le désir le plus cher de cet enfant privilégié. L'attraction que Jean exerçait déjà sur ses camarades semblait encore un présage de ses destinées providentielles. Ils allaient à lui comme le fer à l'aimant. Les beaux récits de sa mère, les exemples recueillis au sermon et les catéchismes écoutés par lui attentivement, fournissaient à l'orateur enfantin une matière inépuisable d'entretiens.

Aux veillées du soir, quand on était sûr de le posséder, on venait en foule de loin et l'on restait des heures entières à écouter ce prédicateur de 9 à 10 ans. La séance commençait par un *Ave Maria* et finissait de même. Marguerite observait tout et laissait faire ; elle ne le vantait jamais de son *adresse* et de son *éloquence ;* mais elle priait le Seigneur de veiller sur son enfant et de bénir les prémices d'un apostolat qui sans qu'elle put alors le prévoir, devait un jour étonner le monde.

La pieuse mère, une fois certaine de son inclination pour l'état ecclésiastique, avait hâte de le voir commencer les études nécessaires pour y parvenir ; ce qui offrait de grandes difficultés, vu l'opposition d'Antoine qui voulait le conserver à la maison, et l'absence d'un maître pour l'instruire. Mais au moment le plus inattendu, la Providence fit luire un rayon d'espoir.

Une mission étant ouverte à Buttigliera, Jean s'y rendait et revenait au logis en compagnie des gens du hameau et des environs. Un soir d'avril, la petite troupe comptait dans ses rangs Dom Calosso, desservant de Murialdo, prêtre vénérable courbé par l'âge qui faisait à pied un long chemin pour suivre, lui aussi la mission. Un enfant de petite taille, les cheveux épais et frisés, la tête nue, au maintien ferme et modeste, cheminant en silence, attira vivement son attention. C'était Jean Bosco, il l'appela : « d'où viens-tu, lui dit-il? — « des Becchi, pour suivre la mission. » — « Mais tu ne peux rien comprendre à ces sermons. » — « Je les retiens pourtant. » — Eh ! bien, si

tu m'en dis seulement quatre mots, je te donnerai quatre sous. — « Que désirez-vous, la deuxième ou la première instruction? » — « Comme il te plaira. » L'enfant se met aussitôt à rapporter ce qu'il avait entendu. Et pendant une demi-heure et au-delà, il continua à discourir au milieu des braves campagnards qui, serrés autour de lui, l'écoutaient avec le plus vif intérêt.

Le bon prêtre émerveillé presse l'enfant de questions, celui-ci lui avoue qu'il veut être prêtre, s'il plaît à Dieu. — « Dans quel but? reprend son interlocuteur : — « Pour instruire les enfants, les aimer, leur enseigner la religion. Il y en a tant qui ne sont pas mauvais; s'ils le deviennent, c'est qu'on ne s'occupe pas d'eux. »

Ce parler franc et résolu, dans la bouche d'un adolescent, fit une vive impression sur le saint prêtre. — « Viens me trouver dimanche prochain avec ta mère, lui dit-il, et tout s'arrangera pour le mieux. » Dans cette entrevue, il fut convenu qu'après les gros travaux d'été, Dom Calosso ferait la classe à l'enfant, ce qui eut lieu en effet. Ses progrès furent rapides, mais la mort du bon prêtre vint arrêter le cours de ces études si heureusement commencées. Le vif chagrin qu'en ressentit le studieux écolier, altérant sa santé, Marguerite prit le parti de l'envoyer à l'école publique de Castelnuovo, aux environs de Noël 1828. Il avait alors 13 ans. Bien des vicissitudes diverses survinrent encore, mais la fermeté de Marguerite se montra toujours à la hauteur de l'épreuve, ainsi que la persévérance du cher enfant. Ses études une fois terminées il subit avec succès l'examen de cléricature, et entra au séminaire le 30 octobre 1835.

Au moment de la séparation, Marguerite restée seule avec lui, épancha son cœur dans le sien. « Mon enfant, lui dit-elle, quand je t'ai mis au monde, je t'ai consacré à la Madone; depuis ce temps j'ai fait mon possible pour remplir ton cœur d'une tendre dévotion pour elle. Désormais, sois à la bonne Mère tout entier, et si tu as l'honneur d'être prêtre, *deviens l'apôtre de Marie.* »

Le culte de NOTRE-DAME AUXILIATRICE si ardemment propagé par Jean Bosco, a été la douce réalisation de ce vœu maternel.

Le 5 juin 1841 fut le jour mémorable, entre tous, de sa promotion au sacerdoce.

Dans une conversation intime, Marguerite adressa au nouvel élu du Seigneur, ces belles paroles :—« Te voilà donc prêtre, mon cher fils, te voilà ministre du Seigneur ; mais ô mon enfant, commencer à célébrer le saint sacrifice, c'est commencer à souffrir ; ce ne sera pas aujourd'hui, ou demain peut-être ; mais ce sera bientôt, et tu verras par ton expérience que ta mère a dit vrai. Chaque jour je le sais, vivante ou morte, tu prieras pour moi. Cela me suffit, ne prends aucun souci de ta mère, ne pense qu'au salut des âmes. » Elle avait raison la sainte femme dans sa sublime philosophie. Pour qui veut sauver des âmes, il n'est pas d'autre voie que celle du Calvaire, tracée par le sang du DIVIN CRUCIFIÉ ! C. de C.

(Suite et fin au prochain N°).

CANTIQUE AU V. DE LA SALLE

Le Décret d'approbation des miracles du Vénérable De La Salle, fondateur de l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes a paru en novembre dernier. Ce décret a été accueilli avec grande joie comme étant le gage d'une Béatification prochaine qui est maintenant fixée au 19 février.

Dès lors on nous a suggéré la pensée de composer un cantique (paroles et musique) en l'honneur du futur Bienheureux. Cet hommage, si modeste qu'il fût, convenait dans l'église de Notre-Dame de Chartres où vint en pèlerinage le Vénérable De La Salle, intime ami de notre glorieux évêque Mgr Godet des Marais.

I

Rome a parlé. — Le Décret solennel
D'un humble prêtre exalte la mémoire ;
Et *De la Salle*, ici-bas comme au ciel,
Des *Bienheureux* partagera la gloire.

REFRAIN

Parents chrétiens, maîtres fervents,
En vous, ô *De la Salle*, ont mis leur espérance (1).
Priez pour eux et leurs enfants !
Priez pour l'Église et la France !

(1) Après la Béatification, l'invocation sera modifiée ainsi. Au lieu de : *En vous, ô De La Salle*, on dira : *En vous, ô Bienheureux.*

II

Reims avait vu le Chanoine docteur
Au vain éclat préférer le mystère.
Rouen l'honora comme un triomphateur,
Quand, plein de joie, il eut quitté la terre.

III

Pour vous, Seigneur, cet amant de la Croix,
Ange à l'école et près des tabernacles,
S'est fait petit en enseignant vos lois.
Tout l'a fait grand : œuvres, vertus, miracles.

IV

Aux indigents il a donné son or,
Aux ignorants le pain de la science.
Des écoliers, comme un riche trésor,
Son zèle ardent protégeait l'innocence.

V

Imitateurs de ses exemples saints,
Vous contemplez, *Frères*, son auréole ;
Et c'est ainsi que, juste en ses desseins,
De mille affronts le *Bon Dieu* vous console.

VI

Nous entendrons ses disciples pieux,
Et les enfants, sa plus belle couronne,
L'associer, dans leurs chants et leurs vœux,
A Saint Joseph, à la Sainte Madone.

VII

La Vierge Mère, en son temple *Chartrain*,
O De la Salle, a reçu votre hommage.
Elle bénit en vous le pèlerin,
Et plus encor le soutien du jeune âge (1).

L'abbé GOUSSARD.

Lettre du P. DENIAU, Miss. apost. des Hébrides (Ile du St Esprit) à M. le Directeur de la Maîtrise de Chartres.

Station du Port Olry, 11 Septembre 1887.

Monsieur le directeur,

Vous devez être bien étonné de mon long silence. En partant de France, je vous avais promis de vous écrire en mars ou en avril, et nous voici en septembre.

(1) On peut s'adresser à nous pour avoir des copies de ce cantique (paroles et *chant* avec accompagnement.)

Le diable, et parfois même le Bon Dieu (quoique dans un but bien différent) se plaisent à amonceler les obstacles sur la route du missionnaire. J'en ai rencontré pour cette fois passablement ; aussi au lieu d'arriver aux Hébrides vers la fin de janvier, j'y suis arrivé vers la fin de juillet.

Ce ne fut que le 2 juillet, jour de la Visitation, que la Très-Sainte Vierge, touchée de mes larmes et plus encore de vos prières, et de toutes celles qui se font pour moi en France et en particulier dans la ville et dans le diocèse de Chartres, me fit annoncer mon prochain départ pour les Hébrides et pour la station du Port Olry, située dans l'île du St Esprit.

Enfin le 21 juillet à 8 heures du matin je m'embarquai sur le navire de guerre français *La Dives*, qui, après avoir visité différents points de la côte Est de la Calédonie, devait me porter dans ma nouvelle station.

J'étais accompagné d'un confrère qui devait être mon *socius* à Port Olry, et d'un autre qui se rendait à l'île Sandwich pour y être le socius d'un autre Père qui s'y trouvait déjà depuis quelques mois.

Le Père Pionnier, Provicaire de la Calédonie, nous conduisait jusqu'à notre station respective.

La Dives longea la côte Est de la Calédonie jusqu'au dimanche 24 juillet. Enfin à 3 heures après-midi, le 24 juillet, je dis adieu à cette Calédonie où j'avais passé six mois qui pour moi avaient été longs comme six mois de prison, et nous nous dirigeâmes à toutes voiles et à toute vapeur vers nos chères Hébrides.

Le vent était excellent, aussi le mardi matin à 10 heures, jour de Ste Anne, nous arrivions à l'île Sandwich, l'une des Hébrides, et nous jetions l'ancre en face du petit îlot Mala, à une portée de fusil de l'établissement de la mission. En reconnaissance nous décidâmes que Ste Anne serait la patronne de la station que nous allions fonder au Port Olry.

1. Sandwich est une île qui a environ 30 milles de long sur 15 de large. Cette île comme presque toutes celles des Hébrides peuvent avoir environ 300 mètres d'élévation et ont dû s'élever à cette hauteur par trois et mêmes soulèvements.

La population de Sandwich est fort peu considérable. La grande majorité de ses habitants est protestante. Ce qui reste de païens, ne dépasse pas, je pense, le nombre de 400. Ce sont donc ces 400 païens que nos Pères ont à évangéliser (car ici ceux qui se sont livrés à l'hérésie et à son libertinage ne se convertissent guère, du moins en masse.) Si encore ces 400 païens étaient réunis sur un même point ! Mais il n'en est point ainsi ; 150 se trouvent près des Pères, une centaine en sont éloignés de quelques lieues, le reste en est

très éloigné. En supposant donc que les Pères de Sandwich puissent convertir tous ces païens et un certain nombre de protestants, ils ne pourraient probablement pas convertir plus de six cents âmes.

Vous le voyez donc, le champ n'est pas aussi vaste qu'en France ; mais outre que les missionnaires savent que chacune de ces âmes a coûté tout le sang d'un Dieu, ils savent aussi que s'ils étaient restés en France, les âmes qu'ils auraient sauvées, bien d'autres prêtres les sauveront à leur place, tandis qu'ici ils convertissent des âmes qui sans eux n'auraient été converties par personne autre.

Après avoir passé quelques heures à Sandwich, nous partîmes pour Malekula. Nous y arrivâmes le lendemain matin 28.

2. Malekula est assez semblable à Sandwich. L'île est plus grande, ses habitants plus nombreux de beaucoup, et quoique peu ouverts, ils m'ont semblé un peu mieux disposés à recevoir la religion et à se laisser instruire. Nos Pères y ont déjà passablement réussi, surtout auprès des enfants. Malheureusement les ministres protestants, jaloux de leur succès, sont venus s'établir pour ainsi dire à leur porte, et au lieu de rester à leurs postes, pour y travailler, comme ils disent, à la civilisation de leurs pauvres indigènes, ils sont venus donner aux indigènes l'exemple de la plus noire jalousie, les détourner des Pères par leurs lâches calomnies contre la France et contre les prêtres catholiques et les attirer vers eux par des moyens fort peu dignes de la bonne cause qu'ils prétendent servir.

Après avoir passé la journée à Malekula, nous fîmes voiles vers l'île d'Aoba. Nous y arrivâmes le 29 à 9 heures du matin.

3. Aoba est une île volcanique et non madréporique; elle est beaucoup moins malsaine que les autres, son sol est assez riche, ses habitants travailleurs, si l'on doit en juger par leurs belles et nombreuses plantations et leur nombre assez considérable. Le Père Pionnier et moi nous passâmes 3 heures dans cette île que Mgr m'avait beaucoup recommandée et nous y achetâmes un petit terrain pour y avoir un pied à terre.

Les habitants d'Aoba, nous firent un si bon accueil que je me hasardai à leur dire : « Enfants, je suis un missionnaire catholique et un Français; seriez-vous contents que je vienne habiter moi-même le terrain que nous venons d'acheter, et passer ma vie au milieu de vous ? — Certainement, me répondirent-ils, nous aimons bien les Français, et nous connaissons les prêtres catholiques; nous en avons vu à Samoa, ils sont habillés comme toi. » — « Alors, leur dis-je, en leur serrant la main, à bientôt, je reviendrai. » — Le jeune chef, dont le Père était mort depuis quelques jours seulement, me serra la main et me dit : « Mon père est mort, viens, tu seras mon conseiller. » — « Je serai ton Père, lui dis-je, à bientôt. »

Après cette courte visite nous remontâmes sur *La Dives*, le Père Pionnier et moi, et à 4 heures après-midi nous arrivâmes à l'île du St Esprit et nous allâmes jeter l'ancre à Port Olry.

4. L'île du St Esprit est la plus grande des Hébrides. Elle a 70 milles de long sur 30 de large. Elle est entourée de quelques petites îles au sud, possède plusieurs ports magnifiques dont le plus beau est Port Olry, et possède au nord une baie magnifique appelée baie de St Philippe et de St Jacques qui a 30 milles de profondeur sur 12 de largeur.

Toute la côte Est de l'île du St Esprit jusqu'à la baie est madréporique, tout l'Ouest est volcanique. Le tout est très fiévreux. Ce sont les habitants de l'île du St Esprit qui ont le moins de rapport avec les Européens; ce sont des anthropophages, de vrais sauvages dans la force du terme, qui vivent dans les bois presque complètement nus. Ils n'ont pas, comme dans bien d'autres îles, de villages proprement dits où chacun a sa case.

D'espace en espace on rencontre dans les bois deux *je ne sais quoi* auxquels je ferai l'honneur de donner le nom de hangars. Ces deux hangars sont ouverts aux deux pignons. Sous le 1er sont couchés 12 à 15 hommes, sous le 2e sont couchées leurs femmes sur la terre complètement nue, pas même recouverte de paille ou de feuillage. Manger, dormir, fumer sont presque leurs seules occupations, car pour le travail ils n'en usent que le moins possible. Leur industrie est nulle, ils ne savent rien faire, aussi leur costume, celui des femmes surtout, est loin d'avoir du luxe. La polygamie est ici à la mode. Les enfants sont peu nombreux quoique d'après une loi épouvantable les femmes qui n'ont pas d'enfants soient impitoyablement pendues et mangées à la mort de leur mari. Pauvres gens! et dire qu'ils ont des âmes à sauver, et que c'est moi qui suis chargé de les sauver.

Nous passâmes la journée à Port Olry, mais nous allâmes coucher à bord, car il pleuvait comme il sait pleuvoir dans ces pays-ci, et nous n'avions pour abri que deux cases dont l'une avait été préparée pour nous et l'autre pour nos indigènes lors du premier voyage du P. Pionnier, et ces deux cases étaient loin de faire honneur à l'architecte, aux charpentiers et aux couvreurs qui les avaient construites, car il y pleuvait presque autant que dehors, et les courants d'air y étaient difficiles à compter.

Le lendemain je laissai mon confrère à Port Olry, et remontant sur *La Dives*, j'aillai avec le Père Pionnier visiter la belle et grande baie de St Philippe et de St Jacques. J'y trouvai les gens si bien disposés que j'y achetai un terrain pensant qu'on y pourrait peut-être établir plus tard une station, mais pour le moment au moins un pied-à-terre.

Le Bon Dieu, grâces à vos bonnes prières, était évidemment avec moi, car partout j'ai trouvé des Hébridais qui avaient travaillé à Fidji, qui parlaient Fidjien et me servaient d'interprètes. Le lundi, 1er Août, je revins à Port Olry, et le soir à 5 heures nous disions adieu au cher commandant de *La Dives*, à ses charmants officiers dont l'un était mon compatriote et avait fait ses études à Chartres à l'Institution Notre-Dame (M. Raimbert) et au P. Pionnier qui retournait en Calédenie.

Depuis lors je suis seul ici avec un confrère, trois indigènes Calédoniens qu'on m'a donnés pour m'aider à construire ma maison. Mes chers Fidjiens ne sont point avec moi.

J'ai ici une dizaine de Nouveau-Hébridais qui parlent Fidjien et qui me servent d'interprètes. Quand la saison de planter les ignames sera passée, je les garderai avec moi, je les instruirai, et s'il plaît à Dieu, c'est-à-dire, si vous priez bien, je pourrai peut-être en faire mes premiers catéchistes et les envoyer dans les tribus voisines que vos ferventes prières m'ont déjà gagnées. Je dis : m'ont déjà gagnées et non pas : ont gagnées au Bon Dieu, car je ne leur ai pas encore parlé du Bon Dieu, pensant qu'il vaut mieux les préparer à écouter ce que je leur en dirai en gagnant d'abord leur affection et leur confiance. Et le dirai-je ? Oui, puisque c'est pour le Bon Dieu et afin de vous encourager à prier de plus en plus; eh bien, 7 à 800 indigènes m'ont déjà donné leur affection et leur confiance; aussi pendant que les massacres se multiplient autour de moi, ces pauvres gens me font bon accueil, mes tribus comme leurs ennemis, tous me témoignent de l'affection.

Courage donc, courage toujours, et surtout, n'oubliez-pas ce que je vous ai dit en France : C'est bien Josué qui combat, mais c'est Moïse qui remporte la victoire; aussi j'attends de vous que vous me donniez la victoire.

D'ici à deux mois j'espère commencer les écoles; je ne puis le faire maintenant; mon habitation est trop pauvre et petite, c'est encore Bethléem, comme je l'ai appelée; (Jésus y descend tous les jours à la Ste Messe) mais dans deux mois au plus je quitterai Bethléem pour habiter l'établisement que je prépare et que j'appellerai Nazareth; alors commenceront les écoles. Priez, pour que par les enfants je puisse convertir les parents. Rappelez-vous l'histoire de mon petit Benjamin.

A bientôt une nouvelle lettre et peut-être l'annonce de premières victoires, mais pour cela priez beaucoup Notre-Dame de Chartres et pour moi et pour mes pauvres enfants, et obtenez-moi entre autres choses la grâce de vite savoir parler la langue du pays.

Votre tout petit missionnaire des Hébrides,

Deniau, miss. apost.

P. S. — Les personnes qui veulent m'écrire ou m'envoyer quelque chose, peuvent le faire directement ; car le courrier de France va jusqu'en Calédonie, et le courrier de Calédonie jusqu'ici.

Voici donc mon adresse : DENIAU, miss. apost.
Port Olry (île du St Esprit)
Nouvelles-Hébrides.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Le Jubilé de S. S. Léon XIII, voilà le grand fait qui absorbe l'attention depuis plusieurs semaines. Les récits des fêtes jubilaires ont rempli les feuilles périodiques, et la curiosité si légitime des lecteurs sera tenue longtemps encore en éveil devant ces manifestations toujours nouvelles de la dévotion au Pape.

Malgré le cadre trop restreint de notre humble revue, nous ne pouvons nous dispenser de résumer ici au moins une partie des comptes-rendus fournis par les pèlerins de Rome.

Parlons d'abord de la messe jubilaire du 1er janvier dans la basilique Vaticane. C'est là que 40,000 spectateurs attendaient le Saint-Père, pour solenniser avec lui sa cinquantaine de sacerdoce ; ils ont salué son arrivée par des ovations qui ne pouvaient se comprimer. 45 cardinaux et 300 évêques ont assisté à cette messe basse papale qui a été suivie du *Te Deum* et de la bénédiction. Un rédacteur du *Monde* écrivait au sortir de cette cérémonie :

« Que c'est donc beau et grand, l'Eglise catholique ! Je sors de Saint-Pierre avec des éblouissements dans les yeux et dans l'esprit. Cette immense foule, tout un peuple, remplissant ce temple immense ; ces cérémonies d'une pompe sans égale dans ce cadre sans pareil ; ces acclamations, cet enthousiasme ; ces cardinaux, ces évêques, ces assistants de toutes nationalités, venus des quatre coins de l'horizon, appartenant à toutes les races, représentant toutes les civilisations, mais tous frères dans la même Foi ; au-dessus, le Pape !... Il est aussi impossible à ceux qui n'ont pas vu la messe du 1er janvier 1888 de s'en faire une idée, qu'à ceux qui l'ont vue de n'en pas garder un impérissable souvenir...... »

— Voici quelques chiffres signalés dans les premiers jours du mois pour donner une idée du mouvement catholique dans la ville éternelle :

Soixante mille pèlerins, dont trente-cinq mille Italiens, cinq mille Français, quatre mille Allemands, deux mille Espagnols.

Cinquante-deux cardinaux, cinq cent soixante évêques.

Et parmi ces pèlerins, combien n'ont pu faire le voyage qu'à force de sacrifices inspirés par une foi ardente ! On cite une héroïque femme de Lille, pauvre veuve de 57 ans, venue à Rome à pied !... de Lille ! pour les fêtes jubilaires. C'était l'accomplissement d'un vœu. Elle est partie de France le 29 septembre dernier, et elle était à Rome le 29 novembre. Deux mois de marche pénible, difficile, plus d'une fois miraculeuse, mendiant son pain ou à peu près...

Tout cela pour le triomphe de l'Eglise et le salut de la France. Quand cette femme forte passe, on dit : « c'est elle (la veuve Cossyn) ! car tous les Français sont censés connaître cette histoire.

— Le 3, le Souverain Pontife a reçu en audience 60 évêques et 600 membres des comités de pèlerinages italiens formés à l'occasion du Jubilé. Léon XIII a répondu à l'adresse par un discours politique où il a réfuté cette calomnie habituelle que la papauté serait l'ennemie de l'Italie. Il démontre que les Papes sont les bienfaiteurs historiques de l'Italie et déclare impossible la soumission de l'Eglise à un pouvoir séculier. L'Eglise, institution universelle, triomphera toujours des institutions locales et passagères. — Un tonnerre d'applaudissements accueillit surtout la péroraison relative à l'Italie. Et spontanément on entonna l'oraison *pro Pontifice nostro Leone.*

— Le 7, audience pour 2,000 pèlerins espagnols qui apportaient avec leurs hommages une offrande de 100,000 francs; et le même jour, réception de l'envoyé extraordinaire de l'Allemagne, avec échange de discours qui ont constaté combien les rapports étaient meilleurs qu'autrefois.

— Le 8, c'étaient *deux mille* pèlerins français qui étaient présentés par plusieurs cardinaux et 14 évêques français. On a présenté une offrande de 200,000 fr.

A midi, le Pape a reçu en audience solennelle M. Lefebvre de Béhaine, ambassadeur de France près le Saint-Siège, avec tout le personnel de l'ambassade, qui apportait la lettre de M. S. Carnot, président de la République française.

Au discours de M. de Béhaine, le Pape a répondu :

« La Mission extraordinaire, Monsieur l'ambassadeur, dont vous avez été chargé auprès de Nous par Monsieur le Président de la République Française, et les nombreux témoignages de respect et de dévouement que Nous recevons de la France à l'occasion de Notre Jubilé sacerdotal remplissent Notre âme de joie et de consolation. Nous y constatons avec bonheur que votre noble patrie veut rester fidèle à sa vocation et aux glorieuses traditions de ses ancêtres. Elle est la fille aînée de l'Eglise ; elle lui est étroitement liée par ses gloires les plus pures et par ses impérissables souvenirs. A ce titre, la France catholique se devait à elle-même et devait à son passé de prendre sa belle part à nos fêtes jubilaires, et sa grande voix ne pouvait demeurer muette dans ce concert unanime des peuples chrétiens. Aussi nous a-t-elle prodigué avec cet élan et cette générosité qui la caractérisent, les marques de sa piété filiale et de son inaltérable attachement.

De son côté, Monsieur le Président de la République Nous donne aujourd'hui un témoignage bien précieux de ses sentiments personnels et de ceux de son gouvernements. En unissant ainsi ses félicitations et ses vœux à ceux de ses concitoyens catholiques, et en vous députant vers Nous pour Nous les exprimer solennellement en son nom, il rehausse le prix de la manifestation qui Nous vient de la France. Veuillez donc, Monsieur l'Ambassadeur, être l'interprète auprès de Monsieur le Président de Nos remerciements les plus vifs ; veuillez aussi lui redire que Nous aimons la France et que Nous la désirons toujours heureuse et prospère.

En attendant, du plus profond de Notre cœur, nous lui accordons, à lui et à sa famille et à la France entière la Bénédiction Apostolique. »

— Le 9, Consistoire public annoncé, relatif aux canonisations.

Ensuite réception touchante de 600 pèlerins français présentés par S. E. le cardinal Langénieux et dans laquelle on a déposé 500,000 fr. d'aumônes pour le dernier de Saint-Pierre.

— Le 10, étaient reçus l'envoyé de Bavière et les 400 pèlerins anglais présentés par le duc de Norfolk revenu avec M. Dunby. Il y avait 15 évêques, Le Saint-Père a dit qu'il avait l'espoir d'un rapprochement prochain de l'Angleterre avec le Vatican.

— Le 11, deux mille pèlerins italiens qui ont remis les oboles du denier pour 200 000 francs.

— Le 13, pèlerinage de l'Italie centrale, au Vatican. Puis audience à l'envoyé extraordinaire du roi de Wurtemberg.

— Dans la troisième semaine, pèlerins allemands présentés par le baron de Lowenstein. — Grande réception de Mgr l'Archevêque de New-Yorck présentant les hommages et les dons du Président des Etats-Unis d'Amérique.

— Il nous est impossible de relater les scènes touchantes dont furent l'occasion les audiences publiques dont nous citons les principales. Et nous ne parlons pas des audiences particulières. Dans sa bonté paternelle, Sa Sainteté a voulu oublier ses excessives fatigues pour admettre ainsi non seulement les princes de l'Eglise, mais quelques personnages marquants dans les œuvres catholiques. C'est ainsi que les rédacteurs en chef du journal l'*Univers*, M. Eugène Veuillot et son fils M. Pierre Veuillot ont été honorés d'un entretien avec le Pape qui les a félicités de la direction donnée à l'*Univers*.

— Le 15 janvier, canonisation des dix saints (Les 7 fondateurs de l'ordre des Servites, puis Saint Pierre Claver, Saint Jean Berchmans et Saint Alphonse Rodriguez). Grande solennité ; messe du Pape à la salle ducale, adoration à la chapelle Sixtine, et entrée du Pape à la salle de la canonisation où sont proclamés les saints. — Ensuite baisement des pieds du Pape. — Assistants : 40 cardinaux, 400 évêques, les princes romains, les diplomates, la Cour, 2,000 invités et 15 parents des saints. — La cérémonie, commencée à huit heures, ne s'est terminée que vers deux heures et demie.

Le Saint Père a très bien supporté la fatigue de cette cérémonie. Il a lu lui-même, d'une voix forte, le long décret en latin qui élève les dix bienheureux au rang de saints.

Le moment était solennel; les cloches de toutes les églises de Rome sonnaient à toutes volées en l'honneur des nouveaux saints, pendant qu'au fond de la salle les gardes du Pape exécutaient une marche triomphale avec trompettes et cors d'argent.

Après l'évangile, le Pape a prononcé une élégante homélie latine sur les vertus des nouveaux saints.

A l'offertoire, douze cardinaux, accompagnés de députations des ordres religieux auxquels appartenaient les nouveaux saints, ont présenté au Pape les oblations symboliques, c'est-à-dire autant de cierges, de pains, de barils de vin et d'eau, de tourterelles, colombes et autres petits oiseaux que le Pape canonisa de bienheureux. Chaque cierge porte l'effigie d'un saint en miniature; les pains et les barils sont les uns dorés, les autres argentés, et les oiseaux sont renfermés dans des cages élégantes en forme de temple rond.

Rentré dans ses appartements, le Pape a reçu les remerciements des promoteurs de la canonisation.

— Les fêtes de béatification, une chaque dimanche, ont commencé, le 22, par celle du B. Grignon de Montfort.

Exposition vaticane. — L'inauguration a eu lieu le 6 Voici le compte-rendu succinct envoyé le jour même au journal *La Croix*.

« Le Pape est entré à midi dans la salle construite pour cette fête. Le Sacré-Collège, les nombreux Evêques présents à Rome, les prélats, la noblesse, la Cour Pontificale et les représentants des comités assistaient à la cérémonie. Le maestro Capocci a fait exécuter par 200 professeurs un chœur qui a plu beaucoup au Pape, ainsi que le *Vivat* de Gounod, composé pour cette journée. Le Cardinal Schiaffino a lu l'adresse où il a fait l'éloge du Pontificat de Léon XIII. Le Pape a répondu en montrant le caractère international de l'Exposition, et l'a déclarée ouverte. Ensuite le Saint-Père a fait le tour des locaux, suivi de l'assistance et d'une grande foule. L'ordre a été parfait, »

Des pèlerins de Rome nous ont dit l'admiration des visiteurs de l'Exposition. Les journaux ne se lassent pas de donner des détails sur ce monde de merveilles envoyées par toutes les nations. « Les productions du génie, de la nature, de l'art et de l'industrie, participent à la joie de cette fête » disait le Pape en parcourant les immenses galeries où se trouvent rassemblées tant de richesses de l'Orient et de l'Occident.

Encyclique aux évêques de Bavière. — Dans cette Encyclique, le Souverain Pontife insiste sur l'importance de la formation du clergé; il réclame dans ce but, pour l'Eglise, la liberté entière, afin qu'elle puisse développer la culture théologique et philosophique du clergé, de manière à le mettre en mesure de combattre utilement, sous la direction de l'Episcopat et avec une entière soumission au Pape, toutes les erreurs.

Il insiste également sur le double devoir du clergé : respecter l'autorité civile, mais résister quand les droits de l'Eglise sont attaqués ou violés.

Le Pape condamne *les écoles sans Dieu, dont les parents ont le devoir absolu d'éloigner leurs enfants*, invoquant à ce point de vue l'intérêt social. Il prémunit les fidèles contre les perfidies de la Franc-Maçonnerie et termine en revendiquant dans un admirable langage la liberté de l'Eglise et les droits si magistralement définis dans l'Encyclique *Immobilis*.

Association ecclésiatique du Sacré-Cœur. — M. le chanoine Victor Lebeurier, supérieur général de l'Union apostolique des prêtres séculiers, a été reçu par Notre Saint-Père le Pape en audience particulière le 2 décembre. Il a offert à Sa Sainteté un magnifique volume renfermant les adresses de félicitations de soixante-trois associations diocésaines appartenant à l'Union apostolique, avec un don de cinq mille francs.

Léon XIII qui suit avec le plus grand intérêt cette œuvre qu'il a déclarée lui-même opportune et même nécessaire, a voulu lui donner la plus grande marque de bienveillance en lui nommant un cardinal protecteur et en confiant cette charge au cardinal-vicaire, c'est-à-dire à celui qui, au nom et sous l'autorité du Pape, gouverne le diocèse de Rome et en dirige le clergé.

Par billet de la secrétairerie d'Etat en date du 10 décembre, l'éminentissime cardinal Parocchi a donc été nommé cardinal protecteur de l'Union apostolique.

D'autre part, on publie le compte-rendu de l'assemblée générale que les supérieurs de l'Union ont tenue à Ars, dn 5 au 9 septembre dernier. Cette courte brochure constitue un document de l'intérêt le plus pratique pour tout le clergé.

Sainte Geneviève. — En la fête de sainte Geneviève, patronne de Paris. S. Exc. le Nonce a officié près de son tombeau. Pendant la neuvaine, l'affluence a été encore plus grande que les années précédentes.

Le Panthéon reste vide et il y a, entre les deux églises de la sainte : Saint-Etienne où l'on prie et le Panthéon usurpé, la différence que remarquent les pèlerins de Rome entre le Vatican et le Quirinal.

Index. — Un décret de l'*Index* condamne les deux parties de l'ouvrage de M. Lenormant sur les origines et la Bible et la traduction française des Evangiles par M. H. Lasserre. Avant de mourir M. Lenormant avait soumis son livre au jugement du Saint-Siège. M. Lasserre s'est aussi empressé de se soumettre.

Décret en faveur de ceux qui récitent le Petit Office de la Sainte Vierge. — A l'occasion de son jubilé, le Souverain Pontife accorde une indulgence *plénière*, chaque mois, au jour choisi par les fidèles, pour la récitation quotidienne du Petit office de la Sainte Vierge en entier ; une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines chaque jour pour la récitation du même office ; une indulgence de trois cents jours chaque jour pour la récitation des Matines et des Laudes.

Sauvée par son Scapulaire. — Une jeune fille lorraine, originaire de Puttelange, près de Metz, la demoiselle Haas, employée chez Schorp, boulanger, avenue de Villiers, 118, à Paris, a été, le 26 septembre dernier, l'objet d'une tentative de meurtre de la part d'un individu qui l'avait vainement demandée en mariage.

La jeune fille avait été sauvée d'une façon extraordinaire, quoique son meurtrier eût déchargé son révolver sur elle. Or nous apprenons, par les débats qui ont eu lieu le 6 janvier devant la cour d'assises de la Seine, que la demoiselle Haas a dû la vie à cette circonstance, que la balle s'est amortie sur la plaque d'un scapulaire qu'elle portait sur son cœur. *(La Croix.)*

— Dans le décret solennel de canonisation, le Souverain Pontife a fixé comme il suit les jours où l'Eglise célèbrera la fête des nouveaux saints ; le 11 février, pour les sept fondateurs de l'ordre des Servites de Marie ; le 9 septembre, pour saint Pierre Claver ; le 13 août, pour saint Jean Berchmans ; le 13 octobre, pour saint Alphonse Rodriguez.

Des députations venues de l'Espagne pour les deux saints Claver et Rodriguez, de la Belgique pour saint Jean Berchmans et de Florence pour les sept fondateurs de l'ordre des Servites, assistaient à la cérémonie du 15 janvier qui, comme nous l'avons dit par la magnificence du rite, par le grand nombre d'évêques et de pèlerins de tous les pays, a été extraordinairement solennelle et imposante.

— On nous prie de faire connaître qu'une Association de Bienfaisance des Dames du Sacré-Cœur se fonde à Paris, dans le but de donner un puissant auxiliaire aux Conférences de St-Vincent-de-Paul, en France et dans le monde entier. Il est des missions que des hommes ne peuvent remplir, des visites que les convenances leur interdisent. L'Association des Dames du Sacré-Cœur ne veut nuire à aucune Association similaire et ne doit fusionner avec aucune ; son existence est indépendante même des Conférences de St-Vincent-de-Paul. Demander le règlement, 39, rue de Dunkerque, Paris, ou 14, rue Lamark.

— Son Emin. le cardinal Schiaffino, président du Jubilé sacerdotal de N. S. P. le Pape, s'entend en ce moment avec N. N. S. S. les Evê-

ques pour le Pèlerinage français du mois de mai à Rome. Au nom du vénéré Cardinal, M. le vicomte de Damas prend des mesures pour l'unité d'action qui facilitera l'entente avec les Compagnies de chemins de fer. Il propose : 1° que du chef-lieu de chaque Province ecclésiastique un train spécial pour Rome soit organisé ; 2° qu'en ce même chef-lieu, un comité central se mette en rapport avec les diocèses suffragants ; 3° que le comité central du chef-lieu se mette seul en rapport, et dans le plus bref délai, avec le Président général.

— Le pèlerinage franciscain est annoncé pour la fin d'avril. Départ de Paris le 23 avril ; cinq jours pleins à Rome que l'on quittera le 2 mai.—Autre départ avec itinéraire circulaire, le 16 avril ; ce train traversant la Suisse s'arrêtera à Milan, Venise, Padoue, Florence, Assise, Lorette ; au retour il y aura arrêt à Turin. On sera à Rome du 25 avril au 2 mai. — Prix pour le premier itinéraire : 250 et 300 francs ; pour le second, 550 et 650 francs. Ces prix comprennent les frais de transport, de nourriture et de logement. S'adresser à M. le Président du Comité, 216, boulevard St-Germain, Paris. — Les tertiaires isolés, les cordigères qui ne se feront pas présenter par une fraternité devront comme les laïques étrangers au Tiers-Ordre avoir une lettre de recommandation de leur curé.

— Le Comité des Pèlerinages annonce la *septième Croisade de Pénitence à Jérusalem.* Le départ est fixé au 12 avril, à bord du *Poitou*, l'excellent bateau de la Compagnie des Transports Maritimes, qui, l'année dernière, a transporté les pèlerins.

Cette année, à l'occasion du jubilé sacerdotal de Sa Sainteté Léon XIII, on désire s'arrêter à Rome. Une audience a été demandée à Sa Sainteté pour le 17 avril. Si cette faveur est accordée, un nouveau programme fera connaître l'itinéraire du pèlerinage. (S'adresser pour tout renseignement relatif au Pèlerinage de Jérusalem, au Secrétariat des Pères de l'Assomption, 8, rue François Ier, Paris).

— Quant aux pèlerinages en Terre-Sainte organisés par le Comité de M. l'abbé Fernique (63, rue de Turbigo, Paris), ils continuent comme ci-devant ; comme depuis plus de trente années. C'est la 51e caravane qui va partir de Marseille, le 2 mars, pour un voyage de deux mois ; M. l'abbé Fernique toutefois propose pour certains pèlerins la réduction du voyage à 18 jours.

Denier des expulsés. — La grandeur et l'importance de l'*Œuvre du denier des expulsés*, très loin de diminuer, ne fait que s'accroître. Aujourd'hui, plus encore qu'au lendemain des expulsions, des besoins pressants sollicitent une générosité qui ne se lasse pas, et le temps n'a fait que rendre plus impérieux le devoir de réparer l'offense faite à Dieu et à son Eglise par la plus flagrante violation de tous les droits de la justice divine et humaine lésés à la fois. (A Chartres, adresser ses offrandes à M. de Lubriat, rue Muret.)

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Une bague en or avec pierre précieuse pour la Sainte-Châsse. — Un conopée violet offert pour le tabernacle de l'autel de N.-D. de Sous-Terre par les demoiselles d'une institution professionnelle de Paris. — 3 cœurs.

Lampes. — 85 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en janvier, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre. 71 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 6 ; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 250.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 61,

Nombre de visites faites aux clochers : 43.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartes : En janvier, ont été consacrés 45 enfants, dont 22 de diocèses étrangers.

— Le Jubilé du Saint-Père a été, en beaucoup de villes de France, l'occasion de manifestations fort belles dont les journaux ont fait le récit. A Chartres, les séminaires ont eu leur fête et nous en donnons un compte-rendu plus loin ; la cathédrale devait avoir aussi la sienne. C'est au salut du Saint-Sacrement, le 31 décembre dans la crypte et le premier janvier dans l'église supérieure, que les prières pour le Pape et les hommages à Notre-Seigneur dont le Pape est le vicaire, ont eu cette solennité qu'imposait la circonstance. Le grand chœur a été illuminé et les chants, surtout le cantique à Léon XIII, ont rendu l'impression ressentie en pareil jour par toute âme vraiment chrétienne.

— Le sermon de charité, en faveur de l'Œuvre des Jeunes Économes, a été prêché, le 8 janvier, entre vêpres et complies, par le R. P. Mazoyer, de la Compagnie de Jésus. — Le 15, un autre sermon de charité était prêché à la cathédrale, après l'évangile de la messe de paroisse. C'était le R. P. Bernard, préfet apostolique émérite des missions du pôle Nord, qui venait solliciter les aumônes pour la construction d'un église à Saint-Olaf et pour les œuvres de la mission en Norwège et Laponie. C'est en 1879 que le R. P. Bernard, depuis longtemps attaché à cette mission en qualité de préfet apostolique, y appela les Pères de la Salette, avec la sanction du Saint-Siège. Il leur faut une église catholique, près de l'ancienne cathédrale, occupée depuis longtemps par les luthériens maîtres de ce pays autrefois converti au catholicisme par Saint Olaf.

— La fête de l'Adoration, le 19, dans l'église de N.-D. de Sous-Terre, emprunte à la sainteté particulière du lieu et aussi sans doute au genre de décorations alors adoptées, un charme que ne peuvent offrir au même degré les fêtes analogues célébrées en d'autres sanctuaires. Aussi quelle affluence dès le matin et dans le cours de la journée ! A la cérémonie du soir, la partie de la crypte qui va de l'autel de la Sainte-Vierge à la base du clocher neuf était entièrement remplie par l'assistance. M. l'abbé Métivier, curé de

Levesville, a édifié l'auditoire par une très bonne instruction sur Notre-Seigneur à Bethléem et dans l'Eucharistie. Les chœurs de chant de la Sainte-Famille, de la Maison du Saint-Cœur de Marie et de l'ouvroir Saint-Michel avaient prêté leurs concours pendant les messes ; les chants du salut ont été exécutés par la Maîtrise. Puissent les beaux cantiques avoir aidé les prières ferventes !

— Adoration en l'église Saint-Pierre le 23 février.

— Le 22, la Confrérie du Saint-Cœur de Marie, d'origine si ancienne dans l'église de N.-D. de Chartres, a célébré sa fête patronale aux offices de la paroisse. Les très nombreuses personnes de la ville, du diocèse et de diocèses étrangers, qui sont membres de cette confrérie, grâce surtout à l'institution des *couronnes*, se seront unies par la prière aux congréganistes rassemblées près de la Madone. Les associés présents, et il y en avait beaucoup, ont été prêchés, à l'heure du salut, par M. l'abbé Guérin, vicaire de la cathédrale ; le prédicateur a été très heureusement inspiré par l'office du jour consacré à Notre-Dame refuge des pécheurs — Le lendemain, 16, a été célébré le service annuel pour les associés défunts.

Les membres de la Confrérie sont heureux, chaque année, de recevoir l'image-souvenir dont la vue stimule leur zèle. Qu'ils nous permettent de les engager à multiplier autour d'eux les abonnements à la *Voix*, bulletin du Pèlerinage. Ce sera le moyen de mieux connaître encore le culte et les œuvres de Notre-Dame de Chartres afin de contribuer de plus en plus à sa gloire.

— A l'approche du 2 février, rappelons la pieuse coutume de tenir un cierge allumé pendant la messe solennelle de la Présentation de Notre-Seigneur. A la cathédrale de Chartres, depuis plusieurs années déjà, les fidèles ont généralement répondu à l'invitation qui leur était faite de reprendre cet antique usage de la Sainte Eglise. Pourquoi à la campagne les personnes chrétiennes n'imiteraient-elles pas celles de la ville ? — Qu'en ce jour, le cierge en main, clercs et fidèles adorent et prient plus ardemment Notre-Seigneur porté au temple par sa Mère, et s'y présentant comme la lumière des nations !

— Nous recommandons aux prières M. l'abbé Vigouroux, ancien curé de Réclainville, décédé à Decazeville (Aveyron), dans son diocèse natal, où il passait pieusement sa vieillesse.

Le Jubilé de Léon XIII

AU GRAND ET AU PETIT SÉMINAIRE DE CHARTRES

La date du 31 décembre 1887 restera, pour les élèves du sanctuaire et pour leurs maîtres, une date embaumée de douce joie et

de religieux souvenirs. Ce jour-là, en effet, on célébrait au grand séminaire le Jubilé de Léon XIII, auquel on s'était déjà disposé par une neuvaine préparatoire. Et ce fut grande fête pour le cœur et pour l'esprit. Afin de rehausser encore l'éclat de la solennité, on avait prié M. l'abbé Ychard, supérieur du petit séminaire, de vouloir bien venir officier et présider à la fête de famille. Inutile de dire avec quel empressement il fut répondu à cette aimable invitation.

L'antique chapelle avait pris un air de riante jeunesse ; elle apparaissait toute transformée sous ses parures les plus riches, ornée de guirlandes et tapissée de faisceaux d'oriflammes aux couleurs du Saint Père. Au-dessus du tabernacle, on remarquait surtout deux anges soutenant le blason pontifical que dominait encore une tiare d'argent. Ce superbe travail, dû au talent de M. l'abbé Guédon et de M. l'abbé Belaue, a été l'objet des appréciations les plus élogieuses : que les deux artistes reçoivent une fois de plus nos félicitations.

La messe en musique a été interprétée avec un véritable succès, comme le brillant salut du soir ; car, il faut le dire, l'enthousiasme débordait de toutes les poitrines et c'était l'âme qui chantait par les lèvres.

A deux heures de l'après-midi, les élèves de Saint-Cheron venaient rejoindre leurs aînés du grand séminaire et préluder ainsi à la fête qu'ils préparaient eux-mêmes.

Il était temps, d'ailleurs, de se rendre à la salle des exercices où plusieurs morceaux oratoires devaient être prononcés. Ici encore, nouvelle surprise, nouveau sujet d'étonnement. La salle décorée avec goût, couverte d'écussons, ne laissait rien à désirer : c'était le chef-d'œuvre et le triomphe d'un diacre : M. l'abbé Lepinteur. Au fond se distinguait un tableau représentant la noble figure de Léon XIII.

Ce tableau, si parfaitement réussi, était un hommage de M. l'abbé Belaue, curé de Lumeau, et frère de celui que nous avons nommé ci-dessus.

La séance s'ouvre aussitôt par une adresse latine de M. l'abbé Redaud, destinée à être envoyée au Souverain Pontife et à lui porter l'expression de notre filial attachement et de notre respect le plus profond. Bientôt après, plusieurs élèves du grand séminaire prennent successivement la parole et font entendre d'éloquents discours souvent interrompus par les plus chaleureux applaudissements. Du reste, le grand séminaire avait déjà écouté précédemment, avec intérêt, un certain nombre de travaux remarquables, qui ne le cédaient en rien à ceux qu'il nous était donné d'apprécier par nous-

mêmes. Quelques titres feront mieux comprendre les sujets traités devant nous. — La papauté toujours victorieuse. — Léon XIII et le césarisme. — Le vieux parchemin trouvé par le libraire. — Léon XIII et l'histoire. — La scholastique (discours latin). — Léon XIII et les arts. — Les papes et Notre-Dame de Chartres.

Après ces discours et les chants dont ils étaient entrecoupés, M. l'abbé Billard résuma ses confrères par de chaudes acclamations à Léon XIII, acclamations que tout l'auditoire répéta avec entraînement. Cela fait, M. l'abbé Ychard remercia M. le Supérieur du grand séminaire en son nom et au nom de ses enfants ; il lui exprima surtout combien il était heureux de cette circonstance qui resserrait encore les liens fraternels de nos maisons ecclésiastiques et cimentait une fois de plus nos amicales relations.

— Le lendemain c'était le tour du petit séminaire. Dès le matin on eût pu voir professeurs et élèves, avec plus d'ardeur encore que les jours précédents, mettre la dernière main aux décors de la maison.

A sept heures la cloche appelait la communauté à une messe basse, et la prière de tous, s'élevant sur une communion fervente, portait jusqu'à Dieu notre amour et nos vœux ardents pour le Vicaire de Jésus-Christ.

A dix heures, messe solennelle où officie M. l'abbé Havard, ancien et regretté professeur de Saint-Cheron, actuellement professeur de philosophie. Qu'il me suffise d'ajouter ici que le chœur de chant s'est surpassé et que les différents morceaux ont été exécutés avec un merveilleux entrain.

Il est midi. M. l'Économe, sachant que l'homme est composé d'une âme et aussi d'un corps, fit pour nous ce qu'il avait fait la veille pour le grand séminaire et il voulut bien rompre par un petit extra la rigide et traditionnelle simplicité du régime quotidien ; il se rappellera longtemps les *vivat* bien mérités dont il fut salué à la petite séance complémentaire qui eut lieu au réfectoire. Donc là aussi ce fut fête et tout y était d'ailleurs splendidement orné : des guirlandes de lanternes vénitiennes, préparées pour le soir, allant de colonne en colonne ; des drapeaux sur tous les murs, et, au fond, au-dessus de la table professorale, un tableau du Saint-Père fixé sur une belle draperie rouge et encadré d'oriflammes et de verdure. On devine aisément que de nombreuses santés furent portées au Souverain Pontife, et à la fin du repas, dans un toast général au bonheur de Léon XIII, M. le Supérieur se fit l'écho de nos sentiments et de nos souhaits.

A cinq heures et un quart le grand séminaire est là, nous rendant notre visite de la veille : c'est l'heure de la bénédiction qui va être donnée par M. l'abbé Piau.

On se dirige vers la chapelle. Au frontispice on admire, là encore, sur une riche tenture pourpre, un écusson, aux armes du Pape, éclairé par un cordon de lumière : deux immenses drapeaux, flottant sur la façade, retombent de chaque côté, laissant lire ces mots : *Tibi dabo claves regni, — Tu es Petrus, pasce agnos.* Les portes s'ouvrent bientôt et, du seuil, on aperçoit la magnifique ornementation de l'intérieur. Tout le chœur est garni d'oriflammes avec des inscriptions, l'autel est chargé de flambeaux et de fleurs, le fond en est tapissé de festons et de feuillage ; enfin, un double cordon de verres aux couleurs variées part du milieu de la chapelle, suspend en légères arcades ses flammes mystérieuses, s'étend le long des colonnades et s'élance, par étages, jusque sur le clocheton supérieur du maître-autel : l'effet est ravissant.

A peine est-on entré à la chapelle que, par une heureuse et délicate inspiration, la Maîtrise de Notre-Dame arrive et vient participer à nos joies. Toute la nef est comble. Après un cantique en l'honneur de Léon XIII, M. l'abbé Rebiffé, directeur du chœur de chant, renouvelle, dans plusieurs motets, ses succès du matin ; mais on admire surtout l'exécution du « *Tu es Petrus* » de *Eslava*, déjà chanté à la messe et qu'on avait demandé à entendre une seconde fois.

Au sortir du salut, un feu de Bengale, apprêté devant la chapelle, illumine soudain les ténèbres, et de toutes les bouches s'échappe le cri cent fois répété : « Vive Léon XIII ! »

On se rend alors dans la grande cour où un feu d'artifice doit terminer les allégresses de la journée. Là le spectacle le plus inattendu nous était réservé. Tout le front de l'édifice principal est resplendissant de lumière. Au-dessous de l'horloge, à la fenêtre du milieu, brille un transparent dont l'élégante bordure encadre les armes du Pape, surmontées d'une tiare.

A quelques mètres au-dessus se balance une rangée de lanternes vénitiennes présentant ces mots : « Amour à Léon XIII. » Près de deux cents autres, formant comme trois lignes de feu, et enfin une longue file de verres multicolores éclairent toute la façade et lui donnent un aspect indescriptible. Mais déjà les pétards font entendre leurs éclats joyeux, les chandelles romaines font siffler leurs étincelles gracieuses, les fusées lancent dans les airs leur brillantes étoiles, les bombes détonnent, les feux de Bengale se succèdent et les soleils font tournoyer leurs gerbes éblouissantes : ce sont des cris, des exclamations, des étonnements ; tout se mêle, tous les bruits se croisent, c'est la plus folle gaîté, le plus aimable des tintamares. Mais ce qui domine, c'est l'élan du cœur, l'élan de l'amour filial, c'est l'exubérance des pieux sentiments de l'âme qui se traduisent de mille façons diverses : « Vive Léon XIII ; Vive le Pon-

tife-Roi ; Vive le prisonnier du Vatican ; Vive le martyr du Christ ; Honneur, longue vie, au successeur de Pierre ! »

Enfin, après une heure et demie d'un divertissement plein d'intérêt et de cordiale expansion, il fallut mettre fin à nos réjouissances ; car, selon le proverbe, il n'y a point de si belle fête qui ne finisse. Déjà la Maîtrise nous avait quittés et les grands séminaristes se disposaient à regagner la ville. On se dit donc adieu. Mais nous nous rappellerons avec bonheur les profondes émotions de cette double fête, fête bénie, qui, dans les annales de nos Séminaires, comptera toujours parmi les plus douces, les plus complètes et les plus mémorables. L'abbé Delépine,

Professeur au petit séminaire.

Œuvre des Tabernacles

On nous écrit :

Nous recommandons aux prières de tous nos associés une insigne bienfaitrice des églises pauvres du diocèse : Madame la Marquise d'Alvimare, décédée le 5 janvier, à Dreux.

Sa foi active et profonde l'avait attachée des premières à l'Œuvre des Tabernacles. Elle y trouvait le moyen de prolonger dans ses appartements les heures d'adoration, toujours trop courtes à son gré, qu'elle aimait à passer, auprès du sanctuaire, devant la Sainte Eucharistie.

Avec quel soin, quelle délicatesse elle confectionnait nos ornements sacerdotaux et les linges de nos autels ! Elle avait de plus le don de communiquer son zèle, de grouper les dames charitables sous sa direction, de les animer par son exemple. Elle se prodiguait quand il s'agissait de la chère Œuvre, car elle travaillait pour son Dieu.

Il nous est doux d'espérer que les siens recueilleront, comme un legs sacré, son dévouement à nos églises pauvres.

Messieurs les Curés qui ont eu occasion de l'aborder, de solliciter son appui ou d'admirer l'exposition annuelle de ses ouvrages destinés aux paroisses indigentes, n'oublieront jamais la chrétienne affabilité de son accueil et son exquise bonté.

Aussi prions afin de redire au Ciel ses mérites ; prions afin que sa noble famille reçoive dans la douleur les religieuses consolations de notre gratitude. L'abbé Provost,

Directeur de l'Œuvre des Tabernacles.

HOMMAGES AUX SŒURS MISSIONNAIRES

Mère Marie-Virginie (née Philomène Richard), supérieure de l'hôpital de Saïgon, supérieure principale des Sœurs de Saint-Paul de Chartres en Cochinchine, Chine, Japon et Tonkin, a succombé, le 7 janvier, à la cruelle maladie qui avait été cause de son retour

en France. Elle était née à Vic-Dessos (Ariège), le 20 novembre 1837. Elle a passé plus de vingt-cinq ans en Cochinchine ; et elle y a traversé, en se livrant au soin des malades, 15 épidémies de choléra, dont celle de 1865 à Mytho, 21 épidémies de fièvre typhoïde et 9 de variole. C'est pour prix de tant de services, que le Gouvernement l'a fait inscrire au rang des chevaliers de la Légion d'honneur ; elle était à la veille de sa mort, quand lui arriva cette nouvelle. La croix d'honneur fut apportée à temps pour parer son cercueil et rappeler au cortège funèbre sa vie d'héroïque dévouement.

Depuis son décès, de bien touchantes lettres ont été adressées à la Communauté de St-Paul ; on a bien voulu nous les communiquer. Parmi les personnes des différentes classes de la société qui ont écrit, nous remarquons : M. Duperré, contre-amiral et ancien gouverneur de la Cochinchine ; M. Lafon, vice-amiral ; MM. Lesseline et Guien, commandants ; M. le docteur Dugé de Bernonville, directeur du service de santé de la marine ; M. A. Danguy des Déserts, médecin principal de la marine ; MM. Doué et Léonard, pharmaciens principaux ; M. De La Ferrières, médecin principal ; MM. Chastang, Lacroix, Monnin et Lucas, médecins en chef.

Ces lettres de condoléance sont toutes empreintes d'une vive et sincère tristesse. Elles représentent Mère Virginie comme « une femme d'une intelligence supérieure, qui comprenait dans sa bonté évangélique les misères humaines » — une sœur « dont le nom était vénéré dans toute la marine. » « La haute distinction dont elle venait d'être l'objet, dit l'un des honorables correspondants, c'était la digne récompense ici-bas d'une vie consacrée aux souffrants, de vertus admirables qui inspiraient à tous la reconnaissance et le respect. Elle en a reçu une plus haute ; celle qu'elle a ambitionnée ; ne la plaignons pas ; elle est éternellement heureuse. » — Un autre écrit : « Dieu a rappelé à lui cette belle âme, pour la faire jouir plus tôt des félicités que lui a méritées son existence si chrétienne ; mais sa mort est un vrai deuil pour tous ceux qui l'ont connue ; pour ma part j'en éprouve un profond chagrin. » — Un autre enfin s'exprime ainsi : « Cette mort est un deuil pour vous ; c'en est un bien plus grand encore pour la Cochinchine, pour les officiers et les soldats qui avaient su si bien apprécier le dévouement désintéressé et les bontés de celle qui n'est plus ; quant à moi, je perds celle pour qui j'avais l'affection d'un fils pour sa mère. »

Un tel langage vaut tous les éloges. Il consolera particulièrement les religieuses de Saïgon qui avaient toujours voulu espérer la guérison de Mère Virginie et réclamaient sa présence au milieu de ses œuvres en voie d'exécution ou en projet. C'est surtout aux hôpitaux du Tonkin organisés par elle, et à la maison-mère de Saïgon

actuellement en reconstruction que s'attachera le souvenir de son nom béni. Daigne le Seigneur donner son saint paradis à cette âme d'élite qui a voulu le gagner, comme son admirable devancière Mère Benjamin et comme bien d'autres sœurs missionnaires du même Institut, par les douleurs si méritoires de l'exil volontaire et les immolations de la charité !

— Peu de jours avant la décoration de Mère Virginie, un télégramme avait annoncé à la Communauté de Saint-Paul la même distinction honorifique pour une autre religieuse rentrée en France le 16 novembre dernier : Sœur Marie-Hyacinthe (Julie Therme), née le 17 septembre 1838, à Polignac, Haute-Loire. Elle a été en mission à La Martinique en 1867 à 1877 ; puis elle a de nouveau quitté la France le 3 janvier 1884 pour se rendre à Hanoï (Tonkin), où elle s'est signalée par son dévouement aux malades de l'hôpital militaire, surtout pendant l'épidémie du choléra.

Limites du diocèse de Chartres *(Suite)*

L'Assemblée nationale, le 15 janvier 1790, décréta la division de la France en départements. Par sa loi du 12 juillet et 24 août suivant, intitulée : *Constitution civile du clergé*, elle ordonna que chaque département formerait un seul diocèse, et mit sous la houlette schismatique d'un évêque constitutionnel les paroisses contenues dans chacun de ces nouveaux cadres.

Le diocèse de Chartres, restreint dans les limites du département d'Eure-et-Loir, perdit alors, au point de vue de l'époque, un grand nombre de paroisses incorporées dans les départements du Loiret, de Loir-et-Cher, de la Sarthe, de l'Orne, de l'Eure et de Seine-et-Oise, et par là même dans les diocèses déjà anciens d'Orléans, de Blois, du Mans, de Séez, d'Évreux et dans celui de Versailles récemment établi par cette loi.

Il gagna d'un côté Guilleville, Toury, Janville, Terminiers et dix autres paroisses qui dépendaient d'Orléans : Ozoir-le-Breuil, Cloyes et sept autres paroisses de ce canton qui abandonnèrent Blois pour faire retour à Chartres et Saint-Bomert qui était du Mans de toute antiquité.

Quelques unes de ces paroisses conservèrent leur ancienne liturgie et ce ne fut qu'en 1827 que Mgr de Montals, par son règlement de discipline, les pressa d'adopter le rit chartrain, le plus tôt possible.

Cette division dura pendant tout le schisme de la Révolution, mais comme elle n'était point encore admise par l'Église catholique, l'évêque légitime, Mgr de Lubersac continuait d'administrer par ses vicaires généraux, ou des délégués spéciaux du Souverain Pontife le diocèse de Chartres compris dans ses limites précédentes.

Quand l'ordre politique fut à peu près rétabli, Bonaparte résolut

d'entrer en négociation avec le Souverain Pontife, et, d'après les conseils de plusieurs évêques, chargea des premières démarches l'abbé Beulé de Nogent-le-Rotrou.

Ce digne prêtre partit pour Rome, avec un autre ecclésiastique, fut reçu au Vatican, conféra avec le pape, revint en France rendre compte de sa mission et eut le mérite aux yeux de Dieu, sans en avoir la gloire aux yeux des hommes, car le fait est peu connu, d'avoir préparé le concordat qui ramena la paix au sein de l'Église de France. — (Éloge funèbre par l'abbé Brière, page 8.)

Cette convention du 15 juillet 1801, ratifiée par le pape le 25 août suivant et promulguée en France le 8 avril 1802 fut très avantageuse à l'Église, mais complétement défavorable à l'existence du diocèse de Chartres.

L'article 2me statuait qu'il serait fait par le Saint-Siège, de concert avec le Gouvernement, une nouvelle circonscription des diocèses français.

C'est pourquoi par une bulle — *Qui Christi Domini*, du 20 novembre 1801, le Chef suprême de l'Église annulle, supprime et éteint à perpétuité l'état des Églises de France et des territoires de la Belgique et de la Savoie alors annexés. Mais aussitôt, par la même bulle, il déclare établir et ériger de nouveau, pour ces mêmes pays, dix églises métropolitaines et cinquante siéges épiscopaux.

Par cette bulle le diocèse de Chartres fut supprimé et ne fut pas rétabli. Le département d'Eure-et-Loir fut placé sous la juridiction de l'évêque de Versailles dont le siège fut alors régulièrement érigé par la seule autorité compétente.

Après la déchéance de l'Empereur, la circonscription du royaume subit de graves modifications ; la Belgique et la Savoie reprirent leur ancien territoire et des 60 diocèses reconnus par le concordat de 1801, il n'en resta plus que 50 pour la France réduite à ses anciennes limites.

Dès son installation sur le trône de ses pères, Louis XVIII, voyant que les besoins de la religion réclamaient un plus grand nombre d'évêques, fit demander un nouveau concordat. Les délégués du Souverain Pontife et du roi de France convinrent le 11 juin 1817 que les anciens sièges supprimés seraient rétablis en tel nombre qu'il serait trouvé avantageux pour la religion. Par sa bulle, *Ubi primum*, le pape confirma ce concordat le 19 juillet 1817 ; et le 27 du même mois la bulle — *Commissa divinitus*, dans le but de renforcer la garde, de poser de nouvelles sentinelles et de faire refleurir de plus en plus la religion dans un grand royaume, donnait la circonscription de 42 diocèses nouveaux en France : 7 siéges archiépiscopaux et 35 siéges épiscopaux.

Cette nouvelle délimitation n'était alors que de principe ; les évêques

furent nommés, mais ils ne devaient recevoir leur institution canonique et leur juridiction que successivement, quand leur dotation serait bien fixée et déterminée. En attendant, l'administration spirituelle restait dans les mêmes mains. Le diocèse de Chartres fut compris dans cette nouvelle création. Il fut érigé, dit la bulle, sous l'invocation de *Saint-Étienne, 1er martyr !* et le 8 août 1817, Mgr de Latil, aumônier du comte d'Artois, évêque d'Amiclée *in partibus* lui fut donné pour évêque.

Mais alors des raisons financières et politiques ne permirent pas de doter et par conséquent d'ajouter ces 42 siéges épiscopaux aux 50 qui existaient déjà. Le roi fort embarrassé eut recours à l'autorité apostolique pour en faire diminuer le nombre. Comme les installations des évêques n'étaient pas encore faites la solution fut facile. Le pape prêta à cette demande une oreille favorable et décida de nouveau le 23 août 1819 que toutes choses resteraient en l'état où elles se trouvaient.

Deux ans après, par une loi du 4 juillet 1821, le roi fit voter, pour être affecté à la dotation de 12 siéges épiscopaux et successivement à celle de 18 autres siéges, un crédit fourni par l'extinction successive des pensions viagères accordées aux ecclésiastiques.

Le pape fut informé de cet heureux résultat, six évêques s'installèrent aussitôt, les autres le firent successivement, et c'est ainsi que Mgr de Latil prit possession le 8 novembre 1821, au milieu d'une affluence de peuple enthousiaste de voir rétabli un siége si illustre.

Enfin la bulle — *Paternæ Charitatis*, du 6 octobre 1822, supprima douze des siéges érigés en 1817, qui ne pouvaient être dotés et en maintint 30 au nombre desquels se trouva celui de Chartres.

Depuis lors, régulièrement établi par un concordat aussi légitime que celui de 1801, régulièrement doté par la loi du 4 juillet 1821, le diocèse de Chartres a été jusqu'à présent gouverné par trois évêques seulement, qui sont la gloire de l'Église de France et furent pour ce diocèse des organisateurs intelligents et des administrateurs habiles,

1° Mgr de Latil du 8 novembre 1821 au 26 avril 1824, nommé ensuite à Reims et cardinal.

2° Mgr de Montals du 26 avril 1824, dont la démission fut acceptée à Rome le 14 décembre 1852.

Sous son épiscopat une loi du 17 juin 1846, supprima la commune de Saint-Jean-des-Murgers, qui était de l'Orne, et la divisa entre Meaucé d'Eure-et-Loir et le Pas-Saint-Lomer de l'Orne. Meaucé reçut 7 hameaux y compris le chef-lieu des Murgers, et en céda un égal nombre de son propre territoire au Pas-Saint-Lomer. Il faut supposer qu'une autorisation, spéciale du Souverain Pontife, vint à cette époque conformer la juridiction ecclésiastique à la juridiction civile et modifier une dernière fois les limites du diocèse.

Le 3e de nos évêques depuis 1817 est Monseigneur Regnault. Il fut

d'abord coadjuteur nommé le 14 août 1851 et préconisé à Rome le 15 mars 1852. Il est titulaire depuis le 16 décembre 1852 et sa première lettre à son clergé dans laquelle il s'en dit surtout l'ami et le père est datée du 20 janvier 1853. *In æternum vivat.* HAYE, curé de St-Avit.

BIBLIOGRAPHIE

Catéchisme complet illustré. — Les ennemis de Jésus-Christ et de sa religion ont soin, cependant, de mettre des illustrations dans leurs prétendus manuels civiques à l'usage des écoles sans Dieu. Pourquoi les catholiques n'en feraient-ils pas autant pour les enfants dans les écoles libres, et pour les adultes mêmes auxquels il est bon de rappeler les premières leçons religieuses de leur enfance? La société de Saint Charles Borromée, de Lille, annonce un catéchisme complet orné de 300 dessins d'un véritable artiste. On ne le propose pas comme catéchisme de tel ou tel diocèse, il est plus universel et plus complet; l'impression de ce catéchisme est terminée et l'on peut en demander dans toutes les librairies catholiques (320 pages, petit in 8° —

Prix : Pour 1 exemplaire broché, 2 fr. 50	cartonné, 2 fr. 75	relié, 3 fr.
pour 5 par colis postaux, 10 fr.,	11 fr. et	12 fr. 50
pour 10 20 fr.,	12 fr. et	25 fr.

Au-dessous de 10, on ajoute un volume par dizaine, en gratitude.
Pour des nombres de 50, de 100 et au-delà, remises plus fortes.

— **Les Trois Nouveaux Saints de la Compagnie de Jésus,** par le R. P. Rouvier, S J., directeur de l'école libre de Saint-Ignace à Marseille, (Société de Saint-Augustin, Lille-) Prix : 1 fr. ou sur papier Wathman, 5 fr. (La notice sur St Berchmans peut être achetée séparément 0,35 centimes, ou sur papier de luxe, 2 francs. Remises pour les maisons d'éducation, au-dessus de douze exemplaires.

— **Ou est le bonheur?** Exemples et conseils offerts aux jeunes gens, par M. l'abbé Charles. Un joli volume petit in 4°. orné de vignettes. Prix : 3 fr. (Société de Saint-Augustin, Lille.)

— **L'Italie moderne,** par Eugène Loudun. 1 beau vol. in-18 jésus, 3 fr. 50. (Paris, Retaux-Bray, 82, rue Bonaparte.)
Ce livre présente le tableau le plus vrai, le plus vivant, le plus complet des villes célèbres de l'Italie, et particulièrement de Rome, de ses monuments, de ses musées, de sa société, de ses institutions charitables, du gouvernement pontifical, modèle d'un gouvernement chrétien.

— Vient de paraître à la librairie **Sueur-Charruey, à Arras,** au prix de 1 fr 25, franco, le **Livre des annonces paroissiales pour l'an de grâce 1888,** joli cahier relié proprement et contenant pour l'année 1888 les annonces et fêtes de l'année, 124 pages (format 0,18 sur 0,22).

LE CULTE DE JEANNE D'ARC AU XVme SIÈCLE

par Pierre Lanéry d'Arc, Avocat à la Cour d'Appel d'Aix,

Membre et Lauréat de plusieurs Sociétés savantes (1), et disons mieux encore, l'un des descendants de cette famille d'Arc, dont l'humble bergère de Domremy a illustré à jamais le nom.

Ecrivain distingué, et chercheur infatigable de tout ce qui intéresse la mémoire de la libératrice de la France, il a réuni dans quelques pages remplies d'érudition les preuves irréfragables de la vénération des contemporains de Jeanne pour ses vertus, qui porta un grand nombre à l'invoquer et à publier les grâces qu'ils croyaient devoir rapporter à sa puissante médiation.

Mais M. Pierre d'Arc devait ajouter à ce premier travail, un autre plus important encore par son étendue et sa portée: c'est la BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES RELATIFS A JEANNE D'ARC. Ce catalogue des principales études historiques et littéraires qui lui ont été consacrées est rédigé par ordre alphabétique, ce qui facilite les recherches. Il contient 258 pages in-8. L'édition est fort belle. Se trouve chez Techener, 219, rue St-Honoré, Paris. — Cet immense travail qui prouve quelle noble place Jeanne d'Arc a occupée dans l'histoire, intéressera tous les savants consciencieux, et ajoute à la couronne déjà si belle de la bergère de Domrémy, un fleuron de plus.

(1) Chez H. Herluison, Orléans, rue Jeanne d'Arc, 17. C. de C.

Pour les Chroniques et les Extraits :
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE

3me NUMÉRO — LA VOIX — MARS 1888

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

Saint Joseph et les vocations ecclésiastiques

Les exercices du mois de Saint Joseph sont de plus en plus en faveur, du moins dans les grandes églises et dans les chapelles de communautés. La cathédrale de Chartres voit son culte se développer parallèlement avec celui de la Sainte Vierge. Que de supplications vont être adressées au Patriarche de Nazareth comme à son Épouse Immaculée pour des intérêts spirituels ou temporels, généraux ou particuliers !

Il est une prière que nous souhaitons voir répétée aux pieds de Saint Joseph, comme elle l'est habituellement devant Notre-Dame de Chartres; c'est la demande de nombreux élèves du sanctuaire, séminaristes ou clercs. Pour nous, convaincu de l'importance que le Chef de la Sainte Famille attache au recrutement de telles vocations, nous aimons à nous rappeler cette parole de Notre-Dame au Divin Enfant retrouvé au temple : « Nous vous cherchions avec peine, votre père et moi. »

Le prêtre doit être un autre Christ pour son ministère et sa médiation entre Dieu et les âmes. Or cette assimilation au Sauveur se prépare dès le jeune âge. On a dit que l'enfant innocent était un Dieu en fleur; si l'enfant est honoré de l'appel au sacerdoce, c'est Jésus-Christ même qui, en lui, se forme à la plus auguste des missions. Nous avons plus d'une fois expliqué comment Notre-Dame concourt à cette formation du Christ : *Donec formetur Christus in vobis.*

Mais, hélas ! qui donc se préoccupe des maternelles sollicitudes de Marie sur ce point ? Qui donc les partage ? En dehors des membres du clergé et de quelques chrétiens pieux et généreux, est-il beaucoup de personnes désireuses de faciliter l'accès du sanctuaire à un adolescent digne de leur protection ? Sans doute, les vrais catholiques ne demanderaient pas mieux que de voir les séminaires remplis et les ordinands nombreux. Mais trop peu savent concourir à la

réalisation d'un tel vœu, soit en conjurant le Seigneur de prendre dans leur propre famille, riche ou pauvre (qu'importe ?), des prédestinés à l'autel ; soit en favorisant, au moins par leurs conseils, la première éducation nécessaire à ces enfants de choix, séminaristes en espérance ; soit en aidant, par une prière quotidienne et des aumônes spéciales, la tâche difficile qui incombe aux maisons lévitiques.

Bien plus, ce travail dont les futurs prêtres doivent être l'objet de bonne heure, non seulement leur entourage le néglige, mais il est empêché par un travail contraire qui entrave le développement des meilleures aptitudes et surtout la germination des vertus cléricales.

Le manque de foi chez les parents, les influences de l'école neutre, la perversité précoce de camarades inévitables, constituent pour l'enfant une atmosphère bien funeste à la vie morale et capable d'éteindre en lui tout feu sacré.

Pour en revenir au texte cité plus haut, disons que, même dans ces situations terribles, il se trouve des vocations gardées par le Bon Dieu. Mais elles ont peine à se faire jour ; des circonstances diverses les tiennent en oubli. Pauvres enfants ! Voilà des Sauveurs de l'avenir, des Jésus que Marie et Joseph voudraient tirer de la foule et fixer dans leur très sainte compagnie, en vue d'une vocation incomparable. *Ecce pater tuus et ego dolentes quærebamus te.* Eh ! bien, c'est à nous, prêtres, c'est à vous, fidèles, de coopérer aux recherches de la Bonne Mère et du Père nourricier de Jésus.

Patron de l'Église universelle, qu'est-ce que Saint Joseph demande plus ardemment au Très-Haut, dans ses adorations du Paradis ? Nous pouvons penser qu'un objet de ses plus éloquentes supplications, c'est l'extension du règne divin, c'est la propagation du sacerdoce, vie de la société chrétienne par Jésus-Christ et en Jésus-Christ. Nous sommes donc assurés de lui plaire en formant, pendant son mois béni, des résolutions conformes à ses plus chers désirs, et en disant *avec lui* chaque jour l'invocation en usage dans l'Archiconfrérie de N.-D. de Tous-Terre : « Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur ! »

L'abbé Goussard.

Vie de Marguerite BOSCO

Mère de DOM BOSCO

FONDATEUR DE LA CONGRÉGATION SALÉSIENNE[1]

(Suite et fin)

Dom Bosco eut pour premier ministère à Turin, la visite des prisons qui renfermaient un grand nombre de jeunes détenus.

(1) Se trouve à Lille, imprimerie Salésienne.

Pendant que le saint prêtre s'appliquait à les convertir, une pensée le travaillait : celle de se mettre sur le chemin de la prison pour préserver du mal tous ceux que leur délaissement et leur mauvaise conduite précoce devaient y amener inévitablement.

Par une rencontre favorisée par la Providence, il ne tarda pas à réunir un certain nombre de pauvres enfants qui servaient les maçons, ceux-ci en appelèrent d'autres ; en trois mois ils furent cent rassemblés devant l'image du séraphique pauvre d'Assise. — Dom Bosco les mit sous la protection de la Ste Vierge, *N.-D. Auxiliatrice*. Il les instruisait, leur apprenait à prier, à chanter en chœur. Les écoles du soir réunissaient les enfants après leur journée de travail ; une chambre étroite, un corridor, un escalier, où ils s'entassaient, étaient leurs lieux de réunions. Ce local insuffisant en demanda bientôt un autre. Ici commence pour l'infatigable fondateur l'ère des tribulations et des épreuves sans fin. On erra de St-Martin à St-Pierre, de la maison Moretta au pré Philippi et en bien d'autres lieux encore, jusqu'à la conclusion du contrat par lequel Dom Bosco put enfin louer le hangard et la maison Pinardi.

Tombé gravement malade en 1846 et guéri comme par miracle, Jean vint demander à l'air natal les forces qu'il avait perdues. Il traçait dès lors, dans sa pensée, le plan d'une œuvre extraordinaire que les hommes ne pouvaient inspirer. Pour mener à bien une aussi vaste entreprise, il lui fallait un aide, un soutien et il était seul, — SEUL ! — du moins il le croyait, mais Dieu veillait sur son dévoué serviteur et plaçait à côté de lui, comme auxiliaire, une femme admirable, une femme telle que la Providence en suscite ordinairement pour seconder les fondateurs des grands ordres religieux dans l'accomplissement de leur difficile mission. Cette femme, au cœur tendre, à l'âme de feu..... C'ÉTAIT SA MÈRE ! Son fils, après avoir beaucoup prié, comprit intérieurement, que Marguerite seule pouvait réaliser ses désirs. « Mère, lui dit-il un jour, dans ma nouvelle installation, près du Valdoco, il me faudrait une personne de confiance, la maison est mal entourée, vous seule, par

votre active surveillance pouvez me rendre la sécurité, vous plairait-il de venir habiter avec moi ? A une interrogation aussi inattendue, la pauvre femme resta pensive un instant, puis elle répondit : « Il en coûte à mon cœur d'abandonner notre » maison, ton frère et tous ceux que j'aime ; mais si tu crois, » mon cher fils, que c'est la volonté de Dieu, je te suivrai » partout, ta demeure sera la mienne et tes enfants seront les » miens. » J'y compte, répondit Dom Bosco en embrassant sa mère et en la remerciant avec effusion. L'époque du départ fut fixée aux premiers jours de novembre.

L'heure des adieux ayant sonné, Marguerite s'arracha aux étreintes de ses petits enfants et partit à pied, avec son fils, pour Turin. Arrivés près des portes de la ville, les deux voyageurs rencontrèrent un ami dévoué, l'abbé Vola. A la vue de Dom Bosco, un bâton à la main, portant pour tout bagage son bréviaire avec un missel sous le bras, et qui paraissait bien fatigué, il lui demanda où il allait.—Nous allons, ma mère et moi, nous établir à l'Oratoire. — Mais tu n'as pas de ressources, comment feras-tu pour vivre ? — La Providence y pourvoiera. — Tiens, lui dit le bon abbé tout ému, prends ma montre comme première mise de fonds. — Le jeune prêtre lui serra la main avec attendrissement, et se tournant vers Marguerite : — « Voyez, mère, lui dit-il, comme la douce Providence a déjà soin de nous, donc en avant et confiance en Dieu ! »

Inutile de dire que la montre fut vendue dès le lendemain pour acheter les choses indispensables à leur installation. Marguerite se fit la servante des enfants que son fils rassemblait ; elle voulut nourrir et habiller les plus pauvres d'entre eux. Gagnées par son exemple, de nobles dames se mirent à travailler de leurs mains pour vêtir cette foule d'enfants déguenillés. Néanmoins, la position de Dom Bosco était fort critique ; pour faire face aux dépenses urgentes, il se défit de quelques champs et d'une vigne. — Marguerite, à son tour, vendit son trousseau de mariage ; l'anneau, les pendants d'oreilles, le collier, tous les joyaux qu'elle avait conservés avec un soin jaloux jusque-là, furent sacrifiés sans réserve.

Quelle que fut l'étendue de son détachement, la mère de Dom Bosco ne vit pas sans douleur passer en des mains étrangères ces précieux souvenirs. « Quand il fallut les livrer aux mar-
» chands, disait-elle plus tard, je ressentis un trouble intérieur,
» mais cette émotion ne dura qu'un instant. Eh! quoi, m'écriai-
» je, pauvres gages d'une union bénie, quelle destinée plus
» belle pouviez-vous ambitionner que celle qui vous est faite ?
» Cette réflexion, «ajoutait Marguerite», me rendit si heureuse,
» que si j'avais eu mille colliers de perles, je les aurais tous
» donnés sans une ombre de regret. »

Malgré sa vaillance toute chrétienne, l'active ménagère était parfois impuissante à faire régner l'ordre dans la maison, comme elle l'aurait voulu.

« Ecoute, mon fils, dit-elle un jour à Dom Bosco, je perds ici mon temps et ma peine, je ne puis tenir à la confusion qui règne autour de moi. Je regrette ma quenouille et ma tranquilité, il me faut retourner au Becchi pour y finir en paix le peu de jours qui me reste. »

Dom Bosco fixe sur sa mère un regard affectueux ; puis, sans proférer une parole, il lui montre le crucifix attaché à la muraille. Marguerite a compris et ses yeux se remplissent de larmes : « C'est vrai, dit-elle, je l'avais oublié ! » et sans autre explication elle retourne avec bonheur à ses difficiles labeurs. Toutes les misères, les charges, les ennuis, attachés à une vie agitée et bruyante, ne purent désormais troubler son calme ni affaiblir son courage.

Cependant l'entreprise de Dom Bosco, taxée de folie quelques années auparavant, prenait chaque jour un nouveau développement et à l'heure où nous écrivons ces lignes, la Congrégation Salésienne compte plus de 130 maisons dans les Deux-Mondes, contenant près de cent mille enfants, sans compter les contremaîtres des ateliers et le personnel.

Le nom du saint fondateur passera à la postérité, intimement uni à celui de sa mère dans l'histoire des douze années pendant lesquelles cette femme, digne de tout éloge, contribua au prix d'un incomparable dévouement, à l'extension et à l'ordre intérieur de l'Oratoire.

Dans les premiers temps, les absences de Dom Bosco, nécessitées par d'impérieux devoirs, seraient devenues une cause réelle de désordres dans l'établissement sans la fermeté et la vigilance de Marguerite.

Recevoir les visites, traiter avec les autorités, expédier les affaires courantes, acheter, vendre, rien ne l'étonnait, aucun détail n'échappait à son œil investigateur; mais toujours douce, toujours sereine, son autorité était chérie autant que respectée. L'union constante qu'elle avait contractée avec Dieu par la prière, imprimait à sa physionomie une ineffable sérénité et donnait à sa parole un charme irrésistible. Bien qu'en rapport avec les hauts personnages qui, à titre de bienfaiteurs, venaient souvent visiter l'Oratoire, elle ne voulut jamais changer ses habits de paysanne. Il arriva pourtant avec les années, que sa robe (elle n'en avait conservé qu'une seule), en dépit de tous ses soins, finit par perdre sa couleur et son identité; elle faisait vraiment pitié.

Dom Bosco prit une résolution : « Maman, lui dit-il, par charité, prenez une autre robe, la vôtre a fait son temps et au-delà. »

« Ma robe ne te va plus, mon fils, moi je la trouve fort bien. »

« Maman, non vraiment elle n'est plus convenable, vous ne pouvez pas, dans ce costume, recevoir les gens honorables qui viennent ici. On ne voit pas de pareille robe dans la rue. »

« Mais nous n'avons pas le sou. »

« Nous nous priverons d'une ration de vin, d'une portion de « *Minestra* et vous acheterez une robe. »

« Eh bien, soit, je veux t'obéir. »

« Et quel sera le prix? — Une vingtaine de francs — Les « voici — Marguerite prit les 20 francs » mais elle leur donna une autre destination. Une semaine, deux semaines, un mois s'écoulèrent et la toilette ne changeait pas. Dom Bosco remit encore une fois vingt francs à sa mère qui prirent le même chemin que les premiers; alors, voyant que Marguerite était incorrigible dans son inépuisable libéralité, il s'avoua vaincu et se résigna.—Les visites de Joseph étaient pour elle une joie des plus vives; tout dévoué à l'œuvre de son frère, il lui venait géné-

reusement en aide malgré les charges de sa famille. Quand il plaisait à Dom Bosco de mener au Becchi une troupe de 30, de 50 ou de 100 enfants, pour les récompenser de leur bonne conduite, Joseph se faisait le pourvoyeur de ce petit monde d'affamés ; ses manières simples, franches et cordiales, lui gagnaient immédiatement et pour la vie l'affection des enfants. On le voit, bien que dans des conditions différentes, ces deux frères ne faisaient qu'un cœur et qu'une âme pour accomplir les desseins de Dieu sur l'enfance pauvre et délaissée.

Un soir de l'année de 1851, Dom Bosco se retourne tout à coup vers sa mère et sans autre préambule : Je veux, lui dit-il, bâtir une église en l'honneur de St François de Sales. — Et l'argent ? demande Marguerite. — L'argent ! l'argent ! nous n'en n'avons point, mais nous prierons et, je l'espère, le bon Dieu nous en enverra. La prière de la foi fut exaucée, on posa la première pierrre de l'église le 2 juillet de cette même année, et le 20 juin 1852, elle était achevée et ouverte au public. Dom Bosco avait bâti la maison du Seigneur, maintenant il en fallait une à ses fils, celle qu'ils avaient étant insuffisante. Pour répondre à ses desseins, toujours sans argent, mais confiant en la divine Providence, il commença aussitôt les constructions dans le voisinage de la nouvelle église. Les travaux principaux touchaient à leur fin quand une pluie torrentielle vint les interrompre; dans la nuit du 2 au 3 décembre les murs se désagrègent et s'écroulent. Au premier pan de mur qui tombe, Marguerite est debout, elle court réveiller Dom Bosco et les enfants qui dorment d'un profond sommeil dans la maison contiguë. — Le fils et la mère déployèrent dans cette circonstance suprême, un courage et un sang froid merveilleux, et, grâce à leur intrépidité, tous les enfants furent préservés du danger imminent qui les menaçaient.

Le choléra qui éclata à Turin au mois d'août 1854, fut pour Dom Bosco et pour Marguerite une nouvelle occasion de manifester tout ce que leur cœur renfermait de charité envers les malheureux. Lorsque ce terrible fléau disparut, on reprit activement les constructions de l'Oratoire St François de Sales, et quand elles furent terminées on y admit les nombreux enfants qui attendaient ce moment avec impatience.

La mission de Marguerite était accomplie; l'heure de la récompense allait sonner.— Subitement atteinte par une fluxion de poitrine, il ne resta bientôt à ceux qui l'entouraient aucun espoir de la conserver. Joseph averti, était accouru à l'Oratoire. Dès que Marguerite eût compris la gravité du mal, elle demanda les derniers sacrements qu'elle reçut des mains de Jean Bosco avec la plus tendre piété. Puis, toujours mère, toujours occupée du salut de ses chers enfants, elle leur donna des conseils animés de l'esprit chrétien qui avait dirigé toute sa vie.

Le dernier soir Dom Bosco et Joseph avaient prolongé leur veille près de leur mère jusqu'à une heure tres avancée de la nuit, la mourante se tournant vers Jean, lui dit : « Je t'ai bien » aimé dans cette vie, mais je t'aimerai mieux encore dans » l'autre, dis à nos chers enfants que je les aime toujours, et » que j'ai pleine confiance en leurs prières. »

Après un instant de repos, elle ajouta : « Souviens-toi, mon fils, que cette vie consiste à souffrir ; les vraies joies sont là-haut..... Maintenant, laisse-moi, je t'en supplie, ta douleur me fait mal. Adieu, cher fils..... Adieu !..... » Quelques heures après la sainte femme exhalait en paix son dernier soupir (25 novembre 1856).

Maintenant que Dom Bosco a quitté la terre, il nous est permis d'espérer que son âme sainte et celle de sa mère, sont réunies, pour ne plus se quitter, dans le sein de l'éternel amour.

(*Fin*) C. de C.

Un Oratoire à N.-D. de Chartres en Mandchourie

Nous tenons à insérer *in extenso* la lettre suivante récemment arrivée à notre adresse :

Ing-tsé (Mandchourie), 21 Novembre 1887.

Monsieur le Chanoine,

Vous avez sans doute oublié que, le 2 juillet 1874, un jeune prêtre, du diocèse de Coutance, célébrait sa première messe à l'autel de N.-D. de Sous-Terre, dans la magnifique cathédrale de Chartres ; vous lui fîtes vous-même l'honneur de l'assister, car personne ne l'accompagnait dans son pèlerinage. Vous savez que le nouveau prêtre se rendait au Séminaire des Missions-Étrangères de Paris, et qu'en célébrant sa première messe à Chartres, il désirait mettre sa vocation sous la tutelle de la Vierge-Mère. Eh ! bien, c'est lui qui

prend aujourd'hui la liberté de vous écrire pour se recommander à vos prières et vous dire qu'il vient de construire un *petit oratoire à N.-D. de Chartres*, dans la ville de Leaô-iâng, sous-préfecture située à 11 lieues de Moukden.

Oui, Monsieur le Chanoine, la Vierge-Mère sera honorée en Mandchourie, et je ne doute pas que N.-D. de Chartres ne répande sur nous toute sorte de grâces. L'oratoire que j'ai construit est modeste, pour ne rien dire de plus, mais il est très propre et très frais. J'y ai placé une petite statue de N.-D. de Sous-Terre, et j'aime à croire que le culte de la Vierge-Mère affermira nos chrétiens dans la foi et amènera bon nombre de païens à la connaissance de Jésus et de Marie. Nous avons à Leaô-iâng plus de 300 chrétiens et catéchumènes. N.-D. de Chartres affermira la foi de nos néophytes. Elle touchera le cœur des païens endurcis, et ouvrira leurs yeux à la lumière de l'Evangile. La population de la ville est de cinquante à soixante mille âmes : Ces pauvres Infidèles vivent et meurent sans souci de l'Eternité, enfoncés jusqu'au cou dans la matière et indifférents à tout ce qui n'est pas richesse et honneurs. Comme ils sont à plaindre, les malheureux ! Si N.-D. de Chartres, par un miracle de sa bonté, ne les retire de l'abîme, où le démon les tient plongés, ils sont perdus sans retour. Je vous en supplie, priez et faites prier beaucoup pour mes pauvres Mandchoux.

Si j'étais riche, je voudrais orner le petit sanctuaire de N.-D. de Chartres en Mandchourie, d'une manière digne d'Elle : hélas ! je suis pauvre, très pauvre, et je ne puis absolument pas suivre l'attrait qui me presse de témoigner ma reconnaissance à ma bonne Mère, en donnant à son culte tout l'éclat possible. Ni l'or, ni les pierreries ne seraient de trop sur son autel... Oh ! si le bon Dieu inspirait à quelqu'une de ces âmes qui ne savent que faire de leur fortune, d'en consacrer une petite parcelle à la décoration du petit oratoire de Leaô-iâng, que je serais heureux ! Il me faudrait une statue de 2 pieds 1/2 de haut pour remplacer la statue microscopique que j'ai placée, dans une niche, au-dessus de l'autel ; il faudrait de beaux chandeliers, une belle lampe du St Sacrement, deux lustres, un grand tapis, un chemin de croix ; et alors nous pourrions espérer que les païens seraient touchés par la magnificence du culte rendu à la mère de notre Dieu. Tous ces objets, je ne puis pas les acheter moi-même, n'ayant pas le sou ; la terrible inondation de l'année dernière a complètement épuisé ma bourse. Et cependant je désire de tout mon cœur faire honorer N.-D. de Chartres comme elle le mérite. Je voudrais entourer son église d'un mur d'enceinte, établir, sous son égide, une école pour les enfants et un catéchuménat. Ce sont des rêves, me direz-vous..... Oui, mais il y a des rêves qui se réalisent. N.-D. de Sous-Terre est toute puissante, j'espère qu'elle

me tirera d'embarras. Il ne sera pas dit qu'elle ait refusé d'exaucer ma prière : ce serait la première fois et puisque c'est pour elle que je travaille, j'espère et je ne désespérerai jamais.

Faites-moi, s'il vous plaît, l'aumône d'une prière à l'autel de N.-D. de Sous-Terre. Dites-lui que je l'aime toujours beaucoup.

Daignez agréer, etc..... HINARD, provicaire apostolique.

M. le Directeur de *La Voix* se fera volontiers l'intermédiaire du P. Hinard pour les offrandes destinées à la mission de Leâo-iâng.

LISTE des SAINTS du DIOCÈSE de CHARTRES

Après avoir indiqué les limites anciennes et nouvelles du diocèse de Chartres, nous allons essayer d'établir, aussi complète que possible, la liste des saints qui sont nés ou qui du moins ont passé quelques jours de leur vie mortelle sur ce vaste territoire. Ils sont des nôtres et nos concitoyens ; nous devons par conséquent les honorer d'une manière spéciale, tout en nous conformant aux prescriptions de la sainte Église.

Nous prions les personnes qui aiment les saints de vouloir bien nous communiquer les notes et les renseignements dont elles pourraient disposer. Ainsi aidé à dresser le catalogue des fleurs épanouies sous l'action bienfaisante de Notre-Dame, nous espérons faire mieux pour orner le triomphe de la mère de Dieu.

L'an 33me après sa naissance Notre-Seigneur Jésus-Christ mourut sur la croix pour le salut des hommes. Il avait formé des apôtres, leur avait donné saint Pierre pour chef et les avait chargés de propager par tout l'univers sa doctrine divine, civilisatrice et sanctifiante.

Pendant plusieurs années la prédication de l'évangile fut circonscrite à la Judée et à la Samarie (1) ; mais après quatre ans, saint Pierre se rendit à Antioche d'où il gouvernait l'Église naissante, établissant des évêques. Il y resta sept ans et partit pour Rome, la capitale du monde.

Raban-Maur, dans la vie de Sainte Marie-Madeleine (2), et quelques autres auteurs prétendent que c'est avant ce départ pour la ville éternelle que Saint Pierre choisit, parmi les plus illustres et les plus anciens disciples du Sauveur, des apôtres pour les pays d'Occident qu'il ne pouvait visiter lui-même ; d'autres pensent qu'il les emmena avec lui à Rome, et que c'est de cette ville qu'il les dirigea sur nos contrées, après les avoir préparés par l'étude et la prière, et leur avoir indiqué sur une carte géographique *(l'orbis pictus d'Agrippa)*, gravée et peinte sur un des portiques de Rome (3), la route qu'ils devaient suivre et le point qu'ils devaient évangéliser.

(1) Darras v. 399. — (2) Barthelemy : Vies des Saints de France I. 61. — (3) Note de l'abbé Damourette de Chateauroux sur St Silvain, cité par Barth. I. 1018, et par Plancy et Daras, 22 septembre.

La préfecture des Gaules, divisée depuis Auguste en dix-sept provinces (1) était alors florissante, de mille façons reliée à la métropole de l'empire, et sillonnée de routes dont nous trouvons partout les vestiges. Saint Pierre envoya d'abord dix-sept pontifes, qu'il établit chefs de mission. Saint Maximin vint à Aix, St Trophime à Arles, St Saturnin à Toulouse, St Martial à Limoges, St Savinien avec St Potentien à Sens (2), St Julien au Mans, etc.

No 1. ZACHÉE, l'hôte de Notre-Seigneur et Sainte Véronique, sa femme (3) accompagnèrent Saint Martial à Limoges, à Médoc et à Soulac. Véronique mourut dans cette bourgade, Zachée se retira sur une roche escarpée d'où lui vint le surnom de Roc-Amadour, *rupis amator*, et peu après sur les instances de Saint Martial, il retourna à Rome, y reçut le caractère épiscopal des mains de Saint Pierre et revint, avec Saint Silvestre, évangéliser les environs de *Gabbaton*, aujourd'hui Levroux (Indre), c'est là qu'il fut nommé Silvain — homme de la forêt — parce qu'il se refugiait le plus souvent dans la solitude des bois (4).

Un moment cette retraite ne lui semblant pas assez sûre, il se retira sur les bords du Cher, aux Noyers, près du bourg nommé depuis Saint-Aignan (Loir-et-Cher), il y fonda une nouvelle colonie chrétienne et de là il étendait ses prédications sur les extrêmes limites du territoire attribué plus tard au diocèse de Chartres. Le danger passé Silvain rentra à Gabbaton, y mourut plein de jours et de vertu, laissant son ami Silvestre pour gouverner cette Église.

Nos 2 à 7. Potentien, Serotin, Eodald, Aventin, Modeste et Altin. Savinien, Potentien et Altin qui avaient suivi Saint Pierre (5) de Jérusalem à Antioche (6) et sans doute à Rome (7) eurent en partage la Sénonie, Sens et les villes voisines; Orléans, Chartres, Paris et Troyes.

Ils arrivèrent à Marseille et se rendirent au plus vite au centre de leurs travaux. Dès leur entrée sur le territoire Sénonais, d'après une légende (8) plus concise, partant plus exacte que la grande Passion, et qui se trouve en bien des points plus conforme au récit du savant Loup de Ferrières, à la tradition d'Orléans et de Chartres et aux plus anciens bréviaires de Ferrières et de Sens, ils s'arrêtèrent à Ferrières (9) y célébrèrent la fête de Noël et y consacrèrent, sous l'inspiration de

(1) Raban-Maur, Barthel. I. 61, 63. — Abbé Cochard, Vies des Saints d'Orléans, 2. — (2) Barth. Vies de Ste Madeleine, de St Savinien et St Menje, évêque de Châlons I. 63, 238, 429.

(3) Bréviaire de Cahors, 1852. — (4) Anc Brév. de Bourges, 1586, cité par Barthel, I. 1032 et Plancy et Daras : Vies des Saints, 22 septembre.

(5) Barth. : Vie de St Agoald I 761. — (6) Id. : Vie de Ste Madeleine I 63. — (7) Id. : Vie de St Savinien I. 238; abbé Hénault, grande Passion 226 — (8) Publié en 1860 par Ch Barthelemy : Vies des Saints de France. — (9) Id.; abbé Cochard : les Saints d'Orléans.

Saint Savinien, un oratoire qu'ils dédièrent à la mère de Dieu sous le nom de Bethléem. Altin resta là quelque temps (1) et après y avoir fait quelques prosélytes il alla rejoindre à Sens, Savinien et Potentien qui eux aussi avaient déjà gagné à leur doctrine Victorin leur hôte et sa famille, Sérotin et Eodald.

Ces premiers convertis furent élevés à la dignité du diaconat et choisis pour aider nos apôtres dans leur ministère de la prédication, Savinien, supérieur de la mission, résolu de rester à Sens avec Victorin. envoya ses collègues et ses principaux disciples vers les villes les plus importantes de la province, leur traçant leur itinéraire et délégua spécialement Saint Altin pour fonder l'Église d'Orléans (2).

Potentien (3), Altin et leurs diacres Serotin et Eodald partirent aussitôt et ensemble, enseignant les peuples, fondant partout des chrétientés comme leur chef l'avait fait récemment au village de Ferrières. Ils arrivèrent ainsi à Orléans où ils établirent une Église qui eut ses ministres particuliers et où ils laissèrent Altin pour les diriger (4).

Potentien (5) Serotin et Eodald s'en vont alors à Chartres où ils trouvent les esprits bien préparés à recevoir leurs enseignements par la dévotion déjà ancienne à la Vierge qui devait enfanter, y consacrent une église à la gloire de la mère de Dieu *in veneratione Dei genitricis Mariæ*, y installent des ministres de tous ordres et un évêque, que la grande Passion ne nomme pas et que la tradition et notre légende appellent Aventin.

De Chartres Potentien (6), Sérotin et Eodald vont à Paris ; ce dernier y reste et gagne à Jésus-Christ Agoard et Aglibert, seigneurs de Créteil (7), bientôt victimes de leur foi et de la colère d'Agrippinus préfet de Paris (8).

Potentien toujours suivi de Serotin s'était rendu à Troyes (9) dont il fut le premier évêque, au même titre que Saint Altin le fut d'Orléans.

Partout la moisson fut abondante, partout l'épreuve suivit de près le succès.

A Chartres le gouverneur — Quirinus — fit emprisonner le pasteur Aventin et les principaux du troupeau ; ses satellites les égorgèrent et jetèrent leurs corps dans un puits profond, sans épargner la vierge Modeste — (10) qu'une tradition constante, et nullement contredite par le récit des actes, nous signale comme la fille de leur maître (11).

C'est alors qu'Altin laissant à Orléans un successeur (12) nommé

(1) Barthel. — (2) A. Hénault, 244. — (3) Barth. — (4) Id. — (5) Id. — (6) Id.

(7) Barth. I. 242 : Vie de S[t] Savinien. — (8) Id. : Vie de S[t] Agoard I. 761. — (9) Id. I. 243 Vie de S[t] Savinien.

(10) La grande Passion nomme Quirinus et Modeste, sans dire leur parenté, et ne parle pas d'Aventin ; notre légende nomme ce dernier sans nommer les deux autres.

(11) Bréviaire de Ch. S[t] Savinien, abbé Hénault, 500. — (12) Barth : Vie de S[t] Savinien.

Alithe (1) partit pour évangéliser plusieurs villages de la Beauce et du Perche ; Orgères, Saint-Prest et les environs (2) ; et vint à Chartres soutenir le troupeau laissé sans pasteur. Mais il ne fit que passer et dut s'enfuir à Créteil auprès d'Eodald (3) et tous deux s'en allèrent à Sens.

Pendant ce temps la mort subite de Quirinus rendait la paix à l'Église de Chartres (4), et Potentien qui avait choisi à Troyes un pasteur et des ministres pour continuer son œuvre, retournait lui-même à Sens. Chacun rendait à son chef un compte exact de ses travaux, lorsqu'une plus cruelle persécution s'éleva contre eux.

Savinien battu de verges plombées fut achevé de deux coups de hache assénés sur la tête, Victorin et Paulin (5) son fils âgé de sept ans furent décapités. Potentien prit alors la direction de la jeune Église de Sens. Comme toujours le sang des martyrs devint une semence de nouveaux Chrétiens : ce qui ne fit qu'enflammer la rage des persécuteurs.

Serotin veillait toutes les nuits auprès du tombeau de Saint Savinien, il y fut frappé de coups de bâtons jusqu'à la mort ; quelques mois après Potentien, Altin et Eodald traînés au prétoire, furent étendus sur des chevalets et torturés avec des aiguillons rougis au feu ; on leur arracha les ongles des pieds et des mains ; Potentien eut un bras coupé avec une mauvaise scie et pour en finir un licteur leur trancha la tête. C'était encore le trente-et-un décembre, un an jour pour jour après le martyre de St Savinien.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Suite des Réceptions Vaticanes. — Le 1er février, audience solennelle au pèlerinage irlandais présidé par Mgr Walsh, archevêque de Dublin et primat d'Irlande.

Les pèlerins étaient au nombre de 300, représentant les fils de cette catholique nation; venus non seulement d'Irlande, mais de la Grande-Bretagne, de l'Amérique, du Canada, de l'Australie, des Indes Occidentales, de tous les pays enfin où la foi catholique a été portée et soutenue par les descendants de Saint Patrik.

2 février. — Réception de tous les chefs ou représentants des Ordres religieux, des chapitres, des collèges et des principales églises de Rome, qui, suivant l'usage traditionnel, ont présenté au Pape un gros cierge, décoré avec armoiries du Pape et des communautés offrantes, entouré de riches et belles peintures.

— Le Souverain Pontife a reçu le samedi 4 février, les délégués des Conférences de St-Vincent de Paul, de France, de Belgique, d'Allemagne, d'Espagne, d'Angleterre et d'Amérique, unis à leurs confrères d'Italie et à ceux des conférences de Rome. L'assistance, réunie dans la vaste salle Ducale, comprenaient plus de quinze-cents personnes.

(1) Abbé Cochard, 10. — (2) Abbé Hénault, 453, sans preuve. — (3) Barth. Vie de St Agoard, I. 763. — (4) Grande Passion, abbé Hén. 250. — (5) Abbé Cochard, 16.

Elle avait à sa tête le conseil général de Paris, présidé par M. Antonin Pagès. Le Saint-Père, répondant à l'adresse lue par M. Pagès, a dit qu'à notre époque plus peut-être qu'à aucune autre, la Société qui est malade, sent le besoin d'être soulagée par les œuvres de charité. La charité, c'est le caractère propre et distinctif des vrais disciples de J.-C. *Aussi nos ennemis dont le point de mire aujourd'hui est de déchristianiser le peuple, s'ingénient-ils de toutes façons pour altérer dans les esprits l'idée et le concept de cette vertu, et cherchent-ils avec un raffinement insidieux à substituer à la vraie charité chrétienne, une charité fausse et mensongère.*

— Le 5 février, jour de l'octave de Saint François de Sales, le Saint Père a daigné recevoir, en audience particulière dans la salle du Trône, les 25 membres de l'Association de St François de Sales présents à Rome, ayant à leur tête les délégués du Comité directeur.

9 février. — Trois cents pèlerins des diocèses de Rouen, Carcassonne et Dijon, présentés par l'archevêque de Rouen et l'évêque de Carcassonne.

10 février. — Le secrétaire de l'archevêque de New-York a offert au Pape les dons de ce diocèse.

12 février. — La Béatification de Félix de Nicosie, de l'ordre des capucins, a eu lieu avec le même cérémonial que les précédentes, savoir : celles du B. Grignon de Montfort et celle du B. Clément Hofbauer.

13 février. — Le Pape a reçu une députation de 700 personnes de Carpineto, sa patrie, venues pour le complimenter et le remercier de ses bienfaits.

La députation a offert au Pape des produits de Carpineto, de l'huile, des brebis et du miel.

— Le 7, anniversaire de la mort de Pie IX, il y a eu chapelle papale à la Sixtine. Le Souverain-Pontife assistait au trône à la messe solennelle de *Requiem*, célébrée par S. E. le cardinal Sacconi, l'un des cardinaux survivants créés par Pie IX. Ensuite Léon XIII a donné l'absoute devant le catafalque.

— La béatification du Frère Egidius-Marie de St-Joseph, des Mineurs de la stricte Observance a eu lieu le 5 février, en présence des EEmes cardinaux, des prélats et consulteurs des Rites, des députations des Franciscains et des Tertiaires et d'un grand nombre d'invités. L'après-midi, lorsque le Saint-Père est allé vénérer l'image du nouveau Bienheureux, les offrandes d'usage ont été présentées à Sa Sainteté par le Rme P. Bernardin de Portogruaro, supérieur général des Franciscains, et par la postulation de la cause.

— Le 19, **béatification du V. Jean-Baptiste de La Salle.** — Le soir même du 19, un témoin de cette solennité nous écrivait, de Rome, les lignes suivantes : « .... La béatification a eu lieu en présence d'une foule énorme, dans une des salles du Vatican disposée à cet effet par l'ordre de Léon XIII, splendidement décorée et illuminée. A 10 heures arrivent les cardinaux qui prennent place à leur siège. Mais quel cortège imposant ! 14 cardinaux, 20 évêques et d'autres prélats ; puis, par centaines, des Frères des écoles chrétiennes et au premier rang, le Très-Honoré Fr. Joseph, supérieur général avec les assistants de l'Institut et les Frères provinciaux, venus de diverses régions d'Europe et d'autres parties du monde. Il y avait là aussi, aux premiers rangs, des membres de la famille de J.-B. de La Salle. — C'est un moment bien solennel

que celui de la lecture du bref de béatification. Après cette lecture, le voile qui cachait l'image du nouveau Bienheureux tombe, les cloches de Saint-Pierre sonnent à grandes volées, un *Te Deum* enthousiaste s'échappe de toutes les poitrines, et la messe pontificale commence ; elle est admirablement chantée par la chapelle Julienne de Saint-Pierre et les élèves de la maîtrise des Frères ..... Dans l'après-midi, la même foule se réunit au même lieu; car le Saint-Père vient prier devant l'image du Bienheureux, et bénir l'assemblée prosternée sur son passage. Sa Sainteté a reçu avec une amabilité extrême les présents qui lui étaient offerts par le T. H. Frère Joseph, accompagné du Fr. Robustinien, postulateur de la cause et de plusieurs assistants : c'était un magnifique reliquaire en filigrane orné de pierres précieuses et contenant une relique du B. ; c'étaient aussi un très riche exemplaire de la Vie de J.-B. de La Salle; on avait déjà distribué aux Prélats présents de beaux exemplaires du même ouvrage et des images du Bienheureux.

J'ai vraiment joui de ces émouvantes cérémonies. Parmi les pensées diverses qui s'agitaient dans mon âme, je me rappelais qu'à la même heure, Chartres qui reçut autrefois dans sa cathédrale le pèlerin J.-B. de La Salle acclamait aujourd'hui le Bienheureux par un cantique fait tout exprès pour la circonstance, et adopté déjà en beaucoup de maisons dirigées par les Frères. Puisse le ciel avoir entendu les ferventes supplications qui lui ont été adressées de toutes parts en faveur de l'Institut si dévoué à la jeunesse chrétienne ! En admettant leur éminent fondateur au nombre des Bienheureux, « Dieu les console de bien des peines et de bien des affronts. » Qu'il daigne les garder longtemps encore à notre pays pour le salut des enfants, pour la continuation des merveilles que produisent l'apostolat et la charité ! — E. B. »

Turin. — Les obsèques de Dom Bosco. — Les obsèques de Dom Bosco ont eu lieu le jour même de la Purification de la Très Sainte Vierge pour laquelle il avait la plus tendre dévotion. Rien n'était plus imposant. Le cortège se composait de plus de cinq mille personnes ! Plus de cent mille spectateurs encombraient le parcours du cortège, et ont défilé ensuite dans l'église de Sainte-Marie-Auxiliatrice. On comptait les étrangers par milliers. Après la cérémonie funèbre, on a pris d'assaut le catafalque. Les couronnes et les bouquets ont été pillés, chacun voulant garder une fleur, une feuille, en souvenir du saint homme.

Vendée. — La béatification du P. de Montfort a donné lieu partout en Vendée à de belles fêtes religieuses. Nous sommes heureux de relater ces manifestations en l'honneur du B. Grignon de Montfort qui a tant aimé le pèlerinage de Chartres où il vint passer des jours entiers à genoux devant Notre-Dame.

— C'est du 10 au 15 avril que le pèlerinage français à Rome aura son audience générale au Vatican. Quant au Pèlerinage franciscain, le Comité spécial (216, boulevard Saint-Germain, Paris), désire connaître avant le 5 mars, le nombre des pèlerins sur lesquels il peut compter. Ecrire au plus tôt au Président de ce Comité pour demande de renseignements.

Esclaves mis en liberté. — Une dépêche de Rio-Janeiro, adressée à l'*Osservatore Romano*, dit que les dames catholiques du Brésil, présidées par la princesse impériale, ont célébré le jubilé du Souverain-Pontife en donnant la liberté à 250 esclaves.

Un souvenir de Garcia Moréno. — Le *Courrier de Bruxelles* signale, parmi les cadeaux les plus saisissants offerts au Saint-Père pour son jubilé, un précieux coffret en cristal de roche, tout orné de pierreries, qu'a envoyé la République de l'Equateur. Ce coffret, fait à Paris, contient les feuillets que le dernier président catholique de l'Equateur, Garcia Moréno, venait de préparer pour lire à la tribune quand il fut assassiné, et plusieurs pages sont tachées de son sang. Ses concitoyens le vénèrent comme un martyr, et le dernier témoignage qu'il a donné à sa foi consacre le papier maculé de son sang comme une relique nationale.

Lille. — Le Souverain Pontife vient de nommer recteur des facultés catholiques à Lille, Mgr Baunard, le supérieur de l'école libre de St-Joseph, l'éminent écrivain d'ouvrages bien connus, tels que la Vie du Cardinal Pie.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Lampes. — 85 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en février, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre; 62 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10; devant Saint Joseph, 4. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 3.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 300.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 103,

Nombre de visites faites aux clochers : 41.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartes : En février, ont été consacrés 42 enfants, dont 23 de diocèses étrangers.

— Le 4 février, Monseigneur Gonindard, coadjuteur du cardinal archevêque de Rennes et Monseigneur Bouvier, le nouvel évêque de Tarentaise, ont célébré la sainte messe en l'église de Notre-Dame de Sous-Terre. Les vénérés Prélats revenaient d'Orléans, où ils avaient assisté, le 2 février, à la cérémonie du sacre de Monseigneur Bougaud, le nouvel évêque de Laval.

— La lettre pastorale de Monseigneur l'évêque de Chartres, à l'occasion du Carême 1888, traite de l'*éducation chrétienne.* Bien des fois, pendant sa carrière épiscopale, Sa Grandeur a traité cet important sujet « question de vie ou de mort pour les individus, les familles et la société. » La lettre nouvelle, comme les précédentes, « revendique avec une liberté tout évangélique les droits de l'enfance à l'instruction religieuse », rappelle aux parents et aux maîtres leurs devoirs sacrés, stigmatise les agissements des sectes nuisibles surtout au peuple et aux pauvres. Elle se termine par de précieux éloges à l'adresse « des hommes courageux et désintéressés qui s'unissent pour rendre au peuple catholique de France, aux pauvres surtout, la liberté de transmettre à l'enfance la foi et l'amour de Jésus-Christ, et gardent ainsi parmi nous, avec le flambleau de la

foi, celui de la vraie civilisation. » — Cette belle instruction pastorale, lue en chaire, devra être propagée le plus possible dans les familles. Elle a été éditée dans ce but à un bon nombre d'exemplaires que l'on trouve chez tous les libraires. Le *Courrier d'Eure-et-Loir* l'a reproduite dans ses colonnes.

— La station quadragésimale a pour prédicateur, à la cathédrale de Chartres, le R. P. Gagniard, de la Compagnie de Jésus. Le début nous fait présager une série d'instruction solides, puisées dans le Saint Evangile, présentées avec chaleur, et certainement propres à opérer un grand bien.

— Le sermon de charité en faveur de l'Œuvre des Pauvres malades, établie dans la paroisse de la cathédrale, a été prêché le 5 février, par M. l'abbé Drouin, curé de Beaumont-les-Autels. M. l'abbé Drouin, comme toujours, s'est fait écouter avec une vive attention ; il eût été difficile à l'auditoire de rester insensible au récit des misères physiques ou morales du pauvre, surtout du pauvre sans religion, et au tableau saisissant de la dame de charité, telle que l'a formée l'Église catholique.

L'intéressant rapport sur la même œuvre présenté à Monseigneur à la fin de l'année 1887, nous apprend que plus de 600 pauvres malades ont été secourus dans le cours de la dite année. Quatre des bienfaitrices ont été recevoir leur récompense dans l'autre vie. Ce sont : Mlle Yves, Mlle Augustine Marie, Mme Millon et Mme Ravaux.

— Le prédicateur de la fête de l'Adoration à l'église de Saint-Pierre a été le P. Henri Seymour de Surville en Normandie. La rigueur de la saison n'a pas été un obstacle à l'affluence des adorateurs. Du reste, outre l'attrait de la prière, on pouvait compter sur une éloquente parole et sur le charme d'une bonne musique religieuse, pendant les différentes cérémonies.

— La fête d'Adoration en l'église Saint-Aignan, est fixée au jeudi, 22 mars.

— Le dimanche de la Septuagésime, un sermon de charité en faveur de l'Ecole libre des Sœurs de Dreux a été prêché, dans l'église paroissiale de cette ville, par Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut catholique de Paris. L'auditoire, qui remplissait la grande église, a entendu avec bonheur l'éloquent Prélat. Quel orateur pourrait être mieux inspiré pour défendre la cause de la liberté religieuse et de l'enseignement chrétien! — La bénédiction du nouvel établissement scolaire des Sœurs a été bénit à l'issue des vêpres.

— *Un portrait de S. E. le cardinal Pie.* — On nous a prié d'insérer la note suivante qui a paru déjà dans l'*Union agricole :*

Les appréciations qu'elle contient nous semblent trop justes et trop intéressantes pour que nous ne la reproduisions pas ici très volontiers.

— « *Chartres*. — Depuis quelques jours, une habitante de notre ville, Mme veuve Aubert, demeurant rue des Epars, possède chez elle un grand portrait en pied du cardinal Pie, peint par un de nos compatriotes, M. Eugène Lejeune, auquel ce tableau fait le plus grand honneur, car l'artiste n'avait pour modèles que diverses photographies.

Le cardinal Pie est représenté debout la main droite levée, prêt à bénir ; à sa droite, appuyée contre un meuble où sont déposés son chapeau de cardinal et sa mître d'évêque, se trouve sa crosse indiquant qu'il avait tenu, quoique cardinal, à rester évêque de Poitiers. Le tapis recouvrant le meuble porte les armes de l'évêque, représentant la Vierge Noire du Pilier, avec ces mots : *Tuus sum ego.*

Derrière, un large fauteuil violet sert à faire ressortir le vêtement rouge du célèbre prélat.

La figure est d'une ressemblance frappante, peut-être un peu jeune ; les yeux et le sourire ont bien leur finesse naturelle.

Mme Aubert était parente du cardinal Pie, et il y a quelques années elle avait déjà fait exécuter par la maison Lorin un superbe vitrail qu'elle a donné à l'église de Pontgouin, pays où il est né.

Nous avons l'espoir qu'un jour ce beau tableau sera légué à notre musée chartrain. » . . . . .

— M. l'abbé Hébert, précédemment curé d'Amilly, a été nommé curé de Bailleau-l'Évêque.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. J'avais promis une messe à N.-D. de Chartres en lui demandant ma guérison. Je viens maintenant lui rendre action de grâces et vous prie d'acquitter la messe promise.

(L. F. à D., diocèse de St-Brieuc).

2. Nous avons été exaucés. C'est à la protection de N.-D. de Chartres que nous attribuons le changement de position et l'entrée dans un emploi dont toute une famille jusqu'alors en détresse va bénéficier. (D. à R., diocèse de Chartres).

3. Le malade, pour qui vous avez fait une neuvaine, est rétabli et revenu à de meilleurs sentiments. C'était le double objet de nos demandes à Notre-Dame ; continuez de la prier pour le bien de son âme. (Sœur S. P. à S., diocèse de Chartres).

4. La grâce sollicitée dernièrement par une pieuse mère qui habite notre ville, a été obtenue. Cette dame, reconnaissante envers

N.-D. de Chartres, me charge de vous adresser une offrande pour l'Œuvre des Clercs. (E. E., diocèse du Mans).

5. Notre enfant était désespéré des médecins. Nous l'avons mis sous la protection de N.-D. de Chartres, et elle l'a sauvé. Action de grâces à cette Bonne Mère ! (M. H., diocèse de Vannes).

6. Action de grâces à N.-D. de Chartres pour la conversion d'un vieillard et sa sainte préparation à la mort. Veuillez dire une neuvaine de messes pour le repos de son âme.

(E. B. à C., diocèse de Chartres).

7. Nous avons obtenu la guérison demandée. Veuillez nous aider à remercier N.-D. de Chartres. En même temps je vous prie d'inscrire mon enfant comme voué à Notre-Dame.

(F. S., à Orléans).

8. J'ai l'honneur de vous adresser une offrande et de vous demander trois messes à N.-D. de Chartres. C'est à son intercession maternelle que nous voulons attribuer la guérison de notre cher enfant. (M. F. à H., diocèse d'Aire).

9. Je vous envoie les honoraires d'une messe en action de grâces de la guérison d'un jeune homme pour laquelle je vous avais demandé une neuvaine. (W., à Paris).

10. Notre-Dame de Chartres nous a exaucés. Mon père a reçu la sainte communion ; tout de suite après le mieux s'est déclaré dans son état auparavant si grave, et la guérison ne s'est pas fait longtemps attendre. Gloire et remerciements à notre Bonne Mère !

(B. R. à J., diocèse de Rouen).

11. Je tiens à exprimer notre reconnaissance à N.-D. de Chartres pour guérison obtenue. Une fois encore nous avons reconnu combien sa protection est efficace. (L. R. à R., diocèse d'Evreux).

Érection de la Confrérie du Très Saint Rosaire dans la paroisse de La Bazoche-Gouët.

Tout à l'extrémité de l'ancienne province du Perche, la paroisse de La Bazoche-Gouët a la bonne fortune de voir à sa tête se succéder des pasteurs aussi pieux que zélés. M. l'abbé Pardos, notre digne curé, voulant, à tout prix, assurer à l'éducation chrétienne des fruits de persévérance, a pensé que le meilleur moyen d'y réussir était d'attirer le regard maternel de Notre-Dame sur sa paroisse. Déjà, il nous avait donné un vitrail représentant les Madones vénérées de notre diocèse : *Notre-Dame du Pilier*, *Notre-Dame de Sous-Terre ;* et je connais plus d'une faveur obtenue, ici, depuis, par l'intercession de *Notre-Dame de Chartres*. Mais ce n'est pas assez. Ces enfants qui donnent tant d'espérances à la première communion, qui donc nous obtiendra de les voir persévérer ? Ces jeunes

gens qui s'éloignent si vite de la Table-Sainte, qui les fera braver le respect humain ? Ces grâces de conversion qui consoleraient tant le Cœur de Jésus, qui les obtiendra de la miséricorde divine, sinon Celle qu'on n'a jamais invoquée en vain. Nous vous invoquerons donc, ô Notre-Dame de Chartres et du Saint Rosaire. C'était là la pensée de Monsieur le Curé, lorsqu'il appelait dans sa paroisse son ami, le R. P. Gabriel, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, pour y planter l'arbre du Saint-Rosaire; « dans un terrain bien préparé » comme l'a dit le pieux orateur.

C'est le dimanche, 29 janvier, que le R. Père monte en chaire. Si la curiosité double les rangs d'une assistance nombreuse, cette curiosité ne sera pas déçue. Le fils de St Dominique reflète en toute sa personne la sainteté du moine et l'autorité du grand scolastique. Nous admirons la logique serrée de ses raisonnements et la noble simplicité de sa diction. Il explique sa présence parmi nous : il vient pour y ériger canoniquement, avec l'approbation de Mgr l'Evêque de Chartres, la confrérie du Très Saint Rosaire. La dévotion du Rosaire, nous dit-il, en substance, atteint un double but : elle nous impose de méditer sur les grands mystères de la Foi et nous invite à pratiquer les vertus de la Très Sainte Vierge enseignées par les mystères du Rosaire. Ensuite, l'orateur définit l'âme d'après son origine divine, avec St Augustin, il en apprécie la valeur. Il nous montre Dieu créant, comme en se jouant, toutes les merveilles du ciel et de la terre et enfin l'homme, le chef-d'œuvre de ses mains. L'âme de l'homme, image de Dieu défigurée par le péché et sauvée par le sang de Jésus-Christ est donc d'un prix infini. C'est la mort d'un Dieu qui lui rend son bonheur perdu. Il n'est pas étonnant que le grand chancelier Thomas Morus, renonçant aux faveurs d'Henri VIII d'Angleterre, et résistant aux sollicitations pressantes d'une épouse éplorée, lui jette cette chrétienne et courageuse réponse : « Mauvaise marchande, voulez-vous donc que pour vingt années de jouissances, je vende mon éternité ! » C'est le sermon du Dimanche.

Pendant les trois jours de retraite qui ont suivi, le R. Père Gabriel n'a pas moins subjugué son auditoire par l'exposé simple et précis des mystères du Rosaire. Ça été surtout en retraçant les douleurs de Jésus et le martyre inénarrable de la Très Sainte Vierge, que l'orateur s'est montré vraiment le digne fils de Marie. Son âme alors se révéla tout entière ; il eût voulu briser nos cœurs avec le sien dans le repentir et l'amour. C'était bien là une préparation à la confession et à la communion qui devait clore ces saints exercices de la Retraite.

Ici, je me sens impuissant à retracer la belle fête de la Purification à La Bazoche. Cette messe de communion générale, pendant laquelle des voix savamment exercées rendent l'admirable cantique *Panis vivus*, du Père Hermann ; cette parole embrasée du Révérend Père au moment de donner le Pain Vivant à ces fidèles qu'il avait déjà nourris de la parole divine et qui ne pensent plus à la terre ; tout ce bonheur intime que Jésus seul donne aux âmes, qui donc le peut dignement décrire ? Il y eut alors, je n'en doute pas, plus d'un sacrifice généreusement offert, plus d'un cœur sincèrement repentant, plus d'une bonne résolution prise pour l'avenir.....

Mais la journée n'est pas finie. C'est le soir à l'issue des vêpres, qu'a lieu l'érection solennelle du Rosaire. Une magnifique proces-

sion se déroule dans l'église bien remplie. Quatre jeunes filles, ceintes d'écharpes blanches et couronnées de roses, avec un bouquet de fleurs à la main, entourent une de leurs compagnes ornée de même, et portant entre ses mains l'Enfant Jésus, couché sur la paille. Ce sont les mystères joyeux représentés de la manière la plus gracieuse. Les mystères douloureux impressionnent vivement la foule ; plusieurs versent des larmes à ce spectacle à la fois si touchant et si nouveau. Cinq jeunes filles s'avancent lentement : elles sont couronnées d'épines et ceintes d'écharpes écarlates ; quatre d'entre elles portent, sur des coussins, les insignes de la Passion du Sauveur : les fouets, les clous, la croix, la couronne d'épines ; la cinquième, au milieu, porte le Voile de la Sainte Face. Mais voici les gloires de Jésus et de Marie : cinq jeunes filles ornées de couronnes d'or et ceintes d'écharpes, aux étoiles d'or, portent, l'une le diadème de la Reine du ciel, et les autres les palmes du triomphe. Ce sont les mystères glorieux. C'est à l'inspiration du Père Gabriel que nous devons la représentation des mystères et nous avons été heureux de constater la pieuse impression qu'elle a produite sur les nombreux assistants. Cette touchante cérémonie s'est terminée par un salut solennel chanté par les jeunes filles de la paroisse sous la direction des *Sœurs de Notre-Dame de Chartres.* Et, quand après la bénédiction du Très Saint Sacrement, nous regagnons nos demeures, nous y emportons le souvenir ineffaçable d'une de ces fêtes sans nuage qui sont dès ici-bas un avant-goût des fêtes du ciel.

Mais l'excellent P. Gabriel veut bien rester encore trois jours parmi nous. A l'exemple du Divin Maître, il nous dit : « *Sinite parvulos venire ad me.* » « Laissez venir à moi les petits enfants. » Et voilà qu'avec un abandon charmant, il exerce les enfants (ceux qui n'ont pas fait leur première communion) à exprimer les plus tendres sentiments du cœur par les gestes, unis à la voix, dans un cantique composé spécialement à leur intention.

Ces enfants sont venus dimanche dernier offrir à la Très Sainte Vierge avec leurs cœurs, les couronnes dont ils étaient parés, et se consacrer pour toujours à Marie, Reine du Très Saint Rosaire. La nombreuse assistance montrait assez combien les enfants chrétiens, et les cérémonies religieuses auxquelles ils prennent part ont encore d'influence sur les parents, et nous fait espérer les voir bientôt plus nombreux le dimanche dans cette église où ils ont goûté dimanche dernier une si douce émotion.

Et maintenant, mille fois merci, Monsieur le Curé de La Bazoche, du bien que vous nous avez fait en nous procurant cette sainte Retraite qui, nous l'espérons, portera des fruits de salut dans nos âmes, attirera sur toute la paroisse les faveurs de la Sainte Vierge ! car déjà, nous comptons un bon nombre d'associés à la Confrérie du Rosaire.

Merci d'être venu vous asseoir à nos foyers avec votre saint ami ! car nous les aimons ces moines qui abandonnent tout pour suivre leur Divin Maître, instruisent nos enfants et nous rappellent nos devoirs. Quand, dans leur personne, nous considérons tant de vertus unies à la plus aimable charité, nous nous rappelons la parole échappée au sceptique Gibbon : « Les Moines ont fait la France. » Ne nous étonnons donc plus que notre France soit la plus noble et la plus aimable des nations latines.

Launay, chevalier de St Sylvestre.

NÉCROLOGIE

Jusqu'ici nous ne nommions pour l'ordinaire dans la Nécrologie de la *Voix* que les ecclésiastiques du diocèse, les religieuses sur lesquelles on nous procurait des renseignements pour une notice, et certaines personnes qui avaient donné à l'œuvre des clercs des témoignages particuliers de bienveillance. Désormais nous signalerons en outre, pour la recommandation aux prières, les défunts qui de leur vivant, avaient été inscrits sur nos registres de confrérie.

Pour cette fois nous recommandons, à ce titre : Mme Flore Barenton, décédée à Orléans.— Mlle Marie Hemmery, à Redon.— Mme Bernard-Mahé, à Saint-Nazaire. — Mlle Rix, à Paris. — Mlle Lecointe, à Pontoise. — M. de La Bastide, à Limoges. — Mlle Honorine Legras, à Chartres.— Mme Courtois, à Chartres.— Le R. P. Chanuet, prêtre du Saint-Sacrement, qui amenait chaque année en pèlerinage à N.-D. de Chartres son Association eucharistique de Paris.

Sœur **Flavienne,** religieuse de St Paul de Chartres, supérieure de l'hospice d'Ablis, au diocèse de Versailles.

(Sœur Flavienne, Antoinette Guittard, était née dans le Puy-de-Dôme le 28 octobre 1837. Entrée à la communauté de Saint Paul à l'âge de 16 ans, elle fut, après son noviciat, sœur institutrice à Méréville ; plus tard elle fut envoyée à la Colonie agricole de Bonneval, puis en 1861 à l'hospice civil de Cherbourg. En octobre 1881, elle fonda, en qualité de supérieure, l'établissement de Boirs en Belgique. La maladie la ramena en France en 1886, et le 26 juin de cette année elle alla gouverner l'hospice d'Ablis où elle est décédée le 20 janvier 1888, laissant à toutes les personnes qui l'ont connue le souvenir de grandes vertus.)

BIBLIOGRAPHIE

— **Petit Catéchisme de la Sainteté,** par demandes et par réponses, par M. l'abbé Gromard, directeur du Tiers-Ordre Franciscain, à Dreux — Avec imprimatur de Mgr Regnault, évêque de Chartres. Paris, Haton, éditeur, rue Bonaparte, 35 — Joli in-18 de 128 pages prix : 60 c. et 75 c. franco.

Au moment où les voûtes de nos églises retentissent des grands enseignements de la foi, présentés par d'éminents orateurs, l'apparition d'un livre qui peut, dans la famille chrétienne, remplir aussi son rôle de *prédicateur*, sera accueilli favorablement par toutes les âmes pieuses : car il se présente à elles sous une forme facile à saisir et son dire est *calme, clair* et *dévot.*

L'auteur, appuyé sur la doctrine de l'Eglise, et s'inspirant de ses propres sentiments, démontre d'une manière irrésistible que la sainteté, qui n'est autre que « la charité et la ressemblance avec

J.-C. », est la seule voie qui conduise en ce monde au vrai bonheur et en l'autre à la possession de l'éternelle félicité.

Que ce cher petit livre devienne donc le *Vade Mecum* de toutes les personnes qui désirent sincèrement servir Dieu et l'aimer.

C. de C.

— **Histoire de Saint Bernard**, abbé de Clairvaux, par M l'abbé G Chevallier, 2 vol, in-8. (Vient de paraître.) Prix : 12 fr. (Société de Saint-Augustin, *Lille*. — On peut s'adresser aussi à toute librairie catholique.)

Le comte de Montalembert, qui réhabilita les moines aux yeux de ses contemporains en les leur révélant, s'était proposé de couronner son œuvre capitale par une vie de saint Bernard, le plus célèbre des moines. La mort ne lui en laissa pas le temps; mais il avait, en quelques lignes, indiqué ce que devait être cette histoire de l'abbé de Clairvaux : « Chose étrange, — remarquait-il — des nombreux auteurs qui ont écrit la vie de St Bernard, aucun ne semble préoccupé de ce qui la domine et l'explique, de sa profession monastique. »

Ce dernier chapitre des *Moines d'Occident*, M. l'abbé Chevallier vient de l'écrire; et si téméraire que puisse paraître l'entreprise à qui se rappelle les pages magnifiques qu'il s'agissait de compléter, son succès la justifie. Mgr l'évêque de Dijon le reconnaît en des termes que nous ferons nôtres, et que ratifiera tout lecteur de ces deux volumes : « C'est avec le plus vif intérêt, — écrit-il à l'auteur, — je dirais presque *avec passion* que j'ai vécu de nouveau avec vous la vie si extraordinairement attrayante de votre héros. »

De ce qui précède, on peut déjà conclure que M. Chevallier ne s'est pas traîné à la remorque de ses devanciers, son histoire diffère des autres, en ce qu'elle réalise l'idée de Montalembert, et cette différence est essentielle.

— En vente à la librairie Oudin, Paris, rue Bonaparte, 17, et chez les principaux libraires. — Ouvrages du Père Taoc de la Compagnie de Jésus : **1° Le Chemin de la Perfection chrétienne** montré et aplani par St François de Sales docteur de l'Eglise. — Edition populaire, 1 vol. in-18, 1 fr. 50. — Edition de luxe, 1 vol. in-12 3 fr. 50.

« Ce livre se compose de passages empruntés avec intelligence aux Œuvres de Saint François de Sales, classés avec un art exquis, et formant un tout harmonieux, une étude complète sur la perfection chrétienne. » (Lettre de Mgr Mermillod au Père Taoc.)

— **2° La Perfection chrétienne** selon St François de Sales, docteur de l'Eglise — Quatrième édition, 1 joli volume in-32, 0 fr. 50.

Ce petit livre est un recueil de maximes et de sentences tirées du *Chemin de la Perfection chrétienne*, et classées de telle manière qu'elles forment un abrégé de la doctrine spirituelle du saint évêque de Genève.

« Les prières qui le terminent ne peuvent qu'être fort goûtées des âmes pieuses » (*L'Univers*, 2 septembre 1880.)

N. B. — Forte remise sur le prix de ces trois ouvrages, si on les achète par douzaine.

— **Chants de l'Archiconfrérie de Saint-Joseph**. — Un beau volume in-12 de 280 pages, contenant 45 chants à St Joseph, 95 à N. Seigneur, et 75 à la Ste Vierge. — Prix : 2 fr. 25 franco — Paroles du R P. N. Louis S. J. directeur de l'Archiconfrérie de S. Joseph à Angers, musique de M. Théoph. Le Bault. Ce volume contient amplement le nombre de cantiques exigés pour les réunions des mois de Marie — du S. Cœur et de S Joseph — Il se vend à Chartres, chez M. Durand-Pie, cloître N.-D. A Angers, chez Mlle Duportail, zélatrice de l'œuvre.

— **Mois de Saint Joseph** sanctifié — Considérations sur S. Joseph — chants en son honneur — Par le R. P. N. Louis, S. J. 4me édition considérablement augmentée.

— **Manuel de l'Archiconfrérie**, par le même auteur.

Ces deux livres peuvent être demandés aux mêmes adresses que les chants de l'Archiconfrérie. Les ouvrages du R P. N Louis sont assez connus pour n'avoir plus besoin de recommandation Quant à la musique de M. Le Bault, elle nous a paru d'une bonne inspiration et d'une excellente harmonie.

— *Ouvrages publiés par la Maison Gaume et Cie éditeurs, 3 rue de l'Abbaye, Paris :*

1° **Manuel du Chrétien**, édition du chanoine Gaume, approuvée à Rome et autorisée par Mgr l'Archevêque de Paris, 1 vol. de 1,600 pages in-12, *en gros caractères :* 8 fr.— Édition *diamant*, 1 vol. in-32 : 3 fr. 50.

2° Du même auteur : **Épîtres et Évangiles** *des Dimanches et des Fêtes* suivis de messe, vêpres, complies et prières du salut, à l'usage des Écoles, des Catéchismes et des Pensionnats, traduction nouvelle, avec introduction, sommaires et notes.

Approuvée par Monseigneur l'Archevêque de Paris, 26e édition, 1 vol. in-18 cart. 60 c.

Cette édition est précédée d'une introduction fort utile à l'étude du livre. Toutes les Épîtres et tous les Évangiles sont précédés d'un sommaire qui en donne le sens général.

3° **Nouveau Testament de N.-S. Jésus-Christ**, traduction nouvelle, avec introduction, sommaires et notes; 4me édition approuvée à Rome et publiée avec l'autorisation de Mgr l'Archevêque de Paris, — 1 vol. in-12, *en gros caractères :* 6 fr., le même ouvrage, 1 vol in-32, en petits caractères, 2 fr. 50.

— **Regards en Arrière**, par Léon Aubineau, 1 beau volume in-12 de 400 pages, titres rouge et noir. Prix : 3 francs.

Voici les titres des divers morceaux dont se compose ce charmant livre qui fait suite aux RÉCITS ET SOUVENIRS.

L'Eminence Guibert,— du Livre d'un Académicien,— du Talent, A l'Abbaye-aux-Bois, — le Temple de Salomon, — le R. P. Pailloux, — de Clément Marot, — M. de Boulogne, — de Francillon, — une Lettre pastorale, — Conte, — des Prix d'Académie et d'un traducteur d'Homère, — d'une Préface inutile, — MARIALE, — les Dernières éditions de la Rochefoucauld, — la Fête des ânes et le Congrès des savants, — Michelet et M Jules Simon, — la R. M. Fay, de la Sainte-Famille de Villefranche de Rouergue, — de Stendhal, — Clément Myonnet, — Saint-Cyr et Madame de Maintenon

Librairie Victor Palmé, 76, rue des Saints-Pères, Paris.

— **L'Hypnotisme** *expliqué dans sa Nature et dans ses Actes. — Mes Entretiens avec S. M. l'Empereur Dom Pedro sur le Darwinisme*, par le docteur Constantin James. 1 vol. in 8°. — Palmé.

— **Le Mois de mars des Grands et des Petits Séminaires**, ou le Séminariste de l'école de St Joseph, par l'abbé A. Niquet, docteur en théologie, ancien directeur de Grand Séminaire. Joli vol. in-32 de 192 pages, papier teinté, filets rouges, prix : 0 fr. 80. Remise 25 % et 13/12. (Paris, Letouzé et Ané, édit., 17, rue du Vieux Colombier.)

— **Mois de St Joseph, ami du Sacré-Cœur** — Par le R. P. Jouet, missionnaire du Sacré-Cœur — Avec approbation de Mgr l'Archevêque de Bourges — 9me édition — Se trouve au Pèlerinage du Sacré-Cœur à Issoudun (Indre). Prix : 1 fr. 50 — port en sus, 20 c.

Le nom de l'auteur suffit pour faire l'éloge de l'ouvrage. Nous dirons seulement qu'il renferme sur le titre si doux d'ami du Sacré-Cœur, donné à St Joseph, les plus pieuses considérations ; les exemples qui terminent chaque jour de ce mois consacré à honorer le Père adoptif de l'Enfant Jésus, sont empruntés à la vie de serviteurs de Dieu portant le nom de Joseph. — Les 304 pages de ce joli ouvrage sont encadrées d'un filet rouge et imprimées sur beau papier : ce qui est un attrait de plus pour les lecteurs.

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE

4me NUMÉRO — LA VOIX — AVRIL 1888

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

Simple aperçu de la vie

ET LES BEAUX MIRACLES DU FRÈRE ÉGIDIO DE ST JOSEPH, RELIGIEUX FRANCISCAIN DE LA STRICTE OBSERVANCE ÉLEVÉ AU RANG DES BIENHEUREUX PAR SA SAINTETÉ LÉON III (1)

Le 16 novembre 1729, naissait à Tarente, au sein de la pauvreté, l'élu choisi de Dieu pour arrêter les terribles ravages de l'impiété qui commençaient à pénétrer dans le royaume de Naples, sa patrie.

FRANÇOIS PONTILLO, cet enfant prédestiné à une immortelle gloire, reçut de ses parents (cordiers de profession), l'éducation la plus chrétienne. Rien en lui ne révélait aucun des défauts propres au jeune âge ; l'obéissance lui était toute naturelle, et sa piété angélique reflétait sur ses traits comme un rayonnement du ciel. Admis avant l'époque ordinaire à faire sa première communion le petit François retira de cette divine union avec Jésus-Hostie, une incomparable ferveur, et cette foi vive qui devait le rendre un des thaumaturges les plus puissants, dont les annales de l'Eglise aient conservé le souvenir.

Placé en apprentissage, bien jeune encore, il se montra le modèle de ses compagnons d'atelier. Devenu ouvrier, il partageait son temps entre le travail et la prière, sans jamais se permettre aucun de ces divertissements profanes qui ont tant d'attraits pour les jeunes gens ; et, dans ses fréquents colloques avec son Dieu, le pauvre *ignorant* qui ne savait ni lire, ni écrire, apprenait à mépriser toutes les choses de la terre et à s'élever jusqu'aux plus sublimes contemplations.

(1) La béatification solennelle du Frère Egidio a eu lieu à Rome, le 5 février dernier.

A l'âge de 18 ans, ayant eu le malheur de perdre son père, François Pontillo se dévoua généreusement aux soins que réclamait sa famille; mais il nourrissait au fond de son âme l'ardent désir de se consacrer entièrement au Seigneur. Une céleste vision, dans laquelle Saint Pierre d'Alcantara et Saint Pascal Baylon lui apparurent, fixa le choix de l'ordre où il devait entrer. Le second mariage de sa mère, lui laissant toute sa liberté, il alla se présenter au frère gardien *des Franciscains de la stricte observance,* qui avaient fondé depuis peu une maison à Tarente. Le bon Père écouta favorablement la demande qu'il lui fit de le recevoir en qualité de Frère Convers. Envoyé au noviciat de Galatone, il mérita par ses rares vertus de voir abréger son temps d'épreuves, et le 28 février 1755, le Bienheureux prononça ses vœux de religion avec une ferveur toute séraphique: il avait alors 25 ans. Quelques jours après sa profession, ses supérieurs assignèrent comme résidence au Frère *Egidio de Saint Joseph* (nom qu'il devait désormais porter), le petit couvent de Squizzano, d'où ils le dirigèrent sur Naples, pour remplir à leur monastère de Saint Pascal, l'humble fonction d'aide de cuisine; on lui donna plus tard la charge de portier, pour laquelle il faut de la discrétion et une patience inaltérable; qualités que possédait au plus haut degré le Bienheureux. A partir de ce moment, l'entrée du monastère devint le rendez-vous des pauvres et des affligés de la grande cité.

« Frère Egidio est un saint, disait-on de toutes parts, allez vous recommander à sa puissante prière. » Frappés d'une confiance si générale, ses supérieurs le nommèrent Frère quêteur, ce qui lui permettait de parcourir chaque jour les rues de la ville, pour aller demander de porte en porte les vivres et les vêtements nécessaires à la communauté.

A peine le bon Frère se vit-il chargé de cet emploi qu'il lui vint à l'esprit de s'en servir au profit et à la gloire de son bon maître. Il alla donc se présenter au Révérend Père gardien, lui demandant comme une véritable faveur, de prendre désormais à sa charge les frais des fêtes religieuses que l'on avait

coutume de célébrer dans le monastère de Saint Pascal ; le Révérend Père gardien y consentit volontiers, bien qu'il lui parut presque impossible qu'un seul Frère quêteur fut en état de pourvoir à des dépenses si considérables.

Mais les saints ont des ressources qui leur sont propres. Ils puisent, par la puissance de la foi, dans le trésor de la Divine Providence, d'inépuisables richesses. Le Frère Egidio était de ce nombre : aussi le secours d'en haut ne lui fit-il jamais défaut. Son amour pour le Très Saint-Sacrement le portait à relever la pompe du culte extérieur qui lui était rendu. Rien n'égalait la magnificence qu'il étalait à l'exposition des Quarante-Heures ; grâce à son zèle infatigable, la petite église du couvent était splendidement décorée et toute éclatante de lumière, il en était de même pour le reposoir du jeudi-saint ; mais ce qui contribuait encore plus à l'édification des fidèles, c'était la vue du bon Frère ravi en extase devant le Saint-Sacrement. Sa dévotion envers la Passion et les souffrances de l'adorable Sauveur, n'était pas moins grande. Son ardente piété transformait pour ainsi dire le crucifix en un livre où, comme le séraphin d'Assise, il ne cessait d'étudier les marques de l'amour inénarrable de son Dieu. En faisant le *Chemin de la Croix,* il priait, il gémissait, il pleurait, il ne pouvait concevoir comment, après avoir tant souffert pour les hommes, notre Seigneur soit de leur part l'objet de tant d'ingratitude et de coupable oubli.

Sa dévotion pour la Sainte Vierge se manifestait par les marques les plus touchantes de confiance et d'amour. Ayant obtenu de ses supérieurs de faire venir une copie fidèle d'une madone en grande vénération sous le nom de *Notre-Dame du Puits,* il la plaça sur un autel en face d'un petit chœur qui était à l'intérieur du couvent. Cette sainte image remplit un grand rôle dans la vie de notre Bienheureux et devint comme le centre de toutes ses actions. Soit qu'il sortit, soit qu'il rentrât, il allait toujours prendre les ordres de sa bonne Mère ; s'il advenait, chose rare, que la provision des cierges qu'il faisait brûler devant elle fut prête à s'épuiser, il lui disait avec une naïveté d'enfant : « Ma bonne Mère, les cierges vont nous faire

» défaut, et moi-même je n'y puis rien, ayez la bonté d'y » pourvoir vous à qui tout est facile », et les cierges demandés à la Reine du Ciel, arrivaient presque aussitôt.

Les instruments visibles dont il se servait au dehors pour opérer les miracles qu'il semait pour ainsi dire sous ses pas, étaient une petite statue de Saint Pascal Baylon, attachée à son bâton et des reliques du même saint. Parfait imitateur de sa charité, il le surpassait peut-être encore dans sa pénitence; mais, rigide pour lui-même jusqu'à l'excès, il était plein de compassion et de bonté pour les personnes qui imploraient son secours. Le don surnaturel qu'il avait reçu de lire dans le secret des cœurs et de prédire les évènements à venir (1), lui permettait de convaincre les pécheurs les plus endurcis, déjà touchés par l'ascendant inexprimable que lui donnait ses vertus. Le pauvre Frère était tellement en vénération parmi les habitants de Naples, qu'ils se pressaient autour de lui pour s'approprier quelques parties de ses vêtements. Le Bienheureux Egidio était d'autant plus affligé de ces sortes de larcins, qu'ils lui valaient d'amers reproches du Frère tailleur du monastère qui ne pouvait venir à bout de raccommoder les dommages causés à ses habits par l'enthousiasme populaire; ses supérieurs allèrent même jusqu'à lui interdire ses courses journalières; mais toute la ville s'étant émue de ne plus revoir le Frère *aux miracles* parcourir ses rues, visiter ses malades et porter à tous la consolation et la paix, les Pères furent obligés de dire au pauvre reclus: « Allez, sortez de nouveau, mais tâchez de » ne pas revenir en lambeaux », ce que le bon Frère, dans sa simplicité, ne put leur promettre.

On peut dire du Bienheureux Egidio que son âme était transparente; la parole était en lui le miroir de sa pensée; aussi poussait-il la franchise du langage jusqu'aux dernières limites, et plus d'une fois son extrême candeur provoqua de cruelles alarmes à son couvent.

(1) Il prédit, entre autres choses, que Laurent Friozzi âgé de 2 ans qui était à l'agonie, « en verrait mourir bien d'autres » ; il était en effet plein de santé quand commença le procès de Béatification du Frère Egidio, et fit connaître lui-même cette particularité.

Vers le même temps, Napoléon Ier ayant placé son frère Joseph sur le trône des Deux-Siciles, la police du royaume fut confiée à des agents français qui l'exercèrent avec une grande rigueur. Prenant ombrage des attroupements journaliers que provoquait la présence d'Egidio, mais craignant d'un autre côté d'irriter la population Napolitaine en les dissipant ouvertement, ils résolurent d'intimider le serviteur de Dieu : en conséquence, ils le citèrent devant leur tribunal et l'un d'entre eux s'avisant d'employer la menace, lui dit en élevant fortement la voix : « tu ne sais donc pas qu'on va commencer un procès » contre toi. »

— « Un procès contre moi ? répond le Frère avec un demi » sourire, c'est contre vous qu'il faudrait intenter un procès » pour tout ce que vous faites dans le royaume. » Les juges déconcertés par cette réponse inattendue, renvoyèrent le pauvre Frère à son couvent.

Les religieux attendaient avec anxiété l'issue de cette affaire, et quand Egidio leur raconta ce qu'il avait dit aux agents français, ils poussèrent un cri d'épouvante. C'est qu'en ce moment, le Gouvernement avait ordonné la fermeture de plusieurs monastères. Mais celui de Saint Pascal, par une insigne protection de la Providence devait être épargné (1).

Les glorieuses ovations que recevait Egidio étaient parfois mêlées de mépris et d'outrages qu'il acceptait avec une admirable placidité : Avoir quelque ressemblance avec le divin Maître, le remplissait d'une joie intérieure qu'aucune épreuve douloureuse ne pouvait altérer ; en voici deux preuves frappantes. Le Roi voulant connaître celui dont le nom remplissait la ville de Naples, ordonna qu'on le conduisit au palais. Introduit devant le monarque : « Croyez-vous, lui dit celui-ci, que je » mourrai sur le trône ? » — « Sire, répondit le Frère Egidio, » y êtes-vous né ? » — « Non ! dit le Roi. » — « Eh ! bien, » puisque vous n'y êtes pas né, pourquoi voulez-vous y mou» rir ? » Le monarque à qui cette sorte de raisonnement ne plut pas, le qualifia d'insensé et le bannit de sa présence. *Hérode*

(1) Le Gouvernement de notre temps, quoi que *national*, n'a pas eu pour ce saint lieu les mêmes égards. Il a été supprimé comme tant d'autres.

avait traité ainsi le Sauveur du monde, et le Bienheureux supportant sans mot dire un tel affront de cette *Majesté d'emprunt,* imitait le doux Jésus dans son sublime silence.

— Un officier français passant à cheval au moment où le Frère Egidio cheminait entouré de son habituel cortège, demanda « qui c'était » on lui répondit; c'est le *saint!* c'est le *saint.* » Cet officier n'apercevant qu'un pauvre vieillard accablé par le poids des années et misérablement vêtu, s'écrie : « Ah ! celui-là est » un saint », et en même temps transporté d'un excès de fureur, pique son cheval, se précipite sur le Frère Egidio et l'accable de violents coups de cravache. La foule saisie d'horreur, pousse des cris affreux contre l'officier téméraire. Le serviteur de Dieu, voyant que la vie de cet homme est en danger, crie de toutes ses forces : « Mes amis, laissez passer ce Monsieur, ne voyez-vous pas qu'il m'a rendu service en *époussetant mes vieux habits.* » A ces mots, la foule apaisée, ouvre un passage au pauvre cavalier qui venait d'apprendre par sa propre expérience, comment un saint peut se venger.

C'est ainsi que le Frère Egidio ne perdait jamais la sérénité de son âme et le calme étonnant de son esprit.

Pour avoir une idée des merveilles opérées par le Bienheureux, il faut se reporter à ces grandes scènes dont l'Evangile contient le sublime récit. — Au nom de Jésus invoqué par l'homme de Dieu, les enfants reviennent à la vie, des paralytiques de naissance marchent, des mères en danger de mort sont heureusement délivrées, des faméliques subitement rassasiés, des pertes d'argent qui jetaient dans la misère des bienfaiteurs du couvent, se trouvent aussitôt comblées contre toute attente par le bon Frère, et quand on vient lui reprocher sa trop grande libéralité : « jamais, répond-il avec émotion, je n'en ferai assez pour eux. » Belle réponse qui, à elle seule, dévoile toutes les ineffables tendresses que renferme le cœur d'un Saint.

Lorsqu'une lampe est sur le point de s'éteindre, le dernier éclat qu'elle jette est plus brillant et plus vif. Il en fut de même du vénérable Frère Egidio. Ses héroïques vertus ne brillèrent

jamais autant que lorsqu'il approcha du terme de sa longue et laborieuse existence. *Sa foi* était si vive qu'elle lui montrait les choses futures comme si elles avaient été présentes.

Son espérance avait passé à l'état d'une confiance douce et pure, qui ne permet plus la crainte ni une ombre de doute. Il parlait du Ciel comme *de sa maison paternelle;* il se préparait à y aller *parce qu'on l'y attendait.* La mort pour lui n'était pas la fin de la vie, mais un pas qui lui restait à faire pour franchir les limites du temps et mettre le pied sur le deuil fortuné de la bienheureuse éternité.

Par une révélation céleste, le Bienheureux fut averti du jour et de l'heure de sa délivrance. Il en prévint ses frères, et, après une courte maladie, le 7 février 1812, il expira dans des transports d'amour, entouré de tous les religieux accourus auprès de sa pauvre couche pour voir comment meurent les saints.

Lorsqu'il eut exhalé son dernier soupir, son visage devint beau comme celui d'un ange, les Frères restèrent tout hors d'eux-mêmes en contemplant ce rayon de la gloire céleste imprimé sur ses traits transfigurés.

Le jour fixé pour son inhumation, les prières furent incessantes et de nouveaux miracles vinrent prouver à ceux qui l'invoquaient, que Frère Egidio continuait à exercer au ciel la puissance d'intercession dont le Seigneur l'avait investi sur la terre !

C. de C.

A la Mémoire du Rév. Père Louis NEYRON

Un religieux de Sainte-Croix, enfant de N.-D. de Chartres, qui vit depuis longtemps à l'Université Notre-Dame de l'Indiana (Etats-Unis), nous communique pour la *Voix* d'édifiants détails sur la vie et la mort d'un vieux missionnaire, grand serviteur de la Sainte Vierge.

.......Le Père Neyron était né en France en 1791. Il fit d'excellentes études dans les écoles de son pays, et il choisit la chirurgie pour sa profession. Après l'évasion de Napoléon de l'île d'Elbe, le jeune chirurgien fut forcément enrôlé au service de l'Empereur qu'il suivit à Waterloo. Il racontait souvent comment il voyait Napoléon à la veille d'une bataille se mettre à

genoux et invoquer le Créateur de l'univers. Après la bataille, le docteur Neyron fut pris par les Anglais. Il essaya de s'échapper et il avait presque regagné sa liberté quand il fut repris. Une seconde fois il fit d'inutiles efforts pour s'échapper; ce qui fit qu'il fut condamné à être fusillé à la pointe du jour le lendemain. Il passa la nuit à se préparer à mourir. Dès la pointe du jour fatal il crut entendre les pas de ses exécuteurs dans la cour de la prison, mais il n'en fut rien. Plus tard il fut informé que ses services étaient nécessaires dans les hôpitaux remplis de milliers de blessés qui attendaient les services du chirurgien. Il était pardonné !

Après la restauration de la monarchie, il tourna ses pensées vers le ciel et il se détermina à embrasser la carrière ecclésiastique. Il fut ordonné en 1828. Quand le premier évêque de Vincennes Mgr G. Bruté alla en France, en 1835, chercher des sujets dévoués pour les missions d'Amérique, le Père Neyron, attiré par l'enthousiasme et l'éloquence du vénérable évêque, se jeta à ses pieds et lui demanda le privilège de l'accompagner au Nouveau Monde.

Mgr Bruté, comme le Père Neyron, avait dans sa jeunesse étudié la médecine ; et cette ressemblance cimenta dans leurs cœurs la plus tendre amitié. Ils s'embarquèrent ensemble et arrivèrent à la Mission de l'Indiana dans le courant de 1836. Dans le cœur de l'hiver comme dans les plus fortes chaleurs de l'été, le Père Neyron fit à pied et à cheval des milles et des milles de distance dans les savanes de l'ouest à travers d'épaisses forêts et des marais, portant les consolatians de la religion aux membres épars du troupeau de son Divin Maître. Combien il en ramena au bercail ! Combien il en consola dans leur dernière agonie ! Et combien de souffrances il soulagea aussi par sa connaissance de la chirurgie et de la médecine ! ! (et pour de tels services il ne voulut jamais rien recevoir en payement.)

Pendant plusieurs années ce docteur-prêtre fut son propre blanchisseur, son propre cuisinier, charpentier, tailleur et forgeron, etc. Bon nombre de traits pourraient être recueillis à ce sujet depuis le commencement de son apostolat. Fréquemment il a eu à porter sur ses épaules, pour une distance de 30 à 40 milles, un sac ou un baril de farine. Souvent il a été visiter des malades à une distance de 200 milles et plus.....

Dans les premières années de la guerre civile entre le nord et le sud des E.-U. (1860-65) il se dévoua pendant plusieurs mois dans les hôpitaux du sud, administrant aux soldats blessés et aux mourants les secours spirituels et corporels.

C'est en 1863 seulement que le P. Neyron, atteint par les infirmités de la vieillesse, fut obligé de discontinuer ses travaux apos-

toliques et dès lors il songea à passer le reste de ses jours en paix.

Il devint membre de la Faculté de Notre-Dame dès la seconde session de 1863-64 et prit la charge du Cours d'Anatomie et de *Materia Medica.* Bon nombre de docteurs Américains lui doivent le succès qui a couronné leurs efforts dans les études solides qu'ils firent sous lui.

A peine fut-il remis d'une attaque de rhumatisme qu'il recommença sa vie active, faisant tous les jours une promenade de 10 à 20 milles ; et les dimanches et jours de fête il allait dire la messe dans quelque église non desservie du voisinage.

Dans ses promenades aux environs de N.-D. et surtout sur les bords de la rivière tortueuse de St Joseph qui, avec ses riches bois de chêne et de cèdre, forme du côté de l'ouest les limites du domaine de la Sainte Vierge, le Père Neyron portait souvent son fusil, il était bon chasseur, et plus d'une fois, pendant sa carrière de missionnaire, il dépendait de son fusil pour sa subsistance.

Il était de haute taille et bien proportionnée et à peine voûtée par le poids des ans. De manières élégantes et gracieuses, d'une politesse naturelle aux Français, il gagnait les cœurs de tous ceux avec qui il se trouvait en contact.

Il ne voulait point se laisser tirer en portrait. Il est bien représenté cependant dans les dessins qui ornent les corridors de l'Université exécutés par Grégori (célèbre peintre romain, recommandé au Père Sorin par Pie IX, habitant N.-D. depuis 15 ou 20 ans); ils ont pour sujet la mort de Christophe Colomb, et le Père Neyron est représenté en habit de franciscain, assistant le moribond. Le premier portrait avait été pris par Grégori pendant que l'abbé Neyron prenait ses repas dans le réfectoire du collège. Peu après, apprenant ce qui venait d'avoir lieu, il se décida à ne plus se raser afin qu'on ne pût le reconnaître comme chapelain de Ch. Colomb.

Tous les matins, en été comme en hiver, il commençait sa messe à 5 heures précises dans la chapelle de l'infirmerie. On n'a jamais pu le persuader de porter ni bas, ni flanelle, ni pardessus. Et il est très probable qu'il cessa l'usage de ces articles (de luxe?) dès le début de sa carrière de missionnaire, soit par force, soit esprit de mortification. Il portait des pantoufles et des bas blancs pendant qu'il célébrait, par respect pour les saints mystères. Il distribuait son patrimoine aux pauvres, et sa charité selon les conseils évangéliques « ne laissait pas savoir à la main gauche ce que la main droite avaitdonné. ».....

Il a continué de faire ses classes jusqu'aux vacances de Noël. — Le 24 décembre, il dit sa messe comme à l'habitude. A la messe de minuit on pouvait remarquer le vénérable vieillard au milieu des fidèles dans l'église de l'Université devant la crèche de l'Enfant-

Jésus..... Il ne se trouva point à son poste pour la messe de l'aurore..... ce qui n'avait eu lieu depuis bien des années. Quand le Père Stoffel fut dans sa chambre il trouva le patriarche incapable de mouvement. « Cette fois je vais mourir, je le sens ! » dit-il au chapelain du collège. — « Détrompez-vous, répond le Père Stoffel, vous n'êtes pas encore en danger. — « Je vais mourir, ayez la bonté d'entendre ma confession. » Il se confessa et reçut les derniers sacrements avec les plus grandes marques de dévotion et de recueillement. Le lendemain matin, de très bonne heure, le Père Stoffel fut lui donner la communion *en viatique.* En entrant dans la chambre il le trouva à genoux, sans support, tenant dans ses mains une nappe blanche, prêt à recevoir son divin Maître pour la dernière fois. Après la communion, le malade demanda qu'on le laissât seul et il ne permit à personne de rester dans sa chambre.

Vers le soir il se leva et s'assit près de la fenêtre ; à 6 heures et demie, entendant le bruit des pas des élèves se rendant au réfectoire pour prendre leur thé, il crut que même comme malade il devait se trouver à son poste. Les maîtres et les 300 élèves étaient à table, quand à moitié habillé avec son vieux pardessus et tout chancelant, le Père Neyron se dirigea vers sa place accoutumée à la table du Président. Tous s'arrêtèrent de manger et un silence sépulcral régna pour quelques instants dans le vaste appartement. On le reconduisit bientôt à sa chambre dans l'infirmerie où il resta jeudi et vendredi sans sortir, tantôt s'asseyant et tantôt se promenant. La pensée de la mort ne l'effrayait point.

Samedi matin il ne se leva point. Vers 7 heures et demie, les Sœurs lui apportèrent son déjeûner. Ayant pris un verre de lait, il poussa quelques soupirs ; c'était la fin. La mort venait d'être obéie en souveraine par cette grande âme qui s'était depuis longtemps habituée à la regarder comme sa libératrice. Le saint homme était dans sa 97me année...... Sa mémoire restera en bénédiction dans l'université de Notre-Dame, dans tout l'Indiana où il a si laborieusement promu les intérêts de la religion......

MARTYROLOGE de L'ÉGLISE de CHARTRES *(Suite)*

N° 8. Saint Julien, que l'on suppose être Simon le lépreux de l'évangile (1) et citoyen romain au même titre que Saint Paul, fut aussi envoyé dans nos contrées par l'apôtre Saint Pierre (2). Il devint le premier évêque du Mans et évangélisa les limites cénomanes du Perche : Le Theil, Ceton, Bellême (3), et peut-être aussi les environs d'Authon où son culte est en grand honneur.

Sa vie fut écrite par Letalde, moine de Mici.

(1) Barthel. I 313, 331 ; anc. brév. d'Orléans. — (2) Brév. de Chart., Barth. II. 1064, vie de St Front de Périgueux. — (3) Historiens du Perche.

DISCIPLES DE SAINT DENIS

Nos 9 à 16. Saints Nicaise, Quirin, Egobille, Clair, Pience, Cheron, Sanctin et Antonin. Saint Pierre avait envoyé nos premiers apôtres; Saint Clément (91-100) en envoya d'autres, en grand nombre (1) pour remplacer les victimes de la persécution et de la mort. Ils avaient pour chef Saint Denis, le converti de Saint Paul, à Athènes.

Saint Denis, resté à Paris, y souffrit le martyre avec Saint Rustique et Saint Eleuthère.

Saint Latuin prêcha à Paris, à Rouen, puis à Séez dont il devint le premier évêque. En 870 ses reliques furent portées à Anet, et y restèrent en grande vénération jusqu'en 1856. Elles furent alors en partie rendues à Séez (2).

Saint Taurin, amené tout jeune (3) par Saint Denis, convertit Evreux. Une partie de ses reliques passèrent à Lezoux, en Auvergne (4), et une autre à Pézy en Beauce et à Chartres (5).

Saint Yon, natif d'Athènes comme Saint Denis et ami de Saint Cheron (6), fut martyrisé auprès d'Arpajon. Il est patron de Breux, près Dourdan, ses reliques sont à Corbeil (7).

Saint NICAISE aussi d'Athènes (8) qu'il ne faut pas confondre avec Saint Nicaise de Reims, fut le premier évêque de Rouen. Accompagné du prêtre QUIRIN et du diacre SCUBICULUS ou EGOBILLE (9) il parcourut les bords de la Seine, prêcha la bonne nouvelle à Conflans, Andresy, Vaux, Meulan, Mantes, Monceaux, la Roche-Guyon où il convertit Sainte PIENCE et Saint CLAIR (10), et à Gasny où il reçut la couronne du martyre avec son prêtre et son diacre.

Saint CHERON (11) avait étudié à Rome. Il vint à Marseille, à Lyon et à Chartres où il trouva un petit nombre de chrétiens. Il se retirait sur une colline, à l'orient de cette ville et fit de nombreuses conversions. Mais un jour qu'il se rendait à Paris, il fut arrêté et tué par des voleurs, à une distance de six mille de Chartres *(ab urbe lapidûm sexto milliario)*, là où s'éleva depuis le village de Saint-Cheron-du-Chemin (12). Ses disciples rapportèrent son corps dans le faubourg de Chartres où Secranus (13) fit bâtir une église que Clotaire III dota en 658. On pense communément qu'il n'était que diacre. Souchet (14) croyant qu'il fut chef de mission, essaie de prouver qu'il fut évêque.

Saint SANCTIN reçut sa mission de Saint Denis pour prêcher à

(1) Boll. 8 janvier, Barthelemy : vies de St Lucien, I 286; de St Taurin, 394; de St Nicaise, 617. — (2) Mgr Pie; abbé Blin, vies des Saints de Séez, Barth. II. 867. — (3) Barth. I 394 — (4) id. 411. — (5) Bréviaire de Chart. 11 août. — (6) Barth. vie de St Yon, I. 413. — (7) id. 419; Pouillé de Versailles. — (8) Barthel I. 606. — (9) Brév. Ch office des Sts patrons. — (10) Barth I 634, — (11) Brév. 28 mai; Barthel. vie de St Yon, I. 413; id. vie de St Cheron, I. 804-817. — (12) Doyen, I. 68. (13) id. 69. — (14) Souchet I. 323.

Verdun, à Chartres (1) avec Saint Antonin l'aîné (2) et à Meaux dont il devint le premier évêque avec Saint Antonin le jeune pour coadjuteur et suffragant. Il retourna à Rome porter au pape Saint Anaclet la nouvelle du martyre de Saint Denis et revint à Meaux finir sa carrière pleine de vertus et de bonnes œuvres. Saint Antonin le jeune lui succéda. Souchet prétend qu'il fut aussi évêque de Chartres (3) pendant trois ou quatre ans, avant d'aller à Meaux. Il est honoré à Paray-Douasville, à Bellême, à Saint-Cheron-lez-Chartres et surtout à Chuisnes où il serait mort et enterré d'après une tradition populaire citée par Baillet (4) qui la tenait sans doute de l'académicien Furetière, prieur de Chuisnes (5)

SAINTS DONT L'ÉPOQUE EST INCERTAINE

Nos 17 à 25. Saints Piat, Chryseuil, Eubert, Béat, Soline, Lucain, Optat, Martin et **Aignan.** Nous allons placer ici quelques saints dont l'époque est incertaine et dont l'histoire exercera encore longtemps la verve des critiques. Nous ne chercherons pas à élucider ici ces difficultés. Il nous suffit du reste pour invoquer nos saints de savoir qu'ils jouisssent au ciel d'une gloire bien méritée et se montrent auprès de Dieu nos intercesseurs puissants.

Saint Piat que quelques uns font disciple de Saint Denis (6) et que d'autres placent au IIIe siècle (7), originaire de Benevent vint dans les Gaules avec Saint Chryseuil et Saint Eubert, commença par prêcher l'évangile à Chartres (8) et alla avec ses deux disciples se fixer à Tournai où il fut évêque et martyr.

Plus tard, vers l'an 880, le corps entier de Saint Piat fut enlevé d'un sarcophage qui se voit encore (9) à Séclin près de Tournai et porté à Chartres. Il se conserva intact et incorruptible jusqu'en 1794, comme en témoignent les procès-verbaux de visite de la châsse (10). Il fut alors jeté en terre et n'en fut retiré qu'en 1816, le 22 août (11).

Le 9 mai nous célébrons la fête de Saint Béat ou Bienheuré. Fut-il envoyé par Saint Pierre à Mantes et à Vendôme (12), ou vint-il au Ve siècle de Rome à Nantes et à Vendôme? (13) C'est une question à résoudre.

Sainte Soline naquit en Aquitaine. Les historiens du Poitou (14)

(1) Barthel. I 590, vie de St Sanctin, d'après Hincmar de Reims; abbé Darras VI, 477; Hugues de Flavigny — (2) Barth. I. 591 — (3) Souchet, I. 334. — (4) mém. archéol. d'Eure-et-Loir 1. 65-82; Baillet III. — (5) Moreri, au mot Furetière.

(6) Adon, Usuard, Barth. I. 696, vie de St Piat, VI. 894, vie de St Eleuthère, St Fulbert, Migne, 141 p. 341. — (7) Souchet I. 364, Herisson notice sur St Piat. — (8) Souchet; Herman; Barth. I. 818, vie de St Chryseuil, I. 823, vie de St Eubert. — (9) Abbé Bulteau, étude sur ce sarcophage. — (10) Cart. N.-D. II. 198, 200. — (11) Herisson, p. 72.

(12) Pouillé de Versailles — (13) Bréviaire Chartrain; Saints de Blois, Dupré. — (14) Abbé Auber, Dom Chamard, Mgr Guérin.

pensent qu'elle fut convertie par Saint Martial et qu'elle vint à Chartres et y souffrit le martyre sous Quirinus, vers l'an 80 ; les Chartrains (1) placent son voyage et sa mort au commencement du IIIe siècle.

Saint Lucain, aussi d'origine Aquitaine suivait une soldatesque impie d'étape en étape pour lui annoncer Jésus-Christ, lorsqu'un des chefs ennuyé des exhortations du vaillant apôtre, le fit étendre sur la pierre d'un dolmen au hameau de Villours, près de Terminiers. et lui trancha la tête. De là ses reliques furent portées à Loigny. Le bréviaire de Paris fixe cet évènement au IIe siècle, celui de Chartres n'assigne aucune date et la plupart des historiens le rapportent au Ve en 407, sous les Vandales (2).

Parmi nos premiers évêques reconnus pour saints, plusieurs aussi n'ont pas de date bien fixée par l'histoire.

Optat qui est inscrit un des premiers sur nos diptyques est désigné comme saint par Souchet (3) et plusieurs de nos historiens locaux.

Saint Martin le blanc et Saint Aignan ont leur nom dans le bréviaire de Chartres, mais leur date est bien incertaine. Le bréviaire pour les placer après Valentinien (4) qu'il suppose évêque de Chartres et contemporain de Saint Martin, de Tours, les fait vivre vers 420, tandis que d'autres auteurs, d'après une chronologie qui nous semble mieux établie, les placent après Valentin, troisième évêque connu de Chartres, et les font paraître deux siècles plus tôt (5). Saint Martin fut inhumé au cimetière de la ville épiscopale et sur son tombeau on érigea plus tard une église et monastère dont il fut longtemps le patron ; mais les religieux de Marmoutiers s'étant établis dans ce monastère y introduisirent le culte de Saint Martin de Tours et de Saint Brice, et peu à peu le souvenir de Saint Martin de Chartres tomba dans l'oubli (6).

Saint Aignan, né au hameau de Vauventriers, près de Champhol, trouvé en prière sur le tombeau de Saint Martin, fut élu pour lui succéder et fut porté en triomphe jusqu'à la cathédrale, comme Saint Pierre fut porté autrefois sur le siège curule du sénateur Pudens. Il illustra le siège de Chartres et fut inhumé avec ses trois sœurs dans une église qu'il avait lui-même fait bâtir en l'honneur de Saint Pierre et de Saint Paul et qui depuis a reçu le nom de son fondateur.

(A suivre.)

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Le Souverain Pontife a reçu le 25, en audience solennelle, l'ambassade extraordinaire du Maroc, présentée par le Rme P. Lerchundi, préfet apostolique du Maroc. L'ambassadeur et les treize personnages de sa suite se sont rendus au Vatican vers midi, en carrosse de

(1) Abbé Hénault, 405, 409, Bréviaire.
(2) Abbé Cochard, Saints d'Orléans 73.
(3) Souch I. 320. — (4) Brév. 7 décemb — (5) Souchet I. 350-351. Lepinois I. 267, — (6) id. 267.

gala et dans leur riche costume national. Le St Père les a reçus avec honneur et bienveillance. Enfin, il a admiré leurs dons, consistant en riches tapis et autres travaux de l'industre marocaine, que S. M. le sultan lui a envoyés et que l'ambassade avait fait apporter, dès la veille, au Vatican, dans 28 caisses toutes remplies des plus précieux objets.

— Mgr Menini, délégué à Sofia, a remis au Pape une lettre du prince Ferdinand, où, après avoir exprimé son dévouement inaltérable pour la personne de Léon XIII, le prince manifeste son intention de contribuer à la propagation du catholicisme en *Bulgarie.*

— Le dimanche 26 février a eu lieu la béatification solennelle de la vénérable servante de Dieu, Joséphine-Marie de Saint-Agnès, appelée communément Inès de Beniganim, religieuse espagnole de l'ordre des Augustines déchaussées.

— Sa Sainteté a reçu le 27 février, en audience solennelle, les pèlerins allemands, auxquels s'étaient joints la plupart des membres de la colonie catholique allemande de Rome. Il y avait environ un millier de personnes dans la salle.

— Le 16 mars, réception du pèlerinage Colombien (Amérique du sud) ; adresse signée par les autorités civiles de la Colombie.

— A l'occasion du dixième anniversaire de son couronnement, le Souverain-Pontife a reçu les hommages du Sacré-Collège des Cardinaux. Dans la réponse qu'il a faite aux vœux qui lui étaient adressées, le Saint-Père a d'abord remercié Dieu des consolations qu'il lui a données à l'occasion de son Jubilé sacerdotal. Puis, tout en reconnaissant que des facilités avaient été accordées pour l'accès des pèlerins, S. S. a caractérisé ainsi la situation qui lui est faite. « Notre indépendance est nulle ; la liberté qui nous est laissée est illusoire et entièrement précaire. »

— Sa Sainteté Léon XIII, par billet de sa main, a fondé trois bourses entières au séminaire d'Anagni, et, à Segni, il a assuré par dotation, l'existence d'une école récemment ouverte pour les filles pauvres. — Léon XIII a envoyé à l'archevêque de Pérouse, son ancien diocèse, une somme de 10,000 francs, destinée, en partie, à secourir les pauvres religieuses, en partie, à venir en aide aux familles qui sont dans la misère. — A Carpineto, son pays natal, après avoir doté la ville d'une distribution d'eau, amenée des montagnes voisines et dont l'inauguration a eu lieu le jour même de son Jubilé, Léon XIII a fait répartir 200 lits aux pauvres des quatre paroisses que comprend la ville.

— Pour donner une idée des merveilles de l'Exposition vaticane, voici quelques chiffres : 800 anneaux pour évêques, 9,000 calices, 30,000 étoles, 15,000 chasubles et plus de 40,000 aubes. Parmi les ornements sacrés, il y en a d'une extrême richesse ; ainsi, pour ne citer qu'un exemple, l'étole offerte par les dames de Bogota, en Colombie, est ornée de 14,800 perles, 800 émeraudes et 340 diamants.

— Audience des pèlerins français, fixée au 12 avril, et celle des pèlerins de Jérusalem, au 14.

Jeanne d'Arc. — A Reims vient d'être constitué un comité de patronnage pour l'érection d'une statue de Jeanne d'Arc, sous la présidence de M. A. Gosset, assisté de S. E. le cardinal Langénieux, président d'honneur, du général de la Hayrie, du maire de la ville de Reims.

On se propose, comme on le sait, d'élever, au seuil du magnifique portail de Reims, une statue de Jeanne d'Arc, reprenant son épée et poussant le cri légendaire : *En avant !* le vrai cri de guerre de l'armée pacifique du bien (1).

Allemagne. — L'empereur d'Allemagne est mort le 9 mars. La proclamation adressée par le nouvel empereur Frédéric III contient les lignes suivantes :

« Je veux que le principe de tolérance religieuse, que depuis des siècles ma maison a tenu pour sacré, continue d'être une protection pour tous mes sujets, à quelque famille religieuse, à quelque confession qu'ils appartiennent. Chacun d'eux est également près de mon cœur : tous n'ont-ils pas également, aux jours du danger, prouvé leur absolu dévouement ? »

Congrès scientifique international de catholiques se réunira définitivement à Paris le 8 *avril prochain*, à l'hôtel de la *Société de Géographie*, boulevard Saint-Germain, 184. Il durera quatre jours. Le Souverain Pontife dans un bref élogieux adressé à Mgr d'Hulst, président du Comité d'organisation, a encouragé cette mise en commun du travail des savants et des écrivains catholiques sur des questions de philosophie, de sciences et d'histoire.

Les compagnies de chemin de fer ont accordé 50 % de réduction pour tout membre, même isolé, muni de la carte personnelle de congressite. En envoyant la somme de *dix francs* au trésorier du congrès, M. Pisani, rue de Vaugirard, 74, on aura droit à assister aux diverses séances qui se tiendront à l'*Hôtel de la Société de géographie*, boulevard Saint-Germain, 184, et à recevoir le volume du compte rendu.

Alger. — Nous avons reçu la lettre pastorale que S. Em. le cardinal Lavigerie, archevêque d'Alger et de Carthage, primat d'Afrique, a publiée à l'occasion du 25e anniversaire de sa consécration épiscopale. Elle est datée de Biskra, dans le Sahara, le 19 février 1888. Remontant aux jours où il fut appelé à occuper le siège de Nancy, l'éminent prélat retrace « les graves et frappantes leçons, les contrastes » renfermés dans un espace de temps relativement court. Voici comment il parle de la guerre qui a été déclarée de nos jours à l'Eglise et à Dieu :

« L'impiété a levé le masque ; elle a ses légions reconnues, avec leurs chefs, leurs troupes, leurs arsenaux en plein soleil ; ses traités mystérieux, ses plans de campagnes, qu'elle publie et qu'elle impose ensuite au pouvoir. Cette guerre faite à Dieu pour le chasser de tout, des lois de l'enseignement, de ses temples même, c'est le mal qui ronge la patrie ; c'est lui qui détruit toute foi commune et, par suite, toute union patriotique ; c'est lui qui arrête l'héroïsme du dévouement antique, en supprimant toute espérance au-delà de cette vie ; c'est lui qui éteint toute conscience et, par conséquent, toute vertu, en étouffant la pensée d'un Législateur et d'un Vengeur suprême.

A de tels coups tout s'ébranle et bientôt tout va périr ; car à mesure qu'ils le chassent, Dieu creuse, par son absence, l'abîme où tout disparaît, comme ces gouffres souterrains qui s'ouvrent sous nos pas, lorsque le sol se dérobe, et où l'on entrevoit, de loin, les flammes et la boue qui vont tout engloutir.

Ah ! mes très-chers Frères, de toutes les menaces qui se dressent

(1) Les ouvrages sur Jeanne d'Arc se multiplient. Le dernier édité, a pour titre : *Jeanne d'Arc, modèle des vertus chrétiennes*, par l'abbé V. Mourot, chevalier de l'ordre du Saint-Sépulcre, 2 vol. in-12. Prix : 4 fr. (Lille, Desclée, de Brower et Cie).

devant moi, à la fin de ma carrière, celle-là me paraî. la plus redoutable, et je voudrais pouvoir le dire hautement à ma patrie. Tout le reste peut se tourner en bien; mais de cette haine contre Dieu, qui est le caractère propre des années présentes, il ne peut sortir que des ruines. Je me console donc de tout, de ma vieillesse qui tombe, de ma santé qui a disparu, des persécutions ouvertes ou cachées, de la mendicité même où je suis réduit et qui me contraint, pour soutenir mes œuvres, à m'en aller, sur tous les chemins, porter le bâton de quêteur. Mais ce dont je ne me console pas, c'est de voir, dans notre patrie, la religion outragée, l'Eglise méconnue, Dieu blasphémé, et aux temps heureux de la foi succéder le triomphe de l'incrédulité brutale, parce que cela, c'est la fin de la France, si, par une de ces révolutions soudaines dont son histoire nous offre l'exemple, elle ne remonte pas aux sources de la vie, je veux dire à son Dieu. »

Fêtes du B. de La Salle. — Le 13 mars, Mgr l'Evêque de Versailles, a ouvert les fêtes du *Triduum* solennel dans l'église Saint-Sulpice, à Paris. Sa Grandeur a célébré la messe pontificale et donné, l'après-midi, le salut solennel. Le panégyrique du Bienheureux de La Salle a été prononcé par S. G. Mgr Germain, évêque de Coutances, qui a trouvé pour glorifier le saint fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes les plus admirables accents. Le 14 et le 15 nouveaux discours prononcés par le R. P. Tissot et Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier.

Dans le fond du chœur, l'arcade principale était remplie d'une magnifique peinture représentant l'apothéose du Bienheureux J.-B. de La Salle. En face du trône épiscopal, placé à l'entrée du chœur du côté de l'évangile, la statue du Bienheureux était placée sur un autel couvert de fleurs et de lumières. A chaque pilier ont été suspendues de grandes bannières en velours rouge portant les dates de la vie du B. Fondateur et des inscriptions empruntées à la Sainte Ecriture.

L'assistance pendant ces trois jours n'a cessé d'être considérable. La vaste église était comble. Le 15, les Frères des écoles chrétiennes s'y trouvaient au nombre de sept à huit cents.

Dans leur maison-mère (rue Oudinot), les disciples du B. de La Salle avaient eu les 10, 11 et 12 mars, leur triduum particulier, avec prédications par le R. P. Tissot, supérieur-général des prêtres de S. François de Sales, et Mgr Gay.

En dehors de Paris, dans plusieurs villes, la fête d'action de grâces pour la béatification a déjà eu lieu. Nous pouvons citer entre autres la ville d'Argenteuil où le clergé et les Frères ont organisé une magnifique cérémonie, le dimanche 11 mars; un beau panégyrique a été prononcé par M. l'abbé Poulain, curé-doyen de Meulan. Versailles aura sa fête le 10 avril. Celle de Chartres sera célébrée très prochainement.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Des dentelles pour ornements. — Un cœur.

Lampes. — 108 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en mars, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 62; devant Notre-Dame du Pilier, 10; devant Saint Joseph, 26. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 4.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 297.
Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 83,
Nombre de visites faites aux clochers : 42.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartes : En mars, ont été consacrés 35 enfants, dont 16 de diocèses étrangers.

— Le 2 mars, Monseigneur Marango, archevêque d'Athènes (Grèce), venu de Paris pour faire son pèlerinage à N.-D. de Chartres, a dit la sainte messe à la Crypte.

— Le souvenir de la délivrance miraculeuse de Chartres, lors du siège par les Huguenots, est, comme on le sait, consacré par une fête annuelle très populaire qui a lieu le 15 mars. Cette année, le mauvais temps n'a pas permis la procession extérieure. On a dû la faire dans la cathédrale même, sans rien lui retrancher toutefois de la beauté et de la variété du cortège ; la fanfare et les tambours de l'Ecole des Frères retentissaient, sous les voûtes de la basilique, après le chant des psaumes, pour mieux rappeler les exploits militaires de nos aïeux en 1568. Dans le cours de la journée, les pèlerinages n'ont pas discontinué dans la ville basse, au gracieux sanctuaire de N.-D. de la Brèche. — De beaux offices ont été célébrés aussi à la Crypte de la cathédrale. L'Institution Notre-Dame de Chartres qui a sa fête patronale le 15 mars, a voulu rendre hommage à son auguste Protectrice par une grande solennité. Les morceaux de musique exécutés par les maîtres et les élèves ont prouvé une fois de plus que les arts ont une place honorable dans cette maison d'éducation bien connue pour ses bonnes études de sciences et de lettres. C'est M. l'abbé Beauchet, jadis professeur de rhétorique à l'Institution et maintenant curé de Saint-Aignan, qui a prêché pendant la messe.

— La fête de Saint Joseph a été l'occasion de touchantes cérémonies dans la basilique de Notre-Dame ; cela devait être ; on ne peut trop honorer l'admirable Patriarche dans la demeure de sa glorieuse Épouse.

— Le R. P. Gaguiard a déployé, pendant toute la station quadragésimale, un zèle au dessus de tout éloge. Non content des trois sermons traditionnels de la semaine, il a su attirer à la cathédrale des auditoires variés pour des exercices nombreux de dévotion. C'étaient chaque matin du mois de mars, une allocution près de l'autel de St-Joseph ; puis successivement des retraites prêchées aux domestiques, aux jeunes filles de la Persévérance ; enfin une suite de conférences pour les hommes seuls. Ces intéressantes conférences ont traité de la question religieuse en présence des aspirations et des besoins de la Société moderne.

La parole toujours apostolique et souvent très brillante du R. P. Gagniard, sera fructueuse pour un grand nombre d'âmes ; nous l'espérons, et nous le demandons à N.-D. de Chartres.

— Pendant plusieurs semaines du Carême, des prédications ont été faites dans l'église de Saint-Pierre de Chartres par M. l'abbé Henri Seymour de Surville (Normandie).

— L'exposition des objets destinés à être distribués aux églises pauvres de la campagne, par l'Œuvre des Tabernacles, a eu lieu à l'évêché de Chartres les 10, 11 et 12 mars. La vue de tant d'objets du culte, produits de la charité et d'un travail volontaire excitait l'admiration des visiteurs sans doute, mais les édifiait plus encore. « Combien d'heures, se disait-on, durent être employées à la confection de tant d'objets par des mains habiles que guidaient la foi et l'amour des saints autels ! »

— Au dernier numéro, nous avons inséré une lettre du R. P. Hinard, provicaire apostolique en Mandchourie. Pour son oratoire de Leaô-iâng, dédié à N.-D. de Chartres il demandait quelques aumônes.

Coïncidence étonnante ! pendant que nous nous occupions de la lettre de Mandchourie, il y a un mois, nous arrivaient des renseiments sur la situation presque analogue d'un autre missionnaire, un de nos anciens élèves de la Maîtrise, qui a passé près de nous les premières années de son sacerdoce. Nous apprenions que le P. Pianet, de la Société des Missions étrangères, ayant à construire une église à Banam, dans le Cambodge, s'est proposé de la mettre sous le vocable de Notre-Dame de Chartres. Puisse cette résolution, inspirée par l'amour filial, être pour lui un gage de prompt succès dans ses quêtes toujours nécessaires pour la construction d'une église, mais surtout en pareil pays !

— La récente nomination de M. l'abbé Migneau, curé de Lèves comme chanoine honoraire de la cathédrale de Chartres, a été accueillie avec joie par ses confrères, ses paroissiens, ses nombreux amis. Ce n'est pas avec une satisfaction moindre que nous apprenons qu'il va célébrer, le mardi 3 avril, ses noces d'or. Il y a cinquante ans que M. l'abbé Migneau est prêtre ; il y a cinquante ans aussi qu'il est chargé de la cure de Lèves et de l'important asile de Josaphat situé sur cette paroisse. Que de cœurs reconnaissants devront s'unir au sien pendant sa messe solennelle du mardi de Pâques. Bonne fête jubilaire au très digne curé, au très digne chapelain !

— M. l'abbé Dubois, précédemment curé de La Saucelle, a été nommé curé de Pré-Saint-Évroult.

— *Le Bulletin de l'Œuvre de St-François de Sales* a donné, au nº de mars, le détail de ses recettes et de ses dépenses en 1887 dans les différents diocèses de France. Voici les chiffres de ses dons pour le diocèse de Chartres. — Aux écoles libres des Sœurs de : Châtillon-en-Dunois, 100 fr. — de Conie-Molitard, 50 fr. — de Frétigny, 150 fr. — de Houville, 200 fr. — de Santeuil, 300 fr. — de Sours, 150 fr. — d'Yèvres, 200 fr. — A l'école laïque libre des garçons et à l'école libre des Sœurs de Meslay-le-Grenet, 400 fr.

La dépense pour les livres envoyés par l'Œuvre a été de 821 fr. 60.

Total des dépenses (y compris les frais de la Direction diocésaine) : 2,409 fr. 40.

Le chiffre des recettes diocésaines pour cette belle œuvre a été de : 3,714 fr. 30.

— Le vendredi-saint, a eu lieu, à la cathédrale, la quête pour l'asile des Petites Sœurs des Pauvres, selon l'usage annuel.

— Le 22 mars, l'église Saint-Aignan célébrait la fête royale de l'adoration mensuelle du Très Saint-Sacrement ; le matin il y eut beaucoup de communions. — A 3 heures, une assistance nombreuse et recueillie prenait part au grand acte de réparation qui était l'objet spécial de la cérémonie. — Après le chant du *Miserere*, M. l'abbé Beauchet, le zélé pasteur de la paroisse, monta en chaire.

Faisant d'abord l'émouvant parallèle des trois chutes de Notre Seigneur dans sa Passion avec les principaux outrages qu'il reçoit dans l'adorable Eucharistie, il prononça ensuite l'amende honorable dont tous les fidèles suivaient avec attention les touchantes paroles. A la cérémonie du soir que présidait M. le Curé de Saint-Pierre, une foule compacte remplissait la maison du Seigneur. M. l'abbé Lemoine, chanoine honoraire, dans une éloquente prédication, montra le Fils de Dieu méditant de toute éternité le double mystère de l'Incarnation et de l'Eucharistie, pour réparer la gloire de Dieu et le mal fait à l'homme par le péché. Dans sa péroraison, l'orateur présenta J.-C. au Très Saint-Sacrement comme étant la sauvegarde du peuple chrétien.

Le discours, les chants en musique, la décoration de l'église furent goûtés de tous les fidèles. C'est une belle journée pour la piété chrétienne.

— Fête prochaine de l'Adoration à la Communauté du Saint-Cœur de Marie, le 19 avril.

— La statue de N.-D. de Chartres, destinée à l'hôtellerie des pèlerins français de Terre-Sainte (pour la cellule nº 9) est arrivée à Jérusalem en bon état ; elle y est installée avec le tableau renfermant les noms des bienfaiteurs.

Six autres statues pareilles ont pris le chemin de l'Angleterre où

eur présence excitera de plus en plus la dévotion à N.-D. de Chartres, invoquée pour la conversion de nos frères égarés. (C'est la maison Raffl, Verrebout successeur, rue Bonaparte, 64, Paris, qui fournit ces statues d'une hauteur de 70 centimètres.) Elles sont de différents prix, selon la matière, plastique, carton-romain, terre-cuite).

— *Nous apprenons que l'excellent journal* **La Croix** *sera distribué à Chartres, à partir du Vendredi-Saint.*

Prix du n°, cinq centimes — Abonnement pour une semaine, quinze centimes; pour un mois, soixante centimes.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Veuillez faire dire une neuvaine de messes d'actions de grâces. Le jeune homme recommandé a obtenu un emploi qui lui permettra de venir en aide à sa famille. Son avenir a été mis entre les mains de N.-D. de Chartres. Demandez-lui qu'elle le protège maintenant dans l'exercice de ses fonctions. (D. à A. diocèse de Cambrai.)

2. Déjà plusieurs fois Notre-Dame de Chartres a exaucé les prières que vous lui avez adressées à notre intention. Il y a 9 ans, ma fille était à toute extrémité, nous n'avions plus d'espoir de la sauver. Un bon prêtre allait à Chartres ce jour là; il la fait mettre de la Confrérie et recommander aux prières, et le jour même elle allait mieux. Aussi, en reconnaissance, nous avons pris un abonnement à la *Voix de Notre-Dame* et j'ai été avec toute ma famille remercier N.-D. en faisant un pèlerinage. (A. à Orléans.)

3. Je vous annonce la guérison que nous attendions de l'intercession de N.-D. de Chartres. Grâce à la protection de cette Bonne Mère, le cher malade a échappé à un grand danger. Qu'Elle daigne agréer l'expression de notre reconnaissance!

(T. à M. diocèse de Versailles.)

4. J'avais promis à N.-D. de Chartres que si j'obtenais une grâce particulière par son intercession, je demanderais à lui rendre hommage sur la *Voix de Notre-Dame*. Exaucée je viens tenir ma promesse. Gloire et remerciements à notre bonne Mère!

(E. P. diocèse de Chartres.)

5. Remerciements à N.-D. de Chartres! Ma sœur souffrant des des deux yeux et depuis longtemps et sérieusement menacée d'une cécité prochaine, s'est fait recommander aux prières de votre pieuse Archiconfrérie et aussitôt s'est produite une grande amélioration dans son état. Maintenant elle peut travailler.

(A. à H. diocèse de Blois.)

6. L'enfant pour laquelle nous vous avions demandé une neuvaine et qui était mortellement atteinte d'une méningite, est totalement remise. C'est à N.-D. de Chartres que nous attribuons cette guérison survenue le troisième jour de la neuvaine. Gloire à Marie!

(Sœurs de St Paul, à M. B. diocèse de Blois.)

7. Au commencement du mois je vous demandais une neuvaine pour plusieurs malades, particulièrement pour un enfant pris de peur et de délire tous les soirs. Le troisième jour de la neuvaine le mieux a commencé et maintenant il est tout-à-fait bien. Je vous demande en action de grâces deux messes pour les âmes du purgatoire les plus délaissées. (E. L. de Nogent-le-Roi.)

9. Une messe, s'il vous plaît, pour remercier N.-D. de Chartres d'une faveur due certainement à sa protection !

(J. B. à S. diocèse du Mans.)

NÉCROLOGIE

M. l'abbé Hetté. — Un condisciple du cher défunt nous écrit :

« Le jeudi 8 mars 1888, la mort, en frappant M. l'abbé Ulysse Hetté, plongeait le Grand-Séminaire de Chartres dans le deuil.

Depuis le 15 février dernier, une maladie cruelle le retenait cloué sur son lit de souffrances, et durant ce long espace de temps, il endura un véritable martyre. Rien pourtant ne fut négligé pour triompher dans ce combat incessant de la vie contre la mort : ni les soins multipliés de Monsieur le docteur Chesnel toujours si dévoué au Grand-Séminaire, ni les tendresses charitables et assidues des gardes-malades, ni tant de prières adressées à Dieu pour la guérison de notre cher condisciple.

Le Seigneur, dont les desseins sont au-dessus de la pensée des hommes, en avait décidé autrement. Mais en l'enlevant à notre tendresse, il nous donnait au ciel un protecteur comme il nous avait donné sur la terre un modèle.

En effet, dès l'âge de trois ans, Ulysse Hetté fut consacré et voué par son excellent père à la Vierge bénie, N.-D. de Chartres. Pieux germe de foi qu'un zélé pasteur devait développer avec une tendre sollicitude, jusqu'au jour où, répondant à l'appel de Dieu, Ulysse allait diriger ses pas vers la Maison des Clercs de N.-D. de Chartres. A peine entré dans ce pieux asile, Ulysse s'y fit remarquer entre tous ses condisciples par une grande franchise, une conduite régulière, une application soutenue au travail, et surtout par une remarquable égalité de caractère. Toujours gai, toujours simple, modeste, charitable, dévoué, Ulysse était le boute-en-train de toutes les compagnies où il se trouvait, et tous désiraient l'avoir pour camarade de jeux ou de promenades. Tant de qualités ne pouvaient manquer de le désigner à l'estime de ses maîtres ; aussi, dès sa seconde année de séjour dans cette maison, se voyait-il honoré du doux titre de Clerc de N.-D. de Chartres.

Quelle belle récompense pour sa grande dévotion à la Sainte

Vierge, et quel beau renouvellement de cette première consécration faite à trois ans sur les genoux de son père ! Ulysse sentit tout le bienfait qui lui était accordé, et dès lors il n'eut plus qu'un désir, suivre fidèlement sa vocation et devenir un bon prêtre de Jésus-Christ. Oh ! qu'il désirait le voir arriver ce jour mille fois béni de l'ordination au sacerdoce ! combien de fois, à la Maîtrise, au Petit-Séminaire de Saint-Cheron, au Grand-Séminaire, ne l'avions-nous pas surpris nous exprimant ce souhait pour la centième et la millième fois !

Mais, hélas ! le ciel devait se contenter de ce vœu ardent.

En demandant à N.-D. de Chartres de monter un jour au saint autel, Ulysse lui avait aussi toujours dit qu'il aimerait mieux mourir que de ne pas se conformer à sa volonté : cette volonté c'était qu'il mourût sans voir l'accomplissement de ses désirs les plus chers.

Ce fut le 8 mars qu'il rendit à Dieu sa belle âme déjà mûre pour le ciel, au matin du dernier jour d'une neuvaine à Saint Joseph pour sa guérison. Trois heures avant de mourir, Ulysse avait reçu une dernière fois la visite de Jésus-Christ dans la sainte communion en viatique. Un quart d'heure encore avant le moment solennel, alors qu'il ne pouvait plus parler, il exprimait par un signe de tête qu'il remettait son âme entre les mains de Dieu.

La cloche du Séminaire annonça aussitôt le douloureux évènement et ce glas funèbre remplit tous les cœurs d'une émotion indicible.

La petite chapelle, transformée en chapelle ardente, reçut la dépouille mortelle de notre cher défunt revêtu de la soutane et du surplis ; et jusqu'à l'heure de la cérémonie du lendemain, les élèves se sont succédé d'heure en heure pour y réciter l'office des morts et le chapelet.

Ce fut le 9 mars, à 10 heures, qu'eut lieu la messe des funérailles dans la chapelle du Séminaire. Le Petit-Séminaire de Saint-Cheron y assistait ainsi que la Maîtrise, en habit de chœur. Plus de trente prêtres étaient venus témoigner par leur présence qu'un simple tonsuré étant mort, ils se sentaient tous ateints dans la grande famille sacerdotale. Plusieurs personnes de la ville étaient également venues prendre part à notre deuil et marquer leur sympathie pour le Séminaire.

Avant l'absoute, Monsieur le Supérieur, qui avait célébré la sainte messe, rappela dans une très touchante allocution les exemples de foi et de piété de notre cher défunt. Sur son lit de mort, Ulysse avait adressé ses remerciements à tous ses maîtres, à tous ses parents, à tous ses condisciples. Il avait demandé pardon à tous

ceux auxquels il pouvait avoir fait quelque peine. Il avait renouvelé sa consécration à N.-D. de Chartres, il avait fait plusieurs fois le sacrifice de sa vie pour la conversion des pécheurs : il était donc bien prêt à recevoir la couronne des élus.

Après la cérémonie, le corps fut conduit processionnellement au cimetière Saint-Cheron ; c'est là que ce bon séminariste, ce frère bien-aimé, attend en paix la glorieuse résurrection.

Victor GOUHIER.

Autres défunts recommandés aux prières :

Une religieuse du monastère de la Visitation Sainte-Marie de Chartres, sœur Marie-Mathilde Rosier, décédée le 24 février 1888, âgée de 79 ans, 10 mois, et de religion, 50 ans, 11 mois, du rang des sœurs choristes.

Une religieuse de la communauté de Bon-Secours, de Chartres, sœur François de Sales, décédée le 3 mars, âgée de 67 ans, et de religion 43 ans.

Deux religieuses de la communauté de Saint-Paul de Chartres : 1° Sœur Marie Lazare (née Bussière), décédée le 24 février, âgée de 43 ans et de religion 18. Elle était revenue malade de la Guadeloupe en juillet dernier. — 2° Sœur Cécile (née Eulalie Lesiourd), décédée le 9 mars, âgée de 68 ans et de religion 48.

Plusieurs personnes inscrites sur nos registres d'Associés au culte de N.-D. de Chartres. — 1° Mme Gosme-Grandvillain, décédée à Chartres ; 2° M. Edmond Denis, à Chartres ; 3° Mlle Marguerite Régnier, à Chartres ; 4° M. Petit-Mulard, à Méréville ; 5° M. le baron de Blair, aux Montys (Nantes) ; 6° Mme de La Ferrière, à Gothuan (Morbihan) ; 7° Mlle Josse, à Nouvion (Somme) ; 8° Mme Foucault, à Vaas (Sarthe) ; 9° M. Senelle, à Bourg-sur-Gironde ; 10° Mlle Elise Heinrich, à Digon ; 11° M. Mangin, à Chartres.

BIBLIOGRAPHIE

— **Le Catéchisme expliqué aux Enfants du peuple** par M. l'abbé Moret, curé du diocèse de Moulins. — Ouvrage approuvé par Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Reims et par Mgr l'Evêque de Moulins, et spécialement recommandé aux catéchistes volontaires par Monseigneur l'Archevêque de Paris.

Dans un langage facile, familier et simple, vraiment évangélique, contenant des traits pieux et touchants, des récits pleins d'attraits, ce livre dans ses 600 pages donne de la doctrine Catholique une explication appropriée aux besoins des temps présents Il fournit surtout aux personnes pieuses qui se dévouent à l'enseigner aux enfants du peuple, des commentaires et des développements qui facilitent leur tâche ; c'est là vraiment une œuvre sacerdotale dans laquelle l'auteur a pleinement réussi.

Pour recevoir ce livre franco, par la poste, envoyer un mandat de 3 fr. 50 à l'adresse de M. l'abbé Moret, curé de Montvicq, par Bézenet (Allier.)

D'importantes remises sont faites aux personnes qui prennent un certain nombre d'exemplaires dans un but de propagande. C'est un ouvrage à répandre dans toutes les familles et dans les écoles chrétiennes.

— **Rome et le Jubilé de Léon XIII.** — Rien d'intéressant comme ces récits de M. Cornély, le publiciste chrétien si connu. — (Prix : 2 fr. Lib. Victor Palmé, 76, rue des Saints-Pères, Paris).

— **Paroles de Jésus-Christ**, pendant sa Passion, expliqués dans le sens littéral et moral par le Père F. X. Schouppe, S. J., brochure in-32. 0 fr. 20. (Société de Saint-Augustin, Lille.)

— **Saint Joseph, d'après l'Écriture et les traditions.** — Nouveau mois de Mars sur la vie et les vertus de saint Joseph, par M l'abbé Lespinasse, auteur du *Pèlerinage d'Agen à Jérusalem*. Prix : 1 fr. 50. (Société de Saint-Augustin, Lille.)

— **Manuel pratique des Indulgences.** — Deuxième édition (XXVIII-281), approuvée par la S. Congrégation des Indulgences, le 26 septembre 1887. (Prix : reliure toile 1 fr. 60) Paris, Retaux-Bray, éditeur, 82, rue Bonaparte.

Le *Manuel pratique* contient les décisions Romaines les plus récentes ou même inédites; comme aussi des détails sur la *translation des Indulgences, l'Oratoire public, le Via Crucis, la Bénédiction Papale, l'autel privilégié, les Confréries, les scapulaires*, l'indulgence toute nouvelle pour *la délivrance des Enfants du Purgatoire par les Enfants chrétiens*, etc.

— **VIERGES et REPENTIES** par M. Dubosc de Pesquidoux. (Lib. Victor Palmé, 76, rue des Saints-Pères, Paris, 1 beau volume in-12 Prix : 1 fr.) Ce livre est l'histoire d'une œuvre admirable : *Notre-Dame du Refuge*, créée par un prêtre de Bayonne, il y a une trentaine d'années, aujourd'hui pieuse communauté de 600 personnes, couvent, refuge, orphelinat, etc, et cette communauté a des succursales.

— **Catéchisme complet illustré.** — Les ennemis de Jésus-Christ et de sa religion ont soin, cependant, de mettre des illustrations dans leurs prétendus manuels civiques à l'usage des écoles sans Dieu. Pourquoi les catholiques n'en feraient-ils pas autant pour les enfants dans les écoles libres, et pour les adultes mêmes auxquels il est bon de rappeler les premières leçons religieuses de leur enfance ? *La Société de Saint Charles Borromée, de Lille*, annonce un catechisme complet orné de 300 dessins d'un véritable artiste. On ne le propose pas comme catéchisme de tel ou tel diocèse, il est plus universel et plus complet ; l'impression de ce catéchisme est terminée et l'on peut en demander dans toutes les librairies catholiques (320 pages, petit in-8°.) —

Prix : Pour 1 exemplaire broché,	2 fr. 50	cartonné, 2 fr. 75	relié,	3 fr. »»
Pour 5 par colis postaux,	10 fr. »»	— 11 fr. »»	et —	12 fr. 50
Pour 10	20 fr. »»	— 12 fr. »»	et —	25 fr. »»

25 exemplaires brochés, 32 fr ; cartonnés, 37 fr.; reliés, 45 fr (Envoyés franco.)

Pour être donnés aux enfants, aux jeunes gens, etc., comme récompense, ou en distribution de prix, il est plus avantageux de les prendre cartonnés, ou même reliés, ce qui en fait de beaux volumes.

Désigner la gare la plus proche de la localité.

Parmi les approbations épiscopales qui ont honoré cet ouvrage du R. P. Lacoste, nous citerons la suivante que l'auteur nous a fait connaître :

De l'Evêché de Chartres, on nous écrit : « Monseigneur a reçu le catéchisme illustré » que vous lui avez envoyé, et il me charge de vous en remercier et féliciter ; il le » fera connaître à l'occasion et l'annoncera dans la Voix de Notre-Dame de Chartres. » C'est un vrai tour de force que vous avez exécuté pour la beauté et la variété des » gravures, la netteté de l'impression, et je ne doute pas du succès mérité de l'ouvrage. »

— **Annuaire de l'Enseignement libre pour 1888.** — Contenant : L'état du Clergé, l'administration des Cultes, le ministère de l'instruction publique ; etc.

..... Le Tableau analytique et chronologique des lois, décrets et arrêtés relatifs à l'Enseignement libre en 1886. Un appendice et la liste générale des communautés de religieuses institutrice en France. — 13me année. — 1 vol. in-18 : 3 francs. (Paris, Gaume et Cie, éditeur rue de l'Abbaye, 3.

— **Œuvre Saint-Michel.** — Téqui, libraire-éditeur, 85, rue de Rennes, Paris. — *Qu'est-ce que la Révolution*, par le P. Félix, 1 vol. in-12 franco. 1 fr. — *Une page de la Révolution*, par le R. P. de Bergerac. Prix franco. 1 fr. 50. — 3 exemplaires 3 fr. — 12 exemplaires 10 fr. 80. — *Frère Arsène et la Terreur*, par de Margerie. 1 vol. in-12 franco. 2 fr. — *Le Général Dommartin*, par A. de Besancenet. 1 vol. in-12 franco. 2 fr.

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE

5me NUMÉRO — MAI 1888

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

La fête du 22 Avril à la Cathédrale de Chartres.

Le choix du 22 avril pour la fête du Bienheureux de La Salle, à Chartres, nous a permis d'associer dans nos hymnes et prières deux puissants Protecteurs de l'éducation : Saint Joseph dont toute la Chrétienté célébrait le Patronage et l'un de ses plus dévots serviteurs devenu une gloire de l'Eglise, le glorieux Fondateur des Ecoles chrétiennes.

A cette occasion, quelle imposante solennité dans la basilique chartraine ? Nos félicitations aux bons Frères qui ont dépensé tant d'activité et d'intelligence dans la préparation de la fête !

Ils ont été eux-mêmes les décorateurs de la cathédrale et, sur ce point comme sur tout le reste, le succès a été grand.

Au dessus du groupe de l'Assomption qui domine le maître-autel un tableau de 12 mètres sur 6 représentait admirablement l'apothéose de Jean-Baptiste de La Salle ; il y a bientôt deux siècles, il trouvait ainsi une joie toute céleste auprès de N.-D. de Chartres. En voyant arriver au sanctuaire, pour y tenir chapelle pontificale le vénéré chef du diocèse, nous nous sommes rappelé son illustre prédécesseur Mgr Godet des Marais, ancien condisciple, intime ami, et plusieurs fois l'hôte du chanoine de Reims, instituteur de la jeunesse.

A chacun des piliers du chœur et de la nef principale jusqu'au banc d'œuvre était suspendue une bannière de couleurs vives avec armoiries et devise. Une immense banderole longeait toute la frise du chœur au-dessous des galeries, et on y lisait inscrites entre les riches bordures et en lettres d'or les paroles des Livres Saints relatives à l'instruction selon Dieu.

A l'entrée du chœur était élevée sur un haut piédestal une belle statue du Bienheureux ; et tout près était une de ses reliques dans une jolie monstrance du XVme siècle. Une auréole de lumières et un massif de fleurs encadrait la blanche image. Un autre ornement de circonstance, c'était l'ensemble des élèves des Frères qui, à rangs serrés, remplissaient l'avant-chœur et semblaient ainsi sous la présidence du Fonda-

teur de l'Institut. Les jeunes disciples et les œuvres des Frères devaient lui plaire d'autant plus en cette belle journée qu'elle avait commencé par des actes de touchante dévotion : la messe et la communion générale à laquelle avaient pris part, dans une chapelle de la cathédrale, ses religieux et beaucoup de leurs élèves, actuels et anciens.

C'est à dix heures que la musique instrumentale de l'Ecole Saint-Ferdinand a annoncé le commencement de l'office. Disons tout de suite que les différents morceaux joués par cette Harmonie à l'église ont été bien choisis et brillament exécutés. L'hymne *Iste Confessor* a précédé l'*Introït* de la messe pour diriger la pensée des assistants vers le Bienheureux de La Salle. Avec lui comme avec Saint Joseph nous allions offrir à Dieu les prières du Saint-Sacrifice ; à cause de l'exaltation du Bienheureux, nous allions offrir à Dieu les prières de l'action de grâces. Et quel concours de prêtres et de fidèles pour ces hommages unanimes ! La foule débordait de toutes les nefs ; le vaste chœur était rempli par le clergé, les élèves des institutions ecclésiastiques et un certain nombre de laïcs.

Malgré une assistance aussi considérable, les voix réunies de la Maîtrise et du Grand-Séminaire gardèrent encore beaucoup de puissance ; tout le monde s'accorde à dire qu'admirable fut l'effet produit par la messe dite de *Sainte Cécile*. Ce chef-d'œuvre de l'éminent compositeur Gounod a des chants et des harmonies qui saisissent et impressionnent religieusement non seulement les connaisseurs mais la multitude. A notre avis, s'il y a du dramatique dans ces formes musicales, ce n'est pourtant point là une musique mondaine : de tels accents tantôt enthousiastes, tantôt délicieux de pureté et de grâce, toujours visiblement inspirés par le texte liturgique, rendent bien les mouvements variés d'une âme en prière.

Avant le *Credo*, M. l'abbé Canuel, vicaire de la cathédrale, a prononcé devant l'immense auditoire un panégyrique du Bienheureux dont l'éloquence a conquis tous les suffrages. Dans un tableau rapide, mais vivant, il a retracé ce que J.-C. et l'Eglise ont fait dans le passé, ce que le Bienheureux de La Salle a fait dans les temps modernes pour l'instruction des enfants du peuple. En appelant les enfants près de lui : *Sinite parvulos.....* en leur envoyant ses apôtres : *Ite, docete...* J.-C. a le premier fondé l'enseignement primaire que le paganisme dédaignait d'accorder aux pauvres. L'Eglise a dispensé cette instruction de tout temps avec générosité, dans ses cloîtres et près de ses sanctuaires où à côté des grandes écoles elle ouvrit des écoles gratuites pour le peuple, et forma nos pères à ces sentiments de courage et de foi qui leur valurent tant de gloire.

C'est au XVIIe siècle, quand l'impiété des classes supérieures descendait dans le peuple, que Dieu suscita le Bienheureux de La Salle.

L'orateur a donné du saint Fondateur et de son œuvre un admirable portrait. Sitôt qu'il a compris sa mission, l'abbé de La Salle dit adieu à ses biens, à son avenir, à la gloire, pour mieux se dévouer à l'enfant du Peuple. Pour mieux l'instruire il s'applique pendant de longues années à lui créer des maîtres pieux et savants : il dresse des programmes harmonieusement adaptés à ses besoins et ses capacités : il lui prépare une forte éducation religieuse comme sauvegarde de son savoir et de sa vertu.

Son Institut se répandit bientôt dans le monde entier : mais Chartres fut une des premières villes qui en possédèrent des membres, grâce à l'évêque Godet des Marais. L'orateur a peint le vif et touchant amour qui dès le début (1699) unit les Frères et les Chartrains. Rien ne put chasser les Frères, ni la peste, ni la faim, ni la calomnie : ils moururent au poste plutôt que de le quitter. Rien ne put diminuer l'affection toujours croissante des Chartrains pour eux, pas même la Révolution : ils ont toujours conservé, tantôt séparées, tantôt unies, les trois écoles qu'ils ouvrirent en arrivant et qu'ils ont conduites jusqu'à nos jours avec tant de succès.

Aussi après cet émouvant récit, l'orateur avait bien le droit de s'écrier : Le passé nous garantit l'avenir. Et malgré les tristesses actuelles, devant le nouvel éclat que jettent sur l'Institut des Frères et les fêtes de la Béatification et l'empressement des peuples, tous les cœurs redisaient avec assurance cette parole qui fut la dernière du panégyrique : Non, l'injustice ne sera pas éternelle.

Nous tenons à faire remarquer que, pour le sermon, le Frère Directeur de l'Ecole St-Ferdinand et un autre Frére venu de la Maison-Mère avaient dû s'asseoir auprès de Monseigneur et du célébrant qui était M. l'abbé Legué, vicaire-général. Cette place d'honneur leur avait été assignée conformément au désir du vénérable Prélat. Nous n'avons pas besoin d'expliquer la raison de cette attention délicate de Sa Grandeur. Les Chartrains si sympathiques à nos religieux instituteurs l'ont bien comprise.

Après le panégyrique, l'office continua selon la pompe des plus grands jours et se termina par la bénédiction épiscopale. Le cantique composé à Chartres même pour la circonstance, et déjà plusieurs fois répété en différentes villes, exprima nos dernières salutations de la matinée au Bienheureux.

Dans l'après-midi, nous devions revenir auprès de son image. Les Vêpres solennelles de Saint Joseph furent suivies d'un salut plus solennel encore, où le magnifique *Tu es Petrus* (d'Esclava) et la triple invocation, *Beate Joannes Baptista, ora pro nobis*, purent reporter les esprits aux fêtes de la Béatification, et inspirer aux cœurs des vœux ardents pour le bonheur du Souverain-Pontife et le succès d'une cause

que le Pape défend avec tant d'autorité : la cause de l'éducation chrétienne. Ces vœux, Notre Seigneur exposé au Saint-Sacrement, les entendait. Que son amour infini daigne les bénir !

Gloire à Dieu ! Honneur à ses Saints ! L'abbé GOUSSARD.

Monstra te esse Matrem

Les ardentes aspirations vers un avenir meilleur que ne le sont les temps présents ; le besoin de récits émouvants et variés qui porte tant de personnes à demander à leurs lectures ce qui peut rassurer leur esprit et toucher leur cœur, rendent la tâche de l'écrivain catholique facile et toute tracée : il n'a pour cela qu'à remonter les siècles, et il trouvera aux confins mêmes de l'histoire de notre chère patrie, la TRÈS SAINTE VIERGE qui protège la France et reçoit d'elle, en échange de ses bienfaits, le culte le plus filial et le plus dévoué.

Dans une forêt sainte qui ombrageait *Autricum*, l'antique cité des Carnutes, se trouvait une grotte mystérieuse dans laquelle les Druides, devançant l'ère chrétienne, avaient élevé à la Mère de Dieu une statue en bois avec cette célèbre inscription : *Virgini pariturœ*, « à la Vierge qui doit enfanter. »

Après la venue du Rédempteur Divin, la piété des chartrains construisit en cette même place, qu'avait à l'époque néfaste des persécutions rougi le sang des martyrs, un temple consacré à Marie. Plusieurs fois dévoré par les flammes et toujours reproduit dans des conditions plus grandioses, il s'est transformé en cette majestueuse cathédrale regardée à juste titre comme l'un des plus beaux monuments d'architecture religieuse de la France. Le don que fit Charles le Chauve à l'église de Chartres en 876, du voile qui avait ombragé, aux jours de sa vie mortelle, le front si pur de la Mère du Sauveur, devint pour la ville entière un objet de vénération qui reçut plusieurs fois la bénédiction du miracle.

En 911, le farouche Rollon se présente à la tête de ses Normands devant Chartres pour s'en emparer. Afin de conjurer un tel péril, Gausselin, l'évêque de cette ville, saintement inspiré, fait suspendre en guise d'étendard au-dessus de la Porte-Neuve, le VOILE DE MARIE (1). A sa vue, les assiégeants frappés de terreur, *s'éparpillent* dans la campagne sans pouvoir échapper à la poursuite des chartrains qui en font un grand carnage.

Le 1er mars 1568 les Huguenots, non moins acharnés contre la ville de Chartres que ne l'avaient été les Normands, l'investirent de tous côtés, en dirigeant toutefois leurs forces principales vers

(1) Le voile ou vêtement intérieur de la Très Sainte Vierge, reçut de la voix populaire le titre de Sainte Tunique ou de *Sancta camisia* : de là, la forme qui lui est donnée sur les armes de la cathédrale.

le ravin de la Porte Drouaise — Le brave Antoine de Lignières concentra aussitôt de ce côté tous ses moyens de défense bien inférieurs en nombre à ceux de l'attaque. Tandis que les hommes combattent ; femmes, vieillards, enfants, accourus aux pieds de *N.-D. de Sous-Terre*, la supplient de leur donner la victoire. Bientôt quelque chose d'étonnant et d'admirable avait lieu devant les remparts ; les Huguenots ayant aperçu la statue de Marie, *Tutela Carnutum*, qui surmontait la Porte Drouaise, redoublèrent d'efforts et, la prenant pour but de leur fureur, tirèrent contre elle « tant de « coups de canon que ce qui était à l'entour demeura foudroyé, « mais ils ne purent jamais atteindre la sainte image » — Ce qui donna lieu à la tradition si répandue du pays Chartrain, « que la « Sainte Vierge recevait les boulets dans les plis de son manteau. » Les ennemis résolurent alors d'abandonner ce point si bien défendu par la Reine du Ciel et d'entrer dans la ville par une brèche qu'ils avaient faite dès le début du siège. Donc, le 9 mars ils s'avançaient pour exécuter ce plan qui devait, selon leurs prévisions, les rendre maîtres de la cité, « lorsqu'une grande dame tenant un enfant entre ses bras, apparut à leurs regards ; bien loin de suspendre le feu, les Huguenots redoublèrent leurs décharges ; mais les balles qu'ils tiraient tombaient sans force, ni effets aux pieds de la muraille, et quand ils s'efforçaient de pénétrer dans la ville ils se sentaient repoussés par une force invisible à laquelle ils ne pouvaient résister. »

Le prince de Condé, témoin du prodige et désespérant d'en triompher, fit proclamer le 15 mars une suspension d'armes dont son armée profita pour se retirer.

L'Évêque de la cité de Marie, voulant donner une consécration religieuse au souvenir de cette mémorable délivrance, ordonna que chaque année à pareil jour, une procession solennelle en rappelerait le souvenir. Depuis, on éleva à l'endroit même où les hérétiques avaient abattu un pan de muraille, un oratoire à la très Sainte Vierge sous le nom de « *N.-D. de la Brèche.* » C'est ainsi que la très Sainte Vierge préserva du venin de l'hérésie cette héroïque cité qui lui était consacrée.

Un autre genre de préservation, dû encore au maternel secours de Marie, est venu de nos jours sanctionner les merveilles opérées dans le passé.

Le choléra-morbus, après avoir décimé la capitale menaçait la ville de Chartres du même malheur ; 160 victimes avaient déjà succombé à l'épouvantable fléau et ses coups étaient si terribles et si prompts que tous les cœurs se sentaient glacés d'épouvante. Néanmoins, un cri, qui renfermait toute une espérance et presque

une certitude de salut, s'échappait de ces poitrines opressées « *Marie montrez vous notre Mère* » *(Monstra te esse Matrem.)* Mgr de Montals, le pasteur de ce troupeau désolé, ordonna aussitôt qu'on ferait une procession générale dans laquelle serait portée la Sainte Châsse renfermant le voile de Marie. Cette cérémonie émouvante eut lieu le 25 août à l'issue des Vêpres, présidée par l'éminent Pontife. Le concours était immense, le recueillement parfait, le respect profond. Seuls, deux hommes, en voyant passer la procession, osèrent lancer l'insulte contre une cérémonie qui devait désarmer le ciel ; aussitôt ils furent saisis par le fléau et moururent quelques heures après dans d'indicibles angoisses : la justice de Dieu était satisfaite... Le choléra cessa de sévir, et les malades qui en avaient déjà ressenti les pernicieuses atteintes, entrèrent en convalescence. Marie avait tout purifié sur son passage : au lieu de l'infection et de la mort, elle avait laissé après elle la santé et la vie.

Afin de perpétuer ce bienfait, les habitants firent frapper une grande médaille que l'on suspend souvent devant la Vierge noire, appelée généralement N.-D. du Pilier, parce qu'elle surmonte une colonne sur laquelle les pèlerins viennent en foule déposer leurs pieux baisers. Cette vierge miraculeuse fut solennellement couronnée le 31 mai 1855 au nom de Sa Sainteté Pie IX. Le soir, du jour anniversaire de ce couronnement, la statue est portée processionnellement dans l'intérieur de la magnifique cathédrale, en présence d'une foule immense de fidèles accourus pour lui rendre hommage (1).

C'est aussi le 31 mai que se célèbre, dans le diocèse de Bourges, la *fête des miracles de Notre-Dame du Bourg-Dieu ou de Déols ;* plusieurs faits historiques se rattachent également à ce lieu de pèlerinage, et par cela même, ils ont une importance et un intérêt de plus.

Au mois de mai 1187, Philippe-Auguste, en guerre avec Henri II, d'Angleterre, assiégeait Châteauroux ; le prince Richard qui commandait les anglais voulant mettre le bourg de Déols à couvert des attaques du roi de France, y envoya un renfort *de Cottereaux,* hommes sans foi ni loi, qu'il avait pris à sa solde.

Or, il arriva que plusieurs d'entre eux jouaient un jour aux dés devant le portail latéral de l'église où était placée une image de la Bienheureuse Vierge tenant dans ses bras l'Enfant-Jésus. L'un d'eux, dit un vieil historien, perdant à ce jeu détestable un argent mal acquis, vomit, dans une rage diabolique, d'affreux blasphèmes contre la Sainte Vierge et contre Dieu, puis, transporté de fureur, prit une pierre et à la vue de tout le monde, la jetta contre la statue vénérée. Aussitôt

(1) Pour plus de détails, lire l'histoire de Notre-Dame de Chartres. Se trouve à la Maîtrise. Prix : 1 fr.

un bruit sinistre se fit entendre : c'était le bras de l'Enfant-Jésus qui tombait par terre, arrosant le sol d'un sang pur et vermeil (1). En même temps ce suppôt de *Satan*, saisi d'horribles convulsions, expira sur la place, tandis qu'une foule de malades furent guéris à l'instant même de leurs infirmités par quelques gouttes du sang miraculeux échappé de la blessure de l'Enfant-Jésus (2).

Quelques semaines après cet évènement prodigieux, Philippe-Auguste vint poser ses tentes près du Bourg-Dieu, après avoir essayé en vain, pendant deux jours, des accommodements pour la paix, on se rangea de part et d'autres en bataille, se préparant à un combat qui, selon toute apparence, devait être acharné et sanglant. Pendant que les guerriers se disposaient à la lutte, les habitants de Déols, prosternés devant la sainte image de Marie, conjuraient la mère de Dieu de manifester sa puissance en disposant les cœurs à la paix ; or, les épées étaient déjà hors du fourreau, les arcs tendus et le signal allait se donner, lorque Henri II et Richard, son fils, vinrent trouver Philippe-Auguste acceptant ses conditions, rejetées jusqu'alors.

Une multitude d'autres prodiges dont les nombreux témoins répandirent la connaissance dans l'Europe Occidentale, donnèrent au sanctuaire de Déols une pieuse illustration.

Le sujet que nous avons abordé serait inépuisable, si nous voulions ouvrir les annales de chacune de nos provinces : car nous y retrouverions toujours la double démonstration de la protection de Marie sur la France qui, en retour, l'acclame comme sa Souveraine, et lui est solennellement consacrée par l'un de ses rois. Néanmoins, nous ne saurions abandonner ce sujet si fécond et si beau, sans rappeler, ne serait-ce que de nom, les apparitions miraculeuses *de la Salette*, de *Lourdes* et de *Pontmain*

Ces trois joyaux, ajoutés à la couronne royale de Marie, sont pour nous un mémorial sacré de sa toute puissance d'intercession et un encouragement à redoubler de prières afin que notre chère France, revenue à ses nobles destinées, réalise de nouveau l'adage antique qui fit autrefois sa gloire : « GESTA DEI PER FRANCOS. » C. de C.

Une église à N.-D. de Chartres au Cambodge (Asie)

Nous avons parlé, au n° d'avril, du P. Pianet, de la Société des Missions étrangères. Nous avons dit que ce pieux missionnaire, chartrain par son éducation à la Maîtrise et dans nos séminaires

(1) Jean-Sans-Terre, ramassa ce précieux débris et le déposa dans une riche chapelle qu'il fit bâtir en Angleterre, et qu'il dédia à la Sainte Vierge.

(2) Une confrérie commémorative de ce miracle fut établie alors ; supprimée en 1793, elle est aujourd'hui des plus florissantes.

diocésains où il fut élève et professeur, allait construire une église à N.-D. de Chartres. Voici ce qu'il nous a écrit à ce sujet. Nous espérons que sa demande et la demande de ses chrétiens auront bon accueil auprès de beaucoup de lecteurs de la *Voix*. Nous ferons pour le P. Pianet ce que nous avons fait dernièrement pour le P. Hinard. Nous lui enverrons au Cambodge les offrandes qu'on voudra bien nous remettre à son adresse.

Banam, 2 Mars 1888.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

......Je vous envoie une lettre de mes chrétiens dans l'écriture et le style qui leur sont propres. Elle vous dit leur détresse, mais elle n'explique guère ma pensée. Il faut donc que j'y supplée. Vous savez mieux que tout autre, Monsieur le Directeur, quelles actions de grâces je dois à N.-D. de Chartres, sous l'aile de laquelle j'ai passé ma jeunesse cléricale et à laquelle je dois ce que je suis. Son intention n'était pas que je travaille auprès d'Elle à le lui rendre ; elle voulait sans doute que je la fisse connaître plus au loin, et voici du reste qu'elle me fournit elle-même une précieuse occasion de payer mes dettes avec l'argent d'autrui.

Je suis depuis notre dernière guerre, à la tête d'une Chrétienté assez populeuse qui, avant les hostilités, devait rebâtir son église devenue trop petite et qui tombait sous l'action des fourmis blanches. La guerre a tout arrêté, et les quelques sous que les chrétiens avaient amassés à cet effet ont disparu.

Je suis presque tenté de dire « tant mieux » ; car, le rêve de ma reconnaissance est de voir ici une église bâtie tout entière par le diocèse de N.-D. de Chartres et consacrée à son culte.

Si vous jugez la chose réalisable, j'en serai au comble de la joie ; je vous prierai alors d'être mon interprète et de dire à tous mes anciens maîtres de la Maîtrise et du Grand et du Petit Séminaire que je vénère, à tous mes anciens condisciples, à tous ceux qui aiment N.-D. de Chartres, à ceux en particulier qui lui doivent comme moi le bonheur d'être prêtre, que je compte beaucoup sur leur générosité pour la réalisation de cette entreprise.

Je leur demande en outre de prier (comme on sait prier en France) pour la conversion des pauvres payens de cette contrée : je veux que notre future église, don de la charité, et par conséquent fruit du sacrifice, s'élève vers le ciel comme une prière, pour demander à la Bonne Mère, à la Vierge qui doit enfanter, d'enfanter à Dieu et à l'Eglise tous ces pays qui nous entourent ; je veux que cette inscription « *Virgini pariturœ* » qui doit en indiquer la dédicace, soit l'annonce prophétique de la conversion d'un grand nombre. Où donc cette inscription trouve-t-elle mieux sa place

qu'en pays idolâtre? Elle est donc nôtre ; elle sera mon espoir et fera par là ma consolation dans le chagrin que j'ai de voir autour de moi tant d'âmes vouées aux flammes de l'enfer. N.-D. de Chartres enfantera de nouveau et donnera ici de nombreux frères à son Fils premier né. C'est mon ferme espoir, quels que soient les délais qu'il plaira au Bon Dieu d'y apporter. Alors ce ne sera plus seulement en Occident qu'on honorera N.-D. de Chartres comme le prédit le cardinal Pie, l'Orient aussi lui rendra ses hommages.

Notre église est commencée ; dans quelques jours elle sera à ras de terre, sans que nous ayons presque fait de dépenses, car les chrétiens paient largement de leur personne comme autrefois nos pères dans la construction de la cathédrale de Chartres ; mais, voici le moment où leur bonne volonté ne pourra suppléer à l'habileté ; c'est le moment des grandes dépenses. J'envoie à Monseigneur une lettre qui part avec celle-ci pour le prier d'agréer mon projet.

Veuillez me rappeler au bon souvenir de ces Messieurs de la Maitrise, et vous, bien cher et vénéré Directeur, je vous prie d'agréer l'assurance de mon respect affectueux.

Henri PIANET, clerc de N.-D. de Chartres, miss. ap. au Cambodge.

Traduction de la lettre des chrétiens Annamites.

Nous chrétiens du royaume d'Annam, envoyons cette parole de visite, à Monsieur au royaume de France, demandant que la paix soit avec lui. Depuis plusieurs années vos serviteurs habitent le royaume du Cambodge où ils sont montés pour échapper à la persécution d'autrefois ; mais, la guerre vient de nouveau de les mettre dans une grande misère.

Ah! Monsieur, dans ces deux dernières années, vos serviteurs ont supporté de grandes souffrances, parce que les rebelles en voulaient aux chrétiens plus qu'aux autres. Peu de chrétiens ont osé rester chez eux : il a fallu fuir dans les forêts, nous n'avions que des habits et des pantalons déchirés, nous avions faim : et nous n'avions que des bananes à manger ; et puis nos enfants pleuraient en se souvenant du riz.

Ceux qui n'ont pas fui ont également souffert beaucoup de la faim, parce qu'ils ne pouvaient point gagner leur vie et qu'ils craignaient continuellement d'être pris par les rebelles. Aujourd'hui la paix se rétablit. Les chrétiens reviennent en grand nombre ; nous sommes ici déjà plus de douze cents ; mais vos serviteurs n'ont plus d'église et ils sont trop pauvres pour la rebâtir par leurs propres forces. Une cabane couverte en chaume leur sert de maison d'adoration ; mais, elle est maintenant beaucoup trop petite. Les dimanches vos serviteurs sont serrés les uns contre les autres et ceux qui

arrivent en retard doivent rester à la porte. C'est pourquoi notre père a dit à tous ses enfants qu'il fallait écrire une lettre aux personnes vertueuses du royaume de France pour les prier de nous aider ; notre père nous a dit aussi que dans son pays on honorait la Sainte Vierge même avant qu'elle ne fut née, qu'à cet endroit les chrétiens avaient bâti depuis une église très grande et très belle et que la Sainte Vierge y faisait beaucoup de miracles. C'est pourquoi il fallait que nous consacrions notre future église à la Sainte Vierge de ce pays là et qu'alors les gens du pays qui aiment leur Sainte Vierge d'une façon toute particulière nous enverraient des sapèques et de l'argent pour bâtir notre église sans manquer. Cela nous a beaucoup réjouis parce que, nous aussi, nous aimions la Sainte Vierge d'une façon toute particulière et qu'au moment où les rebelles Cambodgiens sont venus nous attaquer, nous lui avons promis de lui élever une très belle statue dans notre église future, si notre chrétienté échappait à la destruction. Tous vos serviteurs se mettent donc à genoux et vous font cent prostrations pour vous prier de leur envoyer de l'argent peu ou beaucoup pour bâtir leur maison sainte. Ils vous supplient d'exaucer leur prière, et prient Dieu en trois personnes d'accorder à Monsieur sa grâce afin qu'il jouisse de toutes sortes de prospérités pour l'âme et pour le corps.

Traduction de la lettre des Cambodgiens chrétiens.

Jour de dimanche, mois de Cârdoc année du porc, nous vos serviteurs orphelins très misérables, habitant le royaume de Cambodge en la chrétienté de Ba-nam envoyons cette parole à Monsieur au royaume de France et prions Dieu d'accorder à Monsieur sa grâce pour l'âme et la santé pour le corps. Maintenant vos serviteurs sont dans une profonde tristesse parce que voulant rebâtir leur église détruite pour l'offrir au Maître du ciel, ils n'ont pas d'argent pour cela, car la guerre les a réduits à une extrême pauvreté. C'est pourquoi ils se mettent à genoux pour vous supplier vous, Monsieur, qui êtes vertueux et aimez Dieu, de vouloir bien les aider de peu ou de beaucoup. Tous vos serviteurs vous en seront très reconnaissants. A présent ils se prosternent de nouveau à vos pieds pour vous saluer très profondément en ce jour de dimanche, mois de Cârdoc année du porc.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Le Pèlerinage français était à Saint Pierre du Vatican, le 12 avril, pour la messe du Saint-Père.

Le Souverain Pontife a fait son entrée par la chapelle du Saint-Sacrement, où il avait revêtu la mozette rouge et l'étole, porté sur la *sedia*. Le Saint-Père a été salué par le chant du *Tu es Petrus* et les

acclamations enthousiastes et prolongées de plus de 30,000 fidèles réunis dans la basilique.

Les pèlerins français étaient tous placés du côté de l'épître et les pèlerins austro-hongrois, croates, hollandais, italiens du côté de l'Evangile. Il y avait environ 15,000 pèlerins, dont 10,000 français, y compris les membres de la colonie, et 5.000 autrichiens, croates et allemands. Un grand nombre d'Italiens se trouvaient également dans la basilique.

Les cardinaux, plus de cinquante évêques, le chapitre de Saint-Pierre formaient le cortège pontifical. Sa Sainteté a célébré la messe à l'autel de la Confession, au milieu du plus profond recueillement. A l'élévation, la garde noble a exécuté une fanfare avec les trompettes d'argent. Léon XIII a donné la communion aux chefs des pèlerinages.

— Le 13, les pèlerins français avaient leur audience générale. Aux belles adresses de Mgr l'archevêque d'Avignon et de M. le Vicomte de Damas, le Saint-Père a répondu par un émouvant discours. Les paroles suivantes ont fait particulièrement sensation.

« La France, nous n'en doutons pas, comprendra toujours sa glorieuse et noble vocation, qui est de demeurer profondément chrétienne. Nous en avons pour garants les innombrables institutions pieuses et les œuvres de charité si multiples qui naissent et se développent chez elle avec une admirable fécondité, ces missionnaires et légats apostoliques qui partent chaque jour pour propager parmi les peuples sauvages la vraie civilisation.

Comment pourrions-nous donc ne pas regarder d'un œil particulièrement bienveillant cette nation où les intérêts religieux ne cessent de soulever de si grands dévouements ? Comment ne pas reconnaître que la France recèle dans son sein un germe de vie impérissable qui répond aux besoins de l'Eglise et doit fortifier notre cœur ?

Continuez donc, très chers fils, à vous dévouer avec confiance et courage à tout ce qui est chrétien. Vous rappeliez tout à l'heure, avec raison, la place à part faite à l'éducation religieuse de l'enfance et de la jeunesse, par la fondation d'écoles maintenant les institutions pieuses et l'enseignement des principes éternels de la religion ; c'est de ce point de départ, en effet, que sort le germe de tout bonheur et de la vraie civilisation.

Préparez ainsi pour votre patrie des chrétiens généreux étroitement soumis à Dieu et à l'Eglise et formez des héros prêts à tous les sacrifices ; voilà un objet digne d'exciter votre généreuse et sainte émulation.

Nous ne cessons point de prier le Seigneur de bénir vos efforts..... »

— Le Pape a reçu, en audiences séparées, les Tertiaires franciscains, les Croates, les pèlerins de la Bosnie et de l'Herzégovine, 1,200 Belges, 1,000 Polonais. De précieuses offrandes ont été déposées aux pieds du Souverain-Pontife.

Les Tertiaires français étaient conduits par le R. P. André et M. Delamare, les autres pèlerinages étaient conduits par leurs évêques.

— Les pèlerins partis de Marseille pour Jérusalem, ont fait halte en Italie. Ils ont eu la messe le 15 à la basilique de Saint-Pierre et le 17 leur audience au Vatican.

— On publie un bref pontifical, daté du saint jour de Pâques et adressé à tous les patriarches, archevêques et évêques du monde catholique. Après avoir rappelé comment, par les cérémonies de canonisation et de béatification l'Eglise triomphante a été associée à l'Eglise

militante dans les fêtes de son jubilé, le Saint-Père manifeste son désir d'y associer également les âmes du purgatoire. A cette fin, voici les dispositions qu'il promulgue :

« Le dernier dimanche du prochain mois de septembre sera un jour de grande expiation où, avec la plus grande solennité possible et avec le rite qui, dans le missel, est assigné à la commémoration de tous les fidèles défunts, une messe spéciale des morts sera célébrée par Nous, comme par chacun de Nos frères les patriarches, les archevêques, les évêques et tous les autres prélats ayant un diocèse, dans leurs églises patriarcales, métropolitaines et cathédrales. Nous approuvons que cela se fasse dans les églises paroissiales et collégiales, tant des séculiers que des réguliers, et cela par tous les prêtres, pourvu que, partout où en existe l'obligation, l'on n'omette pas la messe correspondant à l'office du jour. Pour les autres chrétiens fidèles, nous les exhortons vivement, après avoir fait la communion sacramentelle, à se nourrir dévotement du pain angélique pour le suffrage des âmes du purgatoire, et Nous leur accordons à cet effet une indulgence plénière pour les défunts ; quant à ceux qui célèbreront la sainte messe comme Nous l'avons dit ci-dessus, Nous leur accordons, de Notre autorité apostolique, le privilège de l'autel. »

Paris. — Congrès scientifique international. — Ce congrès organisé par Mgr d'Hulst s'est tenu à Paris, du lundi 9 avril au jeudi suivant. Avec la France, la Belgique, l'Espagne, la Hollande, la Hongrie, l'Italie, l'Angleterre, l'Irlande, la Suisse, le Wurtemberg, l'Amérique y ont été représentés par des notabilités de la science et de la foi. La présidence a été déférée à Mgr Perraud, évêque d'Autun, membre de l'Académie française. Dans la séance générale du lundi, Mgr l'archevêque de Paris a rappelé la direction et les encouragements donnés à la commission d'organisation par Sa Sainteté Léon XIII. Il a en même temps publié la bénédiction pontificale envoyée aux membres du congrès. Une adresse au Saint-Père a été votée par acclamation.

Congrès eucharistique. — Il aura lieu cette année à Paris du 2 au 6 juillet, sous la présidence de Mgr Richard et de Mgr Mermillod. Le R. P. Tesnières, de la Congrégation du Très Saint-Sacrement, est chargé de tout ce qui regarde la préparation des travaux du Congrès. Les rapports doivent lui être adressés (27, Avenue Friedland, Paris) avant le 15 juin. Demander renseignements, cartes d'admission, règlement à M. G. Champeaux, rue Négrier, 9, Lille, (Nord.)

Orléans. — Domrémy. — Le panégyrique de Jeanne d'Arc, pour le 459e anniversaire de la délivrance d'Orléans, sera prononcé, le 8 mai prochain, dans la cathédrale d'Orléans, par S. G. Mgr Gonindard, archevêque de Sébaste, coadjuteur de S. E. le cardinal archevêque de Rennes.

Pendant que les Orléanais préparent leurs solennités annuelles en l'honneur de la libératrice de la France, un fait déplorable menace de s'accomplir à Domrémy.

Le Conseil général des Vosges, sur un rapport de M. Charles Ferry, par conséquent avec le consentement de M. Jules Ferry, a émis un vœu pour la laïcisation de la maison de Jeanne d'Arc, qui serait confiée à un ancien soldat. On veut enlever à la mémoire de Jeanne d'Arc son caractère d'enfant dévouée de l'Eglise, pour en faire une hérétique ou une sceptique.

La Croix Rouge. — M. le maréchal de Mac-Mahon, président de la Société française de secours aux blessés militaires, vient de recevoir un don anonyme de 50,000 francs pour la Société qu'il préside.

Voilà une aumône bien placée. Cette Société est connue aussi sous le nom de la *Croix-Rouge*. C'est la plus ancienne et la mieux établie. Elle s'inspire du patriotisme le plus pur : elle procure aux soldats blessés et malades, en temps de guerre, les secours corporels et spirituels dont ils ont besoin ; elle ne professe pas la fameuse neutralité ; elle est franchement chrétienne, sans jamais violer une sage liberté de conscience ; en un mot, elle mérite toute la confiance des catholiques, et ils doivent la distinguer soigneusement des deux autres Sociétés récemment fondées sous le nom de : *Union des Femmes de France* et *Association des Dames françaises*, patronnées toutes deux par la Libre-Pensée.

Adoration Réparatrice. — M. l'abbé A. Brugidou, Directeur de l'Adoration Réparatrice, vient de recevoir une lettre Pontificale où la satisfaction et les vifs encouragements du St Père revêtent la forme la plus expressive d'une dilection toute paternelle.

L'Œuvre dont il s'agit a pour but, on le sait, d'unir les multitudes Catholiques des diverses nations aux prières expiatoires des XL heures qui se perpétuent à Rome, depuis 1592, pour tous les peuples.

Ce pieux dessein avait déjà obtenu, en 1882 et 1883, plusieurs privilèges, entre autres celui spécial aux associés de voir se transformer pour eux tous les sanctuaires du monde en autant de succursales des églises romaines où se reproduit incessamment cette même expiation publique établie par Clément VIII, il y a 3 siècles. En effet, partout où réside la T.-S. Eucharistie, les associés des diverses régions du Globe peuvent gagner chaque jour les mêmes indulgences que s'ils étaient dans la Ville-Sainte visitant l'église des XL heures.

Quand on remarque que l'indulgence plénière est quotidienne, et que celle de 10 ans et de 10 quarantaines est non seulement quotidienne mais se renouvelle aussi souvent que la visite dans le même jour, on comprend comment l'idée d'une telle union, enrichie de telles faveurs, excite partout les fidèles à multiplier leurs visites au T.-S. Sacrement, et quel parti les RR. Evêques et prêtres peuvent tirer de ces avantages pour instituer des Adorations perpétuelles dans les paroisses.

Aussi l'Œuvre a-t-elle pris en peu de temps un très grand essor.

Elle existe maintenant en 358 diocèses ; les Directeurs diocésains nommés par les Evêques la propagent dans les paroisses et les communautés ; enfin, 314 lettres épiscopales, dont une catégorie déjà est publiée, redisent son appel aux nations catholiques. (S'adresser au Directeur de l'Œuvre, Place du Pin, 24, Rome).

Le Centenaire de 1789. — Les doctrinaires de la Révolution glorifient les théories de la *Déclaration des droits de l'homme* et en font comme le nouvel évangile et la lumière du monde moderne.

Voilà ce que les catholiques ne peuvent admettre parce que la Déclaration des droits de l'homme appliquée dans la logique de ses conséquences, conduit à la négation des droits de Dieu et de l'église catholique. Faut-il opposer des manifestations privées aux manifestations officielles ? Assurément, écrit M. V. de Marolles, il est bon de protester contre des démonstrations blessantes pour les convictions les plus chères ; mais il faut surtout rétablir la vérité en montrant au peuple

que la Révolution, loin de remplir ses promesses, ne lui a donné ni la vraie liberté ni la justice.

Cette démonstration demande deux choses : l'étude et l'action.

Aujourd'hui il ne s'agit pas de refaire un passé défectueux, mais de tendre vers un avenir meilleur. Il s'agit de rechercher si les cent années écoulées depuis la proclamation des droits de l'homme ont répondu aux vœux des cahiers de 1789, et pour cela il faut rédiger les cahiers de 1889.

C'est cette enquête que l'Œuvre des Cercles Catholiques d'Ouvriers a entreprise. Dans ce but, la corporation chrétienne des publicistes a ouvert un concours entre écrivains catholiques qui devaient traiter ce sujet : le véritable caractère du centenaire de 1789.

Notre-Dame de Pontmain (Mayenne). — Une nouvelle correspondance établie dans des conditions très avantageuses pour les pèlerins, est fondée entre Fougères et Pontmain. Elle a commencé le 15 avril et durera jusqu'au 15 octobre.

Un omnibus très confortable part tous les jours de la gare de Fougères à 7 heures du matin. Il repart de Pontmain à 4 heures du soir, pour desservir les trains de Paris, de Brest, de Pontorson et de Mayenne. Le prix des places est de 1 fr. 50 aller et 1 fr. 50 retour.

Si des pèlerins arrivant par les autres trains de la journée voulaient une voiture particulière, le correspondant s'engage à la fournir aux prix suivants :

Pour une personne, aller et retour 6 fr., pour deux ou trois personnes, aller et retour 8 fr. Pour un nombre plus considérable de pèlerins : 1 fr. 50 aller et 1 fr. 50 retour par personne.

N.-B. — M. Battais, voiturier-correspondant, peut transporter quatre cents pèlerins à la fois à Pontmain, s'il est averti quelques jours d'avance.

Annecy. — Quelques chrétiens dévoués d'Annecy et des diocèses voisins entreprennent une grande œuvre. Il s'agit de soustraire enfin à une profanation séculaire l'église qui a été pendant un siècle et demi le reliquaire de Saint François de Sales. Pour reconquérir et restaurer ce sanctuaire dont les gloires sont grandes, on veut se procurer des ressources surtout par l'établissement d'une société d'actionnaires. Plusieurs souscriptions partielles peuvent former le capital d'une action (S'adresser pour renseignements et souscriptions à M. l'abbé de Quincy, vicaire-général, Annecy, ou à M. l'abbé Roussillon, secrétaire-général de l'évêché, Chartres.

— Faveur faite à nos abonnés par l'éditeur à l'occasion des pèlerinages, et en souvenir du jubilé de Sa Sainteté Léon XIII :

Panorama de Rome, édition de grand luxe, imprimée sur papier de chine, et mesurant 90 centimètres de largeur sur 63 de hauteur.

Ceux des abonnés qui désireraient posséder aussi, comme pendant, exactement dans les mêmes conditions de luxe, le beau *Panorama de Jérusalem*, auront à adresser 4 francs seulement en plus, et ils recevront le tout franco dans un étui solide.

Adresser mandat-poste à M. Penaud-Jolly, 8, rue Coetlogon, à Paris : soit 5 francs pour recevoir un des deux panoramas au choix franco, ou 9 francs pour les deux panoramas, également franco.

Ces deux panoramas contiennent en légende tous les lieux saints et monuments, classés par ordre.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Quatre vases de fleurs et quatre branches de lys pour le sanctuaire du Pilier.

Lampes. — 92 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en avril, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 66 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10; devant Saint Joseph, 6. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 4.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 297.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 254.

Nombre de visites faites aux clochers : 196.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartes ; En avril, ont été consacrés 55 enfants, dont 23 de diocèses étrangers.

— Le lundi de Pâques, les jeunes filles du Patronage et de l'Ouvroir, tenus par les Sœurs de Saint-Paul, à Grenelle (Paris), sont venues avec leurs maîtresses prier N.-D. de Chartres. Le 24 avril, c'était des Frères de l'orphelinat de Versailles avec trente-deux élèves. D'autres pèlerinages mais par groupes moins importants ont paru pendant le mois. Le pèlerinage annuel de la paroisse Saint-Sulpice est fixé au lundi de la Pentecôte. Le même jour, 21 mai, aura lieu un grand pèlerinage d'Orléans à Chartres, sous la présidence de Mgr Coullié.

— Le Prédicateur annoncé pour le mois de Marie, à la cathédrale, est le R. P. Noble, de l'ordre des Dominicains.

— C'est M. l'abbé Lebel, curé de St-Aubin-des-Bois, qui a prêché, le 19, fête d'Adoration, dans la chapelle des Sœurs du Saint Cœur de Marie. — La fête prochaine d'Adoration aura lieu à l'église de St-Martin-au-Val.

— Nous rappelons à nos lecteurs le *Mois de Marie à N.-D. de Chartres*, toujours annoncé sur la couverture de la *Voix*. On y trouvera, pour sujets de lectures quotidiennes, l'historique du Pèlerinage, les récits relatifs à la dévotion envers notre auguste Patronne, et des prières en rapport avec les besoins spirituels et temporels qui s'adressent à Marie dans son église privilégiée.

— Onze sœurs de St-Paul de Chartres sont parties de la maison-mère, le 7 avril, et se sont embarquées trois jours après pour les établissements de la Congrégation dans la Guyanne et les Antilles (Amérique).

— Monseigneur Lamarche, évêque de Quimper et de Léon a nommé chanoine honoraire, M. l'abbé Gatineau, curé de Villemeux.

Sa Grandeur a voulu donner par là au vieil ami de son oncle, « le témoignage d'une affection pleine de vénération et de tendresse. » — « Et ce qui ajoute à mon bonheur, écrit-elle, c'est la manière si gracieuse dont Monseigneur de Chartres a accueilli ce mouvement naturel de mon cœur. » Quand, il y a quarante-huit ans, M. Gatineau succéda, comme curé de Villemeux, à M. Bertrand qui avait gouverné cinquante-six ans cette paroisse, il noua de suite avec son voisin, M. Durvie, curé de Cherisy, des relations intimes. Le neveu de M. Durvie, M. Lamarche, élevé au presbytère, fut témoin de ces relations et les a toujours continuées depuis pour son propre compte. L'ancien curé de Ste-Marie-des-Batignolles, maintenant Monseigneur l'Evêque de Quimper, n'a-t-il pas mille fois prouvé qu'il avait la mémoire du cœur ?

— La fête du B. de La Salle a été célébrée dans l'église St-Pierre de Dreux, le jeudi 25 avril. Prédicateur annoncé : M. l'abbé Le Nordez.

— Nous avons parlé plus haut du Congrès scientifique international des catholiques. Un travail important a été présenté à ce Congrès dans la section des sciences historiques, par M. l'abbé Clerval, professeur au grand séminaire de Chartres. Voici ce qu'en dit le *Monde :* « M. l'abbé Clerval étudie l'heptateuchon de Thierry, sorte d'encyclopédie des arts libéraux compilée en 1142 par ce fameux écolâtre et jusqu'ici inconnue. A l'aide de ce recueil, il a précisé le programme des écoles de Chartres et de Paris dans la première moitié du XIIe siècle. Il en a tiré des renseignements très nouveaux, inconnus à MM. Jourdain, Cousin et Hauréau, concernant la première apparition des traités dialectiques d'Aristote qui eurent le plus d'influence sur la scolastique, l'emploi au moyen-âge de la numération décimale, des neuf chiffres, et spécialement du zéro ; et les premières traductions d'ouvrages scientifiques faites d'après l'arabe. »

— *Lèves.* — Comme nous l'avions annoncé, M. l'abbé Migneau, chanoine honoraire, curé de Lèves, a célébré sa cinquantaine sacerdotale, le mardi de Pâques. Il était entouré de trente-trois prêtres dont seize chanoines. Grande était l'affluence des paroissiens. Plusieurs membres du Conseil municipal avec les pompiers en grande tenue figuraient dans le cortège qui conduisit le bien aimé pasteur du presbytère à l'église et de l'église au presbytère. Les décorations du lieu saint expliquaient à l'assistance la raison et le sens de la cérémonie ; elle fut mieux comprise encore après le beau discours du prédicateur, M. l'abbé Benoit, archiprêtre de Corbeil. M. le chanoine Pouclée succéda dans la chaire au prédicateur et annonça deux faveurs spirituelles : la bénédiction papale pour M. le curé et l'indulgence plénière pour les fidèles.

La messe qui fut très solennelle fut suivie d'une réunion à l'asile d'Aligre, dont M. l'abbé Migneau est aumônier depuis son entrée à Lèves. Les Administrateurs, les religieuses et les pensionnaires qui, à l'église, avaient associé leurs prières à celles de tous les paroissiens, allaient avoir la joie de fêter chez eux le vénérable jubilaire. C'est dans les grandes salles de ce magnifique établissement de Josaphat qu'avait été préparé un festin pour les nombreux invités. Avons-nous besoin de dire que les chants des orphelins, exécutés à la fin du repas, ajoutèrent au charme des toasts et des discours prononcés par des convives ? Des félicitations adressées au héros de la fête, aucune certainement n'eut plus de prix à ses yeux que celles de son évêque, félicitations et vœux dont M. le vicaire-général Legué fut l'interprète.

LES CONFÉRENCES SACERDOTALES

Dans les tristes jours que nous traversons, il est consolant de savoir que beaucoup d'âmes essaient de compenser devant Dieu l'indifférence religieuse des masses par des efforts personnels pour leur propre sanctification. De là des exercices spirituels plus fréquents et mieux suivis dans nos églises.

De leur côte les prêtres rivalisent de zèle pour mieux atteindre le but du sacerdoce par la piété et l'étude. Delà les retraites mensuelles en commun, les affiliations au Tiers-ordre, à la Société des prêtres adorateurs et à l'*Union apostolique ;* delà aussi les *conférences* dont nous voulons dire ici quelques mots.

Il existe depuis plusieurs années, dans le diocèse, un certain nombre de conférences, qui se sont formées spontanément sur le simple désir de S. G. Monseigneur l'Evêque, exprimé pendant les exercices d'une Retraite pastorale. Ce sont des réunions tout intimes de curés, quatre ou cinq tout au plus.

Nous avons sous les yeux le règlement de l'une de ces conférences. On se réunit une fois le mois à onze heures précises. L'un de ces Messieurs lit son travail écrit. Après la discussion orale de la question, le secrétaire indique le sujet de la conférence suivante ; puis tous à genoux font l'examen de conscience. Après le dîner et quelques instants de récréation on se rend à l'église pour y adorer le Saint-Sacrement. Cette visite se termine par le chant de l'*Ave, maris stella.*

Nous savons que les populations sont édifiées de voir ainsi quelques curés voisins se réunir et se prêter le concours de leurs lumières et de leurs conseils pour le bien des âmes.

Nous avons entre les mains un travail écrit de l'une de ces confé-

rences. Le cadre trop restreint de la *Voix* ne nous permet d'en donner qu'une courte analyse. Le conférencier y parle des soins spirituels dont tout curé doit entourer les malades de sa paroisse. Il suit pas à pas les prescriptions si sages du Rituel romain et montre que les règlements du diocèse sont sous ce rapport en parfaite harmonie avec elles...... Les malades doivent être pour un curé l'objet d'une sollicitude toute particulière. Surtout à l'époque où nous vivons, ce doit être une joie pour un pasteur des âmes de se voir appelé auprès de l'une de ses brebis dans la souffrance...... Quand un curé apprendra que l'un de ses paroissiens est en proie à la maladie, il n'attendra pas qu'on vienne le chercher, mais il se rendra de lui-même auprès de lui. *Non expectabit ut ad eum vocetur, sed ultrà ad eum accedat.* (Rit. rom.)...... Il serait même bon que le curé eut dans sa paroisse, surtout si elle est étendue, un certain nombre de bonnes personnes qui l'avertiraient, lorsque quelqu'un serait atteint d'une maladie grave...... Un curé, en effet, porte autour de son front l'auréole d'une paternité surnaturelle et quasi divine. Il a charge d'âmes et ces âmes il a la mission de les introduire par tous les moyens en son pouvoir dans le royaume du Ciel.

— *On communique de l'évèché le document suivant :*

ORDONNANCE DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

AU SUJET DE PRÉTENDUES REVÉLATIONS QUI AURAIENT ÉTÉ FAITES A UNE PERSONNE DE SON DIOCÈSE

Nous, Evêque de Chartres, après avoir pris connaissance du rapport de la Commission nommée par Nous, à l'effet d'examiner certaines révélations qu'une personne de Notre diocèse, du nom de Mathilde Marchat, prétend avoir reçues de Notre Seigneur Jésus-Christ et de la Très Sainte Vierge, révélations ayant surtout pour objet l'établissement à Loigny d'une communauté, dite des Epouses du Sacré-Cœur de Jésus pénitent ;

Considérant : 1° qu'il est impossible de trouver dans ces prétendues révélations aucune marque, aucun signe de nature à prouver qu'elles sont véritables et qu'elles viennent de Dieu ;

Considérant : 2° que la divulgation de ces fausses révélations ne peut être que préjudiciale aux fidèles, dont elles surexcitent la curiosité, trompent la bonne foi et égarent l'esprit ;

Considérant enfin : 3° qu'il y a lieu de craindre que ces mêmes révélations ne servent de prétexte à des collectes d'argent pour l'installation à faire, sur l'ordre prétendu de la Sainte Vierge et de Jésus-Hostie, d'une communauté à Loigny ;

Avons ordonné et Ordonnons ce qui suit :

1° Nous défendons, sous peine de la privation des sacrements, à Mathilde Marchat, de communiquer à quelque personne que ce soit, de vive voix ou par écrit, les révélations qu'elle prétend recevoir de Notre Dame de Lourdes expiatrice et de Notre Seigneur.

2° Nous défendons sous la même peine, à toute autre personne, d'aider et de favoriser, par quelque moyen que ce soit, la publication des prétendues révélations de Mathilde Marchat, se donnant aussi le nom de Marie-Geneviève du Sacré-Cœur.

3° Nous défendons, en outre, de faire aucune quête ou collecte pour un établissement d'un Ordre quelconque qui n'aurait pas été préalablement approuvé par Nous, et Nous ordonnons que les sommes qui auraient été déjà recueillies à cet effet soient restituées aux personnes donatrices ou, si la chose est impossible, distribuées aux pauvres et employées en bonnes œuvres.

4° Nous ordonnons que Mathilde Marchat reste privée des sacrements jusqu'à ce qu'elle ait fait acte de pleine soumission à l'autorité ecclésiastique et qu'elle lui ait remis tous ses écrits ayant trait à des révélations ou communications surnaturelles quelconques : tant ceux qu'elle a présentement en sa possession que ceux qui seraient déjà en circulation dans le public et qu'elle devra, autant qu'il est en son pouvoir, retirer et se faire restituer.

Et sera Notre présente Ordonnance, dans un délai de trois jours, notifiée par l'Official de Notre-Evêché, en présence de deux témoins, à Mathilde Marchat et aux personnes habitant la même maison, sise à Chartres, rue de la Bourdinière.

Donné à Chartres en Notre Palais épiscopal, sous Notre Seing, le Sceau de Nos armes et le contre-seing de Notre Secrétaire, le 8 mars 1888. † LOUIS-EUGÈNE, évêque de Chartres.

Par mandement de Monseigneur
P. FAVROT, Secrétaire.

Note : La présente Ordonnance a été notifiée manuscrite, par nous, Official diocésain soussigné, le 8 mars 1888, en présence de deux témoins, à Mademoiselle Marchat, la prétendue voyante, qui était accompagnée de Mademoiselle Duchon, sa prétendue supérieure, et d'une autre de ses amies.

Si par ce premier acte on eût obtenu le résultat qu'on se proposait, on aurait pu s'en tenir là ; mais comme il en est autrement, que depuis la notification, les copies des prétendues révélations continuent de se répandre, et que même on les imprime, il a paru nécessaire de faire imprimer aussi l'Ordonnance et de la publier afin de prémunir les fidèles contre tout danger d'erreur et de captation.

Chartres, le 2 Avril 1888. POUCLÉE, Chan. Offic.

Œuvre de l'Orphelinat Agricole et Horticole des Trois Saintes-Maries (1)

A MIGNIÈRES, près CHARTRES (Eure-et-Loir)

But de l'Œuvre.

Le but de cette œuvre éminemment patriotique et chrétienne est de donner un asile aux pauvres petits garçons orphelins ou abandonnés. Les enfants ne pourront y être admis avant l'âge de trois ans et après l'âge de neuf ans. Ils sont confiés aux soins dévoués des sœurs de la Charité de Saint Vincent de Paul. On leur donnera une instruction primaire solide et une forte éducation morale. Une petite culture et un vaste jardin dépendent de l'établissement. Les enfants seront exercés suivant leurs forces et leur âge aux travaux du jardinage et des champs. L'Œuvre s'occupera d'eux jusqu'à leur majorité; mais, elle les placera vers l'âge de 17 ou 18 ans soit comme jardiniers, soit comme ouvriers agricoles chez des propriétaires ou des fermiers à la campagne, toujours de préférence chez ceux qui sont nos bienfaiteurs.

Opportunité de l'Œuvre.

Cette œuvre est d'autant plus nécessaire dans le département d'Eure-et-Loir qu'il n'existe aucun établissement de ce genre. Le diocèse de Chartres possède plusieurs orphelinats de filles dans les villes, il ne possède pas d'orphelinat agricole pour les garçons. Cependant, s'il importe de s'occuper des jeunes filles, il n'est pas moins urgent de s'occuper des jeunes garçons.

Car, il s'agit de remédier à un mal plus grand encore. « Qu'on » juge de l'étendue et de la nature de ce mal par un simple exposé » puisé dans la statistique administrative des prisons et des établis- » sements pénitentiaires de France. Il résulte de cette statistique » que parmi les condamnés des deux sexes, les hommes sont au » nombre de 15,000, tandis que les femmes atteignent à peine le » chiffre de 3,500, que les garçons retenus dans les établissements » correctionnels présentent un total de 7,000, tandis que le nombre » des filles ne s'élève qu'à 1,400 « statistique de 1876 singulièrement » accrue aujourd'hui. » (2).

Or, il y a présentement en France plus de cent mille orphelins ou enfants abandonnés. Que deviendront ces petits malheureux, si la charité ne leur ouvre les bras ? La plupart grandiront dans la haine de la Société qui leur refuse son appui et dans quelques années iront grossir l'armée de l'émeute, du meurtre et du pillage.

(1) Marie Madeleine, Marie Jacobé et Marie Salomé dont parle l'Evangile et que des milliers de pèlerins viennent invoquer à Mignières pour la guérison des malades.

(2) Les orphelinats agricoles par le capitaine Blanc.

Recueillir les orphelins pauvres, les moraliser, les élever à la campagne au milieu de l'air pur des champs, leur apprendre un état, le plus utile de tous, la culture de la terre, c'est donc les arracher aux dangers des villes, aux crimes de l'adolescence et de l'âge mûr, aux misères de la vieillesse. Car l'orphelin élevé dans notre asile, y trouvera une famille adoptive et même des soins que sa famille naturelle ne lui aurait peut-être pas donnés. Adulte, il se préparera par des habitudes régulières et laborieuses contractées à l'orphelinat un avenir à l'abri du besoin. Il laissera, sans doute, après lui une famille d'honnêtes gens comme lui. Au lieu d'être une charge et un danger pour la Société, il en deviendra le soutien et lui rendra grandement ce qu'il en aura reçu.

C'est ainsi qu'en subvenant auxi mmenses besoins de cette œuvre, vous travaillez à donner à l'agriculture les bons ouvriers qui lui manquent, vous diminuez le nombre des habitants des maisons correctionnelles et des asiles de vieillards.

Organisation de l'Œuvre.

Cette œuvre ne fait que naître. Son début est très modeste ; mais elle excite déjà de nombreuses sympathies. Tout le monde sent qu'elle répond à un vrai et pressant besoin. D'ailleurs une œuvre aussi difficile, aussi coûteuse ne peut réussir qu'avec le concours de tous. C'est pourquoi, nous faisons appel à tous les hommes de cœur et d'intelligence. Nous les prions tous au nom des intérêts sacrés de la Religion, de la Patrie, de s'associer à notre œuvre dans la mesure de leurs moyens.

Sous la haute protection de Mgr l'Évêque de Chartres, l'œuvre comprendra quatre catégories de bienfaiteurs. 1° les associés ; 2° les zélateurs et les zélatrices ; 3° les prêtres coopérateurs ; 4° les membres patrons et les dames patronesses composant le comité de patronage.

I. Les *associés* sont tous ceux qui verseront une cotisation annuelle de soixante centimes, soit un sou par mois. Nous donnons volontiers cette obole pour les petits orphelins de la Chine, pourrions-nous être moins généreux pour les petits orphelins français ?

II. Les *zélateurs* et les *zélatrices* sont tous ceux qui voudront bien propager notre œuvre, enrôler des associés, recueillir les souscriptions et les transmettre soit au directeur de l'œuvre à Mignières, soit au secrétariat de l'Évêché à Chartres.

III. Les *prêtres coopérateurs*. Tous nos vénérés confrères, nous en avons l'espoir, seront nos coopérateurs en établissant l'association dans leurs paroisses et en contribuant de tout leur pouvoir à son succès.

IV. Les membres patrons et les dames patronesses sont les messieurs et les dames qui exerçant autour d'eux une légitime influence voudront bien l'employer pour protéger notre œuvre et nous prêter le concours de leur généreuse charité.

Il reste encore bien d'autres moyens de venir au secours de nos pauvres orphelins. Payer tout ou partie de la pension d'un ou de plusieurs enfants. Fonder à perpétuité une pension et s'assurer ainsi une famille adoptive, faire une offrande considérable, un legs, etc. Les dons en nature seront reçus avec reconnaissance. La personne qui ferait un don de 1,000 fr. recevrait le titre de fondateur. Une souscription de cent francs conférera le titre de bienfaiteur.

La pension annuelle est de 200 fr.

Avantages offerts aux Bienfaiteurs et Associés.

Si Dieu ne laisse pas, sans récompense un verre d'eau donné en son nom, quelles bénédictions ne réservera-t-il pas à ceux qui font une aumône plus large aux pauvres orphelins en leur procurant la nourriture de l'âme et du corps ?

En vertu de notre affiliation à la société générale des Orphelinats agricoles de France, tous nos associés peuvent gagner :

I. *Une indulgence plénière :* 1° Le jour de leur entrée dans l'association. — 2° Aux fêtes des Trois Saintes-Maries, le 22 mai et le 22 octobre (désignées par Mgr l'Evêque de Chartres). — 3° A l'article de la mort.

II. *Une indulgence partielle* de 60 jours chaque fois qu'on fait une œuvre quelconque en faveur de l'œuvre.

De plus, tous nos bienfaiteurs participeront aux nombreuses messes et prières des confréries de Notre-Dame de la Salette et des Trois-Bonnes-Maries, établies à Mignières. Ils pourront également faire recommander leurs malades et leurs défunts, et en nous donnant leurs noms les faire ainsi participer aux mêmes faveurs spirituelles et aux prières particulières que nos orphelins et les Sœurs directrices offriront chaque jour aux intentions de nos bienfaiteurs.

Une petite revue périodique donnant des nouvelles de l'Œuvre et du Pèlerinage des Trois Saintes Maries pourra être établie ; l'abonnement annuel sera d'un franc. Les offrandes en argent ou en nature sont reçues à Chartres, chez Melle Peluche, impasse de la Moutonnerie, à Mignières par M. le Curé.

Pour l'admission des enfants et des demandes de renseignements, s'adresser toujours à M. l'abbé Cintrat, curé de Mignières, par Bailleau-le-Pin (Eure-et-Loir).

L. CINTRAT,
Curé de Mignières.

Vu et approuvé :
FAUCHEREAU,
Vic. gén.

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les associés dont les noms suivent :

1° Un prêtre du diocèse de Chartres, décédé à Montmorillon : M. l'abbé Gouget. — 2° Une religieuse de St-Paul : Sœur Amé Delisle, décédée à St-Jean de Châteaudun. — 3° Mme Langlois-Parturier, à Méréville (Seine-et-Oise). — 4° M. François Bézard, à Gasville. — 5° M. Victor Compagnon, à Chartres. — 6° M. Hubert, à Lucé-Juvigny (Orne). — 7° Mme Guérin-Genet, à Chartres. — 8° M. Menard de Rochecave, à St-Hilaire-Cotte (Pas-de-Calais). — 9° Mme Levassor-Godichau, à Chartres. — 10° Mlle Fouré, à St-Etienne (Loire). — 11° M. Hussenot-Desenonges, à Paris. — 12° Mme Bruno de Molaret, à Chartres. — 13° Mme la Marquise de Beynast, à Béthune.

— Au dernier moment, nous apprenons la mort de M. l'abbé Jeulain (Pierre-Charles), curé de Beauche depuis le 24 octobre 1840. Ordonné prêtre le 17 décembre 1836, il avait d'abord été curé de Gilles. Il est né à Epernon le 23 septembre 1810. — M. l'abbé Jeulain a terminé sa carrière par une longue maladie ; il a supporté avec résignation ses cruelles souffrances ; la réception fréquente des sacrements l'aidait à gagner des mérites devant Dieu.

BIBLIOGRAPHIE

La Vierge lorraine Jeanne d'Arc. — Son histoire au point de vue de l'Héroïsme, de la Sainteté et du Martyre, par Mme la Comtesse Armand de Chabannes. — Deuxième édition. 1 vol. in-18 jésus, avec portrait. Prix : 3 fr. 50 franco. (E. Plon, Nourrit et Cie, imprimeurs-éditeurs, 8 et 10 rue Garancière, Paris. — A Chartres librairie Selleret.)

Une lettre de Rome et plusieurs approbations épiscopales encouragent la propagande de cet ouvrage. Nous avons tenu à le signaler de nouveau aux lecteurs, à l'approche de la fête anniversaire de la délivrance d'Orléans. Nous aimons à redire que ce qui donne au livre de Mme la Comtesse de Chabannes un mérite et une actualité de plus, ce sont les instances faites auprès du Saint-Siège, par un grand nombre d'évêques, pour obtenir la prochaine ouverture du procès de canonisation de Jeanne d'Arc.

La lecture de la *Vierge lorraine* ne pourra que hâter ce moment, en portant les cœurs à solliciter de Dieu l'insigne faveur de voir un jour *Jeanne*, l'humble bergère et la guerrière inspirée, placée sur nos autels !..

— **Etudes religieuses historiques et littéraires**, revue mensuelle, publiée par des Pères de la Compagnie de Jésus Paris, Retaux-Bray, libraires-éditeurs 82, rue Bonaparte. Voici le sommaire du no d'avril : — I. Iconographie des possessions, P. J. de Bonniot. — II. Le Bienheureux Louis Grignon de Montfort et le cantique populaire. P. J. Burnichon. - III. De la volonté divine relativement au salut des enfants, P. A. Straub — IV. Un ministre d'autrefois. La Restauration jugée par M. de Villèle, P. Hte Martin — V. De quelques éloges récents de Victor Hugo (fin). P. V. Delaporte. - VI. Saint Pierre Claver et l'Evangélisation des nègres. P. J. Brucker. — VII. Mélanges. — VIII. Bibliographie. — IX. Tableau chronologique des principaux évènements du mois. P. P. Mury. (Prix de l'abonnement pour un an : France, 20 fr. — Union postale, 23 fr — Un numéro, 2 francs.)

— **Leonis Papae XIII Allocutiones, Epistolae, Constitutiones aliaque acta praecipua**. — Deux vol. in-8° d'environ 350 pages chacun. — 5 fr. Société de Saint-Augustin, Lille.

Sous ce titre, la *Société de Saint-Augustin* a entrepris une édition complète des *Actes de Léon XIII*, édition à laquelle le Jubilé Sacerdotal de Sa Sainteté donne un à-propos et un intérêt tout particuliers

— **Mater Dolorosa.** Les Douleurs de la Sainte Vierge. Méditations, réflexions, prières, par Saint Alphonse de Liguori. Prix broché : 0 fr. 75. (S. de St-Augustin.)

— **Prérogatives du glorieux Saint Joseph,** très digne époux de la mère de Dieu et très sage gouverneur du Verbe incarné, par le Père Turrian Le Febvre de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition par le Père Ad. Petit de la même compagnie 1 vol. in-32, 0 fr. 50. Société de Saint-Augustin, Lille

— **La Chine. Huit ans au Yun-Nan,** récit d'un missionnaire, par M. Pourias, de la Société des Missions étrangères de Paris — 1 vol. in-8° broché, 2 fr.; couverture parchemin, 2 fr. 60. Société de Saint-Augustin, Lille.

— **La Civilisation** ou les bienfaits de l'église, par l'abbé Lachaud, ancien aumônier des Collèges Ste Marie à Toulouse et St Joseph de Tivoli à Bordeaux (Deux forts volumes in-8°, brochés, 15 fr) à l'œuvre de Saint-Michel pour la publication des bons livres à bon marché, Téqui, libraire-éditeur, 85, rue de Rennes - Paris.

« Tous les hommes, écrit le R. P. Félix à l'auteur, sincèrement amis du vrai, du bien et du beau trouveront dans votre livre, tout à la fois, avec la sureté de la doctrine et la passion du bien, la beauté de la forme. Votre style toujours sobre et élégant, a souvent le coloris de la poésie et l'ardeur de l'éloquence. »

« Les qualités de votre style, ajoute Mgr Besson, seront appréciées par tous ceux à qui la langue française est encore chère, et qui veulent voir l'apologie de notre sainte religion revêtue de toute la grandeur que donnent l'éloquence et la poésie. Le vrai, le beau, le bien se mêlent sous votre plume et se prêtent un mutuel secours pour rendre à l'Eglise toute la justice qu'elle mérite. »

« Vous parlez de l'Eglise, dit M. Lucien Brun, avec l'amour d'un fils pour sa mère, et vous avez le rare bonheur d'en parler avec un talent qui charme et retient le lecteur. Je vous remercie de n'avoir pas douté du plaisir que j'aurais à vous lire. »

— **Nouveau Mois de Marie, par le R. P. Libercier,** 1 vol. de XIV-153 pages. — Retaux-Bray, éditeur, Paris. En vente, Prix broché : 1 fr. 25.

— **L'Ave Maria,** ou excellence de la salutation angélique par le R. P. J, Laborde, de la Compagnie de Jésus, 1 joli vol.grand in-32. Prix : 1 fr. 25. — Paris, Retaux-Bray, 82, rue Bonaparte.

— **L'Imitation de Notre-Dame,** d'après le R. P. Arias, S. J., par Monnot-Arbilleur, 1 joli vol. in-32 Prix : 2 fr — Paris, Retaux-Bray, 82, rue Bonaparte.

— **Relèvement de la paroisse et retour à la Corporation.** Méthode de M. l'abbé Garnier, de Caen. 1 exempl. franco 0,10 centimes. — dix : 0,50 — cent, 3 fr. 85 — mille 27 fr. 55. S'adresser soit à M. l'abbé Garnier à Caen, soit à la Propagande catholique, 77, rue Violet, Paris.

Sainte Bible. — Il vient de paraître chez Letouzey et Ané, éditeurs, 17, rue du Vieux-Colombier, à Paris, le 1er fascicule de la **Sainte Bible** *(texte latin et traduction française)* commentée d'après la Vulgate et les textes originaux, par L. Cl. Fillion, prêtre de Saint-Sulpice, professeur au grand séminaire de Lyon. L'ouvrage est publié avec l'imprimatur de l'Archevêché de Lyon, et a reçu de hauts et précieux encouragements.

Ce fascicule contient la *Genèse;* il forme un vol. in 8°, de 200 pages et se vend séparément 2 fr. 50.

L'ouvrage complet est en souscription, il formera 8 vol. in-8° de 700 pages environ. Le prix de la souscription, payable après la réception de chaque volume complet, est fixé à 5 fr. net le volume, quelque soit le nombre des fascicules. Le premier volume comprenda la *Genèse*, l'*Exode*, le *Lévitique*, les *Nombres* et le *Deutéronome.*

Pour les Chroniques et les Extraits ;
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE

6me NUMÉRO — JUIN 1888

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

GARCIA MORENO

Président de l'Equateur, Vengeur et Martyr du Droit Chrétien (1)

Le nom de cet homme illustre est depuis longtemps connu de tous les catholiques : son œuvre ne l'est pas assez. Le P. Berthe, de l'ordre du Saint Rédempteur, vient de nous révéler cette œuvre gigantesque. En peu d'années Garcia Moreno a fait d'un pays désolé par les factions révolutionnaires, annihilé par l'impuissance ou l'inertie libérale, une nation vivante, forte, heureuse, animée du plus pur esprit de la vérité catholique. Il a fait, ce qu'un grand nombre croient une entreprise impossible. Grâce à son énergie peu commune, puisée dans les convictions d'une foi ardente qui ne sait pas atténuer la vérité, il conduisit d'étape en étape la République de l'Equateur, de l'ère des agitations jusqu'à l'unité parfaite d'une nation acclamant, par l'unanimité de ses votes, le Christ son défenseur et son Roi.

Garcia Moreno naquit en 1821, à Guayaquil, ville de l'Equateur (2). Il reçut de sa mère une éducation profondément chrétienne, mais à 15 ans il dut la quitter, son père étant mort, pour aller à Quito, où il étudia les humanités, les sciences et le droit. Doué d'une nature ardente et maîtresse d'elle-même, il venait de conquérir avec un brillant succès son dernier diplôme au moment où l'Equateur, alors aux mains du général Florès, voyait se dissoudre son unité religieuse. L'université

(1) D'après le remarquable ouvrage du R. P. Berthe, rédemptoriste, in-octavo de 814 pages, Paris, Retaux-Bray, éditeur, rue Bonaparte, 82.

(2) Petite nation détachée de la Colombie (Amérique méridionale).

catholique sécularisée, les écoles laïcisées, le pays ouvert aux francs-maçons, tels étaient les tristes et lamentables effets de l'esprit révolutionnaire. Mais le peuple est là, réclamant ses droits à la vérité ; on se lève, on prend les armes, la convention est dissoute, le droit reste vainqueur ; cette revendication énergique, au nom de la justice, est due à l'ascendant qu'exerce sur toutes les âmes honnêtes, un jeune homme de 24 ans dont le talent et la vertu planent au-dessus des mauvaises passions, ce jeune homme est GARCIA MORENO. Ce qu'il veut, ce qu'il demande avec une éloquence irrésistible, c'est la paix, c'est l'union, c'est la prospérité dans un pays libre. Il remplira jusqu'à la mort sa courageuse et noble mission.

Un intrigant — *Roca,* — a su capter la confiance des électeurs ; à peine arrivé au pouvoir, il oublie ses promesses mensongères, le peuple est exploité ; mais Garcia qui veille prend sa défense, il se fait journaliste et par sa verve intarissable et son ironie mordante, il met aux abois les aventuriers du pouvoir. *Roca* est remplacé par un président libéral trop faible pour sauvegarder l'autorité. Un régime de terreur lui succède, le régime *d'Urbina :* les jésuites sont expulsés, les bons tremblent, encore une fois les méchants triomphent, nul n'ose se plaindre si ce n'est GARCIA MORENO. Il reprend la défense dans le journal *La Nation ;* bientôt on l'emprisonne, il s'évade ; mais devant la toute puissance d'Urbina, il ne lui reste qu'une ressource, l'exil ! A la France est réservé l'honneur de donner asile au proscrit ; celui-ci doit en échange recevoir d'elle la grâce précieuse qui va compléter en lui l'œuvre de la Providence.

A Paris, Garcia Moreno profita de ses loisirs pour approfondir les grandes questions qui agitaient les esprits, c'est alors que la vérité sociale lui apparut sous son intégrité: « les peuples dépendent de Dieu comme les individus, donc point de société prospère, si Dieu n'en est le maître révéré. Le pouvoir qui, comme tel, ignore Dieu, sera comme tel ignoré de Dieu ; or être ignoré de Dieu c'est le comble du malheur, c'est l'abandon et le rejet le plus absolu. »

Si les nombreuses péripéties de la vie politique n'avaient

rien enlevé à l'exilé de son ardente foi, elle lui en avait fait cependant négliger les devoirs. Le moment approchait où il allait remporter sur lui-même une victoire décisive.

Un jour, qu'il se promenait avec quelques compatriotes bannis comme lui de leur patrie, mais dont les idées religieuses différaient des siennes, une discussion sur le catholicisme s'éleva entre eux. Avec son vif amour de la vérité, sa logique irrésistible, il leur démontra la souveraine grandeur et l'idéale beauté des mystères chrétiens. Un de ses interlocuteurs, impuissant à le combattre, lui dit avec une franchise impitoyable : « Vous parlez très bien, cher ami, mais cette religion si belle, » il me semble, que vous en négligez un peu la pratique, dites- » le sans détours, depuis quand vous êtes vous confessé ? »

Cette observation qui frappait juste arrêta court l'éloquent apologiste. Déconcerté, il baissa la tête un instant, puis, regardant dans les yeux son contradicteur : « Vous m'avez répondu » par un argument personnel qui peut vous paraître excellent » aujourd'hui, mais qui demain, je vous en donne ma parole, » ne vaudra plus rien. » Et il quitte brusquement la promenade. Rentré dans sa chambre, en proie à une vive surexcitation, il tombe à genoux, prie longtemps et va, le soir même, se confesser au premier prêtre qu'il rencontre dans une église. Le lendemain il était à la Sainte-Table, remerciant Dieu de l'avoir forcé à rougir de sa négligence et de sa tiédeur.

A la fin de 1856 le général Roblez, créature et doublure d'Urbina, lui ayant succédé à la présidence, accorda une *amnistie* aux condamnés politiques. Les amis de Garcia Moreno en profitèrent pour obtenir son retour. L'exilé reparut au milieu des siens, avec le double prestige que donne le malheur uni à la vertu. Aussi, à peine arrivé, les distinctions les plus flatteuses vinrent le chercher. Il fut nommé alcade et recteur de l'Université. Les élections qui eurent lieu, en vue du prochain congrès, l'envoyèrent au Sénat où il se révéla comme un puissant orateur.

Une insurrection ayant rendu le pouvoir aux radicaux, leur chef nommé Franco ne craignit pas d'aller solliciter le secours

de l'étranger. On annonce son prochain retour, une armée régulière peut seule résister aux envahisseurs, Garcia le comprend et se fait tout à la fois recruteur, instructeur, ingénieur, diplomate, général. Au milieu des preuves de dévouement qu'il donne sans compter, il est en butte à toute les haines des agitateurs et court à chaque instant les plus grands dangers.

Un jour il arrive à Riobamba avec l'intention de s'y reposer un peu. Voici qu'en pleine nuit, au bruit des cris tumultueux, ses serviteurs effarés se précipitent dans sa chambre : Les soldats sont en insurrection, on en veut à sa vie. Le commandant Cavero se présente avec l'arrogance d'un révolté, et lui intime l'ordre de renoncer au mandat qu'il a reçu du peuple. — Jamais ! lui répond fièrement Garcia Moreno, et comme le commandant se permettait de le menacer : « Assez ! s'écria-t-il ; » vous pouvez briser ma vie, mais aucun de vous n'est assez » fort pour briser ma volonté. » On l'emprisonne. Le serviteur d'un ami pénètre jusqu'à lui et lui fait observer qu'il était facile d'escalader le mur de sa prison après avoir descellé les barreaux d'une fenêtre. — « Dites à votre maître, répondit le » prisonnier, que je sortirai d'ici, non par la fenêtre, mais par » où je suis entré. » Bientôt les gardes disparaissent peu à peu abandonnant toute surveillance à la sentinelle de l'intérieur. Garcia, s'approche de cet unique gardien en lui parlant d'un ton de maître ou plutôt de juge : celui-ci effrayé demande grâce ; bientôt le captif s'échappe de Riobamba, y revient sans retard avec une troupe déterminée et punit les coupables comme ils le méritent.

Pour avoir une idée du courage intrépide de cet homme étonnant, il faut lire dans tous ses détails le combat naval de Jambeli où, avec un seul vaisseau, il met en déroute la flotte de la République dont les révolutionnaires s'étaient emparés.

Depuis l'année 1860, Garcia Moreno était à la tête du gouvernement provisoire établi pour combattre la dictature de Florès et d'Urbina. A la suite de l'expédition vraiment héroïque de Jambeli (1865), il fut considéré par tous les vrais patriotes et les catholiques sincères, comme l'homme providentiel envoyé

au peuple martyr pour dompter l'anarchie et détruire ses désastreux résultats. Si, à l'expiration de son mandat, le président Carion dût lui succéder, ce fut un jour de joie pour l'Equateur quand Garcia Moreno en devint de nouveau le chef suprême. Acclamé par son peuple en 1869, jusqu'à son glorieux trépas, nous le verrons travailler à fixer les bases solides de l'état chrétien.

Son programme pour atteindre ce noble but se résume tout entier dans ces nobles paroles. « Je veux tout ce qui peut contribuer à faire de l'Equateur un pays moral et libre, riche et vraiment civilisé. »

Bientôt, sous l'inspiration d'un génie que la foi religieuse anime, le pays est doté de lois équitables et de juges intègres ; le budget retrouve son équilibre, de belles routes sont tracées, et en mettant en communication, les grands centres favorisent le commerce, entravé jusqu'à ce jour. L'instruction est restaurée de fond en comble. Son fonctionnement à tous les degrés pourrait servir de modèle à plus d'un état de notre vieille Europe.

Une école polytechnique, un observatoire muni d'appareils perfectionnés, des collèges, des écoles primaires, surgissent de toutes parts. Des institutions de charité sont fondées, destinées à soutenir les pauvres et à moraliser le peuple; des missionnaires vont évangéliser les contrées les plus inaccessibles.

A tous les éléments du progrès dont Garcia Moreno a doté l'Equateur, le grand réformateur en ajoute un autre qui en fut le couronnement ou pour mieux dire le fondement et le principe.

Après avoir arrêté avec le Saint-Siège un concordat, dont les clauses étaient dictées par le catholicisme le plus pur, Don Garcia aida par son influence à former un clergé modèle de science et de vertu. Mais pour donner à toutes ses œuvres un céleste appui, à son peuple un protecteur divin, Garcia Moreno proposa aux Chambres réunies en congrès *de voter la consécration officielle de la République* AU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS; c'était en 1873. L'unanimité des suffrages répondit à cet

appel fait aux représentants d'un peuple vraiment chrétien. Acte admirable de foi nationale dans lequel il puisera la force nécessaire pour secouer le joug des sectaires, joug odieux qui pesa plusieurs années sur la république de l'Equateur, après la grande catastrophe dont il nous reste à donner le déchirant récit.

Un humble servant de Marie.

(A suivre).

Lettre du P. DENIAU, Missionnaire Apostolique

Port Olry (Ile Spiritu Sancto) Nouvelles Hébrides.

15 janvier 1888.

(Du monastère du Carmel on nous communique cette lettre que nous insérons presque intégralement).

Ma Révérende Mère et mes chers Associés.

...Dans ma dernière lettre je vous disais : bientôt j'espère, nous passerons de notre pauvre petit Bethléem à Nazareth où nous ouvrirons une école et où nous ferons publiquement les exercices du culte catholique.

Grâces à vos ferventes prières et à vos généreuses et larges aumônes, mes projets ont pu se réaliser. Que Dieu nous en récompense, c'est la demande que je lui adresse tous les jours au saint autel.

Oui, grâces à vous, j'ai pu acheter ici un terrain d'environ deux kilomètres carrés, vilaine forêt depuis le rivage de la mer jusqu'au bout, c'est vrai, mais enfin forêt qu'on pourra avec le temps déboiser et cultiver.

Grâces à vous, à cette forêt de grands arbres, enlacés de nombreuses lianes à travers lesquelles il était impossible de se frayer un passage, a déjà succédé une large plaine de près de 300 mètres carrés ou bientôt vont s'élever des cocotiers, des bananiers, des arbres à pain, des cannes à sucre, en un mot de quoi nourrir et plus tard entretenir un certain nombre d'enfants, espoir de l'avenir. Grâces à vous, Nazareth est construit, il est habité et c'est de sa simple mais solide maison en bois recouverte de fer galvanisé, que je vous écris pour vous en remercier. Notre école est commencée et la religion est suivie. Ces cannibales si sauvages naguère commencent à être doux et apprivoisés, il n'y a plus de danger à vivre au milieu d'eux. Ce ne sont certes pas des chrétiens, mais ce sont déjà des hommes et des hommes qui aiment le prêtre ; en les instruisant on en fera des chrétiens.

Mon vicaire et confrére, beaucoup plus jeune que moi, a pu apprendre un tant soit peu la langue, il a commencé l'école où nous avons déjà huit élèves. Le nombre de nos néophytes s'élève aujourd'hui à quinze.

Merci donc, oh! oui, je ne saurais trop le répéter, merci. Continuez à être ma Providence et les âmes se sauveront, et le bon Dieu sera connu et aimé, et la couronne que l'ange du missionnaire tresse pour vous, sera de plus en plus belle. Vous le dirai-je maintenant ? Oui, car on dit tout à ceux que l'on aime ! Eh ! bien, les dangers et les difficultés du commencement étant aplanis ici, ma mission est finie. Bientôt, il paraît, on va me retirer. Il reste ici à former et à instruire, mais j'en suis incapable. Le temps n'est plus où je pouvais travailler à cette œuvre de consolation. Mon âge ne me le permet plus. On ne peut espérer qu'à cinquante-deux ans je puisse apprendre une langue sans grammaire, sans dictionnaire, une langue non écrite, et surtout la posséder de manière à exercer auprès des Hébridais un ministère suffisamment utile. A d'autres donc plus jeunes que moi les consolations du ministère et de la vie apostolique; pour moi, dans quelques jours, m'écrit-on, je devrai quitter mon cher Port-Olry pour être envoyé à de nouveaux combats à de nouvelles souffrances, ou retourner à Fidji où tous les anciens missionnaires viennent de succomber à la peine. Que la volonté de Dieu soit faite ! D'un côté, il sait bien, le bon Dieu, que si en raison de mon âge, je ne puis faire un grand bien ici par le ministère de la parole, je puis du moins souffrir et par mes souffrances jointes à vos ferventes prières et unies aux saints sacrifices de la Messe, obtenir avec le pardon des fautes de ma vie le salut d'au moins quelques âmes. Aussi, qu'Il me laisse ici ou qu'Il m'appelle à de nouvelles souffrances, je le veux bien.

Mais si d'un autre côté le Seigneur juge dans sa miséricorde qu'en raison de ma faiblesse, des croix et toujours des croix soit un fardeau trop lourd pour mes faibles épaules; si dans sa bonté, Il veut me faire goûter encore les consolations de la vie apostolique, et pour cela me rappeler à Fidji, je le veux bien encore. Certes, les consolations sont assez attrayantes pour moi. Toutefois je ne les veux que si le bon Dieu me les veux.

...Depuis quelques jours seulement je n'offre plus la Ste Messe pour vous, car je ne dis plus la messe, n'ayant plus de vin de messe, n'ayant plus de pain d'autel et pas une cuillerée de farine pour en faire. Mais bientôt, je pense, le bon Dieu viendra à mon secours. C'est son habitude : il commence par mettre les missionnaires au pied du mur, et quand ils y sont complètement, c'est alors qu'il vient à leur secours.

Pour preuve, écoutez une petite histoire.

Il y a environ deux mois, le navire de guerre français, *la Dives* était à l'ancre en face de la maison. Son digne commandant était venu me voir. Après un long et doux entretien avec lui, je lui dis : Monsieur le Commandant, nous n'avons point d'eau ici, et pour en trouver, ce n'est certes pas facile ! Auriez-vous la bonté de nous en envoyer un peu ? — Très certainement, me dit-il ; mais je ne puis vous laisser aucun contenant. Si vous avez ici quelques contenants, envoyez-les à bord et je vous les ferai remplir. — Je remerciai Monsieur le Commandant, j'apportai à ses marins les trois contenants que j'avais et ordre leur fut donné de les remplir.

Au bout de quelques temps notre brave commandant pensant qu'on nous avait apporté notre eau fit lever l'ancre et gagna le large.

Jugez de notre désappointement quand nous vîmes le navire s'éloigner à toute vapeur, ne nous laissant ni eau, ni moyens de nous en procurer à l'avenir. Deux heures après *la Dives* avait disparu à l'horizon. Nous étions là à nous regarder, nous riions, mais au fond, nous n'étions pas fiers. Enfin, une demi-heure après, *la Dives* apparaît de nouveau à l'horizon. Son bon commandant s'était enfin aperçu de son oubli ; il revenait avec son amabilité accoutumée nous rapporter nos contenants pleins d'eau. Le bon Dieu fera de même pour le vin et la farine ainsi que pour bien d'autres choses ; avant peu, il nous en enverra.

Je vous envoie la seule bonne chose que je puisse vous envoyer pour votre nouvel an : la bénédiction du bon Dieu. Oh ! que cette bénédiction de notre bon Dieu Tout-Puissant, Père, Fils et Saint Esprit descende sur vous ainsi que sur tous les vôtres ; qu'elle y demeure non pas seulement cette année, mais jusqu'à ce beau jour où nous nous reverrons dans les Cieux et où je vous conduirai ces chères âmes à qui vous aurez donné la vie et le bonheur éternel.

DENIAU,
Miss. Apost.

MARTYROLOGE de L'ÉGLISE de CHARTRES *(Suite)*

SAINTS ATTRIBUÉS SANS PREUVE AU DIOCÈSE DE CHARTRES

Nº 26. On nous a fait connaître quelques saints dont l'attribution au diocèse de Chartres ne nous semble pas suffisamment justifiée, nous ne voulons pas les omettre, mais nous laissons à d'autres le soin de prouver ou de contredire définitivement leur existence et leur origine.

L'auteur des *Petits-Bollandistes*, nous signale parmi les disciples de Saint-Denis, les saints Taurin, Jonat, Saintin, Antoine, et beaucoup

d'autres (1) ; et il dit que St Taurin fut destiné pour Évreux, St Jonas pour Chartres, Saint Saintin pour Verdun et St Antoine pour le pays chartrain.

Nous pensons que Saint Antoine est mis ici pour Saint Antonin, et Saint Jonat ou Jonas pour Saint Yon, destiné non pas pour Chartres mais pour Châtres, c'est-à-dire pour Arpajon, sur les limites mais en dehors de notre ancien diocèse. La même faute, due à l'inadvertance d'un prote, est reproduite dans la vie de Saint Corbinien, évêque de Frisengen en Bavière, en 730. Il naquit à Châtres et non pas à Chartres (2).

Nous avons encore à rectifier des erreurs relatives à Saint Didier de Langres, à Saint Avit du Périgord et à Saint Apothème.

Saint Didier, évêque de Langres, fut-il martyrisé par Chrocus (3) chef des Germains vers 264 ou par les Vandales du Ve siècle ? (4) et son martyre eut-il lieu dans sa ville épiscopale de Langres, comme on le dit communément, ou dans le pays chartrain ? Cette dernière opinion, bien que peu probable, a pour elle D. Ruinart, qui n'est pas sans valeur. Celui-ci annotant un traîté de Saint Victor de Vite (5) *de persecutione vandalicâ*, s'autorise de Du Saussaye et de plusieurs autres qu'il ne nomme pas, et prétend que saint Didier de Langres reçut sa couronne chez nous *(eumdem quem apud carnotenses passum commemorant.)* Mais quand on se reporte au passage indiqué on trouve que Du Saussaye (6) a seulement voulu dire qu'à Chartres on rend un culte à Saint Didier évêque et martyr, sans dire où il souffrit et quel diocèse il eut à gouverner.

En disant que Saint Adjutus, appelé aussi St Avit, vint dans le Perche et s'établit dans une cellule dépendante du monastère de Bonneval, un historien d'ailleurs mieux renseigné (7) nous autorise à revendiquer ce saint cénobite et missionnaire. Nous n'avons pas ce droit. Ce saint Avit, originaire de Lenquais, près de Bergerac, soldat d'Alaric, prisonnier de Clovis, pèlerin d'Orléans, religieux de Bonneval, dans le Poitou, ne parut pas dans le diocèse de Chartres, et s'en alla mourir dans le Périgord en 570. Il est honoré le 17 juin, comme notre Saint Avit, dans les diocèses d'Agen et de Périgueux (8).

Saint Apothème nous est encore moins connu. Cependant plusieurs éditions (9) de la vie de Saint Convoyon, abbé de Redon, nous disent que cet abbé aurait enrichi son église des reliques de Saint Apothème évêque de Chartres. Il fallait mettre évêque d'Angers.

No 27. Saint Bénigne. Nous voulons bien compter Saint Bénigne au rang de nos Saints, mais nos raisons ne sont pas inattaquables.

(1) Mgr Guérin, XII. 199, 201. — (2) Godescard ; Barth. IX, 290. — (3) Varnahaire de Langres; Fredegaire ; Barth. III 348. — (4) Tillemont, Godescard. — (5) Migne, 58 p 363. — (6) Martyrologe 19 mai. — (7) Abbé Cochard, Saints d'Orléans, 234. — (8) Barthél. VI. 1023 ; Bréviaires d'Agen et de Périgueux ; *Semaine religieuse* d'Agen 4 fév. 1888. — (9) Vie de St Convoyon, Barthél. X. 530 ; Godescard, 28 décembre.

Originaire de Rome, filleul de Sainte Agnès, avant l'an '304, ce saint aurait été envoyé en Gaule, serait devenu évêque de Chartres, d'après les savants Bollandistes, (1) et aurait été martyrisé sur les bords de la Loire vers 350. Dom Liron est peut-être le seul de nos historiens chartrains qui mentionne ce Bénigne et le place au rang de nos évêques (2).

Clovis 150 ans plus tard fit bâtir à Veuves, alors du diocèse de Chartres un monastère devenu célèbre pour y placer le corps du saint évêque et des reliques de Sainte Agnès qu'il avait reçues de Rome. Les Normands détruisirent l'abbaye en 859. Les reliques furent cachées et ne furent découvertes qu'un siècle après à la suite de l'apparition sept fois répétée de Sainte-Agnès. Thibaut, comte de Blois, les donna bientôt à son cousin Balderic, évêque d'Utrecht, et celui-ci les mit dans sa cathédrale en 964. Elles y sont restées en grand honneur jusqu'à ce jour tandis que leur souvenir a pour ainsi dire disparu de nos contrées. De nos jours cependant M. Tanquerel des Planches, curé de Veuves, s'est efforcé de faire revivre le culte des saints patrons de sa paroisse par plusieurs notices savamment écrites et par des fêtes remplies de piété et de poésie (3).

Nos 28 à 32. Saints Martin, Romain, Victur, Victrice et Valentinien. Saint Martin, évêque de Tours (374-397) fut le grand apôtre des Gaules, son passage est signalé à Amiens, Poitiers et Ligugé, Trèves, Sens, Amboise, Paris où en embrassant un lépreux tout couvert d'ulcères il le guérit. Il n'oublia pas Chartres et se rendit dans cette ville avec plusieurs de ses disciples (4). En traversant le Vendomois il y trouva quelques chrétiens dont les pères avaient reçu la foi de Saint Romain, neveu de Saint Julien du Mans, mais en petit nombre; la plupart étaient païens. C'est dans ce voyage, à Vendôme (5), croyons-nous, qu'il confirma, auprès d'une foule immense accourue de tous côtés, l'autorité de sa doctrine par la résurrection d'un mort au nom de Jésus-Christ. Il confia à Saint Victurus, ou Victorius (depuis évêque du Mans), le soin d'instruire cette population, continua sa route et dès son arrivée à Chartres, il donne la parole à une muette de naissance, en présence de tout le peuple et des évêques Valentianus et Victricius qui se trouvaient là par hasard.

Nous pensons qu'il s'agit ici de Saint Victrice, évêque de Rouen, dont les rapports avec Saint Martin sont connus (6). Quant à Valentinien, notre bréviaire (7) le *Gallia christiana*, et dom Piolin, malgré le silence de nos historiens locaux, le supposent évêque de Chartres, le savant bénédictin lui donne même le titre de Saint.

(1) Boll. notes sur Ste Agnès. —(2) D. Liron, catalogue des évêques de Chartres, Ms. Bibliothèque de Chartres, fonds Roux. — (3) Veuves, ses Saints, etc., abbé Hénault.

(4) Sulpice Sévère, traduction de Barth. III. 824, 838. — (5) D. Piolin I. 94; Abbé Simon, histoire de Vendôme. — (6) Barth. IV 345, vie de St Victrice. — (7) Fête de St Aignan.

Le culte de Saint Martin est très répandu dans ce diocèse et soixante-trois paroisses le vénèrent comme patron (1).

N° 33. Saint Germain d'Auxerre fut comme Saint Ambroise, gouverneur civil (2) de la province avant d'en devenir l'évêque, et comme Saint Martin il fut le thaumaturge des Gaules en même temps qu'il en était l'apôtre.

A Nanterre il consacra Sainte Geneviève, qui plus tard reçut le voile de Villicus, évêque de Chartres (3). Les bretons d'Armorique s'étaient révoltés contre leur gouverneur et celui-ci pour les punir permit au roi des Alains Eocharie, d'aller chez eux porter le pillage et le feu. Les barbares se mettent en marche, les routes sont couvertes de cavaliers bardés de fer (4) et pour prévenir cette invasion de leur province, les bretons envoyent demander à Saint Germain de leur servir d'intermédiaire et de pacificateur. Ils partent cependant, mais en petit nombre et mal armés, se réunissent à Tours, s'avancent sur le Perche (5) et allaient engager sur les confins des diocèses de Chartres et d'Orléans (6) une bataille qui ne pouvait que leur être fatale; quand Saint Germain se présente entre les combattants, s'approche du roi barbare et lui demande d'épargner l'Armorique. Celui-ci qui compte sur un brillant succès et un riche butin ne veut rien entendre, il s'apprête à donner le signal de l'attaque, il pousse en avant son cheval, mais le Saint saisit le coursier, par la bride, le cloue sur place et arrête l'armée entière en ce lieu (7). Le barbare est vaincu sans coup férir, Saint Germain part pour l'Italie faire ratifier la paix par l'empereur Valentinien III et meurt à Ravenne.

Plus de trente paroisses dans l'ancien diocèse de Chartres, l'ont pour patron.

N°s 34 à 36. Sainte Mesme, Saints Théodemir et Mesmin. Nous sommes assurés qu'une Sainte Mesme a vécu dans notre diocèse de Chartres, mais il est bien difficile d'établir qui elle était.

D'après la *Chronique de Dourdan* (8), elle naquit et mourut au village qui porte son nom, près de cette ville. Elle serait la fille du chef du pays — *rex Dordanus* — et sœur de Saint Mesmin. Celui-ci, d'abord païen comme son père, aurait lui-même martyrisé sa sœur, et devenu chrétien, après la bataille de Tolbiac (495), se serait retiré à Micy-les-Orléans, pour expier son fratricide, aurait été élu deuxième abbé de ce monastère et lui aurait donné son nom (9).

(1) Mém archéol IV 228.
(2) Dom Viole, l'un des plus savants religieux d'Auxerre, natif de Soulaires.
(3) Voir Ste Geneviève.
(4) Vie de St Germain, par Constance de Lyon, Barthel. IV 933.
(5) Saints d'Orléans, abbé Cochard, 59.
(6) id. 60. Lebeuf cité par Barth 933.
(7) Barthel. 933. — id 998. Dom Piolin 1. 118.
(8) Publiée en 1624.— (9) Lettre de M. l'abbé Longeau, curé de Ste Mesme 1888.

Les historiens orléanais pensent, les uns qu'elle fut sœur (1) mais non victime de Saint Mesmin l'ancien, les autres supposent qu'elle fut sœur (2) ou nièce (3) de Saint Théodemir, doyen de l'Eglise d'Orléans, puis abbé de Micy ; et mère ou sœur de Saint Mesmin le jeune, eux aussi peut être d'origine dourdanaise. Elle aurait vécu avec quelques saintes femmes dans un couvent situé près du monastère de Micy et y serait morte dans la paix du Seigneur (4).

Elle est honorée comme vierge seulement à Orléans et à Fréjus (5), comme vierge et martyre, à Chartres et à Versailles, ce qui nous ferait croire que la Sainte de Dourdan n'est pas celle d'Orléans. Et à Chartres, à Conques, près Rhodez et à Conches, près Evreux, le culte de Sainte Mesme est uni, je ne sais pour quelle cause, au culte de Sainte Foi, et ces deux saintes ont dans ces trois localités des églises ou des chapelles assez rapprochées l'une de l'autre (6).

Les reliques de Sainte Mesme de Dourdan furent portées à l'abbaye de Saint-Cheron-lès-Chartres, au IXe siècle, pendant les guerres des Normands, et en partie restituées à la paroisse de Sainte Mesme en 1535 (7). Un office de la sainte a été composé vers cette époque. Il est attribué (8) aux religieux de Garnay, près Dreux, qui avaient alors pour prieur (non résidant) Antoine de Poisieu, ancien chanoine de Chartres, archevêque démissionnaire de Vienne et frère du châtelain de Sainte Mesme (9).

(A suivre).

LE 21 MAI A LA CATHÉDRALE DE CHARTRES

Le 21 mai, la cathédrale de Chartres présentait un spectacle des plus animés et des plus édifiants. Nous aurions pu nous croire revenus aux grands jours de pèlerinage de 1873 et 1876. Environ 600 personnes amenées de Paris aux pieds de Notre-Dame de Chartres par M. l'abbé Méritan curé de St-Sulpice ; plus de mille personnes du diocèse d'Orléans arrivées au même lieu sous la conduite de Monseigneur Coullié, leur saint évêque ; puis beaucoup d'habitants de notre ville heureux de s'associer aux manifestations d'amour pour leur Auguste Patronne ; tels sont les éléments principaux des foules pieuses qui se succédèrent et même, à certaines heures, se trouvèrent réunies dans notre vaste église.

Parmi les députations paroissiales qui vinrent grossir cette affluence, citons un groupe important venu de Patay, un autre de Toury (Eure-et-Loir), sur les confins du Loiret, un autre de Gellainville, près Chartres.

(1) Abbé Rocher, notice sur la paroisse de St Hilaire, St Mesmin.—(2) Lettre de M. l'abbé Cochard, 2 Décembre 1878. — (3) Saints d'Orléans, vie de St Théodemir, 214. — (4) Id. 103. — (5) Martyrologe romain, 16 mai. — (6) Procès-verbaux archéologiques d'Eure-et-Loir, III. 159. — (7) Lepinois, I. 284.

(8) Abbé Longeau. — (9) Id. Liste des archevêques et évêques sortis du diocèse de Chartres, *Voix de Notre-Dame*, Décembre 1879.

I. *Orléans.* — Les Orléanais, débarqués les premiers, eurent leur messe vers 7 heures et demie. Monseigneur l'évêque de Chartres voulut complimenter son frère dans l'épiscopat, au moment où celui-ci entrait au chœur capitulaire pour y officier. Voici quelques unes des paroles que nous avons pu saisir sur les lèvres du vénérable vieillard: « Monseigneur, depuis longtemps déjà, mon grand âge ne me permet plus d'assister à de pareilles solennités. Cependant, dans la circonstance présente, j'ai voulu vous recevoir moi-même dans ma cathédrale ; et, cette marque de déférence, je la devais non seulement au beau diocèse d'Orléans mais encore à son bien aimé évêque dont je connais et admire les éminentes qualités. Oui, Monseigneur, j'apprécie votre ardent amour pour la T.-S. Vierge, pour N.-D. de Chartres. Je sais aussi que les Orléanais ont voué à notre Madone un culte spécial. Votre illustre prédécesseur est venu ici mettre sous sa protection ses travaux et ses œuvres. Comme lui, Monseigneur, vous avez voulu consacrer vos œuvres à N.-D. de Chartres. Qu'Elle vous bénisse et vous protège ! L'histoire atteste que dans tous les temps on est venu à elle de toutes parts, les princes comme les peuples. Soyez béni, Monseigneur, de continuer ces traditions, en amenant à ses pieds vos diocésains, et en venant ainsi, au milieu de nous, donner l'exemple de la dévotion à Notre-Dame. »

L'évêque pèlerin répondit à peu près en ces termes: « Merci, Monseigneur, pour votre bonté ! Moi aussi, je suis enfant de Saint-Sulpice, et, comme tel, très attaché à N.-D. de Chartres. Mais, je puis le dire en toute sincérité, je n'ai pas été moins attiré ici par le désir de saluer Votre Grandeur, dont j'admire les grandes vertus et l'insigne piété envers Marie, et que je vénère comme le doyen de l'épiscopat français. Oui, Monseigneur, c'est pour moi un bonheur de pouvoir m'entretenir quelques instants avec vous. Mais je suis venu aussi pour confier mes œuvres à N.-D. de Chartres et lui faire part de mes projets pour l'avenir, en la priant de leur faire porter les fruits de bénédiction que j'en attends. Je suis venu en action de grâces, pour l'amélioration de ma santé naguère gravement atteinte, vous le savez, Monseigneur, et rétablie par la protection de N.-D. de Chartres..... » A ce motif personnel de remerciements, Sa Grandeur en a ajouté un autre concernant sa chère cité d'Orléans, et a terminé son discours en demandant que l'on veuille bien s'unir aux Orléanais dans la louange et la prière à N.-D. de Chartres.....

Aussitôt la messe épiscopale commença avec des hymnes et des cantiques. Monseigneur Coullié eut la joie de voir un grand nombre de ses diocésains s'approcher de la Sainte Table; en même temps des prêtres du pèlerinage célébraient le saint sacrifice aux différents

autels de l'église. La prière montait de ces âmes vers le Seigneur et elle arrivait au Seigneur offerte par le cœur même de Notre-Dame.

Il en fut de même dans l'après-midi, quand la sonnerie des cloches eut ramené les Orléanais à la cathédrale pour le second office de leur pèlerinage. Alors ce furent les vêpres chantées avec entrain par toute l'assistance. Le sermon fut prêché par M. l'abbé Gasnier, professeur de philosophie au Petit-Séminaire de La Chapelle près Orléans. La dévotion de la France à Marie, la dévotion spéciale des Orléanais à Marie, tel fut le sujet de son beau discours qui célébra les gloires de N.-D. de Chartres. Le salut du Saint Sacrement suivit et se termina par la procession. C'est pendant cette procession magnifique dans la cathédrale et à la crypte que nous avons pu mieux nous rendre compte de la belle organisation du pèlerinage.

On remarquait successivement les Enfants de Marie de Sainte-Croix et d'autres paroisses du diocèse d'Orléans, des religieuses de diverses communautés, la députation du Tiers ordre franciscain (Fraternité d'hommes), celle du cercle catholique et des Patronages, près de trente élèves du pensionnat des Frères, autant d'élèves de La Chapelle, mais ceux-ci en costumes de clercs pour les cérémonies, des ecclésiastiques en habits de chœur, enfin Monseigneur Coullié assisté de M. l'abbé Hautin, vicaire-général, de M. l'abbé Séjourné, secrétaire de l'évêché et de plusieurs autres chanoines. Le défilé se prolongeait, après le cortège épiscopal, en deux lignes interminables de personnes qui ne s'étaient pas jointes aux groupes des confréries. Le cantique chartrain en l'honneur du *Voile* de Notre Dame et le Magnificat entremêlé d'invocations populaires à Marie donnaient à cette marche solennelle un charme continu de vive dévotion. Au retour dans l'église supérieure, les pèlerins s'arrêtèrent devant N.-D. du Pilier pour les dernières oraisons. Mgr Coullié et ses diocésains terminèrent ainsi aux pieds de cette auguste Madone une fête qui avait appartenu entièrement à la piété, conformément à la devise de leur illustre héroïne Jeanne d'Arc, devise qu'ils portaient tous sur la poitrine comme décoration et comme signe de ralliement. *Jesus*, *Maria*.

II. *Saint-Sulpice.* — Entre les offices des Orléanais, les pèlerins de Paris arrivés plus tard à Chartres et repartis plus tôt de cette ville, ont pu satisfaire à leur dévotion dans les mêmes conditions, avec les mêmes cérémonies que les années précédentes. La coïncidence du pèlerinage d'Orléans n'a changé que pour une demi-heure leur programme annuel.

La population chartraine accueille toujours avec une visible sympathie ces fervents catholiques de la capitale, fidèles aux affections de M. Olier, le fondateur de St-Sulpice, et dociles aux saintes initiatives de ses disciples. Du reste, chaque fois qu'ils

reviennent à nos bien aimés sanctuaires, ils justifient l'attente non seulement des âmes pieuses, mais de tous les habitants de Chartres désireux d'entendre des chants bien exécutés et de contempler une foule qui prie et communie.

M. l'abbé Méritan, curé de Saint-Sulpice, avec le clergé de sa paroisse, et d'autres ecclésiastiques de Paris, curés ou chanoines, pouvait donner une solennité exceptionnelle aux rites sacrés dans le chœur capitulaire. Un de ses prêtres, M. l'abbé Bouyer, avait été chargé de porter la parole après l'évangile. Il l'a fait doctement et éloquemment; il a montré le rôle maternel de Marie dans les mystères de l'Incarnation et de la Rédemption. Pendant la cérémonie de l'après-midi, c'est M. le curé qui monta en chaire et fit les recommandations aux prières; ses chaleureuses allocutions, alternant avec les dizaines de chapelet, excitaient la ferveur de l'auditoire. La procession dans l'église de N.-D. de Sous-Terre, après les vêpres et le salut, couronna dignement les stations de la journée.

Nous avons parlé plus haut des beaux chants du Pèlerinage parisien. Ajoutons un détail que n'a pas oublié de signaler l'*Univers*. — Dans l'intervalle laissé libre entre les exercices du matin et de l'après-midi un charmant cantique a été offert à Sa Grandeur par M. le chanoine Le Guillou, l'auteur bien connu des Cantiques à Marie qui comptent aujourd'hui plus de cinquante années de popularité. Mgr l'évêque de Chartres a pris connaissance de ce cantique avec une grande satisfaction, et a daigné en autoriser l'usage dans son église.

L'abbé GOUSSARD.

Voici maintenant un article emprunté aux *Annales religieuses* d'Orléans. Elle l'ont publié, le 12 mai, en annonçant le pélerinage à Chartres. Nous sommes heureux de le reproduire, comme une belle page qui doit figurer dans notre histoire locale.

ORLÉANS ET CHARTRES

Nobles cités, elle sont bien l'une et l'autre le cœur de la France, car dans leurs murs, plus que partout ailleurs, la France a senti battre son sang le plus généreux : Orléans, la ville privilégiée du « Christ qui aime les Francs »; Chartres, la ville prédestinée de la « Vierge qui doit enfanter. »

Trois fois dans le cours de notre histoire nationale, il y eut grande pitié au bien aimé royaume; et, trois fois, la France qui se sentait mourir, tourna les yeux vers le Christ et vers la Vierge. Le Christ et la Vierge répondirent à ces appels d'une poignante détresse : le Christ à Orléans, la Vierge à Chartres.

La première fois, c'étaient les barbares qui inondaient notre sol ; le royaume des Francs n'était point formé encore ; ses évêques s'occupaient à le faire « comme les abeilles font leur ruche » dit le protestant Gibbon. Et voici Attila avec ses hordes, qui vient ruiner l'œuvre naissante. Mais le Christ veille ; il amène le barbare à Orléans où il a par avance suscité Saint Aignan ; et là, il le brise si complètement, que c'en est fait, à tout jamais, des Huns.

Les siècles suivants ramènent bien quelques incursions d'autres barbares, mais Clovis, Charles-Martel, Charlemagne sont là : il n'y a pas à trembler. Au Xe siècle, dernière et formidable invasion. Ce sont les Normands. Depuis trente ans ils pillent la France, et ce n'est pas, à cette fois, le pauvre Charles le Simple qui la sauvera. La Vierge alors se montre. En 911, le terrible Rollon assiège Chartres ; la ville va être emportée, quand l'Evêque, en habits pontificaux, s'avance sur les remparts, portant au bout d'une lance le Voile de la Très Sainte Vierge. A cette vue, Rollon pour la première fois se trouble, et il se retire, mais en bon ordre, pour bien prouver que ce n'est pas la force des armes qui le fait fuir, mais un ascendant surnaturel. La même année il traite avec le roi de France ; et l'année suivante il est baptisé avec son armée. C'était un fier chrétien que Dieu gagnait, et un fier champion qu'il donnait à la France.

Les invasions étaient terminées, et le paganisme définitivement vaincu.

Quelques siècles plus tard, nouvelle et plus terrifiante menace. C'est la guerre de Cent Ans ; c'est la France qui va disparaître. Les défaites de Crécy et de Poitiers ont brisé son épée. Son roi Jean II est prisonnier, et le roi d'Angleterre, Edouard III, commence à s'appeler roi de France. Encore quelques villes à conquérir, et tout le royaume est à lui. Il est vrai que parmi ces villes il y a Chartres et Orléans.

Il assiège Chartres. La ville de Marie implore sa Souveraine ; et voici qu'un orage effroyable éclate au-dessus de l'armée anglaise, tuant et noyant par milliers hommes et chevaux, Edouard épouvanté se tourne vers la Basilique, et fait vœu, si Marie sauve son armée, de signer enfin la paix, et de renoncer à la couronne de France. Aussitôt l'orage s'arrête. Le traité est signé à Bretigny, à une lieue de Chartres. C'est *le 8 mai 1360.* Triste traité assurément. Du moins, en démembrant la France, il lui conserve sa nationalité, et lui permet de réparer ses forces pour reprendre bientôt la lutte.

Et le gigantesque duel continue ; et, après soixante-dix ans d'émouvantes vicissitudes, il se termine enfin, et cette fois, sous les murs d'Orléans, où Jeanne d'Arc « message de Dieu » vient d'arborer sa virginale bannière, et de faire entendre son cri de triomphe :

Jhesus, Maria ! C'est encore un 8 mai (1429); mais à cette seconde date, la guerre de Cent Ans est finie; la Vierge et le Christ ont sauvé leur doux royaume de France.

Au XVI[e] siècle, dernier et plus terrible péril. C'est la nation qui se divise en deux camps, l'un catholique, l'autre protestant ; et deux épées françaises, indomptables toutes deux, qui vont faire périr la France.

En 1568, l'armée huguenote, ayant à sa tête le prince de Condé, vient mettre le siège devant Chartres. Bon augure pour les catholiques. Sur la principale porte de leur ville, les habitants ont placé une statue de la Très Sainte Vierge « *Carnutum tutela* ». Les Huguenots dirigent contre l'image toute leur artillerie, mais pas un boulet ne l'effleure. Cependant, hélas, de chaque côté le rempart croule, et une large brèche est ouverte. Le siège alors est fini. Les habitants courent à la Basilique faire une dernière prière à Marie ; et, pendant ce temps-là, Condé, qui n'a plus qu'à entrer paisiblement dans la ville, lève le siège et se retire. Pourquoi ? Ni catholiques ni protestants n'ont jamais su le dire. La Vierge a gardé son secret.

Or, c'était le 15 mars 1568. Le 24 du même mois, les protestants d'Orléans, conduits par Théodore de Bèze, font sauter la Basilique de Sainte-Croix.

Mais quand le temps de la délivrance sera venu, Henri IV converti voudra être sacré dans la Cathédrale de Chartres. Et le pape, en le relevant des censures, lui enjoindra, pour pénitence, de rebâtir la Cathédrale d'Orléans ; et les deux vieilles cités, toutes deux ensemble, béniront en leurs chants joyeux la Vierge « Reine de France », et le « Christ qui aime les Francs ».

Et nous, pèlerins orléanais à Notre-Dame de Chartres, nous irons, lundi, répondant à l'appel de notre Evêque, mêler dans nos prières les noms de ces deux cités que notre histoire a si intimement associées ; et nous demanderons à la Vierge bénie qu'elle parle encore au Christ, son Fils, de son bien aimé peuple français.

L. Bellangé.

FAITS RELIGIEUX

Le Pape a encore multiplié ses réceptions pendant le mois de mai. Les Autrichiens, les Allemands, les Tyroliens, les Espagnols, les Hollandais, les Lombards, les Italiens de différentes provinces, les Africains avec S. E. le cardinal Lavigerie, ont paru tour à tour devant le Saint-Père.

Les catholiques de la Pologne, — de cet infortuné royaume pour lequel Pie IX et, après lui, Léon XIII ont toujours exprimé la plus

paternelle sympathie, — ne pouvaient pas ne pas être représentés au Jubilé Pontifical.

Six cents d'entre eux, avec leurs 3 archevêques, quatre évêques et 141 prêtres des rites latin, ruthène et arménien, ont eu une audience solennelle. Ils ont remis au Pape une Adresse en 3 langues, magnifiquement reliée, avec une riche offrande en argent. Léon XIII leur a répondu en affirmant de nouveau sa tendresse et sa sollicitude paternelle pour la Pologne.

— Le lundi 14 mai, un pèlerinage de 300 Mexicains a été admis à l'audience pontificale. Le Saint-Père a appelé l'attention des pèlerins sur les causes des maux qui affligent leur pays : les révolutions, les dissensions intestines et le travail des sociétés secrètes.

— Le roi des îles Sandwich (Océanie) a adressé à Léon XIII une lettre d'hommages. Il y a quelques semaines, le roi de Suède, roi luthérien, s'entretenait longuement avec le Pape au Vatican.

— Le vote du Sénat du Brésil, abolissant l'esclavage, a rempli de joie le Saint-Père. L'épiscopat et le clergé catholique avaient préparé depuis longtemps cette grande œuvre. Le Pape enverra la Rose d'or à la princesse régente du Brésil, qui a contribué à obtenir le résultat tant souhaité. — L'encyclique aux évêques Brésiliens sur l'abolition de l'esclavage vient de paraître.

Un mot du Pape. — Mgr Lamarche, évêque de Quimper, adresse à ses diocésains une lettre pastorale, à l'occasion de son retour de Rome. Il y annonce le couronnement prochain de Notre-Dame du Folgoat, la demande de reconnaissance du culte de Saint Jean Discalcéat, existant de temps immémorial à Quimper, et le commencement des informations sur la vie et les miracles de Michel Le Nobletz. Mgr Lamarche cite cette parole de Léon XIII, à l'audience particulière que Sa Sainteté lui a accordée : « Dites à tous vos Bretons que je les aime, car ils sont restés, eux, les vrais Français d'autrefois. »

Don au Pape. — Un saint prêtre de Bayonne, M. le chanoine Quevédo, qui a une grande fortune patrimoniale, l'a déposée presque tout entière aux pieds de son Père le Chef de l'Eglise. Il désirait cacher son nom ; mais les journaux ont découvert l'acte admirable de ce vrai fils de l'Eglise catholique.

Missions. — Quel sujet d'affliction que la destruction récente des missions du Thibet et la dispersion des missionnaires !

Congrès. — L'œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers a tenu ses assises à Cahors, sous la présidence de M. d'Armagnac. M. Léon Harmel est l'orateur et l'apôtre applaudi de ces réunions. Une conférence spéciale a été donnée par lui à tous les ecclésiastiques du diocèse, convoqués à cet effet dans une salle du grand séminaire de Cahors. Aux réunions privées, tenues en ville dans la salle des *Variétés*, la foule se presse, et l'élément ouvrier fournit un contingent nombreux et assidu.

Congrès eucharistique. — Comme nous l'avons déjà dit, le VI[e] congrès des œuvres eucharistiques, celui de l'année jubilaire de Léon XIII, aura lieu à Paris.

Le comité d'organisation nous prie d'annoncer que l'ouverture est fixée au lundi 2 juillet, et la clôture au vendredi suivant.

La carte du congrès, nominative et personnelle, sera délivrée moyennant une cotisation de 10 francs. Elle donnera droit : 1° à la participation à toutes les séances et délibérations du Congrès ; 2° à une place réservée pour les cérémonies religieuses ; 3° à un compte rendu détaillé (beau volume in-8°) de tous les travaux du Congrès. Les membres du Congrès qui renonceront au compte rendu ne verseront que 5 francs, pour contribuer au paiement des frais généraux. Pour recevoir le compte rendu franco, il y aura à payer un franc en plus.

Toutes les demandes d'inscription, de logement et pension, de renseignements, et les communications relatives au Congrès, autres que celles qui ont trait aux travaux, doivent être adressées à M. G. Champeaux, secrétaire général du Comité permanent du Congrès eucharistique, *rue Négrier, 9, à Lille.*

Tout ce qui concerne les travaux doit être envoyé au R. P. Tesnière, *avenue Friedland, 27, à Paris.*

Un généreux bienfaiteur. — Les bons exemples continuent de porter fruits. Un habitant de Navarrenx (Basses-Pyrénées), M. E. Daralde, a légué à sa ville natale un superbe château pour servir d'hôpital aux pauvres de la ville d'abord et du canton ensuite, si les ressources le permettent. Pour parer aux dépenses d'établissement et d'entretien de cet hôpital, M. Daralde a laissé, en outre, à la ville de Navarrenx, en divers titres de première valeur, un capital de 300 à 350,000 fr. Les pauvres et les malades devront être soignés par quatre Sœurs de Charité et servis avec le linge et la vaisselle de M. Daralde. Par une touchante disposition de son testament, M. Daralde ne demande qu'une chose aux pauvres qui recevront l'hospitalité dans son château : qu'ils entretiennent son tombeau et prient pour lui.

— Les fêtes du triduum en l'honneur du B. Grignon de Montfort, auront lieu les 4, 5 et 6 juin, à St-Laurent-sur-Sèvres (Vendée). On compte sur la présence de beaucoup d'évêques.

L'Assemblée des Catholiques. — L'assemblée des catholiques vient de terminer ses importants travaux, par un grand pèlerinage à Montmartre et à Notre-Dame des Victoires. Le journal *La Croix* parle ainsi de l'assemblée.

« Les séances, auxquelles assistait une foule d'élite, ont été du plus haut intérêt.

Parmi les rapports les plus appréciés, citons celui de M. de Livois sur l'œuvre de l'*Hospitalité de nuit*, ceux de M. de Nicolaï, sur les *Frères des Ecoles chrétiennes*, de MM. le Marquis de Beaucourt et de Marolles, sur les importants travaux qui ont été entrepris pour démontrer au peuple les conséquences désastreuses de la révolution de 89. M. l'amiral Gicquel des Touches a lu deux rapports fort intéressants, l'un sur le *Repos dominical*, l'autre sur les *Œuvres de militaires et de marins.*

M. de Ravignan, le vaillant catholique qu'un vote de surprise a momentanément écarté du Sénat, a dénoncé le plan des loges pour imposer à l'enfance l'enseignement sans Dieu.

La *Société d'éducation* s'est efforcée d'enrayer la guerre entreprise contre l'enseignement catholique. Cette œuvre, qui compte 500 membres actifs, possède un budget florissant. Au 31 décembre, l'excédent en caisse s'élevait à 17000 francs. M. Chodet a rappelé qu'un Comité de

contentieux s'était formé à Paris, pour appuyer les directeurs d'écoles libres à la merci des inspecteurs primaires. M. Thellier de Poncheville, dont la parole vibrante remue profondément les cœurs, a constaté que le vieux sang chrétien de la France se révoltait contre les entreprises des laïcisateurs; il a salué le mouvement de résistance, qui ne s'arrêtera que lorsque Notre-Seigneur aura été replacé à la tête de l'enseignement.

M. Lerolle, l'éminent conseiller municipal de Paris, dont les socialistes sont obligés de louer l'inépuisable charité, a protesté sur la laïcisation des maisons de secours dans un langage élevé qui a produit une grande impression.

Ajoutons que Mgr d'Hulst, MM. Chesnelong et Keller ont prononcé des discours éloquents qui ont soulevé de fréquents et enthousiastes applaudissements.

Les séances ont été présidées par NN. SS. Richard, archevêque de Paris, et Foulon, archevêque de Lyon Le pape a béni les travaux de cette assemblée qui a donné un nouveau et éclatant témoignage de son respect et de son amour filial pour le Souverain-Pontife. »

Œuvres militaires. — Nous avons reçu le *rapport* sur les publications relatives aux œuvres militaires présenté au Congrès bibliographique international par M. l'abbé de Laval, ancien aumônier supérieur de division navale, maintenant encore aumônier titulaire de la place de Vincennes.

Ce travail comprend une monographie sommaire des quatre bulletins mensuels spécialement consacrés aujourd'hui au service des intérêts moraux et religieux de l'armée et une nomenclature des publications les plus importantes sur les œuvres militaires au point de vue religieux. — La *France militaire et religieuse.* — L'*Ami du soldat.* — Les *Annales de l'Archiconfrérie de N.-D. des Armées.* — Les *Annales de N.-D. des Armées et des œuvres militaires à Bordeaux.* (Pour plus de renseignements, écrire à M. l'abbé de Laval. Son rapport et ses notices sont bien propres à fixer l'attention des familles sur le bien qui peut se faire dans l'armée.)

Jérusalem. — Les lecteurs de *l'Univers*, du *Monde*, de *La Croix*, etc., ont suivi les phases du pélerinage de Jérusalem avec un vif intérêt; les catholiques français ont unis leurs prières à celles de leurs compatriotes qui avaient le bonheur de s'agenouiller aux Lieux-Saints.

Confiance en la Très-Sainte-Vierge. — La Mère du Sauveur ne refuse jamais son intercession à ceux qui l'invoquent dans toute la simplicité d'un cœur bon; innocent ou coupable, l'homme en face de la mort puise en elle un sentiment surhumain dont la force détache des choses de la terre et donne une sorte de prescience des impérissables joies du ciel.

Au moment d'aller au supplice, Georges Cadoudal, cet intrépide et presque farouche vendéen qui combattit avec tant de courage pour la cause royale dans la Vendée et la Bretagne, fut arrêté en 1804 et condamné à mort. Sa fermeté ne l'abandonna pas un instant : en apprenant la nouvelle de son arrêt, il se tourna vers ses officiers, compagnons de son malheureux sort, et leur dit (c'était le soir) : *Faisons la prière.* Puis, au moment du supplice, assisté par l'abbé Kéravenant, Georges Cadoudal récitait avec lui la salutation angélique. Quand il en fut à ces mots: *Ora pro nobis peccatoribus, nunc...* Priez pour nous,

pauvres pécheurs, maintenant.... — Vous n'achevez pas! lui dit son confesseur. Et Cadoudal répondit : — Mais c'est *maintenant*, c'est l'heure de la mort.

Fontaine miraculeuse. — Dans le village de Kaphar-Homma (Liban), un jeune enfant vit en songe la Sainte Vierge, qui lui ordonna de piocher à un endroit précis, à cinq mètres du mur de l'église dédiée à Marie, l'assurant qu'il trouverait une source miraculeuse. L'enfant ayant fait part de sa vision à ses parents, fut vivement réprimandé par eux : mais ses instances obtinrent la permission demandée. A peine avait-il commencé son pieux travail, qu'une source miraculeuse jaillit. De toute la région, les malades accourent et, comme à Lourdes, les guérisons les plus extraordinaires se multiplient.

« Aujourd'hui, dit l'évêque grec-catholique de Saïda, hérétiques, « musulmans, druses, païens, invoquent le nom de Marie et implorent « leur guérison. Beaucoup sont exaucés. Cet heureux événement « me donne une grande force pour combattre les protestants, ennemis « acharnés du culte de Marie ».

Royat. — Le Conseil d'administration des Etablissements thermaux de Royat, a décidé qu'une remise de 50 pour 100 sur les tarifs ordinaires, serait accordée aux membres du clergé et des corporations religieuses qui seraient admis à Royat pendant les mois de juin et de septembre. (Siège social de la Compagnie des eaux minérales de Royat : rue Drouot, 5, Paris.)

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Des canons d'autel pour le mois de Marie. — Un ornement rouge dont la tapisserie a été faite par une dame de Chartres pour la crypte. — Une couronne qu'a envoyée la reine de Saxe par l'entremise de Madame la comtesse de P. lors du pèlerinage de St-Sulpice.

Lampes. — 124 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en mai, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 101 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 3. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 4.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 350.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 483.

Nombre de visites faites aux clochers : 454.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartes : En mai, ont été consacrés 64 enfants, dont 23 de diocèses étrangers.

— Les exercices du mois de Marie, à la cathédrale, ont été bien suivis. Les prédications du R. P. Noble étaient goûtées ; aux pieds de N.-D. de Chartres, il a su intéresser aux enseignements de la vérité les âmes que protège la Bonne Mère.

— Notre appel aux aumônes pour l'église que le P. Pianet, missionnaire au Cambodge, élève sous le vocable de N.-D. de Chartres, a été efficacement entendu par plusieurs de nos abonnés. Nous renouvelons aujourd'hui cet appel, en citant les lignes suivantes à nous adressées par un de nos confrères :

« J'offre gratuitement par franc cent petits cachets ou timbres » du Sacré-Cœur, à toutes les personnes qui souscriront à cette » bonne œuvre du P. Pianet et qui m'en feront la demande. Plaise » à N.-D. de Chartres de donner sa bénédiction à cette petite sous- » cription ! Il y va de son intérêt et de sa gloire. L'envoi de la » feuille de petits timbres servira d'accusé de réception.— Adresser » les demandes et les offrandes par lettre affranchie à M. le curé de » Soizé, par Authon-du-Perche, Eure-et-Loir. »

Les cachets dont parle M. le curé de Soizé, ont la forme de timbres-poste et se collent dans l'intérieur des lettres ou sur les livres ; ils portent l'image du Sacré-Cœur et une invocation. C'est un pieux memento mis en usage depuis quelques années.

— La fête d'Adoration, dans la chapelle de la Communauté de St-Paul est annoncée pour le 7 juin.— Celle du 24 mai, dans l'église de St-Martin-au-Val, a eu pour prédicateur le R. P. Bourgeot, mariste ; il a montré l'Eucharistie comme la lumière de notre intelligence, la joie de notre cœur, la force de notre volonté.

— L'ordination du 26 mai, à Chartres, a donné à l'église dix nouveaux prêtres : MM. Billaut, Baudouin, Dourdoigne, Guédon, Jacoutot, Lepinteur, Pelletier, Rebiffé, Redaud, Romet. — Quatre d'entre eux, MM. Jacoutot, Pelletier, Redaud et Romet, anciens élèves de la Maîtrise, ont dit leur première messe, à l'autel de N.-D. de Sous-Terre.

— L'orphelinat agricole et horticole des Trois-Maries, à Mignières, annoncé dans le dernier n° de la *Voix*, n'est plus simplement un projet. L'œuvre commence. C'est le 22, fête des Trois-Maries, qu'à eu lieu la bénédiction de la première pierre des constructions nouvelles. M. l'abbé Favrot, secrétaire de l'Evêché, a procédé a cette bénédiction solennelle, après en avoir expliqué le sens et le motif dans une brève et solide instruction. Une foule considérable assistait à la cérémonie. Les pèlerins étaient venus aux Trois-Maries de toutes parts, même de très loin ; ils étaient plus nombreux encore que les années précédentes.

— La Congrégation des Sœurs de Saint-Paul de Chartres va fonder un établissement à Séioul dans la Corée (Asie), sur la demande de Mgr. Blanc, vicaire apostolique. Sœur Zacharie, précédemment

économe à la Maison-mère, est partie de Chartres le 31 mai avec une autre religieuse de sa communauté pour commencer cette fondation lointaine. Une troisième sœur, actuellement en Chine, se joindra à elle, lors de son passage à Saïgon.

Nomination : — M. l'abbé Bordier, curé de La Loupe, a été installé chanoine honoraire de la Cathédrale de Chartres, le 25 mai. Ses paroissiens, et tous ceux qui le connaissent ne pouvaient qu'accueillir avec joie cette nomination.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

---

1. Je vous avais demandé une messe pour obtenir une grâce qui intéressait toute une famille. Aujourd'hui que la divine Providence nous a exaucés, je viens vous prier d'acquitter en l'honneur de N.-D. de Chartres une messe d'action de grâces.

(V. de G., à Angers).

2. Nous demandons une messe et une neuvaine de prières ; c'est pour remercier N.-D. de Chartres et St Joseph de deux guérisons.

(A. S., diocèse de Versailles).

3. Ma fille est très dangereusement malade. Après plusieurs neuvaines à Notre-Dame, le mieux s'est opéré. Pour mieux témoigner notre reconnaissance à notre Bonne Mère, nous demandons une messe en son honneur. (T. G., à Chartres).

4. La maladie m'avait mis dans un état assez inquiétant. Pendant que ma famille recourait au médecin pour moi, de mon côté je fis demander à Chartres une neuvaine de prières et une lampe. Notre-Dame a béni ma confiance ; la guérison ne s'est pas fait longtemps attendre. Je me propose un pèlerinage d'action de grâces. Tout d'abord veuillez faire une neuvaine pour remercier la Très Sainte Vierge de la protection qu'Elle m'a accordée.

(L. E. à C., diocèse de Chartres).

5. Je remercie Notre-Dame de Chartres dont j'ai senti la maternelle assistance. Les prières adressées pour moi dans son sanctuaire ont été efficaces ; je n'ai pas voulu tarder davantage à vous en informer. (H. B., à Paris).

6. Un pauvre père de famille habitant Miniac (Ille-et-Vilaine), conduisait sa voiture chargée et attelée de deux chevaux. L'un de ceux-ci ayant pris le mors aux dents, culbuta le pauvre homme qui eut une jambe broyée, les reins fracassés, la main droite coupée en deux. Pendant plusieurs mois, souffrances horribles, plaies vives et douloureuses. On perdait même espoir de guérison. C'est alors que

je vous priai, Monsieur le Directeur, de recommander le pauvre malade à Notre-Dame de Chartres qu'on n'a jamais invoquée en vain.

Une fois de plus, nous pouvons signaler le pouvoir et l'immense bonté de notre miséricordieuse Mère. Quelques semaines après la guérison était complète et l'ex-malade a repris l'exercice de ses travaux. Amour et reconnaissance à la bonne Vierge, Notre-Dame de Chartres !) (Sœur M. M., diocèse de Rennes).

7. Le mauvais état de ma vue m'empêchant de lire, j'ai souvent eu la pensée, depuis deux ou trois ans, de cesser mon abonnement à la *Voix de Notrè-Dame de Chartres.* Mais la lecture de l'admirable *Vie du grand Évêque de Poitiers, le Cardinal Pie*, qui m'a été faite dernièrement, m'a fait renoncer à mon projet. Je vous envoie donc la somme de... Veuillez continuer à m'adresser la *Voix ;* on en profitera autour de moi. (C. d'A., diocèse de Séez).

PLANTATIONS DE CROIX

La croix de N. S. J.-C. demeure toujours, quoiqu'on fasse, un signe de religion populaire en France. Naguère encore la petite ville de La Bazoche-Gouët célébrait le relèvement de sept croix avec une piété, une pompe et un entrain admirables.

Plantées aux carrefours des chemins dans la campagne par nos pères croyants, elles étaient tombées de vétusté. Les propriétaires et les fermiers riverains résolurent de les relever et, le zèle s'allumant de proche en proche, ce fut à qui ferait mieux. On en causait partout dans les familles, au coin du feu, durant les longues soirées d'hiver.

Enfin, la cérémonie de la bénédiction, autorisée par Monseigneur l'Evêque, fut fixée au dimanche 29 avril. La veille, à la tombée du jour, les trois cloches de la vieille tour l'annoncèrent par de joyeuses volées.

Saint Piat qui fait cesser les pluies malfaisantes sur les terres des gens de Notre-Dame de Chartres, avait été invoqué avec ferveur ; la confiance ne fut pas trompée... Le ciel qui fondait en eau se sécha ; le temps fut splendide.

A l'issue de la messe chantée par Monsieur le Supérieur du Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou, la procession prit ses développements dans la longue rue de La Bazoche. Une légion d'enfants portaient des oriflammes aux brillantes couleurs confectionnées par les soins intelligents des Sœurs de Notre-Dame ; les bannières flottaient au vent, les cantiques en l'honneur de la croix emplis-

saient les airs et ne cessaient que pour faire place à la prière publique et aux joyeux accents de la musique instrumentale. C'était un beau spectacle que celui de cette procession composée d'enfants, de jeunes filles, de dames de la confrérie du Rosaire, d'un nombreux clergé et d'une foule considérable de fidèles, parcourant les sentiers et les chemins creux du Perche, au milieu des haies où les bourgeons s'ouvrent et où gazouillent les oiseaux.

On fait station à chacune des croix à bénir. Monsieur le curé, dans une courte notice, rappelle les souvenirs que la mémoire des anciens du pays a gardés de la tradition du lieu ; un orateur commente une des sept strophes du *Vexilla regis ;* puis il chante les paroles de la bénédiction ; une salve brillante, jouée par la fanfare du Petit-Séminaire de Nogent, salue la nouvelle croix et la procession reprend sa marche.

Ainsi, furent bénites le matin, les croix de Sainte Hélène, de Saint Sébastien et de Saint Joseph, et le soir, celles de Saint Jean, de Saint Marc, de Sainte Barbe et de Sainte Anne. Le Rosaire était médité et récité par le clergé et la foule sanctifiait le parcours et semblait l'abréger.

Au retour, un salut solennel chanté par le chœur des jeunes filles de la paroisse, clôtura pieusement cette cérémonie, dont les heureux témoins ont conservé un doux et religieux souvenir.

Et maintenant les sept croix, rayonnantes dans leur neuve parure, relient le passé au présent et à l'avenir, dans une commune pensée de foi, de reconnaissance et d'amour.

Vous tous qui passerez désormais dans ces carrefours où s'élèvent ces croix nouvelles, au milieu d'un tertre de gazon entretenu avec soin, dites en votre cœur en signant ou en découvrant votre front : Gloire à Dieu qui nous a envoyé son Fils unique mourir sur ce bois, *espérance* pour l'homme innocent ou pécheur qui regarde avec foi ce signe de salut, *bénédiction* sur la famille qui a planté la croix, *bénédiction* sur le pays au-dessus duquel elle étend ses bras protecteurs et dont la vénération la défend elle-même contre les mains profanes des impies ! X.

Nogent-sur-Eure. — Bénédiction d'une Chapelle.

Le jour de la Pentecôte une assistance très nombreuse se pressait dans l'église de Nogent-sur-Eure ; c'était pour la paroisse la fête par excellence : dix-huit enfants faisaient leur première communion, et presque tous ceux qui avaient eu leur beau jour deux années auparavant étaient venus renouveler ce grand acte. Tous prouvaient par leur recueillement qu'ils avaient profité des intructions du Caté-

chisme et de la Retraite. Une circonstance particulière les affermit encore dans leurs excellentes dispositions ; le célébrant et le prédicateur était un enfant du pays qui, baptisé sur les mêmes fonts, avait fait dans la même église sa première communion ; Monsieur l'Abbé Michel se trouvait heureux de publier par ses paroles ce que prouvait son exemple, l'excellence et l'importance du plus beau jour de la vie. Cette double semence jetée avec un cœur ardent dans une terre si bien préparée portera ses fruits.

La fête devait être couronnée le lendemain par une cérémonie encore plus solennelle : la bénédiction d'une chapelle dédiée au Sacré-Cœur.

En prenant possession de la paroisse trois ans auparavant, Monsieur le Curé avait remarqué que la chapelle de la Sainte Vierge n'avait pas de parallèle : il conçut le projet de construire vis-à-vis une chapelle en l'honneur du Cœur de Jésus. La Fabrique possédait quelques économies, juste quarante et-un francs ; c'était un commencement ; il se fit frère quêteur, et grâce au secours voté par le Conseil Municipal, la souscription recueillie dans la paroisse et ailleurs s'éleva bientôt à 1.500 francs. La chapelle fut construite avec une élégante simplicité et décorée avec un goût exquis ; une belle garniture de chandeliers due à l'œuvre des Tabernacles compléta dignement l'ornementation. A la cérémonie de la bénédiction la foule était encore plus compacte que la veille ; on remarquait dans l'assistance Monsieur le Maire de Nogent-sur-Eure et la plupart des conseillers Municipaux. Monsieur le curé d'Illiers qui présidait la fête avait autour de lui dix ecclésiastiques, entre autres Monsieur le curé de Roinville, ancien curé de Nogent et Messieurs les curés d'Authon, d'Unverre et d'Alluyes, tous les trois originaires de la paroisse et généreux bienfaiteurs de l'Œuvre. Sur la prière de son ancien élève, Monsieur le curé de Rouvres avait dû accepter l'honneur de porter la parole. L'orateur en termes simples et convaincus a exposé ses deux pensées : Suivant sa promesse le Cœur de Jésus est la source des grâces spirituelles et des bénédictions temporelles. A l'appui de la seconde réflexion est venu le fait tout récent d'un vignoble (le domaine de Dinetty près Bordeaux) préservé du phylloxera par la protection du Cœur de Jésus. De là cette conclusion : si nous voulons sauver la France, prenons la dévotion au Sacré-Cœur comme base de notre vie personnelle, domestique et publique. Après la bénédiction une jeune fille, un cierge à la main, a récité au pied de l'autel l'acte de consécration de la France et de la paroisse au Cœur adorable de Jésus. Enfin au salut, tandis qu'un artiste redisait avec sa famille dans des chants sympathiques les louanges du Sacré Cœur, Monsieur le curé parcourut les rangs pressés des fidèles et les 75 francs obtenus dans cette quête lui ont prouvé la reconnaissance de ses paroissiens et le bonheur de toute l'assistance.

Que le Cœur de Jésus comble de toutes ses bénédictions l'excellente population de Nogent-sur-Eure !

X.

Paroisse Saint-Aignan. — Le triduum traditionnel en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus, aura lieu dans cette église, les 21, 22, 23 et 24 juin. Prédicateur, M. l'archiprêtre Macaire, curé de Rambouillet. Le 25, lundi, pèlerinage à Montmartre aux intentions du

Souverain Pontife. Les personnes qui, dans chaque paroisse, désirent en faire partie, sont priées de s'adresser à M. l'abbé Rettig, 3, tertre Saint-Aignan.

La liste d'inscription pour le pèlerinage sera close trois jours avant le départ. Une affiche ultérieure rendra compte des détails.

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières de nos associés :

Quatre religieuses de St Paul de Chartres, Sœur Florine Cerisier, décédée à St-Laurent de Maroni (Guyane). — Sœur Marie-Thérèse Rodier, décédée aussi à St Laurent de Maroni. — Sœur St Joannis, supérieure à St Remy-sur-Durolle (Puy-de-Dôme.) — Sœur Madeleine de Jésus (Célestine Coutanceau), décédée à Chartres, âgée 48 ans, et de religion 31.

— R. P. Lecointe, directeur des Annales de St Joseph, à Neuilly-sur-Seine. — Mlle Eugénie Lebouc, décédée à Alençon. — Mlle Anna Vassal, à Bano. — Mlle Julie Lenain et Mlle Pauline Faribault, au Mans. — Mlle Métivier, à Orléans. — M. Jean Viala, à Paris. — Mme Dewatine, au Mans. — Mme Auger, à Saint Denis (Seine). — M. l'abbé Regnauld, à Paris. — Mlles Olympe Penchet, Justine Gervais et Marie Doge, de Paris.

BIBLIOGRAPHIE

— **ÉTUDES religieuses, philosophiques, historiques et littéraires,** revue mensuelle publiée par des *Pères de la Compagnie de Jésus.*— Sommaire de la livraison de mai 1888 : I La captivité de Pie VII à Savone. Une page inédite de l'Histoire ecclésiastique au dix-neuvième siècle, par le P. G Desjardins. — II. Iconographie des possessions (suite et fin), par le P. J. de Bonniot. — III. La lutte pour la vie. Microbes et médecins, par le P. H^te^ Martin. — IV. Questions actuelles d'exégèse. Les objections contre l'origine mosaïque du Pentateuque, par le P. J. Brucker. — V. M. le comte A. de Mun, orateur, d'après les trois premiers volumes de ses discours, par le P. V Delaporte. — VI. Deux congrès catholiques, par le P R. de Scorraille. — VII. Bulletin théologique : Prêt à intérêt. Propriété du sol. Compétence de l'Etat sur le lien du mariage des infidèles, par le P. F. Desjacques. — VIII. Bulletin historique, par le P. E. Rivière. — IX Bibliographie. — X. Tableau chronologique des principaux évènements du mois, par le P. P. Mury. — (Retaux-Bray, éditeur, rue Bonaparte, 82, Paris, et chez tous les libraires catholiques. — Un an : France, 20 fr. — Union postale, 23 fr. — Un numéro, 2 fr.)

— **Les GLOIRES de MARIE**, par Saint Alphonse de Liguori, 3 volumes in-18 ornés de filets rouges. — Brochés : Prix : 6 fr. — Cartonnés : Prix : 6 fr. 30. — Reliés, réunis dans un écrin : Prix : 10 fr. (Société de Saint Augustin, Lille.)

C'est en quelque sorte une petite *somme* de tout ce que la foi nous enseigne par rapport à Marie, de tout ce que l'Eglise nous prescrit pour l'honorer, de tout ce que la tradition et l'expérience nous propose de plus efficace pour obtenir ses grâces,

L'édition de la Société de Saint Augustin a sur toutes celles que nous connaissons une double supériorité : elle rend mieux qu'on ne l'avait fait encore la pensée de l'auteur dans une traduction nouvelle aussi littéraire que littérale.

La Sainte Bible. — Nous avons déjà annoncé le premier fascicule de cet ouvrage (texte latin avec traduction et commentaire par M. l'abbé Fillion, prêtre de S[t] Sulpice) Voici le 2[e] fascicule. La publication a été encouragée par l'Episcopat français (Edité par Letouzey et Ané, 17 Rue du Vieux-Colombier, Paris.)

Les **Familles bibliques**. — Conférences du R. P. Matignon, 5[me] série. Les Machabées (librairie Victor Palmé)

Le Libéralisme. — Nous conseillons aux catholiques sincères la lecture attentive du livre admirable de l'abbé Don Félix Sarda y Salvany, traduit en français par Madame la marquise de Tristany. Ce livre a été reconnu par la Sacrée Congrégation de l'Index comme exposant et défendant la *saine doctrine.*

On trouve cet ouvrage chez Retaux-Bray, libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris.

Nous connaissons aussi une petite notice sur le *Libéralisme*, qu'il sera bon de répandre. S'adresser à MM. Tournemire, à Riom, (Puy-de-Dôme), et P. B. d'Alverne, 26, rue Mérillon, à Bordeaux. Prix du cent : 1 fr. 50, franco-poste 1 fr. 80.

On trouve aussi chez M. Tournemire :

Une excellente collection de tracts religieux au prix de 50 cent. l'une (Dix collections, net, 4 francs), ainsi que l'ouvrage suivant : *L'Œuvre de la Consolation par les Croisés de Marie*, source des grandes bénédictions, vrai salut de la France et triomphe de l'Eglise. in-4°, édition de luxe, 1 franc; quatre exempl. net 3 francs.

— **JEANNE D'ARC**, drame historique en prose en 5 actes, *pour demoiselles*, par J. Du Moulin.

Pour demander ce drame, il suffit d'envoyer sa carte de visite à M[lle] Adèle Lansade, à l'Orphelinat d'Aubazine (Corrèze) On ne paiera le drame qu'après l'avoir lu. S'il ne convient pas, on le rendra A la fin de la brochure, se trouve l'annonce de publications qui conviennent aux collèges et aux maisons d'éducation pour les filles. Les maisons d'éducation où les représentations dramatiques ne sont pas en usage, voudront procurer à leurs élèves la satisfaction de lire ce drame, et même le faire jouer comme exercice littéraire, sans théâtre ni costumes. La musique des chœurs de chant avec accompagnement est très belle.

— **Théâtre des Collèges et Cercles Catholiques**, par Henri Baju, avocat à Limoges. — Comédies vendues au bénéfice du Cercle et du Patronage Saint Joseph :

Le Veston de velours, en un acte, en prose .... 1 fr.
La Saint Barthélemy, en un acte, en prose .... 1 fr.
(Vue des coulisses).
La Matinée de M. Maboule, en un acte, en prose .... 1 fr.
Les débuts de M. Oscar, en un acte, en prose .... 1 fr.
Qui se ressemble s'assemble, en un acte, en prose .... 1 fr. 50
(Couronné par la Société littéraire de France).
Calotin ? en un acte, en prose .... 1 fr. 50
Le dernier cours de Pythagore, en un acte, en prose .... 1 fr 50
Le Christ à l'encan .... 0 fr. 50
(Monologue religieux, couronné par la Société littéraire de France).
(Adresser les demandes avec mandat à l'Auteur, rue Beaupeyrat, 15, Limoges).

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE

7me NUMÉRO — JUILLET 1888

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

GARCIA MORENO

Président de l'Equateur, Vengeur et Martyr du Droit Chrétien (1)

En 1875, Garcia Moreno avait été réélu Président de l'Equateur malgré les efforts multipliés de la Franc-Maçonnerie : pour se venger d'une telle défaite, le grand conseil de la secte décréta la mort « de cet homme le plus antique des modernes, » de ce chrétien tel que les postes souverains n'en paraissent » plus comporter, de ce chef, tel que les peuples ne paraissent » plus dignes d'en avoir (2) », de ce propagateur infatigable du règne de Dieu dans les âmes, de ce défenseur courageux des droits imprescriptibles de la Papauté, de ce noble chevalier du Christ qui avait pris pour bannière le Sacré-Cœur de Jésus; pour devise : « DIEU NE MEURT PAS ! »

Le Président avait déjà échappé à bien des tentatives de meurtre, et il n'ignorait pas les complots tramés contre lui; il en avait les preuves en main, de fréquents avertissements d'un danger imminent et prochain lui étaient donnés; mais sa grande âme ne s'effrayait pas du péril. Garcia savait que c'était surtout comme défenseur de la religion de Jésus-Christ qu'on en voulait à ses jours ; dès lors, élevant ses pensées à la hauteur de sa foi, il regardait « *la mort comme un gain* » et le martyre comme une suprême gloire; aussi, dans un saint enthousiasme, il formula plusieurs fois ce vœu: « Quel bonheur et quelle joie pour moi si je pouvais verser mon sang pour J.-C. et son Église »...

(1) D'après le remarquable ouvrage du R. P. Berthe, rédemptoriste, in-octavo de 808 pages, Paris, Retaux-Bray, éditeur, rue Bonaparte, 82.

(2) Louis Veuillot.

Lorsqu'on pénètre dans la vie intime de cè héros d'un autre âge, on y retrouve ces pratiques pieuses de l'oraison, de la fréquente réception des sacrements, de l'assistance au Saint-Sacrifice, de la récitation du Rosaire, dans lesquelles il puisait les forces et les lumières surnaturelles qu'on admirait en lui, dans les œuvres gigantesques qu'il lui était donné d'accomplir.

A la force du caractère, à l'amour passionné de la justice, se joignait, dans le cœur de Garcia, la plus exquise bonté. Lorsqu'il rentrait chez lui pour prendre un peu de repos, on le voyait toujours escorté de pauvres et de riches, de prêtres et de séculiers qui lui demandaient audience : il écoutait patiemment les uns et les autres, aidait ceux-ci de ses conseils, ceux-là de sa bourse.

Avec ses amis il se montrait à la fois simple, expansif, enjoué même, tout en conservant une certaine dignité. Initié aux différentes branches de la science, il pouvait s'entretenir avec chacun de ce qui l'intéressait ; son étonnante érudition, son génie d'organisation, toutes ses éminentes qualités, ne soulevaient cependant en lui aucun mouvement d'orgueil ; il renvoyait à Dieu toute gloire : et, si dans sa conversation et ses manières, il lui échappait quelque chose de blessant, il s'en excusait avec une humilité sans apprêt, ne regardant pas comme une bassesse d'avouer ses torts.

Mais c'est surtout dans l'intérieur de la famille que la tendresse de son âme s'épanchait tout entière. Il se plaisait à vivre avec ceux qui l'aimaient et dont le travail et les évènements le forçaient trop souvent à s'éloignerr. Sa femme, pour laquelle il n'avait pas de secret, partageait sa joie et ses tristesses. Quand Dieu lui ravit sa petite fille, cet homme qui paraissait si austère, si rude à lui-même, longtemps inconsolable, ne faisait que pleurer. « Que je suis faible, s'écriait-il, moi qui me croyais pourtant si fort !... »

Dès lors il concentra ce trop plein de tendresse sur son fils, qu'il éleva néanmoins sans faiblesse, dans l'amour de Dieu et du devoir.

Il avait voué à sa mère un culte tout filial qui allait jusqu'à la vénération ; elle le méritait bien la sainte femme, et si Garcia Moreno monta si haut dans la vertu, c'est qu'il fut fidèle aux enseignements qu'il avait reçus d'elle dans son enfance. « Mon fils, lui disait cette admirable chrétienne, le » seul mal à craindre c'est le péché ; tu seras heureux si tu » sais sacrifier, avantages matériels, honneurs, vie même, pour » ne pas offenser Dieu. »

Ah ! si ces conseils, puisés à la source de l'indéfectible vérité, sortaient souvent des lèvres maternelles, la génération qui s'élève produirait des hommes de foi et l'on n'aurait plus à se plaindre de cette faiblesse de caractère, fruit déplorable d'une éducation molle, où la crainte et l'amour de Dieu n'ont pas été fortement enracinés, au sein de la famille, dans l'âme des petits enfants.

« Les maçons d'Amérique, » dit l'historien de Garcia Moreno, « chargés de donner la mort à cet indomptable adversaire, avaient » envoyé des représentants du Chili, du Pérou, de l'Equateur et » de la nouvelle Grenade à Lima, la cité maçonnique par excel- » lence, pour désigner les sicaires et leur fournir les moyens » d'exécuter leur criminelle mission. »

C'est dans ces lugubres circonstances que le Président adressa au Souverain Pontife Pie IX, une lettre sublime dont chaque ligne respire la piété d'un saint et le courage d'un martyr ; il la terminait ainsi :

« Aujourd'hui que les loges des pays voisins vomissent contre moi toutes sortes d'injures et d'atroces calomnies, se procurant en secret les moyens de m'assassiner, plus que jamais j'ai besoin de la protection Divine afin de vivre et de mourir pour la défense de notre sainte religion et de cette chère république que Dieu m'appelle à gouverner ! Quel plus grand bonheur peut-il m'arriver, T.-S. Père, que de me voir détesté et calomnié pour l'amour de notre Divin Rédempteur ? Mais quel bonheur plus grand encore si votre bénédiction m'obtenait du ciel LA GRACE DE VERSER TOUT MON SANG pour Celui qui, étant Dieu, a voulu verser le sien sur la croix. »

Ce *bonheur* devait lui être prochainement accordé !... Il le pressentait quand il écrivait, le 4 août à son ami et confident Jean Aguerri : « je vais *être assassiné* ». « Je suis heureux de mourir pour la foi, nous nous reverrons au ciel. » Le 5, voulant terminer l'important message qu'il devait lire au Congrès le lendemain, Moreno donna l'ordre à son aide de camp de ne recevoir personne. Le soir, un prêtre se présente et demande à voir le Président, l'officier de garde s'y refuse ; le visiteur insiste, assurant que la communication qu'il veut lui faire ne saurait être différée. Sur cette assurance la consigne est levée. Introduit devant Garcia : « Je viens vous avertir, » lui dit le prêtre courageux, « que vos jours sont comptés. Les conjurés » ont résolu de vous assassiner dans le plus bref délai ; peut-» être demain s'ils en trouvent l'occasion, prenez vos mesures » en conséquence. » — « J'ai déjà reçu plusieurs avertissements de ce genre, répondit Garcia et, après y avoir bien réfléchi, j'ai reconnu que la seule mesure à prendre était de me tenir prêt à paraître devant Dieu », et il continua son travail comme si on lui avait annoncé une nouvelle sans importance.

Néanmoins, on remarqua qu'il avait passé une partie de la nuit en prières.

Le lendemain, vers 6 heures du matin, le Président se rendit comme de coutume à l'église Saint-Dominique pour y entendre la messe, c'était le premier vendredi du mois, consacré au Sacré-Cœur de Jésus. L'illustre *condamné* s'approcha de la Sainte-Table et reçut le viatique de l'exilé, le pain vivant qui donne l'Immortalité ! Dans un redoublement de ferveur il prolongea son action de grâces jusque vers huit heures.

« Les conjurés l'épiaient sans essayer de l'atteindre. Le Président rentra paisiblement chez lui, pour en ressortir à une heure, muni du précieux message qui contenait une magnifique profession de foi catholique. Avant d'entrer au palais, Garcia Moreno voulut adorer le T.-S. Sacrement exposé dans la cathédrale. Longtemps il resta agenouillé sur les dalles du temple, absorbé dans un profond recueillement. Rayo, l'un des conjurés, impatienté d'un retard qui pouvait

devenir périlleux, fit dire au Président, par un de ses complices, qu'on l'attendait pour une affaire pressante.

Don Garcia se leva aussitôt, sortit de l'église, gravit les marches du péristyle et déjà il avait fait sept à huit pas vers la porte du palais, lorsque Rayo qui le suivait, tirant de son manteau un énorme coutelas, lui en donna un énorme coup sur l'épaule, tandis que les autres conjurés déchargaient sur lui leurs révolvers. Etendu sur le sol, le corps tout sanglant, l'énergique victime respirait encore quand Rayo, plus féroce que les autres, se précipita sur lui pour l'achever. « Meurs, bourreau de la liberté, » lui criait-il, « en lui labourant la tête avec son coutelas. » « DIEU NE MEURT PAS ! murmura une dernière fois le héros chrétien, *Dios no muere*...

Non, Dieu ne meurt pas, et les œuvres qu'il inspire puisent en lui une admirable vitalité. Le tombeau de Garcia Moreno est devenu glorieux..... La République de l'Equateur, après avoir secoué le joug du radicalisme qui pesait sur elle sous la dictature de Vintimille, a repris les nobles traditions du héros martyr ; et, le 21 juin 1886, jour auquel 200 ans auparavant l'Église avait autorisé le culte public du Sacré-Cœur, une fête nationale célébrait à Quito ce pieux anniversaire, avec une magnificence et un concours de peuple sans pareil.

Une amende honorable des plus émouvantes et une consécration solennelle au Cœur de Jésus terminèrent ces entraînantes manifestations et confirmèrent à l'Equateur son titre glorieux de RÉPUBLIQUE DU SACRÉ-CŒUR, titre sublime par lequel ce petit État est devenu grand entre tous, parce que seul il a proclamé, avec l'énergie de sa foi, LE RÈGNE SOCIAL DE JÉSUS-CHRIST. . . . .

. . . .

On remarquait à l'exposition des objets offerts à Léon XIII par tous les catholiques, ou pour mieux dire par tous les peuples de la terre à l'occasion de son Jubilé sacerdotal, un coffret de cristal renfermant un manuscrit dont les pages étaient empreintes de sang..... Au milieu de toutes les merveilles de l'art présentées au Saint-Père, nul don peut-être ne lui parut plus précieux, — ce coffret lui avait été présenté par le ministre plénipotentiaire de la République de

l'Équateur et renfermait cet admirable message que Garcia portait sur lui quand il tomba frappé à mort sous le feu et le poignard de ses meurtriers !.....

(Fin) UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

MARTYROLOGE de L'ÉGLISE de CHARTRES *(Suite)*

Nos 37 à 42. Saints Solenne, Aventin II, Ceronne, Néomoise, Geneviève, Clotilde. — L'Église de Chartres était fondée depuis longtemps, le royaume de France va s'établir peu à peu et l'histoire aura moins d'obscurités. Il nous sera dès lors plus facile de trouver les noms des vierges, des religieux, des prêtres, des évêques et encore des martyrs qui doivent former la précieuse couronne de Notre-Dame, reine des martyrs, des confesseurs et des vierges.

Avec Saint Solenne nous commençons une série bien suivie de sept évêques dont cinq sont reconnus pour Saints par la liturgie chartraine, et les deux autres par les historiens les mieux accrédités. Ils siégèrent depuis l'an 490 jusqu'en 600. Ce sont Saint Solenne, Saint Aventin II, Etherius, Saint Lubin, Saint Caletric, Pappol et Saint Béthaire.

SAINT SOLENNE, né à Châteaudun (1) vers la fin du Ve siècle, fut élu évêque de Chartres par acclamation, mais dans son humilité il se cacha avant d'être sacré et ne se montra qu'après l'élection et le sacre d'Aventin, son frère. Dès qu'il reparut le peuple le réclama pour évêque et le força d'en accepter la charge et l'honneur. Il prit, avec Saint Remi, une part importante à la conversion de Clovis et mourut en 509 à Maillé, près Tours, où il avait suivi le roi. Ses reliques furent plus tard portées à Blois et sa fête s'y célèbre le 25 septembre.

SAINT AVENTIN II qui avait administré le Dunois du vivant de son frère, gouverne après sa mort le diocèse entier jusqu'en 527. Il est honoré le 4 février.

Sous l'épiscopat de ces deux frères nous avons à signaler quatre saintes qui se sanctifièrent sur les extrêmes limites du diocèse :

SAINTE CERONNE, native des environs de Béziers, se retira d'abord à Bordeaux avec Saint Sophronius ou Vulfrain, son frère, et de là vint se fixer dans une solitude du Perche qui porte son nom près de Mortagne et dépendant peut-être alors du diocèse de Chartres, comme nous l'avons dit en fixant les limites du diocèse. Elle y fonda la première maison religieuse dont l'histoire ait conservé le souvenir et y mourut en 490. Dans les dernières années de sa vie ; Sainte Ceronne perdit la vue et, pour se rendre plus commodément à l'église, elle fit tendre un fil de fer qui guidait sa marche dans une distance d'environ deux cents pas. De mauvais bergers le rompaient souvent mais toujours

(1) Abbé Bordas, décédé curé de Saint-Avit, 1772, Histoire des Dunois, I, 63.

des anges protecteurs des aveugles venaient le renouer miraculeusement. Saint Adelin, évêque de Séez, exhuma son corps au VIIIe siècle, et les Anglais, maîtres de la Normandie, portèrent une partie de ses reliques au Mont-Saint-Michel (1).

Sainte Néomoise, naquit à Sambin, à quatre lieues de Blois où elle est honorée (2).

Sainte Geneviève, de Nanterre, vécut probablement dans notre diocèse. Il est du moins presque certain qu'elle reçut le voile des mains de Villicus, évêque de Chartres (3). Elle mourut, le 3 janvier 512, à l'âge de 89 ans, cinq semaines après Clovis le premier de nos rois chrétiens.

Sainte Clotilde, épouse de Clovis et reine de France, fut une des premières bienfaitrices de l'abbaye de Saint-Père, et la dota de biens qu'elle possédait dans le Perche Gouët (4) et qui faisaient partie du domaine royal. Elle mourut en 545 ; on célèbre sa fête à Beaumont-les-Autels.

No 43. Éthère succéda à Saint Aventin en 528. Il n'en est pas fait mémoire dans le bréviaire. Cependant la Vieille Chronique de 1389 (5) ainsi que plusieurs historiens (6) lui attribuent le titre de Saint.

De son temps les reliques de Saint-Prest furent apportées dans notre pays, et il reçut dans son diocèse Saint Eman, Saint Lubin, Saint Avit et ses disciples, et toutes les légendes de ces Saints l'appellent Bienheureux comme nous le verrons par les récits suivants.

Nos 44 à 49. Saints Eman, un diacre et son clerc innommés, **Mauril, Almer** et **Pérégrin.** — Saint Eman, originaire de Cappadoce, se rendit à Rome, où il resta sept ans à s'instruire. Il en partit pour aller honorer les reliques de Saint Nazaire à Milan. C'est là qu'il rencontra Saint Nectaire, évêque d'Autun (540-555), et celui-ci l'attira dans sa ville épiscopale en excitant sa dévotion envers Saint Symphorien. Théodebert (534-548) gouvernait alors l'Austrasie. D'Autun il vint prêcher la parole de Dieu à Chartres, ville de Neustrie alors fort riche et remplie d'illustres personnages (7). Il y resta deux ans. Pendant ce temps il arriva qu'un diacre et son clerc, qui rentraient d'un voyage fait au bourg de Celciacus (8), furent assassinés sur les bords de l'Eure et jetés à l'eau. Ils apparurent tous deux au Bienheureux Eman et lui demandèrent une sépulture chrétienne. Le Saint partit

(1) Pitard, 52 ; abbé Blin, Saints de Séez, I, 172. — (2) Dupré, Saints de Blois.

(3) Cf., notre dissertation à ce sujet : *Voix de N.-D*, 1873.

(4) Doyen, I. 50 ; Hist. ms. de Saint-Père ; abbé Poisson, 11 ; Souchet I, 402.

(5) Cart. de N.-D. I, 5. — (6) Parthenie, II, 12 — Souchet, I, 405.

(7) Vie de St Eman, Barth. VII, 202. — (8) Nommé aujourd'hui St Lucien de la Chaussée, près Nogent-le-Roi ; Cf. Statistique archéologique d'Eure-et-Loir, par M. de Boisvillette, I, 225 ; Cartul. de St Père, 537.

aussitôt pour retirer leurs corps de la rivière, les porta vers la ville, et les ensevelit dignement en dehors des murs. Souchet ajoute que de son temps les reliques de ces martyrs étaient encore conservés dans l'église de Saint Maurice, à Chartres (1).

Saint Andoche (2) apparut aussi à Saint Eman et lui fit connaître le bonheur des élus au ciel et les tourments des reprouvés aux enfers. Nous ne savons quel est ce Saint Andoche et nous ne pouvons faire à son sujet que des suppositions plus ou moins plausibles que nous indiquerons dans l'histoire de Saint Prest.

Saint Eman retourna à Autun et là Saint Eusèbe décédé précédemment (370), évêque de Verceil, vint lui commander de revenir à Chartres, de se rendre au bourg de SIBERNIA (ou ISLERNIA - Illiers) d'y construire une église au nom du Seigneur, d'y prêcher la parole de Dieu et de s'y préparer à recevoir un glorieux martyr. Saint Eman, obéissant à des ordres si précis, se mit aussitôt en route et passa par Orléans où l'évêque lui conféra le sacerdoce. Il se rendit ainsi à Chartres et à Illiers où l'un de ses principaux disciples fut BLADASTUS qui donna peut-être son nom à Blandainville (BLADASTI-VILLA (3). Ce puissant seigneur se soumit docilement au joug de l'évangile, mais ses serviteurs ne valaient pas leur maître et l'un d'eux nommé ABBO essaya de dérober le cheval du Saint missionnaire. Il le monte et le fait trotter toute une nuit, et le matin, à sa surprise et à sa honte, il se retrouve à la place même d'où il était parti, bien plus il était comme cloué sur le cheval et n'en pouvait descendre. Saint Eman eut pitié de lui, le délivra par la puissance du signe de la croix, et dans sa bonté, voulant, comme Saint Paul, vaincre le mal par le bien, il lui fit un présent. Tous les voleurs de la contrée s'entendirent bientôt pour se défaire d'un homme si saint, dont la vie leur était un continuel reproche, et un jour qu'il se promenait dans les bois voisins de sa cellule, avec ses disciples, Saint Mauril et Saint Almer auxquels le bréviaire (4) ajoute, je ne sais pourquoi, Saint Pérégrin, les brigands les attaquent et les tuent en haine de leur doctrine et de leur foi. Leurs restes mortels furent ensevelis par des hommes religieux dans l'endroit de leur martyre, dans le voisinage d'Illiers (Islaris cella), et plus tard leurs reliques furent portées à Chartres dans l'église de Saint Maurice (5).

N° 50. Saint Andoche. — Saint Prest, natif de Besançon, s'enfuit de cette ville pour échapper à la persécution d'Aurelien (270-275), et alla se cacher dans les forêts de l'Auxerrois. Il fut bientôt découvert aux environs de Toucy (Yonne), jugé sommairement et vîte exécuté

(1) Souchet, I, 408. — (2) Barth. VII, 208. — (3) Bladastus, cité souvent par Grégoire de Tours, diffère sans doute de celui-ci? — (4) Bréviaire, 16 mai. — (5) Souchet, I. 411.

avec de nombreux chrétiens (1). Les corps des martyrs furent jetés dans une citerne, celui de Saint Prest dans un puits plus profond. Saint Cot, l'un des rares survivants de cette hécatombe, prenant la tête de son père spirituel l'emporta secrètement ; mais il ne put se cacher longtemps et paya lui-même de la vie sa piété filiale et sa foi religieuse. Les chrétiens l'inhumèrent avec respect et placèrent auprès de lui la tête de Saint Prest. Ces sépultures tombèrent dans l'oubli et ces reliques ne furent retrouvées (2) qu'au Ve siécle par Saint Germain, évêque d'Auxerre, qui les mit dans l'église du monastère des Saints en Puisaye. Un siècle après, les moines de Puisaye craignant pour leur dépôt sacré en prirent une bonne partie et se dirigèrent vers Orléans et vers Chartres (3). Ils arrivèrent dans un village nommé alors Saint-Jean-sur-Eure, s'arrêtèrent auprès d'une fontaine toujours visitée (4) qui pris depuis le nom de SAINT ANDOCHE ou AUDEVOIR, et passèrent la nuit au hameau de la Folie dans une maison changée plus tard en monastère. Saint Prest apparut alors au Bienheureux Ethère, évêque de Chartres, et lui dit de se transporter à Saint-Jean-sur-Eure où il voulait que ses reliques restassent. Ethère obéit et fit placer dans dix tombeaux de pierre (5) les restes vénérés des martyrs et le pays changea aussitôt son nom contre celui de Saint Prest. Ces reliques furent reconnues authentiques par plusieurs évêques de Chartres et conservées longtemps dans cette vallée de l'Eure, à l'exception toutefois du chef de Saint Prest et du corps d'un de ses disciples nommé Saint Hilaire qui furent portés au monastère de Jouarre, en Brie, par une religieuse issue des seigneurs de Saint Prest.

Quel est ce saint Andoche ? Nous l'avons déjà signalé dans l'histoire de Saint Eman ; quelques écrivains ont pensé que c'était un bon religieux qui habitait la vallée de l'Eure (6) et qui reçut les moines Auxerrois lorsqu'ils arrivèrent avec leurs reliques ; d'autres ont cru que c'était un des disciples de Saint Prest dont les reliques furent apportées en même temps que celles de son maître, qu'il donna son nom à la fontaine, tandis que Saint Prest donnait le sien au pays ; selon d'autres, ce Saint Andoche serait le compagnon de Saint Benigne, envoyé par Saint Polycarpe d'Ephèse dans les Gaules ; il aurait souffert pour la foi à Saulieu (7) (Côte-d'Or) sous Marc-Aurèle (161-186), tandis que son chef était l'apôtre de Marseille, de Lyon, d'Autun, où il baptisa Saint Symphorien, de Langres où il fit de nombreux prosélytes et de Dijon où il reçut la couronne des martyrs. Ses reliques auraient été portées au trésor de Puisaye, et réunies à celles de Saint Prest et de ses compagnons, elles en auraient depuis suivi le sort et

(1) Barth. III. 19, vie de St Prest. — (2) Id. 22. — (3) Notice sur St Prest, par Mgr Pie 1841, p. 6. — (4) Id. d'après Dom Viole, notice sur St Prest, aux archives d'Eure-et-Loir, série G, n° 442. — (5) Id p 6. — (6) Id. p. 7. — (7) Barthel. II 222,326, vies de St Andoche et de St Benigue.

les déplacements. A Chartres, Saint Andoche aurait apparu à Saint Eman, tandis que Saint Prest apparaissait à l'évêque Saint Ethère, et ces deux apparitions auraient été confirmatives l'une de l'autre.

Association des Prêtres adorateurs.

Cette agrégation sacerdotale de la Congrégation du Très Saint-Sacrement fondée par le R. P. Eymard, a été bénie et approuvée par SS. Léon XIII et recommandée par un grand nombre d'archevêques et évêques du monde entier; elle a été canoniquement érigée à Rome, le 16 janvier 1887. (Adresse du Directeur, à Paris: Avenue Friedland, 27. — Les prêtres du diocèse de Chartres peuvent s'adresser à M. le Supérieur du Petit-Séminaire de St-Cheron).

Cette œuvre s'adresse exclusivement au clergé et a pour but :

1° De répondre à un des désirs les plus ardents du Cœur Sacré de N.-S. J.-C., celui d'être visité et adoré dans le T.-S. Sacrement de l'autel. — 2° D'entretenir l'esprit et la pratique de la prière dans le clergé adonné au ministère des âmes, en l'y encourageant par la forme d'oraison la plus simple, la plus consolante et la plus féconde, l'adoration du Dieu vivant dans nos saints Tabernacles. — 3° D'offrir aux prêtres de nouveaux secours spirituels pendant leur vie et après leur mort par l'union de leurs prières et de leurs mérites, et la participation à de nombreuses indulgences. — 4° De travailler au triomphe de l'Église en faisant agir sur le Cœur de Dieu un des moyens les plus efficaces de l'ordre surnaturel, l'effort suppliant de milliers de prêtres prosternés aux pieds de Jésus-Hostie pour demander l'avènement de son règne en eux-mêmes et dans le monde entier.

Le prêtre associé fait chaque semaine, à un jour de son choix, une heure continue d'adoration devant le T.-S. Sacrement exposé ou renfermé dans le Tabernacle. Il peut, pendant cette heure, tenir ouvert le Saint Tabernacle, pourvu qu'il ait allumé six cierges sur l'autel et qu'il soit revêtu de l'étole et du surplis. Une petite notice qu'il reçoit après avoir envoyé son adhésion à l'Association l'instruit de tout ce qui la concerne. On compte déjà plus de 9,000 prêtres inscrits dans cette Association.

Monseigneur Perraud, évêque d'Autun, a publié dernièrement sur ce sujet une lettre bien encourageante. Sa Grandeur y présente l'heure d'adoration comme étant à elle toute seule un compendium de discipline et de régularité ecclésiastiques, et réfute l'objection que des prêtres hésitants à se faire inscrire tirent de la multiplicité de leurs occupations. « A cause d'elle (de cette heure), dit Monseigneur Perraud, vous ferez plus de choses et vous les ferez mieux. »

« Je vois chaque jour, écrit aux *Annales* de l'Association un

prêtre de Cambrai, que le tout du prêtre est au tabernacle. Le bonheur c'est l'amour, mais l'amour du vrai bon et du vrai beau ! Quoi de plus beau que le mystère eucharistique ! Quoi de meilleur que l'Agneau habitant avec nous, s'immolant pour nous et se donnant à nous chaque jour, dans l'hostie du grand Sacrement. Le prêtre devrait toujours être en extase devant ce chef-d'œuvre d'amour et de beauté..... »

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Le 30 mai, le Saint-Père a voulu visiter une dernière fois l'exposition Vaticane qui devait se clore le lendemain.

Une commission nommé par le Pape s'est immédiatement occupée de la destination de tous les objets offerts à Sa Sainteté.

— *La rose d'or* et la cassette d'orfévrerie qui la renferme a été envoyée à la princesse régente du Brésil, en témoignage de satisfaction pour l'abolition de l'esclavage. Elle a été expédiée à l'internonce apostolique à Rio-Janiero, Mgr Spolverini, pour la remettre solennellement à Son Altesse impériale.

La rose d'or porte sur ses feuilles, d'une exécution admirable, plusieurs inscriptions relatives à l'abolition de l'esclavage.

— N.-T.-S.-P. le pape Léon XIII a tenu, le 4 juin, au palais apostolique du Vatican, un consistoire secret dans lequel il a prononcé d'abord une allocution d'une importance exceptionnelle.

Après quoi Sa Sainteté a proposé et pourvu cinquante-six églises ; entre autres l'église titulaire de Sinope pour Mgr Augustin Marchal, nommé auxiliaire de son vénéré frère l'archevêque de Bourges — et l'église de Limoges pour Mgr Renouard, ancien vicaire-général d'Amiens.

Italie. — Des lettres de remontrances ont été adressées au parlement italien, au sujet du nouveau *code pénal* qui sacrifie d'une manière si arbitraire la liberté et la sécurité du ministère ecclésiastique. Ces lettres viennent de l'épiscopat des différentes provinces de l'Italie. On sait quelles protestations énergiques le Pape a élevées contre les nouvelles mesures de persécution.

— A l'occasion des élections qui ont fait triompher de nouveau à Rome le radicalisme, il y a eu force démonstrations révolutionnaires, avec insultes au Souverain Pontife.

— En Belgique, au contraire, les catholiques ont remporté de grands succès aux élections ; ils ont une imposante majorité dans les deux Chambres.

Saint-Laurent-sur-Sèvres. — On peut dire que les 4, 5 et 6 juin, tous les diocèses de l'Ouest ont fêté splendidement le grand serviteur de Dieu, Louis-Marie Grignion de Montfort, récemment béatifié. Le dernier jour, le panégyrique a été prononcé par Mgr Freppel, évêque d'Angers, à Saint-Laurent-sur-Sèvres, où se trouve le tombeau du Bienheureux, et l'on y a vu une procession magnifique se dérouler au pied du dernier calvaire érigé par le grand apôtre de l'Ouest.

— *Nos missionnaires* continuent à bien mériter de la science.

Le R. P. Roblet vient de recevoir, de la Société nationale de géo-

graphie, une grande médaille d'or, pour sa carte de l'île de Madagascar, où il est missionnaire depuis vingt ans.

M. Guénot, de la Société de géographie de Toulouse, possède une carte dont le manuscrit, trouvé à Cayenne par le docteur Maurel, a été dressé par les Jésuites en 1741. Cette carte fixe nettement la limite de la Guyanne française au Tapanahouni, branche occidentale du Maroni, et confirme par conséquent les droits de la France sur les territoires compris entre ce cours d'eau et l'Aoua.

Les Pères Blancs d'Afrique préparent des dictionnaires de langues inconnues jusqu'ici en Europe.

Poitiers. — Un décret du 5 juin a nommé à l'évêché de Poitiers M. l'abbé Augustin Juteau, né en 1839, curé de Saint-Julien, à Tours, depuis 1885. — Mgr Léonce Bridoux, de la Société des missionnaires d'Alger, est nommé par le Saint-Siège, évêque et vicaire apostolique du Tanganika (Afrique équatoriale).

— Les discours de M. le comte de Mun, pour la formation des corporations chrétiennes d'ouvriers, reçoivent de la presse un accueil de plus en plus favorable. Le discours prononcé dernièrement à Saint-Mandé a été un vrai triomphe. C'est là une question qui met en cause la vie sociale. Dieu aidant, la grande idée de M. de Mun se réalisera.

— Nous recommandons aux prières cinq personnages dont le décès nous a été signalé depuis un mois : Mgr Blanchet, évêque de Gap ; Mgr Bouché, évêque de Saint-Brieuc ; Dom Marie Bernard, abbé du monastère de Lérins ; Mgr Charbonnier, vicaire apostolique du Tanganika ; Monsieur Baudon, ancien président-général de la Société de St Vincent-de-Paul.

— Splendides fêtes du B. De La Salle à Orléans, à Rouen, à Reims, etc.

— L'empereur Frédéric III, décédé à Postdam, a été inhumé le 18 juin. Son fils, Guillaume II, lui succède comme empereur d'Allemagne

— S. Ém. le cardinal Lavigerie commence sa croisade nouvelle pour l'abolition de l'esclavage en Afrique. Combien il a déjà travaillé dans ce but ?

Le fléau des sauterelles qui ravagent une partie de l'Algérie a résisté aux mesures de précaution prises par le gouvernement. On a vu jusqu'à 60,000 ouvriers et 1,600 militaires occupés à la destruction des criquets. Mgr l'évêque de Constantine a fait appel à un remède plus puissant que tous les autres, et qui seul peut donner à tous les autres de l'efficacité ; dans une lettre émouvante il a demandé des prières en faveur des pauvres Algériens.

La dévotion à la Sainte Vierge aux premiers âges chrétiens. — Un jour, il y a près de cinquante ans, un jeune membre de l'Université d'Oxford, « sous-gradué » du collège St John, découvrit chez un marchand de curiosités un ancien vitrail représentant l'image de la Vierge. Cet objet l'attira ; il en fit l'acquisition, et, pour en jouir plus à son gré, il le fit poser à la fenêtre de son cabinet de travail Cette singularité lui attira les reproches des administrateurs du collège, et, comme le jeune homme se montrait peu disposé à en tenir compte, le conseil s'assembla et, après mûre délibération, déclara qu'on ne souffrirait pas plus longtemps ce signe de superstition romaine. « Soit, dit l'accusé, le vitrail disparaîtra ; mais je sortirai avec lui. » Il fit

come il l'avait dit. Puis il se mit à réfléchir sur cet étrange ostracisme qui, épargnant des images beaucoup plus profanes, proscrivait impitoyablement celle de la Mère du Sauveur. Il interrogea la tradition, et elle lui répondit. Quand il vit où était la véritable Eglise, il n'hésita pas à devenir son enfant, brisant les liens les plus chers, renonçant aux plus riantes espérances, se condamnant à un exil dont l'exaspération de sa famille augmentait encore la rigueur. Quelques années après, il était prêtre catholique, religieux de la Compagnie de Jésus, et il exerçait le saint ministère dans une des principales villes du Royaume-Uni. (*Etudes religieuses*, nº de décembre 1866.

— Cette année, en raison de son jubilé, S. S. Léon XIII a permis de faire gras le vendredi 29 juin, jour de la fête de Saint Pierre et Saint Paul.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Une lampe d'un joli dessin, sortie des ateliers de l'Orfèvrerie d'Ercuis.

Lampes. — 109 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en juin, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 80 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 4. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 9.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 300.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 350.

Nombre de visites faites aux clochers : 315.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En juin, ont été consacrés 44 enfants, dont 23 de diocèses étrangers.

— Depuis le pèlerinage Orléanais du lundi de la Pentecôte, nous avons vu aux pieds de Notre-Dame de Chartres d'autres groupes de pèlerins venant de la cité de Jeanne d'Arc. Il y a un mois, c'étaient les congréganistes du Petit-Séminaire de Sainte-Croix ; le 21 juin, M. le curé de Saint-Paul amenait avec lui quarante personnes de sa paroisse.

— Le lundi, 25, une division du grand pensionnat des Frères de Passy arrivait de Paris pour invoquer N.-D. de Chartres dans sa basilique.

— Le dimanche de la Fête-Dieu, Mgr Julien Vidal, de la Société de Marie, Évêque titulaire d'Abydos, premier vicaire apostolique de Fidji (Océanie), (1) célébrait la Sainte messe à l'autel de N.-D. de Sous-Terre. Dans l'après-midi, sur l'invitation de Mgr l'Évêque de

(1) Mgr Vidal, Missionnaire Mariste aux Navigateurs depuis quinze ans, a été sacré évêque le 27 décembre à Espalion, non loin de sa paroisse natale. A cette occasion, ses compatriotes ont rappelé dans leurs discours les noms glorieux des évêques enfants du Rouergue, et particulièrement celui de Mgr Clausel de Montals, l'illustre évêque de Chartres.

Chartres, S. G. présidait la procession de la Fête-Dieu et portait le Saint-Sacrement dans les rues de la ville.

— La première communion a eu lieu à la Cathédrale le 27 juin; la confirmation, le 28. Les exercices de la retraite ont été prêchés par le R. P. Maurey, de la Compagnie de Jésus.

— L'adoration mensuelle de juillet est fixée au 26, dans la chapelle de la Visitation. Prédicateur : M. l'abbé Bozon, chanoine honoraire, curé de Saint-Marc à Orléans.

Celle de juin, à la communauté de St-Paul, a eu pour prédicateur M. l'abbé Thiverny, professeur à la Maîtrise : « C'est l'amour qui fait les saints, la grande source de l'amour est dans l'Eucharistie »; telles ont été les deux pensées principales du discours.

— Pèlerinage national de N.-D. du Salut à Sainte-Radégonde de Poitiers, à l'abbaye de Ligugé, et à N.-D. de Lourdes, du samedi 18 au samedi 25 août. S'adresser pour renseignements aux Pères de l'Assomption, rue François Ier, 8. — A Chartres, on peut s'adresser à M. le chanoine Roussillon, secrétaire-général de l'Évêché.

— Le 21 juin, Monseigneur l'Évêque de Chartres a bénit la première pierre d'une nouvelle chapelle dans la communauté des Sœurs de Bon-Secours. Plusieurs prêtres assistaient à la cérémonie. Avant la bénédiction, une allocution a été prononcée par M. le chanoine Pouclée, supérieur de la communauté. Que le Seigneur ne cesse de protéger cet institut de religieuses gardes-malades qui prospère depuis longtemps déjà à Chartres, où est la maison-mère, et dans plusieurs autres villes !

— C'est le 27 mai qu'à eu lieu à l'hospice de Meulan (Seine-et-Oise) la cérémonie de décoration de la Sœur Hyacinthe, religieuse de Saint-Paul, ancienne supérieure des hôpitaux d'Hanoï. En présence du maire de la ville, des administrateurs de l'hospice, de plusieurs médecins principaux et pharmaciens revenus du Tonkin, M. Dujardin-Beaumetz, directeur général du service de santé, n'a pas manqué d'adresser dans un noble langage, les félicitations du Gouvernement et de l'armée au dévouement des religieuses hospitalières de la Cochinchine et du Tonkin : « Vous saviez, Mesdames, toucher et rassurer les âmes par l'affection de vos affectueuses et consolantes paroles, par l'image pleine d'espérance, de cette sérénité que vous inspire le renoncement à tout ce qui n'est pas le dévouement au prochain. »

— Monseigneur de Forges, délégué *ad hoc* par Mgr l'Évêque de Chartres, a donné le Sacrement de Confirmation dans plusieurs paroisses des cantons d'Illiers, de Bonneval, de Thiron, de Nogent-le-Rotrou, de Maintenon, de Nogent-le-Roi, à Chartres et à Toury.

— **Le triduum** en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus, si cher aux paroissiens de l'église Saint-Aignan, a été célébré cette année avec un redoublement d'ornementation qui charmait les regards, tout en portant les âmes à s'élever vers le divin Créateur de ces innombrables fleurs, disposées gracieusement dans le sanctuaire et sur l'autel, étincelant de mille feux. Par une pieuse inspiration, les chants religieux recevaient chaque soir, une interprétation particulière, ce qui, en variant les effets, permettait à un plus grand nombre de voix de redire les louanges sacrées. On peut affirmer, sans banale flatterie, que *chœurs et soli*, rivalisant d'ardeur, se sont surpassés. — Le prédicateur du *Triduum*, M. l'abbé Macaire, curé-archiprêtre de Rambouillet, a confirmé tout ce que l'on savait déjà de sa parole chaleureuse autant qu'élevée. Dans des considérations saisissantes, remplies d'actualité, il a présenté la DÉVOTION AU SACRÉ-CŒUR comme étant le remède providentiel offert au monde pour combattre la *haine de Dieu*, l'*indifférence à l'égard du salut*, la *violation de la loi dominicale* et le *respect humain*, ces vers rongeurs de notre société moderne.

Enfin, après avoir combattu dans un élan de foi indignée, ces défaillances de la foi si contraires à l'établissement du règne de J.-C. dans les âmes, il a exhorté tous les chrétiens à porter *haut* leur drapeau, pour défendre l'honneur outragé du DIEU AMOUR qui, bénissant leur courage, les fera triompher de tous leurs ennemis.

Rappelons ici que le pèlerinage de Montmartre doit avoir lieu le lundi 2 juillet.

— **Adrien HÉNAULT,** *congréganiste de la Sainte Vierge, élève du petit séminaire de Saint-Cheron-lez-Chartres, décédé le 27 avril 1887.* Tel est le titre d'une notice (1) qui contient l'émouvante biographie de cet angélique jeune homme dont la *Voix* donnait, l'an passé, une touchante nécrologie. — Écrites, avec l'élan du cœur, par celui qui avait été le confident intime de ses pensées et le témoin attentif de toutes ses vertus, ces pages si édifiantes offrent un grand intérêt.

Nous formons le vœu sincère qu'elle se répandent, non seulement dans les séminaires, mais encore dans tous les établissements où les jeunes gens reçoivent une éducation chrétienne : car elles leurs présenteront, dans la pure figure d'*Adrien Hénault*, un doux et attrayant modèle qu'ils ne sauraient trop s'efforcer d'imiter. Disons encore qu'au charme irrésistible de cette notice se joint une pensée de charité, puisqu'elle se vend au profit d'une bonne œuvre.

(1) En dépôt au petit séminaire de Saint-Cheron et à la Maîtrise de Chartres, cloître N.-D. — Prix : 50 cent. et 60 cent. par la poste.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Notre-Dame de Chartres nous ayant obtenu de son Divin Fils une très grande grâce, nous venons la remercier en faisant brûler pendant une année une lampe devant son autel de la Crypte. Que sa main protectrice soit toujours étendue sur nous pour nous bénir et nous sanctifier ! (X., du diocèse de Versailles).

2. Veuillez faire brûler un cierge devant la statue de Notre-Dame, en reconnaissance d'une grâce qu'elle m'a accordée.
(M. de B., Orléans).

3. Ayant à remercier Notre-Dame de Chartres d'une grâce de santé accordée à un cher malade, je viens vous prier de vouloir bien faire brûler à cette intention un cierge de 50 centimes à Notre-Dame du Pilier. (J. A., diocèse de Paris).

4, Actions de grâces à N.-D. de Chartres ! Mon mari s'est uni à la neuvaine faite par vos clercs et il a été guéri.
(J. B. à D., diocèse d'Évreux).

5. Nous avons mis notre cher et gravement blessé sous la protection de N.-D. de Chartres ; aujourd'hui il est entièrement guéri. Que N.-D. reçoive le tribut de notre reconnaissance et nous continue sa protection ! (V. D. et C., du diocèse d'Amiens).

6. Au mois de mars, en 1887 et en 1888, j'ai obtenu du ciel des faveurs bien importantes que j'avais sollicitées par l'intercession de N.-D. de Chartres et de St Joseph. Je crois devoir les publier pour leur gloire. (F. M. F., diocèse de Chartres).

7. Je me reproche de ne vous avoir pas encore fait connaître une grande grâce que N.-D. de Chartres et St Joseph m'ont accordée après bien des années de prières, il est vrai. Mon fils, éloigné de la pratique religieuse depuis 23 ans, est revenu à Dieu et a communié le jour de St Joseph. La seule dévotion était de ne pas se séparer d'une médaille de N.-D. de Chartres qu'il gardait toujours suspendue à son cou. Je lui attribue cette conversion.
(M. X., au Mans).

PRUNAY-LE-GILLON. — La paroisse de Prunay-le-Gillon vient d'avoir une fête religieuse magnifique.

Un artiste chartrain, jeune encore, mais plein d'avenir, croyons-nous, M. Jules Brault, vient de décorer en style du quinzième siècle la chapelle absidale de la Sainte-Vierge, le grand autel de l'église, son tabernacle et son ciborium. Notre jeune artiste avait déjà travaillé avec succès à Néron, à Béville et surtout à Houville ; nous croyons qu'il a fait mieux encore à Prunay-le-Gillon. A des peintures d'imagination très brillantes il a ajouté des peintures à sujets très-bien réussies.

Sur les murs de la chapelle il a peint les quatre principaux évé-

nements de la Vie de la très-sainte Vierge, l'Annonciation, la Naissance de Notre-Seigneur J.-C., la Mort de St Joseph et enfin la Mort de la Ste Vierge.

Notre artiste ne pouvait pas oublier qu'il est chartrain, enfant de N.-D. de Chartres. L'ensemble de son travail est dominé par le tableau de N.-D. de Sous-Terre, *Virgini pariturœ*, peint sur fond d'or au sommet de la voûte : le tout est encadré par les paroles de la Ste Vierge à Bernadette : *Je suis l'Immaculée Conception.*

L'inauguration de cette chapelle si richement décorée n'était pas le seul motif de la fête de Prunay-le-Gillon, dont nous avons parlé plus haut.

Depuis longtemps M. le Curé de Prunay-le-Gillon pensait à doter l'église d'une statue de N.-D. de Lourdes et de la statue de St Jean l'évangéliste, le disciple bien aimé du Sauveur, le protecteur de Marie après l'Ascension et le patron du prêtre qui désire aimer J.-C. dans le sacrement de l'autel.

M. le Curé avait réalisé son dessein et les deux statues richement décorées étaient là exposées à la vénération des fidèles.

Au milieu de l'office du soir, après le chant du Magnificat et un sermon parfaitement adapté à la circonstance prononcé par M. le chanoine Hervé, M. le Curé de Theuville a fait la bénédiction solennelle des statues et ensuite eut lieu une procession extérieure magnifique. Les jeunes filles de Prunay-le-Gillon en vêtements blancs précédées de leur bannière, suivies des religieuses de Notre-Dame et de Saint-Paul qui composent les petites communautés des environs et qui s'étaient rendues à la fête, ont porté en triomphe dans les rues de Prunay la statue de N.-D. de Lourdes.

Certains esprits effrayés par le mal qui se fait un peu partout à l'heure présente s'effraient et s'imaginent que la religion s'éteint dans les âmes.

Si ces personnes avaient vu en ce jour de fête la grande, la vaste église trop petite pour contenir la foule recueillie ; non-seulement la nef, mais les deux bas côtés, sa chapelle absidale remplies de fidèles, s'ils avaient vu cette multitude sous le charme de la parole de l'orateur sacré applaudir tous, par leur attitude pieuse et un certain nombre par les larmes qui s'échappaient de leurs yeux, aux vérités qui leur étaient annoncées ; s'ils avaient vu et entendu cette multitude chanter successivement la gloire de Dieu et de son Christ, le triomphe de sa Ste Mère Notre-Dame de Chartres et de Lourdes, ils auraient dit, la joie dans leur cœur : non la religion ne s'éteint pas elle vit dans les âmes.

CHATEAUNEUF et MIERMAIGNE. — Le mardi 12 juin, deux paroisses du diocèse de Chartres, très éloignées l'une de l'autre, manifestaient, dans une cérémonie à peu près semblable, des sentiments de reconnaissante affection pour leur pasteur respectif. — M. l'abbé Coince, chanoine honoraire, curé de Châteauneuf, et M. l'abbé Guillet, curé de Miermaigne, célébraient chacun dans leur église une messe solennelle, à l'occasion de leur cinquantaine de prêtrise.

Dans la première de ces paroisses, chef-lieu de canton situé à peu de distance de Chartres, s'étaient rendus plusieurs ecclésiasti-

ques de la ville épiscopale et beaucoup d'autres prêtres ; les paroissiens remplissaient l'église. M. le chanoine Roussillon porta la parole. Après des détails élogieux sur la personne et le ministère de M. l'abbé Coince, le prédicateur fit ressortir dans un langage élevé et intéressant les prérogatives du sacerdoce ; avant de quitter la chaire il annonça une grande faveur pour le vénérable jubilaire : la bénédiction pontificale qui lui arrivait de Rome à l'occasion de ses noces d'or. — Pendant l'office, plusieurs curés du canton chantèrent, sous la direction de l'auteur, des motets composés par M. Delangle, organiste de la cathédrale, ancien enfant de chœur de Châteauneuf. — Après la messe, un festin réunit au presbytère beaucoup d'invités ; il se termina par de gracieux toasts en vers et en prose. Deux de ces toats ajoutaient à la valeur des sentiments exprimés et de la diction, l'intérêt de la couleur locale ; c'étaient le beau discours d'un curé, originaire de Châteauneuf, exprimant surtout ses impressions de jeunesse auprès de M. l'abbé Coince, et le compliment d'un petit orphelin actuellement élevé aux frais de M. le curé. De la poésie récitée par l'orphelin et intitulée : Prière à N.-D. de Chartres pourmon bienfaiteur, nous citons la dernière strophe :

Comme de l'aigle, la jeunesse
Rajeunit à chaque printemps,
Que la vigueur de sa vieillesse
N'ait rien à redouter du temps :
Puis, comme la grappe mûrie
Par les derniers rayons du soir,
Que Dieu le recueille, ô Marie,
Sans le jeter sous le pressoir !

A Miermaigne, la fête de M. l'abbé Guillet emprunta aussi beaucoup de charmes à la présence des ecclésiastiques de la contrée, aux chants de circonstance, au sermon prêché par M. l'abbé Durand, vicaire de Saint-Pierre de Chartres. M. le curé, fatigué depuis plusieurs années, devait se sentir plus vigoureux, à la vue de cette belle manifestation. D'accord avec les vœux qu'on lui a si bien exprimés en chaire et qu'à l'issue de l'office lui ont redits sous une autre forme les élèves des Sœurs, nous demandons à Dieu et à Notre-Dame, protection pour cette belle vieillesse sacerdotale.

BAZOCHES-LES-HAUTES. — La paroisse de Bazoches-en-Dunois vient de voir s'accomplir une cérémonie dont elle n'avait pu être témoin depuis bien des siècles, la bénédiction de la première pierre d'une église. Les habitants de cette paroisse gémissaient depuis longtemps de l'état de délabrement dans lequel ils voyaient la maison de Dieu. Pendant vingt ans et plus le digne curé de Bazo-

ches et l'administration municipale ont multiplié les démarches et fait des dépenses relativement considérables ; les plans ont succédé aux plans, mais on n'avait jamais pu mettre la main à l'œuvre. Cette courageuse persévérance a été enfin couronnée de succès. La vieille église vient de disparaître et une église nouvelle sort déjà de terre. On conserve, il est vrai, des restes importants de l'édifice primitif, mais le changement d'orientation, les modifications profondes que subissent les parties anciennes, l'heureuse disposition des parties neuves permettent de dire que le travail qu'on entreprend est une véritable reconstruction.

Les paroissiens de Bazoches ont témoigné leur joie par l'empressement avec lequel ils ont assisté à la cérémonie du lundi 28 mai. Une messe a d'abord été chantée dans la maison qui, provisoirement, tient lieu d'église et qui se trouva beaucoup trop petite pour contenir l'assistance. La procession s'organisa ensuite pour se rendre au lieu où se font les travaux. Les pompiers, en armes, formaient la haie, le clergé comptait dans ses rangs plusieurs prêtres du voisinage ; à la tête des fidèles on remarquait Monsieur le Maire de Bazoches, accompagné de tout son Conseil municipal. Malgré la pluie, qui ne cessa pas un instant, l'assistance fut très nombreuse et tout le monde voulut être présent jusqu'à la fin des prières liturgiques. La bénédiction fut faite par Monsieur le Curé du canton, délégué à cet effet par Monseigneur l'Evêque de Chartres. Chacun se retira ensuite avec l'espoir de voir bientôt s'accomplir en ce même lieu une autre cérémonie qui serait le couronnement du travail qui commence.

Aux Pèlerins de Rome. — On nous écrit :

Auneau, le 20 juin 1888.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Savoir où et dans quelles conditions il logera, telle est une des plus légitimes préoccupations de quiconque se met en route, surtout pour un pays étranger. Or, je crois rendre un véritable service à ceux de nos vénérés confrères qui auraient l'intention de faire l'incomparable voyage de Rome, en leur indiquant la *Villa della Presentazione*, 13, rue Milazzo. C'est une maison hospitalière, tenue et desservie par les Sœurs de la Présentation de Tours.

Quoique très récemment fondée, elle est déjà connue, et, en avril dernier, lors du grand pèlerinage français, nous pouvions y être une soixantaine de pèlerins, tant ecclésiastiques que laïques. On parle français dans cette maison ; on y a (chose qui est loin d'être indifférente pour la santé), on y a la cuisine française.

Inutile de dire que les plus délicates attentions président à tous les détails du service. L'établissement possède au rez-de-chaussée

une chapelle desservie par un aumônier, prêtre fort instruit et d'une extrême obligeance, lequel se fait un plaisir de fournir aux pèlerins les plus précieuses indications. J'ai logé près de trois semaines à la *Villa della Presentazione ;* et je m'y suis trouvé si bien que je me reprocherais de ne pas la recommander. Je l'ai, du reste, promis à la digne Supérieure, au moment de mon départ.

En vous priant, Monsieur le Directeur, de vouloir bien insérer ces quelques lignes dans le prochain numéro de *La Voix*, je vous offre l'assurance de mon bien respectueux dévouement.

BRIÈRE, curé d'Auneau.

NÉCROLOGIE. — M. L'ABBÉ COTTEREAU, CURÉ DE MAGNY.

Hilaire-Marie-Paul-Ludovic Cottereau, naquit à Châteauneuf le 28 septembre 1850 de parents honnêtes et chrétiens, qui lui apprirent de bonne heure l'amour et le respect de la religion et qui l'initièrent par leurs exemples à cette vie de foi catholique dont le sacerdoce fut la continuation et la récompense.

Après des études faites à St-Cheron et souvent interrompues à cause de sa mauvaise santé, M. Cottereau entra au Grand-Séminaire où il se fit remarquer par son amour pour le Saint Père et sa charité envers les persécutés pour la justice. Son cœur commença dès lors à donner des preuves de sa bonté : sa foi sincère, profonde et simple s'étant fortifiée des saines doctrines, chercha toutes les occasions d'agir et de se manifester. C'est pourquoi il courut au pied du trône pontifical afin d'obtenir pour sa carrière sacerdotale une bénédiction vivifiante. Puis ordonné prêtre le 19 octobre 1873, il alla aussitôt à Illiers remplir les fonctions vicariales. Les trois années qu'il passa dans cette paroisse furent comme le couronnement de son éducation ecclésiastique puisqu'il vit la pratique de toutes les leçons de vertu pastorale qu'il avait reçues jusque-là.De plus, au contact journalier d'un prêtre aussi distingué et érudit que pieux et bon, l'abbé Cottereau se prit lui-même d'un zèle ardent pour l'étude de l'antiquité religieuse. Cette étude fut sa sauvegarde contre l'ennui, sa consolation dans l'isolement et l'aliment de sa foi.

Nommé, le 24 juin 1876 curé de Magny, il trouva une église dans un triste état, mais avant d'en commencer la restauration, il voulut connaître à fond ses paroissiens, il compulsa les archives, il prit des notes; il laisse malheureusement inachevé un travail que l'on pourra appeler l'histoire de Magny. Sa paroisse devint bientôt le centre de ses affections, comme elle était l'objet de ses études; et ses paroissiens apprécièrent vite la bonté de cette âme qui leur était uniquement dévouée. Pendant douze années il partagea sa vie entre ses études de bénédiction et l'exercice de la charité. Ses confrères ne

lui demandèrent jamais en vain un service, et pour prêter son concours toujours apprécié aux solennités religieuses, il sut bien souvent s'imposer de grandes fatigues. Il essaya non sans succès de communiquer à ses enfants de chœur son amour pour le chant ecclésiastique, et il ne goûtait nul plaisir comparable à celui d'entendre et d'exécuter les mélodies grégoriennes. Il enrichit son église des reliques précieuses des S. S. Patrons. Il fit construire à ses frais une sacristie pour renfermer les beaux ornements qu'il se proposait d'acquérir et les vases sacrés remarquables qu'il laisse à la fabrique. Enfin il commença la restauration de son église par le dallage du chœur et la pose d'un autel en pierre encore aujourd'hui inachevée. Quelques jours avant de mourir il disait : « Mon autel ne me servira pas, mais il servira pour moi. » — En effet, le 27 mai dernier, après une longue et cruelle maladie, M. Cottereau expirait doucement à Chartres à l'ombre du sanctuaire de Marie, de cette cathédrale qu'il avait vantée partout avec l'enthousiasme d'un vrai chartrain.

Il semble que la douce joie qu'il éprouvait naguère en partant pour les Saints Lieux se soit prolongée jusqu'au moment où il lui fut dit de partir pour la *céleste Jérusalem*, car il ne manifesta pas moins de tranquilité d'âme au moment suprême qu'il n'avait mis de calme à en régler à l'avance tous les préparatifs. Son testament écrit en termes touchants, témoigne de sa charité pour les pauvres, de son amour pour son église, de son attachement à sa paroisse et de la constance de son amitié. Plus de 25 ecclésiastiques et un concours de peuple de Magny, d'Illiers et des environs se trouvèrent réunis autour de sa tombe qu'il a voulue au milieu du cimetière de Magny. Ses successeurs trouveront à la cure sa riche bibliothèque ; et sur cet autel, dont il n'a pu lui même gravir les degrés, ils offriront chaque année le Saint Sacrifice pour « *tous les ecclésiastiques tant séculiers que réguliers qui furent attachés au service de la paroisse* » et pour le bon abbé Cottereau qui était si heureux de s'appeler l'humble prieur curé de Magny.

P. F.

Nous recommandons aux prières le prêtre désigné dans les lignes qui précèdent, puis :

— Une religieuse de la Communauté de Saint-Paul, Sœur Opportune Wagmann, décédée le 14 juin, âgée de 82 ans et de religion 65.

— Les associées de la Confrérie dont les noms suivent : Mme Met-Gaubert Marie-Azélie-Alphonsine, décédée à Chartres ; Madame Chevalier Eulalie, Mme Guibert Éloïse et Mme Dupont, toutes trois décédées à Arpajon ; M. J.-B. Mailhard de La Couture, à Limoges ; Mme Nicolas née Le Cesne, à Pau.

— M. Louis-Auguste Leblanc, décédé le 4 juin à Chartres dans sa 80e année. De 1836 à 1887, il a été chantre de la cathédrale.

A la cérémonie de ses obsèques, les employés de l'église Notre-Dame ont su lui rendre un touchant hommage. Il fallait honorer ainsi les services rendus par sa belle voix de basse-taille durant plus d'un demi-siècle et les exemples de sa vie chrétienne.

NOMINATIONS

M. Suzanne, précédemment à Theuvy-Achères, est curé d'Amilly;

M. Pajot, précédemment à Garancières-en-Beauce, est curé d'Ollé;

M. Sévestre, précédemment à Umpeau, est curé de Hanches;

M. Aigleboux, précédemment à Ollé, est curé de Berchères-la-Maingot, en remplacement de M. Lecomte, entré en communauté.

M. Fourmy, précédemment à Poinville, est curé de Boutigny, en remplacement de M. l'abbé Gautier démissionnaire pour cause de santé.

M. Provost, précédemment aumônier de la Sainte-Famille à Chartres, est curé de Meaucé.

M. Boursier, précédemment vicaire de Brou, est curé de Vieuvicq.

M. Blanvillain, précédemment vicaire de Senonches, est curé de Garancières-en-Beauce.

M. Vaurabourg, précédemment vicaire de la Bazoche, est curé d'Umpeau.

Jeunes prêtres. — M. Billaut est professeur au Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou. — M. Baudouin, vicaire de St-Victor-de-Buthon. — M. Dourdoigne C., vic. de Senonches. — M. Guédon, curé de St-Léger-des-Aubées. — M. Jacoutot, curé de Flacey. — M. Lepinteur, curé de Rohaire. — M. Pelletier, curé de Theuvy-Achères. — M. Rebiffé, curé de Poinville. — M. Redaud, vic. de Brou. — M. Romet, vic. de la Bazoche-Gouet.

M. l'abbé Provost a été installé chanoine honoraire de la cathédrale, le 30 mai, aux premières vêpres de la Fête-Dieu. Le nouveau chanoine a reçu les félicitations du Chapitre après la cérémonie de l'installation.

M. l'abbé Favrot, secrétaire de l'Évêché, a été chargé de la direction de l'Œuvre des Tabernacles.

AUX LECTEURS DE LA VOIX DE N.-D. DE CHARTRES

Cher Lecteur,

Vous avez dû remarquer une petite note du N° de Juin, dans laquelle j'offrais gratuitement par franc un cent de petits timbres du S. Cœur, pour venir en aide à une bonne œuvre : la construction

d'une église à N.-D. de Chartres (1). Laissez-moi vous donner aujourd'hui quelques explications sur ce petit timbre, que je m'efforce de répandre, vous vous y intéresserez davantage.

1° Il affecte la forme de timbre-poste, entre autres raisons, parce qu'il doit être collé à l'intérieur des lettres, ou sur tout autre papier d'intérêt privé. Il peut être aussi placé comme sauve-garde sur les portes des maisons.

2° Il a pour destination de propager la dévotion au S. Cœur, et de venir en aide aux bonnes œuvres qui s'en serviront, comme d'un très-humble auxiliaire.

3° Au centre, et comme sujet principal, il porte l'image du S. Cœur de Jésus.

Plaise à Dieu que, semblable à une étincelle, se répandant de proche en proche, et allumant un vaste incendie, il contribue à embraser tous les cœurs du feu de l'amour divin ! La B. Marguerite Marie voulait que l'image du S. Cœur fût répandue à profusion, par milliers, sur toute la face de la terre.

Que la dévotion au S. Cœur ne soit plus simplement la dévotion des âmes dévotes et religieuses, mais qu'elle soit celle de tous les chrétiens; car le S. Cœur de Jésus est en tout, et pour tous.

Dans notre petit timbre, nous avons spécialement voulu donner l'emblême de l'amour infini de N.-S. pour les hommes au S. Sacrement de l'Eucharistie : au saint sacrifice de la messe, représenté par la pierre sacrée de l'autel, et dans la sainte communion, représentée par l'entourage de grappes de raisin et d'épis de froment.

4° Dans l'encadrement du petit timbre, on lit les inscriptions que les personnes pieuses mettent ordinairement sur les lettres, et une invocation au S. Cœur de Jésus, qu'on se plaira à répéter, toutes les fois qu'on verra ce petit timbre.

On remarquera que ces inscriptions sont en latin, c'est la langue de l'Eglise universelle et ce petit timbre est destiné à être répandu partout : je désirerais qu'il fût appelé : *timbre catholique.*

5° Enfin, les anges qui tiennent les quatre coins du timbre semblent nous donner l'exemple de l'adoration et de l'amour du S. Cœur de Jésus. Puissent aussi les anges porter aux quatre coins du monde ce petit timbre, avec la dévotion qu'il a mission de propager !

Vous voyez, cher lecteur, que ce petit timbre n'est pas déjà tant à dédaigner, et qu'il pourrait rendre de réels services, dans son humble sphère.

Je continue à le mettre à votre disposition, aux mêmes conditions que plus haut.

Soizé, le 16 Juin 1888. E. CHEVALLIER,

C. de Soizé, (par Authon-du-Perche, Eure-et-Loir.)

Œuvre des Retraites ecclésiastiques. — (Villa Manrèse, 5, rue Fauveau, Clamart (Seine.)

Juin, du 25 au 29, prédicateur, P. Thiéry ; — Juillet, du 9 au 13, P. Thiéry ; et du 23 au 27, P. de Haza ; — Août, du 6 au 10, P. Blanc, et du 27 au 31, P. Soyer ; — Septembre, du 10 au 14, P. Jean, du 17 au 21, P. Soyer, et du 24 au 28, P. Rabussier ; — Octobre, du 1er au 5, P. Rabussier, du 8 au 12, P. Gestat, et du 22 au 26, P. de

(1) L'église dont le P. Planet, missionnaire au Cambodge, a commencé la construction, avec les encouragements de son évêque.

Haza; — Novembre, du 12 au 16, P. Pichot, et du 26 au 30, P. Pichot; Décembre, du 2 au 6, P. Soyer, et du 10 au 14, P. Foucault.

MM. les Ecclésiastiques qui désirent prendre part à l'une de ces Retraites, sont priés d'en informer le Directeur de la Maison quelques jours avant l'ouverture des Exercices. Ceux qui voudraient faire une Retraite particulière ne doivent pas arriver à l'improviste, sans s'être assurés qu'on peut les recevoir.

La station du chemin de fer étant à 2 kilomètres de Clamart, il est prudent de prendre l'omnibus. On est prié de se munir d'un Celebret, si l'on est Etranger non connu.

Nota. — On peut sans en donner avis, venir faire un jour de récollection mensuelle dans le cours d'une retraite commune.

BIBLIOGRAPHIE

— **ÉTUDES religieuses, philosophiques, historiques et littéraires**, revue mensuelle publiée par des *Pères de la Compagnie de Jésus*. — Sommaire de la livraison de Juin 1888 : I Lettre de notre Très Saint Père Léon XIII sur l'esclavage. — II. Saint Thomas et la Prédestination, P. L Baudier. — III. Une soutenance de doctorat ès lettres en Sorbonne, P. J Burnichon. — IV. La lutte pour la vie, Microbes et Médecins (suite et fin), P. H^te^ Martin. — V. Causerie pédagogique. Les drames de collège, P. G Longhaye. — VI Bulletin scripturaire, P. J. Brucker. — VII. Mélanges. — VIII. Bibliographie. — IX. Tableau chronologique des principaux événements du mois, P. P. Mury.

Retaux-Bray, éditeur, rue Bonaparte, 82, Paris, et chez tous les Libraires catholiques. — Un an : France, 20 fr. — Union postale, 23 fr. — Un numéro, 2 fr.

— **Manuel du Tiers Ordre de Saint-François**, par l'abbé Joseph Touzery, chanoine, vicaire-général de Rodez, honoré de l'approbation du Révérendissime Père général de l'Ordre de Saint François. — Deuxième édition, revue et augmentée, 356 pages in-16. — Prix : broché, 0,80 cent ; *franco* par la poste, 1 fr ; Cartonnage soigné, dos en toile, 1 fr ; *franco* 1 fr 20. Reliure soignée en percaline, 1 fr. 20 ; *franco* 1 fr. 40. — En vente : à Paris, chez Gaume, 3, rue de l'Abbaye ; à Lille, chez Bergès, 2, rue Royale ; à Tulle, chez Mazeyrie, imprimeur-éditeur ; à Rodez, chez Carrère, imprimeur-libraire.

— **Cantiques pour les réunions des Fraternités**, extraits du Manuel. — Prix : 0,05 cent. l'exempl.; *franco*, 0,10 cent. — Le cent, 3 fr.

— **Théorie et Pratique du Chant Grégorien** : *Manuel à l'usage des séminaires, des écoles normales et des maîtrises*, par Dom Ambroise Kienle, moine bénédictin de la congrégation de Beuron ; traduit de l'allemand par Dom Laurent Janssens, de l'abbaye de Maredsous, de la même congrégation. — Desclée, Lefebvre et Cie, — Editeurs Pontificaux. — Avenue de Maire. — Tournay (Belgique). — Prix broché, 3 fr. 50.

— **Appel aux Confrères du Rosaire**. — *Les XV Samedis offerts en Étrennes spirituelles à Léon XIII pour son Jubilé pontifical* — En 1888, les XV Samedis préparant à la fête du Rosaire commencent le 30 Juin Aux confrères du Rosaire il appartient de hâter l'heure de la pleine délivrance, de la liberté totale, de la réintégration de cette royauté temporelle du souverain Pontife, œuvre des siècles si conforme aux desseins d'en Haut. Nul doute que la Reine du Très-Saint Rosaire n'achève ce qu'elle a si bien commencé, si nous nous appliquons à lui faire une pieuse violence. En priant Marie en faveur de Rome, nous ne négligerons pas les intérêts de notre pays ; au contraire. La France est la fille aînée de l'Eglise.

— Nous recommandons : Les XV Samedis, nouv. édit in-32, *franco*, 40 c. La Pratique des XV Samedis, abrégé du précédent, in-32, 5 c. On expédie 11 pour 10 et 120 pour 100. — S'adresser au R. P. Procureur des Dominicains, à Mazères (Ariège).

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE

8me NUMÉRO — LA VOIX — AOUT 1888

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

Les chaînes de Saint Pierre

C'est aujourd'hui la fête de Saint Pierre-aux-Liens. Nous nous unissons par la pensée aux fidèles de Rome agenouillés devant les chaînes du Prince des apôtres ; avec eux nous vénérons ces objets bénis, témoins d'un glorieux martyre. « Toutes les Églises de Jésus-Christ, a dit Saint Augustin, en font plus d'état que de l'or le plus pur et le plus précieux. »

On sait qu'une des chaînes dont fut lié Saint Pierre à Jérusalem, ayant été apportée à Rome, se joignit miraculeusement sous les doigts du Pape avec celle que porta le même apôtre dans sa prison du Capitole. L'impératrice Eudoxie éleva sur la pente de l'Esquilin un beau temple destiné à renfermer la précieuse relique : le 1er août est le jour anniversaire de la dédicace de cette église.

Notre récent pèlerinage dans la ville éternelle nous a permis d'admirer bien des témoignages de la prédication apostolique sanctionnée par les souffrances de la captivité et l'effusion du sang. Là où s'est accompli un acte d'héroïsme chrétien, à plus forte raison le sacrifice d'une vie pour Dieu, on a vu surgir des monuments qui racontent l'histoire de cet acte, de ce sacrifice. Il est assez naturel que, dans la ville des Papes, les sanctuaires ainsi consacrés par un souvenir du premier Vicaire de Jésus-Christ exerce un attrait particulier sur le cœur chrétien.

A *S. Petro in vincoli* nous avons contemplé ces instruments de supplice, ces entraves qui étreignirent les membres de l'apôtre martyr. Leur vue nous ramenait à toutes les impressions reçues déjà en d'autres lieux saints.

Nous avions vu la prison Mamertine. On ne pénètre point sans émotion dans le noir et froid souterrain où conduisaient les antiques gémonies. La pierre où fut attaché l'homme qui était lui-même *pierre fondamentale* de l'Église ; un reste des ferrements où furent rivés ses liens ; la fontaine qui coula subitement et fournit de l'eau au baptême de ses geôliers, tout est d'un aspect saisissant pour le pèlerin qui compare le sort du cachot sanctifié aux vicissitudes du Capitole qui l'abrite. Il songe aux vieux Césars si fiers de leur puissance mais si criminels devant Dieu qui permit pour châtiment leur déchéance et la ruine de leur cité, tandis que le premier Pape, leur victime, conquérait en souffrant une royauté universelle, pacifique, pleine de bienfaits pour tous les siècles à venir.

Nous avions vu aussi au Janicule le sanctuaire du crucifiement. Nous avions prié là où Pierre arriva garrotté pour les dernières tortures, là même où ses bourreaux plantèrent son gibet ; et dans l'ouverture que la croix dut creuser sur le sol, on avait recueilli pour nous un peu de cette poussière que peut-être imprégna le sang du martyr. Sur ces hauteurs de Rome, le panorama de la cité est magnifique ; à notre esprit s'offrait une image d'un effet plus important : celle de la mort de Pierre immolé comme son Divin Maître et puisant dans la mort l'éternelle vie avec l'assurance du triomphe de la Croix sur le paganisme persécuteur.

La même image aurait pu nous apparaître dans le lointain, au-dessus de la basilique Vaticane, lieu du tombeau des Saints apôtres. Mais comment ne pas penser à la résurrection et à l'apothéose plutôt qu'à la mort, devant les splendeurs qui jaillissent de la *Confession* de Saint Pierre et s'étendent en irradiations immenses d'or, de marbres et de peintures, depuis le mausolée de la crypte jusqu'à la coupole aérienne.

Tout cela se représentait à nous devant la Châsse de Saint Pierre-aux-Liens et absorbait notre attention.

La merveille de statuaire qu'on appelle le Moïse de Michel-Ange se trouve à quelques pas de la Châsse. Il est d'une incomparable majesté le législateur des Hébreux, Moïse sortant

de ses entretiens avec le Très-Haut. Il est bien placé là pour confirmer la haute idée que nous avons du législateur de la loi nouvelle, du Vicaire de J.-C., et en particulier du premier Pape, si grand dans ses travaux pour la fondation de l'Église Romaine, si grand dans ses *liens*.

Le Souverain Pontife aujourd'hui régnant a un palais pour demeure ; ce qui n'empêche pas que sa demeure soit une prison ; les évènements contemporains le prouvent de plus en plus. Il a les mains libres d'entraves matérielles, et il en profite pour écrire contre toutes les formes d'esclavage ; mais quelles chaînes morales les hommes de Révolution n'opposent-ils pas au plein exercice de son autorité paternelle et sacrée !

Nous voulons espérer que la guerre faite par Satan et les loges maçonniques au successeur de Saint Pierre n'aura pas le temps de pousser ses fureurs jusqu'aux outrages de la prison Mamertine et du Janicule. Ce n'est pas assez. Prions pour que bientôt le Saint Père, défenseur des vraies libertés, soit libre lui-même de toute servitude, et puisse réjouir tous les cœurs catholiques, tous les cœurs honnêtes par ce cri de Pierre à Jérusalem (1) : « Maintenant je sais vraiment que le Seigneur a envoyé son ange, et m'a délivré des mains d'Hérode, et de tout ce que le peuple juif attendait. » L'abbé GOUSSARD.

L'Action sociale des Œuvres Catholiques (2)

Sous ce titre modeste : *Notes sur l'Action sociale des Œuvres Catholiques*, Monsieur H. de Maynard vient de publier une vue d'ensemble des Associations fondées à notre époque, pour étendre le règne de Dieu dans la société.

Dans une étude philosophique remarquable, l'auteur décrit d'abord en traits rapides les causes du mal qui ronge actuellement le monde du travail. On a arraché Dieu à l'ouvrier, et détournant ses yeux de ce ciel où était pour lui le repos et l'espérance, on l'a contraint de ne voir que la terre.

A ses aspirations fortifiantes vers l'infini, on a substitué les appétits matériels qui énervent et exaspèrent. Puis on a isolé le travailleur en supprimant les corporations, qui le protégeaient et on l'a

(1) Act. des ap. 12, 11.

(2) Imprim. Michelet, rue de la Charité, à Sarlat. Prix : 1 fr. 50.

asservi par le règne de ce tout-puissant du jour, sans intelligence comme sans entrailles, le capital.

A cette plaie sociale des remèdes nombreux et variés ont été opposés; mais, leur multiplicité même les a rendus moins efficaces; et l'on peut dire que l'action catholique a perdu en force ce qu'elle a gagné en étendue.

De là, pour toutes les œuvres la nécessité de se plier à une discipline générale déterminée par un but unique à atteindre : le règne de Dieu dans le monde; et réglée dans son action par une direction unique et constante : la voix de l'Église gardienne de toute vérité et de toute justice.

Convergeant ainsi vers un même point, les énergies des enfants de Dieu trouveront dans leur union une puissance irrésistible.

Dans cet ordre d'idées, M. de Maynard présente aux lecteurs quatre œuvres qui résument l'action catholique de nos jours. D'abord, l'œuvre première et principale de la sanctification personnelle, par les retraites. Organisée depuis quelques années seulement, cette œuvre a déjà produit des fruits admirables; partout où elle a été essayée, elle a parfaitement réussi, et bien plus, partout où elle a commencé, elle est définitivement fondée car : « Lorsqu'on en a goûté, on y revient. » Pour s'en convaincre il suffit de lire les rapports des retraites *pour les ouvriers*, ouvertes d'une façon presque permanente à *Athis*, près Paris.

Puis vient l'œuvre bien connue de la Société de St Vincent-de-Paul qui réunit le double but de la Sanctification de ses membres et de l'action plus spécialement discrète et modeste de la charité.

Ensuite l'œuvre active et militante des Cercles catholiques; disciplinée comme une vaillante troupe, fière et ardente comme l'ancienne chevalerie, elle personnifie l'action catholique française, et prépare le terrain de la véritable union pour les triomphes à venir.

Enfin l'auteur étudie l'œuvre de l'éducation chrétienne qui travaille au rapprochement des classes et à leur régénération, en formant de solides croyants.

Tel est le faisceau d'œuvres qu'étudie M. H. de Maynard. Pour l'Église et la Patrie que tous les catholiques se tiennent la main; et unis dans la pratique de la vraie et intelligente charité qu'ils aillent droit au but : l'établissement du règne de Dieu dans la France, car selon la parole du grand cardinal de Poitiers : La France se relèvera chrétienne ou ne se relèvera pas.

P. Reinert.

LES VOCATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Mgr l'Évêque de Nîmes, en son panégyrique du Bienheureux J.-B. de la Salle, prononcé à Bordeaux, dénonce la guerre d'extermination déclarée au sacerdoce et recommande aux Frères des écoles chrétiennes de s'employer à discerner parmi les enfants confiés à leurs soins ceux que Dieu appellerait au service de ses autels. Nous voulons citer ici cette page et la réponse adressée à Sa Grandeur par le Très Honoré Frère Joseph, supérieur général de l'Institut.

« Tout s'élève aujourd'hui contre le sacerdoce, dit Mgr Besson. Les clameurs du siècle étouffent sa voix; sa soutane, comme la vôtre, chers Frères, est livrée aux morsures d'une presse venimeuse; son caractère est abaissé, son ministère avili; et la tribu sainte menacée, comme vous l'êtes vous-mêmes, par des projets qui doivent entraver son recrutement, s'inquiète et se demande quels sont les jeunes gens qui accepteront désormais les périls et les outrages réservés à la vocation ecclésiastique.

» Dans notre détresse nous nous tournons vers les riches, les grands, les lettrés, les nobles de la nation. Nous disons à ces jeunes oisifs, qui traînent indignement dans la boue des places publiques leur nom, leur fortune et leur honneur : *Quid hic statis tota die otiosi?* Que faites-vous de vos vingt ans? Si le barreau s'encombre, si la magistrature vous répugne, si vous ne paraissez dans l'armée que pour en sortir, si les fonctions publiques ne vous paraissent plus dignes de votre ambition, pourquoi refusez-vous de payer au sanctuaire la dette de votre famille et l'impôt de votre sang? Vous ne voulez donc plus ni vous contraindre ni vous imposer le moindre sacrifice pour l'Église, dont vous vous dites les défenseurs et à qui vous refusez cependant le concours de votre ministère?

» Vous ne nous donnez pas même les fils de vos vignerons et de vos fermiers, et ceux-ci s'éloignent, comme vous, du sanctuaire avec le dégoût de l'habit qu'il impose et l'horreur des devoirs qu'il commande. O Dieu, où seront vos ministres et que restera-t-il pour votre partage?

» Mais, du moins, si l'enfant du pauvre, l'élève des écoles chrétiennes, ne se détournait pas à son tour de ce glorieux service, il nous resterait l'espoir d'un magnifique et heureux recrutement. C'est à vous, chers Frères, de nous l'assurer. Souvenez-vous que le Bienheureux Jean-Baptiste de La Salle fut prêtre et que vous êtes les fils de son sacerdoce. Il en puisa le goût et l'estime dans cette compagnie de Saint-Sulpice, si vénérable dès sa naissance et à qui le pape Léon XIII vient de décerner un si bel éloge en la déclarant une illustre école de science et de vertu. Ce qu'il donna à votre

Institut de force, de relief et de grandeur, vous le devez à cette vie sacerdotale dont il offrit le parfait modèle. C'est par elle qu'il est devenu un si grand saint et que vous jouissez d'une si grande gloire. Eh bien ! rendez à l'Église aujourd'hui ce que l'Église a fait pour vous. Donnez-nous des prêtres et Dieu vous rendra des Frères par centaines et des élèves par milliers. »

Remerciant Mgr Besson de son discours, le Très Honoré Frère Joseph ajoute :

« Nous essayerons, par les soins de plus en plus multipliés dont nous entourerons les vocations ecclésiastiques, de rendre à la sainte Église une partie des biens que nous en avons reçus. Déjà, dans beaucoup de diocèses, nous avons la consolation de voir nos efforts couronnés de succès ; *à Paris notamment, les élèves de nos écoles fournissent pour plus des trois quarts le personnel du séminaire de N.-D. du Chardonnet.* »

LA MAISON (1)

Ce titre si simple, donné par l'éminent académicien à l'un de ses ouvrages nouvellement réédité, a su lui inspirer les considérations les plus justes et les plus élevées.

En voici quelques extraits qui devront intéresser nos lecteurs.

Autrefois, remarque judicieusement M. Marmier, on ne construisait pas comme aujourd'hui, en vertu d'un arrêté municipal ou d'une rigide spéculation, des villes et des villages sur un plan uniforme en de longues lignes symétriques qui attirent le regard, sans offrir rien de précis à la pensée. Les maisons étaient les divers vêtements de diverses existences, les indices extérieurs d'une dignité, d'une profession, d'un caractère.

Il y en avait qui, du haut de leur fronton, prêchaient l'Évangile aux passants. Nos bons aïeux se plaisaient à manifester leur foi. Sur la porte de leur demeure, ils plaçaient une image du Christ, de la Vierge ou du Saint patron de la famille. Parfois ils y joignaient une invocation religieuse, ou une sentence morale. *Gloire à Dieu ! Espoir en Dieu ! Que Dieu bénisse l'entrée et la sortie ! Deus providebit.*

Cette naïve maxime était souvent répétée en Franche-Comté !

Prier Dieu n'attriste pas.
Faire aumône n'appauvrit pas.
Bien d'autrui n'enrichit pas.

(1) *La Maison*, par Xavier Marmier de l'Académie française, bel in-8° de 428 p. Lecoffre, éditeur, rue Bonaparte, 90. Prix : 3 fr. 50. Cet ouvrage est un composé de différents sujets écrits en vers et en prose. Ce n'est pas à la jeunesse qu'il s'adresse. Mais les hommes fatigués par d'applicants travaux, les femmes du monde qui, elles aussi, ont bien leurs *labeurs*, trouveront dans cette *mosaïque littéraire* une distraction attrayante pour leur esprit et un doux aliment pour leur cœur !

Le temps et les révolutions ont produit un grand changement dans nos mœurs, dans nos fortunes, et par là dans l'architecture et l'organisation de nos maisons.

D'année en année, nous voyons disparaître ces constructions essentiellement françaises ; ces hôtels entre cour et jardin, d'un aspect à la fois imposant et gracieux ; le silence du côté de la rue, les arbres et la verte pelouse de l'autre côté ; les portraits des ancêtres dans la bibliothèque. L'oratoire et le prie-Dieu près du salon. Là nulle boutique et nul locataire. Pas d'autres habitants que la famille dont on lisait le nom gravé en grosses lettres au-dessus de la porte d'entrée. C'était la gloire du quartier ; les gens les plus considérables s'honoraient de voir cette grande porte s'ouvrir devant eux : les pauvres et les affligés en franchissaient le seuil avec confiance. De génération en génération, la vie se continuait dans cette demeure fidèle à de nobles enseignements, respectée des grands, chère aux petits, souvent honorée et souvent bénie.

Les maisons que l'on construit maintenant sont de véritables *caravansérails* que l'on découvre par hasard, où l'on fait, selon les circonstances, une halte plus ou moins longue : on n'y est point attiré par une empreinte du passé, on n'y sera pas retenu par une pensée d'avenir. L'aïeul n'a point vécu dans ces murs, et l'enfant qui y naît va probablement grandir ailleurs.

Ainsi, pour ne parler que de Paris qui fait la loi à la France, grand nombre de ses habitants vieillissent et meurent sans avoir connu les joies du foyer héréditaire.

Hélas ! les générations qui se succèdent, s'éparpillent, ne trouvant plus de place au foyer de la famille trop étroit pour les contenir. Et, cependant, maison et famille ! quel charme en ces deux mots ! quelle bienfaisante influence en découle !...

« Détruire la famille, a dit Lamartine dans un généreux » élan, est un blasphème contre la nature et une impiété contre le » cœur humain. Ah ! le chef-d'œuvre de Dieu, c'est d'avoir fait » que les lois les plus conservatrices de l'humanité fussent en même » temps les plus délicieuses de l'individu. » Malheur à celui qui est seul, a dit la sainte écriture « *vae-soli* ».....

Le démembrement de la famille est une lamentable réalisation de cette sentence divine. Heureux donc ceux qui ont su échapper à cet effondrement général du foyer domestique ! ils ont connu les douces joies que la Providence leur ménageait, en récompensant par de légitimes succès le soin qu'ils avaient mis à rendre cher à leurs enfants, ce sanctuaire béni de la famille.

En voici un exemple bien frappant :

Dans une humble maison de Rochefort, un gentilhomme du Bour-

bonnais, avait été réduit par des revers de fortune à occuper un emploi de 1,200 fr. dans les bureaux de la marine, — 1,200 fr. !... Nul autre revenu ! Et six garçons et deux filles à élever ! Mais Dieu lui avait donné une noble femme, fidèle épouse, tendre mère, ne redoutant pour accomplir son devoir nulle peine, nulle fatigue. Il lui confia le soin de sa maison, se chargeant de l'instruction de trois enfants.

« Chaque soir, dit l'un d'eux, des leçons, qu'il savait varier selon nos âges et nos aptitudes, développaient les dispositions de chacun de nous, c'est peut-être à cette éducation domestique, la seule que sa position de fortune lui permit de nous accorder qu'il faut attribuer la satisfaction que nous lui avons donnée. Jamais aucun de nous n'a eu à se reprocher une action répréhensible.

» Le mérite personnel de mon père ne tarda pas à lui valoir l'intérêt de ses supérieurs. Son fils aîné et le troisième prirent place dans les bureaux de la marine à 4 et 300 francs d'appointements ; le second fut embarqué comme pilotin. Tout était en commun. Moi-même j'apportais à la maison les 10 francs de solde qui m'était allouée en qualité de mousse. Je profitais en outre des leçons d'hydrographie et de dessin qui étaient données tous les matins aux enfants de la ville. »

Le brave petit garçon qui faisait un si bon emploi de son argent ! Il avait la vocation de la marine. Il s'est engagé tout jeune à bord d'un navire de commerce, puis à bord d'un bâtiment de l'état. Il s'est distingué par son intelligence dans des navigations difficiles, par son courage dans de mortels combats. Il s'est élevé de grade en grade par son mérite, et un jour, dans cette même ville de Rochefort, où on l'avait vu faire son dur service de mousse, il rentrait pair de France, préfet maritime, vice-amiral. C'était M. Jurien de la Gravière.

Après ses longs voyages et ses glorieuses batailles, l'amiral se plaisait à raconter les joies de famille qu'il avait eues dans l'humble maisonnette de Rochefort...

Au souffle inspirateur du catholicisme se sont élevés ces temples magnifiques, ces *maisons* du bon Dieu qui sont aussi celles de la grande famille chrétienne où le pauvre et le riche s'asseoient à la même table et reçoivent les mêmes enseignements ; on a vu ensuite s'ouvrir, sous l'inspiration de la charité, cette sœur de la foi, *ces maisons* dirigées par des anges de la terre dans lesquelles toutes les misères, toutes les souffrances du pauvre trouvent un soulagement.

Et pourtant malgré tous les secours offerts aux malheureux, la misère s'accroît surtout dans les grands centres. Beaucoup d'entre les paisibles habitants des campagnes, entraînés par une fatale erreur, abandonnent la *maison* où ils sont nés, le *sol* que leurs pères ont cultivé,

pour venir à Paris où ils comptent trouver un travail plus lucratif et plus aisé ; hélas ! pour la plupart quel rêve, et de ce rêve à la réalité — quelle chute ! Cependant à de nouvelles plaies il faut de nouveaux allégements.

L'un des plus salutaires et des plus considérables *est l'hospitalité de nuit.* « Certes, en tout temps, dit M. Marmier (1), à toute heure la pauvreté est une rude épreuve : Mais il en souffre bien plus cruellement celui qui, à la fin du jour, dans la mauvaise saison, n'a ni feu pour le réchauffer, ni lieu pour le recueillir. Qu'on se figure dans le tourbillon de Paris, un de ces indigents, le soir en hiver.

Ce matin même, il a été expulsé du chétif logis dont il ne pouvait plus payer le loyer. Il a erré dans les rues à la recherche d'un compatriote en qui il avait quelque espoir et ne l'a pas trouvé. Il arrive couvert de neige à la Seine, s'arrête sur un pont, une horrible tentation le saisit. Un saut et puis tout sera fini... Il hésite... peut-être le souvenir de sa mère, de son enfant, ou bien une pensée de foi a traversé son âme,— il passe, et le voilà lancé à travers les rues où les becs de gaz éclairent les étalages de comestibles, où les candélabres et les lustres flamboient dans les salles de cafés et de restaurants. Une parcelle des choses entassés là relèverait ses forces, ranimerait son courage, — nouvelle tentation.

« *Pourquoi* serait-il affamé lorsque tant d'autres s'asseoient à de somptueux festins ? *Pourquoi* serait-il déguenillé tandis que tant d'autres sont si bien vêtus ? et tant d'autres *pourquoi* auxquels la religion peut seule répondre... Cependant, dans l'excès de sa misère, il entrevoit encore une lueur d'espoir. Il a entendu parler d'une maison qui est l'asile nocturne des plus délaissés. Il veut y aller. — Il y va. Il n'a pas besoin de frapper pour y entrer. La porte est ouverte. Il entre. On ne lui demande point s'il est croyant ou chrétien, monarchiste ou démocrate, n'importe.

Il est malheureux, voilà son titre.

Il a froid, un poêle le réchauffe. Il a faim, on lui donne du pain. Il est fatigué, on lui donne un lit.

Au fond du dortoir, il verra un crucifix, une image du Dieu de miséricorde qui a enseigné le pardon des injures et l'amour du prochain, qui a glorifié le pauvre en l'appelant à lui en disant : « Venez » à moi, vous tous qui êtes *chargés et qui travaillez, et je vous* » *soulagerai.* »

On n'oblige pas le réfugié à saluer cette croix, mais s'il a été élevé chrétiennement elle ravivera peut-être en lui quelques bonnes pensées.

Le lendemain matin les zélés gérants de la maison trouveront

(1) Dans son remarquable discours prononcé à une assemblée de l'œuvre.

peut-être aussi le moyen de lui procurer un emploi et lui remettront en échange de ses loques, un vêtement avec lequel il pourra décemment se présenter dans un atelier ou dans un comptoir. L'œuvre de commisération est ainsi accomplie.

« L'homme qui allait se perdre est sauvé ».

Nous n'ajouterons rien à cet émouvant tableau qui fait naître le désir d'être utile à cette œuvre si modeste et si touchante, afin qu'ayant plus de ressources elle puisse abriter plus d'abandonnés.

C. de C.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Le Souverain-Pontife a décidé la fondation d'un musée au palais du Latran, où seront réunies les précieuses collections ethnographiques envoyées par les missions de la Chine, du Japon, de l'Annam, des plus lointaines contrées de l'Amérique et de l'Afrique.

Un autre musée réunira, dans l'intérieur du Vatican, les objets les plus remarquables de l'exposition sous le rapport de la richesse et de la valeur artistique. Ce sera comme le trésor pontifical constitué en cette année jubilaire par la générosité des catholiques du monde entier.

Une troisième part, comprenant un grand nombre de vases et ornements sacrés, et d'objets de toute sorte destinés au culte, sera distribuée aux églises pauvres et aux pays de mission par un comité spécial.

Un million est donné à la Propagande dont les besoins s'accroissent toujours. Les écoles de Rome qui coûtent au Vatican un million par an vont prendre un nouveau développement grâce aux secours venus par le Jvlité ; le palais Altemps a été acheté pour l'établissement d'un Institut catholique.

— Les nonces apostoliques à l'étranger ont reçu, à l'occasion de la récente violation de la loi des garanties qui avait promis au Pape l'extra-territorialité ou l'immunité du Vatican, une circulaire du cardinal Rampolla. Cette circulaire déclare que, vu les dernières démonstrations à Rome contre le Pape, la situation créée au St-Siège par le gouvernement italien devient chaque jour plus précaire ; elle ajoute que le gouvernement italien cherche à protester ainsi contre les témoignages et les hommages dont Léon XIII a été l'objet à l'occasion de son jubilé sacerdotal. Cette réclamation est de nature à frapper les gouvernements.

De même la magistrale encyclique du Pape sur la *liberté humaine* produit un immense effet non seulement parmi les fidèles, mais encore sur ceux qui vivent trop, d'ordinaire, en dehors de l'influence de l'Eglise.

Paris. — A St-Sulpice, dans un discours récent, S. E. le cardinal Lavigerie, a tracé un tableau poignant des horreurs de la *traite des noirs* en Afrique. Son Em. a fait à tous, au nom du Pape, un appel chaleureux en faveur de la nouvelle Croisade à entreprendre contre ce honteux trafic : réclamant des uns leurs aumônes, des autres leur concours actif pour former des missionnaires et de nouveaux chevaliers libérateurs, de tous leur intérêt sympathique en faveur de cette grande cause religieuse et patriotique.

— On a annoncé que le Saint-Père allait charger, par une bulle spéciale, les Chevaliers de Malte de s'occuper du rachat des esclaves

particulièrement en Afrique. On peut dire que c'est là le désir du Saint-Père et qu'il y a eu des pourparlers à ce sujet entre S. E. le Cardinal Lavigerie et le Grand Maître de l'ordre souverain de Malte.

— Mgr Freppel a déposé à la Chambre une proposition de loi relative à la répression des duels et demandé la déclaration d'urgence. « Il y a dans la législation une grosse lacune, a-t-il dit. Dans tous les autres pays, une législation spéciale régit les duels. On ne peut méconnaître la nécessité de cette proposition quand on voit le président du conseil et un ancien ministre de la guerre s'exposer à verser un sang qui ne devrait être répandu que pour la défense du pays. » — L'urgence n'a pas été déclarée.

Congrès eucharistique. — Le 6e Congrès eucharistique s'est tenu, cette année, pour la première fois, à Paris ; il ne s'est par trouvé déplacé dans la capitale de la civilisation moderne. Cependant le but qu'il se proposait est absolument religieux ; il ne se rapporte à aucune des préoccupations de la société civile.

La cérémonie de Notre-Dame, à l'ouverture du Congrès, a été des plus grandioses. Des prélats étrangers donnaient à cette réunion un caractère universel, comme il convient aux œuvres catholiques ; le P. Monsabré, a, en termes très éloquents, caractérisé l'esprit et le but du Congrès, qui n'est ni un concile chargé de définir des dogmes, ni une assemblée de théologiens, mais une réunion de chrétiens qui ont à cœur de propager et de rehausser le culte du Dieu de l'Eucharistie. Une immense procession d'hommes, au nombre de plus de quatre mille, se déroulant sous les voûtes de la basilique, témoin de tant de cérémonies religieuses, depuis Philippe-Auguste, ravivait les espérances, consolait de bien des lâchetés et des défections.

Pendant toute la durée du Congrès les exercices religieux ont été suivis avec une ferveur admirable. Les églises où le Saint-Sacrement était exposé ne désemplissaient pas. Quant à la cérémonie de clôture, elle a été des plus magnifiques. Rien d'aussi fortifiant que ces nobles spectacles qui sont aussi des actes.

— La Société bibliographique a tenu son assemblée générale annuelle sous la présidence de S. G. Mgr Gay, évêque d'Anthédon, l'un de ses plus anciens associés, qui a vivement félicité les membres de la Société de se faire, suivant l'expression de l'apôtre saint Jean, les *coopérateurs de la vérité*. Le président de la Société, M. le marquis de Beaucourt, a rappelé qu'il y a vingt ans que la Société bibliographique a été fondée pour mettre au service de la vérité et de la science toute les forces intellectuelles ; il a fait toucher du doigt le caractère vraiment apostolique de l'œuvre, qui, au moyen des dons libéralement faits aux bibliothèques populaires, aux écoles libres et aux autres institutions et établissements, rembourse, partout où existe un Comité départemental, la moitié de la cotisation de 10 fr. payée par ses membres. Après M. de Beaucourt, M. le comte de Bizemont, secrétaire général, a montré les résultats de l'action de la Société sur le terrain de la propagande.

La Société bibliographique compte actuellement environ cinq mille membres.

Turin. — Le successeur de Dom Bosco. — Un saint et actif Religieux, dom Michel Rua a succédé à Dom Bosco, en qualité de Supérieur général de toutes les œuvres salésiennes ; il est né en 1837, à Turin ; il y fit en 1845 la rencontre du grand apôtre de la charité italienne, qui

lui voua dès ce jour une affection paternelle. En 1852 Dom Michel Rua entra comme interne à l'oratoire Saint-François de Sales. Ordonné prêtre en 1860, il prit bientôt la direction du collège de Mirabello-Monferrato, puis il fut nommé préfet de l'Oratoire de Turin, et en 1885 le Souverain Pontife l'institua vicaire de Dom Bosco, avec future succession.

La question religieuse et le nouvel Empereur d'Allemagne. — Le nouvel empereur d'Allemagne Guillaume II, dans son discours d'avènement au Parlement allemand, a dit :

« Suivant l'exemple de mes augustes prédécesseurs, je considèrerai toujours comme mon devoir d'accorder dans mon pays ma royale protection à toutes les religions, en laissant à chacun pratiquer librement son culte.

« J'ai constaté, avec une satisfaction toute particulière, que la nouvelle législation politico-ecclésiastique a eu pour effet de modifier les relations de l'Etat avec l'Eglise catholique et son chef spirituel, de façon à les rendre acceptables pour les deux parties. Je m'efforcerai de maintenir la paix religieuse dans le pays. »

Ces promesses démontrent que le *Kulturkampf*, que nos révolutionnaires essaient de transplanter en France, n'est plus en faveur à Berlin.

Allemagne. — L'exposition septennale des grandes reliques déposées à Aix-la-Chapelle par Charlemagne a eu lieu cette année, à partir du 9 jusqu'au 24 juillet inclusivement, conformément à l'antique manière du moyen-âge, traditionnelle depuis tant de siècles.

La cathédrale d'Aix possède un grand trésor; elle conserve les reliques les plus précieuses, dont le souvenir se rattache à saint Jean-Baptiste, à la très sainte Vierge Marie et à Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même.

Voici l'indication des quatre grandes reliques : 1° Une robe de la Sainte-Vierge. 2° Un linge ensanglanté, qui recouvrait le plat sur lequel la fille d'Hérode présenta à sa mère, pendant le festin, la tête de Saint Jean-Baptiste ; 3° Le linge ensanglanté qui ceignit les reins de Jésus-Christ sur la croix ; 4° Les langes qui enveloppèrent l'enfant Jésus dans la crèche à Bethléem.

— *Œuvre d'Assistance des Prêtres Polonais exilés en Sibérie et dans l'intérieur de la Russie.* — M. Emile Clarisse, propriétaire, correspondant de M. le comte Ladislas Plater, qui a fondé en 1875 l'œuvre ci-dessus et la dirige avec un zèle infatigable, vient de recevoir la lettre intéressante ci-après :

Villa Broelberg (Suisse),

« Votre bonne lettre du 12 courant m'a apporté la somme importante de . . . , qui sera un nouveau bienfait pour nos pauvres exilés souffrant un si long martyre. Je m'empresse de vous exprimer, ainsi qu'aux généreux souscripteurs, au nom de ces héroïques confesseurs de la Foi, leur vive reconnaissance. Nous avons à lutter avec la durée de leur infortune en faisant un appel à la charité ; mais, d'autre part, ces longues années ne sont-elles pas un noble témoignage de leur fidélité à l'Eglise, qui les rend capables d'une si noble persévérance ? Les dénégations pleines de mauvaises foi des représentants de la Russie nous ont contraint d'envoyer à Rome la liste des prêtres exilés avec l'indication de leur lieu de séjour *forcé* et d'autres détails. Les nouvelles qui m'arrivent de Varsovie, me font savoir que deux prêtres y ont été arrêtés, dont un Curé dans cette ville, pour avoir administré les Sacre-

ments aux Uniates. C'est ainsi que procède le gouvernement russe, au moment où il négocie avec le Saint-Siége, et où il a l'air de faire quelques concessions.

« Le gouvernement actuel de la Russie est un des plus hostiles au Catholiscime et à la Pologne; non-seulement il n'y a point d'amélioration, mais nous constatons, au contraire, une recrudescence d'arbitraire et de violence.

« Votre bien obligé et affectionné,

« Cte L. PLATER. »

Nota. — Prière d'adresser les *moindres* offrandes pour venir en aide aux prêtres polonais mourant de faim et de froid en Sibérie, à M. Emile Clarisse, propriétaire, correspondant de M. le comte Ladislas Plater, à Saint-Omer (Pas-de-Calais).

— On nous écrit de l'Abbaye de St-Michel de Frigolet (Tarascon-sur-Rhône). « Il nous revient que plusieurs individus, dont quelques-uns portent le costume religieux, se présentent dans les communautés, chez les prêtres et les pieux laïques au nom des Prémontrés de St-Michel-de-Frigolet.

Nous informons nos lecteurs que non-seulement ces personnes n'appartiennent pas à notre Congrégation, mais encore qu'elles n'ont aucun mandat de nous, pour recevoir des dons ou des honoraires de messe, et nous les engageons, dans le cas où ils recevraient la visite de ces individus, de signaler leurs agissements à qui de droit. »

— La presse radicale et impie a fait grand bruit autour de prentendus scandales qui, disait-on, auraient eu lieu dans l'établissement pénitencier de Citeaux, dirigé par la congrégation des frères de Saint-Joseph. — A la suite de ces dénonciations, il ne s'agissait de rien moins que de demander, par la bouche du député Laffon, la suppression de toutes les congrégations religieuses et la confiscation de leurs biens.

Or, de tout ce grand tapage, chauffé particulièrement par le journal juif la *Lanterne*, il résulte : 1° Qu'aucun prêtre, aucun père de la congrégation de Saint-Joseph n'a été arrêté; 2° Que le directeur de Citeaux n'est pas en fuite, qu'il n'a pas quitté l'établissement; 3° Que les colons n'étaient en butte à aucune punition corporelle; 4° Qu'ils était bien nourris et bien vêtus; 5° Que les domestiques écroués à Beaune le sont sur des dénonciations de sources suspectes. — Domestiques, entendons bien, car il ne s'agit plus de religieux; quatre d'entre eux ont déjà été mis en liberté.

Du reste, la lumière qui se fait par les tribunaux justifie de plus en plus les religieux et religieuses calomniés à Citeaux, à St Médard et ailleurs.

Il sera vrai de dire encore une fois : *Mentita est iniquitas sibi.* L'iniquité s'est mentie à elle-même.

— *Les trois « Pater Noster » d'une enfant.* — Nous lisons dans la *Semaine religieuse de Séez :*

Un prêtre se promenant dans la campagne, rencontra une petite-fille qui lui parut avoir à peine atteint l'âge de raison. Frappé néanmoins de la manière avenante et respectueuse avec laquelle la candide enfant lui envoyait un salut, il s'approcha d'elle, s'informa de sa famille, puis lui demanda si elle connaissait l'Oraison dominicale ou le *Pater Noster*. Surprise que M. le curé lui adresse une pareille question, elle fixe sur lui ses grands yeux pleins d'intelligence. « Oh ! oui, Monsieur le curé,

s'écrie-t-elle, je sais le *Pater Noster*, et je n'en sait pas seulement un, mais trois . » — Eh bien ! reprit le prêtre, je te donnerai une belle image si tu veux bien me dire quelles sont les trois *Pater Noster* que tu sais.

Aussitôt la charmante enfant, après s'être recueillie, répondit avec assurance et modestie : « Le premier de mes trois *Pater Noster* est celui que ma mère m'a appris ; le voici : et elle récita en entier l'Oraison dominicale en français. Le second est celui que j'ai appris à l'école, le voici : et aussitôt encore elle récita le *Pater Noster*, en latin. Le troisième est celui que le prêtre chante à l'église : et à l'instant, de sa grâcieuse et douce petite voix, elle se mit à chanter le *Pater Noster*, tel que le chante l'officiant aux messes solennelles.

Inutile de dire si le bon curé fit à notre petite savante de sincères conpliments, et s'il lui donna l'image promise.

Grande fut la joie de la pauvrette, qui se hâta d'aller raconter tout à sa mère.

Celle-ci ne put retenir ses larmes de joie. Pressant sa chère enfant sur son cœur, elle rendit grâce à Dieu, se recommandant plus que jamais, elle et toute sa famille, à notre Père qui est dans les cieux, ainsi qu'à la très sainte Vierge Marie.

Hélas ! ils deviennent rares aujourd'hui les enfants qui pourraient, comme cette jeune chrétienne, se féliciter de savoir les trois *Pater Noster*. Heureux, du moins, ceux qui, d'abord sur les genoux d'une pieuse mère, puis bientôt sur les bancs d'une école où la croix est toujours en honneur, recueillent les principes de la foi, apprennent que pour être heureux, au sortir de cette vie, il faut connaître, aimer et servir ici-bas le souverain Seigneur de toutes choses !

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Un cœur à N.-D. du Pilier. — Une nappe d'autel pour la crypte. — Un bas d'aube en dentelle.

Lampes. — 87 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en juillet, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre 67 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 2. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 332.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 596.

Nombre de visites faites aux clochers : 508.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En juillet, ont été consacrés 84 enfants, dont 50 de diocèses étrangers.

— Nous avons vu en juillet dans l'église de Notre-Dame de Chartres beaucoup de pèlerins ; parmi les groupes, citons les aspirants missionnaires de la Société des Missions étrangères de Paris ; les premiers communiants de plusieurs paroisses de Chartres ou des environs ; le pensionnat des Sœurs de Saint Paul de Dourdan ; des

frères et des religieuses de diverses congrégations, venus à l'occasion des examens pour le brevet de capacité ; plusieurs prêtres sulpiciens d'Issy.

— Monseigneur l'évêque d'Orléans a dit la sainte messe à la cathédrale de Chartres, le lundi 9 juillet.

— *Fêtes patronales à Chartres.* — A la communauté de Saint-Paul, 30 juin, prédicateur : M. l'abbé Reinert, professeur à la Maîtrise. — A l'église Saint-Pierre, 1er juillet, M. l'abbé Beauchet, curé de Saint-Aignan.—A la chapelle de la Visitation, 2 juillet, M. l'abbé Favrot, secrétaire de l'évêché. — A la chapelle du Carmel, 16 juillet, M. l'abbé D'Arsonville, curé de Garnay. — A la chapelle de l'Hôtel-Dieu, 19 juillet (solennité de St Vincent-de-Paul), M. l'abbé Delépine, professeur au Petit-Séminaire de Saint-Cheron.

— La retraite pastorale commencera à Chartres, le dimanche soir, 19 août. Prédicateur : M. le chanoine Chevalier, de Blois, « bien connu dans notre diocèse où il a plusieurs fois annoncé avec beaucoup de fruit la parole de Dieu ». Ainsi s'exprime la lettre pastorale de Monseigneur annonçant la retraite à son clergé.

— Nous rappelons qu'à Chartres la Cathédrale est le lieu désigné pour l'indulgence de la Portioncule. Les visites dans ce but peuvent commencer le 1er août, à l'heure des vêpres ; elles doivent être terminées le 2, au coucher du soleil. Après chacune des visites, il faut sortir de l'église. La Sainte Communion peut être faite le 1er ou le 2. — Espérons, comme les années précédentes, le pieux empressement des fidèles à ces exercices de dévotion si profitables aux âmes du Purgatoire. A Chartres, comme à Assise, Notre-Dame des Anges aidera et bénira la ferveur de la prière aux intentions du Souverain Pontife, le zèle de la miséricorde pour les chers trépassés.

— La réunion générale de la Conférence de St Vincent-de-Paul, a eu lieu, le 22, à l'évêché, sous la présidence de M. l'abbé Lemoine, chanoine honoraire. Un intéressant compte rendu sur les travaux de l'œuvre a pu faire apprécier une fois de plus les merveilles de la charité exercée sous la tutelle de Notre-Dame et de Saint Vincent auprès de la classe ouvrière.

— Nous avons adressé à la Société des Missions étrangères, rue du Bac, 128, Paris, un premier envoi de fonds destinés à la construction de *l'église de N.-D. de Chartres, au Cambodge.* C'est pour nous une joie d'en informer nos lecteurs et de leur prouver que l'appel du P. Pianet a trouvé de l'écho parmi eux. Les timbres du Sacré-Cœur que M. le Curé de Soizé nous avait prié d'encarter dans le n° juillet de la *Voix* et qui étaient distribués ainsi *gratuitement* ont été également l'occasion d'aumônes précieuses destinées au P. Pia-

net (1). La liste des souscriptions reste ouverte bien entendu ; nous allons envoyer prochainement à Paris une nouvelle somme d'argent. Les donateurs présents et futurs seront encouragés par la lettre suivante adressée au Directeur de la *Voix :*

Cher Monsieur l'abbé,

J'ai l'honneur de vous accuser réception des 600 francs que vous avez eu la bonté de m'envoyer par l'intermédiaire de M. l'abbé Havas.

Il me reste un devoir à remplir : c'est de vous remercier de l'offrande généreuse que vous faites à mon cher missionnaire, Monsieur Pianet, pour la construction de son église ; et je vous prierai d'offrir mes sentiments de vive gratitude aux personnes charitables, qui ont bien voulu participer à cette belle œuvre.

Veuillez agréer, cher Monsieur l'abbé; l'expression de mon profond respect et de ma reconnaissance.

† L. Cordier, m. évêque de Gratianopolis, vic. ap. du Cambodge.

Paris, le 2 juillet 1888.

— Monseigneur l'Évêque de Chartres a transmis au clergé et aux fidèles de son diocèse le pressant appel de Mgr l'Évêque de Constantine et d'Hippone aux aumônes de la France pour les pauvres algériens désolés par la famine, appel que les feuilles publiques ont maintenant fait connaître. Mgr l'Évêque de Chartres s'exprime ainsi :

Monsieur le Curé,

Je m'empresse de vous communiquer une lettre de Monseigneur l'Evêque de Constantine et d'Hippone (Algérie), qui pousse un cri d'alarme devant l'effroyable épreuve que traverse en ce moment son diocèse. Une invasion de sauterelles, pareille à celle de l'année de 1867 appelée l'année *de la faim*, a envahi de nouveau le pays, et, malgré les mesures prises pour combattre le fléau et les efforts de 60,000 travailleurs, ces insectes s'avancent en masse mouvante sans que rien puisse leur barrer le chemin. Aprés leur passage, les cultures sont anéanties, la végétation disparaît jusqu'à la racine. Et ensuite, c'est la stérilité, c'est la souffrance atroce de la famine ; ce sont inévitablement des maladies contagieuses provenant des exhalaisons pestilentielles. Déjà, d'après les renseignements qui nous sont parvenus, le bétail ne trouve plus de nourriture ; des tribus entières souffrent de la faim. Des milliers d'Arabes, habitués à vivre au jour le jour, marchent à une mort certaine ; dans quelques mois ils tomberont sous la tente ou dans les champs dévastés.

Telles sont les plaintes qu'exhale le cœur de l'Evêque. Nous ne

(1) Voir plus loin l'article intitulé : Petites images du Sacré-Cœur.

pouvons rester insensibles à son appel; la charité ne fait aucune distinction de race ni de culte, elle donne, au nom de N. S., à qui tend la main; elle ne peut voir souffrir ni gémir sans être émue de pitié.

Vous voudrez donc bien, Monsieur le Curé, lire cette lettre en chaire le dimanche qui suivra sa réception, et faire le dimanche suivant, à la Grand'-Messe, une quête dont vous enverrez le produit à notre Secrétariat; nous serons heureux d'adresser le montant de ces quêtes le plus tôt possible à Monseigneur de Constantine.

Agréez, Monsieur le Curé, l'expression de mes meilleurs sentiments en N.-S. † L. EUGÈNE, *Évêque de Chartres.*

— La fête mensuelle d'adoration pour le mois d'août est fixée au jeudi, 23, dans la chapelle des Carmélites. — Celle de juillet, à la Visitation, a été bien suivie. L'instruction donnée par M. le chanoine Bozon, curé de Saint-Marc d'Orléans, a produit une impression très heureuse sur l'auditoire.

— Le pèlerinage de la paroisse Saint-Aignan à l'Église du *Vœu national* était plus nombreux encore le mois dernier que les années précédentes : ce qui porte à croire que cette manifestation de foi, d'amour et de réparation envers le Cœur adorable de Jésus, ne fera que s'accroître et se développer, même en dehors des habitants de notre pieuse cité.

L'affluence des fidèles à la Sainte Table présentait un spectacle des plus édifiants.

La bénédiction de la *pierre* monumentale offerte par la générosité des pèlerins, s'est faite avec une émouvante solennité ; et l'on peut dire que, dans ce pèlerinage si bien organisé, tout s'est passé avec cette piété et cette cordialité qui ne faisait de tous ces fidèles, convergeant vers un même but, qu'une grande famille chrétienne.

Le dais de la cathédrale. — Melle de Byss. — Au dernier numéro, en parlant de la procession du Saint-Sacrement, la place nous a manqué pour donner quelques détails sur la donatrice du dais qui en est un si admirable ornement. Voici un document que nous avons trouvé, en feuilletant la collection d'un journal qui paraissait à Chartres, il y a une quarantaine d'années. On lit dans *l'Abeille* n° 13, mercredi 25 août 1847.

— « La mort a encore frappé un autre coup. Mlle de Byss, après une douloureuse maladie, a rendu sa belle âme au Seigneur, jeudi dernier, à 4 heures du soir.

Née à Soleure en 1787, elle eut pour père Monsieur de Byss, maréchal-de-camp, et pour mère, Anne-Judith Teissier de Monteinville. Elle demeura longtemps dans sa patrie qu'elle aimait comme

tous les Suisses savent l'aimer. Ce ne fut qu'après de cruelles infortunes qu'elle se décida à se fixer à Chartres avec sa mère. Lorsqu'elle fut devenue riche, elle se consacra toute entière à faire le bien et à le dérober aux yeux des hommes. Peu de personnes ont pratiqué la charité avec plus de constance et de délicatesse. Jusqu'à l'instant suprême, elle ne cessa de penser à ses chers pauvres, elle n'a pas même voulu qu'ils fussent délaissés après sa mort; elle a pris des mesures pour que les malheureux dont elle était la mère, ne manquassent de rien. Son excellent cœur n'a cessé de s'occuper de bienfaisance qu'en cessant de battre.

Sa pieuse munificence s'étendait aussi aux pauvres églises des campagnes; on l'a vue répandre des larmes lorsqu'on lui dépeignait le dénuement où se trouve dans certaines localités la maison du Seigneur. C'est la Cathédrale qu'elle désirait surtout voir plus riche; elle lui a donné *le dais superbe*, elle y a orné la chapelle de N.-D. des Sept-Douleurs. C'est donc encore à Mlle de Byss que sera due la nouvelle *Châsse* qui contiendra le précieux voile de la Sainte Vierge. Enfin elle a puissamment contribué à l'érection de la gracieuse chapelle de la Brèche.

Sa fin a été digne d'une telle vie; elle a montré au milieu de ses cruelles souffrances un courage si énergique, une si touchante résignation qu'elle édifiait les personnes qui l'entouraient et leur arrachait des larmes d'admiration et presque d'envie.

Les funérailles ont eu lieu samedi matin. Les pleurs de tous ceux qu'elle a nourris, logés et vêtus, ont été son oraison funèbre. Sa mémoire sera longtemps en bénédiction parmi nous, et surtout parmi les indigents. »

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Ayez la bonté de remercier avec nous et pour nous N.-D. de Chartres. Sa puissante intercession nous a obtenu une grâce particulière. (X., enfant de Chartres, assoc. à la Confrérie).

2. Merci à N.-D. de Chartres! Elle a exaucé mes prières.
(A. P. de V., diocèse de Chartres).

3. Nous avions demandé une neuvaine pour une dame bien malade. La guérison ne s'est pas fait attendre. Notre-Dame nous a exaucés. (L. M. de F., diocèse de Chartres).

4. Ma fille nous donnait beaucoup d'inquiétudes pour sa santé; le mal semblait avoir empiré et les crises violentes se multipliaient. Notre neuvaine et notre pèlerinage à Chartres ont complètement changé son état; depuis lors elle s'est parfaitement portée. Merci à N.-D.! (F. B. à D., diocèse de Versailles).

5. Je dois une grande reconnaissance à N.-D. de Chartres et je demande une messe d'action de grâces pour mon rétablissement et la bonne continuation de ma convalescence.

(A. de C., diocèse du Mans).

6. Je viens avec joie remercier N.-D. de Chartres d'une nouvelle marque de sa protection. Je lui avais confié le succès d'une très grave affaire, et nous avons obtenu ce succès. A cette occasion j'ai l'honneur de vous demander deux messes.

(C. M. à L. C., diocèse d'Autun).

7. Ayant obtenu une grâce par l'entremise de N.-D. de Chartres, j'envoie une offrande comme témoignage de reconnaissance, et en même temps je demande des prières pour plusieurs défunts.

(G., de Versailles).

8. Veuillez faire célébrer trois messes pour remercier Notre-Dame d'une faveur obtenue. (X., de Paris).

9. J'ai des remerciements à adresser à Notre-Dame de Chartres pour ma guérison qu'Elle m'a obtenue le mois dernier, après une neuvaine en son honneur. (A. D. à C., diocèse de Bayeux).

10. J'ai prié notre Sainte Mère de Chartres, et j'ai été exaucé. Gloire à Dieu ! (M. J. H., à Rouen).

11. Grande reconnaissance de M. T. Notre-Dame de Chartres l'a visiblement protégée ; elle est sortie de sa très dangereuse maladie ; elle se met de nouveau, avec son enfant, sous la protection de la Bonne Mère. De mon côté, je veux payer mon tribut d'action de grâces à Notre-Dame ; je lui dois la réussite d'une affaire sérieuse.

(S. A. à M. diocèse de Versailles).

Monsieur l'abbé BEULÉ

Fondateur des Sœurs de l'Immaculée-Conception de Nogent-le-Rotrou.

Ne louez aucun homme avant sa mort, dit la Sainte Écriture (1). Ce précepte est sagement observé dans notre pays chartrain où nous nous montrons pour l'ordinaire assez sobres de compliments les uns pour les autres. Mais, suivant en cela la pente de notre pauvre nature qui ne sait rien faire avec modération, pas même le bien, nous donnons dans l'excès quand nous refusons, après leur mort, un juste tribut d'hommages à ceux des nôtres qui ont été pendant leur vie des *hommes riches en vertu*. C'est encore la Sainte Écriture qui nous donne ici la règle à suivre : « *Louons*, nous dit-elle, *les*

(1) *Ante mortem ne laudes hominem quemquam.* (Eccli. XI). *Laudemus viros gloriosos*, etc. (Ibid.).

hommes qui nous font honneur. Que les peuples racontent leur sagesse et que l'assemblée fasse retentir leur éloge. »

Sans doute lés saints veulent être connus seulement de Dieu, et cette modestie est la meilleure preuve de leur vertu ; mais ce n'est pas à dire pour cela que tout le monde doive se faire complice de leur humilité, ni que les témoins de leur vie puissent garder le silence sur les merveilles de la grâce qu'il leur a été donné d'admirer. C'est au contraire un devoir impérieux pour ces témoins de conserver à la postérité le souvenir de ceux qui ont été grands devant Dieu, sinon toujours devant les hommes. Ainsi l'ont compris ceux qui nous ont devancés dans la vie ; car ils croyaient accomplir un devoir en nous laissant ce livre d'or qui s'appelle *la Vie des Saints*. Ainsi le comprennent encore ceux de nos contemporains qui, dans des récits pleins de charmes, nous font admirer les vertus qui fleurissent de nos jours, et nous montrent que la sainteté rayonne même en notre temps d'indifférence religieuse et de perversion morale.

On va peut-être crier à la calomnie, si nous disons qu'en notre pays on ne comprend pas ce devoir ou du moins qu'on se refuse à le remplir ; mais nous pouvons fournir de nombreuses preuves de cette vérité. Dans tous les temps l'Église de Chartres a été illustrée par des hommes éminents en vertu ; (ce qui n'empêche pas, disons-le en passant, que nous attendons toujours une Vie des Saints du diocèse de Chartres). Notre siècle, sous ce rapport, ne le cède en rien aux siècles précédents ; il a aussi ses âmes d'élite dont les vertus méritent d'être consignées par écrit, pour la gloire de la génération présente et l'édification des générations futures. Et, cependant, combien en est-il auxquelles on ait fait l'honneur d'une monographie complète ? Nous n'en connaissons qu'une seule ; la Mère Maria, supérieure des Sœurs de Saint-Paul, et encore c'est à une plume étrangère que nous devons cette vie si intéressante (1).

D'autres figures non moins remarquables n'ont pas été assez mises en relief, à notre avis ; leur histoire réclame plus de détails. Ainsi Mgr de Montals, l'intrépide adversaire de l'Université ; M. Beulé, le fondateur des Sœurs de l'Immaculée-Conception de Nogent-le-Rotrou ; M. Lecomte, notre Saint François de Sales, chartrain ; M. Paquert, le vénéré supérieur du Grand-Séminaire, et d'autres encore dont le nom est sur bien des lèvres et le souvenir dans bien des cœurs. N'est-il pas permis de regretter la briéveté des notices consacrées à la mémoire de ces vertueux personnages ?

Nous apprenons avec plaisir que l'on se propose de faire quelque

(1) Nous ne parlons pas de la Vie du Cardinal Pie ; ce n'est pas à titre de chartrain qu'il est glorifié dans ce beau livre, et ce n'est pas non plus un chartrain qui lui a élevé ce monument.

chose de plus pour l'un de ceux que nous venons de nommer. Les Sœurs de l'Immaculée-Conception, de Nogent-le-Rotrou, désirant avoir la Vie de leur fondateur, ont fait des recherches dans les annales de leur maison ; elles y ont trouvé les éléments du travail projeté. Toutefois, comme elles voudraient cette œuvre aussi complète que possible, elles font appel à tous ceux qui pourraient leur communiquer des renseignements sur M. l'abbé Beulé. Elles croient avoir peu de chose à apprendre sur ce qui concerne l'établissement de leur maison ; il n'en est pas ainsi relativement à certaines parties de la vie si mouvementée de M. Beulé, telles que son enfance, son éducation cléricale à Chartres et à Paris, ses essais de vie religieuse, ses aventures pendant la Révolution, les missions qu'il donna dans le Perche et en Normandie, son voyage en Italie, etc. Elles recevront surtout avec plaisir tout ce qui est de nature à bien faire ressortir son zèle ardent pour la gloire de Dieu, sa piété si communicative qui n'excluait point une gaieté de bon aloi. Puissent beaucoup de nos lecteurs se rappeler et signaler quelque trait de la vie de M. Beulé, quelqu'une de ses paroles marquées au coin d'une véritable originalité ! ils aideront à faire revivre la physionomie d'un prêtre qui est une des gloires du diocèse de Chartres.

Communiquer les renseignements à Monsieur l'abbé Percebois, curé de Saint-Hilaire, de Nogent-le-Rotrou, supérieur des Sœurs de l'Immaculée-Conception.

PETITES IMAGES DU SACRÉ-CŒUR

M. le Curé de Soizé nous écrit :

Monsieur le directeur, je vous demande la permission de vous présenter deux observations, relativement à la souscription de l'église dédiée à N. D. de Chartres, au Cambodge.

I

Les lecteurs de la *Voix* emploient diverses méthodes pour participer à cette souscription.

Les uns donnent simplement pour l'œuvre.

Les autres en plus grand nombre réclament des timbres pour les utiliser à leur dévotion.

D'autres enfin se servent des timbres comme moyen de propagande ; et à l'aide de ces timbres, ils font des quêtes, des souscriptions particulières pour l'œuvre.

C'est, je crois, la meilleure manière d'y coopérer, et celle qui m'a paru j'usqu'ici la plus productive.

J'engage les lecteurs de la *Voix* à l'employer, s'ils le peuvent faire commodément dans leur entourage.

II

Que les lecteurs de la *Voix*, ne se laissent pas détourner de l'emploi des petits timbres par quelques objections qu'ils entendront peut-être.

Ces timbres sont une image du S. Cœur. Ils apportent une

bénédiction spéciale à ceux qui les emploient. Sans doute ils affectent une forme inusitée ; mais cette forme même contribue à les propager.

En tout temps, les personnes pieuses ont mis des croix, des signes religieux sur leur correspondance. Quelques unes y traçaient même des images du S. Cœur, à l'encre ou au pinceau, quand ce n'était pas avec leur sang.

Eh bien, voilà un petit timbre qui nous dispense de recourir, je ne dis pas à ce dernier moyen, mais aux autres dessins qui étaient plus ou moins parfaits, on le reconnaîtra.

Je sais bien qu'il exigera quelque dépense ; mais c'est si peu de chose ; et d'ailleurs, c'est pour une bonne œuvre. Ce petit sacrifice nous sera méritoire aux yeux de Dieu.

Réagissons donc contre la routine, l'intérêt, le respect humain, et employons le petit timbre du S. Cœur.

Propageons le de tout notre pouvoir.

Agréez, etc. E. CHEVALLIER,

Curé de Soizé, par Authon, (Eure-et-Loir)

P.-S. — Il y a aussi des personnes qui ne mettent pas leur adresse précise, parcequ'elles croient que je la connais : de sorte que dans une grande ville par exemple j'envoie mes timbres un peu au hasard.

La lecture des lettres que je reçois me fait m'écrier souvent : Il y a de bien belles âmes, dans le monde, et bien dévouées au culte du S. Cœur de Jésus et à celui de sa sainte mère !

Dieu les bénisse ! et merci pour le bien qu'elles font, et qu'elles font aussi à moi-même !

Comme ci-devant nous offrons cent timbres par chaque franc qui nous est envoyé directement pour l'église dont nous avons parlé.

— Trois sœurs de St Paul sont parties de Chartres, le 24 juillet, pour aller à la Martinique où sont plusieurs établissements de leur congrégation.

Nomination. — M. l'abbé Joineau, ancien professeur à Saint-Cheron, a été nommé curé de Fains.

NÉCROLOGIE

M. l'abbé Sortais, curé de Thivars. — Au moment de mettre sous presse, nous apprenons le décès de M. le Curé de Thivars — M. l'abbé Sortais, Louis-Marie-Alexandre, naquit le 25 mars 1819 à Nogent-le-Rotrou, sur la paroisse Saint-Laurent. Ordonné prêtre le 24 septembre 1842, il fut nommé d'abord vicaire de Châteauneuf, puis curé d'Happonvilliers le 1er janvier 1844, et curé de Thivars le 11 décembre 1853.

M. l'abbé Sortais était malade depuis plusieurs années ; mais rien ne faisait prévoir un si rapide dénouement de ses souffrances intermittentes. Dans la soirée du dimanche 22, il présidait à Meslay-le-Grenet la cérémonie de bénédiction de l'école libre des garçons, et adressait à l'assistance une chaleureuse allocution ; il avait trop présumé de ses forces. En rentrant à l'église, il s'affaissa soudain

sur lui-même et perdit connaissance ; cet état de prostration s'accentua de plus en plus et finit par la mort le mardi matin 24 juillet.

Ce bon prêtre était un homme de zèle et de prière ; il a terminé sa carrière dans l'exercice du dévouement aux âmes. Que le Seigneur le récompense !

Nous demandons aussi les pieux suffrages de nos associés pour :

Sœur du Cœur de Marie (Teissèdre), de la Communauté de Bon-Secours de Chartres, décédée le 11 juillet, âgée de 78 ans et de religion, 53.

Sœur Marie-Isabelle, de la Communauté des Petites-Sœurs des Pauvres de Chartres, décédée le 12 juillet, ayant 54 ans d'âge et 31 de profession religieuse.

Sœur Marie Eustelle (Manoury), de la Communauté de Saint-Paul de Chartres, née à Coulonges-les-Sablons (Orne), décédée à Saïgon où elle était depuis 16 ans au service de la Colonie ; elle est morte à l'âge de 41 ans dont 19 de profession religieuse.

Sœur Bérénice (Bourgoin), de la Communauté de Saint-Paul.

— Parmi les associés du Culte de N.-D. de Chartres, demeurant en dehors de notre ville, il est encore d'autres défunts recommandés :

M. l'abbé Auguste Durif, aumônier de l'hospice de Grenoble. — Sœur Gergonne, fille de la Charité, à Paris. — M. Louis Vandenkerchove, à Volkerinchove (Nord). — Mme Varroquier, à Charleville. — Mme Cécilia X. à Rouen. — M. Mulard, à Méréville. — Mme Barrier et Mme Pesson de Horne, à Dreux. — Mlle Rose Mauclair, à Montoire.

BIBLIOGRAPHIE

— **ÉTUDES religieuses, philosophiques, historiques et littéraires**, Revue mensuelle publiée par des *Pères de la Compagnie de Jésus.*

Sommaire de la livraison de Juillet 1888.

1. Lettre encyclique de notre Saint Père le Pape Léon XIII sur la Liberté humaine (latin et français). — II. Les objections contre l'origine mosaïque du Pentateuque (fin), P. J. Brucker. — III. Paul Féval. Etude biographique et littéraire, P. V. Mercier. — IV. Le Problème du Mal. J., P. Th. de Régnon. — V. Un mot sur les Lycées de filles. P. H. Oddoz. — VI. La morale dans l'hypothèse évolutionniste, P. F. Desjacques. — VII. Bulletin littéraire. Les Poètes en 1888, P. V. Delaporte. — VIII. Mélanges. — IX. Bibliographie. — X. Tableau chronologique des principaux événements du mois, P P. Mury.

N. B. — Un numéro spécimen est envoyé à tout ecclésiastique ou communauté religieuse qui en fait la demande, à charge seulement : 1° d'envoyer un timbre-poste de 15 cent. pour le port de la livraison ; 2° de la retourner *franc de port*, après en avoir pris connaissance, si on ne juge pas à propos de s'abonner.

Retaux-Bray, éditeur, rue Bonaparte, 82, Paris, et chez tous les Libraires catholiques. — Un an : 20 fr. — Union postale, 23 fr. — Un numéro, 2 fr.

— **L'Encyclique de Léon XIII, sur la Liberté humaine,** paraît en belle brochure, gros caractères au prix de 1 franc, à la librairie Victor Palmé, 76, rue des Saints-Pères. Une autre édition en petit format et caractères ordinaires se vend 0 fr. 25 c. Remise par nombre : 6 pour 5 et 15 pour 12.

— **Vie de Saint Jean Berchmans,** de la Compagnie de Jésus, écrite par le P. Virgile Cepari, de la même Compagnie. Un volume in-8°, 200 pages, filets rouges, orné d'un portrait du Saint et de nombreuses gravures dans le texte. Prix : 2 francs. (Société de St-Augustin, Lille.)

— **LÉONIS PAPAE XIII Allocutiones, Epistolae, Constitutiones aliaque acta praecipua.** — Deux vol. in 8° d'environ 350 pages chacun. — 5 fr. — Société de St-Augustin, Lille.

L'Hypnotisme — Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Madrid, traduite de l'espagnol, avec l'autorisation de l'auteur, par le R. P. J.-B. Couderc. — In 8° de 40 pages Prix : 0 fr. 50. Société de St-Augustin, Lille.

Vie du R. P. Pierre Chaignon, de la Compagnie de Jésus (1791-1883.) — Par le Père Xavier Auguste Séjourné, de la même compagnie. (Libr. Retaux-Bray, édit. 82, rue Bonaparte, Paris. — Prix : 3 fr. 50.)

Cet ouvrage s'adresse à tous les fidèles, mais, de préférence au clergé français dont le R. P. Chaignon a été particulièrement l'apôtre.

— **Théorie et pratique du chant grégorien :** Manuel à l'usage des séminaires, des écoles normales et des maîtrises, par D Ambroise Kienle, moine bénédictin de la congrégation de Beuron, traduit de l'allemand par D. Laurent Janssens, de l'abbaye de Maredsous, de la même congrégation. — Desclée, Lefebvre et Compagnie, éditeurs pontificaux, rue de Metz, à Lille. Prix broché, 3 fr. 50.

Dès l'apparition de ce livre, tous les musicologues applaudirent à l'œuvre de Dom Ambroise Kienle Dans la *Musica sacra* M. le chanoine Van Damme écrivait, au mois de mars 1885, que « de toutes les méthodes élémentaires, celle des Bénédictins « de Beuron était la meilleure. On est étonné, ajoutait le savant chanoine, de voir « la quantité de notions que l'auteur a su faire entrer dans un cadre si restreint.

« Le lecteur y trouvera le résumé et la quintessence de tout ce qu'on a écrit de « mieux sur la matière dans ces dernières années. Une autre qualité et un avantage « précieux de ce livre, c'est qu'en initiant l'élève à la connaissance et à la pratique du « chant de l'Eglise, il lui en inspire aussi l'estime et l'amour. » Avec autant de « sureté de technique et d'érudition que de sentiment esthétique.

« Riche et complet pour le fond, ce Manuel est en outre plein d'attrait au point « de vue de la forme, qui est soignée, poétique, musicale, même dans la traduction « française. » La vigueur du style et la délicatesse des idées de l'original se retrouvent dans cette interprétation magistrale. Rien n'a été négligé au point de vue typographique.

— **Au Nil ou Moïse et Thermis,** pièce en trois actes pour jeunes filles, avec chants et musique par M. l'abbé Beaugé, curé de Saint-Laurent-de-Séez (Orne). — Chez Sarlit. J. Bricon, successeur, 19, rue de Tournon, Paris, — Et chez l'auteur. — Prix : 50 centimes.

Voilà une pièce charmante. C'est court et d'une exécution facile. Pourvu qu'on trouve dans un pensionnat de jeunes filles, deux ou trois jolies voix, on obtiendra un effet délicieux.

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VOIX DE N.-D. DE CHARTRES

Supplément au n° d'août 1888.

Au mois de mai dernier, la *Voix de Notre-Dame de Chartres*, publiait une ordonnance de Monseigneur l'Évêque de Chartres au sujet de prétendues révélations qui auraient été faites par Notre-Seigneur et la Sainte Vierge à une personne de son diocèse, révélations ayant surtout pour objet l'établissement à Loigny d'une Communauté, dite des Épouses du Sacré-Cœur de Jésus pénitent. Nous n'avons point à citer de nouveau le texte de l'ordonnance. Il nous suffit de rappeler ici les principaux points. Monseigneur, après avoir pris connaissance du rapport de la Commission instituée par lui pour l'examen de cette cause, a déclaré qu'il était impossible de voir dans les prétendues révélations de Mathilde Marchat les caractères de véracité et de provenance surnaturelle; qu'il en considérait la divulgation comme préjudiciable aux fidèles; qu'il y avait lieu de craindre qu'elles ne servissent de prétexte à des quêtes pour l'établissement projeté dont nous parlons plus haut. En conséquence Sa Grandeur a fait notifier les défenses suivantes :

Défense à Mathilde Marchat, sous peine de la privation des sacrements, de communiquer ses prétendues révélations; défense à toute autre personne d'en aider et favoriser la publication; défense de faire aucune quête ou collecte pour un établissement d'un Ordre quelconque non approuvé préalablement par l'Évêque, et en même temps commandement de restituer les sommes recueillies à cet effet. Mathilde devait rester privée des sacrements jusqu'à ce qu'elle eut fait acte de pleine soumission à l'autorité ecclésiastique et lui eut remis tous ses écrits ayant trait à des révélations ou communications surnaturelles quelconques.

L'Évêché vient de nous communiquer un document dont l'importance n'échappera à personne. C'est une lettre de Rome, donnant une décision de la Congrégation du S. Office, décision conforme au jugement doctrinal de Monseigneur l'Evêque de Chartres. La voici avec la traduction en regard.

Illmo ac Rmo Dno Epô Carnutensi.	A l'Illustrissime et Révérendissime Seigneur, Évêque de Chartres.
ILLME AC RME DOMINE,	ILL. ET RÉV. SEIGNEUR,
Decurrente mense maio Romam pervenit nobilis vir comes	Dans le cours du mois de mai est arrivé à Rome un homme de

Vérité de S. Michel unâ cum muliere *Mathilde Marchat* cui assistentiam prœbebat altera mulier œtate jam provecta. Emus Urbis Vicarius cui prœdicti sese direxerant, indixit prœdicto Comiti ut negotium de quo agere intendebat deferret ad S. Officii Congregationem; et interim mulieri mandavit ut sese reciperet in quadam piarum mulierum domo. Per hanc S. Congnem perpensis iis quœ à prœdicto Comite oblata fuerunt scripta atque typis edita folia statutum fuit ut sequentia Tibi significentur : 1° Quod ea quœ ad infirmandam ordinationem ab Amp. Tua publice datam circa agendi rationem dictœ Mathildis (relate prœsertim ad ea quœ sibi supernaturaliter revelata enunciabantur) probanda omnino forent; adeoque censurœ affatim subiecta sint quœ tum ab ipsa muliere, tum ab ipsius fautoribus contra eamdem ordinationem gesta aut publicata sunt. 2° Quod mulier dùm Romam morabatur sese gessit juxta prœtensas a Deo visiones, revelationes, atque ordinationes. Ac ideo inobedientem se prœbuit in omnibus quœ ei demandata fuerunt. Undè postquàm prima vice examini subiecta fuerat inopinato ab

qualité, le comte Vérité de St Michel, avec une personne du nom de Mathilde Marchat qu'assistait une autre femme déjà avancée en âge. L'Éminentissime Cardinal Vicaire à qui s'étaient adressés les susnommés, prescrivit au dit Comte de déférer à la Congrégation du S. Office, l'affaire à traiter; et désigna une maison de femmes pieuses comme l'asile qu'il voulait pendant ce temps pour Mathilde.

Cette S. Congrégation, après mûr examen des écrits et imprimés qu'avait présentés le susdit Comte, a décidé de Vous faire connaître ce qui suit :

1° Que ce qui était avancé pour infirmer l'ordonnance publiée par Votre Grandeur au sujet de la conduite de la dite Mathilde (principalement par rapport à des révélations qu'elle donnait comme faites à elle-même et surnaturelles) aurait besoin de preuves sur tout point; et qu'ainsi demeure absolument soumis à la censure tout ce qui a été fait ou publié contre la même ordonnance tant par cette personne que par ses fauteurs;

2° Que durant son séjour à Rome, Mathilde s'est conduite d'après de prétendues visions, révélations et injonctions divines; et par là s'est montrée

urbe discessit ex quodam superno mandato ipsi imposito. Ita egit, licet mandatum ei fuerit ne ab urbe absque speciali et directa licentia exiret : 3° Ex iis facile erit Ampl. Tuœ deducere res eodem in statu et conditione manere sicut antequam Romam peteret. Undè stat in suo robore ordinatio per Te jam publicata.

Interim omnia Tibi fausta à Domino precor Amp. Tuœ.

Addictismus in Xto servus.

† Fr. VINCENTIUS-LEO SALLUA, Côm. Glis,
Archiepisc. Chalcedonen.

S. O. Romœ die 21 julii 1888.

désobéissante à tout ce qui lui était prescrit. Ainsi, après avoir subi un premier examen, elle s'est retirée de Rome inopinément sur un commandement qu'elle avait reçu d'en-Haut. Elle est partie nonobstant l'ordre à elle signifié de ne point quitter Rome sans une permission spéciale et directe ;

3° De tout cela Votre Grandeur conclura facilement que les choses *restent* dans le même état et les mêmes conditions qu'avant le voyage de Rome. D'où il suit que l'Ordonnance par vous publiée est maintenue dans toute sa force.

A vous mes meilleurs souhaits devant le Seigneur.

De Votre Grandeur le serviteur tout dévoué en J.-C.

† Fr. VINCENT-LÉON SALLUA, Com. Général,
Archevêque de Chalcédoine.

S. O. à Rome, 21 Juillet 1888.

— Le 29 juillet, sont venus en pèlerinage à Chartres, Mme la Baronne de Ruttensten et ses enfants le Prince et la Princesse Léopold d'Autriche. Ils nous ont édifiés par leur piété, et ils ont laissé, comme hommages à Notre-Dame de Chartres, plusieurs objets précieux.

— *Une bénédiction de cloches.* — Le *Courrier d'Eure-et-Loir* et le *Journal de Chartres* ont rendu compte d'une solennité qui a eu lieu, le 22 juillet, en l'église du Gault-Saint-Denis. M. l'abbé Lhomme, curé de cette paroisse, avait organisé une très belle cérémonie, à l'occasion de la bénédiction de deux cloches. C'est M. l'abbé

Grandet, chapelain de N.-D. de Chartres, qui avait été délégué pour cette bénédiction. Le prédicateur était M. l'abbé Lecomte, curé de Fresnay-le-Comte. L'une des cloches a eu pour parrain M. Fourmont, maire du Gault et pour marraine Mme Coste de Bagneux ; l'autre a eu pour parrain M. Edouard Goussu, et pour marraine Mlle Laure Goussu, en religion Sœur Marie-Anaïse, représentée par sa sœur Mme Gréau. L'église était admirablement décorée et l'assistance considérable.

— Lors des obsèques de M. le docteur Voyet, mort en chrétien et inhumé le 22 juillet, M. le docteur Salmon a prononcé sur la tombe du regretté défunt, ancien médecin de nos séminaires et de plusieurs Communautés religieuses, un discours dont nous citons un passage. L'orateur s'adressant au défunt, dit : « .....Elles sont toutes représentées ici, les familles qui ont dû à vos excellents soins la conservation d'un des leurs frappé d'une maladie longue ou rapide. Elles sont ici, en grand nombre, les Sœurs de Saint-Paul dont vous étiez à la fois le conseil et l'ami et qui vous doivent le bonheur d'avoir ramené si souvent à la santé leurs compagnes épuisées dans les labeurs de leurs missions lointaines. »

Imp. et Lith. J. L'ANGLOIS - Chartres.

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE

9me NUMÉRO — LA VOIX — SEPTEMBRE 1888.

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

Mère de la Divine Grâce

Rome est la terre du miracle; les traditions les plus respectables vous le montrent à chaque pas. Si des voyageurs y restent insensibles, c'est qu'ils sont de ceux dont parle le psalmiste : Ils ont des yeux et ils ne verront pas. Quant à nous, le Seigneur nous a donné cette faveur de jouir du surnaturel qui déborde de tant de monuments en la Ville éternelle. Nous l'avons senti particulièrement là où se trouve en plus grand honneur le culte de Notre-Dame; nous l'avons senti en y vénérant à notre tour la *Mère de la Divine grâce*.

La plus ancienne église de Rome consacrée à Notre-Dame est, dit-on, Sainte-Marie du *Transtevere*. Sa construction et sa dédicace datent de 224. Nous en avons admiré l'architecture noble et gracieuse avec ses colonnes de granit, son pavé de porphyre et les mosaïques de l'abside. Nous étions bien plus préoccupé du fait qui, dès l'origine, sembla désigner ce lieu comme temple futur du vrai Dieu. A l'entrée du sanctuaire lisez cette inscription : « Ici coula une source d'huile lorsque le Christ naquit de la Vierge. » Et vous apercevrez une ouverture circulaire garnie d'une grille, indiquant la source miraculeuse, *fons olei*, qui s'est répandue un jour entier jusqu'au Tibre, annonçant aux témoins la venue de J.-C., l'oint du Seigneur, le doux Sauveur présenté à tous les peuples par la *Mère de la grâce*.

A cette époque, des Gaulois étaient moins étrangers que les Romains, maîtres de l'Univers, à l'annonce de l'Homme-Dieu. Les Carnutes, nos ancêtres, rendaient hommage déjà depuis longtemps à la Vierge qui devait l'enfanter, et se préparaient ainsi lentement à leur transformation par l'Évangile.

Vers le temps où parut, sur les bords du Tibre, l'emblème de l'onction divine destinée à guérir les âmes, une des collines de Rome s'illumina soudain de clartés célestes sous les yeux de l'empereur Auguste. Il était au temple de Jupiter Capitolin, centre important du paganisme, rendez-vous de toutes les gloires et de tous les triomphes. La Vierge-Mère se montre à lui, tenant le divin Enfant dans ses bras. Il peut entrevoir l'avènement d'une ère nouvelle, l'approche d'une royauté spirituelle et mystérieuse qui vaincra celle des Césars. Subjugué sans doute par une étincelle de foi et peut-être éclairé par d'autres renseignements venus de la Judée, il ne voulut plus dès lors être appelé Dieu et il érigea un autel avec cette inscription : Autel du premier-né de Dieu. *Ara primogeniti Dei.* On a dit plus tard « autel du ciel — *ara cœli,* » lorsqu'il a été renfermé dans une église consacrée à Celle qui est la porte du ciel parce qu'Elle est la *Mère de la grâce.*

Notre-Dame avait donc pris une première fois possession de la cité, bien des années avant la prédication apostolique. Là encore, au sommet du Capitole, nous avons songé à notre cathédrale chartraine, dominant la colline où, dans le bois sacré, sur l'autel druidique, Marie fit pressentir aux païens le culte de son divin Fils.

Puisque nous tenons tant au souvenir de Chartres, gardons-le, fortifions-le par la visite d'un autre sanctuaire un peu éloigné. Après une dernière prière devant le *Santissimo Bambino* (statue de l'enfant de Jésus bien chère aux Romains) et devant le mausolée de Sainte Hélène, mère de Constantin; après un dernier regard donné aux trois nefs de l'édifice et à un débris du palais de César Auguste, nous descendons la rampe extérieure qui nous avait conduit à l'*Ara-Cœli,* cent vingt marches prises à un vieux temple de Romulus. Bientôt nous avons perdu de vue les hauteurs du Capitole.

Nous arrivons à l'église de Saint-Augustin, près de la place Navone. C'est l'heure de l'office. Malgré le nombre des écrits sur la question du plain-chant depuis vingt-cinq ou trente années, il est peu d'églises, en Italie comme en France, où l'exécution

réponde aux meilleures théories ; et cela tient à plusieurs causes qu'on ne peut toujours empêcher. Si l'art musical, pour le rhythme et l'expression du plain-chant, laisse à désirer dans ce sanctuaire comme en bien d'autres, il n'en est pas de même des arts décoratifs. Quels marbres et quelles fresques ! Nous admirons l'œuvre du XVIe siècle. Ce n'était point le premier but de notre visite. Ce qu'il nous fallait avant tout, c'était la prière à la Madone. Or la voici, qui nous rappelle Notre-Dame du Pilier de Chartres. Elle aussi est assise, sur une colonne, couverte de pierreries et entourée de riches ex-voto. Comme chez nous un prêtre reste tout près, au service des pèlerins, et il sont nombreux, allant de la chapelle de Marie à celle de sainte Monique, patronne des mères chrétiennes. L'atmosphère de piété que l'âme respire en ce lieu, et la multitude des dons qui embellissent les parois du saint temple nous ont prouvé que là encore Notre-Dame justifie son titre de *Mère de la grâce*.

Il en est ainsi à Sainte-Marie des Anges, sur l'emplacement des thermes construits pour Dioclétien par quarante mille chrétiens dont plusieurs milliers furent martyrs. Sur ce sol arrosé par leur sang, avec les débris des thermes, Michel-Ange et d'autres après lui ont élevé ce saint temple à la Vierge sans tache, à la Reine des Anges ; et depuis des siècles que d'âmes sont sorties purifiées et avides de pénitences, de ces nefs admirables, salles antiques où les païens venaient chercher pour le corps les bains et les plaisirs !

Il en est ainsi à Sainte-Marie-Majeure, la plus belle église de Rome en l'honneur de la Sainte Vierge. L'office liturgique du 5 août raconte l'origine de la basilique. En 352 le patricien Jean et sa femme, demandant au ciel quel usage ils devaient faire de leur grande fortune, apprirent de Notre-Dame pendant une nuit, que le lendemain matin, 5 août, la neige indiquerait sur le mont Esquilin l'emplacement d'une église à construire en son honneur. Le pape avait eu la même vision. La neige parut en effet et le plan de l'église fut tracé. Cette histoire authentique est connue de tous. Ce qui ne peut l'être que d'un

nombre restreint de bons observateurs, ce sont les détails artistiques du monument. Considérer les portiques superbes, les nefs avec leurs trente-six colonnes de marbre blanc, l'ensemble des mosaïques, les plafonds ruisselant de peintures et de l'or (le premier or venu d'Amérique), le touriste s'est bientôt donné cette satisfaction ; mais, pour une étude plus approfondie de l'ornementation, il faudrait beaucoup de temps et des connaissances spéciales. Le pèlerin, lui, s'il se contente sur ces points d'une contemplation sommaire, porte plus longtemps sur d'autres son œil et son cœur. Il va au bas-relief qui représente N.-D. des Neiges ; il va aux saintes reliques, surtout à la *Crèche du Sauveur* apportée de Bethléem en ce lieu privilégié ; il va à l'image de Marie peinte par St Luc, Madone ravissante au milieu des pierres précieuses, célèbre par les bienfaits qu'attestent près d'elle mille symboles de reconnaissance, bienfaits de Notre-Dame, *Mère de la Grâce*.

Au moment où nous allions quitter Sainte-Marie-Majeure, un homme de bonne mine qui entrait se présente à nous avec son *cicerone*. Le nouveau visiteur était un négociant d'Allemagne qui avait voyagé avec nous de Gênes à Pise et de Pise à Rome. A peine nous a-t-il salué qu'un regard rapide jeté sur l'édifice lui arrache un cri d'étonnement : « Ah ! que ceci est beau ! » dit-il. Nous voudrions espérer que, peu après, cédant à une leçon intérieure et à un mouvement de la grâce venu de Marie elle-même, ce brave Monsieur, protestant d'éducation et d'habitudes, aura été tenté de s'écrier : « Ah ! que c'est touchant ! Heureux les catholiques ! Puissé-je devenir, au même titre qu'eux, enfant de Marie ! » — Il nous avait demandé aussi si nous avions pu voir le Pape. « Oui, j'ai eu ce bonheur. » Telle fut notre réponse ; et ce bonheur, nous eussions voulu lui en inspirer le désir.

Se donner à Marie et au Pape, c'est aller à la religion qui élève, réjouit et sauve, c'est aller à Dieu. Il l'a bien compris ce jeune Israélite converti en 1842 par la médaille miraculeuse. Nous avons été prier comme dans un sanctuaire de pèlerinage, en cette chapelle où M. de Ratisbonne se trouva tout à

coup chrétien, devant cette image de la Sainte Vierge inspiratrice de sa conversion. L'église de Saint-André *delle Fratte* a beaucoup des visiteurs amenés par le seul souvenir de M. de Ratisbonne. Le fameux publiciste, grand défenseur de la vérité catholique et des droits du Saint-Siège, Louis Veuillot aimait à y faire ses dévotions lors de ses voyages à Rome, et nous y avons lu son éloge magnifique et vrai sur une plaque de marbre dédiée à sa mémoire dans l'une des chapelles latérales. Agenouillé à notre tour sur les dalles où se prosternèrent ces bien aimés de la Sainte Vierge, nous devions répéter quelques-uns des vœux échappés à leur piété filiale. Pour la conversion des âmes, pour la délivrance du Pontife-roi, aussi bien que pour les intentions personnelles qui suivent partout la pensée du plus modeste pèlerin, comment n'aurions-nous pas invoqué avec confiance la *Mère de la Divine Grâce?*

L'abbé GOUSSARD.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Mgr FORCADE, archevêque d'Aix

ET PREMIER APÔTRE DU JAPON AU XIXe SIÈCLE (1)

Au Concordat, lorsque l'on fit une nouvelle circonscription des diocèses de France, l'évêché de Versailles fut érigé, alors que tant d'autres sièges illustres étaient supprimés.

A peine cette famille diocésaine venait-elle de se former que Dieu, comme s'il eut voulu sanctionner ce grand acte par un signe de sa main, jetait un regard d'amour sur un humble berceau placé dans un modeste appartement de la rue du Boulevard de la Reine : une âme d'évêque venait de s'épanouir à la vie (2 mars 1816). Elle était prédestinée à une grande carrière. Les voies des cinq parties du monde (2) lui seraient ouvertes, et les esprits les moins suspects dans un siècle de pusillanimes, devaient en cet évêque saluer un caractère.

(1) Tirée de la vie de Mgr Forcade, écrite avec beaucoup d'intérêt et une grande clarté de style, par M. l'abbé Marbot, in-8° de 628 pages. A Paris, chez Lesort, éditeur, rue de Grenelle-Saint-Germain, 3.

(2) Mgr Forcade, ce qui est assez rare, a eu sur les quatre plus anciennes d'entre elles une juridiction épiscopale.

Son père s'appelait Augustin Forcade.

Le nouveau-né reçut en plus au saint baptême celui de Théodore.

Les traditions des siens étaient bien de nature à favoriser la vocation spéciale que Dieu lui réservait. Il trouvait en son père le principe d'une *droiture* qui sera la note inaltérable de ses propres sentiments: et du côté maternel, lui venait le germe de cette indomptable *énergie* qui restera comme le cachet d'une existence si mouvementée et d'un épiscopat de trente-neuf ans.

L'année qui suivit cette naissance, M. Forcade fut nommé percepteur *d'Epône*, petit bourg voisin de *Mantes-la-Jolie.*

Le toit, sous lequel il grandit, se trouvait au bout d'une rue du village. C'était une maison modeste, mais toute proprette et d'ailleurs suffisante pour les nombreux enfants de M. Forcade. Cette intéressante famille devait réaliser dans son ensemble l'idéal d'un *intérieur patriarcal.*

Les mœurs d'autrefois planaient encore dans cette atmosphère bénie. La domesticité elle-même y conservait son caractère des temps anciens, basé sur le respect et le dévouement d'une part, et de l'autre sur une condescendance toute chrétienne.

Le jeune Théodore puisait incessamment dans ce favorable milieu les sentiments élevés, l'amour évangélique, et l'infatigable activité dont sa vie tout entière devait être une constante efflorescence. Vif jusqu'à l'étourderie, il se fit tout petit encore, une blessure au front dont il conserva la cicatrice toute la vie; ce qui permettra plus tard, aux conteurs *bien informés*, d'y voir la trace *d'un coup de lance chinois.*

L'étude des premiers éléments classiques lui fut imposée dans le sein même de la famille. Les heures du jour étaient remplies par le travail; les récréations n'étaient pas longues: Dès lors s'habituait à ne point perdre un instant celui que plus tard, au faîte des honneurs, donnerait l'exemple d'une si constante ponctualité dans les affaires qu'il avait à traiter.

L'esprit du futur évêque s'ouvrait ainsi aux sciences humaines qui devaient lui frayer la voie, tandis que son cœur se

dilatait déjà sous le souffle maternel pour une vocation qui n'était point encore définie. Elle devait l'être d'une manière qui démontre, une fois de plus, l'existence de ces mystérieux appels que le Seigneur fait entendre à certaines âmes privilégiées pour les attirer tout à lui.

Un jour que Théodore avait commis l'une de ces innocentes sottises assez habituelles au jeune âge, il fut grondé par sa bonne qui, prenant la chose au sérieux, lui fit une sévère réprimande qu'elle termina par ces paroles effrayantes: « Si vous ne » savez pas vous dominer, Monsieur, vous ne serez pas heureux » en ce monde et vous risquerez d'aller en enfer dans l'autre. » Théodore, le visage empourpré, s'enfuit dans le jardin... Tout à coup il s'arrête sous un arbre, et réfléchissant à la sinistre prédiction qui vient de lui être faite, il cherche dans sa petite tête quel moyen il pourrait prendre « pour ne pas aller en enfer. » C'est alors que soudain, comme un trait de lumière, lui vint l'idée de se donner entièrement à Dieu et d'être prêtre. La grâce l'avait réellement saisi. C'était un *chemin de Damas* bien en raccourci ; mais l'issue ne devait pas en être moins heureuse. Cet enfant n'était-il pas « choisi de Dieu » pour porter le nom de Jésus-Christ aux *Gentils,* aux *rois,* comme au *peuple* d'Israël ? »

— C'est ce que la suite de sa vie nous fera voir. —

« Théodore avec sa franche et véhémente nature, ne pouvait différer de dévoiler à ses parents le dessein qu'il avait formé de se consacrer entièrement au service du Seigneur. Il alla donc aussitôt trouver sa mère, l'*Ananie* toujours fidèle des cœurs endoloris. Il demanda pardon de sa faute, pécadille déjà oubliée. Et, dans un chaud baiser, ouvrant son âme tout entière à celle qui savait y lire mieux que personne, il lui découvrit sa pensée en y joignant la demande d'être envoyé au petit séminaire de Mantes ; ce qui lui fut accordé avec bonheur. — Il avait alors de huit à neuf ans !

Quand il eut atteint l'âge d'une préparation prochaine à sa première communion, Théodore, sous les douces excitations de la grâce, s'efforça d'assouplir et de modérer de plus en plus

l'exubérance de son caractère. Cet acte solennel si bien accompli lui fit une impression profonde. Il y sentit plus fortement encore que par le passé l'appel de Dieu au sacerdoce.....

Aussi, lorsque la charge épiscopale l'obligera plus tard à examiner les vocations ecclésiastiques, il demandera toujours aux candidats qui lui seront présentés « si cette grâce s'était fait sentir en eux au jour de leur première communion. »

Etant particulièrement doué pour tout travail où la réflexion et le raisonnement ont une plus large part que la mémoire et l'imagination, ses études en humanités furent très bonnes sans être *brillantes.*

Théodore entra au grand séminaire en 1834 ou il obtint le prix unique de Philosophie. La Théologie lui fut ensuite facile et il ne resta étranger à aucune partie des sciences ecclésiastiques. Il franchit d'un pas résolu les barrières du sous-diaconat. — Le diaconat lui fut conféré en 1838 et le 16 mars 1839, Mgr Blanquart de Bailleul, évêque de Versailles, l'ordonna prêtre « pour l'éternité. »

Au moment de son diaconat, Théodore avait beaucoup médité le grand mot de « l'évangélisation » : « *Beati pedes evangelizantium pacem.* » Au jour de son sacerdoce, le pouvoir que l'Esprit-Saint lui donne et qui lui est conféré comme à Saint Paul pour un ministère spécialement laborieux et « distinct des voies communes, » absorbe toutes ses pensées : et le calice remis à ses mains humides de l'onction sainte, lui apparaît comme étant destiné à recevoir le sang de la Divine Victime offert sur des autels divers pour la régénération des infidèles : mais il devra, avant de voir réaliser ce vœu si cher à son cœur, se soumettre aux délais imposés par son évêque : et ce ne sera qu'après avoir été tour à tour prêtre administrateur de la paroisse de Sucy, et professeur de philosophie au grand séminaire de Versailles, qu'il pourra obtenir du pieux Pontife l'autorisation de se dévouer aux Missions.

Afin de se préparer à sa vie apostolique, l'abbé Forcade passa l'année 1842 au séminaire de la rue du Bac, et s'engagea dans cette admirable société des Missions étrangères composée de

prêtres séculiers qui, sans émettre les vœux de la vie religieuse, s'unissent dans les liens de la charité pour une commune évangélisation des peuples infidèles ; œuvre sainte dont le ciel bénit chaque jour l'esprit et l'action, et qui affirme sa vitalité à la façon divine, en méritant d'être toujours une pépinière de martyrs !

Le 20 janvier 1843, le vent étant devenu favorable, *la Cléopâtre,* après une longue attente, sortait du Goulet de Brest et, déployant toutes ses voiles, cinglait bientôt en haute-mer. « Mes pères (1) nous voilà enfin partis, » disait avec un gracieux sourire le commandant de cette belle frégate, à trois prêtres qu'il avait lui-même installés dans sa galerie. Ils se nommaient *Titaut, Venant, Forcade,* et s'étaient embarqués pour la Chine, abandonnant famille et patrie pour porter le flambeau de la foi sur ces rives lointaines afin d'éclairer les ténèbres dans lesquelles étaient encore plongées ces immenses et populeuses régions.

La traversée de Brest à Macao dura 7 mois. Le 23 août *la Cléopâtre* entra en rade de Macao et comme c'était l'heure des premières Vêpres de Saint Barthélemy, nos missionnaires, le bréviaire à la main, récitèrent avec l'Eglise cette antienne du *Magnificat :* « *Tradent enim vos,* ils vous livreront dans leurs » assemblées ; et dans leurs synagogues ils vous flagelleront ; » devant les rois et les préfets, vous comparaîtrez à cause » de moi, pour leur être un *témoignage ainsi qu'aux* » *nations* » (2). C'était le salut des armes aux rivages de la Chine.

L'abbé Forcade fut retenu quelque temps à Macao comme *assistant-procureur* des Missions étrangères ; mais aligner des chiffres, s'asseoir tranquillement par terre pour compter des *sapèques* et les enfiler, étaient choses peu en rapport avec ses brûlantes aspirations. Il rêvait aux fatigues et aux dangers de l'apostolat, et soupirait sans cesse vers l'heure ou le Maître viendrait le prendre à son bureau, comme Saint Mathieu, « *ad*

(1) On donne ordinairement le nom de Pères aux prêtres de la Société, quand ils sont en missions.

(2) *In testimonium illis et Gentibus.*

telonium. » Il était bien à l'extrême Orient ; mais ses ardents désirs l'entraînaient vers un *Orient plus extrême* encore. — Le Japon était son objectif.

Le Japon ! Saint François Xavier avait obtenu dans cet empire de si rapide succès !... Il est vrai qu'une épouvantable persécution était venue anéantir les chrétientés si nombreuses et si florissantes, et rougir le sol du Japon du sang généreux de milliers de martyrs. Une descente dans cette terre, devenue inhospitalière, offrait d'immenses dangers sans espérance de favorables résultats. Mais notre missionnaire était poursuivi par la vision de Saint Paul (1), jour et nuit le *japonais le sollicitait.* L'heure vint où Dieu qui lui inspirait ces pensées, allait lui faciliter les moyens de pouvoir pénétrer dans ce vaste pays pour y porter de nouveau la bonne nouvelle du salut.

(*A suivre*). UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

MARTYROLOGE de L'ÉGLISE de CHARTRES (*Suite*)

SAINT AVIT ET SES DISCIPLES

Nos 51 à 79. Saints Avit, Calais, Bomert, Eusice, Lyé, Viatre, Léonard de Dunois, Léonard de Nobloc, Liphard, Almire, Ulphace, Léonard de Vandœuvre, Brice, Daumer, Gallus, Se Ultrogothe, Lubin, Euphronius, Ernier, Alvée, Constantien, Fraimbault, Gault, Front, Bohamade, Auvieu, Sénard, Launildus, Silvain. — Saint Euspice originaire de Verdun de Lorraine, devenu l'un des conseillers les plus écoutés de notre premier roi chrétien, obtint à la fin de sa carrière de se retirer dans la solitude et vint créer à Micy, près d'Orléans, un monastère que, dans la suite, les grands et les rois enrichirent de nombreuses possessions à Baudreville, Grandville, Allaines et Germignonville ; dans le Chartrain à Fresnay et à Saumeray ; dans le Dunois à Molitard, Conie, la Touche-ronde d'Arrou et le bois de Saint Agil ; dans le Blésois et la Sologne (2). C'est là qu'il mourut en 510.

Saint Mesmin que la Charte royale de fondation (3) nous indique comme l'un de ses neveux, fut son successeur et la renommée du nouvel abbé franchissant les limites du diocèse d'Orléans lui attirait de nombreuses recrues de l'Orléanais, du Berry, du pays chartrain et surtout de l'Aquitaine.

(1) Act. XVI : 9.

(2) Patrologie CXLI-961, diplôme du roi Robert. — (3) Darras XIV, 48.

Parmi tous il faut distinguer Saint Avit et Saint Calais. Ils n'étaient d'Orléans ni l'un ni l'autre et naquirent tous deux auprès d'Aurillac (1). La mère de Saint Avit était originaire de Verdun-sur-Save (Tarn-et-Garonne) (2). Ils entrèrent jeunes encore au monastère de Ménat d'où ils sortirent pour venir à Micy.

Ils étaient accompagnés, ou furent suivis de près, de Saint Almire et de Saint Constantien aussi religieux de Ménat, des saints Bomert, Eusice, Léonard de Dunois, Ulphace, Ernier, Alvée, Fraimbault, nés comme eux en Aquitaine (3), et peut-être encore des Saints Auvieu, Sénard, Launildus et Silvain, originaires du même pays (4); de Daumer et de Gallus.

A leur arrivée à Micy, Saint Mesmin leur accorda son estime et sa confiance et les éleva aux premières dignités de la maison.

Saint Avit fut nommé économe. Il s'acquittait de sa fonction avec délicatesse et piété, il ne rebutait aucun pauvre et donnait à chacun selon ses besoins; il donnait tant qu'une année de disette extrême les réserves du monastère furent bientôt épuisées et quelques frères commençaient déjà à s'inquiéter de l'avenir. C'est alors que le Seigneur montra combien son serviteur lui était agréable : Après une fervente prière Saint Avit se rendit au cellier et le trouva garni comme aux jours de l'abondance et ce prodige continua tant que cela fut nécessaire.

Mais le désir d'une vie plus mortifiée le poursuivait toujours, et quand Clodomir (511-524) roi d'Orléans eut concédé au monastère de nouvelles propriétés dans la Sologne, il en profita pour se retirer dans ces landes solitaires et marécageuses.

Saint Avit, Saint Calais, Saint Bomert et Saint Eusice de l'Aquitaine, Saint Lyé, Saint Viatre et Saint Doulchard du Berry, allèrent ensemble s'établir prés de Mezières-lès-Clery.

Bientôt Saint Avit fut rappelé pour succéder à Saint Mesmin et devenir troisième abbé de Micy (520); Saint Calais rentra avec lui, les autres quittèrent aussi Mezières et allèrent chercher ailleurs le silence et la retraite.

Saint Bomert, d'après plusieurs historiens (5) se plaçait à Bauzi, près de Blois.

Saint Eusice passant entre Mer et Blois, traversa la Sologne et ne s'arrêta que sur les bords du Cher, à Selles-sur-Cher, où il fonda une petite communauté de moines. Saint Vulfin fut son disciple et Saint Léonard de Selles, son successeur. (6)

Saint Lyé (Lœtus) se retira d'abord dans le Vendomois, puis dans un coin de la forêt d'Orléans qui porte son nom (Loiret); sa vie fut

(1) *Prope Aureliacam, non Aurelianam.* — (2) Bollandistes. — (3) abbé Cochard, D. Piolin, passim. — (4) id.

(5) Abbé Cochard, 210. — (6) id. 156, Bordas, II, 170.

imprimée à Orléans en 1694 par les soins de Claude Proust religieux célestin de Notre-Dame d'Ambert. (1)

Saint Viatre s'établit à l'ombre d'un tremble et le pays prit tour à tour le nom de l'arbre et le nom du moine : il s'appelle Saint-Viatre depuis 1856, avant il s'appelait Tremblevif, (Loir-et-Cher). (2)

Saint Doulchard retourna vers sa patrie, partit pour Vierzon et alla jusqu'à Bourges. (3)

Pendant ce temps, Saint Avit continuait à Micy l'œuvre de ses prédécesseurs, recevait les libéralités de Saint Ay ou Agil, vicomte d'Orléans, (4) pèlerin de Rome et de Jérusalem dont le souvenir est conservé dans le Dunois par une paroisse et un bois (5), et maintenait dans le monastère la régularité et la ferveur dont il était lui-même un modèle.

Il encourageait plusieurs de ses disciples à porter ailleurs l'exemple de leurs vertus.

Saint Léonard de Dunois, entre autres, Saint Léonard de Noblac, Saint Liphard et Saint Urbice.

Saint Léonard de Dunois confondu par plusieurs, mais à tort (6) avec Saint Léonard de Noblac pénétra dans la forêt Longue, passa par Marchenoir-en-Dunois et se plaça près de là dans une solitude de la Silvalonie qui lui doit son nom.

Saint Léonard de Noblac, né auprès d'Orléans, (7) ou dans le Maine (8) ou plutôt au château de Vendôme, d'après les Bollandistes et les historiens les plus autorisés, (9), de parents qui comptaient parmi les premiers chefs de l'armée de Clovis, baptisé à Reims et filleul du roi nouvellement chrétien, ne prit pas les armes, comme ses proches, mais se mit au service de l'Eglise et se rendit à Micy qu'il quitta pour aller à Noblac près de Limoges.

L'histoire de sa vie fut longtemps conservée dans les manuscrits de Chartres et Hildier, le disciple favori (10) de Saint Fulbert, écrivit à son maître pour le prier d'en envoyer une copie à Jourdain, évêque de Limoges (11).

Saint Liphard né aussi sans doute à Vendôme, dont il était Comte, (12) se démit de sa charge de grand juge à Orléans, se retira à Micy et de là à Meung-sur-Loire, avec Saint Urbice.

L'esprit de Dieu poussait Avit lui-même vers une nouvelle retraite. Un crime qu'il ne put conjurer vint le déterminer : Clodomir, roi d'Orléans, avait déclaré la guerre à Sigismond, le pieux élève d'un autre Saint Avit, archevêque de Vienne, l'avait vaincu par trahison et le retenait captif avec sa femme et ses deux jeunes enfants au milieu

(1) Id. 141, bréviaire Saints patrons. Elogia celestinorum, 242. — (2) Id. 147. — (3) Id. 148. — (4) Id. 228. — (5) Patrologie, CXLI, 963. — (6) Abbé Mouzé, curé de Saint Léonard, abbé Cochard, 175. (7) Id. 157. — (8) D. Piolin I, 143 — (9) Barthel, VII, 670. — (10) Voix de Notre-Dame, février 1882. — (11) Patrologie, CXLI, 273. — (12) Barth. VII, 676.

de son armée, campée près de Coulmiers (1), ou selon d'autres (2), près de Saint Peravy-la-Colombe. *(Sanctus Pètrus ad vicum Columnœ).*

Les Burgondes aimaient leur roi. Ils reprennent les armes pour le délivrer. Mais il était trop tard ; l'ordre était donné de le massacrer. Saint Avit l'avait appris et était allé trouver Clodomir, avec une sainte hardiesse et lui demander grâce : « O roi, lui dit-il, pense à Dieu, si tu épargnes tes captifs, Dieu sera avec toi, et tu marcheras à la victoire, mais si tu les tues, tu périras par le même sort ; il sera fait de toi, de ta femme et de tes fils, comme tu feras de Sigismond, de sa femme et de ses enfants. » (3).

Clodomir répondit avec insolence et fit exécuter son ordre. On jeta les victimes dans un puits profond, situé près de là (524). Plusieurs miracles rendirent célèbres les reliques du saint roi, son nom fut inscrit dans le martyrologe au 1er mai, une église fut construite sur le puits toujours honoré, et Clodomir, comme l'avait prédit Saint Avit, subit la peine du talion. Il fut à son tour vaincu et tué à Voiron (Isère), quelques temps après deux de ses enfants furent assassinés par leurs oncles, et si Saint Cloud le troisième échappa, ce fut par hasard.

Ces évènements, ces crimes, décidèrent Saint Avit à quitter une seconde fois un pays qui lui rappelait de si tristes souvenirs. Tous ses frères auraient voulu le suivre, mais il ne consentit pas à cette émigration en masse qui aurait détruit l'œuvre de Saint Mesmin. Il confia le gouvernement de Micy à Saint Théodomir, d'origine franque, et peut-être des environs de Dourdan (nº 35), conseilla à plusieurs d'attendre à plus tard pour venir le rejoindre et partit pour les solitudes du Perche.

Il était accompagné de Saint Calais son ami fidèle, de Saint Almire, de Saint Bomert rentré à Micy, et de Saint Ulphace ses compatriotes, de Saint Léonard de Vandœuvre du pays de Tongres, de Saint Brice, de Daumer et de Gallus qui sont aussi désignés comme saints, et de plusieurs autres dont les noms ne nous sont pas parvenus.

La pieuse troupe se rendit à Meung, traversa la forêt longue par Marchenoir, atteignit le Loir et le passa un peu au-dessous (4) de Châteaudun, qui n'était plus à fonder comme on (5) l'a supposé, mais était un oppidum gallo romain et une ville ancienne qui avait eu déjà ses prêtres et son évêque Saint Aventin (6).

Ces envahisseurs d'un nouveau genre entraient dès lors dans le Perche qui a toujours le Loir pour limite (7) depuis sa source jusqu'à sa jonction avec l'Yerre à Saint Hilaire.

(1) Cochard, 242. — (2) Barth. VI, 510 — (3) Id 508. Grégoire de Tours. Patrologie CLXII, 764, chronique de Dijon. — (4) Coch. 125. — (5) Bréviaire, 17 juin, Mabillon. — (6) Bordas I, 63-72.

(7) Carte du Perche, par Janson, Gouverneur.

La vallée était solitaire, agréable et fertile et portait le nom de Piciacus.

Elle est près de Châteaudun.

Les historiens et les géographes qui pour indiquer une solitude plus grande ont reporté le séjour du saint abbé à Saint Avit, près Illiers (1) ou à Saint Avit, près Montmirail (2) n'ont pas assez fait attention que c'est près de Châteaudun que Saint Avit mourût, que cet endroit bien mieux que tout autre, bien mieux surtout que la colline sablonneuse et sans eau de Saint Avit, près Montmirail, possède toujours la vallée agréable et fertile que le Saint trouva, la source d'eau vive qu'il fit entourer de maçonnerie par Saint Calais, et les vieilles ruines de belles maisons qu'il put admirer et que de nouveau l'on vient de découvrir à La Folie et à Montgasteau. Bien plus nous croyons reconnaître le nom de Piciacus dans une localité voisine appelée Deciacus en 1232 par le Cartulaire de La Madeleine de Châteaudun et maintenant Douy (3).

Cette vallée seule conserve pieusement le souvenir du monastère que Childebert (511-558) fit bâtir d'après les conseils de Sainte Clotilde (4) sa mère, et près duquel la reine Sainte (5) Ultrogothe fit construire quelques années plus tard une abbaye de femmes où elle venait souvent avec ses filles se retirer et prier (6).

Les pieux Cénobites restèrent là pendant quelque temps, quoique près de la ville, inconnus des hommes et connus de Dieu seul, se nourissant des produits du pays et des fruits sauvages de la forêt. C'est de là qu'ils évangélisaient les peuples du voisinage : Romilly-sur-Aigre, peut-être, où Saint Calais est honoré d'une chapelle et Autheuil qui a Saint Avit pour patron.

Leur vie merveilleuse et leurs miracles, la guérison d'un muet surtout attirèrent sur eux la curiosité de la foule. Ce pauvre homme et son frère gardaient leur troupeau dans la forêt ; surpris par la nuit, ils s'égarent et se désespéraient lorsqu'ils aperçurent au loin une cellule bien éclairée. Le muet court aussitôt et par ses signes voulait demander un peu de feu. A la vue de cet homme gesticulant, couvert de haillons, Saint Avit eut peur. Il fait vite le signe de la croix, s'avance vers l'étranger et lui commande au nom du Seigneur de dire ce qu'il veut : Parlez, lui dit-il, expliquez-vous. A cet ordre la langue du muet se délie, il expose sa demande, remercie, emporte de la lumière, fait retentir la forêt de sa voix, appelant son frère, et le lendemain, tous deux viennent offrir à Saint Avit, qui refuse, la plus belle pièce de leur troupeau. On ne voyait que malades revenus à la santé. On n'en-

(1) Bolland. — (2) Merlet : diction- naire Topographique. Longnon, géographie de la Gaule, Civitas Carnotum, p. 328. — (3) Voir notre dissertation sur Piciacus, société Dunoise, III, 55. — (4) Bordas, I, 70. — (5) Appelée Sainte : Darras, XIV, 605. — (6) Bordas, I, 74 Mém. archéol. d'Orléans, II.

tendait que voix de reconnaissance. Les Saints voulurent s'enfuir, mais l'évêque de Chartres Etherius (527-544) que d'autres documents nous désignent comme Saint (nº 43) força Saint Avit de rester là et vint bénir son monastère. *(A suivre)*.

FAITS RELIGIEUX

— Un décret du Pape, renouvelant les indications des Encycliques de 1883, 1884, 1885, 1886, et 1887, prescrit le mois du Rosaire dans la même forme que ces années précédentes. Il y aura cette année une intention d'action de grâces pour le Jubilé.

Afin de donner un nouvel éclat à la fête de N. D. du Rosaire, un décret de la Congrégation des Rites établit un office et une messe propres et obligatoires dès cette année.

— Le 27 et le 30 septembre, S. S. Léon XIII, a résolu d'étendre les joies de son Jubilé au Purgatoire. Le 27 septembre l'Eglise entière s'unissant à lui, le Pape descendra sur le tombeau de Pierre, à la basilique Vaticane, pour répandre le sang divin sur les flammes expiatoires.

Cette messe sans pareille, que Pierre toujours vivant a annoncée à l'Eglise universelle par une encyclique datée du jour de Pâques, sera l'acte le plus solennel que la papauté ait encore accompli pour délivrer les prisonniers du Purgatoire.

Le dimanche suivant, le 30 septembre, le Pape convie tous les évêques, tous les prêtres ayant charge d'âmes, à célébrer à leur tour une messe solennelle pour le Purgatoire, dans les formes prescrites à la commémoraison des trépassés.

Au sujet de cette messe du 30, la Congrégation des Rites consultée a fait les réponses suivantes :

1º Pour ladite messe, est accordée la dispense ou la commutation des obligations, soit pour les messes à l'intention du peuple, soit pour les messes à jour fixe, de manière que ladite messe ne soit aucunement renvoyée.

2º Les paroles de la lettre pontificale : « *dummodo ne omittatur missa officio diei respondens, ubicumque est obligatio* », sont applicables seulement aux églises, où le 30 septembre, a lieu un office avec obligation du chœur.

3º Dans les églises où, le 30 septembre, tombe la solennité du patron titulaire, ou de la consécration de l'église, il suffit d'appliquer la messe aux défunts, sans omettre le Rite spécial de la solennité.

Un don du Saint-Père. — Sa Sainteté a fait don au collège belge d'une somme de cent mille francs, dont les revenus serviront à l'entretien de sept étudiants se destinant au sacerdoce et que NN. SS. les évêques jugeront les plus dignes de cette insigne faveur.

Le Pape et la France. — Le Pape témoignait le 8 août, aux personnes de son entourage, ses vifs regrets pour les désordres qui ont eu lieu à Paris, à l'occasion de l'enterrement d'Eudes, ex-général improvisé de la Commune en 1870, mort subitement au milieu d'un discours révolutionnaire. Sa Sainteté a fait des vœux pour que l'ordre et le calme soient bientôt rendus *à sa chère France.*

Béatifications. — On espère pour le mois de décembre la béatification du Vén. Chanel, mariste martyrisé en 1841 en Océanie ; du Vén.

Perboyre, lazariste martyrisé en Chine ; du Vén. Ancipa, disciple de St Philippe de Néri.

Le Pape et la Pologne. — Le cardinal secrétaire d'Etat a adressé au gouvernement russe de courtoises mais fermes remontrances contre la récente circulaire de ce gouvernement aux évêques catholiques de Pologne, prescrivant au clergé polonais d'exiger que tout serment judiciaire, civil ou ecclésiastique, soit prêté en langue russe et jamais en polonais. Les lois du pays veulent que les serments soient prêtés en présence d'un prêtre.

Rome. — La persécution continue. Le conseil d'Etat a déclaré que « la loi des garanties n'admet pas en faveur du Pape et des palais, dont la jouissance lui a été laissée, le privilège de l'extraterritorialité. » C'est une violation des droits du Pape dont la condition devient de plus en plus intolérable.

M. Crispi refuse de laisser aux communes rurales le choix de leurs syndics ; il veut le réserver au gouvernement. Il veut combattre le Vatican. « Nous devons, a-t-il dit, nous prémunir contre l'invasion du cléricalisme dans les communes. »

M. Crispi se déclare donc en état de guerre contre le Saint-Siège, et il agit en ennemi. Il laisse insulter et fait insulter le Souverain-Pontife ; il viole les droits qu'il lui avait solennellement reconnus. Il veut tenter tous les moyens pour le chasser de Rome, ou pour le contraindre à la soumission.

Mgr Lavigerie et l'esclavage. — S. Em. le Cardinal Archevêque de Carthage et d'Alger, continue de prêcher la croisade contre l'esclavage, et fait connaître aux catholiques l'état de la question afin de préparer, de disposer l'opinion à des actes d'énergie devenus nécessaires.

C'est dans l'église de Saint-Sulpice de Paris, nous l'avons dit, que Son Éminence a prêchée sa première conférence qui doit être le point de départ de tout. Il y a exposé : 1° ce qu'est en ce moment l'esclavage africain, qui devient chaque jour plus horrible ; — 2° les moyens par lesquels on peut tenter de le détruire.

Depuis lors, Mgr le Cardinal Lavigerie est allé continuer sa croisade en Angleterre. Il a, entre autres, dans un récent meeting présidé par lord Granville, prononcé un discours nouveau plus important encore que le premier. En dernier lieu, c'est à Bruxelles qu'il s'est fait entendre, et, là aussi, l'effet produit a été considérable.

(On trouve ces discours imprimés à la Procure des Missions d'Afrique, Paris, rue du Regard 11)

Les catholiques hollandais ont mis à la disposition du Cardinal 520,000 francs pour la campagne anti-esclavagiste. Bon nombre de jeunes hommes se sont déjà présentés pour former le groupe armé contre les marchands d'esclaves.

Soutenir les Écoles chrétiennes porte bonheur. — Quelque temps avant de mourir, dom Bosco, le Vincent de Paul de l'Italie, voulut exprimer aux innombrables bienfaiteurs de ses œuvres la reconnaissance dont son cœur débordait, et leur recommander en même temps de continuer après sa mort le même appui à son successeur. Les âmes généreuses qui soutiennent par leurs offrandes les écoles chrétiennes liront avec plaisir les lignes suivantes que nous détachons de cette lettre d'adieu. Avec une simplicité tout évangélique, le saint prêtre prouve que faire la charité aux petits enfants, c'est s'assurer d'avance toute les bénédictions du ciel :

« Pour votre encouragement et le confort de vos âmes, je veux vous dire que l'œuvre la plus efficace pour obtenir le pardon des péchés et s'assurer la vie éternelle, c'est la charité faite aux petits enfants : *Uni ex minimis*, à un des plus petits abandonnés, selon l'assurance que nous en avons du divin Maître Jésus. En outre, je vous prie de remarquer qu'en ces derniers temps, en présence de la grande pénurie de moyens et de ressource pour élever, par soi ou par d'autres, dans la foi et les bonnes mœurs, les enfants plus pauvres et abandonnés, la *Sainte Vierge* s'est constituée elle même leur protectrice ; et à ce titre, elle obtient à leurs bienfaiteurs et à leurs bienfaitrices des grâces spirituelles et même temporelles, nombreuses et extraordinaires. Celui qui vous écrit, et avec lui tous les Salésiens, sont témoins que beaucoup de nos bienfaiteurs, dont l'avoir était bien mince, ont connu une large aisance quand ils se furent mis, avec une charité généreuse, à secourir nos orphelins.

« A ce propos plusieurs d'entre eux, instruits par l'expérience, m'ont répété sous une forme ou sous une autre, les paroles suivantes ou d'autres semblables : « Je ne veux par que vous me disiez merci quand je fais l'aumône à vos pauvres enfants ; c'est moi qui vous dois des actions de grâce quand vous venez la chercher. Depuis que j'ai commencé à secourir vos orphelins, ma fortune a doublé. »

Hommage aux religieux. — Discutant le projet de loi sur l'éducation des enfants indiens, le sénateur Wert ne craignit pas d'affirmer devant le Congrès des États-Unis que les seules écoles efficaces étaient celles des missionnaires Jésuites. « Toutes les fois dit-il, que je vois une école indienne tenue par les Jésuites, je suis sûr qu'elle sera dirgée par un système execllent, fruit de l'expérience d'un siècle. » Lui-même, pénétré de cette conviction, a obtenu il y a quelques années une allocation de huit mille dollars en faveur d'une école industrielle établie par les Jésuites dans le district de Montana, dont les habitants comptent aujourd'hui, grâce à cette fondation, parmi les plus civilisés de l'Amérique du Nord.

Sainte Geneviève à l'Église du Vœu National. — Le 29 juillet, a eu lieu, à l'église du Sacré-Cœur, la bénédiction de la statue de Sainte Geneviève, érigée au moyen de la souscription populaire ouverte, en 1885, par le Comité catholique de Paris.

On sait que c'est à la suite de la désaffectation et de la profanation du Panthéon que le Comité catholique prit l'initiave de cette souscription, qui fut accueillie avec la plus vive sympathie par l'opinion publique, puisque plus de 200,000 personnes s'y sont associées.

— Le 18 août avait lieu le départ de Paris pour Lourdes, de plus de 900 malades pauvres et de nombreux malades qui peuvent payer leur voyage.

Ils ont fait, selon la coutume, une station à Poitiers et à Saint-Martin de Ligugé.

Un très grand nombre de trains ou de groupes arrivèrent à Lourdes en même temps que le pèlerinage. — Environ 20,000 personnes au total. A Lourdes, enthousiasme indescriptible à la vue des nombreuses guérisons obtenues surtout pendant la procession du Saint-Sacrement. Huit guérisons constatées comme les plus éclatantes. Quinze médecins présents. Parmi les brancardiers s'occupant des malades on comptait les généraux de Geslin, Bourbaki, Saetelli, M. de Chesnelong, etc.

Faculté catholique de médecine. — La société de St-Luc, St-Côme

et St-Damien a eu, le 18 août, sa réunion générale annuelle à N. D. d'Avesnières (Laval). De nombreux médecins de la Bretagne, du Maine, du Perche, etc. étaient présents. M. l'abbé Didio, vice-recteur de l'Université catholique de Lille assistait à la réunion. Invité à prendre la parole, il a fait ressortir, en termes chaleureux, les avantages offerts aux élèves et aux familles par la Faculté de médecine de Lille où l'instruction à tous les degrés est inséparable et sous la sauvegarde de l'éducation chrétienne. L'assemblée a conclu, avec M. l'abbé Didio, à l'utilité de favoriser dans nos diocèses le recrutement de la Faculté de Lille, les professeurs catholiques des Ecoles de médecine de Nantes, de Rennes et d'Angers n'y mettant pas de rivalité et concourant chacun de leur côté à assurer l'enseignement chrétien.

L'Encyclique « Libertas » et l'Episcopat. — La *Semaine Religieuse* de Paris a publié la lettre des évêques de la province ecclésiastique de Paris au Souverain-Pontife, à l'occasion de l'Encyclique sur la *Liberté*, et la réponse du Saint-Père.

Le Sacré-Cœur.— Bref pontifical. La *Semaine Rel.* de Paris donne aussi le texte d'un bref adressé à Mgr l'archevêque de Paris par Léon XIII, et concernant la dévotion au Cœur eucharistique de Jésus, à laquelle de nombreuses indulgences plénières et partielles sont accordées.

En vertu de ce bref, les évêques de France ont la faculté de communiquer à toutes les confréries érigées ou à ériger dans leur diocèse, en l'honneur du Cœur eucharistique de Jésus, les indulgences accordées à l'association établie par le cardinal Guibert.

— Le Congrès de l'*Union des Œuvres ouvrieres* se tiendra du 17 au 21 septembre, à Aurillac.

— *Menses épiscopales.* — Le gouvernement veut aliéner plusieurs immeubles des menses épiscopales de Limoges et de Poitiers, sauf à servir aux titulaires la rente provenant des biens ainsi vendus. C'est une forme nouvelle de confiscation des biens ecclésiastiques. Plusieurs procès sont entamés à ce sujet.

— De nouvelles laïcisations d'établissements tenus par des religieuses viennent d'avoir lieu à Paris, à Vincennes, à Versailles. Des protestations énergiques se multiplient contre ces actes inqualifiables.

— Mgr Hasley, archevêque de Cambrai, a été enlevé à son diocèse et à l'Eglise par une mort presque subite.

— A l'occasion de la fête de St- Joachim, patron de S. S. Léon XIII, beaucoup de personnages et de sociétés ont eu leur audience au Vatican. De l'Italie et d'ailleurs sont venus en nombre considérable des télégrammes apportant vœux et hommages au Souverain Pontife.

— A l'assemblée générale des étudiants suisses qui vient d'avoir lieu à Fribourg, on a beaucoup remarqué un éloquent discours de M. le Vicomte Robert de Roquefeuil, délégué de la jeunesse catholique de France. L'orateur a proclamé comme nécessaire la restauration de l'ordre social chrétien et du pouvoir temporel du Pape-Roi, et la lutte contre le libéralisme sous toutes ses formes, conformément aux enseignements de l'Encyclique *Libertas.*

Le Congrès Eucharistique de Paris. — La Revue « *Le Très-Saint-*

Sacrement » a publié dans son dernier numéro un *Compte-rendu du Congrès Eucharistique de Paris*, destiné à populariser le récit de cette grande manifestation religieuse, et à en répandre le plus possible les enseignements et les souvenirs. — Ce compte rendu, complet sans être volumineux, contient la relation, jour par jour, des travaux du Congrès, ainsi que des belles cérémonies qui se sont succédé pendant sa durée dans les sanctuaires les plus aimés de la Capitale. Il donne en outre au long les rapports les plus intéressants présentés dans les diverses séances.

Par les soins du *Bureau des Œuvres eucharistiques*, ce Compte-rendu forme aujourd'hui une brochure séparée, d'environ 150 pages, qu'on peut se procurer au prix modique de 1 fr. *franco*, en s'adressant à *M. le Directeur, 27, Avenue Friedland, Paris.* La douzaine d'exemplaires : 10 fr.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Un ornement complet pour la messe. — Une parure avec pierres précieuses pour la Sainte Châsse. — Deux plaques de marbre. — Parmi les objets offerts par les princes d'Autriche et dont nous avons parlé au supplément du nº d'août, sont une bague ornée de pierres fines, une croix en émail formant bénitier, un cœur en vermeil renfermant une croix avec brillants.

Lampes. — 86 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en août, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 65 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 3. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 344.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 655.

Nombre de visites faites aux clochers : 430.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En août, ont été consacrés 42 enfants, dont 10 de diocèses étrangers.

— Bien que le mauvais temps ait empêché beaucoup de voyages dans le mois d'août, des pèlerins se sont succédé chaque jour en l'église de N.-D. de Chartres. Parmi eux nous avons remarqué des prêtres de différents diocèses et d'autres personnes appartenant à des nations étrangères.

— La fête de N.-D. des Anges ne passe point inaperçue à la cathédrale de Chartres. C'est au contraire l'occasion de nombreux actes d'une dévotion toute filiale à Marie. Nos Madones miraculeuses ont vu ainsi près d'elles, dans la soirée du 1er août et toute la journée du 2, prêtres et fidèles multipliant leurs visites pieuses et recommandant leurs intentions à la Très Sainte Vierge pour l'indulgence de la Portioncule. De plus, les tertiaires franciscains ont eu

leur messe commune à la Crypte, pour mieux participer aux faveurs spirituelles que les enfants de Saint François vont, en pareille circonstance, chercher surtout au sanctuaire d'Assise.

— La fête de l'Assomption est toujours magnifiquement célébrée dans l'église de N.-D. de Chartres. Devant le chef-d'œuvre de statuaire qui représente, au chœur du Chapitre, le départ de Marie pour le ciel, le sentiment chrétien s'épanouit merveilleusement ; et les rites sacrés qui l'expriment ou le favorisent semblent avoir en ce jour plus de vie et de charme. Monseigneur a tenu chapelle à l'office capitulaire. La Sainte-Châsse était exposée ; selon l'usage annuel, elle a été portée processionnellement, à l'issue des vêpres, dans les rues de la ville. Un très beau cortège lui faisait honneur ; considérable et bien respectueuse a été la foule sur tous les points de la cité où l'insigne relique, le Voile de Notre-Dame, passait dans sa riche monstrance, annonçant les bénédictions de notre Auguste Reine.

— Au Pèlerinage national qui vient d'avoir Paris pour principal point de départ et Lourdes pour but, le diocèse de Chartres a fourni un contingent de 120 personnes dont 18 malades. Nous ne comptons que les personnes qui se sont procuré un billet par le Comité diocésain.

— La fête de l'Assomption à la Cathédrale a eu pour prédicateur le R. P. Bourgeot, mariste ; la fête de Sainte Chantal, 21 août, à la Visitation, M. l'abbé Auger, curé de Coudreceau ; la fête de l'Adoration, au Carmel, le 23, M. l'abbé Lebel, curé de Saint-Aubin.

— La fête de l'Adoration, à la Cathédrale, aura lieu le jeudi dans l'octave de la Nativité, le 13 septembre.

— La fête et l'octave de la Nativité de N.-D. seront prêchées par le R. P. Henriot, de l'Ordre de Saint Dominique.

— Procession aux flambeaux à la Cathédrale et à la Crypte, le samedi, 15, après le sermon et le salut du soir.

— Le dimanche 30, messe solennelle pour les trépassés, selon la demande du Pape dont nous avons parlé plus haut.

— La *Voix*, bulletin périodique non seulement du Pèlerinage, mais aussi de l'Œuvre des Clercs de N.-D., publie, comme à l'ordinaire, la liste des prix donnés dans notre Institution ; on trouvera plus loin ce *palmares*. A l'occasion de cette distribution des prix, comme de celles qui ont eu lieu dans les séminaires diocésains, plus d'un assistant a sans doute été préoccupé d'une pensée que nous pouvons émettre ici : Voilà une jeunesse que nos applaudissements récompensent et encouragent, parce qu'elle nous apparaît comme

l'espérance de l'Eglise. Et ailleurs, pour la même raison, elle est l'objet de vives antipathies. Nous aimons les noviciats ecclésiastiques ; d'autres les haïssent et, pour les annihiler, usent de moyens perfides, comme la nouvelle loi militaire, non définitivement adoptée, mais dont une majorité sectaire a voté les articles visant la ruine des vocations. Qui l'emportera, de nous ou de nos ennemis ? .. Songe-t-on assez devant Dieu à une telle lutte ?... Pour nous, pas de succès possibles, sans des efforts extraordinaires dans la *recherche*, la culture et la protection des vocations sacercotales. Au-dessus des sacrifices que l'on peut être disposé à faire pour aider matériellement l'éducation cléricale, se place un besoin plus impérieux : celui de la prière.

— Les prêtres du diocèse de Chartres sont sortis de la retraite annuelle le 25 août, emportant un excellent souvenir du zèle et des qualités oratoires du prédicateur, M. le Chanoine Chevallier, vicaire-général de Blois. Sa profonde doctrine et son langage distingué ont été très favorablement appréciés. — A la dernière conférence, Monseigneur a fait lire, par M. le secrétaire-général de l'Évêché, le compte-rendu de plusieurs œuvres dont s'occupe spécialement le clergé. Nous en avons extrait les chiffres suivants : L'exercice de 1887 a donné pour la Propagation de la foi, 10.700 fr.; — pour la Sainte-Enfance, 4.270 fr.; — pour l'Œuvre des Campagnes, 1.750 fr., (dont 1.360 distribués dans le diocèse) ; — pour l'Œuvre de St François de Sales, 3.714 fr., (dépensés pour le diocèse 2.371.)

— Nous avons reçu de bonnes nouvelles du P. Pianet, relativement à l'église de N.-D. de Chartres qu'il a commencé à construire à Banam (Cambodge). Il continue les travaux avec l'espérance des aumônes qu'on lui enverra de France. Nous lui adresserons prochainement de nouvelles offrandes; celles qui nous sont arrivées directement ou par l'entremise de M. le curé de Soizé, à l'occasion des timbres du Sacré-Cœur. Puissent continuer les collectes avec une générosité croissante pour l'église du Missionnaire !

— *Nomination.* — M. l'abbé Billaut, professeur au Petit Séminaire de Nogent-le-Rotrou, est nommé curé de La Saucelle.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Veuillez faire célébrer une neuvaine de messes en l'honneur de N.-D. de Chartres. Ma famille reconnaît devoir une grande faveur à sa protection maternelle. (A. D. à R., diocèse de Cambrai.)

2. Nous avons été exaucés pour la faveur temporelle que nous

avions sollicitée par l'intercession de N.-D. de Chartres. Veuillez dire une messe d'action de grâces. (B. à Br., diocèse de Séez.)

3. A cause du succès obtenu, j'ai l'honneur de vous demander une messe en l'honneur de N.-D. du Pilier.
(P. à B., diocèse du Mans.)

4. J'ai l'honneur de vous informer que les deux neuvaines précédentes que je vous avais demandées pour deux enfants malades ont eu un heureux succès ; à peine la neuvaine était-elle commencée qu'un mieux réel s'est opéré, on en rend grâces à N.-D. de Chartres.
(Sœur M. A. à M., diocèse de Blois.)

5. *Deo gratias !* Une fois de plus nos prières ont été exaucées ; l'opération qu'a subi notre chère J. a parfaitement réussi, et, comme elle ne nécessite ni pansement, ni traitement subséquent, nous pouvons dire que tout est heureusement fini. Il ne nous reste qu'à rendre gloire à Dieu et à Notre-Dame, et à remercier les âmes charitables qui ont bien voulu les prier avec nous et pour nous.....
(J. G..., à Versailles.)

6. J'avais demandé une neuvaine pour obtenir le secours de la Sainte Vierge. Nous avons été visiblement protégés et je viens vous demander une seconde neuvaine, neuvaine de remerciements cette fois tout en implorant à nouveau sa maternelle assistance. Ci-joint une offrande que vous emploierez pour la plus grande gloire de Dieu. (B. aux A., diocèse de Chartres.)

7. Une de nos élèves, qui avait été condamnée par plusieurs médecins, a été vouée à Notre-Dame de Chartres ; elle est guérie et ira en pèlerinage remercier la Sainte Vierge dans son béni sanctuaire.
(Sœur Sainte M., à Bourges.)

8. Une personne qui vous avait prié de faire une neuvaine à Notre-Dame de Chartres, remercie maintenant la Vierge-Immaculée des grâces obtenues. (X. de Chartres.)

NÉCROLOGIE

— M. l'abbé Landry, curé de Maintenon, a succombé, le 8 août, à une maladie de cœur saintement supportée. Cette mort était attendue depuis plusieurs semaines ; non moins vive a été pour cela la douleur de ses parents, de ses amis.

M. Landry, Louis-François, est né le 10 juin 1822 à Meslay-le-Grenet. Ordonné prêtre le 20 septembre 1845, il a été d'abord vicaire de Janville. Le 1er novembre 1846, il était vicaire de Dreux et curé de Luray ; le 1er juillet 1857, vicaire de St Pierre de Chartres ; le 1er octobre 1860, professeur de théologie morale au Grand Sémi-

naire et en même temps chapelain du Carmel. Le 24 mars 1864, Monseigneur le nommait chanoine honoraire. Enfin, le 3 octobre 1873, il était nommé à la cure cantonale de Maintenon.

C'est donc pendant quinze ans qu'il a administré cette importante paroisse. S'il n'y a pas fait tout le bien qu'il aurait voulu, le Seigneur lui tiendra du moins compte de ses pieux désirs. Les paroissiens semblent, eux aussi, lui avoir su gré de son bon vouloir ; on a pu en juger par leur affluence aux obsèques, le vendredi 10. Auprès d'eux, pour la cérémonie funèbre, le clergé diocésain était représenté par cinquante-sept prêtres dont vingt-deux chanoines. Son éloge a été prononcé, à l'église, par M. l'abbé Genet, curé d'Épernon. L'orateur a parfaitement mis en relief le caractère et les mérites du défunt en expliquant ces mots qui conviennent au vrai serviteur de Dieu, au digne ministre des autels : « *Qui pius, prudens, humilis, etc.* » — Pendant sa maladie, M. le curé de Maintenon se faisait souvent recommander à N.-D. de Chartres ; il était en cela fidèle à la grande dévotion de toute sa vie. Que de fois ne nous a-t-il pas entretenus, nous et d'autres confrères, au sujet du Pèlerinage et de l'œuvre des vocations qui s'y rattache ! Espérons que la Très sainte Vierge aura récompensé cette ardeur pour son culte, en appelant sur lui l'Infinie Miséricorde du Seigneur !

Nous recommandons aux prières M. l'abbé Landry et, avec lui, d'autres défunts qui on été associés, de leur vivant, au culte de N.-D. de Chartres :

Sœur Emma Fougeray, religieuse des Sacrés-Cœurs, décédée le 16 août à Chartres, à l'âge de 58 ans, dont 34 de profession.

Mme Carré, à Louverné (Mayenne.) — Mme Vezard-Boutvillain, à Étampes. — Mme Guenard à Cirey (Haute-Marne.) — Mlle Léontine Trochu, à Janville. — Mme Collas-Lefebvre, à Chartres. — Mlle Augros, à Dourdan. — Mme Vve Rochet, à Paris. — Mme Pingeon-Vismara, à Lyon. — Mme la Vicomtesse de La Noue de la Villéon, à Kergrist, Côtes-du-Nord. — M. Charles Fleury, à Chartres. — Mme Voyet, à Chartres. — Mme la Vicomtesse de Goussencourt de Vernety, à Saint-Eman.

BIBLIOGRAPHIE

— **ÉTUDES religieuses, philosophiques, historiques et littéraires**, revue mensuelle publiée par des *Pères de la Compagnie de Jésus.*

Sommaire de la livraison d'Août 1888.

1. — Le vrai portrait de Notre-Seigneur, P. L. Gaillard. — II. L'instinct et le transformisme, P. J. de Bonniot. — III. Paul Féval. Etude biographique et littéraire (suite et fin), P. V. Mercier. — IV. Les poètes arabes chrétiens. Poètes antéislamiques : Qouss, évêque de Najrân, P. L. Cheikho. — V. Les livres de prix dans les écoles

publiques de Paris, P. J. Burnichon — VI. Le Congrès eucharistique à Paris, P. A. de Gabriac. — VII. Bulletin théologique, P. F. Desjacques. — VIII. Bibliographie — IX. Tableau chronologique des principaux événements du mois, P. P. Mury. — X. Table des matières du tome XLIV.

N.-B. — Un numéro spécimen sera envoyé à tout ecclésiastique ou communauté religieuse qui en fera la demande, à charge seulement : 1° d'envoyer un timbre-poste de 15 cent. pour le port de la livraison ; 2° de la retourner *franc de port*, après en avoir pris connaissance, si on ne juge pas à propos de s'abonner.

Retaux-Bray, éditeur, rue Bonaparte, 82, Paris, et chez tous les libraires catholiques. — Un an : France, 20 fr. — Union postale, 23 fr. — Un numéro, 2 fr.

— **Saint Jean-François Régis**, de la Compagnie de Jésus, par le Père Fréd. Rouvier, S. J. — Volume in-16 de 48 pages avec filets rouges ; couverture en papier parchemin. Prix : 0 fr. 40. — Société de Saint-Augustin, Lille.

— **Marie Stuart**, la Reine-Martyre, par Victor Canet, professeur d'histoire aux Facultés Catholiques de Lille. — Un volume in-8°, 200 pages, orné de filets rouges et de gravures dans le texte. Prix : 2 fr. — Société de Saint-Augustin, Lille.

— **La Bonté et les Affections naturelles chez les Saints**, par le marquis de Ségur. — 1 fort volume in-18 jésus, 3 fr. 50.

Le titre seul de l'ouvrage, bien recommandé par Mgr Gay, évêque d'Anthédon, donnera à tous ceux qui possèdent et qui aiment la vérité, comme à ceux qui la cherchent de bonne foi, le désir de connaître cette étude historique remplie des témoignages les plus touchants de la bonté, de la tendresse et des vertus naturelles des saints dont l'Eglise s'honore le plus, et qu'elle propose comme exemple à tous les fidèles.

— **Parallèle entre la Vocation apostolique de St Thomas et celle de l'Ordre de St François**, par F. Romanet du Caillaud. (Bordeaux, Imprimerie du Centre, 30, place Pey-Berland).

— **La Béatification du vénérable J.-B. De La Salle**, fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes. — Récits et documents, première série. — Un vol. in-8° jésus de 450 pages, orné de 17 gravures et portraits tirés hors texte. Librairie Ronce, à Versailles Prix : 5 fr.).

Le présent volume donne la relation des fêtes célébrées à Rome, à Paris, à Lyon, à Versailles, à Argenteuil, à Etampes, à Pontoise, à Vaujours, à Chartres, à Dreux, à Nantes, à La Roche-sur-Yon, à La Rochelle, à Niort, à Clermont-Ferrand, à Ajaccio, à Bastia, à Tulle, à Constantinople, à Chalcédoine, à Jérusalem.

Le second volume, dont l'impression est déjà commencée, renfermera le récit des *Triduums* de Rome, de Madrid, de Bordeaux, de Toulouse, de Rouen, de Reims et de divers diocèses de la Belgique, de l'Amérique du Nord et du Sud, de l'Algérie, de la Tunisie, des Indes, etc.

Avis au Clergé.— La Société de S. Jean l'Évangéliste, (Desclée, Lefebvre et Cie, Editeurs Pontificaux, Tournai, Belgique), porte à la connaissance de Messieurs les Ecclésiastiques qu'elle vient d'imprimer le nouvel office et la nouvelle messe du T. S. Rosaire conformes au Décret de la S. C. des Rites.

1° *L'office du T. S. Rosaire* est publié dans les formats in-12, in-18 et in-32 pour bréviaire. Prix : 0 fr. 25. — 2° *La Messe du T. S. Rosaire* est éditée dans le format in-folio avec grandes marges ce qui permet son adjonction aux missels in-fol. grand in-4° et petit in-4°. Prix : 0 fr. 10. — 3° Oraison de l'office du *T. S. Rosaire* pour diurnal in-32. Prix : 0 fr. 15.

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

DISTRIBUTION DES PRIX
A L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME DE CHARTRES
Année 1887-1888.

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Quatrième. — 1er prix : Ernest Métra, de Chartres. — 2e prix : Louis Guiard, de St Maixent, (diocèse du Mans.) — Accessit : Louis Cardeneau, d'Aucuns, (diocèse de Tarbes.)

Cinquième. — 1er prix : Eugène Bisson, de Neuilly-sur-Eure, (diocèse de Séez. — 2e prix : Ernest Bitu, de Miermaigne.

Sixième. — 1er prix : Emile Béa, de Lucé. — 2e prix : Albert Gérondeau, de Boncé, 1er accessit : Paul Marque, d'Ymonville. — 2e accessit : Victor Bonnin, de Sancerre, (diocèse de Bourges.)

Septième. — 1er prix : Léon Enault, d'Authon. — 2e prix : Valentin Vanneur, de Courville. — Accessit : Marcellin Nervé, de St-Aignan, (diocèse de Blois.)

Huitième. — 1er prix : Georges Kessler, de Maintenon. — 2e prix : Louis Drouin, de Verdes, (diocèse de Blois.) — 1er accessit : Henri Nouvellon, de Verdes, (diocèse de Blois.) — 2e accessit : Claudius Beylot, de St Maurice de Lignon, (diocèse du Puy.)

RAPPEL DU PRIX D'EXCELLENCE

Quatrième. — 1er prix : Louis Guiard, 2 fois nommé. — 2e prix : Ernest Métra, 2 fois nommé. — Accessit : Yves Meudec, de Landerneau, (diocèse de Quimper.)

Cinquième. — 1er prix : Henri Villain, d'Ymonville. — 2e prix : Gabriel Pothier, du Favril.

Sixième. — 2e prix: Emile Béa, 2 fois nommé. — 1er accessit : André Beaudouin, de la Croix-du-Perche. — 2e accessit : Paul Marque, 2 fois nommé.

Septième, — 1er prix : Léon Enault, 2 fois nommé. — 2e prix ex-œquo : Amédée Riberou, de Sancheville ; Emile Pasquier, d'Umpeau. — Accessit : Marcellin Nervé, 2 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Louis Drouin, 2 fois nommé. — 2e prix : Georges Kessler, 2 fois nommé. — 1er accessit : Emile Laya, de Sours. — 2e accessit : Claudius Beylot, 2 fois nommé.

THÈME LATIN

Quatrième. — 1er prix : Ernest Métra, 3 fois nommé. — 2e prix : Louis Guiard, 3 fois nommé. — Accessit : Auguste Denieaud, d'Angers.

Cinquième. — 1er prix : Eugène Bisson, 2 fois nommé. — 2e prix : Gabriel Pothier, 2 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Emile Béa, 3 fois nommé. — 2e prix ex-œquo, Léon Vatonne, de Frazé, Arthur Mauvais, de Chaux-de-Fonds, (Suisse.) — 1er accessit : Victor Bonnin, 2 fois nommé. — 2e accessit : André Beaudoin, 2 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Emile Pasquier, 2 fois nommé. — 2e prix : Léon Enault, 3 fois nommé. — Accessit ex-œquo : Fabien Abadie, de Sère-Lanzo, (diocèse de Tarbes.) Marcellin Nervé, 3 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Henri Nouvellon, 2 fois nommé. — 2e prix : Louis Drouin, 3 fois nommé. — 1er accessit : Emile Laya, 2 fois nommé. — 2e accessit : Léon Proust, de Verdes, (diocèse de Blois,)

VERSION LATINE

Quatrième. — 1er prix : Yves Meudec, 2 fois nommé. — 2e prix ex-

œquo : Louis Cardeneau, 2 fois nommé; Ernest Métra, 4 fois nommé. — Accessit ex-œquo : Louis Guiard, 4 fois nommé; Gustave Samson, de Fresnay-le-Comte.

Cinquième.— 1er prix : Henri Villain, 2 fois nommé.— 2e prix ex-œquo : Gabriel Pothier, 3 fois nommé, Auguste Thieux, de Nogent-le-Rotrou.

Sixième. — 1er prix : Albert Gérondeau, 2 fois nommé. — 2e prix : Emile Béa, 4 fois nommé. — 1er accessit : André Beaudoin, 3 fois nom. — 2e accessit : Arthur Maillard, de Danjoutin, (diocèse de Besançon.)

Septième. — 1er prix : Marcellin Nervé, 4 fois nommé. — 2e prix : Emile Pasquier, 3 fois nommé. — Accessit : Léon Enault, 4 fois nom.

Huitième. — 1er prix : Henri Nouvellon, 3 fois nommé. — 2e prix : Léon Proust, 2 fois nommé. — 1er accessit : Louis Drouin, 4 fois nommé. — 2e accessit : Georges Kessler, 3 fois nommé.

VERS LATINS

Quatrième. — 1er prix : Yves Meudec, 3 fois nommé. — 2e prix : Pierre Vergez, d'Arcis-en-dessus, (diocèse de Tarbes.) — Accessit : Louis Guiard, 5 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Lucien Isambert, de Chartres. — 2e prix : Henri Villain, 3 fois nommé.

NARRATION FRANÇAISE

Quatrième. — 1er prix : Gustave Samson, 2 fois nommé. — 2e prix : Ernest Métra, 5 fois nommé. — Accessit : Louis Guiard, 6 fois nommé.

THÊME GREC

Quatrième. — 1er prix : Ernest Métra, 6 fois nommé. — 2e prix : Louis Guiard, 7 fois nommé.— Accessit : Paul Coulombeau, de Chartres.

Cinquième. — 1er prix : Lucien Isambert, 2 fois nommé. — 2e prix : Gabriel Pothier, 4 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Arthur Mauvais, 2 fois nommé. — 2e prix : Victor Bonnin, 3 fois nommé. — 1er accessit : Léon Vatonne, 2 fois nommé. — 2e accessit : André Beaudouin, 3 fois nommé.

VERSION GRECQUE

Quatrième.— 1er prix : Ernest Métra, 7 fois nommé.— 2e prix : Louis Cardeneau, 3 fois nommé. — Accessit ex-œquo : Louis Guiard, 8 fois nommé, Paul Coulombeau, 2 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Eugène Bisson, 3 fois nommé. — 2e prix : Joseph Lethiers, de Corancez.

Sixième. — 1er prix : Emile Béa, 5 fois nommé. — 2e prix : Paul Marque, 3 fois nommé. — 1er accessit : André Beaudoin. — 2e accessit : Victor Bonnin, 4 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Claudius Vacheresse, de St Maurice de Lignon, (dioc. du Puy.) 2e prix ex-œquo : Léon Enault, 5 fois nommé, Amédée Riberou, 2 fois nommé. — Accessit : Marcellin Nervé, 5 fois nommé.

GRAMMAIRE FRANÇAISE ET ORTHOGRAPHE

Quatrième. — 1er prix ex-œquo : Louis Guiard, 9 fois nommé; Ernest Métra, 8 fois nommé. — 2e prix : Yves Meudec, 4 fois nommé. — Accessit : Paul Coulombeau, 3 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Henri Villain, 4 fois nommé. — 2e prix : Gabriel Pothier, 5 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Emile Béa, 6 fois nommé. — 2e prix ex-œquo : André Beaudoin, 6 fois nommé, Léon Levacher, de Chartres. — 1er accessit : Paul Marque, 4 fois nommé. — 2e accessit : Léon Vatonne, 3 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Amédée Riberou, 3 fois nommé. — 2e prix : Léon Enault, 6 fois nommé. — Accessit : Emile Pasquier, 4 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Henri Nouvellon, 4 fois nommé. — 2e prix : Louis Drouin, 5 fois nommé. — 1er accessit : Georges Kessler, 4 fois nommé. — 2e accessit : Emile Laya, 3 fois nommé.

GRAMMAIRE GRECQUE

Cinquième. — 1er prix : Henri Villain, 5 fois nommé. — 2e prix : Joseph Lethiers, 2 fois nommé.

Sixième. — 1er prix ex-æquo : Emile Béa, 7 fois nommé ; Jean-Marie Maillet, d'Artigues (diocèse de Tarbes.) — 2e prix : Laurent Rauel, de Versailles. — 1er accessit : Léon Vatonne, 4 fois nommé. — 2e accessit : André Beaudoin, 7 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Amédée Riberou, 4 fois nommé. — 2e prix : Léon Enault, 7 fois nommé. — Accessit : Marcellin Nervé, 5 fois nommé

GRAMMAIRE LATINE

Sixième. — 1er prix : Emile Béa, 8 fois nommé. — 2e prix : André Beaudoin, 8 fois nommé. — 1er accessit : Arthur Mauvais, 2 fois nommé. — 2e accessit : Laurent Rauel, 2 fois nommé.

Septième. — 1er prix ex-æquo : Léon Enault, 7 fois nommé ; Amédée Riberou, 5 fois nommé. — 2e prix : Emile Pasquier, 5 fois nommé. — Accessit : Arthur Maupu, de Fresnay-l'Evêque.

Huitième. — 1er prix : Henri Nouvellon, 5 fois nommé. — 2e prix : Louis Drouin, 6 fois nommé. — 1er accessit : Léon Proust, 3 fois nommé. — 2e accessit : Albert Planeix, de Sancheville.

HISTOIRE

Quatrième. — 1er prix : Ernest Métra, 9 fois nommé. — 2e prix : Louis Guiard, 10 fois nommé. — Accessit : Paul Coulombeau, 4 fois nom.

Cinquième. — 1er prix : Lucien Isambert, 3 fois nommé. — 2e prix : Henri Villain, 6 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Lucien Laire, de Villemeux. — 2e prix : Laurent Rauel, 2 fois nommé. — 1er accessit : Emile Béa, 9 fois nommé. — 2e accessit : Joseph Maillard, 2 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Marcellin Nervé, 6 fois nommé. — 2e prix ex-æquo : Léon Enault, 8 fois nommé ; Amédée Riberou, 6 fois nommé. — Accessit : Charles Paragot, d'Houville.

Huitième. — 1er prix : Henri Nouvellon, 6 fois nommé. — 2e prix : Louis Drouin, 7 fois nommé. — 1er accessit : Aristide Pichot, de Chartres. — 2e accessit : Henri Lebreton, de la Flèche (diocèse du Mans).

GÉOGRAPHIE

Quatrième. — 1er prix : Ernest Métra, 10 fois nommé. — 2e prix : Louis Cardeneau, 4 fois nommé. — Accessit : Louis Guiard, 11 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Gabriel Pothier, 6 fois nommé. — 2e prix : Lucien Isambert, 4 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Lucien Laire, 2 fois nommé. — 2e prix : Paul Marque, 5 fois nommé. — 1er accessit : Emile Béa, 10 fois nommé. — 2e accessit : Joseph Maillard, 3 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Amédée Riberou, 7 fois nommé. — 2e prix : Emile Pasquier, 6 f. nommé. — Accessit : Charles Paragot, 2 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Henri Nouvellon, 7 fois nommé. — 2e prix : Henri Lebreton, 2 fois nommé. — 1er accessit : Aristide Pichot, 2 fois nommé. — 2e accessit : Louis Drouin, 8 fois nommé.

ARITHMÉTIQUE

1er Cours. — 1er prix : Auguste Thieux, 2 fois nommé. — 2e prix : Ernest Métra, 11 fois nommé. — 1er accessit : Laurent Rauel, 3 fois nommé. — 2e accessit : Emile Béa, 11 fois nommé.

2e Cours. — 1er prix : Adolphe Fournier, de Tarcenay (diocèse de Besançon). — 2e prix : Paul Marque, 6 fois nommé. — 1er accessit ex-æquo : Gabriel Pothier, 7 fois nommé ; Francis Jumentier, de Chartres. — 2e accessit : Léon Vatonne, 5 fois nommé.

3e Cours. — 1er prix : Emile Pasquier, 7 fois nommé. — 2e prix : Louis Drouin, 9 fois nommé. — Accessit : Paul Beausergent, d'Epernon.

4e Cours. — 1er prix ex-æquo : Henri Nouvellon, 8 fois nommé ; Léon Proust, 4 fois nommé. — 2e prix : Valentin Vanneur, 2 fois nommé. — 1er accessit : Elisée Laillier, d'Illiers. — 2e accessit : Aristide Chardon, de Moutiers.

EXAMEN

Quatrième. — 1er prix : Louis Guiard, 12 fois nommé. — 2e prix : Ernest Métra, 12 fois nommé. — Accessit : Louis Cardeneau, 5 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Lucien Isambert, 5 fois nommé. — 2e prix : Gabriel Pothier, 8 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Léon Vatonne, 5 fois nommé. — 2e prix : Jean-Marie Maillet, 2 fois nommé. — 1er accessit : André Beaudoin, 9 fois nommé. — 2e accessit : Paul Marque, 6 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Amédée Riberou, 8 fois nommé. — 2e prix : Léon Enault, 10 fois nommé. — Accessit : Marcellin Nervé, 8 fois nommé.

Huitième. — 1er prix ex-æquo : Louis Drouin, 10 fois nommé ; Aristide Pichot, 3 fois nommé. — 2e prix : Albert Planeix, 2 fois nommé. — 1er accessit : Emile Laya, 4 fois nommé. — 2e accessit : Georges Kessler, 5 fois nommé.

MUSIQUE

Chant : Soprano. — 1er prix : Léon Vatonne, 6 fois nommé. — 2e prix : Joseph Lethiers, 3 fois nommé. — 1er accessit : Paul Marque, 8 fois nommé. — 2e accessit : Victor Bonnin, 5 fois nommé. — 3e accessit : Georges Kessler, 5 fois nommé.

Alto. — Prix : Adolphe Fournier, 2 fois nommé. — Accessit : Auguste Dhuit, de Chartres.

Plain-Chant. — 1er prix : Albert Rousseville, de Berchères. — 2e prix : Gustave Samson, 3 fois nommé. — 1er accessit : Lucien Isambert, 6 fois nommé. — 2e accessit : Jean-Marie Maillet, 3 fois nommé.

Piano. — Prix : Gustave Denieaud, 2 fois nommé. — Accessit : Auguste Dhuit, 2 fois nommé.

PRIX D'ACCESSITS

Quatrième. — Louis Guiard, pour 6. — Paul Coulombeau, pour 4.

Sixième. — André Beaudoin, pour 7. — Victor Bonnin, pour 4. — Paul Marque, pour 4. — Léon Vatonne, pour 4. — Joseph Maillard, pour 3 accessits.

Septième. — Marcellin Nervé, pour 6 accessits.

Huitième. — Emile Laya, pour 4. — Georges Kessler, pour 4. accessits.

La 1re rentrée est fixée au 1er septembre ; rentrée générale au 2 octobre.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE

10me NUMÉRO — LA VOIX — OCTOBRE 1888.

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Mgr FORCADE, archevêque d'Aix

ET PREMIER APÔTRE DU JAPON AU XIXe SIÈCLE (1)

On était en 1844. La Chine venait de faire connaissance avec le canon britannique. Elle avait dû baisser pavillon et ouvrir plusieurs de ses ports au commerce anglais. La France n'avait pu laisser échapper une telle occasion de songer à ses intérêts et à la liberté de ses nationaux. Son ambassadeur, M. de Lagrénée, traitait de cette grave affaire « *avec le Fils du Ciel* », tandis que la division navale, en appuyant les négociations par une démonstration pacifique, allait chercher à obtenir des états voisins l'extension des mêmes bénéfices.

La circonstance parut à M. Forcade d'autant plus favorable à la réalisation de ses désirs que, sur la *Cléopâtre* dont il connaissait déjà si bien l'état-major, était monté en décembre 1843, le commandant Cécille qui, peu après, y arborait son pavillon de contre-amiral. Homme d'intelligence et d'énergie, il ne pouvait manquer de s'entendre avec notre missionnaire. Leur décision fut donc bientôt prise. Pour ne pas tout compromettre en allant trop vite, on débarquerait M. Forcade aux îles Lieou-Kieou, qui forment un petit royaume de la dépendance du Japon, on le donnerait comme envoyé par l'amiral pour apprendre la langue du pays et servir d'interprète dans de *prochaines* négociations.

(1) D'après la vie de Mgr Forcade, écrite avec beaucoup d'intérêt et une grande clarté de style, par M. l'abbé Marbot, in-8° de 628 pages. Prix : 7 fr. A Paris, chez Lesort, éditeur, rue de Grenelle-Saint-Germain, 3.

Après quoi, une fois la trouée faite dans cet impénétrable empire japonais, on verrait avec le temps l'occasion de pousser plus loin la reconnaissance. Voilà le plan. Il ne manquait pas de hardiesse. Son exécution devait être marquée d'une sainte audace. Le missionnaire était prêt; l'amiral ne l'était pas moins. Toutefois, celui-ci ne pouvant commencer l'entreprise, l'Ambassade Lagrénée le retenant en Chine, détacha de sa division la corvette l'*Alcemène*, commandée par l'excellent capitaine Fornier-Duplan, pour conduire à destination le *futur* interprète de la marine française.

Le missionnaire eut pour compagnon de son apostolat, un confesseur de la foi, Augustin Kô, qui lui rendit d'inestimables services. Ayant donc choisi ce nouveau *silas*, « il partit confié au soufle de la grâce de Dieu par ses frères ! » (1).

La plus grande des îles de Lieou-Kieou est Oukinia, elle a pour capitale Chouï. Nafa en est une rade située au fond d'une baie.

L'*Alcemène*, en route depuis le 3 avril 1844, y abordait le 28 du même mois; en ce jour l'Eglise célébrait la fête du patronage de St Joseph, c'était d'un bon augure. L'autorité locale se montra bientôt à bord, elle posa ses questions. L'autorité française, représentée par le commandant Duplan, répondit à tout, et réclama une audience du gouverneur de Nafa; elle fut accordée et eut lieu le lendemain dans la bronzerie d'*Amikou*, située dans le village de Tumaï, voisin de Nafa. Un interprète du pays traduisait les paroles des deux négociateurs. M. Duplan déclara nettement qu'il venait offrir au roi de Lieou-Kieou l'amitié de l'Empereur (2) de France et un échange commercial. — Nous sommes déjà les amis de votre Empereur, comme vous le voyez par notre accueil, lui répondit-on. Quant à l'échange des produits, notre pays est petit, il est pauvre, il n'a donc rien à échanger contre vos objets européens d'une *inestimable* valeur. — A cette fin de non-recevoir, M. Duplan répliqua sans s'émouvoir. « L'importante frégate la *Cléopâtre* arrivera bientôt. Le commandant supérieur qui doit avoir besoin

(1) Act XV-40.
(2) En Orient on donnait ce titre à Louis-Philippe pour éviter toute idée d'infériorité.

comme moi d'interprètes auprès de vous, m'a donné l'ordre de laisser dans votre île le premier interprète impérial, nommé Forcade et l'autre d'un rang inférieur, je vous prie d'en avoir le plus grand soin et de leur fournir toutes les choses nécessaires à la vie. Ils vous paieront toutes leurs dépenses et se soumettront aux lois du royaume... » Un coup de foudre n'eut pas fait sur l'assistance plus d'impression que cette annonce ; mais une fois remis de son épouvante, le conseil présenta les objections les plus subtiles pour repousser et le traité et le séjour des interprètes. « C'est après demain, reprit M. Duplan, sans chercher à y répondre, la fête de notre Empereur ; or, c'est la coutume en un tel jour, de pavoiser et de tirer à midi 21 coups de canons chargés à poudre seulement, je préviens le gouverneur de cet usage ne voulant pas causer de frayeur à la population. » Les Mandarins répondirent qu'on sera très *heureux* d'entendre la salve, qui retentit en effet au moment indiqué.

On se sépara sans rien conclure.

Deux jours après cette entrevue, M. Forcade résolut de descendre à terre ; il n'avait encore touché de ses pieds que le sable du rivage pour se rendre, avec le commandant, à l'audience du gouverneur. Il voulait maintenant *prendre* en quelque sorte possession de son nouveau domaine. A cinq heures du matin le pieux missionnaire dit la sainte messe et dans la ferveur de son action de grâces, il consacra à la Reine des apôtres ce pauvre peuple dont il ambitionnait la sainte conquête. M. Forcade descendit ensuite de l'*Alcemène,* deux officiers l'accompagnaient dans son exploration pédestre, il retourna en passant à la bronzerie de Tumaï où il reçut un gracieux accueil.

Cependant les esprits travaillaient fort au pays de Lieou-Kieou pour savoir s'il fallait accéder au désir du commandant francais et autoriser MM. Forcade et Augustin à séjourner dans le royaume. D'un côté les lois du Japon sont formelles ; comment ne pas les faire respecter quand on n'est qu'un roitelet tributaire ? mais de l'autre, Ydo est bien loin de Nafa et quand on n'a pour se parer de toute attaque que des citadelles inoffen-

sives, la volonté d'un noble commandant qui a des canons, mérite bien qu'on aille doucement. On le voit, la salve du 1er mai qu'on avait été si *heureux* d'entendre, résonnait encore aux oreilles craintives des Mandarins ; dans cette perplexité, le conseil fit savoir officieusement à M. Forcade que, si le lendemain il voulait bien se rendre à la bronzerie à une heure qu'on lui désignait, on les y verrait volontiers. — Le missionnaire se rendit au rendez-vous avec Augustin. — Cette fois, ce fut le courrier de la Cour qui les reçut, leur répétant les prétextes multipliés donnés à M. Duplan pour empêcher le séjour des *interprètes* dans leur pays, ses abords difficiles, sa pauvreté, son insalubrité, son peu de ressources intellectuelles. M. Forcade, de son côté, insista sur les bonnes dispositions qu'il avait à leur égard ; tout ce qu'il put obtenir, c'est que la décision du gouvernement serait envoyée par écrit au commandant. Cette réponse parvint le soir même ; elle opposait encore la pauvreté du pays aux relations d'amitié et de commerce ; et en *post-scriptum*, comme par incident, sans attention ni intention, elle déclarait que le pays était malsain mais elle n'accordait ni ne refusait la permission de séjour pour les interprètes : « Je resterai », s'écria M. Forcade, après lecture de cette pièce importante. M. Duplan y répondit aussi dans ce sens, en ayant soin de prévenir le conseil que s'il arrivait malheur à *ce français*, l'amiral à son passage en demanderait raison. — Les Mandarins parurent se résigner de bonne grâce à *l'ultimatum* du brave commandant : nous allons voir ce que cachait leur jeu. M. Forcade pouvait dire avec l'apôtre : « *Vincula me manent :* Les chaînes m'attendent » (1). En effet, à peine la *Corvette* eut-elle doublé la pointe de la baie de Nafa, que le missionnaire fut enlacé dans un réseau vivant de petits mandarins et de satellites, qui lui furent donnés pompeusement à titre de *garde d'honneur*, et l'on se mit tout droit en marche vers la bronzerie que nous connaissons déjà. Cette maison de Satan allait se transformer en prison pour le ministre de Jésus-Christ... Une pièce lui fut indiquée pour être sa demeure. Mais il ne devait pas y rester

(1) Act. XX-23.

seul. Outre son catéchiste, des domestiques et des petits mandarins s'y installèrent à ses côtés, le surveillant sans cesse de la façon la plus importune ; c'est à peine si on lui permettait un peu d'exercice au milieu du sable et de la boue sur le bord de la mer et encore ne pouvait-il y aller sans être entouré de ses inévitables mandarins, précédés de satellites armés de bambou pour frapper le pauvre peuple et tenir les passants à distance. — Empêcher toute relation avec les insulaires, telle était la principale machine de guerre dont on avait résolu de se servir contre l'invasion de la vérité.

Que fera le missionnaire devant cette force d'inertie, élevant une barrière contre laquelle son zèle apostolique doit nécessairement se briser, se découragera-t-il ? Aucunement, et, à force de constance et d'énergie, M. Forcade parviendra non seulement à élargir le cercle de ses courses, mais encore à occuper seul sa chambrette. Au milieu de toutes les épreuves auxquelles il était soumis, ce qui lui parut le plus dur à supporter, fut l'impossibilité où on le mettait de se procurer aucun livre en langue japonaise. Heureusement que par une grâce toute spéciale de la Providence, les petits mandarins de la bronzerie changèrent subitement de dispositions à cet égard : l'un d'eux alla même jusqu'à lui dicter des dialogues courts et faciles qui devaient lui être fort utiles : et, à la fin de ses deux années de *captivité* il possédait un dictionnaire composé par lui contenant plus de deux mille mots ; il pouvait de plus entendre et soutenir une conversation quelconque sans trop de difficultés. Il aurait donc pu trouver, sans la surveillance à laquelle il était environné, un accès d'autant plus facile auprès du peuple de Lieou-Kieou, que ces îles avaient déjà été évangélisées, ainsi que le constata plus tard Mgr Petit-Jean. Mais le moment de leur retour à la foi n'était point encore arrivé ; le zélé missionnaire devait donc se contenter d'attirer la rosée du ciel sur ces malheureux habitants, en offrant chaque jour pour leur conversion, le Saint Sacrifice de la messe dont Augustin Kô était le servant.

Après tant d'épreuves supportées héroïquement, M. Forcade devait voir apparaître pour lui un horizon nouveau. Le 1er mai

1846, la corvette la *Sabine,* commandée par M. Guérin, (1) abordait au port de Nafa, annonçant qu'elle était suivie de la *Victorieuse,* et de la *Cléopâtre* portant par l'amiral Cécille. M. Forcade allait enfin revoir des compatriotes : parmi eux se trouvait M. l'abbé Leterdu qui avait été son élève et qui devenait son confrère.

Quelle rencontre ! L'arrivée de ce disciple n'était-elle pas, après la solitude et l'angoisse « la consolation du Dieu qui console les humbles » (2).

On servit à l'ami retrouvé une réfection dont il avait bien besoin, mais singulièrement affadie par l'émotion ; on lui donna en deux mots des nouvelles de tous et de tout ; cette nuit-là fut sans sommeil, néanmoins une émotion plus profonde encore lui était réservée.

Dans le paquet de lettres qui lui fut remis, le premier pli était de M. Lebois : il contenait l'annonce de la promotion de l'humble missionnaire *à l'épiscopat.* M. Forcade n'avait alors que 30 ans.

Le Saint Siège apostolique suivait avec l'attention qui caractérise la vigilance de Pierre, le courant dont pouvait profiter en Orient la prédication de l'Evangile. La Propagande avait applaudi à la première prise de possession faite à *Lieou-Kieou.* Afin d'aider cet essor, dont on attendait tant de fruits, le Saint Siège venait de créer le *vicariat* apostolique du Japon ; et le pape Grégoire XVI avait voulu saluer un frère dans ce jeune et intrépide missionnaire qui s'était fait jeter sur cette côte inhospitalière pour l'amour de Jésus-Christ. Il avait été le premier à la peine, il était bien juste qu'il fut le premier à l'honneur : Il était nommé *Évêque de Samos* (3) *in partibus, et Vicaire apostolique du Japon.*

Le missionnaire devait du reste se mettre au service de l'amiral français comme interprète pour faciliter les négociations.

L'arrivée de l'amiral Cécille, monté sur la *Cléopâtre,* amena

(1) Devenu contre-amiral, ce fut lui qui conclut à la fin un traité avec le roi de Lieou-Kieou.

(2) — 2e Cor. VII, 6.

(3) Ancien siège épiscopal, Samos est une île de l'Archipel, dans la mer Egée, l'apôtre Saint Paul l'avait visitée dans sa navigation de Troade à Millet (act XX, 15).

avec le gouvernement de Lieou-Kieou, des négociations qui durèrent près de six semaines.

Comme le conseil suppliait toujours qu'on lui fit grâce du traité d'amitié, l'amiral répondit qu'il lui fallait un an pour recevoir la réponse de l'empereur auquel il allait en référer ; qu'il reviendrait alors ou enverrait porter la réponse, mais qu'en attendant toute protection et liberté devaient être laissées aux missionnaires qui demeureraient dans l'île pour achever d'apprendre la langue. L'amiral prévint le gouverneur que M. Leterdu resterait seul en attendant le retour de M. Forcade qu'il emmenait momentanément pour lui servir d'interprète. Enfin, le 7 juillet 1846, le Vicaire apostolique, l'évêque élu de Samos, prit sur le vaisseau amiral la place qu'il y avait si vaillamment conquise, et les trois bâtiments « voyageant de *conserve, firent enfin route pour le Japon* ».

(*A suivre*). UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

LE SAINT ROSAIRE

DÉCRET URBIS ET ORBIS

Ému par les longues souffrances de l'Église et par la difficulté des temps chaque jour croissante, Notre Saint-Père le Pape Léon XII n'a pas cessé, depuis le commencement de son Pontificat, d'exciter tous les chrétiens partout à honorer et à implorer la Vierge Marie, Mère de Dieu, par le culte du Saint Rosaire. Parmi les enseignements qu'il a mis en pleine lumière dans la première Encyclique sur le Rosaire (1er septembre 1883), il disait :

« Nous avons, de nos jours, autant besoin du secours divin qu'à l'époque où le grand Dominique leva l'étentard du Rosaire de Marie à l'effet de guérir les maux de son époque. Ce grand saint, éclairé par la lumière céleste, entrevit clairement que, pour guérir son siècle, aucun remède ne serait plus efficace que celui qui ramènerait les hommes à Jésus-Christ, qui est *la Voie, là Vérité et la Vie*, et les pousserait à s'adresser à cette Vierge, à qui il est donné de *détruire toutes les hérésies*, comme à leur patronne auprès de Dieu. La formule du Saint Rosaire a été composée de telle manière par Saint Dominique, que les mystères de notre salut y sont rappelés dans leur ordre successif, et que cette manière de méditation est entremêlée et comme entrelacée par la prière de la Salutation angélique, par une oraison jaculatoire à Dieu, le père de Notre Seigneur Jésus-

Christ. Nous, qui cherchons un remède à des maux semblabes, nous avons le droit de croire qu'en nous servant de la même prière qui a servi à Saint Dominique pour faire tant de bien à tout le monde catholique, Nous pourrons voir disparaître de même les calamités dont souffre notre époque. »

De toutes parts on a obéi à la volonté pontificale avec un si grand élan des cœurs et une si grande concorde. « qu'on a vu clairement de quelle ardeur pour la religion et la piété était pénétré le peuple chrétien et quelle grande espérance tout le monde fait reposer sur le patronnage céleste de la Vierge Marie. » (Encyclique du 30 août 1884.) Or, on peut à bon droit considérer comme un fruit éminent de cet espoir le fait mémorable que Dieu a montré en cette année, la cinquantième du Sacerdoce de Notre Très Saint-Père, à savoir cet admirable exemple de la religion et de la foi publique, cette lutte si belle et si honorable qui s'est établie dans le monde catholique tout entier entre tous les témoignages de tout genre de la joie universelle. Les hommes de tout rang, jusque dans les contrées lointaines, se sont ingéniés à entourer le Souverain Pontife, successeur de Saint Pierre, de toutes sortes de marques de respect : ambassades, lettres, pèlerinages venant même de très loin et spontanément entrepris, présents d'une abondante munificence offerts en très grand nombre, et dont on a dit en toute vérité que la matière et le travail étaient encore dépassés par la générosité du cœur de ceux qui les offraient. « Aussi en cela éclatent admirablement la bonté et la puissance de Dieu, qui dans les grandes épreuves de l'Église soutient et relève ses forces ; qui accorde des consolations à ceux qui combattent pour son nom ; qui dans les desseins de sa Providence, tire du mal lui-même une ample moisson de bien. Et elle brille là aussi la gloire de l'Église qui montre le caractère divin de son origine et de sa vie, et l'esprit divin qui la gouverne et dont elle vit, et qui fait que les esprits et les cœurs des fidèles sont unis entre eux et au Pasteur suprême de l'Église par un seul et même lien. » (Allocution consistoriale du 25 novembre 1887.)

Or, les nations catholiques qui réfléchissent à cela et qui voient en même temps que, dans la guerre pressante poussée contre l'Église, les portes de l'enfer deviennent plus audacieuses tous les jours, sentent profondément combien il est nécessaire d'accroître la ferveur envers la très puissante Mère de Dieu, et aussi d'accroître la confiance que, si on lui adresse les prières du Rosaire, elle donnera un secours propice au nom chrétien et à la Chaire apostolique ; elles n'oublient pas en effet que Dieu veut faire de la continuation et du complément de ses dons « le fruit non seulement de sa bonté, mais aussi de notre persévérance ». (Bref apostolique du 24 décembre 1883.)

C'est pourquoi, afin de rendre grâce pour les bienfaits reçus et de prier avec plus de force pour en obtenir d'autres, le Très Saint-Père ordonne et exhorte vivement que l'on fasse encore cette année tout ce que, par ses encycliques et par les décrets de la Congrégation des Saints Rites (20 août 1885, 26 août 1886, 11 septeubre 1887) il a ordonné et conseillé les années précédentes au sujet de la salutaire dévotion du Saint Rosaire, surtout dans le mois d'octobre. Et comme il a déjà décrété beaucoup de dispositions en vue d'étendre davantage le culte liturgique de la Grande Vierge sous le titre du Rosaire, il a voulu y ajouter encore un nouveau complément, en décorant *d'un office propre avec messe* la fête sainte de la solennité de ce Rosaire, fixée au premier dimanche d'octobre, et en ordonnant que dorénavant cet office sera récité par le clergé séculier et le clergé régulier, conformément au modèle qui, examiné et approuvé par Sa Sainteté, a été publié ce même jour, d'ordre de la même Congrégation des Saints Rites.

A. Cardinal BIANCHI,
Préfet de la Congrégation des Saints Rites,
Laurent SALVATI,
Secrétaire de la Congrégation des Saints Rites.

— Monseigneur l'Évêque de Chartres en communiquant le décret sur le Saint Rosaire au clergé et aux fidèles de son diocèse, ajoute les lignes suivantes :

« Comme on le voit par la lecture de ce décret, le S. Père, à qui n'échappe la connaissance d'aucune épreuve de l'Église, d'aucune misère du monde, persévère plus que jamais dans sa confiance en la T.S. Vierge et dans sa dévotion au Rosaire. Nous le suivrons dans cette voie qui nous conduira à la délivrance et au salut, en nous amenant dans les bras de la meilleure des Mères, de Celle qui aime à s'entendre appeler la Vierge puissante, la Cause de notre joie et le Secours des chrétiens.

Nous engageons vivement les fidèles à suivre exactement les exercices du S. Rosaire qui auront lieu pendant tout le mois d'octobre dans toutes les églises et chapelles, soit le matin, après la messe, soit le soir avec la bénédiction du S. Ciboire, selon que MM. les Curés et Chapelains jugeront le moment plus convenable pour leurs paroissiens.

Nous rappelons succinctement les indulgences accordées précédemment par le S. Père à cette dévotion du mois du Rosaire : Une indulgence plénière le jour même de la fête de Notre-Dame du Rosaire ou dans l'octave, en s'approchant des sacrements; — une antre indulgence plénière à tous ceux qui, s'étant confessés et ayant communié, réciteront au moins dix fois pendant le mois d'octobre les prières prescrites, soit à l'exercice public, soit en particulier, en cas d'empêchement légitime; — une indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines à chaque récitation du Rosaire, soit publique, soit même privée pour ceux qu'une raison légitime empêcherait d'assister à la réunion.

MM. les Curés et Chapelains des Communautés donneront lecture de cette lettre aux Fidèles en temps utile ».

Chartres, le 28 août 1888, en la fête de saint Augustin.

† L. EUGÈNE, *Évêque de Chartres.*

FLEURS DE PÈLERINAGE

Ste-Face de Tours — Lourdes — Benoite-Vaux — Notre-Dame du Folgoët

L'oratoire de la Ste-Face est un centre béni vers lequel converge un nombre continuel de pieux pèlerins; mais il est trop restreint pour contenir des foules — Tout y est recueilli, tout y parle au cœur, et il s'en échappe un parfum de piété qui ravive dans l'âme cette foi dont tant de prodiges ont été si souvent, durant la vie de M. Dupont, le merveilleux couronnement; aussi bien des grâces s'obtiennent encore en priant devant la sainte image. Les recommandations et des actions de grâces venues souvent de lointains pays s'y renouvellent chaque jour.

« Lourdes est avant tout — un pieux écrivain l'a dit avec vérité — la patrie de la dilatation des cœurs. » Là, les lèvres s'ouvrent ; les âmes s'épanouissent, les chants éclatent, et ce fardeau de la vie que l'on porte si péniblement partout, disparaît comme par enchantement.

En ces lieux bénis entre tous, on est sous le charme de la présence de l'Immaculée Marie dont la virginale statue fait rêver du Ciel en apportant à la terre les plus ineffables consolations. Ce charme grandit encore et prend un caractère tout divin, alors que le ministre de Jésus-Christ (qui est le plus souvent un prince de l'Église), après avoir célébré les Saints Mystères dans l'intérieur de la grotte, en sort pour distribuer aux infirmes, couchés dans de petites voitures, l'adorable Eucharistie, ce pain vivant, ce pain du Ciel, qui donne l'Immortalité !...

Cette année le pèlerinage national a été favorisé de l'une de ces merveilles devant lesquelles tout genou doit fléchir et tout mortel s'abaisser. A dix-huit siècles de distance, une des scènes de l'Évangile se reproduisait. Comme le jour de l'entrée du Christ à Jérusalem ; des milliers de témoins criaient — tandis que Jésus-Hostie passait au milieu des malades — « Hosanna au fils de David, béni soit Celui qui vient au nom du Seigneur » ; et voilà que tout à coup plusieurs de ces infortunés se lèvent et font escorte au Roi des rois. Le doux Sauveur sanctionnait ainsi magnifiquement par la grande voix du miracle l'*ovation* qui lui était faite dans son adorable sacrement.

A ce saisissant spectacle l'enthousiasme de la foule ne peut se

décrire, les chants, les cris, se succèdent, s'entrecroisent, les visages se couvrent de pleurs, car à Lourdes la joie qu'on éprouve est presque toujours baignée de larmes,

Le pèlerinage ALSACE-LORRAINE, conduit par Mgr Turinaz, évêque de Nancy, a eu comme son devancier de bien émouvantes cérémonies... La bénédiction faite à la grotte d'une belle bannière de Jeanne d'Arc, représentant d'un côté la bergère de Domrémy et de l'autre les armes de la Lorraine, a été suivie d'un admirable discours de Mgr Turinaz sur la Vierge *Marie, Jeanne d'Arc et la France*, qui a soulevé dans son auditoire, des applaudissements dont il a comprimé le premier essor par ces paroles prononcées avec un calme plein de dignité : — « ON N'APPLAUDIT PAS LA PAROLE DE DIEU. »

« Aimons et servons bien la France, » s'écria ensuite l'éloquent pontife et, dans un élan tout patriotique, il rapporta le fait suivant connu sans doute, mais qui intéresse toujours. « Au lendemain de nos désastres dans un pays que je ne vous nommerai pas, un maître d'école envoyé par les vainqueurs, avait enlevé la France de la carte d'Europe. Interpellant un enfant de dix ans, il lui dit d'un ton sévère : où est la France ? l'enfant regarda et baissa les yeux. Où est la France ? ajouta le maître en joignant la menace à la colère. Alors l'enfant se leva, et la main sur son cœur, répondit : « la France est là. » — Elle était là aussi à Lourdes représentée par des flots de pèlerins dont les cœurs battaient à l'unisson pour Dieu, pour la Vierge Immaculée et pour la patrie.....

Mgr Turinaz et ses pèlerins, avant d'atteindre Lourdes, s'étaient arrêtés au Puy où ils avaient été rendre hommage à Marie dans son antique et célèbre cathédrale, élevée sur le mont Anicium ; le pieux évêque en rappela le souvenir dans un récit qui reliait ensemble d'une manière ingénieuse *le rocher* D'ANICIUM à la *grotte de* LOURDES.

C'était du temps de Charlemagne « le grand Empereur après avoir triomphé des Sarrasins d'Espagne, éprouva de la part d'un de leurs chefs, qui possédait une forteresse située non loin des Pyrénées, — peut-être même sur le territoire où nous sommes, — une résistance inattendue. En ce moment l'Evêque du Puy se trouvait au camp de l'Empereur qui le chargea d'être le médiateur de ce conflit. »

Le chef sarrasin reçut le pontife avec respect : mais il se montra intraitable quant à la reddition de la forteresse. L'Evêque insista en lui démontrant l'impossibilité où il était de résister longtemps aux armes d'un si puissant adversaire. Le sarrasin se tut, inclina la tête, puis la relevant fièrement, il lui dit : « Me rendre à Charlemagne, jamais..... » Mais, ajouta-t-il, je consens à la remettre à NOTRE-DAME DU PUY dont le renom est parvenu jusqu'à moi.

L'Evêque et l'Empereur y consentirent. Alors le sarrasin, comme gage de sa parole, cueillit dans la plaine — celle de Lourdes — un paquet d'herbes qu'il portait dans ses mains pour l'offrir en *hommage-lige* à *Celle* qu'il regardait comme sa Souveraine, tandis que les guerriers, qui lui faisaient cortège, en avaient attaché de semblables au sommet de leurs lances.....

La conclusion était facile à tirer de ce récit : « Amour à Marie, reconnue dans tous les siècles, la reine et la patronne de la France ! »

L'Evêque de Nancy a fait encore entendre son infatigable et entraînante parole, le 11 septembre, *à Notre-Dame de Sion*. Puis, le 13, à *Benoite-Vaux*, un des plus célèbres pèlerinages de la Lorraine, à l'occasion de la plantation de la croix de Jérusalem. Fidèles à l'appel de Mgr Pagis, évêque de Verdun, plus de 10,000 fidèles assistaient à l'imposante cérémonie.

Au mois d'octobre ce sera le tour de Boulogne-sur-Mer dont la magnifique basilique a été orientée vers l'Angleterre pour en obtenir la conversion.

Le couronnement de Notre-Dame du *Folgoët* (1) a eu lieu le 8 septembre avec un incomparable retentissement.

Mgr Freppel, évêque d'Angers, sur la demande de Mgr de Quimper, a rehaussé encore cette solennité en lui prêtant le concours de sa magistrale parole. L'éminent orateur, après avoir montré comment Marie était Reine du ciel et de la terre, et fait un saisissant tableau de l'état agité de la Bretagne, dont au XIVe siècle les destinées se jouaient sur les champs de bataille entre deux maisons rivales, a raconté avec un charme inexprimable la naïve légende de l'orphelin de *Kébriand* surnommé par le peuple le *fou du bois*, parce que durant le cours de son existence, il ne répéta jamais que ces deux mots : AVE MARIA. Or, il vint un jour où la parole sainte expira sur ses lèvres, ce fut le dernier de sa vie ; des mains pieuses ensevelirent le solitaire au pied du chêne, près duquel il s'asseyait en priant ; et voilà qu'à quelque temps de là, par un ravissant prodige, l'*Ave Maria* sort de sa bouche et de son cœur comme un refrain d'outre-tombe gravé en lettres d'or dans le calice d'une fleur, emblême miraculeux de tant de candeur et de simplicité. Cet *Ave Maria* du pauvre Salaün, la Bretagne tout entière viendra le redire sur son tombeau fleurdelisé ; et l'église du Folgoët elle même ne sera qu'un gigantesque *Ave Maria* en dentelles de pierre, que le peuple de Léon fera monter vers le Ciel, comme le magnifique témoignage de sa dévotion envers la Mère de Dieu.

Pendant le mois du Saint Rosaire, dans lequel nous entrons, le Souverain Pontife Léon XIII convie l'univers catholique à réciter

(1) Département du Finistère, ancienne province de Léon.

chaque jour l'angélique prière pour arrêter les progrès incessants de l'impiété. Répondons au désir du vicaire de Jésus-Christ, et contribuons au salut du monde en redisant avec confiance et foi :

Ave Maria. — Ave Maria! C. de C.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Les pèlerinages à Rome, interrompus pendant les grandes chaleurs, ont repris en septembre et continueront jusqu'à la fin de l'année jubilaire.

Les Droits du Saint-Siège. — Aux termes d'une résolution votée dans une réunion tenue à Wirsitz, les députés polonais de la Chambre prussienne seront invités à se joindre au groupe du centre pour « demander au gouvernement allemand de faire des démarches auprès du gouvernement italien afin que les Etats de l'Eglise soient tous rendus au Pape. »

— L'Assemblée des catholiques allemands a commencé ses séances annuelles à Fribourg-en-Brisgau, le dimanche 2 septembre. M. Windthorst a prononcé un beau discours sur la situation à laquelle la révolution italienne a réduit le Souverain Pontife. Le lendemain, sur la place de la Cathédrale, une ovation a été faite au célèbre orateur.

— Les évêques réunis à Fulda ont décidé d'envoyer au Saint-Père une adresse qui renferme une énergique protestation contre le projet du nouveau code pénal italien, dont nous avons déjà parlé plusieurs fois. Ils qualifient les dispositions de ce projet relatives au clergé d'attentat contre la liberté de l'Eglise et contre les droits du Siège apostolique.

Le Vœu national. — Pendant le mois d'août dernier, l'église du Sacré-Cœur a reçu 17 pèlerinages ; 14,000 fidèles ont suivi les offices ordinaires, 406 prêtres étrangers ont célébré la sainte messe, 6,500 communions ont été distribuées, 22,945 intentions recommandées, 808 actions de grâces signalées; 14,476 personnes ont visité les chantiers.

Les offrandes se sont élevées, pendant le mois, à 84,119 fr. 95, et les dépenses à 106,153 fr. 58. Il a été reçu jusqu'à présent 19,805,209 fr. 78, et employé 19,246,261 fr. 63. Il reste donc en caisse 558,948 fr. 15.

La douleur fait les Saints. — C'est un mot de Blanc de Saint-Bonnet. Il nous revient à la mémoire, en apprenant qu'un des plus grands propriétaires de Pologne, M. de Korecinski, ayant eu le malheur de perdre par le croup ses quatre enfants en trois jours, est entré dans un couvent de l'Ordre de Saint-François-d'Assise.

Le même jour, Madame de Korecinski prononçait ses vœux aux Carmélites.

Le scapulaire de l'ouvrier. — Il y a quelque temps, à Tours, un ouvrier du chemin de fer d'Orléans, se présente au Cercle catholique. Il dit qu'il en a assez de cette vie d'enfer, qu'il veut essayer de vivre en chrétien. Chaque dimanche il prend part aux exercices de piété et se fait remarquer par sa ferveur. Cependant ses camarades ont appris sa résolution ; alors commence contre lui une terrible persécution

(voilà ce que, en France, on appelle liberté de conscience : vous êtes libres de n'avoir pas de religion ; vous ne l'êtes pas d'en avoir) : moqueries, sarcasmes, injures, rien ne lui fut épargné. Il résiste sans faiblir. Un jour on organise contre lui une odieuse plaisanterie. Lorsqu'il vient pour reprendre ses habits en la place où il les déposait ordinairement, il voit un scapulaire ostensiblement étalé entre deux flambeaux allumés. Les ouvriers sont cachés à l'entour et les rires éclatent bruyamment quand il arrive. Alors lui, sans se déconcerter, prend le scapulaire, le baise avec respect, puis se retournant : « Justement je n'avais pas de scapulaire. Je vais faire bénir celui-ci et je serai heureux de le porter. Merci, mes amis. » Les camarades étaient-ils fatigués de le plaisanter ? furent-ils touchés d'une persévérance si héroïque ? à partir de ce moment les quolibets cessèrent. Un groupe se forma autour de lui, et maintenant cinquante ouvriers du chemin de fer d'Orléans font partie du Cercle et le fréquentent assidûment. Les cabarets y perdront sans doute, mais le service, les familles et la patrie y gagneront assurément.

(Extrait du rapport de M. de Marolles au Congrès Eucharistique de Paris.)

Un enfant qui a du cœur. — Voici un fait dont nous pouvons garantir l'authencité et dont nous désignerions volontiers le jeune héros (le mot n'est certainement pas excessif dans cette circonstance), si du même coup le nom de son imprudent interlocuteur ne devait pas être dévoilé.

Le jeune R., qui a onze ans, et auquel on en donnerait à peine huit, à cause de sa toute petite taille, est à table chez M. X., avec un certain nombre d'invités.

La conversation vient à tomber sur le pèlerinage de Lourdes, et M. X. oubliant qu'il a à sa table des dames et des personnes croyantes, ne se gêne pas pour railler pèlerins et miraculés, car il ne croit pas à ces derniers.

Tout à coup, au milieu de l'étonnement général, le jeune R. se lève, tremblant d'émotion et d'une sainte colère, et frappant la table d'un énorme coup de son petit poing avec une vigueur capable de casser la vaisselle, il s'écrie en sanglotant : « Je suis chrétien, et je ne permettrai pas qu'on insulte la religion devant moi. Allons-nous-en d'ici, car nous sommes probablement chez un franc-maçon. »

Pour toute réponse, M X., interloqué, se contente de balbutier : « Ne faites pas attention : c'est un enfant. »

Oui, mais un enfant qui promet d'être un jour un homme et un vaillant chrétien. *(Semaine de Poitiers)*

La question des menses épiscopales. — Nos lecteurs savent que, depuis quelques années, l'administration des cultes a professé et réalisé la prétention, pour l'administrateur provisoire pendant la vacance d'un évêché, d'aliéner les immeubles appartenant à la mense épiscopale. Mgr Freppel, évêque d'Angers, publie, à l'encontre de cette prétention, des observations solidement raisonnées. S'armant des principes généraux du droit civil, des textes du décret du 6 novembre 1813 qui régle la matière, et de la doctrine des anciens jurisconsultes sur le droit de régale, le savant prélat établit : 1° que la vente des immeubles d'une mense épiscopale pendant la vacance du siège est contraire au décret de 1813 ; 2° qu'une aliénation de ce genre n'a jamais été comprise dans le droit de régale ; 3° que l'autorité judiciaire, à l'exclusion de la

juridiction administrative, a seule qualité pour connaître des contestations rélatives à la régale. « Nous nous permettrons, ajoute-t-il en terminant, de penser que l'application du droit de régale, dans des proportions qu'il n'avait jamais connues sous Louis XIV, doit paraître quelque peu étrange aux républicains qui s'apprêtent à fêter le centenaire de 1789. »

La *Gazette des Tribunaux* vient d'étudier la même question dans un long article qui confirme les observations de Mgr Freppel.

— La *Revue Franciscaine* du mois d'août annonce que le général de l'ordre des Franciscains a adressé au Saint-Père une lettre postulatoire, dans laquelle sont rappelées les relations de l'ordre séraphique avec la Pucelle d'Orléans. C'est aux frères mineurs de Neufchâteau que Jeanne d'Arc se confessa et soumit ses visions célestes, et c'est d'eux qu'elle reçut la confirmation de sa mission surnaturelle. Les Franciscains vinrent ensuite à Chinon témoigner en sa faveur, et furent choisis par le roi Charles VII, pour aller à Domrémy faire une enquête sur les antécédents de l'héroïne. C'est un frère mineur qui fut aussi, pendant sa mission guerrière, son confesseur et l'un de ses chapelains.

Les étudiants de Paris. — Nous recommandons vivement aux parents dont les fils vont à Paris suivre les cours des Écoles de Droit, de Médecine, des Mines, etc. . . . . , le Cercle catholique des Étudiants de Paris (Cercle du Luxembourg), 18, rue du Luxembourg. Fondé par M. Beluze, cet homme vénérable, dont la perte récente a été un deuil pour toutes les œuvres chrétiennes, le Cercle du Luxembourg a pris cette année une nouvelle importance sous la direction de M. B. Terral, le jurisconsulte bien connu, et de M. l'abbé Foussagrives fils de l'éminent et regretté docteur de ce nom.

Hollande. — Les catholiques Hollandais viennent de déposer 520,000 francs entre les mains du cardinal Lavigerie pour le soutenir dans sa campagne contre l'esclavage. — Cettre œuvre de l'anti-esclavagisme prend d'heureuses proportions, en dépit des sottises débitées par plusieurs journaux républicains de France contre les efforts du cardinal missionnaire.

La médaille préservatrice. — L'Écho de la Nouvelle-Calédonie, nous raconte l'histoire d'un pilote de Nouméa appelé Salomoné, qui échappait à la mort d'une manière extraordinaire il y a quelques années. Un ennemi embusqué dans un massif de verdure tira sur lui : le coup atteignit l'enfant en pleine poitrine, et le renversa. On le crut mort ; il se releva. La balle s'était aplatie sur la médaille de l'Immaculée-Conception que portait ce jeune chrétien, et n'avait produit d'autre effet que d'imprimer les contours de la médaille sur la chair nue. Salomoné conserve encore cette empreinte sur sa poitrine comme le témoignage éclatant de la protection de Marie.

Les noms de Jésus et de Marie. — La *Semaine de Montréal* a raconté, à la gloire de Marie, un fait touchant qui s'est passé aux États-Unis. On nous prie, dit-elle, de taire les noms.

M. X. . . . . converti au catholicisme depuis quelques années avait sous ses soins un jeune homme de vingt ans qu'il avait adopté à l'âge de douze ans, le fils adoptif tomba malade l'automne dernier. La fièvre typhoïde le consumait. Les médecins perdant tout espoir cessèrent leurs visites. Un soir M. X. . . déclare à l'enfant qu'il n'avait plus

qu'un jour ou deux à vivre, et que malheureusement, lui se trouvait dans la nécessité de s'éloigner le lendemain. « Priez Notre Seigneur, ajouta-t-il, et supportez tout avec patience. » — Il m'est impossible de prier, répliqua l'enfant, impossible de penser seulement. »

— « Eh bien ! quand vous sentirez la fatigue ou la douleur, dites au moins les deux noms de Jésus et de Marie. Et de mon côté, je dirai trois fois par jour, le « Je vous salue, Marie », pour le recouvrement de votre santé.

Après dix jours d'absence, M. X. . . . . revient et retrouve l'enfant hors de danger, en pleine convalescence. « Oh ! combien les noms de Jésus et de Marie m'ont soulagé ! s'écria-t-il en apercevant son père d'adoption. En répétant ces deux noms je sentais que je vous revenais et que je guérissais..... » Puis avec un accent de douce fermeté : « Je vous prie, donnez moi de devenir catholique afin de connaître davantage Jésus et Marie. » M. X. . . exprima le vif plaisir que cette proposition lui faisait. Cependant il ajouta qu'il pensait préférable d'attendre six mois pour mieux éprouver la solidité de cette conversion. Il promit au jeune homme que si durant ce temps il persévérait dans de bonnes dispositions et priait bien chaque jour Jésus et Marie il le conduirait à la ville voisine voir le prêtre.

Il y a quelques jours un Père de la Compagnie de Jésus recevait ce jeune homme dans le giron de Notre Mère la sainte Église catholique.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Une nappe d'autel, offerte par Mme D. de Paris. — Une riche dentelle de Chantilly, offerte par Melle C. C. — Deux cœurs. — Un bijou (aigue-marine) et un bracelet, déposés, par deux personnes différentes sur la Sainte-Châsse.

Lampes. — 90 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en septembre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 69 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 3. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 350.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 944.

Nombre de visites faites aux clochers : 682.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En septembre, ont été consacrés 70 enfants, dont 48 de diocèses étrangers.

DEUX ARCHEVÊQUES A N.-D. DE CHARTRES.

Monseigneur l'archevêque de Paris s'est rendu à Chartres dans l'octave de la Nativité, accompagné de M. l'abbé Charon, l'un de ses secrétaires. C'est le mercredi, 13 septembre, que Sa Grandeur est venue faire son pèlerinage et visiter son vénérable suffragant. Dès qu'on a su en ville l'arrivée de Monseigneur Richard, un certain nombre de personnes se sont dirigées vers la cathédrale,

dans l'espoir de le rencontrer aux pieds de la Madone. Sa Grandeur se trouva ainsi entourée contre son attente et donna ses bénédictions avec son amabilité ordinaire et bien connue. Inutile de dire que la réception à l'évêché fut des plus gracieuses. Monseigneur Regnault voulut profiter de cette entrevue avec son bien aimé métropolitain pour lui présenter au moins une partie du clergé de sa ville épiscopale. Beaucoup d'ecclésiastiques en effet purent offrir leurs hommages à l'illustre pèlerin et s'édifier de l'accueil fraternel que lui faisait le premier Pasteur du diocèse. Monseigneur Richard ne passa que peu d'heures à Chartres, et reprit, dans l'après-midi, le chemin de la capitale.

— Un autre Prélat arrivait le samedi suivant, dans la cité de Marie. Monseigneur Fabre, archevêque de Montréal (Canada), chanoine d'honneur de la cathédrale de Chartres, actuellement en voyage dans la France et de là à Rome pour les intérêts de son diocèse, avait voulu faire une halte devant Notre-Dame, à son retour de l'Anjou et de la Mayenne. Monseigneur Fabre avait pour compagnon de voyage M. l'abbé Bruchesi, docteur en théologie, professeur d'apologétique sacrée à l'Université Laval à Montréal. Nous avons dit plusieurs fois dans notre humble revue les relations qui existent de longue date entre le diocèse de Montréal et le nôtre. La Crypte de la Cathédrale garde toujours les *ex-voto* envoyés chez nous en 1678 par les tribus américaines qu'évangélisaient alors le P. Bouvart, notre compatriote, et d'autres missionnaires, sous la protection de N.-D. de Chartres.

Monseigneur Fabre s'est toujours montré fort attaché au Pèlerinage Chartrain ; nous en avons, nous, une preuve particulière dans l'intérêt qu'il ne cesse de porter à l'Œuvre des Clercs et à notre Archiconfrérie dont il est associé et dont il veut recevoir le bulletin mensuel. Sa Grandeur n'avait pu arriver à temps, le 15, pour participer à la cérémonie de l'octave de la Nativité. Monseigneur l'Évêque de Chartres, heureux de faire à son éminent collègue les honneurs de son église comme de son palais, ne manqua pas de l'inviter à présider la fête du 16 qui était encore une fête de la Sainte Vierge : celle de N.-D. des Sept Douleurs. Vite on organisa les préparatifs pour un office pontifical ; et, malgré la saison des vacances qui restreint de beaucoup le personnel des prêtres et des clercs à la cathédrale, nous avons eu un clergé suffisant pour une fort belle solennité. A la messe capitulaire et aux vêpres, les fidèles avertis affluèrent pour voir officier, selon les rites des plus grands jours, l'archevêque américain. Monseigneur Regnault assistait de son trône.

Le lendemain matin, 17, Monseigneur Fabre et M. l'abbé Bruchési purent, de nouveau avant leur départ, satisfaire leur dévotion en

célébrant la sainte messe dans la Crypte, à l'autel principal du pèlerinage. Que Notre-Dame de Chartres, invoquée ainsi au lieu central de son culte, continue d'exercer sa tutelle sur les territoires si lointains de Montréal et de Québec où retentissait déjà sa louange, il y a plus de deux siècles !

— Nous venons de nommer les principaux pèlerins du mois de septembre.

Avant comme après N. N. S. S. les archevêques dont nous avons parlé, ont été remarqués aux pieds de N.-D. de Chartres beaucoup d'ecclésiastiques appartenant à divers diocèses; des religieux et des religieuses qui voulaient faire leurs dévotions au célèbre sanctuaire, à l'occasion de leur retraite annuelle; un groupe de Sœurs de St Vincent de Paul de Paris (8 septembre); des séminaristesde St Sulpice, dont quelques, uns venus à pied; des missionnaires de la Société des Missions étrangères de Paris (quelques uns d'entre eux revenaient d'Orient.)

Le lundi 10, cent vingt Lazaristes de Paris débarquaient à la gare de Chartres pour se rendre à l'église de Notre-Dame. C'était tout le séminaire de la Congrégation de la Mission fondée au XVII[e] siècle par Saint Vincent-de-Paul; il n'y avait que six prêtres dans les rangs des pèlerins, les autres étaient clercs des ordres inférieurs ou du moins tonsurés. Tous on revêtu l'habit de chœur à la Crypte pour assister et communier à la sainte messe célébrée par leur directeur, M. Alauzet. Nous avons été très édifiés de leur attitude si pieuse et de leurs chants. Nous aimions à nous dire que la plupart de ces jeunes ecclésiastiques, après leur dispersion à travers le monde pour y prêcher l'évangile, aimeront à répandre le culte de Marie avec un souvenir particulier de N.-D. de Chartres. C'était sans doute, pendant ce saint pèlerinage, une pensée commune non seulement aux séminaristes français mais aussi à ceux d'origine étrangère; et il y en avait beaucoup. On nous en a signalé 1 de San-Salvador, 2 de la Perse, 1 de la Syrie, 1 de Constantinople, plusieurs du Brésil, d'autres de l'Allemagne, du Luxembourg, de l'Espagne, etc...

Les Lazaristes n'out quitté Chartres qu'après une visite à Monseigneur dont ils désiraient la bénédiction, et à l'Hôtel-Dieu desservi par d'autres disciples de St Vincent-de-Paul, les Sœurs de Charité.

— La fête de la Nativité, si solennellement célébrée dans tous les sanctuaires de pèlerinage en l'honneur de Marie, a, dans la cathédrale de Chartres, un cachet à part. Pendant que les cérémonies les plus pompeuses se déploient dans le chœur capitulaire, auprès de l'autel splendidement décoré et de l'Évêque qui tient chapelle, une foule énorme ne cesse d'envahir les nefs et surtout le voisinage de N. D. du Pilier. Impossible de compter les petits enfants qui ont été

apportés là, le 8 septembre, pour recevoir les bénédictions de la Sainte Vierge données par l'intermédiaire de ses chapelains. Tout ce que nous savons, c'est que les chemins de fer de l'État et de l'Ouest ont amené à Chartres dans la matinée 4200 grandes personnes qui, toutes ou presque toutes, se dirigeaient vers la cathédrale en vue du pèlerinage. Les voitures particulières arrivées de la campagne fournissaient aussi un effectif de visiteurs très considérable. Et d'où qu'ils vinssent, ces groupes se faisaient remarquer tout d'abord par les enfants aux bras des mères; autant de petits consacrés qui portent la plupart les couleurs de la Sainte Vierge.

— Tous les soirs de l'octave, les chartrains, et avec eux des étrangers, se sont rendus en bon nombre à l'église de Notre-Dame pour le sermon et le salut du Saint-Sacrement. Le P. Henriot, prédicateur, a varié les sujets de ses instructions, selon la circonstance. Ainsi, le dimanche 9, il a recommandé l'Œuvre des campagnes au profit de laquelle avait été annoncée une quête ; le 13, il a parlé sur les bienfaits de Notre Seigneur dans l'Eucharistie ; c'était la fête de l'Adoration mensuelle. Le dernier jour, 15, un sermon sur Notre-Dame, protectrice de l'Église, protectrice de la France, a couronné cette série de prédications que le R. P. a données avec une grande aisance de parole et le zèle expérimenté d'un missionnaire.

— C'est M. Icard, supérieur général des Sulpiciens, qui a présidé la cérémonie de clôture de l'octave, sur l'invitation de Monseigneur qui a pour ce respectable supérieur les égards d'un ancien élève de St-Sulpice et d'un véritable ami. La procession aux flambeaux à la cathédrale et dans la crypte a été suivie par plusieurs milliers de personnes; on veut toujours revoir ce spectacle incomparable qui près du trône de Marie fait songer aux magnificences célestes.

— La prochaine Adoration mensuelle aura lieu, le 11 octobre, à la chapelle de N.-D. de la Brèche.

— Le jeudi, 27 septembre, les religieuses de la Providence de Chartres étaient en fête. Il y a cinquante ans que M. l'abbé Binet, le vénéré nonagénaire, a été appelé par son évêque à leur communauté, d'abord comme chapelain, puis bientôt comme supérieur. Ce jubilé vraiment exceptionel méritait d'être solennellement célébré. Il l'a été avec le concours de nombreux ecclésiastiques et en présence de Monseigneur.

BERCHÈRES-SUR-VESGRES. — Vêture et profession religieuse.

La fête de la Nativité de la Ste Vierge offrait cette année dans la petite église de Berchères-sur-Vesgres le spectacle bien touchant et tout nouveau d'une double cérémonie paroissiale de prise d'habit et de profession religieuse.

Déjà le 24 mai 1884, jour de N.-D. Auxiliatrice, Sa Grandeur Mgr l'Évêque de Chartres avait béni solennellement le berceau d'une œuvre Eucharistique dont le but est de réunir des âmes dévouées à N. S. et résolues à se faire religieuses paroissiales pour adorer et servir le Très S. Sacrement dans les églises de campagnes où Il est trop souvent, hélas ! inconnu et délaissé ; pour se faire aussi les humbles auxiliaires du clergé et donner l'exemple aux fidèles dans ces temps de décadence religieuse et de péril pour les âmes.

Ces religieuses pendant quatre ans sous le nom d'apostolines du S. Sacrement avaient conservé l'habit séculier. Mgr l'Évêque de Chartres, afin de témoigner de son haut intérêt pour leur Institut vient de leur accorder la précieuse faveur de porter désormais l'habit religieux et de faire leur profession solennelle et publique dans l'église de Berchères-sur-Vesgres sous le nouveau nom de *Servantes paroissiales du Très Saint Sacrement.*

C'est M. l'abbé Piau, supérieur du Grand séminaire, qui a été délégué par Monseigneur pour présider le 8 septembre, la double cérémonie de vêture et de profession. Le R. P. de Bizemont, de la Compagnie de Jésus, qui avait prêché la retraite préparatoire, a expliqué devant la nombreuse assistance, dans une belle et solide instruction, la mission des religieuses appelées à se revêtir de Jésus-Christ : *Induimini D. N. J. C.* M. le curé d'Anet et plusieurs antres ecclésiastiques étaient présents.

Ce sont les trois plus anciennes religieuses de la jeune Communauté qui ont reçu le voile et prononcé leurs vœux. Elles ont pour supérieur M. le curé de Berchères. Avec le voile noir, les Servantes paroissiales du Saint Sacrement portent sur la poitrine un ostensoir, emblème de leur vocation spéciale. Un long manteau blanc et un manteau blanc seront pour les adorations mensuelles le signe distinctif de leurs fonctions et comme leur habit de cour et de garde d'honneur en présence du trône Eucharistique du Roi des rois.

Le respectable correspondant qui nous a donné ces détails, nous a dit que ces belles cérémonies avaient produit sur les paroissiens une vive émotion, et sa lettre se termine ainsi : « Puisse cette famille religieuse instituée pour la régénération de nos paroisses de campagne voir s'accoître de jour en jour le nombre de ses membres ! Puisse ce nouvel arbre de vie Eucharistique porter des fruits abondants de grâce et de bénédiction dans tous les villages où ses rejetons seront transplantés ! »

Migniéres. — *La Fête de Notre-Dame de la Salette*

La Fête de Notre-Dame de la Salette a été célébrée le 19 septembre à Mignières au milieu d'un concours de pieux pèlerins qui dépassait

encore celui des années précédentes. La journée a été partagée entre de belles et touchantes cérémonies.

Le R. P. Bourgeot a parlé le matin et le soir avec une force de langage qui a produit une salutaire et profonde émotion.

Les pèlerins n'ont pas voulu quitter Mignières, sans aller visiter *l'orphelinat des Trois-Maries* dont la construction est bientôt achevée. Cette œuvre qui a pour but de recueillir les petits garçons orphelins et de former des ouvriers chrétiens pour nos campagnes se trouve dans le plus pressant besoin. Les offrandes même les plus minimes seront toujours reçues avec reconnaissance soit à Mignières par M. le curé, soit à Chartres, au secrétariat de l'Évêché, ou chez M[lle] Peluche, impasse de la Moutonnerie.

Une offrande de un franc donnera le droit pendant dix ans de participer aux nombreuses messes de la Confrérie des Trois Bonnes Maries et de Notre-Dame de la Salette établie à Mignières. Une offrande de deux francs donnera le même droit pendant 20 ans; et une offrande de cinq francs le confèrera à perpétuité; le tout une fois donné. On peut assurer les avantages spirituels aux malades et aux défunts en faisant cette offrande à leur intention.

— Nous avons remis jusqu'ici près de onze cents francs entre les mains des Directeurs des Missions étrangères, à l'adresse du P. Pianet, pour l'église de N.-D. de Chartres, au Cambodge. Nous avons commencé une nouvelle liste de souscriptions. On peut toujours aussi demander des timbres du S.-C. à M. le Curé de Soizé, par Authon ; (cent pour un franc). Par son placement de timbres, ce digne confrère a contribué beaucoup aux aumônes dont nous venons de dire le total..

— M. l'abbé Bouvet et M. l'abbé Meuret, professeurs à St-Cheron, ont été ordonnés prêtres à Paris le 22, et ont célébré leur première messe, le 23, à l'autel de N.-D. de Sous-Terre.

— Huit sœurs de Saint-Paul se sont embarquées il y a trois semaines, pour Saïgon.

Nominations. — M. l'abbé Beauchet, curé de Saint-Aignan, a été installé chanoine honoraire le 7 septembre ; M. l'abbé Mauger, curé de Pontgouin, l'a été le 15. — Nous joignons nos félicitations à celles qui leur ont été exprimées par le Chapitre, leurs paroissiens et leurs autres amis.

— M. l'abbé Gouhier, curé de Coudray-au-Perche, a été nommé curé de Magny.

— Au moment où paraîtra le présent n° (29 septembre) on sera à la veille de la grande solennité annoncée en faveur des âmes du

Purgatoire. Nous en avons parlé, il y a un mois. Depuis lors NN. SS. les Évêques ont transmis à leurs diocésains les instructions officielles pour la circonstance. Mgr l'Évêque de Chartres a fait connaître ses instructions dans une lettre pastorale dont voici quelques lignes.

« Nous ne saurions trop admirer la tendre sollicitude du Souverain Pontife qui, n'oubliant personne dans les faveurs de son Jubilé, a voulu que l'Église souffrante eût sa part de joie et de grâces célestes, comme l'Église triomphante a eu la sienne par la canonisation de nouveaux Saints, et l'Eglise militante par les nombreuses bénédictions qui lui ont été accordées. Et de même que le premier jour de cette année, cinquantième anniversaire de sa première messe, le S. Père a offert le Saint Sacrifice pour tout le troupeau qui lui est confié, Il dira également la Sainte Messe le 30 septembre prochain pour tous les trépassés. C'est bien là la bonté du Père commun des Fidèles qui n'oublie aucun de ses enfants et qui pense aux absents aussi bien qu'à ceux qui l'entourent. Il nous presse de nous unir à lui dans cet acte de charité qui sera, pour cette année, comme une seconde commémoration des morts. Tous les catholiques voudront répondre à cet appel et aider par leurs prières à la délivrance des âmes qui leur ont été chères sur la terre. »

A Chartres, pour le 30 septembre, il a été prescrit qu'à la cathédrale il n'y aurait qu'une grand'messe. On pouvait compter ainsi sur une plus nombreuse assistance à la solennité funèbre.

NÉCROLOGIE

M. l'abbé CHARTIER (Jacques-Augustin), curé de Saint-Piat est décédé dans sa paroisse le samedi 22 septembre, à l'âge de 77 ans. Il a succombé à une très longue et douloureuse maladie. L'épuisement progressif de ses forces ne faisait que donner une vigueur croissante à sa foi sacerdotale; le bon vieillard a regardé la douleur comme la meilleure préparation aux derniers sacrements et au passage dans l'éternité. Ses obsèques ont eu lieu, le 24 — Voici les dates principales de sa vie — Il est né le 6 mars 1811 à Gellainville; il a été ordonné prêtre le 5 juillet 1835. Il a été nommé 2me vicaire de la Madeleine à Châteaudun, le 6 juillet 1835; curé de Saint-Cloud, le 28 juillet 1850; curé de Saint-Piat le 1er novembre 1865.

Nous le recommandons aux prières de nos lecteurs, ainsi que les religieux et les autres associés du culte de N.-D. de Chartres, dont on nous a donné les noms :

— Sœur Marie-Françoise Lecomte, religieuse de la Visitation

Sainte-Marie de Chartres, décédée le 12 septembre 1888, agée de 94 ans 8 mois et de religion 20 ans 4 mois.

(Cette humble et admirable Visitandine était plus connue à Chartres sous le nom de Madame Bourlier. Elle avait vécu de longues années dans le monde, comme on vient de le voir par les dates ci-dessus énoncées, et s'y était distinguée par toutes les vertus d'une vraie chrétienne, chef de famille. Plusieurs de ses enfants se sont consacrés à Dieu, et l'un d'eux, décédé en 1885, est cher au clergé chartrain ; nous voulons parler de M. le chanoine Bourlier, ancien supérieur du grand-séminaire et de l'Œuvre des Clercs.)

— Sœur Marie de la Visitation Jumentier, de Chartres, décédée à Montrichard, âgée de 48 ans, et de religion 31.

— Sœur Ste Marguerite Coudy, religieuse de St Paul, décédée le 17 à la Maison-mère, âgée de 69 ans et de religion 49.

— Sœur Marie-Césarie Joanilhon, religieuse de St Paul, décédée le 17 à la Maison-mère, âgée de 39 ans, et de religion 20.

— Sœur Marie-Geneviève Poirson, religieuse de Bon-Secours, décédée à Chartres le 26 août, à l'âge de 33 ans et de religion, 15.

— M. le chanoine Nibelle, chanoine hon. de Mende, qui a prêché une station de Carême à Chartres. — Mme la Marquise de Cintré. — M. Gaston de Staplande. — M. Ouvré de St Quentin, père, à Paris.— M. Brault, ancien maire de Chartres. — Mme Boutroue, de Chartres. — Le R. P. François Gay, mariste, ancien supérieur de Ste-Foy à Chartres, décédé subitement le 22.

BIBLIOGRAPHIE

— **ÉTUDES religieuses, philosophiques, historiques et littéraires**, revue mensuelle publiée par des *Pères de la Compagnie de Jésus*.

Sommaire de la livraison de Septembre 1888.

I. Léon XIII et l'Italie. Les dernières phases de la question romaine, P. Hippolyte Martin. — II. L'instinct et le transformisme (fin), P. J. de Bonniot. — III. Le libéralisme catholique et l'encyclique *Libertas*, P. J. Desjacques. — IV. Pédagogie officielle. Formules et idées, P. V. Delaporte. — V. Enseignement et souvenirs d'un collège catholique, P. J. Le Génissel. — VI. Mélanges. — VII. Bibliographie. — VIII. Tableau chronologique des principaux événements du mois, P. P. Mury.

N. B. — Un numéro spécimen sera envoyé à tout ecclésiastique ou communauté religieuse qui en fera la demande, à charge seulement : 1° d'envoyer un timbre-poste de 15 cent. pour le port de la livraison ; 2° de la retourner *franc de port*, après en avoir pris connaissance, si l'on ne juge pas à propos de s'abonner.

Retaux-Bray, éditeur, rue Bonaparte, 82, Paris, et chez tous les Libraires catholiques — Un an : France, 20 fr. — Union postale, 23 fr. — Un numéro, 2 fr.

— **Le Lys**, par la Révérende Mère M. D. L. C. Un volume in-32 broché. Prix : 1 fr. 50 ; par la poste, 1 fr. 75. (Société de Saint-Augustin, *Lille*.)

Ce délicieux petit livre se présente avec la recommandation du Provincial des Prémontrés, de l'Ordinaire, l'éminent évêque de Valence et du Métropolitain, Mgr l'archevêque d'Avignon. Il a ému ces maîtres dans l'Eglise, on le voit à leurs paroles ; il fera les délices de bien des âmes.

C'est le *Lys*, image de l'âme chaste, dont la pensée revient toujours ; c'est un cantique de Laudes, le *Benedicite* dont chaque verset ou plutôt chaque invocation fournit matière à parler du *Lys* ; c'est l'hymne de l'amour céleste et pur, du cantique par excellence des Saintes Ecritures.

— **Le Rosaire** médité en quarante formules variées, adoptées aux diverses conditions du chrétien par le R. P. André Pradel, 2 francs. Couvent des Dominicains : Mayères (Ariège) Il y a des formules pour l'enfance et la jeunesse, pour les parents et pour les religieux, pour la prospérité et l'adversité, etc.

(*Annonce plus complète Voix Notre-Dame, octobre* 1881-239.)

— **Les Miracles** choisis et les exemples du Rosaire, même adresse. 50 centimes. Ces ouvrages peuvent être très utiles.

— Nous rappelons à nos lecteurs l'ouvrage de Mgr Gay, évêque d'Anthédon, ancien auxiliaire de S. E. le cardinal Pie : **Entretiens sur les mystères du Saint Rosaire** L'éloge de ce livre n'est plus à faire ; qu'il nous suffise de rappeler qu'il a été honoré d'un bref du Souverain Pontife et d'une lettre de S. E le cardinal-vicaire, reproduits l'un et l'autre dans la nouvelle édition. « Nous sommes heureux, écrivait Léon XIII à l'auteur, de vous envoyer Nos félicitations pour votre ouvrage, Nous faisons surtout des vœux pour que vos lecteurs en tirent le fruit dont l'espoir vous a principalement décidé à l'écrire. »

L'ouvrage, en deux beaux volumes in-12, est édité par la librairie H. Oudin, 17, rue Bonaparte. — Les deux volumes, 7 fr. 50.

— **L'Éternité**, retraite de Notre-Dame, par le R. P. Félix (in-12.) — Librairie Téqui (de l'Œuvre St Michel) 85, rue de Rennes, Paris, Prix : 3 fr.

— **Le Rosaire illustré**, par le R. P. Vasseur, S. J., même librairie. — Petit in-18.

— **Œuvres Pastorales** de Son Éminence le cardinal JOACHIM PECCI, archevêque-évêque de Pérouse, aujourd'hui LÉON XIII glorieusement régnant, traduites de l'italien avec l'autorisation de Sa Sainteté, et précédées d'une introduction par Augustin LURY, docteur en théologie et en droit canonique, chapelain de Saint-Louis-des-Français. Un volume in-8° de CXXII-392 pages. Prix broché : 6 fr. Société de Saint-Augustin, *Lille*.

— **Le Musée des enfants.** Chaque n° de ce journal mensuel destiné aux enfants et publié par la Société St Augustin est de 32 pages in-4° sous couverture. — Prix de l'abonnement : 6 fr. par an. S'adresser à Paris, 90, rue Bonaparte.

Vient de paraître : Le Plain-chant harmonisé : par l'abbé J. Artigarum, ancien organiste et maître de Chapelle.

1re partie. — Messe contenant l'*Asperges*, le *Vidi aquam*, *Veni Creator*, les messes de Dumont 1er et 2e tons, la messe du 5e ton et celle du Carême avec le *Credo*. Prix net : 1 fr. 25.

2e partie : — Vêpres. Contenant tous les tons Romains et ceux usités dans le diocèse de Bordeaux avec les faux bourdons, les *Benedicamus*, les grandes Antiennes à la Ste Vierge, plusieurs *Tantum* et motets au St Sacrement, le *Te Deum* et le *Sub tuum*. Prix net : 2 fr. 25.

Le tout traité religieusement avec la compétence que peuvent procurer une étude approfondie et une longue expérience de l'accompagnement. Dépôt : Œuvre des bons livres, 11, rue Canihac, Bordeaux.

Du même auteur : Petit Psautier indicateur contenant les psaumes des Vêpres du dimanche et de toutes les fêtes de l'année avec les indications nécessaires pour bien appliquer les paroles au chant, donner à chaque syllabe la valeur qui lui convient et respirer à propos, précédé d'une notice et de 18 tons notés. Prix : 20 centimes.

Pour les Chroniques et les Extraits :
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE

11me NUMÉRO — LA VOIX — NOVEMBRE 1888

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

UN ANCIEN ARCHIPRÊTRE DE N.-D. DE CHARTRES

Mr LE CHANOINE DALLIER

Le 16 octobre 1888, à onze heures du matin, le bourdon de la cathédrale de Chartres sonnait le glas ; c'était l'annonce du décès d'un chanoine titulaire ; dans toute la ville circulait bientôt, avec des paroles de regrets et d'éloges, le nom du défunt, le nom de M. l'abbé Dallier, ancien curé-archiprêtre de Notre-Dame. Il s'était endormi dans le Seigneur, après trois jours de maladie, emporté par une fluxion de poitrine ; il avait 87 ans et 10 mois.

Pour honorer sa mémoire, nous allons raconter succinctement la vie de ce digne prêtre qui, appelé de bonne heure à des postes importants et resté durant tant d'années au premier rang du clergé diocésain, a toujours fait peu de bruit et beaucoup de bien.

M. Dallier (Louis) naquit le 10 décembre 1800 à Nogent-le-Rotrou, d'une modeste et honnête famille, quatre ans avant son frère Jean-Baptiste, futur curé de la Madeleine de Châteaudun où sa carrière sacerdotale, terminée le 16 décembre 1865, a laissé de si beaux souvenirs. Le jeune Louis se distingua par ses vertus précoces et ses aptitudes littéraires au collège ecclésiastique de Nogent-le-Rotrou et ensuite au collège Stanislas, de Paris ; c'est en ce dernier établissement que le célèbre abbé Liautard l'apprécia et le désigna comme un des maîtres sur lesquels il pourrait bientôt compter. En effet, à la fin de ses études théologiques et avant la prêtrise, l'abbé Louis Dallier était déjà professeur au petit-séminaire de Terminiers, récemment fondé par M. Liautard et M. Cosme.

M. Dallier (c'est ainsi que nous le nommerons désormais dans notre article) fut ordonné prêtre, le 9 juillet 1825, dans la chapelle de l'évêché de Chartres, par Mgr Clausel de Montals. Un petit-séminaire allait être fondé dans l'ancienne abbaye de Génovéfins au faubourg de Saint-Cheron ; cette institution ouverte aux aspirants du sanctuaire tout près de la ville épiscopale était l'objet de

vœux ardents et s'annonçait pleine de promesses qui ont été bien réalisées depuis. Il fallait, dès l'ouverture, un personnel digne de confiance. MM. Dallier et Flèche, avec M. Chouet pour supérieur, furent les premiers nommés à la tête de la maison ; leur enseignement et leur direction eurent vite acquis une belle réputation qui n'est pas près de s'éteindre. M. Dallier professa la première classe pendant quatorze ans ; signalons toutefois l'incident de 1828, la fermeture de Saint-Cheron pendant une année par suite des fameuses Ordonnances de juillet. Ce que les séminaristes d'alors appelèrent l'année d'exil, fut pour M. Dallier une année de ministère paroissial à Ver-lez-Chartres qu'il desservit par *interim.*

Nous avons à parler aussi d'un autre fait étranger au professorat. En 1832, la paroisse de Lèves près Chartres, était tourmentée par un vrai schisme dont les journaux de l'époque ont raconté toutes les phases. Une partie de la population se mit en révolte ouverte contre l'évêque et prit des mesures empêchant l'accès à quiconque viendrait en son nom, à Lèves, pour le service du culte. Un jeune prêtre fut délégué pourtant par Monseigneur, et se dévoua généreusement pour aller célébrer la messe du dimanche et détromper les âmes égarées par le schisme ; il eut le mérite sans le succès ; les mauvais traitements qu'on lui fit subir en le ramenant à la ville lui ont valu un titre qu'on peut proclamer impunément maintenant qu'il n'est plus : le titre de confesseur de la foi. Le prêtre courageux que nous venons de mettre en scène, c'était M. Dallier. Le 3 février 1833, il était nommé chanoine honoraire.

C'est le 8 février 1839, que le brillant professeur de rhétorique quittait sa chaire, ses élèves, son séminaire bien aimé pour son installation à la cure de Saint-Pierre de Chartres. Ses antécédents avaient admirablement préparé l'opinion en sa faveur. Il était déjà estimé comme un ecclésiastique de talent, et surtout de grande piété. Son mérite fut bientôt étudié et admiré sous d'autres aspects. On le vit consacrer une très notable partie de son temps à l'église et à la visite des malades ; les familles pauvres le saluèrent et le saluent encore dans leur souvenir comme leur seconde Providence. Les paroissiens de tout âge et de toute condition aimaient à voir entrer dans leur demeure ce pasteur, cet homme d'une haute stature et d'un port noble, mais à la physionomie calme et souriante, à la parole toujours bonne et souvent pleine de finesse. La lenteur mesurée de sa démarche, de ses mouvements et souvent de son langage ne pouvait faire deviner l'activité de son âme apostolique ; il fallut bien le reconnaître d'après les œuvres multipliées dont il eut l'initiative ou du moins la direction.

Nous ne parlons pas seulement de l'Archiconfrérie, une de ses

premières fondations, des catéchismes de persévérance, du confessionnal où son ange gardien et ceux de ses pénitents ont compté tant d'heures de sa vie. Notre récit doit viser au-delà des limites du devoir curial proprement dit. Ce que nous tenons à faire remarquer, c'est la part considérable qu'il a prise à la formation de plusieurs associations religieuses et communautés de Chartres.

En 1842, la Société de Saint-Vincent de Paul tenait ses premières séances au presbytère même de Saint-Pierre ; M. Dallier, instruit par son vicaire et par un substitut du Procureur sur les merveilles que faisaient déjà les Conférences à Paris avait rassemblé quelques hommes solidement chrétiens et les préparait à une mission constante de charité auprès des pauvres.

— La Sainte-Famille a commencé, en 1844, rue Saint-Pierre, ses œuvres dont l'influence a rayonné sur un bien grand nombre de jeunes filles et par suite sur leurs parents ; c'est M. Dallier qui provoqua la création de cette œuvre et présida à son développement ! — Plus tard quel dévouement et quelles aumônes en faveur de la Maison Ste-Élisabeth, gloire nouvelle de sa paroisse !

Le 1er février 1845, quelques religieuses de Saint-Rémy d'Auneau arrivaient à Chartres ; M. Dallier, qui s'était concerté avec leur supérieur d'alors, M. l'abbé Lemaire, leur avait proposé un logement, rue des Béguines, et elles venaient y faire l'essai de leurs nouvelles fonctions de Garde-malades ; en 1847 elles y furent rejointes par les autres membres de la Communauté d'Auneau ; leur nombre exigeant un plus grand local, elles s'installèrent rue du Puits-Berchot, puis en avril 1851 dans le faubourg Saint-Maurice. Depuis le premier départ d'Auneau jusqu'en 1854, nos *Sœurs de Bon-Secours* ont eu pour directeur M. Dallier qui en les introduisant dans la ville épiscopale, avait gagné un des meilleurs titres à la reconnaissance publique.

Une autre fondation d'une rare importance, c'est celle de l'établissement des Petites-Sœurs des Pauvres. Le saint pasteur, confiant dans l'avenir de cette providentielle Institution, dont l'esprit humble, héroïquement généreux et *aumônier* avait tant de conformités avec son propre caractère, avait voulu faire profiter d'un tel dévouement les vieillards indigents de sa paroisse et de la cité. Le 15 janvier 1852, sa demande à M. l'abbé Le Pailleur, supérieur-général de la Communauté bretonne, recevait cette réponse : « Vous m'avez touché à l'endroit sensible ; je ne puis refuser Notre-Dame de Chartres, je lui donnerai des petites sœurs. Seulement attendez un peu ; en ce moment il lui serait impossible de pouvoir procurer des sujets, à cause de trois grandes fondations qui viennent de commencer à Lyon, Marseille et Lille. Ayez la bonté de prier de ma

part la bonne Notre-Dame de Chartres qu'elle daigne nous donner des vocations, et nous pourrons aller plus vite dans sa ville privilégiée soigner les membres souffrants de son Divin Fils......... J'accepte aussi avec reconnaissance l'offre du premier logement que vous nous faites..... » C'est le 3 juillet 1853 que se présentèrent enfin les premières Petites Sœurs à M. le Curé de Saint-Pierre ; il les logea d'abord auprès de son presbytère avec quelques bonnes femmes, heureux de les savoir chaque jour se partager près de lui le pain de la charité, nous dirions volontiers, le pain du miracle.

Ce voisinage ne devait pas durer longtemps. Il fallut bientôt profiter d'un local plus spacieux trouvé sur la paroisse de Notre-Dame. Et cette fois encore, tout en se réjouissant de voir ainsi favorisèe l'extension de l'asile, M. Dallier regrettait certainement pour la paroisse de Saint-Pierre l'éloignement d'une communauté commencée presque à la porte de son église. Le Seigneur permit le même sort pour plusieurs des œuvres formées par son zèle et nées sous ses yeux ; elles ne tardaient pas à émigrer sur le territoire de la cathédrale où les attiraient des espérances de développement qui se sont en effet réalisées. Le bon Curé suivait leur départ d'un œil mélancolique sans doute ; mais l'habitude de bénir en tout les secrets desseins de la Providence lui faisait dire si paisiblement : Ainsi-soit-il !

La séparation d'ailleurs n'était pas complète pour lui. Il continua ici et là, comme confesseur, des rapports fréquents ; et une époque approchait, contre son attente, où il allait reprendre la surveillance de ces associations comme de bien d'autres en qualité de curé.

En 1866, à un âge où il pouvait se croire presque au terme du travail pastoral, M. Dallier apprenait avec une vive surprise la décision épiscopale qui ouvrait devant lui comme une nouvelle carrière. Il dut céder aux instances de Monseigneur qui le transférait de la cure de Saint-Pierre à celle de la cathédrale. Il fut installé chanoine titulaire le 7 février, et archiprêtre de Notre-Dame, le 4 mars. On peut se reporter au n° d'avril de la *Voix* (1866) pour lire l'élogieuse allocution prononcée, le 4 mars, par Monseigneur dans la chaire de Notre-Dame et la réponse du nouveau Curé. Nous ne pouvons nous empêcher de citer un passage du discours de M. Dallier : « Arbre vieilli dans la vallée, me voilà donc arraché au sol sur lequel j'espérais bien mourir, et transplanté sur le sommet de la montagne. Oh ! qu'il faut bien que la main de Dieu soit là, convenons-en, mes Frères, pour que nous puissions en croire nos yeux, vous et moi ! Accoutumé aux proportions plus modestes d'une église qui me sera toujours chère, l'imposante majesté de cette cathédrale, sa réputation séculaire, et ses gloires encore d'aujour-

d'hui ont dû effrayer ma faiblesse. Elles ont fait plus ; elles l'ont déconcertée ; et il n'a fallu rien moins qu'un ordre, qu'un ordre sous peine de péché, pour nous amener au milieu de vous. Voilà bien des confidences pour une première fois, mais vous me serez d'autant plus chers que vous m'aurez coûté davantage. »

La note distinctive de ce charmant discours, nous la trouvons dans ces mots : « Dès aujourd'hui, sous le bâton pastoral de mon évêque, je me mets au service de vos âmes. Je ne comprends pas autrement le devoir du curé dans sa paroisse. » Et certes, il a tenu parole. Citons un haut témoignage : celui que, du haut de la chaire de la cathédrale, le 21 novembre 1875, rendit au bon curé fêtant ses noces d'or, M. l'abbé Barrier, vicaire-général. L'orateur dit que M. Dallier transféré de St Pierre à Notre-Dame n'a changé en rien sa manière d'être et d'agir. « Tel il fut dans la vallée, tel il est dans la cité. Même simplicité, même modestie, même activité dans l'exercice du saint ministère, sinon que ses travaux et ses fatigues se sont accrus à proportion du plus grand nombre d'âmes dont la sollicitude est tombée sur lui.

Il faut savoir bien distribuer son temps, pour suffire à des occupations si multiples et si diverses ; aussi les premières heures de la matinée ne le trouvent-elles jamais dans les bras du sommeil, ni celles de la soirée dans les amusements des salons. Ce qu'on lui reproche à cet égard, est un mérite de plus devant Dieu, et aux yeux de ceux qui comprennent les obligations d'un pasteur. »

En effet, au déclin du soleil comme à l'aurore, M. le curé demeurait au saint lieu, et si les heures du milieu de la journée étaient dérobées à la solitude du presbytère, c'était à l'avantage de ceux de ses paroissiens qui réclamaient l'exercice de sa charité. C'est sur les chemins aboutissant aux Communautés qu'on rencontrait le plus souvent ce grand et beau vieillard, dont les passants attendaient le sourire comme une bénédiction. La *Maison bleue*, placée plus spécialement sous sa supériorité, la Visitation ou l'asile des Petites Sœurs des pauvres, c'était le but le plus ordinaire de ses visites. Mais que d'autres relations nécessitait la direction de plusieurs associations de piété ou de charité, comme l'œuvre des Jeunes Économes, le Tiers-ordre du Carmel, l'œuvre des pauvres malades ! Nous ne pouvons tout nommer. Pour tout connaître d'ailleurs il eût fallu, pendant la cérémonie de ses obsèques, demander à chacune des corporations du cortège, la raison particulière de sa présence. Nous avons su là ce qu'il avait été pour les ouvriers de la Société de Saint Roch ; il y en avait peut-être d'autres dans le même cas.

Près de dix-huit ans s'écoulèrent ainsi depuis le jour où M. Dallier s'était abrité, comme archiprêtre, sous le manteau de Notre-Dame

de Chartres, jusqu'au jour où le pasteur selon le cœur de Dieu céda à l'impossibilité de soutenir son fardeau. A la fin de 1883, ce chanoine vénérable, archidiacre de Nogent-le-Rotrou depuis décembre 1873, membre du conseil épiscopal, vicaire-général honoraire, abandonnait un titre plus cher à son cœur que tous ceux-là : le titre de curé de Notre-Dame qui allait être dévolu à un digne successeur.

Les cinq années que M. Dallier devait encore passer ici-bas allaient être consacrées exclusivement à la prière. Si la mémoire, atteinte avant ses autres facultés lui manquait pour tant de choses, il est une chose qu'il n'oublia jamais, c'est le point principal de ses fonctions canoniales, l'assiduité à la prière publique. Le premier à l'office, il y arrivait avec un vif désir de connaître le saint du jour; et sans en retenir le nom, malgré les renseignements réitérés de charitables confrères, comme il l'honorait bien !

La plupart des personnes qui ont connu le pieux vieillard seulement dans ses dernières années, ne pourront se rappeler son portrait que dans l'une ou l'autre de ses deux poses : ou tenant ouvert sous ses yeux le bréviaire bien aimé, ou célébrant la sainte messe ; car il l'a dite jusqu'au 7 octobre, assisté d'un séminariste ; et c'était une sainte jouissance indispensable à sa vie ; on l'a bien vu, aux derniers délires de sa courte maladie, lorsque les prières de l'*Introïbo* passaient et repassaient sur ses lèvres, comme un des aliments ordinaires de son âme. Du côté de l'intelligence du reste, on pouvait penser que rien ne s'opposait à la célébration du Saint Sacrifice. La réapparition de fines réponses, de délicates reparties qui jadis lui furent si habituelles prouvait une attention encore assez facilement tenue en éveil. Le Seigneur, en vidant, pour ainsi parler, cette belle âme des préoccupations terrestres, y avait pris toute la place, mais ce n'était pas pour en écarter les jouissances de la foi et de l'amour.

Ce fut une de ces jouissances que la réception des derniers sacrements, le lundi 8 octobre. Le malade comprit qu'il s'agissait du saint Viatique et en manifesta sa joie. — « Vous partez au paradis, vénéré père, lui disait-on, ne regrettez-vous rien ? Où pourrais-je être mieux, répondit-il en souriant. — Vous avez bien aimé le Bon Dieu, ajoutait-on — Qui donc aurais-je pu aimer comme lui ? reprenait-il en élevant les mains au ciel. » — Quelles heureuses dispositions pour sortir de ce monde ! C'est le lendemain matin que son âme s'élança dans le sein de Dieu.

Monseigneur qui a toujours montré tant d'estime et d'affection pour M. Dallier, et qui alla le bénir avant l'heure suprême, permit que ses restes fussent exposés dans une salle du palais épiscopal, à portée des visiteurs. Ils vinrent nombreux ; le mercredi le défilé ne cessait pas ; on pleurait et on priait. Le jeudi, à la cérémonie des

funérailles, la cathédrale se remplit d'assistants; le clergé, les communautés, les institutions ecclésiastiques, des représentants d'une foule de familles confondaient leurs hommages auprès du cercueil pendant le service divin. Et maintenant la dépouille mortelle de M. Dallier repose au cimetière de Saint-Cheron, dans l'attente de a résurrection bienheureuse. Hâtons par nos suffrages la délivrance de son âme, si elle n'est pas encore entrée au Ciel !

L'abbé GOUSSARD.

Mgr FORCADE, archevêque d'Aix

ET PREMIER APÔTRE DU JAPON AU XIXe SIÈCLE[1] (*3e Article*)

La division navale arriva à *Nagasaki* le 29 juillet 1846. Que d'espérances semblaient renfermées pour Mgr Forcade dans ce fait en apparence si important; mais elles s'évanouirent devant toutes les impossibilités opposées pour le débarquement dans ce port, où les Français devaient un peu plus tard circuler en toute liberté.

Ne voulant pas en venir aux armes, l'amiral ordonna le départ. Le 1er août on doubla le cap *Gotto :* on était en route pour la Corée, faisant voile pour *Chu-San* où l'on arriva le 19 au soir.

L'amiral Cécille ayant à demander compte au gouvernement Coréen de la mort de trois missionnaires français nouvellement martyrisés, la division navale y demeura en mouillage plusieurs jours.

Au débarquement, Mgr Forcade fut salué du nom de *Père* par un prêtre indigène dont l'accueil sympathique et empressé dédommagea le missionnaire et les officiers ses amis, de tous les précédents déboires de la campagne. Cependant une grande question préoccupait Mgr Forcade: c'était la réception de sa nomination officielle de Vicaire apostolique du Japon. Le débarquement inattendu de M. Adnet, destiné à la mission de Lieou-Kieou, et chargé de notifier à M. Forcade l'acte consistorial du 25 mars 1846, mit fin à ses perplexités; mais tout n'était pas fini, il lui fallait avoir pour se faire sacrer son bref de Rome et

(1) D'après la vie de Mgr Forcade, écrite avec beaucoup d'intérêt et une grande clarté de style, par M. l'abbé Marbot : in-8° de 628 pages. Prix : 7 fr. 50. A Paris, chez Lesort, éditeur, rue de Grenelle-Saint-Germain, 3.

trouver un consécrateur. Dans ce double but le Vicaire apostolique du Japon, partit pour Manille sur la *Cléopâtre ;* par malheur, hélas ! l'archevêque de cette cité était alors comme l'évêque de Samos, *élu et non sacré ;* cette déception força Mgr Forcade à y résider plusieurs mois, et ce ne fut qne le 21 février 1847 qu'il reçut à Hong-Kong, ville chinoise où la Société des Missions étrangères avait établi depuis peu une procure, la consécration épiscopale des mains du vénérable évêque franciscain Mgr Joseph Rizzolati.

Le nouvel élu ayant choisi pour type épiscopal l'évêque d'Hippone, dont il devait imiter le zèle et l'inflexible droiture, laissant le nom de Théodore dans l'ombre, ne se signa plus désormais que du nom *d'Augustin.* Il avait pris pour armes un rameau d'argent avec étoile d'or, et pour exergue ces paroles d'Isaïe : *ad Insulas longe.*

On s'en souvient, et Mgr Forcade ne l'avait pas oublié, l'amiral Cécille avait promis qu'au bout d'un an une corvette reviendrait à Lieou-Kieou et sur les côtes de la Corée : mais sur ces entrefaites la Division navale des mers de Chine subissait une transformation : L'amiral Cécille avait fini le temps de sa campagne et elle se trouvait, par le départ de la *Cléopâtre,* réduite à la *Victorieuse* et à la *Gloire,* qui passa aux mains du commandant de Lapierre. Ce digne officier, aussi soucieux des intérêts français que des intérêts chrétiens, s'apercevant que la Cour de Hué, à laquelle l'amiral Cécille avait fait signifier les clauses du traité Lagrénée, ne semblait pas s'en inquiéter, envoya au gouvernement annamite une note explicite, mais celui-ci s'igéniait de toutes manières pour différer sa réponse : ces lenteurs cachaient un piège.

La *Victorieuse* et la *Gloire* stationnaient en rade de Touranne, dans l'attente d'un dénouement.

Cinq navires étaient désarmés dans le port : on s'aperçut bientôt que les Annamites les ravitaillaient en secret, ce qui annonçait des intentions hostiles : Or voilà qu'un jour, par une faveur de la Providence, M. Desmoulin, aspirant de marine, surprend un habitant fermant et ramassant précipitamment à

son approche un petit coffret qui lui parut mystérieux. Il s'en empare : il le porte à la *Gloire ;* on l'ouvre, il contenait un papier dont l'importance devait bien se mesurer aux soins que l'on mettait à le cacher. Mgr Forcade le déchiffre, c'était tout simplement le *mot d'ordre* d'un abominable *guet-apens.* — « Attirer à terre tous les officiers français sous prétexte d'une conférence et les égorger tous simultanément. »

On était au 13 avril, les cinq navires annamites avaient refusé de livrer leurs armes. A la première aube du jour on aperçut au large de grandes *jonques* de guerre portant des troupes et cinglant vers Touranne. Aussitôt le commandant de la division envoie à terre son *ultimatum,* déclarant que si les navires en vue entraient dans la baie, la frégate française ouvrirait le feu.

L'envoyé répéta *trois fois* cette menace devant des Mandarins dont l'un, le militaire, écumait de rage : quand il revint à bord la *Gloire* avait dû prendre l'initiative du combat pour empêcher la *Victorieuse* d'être enveloppée, car elle était plus rapprochée des corvettes annamites. L'action fut chaude. L'artillerie ennemie tira abondamment, mais avec une maladresse insigne. Les canonniers français, au contraire, portèrent à merveille. Nous eûmes un seul soldat blessé à mort ; Mgr Forcade put, en risquant sa propre vie, le confesser et le bénir à ses derniers moments. La victoire était complète : de la flotte annamite, il ne restait que des épaves !

Peu d'heures avaient suffi pour accomplir cette œuvre. Sa justification était fort simple ; mais de loin elle devait être une opération plus délicate et plus longue. Il fut donc convenu que pour bien faire comprendre à la Cour de Paris comment l'honneur du drapeau demandait que l'on engageât le combat, il fallait prier Mgr Forcade de vouloir bien se charger de cette mission ; nul autre, mieux que lui, n'étant à même de la remplir. L'Evêque y consentit et un mois environ après la bataille de Touranne, le Vicaire apostolique du Japon partait de Hong-Kong pour l'Europe par la voie anglaise. Le débarquement eut lieu le 29 juin ; le 2 juillet il était à Paris et célébrait le St-Sacrifice à

N.-D. des Victoires, confiant au Cœur Immaculée de Marie la réussite de ses démarches. Mgr Forcade vit les uns après les autres, les ministres qu'intéressait l'affaire de Touranne ou qui pouvaient, selon leurs attributions, être utiles à la cause de l'Église. M. Guizot, quoique protestant, se montra entre tous, le mieux disposé à favoriser les Missions, ce qui faisait dire à l'Evêque du Japon, quelques semaines après au Souverain Pontife Pie IX — « c'est celui que j'ai trouvé le plus catholique. — » Mgr Forcade avait sollicité une audience de Louis Philippe, ce fut à Neuilly qu'elle eut lieu. Le Roi savait le but de cette démarche: il fut d'une amabilité extraordinaire; mais toutes les fois que l'Evêque voulait entrer dans le cœur de la question, il détournait la conversation avec une telle habileté que le Vicaire apostolique du Japon se vit forcé de prendre congé du monarque sans avoir pu l'entretenir de ce qui l'amenait devant lui.

Mgr Forcade, pour se dédommager de son insuffisance dans l'art de dissimuler sa pensée, résolut alors d'aller à Rome. Voir Pierre! voir Pie IX! ce fut son premier soin. Comme Notre-Seigneur qui, du premier regard, aima l'adolescent de l'Évangile, le jeune *Pape* se sentit pénétré d'affection pour le jeune *Evêque*. Il y avait entre ces deux âmes une grande force attractive, justifiée par une similitude de caractère que l'avenir devait mieux faire ressortir. Droiture de pensée sans détours et sans biais; rondeur dans le jugement; franchise d'une parole absolument incapable de toute habileté diplomatique; et dans l'action une rare et énergique fermeté. Le Souverain-Pontife embrassa avec effusion le missionnaire et attira sur lui toute l'attention de la Propagande.

L'examen attentif de la situation touchant le Japon, éclairée par les renseignements autorisés que fournissait Mgr Forcade, amena une solution qui fut approuvée par le Saint-Père. En attendant des temps plus favorables, le *Vicaire apostolique* de cette contrée résiderait à Hong-Kong à titre de *Pro-Préfet* apostolique, cette colonie anglaise offrant à son zèle une population indigène à convertir, un certain nombre de chrétiens, une garnison irlandaise, en un mot un champ ouvert au bien;

de plus, il y serait à même de pouvoir profiter de l'occasion (si elle se présentait), de pénétrer dans *l'impénétrable* Empire.

Investi de sa nouvelle mission, Mgr Forcade rentra en France d'où il se rendit à Londres s'entendre avec le gouvernement de la Reine, ainsi qu'il en avait reçu l'ordre du Saint-Siège, pour prévenir toute difficulté dans l'exercice de son apostolat à Hong-Kong. Le Cabinet anglais le reçut avec une distinction et un empressement des plus flatteurs, lui assurant qu'il serait traité avec tout le respect et tous les égards dûs à sa personne et à sa dignité.

Sur ces entrefaites éclatait la Révolution de février. Mgr Forcade n'avait plus rien à faire en Europe ; mais il ne devait pas en partir seul. La connaissance exacte de la mission, en Chine, lui avait inspiré la résolution de fonder à Hong-Kong un asile de la *Sainte-Enfance*.

Il fallait des sœurs, il s'adressa à la congrégation de St-Paul de Chartres. Son désir fut aussitôt compris et agréé ; il y avait là comme une céleste prédestination : l'humble religieuse qui fut désignée comme supérieure de la maison qu'il s'agissait de créer, était sœur Alphonsine, la propre *sœur* de l'Evêque missionnaire. Son âme, fortement trempée comme la sienne, en partageait les saintes ardeurs et la noble intrépidité. Les larmes sous le toit paternel furent doublées par ce *double* départ. Mais tous les cœurs battaient à l'unisson dans une même foi, une même espérance, un même et unique amour !

Après quatre longs mois de traversée, la *Sapho* qui portait les exilés volontaires, mouillait à Hong-Kong le 12 septembre 1848. Le lendemain matin Mgr Forcade disait à la procure une messe d'action de grâces et communiait de sa main les Sœurs de Saint-Paul dont l'arrivée faisait dans le pays une sensation au moins aussi grande que l'installation du Pro-Préfet apostolique. Celui-ci, à peine débarqué, avait demandé audience au Gouverneur anglais. La première entrevue fut remplie de courtoisie et de cordialité. Elle inaugura des relations aimables dont le Prélat n'eut jamais qu'à se féliciter.

Mgr Forcade avait assigné aux chères sœurs de Chartres une

pauvre petite maison adossée contre la montagne au pied de laquelle la ville s'élève. Sans inquiétude de l'avenir et le sourire sur les lèvres, la sœur Alphonsine et ses compagnes prennent possession de leur modeste abri. L'enfant Jésus n'en avait pas un si beau. Il y restera avec ses filles dans la petite chapelle de l'asile destiné à recevoir les pauvres petits êtres abandonnés par leurs parents. L'Evêque l'y a introduit en y disant la messe pour la première fois, le 11 novembre 1848. Avec Dieu on peut tout. Les saintes filles avaient besoin de cette pensée pour soutenir leur courage. L'Œuvre de la *Sainte-Enfance* n'était qu'à ses débuts, et l'on ne saurait croire, à présent qu'elle est si florissante, à quel point elle fut éprouvée. Mais aussi que de gerbes cueillies pour le ciel furent récoltées dans ces sillons creusés par tant de larmes ; celles que firent couler la mort de la sœur Alphonsine, qui succomba martyre de sa charité le 13 du mois d'octobre 1850, furent bien amères et l'espoir du bonheur dont elle jouissait dans l'éternel séjour pouvait seul les tarir.

Mgr Forcade avait emporté de son séjour à la bronzerie de Lieou-Kieou un mal rongeur dont il subit à plusieurs reprises les cruelles atteintes. Il allait mieux quand la mort de sa sœur bien aimée lui causa une désastreuse réaction. Le changement d'air fut déclaré nécessaire : et le voilà de nouveau prenant le chemin de l'Europe portant, pour les présenter à la Propagande, les actes formulés par les Evêques de Chine, selon le désir manifesté par la Sacrée Congrégation.

(*A suivre*). UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

Erratum du n° d'Octobre, page 238, ligne 3, au lieu de — La Cléopâtre portant par l'amiral Cécille. Lisez — portant l'amiral Cécille.

MARTYROLOGE de L'ÉGLISE de CHARTRES *(Suite)*

Saint Calais prenant avec lui Daumer son parent, Gallus son ami, Saint Almire, Saint Bomert, Saint Ulphace ses compatriotes, Saint Léonard de Vandœuvre et Saint Brice se dirigea vers la source de la Braye, et quand ils eurent obtenu de l'évêque du Mans, Saint Innocent (532-543), la permission de s'établir sous sa juridiction ils firent

venir Saint Avit et celui-ci les conduisit sur une colline qui porte le nom de Mont-Avit et leur fit choisir leur résidence.

Saint Almire se fixa à Gréez-sur-Roc, où Saint Domnole, évêque du Mans (560-581), vint présider à sa sépulture (1).

Saint Bomert, habile dans l'art de la médecine, se plaça tout auprès dans un lieu nommé Alba et détruisit un temple dédié à Vénus, à Montgasteau de Ceton (2).

Saint Ulphace resta dans le voisinage; ses reliques sont à Tulle (3).

Saint Brice s'éloigna jusqu'aux bois du Passais (4).

Et Saint Léonard jusqu'aux rives de la Sarthe à Vandœuvre (Saint Léonard-des-Bois) où il mourut dans les bras de Saint Domnole, et d'où ses reliques furent portées à Bellême au XIe siècle (5) et à Corbigny (6). Sa vie fut publiée par les bollandistes d'après un manuscrit chartrain (7).

Saint Calais toujours accompagné de Daumer et de Gallus, partit vers les bords de l'anisolle et découvrit une solitude à sa convenance, sur le pagus de Lavardin, près du château royal de Matoval, appelé aujourd'hui Bonnevau (Loir-et-Cher) (8). Il y avait là les ruines majestueuses d'une villa et d'une chapelle que le patricien Gaïanus, converti par Saint Thuribe, évêque du Mans, y avait jadis fait bâtir. Les vandales avaient tout détruit, et les terres abandonnées étaient retournées à l'état sauvage. Saint Calais et ses deux amis commencèrent à essarter les bois, à ameublir le sol et à l'ensemencer, et au premier printemps, sur les conseils de Saint Avit qu'ils étaient allé de nouveau consulter, ils y jetèrent les fondements d'un monastère.

Childebert, le protecteur de Saint Avit, roi de Paris depuis 511, mais roi de la Gaule centrale depuis la mort de Clodomir en décembre 524, fut aussi son principal bienfaiteur, et par une charte datée de la quatrième année de son règne (9) (dans le Maine, 528 ou 529), il lui donna un titre qui servit à déterminer d'une manière bien précise l'étendue de la propriété.

Il convient peut-être d'ajouter encore à cette liste déjà longue des disciples de Saint Avit, sans toutefois en avoir d'autre preuve que leur communauté d'origine, d'époque et de pérégrination, Saint Auvieu, Saint Senard, Saint Launildus et Saint Silvain.

Saint Auvieu, quoique nommé à part par D. Piolin (10) semble être le même que Saint Alvée, nommé plus haut. (11)

Saint Senard vint de Micy sur les bords de l'Anisolle ou de la

(1) D. Piolin I, 200. — (2) Id. I, 203, abbé Blin I, 289. — (3) D. Piolin I, 206. — (4) Id. 220, Blin, 315.

(5) Abbé Charles, Guide dans le Maine, 379. — (6) Guérin 14. XII, 349. Darras XVIII, 14. — (7) D. Piolin 1, 227.

(8) Abbé Froger, cartul. de St-Calais VI. — (9) Id. 5.

(10) Piolin I, 217. — (11) Blin I, 232.

Braye. (1) Il est confondu par plusieurs avec Saint Seviard abbé de Saint Calais. (2)

Saint Launildus fut l'apôtre du Sonnois et le maître de Saint Rigomer. (3)

Saint Silvain d'Aquitaine est ainsi moine de Micy se fixa à Saint Pierre-sur-Erve. (4)

Saint Avit fut ainsi le chef de tous ces apôtres de l'Orléanais, de la Sologne, du Perche et du Maine, et le premier pionnier de la civilisation dans nos contrées.

Quand il mourut vers 535, sous l'épiscopat de Saint Innocent du Mans (532-543) sous l'épiscopat du bienheureux Etherius de Chartres (527-544), dans les bras de Saint Lubin son disciple et son ami, sa dépouille mortelle, comme celle de Saint Martin, (5), fut vivement disputée par deux armées rangées en bataille. Les Dunois arrivés les premiers emportaient déjà le corps pour le placer dans leur église et prétendaient le garder, alléguant qu'il avait vécu et qu'il était mort à Piciacus, auprès d'eux (6) ; les Orléanais arrivés plus tard répondent que longtemps il avait résidé à Micy et comme moine et comme abbé, et qu'il avait manifesté le désir de reposer dans leur ville, et vont droit à l'église pour empêcher l'accès. Le corps est alors placé entre les deux camps et l'on en serait venu aux mains, si un noble gallo-romain, habitant de Châteaudun, nommé Eleusius, aussi influent par ses richesses que par son rang, ne se fut interposé entre les combattants, et ne leur eut fait accepter une transaction et un partage. Les Dunois eurent quelques reliques (7), sans doute quelques vêtements ; les deux armées reconciliées changèrent leurs armes contre des flambeaux (8) et une immense procession, qui augmentait à chaque village, se déroula comme un fleuve de feu de Châteaudun à Orléans.

Le corps de Saint Avit fut déposé près de cette ville. Il fut dès lors l'objet d'une grande vénération, et quelques années plus tard, le rot Childebert, qui avait déjà triomphé des Visigoths ariens, au siège de Narbonne en 532, grâce aux prières de Saint Dyé du Blésois (9), se plaisait à attribuer à la puissance de Saint Avit la victoire qu'il venait de gagner en Espagne (10) aux sièges de Barcelonne et de Sarragosse en 542, (11) et était tout joyeux d'en rapporter la tunique de Saint Vincent maryr, qu'il fit placer à Paris, et son chef qu'il porta lui-même du Mans. (12)

Saint Avit continuait son séjour à Piciacus et les cénobites épars dans les forêts du Perche étaient restés ses disciples. Sur son impulsion

(1) Piolin I, 207. — (2) Abbé Charles, St Fraimbault, page 3. — (3) Piolin I, 169. Barth. VI, 597. — (4) Piolin I, 227.

(5) Barth. III, 900 Grégoire, de Tours. — (6) Vita. — (7) Vita. — (8) Abbé Cochard, 139. — (9) Saints de Blois, 44. — (10) Vita.

(11) Patrol. Chronique de Dijon CLXII, 764. — (12) D. Piolin I, 242. Darras XIV, 605.

ces hommes de prière groupèrent auprès d'eux les peuples à peine civilisés qu'ils attiraient par la bonne tenue de leurs écoles, l'enseignement de l'agriculture, la sainteté de leur vie, l'éclat de leurs miracles et la douce mélodie de leurs chants sacrés soutenus d'instruments (1) harmonieux et puissants. Il allait lui-même souvent à Micy, retremper sa piété et prier auprès de ses anciens maîtres dans la vie spirituelle. C'est dans ces voyages qu'il rendit la vue à un jeune aveugle, la liberté à des prisonniers innocents : à son passage leurs chaînes tombèrent et les portes de leur cachot s'ouvrirent d'elles-mêmes, et la vie à l'un de ses frères prêt à mettre au tombeau (2).

Sa réputation de sainteté était si grande que tous les hommes de son temps lui demandaient conseil :

Saint Lubin, plus tard évêque de Chartres, suivi de Rusticus, qui ne nous est pas autrement connu et de Euphronius que les savants Bollandistes croient être le saint évêque de Tours (557) vint par deux fois résider auprès de lui ; et la deuxième colonne d'émigrants qu'il avait fait rester à Micy, ne manqua pas d'aller en passant recevoir ses conseils.

Elle était composée de Saint Ernier, de Saint Alvée, de Saint Constantien et de Saint Fraimbault d'Aquitaine ; de Saint Gault et de Saint Front, du pays de Trèves.

Saint Bomert, quittant pour quelque temps la source de la Braye, suivit cette deuxième colonne dans le Bas-Maine et le Passais, alla fonder un autre monastère à Saint-Bomert-les-Forges, près de Domfront et revint mourir dans le Perche, d'où ses reliques furent portées à Senlis pour les faire échapper aux ravages des Normands. Tel est le récit de l'historien des *Saints* d'Orléans (3) qui n'admet qu'un seul Saint Bomert, résidant tour à tour dans le Blésois, le Perche et le Passais.

D'autres (4) distinguent deux Saints Bomert : celui du Perche et celui du Passais. Ils appellent le premier Saint Bomert et le second Saint Bohamade. Nous ne pouvons pas trancher la question. Cependant nous essayeront plus loin de trouver un deuxième Saint Bomert, sinon un troisième dans Saint Baldomirus du Blésois.

Saint Ernier et Saint Alvée allèrent ensemble jusqu'à Ceaucé et s'établirent assez près l'un de l'autre (5).

Saint Constantien évangélisa les habitants de Javron (6).

Saint Fraimbault, d'abord à Ivry-sur-Seine, se rendit à Lassay et dans la contrée voisine.

Il avait une église à Châteaudun et la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Brou lui est dédiée (7).

(1) Vita. — (2) Id. — (3) Cochard, 209. — (4) Blin I, 290. D. Piolin I, 203, 216. — (5) Id. 210. Blin I, 208, 230.

(6) D. Piolin I, 225. — (7) Id., 221. Abbé Blin I, 276. — Revue de l'Art chrétien : Essai par l'abbé Charles.

Saint Gault alla à Château-Gontier et Saint Front à Domfront (Domus Frontonis) (1).

Par reconnaissance il fit embellir l'église déjà construite en l'honneur du saint abbé, et chargea l'un de ses leudes nommé Wado de surveiller les travaux. Ils furent dignes de la piété royale, si l'on en juge par le témoignage de Saint Grégoire de Tours (2) et par les vestiges que l'on voit encore dans les dépendances du grand séminaire d'Orléans. (3)

Le culte de Saint Avit se répandit bientôt dans toute la contrée, plusieurs églises furent construites sous son vocable et ses reliques furent soigneusement conservées. Une partie resta jusqu'au siècle dernier dans le couvent de Châteaudun, et quand les religieuses dispersées par la Révolution purent se réunir, elles emportèrent leur précieux dépôt dans la communauté qu'elles fondèrent à Verneuil. C'est là qu'on peut encore admirer les antiques reliquaires de Saint Avit et vénérer les saintes reliques. (4)

Saint Calais mourut vers la même époque et s'en alla rejoindre au ciel celui qui sur la terre fut son plus fidèle ami. Daumer en 536 et Galles en 561 lui succédèrent (5) Saint Siviard vint après eux, reçut Mérovée (6) époux de Brunehaut, envoyé en exil par Chilpéric son père, époux de Frédégonde, et rédigea la vie du saint fondateur de son monastère. La conformité du style, des pensées et des expressions nous porte à croire qu'on lui doit aussi celle de Saint Avit, éditée par les Bollandistes.

Simon de la Motte, religieux célestin, mort en 1682, au prieuré de Marcoussis, ancien diocèse de Paris, composa une autre vie de Saint Avit (7) restée manuscrite; et toutes les histoires générales et particulières, depuis Saint Grégoire jusqu'à nos jours, rapportent plus ou moins au long le récit de ses œuvres et de ses miracles, et en font un des plus grands saints de son époque.

Les Sœurs de Saint-Paul de Chartres en Corée

Il y a quelques mois nous annoncions un départ de Sœurs de St-Paul de Chartres allant fonder en Corée (Asie) un établissement de leur Congrégation. Nous ponvons enfin parler aujourd'hui de leur arrivée et de leur entrée en fonction.

Sœur Zacharie, supérieure, et Sœur Eustelle avaient quitté la Maison-Mère le 31 mai. Le 8 juin, elles partaient d'Alexandrie; le 29 du même mois elles étaient à Saïgon d'où elles emmenèrent avec elles deux autres sœurs de Saint-Paul sorties du noviciat chinois; enfin le 7 juillet elles étaient à Chang-Hay, et le 22, au terme de leur voyage.

(1) Dom. Piolin I, 218. Abbé Blin I, 305.

(2) Barth. VI, 359. Grégoire de Tours. — (3) Mém. arch. d'Orléans II, 159-174. — (4) Société Dunoise V, 405.

(5) Cart. abbé Froger 5, 6. — (6) Piolin I, 273, Darras XV, 140. — (7) Elogia celestinorum 48, 231.

Lors de leur débarquement au port de mer Coréen, distant de dix lieues encore de Séoul, où elles se rendaient, elles furent saluées par un missionnaire venu à leur rencontre. Par une de ces délicates attentions comme en inspire la religion, comme en trouve un cœur épiscopal, Monseigneur Blanc, vicaire apostolique de la Corée, avait envoyé de Séoul ce missionnaire avec une lettre dont on a bien voulu nous donner copie pour l'édification de nos lecteurs.

Séoul, 10 juillet 1888

Mes Révérendes mères

Permettez-moi de venir vous souhaiter la bienvenue au moment ou vous allez pour la première fois mettre le pied sur le sol de la Corée, à la vue du dévouement qui vous conduit ici pour dépenser au service des Coréens vos forces et votre vie, je ne doute pas que les Anges de la Corée ne soient aussi sur le rivage à vous attendre pour vous remercier de votre bonne arrivée. Venez donc sans crainte; tous les amis de Dieu sont pour vous et avec vous au ciel et sur la terre, et ils sont plus nombreux et plus forts que les phalanges de l'homme ennemi.

J'envoie à votre rencontre Mr Poirsol, le procureur de la Mission; il fera certainement tout son possible pour vous faciliter les moyens d'arriver à Séoul sans trop de difficultés, je veux dire de fatigues. Car pour ce moment la seule chose qui me cause un peu d'inquiétude pour vous, c'est la grande chaleur de la saison. Daigne le Divin Maître vous donner un peu de brise légère, avec une température pas trop insupportable! Tous ici nous prions pour votre heureux voyage et moi, comme votre évêque, je vous donne pour la route une bénédiction toute spéciale, en me recommandant a vos bonnes prières.

Veuillez, Révérendes Mères, me croire toujours votre tout dévoué et reconnaissant.

† J. G. Blanc, Evêque d'Antigone,
Vic. apost. de Corée

Après l'installation de ses religieuses, Monseigneur Blanc a écrit à Chartres pour exprimer à la Communauté sa vive satisfaction et ses remerciements. De leur côté, Sœur Zacharie et sa première compagne ont donné d'assez bonnes nouvelles de leur santé améliorée depuis leur installation; leurs lettres contiennent d'intéressants détails sur les habitudes des pauvres gens de Corée, sur la disposition de leur humble ville et de leurs humbles cases, enfin sur les projets de première organisation pour l'Asile de Sainte-Enfance et ensuite pour un hôpital.

La conclusion principale, c'est la demande de prières à N. D. de Chartres qui, on l'espère, procurera des ressources, soutiendra les forces des Sœurs missionnaires et leur enverra au plus tôt des aides.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Le 30 septembre, ainsi qu'on l'avait annoncé, le Souverain Pontife a célébré solennellement la messe de *Requiem* à l'autel de la Confession. Il a assisté ensuite à une messe d'actions de grâces pendant laquelle les trente mille fidèles présents ont récité le Rosaire. Après le chant des prières pour les morts, Sa Sainteté a donné l'absoute et a terminé la cérémonie en donnant la bénédiction papale.

L'enthousiasme était indescriptible et Léon XIII a été l'objet d'acclamations prolongées.

— Un grand évènement qui a occupé tous les journaux depuis plusieurs semaines, c'est le voyage de l'empereur d'Allemagne à Rome. — La première visite de Guillaume II a été pour le Pape, et selon le cérémonial adopté d'avance au Vatican. Que l'on discute sur les détails des réceptions qui ont suivi au Quirinal, sur les fêtes organisées par les ministres du roi Humbert, il y a toujours un point sur lequel l'opinion publique se fait de plus en plus : c'est que les égards accordés par le souverain protestant à la première puissance du monde ont servi de prétexte à de nouveaux outrages au Saint-Siège de la part du gouvernement italien, et que rien n'est changé dans la situation du Pape prisonnier.

Citeaux. — La fin des procès intentés aux religieux et aux religieuses de Citeaux, a achevé de mettre à découvert les infâmes calomnies dont ils avaient été chargés.

Les Jurisconsultes à Rome. — Ils y ont tenu un congrès important surtout au point de vue catholique.

Le Saint Père leur a donné une audience spéciale.

M. Lucien Brun, qui lisait l'adresse, a insisté, dans un langage émouvant, sur la nécessité du pouvoir temporel, et a prié le Pape de bénir la France dont les destinées ont été si intimement liées au Siège apostolique. Le Pape a remercié les jurisconsultes de propager les principes qu'il avait formulés dans ses encycliques. Les assistants admis au baisement de la mule ont poussé de chaleureux vivats.

Domremy. — Pèlerinage en l'honneur de Jeanne d'Arc. — Un groupe de Lorraines et d'Alsaciennes, femmes de cœur, dont la foi est inébranlable, ont accueilli avec enthousiasme l'idée d'un pèlerinage le 29 octobre à Domremy. L'objet de ce pèlerinage était de demander à Dieu, au nom de l'héroïne française, dont l'Eglise va proclamer la sainteté, toutes les grâces dont la France a besoin pour reprendre la voie de ses glorieuses destinées : la foi absolue au Christ qui aime les Francs, l'énergie des résolutions viriles, la persévérance dans l'effort du relèvement, et, s'il le faut, l'esprit de renoncement et de résignation qui peuvent mener l'héroïsme jusqu'au martyre, et, par le martyre, au triomphe. Une telle initiative est faite pour encourager tous les catholiques de France. Il faut arracher Jeanne d'Arc aux fêtes laïques, c'est-à-dire irréligieuses dont on veut flétrir sa mémoire.

Lille. — Les Médecins chrétiens. — Il n'est personne qui ne comprenne l'influence religieuse et sociale exercée de nos jours par le médecin dans nos villes, et plus encore dans nos campagnes.

En conséquence, nous croyons devoir recommander instamment à la sollicitude des familles chrétiennes et à celle du clergé enseignant et paroissial, la faculté catholique de médecine et de pharmacie de Lille, laquelle, étant la seule existante en France, fait un appel confiant à toutes les provinces du pays pour le recrutement de plus en plus nombreux de ses étudiants. Des sacrifices immenses ont été faits pour cette œuvre. Elle est appelée à rendre les plus grands services ; que les chrétiens lui confient leurs fils : ce sera une œuvre de salut.

La Crémation. — Le Saint-Siège, officiellement consulté sur la question de la crémation des corps par un grand nombre d'évêques et de catholiques, vient de formuler une décision positive.

La décision du tribunal romain, sanctionnée par Léon XIII, interdit

comme un abus condamnable de brûler les corps humains, le mode d'inhumation des chrétiens étant fondé sur l'usage constant de l'Eglise et consacré dar ses rites liturgiques.

La Récompense d'un Ave Maria. — Voici un fait qui s'est passé récemment dans une paroisse de notre diocèse, dit la *Semaine d'Agen.* Un homme honnête selon le monde, mais qui ne mettait jamais le pied à l'église tombe malade Le médecin avertit M. le curé que le mal est très grave. Le prêtre se rend auprès du malade, qui l'accueille avec politesse. Dans le courant de la conversation : Monsieur le curé, dit le malade, vous avez fait élever une jolie chapelle en l'honneur de la Sainte Vierge. — Vous y êtes donc entré, dit le prêtre ? Certainement. Je la trouve élégante et bien décorée. Quand je passe par là, j'aime à la voir. — Et quand vous l'avez regardée, que faites-vous, demanda le curé en souriant ? Ah ! je dis un *Ave Maria.* — Vous récitez un *Ave Maria!* dit le prêtre, heureux de cette réponse. Eh bien, Monsieur, c'est cet *Ave Maria* qui vous sauve. Puisque vous saluez la Sainte Vierge en lui disant *Ave Maria*, la Sainte Vierge m'envoie vous apporter le pardon de toutes vos fautes.

Le malade se confessa, reçut les sacrements avec piété, et sa mort chrétienne édifia toute la paroisse.

Mgr Dupanloup. — Monument funèbre. — On vient d'élever un monument funèbre daus la cathédrale d'Orléans, sur le lieu où le corps de Monseigneur Dupanloup transféré de sa sépulture provisoire a été déposé le lundi 24 septembre de ce cette année.

La cérémonie d'inauguration a eu lieu le jeudi 11 octobre, au milieu d'un immense concours : 3 cardinaux, 8 archevêques, 20 évêques et un abbé mitré y assistaient.

Mgr Besson, évêque de Nîmes, qui a pris la parole, a voulu non pas faire une oraison funèbre (l'illustre défunt l'avait défendu dans l'acte de ses volontés dernières) mais apporter à Mgr Dupanloup l'hommage de la jeunesse, dont il a été l'apôtre; du diocèse d'Orléans dont il a été le pasteur; de la France et de l'Eglise qu'il a servies.

L'Angelus. — A Cambo (Basses-Pyrénées), le cardinal Lavigerie a éprouvé une vive satisfaction en assistant aux offices qui réveillaient en lui des souvenirs bien doux des années de son enfance.

Ne pouvant se séparer de cette chrétienne population, S. E. a voulu être le témoin d'un de ces jeux si populaires dans le pays basque : une partie de pelote. Le cardinal a été témoin à cette occasion d'un spectacle qui l'a vivement ému. Tandis que le jeu battait son plein et que l'ardeur était très grande parmi les lutteurs des deux camps opposés, la cloche de l'église sonne l'*Angelus.* Immédiatement le jeu cesse, toutes les têtes se découvrent, et on voit d'ici le spectacle de nombreux assistants recueillis dans un même devoir de prières et de manifestation chrétienne.

— M. Harmel, du Val-des-Bois, annonce l'organisation d'un Pélerinage ouvrier à Rome pour le mois de Septembre 1889. S. E. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, se propose de conduire ce pèlerinage, comme il l'a fait en 1885 et en 1887; l'évêque de Carcassonne a promis de se mettre à la tête des trains du midi. Une petite publication « La France du travail à Rome » donnera les renseignements utiles.

Messes et prières pour les Trépassés. — *Un bel exemple*

Nous lisons dans la *Semaine de Nantes*. — Récemment, une pieuse et charitable fille de la campagne, Perrine Marchand, mourait à Sévérac (Loire-Inférieure), après une vie consacrée principalement à la prière et aux bonnes œuvres. C'était surtout la fidèle servante des âmes du Purgatoire. Elle a montré à leur égard une compassion et un dévouement sans bornes. Non seulement elle leur sacrifiait la plus grande partie de ses ressources, mais elle quêtait en leur faveur avec une charité infatigable. Tous les moyens lui étaient bons pour cela. Elle organisa des loteries ; elle écrivit des lettres innombrables ; elle tendit la main à tout venant, non seulement à Sévérac, mais là où elle avait occasion d'aller, qu'elle fût connue ou non.

Un jour, à Nantes même, elle aborda M. le docteur Guépin qui regarda d'un air surpris cette quêteuse des trépassés, mais lui remit cinq francs. A Redon, où elle se rendait régulièrement une fois par semaine pour faire des commissions, elle était si connue et si vénérée qu'elle n'avait plus besoin de quêter : à la gare, dans les rues ou dans l'église de la ville, chacun venait lui remettre discrètement son offrande. A Sévérac, elle établit, dans plusieurs villages, la poche aux grains des âmes du Purgatoire : les habitants y déposaient leurs aumônes en nature. Elle fit dresser au coin d'un champ qui était sa propriété (elle l'a vendu depuis au profit de son œuvre) une modeste croix en fonte avec un tronc pour les âmes du Purgatoire. Les voisins eurent la charitable inspiration d'y offrir des gerbes de blé, à l'époque des moissons. Enfin elle glana dans les champs, jusqu'à un âge avancé. Elle disait son chapelet en s'y rendant.

Excepté le péché, j'ignore ce qu'elle n'eût pas fait pour ses chères âmes du Purgatoire.

Elle assistait à tous les enterrements et à tous les services célébrés dans la paroisse. Mais que de messes n'a-t-elle pas fait dire elle-même pour les trépassés ! M. le curé de Sévérac et les RR. PP. Prémontrés pourraient en témoigner. Sans rien exagérer, ce sont des milliers de messes !

Faut-il parler, après cela, de sa charité envers les vivants que n'excluait point sa charité envers les morts ? Elle a soigné et secouru bien des pauvres, toutes les fois qu'elle a pu le faire, de la manière la plus généreuse et la plus affectueuse.

Ses vertus et ses œuvres ne lui donnaient aucun orgueil. Elle était humble, à rentrer sous terre, si elle l'avait pu. Elle avait fait peindre sur le chevet de son lit : *Gloire à Dieu !* et elle rendait vraiment gloire à Dieu de toutes choses.

Elle s'est endormie enfin dans la paix du Seigneur, en murmurant des invocations à la sainte Vierge et en recevant les bénédictions suprêmes de l'Eglise. Nul doute que les âmes du Purgatoire, délivrées par son intermédiaire, ne l'aient sauvée ou ne la délivrent promptement, à leur tour, des flammes expiatrices.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Une plaque de marbre offerte par une dame de Suisse. — Deux bagues enrichies de brillants.

Lampes. — 102 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en septembre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 78 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 3. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 5.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 325.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 543.

Nombre de visites faites aux clochers : 467.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En septembre, ont été consacrés 39 enfants, dont 12 de diocèses étrangers.

— Parmi les pèlerins du mois d'octobre, nous avons remarqué devant N.-D. de Chartres : plusieurs missionnaires à la veille de leur départ pour l'Asie ou l'Amérique ; le 18, la Maîtrise de la Métropole de Paris ; le 23, plusieurs Sœurs de charité et un groupe de jeunes filles de la communauté de N.-D. des Sept-Douleurs de Neuilly-sur-Seine.

— Le service funèbre annoncé pour le dimanche 30 septembre, à l'instar de celui de St-Pierre du Vatican, a été très solennel et très suivi à la cathédrale.

— Une lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Chartres a annoncé la quête diocésaine pour l'Eglise du Sacré-Cœur à Paris.

Voici un passage de cette lettre : « La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus est aussi ancienne que le christianisme ; mais il semble que la Providence lui réservait de nos jours un développement particulier et un éclat nouveau, pour combattre et guérir les trois plaies qui rongent notre siècle : l'incrédulité, l'égoïsme et la sensualité ; car elle est destinée à rallumer la foi qui s'éteint, à réchauffer les cœurs glacés, à purifier les souillures du vice. Le Cœur de Jésus n'est-il pas l'innocence exempte de taches, l'humilité s'abaissant pour tout relever, la pauvreté ennoblissant notre misère, la charité se donnant jusqu'au sacrifice ? Tel il s'est montré sur la terre dans les grâcee de l'enfance, dans l'obscur travail de l'atelier, dans l'infatigable dévouement de l'apostolat, pour finir par se briser d'amour sur la croix. Il est tout à la fois la victime et la récompense, la voie, la vérité et la vie. Un écrivain, attristé de nos ruines morales et de notre affaissement, s'écriait : Qui nous rajeunira ? L'Eglise peut lui répondre en toute assurance : Le cœur de Jésus. Quand les hommes s'en rapprocheront, le monde ne tardera pas à se renouveler, et la France à reprendre son rang de royaume très chrétien. »

— La fête de Notre-Dame du Rosaire et le triduum qui l'a préparée, ont eu pour prédicateur à la cathédrale, M. l'abbé Canuel.

Pendant tout le mois, les fidèles ont répondu avec empressement à l'invitation qui leur avait été faite pour l'exercice quotidien du chapelet et le salut du Saint-Sacrement. Les visites pour l'indulgence *totiés quotiés* du 7 octobre ont été très édifiantes comme celles du 2 août.

— La fête de l'Adoration à la chapelle de N.-D. de la Brèche a eu pour prédicateur : M. l'abbé Thiverny. — Celle de Sainte Thérèse, au Carmel, M. l'abbé Fagnoue. — Celle de la B. Marguerite-Marie, à la Visitation, M. l'abbé Rousseau. — Celle de St François d'Assise à la Crypte, M. l'abbé Reinert. — La retraite annuelle a été prêchée au grand séminaire par le R. P. Forbes, jésuite, et à St-Cheron par le R. P. Cartier, jésuite.

— La prochaine Adoration mensuelle, à la chapelle des Petites-Sœurs des Pauvres, est fixée au 8 novembre.

— Les reliques de St Savinien et de St Altin, ont été exposées à la vénération des fidèles, dans le sanctuaire de N.-D. de Sous-Terre, le 19.

Nominations. — M. l'abbé Benoit est transféré de Sours à Saint-Piat. — M. l'abbé Auboin, des Corvées à Thivars. — M. l'abbé Tremblay, Frédéric, de Fontaine-les-Ribouts à Vitray-sous-Brezolles, en remplacement de M. l'abbé Decœur, malade. — M. l'abbé Doirat, de Jaudrais à Saint-Maixme. — M. l'abbé Lecomte, Pierre, est nommé curé de Fontaine-les-Ribouts. — M. l'abbé Gérondeau, précédemment chapelain de Saint-Paul, est nommé curé de Sours. — M. l'abbé Hubert, curé de Corancez, est nommé chapelain de Saint-Paul.

— *Le grand tapis de la Cathédrale.* — Au n° d'août nous avons parlé du dais de la cathédrale. Voici un autre renseignement que nous avons trouvé dans le même journal *L'Abeille* (n° du mercredi 18 août 1847) :

« Dimanche dernier, a été inauguré le magnifique tapis que notre cathédrale doit à la générosité et au talent des dames de la ville et du département. Il forme un carré long de 22 et de 34 pieds de côté. Au centre, se trouve un riche et gracieux bouquet composé de lys, de liserons, de pivoines, etc. : c'est la partie la plus ravissante, celle qu'on ne se lasse pas d'admirer. Autour du bouquet viennent 118 trèfles quadrilobés contenant chacun une fleur ou rose, ou bleue, ou violette, ou rouge, qui se détache d'un fond blanc, les trèfles sont reliés par des ornements de couleur variée et sont encadrés dans une riche et élégante bordure. Tous les dessins, au choix desquels a présidé un goût exquis sont empruntés à nos belles verrières.

» Nous venons de le dire, cet admirable tapis est un cadeau fait à la cathédrale par les dames du diocèse ; mais on nous taxerait d'injustice, si nous ne mentionnons, d'une manière toute spéciale, Madame la marquise de la Rochejaquelin ; c'est elle qui a bien voulu présider à tout, revoir le travail particulier, le coordonner, le réunir, besogne immense et qui exigait un grand dévouement.

» On nous a dit que Madame la duchesse d'Angoulême avait daigné travailler aussi un carré du tapis : petite-fille d'Henri IV qui a été sacré dans notre cathédrale, elle a voulu lui donner un gage de son souvenir. »

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

---

1. Une religieuse de St-P. remercie Notre-Dame de Chartres de la conversion de son père au lit de mort.
(S. St-E. à Br., diocèse de Bourges).

2. Reconnaissance à N.-D. de Chartres pour une guérison obtenue à la suite d'une neuvaine ! (X. à S., diocèse de Beauvais).

3. Nous voulons remercier Notre-Dame pour sa protection en deux circonstances très périlleuses : un incendie et un voyage où la vie de mon fils a été bien menacée. Que la Sainte Vierge agrée mon offrande, témoignage de ma reconnaissance !
(De L. à C., diocèse de Meaux).

4. Je ne puis assez témoigner ma reconnaissance pour Notre-Dame, après le bienfait dont mon enfant a été l'objet. Notre pèlerinage à Chartres a guéri ma petite fille qui a bien prié avec moi dans vos vénérés sanctuaires. (F. B. à D., diocèse de Versailles).

5. J'avais promis à Notre-Dame de Chartres que si j'obtenais une grâce particulière par son intercession, je vous demanderais une neuvaine en son honneur pour la remercier. Cette grâce m'ayant été accordée, je viens tenir ma promesse.
(F. C. à M., diocèse de Chartres).

6. Remerciements à Notre-Dame de Chartres pour une grâce temporelle demandée et obtenue, et recommandation nouvelle à sa sainte et puissante protection ! (R.-J.-J.-B., diocèse de Chartres).

7. Je dois mille actions de grâces à Notre-Dame qui m'a protégé d'une façon spéciale dans une circonstance qui intéressait fortement mon avenir. (C. L., de Chartres).

8. Veuillez acquitter une messe d'action de grâces pour remercier Notre-Dame d'avoir préservé une de mes petites filles lors d'un terrible accident. (L. H. à S. C., diocèse de Versailles).

9. Madame T. exprime sa vive reconnaissance à N.-D. de Chartres qui l'a assistée dans le péril et a veillé sur elle et son enfant. Elle lui adresse une offrande pour son culte.
(X. à M., de Versailles).

10. Je viens m'acquitter aujourd'hui d'un devoir de reconnaissance envers Notre-Dame de Chartres. Dernièrement notre second

enfant était opéré du croup, maladie terrible et que l'on guérit rarement. J'avais demandé immédiatement une neuvaine à N.-D. de Chartres. L'opération s'est faite dans les plus heureuses conditions et maintenant notre cher enfant est absolument bien. Hier même nous l'avons conduit en famille au sanctuaire vénéré de N.-D. des Miracles pour remercier cette Bonne Mère du Ciel qui a bien voulu nous laisser cet enfant. (A. B. O., à Orléans).

(Une personne anonyme nous envoyant par lettre plusieurs demandes et offrandes, particulièrement une offrande pour l'église de N.-D. au Cambodge, nous a prié d'insérer ici l'accusé de réception. Nous le faisons avec expression de remerciements sincères.)

Ymonville. — Le 30 septembre, à Ymonville, un fait touchant ajoutait une importance particulière à la solennité funèbre partout célébrée. — M. l'abbé Moreau, digne curé de cette paroisse pendant trente ans, décédé à Versailles, a été ramené au milieu des siens. Les habitants d'Ymonville aimaient à rendre un nouvel hommage à sa mémoire auprès de sa dépouille mortelle ; ils avaient voulu contribuer aux frais d'exhumation, sur l'initiative de M. l'abbé Béchu, leur curé actuel. C'est un enfant du pays, M. l'abbé Ychard, supérieur du Petit Séminaire de Saint-Cheron qui a prononcé l'oraison funèbre; l'éloge d'un confrère et d'un ami ne pouvait être rendu par une parole plus sympathique aux paroissiens.

Amilly. — Le dimanche 7 octobre, pour entrer dans les intentions du Souverain Pontife, la paroisse d'Amilly a voulu témoigner sa dévotion et son amour envers la très sainte Vierge. Ce jour-là, dans l'église décorée avec un luxe inaccoutumé de guirlandes et de fleurs, apparaissait sur un trône resplandissant de lumières une magnifique statue de Notre-Dame de Lourdes, due entièrement à la libéralité des habitants de la paroisse. Elle a été bénite solennellement par M. l'abbé Lebel, curé de St Aubin, dont la parole persuasive et ardente était bien inspirée par une tendre dévotion à la Mère de Dieu.

Le pasteur de la paroisse qui avait pris l'initiative de cette belle fête, et s'était chargé des décors de l'église comme de ceux de la statue, a été heureux de remercier ses chers paroissiens de leur générosité d'autant plus méritoire que les temps sont plus durs. Il souhaite que le souvenir de cette religieuse cérémonie, restant gravé dans leur cœur, serve à augmenter leur confiance dans la Reine du Ciel.

Saint-Remy-sur-Avre. — Le 14 octobre a eu lieu dans l'église de Saint-Rémy la bénédiction de deux cloches, sorties des ateliers de M. Bollée, fondeur à Orléans. M. l'abbé Legué, vicaire-général, a présidé cette solennité que M. le curé de Saint-Remy avait si bien préparée de concert avec la famille Waddington, bienfaitrice de la contrée. Le prédicateur était M. le curé de Nonancourt. Une foule considérable assistait à la cérémonie.

Châteaudun. — La ville de Châteaudun a célébré avec beaucoup d'éclat le dix-huitième anniversaire du siège de 1870. Au service

religieux pour les victimes du combat, une émouvante allocution a été prononcée par Mgr Foucault, curé de N.-D. de Nogent-le-Rotrou.

Puiseux. — Le 30 septembre, bénédiction d'un chemin de croix, par M. l'abbé Havard, originaire de Puiseux, professeur au Grand-séminaire. Le jour était bien choisi, N. S. P. le Pape nous ayant invités à le consacrer à nos défunts. M. Havard a expliqué à la nombreuse assistance que le chemin de croix, acte de reconnaissance envers N. S., est aussi un acte de charité envers les âmes du Purgatoire.

Serazereux. — Le dimanche 21 octobre, bénédiction d'une école libre, par M. l'abbé Coince, curé de Châteauneuf. Nous extrayons quelques lignes d'une lettre sur ce sujet arrivée trop tard pour être publiée *in extenso.*

« Il m'a été donné d'assister Dimanche dernier à une imposante cérémonie. C'était une délicate affaire que l'installation d'une école libre dans la paroisse de Serazereux. Après bien des contradictions, au prix d'un dur labeur et de nombreuses démarches, M. l'abbé Houdebine, voyait Dimanche ses efforts et ses sacrifices couronnés de succès. La Providence s'est visiblement prononcée et Dieu a récompensé le zèle éclairé et persévérant du pasteur. Désormais les petites filles de Serazereux auront la bonne fortune d'une éducation chrétienne et d'une instruction solide sous la direction des sœurs de N. D. de Chartres. . . . . »

NÉCROLOGIE

Nous recommadons particulièrement aux prières les défunts dont les noms suivent :

1° M. l'abbé **Dallier**, ancien curé de la cathédrale de Chartres. (On a pu lire aux premières pages du présent numéro la notice sur ce vénérable prêtre).

2° M. l'abbé **Mercier.** — Le 4 octobre dernier, avait lieu dans la paroisse d'Houville, au milieu d'une assistance d'élite, l'inhumation de Jacques-Denis Mercier, né à Bretoncelles le 20 mars 1810 et décédé à l'Hôtel-Dieu de Chartres le 1er octobre 1888, après avoir été successivement curé d'Houville pendant 25 ans et de Toury pendant 30 ans.

Ce prêtre, à la figure douce et modeste, au caractère fortement trempé, à l'âme douée d'une belle intelligence et d'un jugement sûr, mérite une place honorable parmi les saints curés de notre diocèse.

M. le chanoine Duthuillé, son ami intime, dans l'éloge funèbre qu'il a prononcé à ses funérailles a fort bien résumé sa vie dans ces quelques mots : *Justus meus ex fide vivit,* mon juste vit de la foi. — M. Mercier en effet fut avant tout un homme de foi.

Ordonné prêtre à 23 ans par Monseigneur Clausel de Montals, il

vint quelques jours après prendre possession de la paroisse d'Houville.

Ses débuts furent très-modestes, son âme ardente était loin d'être satisfaite ; malgré les traits de sa parole incisive et lumineuse, les esprits restaient indifférents. Il ne perdit pas courage. Redoublant d'ardeur dans ses prières, il venait chaque jour au pied des saints autels conjurer le divin Maître de bénir ses efforts. On put l'entendre un soir épanchant son cœur dans le Cœur de Jésus lui dire avec une touchante naïveté « O bon Maître vous ne m'en donnerez donc pas seulement un pour m'accompagner ? » Pendant huit ans Dieu sembla sourd à sa prière lorsqu'enfin une âme touchée de la grâce vint réjouir son cœur d'apôtre.

Cette conversion fût le point de départ de tout le bien qui s'est accompli dans la suite en cette paroisse. Dès lors la sainte communion fut en honneur. Les hommes jusque là indifférents ou esclaves du respect humain s'approchèrent en bon nombre de la table sainte.

En même temps que la dévotion à la sainte Eucharistie, le saint curé sut inspirer à ses néophytes la dévotion au chemin de la croix.

Oh ! le touchant spectacle que celui qu'offrait le dimanche, en dehors des offices, l'église de la paroisse où des familles entières, pères, mères, enfants étaient pieusement prosternés aux pieds de Jésus souffrant.

Qui pourrait dire la joie du pieux pasteur à la vue de ces merveilles de la grâce ?

Le succès, loin de l'éblouir enflamma son zèle et lui inspira des pensées dignes des plus grands saints.

Dans une ouverture toute confidentielle qu'il fit à un de ses amis, il l'informa du désir qu'il nourrit longtemps d'être disgracié et envoyé dans la moindre paroisse, persuadé que Dieu ne pourrait s'empêcher de bénir abondamment son ministère auprès des âmes.

Les supérieurs qui connaissaient son mérite en jugèrent autrement et le 1er juin 1858 il fut installé curé de Toury.

Dans ce nouveau poste, son zèle ne se ralentit pas. Habile dans le discernement des esprits, il sut découvrir, là aussi, des âmes d'élite qui lui ont procuré de grandes consolations. Son grand moyen de zèle était toujours, avec sa dévotion au Saint-Sacrement, sa dévotion au chemin de la croix.

Il n'est pas étonnant qu'après avoir vécu dans une telle intimité avec N. S. il ait pratiqué, comme il l'a fait, le mépris des richesses. Peu donnant par nature, il était devenu par la foi généreux et presque prodigue. C'est du moins le reproche que lui ont fait les prudents du siècle en lui lançant ce trait de l'évangile : « *Ut quid*

perditio hæc? A quoi bon cette perte? Mais jugeant plus sainement l'homme de Dieu, les anges ont pu écrire dans le livre de vie : *Dispersit dedit pauperibus, justitia ejus manet in seculum seculi* ».

En tout cas il déclara lui-même qu'il n'avait jamais été plus heureux que depuis qu'il ne possédait plus rien. « J'aurais pu devenir riche, écrivait-t-il à un ami, je meurs pauvre, parce que j'ai tout donné. J'espère que le bon Dieu me tiendra compte de cela ».

Juste appréciateur de ses vertus Monseigneur l'avait signalé à l'estime publique en lui conférant le 7 septembre 1883 les insignes du canonicat. Sa mort fut celle de tout saint prêtre et sa prière favorite était celle-ci : *A te nunquam separari permittas.* Ne permettez pas Seigneur que je sois jamais séparé de vous. Nous avons la confiance qu'il est exaucé.

3° Sœur Théophile-Joseph Mellot, décédée dans la Communauté de Saint-Paul le 1er octobre, âgée de 27 ans et de religion 10.

4° Sœur Saint Xavier Denizet, religieuse garde-malade de la Communauté de Bon-Secours, décédée le 22 octobre, âgée de 39 ans et demi et de religion 13.

5° Sœur Constant Pelusset, décédée dans la Communauté de Saint-Paul, le 3 octobre, âgée de 58 ans et de religion 27.

6° Plusieurs autres associés du culte de N.-D. de Chartres : M. l'abbé Gaduel, chanoine d'Orléans; Emile Vinson, à Chartres; Mme Guénard, à Cirey-s-Blaise; M. et Mme de Cintré, aux Feugerets-Bellême; M. A. Caplain, à Neuvy-en-Dunois; Mlle Madeleine Feuillu, à Chartres; M. A. Reverchon, à Vers (Jura); Mme Bonnet-Perrin, à Versailles; Mlle Henriette Goussard, à Chartres; M. Maurice Greselle, séminariste, à Bréau-Ablis.

BIBLIOGRAPHIE

— **ÉTUDES religieuses, philosophiques, historiques et littéraires,** Revue mensuelle publiée par des *Pères de la Compagnie de Jésus.*

Sommaire de la livraison d'Octobre 1888.

I. Le vrai portrait de Notre-Seigneur (2e article) P. L. Gaillard. — II. Un éducateur modèle : le R. P. Pillon, P. J. Félix. — III. La princesse Louise de Condé, P. J. Delaporte. — IV. Les bases de la Morale ou la synthèse de la morale et du droit, P. J. Forbes. — V. Un péril social : l'alcoolisme, P. Hte Martin. — VI. Bulletin philosophique, P. J. O. B. — VII. Mélanges. — VIII. Bibliographie. — IX. Tableau chronologique des principaux événements du mois, P. P. Mury.

N. B. — Un numéro spécimen sera envoyé à tout ecclésiastique ou communauté religieuse qui en fera la demande, à charge seulement : 1° d'envoyer un timbre-poste de 15 cent. pour le port de la livraison; 2° de la retourner *franc de port,* après en avoir pris connaissance, si l'on ne juge pas à propos de s'abonner.

Retaux-Bray, éditeur, rue Bonaparte, 82, Paris, et chez tous les Libraires catholiques. — Un an : France, 20 fr. — Union postale, 23 fr. — Un numéro, 2 fr.

— **Messe des pensionnats**. Prix : La partition, 3 fr. 50. — Les parties vocales réunies dans un petit cahier avec couverture, chaque cahier, 30 centimes.

Cette Messe est dialoguée entre un chœur à deux voix égales pour quelques voix choisies et un chœur à l'unisson très facile, lequel permet de faire participer tout le pensionnat à l'exécution d'une **Messe en musique**.

S'adresser à l'auteur, M. Alexandre Lemoine, officier d'Académie, maître de chapelle de la Cathédrale d'Orléans, 37 rue St Euverte.

— Vient de paraître à la librairie de A. Hennuyer, imprimeur-éditeur, 47, rue Laffite, Paris. La deuxième édition de **la jeunesse de Frédéric Ozanam** par Léonce Curnier, Membre de l'Académie de Nîmes, membre correspondant de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier et de l'Académie d'Arras. Un volume in-8. — Prix, broché, 4 fr. la première édition a paru en mars 1888.

L'auteur dit dans sa préface : « J'ai eu le bonheur d'être lié d'amitié avec Frédéric Ozanam, l'un des hommes qui ont le plus honoré en même temps les lettres et la religion. Le souvenir de cette ancienne liaison n'a cessé de me rappeler d'admirables exemples comme d'admirables enseignements. Ce sont ces enseignements et ces exemples que j'ai voulu transmettre à ceux que j'aime. Le tableau qui va se dérouler devant eux ne leur paraîtra pas la partie la moins précieuse de mon héritage, grâce à la beauté du sujet et à l'effet moral qu'elle doit produire. Puissent-ils en profiter autant que je le souhaite ! » Nous ajoutons, nous : La lecture de cet ouvrage doit inspirer à la classe de la jeunesse élevée le goût de l'étude, l'amour du pauvre et surtout le dévouement à l'Eglise.

— **Mr L'abbé La Place** si avantageusement connu par *son Histoire d'une âme* (La servante de Dieu, Mathilde de Nédonchel), vient de lui donner comme une suite en publiant La Vie de Marie de Courtebourne.

Nous recommandons spécialement ces deux ouvrages aux personnes pieuses qui sont à la recherche de lectures agréables pour l'esprit et fortifiantes pour l'âme et le cœur — ces quelques mots ne sont point une *réclame* banale, mais l'expression d'une conviction profonde du bien que peut produire la diffusion de ces intéressantes biographies, qui ont aussi le mérite d'être parfaitement éditées.

Chaque volume 3 fr. 50. Paris, chez Lecoffre, rue Bonaparte, 90.

— **Lettres de Saint Alphonse-Marie de Liguori,** fondateur de la Congrégation du Très Saint Rédempteur, évêque de Sainte Agathe-des-Goths, Docteur de l'Eglise, traduites de l'italien par le Père F. Dumortier, Rédemptoriste. Première partie. Correspondance générale. Tome Ier. Prix : 6 fr. Société de Saint-Augustin, Lille.

— **A la gloire des nouveaux Saints de la Compagnie de Jésus.** Brochure in-16 de 78 pages, avec filets rouges; ornée de quatre gravures en grisaille — Saint Pierre Claver, — Saint Jean Berchmans, — Saint Alphonse Rodriguez, — les BB. Edmond Campian et ses compagnons, martyrs (fête le 1er décembre), 0.75.

— **Le B. Grignon de Montfort,** par M. l'abbé Delassus. Volume in-16, avec filets rouges, de 128 pages, couverture en papier parchemin, 0.75.

Pour faciliter la propagande de ces deux derniers ouvrages, sont accordés aux établissements d'enseignement 150 exemplaires pour 100 demandés, 70 pour 50, et 15 pour 12. (Société de St Augustin, Lille.)

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE

12me NUMÉRO — LA VOIX — DÉCEMBRE 1888

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Mgr FORCADE, archevêque d'Aix

ET PREMIER APÔTRE DU JAPON AU XIXe SIÈCLE[1] (*Suite et fin*)

Le mardi 16 avril 1832, Mgr Forcade arrivait à Rome pour la seconde fois. Aussitôt que la chose fut possible, il rendit compte de sa mission à la Propagande. Celle-ci reçut ses communications, s'éclaira de ses connaissances et en tint compte ; mais, les Évêques de Chine ayant fait connaître le déplorable état de sa santé, on lui interdit de retourner dans son pays où la mort, de l'avis de tous, l'attendait.

Cette grave décision lui fut amère : et il lui fallut pour accepter généreusement l'arrêt qui anéantissait toutes ses espérances, son grand esprit de soumission et son inviolable attachement à la chaire de Pierre. Pie IX, qui avait parfois de merveilleuses intuitions, comprit cette douleur qui pouvait échapper à des regards vulgaires. Il eut pour ce pauvre évêque, infirme à 36 ans, l'une de ces tendresses qui jaillissaient si noblement de son cœur, et le bénissant et l'embrassant affectueusement, il releva son courage.

Et lui calme, mais bien triste, reprit le chemin de la France.

Le samedi 3 juillet, Mgr Forcade arrivait à Paris. Ce retour ne ressemblait guère à celui qu'il avait effectué si joyeusement, juste cinq ans auparavant.

Il embrassa les siens... Il les embrassait pour deux. Hélas !

(1) D'après la vie de Mgr Forcade, écrite avec beaucoup d'intérêt et une grande clarté de style, par M. l'abbé Marbot : in-8° de 628 pages. Prix : 7 fr. 50. A Paris, chez Lesort, éditeur, rue de Grenelle-Saint-Germain, 3.

il était seul et dans quel état ? Il se rendit ensuite à Chartres pour satisfaire sa dévotion envers la *Vierge-Mère* et donner à la communauté de Saint-Paul « *le souvenir de la chère Sœur Alphonsine* » qu'il ne ramenait pas. C'était un effort qu'il commandait à sa faiblesse. Tant d'émotions achevèrent de briser son pauvre corps, sans enlever à son âme son énergie native et sa confiance dans le maternel secours de *Celle* qui l'avait arraché à tant de dangers.

Ici notre tâche semblerait finie, car c'est surtout à titre de premier apôtre du Japon que nous avons essayé de reproduire sa belle vie ; néanmoins, comme son action tout évangélique sur cette contrée se manifestera de nouveau d'une manière sensible dans les dernières années de son épiscopat ; nous allons rappeler d'une manière succincte les diverses étapes que Mgr Forcade était encore appelé à parcourir en se montrant toujours égal à lui-même : sans défaillance dans l'épreuve, sans arrogance dans la prospérité !

Le repos, les soins de la famille, les salutaires influences de l'air natal ayant peu à peu relevé la santé de Mgr Forcade, le Saint-Siège chargea le Nonce de le recommander à Napoléon III pour l'Evêché de la Basse-Terre à la Guadeloupe, qui était vacant. L'empereur accédant au désir du Souverain-Pontife, le 6 avril 1853 paraissait le décret de sa nomination ; mais sa préconisation en Cour de Rome n'eut lieu qu'en septembre.

Le mois de juillet avait introduit Mgr Forcade dans la province ecclésiastique dont il devenait membre ; Bordeaux, étant la métropole des Evêchés coloniaux, le cardinal archevêque l'avait convoqué pour faire partie du Concile triennal de la province qui devait se tenir à La Rochelle.

Un avantage tout particulier que recueillit Mgr Forcade de cette fraternelle réunion, fut la sympathie de plusieurs éminents prélats avec lesquels il se trouvait en parfaite communion de pensées et de sentiments. L'amitié de Mgr Pie, l'Evêqne de Poitiers, lui fut dès lors tout spécialement assurée. Ils étaient du même âge, presque du même pays, et avec un ardent amour pour le Saint-Siège, ils avaient par dessus tout les mêmes

idées sur le gouvernement de l'Eglise et les mêmes principes de fermeté épiscopale. Ce ne fut que le 13 janvier 1854 que Mgr Forcade, monté sur la frégate *La Fortune,* aborda aux rivages de la Guadeloupe.

Le nom de cette île rappelle le vœu fait par Christophe Colomb au milieu de la tempête, le 12 février 1493, de consacrer à Notre-Dame de *Guadeloupe*, l'illustre madone de l'Estramadure, la première terre importante qu'il découvrirait. La tempête s'apaisa et quelques mois après Colomb plantait la croix sur ce sol qui devenait vraiment la *terre, le domaine* de Marie.

La juridiction spirituelle de nos colonies avait été confiée jusqu'en 1850 à des préfets apostoliques dont l'autorité était nécessairement bornée : à cette époque nos sièges coloniaux furent érigés en évêchés ; le premier évêque de la Guadeloupe, Mgr Lacarrierre, d'une santé délicate, n'avait fait que passer. Il appartenait à Mgr Forcade de devenir, par le fait, l'organisateur de ce diocèse. Toutes les dépendances de la Guadeloupe, même les îles les plus éloignées, reçurent annuellement la visite de l'infatigable prélat qui s'assurait par lui-même des besoins de chaque localité. *La Basse-Terre,* sa ville épiscopale et la *Pointre-à-Pitre*, la plus importante de la colonie, devaient spécialement bénéficier de sa présence. — Il faut dire ici que la Guadeloupe avait de belles œuvres avant même la création de l'évêché. Les sœurs de St-Joseph de Cluny, celles de St-Paul de Chartres, et les frères de Ploërmel, secondaient admirablement le clergé paroissial dans le soin des pauvres et des malades ; l'enseignement primaire y avait ses maisons et ses maîtres : mais, lacune bien grave, l'instruction secondaire en était complétement privée : jusque-là, dans nos colonies, le jeune homme qui voulait faire ses classes était obligé de traverser les mers. Les évêques, sans ressources, mais doués d'un invincible courage, fondèrent les premiers établissements d'enseignement secondaire. C'est à eux que revient ce progrès tant prôné de nos jours; il ne faut pas qu'on l'oublie.

Mgr Forcade entre autres, s'acquitta de cette tâche au prix de bien des sacrifices, qui révèlent une fois de plus tout son désintéressement joint à sa grandeur d'âme. Par ses soins, à la construction d'un petit *séminaire-collège,* vint se joindre celui d'un évêché, l'un et l'autre voisins de la cathédrale.

Après les plus urgents labeurs de son organisation diocésaine, Mgr Forcade trouvant dans son collège le moyen de réunir ses prêtres sous un même toit, convoqua pour la fin de janvier 1859 le premier *synode* qui ait jamais été tenu à la Guadeloupe.

Les retraites ecclésiastiques avaient lieu régulièrement; prêtres et fidèles entouraient leur évêque de respect et d'affection, quand, au bout de sept années de résidence, un bruit de séparation vint attrister les cœurs. Après ce long séjour dans les colonies, le temps n'était-il pas venu pour Mgr Forcade de respirer l'air plus tempéré de la patrie ? Consulté à ce sujet, le prélat répondit qu'il s'en rapportait à la décision du Saint-Père; elle fut affirmative et le premier *packet* anglais de janvier 1861, lui porta un décret du 11 novembre 1860, c'était sa nomination au siége de Nevers. Ce fut le samedi 16 mars qu'eurent lieu les douloureux adieux. Le même jour, la frégate l'Amazone sillonant la mer des Antilles emportait le pontife si regretté vers le rivage de la France.

L'évêque de Nevers se montra dans son nouveau diocèse ce qu'il avait été à la Guadeloupe, un prélat militant, excellent administrateur, plein de courage, d'énergie; suivant toujours et avant tout la ligne du devoir, sans jamais épargner pour l'accomplir, ni peines, ni fatigues et surmontant les obstacles avec une indomptable énergie. Sa piété était à la hauteur de sa foi, aussi se montra-t-il l'instigateur de plusieurs grands pèlerinages : *Chartres,* où il officia tandis que Mgr Pie portait la parole ; *Paray-le-Monial,* où l'attirait sa tendre dévotion au Sacré-Cœur ; *Lourdes,* où il eut avec Bernadette, la voyante inspirée, un entretien des plus satisfaisant touchant ses apparitions ; il l'interrogea aussi sur ce qu'elle allait devenir. — « Désireriez-vous, lui dit-il, avoir dans le monde un petit établissement sortable ? — Ah ! pour cela

non, répondit-elle vivement, je resterai bien ici avec les Sœurs ; — « Mais elles ne pourraient vous garder que si vous étiez sœur vous-même » — « Sœur, c'est impossible, je n'ai point de dot » — « Ceci n'est point un obstacle » — « Et puis, je ne sais rien et je ne suis bonne à rien » — « Vous *méconnaissez vos talents*, j'ai pu constater de mes propres yeux, en traversant la cuisine de l'hospice, que vous êtes bonne à quelque chose » — « A quoi donc ? » D'un air sérieux et convaincu : — « A *gratter* des *carottes* » Ne pouvant contenir un éclat de rire — « Bah ! ce n'est pas difficile cela » — « N'importe, il faut encore savoir le faire et s'y prêter volontiers ; du reste soyez tranquille on saura bien vous utiliser et vous apprendre au noviciat ce qui serait nécessaire. » — « Puisqu'il en est ainsi *j'y penserai* » — « Eh ! bien pensez-y, consultez votre confesseur et priez surtout la Sainte Vierge qui n'a pas dédaigné de vous apparaître, de vous obtenir de son Divin Fils les lumières et les grâces qui vous sont nécessaires. » Cette conversation fut suivie plus tard de l'heureuse conclusion dont elle avait été les prémisses. Bernadette devenait à *Saint-Gildard* (1) la sœur *Marie Bernard !*

Le prisonnier de Lieou-Kieou ne pouvait manquer d'assister au pied du trône pontifical à la canonisation des martyrs du Japon, à laquelle Pie IX avait convoqué les Evêques de la chrétienté pour les fêtes de la Pentecôte (1862) ; Mgr Forcade partit donc pour Rome le lundi 2 juin ; le 27, il rentrait dans sa ville épiscopale où devaient se rendre le 7 juillet l'Empereur et l'Impératrice. —

Le Concile du Vatican l'appela de nouveau à Rome, en 1870, et ce fut de cœur et d'âme, et en union de croyance avec le clergé de son diocèse qu'il prononça, en la mémorable séance du 13 juillet 1870, le *placet* relatif à l'infaillibilité doctrinale du successeur de Pierre..... Au mois de mars précédent, l'Evêque de Nevers avait fait un voyage à Paris et aurait eu avec l'Empereur, auquel il ne déguisait pas sa pensée, le dialogue sui-

(1) Maison-Mère de l'importante congrégation de Sœurs de la Charité et de l'instruction de Nevers. Mgr Forcade en revisa les constitutions qui furent approuvées par le Saint-Siège (8 septembre 1871).

vant (1) : « On dit, Sire, que vos armées quitteront Rome si » l'infaillibilité est définie. »

— « Non, mes troupes ne quitteront pas Rome. » — « Sire, » cette parole est pour vous et pour votre dynastie un gage de » bénédiction : car du jour où notre drapeau cesserait de flotter » auprès du Pape, daterait pous vous l'ère des malheurs !..... »

Le saint curé d'Ars fera plus tard la même prédiction qui, hélas ! ne s'est que trop réalisée..... Cependant, la guerre étrangère éclata bientôt. Mgr de Nevers se montra à la hauteur de sa mission en soutenant l'œuvre des tombes, des blessés, et des orphelins.

Plus tard, il fut un des instigateurs les plus ardents du denier de Saint Pierre ; l'amour de l'Eglise et celui de la Patrie, s'unissant toujours dans cette âme généreuse. A la mort de Mgr Chalandon, archevêque d'Aix, Mgr Forcade, désigné par le Gouvernement de la République pour lui succéder, fut préconisé comme tel, en Cour de Rome, le 25 juillet 1873.

Ne pouvant nous étendre sur tous les actes multiples de son administration, sur ce sol rougi au temps des martyrs par les Trophime et les Maximin, nous arrivons sans transition à ce qui touche à l'importante question du Japon.

Ce fut de cette rive de Lieou-Kieou, bénie par le premier missionnaire du Japon, au XIX[e] siècle, que l'on partit pour la moisson des âmes, lorsqu'en 1858 l'empire Japonais ouvrit ses portes. Alors la France, dans son traité, demanda la liberté de la religion en faveur de ses nationaux. Huit ans plus tard, au mois d'octobre 1866, Mgr Petit-Jean, était sacré à Hong-Kong. La crosse qui lui fut remise par le consécrateur, était un don de l'ancien Vicaire apostolique du Japon. Depuis ce jour, pas un fait important pour le rétablissement du catholicisme dans cette contrée ne s'opère sans son concours. C'est Mgr Forcade qui sacre Mgr Ozouf à Paris, le 11 février 1877, lorsque le Saint-Siège divise le Japon en deux vicariats apostoliques. C'est *lui* qui sème ses largesses plus que personne dans ces Missions qui lui sont chères. C'est *lui* enfin qui *intervient* près des

(1) Rapporté par Mgr de Cabrières dans son oraison funèbre de Mgr Forcade.

pouvoirs souverains pour demander la liberté de l'Evangile au Japon.

Le crédit de l'archevêque d'Aix devait faire mieux encore en s'ouvrant à Sa Sainteté Léon XIII, d'une pensée qu'il avait eue, et dont la réalisation se trouve dans ces quelques lignes écrites de Tokio, le 12 septembre 1885 : « A onze heures du matin, » Mgr Ozouf, spécialement délégué par le Saint-Père et arrivant » de Rome, était reçu comme Ambassadeur du Saint-Siège, par » S. M. le Mikado, qui promettait aux catholiques sa protection » souveraine des traités. » — Ajoutons que ce même jour, 12 septembre, à neuf heures et demie du matin, ce qui correspond à l'heure où Mgr Ozouf achevait de remplir son mandat, l'archevêque d'Aix, qui portait toujours le germe de la maladie contractée en Chine, succombait aux atteintes du choléra, victime de son zèle à visiter les malheureuses victimes du terrible fléau. —

Tertiaire de l'Ordre de Saint François d'Assise, Mgr Forcade occupait dans son beau palais archiépiscopal une toute petite chambre dénudée, — couchant sur un pauvre lit, — jeûnait tous les vendredis, — mais il cachait soigneusement les austérités de sa vie pénitente. Le regard de Dieu lui suffisait. Cependant, comme de tels exemples venus de si haut, sont bons à connaître et, s'il se peut à imiter, nous avons cru qu'il nous était permis d'en dévoiler le secret.

(Fin). Un humble servant de Marie.

EXTRAITS D'UNE LETTRE

écrite de Tokiò, en date du 30 août dernier, par M. l'abbé LIGNEUL, missionnaire apostolique au Japon Septentrional (1)

. . . . . Vous avez dû lire dans les journaux l'accident arrivé il y a six semaines, près d'une ville appelée *Wakamatsu.* Il y a eu autrefois un grand nombre de chrétiens et de martyrs en cet endroit. — Une montagne, volcan éteint depuis mille ans, a été lancée en l'air, le terrain s'est affaissé, un village considérable est devenu un lac ; environ cinq cents personnes ont été ensevelies dans le feu ou dans

(1) Ces extraits sont comme une affirmation de ce que nous avons dit sur l'état présent du Japon.

la boue, et un millier d'autres ont plus ou moins souffert. Monseigneur notre Évêque était parti de Wakamatsu, situé à quatre lieues de la montagne, trois jours auparavant. En revanche, il y a eu moins de tremblements de terre cette année dans les autres parties du Japon. Décidément nous ne sommes pas sur un terrain solide.

Les affaires du bon Dieu, heureusement ne vont pas mal. Depuis l'Assomption de l'année dernière nous avons eu plus de deux mille baptêmes d'adultes, à peu près dans toutes les conditions. Les plus curieuses conversions sont celles de scélérats condamnés à mort. Dans une ville appelée Chiba, il y en a eu sept ; le dernier, était coupable de plusieurs homicides. Grâce à la bienveillance du préfet, le catéchiste pouvant entrer librement dans la prison, s'adresse aux grands coupables pour les préparer à la mort. Tous l'écoutent, mais plusieurs *n'entendent* pas. Quelques uns entendent, mais ne comprennent pas. Le dernier, seul, fit une conversion si sincère, que son changement fut regardé comme un miracle. Quand on le pendit, le catéchiste, nommé Makino, était à genoux au pied de la potence, lui présentant la croix et récitant le chapelet. Au moment suprême où le bandit, devenu un *élu* par le baptême, allait quitter la terre pour entrer au ciel, le catéchiste lui donna ses *commissions* pour Notre-Seigneur et la Sainte-Vierge, au grand ébahissement des païens présents, qui ne pouvaient s'expliquer ni un pareil message, ni une pareille mort.

— Voici un second trait qui montre le travail de la grâce et l'acheminement des âmes à la lumière. Le sous-préfet de la ville de Sakara, dans le département de Chiba, (ces termes vous surprennent sans doute, mais c'est que nous sommes en pays civilisé, on se croirait en France), ce sous-préfet donc permit d'abord à sa femme d'être baptisée, mais à la condition que ses deux enfants ne le seraient pas et que les missionnaires ne mettraient jamais les pieds chez lui. Cependant, après le baptême de la femme, vint celui de la fille âgée de 12 à 13 ans. Restait encore le petit garçon. Ah ! pour le coup, il protesta qu'il n'y consentirait jamais. L'enfant qui voyait et entendait tous les jours sa mère et sa sœur prier, apprit vite les prières et le catéchisme. Et tous les jours au moins une fois, il disait à son père : « Laissez-moi baptiser, je ne veux pas aller en enfer » avec vous. » — « Il n'y en a point », disait le père. — « C'est vous » qui le dites, reprenait le petit, mais cela n'y fait rien ; cela n'em» pêche pas qu'il y en ait un, le bon Dieu l'a dit. » — Le père, afin d'avoir la paix, le fit baptiser. Il n'y gagna rien, à présent sa femme et ses enfants lui disent : « Vous voulez donc vous damner » tout seul ? » Leur conduite et leur joie le renversent. Au fond il en est fier le pauvre homme. Lors du dernier passage du mission-

naire, il a tenu *absolument* à le loger chez lui, tout en affirmant « qu'il n'aime pas la religion, mais qu'il estime les gens de bonne compagnie ». Là dessus, la fille ayant fini ses études primaires, il s'est agi de la mettre en pension chez les Sœurs de St-Paul, à Tokio, pour apprendre le français et recevoir l'éducation européenne. « Que ma femme fasse ce qu'elle voudra, déclara le père, pour moi je n'aime pas ces choses là, et je ne m'en occuperai pas. » La femme, profitant de la permission, arrangea tout pour mettre sa fille à St-Paul. Deux jours avant leur départ, le père vint lui-même à Tokio. Il visita l'école des Sœurs, se rendit compte de tout, et, très satisfait de ce qu'il voyait, annonça l'arrivée prochaine de sa femme et de sa fille.

En effet, deux jours après elles descendaient à l'établissement sans se douter qu'il y fut venu. Les ferventes néophytes communièrent à l'intention du digne homme, afin d'obtenir son entière conversion elles prièrent pour cette âme et pour tant d'autres pareillement retenues, par la faiblesse humaine, loin de la vérité, afin qu'ouvrant les yeux à la lumière de la foi, elles suivent sans défaillance les sentiers de la justice et de la vérité. ....

Que nos lecteurs veuillent bien entrer dans les vues apostoliques du zélé missionnaire en conjurant le Seigneur, par l'Immaculée Marie, de bénir et de féconder ses pieux efforts.

CHARTRES et l'IMMACULÉE-CONCEPTION

Oui, je le crois ! Elle est Immaculée
La Vierge d'Israël, Mère du Roi des rois.
Le Ciel a prononcé ! Notre attente est comblée
Oui, je le crois ! (*bis.*)

C'est la Foi des Chartrains : *Elle est Immaculée !*
Le Passé, le Présent instruiront l'Avenir,
Et tu verras sa voix à notre voix mêlée,
Tendre Mère, pour te bénir !

Prophète inconscient : *Elle est Immaculée !*
Murmure le Druide à genoux en ce lieu.
Entends des fiers Gaulois t'acclamer l'assemblée :
Vierge et Mère ! . . . Mère de Dieu.

Docteurs Chartrains, parlez : *Elle est Immaculée !*
Fulbert, Yves l'ont dit ; cent autres après eux
Résumant ses splendeurs l'ont ainsi proclamée.
Chartres s'est fait l'écho des cieux.

Parle aussi, Temple saint : *Elle est Immaculée!*
Répétent ses Trésors. Si tes fils se taisaient,
O Mère, ta grandeur ne serait point celée ;
Ces pierres même la crieraient ! !

Nous taire ? Oh non ! Jamais ! *Elle est Immaculée !*
Rome a parlé ! Soudain, dans nos murs glorieux
Nous voyons des Chrétiens la foule accumulée
Venir comme au temps des aïeux.

Ils chantent avec nous : *Elle est Immaculée !*
Et leur main te couronne, O Vierge du Pilier,
Et dans ta vieille Crypte, enfin renouvelée,
Le monde entier revient prier.

Toi qu'exaltent aux cieux les lyres éternelles
Des Archanges ravis, des ardents Séraphins,
Daigne agréer l'accent de nos lèvres mortelles ;
O Mère, bénis tes Chartrains !

Oui je le crois ! Elle est Immaculée
La Vierge d'Israël, mère du Roi des rois ;
Chartres, réjouis toi ! Ton attente est comblée
Oui je le crois ! Oui je le crois !

H. D.

MARTYROLOGE de L'ÉGLISE de CHARTRES *(Suite)*

(*Erratum du n° de novembre.* — Le lecteur est prié de rectifier une longue transposition qui a été faite dans l'impression du dernier article sur le Martyrologe chartrain.

Depuis ces mots : *Il convient peut-être*, 32me ligne de la page 269, jusqu'à ces mots : *Saint Avit continuait son séjour*, avant-dernière ligne de la page 270, il y a environ une page. Or toute cette partie doit être reportée avant la 3me ligne de la page 272, c'est-à-dire avant ces mots : *Par reconnaissance Childebert fit embellir l'église.*

L'auteur de ces articles profite de l'occasion pour remercier ses zélés correspondants. Il prie tous les lecteurs de la *Voix* de vouloir bien l'aider à rendre aussi complète que possible la liste de nos saints, même de ceux qui ne firent que passer sur le territoire compris dans les limites anciennes ou nouvelles du diocèse de Chartres. Offrandes et renseignements destinés à ce travail doivent être adressés directement à M. le Curé de Saint-Avit, près Illiers.)

Nos 80 à 83. Saints Bienheuré, Mondery, My, Dié, Baudemir. — Vers l'époque de Saint Avit vivaient en anachorètes aux environs de Blois :

Saint Bienheuré (Béatus) à Candé,
Saint Mondery (Mundericus) à Cellettes,
Saint My (Medycus) à Huisseau-sur-Cosson,

Saint Dié (Deodatus) au village qui porte son nom.

Saint Baudemir (Baldomirus) ou Bomer, à Bauzy vers Bracieux.

Le bréviaire inscrit les trois premiers au rang des Saints patrons de l'Église de Chartres, donne une leçon particulière pour Saint-Dié et mentionne Saint Baudemir le 24 avril.

Saint Dié originaire de Bourges était religieux à Issoudun (Iccium) sous la conduite de Saint Phalier (525) lorsqu'un prêtre du diocèse de Chartres, natif du Blésois, nommé Baldomirus, le décida à venir dans le Vendomois, en lui vantant les mérites de son évêque. Saint Dié réunit quelques disciples, construisit un monastère où pendant quarante ans les rois et les peuples le visitaient à l'envi. L'histoire nous a conservé avec des détails qui fixent les dates le souvenir de deux visites royales; celle que lui fit, sur le conseil de Saint Solenne évêque de Chartres, Clovis encore catéchumène (495), dans une de ses expéditions contre Alaric, et celle de Childebert en marche vers Narbonne (532) pour aller délivrer sa sœur Sainte Clotilde la jeune qui rachetait de son sang le droit de rester catholique dans une cour arienne (1).

On a identifié (2) Saint Baudemir avec Saint Bomert d'Authon mais l'identité est difficile à admettre.

Saint Bomert d'Authon naquit en Aquitaine, celui-ci dans le Blésois;

Il fut religieux de Mici, celui-ci d'Issoudun;

Il vint dans le Perche et fut ordonné prêtre sous Saint Innocent du Mans (532-545) et celui-ci était déjà prêtre et avait eu le temps d'installer Saint Dié dans le Vendômois avant le baptême de Clovis (495); (3)

Il mourut près d'Authon le 4 août 570 et celui-ci le 13 novembre près de Bauzy.

Il ne faut donc pas les confondre.

Nos 84-85. Saints Lubin, Aubin. — Saint Lubin, né dans le Poitou, reçut les premières notions de lecture d'un moine de Noaille, où il se fit lui-même religieux et demeura huit ans. La réputation de Saint Avit étant parvenue jusqu'à lui, il résolut de se mettre sous la direction d'un maître si renommé et se rendit auprès de lui dans le Perche-Dunois. C'est alors qu'un diacre, nommé Nileffus par les plus anciens manuscrits et confondu par le plus grand nombre avec Saint Calais (Carileffus) qui était prêtre et encore à Piciacus, lui donna les premiers conseils; mais Saint Avit l'envoya éprouver sa vocation dans une communauté plus importante. Celui-ci s'en alla donc avec un diacre dans l'intention de se présenter au monastère de Lerins récemment fondé; ils parcoururent ensemble les bords de la Loire, visitèrent Saint Hilaire évêque de Javoux en Gévaudan, dont le siège est transféré

(1) Darras XIV 446. — (2) Abbé Cochard 209. — (3) Vita S. Deodati Bolland.

à Mende (1); ils arrivèrent auprès de Saint Loup alors anachorète à l'île Barbe, plus tard évêque de Lyon et se séparèrent. Le diacre s'éloigna et Saint Lubin resta là pendant cinq ans.

Les soldats des rois francs Childebert, Clotaire et Théodebert en guerre contre Gondomar roi des Burgondes (534) imaginèrent les plus cruels tourments pour lui faire révéler les richesses du monastère; ils lui serrèrent fortement des cordes autour de la tête, lui écorchèrent les pieds et le plongèrent dans l'eau froide à plusieurs reprises. Il souffrit tout avec constance sans trahir le secret de ses frères. C'est alors (534) qu'il revint à Piciacus avec Saint Euphronius et Rusticus. Saint Avit le reçut cette fois, lui confia l'une des principales dignités de son monastère et se plaisait à recevoir de lui les soins qu'exigeait son extrême vieillesse.

A la mort de Saint Avit, Saint Lubin se retira avec ses deux amis dans le désert de Charbonnières, pendant cinq ans. Le B. Œtherius évêque de Chartres (527-544) l'ayant promu au diaconat et à la prêtrise, le fit venir à Brou pour gouverner un monastère déjà célèbre, situé à Saint Romain ou à Saint Etienne des Tonnes (2), il lui confia aussi la direction spirituelle des religieuses de la contrée, l'envoya demander à Saint Césaire d'Arles (506-542) les règles de la perfection monastique que le saint évêque venait de rédiger. Il était accompagné du B. Aubin, évêque d'Angers selon les Bollandistes, ou seulement diacre de l'Église de Chartres d'après Dom Liron (3). Dans ce voyage il manifesta l'intention de quitter sa charge d'abbé et d'aller s'ensevelir à Lerins, le rêve de toute sa vie; mais Saint Césaire l'en dissuada et le fit retourner à Brou. C'est là que Saint Avit, mort depuis plusieurs années, lui apparut tout resplendissant de beauté pour l'avertir de corriger un frère.

C'est de là que Childebert l'éleva sur le siège épiscopal de Chartres, dont il fut par la sagesse de son administration et l'éelat de ses miracles, un des plus illustres pontifes.

Avant d'être évêque il apaisa un orage à Charbonnières; à Brou, il éteignit un incendie; dans une visite pastorale à Alluyes, il rendit la vue à un aveugle; à Châteaudun, il ressuscita la fille du seigneur Baudelemis; à Rueil, près de Saint-Cloud, il rendit la santé à un hydropique; à Paris, il préserva l'église de Saint Laurent, en feu; à Chartres, à la prière de la sœur du malade, Mallegondis (Sainte Monégonde), il guérit un de ses prêtres, Saint Caletric (4), en l'oignant de l'huile sainte; aucun malade ne s'éloignait de lui sans avoir recouvré la santé. Il siégea ainsi jusqu'en 557, fut inhumé dans l'église dédiée à Saint Martin Candide, évêque de Chartres, et fut remplacé par Saint Caletric.

(1) Fêté le 25 septembre. — (2) Gouverneur, le Perche, 203. — (3) D. Liron, Singularités historiques.
(4) Vita Leobini.

Nos 86-87. Saint Caletric et Sainte Monegonde. — Saint Caletric régna dix à douze ans. Le 17 novembre 567 il assista au IIe Concile de Tours et mourut peu après. Son tombeau du VIe siècle, découvert en 1703, lors de la démolition de la chapelle de Saint Nicolas est actuellement conservé dans la crypte. Ce pontife, doué d'une figure noble et belle, unissant aux plus grandes vertus des connaissances variées et des talents agréables, fut, selon Saint Fortunat son panégyriste, la personnification de cette urbanité romaine qui, à l'ombre des cloîtres, conservait encore quelques représentants (1).

Il avait une sœur, née comme lui à Chartres, et nommée Monegonde (2). Celle-ci, après avoir perdu ses enfants, se bâtit à Chartres, du consentement de son mari, une cellule où elle s'enferma pour servir Dieu, elle s'en alla ensuite à Tours continuer auprès de la Basilique de Saint Martin, sa vie de prières et de mortifications (3). Après sa mort, ses restes furent portés à Chimay-en-Hainault et l'église collégiale de cette ville lui fut dédiée (4). Elle est aussi patronne d'Orphin, près Dourdan.

Nos 88-90. Saints Arnoult, Scariberge, Patrice. — Saint Arnoult, baptisé par Saint-Remi, fut, jeune encore, reçu à la cour de Clovis qui lui fit épouser sa nièce, Scariberge. L'évêque de Reims ayant conseillé aux jeunes époux de garder une continence perpétuelle, Scariberge resta dans sa famille et Arnoult visita les grands centres religieux : Rome, Constantinople et Jérusalem pendant dix-sept ans. A son retour par Ravenne et Reims, Saint Remi lui fit renouveler le vœu de chasteté, ainsi qu'à son épouse, et l'ordonna prêtre. Il partit alors pour prêcher l'évangile en Espagne, mais à son passage par Tours les habitants l'arrêtèrent, le gardèrent quelque temps pour évêque et ne le laissèrent continuer sa route qu'après lui avoir fait promettre de revenir au milieu d'eux. Il revint en effet, se rendit à Reims pour prier au tombeau de Saint Remi et visiter une dernière fois Scariberge. Il y trouva le martyre : les serviteurs de la sainte, mécontents des observations et corrections de leur maître le frappèrent avec tant de cruauté qu'ils le mirent à toute extrémité. Avant de mourir il demanda à Sainte Scariberge de faire transporter son corps à Tours, et l'on exécutait sa dernière volonté lorsqu'une puissance miraculeuse arrêta le cortège dans la forêt d'Yveline, aux environs de Dourdan. Saint Arnoult y reçut la sépulture, Sainte Scariberge resta auprès de lui, fit construire un monastère qui fut Saint-Remi-des-Landes, et y vécut pendant dix ans sous la direction spirituelle de Saint Patrice que l'on dit avoir été son parent (5).

(1) Lépinois I, 22. — (2) Mallegonde, vita Leobini. — (3) Grégoire de Tours, Barthélemy VI, 247. — (4) Souchet I, 426.
(5) Souchet I, 436.

FAITS RELIGIEUX

Clôture du Jubilé Pontifical. — Un décret de la Congrégation des Rites, en date du 1er novembre, porte que le Pape a bien voulu concéder de grand cœur, sur la proposition de plusieurs évêques, que le Saint-Sacrement soit exposé le 31 décembre prochain dans toutes les églises métropolitaines, cathédrales, collégiales et paroissiales, et qu'après la récitation des litanies de la Sainte Vierge avec oraisons pour le Pape et pour l'Eglise, la bénédiction soit donnée au peuple.

Le Pape accorde une indulgence plénière aux fidèles qui prieront ce jour-là pour la tranquillité de l'Eglise et du Saint-Siège et pour la conversion des pécheurs.

Les Vén. Perboyre et Chanel. — On a annoncé pour la fin de l'année la publication des décrets relatifs à la béatification des vénérables Perboyre, lazariste; et Chanel, mariste. C'est une double joie, une double gloire pour nous, dit l'organe de la Société des Missions étrangères. Comme les efforts des missionnaires et de nos chers associés seront fécondés, quand, du haut du ciel, nos deux premiers martyrs béatifiés imploreront pour nous la bénédiction du Maître de la moisson ! Ces décrets ont été promulgués le 19. *Missions.*

Note du cardinal Rampolla aux puissances. — La note que le cardinal Rampolla a rédigée, pour expliquer le véritable caractère de la visite de Guillaume II à Rome, a été remise à toutes les puissances. Cette note rectifie les renseignements inexacts donnés par la presse et appelle l'attention des Gouvernements sur les vexations que M. Crispi fait subir au Souverain-Pontife, dont il ne respecte même pas l'exterritorialité.

L'Ambassade près le Vatican. — L'ambassade française près le Souverain-Pontife a été maintenue par la Chambre, après un important discours du ministre des Affaires Etrangères.

L'esclavage. — La Société anti-esclavagiste qui s'est formée en France, après les révélations pleines d'horreur de Son Eminence le cardinal Lavigerie, annonce qu'elle reçoit dès maintenant les souscriptions pour l'œuvre de l'abolition de l'esclavage. Les noms des souscripteurs seront imprimés dans un Bulletin qui paraîtra le 25 de chaque mois. Dès maintenant aussi, les demandes d'enrôlements libres, pour les expéditions militaires acceptées par les gouvernements intéressés à la suppression de l'esclavage, sont reçues et régulièrement inscrites par une Commission prise dans le sein du Conseil. S'adresser à M. le Directeur de la Société anti-esclavagiste, rue du Regard, 11, Paris.

L'Assemblée de Romans. — En 1788, les Etats du Dauphiné réunis à Romans formulaient des vœux pour la réforme de l'état de choses existant. On sait comment la révolution étouffa les légitimes aspirations qui se produisaient alors en France, et auxquels le roi, la noblesse, le clergé aussi bien que le peuple s'étaient associés. Ce ne fut pas une réforme qu'elle fit, mais une épouvantable destruction. Les ruines qu'elle accumula ne sont pas encore relevées.

Deux cents descendants des députés de Romans se sont réunis pour formuler de nouveau les vœux légitimes de la France. Cette assemblée commémorative s'est ouverte par un service solennel ; Mgr de Cabrières y a prononcé un éloquent discours.

A la dernière réunion générale, à laquelle assistaient trois mille personnes, M. de Mun a, dans un magnifique discours, montré que la Révolution n'avait rien fait pour l'ouvrier; il a protesté particulièrement contre le travail des femmes dans l'atelier, travail honteux et immoral dans une société chrétienne.

Congrès.—Indépendance du Souverain-Pontife.—Les catholiques de Lyon préparent pour le 2 décembre une réunion où, sous la présidence de M. Lucien Brun, sénateur, il sera traité de l'indépendance du Souverain-Pontife et des droits de l'Eglise. — Ainsi des adresses énergiques pour réclamer le rétablissement du pouvoir temporel du Pape sont arrivées récemment à Rome d'Angleterre, d'Allemagne, de Suisse, de Hollande.

Deuils récents. — L'Église de France a fait encore de grandes pertes en la personne de trois Évêques : N. N. S. S. Bougaud, de Briey et Besson, — Mgr Bougaud était âgé de 64 ans; il avait été nommé évêque de Laval le 8 novembre de l'an dernier; c'est le 8 novembre que le télégraghe a apporté la nouvelle de sa fin. Il succédait à Mgr Maréchal qui, lui aussi, siéga quelques mois à peine.

— Mgr de Briey, évêque de Sain-Dié (Vosges) avait succédé, en 1876, à Mgr Caverot, promu à l'archevêché de Lyon et cardinal. Le frère puîné de l'évêque de Saint-Dié est évêque de Meaux. Ces deux prélats avaient fait partie du chapitre de Poitiers, sous l'administration du cardinal Pie. — Mgr Besson, évêque de Nîmes, écrivain et orateur distingué, a eu un épiscopat fécond en œuvres utiles à son diocèse et à l'Eglise.

Le frère du héros de Loigny, M. de Sonis. — Le brave général de brigade de Sonis, qui commandait une brigade de cavalerie du 17e corps à Mautauban, et qui était le frère cadet du général de division de Sonis, l'héroïque et si pieux combattant de Loigny, est mort subitement, à la suite d'une crise hépathique, à 57 ans. Si elle a été subite, elle a trouvé le général, très fervent et très pieux chrétien, prêt à paraître devant Dieu.

Religion et Science. — L'Institut a décidé que cette année le montant des intérêts du capital légué par M, Garnier pour favoriser les voyages d'exploration, soit dans la haute Asie, soit dans l'Afrique centrale, serait accordé aux missionnaires d'Afrique.

— *De la Séparation de l'Eglise et de l'Etat* et de ses conséquences relativement aux libertés religieuses. C'est le titre d'une importante étude publiée par M. Paul Besson, docteur en droit, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, ancien député, chevalier de St-Grégoire-le-Grand. (Paris, Retaux-Bray, 82, rue Bonaparte. Prix : 50 centimes.) Dépôt au Grand-Séminaire de Chartres. La lettre écrite à l'auteur par le Cardinal Rampolla, au nom du Souverain-Pontife, est la plus autorisée des approbations.

On trouvera dans cet opuscule, qui est bien de circonstance, les plus claires notions sur le Concordat, les articles organiques et autres lois qui s'y rapportent et sur l'effroyable situation qui attend les catholiques, si la séparation de l'Eglise et de l'Etat vient à se produire.

— L'Institut catholique de Paris a eu sa réunion générale le mercredi, 14. Les évêques présents ont constaté les succès croissants de leur œuvre commune, à laquelle doivent s'intéresser tous les catholiques.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Une corbeille de fleurs artificielles pour le sanctuaire du Pilier.

Lampes. — 98 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en novembre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre. 74 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 3, A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6. Devant la statue du Sacré-Cœur, 5.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 300.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 225.

Nombre de visites faites aux clochers : 135.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En novembre, ont été consacrés 43 enfants, dont 17 de diocèses étrangers.

— La fête de la Toussaint s'est passée, à la cathédrale, avec la solennité de cérémonies et de chants qui convient à un tel jour. Le sermon entre les deux vêpres a été prêché par M. l'abbé Verret, professeur à l'Institution Notre-Dame, licencié-ès-lettres, qui a présenté dans un beau langage les trois vertus théologales comme conditions et moyens de sainteté. Le temps, devenu moins mauvais le 2 novembre que le 1er, a permis la procession au cimetière.

— Le 4 novembre Mgr Lamaze, évêque mariste, vicaire apostolique de l'Océanie centrale, faisait son pèlerinage à N.-D. de Chartres. Le lendemain, Sa Grandeur présidait la fête de St-Charles, patron du grand séminaire de Chartres, et officiait pontificalement dans la chapelle de la communauté, entouré de plusieurs chanoines de la cathédrale.

— Le 13 novembre, Mgr Coullié, évêque d'Orléans, a dit la sainte messe en l'église de Notre-Dame de Sous-Terre. Sa Grandeur se rendait aux obsèques de son ancien et bien regretté vicaire-général, Mgr Bougaud, évêque de Laval.

— Le 14, veille de la fête de Saint Eugène, patron de Mgr l'Evêque de Chartres, le chapitre, le clergé de la ville, les institutions ecclésiastiques et les députations des Communautés ont été offrir leurs hommages au premier Pasteur du diocèse. — Le 15, selon l'usage annuel, a eu lieu à l'évêché la réunion générale de l'Œuvre de la Propagation de la foi. Après le compte-rendu annuel, des communications verbales fort intéressantes ont été données par des Sœurs de Saint-Paul, Supérieures d'établissements orientaux, revenues pour quelque temps en France où les ramenaient soit la maladie, soit les affaires de leurs maisons respectives.

— Le 21, la fête de la Présentation de la Sainte Vierge a été solennisée en beaucoup d'églises et chapelles, comme jour de consécration au Seigneur à l'instar de Marie. — Au grand séminaire, la plupart des prêtres de la ville étaient réunis dans le lieu saint auprès de leur vénérable évêque pour la rénovation des promesses cléricales. A la crypte, les jeunes clercs de Notre-Dame et leurs maîtres, avaient une cérémonie analogue pour leurs pieux engagements devant la vierge aux miracles. — Ailleurs, c'étaient des religieuses où leurs élèves, déclarant de nouveau leurs désirs de sanctification sous le patronage de la Sainte Vierge. Nous n'entreprendrons pas de nommer tous les prédicateurs de ces diverses cérémonies.

— Le R. P. Pianet, le missionnaire de Banam au Cambodge, nous a accusé réception des premières sommes que nous lui avons adressées pour la construction de son église en l'honneur de N.-D. de Chartres. Il remercie en ces termes les donateurs : « Que N.-D. de Chartres les comble de ses faveurs et surtout qu'Elle leur donne beaucoup d'imitateurs ! . . . Je vous disais dans ma dernière lettre que je voulais que notre nouvelle église consacrée *Virgini Pariturœ* fut l'annonce prophétique de la conversion d'un grand nombre d'infidèles dans cette contrée. Je demandais des prières à cet effet. Quelques âmes m'ont entendu et ont réellement prié, j'en ai la conviction. Car, depuis cette époque, c'est une véritable procession de catéchumènes qui assiègent ma porte. La plupart, il est vrai, viennent à moi poussés par la faim ou les dettes. Mais qu'importe ? La grâce a tant de chemins pour mener à Dieu ! »

(On peut continuer de nous adresser à Chartres des offrandes pour l'église du Cambodge. Les personnes qui désirent des timbres du Sacré-Cœur, sont priées d'écrire directement à M. le Curé de Soizé, par Authon, Eure-et-Loir. Il en donne cent pour une offrande d'un franc, et un total d'offrandes assez important a déjà été recueilli par ce moyen)

— La réunion trimestrielle de l'*Œuvre dominicale* avait attiré à la Crypte, le 9 novembre dernier, un auditoire plus nombreux que de coutume ; ce qui prouve que les sympathies des fidèles de Chartres lui sont toujours acquises et qu'ils tiennent à *protester*, par leur présence, contre la violation du saint jour ; la *protestation* étant un des buts de l'œuvre ainsi que *l'action personnelle*, et *la réparation* de la profanation du dimanche dont une amende honorable au sacré cœur de Jésus, à l'usage des associés, est la touchante expression.

Monsieur l'abbé Brugidou, le directeur général de *l'Adoration réparatrice des nations catholiques*, auquel le zélé directeur de l'œuvre dominicale avait gracieusement cédé la parole, a raconté avec

beaucoup d'intérêt à ses auditeurs, l'origine des prières expiatoires des 40 heures qui se perpétuent à Rome depuis leur institution en 1593, époque à laquelle le pape Clément VIII les établit, dans une pensée de *réparation universelle*, « pour obtenir du Seigneur la fin des « calamités redoutables et prolongées qui pesaient sur la chrétienté. » Ce grand pontife s'étend surtout dans sa bulle d'institution, « sur « l'affliction que lui cause, par dessus tout, l'état lamentable de ce « que fut autrefois le très noble et très florissant royaume de « France, aujourd'hui et depuis tant d'années désolé par l'ébran- « lement de ses affaires et l'excès de tous ses maux. »

Pour arriver à réaliser l'idée grandiose de Clément VIII, il fallait que toutes les nations de l'univers catholiques s'unissent pour jeter tour à tour vers le ciel le *Parce* réparateur ; c'est ce qui est advenu de nos jours par le partage entre les nations catholiques de chacun des jours (1) de la semaine, pour offrir à Dieu ce tribut d'expiation et d'amour.

C'est un Français qui béni, encouragé, approuvé par le Souverain Pontife, a pris cette iniative ; — la France, après ce qu'elle avait reçu depuis trois siècles de prières des autres nations, pouvait bien à son tour leur rendre, et cela au centuple, tout ce qu'elles lui avaient donné, par la diffusion dans l'univers entier, de l'admirable association en faveur de laquelle Sa Sainteté Léon XIII a daigné attacher de nombreuses indulgences. Les adhésions les plus flatteuses de l'épiscopat ; une lettre autographe de félicitations au *directeur de l'œuvre* (2), le nombre si multiplié des associés, peuvent montrer dans l'association **Réparation** des nations catholiques l'arc-en-ciel qui fait présager à la terre la fin du déluge de maux dont elle est accablée.

M. Piau, supérieur du Grand-Séminaire, a été nommé par Monseigneur l'Évêque, directeur diocésain de cette œuvre magnifique établie dans la cathédrale depuis plusieurs années.

— Le dimanche 18 novembre, a eu lieu dans l'Eglise Saint-Pierre, le sermon de charité en faveur des Pauvres malades des paroisses Saint-Pierre et Saint-Aignan. M. Drouin, curé de Beaumont-les-Autels, chargé de plaider cette cause toujours si touchante, s'est montré à la hauteur de sa mission, dans un discours rempli de pieuses considérations et d'aperçus élevés.

La quête et un beau salut en musique a terminé la cérémonie.

— Le 8 décembre, la procession aux flambeaux à la Crypte, commencera après le Salut du Saint-Sacrement, vers cinq heures.

(1) Le jeudi est échu à la France.

(2) M. l'abbé Brugidou, du diocèse de Lyon, résidant à Rome, rue des Pins, où est le centre de l'œuvre.

— La fête de l'Adoration mensuelle sera célébrée à l'Hôtel-Dieu, le 6 décembre ; sermon par M. l'abbé Tissier. — Celle de novembre, à l'asile des Petites-Sœurs-des-Pauvres, a eu pour prédicateur, M. l'abbé Trévet, curé de Neuvy-en-Dunois. L'Eucharistie, grand moyen d'action de grâces vis-à-vis de Dieu et vis-à-vis des hommes, tel a été le sujet de son excellente instruction.

— Le service anniversaire pour les victimes de la bataille de Loigny sera célébré, le lundi 3 décembre, dans l'église de cette paroisse. Le discours sera prononcé par M. l'abbé Hautin, chanoine honoraire, curé de Marboué. (On nous apprend que M. le Curé de Marboué prêchera la station de l'Avent à la cathédrale d'Orléans).

Nominations. — M. l'abbé Mauger, curé de Pontgouin, a été nommé chanoine titulaire de la cathédrale de Chartres. Cette nomination a été agréée par un décret du Gouvernement.

M. l'abbé Grandet, professeur à la Maîtrise depuis vingt-cinq ans et prêtre sacristain de la cathédrale, a été installé chanoine honoraire, le 21 novembre. M. l'abbé Grandet, élève de la Maîtrise dès la fondation de cette institution (1853) a été le premier prêtre fourni par elle au clergé diocésain. Nous sommes l'interprète de tous les clercs de N.-D., en félicitant ici leur aîné.

M. l'abbé Loriot, curé d'Oisonville, est transféré à Pontgouin. M. l'abbé Pajot, curé d'Ollé, est transféré à Luplanté. M. l'abbé Poyeau Amédée, curé de Charray, est transféré à Cormainville, en remplacement de M. l'abbé Lefranc, que son âge très avancé et l'état de sa santé ont forcé à donner sa démission.

NÉCROLOGIE

Nous demandons les pieux suffrages de nos lecteurs pour les défunts dont les noms suivent :

1° M. l'abbé **Bordier** (Pierre-Louis) chapelain de l'hospice de Saint-Brice, à Chartres, décédé le 27 octobre 1888 — M. Bordier naquit à Réclainville, le 7 octobre 1810. Il fut promu à la prêtrise le 2 novembre 1834 et nommé curé de Gironville, le lendemain. Transféré à la cure de St-Prest, le 25 mars 1835, il en sortit pour devenir chapelain de Saint-Brice, le 15 décembre 1849 ; il fut nommé chanoine honoraire, le 2 janvier 1854.

C'est le lundi 29 octobre qu'ont eu lieu les obsèques du vénéré chapelain. Le clergé de Chartres et d'autres prêtres, les administrateurs et tout le personnel de l'hospice, un nombre considérable d'habitants de la ville, remplissaient l'église de Saint-Martin-au-val. Deux curés du diocèse, proches parents de M. Bordier, étaient au premier rang des personnes qui tenaient le deuil. Après la messe

très solennellement chantée, un des anciens élèves du défunt, M. l'abbé Percebois, curé de Saint-Hilaire à Nogent-le-Rotrou, a prononcé une allocution qui témoignait de sa reconnaissance comme de sa douleur; il interprétait parfaitement les sentiments de l'assemblée sainte, en louant surtout la bonté, la charité du chapelain bien aimé. Sur ce sujet le *Courrier d'Eure-et-Loir* a rendu ainsi hommage à M. l'abbé Bordier :

. . . . Son cœur ouvert à tous, son âme si bonne et si franche, illuminaient en quelque sorte sa souriante et bonne figure.

Les étrangers eux-mêmes le pouvaient juger et apprécier rien qu'à le voir. Que dire de ceux et de celles qui puisaient, sans craindre de les épuiser jamais, aux trésors de son cœur.

Saint-Brice, sa paroisse quasi officielle, Sainte-Elisabeth, rameau détaché par les circonstances de l'arbre qu'il devait vivifier, en ont eu des preuves sans nombre.

Combien de fois les anges et les anges seuls, l'ont suivi dans les heures de nuit, portant à la vénérée mère Valentine, dans les derniers mois de sa vie, le pain des forts, dont son grand cœur avait besoin, mais que sa santé épuisée ne pouvait attendre, jusqu'à l'heure bien matinale pourtant, où le vénéré serviteur de Dieu eût pu offrir pour son œuvre les saints mystères. . . . .

Qui dira jamais tout ce que l'abbé Bordier a fait pour son Dieu !

Un jour entre autres, et qui s'en souvient après de si longues années ? avec un autre saint prêtre que nous espérons n'avoir point à nommer encore de longtemps, il avait arraché, au péril de sa vie, les Saintes-Espèces qu'un incendie épouvantable allait dévorer.

C'était au Coudray — cela date de loin.

Tous deux, le soir, les vêtements en lambeaux, rapportaient en l'église Saint-Brice, en alternant la psalmodie des psaumes liturgiques, la Sainte-Eucharistie, sauvée par eux. Là encore, les anges seuls étaient témoins de l'héroïsme de leur foi.

Combien d'autres actes que Dieu seul connaît en dehors des mérites sans nombre que nous pourrions relater ici et que personne n'ignore. Bon et saint abbé Bordier, Dieu les a récompensés aujourd'hui pour vous, ces soupirs de votre cœur, ces larmes précieuses, ces efforts si généreux par lesquels vous avez gagné à lui tant d'âmes de vieillards, d'enfants, de jeunes gens et de jeunes filles qui vous doivent leur salut où la grâce incomparable d'une vie chrétienne. . . . .

2° M. l'abbé **Nicolas** (Jacques), curé de Prasville. — Il naquit le 2 février 1810 à Saint-Rémy-sur-Avre. Ordonné prêtre le 2 novembre 1834, il fut aussitôt nommé curé de Prasville et il est

resté cinquante-quatre ans à la tête de cette paroisse, où il est décédé le 27 octobre 1888, dans sa 78me année. A la cérémonie d'inhumation qui a eu lieu le 29, M. le curé du canton a lu en chaire une lettre qui lui arrivait de l'évêché et qui valait toute une oraison funèbre : « Monseigneur appréciait en lui (en M. Nicolas) la vivacité et la vigueur de sa foi, et un zèle persévérant pour le maintien et la défense des pratiques et des mœurs chrétiennes. Si la paroisse de Prasville s'est maintenue religieuse et croyante, elle le doit en bonne partie à l'énergique fermeté de cette âme sacerdotale qui, malgré ses allures un peu militantes, ne recherchait en somme que la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes qui lui étaient confiées. »

3° M. l'abbé **Piédallu** (Pierre), curé de Luplanté, décédé subitement le 1er novembre pendant sa messe à Ermenonville-la-petite, sa paroisse de binage — M. Piédallu était né à Châteaudun, le 29 avril 1824. Ordonné prêtre le 18 septembre 1847, après une année de professorat à St-Cheron, il fut nommé le 1er octobre vicaire de La Loupe ; le 10 décembre 1849, curé de Challet ; le 19 mai 1872, curé de Luplanté.

M. l'abbé Piédallu, dans les différents postes qu'il a occupés, a toujours eu l'affection de ses confrères et de ses paroissiens. Il paraît probable que le binage a abrégé ses jours. La veille de la Toussaint, administrant une malade, dit un témoin, il avait la face si jaune et si tirée qu'il paraissait avoir plus besoin des derniers sacrements que la malade elle-même. Il souffrait habituellement du cœur ; il y a eu probablement rupture d'anévrisme. Sa chute sur les degrés de l'autel, au moment de l'évangile, a déterminé une plus grande effusion de sang. On l'a transporté tout habillé de ses ornements dans une maison particulière. Les habitants d'Ermenonville, les autorités surtout, ont entouré de beaucoup de respects et de soins ce pauvre défunt, abandonné là à la pitié publique. Puis il a été, aussitôt que possible, transféré à Luplanté, où les funérailles ont été célébrés le 5, au milieu d'un nombreux concours d'ecclésiastiques et d'une grande affluence de fidèles. M. le curé d'Illiers, dans un discours saisissant, a retracé les vertus du prêtre défunt et recommandé son âme.

4° M. l'abbé **Brière** (Paul Eugène Hyacinthe) curé d'Auneau, décédé dans cette ville, le 5 novembre, à la suite de fièvres typhoïde et cérébrale. — M. Brière était né à Villemeux, le 12 mai 1841. Ordonné prêtre le 21 mai 1864, il a été d'abord professeur à St-Cheron. Il a été nommé, le 10 mars 1866, vicaire de St-Pierre de Chartres ; le 23 avril 1868, curé de Belhomert ; le 13 juin 1876, curé de Hanches ; le 14 décembre 1886, curé de canton à Auneau.

Nous insérons bien volontiers la lettre qu'on nous a écrite au sujet de ce bon confrère :

La carrière de M. l'abbé Brière, à Auneau, a été courte, mais bien remplie. La construction si nécessaire d'un presbytère à travers toutes les difficultés et les vicissitudes de l'heure présente et la réparation de l'église St-Nicolas sont ses œuvres, qui témoigneront aux générations futures de son zèle et de son dévouement.

La population lui avait fait bon accueil. Sa piété profonde, les charmes de son esprit, la délicatesse de son cœur et par dessus tout sa franchise et sa loyauté, plaisaient et attiraient les âmes. « Nous avons perdu un bon curé, disait un de ses paroissiens, un bon curé qui savait mettre chaque chose à sa place et qui était tout entier à son ministère. » C'était là, en effet, le sentiment général et le peuple ne se trompait pas. Travailleur infatigable, doué de talents remarquables, M. l'abbé Brière promettait pour son ministère une ample moisson de fruits, lorsqu'une terrible maladie est venue déconcerter toutes les espérances.

Quinze jours de maladie seulement ont suffi pour que la mort fit son œuvre; cette âme sacerdotale ne s'est pas troublée un seul instant : « Je sens que je vais mourir, disait le malade, aux siens qui lui prodiguaient les soins les plus affectueux, mais je ne regrette pas la vie ; je suis content et tranquille. » Il avait demandé dès le premier jour de sa maladie les secours de la religion et comme on lui disait : — Mais, Monsieur le curé, il faut aller cher, cher le médecin. — Non, non, répondait-il, je désire d'abord recevoir les sacrements, nous verrons ensuite. Durant ses longues souffrances-pendant les transports les plus terribles de la fièvre typhoïde qui l'a emporté, les pensées saintes ont toujours occupé son esprit et son cœur. — « Apportez-moi mon crucifix, disait-il souvent, que je l'embrasse; ô mon Sauveur, s'écriai-t-il, comme je regrette de ne vous avoir pas aimé assez ! et surtout de ne vous avoir pas fait assez aimer ! » Sentant sa fin prochaine il dut prendre beaucoup sur lui et puiser dans ses forces chrétiennes le courage de dicter à sa pauvre mère en pleurs ses dernières volontés. Rien ne fut oublié, ni les pauvres de la paroisse, ni les séminaires qu'il aimait tant, ni les écoles libres, ni les dames de charité qui s'occupent des pauvres malades et des malheureux ; il pensa à tout. Il régla même les détails de ses funérailles et désigna l'endroit où il voulait que l'on déposât sa dépouille mortelle. Je veux, dit-il aux siens rassemblés autour de lui, je veux être enterré le plus près possible de la croix du cimetière et je retracte sur ce point mes premières volontés; car il vaut mieux, il vaut beaucoup mieux qu'un curé soit enterré au milieu de ses paroissiens. Ces désirs si chrétiens de son âme ont été exaucés. Une nombreuse couronne de prêtres, vingt sept, accourus de tous les points pour lui donner cette dernière marque d'estime et de regrets, l'a accompagné jusqu'à sa dernière demeure et maintenant il repose à l'ombre de la croix qu'il a tant aimée. *Sub umbrâ illuis quem desideraveram sedi — in pace dormiam et resquiescam.* Il y repesora en paix en attendant la résurrection finale qui nous réunira tous pour l'éternité.

Un assistant.

5° Plusieurs autres personnes associées au culte de N. D. de Chartres :

Mme Leroy, à Chartres; Melle Ruelle, à Arcueil; Mme Goupil à

Tessé-la-Madeleine (Orne) M[elle] Arséline Leroy, à Dammarie; M. Lacave-Laplagne-Barris, ancien conseiller à la Cour d'Appel, ancien procureur impérial à Chartres; M[elle] Coquand, à Paris; M[me] Belcourt, à Chartres; M[me] la Baronne de Malus, à Chartres; M. Boullay, instituteur à Authon; M[me] Bourlier-Genet, à Chartres.

BIBLIOGRAPHIE

— **ÉTUDES religieuses, philosophiques, historiques et littéraires**, Revue mensuelle publiée par des *Pères de la Compagnie de Jésus.*

Sommaire de la livraison de Novembre 1888.

I La liberté du travail et la réglementation, P. J Burnichon. — II. La Compagnie du Saint-Sacrement. Une page de l'histoire de la charité au dix-septième siècle, P. Ch. Clair. — III Le parrain du Bouddhisme en France, M. Émile Burnouf, P. L. Trégard. — IV. Le vrai portrait de Notre-Seigneur (Fin), P L. Gaillard. — V. L'Encyclique *Libertas* et le libéralisme catholique Lettre de M l'abbé Lagrange au P. Desjacques. — VI. Bulletin théologique, P. F Desjacques, — VII Bulletin géographique, P. J. Dupont. — VIII. Mélanges. Vie du P François-Xavier Gautrelet, S. J — IX. Bibliographie, — X. Tableau chronologique des principaux événements du mois, P. P Mury

Retaux-Bray, éditeur, rue Bonaparte, 82, Paris, et chez tous les libraires catholiques.

— **Recueil de prières et œuvres pies enrichies d'indulgences par les Souverains-Pontifes**. — Traduction nouvelle faite sur la dernière édition italienne et seule approuvée, par M. l'abbé Blanchard, vicaire général d'Angoulême, 1 vol. in-18 de 612 p. Prix : 3 fr Lecoffre, éditeur, rue Bonaparte, 90. — Notre Très-Saint-Père le Pape ayant ordonné à tous dans le décret d'approbation « de regarder cette collection comme le catalogue exact et authentique des indulgences accordées jusqu'ici, » on peut dire en toute assurance que cette traduction fidèle du texte italien sera non seulement utile aux simples fidèles, mais encore aux prêtres qui ne connaissent pas cette langue puisqu'ils y trouveront, dans leurs doutes pour le gain et la nature des indulgences attachées à telle ou telle pratique de piété un guide sûr dans cette délicate matière. Seulement il faut dire que la *raccolta ou recueil* ne s'occupe point des indulgences réservées aux religieux, aux tiers ordres, congrégations, visites de sanctuaires, mais de celles que pourront gagner tous les fidèles.

— **Vie de Saint Athanase**, patriarche d'Alexandrie, docteur et Père de l'Église, par M. l'abbé Barbier Fort vol. in-12, de plus de 450 pages sur beau papier teinté, 4 francs. *Letouzey et Ané*, éditeurs, 17, rue du Vieux-Colombier, Paris.

— **La Guerre aux erreurs historiques**, par A Lecoy de La Marche, in-12, de 350 pages, prix 3 fr. 50. En vente chez *Letouzey et Ané*, éditeurs, 17, rue du Vieux-Colombier, et chez tous les libraires.

— **Expulseurs et Expulsés**, par Gustave de Fleurance, précédé d'une préface de Ed. Drumont. Fort vol in-12 de plus de 500 pages, prix 3 fr. 50. Editeurs *Letouzey et Ané*, 17, rue du Vieux-Colombier, Paris.

— **Les corporations de métiers**, leur histoire, leur esprit, leur avenir, par Hipp. Blanc, chef de division honoraire au Ministère de l'Instruction et des Cultes. Joli vol. in-12 de 350 pages, prix : 3 fr. 50. Editeurs, *Letouzey et Ané*, 17, rue du Vieux-Colombier, Paris.

— **L'Acqua Tofana**, Recherches sur le poison maçonnique, par M de Nettancourt. Jolie brochure in-12. Prix: 0 fr. 75. — Editeurs, *Letouzey et Ané*, 17. rue du Vieux-Colombier, Paris.

Vie du P, François-Xavier Gautrelet, de la Compagnie de Jésus (1807-1886), par le P. Burnichon, de la même Compagnie, rédacteur aux *Etudes Religieuses*. 1 vol. in-18 jésus, orné d'un portrait : 3 *fr*. 50.

Retaux-Bray, éditeur, 82, rue Bonaparte, à Paris.

Cette biographie d'un religieux qui a exercé les plus hautes charges de son ordre en France, et en Orient, est un chapitre de l'histoire de la Compagnie de Jésus de 1828 à 1880.

L'évangélisation des hommes à Paris, par le R. P. J. Lemoigne, de la Compagnie de Jésus. 1 vol. in-12 : 1 fr.

Retaux-Bray, éditeur, 82, rue Bonaparte, à Paris.

— La Société de St-Augustin, Lille, a édité les Almanachs suivants, tous ornés de nombreux dessins :

Almanach catholique de France (dixième année). Un volume grand in-4° illustré : 1 fr. — Edition de luxe ornée de deux chromolithographies. 3 fr. — Édition de grand luxe ornée de six chromolithographies. 5 fr.

Almanach de la jeune fille chrétienne (première année). — Broché, 1 fr. — Cartonné, 1 fr. 25.

Almanach des Enfants (troisième année). — 0 fr. 50

Almanach illustré des Familles (seconde année). — 0 fr. 50.

Almanach pour tous (première année). — 0 fr. 25

Almanach populaire (première année). — 64 pages, nombreuses gravures : 0 fr 10 — Le mille, prix net, cinquante francs.

Calendrier de l'Imitation de J. C. pour l'année 1889, par le R. P. Soyer, S. J. C'est un charmant calendrier à effeuiller — On le trouve, 40, rue La Fontaine, Auteuil, ou 15, rue Férou, Paris. Prix : 1 fr. 30.

Se vend dans toutes les librairies d'Eure-et-Loir et de l'Orne :

Le Messager de la Beauce et du Perche (38me année). Prix : 40 centimes. C'est un des Almanachs les mieux accueillis dans nos contrées, et il mérite cet accueil.

TABLE DES MATIÈRES DE LA VOIX DE NOTRE-DAME durant l'année 1888.

I. Œuvre des Clercs et de la Crypte

II. Chronique de N.-D. de Chartres

Pèlerinages à N.-D. de Chartres :

III. Religion, Littérature, Beaux-Arts.

IV. Articles biographiques.

Nécrologie.

V. Faits divers.

VI. Chronique diocésaine.

VII. Œuvres diverses.

VIII. Bibliographie.

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

